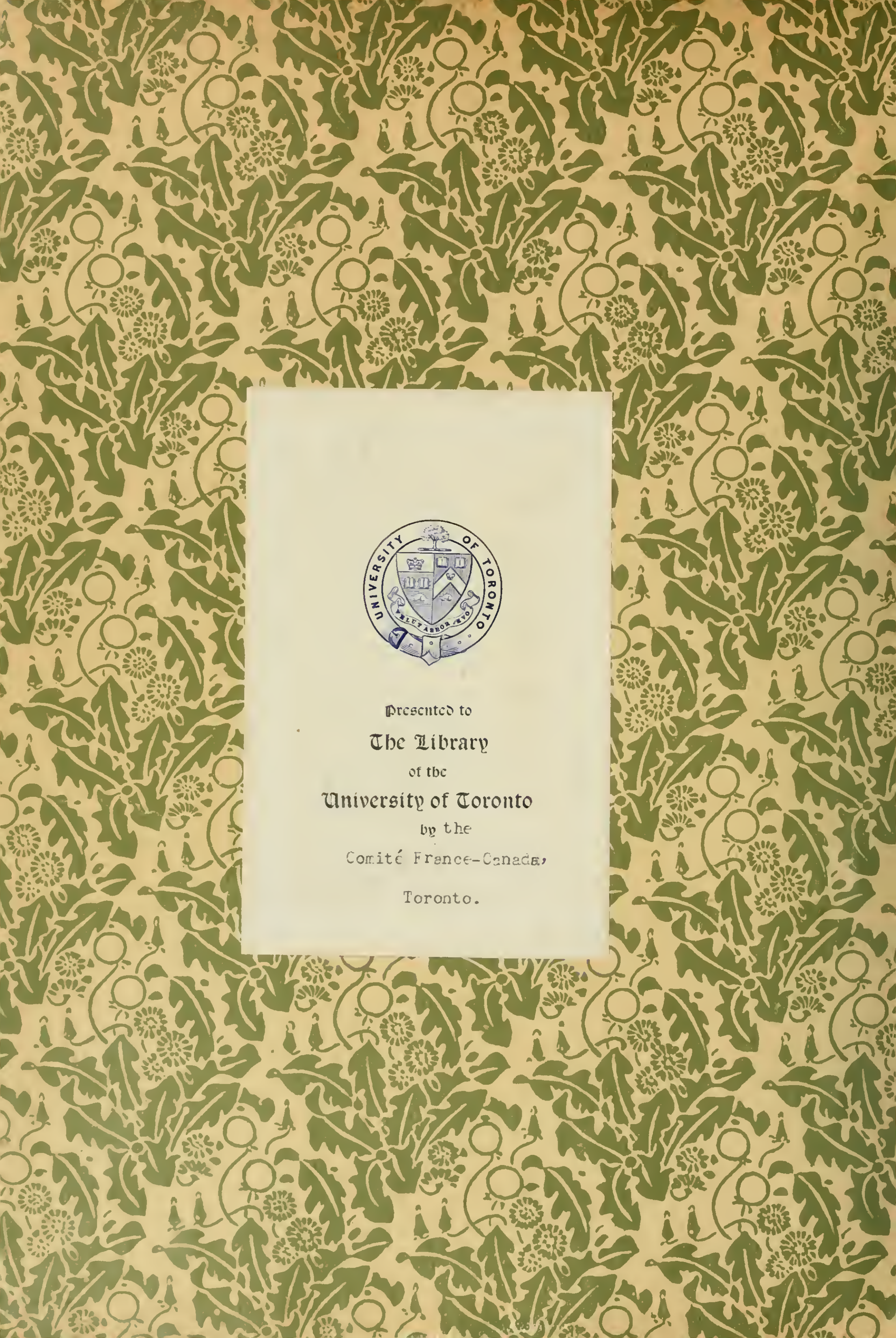
P. JOUSSET

LA FRANCE

GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE

PARIS

LIBRAIRIE LAROUSSE


UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO





LA FRANCE

GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE

AVIS AU LECTEUR

Cette édition contient, à la fin du second volume, deux fascicules supplementaires consacrés à l'Alsace et à la Lorraine libérées.

On n'y trouvera aucun renseignement sur l'état actuel des régions dévastées du Nord et de l'Est. La description qui en est faite correspond à leur état en 1914.

Pour tous renseignements sur la guerre et les modifications qu'elle a amenées dans les départements envahis du Nord et de l'Est, consulter notre ouvrage « La France héroïque et ses Alliés ».

LES ÉDITEURS

P. JOUSSET

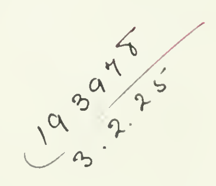
LA FRANCE

GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE

TOME PREMIER



28 Planches hors texte. — 21 Cartes
et Plans en noir et en couleurs.
871 Reproductions photographiques.



PARIS — LIBRAIRIE LAROUSSE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'Allemagne contemporaine illustrée. In-4°, 588 gravures, 22 cartes et plans en noir et en couleurs. *(Collection in-4° Larousse.)* Broché, 30 francs; relié, 55 francs.

L'Espagne et le Portugal illustrés. In-4°, 772 gravures, 19 planches, 21 cartes et plans en noir et en couleurs. *(Collection in-4° Larousse.)* Broché, 45 francs; relié, 70 francs.

L'Italie illustrée. In-4°, 784 gravures, 12 planches, 23 cartes et plans en noir et en couleurs. *(Collection in-4° Larousse.)* Broché, 45 francs; relié, 70 francs.

AVANT-PROPOS



ET ouvrage se distingue de ceux qui ont été publiés en ce genre et sur ce sujet. Il puise son principe et sa méthode dans la définition même de la *Géographie,* au sens le plus large et le plus élevé de ce mot. Qu'est-ce en effet, sinon la description du sol; non pas un froid inventaire de mots et de chiffres, ni la simple dissection d'un corps sans vie, mais l'étude et la *synthèse des traits qui constituent le caractère et composent la physionomie d'un pays habité?* Car si le sol exerce une influence marquée sur les êtres qui en tirent leur subsistance, ceux-ci, à leur tour, par une réaction naturelle, en modifient l'aspect et la vertu productrice. On ne peut comprendre ces deux éléments l'un sans l'autre, et c'est précisément la fonction de la *Géographie,* de les évoquer ensemble sous nos yeux.

Pour composer ce tableau vivant des êtres et des choses, elle fait appel aux sources d'information les plus diverses. La science du sous-sol dans ses investigations multiples, *géologie, spéléologie, minéralogie, circulation souterraine;* la *météorologie,* la *mécanique terrestre,* l'*océanographie,* les *sciences naturelles* (flore et faune) lui viennent en aide. Pour caractériser telle région, tel sol, telle population, elle se fait, tour à tour, *politique, administrative, économique, statistique, ethnographique, archéologique, historique,* au moins d'une façon occasionnelle et locale, car les monuments et le passé d'une ville ou d'une province révèlent une évolution particulière explicative d'un état présent, un trait de vie pour tout dire, indispensable à la *synthèse évocatrice* qui est la raison d'être de la *Géographie.*

Mais, à la base de l'exploration documentaire qui doit lui permettre de remplir sa fonction propre, se place avant toute autre l'*étude du sol.* De là, en effet, dérive tout le reste; rien ne se comprend sans lui, puisqu'il est un déterminant essentiel, sinon exclusif, des formes de la vie qu'il s'agit de condenser et de produire sous les yeux. Il semble, à voir certains ouvrages illustrés, qui prétendent au difficile honneur de représenter la France, que soucieux avant tout d'amuser le regard, ils aient pris à tâche de négliger cette étude du sol, base première de toute synthèse géographique. Nos grandes montagnes, nos fleuves, n'apparaissent dans ces ouvrages que par fragments fugitifs et méconnaissables. Dans une mêlée confuse de notions sans suite, l'exposition, oubliant le principal, s'attache servilement à la marqueterie départementale, forme tout extérieure, arbitraire, antiscientifique et instable, trop souvent opposée aux affinités de voisinage, à l'intérêt économique et aux groupements préparés par la nature. Le département devient une sorte de compartiment étanche, en dehors duquel il n'y a rien, tandis qu'il n'est en réalité qu'un cadre superficiel destiné à régler l'usage du sol pour ceux qui en vivent.

Nous n'avons eu garde de nous assujettir à des conventions aussi précaires : notre description est *moulée sur le sol.* Avec les principaux Massifs qui sont comme les pivots de soutènement du grand édifice de notre territoire : *massif Central, massif de l'Ouest, Pyrénées, Alpes, Ardenne* et *Vosges,* se développent, dans toute leur ampleur, les cours d'eau, qui en assurent le drainage et la conservation : la *Loire,* la *Garonne,* le *Rhône,* la *Seine.* Aussi bien, les vallées, ces coupures naturelles ouvertes dans le rayonnement de nos montagnes, sont-elles aussi des *coulées de vie :* par

là s'épanchèrent les grands courants humains, essaimant sur leur route villes et villages, animant et transformant par leurs travaux les sites les plus variés. Nous ne pouvions mieux faire que de les suivre : c'est le moyen de ne rien oublier.

Sur le roc solide et le relief animé du terrain, la *trame départementale* intervient à son tour, mais sans voiler le support résistant et en le laissant voir, pour ainsi dire, par transparence. Après la description du sol de chaque région, se groupent naturellement les départements qui lui appartiennent. Ainsi, cette forme conventionnelle s'explique ; la clarté jaillit là où, dans l'émiettement excessif des choses, on ne trouvait que désordre et confusion, une juxtaposition de matériaux plutôt qu'un édifice, les éléments d'un squelette sans chair ni couleur, au lieu d'un être vivant, nourri de la sève du sol qu'il reflète dans les traits de sa physionomie.

Une *illustration* abondante et choisie, le plus souvent inédite et révélatrice d'aspects nouveaux, souligne et avive l'exposition. Pour nous, l'*image* vaut mieux qu'un simple amusement des yeux : c'est un document, un *témoin* évocateur. Mais, pour la manifestation complète de la réalité, les *témoins vivants* ne sont pas moins nécessaires que les paysages et les monuments. A parcourir certains recueils, l'on ne se douterait guère que la France est un pays habité. Leur figuration abondante, mais pourtant sans animation, ne donne pas l'impression complète de ce qui est. Imagine-t-on l'Opéra sur une place vide, en plein jour? Notre France sera *plus vivante* et ainsi *plus vraie* qu'on ne l'a montrée jusqu'ici.

Pour la *cartographie*, trop souvent d'une insuffisance notoire par l'ancienneté ou l'imprécision du document, elle n'est guère, dans les *livres d'images*, que de pure forme, véritable trompe-l'œil destiné principalement à faire figure, pour capter la confiance du lecteur. Nous voulons qu'elle lui serve, en mettant au point, pas à pas, les *choses vues* et les *choses dites :* c'est là son rôle. Nos cartes constituent un *véritable atlas,* non pas une suite de croquis rapides à l'usage des classes ou de documents d'emprunt, mais un ensemble cartographique *fait pour l'ouvrage,* qui éclaire la description, localise les êtres au fur et à mesure qu'ils se présentent, permet enfin l'étude de la France par groupements naturels et par départements, c'est-à-dire la France *physique* et *politique,* trop souvent séparées, au grand détriment de l'une et de l'autre.

La **France** comprend *deux volumes :* il en faudrait dix pour tout dire ; et encore ! Nous retiendrons ce qu'il y a de plus utile et de plus beau. Une *table des matières* détaillée résume chaque volume et, à la fin de l'ouvrage, une *table alphabétique* très complète composera un *vrai dictionnaire géographique* de la France illustrée.

Par sa *description rationnelle,* sa *figuration vivante,* une *documentation cartographique* intimement liée à la compréhension du texte et à la vision des choses, cet ouvrage voudrait être, en même temps qu'une œuvre originale, un guide sûr et aimable pour tous les Français, pour les Étrangers même, qui désirent connaître et admirer, comme il le mérite, notre magnifique pays.

P. JOUSSET.





EXPLOITATION DU SOL : LE « LABOURAGE », PAR ROSA BONHEUR.

LA FRANCE

FORMATION DU SOL



Phot. de M. Frechon.

LA MOISSON.

Le *Massif Central* est la clef de voûte du sol français. Avant les Pyrénées, avant les Alpes, il émergeait, de sa rude carapace, au-dessus des eaux. On croit que ce fut, vers le sud, une projection de la grande chaîne *Hercynienne* dont les géologues ont fait l'épine dorsale de l'Europe, avec le massif du *Harz*, les *Vosges*, le *Massif Central* et l'écueil *Breton*, comme points de résistance et de concentration. Du moins, cela est sûr, un double lien rattache le *Massif Central*, d'un côté à l'Armorique, de l'autre aux Vosges, comme une jetée qui chemine sous la surface, à peine voilée par les sédiments amassés de part et d'autre aux seuils du Poitou et de la Côte d'Or.

Ce fut, vers le déclin des temps primaires, une assise de puissant relief que notre *Massif Central*. Mais la violence des agents atmosphériques devait avoir raison de sa résistance. Les cimes désagrégées s'émoussèrent, et les eaux torrentielles, comblant de leurs débris les dépressions sous-jacentes, entraînèrent pêle-mêle, avec le limon, les sables, les cailloux, cette riche végétation houillère qui couvrait les hauteurs et dont le dépôt latéral en ligne presque continue, entre Decazeville et Commentry, atteste, autant que les racines usées des anciens volcans, quel fut le prodigieux travail de ces temps reculés.

A l'aube de l'époque tertiaire, le *Massif Central*, raboté par les éléments, rompu et bouleversé par les mers Jurassiques, n'était plus qu'un fragment de chaîne, aux contours arrondis, sur l'horizon duquel se détachaient d'autres écueils aussi maltraités que lui : l'*Armorique* à l'ouest, pointée contre les fureurs du large; au nord-est, l'*Ardenne* et les *Vosges*. Dans l'intervalle, un golfe, circonvenu et comblé lentement par les apports arrachés au voisinage, préparait le cadre où, depuis, se développa le *bassin de Paris*.

Quand surgirent, au sud, les *Pyrénées*, un nouveau golfe marin dessina, entre cette chaîne et les falaises méridionales du *Massif Central*, le futur domaine de la Garonne, ou *bassin d'Aquitaine*.

Puis ce fut, à l'est, le tour des *Alpes*. Ce profond couloir où, depuis, le *Rhône* précipita son cours, présentait, entre le rebord oriental du Massif Central et les contreforts alpins, l'aspect d'un long *fjord* marin, bientôt colmaté à son tour.

Ainsi, par l'obstiné travail des siècles et la force d'éléments que l'on eût dit asservis à une volonté intelligente, pour l'exécution d'un plan déterminé, la *terre française* prenait forme. Autour du *Massif Central* comme pôle de comblement, l'*Armorique*, les *Vosges*, les *Alpes* et les *Pyrénées* se donnent la main; la vasque du *bassin*



Phot. de M. Fréchon.

L'ÉLEVAGE.

de *Paris*, celle de la *Garonne*, la dépression du *Rhône* et de la *Saône* se moulent aux reliefs voisins par les assises des alluvions fluviales superposées aux dépôts laissés par la mer en retraite. Alors se dégagent et se précisent, avec ces grandes régions naturelles, groupées dans le rayonnement du Massif Central, les traits, peu à peu fondus dans un harmonieux ensemble, qui composent la physionomie propre du *pays français* (39 209 760 hab. [1921], y compris la Corse).

Et quelle admirable symétrie dans la disposition et le jeu des organes qui meuvent ce grand corps! Dévalés du château d'eau central, comme autant d'artères dispensatrices de la vie, rivières et torrents se dispersent en éventail vers nos quatre grands fleuves intérieurs : la *Seine* et la *Loire*, la *Garonne*, le *Rhône*. Par ces larges couloirs ouverts sur tous les horizons de la mer, la *France* regarde la *Manche*, l'*Océan*, la *Méditerranée*, arène mouvante où le sillage de ses navires déroule à l'infini les fils conducteurs du réseau compliqué qui la relie aux pays du Nord, aux deux Amériques, à l'Afrique, cette terre promise de demain; enfin, par la coupure de Suez (œuvre française), aux plus lointains rivages de l'Océanie et du continent asiatique.

Si, par un triple front de mer, la *France* rayonne jusqu'aux extrémités du globe, elle tient aussi par trois côtés à la masse du continent européen, dont elle forme, à l'ouest, le [illegible] suprême, opposé au Nouveau Monde. L'*Ardenne* avec les [illegible], les *Alpes*, les *Pyrénées*, [illegible] sa frontière, au nord et à l'est [illegible]; entre ces fronts [illegible], [illegible] de voies [illegible] les eaux courantes, orientées dans toutes les directions, établissent une étroite solidarité. Cette [illegible] intérieure n'est pas [illegible] belle que l'ordonnance [illegible] du dehors.

Dans l'harmonieux développement de l'ensemble, surgissent des formes infiniment variées qu'engendrent les différentes natures du sol. Ici, entre les sommets arrondis des roches *cristallines* usées par les éléments, des torrents tapageurs grondent au fond de vallées tortueuses, comme en Vendée, en Bretagne, dans le Limousin, les Vosges. Ailleurs, l'épais sédiment *jurassique* s'est craquelé, formant les Causses aux parois abruptes; ou bien, ce sont des sillons de déchirement aux formes plus douces, que les eaux ont creusés dans la couche *crétacique*. Les couches argileuses des terrains *tertiaires* constellent de laquets et d'étangs la Brenne, la Sologne, la Bresse.

Chaque nature de terrain se révèle par des formes particulières. A côté des humbles reliefs, simples esquisses du sol, faut-il rappeler ces prodigieux tableaux burinés en plein roc, dans l'épaisseur de nos grandes montagnes : les crêtes alpestres paradant au-dessus des abîmes, les gradins gigantesques entaillés dans l'épaisse armature des Pyrénées, les glaciers qui resplendissent de toutes les clartés du ciel d'Espagne et d'Italie!

A ces reliefs multipliés s'attache un prestigieux décor : bois et pâturages, vignes et champs de céréales, arbres à fruits des régions moyennes et des pays chauds, vergers de pommes et champs d'oranges, le sapin du Nord et le palmier d'Afrique, la figue et l'olive, l'or des moissons et l'émeraude des prés mêlent et prodiguent à l'envi les couleurs les plus vives et les produits les plus savoureux. Entre les déserts glacés du Mont-Blanc qui nous donnent l'illusion du pôle et les espaliers brûlants de la Côte d'Azur qui évoquent le tropique, toutes les formes essentielles de la végétation se donnent rendez-vous dans cet enclos de prédilection qu'est la *France* : ne dirait-on pas le jardin d'essai du monde?

Partout, et des entrailles même du sol, jaillit la vie. Tel minerai arraché aux profondeurs alimente une florissante industrie : autour des puits d'extraction se pressent les usines, sous le ciel brumeux qu'elles enfument. Chaque minéral trouve un emploi, crée un aspect original. Ici, faute de pierres, les maisons sont de briques. Rome dut à ses carrières de travertin d'incomparables monuments; ses assises de gypse, autant que l'heureuse disposition du bassin qui fut son berceau, prédestinaient Paris à un merveilleux développement.

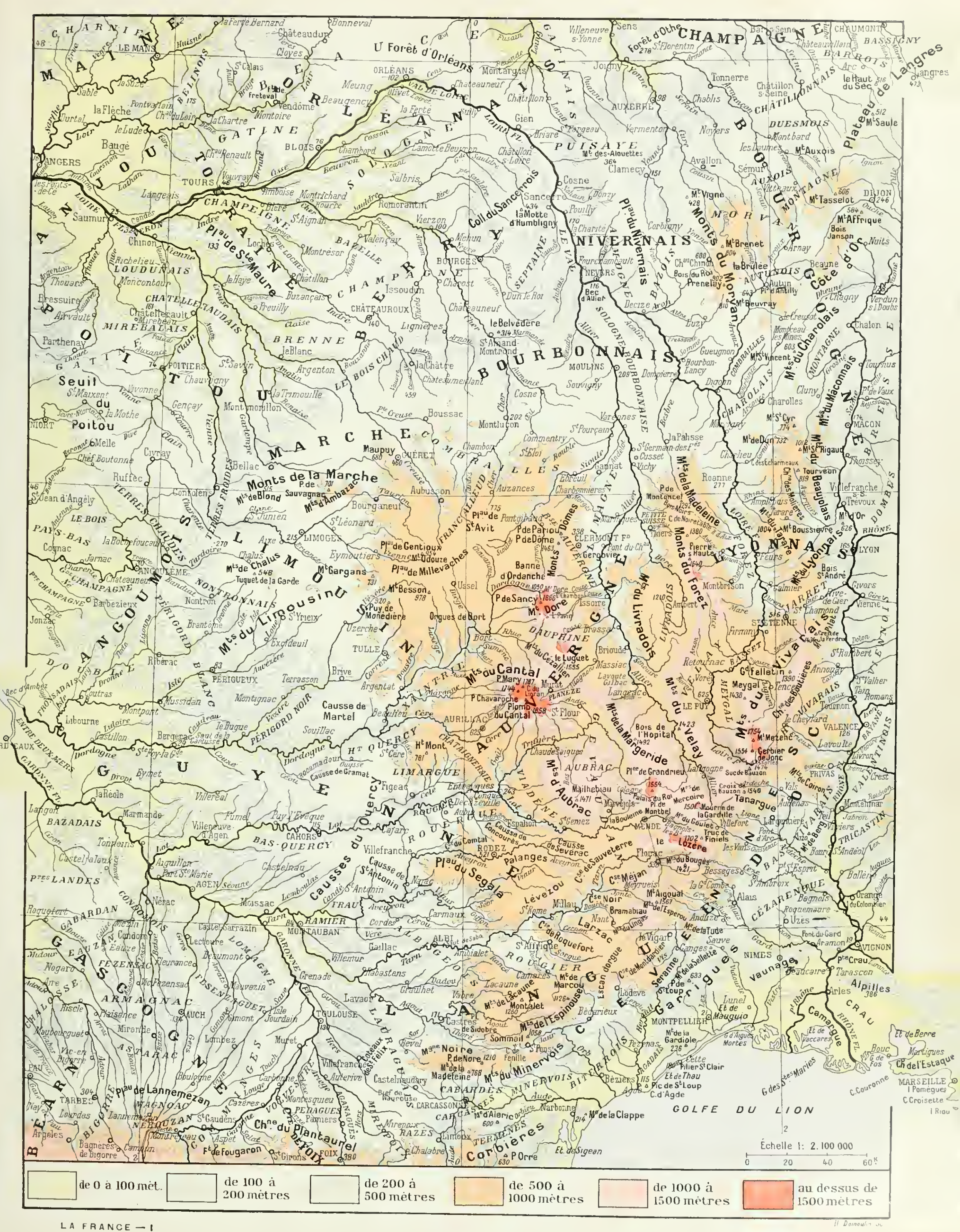
Ainsi l'action du sol ne crée pas seulement des formes visibles, elle se trahit encore par la direction imprimée à l'activité humaine. A son tour, l'homme réagit sur la terre d'où il tire sa subsistance, pour en modifier la figure et susciter les forces productrices. De cette collaboration intime, entre la sève nourricière et le labeur humain, naissent des groupements solidaires du sol, des entités spéciales qui sont comme de petites patries dans la grande. Si l'Auvergne et la Bretagne, la Touraine et la Champagne, le Maine et l'Anjou, le Limousin et le Périgord sont proches, bien que de parenté parfois assez mêlée, et ne forment qu'une famille ayant grandi au même foyer et sucé le lait de la même culture ancestrale, chacune de ces régions possède cependant un tempérament propre et reflète, à sa manière, les traits caractéristiques de la nation dont elle est partie intégrante. De là, cette exquise diversité des physionomies qui souligne et complète celle des paysages.

La *France* doit à l'extrême variété des êtres et des choses, dans un cadre heureusement préparé pour le développement d'un peuple, l'attrait et les ressources qui en font l'un des pays privilégiés du monde.



FORMATION DU SOL FRANÇAIS.

MASSIF CENTRAL HYPSOMETRIQUE





Phot. de M. Gendraud.

ASPECTS GÉNÉRAUX : VILLAGE DE MONTAGNE. AU FOND, LES MONTS DÔME.

MASSIF CENTRAL

STRUCTURE GÉNÉRALE



EN AUBRAC.

La structure du **Massif Central** est aussi solide que peu compliquée. Sur une base antique, élimée par les agents atmosphériques, des masses projetées de l'intérieur (volcans), ou relevées par de violentes poussées venues du dehors (plissements), ont superposé leur *relief*. A l'ouest, l'*Aubrac*, le *Mont-Dore* et la *chaîne des Puys*, derniers venus dans la série des massifs de recouvrement; à l'est, la longue terrasse de croupes en bordure, dont l'ensemble porte le nom général de *Cévennes;* au centre, comme un môle de séparation entre la dépression de la Loire et celle de l'Allier, l'isthme des *monts du Velay et du Forez*. Tous ces reliefs se nouent à un centre de gravité commun, dans la région du *mont Lozère*, crête culminante des *Cévennes proprement dites*.

La masse compacte sur laquelle repose tout l'édifice visible du *Massif Central* est formée de roches très anciennes, dites roches *archéennes*, c'est-à-dire les plus vieilles de toutes : ce sont des *schistes cristallins*, *gneiss* et *micaschistes*, injectés de *granites*, racines profondes de volcans primitifs usés jusqu'à la base et depuis longtemps disparus. Ces roches arasées semblent avoir perdu toute sève, et porter avec elles la stérilité : partout où affleure la lèpre de leur dos arrondi, la *lande* étend au loin ses herbes folles que rompent à peine de maigres bouquets de bruyères ou d'ajoncs.

Le plus souvent, cette plate-forme massive, à laquelle son peu de relief a fait donner le nom de *pénéplaine archéenne* (presque plaine primitive), se dérobe au regard sous les sédiments, mais il est aisé de la suivre au moyen des points de repère qui trahissent partout sa présence. Elle monte, en terrasse, des collines arrondies du *Limousin*, jusqu'au chevet surélevé des *Cévennes*, dont le rebord surplombe la vallée du Rhône et la Méditerranée.

Ce vaste ensemble de *terrasses archéennes* équivaut à plus du sixième de notre territoire : son dessin est bien déterminé. La pointe méridionale tombe avec la *Montagne Noire* sur le *seuil de Naurouze*, en face des Corbières, avant-garde des Pyrénées. Le *col du Longpendu* marque l'autre extrémité du Massif, au *seuil de la Côte d'Or*, que l'îlot de la *Serre* unit aux Vosges voisines. D'un bout à l'autre, on ne compte pas moins de 500 kilomètres. Le renflement continu des *Cévennes* s'incurve à l'est, dans l'intervalle des deux points extrêmes, suivant un arc dont la convexité baigne ses talus de soutènement dans la dépression de la Méditerranée, celles du Rhône et de la Saône.

Mais cette longue suite de croupes ajustées, auxquelles la retombée orientale donne l'aspect d'une haute chaîne, ne constitue pas les vraies *Cévennes*, centre de gravité du Massif archéen. Il faut chercher au sud-est la **Cévenne** *proprement dite*, massif schisteux, au relief compliqué, dont les trois chaînes soudées par des chaînons de traverse emplissent l'espace entre l'*Aigoual*, au sud, et le *Lozère*, au nord.

Au-dessus de la *vraie Cévenne*, se détache le **mont Lozère** ou montagne de la Lozère, protubérance granitique qui couvre une longueur de 24 kilomètres sur une largeur de 15. Le faîte (*Plô de Louzero*) semble un toit qui a fléchi : quelques ondulations, des excroissances ou *trucs*, à la place de pics, en accidentent l'uniformité. Les éléments conjurés, n'ayant pu l'entamer, ont grandi cette masse, en l'isolant au-dessus des micaschistes moins résistants qui l'enserraient et lui forment à présent une ceinture. Son relief d'ailleurs portait haut, à 2000 mètres peut-être, avant que sa calotte jurassique disloquée n'eût mis à découvert la masse cristalline. Le *Lozère* culmine maintenant au **signal de Finiels** (1702 mètres). Jeté par le travers et parallèlement au *Goulet*, il atteint 1660 mètres au signal des *Laubies*, lien d'attache avec les causses de Mende et de Sauveterre; 1683 mètres, au *truc de Malpertus*, extrémité opposée et point d'attache avec la longue crête des Cévennes.

Du *Lozère* s'écarte en éventail le socle résistant des *roches archéennes:*

1° *Vers l'ouest*, les mornes solitudes du **Gévaudan**, que balayent des vents sauvages, déchaînés entre le Midi brûlant et les plateaux plus froids du Nord. Dans les sombres forêts qui jadis en défendaient l'approche, le cerf, le sanglier, le lynx, le loup vivaient à loisir. De cerfs, il n'en reste guère plus trace qu'ailleurs sur le Massif Central; le sanglier recule avec la forêt; le loup est en train de disparaître : mais on parle encore, non sans terreur, d'une louve terrible, la fameuse *bête du Gévaudan*, qui désola ce pays, à la fin du XVIIIe siècle. Elle sortait de la forêt de *Mercoire*. Bientôt on ne compta plus ses victimes; elle attaquait en plein village; un millier de paysans avaient pris la fuite devant elle. En vain les États du Languedoc promirent deux mille livres à qui rapporterait sa tête : il fallut une campagne en règle, des troupes, le lieutenant des chasses envoyé par le roi pour en délivrer le pays. La bête morte, sa tête expédiée à Versailles fut l'objet d'une vive curiosité.

Le Gévaudan confine au relief de l'**Aubrac**, superstructure volcanique hissée sur un socle *archéen*. Complètement isolé du voisinage par les failles de la Truyère et du Lot, l'*Aubrac* étage ses terrasses et ses plateaux jusqu'à une altitude de 1 471 mètres (*truc de Mailhebiau*). Son front, nivelé par les anciens glaciers qui balayèrent les cônes primitifs d'éruption, présente à peine quelque relief : çà et là un piton granitique qui a percé le manteau de basalte, des cailloux roulés et polis, des roches striées; dans les creux, des nappes liquides attardées.

Le *Puy-Dolion* était le plus élevé des **lacs de l'Aubrac**. L'émissaire du petit lac de *Bord* (1 250 mètres) le déverse dans le ruisseau des *Plèches*. Dans une même dépression basaltique creusée par les torrents glaciaires, les deux lacs de *Soubeyrols* et des *Saliens* (1 220 mètres d'altitude) formaient autrefois un seul réservoir. Le *Soubeyrols* est alimenté par le ruisseau de Garde : des tourbières ou *tremblants* dangereux en défendent l'accès. Il est peu étendu (2 hectares), encombré de vase où gisent de vieux troncs d'arbres enlisés, restes de l'ancienne forêt qui enveloppait la montagne. A un kilomètre plus loin, le lac des *Saliens* s'encadre dans une colonnade de basalte couronnée de hêtres; il mesure 7 hectares de superficie, et sa profondeur, au centre, est de 11 mètres. Son déversoir forme une belle cascade de 30 mètres. Le lac de **Saint-Andéol** est le plus grand de tous (1 240 mètres d'altitude); des escarpements basaltiques dominent l'une de ses rives : il a 12 hectares de superficie et une profondeur de 10m,50. Des légendes courent sur son passé : on le disait d'une profondeur insondable. Une ville y aurait été engloutie; mais les débris qu'on a recueillis ici seraient ceux d'une cité lacustre.

Près du fond où dort le lac de *Bord*, solitude autrefois habitée où l'on a retrouvé les restes informes d'un village antique, le *Bès* prend sa source et court à la *Truyère*. Par cette voie s'épanchèrent les glaciers de l'*Aubrac*. M. Fabre estime à 30 000 hectares celui qui remplit le bassin du Bès; les traces de son passage sont manifestes : des blocs erratiques, des roches striées, des débris morainiques de tout genre, accumulés par la débâcle sur le granite, étendent le front d'arrêt glaciaire sur 30 kilomètres. Des lambeaux de bois rappellent l'ancienne forêt qui couvrait l'*Aubrac*. Au bord des tourbières et des lacs, végètent encore quelques bouquets d'arbres, d'ormes, de bouleaux attardés sur la hauteur. Partout, sur les plateaux moutonnants, l'immensité vide : la neige d'octobre à mai; puis un tapis vert continu, piqué de fleurettes, lorsque la montagne a secoué son manteau de frimas et retrouvé la vie avec les troupeaux. Alors les *burons* s'animent, refuges temporaires où le berger « cantalès » vit au milieu de ses bêtes et tire de leur lait la « fourme », fromage renommé dont il se vend pour plus d'un million par an. Les troupeaux répartis par groupes paissent librement dans de vastes espaces entourés de petits murs. Dans la première quinzaine d'octobre, ils redescendent : la neige reprend possession des hauteurs.



Phot. de M. Gendraud.

LAVOIR DE MONTAGNE.



ATTELAGE MONTAGNARD.

Les *burons*, disséminés dans les solitudes des hauts plateaux, sont d'ordinaire abrités par de gros arbres ou, tout au moins, par un pli de terrain. Entourés souvent d'un petit jardin, où les *buronniers* cultivent quelques légumes, les bâtiments sont grossièrement construits de pierres plates et recouverts de chaume ou de dalles. Le mobilier est plus que sommaire et la vie très dure : travail obstiné de l'aurore à la nuit; du pain noir, trop souvent sec ou moisi, du lait — pas trop — car il faut le garder pour produire beaucoup de fourmes; tel est le régal ordinaire des pauvres pastours. Aussi beaucoup préfèrent-ils à leur pénible métier les risques de l'*émigration*. Les uns parcourent la France comme chaudronniers, marchands de parapluies, bûcherons; beaucoup viennent à Paris, sont garçons de restaurant, nourrisseurs, marchands de marrons. Sobres, durs à la fatigue, économes à l'excès, ils vivent dans la capitale comme n'en étant pas. Souvent ils se réunissent, festoient entre eux, parlent patois et pensent au pays. Quelqu'un a-t-il emporté sa cabrette (*cobreto* : le biniou de l'Auvergne), vite on danse une bourrée. « La *cabrette!* c'est le rêve du pâtre : elle constitue presque le foyer auvergnat, comme les lares, les pénates des anciens. Dans son outre de peau dorment les vieux airs du pays, une voix mystérieuse et lointaine, l'âme de la montagne. » (J. AJALBERT.)

La cabrette (1), la bourrée et le patois, c'est, avec le bourriol (galette de sarrasin) et la fourme, toute la Haute-Auvergne.

La **bourrée** est une danse et un chant : elle se danse sur des paroles, à la musette aussi, sur un air seulement. Ce sont des airs de bourrée que joue la cabrette, et souvent le *cabrettaire* chante les paroles en même

(1) Chaque année, les concours de *cabrette* institués à Vic-sur-Cère sont l'occasion d'une fête intéressante.

temps. Cela n'a le plus ordinairement qu'un couplet que le chanteur répète, s'ingéniant à trouver des variantes finales, de sorte que ces couplets ne sont pas sans analogie avec le rondel; ou bien le chanteur dit à la suite les unes des autres des bourrées différentes. Quant à la danse, elle varie beaucoup, sous le nom de *bourrée*. « Les danses sont vives et animées, dit M. de Laforce; leurs figures, essentiellement variées, ne sont évidemment autre chose qu'une manifestation du caractère dont chaque sexe a été doté par la nature; l'homme s'y montre puissant et la femme rusée; l'un frappe rudement du pied, claque des mains et semble vouloir intimider, il est fort; l'autre ne cesse de fuir son danseur s'il approche, de le poursuivre s'il s'éloigne, de l'agacer de toutes les manières: elle est coquette. »

Souvent la nostalgie du pays ramène dans leur montagne les *Cantalès*, même avant fortune faite: la grande ville, le travail obstiné, les privations, surtout le manque d'air les contraignent à faire trêve.

« *Aubrac*, à la pointe sud du Cantal, est une station d'été pour les *gasparous* malades, en cure d'air et de petit-lait (*lo gaspo*), malades qui se portent assez bien, pour la plupart, des « Parisiens » originaires de la Lozère, du Cantal, de Rodez, de Saint-Chély, de Saint-Urcize, de Laguiole, qui prennent des vacances et du repos. Le *gaspo*, l'air natal, du lard, des saucisses, des crêpes de blé noir, de la fourme et des cabecous, les cartes et les quilles, le dimanche, la bourrée — la bourrée violente des Cantalès, des buronniers descendus dans les auberges vider des saladiers de vin chaud, cela suffit, en semaine, aux habitués d'Aubrac. » (J. Ajalbert.)


Phot. de M. Boulanger.
VALLÉE DU REMONTALOU, INCISÉE AU FLANC DE L'AUBRAC.

2° *Vers le nord-ouest*, un triple empâtement granitique: le *Palais du Roi* au-dessus de la plaine jurassique de *Montbel*, la montagne de *Mercoire* (1 501 mètres), celle du *Goulet* (1 498 mètres) rattachent au *Lozère* l'important massif de la **Margeride.** C'est moins une chaîne qu'une série de croupes étagées, à 1 200 mètres d'altitude, sur un socle *archéen*, pendant 40 kilomètres. La partie méridionale, purement granitique, culmine au *Signal de Randan* (1 554 mètres); ce sont les schistes qui dominent plus loin, traversés par de nombreux filons de quartz et de porphyre. Un large revêtement de basalte, superposé au terrain primitif, la *Planèze*, conduit à l'ouest l'horizon de la *Margeride* jusqu'au pied du Mont-Dore. Mais, sur la coupure de l'*Alagnon*, creusée par le travers, le sol lui manque tout à coup et la *Margeride* prend fin.

Le **Cézallier** la prolonge sur l'autre bord: on y retrouve le gneiss à 1 300 mètres d'altitude, sous un manteau de basalte, étalé comme un trait d'union entre les coulées des deux plus grands volcans de l'Auvergne: le *Cantal* et le *Mont-Dore*. Rien de plus monotone que le champ du *Cézallier*: point d'arbres, mais à perte de vue des bruyères ou de maigres pâtis; le signal du *Luguet* est le phare de cet Éden. De ce point, le regard tombe sur le double versant d'où les eaux dévalent aux deux grands déversoirs du Massif, la Loire à l'est-nord-ouest, et la Garonne au sud-ouest.

Plus loin, c'est le triste plateau de l'*Artense*, arc-boutant du Mont-Dore; la solitude du *Franc-Alleud*, dont la terrasse cristalline fait cortège, avec les sommets arrondis du *Limousin* et les bosses granitiques de la *Marche*, au dôme central du plateau de *Millevaches*, piédestal du mont *Odouze* (954 mètres). Une bande de micaschistes pousse au nord le plateau de *Boussac* au-dessus du Berry; enfin la *Combraille* voisine s'affaisse dans la plaine du Bourbonnais.

Telle se développe, à l'ouest et au nord-ouest, la base cristalline ou *pénéplaine archéenne* du *Massif Central*. Après avoir soutenu les grands *édifices volcaniques* qui dominent l'Auvergne occidentale, elle plonge à l'est sous les dépôts sédimentaires de la *Limagne* et reparaît dans le *Forez*, sous de nouvelles formations, dérivées, elles aussi, du tronc commun noué au *Lozère*. Ainsi, par une disposition symétrique remarquable, en face du *Cantal*, du *Mont-Dore*, de la chaîne des *Puys*, qui se prolongent l'un l'autre, se dresse la rangée du *Velay*, du *Livradois* et du *Forez*; d'un relief à l'autre, l'effondrement de la *Limagne*: telle est la superstructure du *Massif*, en raccourci.

3° *Vers le nord*. Entre les sources de l'Allier et celles de la Loire, la chaussée gneissique du **Velay** développe ses cratères oblitérés au-dessus du paysage étrange que forment, autour du *Puy*, les basaltes, les obélisques, les rochers en saillie que l'érosion n'a pu déraciner, en charriant autour d'eux les marnes encaissantes.

Deux groupes prolongent le Velay: à gauche, entre l'Allier et son affluent la Dore, les hauteurs du *Livradois*; à droite, entre la Dore et la dépression de la Loire, les monts du *Forez*.

Soudé au Velay par le plateau de la *Chaise-Dieu*, l'étage surbaissé du **Livradois** soulève jusqu'à 1 200 mètres d'altitude de larges espaces couverts de bois et de pâturages; sa pente décline doucement vers la Limagne, mais tombe par un brusque ressaut au-dessus de la plaine d'Ambert.

Pour le **Forez**, il s'enfonce


Cl. ND.
LA BOURRÉE D'AUVERGNE.

comme un coin entre la Dore et la Loire, Ambert et Montbrison. Passé la région des *burons* (*jasseries*), des pâturages et des landes marécageuses, les arêtes de granite et de porphyre montent jusqu'au point culminant de **Pierre-sur-Haute** (1 640 mètres) ; alors la crête s'amincit et tombe à 754 mètres au *col de Noirétable*, trouée ouverte entre le relief forézien et les *Bois Noirs* qui le prolongent. Au *Puy de Montoncel* (1 292 mètres), les **Bois Noirs** ont l'allure de montagne, mais ils déclinent rapidement et se fondent par d'agréables collines dans la Limagne. Les hauteurs de la *Madeleine* en accentuent le versant du côté de Roanne et de la Loire. Enfin tout le relief central disparaît dans la *plaine du Bourbonnais*, entre la Loire et l'Allier réunis.

4° *Vers le nord-est.* De l'empâtement primitif du *Lozère*, comme l'arc tendu sur un épieu, se détachent, de part et d'autre, les talus saillants des **Cévennes**, chevet d'appui de tout le Massif, au-dessus du Rhône et de la Méditerranée. Le retrait des mers Jurassiques, au sud, en a fait saillir le noyau solide : d'un côté, les môles du *Lozère* et de l'*Aigoual* (1 567 mètres); de l'autre, l'*Espinouse*, le pic de *Nore* (1 210 mètres) et la *Montagne Noire*.

Il semble ici, à première vue, qu'un golfe calcaire se soit insinué en pleine masse cristalline, découpant dans les terrasses des monts de *Lacaune* et du *Lévezou*, les assises de l'*Aubrac* et la base du *Goulet*, des sinuosités, de larges baies, des plis profonds, des golfes que battit le flot des mers liasiques. De cette invasion lointaine seraient nés, par la décantation séculaire des dépôts marins et le jeu des forces naturelles, ces hauts plateaux calcaires coupés de profondes fissures que l'on nomme *Causse de Sauveterre*, *Causse Méjean*, *Causse Noir*, *Causse de Larzac*, les *Garrigues* enfin, sorte de jetée tendue entre les caps qui marqueraient encore l'entrée de l'ancien golfe jurassique, aujourd'hui comblé.

Cette invasion d'une échancrure du Massif n'est qu'apparente. « Comme l'ont bien démontré les travaux de M. G. Fabre, ce qu'on appelle communément *golfe des Causses* représente la partie abaissée par cassures et conservée grâce à cette dislocation, d'une grande nappe calcaire, originairement déposée dans une mer qui passait du Quercy au Vivarais par le détroit de Villefort et qui, submergeant presque tout le Rouergue, ne respectait, au moins par moments, que l'île de la *Montagne Noire* avec les cimes granitiques de l'*Aigoual* et du *mont Lozère*. » (De Lapparent.)





Comm. par M. Baudel.

SUR LES HAUTS PATURAGES : TRAITE ET TRANSPORT DU LAIT AU BURON.

La **Montagne Noire**, butte de granite, de schistes argileux et de micaschistes, termine les Cévennes méridionales et l'assise cristalline du Massif Central sur l'isthme des deux mers, ouvert entre l'Océan et la Méditerranée par les cours opposés de la Garonne et de l'Aude. Partout où le granite affleure sous une mince pellicule de terre végétale, les genêts et les ajoncs revêtent, au printemps, la montagne d'un manteau brillant : « Les fougères, qui viennent là spontanément, y atteignent des proportions inattendues et donnent à ce coin de la France méridionale l'aspect d'un paysage breton ou écossais, surtout quand le brouillard s'étend sur les croupes, les baigne de sa vapeur grise, ou que, poussé dans les gorges par les rafales du vent d'ouest, il se déchire en longs lambeaux et va se dissiper sur le versant méridional, dans la tiède atmosphère du bassin méditerranéen. » (De Crozals, *Revue de Géographie*.)

Mais là où la décomposition des roches superficielles a préparé pour la végétation forestière une couche de terrain propice, les chênes, les hêtres, les châtaigniers se pressent sur les pentes. La *Montagne Noire* doit son nom aux forêts qui la revêtent encore. Du parc de *Sorèze* à l'issue d'une gorge, sur l'Aurival, aux pâturages du pic de *Nore*, point culminant du Massif, les groupes forestiers s'étagent entre 530 et 1 210 mètres : forêt de *Crabes-Mortes* (640 mètres), forêt de *Montaud* (800 et 900 mètres), forêt de *Nore*, qui dépasse 1000 mètres. Aussi la *Montagne Noire* se dresse-t-elle comme un véritable château d'eau entre la Méditerranée et l'Océan. C'est une montagne de transition : elle n'offre point, comme plus loin l'*Espinouse*, un contraste bien marqué entre la nature du Nord et celle du Midi.

Moins heureux qu'elle, les monts de **Lacaune** ont perdu la plus grande partie de leur manteau forestier : gneiss et schistes, granites et porphyres s'y mêlent en longues croupes ou en plateaux qui seraient stériles, si l'abondance des eaux n'y entretenait de vastes pâturages favorables à l'élevage. Au-dessus de la forêt de Lacaune, le roc ou *signal de Montalet* (1 260 mètres) dresse, au-dessus d'un plateau de pierrailles, sa tête aride, battue des vents. Ces montagnes sont dures; elles forment, avec les sommets



Phot. de M. Gendraud.

UN INTÉRIEUR EN MONTAGNE.

de l'Espinouse et de la Montagne Noire, une sorte de grand cirque drainé par l'Agout et son affluent le Thoré. Dans l'intervalle, le plateau granitique du Sidobre forme étai entre les groupes montagneux.

Un monde que le **Sidobre,** pays de landes mélancoliques semées de quelques bois, coupé de ravins où traînent, en sèches avalanches, des torrents de pierre. Partout, le granite que les éléments ont fouillé, sculpté, superposé en mille formes bizarres : ici un rocher en tricorne appelé *chapeau du curé;* là trois roches plates, l'une portant l'autre, les *trois fromages;* le *roc de l'oie* qui rappelle cet intéressant volatile; le *Peyro Clobado*, planté sur sa pointe, comme un clou gigantesque; le rocher tremblant de *Sept-Faux,* masse de 9 mètres sur 3m,10, qu'un enfant armé d'une canne peut mouvoir sur sa base. Ces blocs, tantôt isolés comme des menhirs, tantôt amoncelés en chaos fantastiques sur la vaste solitude du plateau, font rêver aux landes de Carnac et au chaos d'Huelgoat. Le *chaos de la Balme* est le plus beau du Sidobre.



Phot. de M. Boulanger.

DANS LA MONTAGNE NOIRE : LE MAS CABARDÈS.

Montagne Noire, Espinouse, monts de *Lacaune,* monts du *Lévezou,* plateau du primitif *Ségala,* constituent, à l'occident des grands Causses, le prolongement visible de l'assise cristalline sur laquelle repose tout le Massif Central. En face de ces hauts reliefs, mais à l'orient des Causses, reparait la terrasse archéenne, avec l'*Aigoual.*

A la pointe des Cévennes, sur les Causses, l'**Aigoual** offre le contraste de ses pentes granitiques doucement inclinées au nord sous le manteau vert des pâturages ou des bois de hêtres, avec les crêtes schisteuses du sud, étroites et dentelées par la scie des torrents. De ce côté, l'*Hérault* s'effondre en un abîme. Au-dessus des hautes masses calcaires et stériles dont les Causses et les Garrigues l'enveloppent, l'*Aigoual* parut aux botanistes, qui l'explorèrent les premiers, un coin privilégié; ils le nommèrent la *Hort-Dieu* (jardin de Dieu). Les plantes les plus variées y prospéraient : Linné y recueillit de précieux documents. Aujourd'hui encore, on entretient sur l'*Aigoual* des jardins botaniques d'acclimatation; les versants, en partie dépouillés de leurs anciennes forêts, sont en voie de reboisement.

Un **Observatoire,** dû à l'initiative du général Perrier et au zèle de MM. Fabre et Labbé, domine maintenant le sommet de l'*Aigoual* (1567 mètres) : de là-haut, le regard plane sur les Causses et le Mont-Dore, les Pyrénées, les Cévennes et les premiers gradins des Alpes : aucun poste d'observation ne pouvait être mieux choisi pour surprendre et signaler les grands courants atmosphériques qui se jouent d'une mer à l'autre et dont les mouvements intéressent à la fois plusieurs grandes régions. Un isthme calcaire (col de *Perjuret*) rattache l'Aigoual à la haute table du causse Méjean; le signal de *Montréan* relie le massif au causse Noir.

Il n'y a de **vraies Cévennes** que de l'Aigoual au Lozère. Sur le Lozère, le Goulet, la Margeride, l'Aubrac, les gens sont des *Montagnards;* sur le Causse, des *Caussenards;* dans la région montagneuse soulevée au sud-est, entre le Lozère et l'Aigoual, habite le *Cevenol.* C'est une région naturelle, parfaitement distincte; l'érosion en a déchiré les flancs par de profondes vallées, emporté le revêtement jurassique, ne laissant subsister que sur les crêtes éloignées des lambeaux sédimentaires où sont campés les *cans cévenoles.* Dans la confusion de ce domaine assez compliqué, se détachent plusieurs masses distinctes : du Tarn à la Mimente, au-dessus de Florac, la montagne de *Ramponenche,* prolongée par celle du *Bougès,* qu'un pédoncule rattache au Lozère (col de Saint-Maurice, 1082 mètres ; de la Mimente au Tarnon, la



Phot. de M. Boulanger.

LE SIDOBRE : RIVIÈRE DE ROCHERS (*COMPEYRÈS*).

Tardonenche et la *serre de Dèze*; enfin la *can de l'Hospitalet* qui sépare le Gardon de Mialet, ou vallée française, du Gardon de Saint Jean.

Il y a un violent contraste entre la nature froide, triste, monotone des hauts plateaux et l'exubérance toute juvénile qui éclate sur les pentes exposées au soleil du Midi : le chêne vert, l'olivier, la vigne, les talus d'arbousiers et de plantes aromatiques s'y suspendent aux crêtes et descendent à la plaine avec les eaux courantes : l'Orb, l'Hérault, le Gard et les Gardons, le Chassezac, l'Ardèche. Par ces coulées ouvertes, le Midi remonta de bonne heure vers le Nord; à la suite des troupeaux fuyant les ardeurs de l'été, il s'engagea dans les âpres détours de la montagne, atteignit les plateaux, gagnant l'air pur et frais des hauteurs. Enfin, il débouchait dans la région élevée d'où tout le *Massif* dévale, avec l'Allier et la Loire, vers la Seine et le bassin de Paris.



Phot. de M. Boulanger.

HAUTES CÉVENNES : AU FOND, LE GERBIER DE JONC ET LE MÉZENC.

Que de migrations a vu passer le **Mézenc**, phare de la Loire sur le sillon du Rhône! La plus haute saillie de ce donjon démantelé à double tête s'élève à 1 754 mètres d'altitude : on y accède par l'ouest à travers les pâturages où paissent des chevaux et des bœufs d'excellente race. La loutre, la belette, le furet, surtout de nombreux renards habitent les trous de la montagne; l'arnica, l'aconit, la gentiane, des renoncules variées, des saxifrages, la violette parfumée, l'airelle piquent leurs vives couleurs sur le manteau des herbages; bien au-dessus des sommets, l'aigle plane parfois dans la région des nuages. Le *Mézenc* plonge à l'est comme un mur, au-dessus du Rhône. C'est un belvédère admirable soulevé au seuil de trois mondes : à l'orient, les grands géants des Alpes, sous leur diadème de frimas; au nord et à l'ouest, les chaussées basaltiques du Velay et les volcans éteints de l'Auvergne; au sud, un chaos de pitons, de tables et de sucs volcaniques, rocs embrasés, remous de laves, colonnades de basalte, traînées incendiaires dont l'aigrette de feu rutilait bien loin, au delà de la pyramide phonolithique du *Gerbier de Jonc* (1 554 mètres) et du *Tanagre*, jusqu'à la tour de *Loubaresse*, perdue là-bas, entre l'Ardèche, la Borne et le Chassezac.

Aux flancs mêmes du Mézenc, d'autres soupiraux volcaniques se pressent à la descente, au-dessus de la fournaise assoupie, enveloppant comme d'une ronde embrasée le cours supérieur de l'Ardèche et de ses premiers affluents. De tous côtés se montrent les évents, émissaires ou adjuvants du cratère principal : le suc de *Bauzon*, auquel se heurte la Loire naissante, au-dessus de Rieutort; le cratère de la *Vestide-du-Pal*, type des volcans de l'Ardèche et de la Haute-Loire, qui renfermait un lac dans un amphithéâtre de 7 à 8 kilomètres de tour; le **Ray-Pic**, dont le torrent de lave, long de 30 kilomètres, s'écoula par la vallée du *Burzet*, jusqu'au point où les basaltes vomis à l'encontre ont dressé une admirable chaussée de géants que couronne la silhouette ruinée du château de Ventadour; la *gravenne de* **Montpezat**, cône tronqué d'où s'écoula un torrent de feu dans le vallon de la Fontaulière; le volcan du *Soulhiol*, qui élève son cône rougeâtre au-dessus du confluent du Lignon (ou Alignon) dans l'Ardèche, au pont de la Beaume. Près des sources thermales de *Neyrac* qui jaillissent à sa base, une solfatare émet, par trois orifices, un gaz asphyxiant auquel un volatile ne résiste pas deux minutes (*Nid de la Poule*). La coupe de **Jaujac**, grande taupinière affaissée, s'épanchait, elle aussi, dans la vallée de l'Alignon. Celle d'**Aizac** contenait un lac dans son cratère éteint, d'environ 20 mètres de profondeur : le lac s'est vidé, comme s'était écoulé le torrent de lave, dans la vallée de la Volane; des châtaigniers enveloppent les flancs du volcan silencieux. Un lac encore, aujourd'hui transformé en prairie, occupait le cratère du *Pic de l'Étoile* (1 063 mètres) dont les laves s'épanchèrent sur le plateau de Labastide et, en cascades presque perpendiculaires, dans le vallon de la Bezorgue.



Phot. de M. Artige.

CÉVENNES VOLCANIQUES : CASCADE DU RAY-PIC.

Le **Coiron** même, à la longue échine, tendue de Mézillac à Rochemaure sur le Rhône, dans le prolongement du Gerbier de Jonc et du Mézenc, est enveloppé de sédiments volcaniques. De granite et de gneiss, entre Mézillac et Gourdon, nœud central de son développement, il dissimule plus loin sa roche calcaire

Phot. de M. Boulanger.

COLONNADE BASALTIQUE DU LIGNON (OU ALIGNON) D'ARDÈCHE.

sous un épais revêtement basaltique ; successivement les eaux torrentielles ont fait saillir des parois de 150 mètres au moins, trouées d'une infinité de grottes, sous la corniche volcanique. Près du *Freyssenet*, déjà en vue du Rhône, sur l'ancienne route de Privas à Vallon, un volcan, à peu près comblé aujourd'hui, mais dont la coupe bordée de laves mesure 1 800 mètres de diamètre, dut être l'émissaire principal du torrent igné dissimulé sous l'armature du Coiron. Enfin, presque sur le Rhône (à 2 kilomètres de Rochemaure), le **Chenavari** s'étaye, à 508 mètres d'altitude, sur une colossale chaussée basaltique : ce fut l'avant-garde de la longue ligne de feu qui, par la traînée du Coiron et les cratères disséminés au-dessus de l'Ardèche, s'alimentait à la grande fournaise du *Mézenc*.

Partout où se rencontre un dépôt volcanique, l'érosion a fait son œuvre : de ce sol bouleversé surgissent les sites les plus étranges. Dans le grand amphithéâtre embrasé que dessinent la coupe d'Ayzac, le Pic de l'Étoile, le Ray-Pic, la Gravenne de Montpezat, Soulhiol, la coupe de Jaujac, l'**Ardèche** et ses premiers affluents, l'*Alignon*, la *Fontaulière*, le *Burzet*, la *Volane*, ont sculpté la lave, désagrégé les basaltes et, à travers cette houle volcanique à peine refroidie, se précipitent en bonds fantastiques. Ainsi, le long de l'Alignon, ces orgues basaltiques qui épaulent la coupe de *Jaujac* et s'allongent avec le torrent. Sur l'Ardèche, le *Médéric*, ruisseau de **Thueyts**, fait un bond formidable en deux tourbillons, du haut du barrage volcanique accumulé par les déjections de la Gravenne de *Montpezat*.

Au nord, sur l'autre versant du cratère, c'est la *Fontaulière* qui creuse l'armature volcanique à 80 mètres de profondeur et découpe un promontoire de basaltes croulants, sous les ruines du vieux château de Pourqueyrolles, tandis que la *Pourseille* tombe en cascade, du haut d'un rempart de lave. A la base même du *Ray-Pic*, le *Burzet* franchit d'un bond de 40 mètres une digue de basalte. Enfin la *Volane* découpe les belles colonnades du Rigaudet et du Pont de Bridou, dans l'épaisse coulée de la *Coupe d'Ayzac*. La *Volane*, grossie de la Bise, passe à Antraigues et, au-dessous de la coupe d'Ayzac, qu'elle enveloppe avec la *Bezorgue*, descend par *Vals* à l'Ardèche.

La *Mézenc* et le *Mégal*, édifices volcaniques portés sur socle archéen de 1 000 mètres, doivent à l'abondance d'une lave spéciale, le *phonolithe*, un aspect particulier. Au delà de la chaîne décharnée des *Boutières* (mont Felletin), la croupe des Cévennes se soulève avec la masse gneissique du mont **Pilat**, au-dessus du bassin houiller de Saint-Étienne et de la coupure du Gier. On dirait une borne, un pilier dressé dans l'écartement de la Loire et du Rhône, au point où ces deux fleuves sont le moins éloignés. Il paraît que « *Pilat* » vient du mot latin *pileatus*, qui veut dire *coiffé*, parce que la cime en est souvent couronnée de nuages. L'ensemble forme un vaste massif à terrasses superposées dont l'escarpement tombe au sud et à l'est sur le Rhône, mais s'abaisse au contraire en pentes douces dans la direction de l'ouest et du nord. Il culmine au *Crêt de la Perdrix* (1434 mètres), et forme une chaîne de 32 kilomètres environ. D'autres sommets : *Pic de l'Œillon* (1365 mètres), *Pic des Trois-Dents*, montent au-dessus des pâturages, où les femmes et les enfants du pays viennent butiner les fleurs écloses aux chauds rayons du soleil : la gentiane azurée, le rhododendron écarlate, la groseille des Alpes, la mélisse, etc. La flore du *Pilat* est très riche ; on y a relevé plus de cinq cents espèces. L'airelle myrtille, recueillie dans les bois, donne une boisson agréable, ou sert à la coloration des vins. Entre tous les arbres qui forment aux pâturages une mouvante ceinture, le pin atteint des proportions magnifiques. Le *Pilat* envoie ses eaux par le *Gier* et le *Furens*, au Rhône d'un côté, à la Loire de l'autre. Cette montagne est accessible de toutes parts, et le couloir de communication que forment ses deux émissaires opposés paraît être le passage le moins élevé de toutes les Cévennes. Au delà de ce point, les habitants cessent de s'appeler Cévenols ; le *Pilat* est une borne frontière.



Phot. de M. Boulanger.

L'ARDÈCHE NAISSANTE, A THUEYTS.

Déjà les montagnes, en vue de Lyon, perdent leur belle apparence : monts du *Lyonnais*, du *Beaujolais*, du *Mâconnais*, du *Charolais*, ce ne sont que des fragments juxtaposés bout à bout, entre lesquels s'insinuent les affluents de la Loire et de la Saône



HAUTE RÉGION CÉVENOLE : LE LAC FERRAND (1240 MÈTRES D'ALTITUDE).

parallèles. Rarement l'altitude du relief monte à plus de 1000 mètres. Il faut gagner le *Morvan*, bastion avancé du *Massif Central* vers le nord, pour retrouver, dans l'isolement au-dessus des terres voisines et, malgré une médiocre hauteur, l'apparence et l'impression d'une vraie montagne.

Bien avant que des accumulations superficielles n'eussent relevé l'altitude du *Massif Central*, deux longues **dépressions**, réservoir des eaux et des sédiments entraînés par l'érosion, s'ouvraient au cœur même de la *plate-forme archéenne*. La jetée du Forez les sépare. A gauche, dans la plaine où l'Allier se déploie, trois bassins se succédaient : ceux de *Limagne*, d'*Issoire*, de *Brioude*, que séparent à peine des seuils granitiques; à droite, s'ouvre la trouée de la Loire, entre le Forez et les Cévennes, avec les bassins successifs de *Montbrison* et de *Roanne*. Les dépôts sédimentaires échelonnés au-dessus de Monistrol, jusque dans le *bassin du Puy*, témoignent que les eaux des anciens lacs pénétrèrent vers les sources de la Loire, au seuil même du Midi méditerranéen.



Phot. de M. Rossier.

HAUTS PATURAGES.

Ainsi, le Massif s'ouvrait largement aux invasions du nord. La mer qui, à l'époque *oligocène*, couvrit le bassin de Paris, y pénétra librement et, à maintes reprises, transforma les lacs en lagunes; des sables, des argiles, des marnes, des calcaires se déposèrent au fond des eaux. On y retrouve aujourd'hui les dépouilles des plantes et des animaux qui animaient ces paysages lointains : des marsupiaux analogues aux marsupiaux aujourd'hui cantonnés en Australie; de grands pachydermes, ancêtres de nos rhinocéros; [illegible] des oiseaux nombreux et variés, perroquets, flamants, [illegible], dont on découvre [illegible] les squelettes, [illegible] les œufs et les plumes, dans un admirable état de conservation; des tortues, des crocodiles. Sur les bords des lacs, [illegible] rivières qui s'y déversaient, croissait une végétation composée de palmiers, de bananiers, de lauriers-roses, de mimosas, d'érables, de chênes à feuilles persistantes. » (M. Boule, *Puy-de-Dôme*.)

Quand, à l'époque suivante, dite *miocène*, les Alpes, secouées dans un effort définitif, poussèrent contre le ciel le formidable appareil de leurs cimes, tout le voisinage trembla. Du coup, la terrasse orientale du *Massif Central* se redressa et, la poussée se répercutant de proche en proche, des crêtes surgirent, des dépressions s'enfoncèrent et, là où la croûte solide présentait une moindre résistance, la surface du Massif se lézarda, livrant carrière, par les fractures, aux éléments qui grondaient sous terre. D'immenses coulées de basalte s'épandirent sur le plateau granitique qui surplombait, à l'ouest, la dépression médiane des lacs. Puis l'énergie volcanique se localisa, quelques cratères s'ouvrirent, bientôt fondus en une chaudière centrale d'explosion. Alors éclata le *volcan* du *Cantal*.

Une immense gerbe de cendres, de sable et de scories brûlantes jaillit du brasier et retomba en pluie de feu sur la végétation luxuriante qui enveloppait les pentes du volcan. Dans le célèbre gisement de plantes fossiles, appelé la *Mougudo*, voisin de Vic-sur-Cère, se retrouvent les feuilles mortes de la forêt, de belles empreintes d'érables, de hêtres, de vignes, d'aunes et de bambous, engluées dans la cinérite volcanique. Des troncs d'arbres, des palissades furent ensevelis debout. Tout ce qui était sur pied fut haché par la grêle de projectiles enflammés. Mais les plantes qui touchaient le sol furent admirablement conservées, soit par les cendres, soit par la lave fondue qui se moulaient exactement aux tissus les plus délicats. Autour du gisement, dans les bois, on recueille de magnifiques variétés de silex résinite qui ne sont que des morceaux de troncs d'arbres silicifiés. (D'après J.-B. Rames et M. Boule.)



Phot. de M. Lemuet.

PLOMB ET MASSIF DU CANTAL.



Cl. C. B.

GORGES DE LA CÈRE, COUPURE TRANSVERSALE DU CANTAL, AU DÉVALÉ DU LIORAN



Phot. de M. Parry.

PLAINE VOLCANIQUE DE MURAT.

LES VOLCANS D'AUVERGNE

Le plus ancien des volcans d'Auvergne, celui du **Cantal**, n'est plus qu'une ruine, sombre forteresse dont le donjon s'est écroulé, mais à laquelle des murailles tordues par la lave, noircies par le feu, usées par les éléments, donnent encore une belle apparence. La gueule du cratère mesure 10 kilomètres de diamètre. Autour du *puy de* **Griou** (1694 mètres), qui en occupe le centre, les autres sommets forment cercle, comme une assemblée de géants. Ce ne sont point d'anciens cratères poussés en l'air par la force éruptive, mais les débris résistants des coulées et des brèches vomies par la chaudière centrale. Si l'on excepte le **Plomb du Cantal**, au sommet basaltique, les autres doivent leur formation à des projections d'andésite. Voici les principaux : *puy Mary* (1787 mètres), *puy de Peyre-Arse* (1767 mètres), *puy de Bataillouze* (1686 mètres), *puy du Peyroux* (1716 mètres), *puy du Rocher* (1800 mètres), *Plomb du Cantal* (1858 mètres), *puy Brunet* (1806 mètres), *puy Gros* (1599 mètres), *puy Chararoche* ou *Homme de Pierre* (1744 mètres), *puy Violent* (1594 mètres).

Partout une herbe drue revêt les contreforts disloqués de l'ancien volcan du *Cantal*. Dans le cratère même, le printemps venu, les troupeaux s'éparpillent en de tranquilles pâturages. Depuis que les clameurs du volcan ont cessé, la vie reprend ses droits, et l'on n'entend plus, dans le calme du soir, que les sonnailles cristallines des bêtes qui regagnent leur gîte.

Grâce à son altitude, le *Cantal* est par excellence le pays des *pâturages*. L'épaisse couche de neige qui les recouvre pendant six mois de l'année n'en permet l'accès qu'au printemps. Alors tout verdit sur les sommets profondément trempés, tout s'anime; les troupeaux montent. Dans cette zone, « tout grand domaine est divisé en deux parties. La ferme, située dans la vallée, comprend une grande étendue de prairies fauchées, dont le foin est entassé dans les granges, toujours établies au-dessus des étables. Dans celles-ci, le troupeau passe quatre à cinq mois d'hiver, au régime exclusif — et souvent un peu maigre — du fourrage sec (foin et paille). Lorsque revient la belle saison, il part vers la *montagne*, c'est-à-dire vers les pâturages des plateaux, seconde partie du domaine, qui est souvent distante de la première de 50 et même 80 kilomètres : il y vit cinq mois en plein air, du 20 mai au 15 octobre, sans cesse dehors, quelque temps qu'il fasse. Il paît tout le jour librement sur les *aygades* et revient coucher à la *fumade*, dans un parc fermé de claies de bois où on le ramène également deux fois par jour pour la traite. C'est là aussi qu'est le *buron*. Vers le 15 octobre, le troupeau redescend à la ferme, consomme jusqu'à l'apparition des neiges les dernières herbes des prairies qui, pendant l'estivage, ont été fauchées une, deux et même trois fois, et rentre alors à l'étable ». (J. Duclaux : *le Cantal, par M. Boule et H. Farges.*)



BURONS DU SANCY.

Le revenu des troupeaux provient des jeunes animaux élevés pour la boucherie ou le travail, mais surtout du fromage. Toutes les races ne sont pas aussi productives. Celle de *Salers*, grande, forte et d'un rouge brun caractéristique, est la plus appréciée. Celle d'*Aubrac*, moins robuste mais plus fine, donne le fromage de *Laguiole*. La *fourme* cantalienne proprement dite, gâteau de 25 à 50 kilos, provient des montagnes du Centre. « Le fromage doit payer le fermage » : c'est le principal revenu du pays. Exportation annuelle : 3 500 000 kilogrammes.

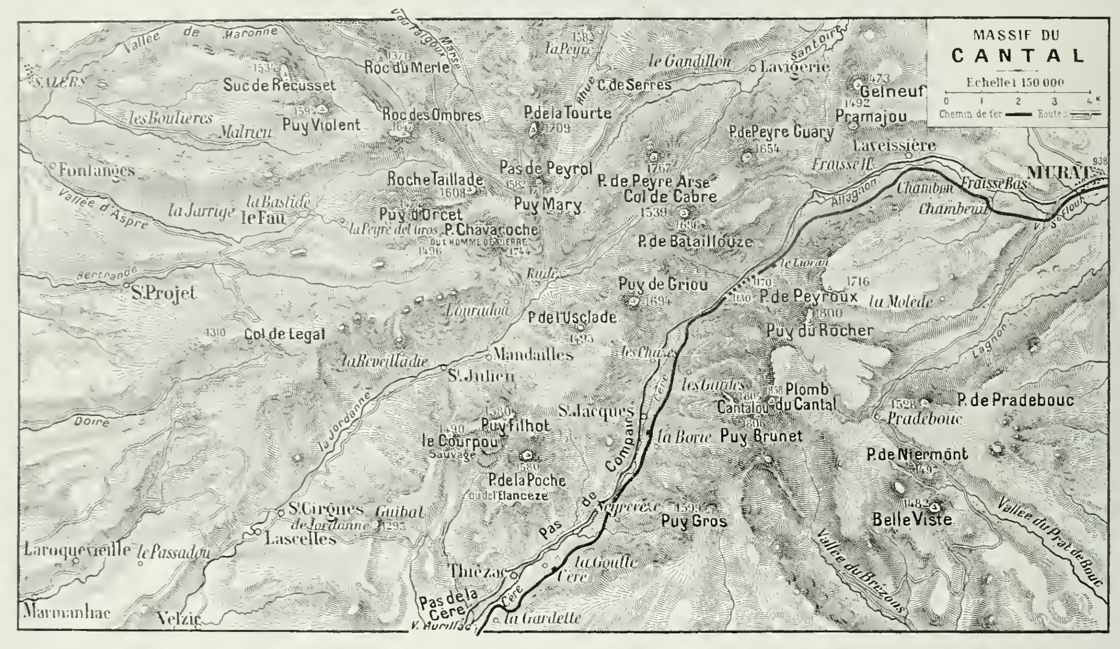
Il y a plus de 240 000 bêtes à cornes dans le Cantal et près de 370 000 moutons. Ceux-ci paissent l'herbe maigre et aromatique des terrains primitifs. Ceux de Chaudesaigues sont estimés : on en vend beaucoup à la foire de Maurs (27 août). Les *porcs* ont leur foire spéciale à Aurillac (foire grasse du lundi de la Septuagésime) : ils ne sont pas loin de 50 000. La *chèvre* (Murat, Saint-Flour) est la ressource des pauvres gens : on fait de son lait un fromage : le *cabecou*.

De profondes découpures étoilent le pourtour du volcan du *Cantal* : par là dévalent les torrents, héritiers des courants glaciaires. Car la tête de cet étonnant édifice s'élevait jadis dans la région où les neiges ne fondent plus. Sous l'épaisseur glacée, le sommet appesanti fléchit, se disloqua, disparut.

L'ancien talus est veiné de cols : la *Brèche de Roland*, le col du *Lioran*, double sillon de la Cère et de l'Alagnon ajustés bout à bout. Entre les coulées liquides ou verdoyantes, des crêtes s'allongent sous un épais revêtement de basalte; de larges plateaux s'abritent sous la carapace volcanique.

Celui de la **Planèze** est le plus caractéristique. Soudé au *Plomb du Cantal*, il descend jusqu'à la rencontre des pentes de l'Aubrac et de la Margeride : son revêtement, tout basaltique, provient, moins de l'épanchement du volcan central que de laves projetées par d'anciennes bouches d'éruption localisées à cet endroit et dont les cônes de projection, peu à peu déchiquetés, se sont enlisés dans

où dominent le puy de *Cacadogne* et le roc de *Cuzeau*, comprend : les puys de l'*Angle* (1728 mètres), du *Barbier* (1729 mètres), de *Mone* (1744 mètres), de la *Tache* (1636 mètres), de la *Croix-Morand* (1513 mètres). Au nord, un troisième groupe est formé du *puy Corde*, du *puy Loup* (1479 mètres), de la *Banne d'Ordanche* (1515 mètres) et du *puy Gros* (1482 mètres). Enfin, tout à fait au sud, se rattachent aux



MASSIF DU CANTAL.

les grands courants quaternaires et ont finalement disparu. Quelques boursouflures disséminées sur la terrasse de la *Planèze* lui tiennent lieu de montagnes.

Cette vaste étendue fut jadis le grenier de l'Auvergne. A pareille hauteur, le vent se déchaîne sans contrainte, et l'hiver sévit plusieurs mois; mais le sol riche, bien que peu arrosé, peut produire en abondance le seigle et l'orge de brasserie. Aujourd'hui, les céréales reculent devant la prairie naturelle ou artificielle qui enveloppe les montagnes.

Mieux partagé que le *Cantal*, le **Mont-Dore** paraît moins décrépit. C'est, comme lui, un vétéran parmi les volcans du Massif; mais la solidité du noyau trachytique qui a conservé le puy de Sancy lui donne, mieux qu'à son voisin, l'apparence d'une cime. Le *Mont-Dore* n'est qu'une ruine, le reste d'un ancien volcan dont la voûte s'est effondrée entre les piliers massifs qui le soulevaient dans les airs. De composition plus dure que le reste de l'édifice, les môles résistants, mis en saillie par l'érosion qui a balayé les intervalles, bravent les éléments, comme ces lambeaux de murs, ces amorces de tours, ces fusées d'ogives soudés aux contreforts ou aux colonnes de nos basiliques et de nos châteaux forts démantelés. Le diamètre de l'ancien volcan du *Mont-Dore* pouvait mesurer de 30 à 40 kilomètres, entre la chaîne des Monts Dome qui en borne le développement au nord, à l'est la vallée de l'Allier, au sud les pentes opposées du Cézallier et du Cantal. Un affaissement graduel conduit ses talus vers l'ouest, jusqu'à l'épaisseur des plateaux granitiques du Limousin, dans lesquels ils se fondent.

Par la hauteur des piliers résistants, bien que découronnés par une longue suite de siècles, on juge ce que dut être le volcan. C'est d'abord le groupe du **Sancy** (1886 mètres) et de ses puissants satellites : le *puy Ferrand* (1846 mètres), de nature trachytique, juché au-dessus de la vallée de Chaudefour; le *puy de Pailleret* (1734 mètres); le *puy de Chergue* (1667 mètres). Sur la base du triangle dont le *Sancy* marque le sommet, avec la Dordogne et la Couze divergentes, pour côtés, un second groupe, relié au premier par les crêtes

contreforts du puy Ferrand, les plateaux basaltiques qui servent de piédestal au puy de *Chambourguet* (1519 mètres), dont les pentes prolongent le relief du Mont-Dore, par des clairières de pâturages ou des pentes boisées, jusqu'aux talus opposés du Cézallier et du Cantal.

Sous l'amas des décombres et par les déchirures ouvertes dans les remparts de l'ancien volcan, se révèlent les matériaux de construction du colossal édifice : une sorte de tuf composé de scories de roches, de débris cimentés au feu des coulées de lave, alterne avec des assises compactes de trachytes, d'andésites, de labradorites, enfin de phonolithes et, pour cuirasse, une immense effusion de basalte. Cet entassement ne fut pas l'œuvre d'un jour. Comme l'Etna et le Vésuve, ses émules, le *Mont-Dore* eut de longues accalmies. Ce qui se passe au Vésuve en donne l'idée.

La catastrophe qui ensevelit Pompéi et coûta la vie à Pline l'Ancien éclatait après une longue période de repos; à peine conservait-on le souvenir effacé de lointaines éruptions. Le Vésuve se réveilla tout à coup et ce réveil fut terrible. Plus près de nous, en 1631, le volcan dormait. « Des jardins avaient envahi ses pentes; on voyait, suspendues aux parois abruptes de l'*atrio del Cavallo*, des grappes de genêts fleuris. Dans le fond, l'ancien cratère était revêtu d'un épais manteau de bruyères et d'arbustes. Des clairières de gazon et de fraisiers sauvages, des massifs de frênes et de tilleuls, des lianes odorantes, de beaux taillis d'ormes et de chênes y formaient une délicieuse retraite. Le pâtre y venait conduire son troupeau par des sentiers couverts. A peine un petit coin pierreux et quelques laquets d'eau tiède rappelaient-ils que ce beau parc fut, il y avait longtemps déjà, un désert calciné. » Vers la fin de 1631, quelques secousses agitèrent la montagne; nul n'y prit garde : le Vésuve paraissait bien mort. Peu après, le fond du cratère se soulevait, le couvercle de la marmite sautait : sous une boue brûlante, le parc entier disparut.

Pourvu que le Mont-Dore ne se réveille pas un jour! Mais il est si décrépit! Pourtant l'activité volcanique n'a pas cessé de s'y manifester par l'émission constante de sources chaudes jaillies de ses flancs.

Phot. de M. Boulanger

MONT-DORE-LES-BAINS, VU DE LA ROUTE DU SANCY.

LE MONT-DORE

Dans une coupe de l'ancien volcan que couronnent les cimes disjointes de son enceinte éruptive, l'établissement du *Mont-Dore* s'élève à 1050 mètres d'altitude, près de la *Dordogne* naissante : des bois de hêtres et de sapins, échelonnés aux flancs des monts, lui font un admirable cadre de verdure.

Les Gaulois connaissaient les propriétés curatives de ses eaux. A la place des installations rudimentaires dont ils se servaient, les Romains édifièrent des *Thermes* somptueux où les eaux, captées par des conduits multipliés, se répandaient dans les bassins de marbre, emplissaient les piscines, chauffaient les étuves : partout le stuc, les bronzes, les colonnes, les parements de porphyre, la mosaïque. Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont et parent de l'empereur Avitus, vantait, au ve siècle, les eaux du *Mont Dore*. Survinrent les Goths : les revêtements précieux, les mosaïques volèrent en éclats sous la hache des Barbares, et les blocs, disloqués par l'arrachement des crampons de fer dont ces sauvages étaient avides pour en forger des armes, tombèrent et se confondirent en une ruine pitoyable.

Le *Mont-Dore* entra, pour des siècles, dans un profond oubli. Ce que les Barbares n'avaient pas eu le temps de détruire fut achevé par l'ignorance des uns et l'avidité des autres : médailles et statues, bronzes et fragments d'architecture furent dispersés au hasard, le passé réduit presque à néant. Personne en France, hormis les gens du pays, ne songeait plus au *Mont-Dore*, quand les médecins du XVIIe et du XVIIIe siècle s'avisèrent de le remettre en honneur. Mais nul ne contribua plus que l'inspecteur Bertrand à ce retour de faveur, par l'étude approfondie et l'usage rationnel qu'il fit des sources. Déjà l'intendant de la province, M. de Chazerat, ouvrait une route et jetait les fondements d'un nouvel établissement thermal : la Révolution arrêta ces travaux. Ils ne furent achevés que plus tard : le chaos des vieilles auberges fit place à des hôtels plus sortables. Mais en 1810, lorsque Michel Bertrand publiait les résultats de ses travaux, on ne pouvait encore arriver au Mont-Dore qu'en litière ou à cheval et l'hospitalité y était fort rudimentaire. Les fouilles exécutées à l'occasion des nouvelles constructions amenèrent au jour de nombreux débris que l'on croyait à jamais perdus : des colonnes brisées, des fragments de frises, d'anciennes canalisations pour le captage des sources, oubliées depuis plus de treize siècles.



COLONNE ROMAINE.
(Établ^t Thermal.)

Enfin, le succès grandissant toujours, le *Mont-Dore* dut se pourvoir tout récemment d'un établissement thermal tout neuf, conforme aux règles les plus minutieuses de la thérapeutique et de l'hygiène. Des restes antiques ont été encore mis à jour : médailles impériales à l'effigie de Marc-Aurèle, Hadrien, Trajan, Domitien, Vespasien, etc., et jusqu'aux conduites en sapin évidé qui servaient aux Gaulois pour le captage des eaux. Il est désormais assez facile de reconstituer par la pensée les Thermes antiques. La source de César nous est parvenue intacte, avec sa vasque circulaire. Il est probable qu'une cour entourée de portiques reliait, au sud, l'établissement avec le temple consacré au dieu Pan, peut-être un Panthéon en l'honneur de tous les dieux. Car les Anciens jugeaient que les sources minérales, comme les fontaines, par leurs qualités bienfaisantes, étaient un présent des dieux et comme une émanation de leur puissance. Les malades, conduits par l'espoir de la guérison, furent les premiers colons des villes qui se sont depuis groupées autour des sources : Néris, Vichy, Bourbon-l'Archambault, le Mont-Dore n'ont pas d'autre origine.

L'établissement actuel du Mont-Dore laisse loin derrière lui, pour l'utilisation pratique de ses eaux thermo-minérales, ce que les Anciens avaient accompli. Douze sources bicarbonatées, ferrugineuses, arsenicales et fortement siliceuses, jaillissent de la roche, avec le bouillonnement caractéristique de l'acide carbonique en suspension, car leur température n'atteint guère que 47°. Elles fournissent, par jour, environ 900 000 litres (presque 1 million) d'eau minérale : on les emploie en bains, en vapeurs et en boisson.

La source *Sainte-Marguerite*, seule froide, fait une eau de table antiarthritique, sédative et reconstituante. Les buvettes établies sur les griffons, au point d'émergence des eaux, sont protégées par de larges vitrines contre toute influence atmosphérique. Partout règne d'ailleurs la plus rigoureuse asepsie : des pavages en mosaïque, des dalles, des faïences émaillées le long des parois, permettent de laver à fond l'établissement. Salles de bains, d'inhalation et de pulvérisation, cabines de douches, de vapeur, de demi-bains hyperthermaux à eau courante, stalles de bains de pieds, salles d'hydrothérapie, un grand hall ou salle des pas perdus, orné de peintures à fresque et de belles

colonnes de granite portant la voûte à 12 mètres de hauteur, véritable réminiscence des vastes espaces que renfermaient les Thermes antiques : le *Mont-Dore* a de quoi satisfaire les plus difficiles. On doit citer à part la source thermale *Felix-Gabriel*, riche en chlorure de sodium et en lithine, qui jaillit au Genestoux, assez loin de l'établissement principal.



GRAND ÉTABLISSEMENT THERMAL DU MONT-DORE.

L'action générale des eaux du *Mont-Dore* est nettement *antiarthritique respiratoire;* les affections des bronches et des organes de la voix en sont tributaires. C'est au *Mont-Dore* que les acteurs, les avocats, les professeurs, les orateurs vont se refaire la voix. Mais le Mont-Dore doit surtout sa réputation (mis à part le luxe décoratif et le confort) à la puissance révulsive des demi-bains hyperthermaux de la source du *Pavillon*. Des salles d'inhalation complètent l'action des bains; car les vapeurs exhalées par les sources forment un brouillard médicamenteux, riche en particules minérales, dont l'absorption affecte jusqu'aux moindres replis de l'appareil respiratoire.

Bien que le Mont-Dore et la **Bourboule** soient proches l'un de l'autre, les propriétés thérapeutiques de leurs eaux sont très différentes. De la *Bourboule* relèvent les affections scrofuleuses ou lymphatiques, les fièvres paludéennes, les dermatoses invétérées.

La *Bourboule* est toute jeune encore, presque d'hier. Elle n'a pris son essor que du jour où le Dr Thénard (1853) découvrit de l'*arsenic* à haute dose dans ses eaux. Vous n'y auriez pas trouvé vingt maisons, il y a trente ans. Aujourd'hui, la *Bourboule* possède 1780 habitants, 3 établissements de bains, 2 parcs, 2 casinos, plus de 50 hôtels. Un lac formé par le barrage de la Dordogne (2 kilomètres en aval de la ville), au moyen d'une digue, donne la force nécessaire à la production de l'énergie électrique et offre une belle nappe de 1200 mètres de long qui permet de goûter les plaisirs du canotage, à 850 mètres au-dessus des mers. Les sources *Choussy*, *Perrière*, ont une température de 53° à 60°, et débitent 400 litres à la minute. Contrairement à celles du Mont-Dore, elles sont pauvres en acide carbonique. De nouvelles sources ont été captées; elles sont froides, très gazeuses et bien minéralisées. Enfin, une canalisation de 4 kilomètres amène à la *Bourboule* les eaux de la source *Croizat*, riche en chlorure de sodium et en arsenic.



LA GRANDE CASCADE DU MONT-DORE.

Les environs. — Le *Mont-Dore* est un délicieux séjour d'été. Sept mois durant, le froid y sévit; mais au soleil de mai, c'est un brusque éveil de toute la nature. Pressées de vivre, les plantes croissent plus vite et se font plus belles; nulle fleur de la plaine n'égale l'azur profond de la petite gentiane ni le rubis de l'œillet rouge des sommets. Botanistes et géologues trouvent à plaisir de quoi satisfaire leurs goûts. Aussi, l'été venu, avec les malades et les touristes, les hôtels regorgent-ils de monde, les promenades s'animent, des caravanes joyeuses s'éparpillent vers tous les points de l'horizon; la cure de grand air s'associe à la cure thermale, au grand profit de l'une et de l'autre.

Les buts d'excursion abondent aux environs : clairière gazonnée du *Salon du Capucin*, que l'on atteint sans peine au moyen d'un funiculaire; grands bois de hêtres et de sapins à l'atmosphère balsamique, ceux-ci très beaux, avec leurs « barbes » de lichens; promenade des *Médecins*, celle des *Artistes*, etc.

Vers le sud, dans la direction du *Sancy :* le puy de *Cliergue*, le *Ravin de la Cour*, dont les rochers, rangés en cercle, semblent des magistrats formant une cour de justice, dans un cirque au fond gazonné et fleuri; la *Gorge d'Enfer*, creusée dans des brèches volcaniques, hérissée de dykes et d'aiguilles, sous des parois arides et comme brûlées d'hier par la flamme de l'ancien cratère; la *Cascade du Serpent*, formée par la *Dogne* qui glisse sous le couvert de sapins séculaires, dans un fourré de plantes alpines; la *Grande Cascade*, dont le ruisseau, né au dévalé du roc de Cuzeau, plonge au bord du plateau en surplomb, d'une hauteur de 30 mètres, en formant une belle nappe sur un chaos de rochers; le *Sancy* (1886 mètres), qui étend la vue, de la ligne des monts Dôme au volcan du Cantal, sur la Limagne, le Forez, jusqu'aux Orgues de Bort : à ses pieds, entre le puy Ferrand et le Cacadogne, l'étrange vallée de *Chaudefour;* au sud-est, le lac *Pavin*, *Besse-en-Chandesse*, avec ses maisons anciennes, sa vieille porte et un beffroi du XVIe siècle.

Vers l'est : la promenade des *Cascades*, celles du *Saut-du-Loup*, du *Barbier*, du *Rossignolet;* celle du *Queureilh*, qui saute de 30 mètres dans un filon de basalte, en formant des faisceaux de prismes où se joue la lumière ; la belle vallée du *Chambon*, que domine la silhouette ébréchée du vieux château de *Murols; Saint-Nectaire-le-Haut* (église monumentale, rivale de Notre-Dame-du-Port), avec les sources du mont Cornadore et du Rocher, incrustantes comme celles de Saint-Alyre, à Clermont; *Saint-Nectaire-le-Bas*, à 1 kilomètre au sud, dans la vallée



LES ROCHES TUILIÈRE ET SANADOIRE.

du Couranҫon (sources du Gros Bouillon et de la Coquille, aux Bains romains — sources Boette, Saint-Césaire et Gubler, au nouvel Établissement); les grottes *préhistoriques de Jonas*, plus de soixante, creusées de main d'homme, les unes au-dessus des autres (restes d'escaliers, vestiges d'une chapelle creusée dans le roc vif).

Vers le nord : ascension du puy *Gros* (1 482 mètres) et de la *Banne d'Ordanche* (1 515 mètres); visite au *lac de Guéry* (20 hectares de superficie, 7m,80 de profondeur, altitude : 1 260 mètres) — réservoir très poissonneux qu'alimentent les ruissellements du puy Gros et du puy Loup, parmi les pâturages; aux *Roches Tuilière* et *Sanadoire* (celle-ci : 1 288 mètres), masses prismatiques qui surgissent en gerbes rayonnantes du fond d'un ravin ; aux bois du *lac de Servière* et au sanctuaire de *Notre-Dame-d'Orcival*, dans un vallon de granite arrosé par le *Sioulet*, que dominent des entablements de basaltes et d'andésites (église romane admirable, la plus remarquable d'Auvergne par la belle ordonnance du chœur, sa crypte à déambulatoire, ses chapiteaux délicatement ouvrés — portes à vantaux revêtus de cuir, horloge du XVIe siècle).

Vers l'ouest : la cascade du *Plat-à-Barbe*, au fond d'un ravin de cinérites; celle de la *Vernière*, dans un admirable cadre de verdure ; la *Bourboule*, la roche *Vendeix*, masse de basaltes prismatiques où s'enracinait autrefois le repaire fortifié d'Aymerigot Marchez, ce fameux *roi des Pillards* (XIVe siècle) qui parvint à saisir Robert de Béthune, envoyé par le roi pour réprimer ses brigandages; le *Salon de Mirabeau*, jolie clairière au pied des escarpements trachytiques du roc de Mercier. Le marquis de Mirabeau, père du grand orateur, avait une prédilection marquée pour cette agréable retraite.

CHAINE DES PUYS (1)

Le Mont-Dore assoupi et déjà en partie démantelé, cent foyers émergés flambèrent du sud au nord, sur une ligne de 30 kilomètres : puy de *Baladou* (1 494 mètres), *Roche Sanadoire*, puys de la *Vache* et de *Lassolas*, puys de *Dôme*, de *Côme*, de *Pariou*, puy *Chopine*, puy de la *Nugère*. Ils sont une soixantaine environ : les uns juchés sur un piédestal granitique de 1000 mètres d'élévation, arrondis en *dôme* par l'intumescence de la matière visqueuse,

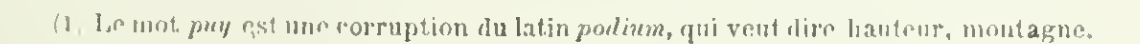


Phot. de M. Gendraud.

SUR LA ROUTE DU PUY DE DÔME.

de nature trachytique, qui s'est gonflée, ne pouvant s'étendre (ainsi le puy de Dôme); d'autres, et c'est le plus grand nombre, érigés en pentes régulières, souvent très rapides, autour d'une cavité centrale d'où les torrents de lave, basaltes, andésites, labradorites, s'épandirent sur les plateaux, dans le creux des vallées, nappes enflammées, encore tordues et hérissées comme si elles venaient de se figer. La *cheire d'Aydat* en offre un exemple saisissant. Tout cela semble d'hier. Vus du puy de Dôme, belvédère de la région, ces cônes de débris, aux bouches béantes, ces dômes, ces plates-formes de lave (plateau de *Gergovie*), ces coulées profondes, ces roches déchiquetées et noircies par le feu ou découpées par l'érosion, tout cela fait un étrange paysage.

Le **Puy de Dôme** (1 465 mètres), dominateur des autres sommets, profile sur l'horizon son impressionnante silhouette. Érigé presque au bord de la plate-forme archéenne qui surplombe la Limagne, à un millier de mètres environ au-dessus de Clermont (407 mètres), il paraît plus grand encore par le subit affaissement du niveau environnant et l'ampleur de ses contours. Ce sommet portait un temple, consacré sans doute au dieu gaulois que la con-



(1) Le mot *puy* est une corruption du latin *podium*, qui veut dire hauteur, montagne.

quête assimila au Mercure romain. Grégoire de Tours nous le décrit : des murs de 30 pieds d'épaisseur ne purent le sauver des barbares Alamans. On a retrouvé dans les ruines plusieurs sortes de marbre, des objets de bronze, des chapiteaux de grand style qui disent son ancienne splendeur. Après les Alamans, les Bagaudes ne laissèrent rien subsister. L'ensemble du monument et de ses dépendances s'étendait au nord et au sud du sommet de la montagne : des plates-formes se reliaient entre elles par de grands escaliers. La construction est très soignée : des crampons de fer, scellés au plomb, reliaient de gros blocs posés à sec, sans ciment ni mortier, comme cela se voit aux grands monuments de Rome ; mais les Barbares ayant arraché les crochets métalliques pour se forger des épées, la ruine de tout l'édifice devenait inévitable. L'Observatoire bâti sur la cime de la montagne a été inauguré en 1874.



Phot. de M. Tillion.

AUTOUR DU PUY DE DÔME.

Si le puy de Dôme est le parfait modèle des montagnes arrondies, le **Puy de Pariou** a, mieux que tous les autres, gardé sa forme primitive. On y accède par un chemin de ronde entre l'enceinte extérieure, sorte de rempart cratériforme, et l'entonnoir central d'éruption. La régularité de la coupe est admirable; on descend, sur un tapis de gazon taché de quelques plaques volcaniques, arides et comme à peine refroidies, jusqu'à une profondeur de 95 mètres. Le rebord extrême du cratère se développe à 1 215 mètres d'altitude : son diamètre serait de 310 mètres environ. D'en haut, il est facile de suivre, jusqu'à la Baraque, l'ancienne coulée qui s'épancha des flancs entr'ouverts du volcan.

Le *puy de Pariou* est le produit de l'une des dernières éruptions volcaniques d'Auvergne. Il est facile de se rendre compte de ce qui se passa, lors de cette éruption, du moins dans son ensemble, tant sont nettes et bien conservées les traces qui subsistent et sur lesquelles on peut lire comme en un livre ouvert.

Le second cratère soulevé sur les ruines de l'ancien laisse voir encore, de celui-ci, un segment en forme de croissant, où paraît la brèche de sortie de la lave. On ne se lasse pas d'admirer la parfaite ordonnance de ce magnifique et vaste cirque.

LACS VOLCANIQUES ET GLACIAIRES D'AUVERGNE

Les lacs et la variété des formes engendrées par la diversité des roches et des terrains qui les enclosent donnent un grand charme aux parages du *Mont-Dore* et de la chaîne des *Puys* qui en sont le naturel prolongement. Tout à fait au nord, s'ouvre le lac ou gour de *Tazenat;* au centre, dans l'affaissement séparatif des monts Dôme et du Mont-Dore, les lacs d'*Aydat*, de *Servière*, de *Guéry*. — Les autres s'échelonnent sur le versant oriental et méridional du massif, tels : le *Chambon* et le *Pavin*, sous le haut relief du Sancy ; mais surtout, dans la région affaissée entre les soulèvements des monts Dore et du Cantal, les lacs *Bourdouze*, *Montcineyre*, *Chauvet*, la *Godivelle*, les *Esclauzes*, la *Landie*.

Les uns sont les restes attardés de l'ancienne occupation glaciaire; d'autres se rattachent directement à quelque phénomène volcanique, soit qu'ils aient été retenus par une digue de lave, comme les lacs de la *Landie* (17 mètres de fond), de *Guéry* (7m,80), d'*Aydat* (14m,50), ou bien qu'ils se soient heurtés à un cône d'éruption : ainsi le lac *Chambon* (5m,80) contre le Tartaret, qui l'a fait prisonnier dans la vallée de la Couze. Pour d'autres, lac *Bourdouze* (4m,50), lac des *Esclauzes* (4 mètres), le barrage de retenue s'est formé de la juxtaposition ou de la fusion de cônes et de coulées volcaniques. Ceux qui remplissent un ancien cratère éteint, comme le lac de *Servières* (26m,50), celui de la *Godivelle d'en Haut* (43 mètres), affectent la forme arrondie d'une coupe. Enfin, les plus caractéristiques et les plus profonds de tous, le lac *Chauvet* (63 mètres), le lac *Pavin* (92 mètres), le *gour de Tazanat* ou *Tazenat* (66m,50), se sont logés dans des cratères d'explosion, plutôt *cratères d'effondrement*, causés par l'éclat subit d'une éruption ou par l'appel du vide, à la suite de quelque éroulement dans les profondeurs du sol.

Chaque lac a son caractère, chacun aussi sa légende. Le *Chambon*, dans la vallée supérieure de la Couze, dite de *Chaudefour*, s'enfonce par un cirque admirable dans l'ancienne fournaise du Mont-Dore. Là-haut, plantée sur un dyke volcanique, se dresse la ruine magnifique du vieux château féodal de *Murols*. Sa masse prismatique se soude au roc par une série de gros blocs que des géants semblent avoir entassés; le reste est bâti de lave taillée. Ces vieilles ruines d'Auvergne, sombres et rougeâtres comme la roche volcanique d'où elles sont sorties, n'en paraissent que plus redoutables. L'intérieur du château de *Murols* est un labyrinthe disloqué, luxuriant de plantes sauvages, à l'arome pénétrant.

Le lac *Chambon* n'a que 5m,80 de profondeur : son voisin peu éloigné, le lac d'**Aydat**, aussi grand que lui (60 hectares), a mieux le caractère d'un lac. C'est le plus gracieux de tous; son charme lui vient des bosquets de pins et de la riante nature épanouie au sortir d'une coulée basaltique, la *cheire*, dont le flot visqueux, à peine refroidi, semble darder encore ses langues enflammées. La *cheire*, par contraste, fait aimer le lac.

Le lac d'Aydat est le premier que l'on rencontre en sortant de Clermont. Le **Pavin** se creuse au sud, dans le flanc du *Montchalm*,



AU MONT-DORE : CASCADE DU PLAT-A-BARBE.

P. de Côme. Grand-Suchet. P. de Louchadière. P. Chopine. P. de Clierzou. P. de Fraisse. P. de la Coquille. P. de Chaumont. P. de la Nugère. P. de Pariou. P. des Goules.

Phot. de M. Gendraud.

Sommet du Puy de Dôme (1465 m.). Nid de la Poule.

LA CHAINE DES PUYS VUE DU PUY DE DOME, COTÉ NORD



Phot. de M. Gendraud.

LA CHAINE DES PUYS VUE DU PUY DE DOME, COTÉ SUD. A L'HORIZON, SILHOUETTE DES MONTS DORE

l'un des écueils volcaniques qui rattachent le Mont-Dore et le groupe du Sancy à la vaste enceinte cratériforme du Cantal. Aucun lac d'Auvergne n'est d'aspect plus farouche : ce fut longtemps le lac de la peur (*pavens :* qui a peur), un soupirail de l'enfer, un trou béant sur le vide. Il paraît qu'une ville se serait abîmée sous ses eaux sombres : nul poisson n'y pouvait vivre, nulle barque ne s'y aventurait, sans risquer d'être engloutie ; une pierre jetée par quelque imprudent soulevait un tourbillon chargé de grêle et de tempête. Encore qu'affaiblies, ces croyances ne sont pas complètement éteintes, bien que des embarcations sillonnent journellement la nappe liquide, que des truites succulentes y prospèrent et que la sonde ait révélé le fond de la cuvette, à 92 mètres de profondeur.



RUINES DU TEMPLE ET OBSERVATOIRE DU PUY DE DÔME.

On ne fait pas le tour du lac ; à droite de la déchirure d'accès, le sentier cesse au bout de peu de temps, le long des parois de lave. Du haut de la crête qui encercle l'escarpement, l'aspect est saisissant, on a la sensation de l'abîme, le vertige de l'insaisissable. Le *Pavin* s'épanche par un ruisselet qui court dans une ravine étroite où il fait une petite chute de 4 mètres, avant de rejoindre, tout près, la rivière de la Couze. A l'opposé de l'émissaire, des sources jaillissent d'un banc de basalte, à 28 mètres au-dessus de la nappe liquide.

On atteindrait, en gravissant l'escarpement oriental du lac, le cratère du *Montchalm*, hissé à 1 411 mètres, sur un piédestal de laves anciennes, vomies par le Mont-Dore. Plusieurs coulées de basalte en descendent, l'une par la vallée de la Couze de Besse, jusqu'à 15 kilomètres plus loin. A la base méridionale du Montchalm, et opposé au lac Pavin, un abîme naturel, le *Creux de Soucy*, bâille à 21ᵐ,50 de profondeur, au travers d'une coulée de basalte, sur une nappe liquide que recouvre parfois une couche d'acide carbonique. Un frère du Pavin, le lac *Chauvet*, de forme circulaire, étend, non loin de là, sa nappe de 53 hectares; dans l'eau profonde, s'ébattent, grâce aux travaux de pisciculture de M. Berthoule, des escadrilles de truites savoureuses.

A l'extrémité de la traînée volcanique des monts Dore et Dôme, le *gour* ou lac de *Tazenat* (nord-ouest de Riom), formé par le dernier cratère de la chaîne d'Auvergne, occupe un entonnoir profond de 50 mètres. Il faut l'aller voir, quand le soleil d'équinoxe chauffe comme les dalles d'un four les granites de la montagne. Une entaille ouvre le rempart du cratère. Les pentes rapides du mont, boisées à droite et nues à gauche, tombent dans l'eau, qu'elles entourent d'une haute enceinte régulière. Et cette eau calme, plate et luisante comme un métal, reflète les arbres d'un côté, et de l'autre, la côte aride, avec une netteté si parfaite, qu'on ne distingue point les bords et qu'on voit seulement dans cet immense entonnoir où se mire, au centre, le ciel bleu, un trou clair et sans fond qui semble traverser la terre, percée de part en part, jusqu'à l'autre firmament.



LAC DE GUÉRY.



Phot. de M. Tilhon.

LE LAC CHAMBON.

Lorsque, dit Guy de Maupassant, « le soleil fut près de disparaître, le ciel se mit à flamboyer, le lac tout à coup eut l'air d'une cuve de feu. Après le soleil couché, l'horizon étant devenu rouge comme un brasier qui va s'éteindre, le lac eut l'air d'une cuve de sang. Soudain, sur la crête de la colline, la lune presque pleine se leva, toute pâle dans le firmament encore clair. Puis, à mesure que les ténèbres se répandaient sur la terre, elle monta, luisante et ronde, au-dessus du cratère tout rond comme elle. Et, lorsqu'elle fut haut dans le ciel, le lac eut l'air d'une cuve d'argent. Alors sur sa surface, tout le jour immobile, on vit courir des frissons, tantôt lents et tantôt rapides. On eût dit que des esprits, volti-

geant au ras de l'eau, laissaient traîner dessus d'invisibles voiles ».

Le versant du Mont-Dore descend à l'ouest, jusqu'à la Dordogne, par un décroissement continu. Cette région, autrefois labourée par les glaciers, porte la trace manifeste de leur passage : des blocs arrondis et striés, des roches polies semées de débris erratiques. Les eaux, retenues dans les fonds par des barrages morainiques ou entraînées dans les excavations glaciaires, ont formé des nappes dont beaucoup, desséchées peu à peu, se sont déjà transformées en tourbières.



Phot. de M. Gendraud.

LE CHATEAU DE MUROLS ET LES MONTS DORE.

LES EAUX SOUTERRAINES

Sous le relief des volcans, il y a une circulation profonde, aussi active que celle des eaux superficielles. Celles-ci, en effet, s'infiltrant à travers les pores et les cassures des déjections volcaniques, s'échauffent, à mesure qu'elles plongent et s'incorporent l'acide carbonique dont ce sol est imprégné, sous une pression plus ou moins forte ; elles se vaporisent, et, se frayant une issue par les failles naturelles de la croûte terrestre, reparaissent au jour, plus ou moins thermales et pénétrées des substances minérales qu'elles ont rencontrées sur leur route.

Aucune région française n'est plus favorable que le Massif Central, et spécialement la région du Mont-Dore et des monts Dôme, à la formation et au développement de ces courants souterrains. Aussi, nulle part ailleurs, chez nous, les sources thermales minérales ne sont-elles plus nombreuses et plus abondantes. Le *Puy-de-Dôme*, où l'on en compte plus de trois cents en exploitation, est, à cet égard, au premier rang des départements français ; et, en rattachant à ce groupe celui de *Vichy*, qui n'en est séparé que par une barrière administrative toute conventionnelle, les sources de cet ensemble régional représentent près du tiers du nombre des sources minérales françaises. Leur débit total est de plus de 60 000 hectolitres par jour, et l'exportation atteint annuellement 40 millions de bouteilles. Si l'on ajoute que les stations thermales sont fréquentées par plus de 100 000 baigneurs, on se fera une idée de leur importance.

« Toutes les manifestations hydrominérales, fréquemment thermales, du Puy-de-Dôme et des environs de Vichy, sont en rapport avec des fractures de l'écorce terrestre relativement récentes. Le refoulement qui dressa dans les airs la grande chaîne alpine fit naître, surtout en Auvergne, une série de *dislocations*, généralement alignées nord-sud, jalonnées par des centaines de sources minérales. Les laves viennent au jour par des fractures de l'écorce terrestre ; il en est de même des eaux minérales qui forment dans les cassures, ou *diaclases*, de véritables filons d'eau. Les sources thermales peuvent d'ailleurs être considérées comme la dernière étape de l'activité volcanique d'un pays. On comprend aisément que les eaux, venant de la profondeur, suivent les failles, qui sont des chemins tout indiqués pour leur ascension. »

Outre sa vaporisation par la chaleur, l'affaiblissement de sa densité, l'incorporation de gaz acide carbonique et l'écartement de l'obstacle à vaincre pour se frayer une issue au dehors, un quatrième facteur, non le moins puissant, s'ajoute aux précédents pour activer le mouvement ascensionnel de l'eau. Les eaux d'infiltration, constituant en effet de véritables colonnes d'eau froide *descendante*, exercent une pression assez considérable sur les masses d'eau chaude de la profondeur. Si un débouché naturel, une faille où la pression est faible, se présente au passage de l'eau thermalisée, celle-ci s'élèvera, à la façon dont les eaux s'élèvent dans une conduite de puits artésien.

Telle est la théorie : elle se justifie dans la pratique. « D'abord, il est constant que la température augmente lorsqu'on s'enfonce dans l'écorce terrestre. Cette augmentation est d'un degré en moyenne par 33 mètres (c'est ce qu'on appelle le degré *géothermique* ; de sorte qu'à 3300 mètres de profondeur, l'eau pourrait être en ébullition (si toutefois la progression du calorique se poursuit d'une façon régulière, à mesure que l'on descend). L'échauffement de l'eau d'infiltration se fera plus vite dans un pays comme l'Auvergne où l'activité volcanique, qui a édifié de véritables chaînes de montagnes, n'a pas cessé de se manifester. Cette activité est représentée en outre par des émanations considérables d'acide carbonique : le sol de toute la région est im-



Phot. de M. Gendraud.

VUE GÉNÉRALE DE ROYAT.

prégné de ce gaz. L'eau d'infiltration sera donc dans les meilleures conditions possibles pour se thermaliser, se charger d'acide carbonique et dissoudre des substances minérales. »

D'autre part, les voies d'ascension facile, les chemins naturels que sont les failles, abondent au Massif Central. « La Limagne est en effet limitée par deux grandes *cassures*, de direction générale nord-sud, faisant buter les terrains tertiaires contre les roches cristallines restées en saillie et formant des escarpements qui dominent le bassin. Si notre théorie est exacte, les failles seront jalonnées par des sources minérales qui s'y montreront dans les points bas, au pied des collines ou au milieu des vallées, car c'est en ces points que la pression est moindre.



Phot. de M. Gendraud.

SAINT-NECTAIRE-LE-HAUT.

FEMMES DE CHATELGUYON.

C'est précisément ce que l'on observe. A l'est, sur la faille qui sépare la Limagne des derniers contreforts du Forez, ou sur des failles parallèles, se trouvent les sources de *Cusset*, *Vichy*, *Hauterive*, *Saint-Yorre*, *Châteldon*, *Courpière*, etc. La bordure occidentale de la Limagne comprend un grand nombre de sources : *Saint-Myon*, *Gimeaux*, *Prompsat*, *Châtelguyon*, *Royat*, etc. Les sources de l'intérieur du bassin : celles de *Clermont* (au nombre de vingt-deux), de *Sainte-Marguerite*, du *Tambour*, sont également situées sur des failles en général parallèles aux premières.

Les nombreuses sources de *Châteauneuf*, celles de *la Bourboule*, de *Saint-Nectaire* se présentent dans des conditions de gisement identiques. Les données géologiques sont donc infiniment précieuses pour la recherche et le captage des eaux minérales. Parfois, comme à Vichy, les eaux, au sortir de la diaclase, s'épanchent au milieu de couches sableuses, où elles forment de véritables nappes que les sondages vont chercher. » (P. Glangeaud, dans : *le Puy-de-Dôme et Vichy*, publié sous la direction de M. Boule ; édit. Masson.)

Le degré de *thermalité* des eaux varie suivant les sources et souvent dans la même localité : les plus chaudes du Massif Central, après celles de Chaudesaigues (81°,5, source du Par), sont celles du Dôme, près Vichy (61°), de la Bourboule (source Choussy : 56°), de Saint-Nectaire (46°), de la Grande-Grille (Vichy : 41°,8), du Mont-Dore (source Bertrand : 44°,5), de Châteauneuf (36°,6), de Royat (source Eugénie : 35°,5), de Châtelguyon (32°,5). A côté de la Grande-Grille, dont la température dépasse 40°, la source des Célestins, à *Vichy* même, varie de 12° à 16°, et il arrive que les eaux froides de *Cusset* (Sainte-Marie) sont plus riches en matières minérales que les eaux chaudes voisines. C'est le contraire à *la Bourboule*, où les eaux thermales sont cinq fois plus minéralisées que les eaux froides.

Même variété dans la *composition chimique* des eaux : cela dépend des chemins qu'elles parcourent et de la nature des roches qu'elles rencontrent, mais aussi de la profondeur où elles atteignent et de l'acide carbonique dissous qui les rend plus actives et plus aptes à s'assimiler les sels minéraux. L'abondance de l'acide carbonique en suspension dans le sol volcanique les rend carbonatées, et, par la facilité avec laquelle se dissolvent les sels de soude, *bicarbonatées sodiques*. Celles de Vichy sont remarquables par leur richesse en bicarbonates. Les dépôts calcaires formés à l'émergence des eaux souterraines, comme, à Vichy, ceux des Célestins, à Clermont ceux de Saint-Alyre, révèlent une grande quantité de *carbonate de chaux* en suspension. Royat, la Bourboule et le Mont-Dore sont très riches en *chlorure de sodium* ; la source Croizat, du Mont-Dore, en contient jusqu'à 6 gr. 046. On estime à 2500 kilogrammes par jour la quantité de *bicarbonate de soude* émise par les sources du bassin de Vichy. La source Eugénie, à Royat, produit autant, à elle seule, de *chlorure de sodium*, dans le même temps. L'*arsenic* fait la richesse de la Bourboule ; ses eaux en renferment, à l'état d'*arséniate de soude*, plus qu'aucune autre source en Europe. Également *arsénicales*, les eaux du Mont-Dore et de Saint-Nectaire, bien qu'à un degré inférieur. La source Deval, à *Châtelguyon*, est riche en *chlorure de magnésie*. Royat, Châteauneuf, Sainte-Marguerite, ont du *chlorure de lithium*. Le *soufre*, à l'état d'acide sulfhydrique, se trouve au puy de la Poix. L'*acide carbonique* sature à ce point le sol d'Auvergne qu'il est assez fort pour former un geyser à *Vesse*, près de Vichy.



Phot. de M. Gendraud.

UNE COUR A CHATELGUYON.

La source Eugénie, à Royat, en dégage 4 000 litres à la minute, 240 000 litres à l'heure, plus de 5 700 000 litres par jour. Royat possède aussi sa *Grotte du Chien*.

Les eaux minérales, ces remèdes élaborés par la nature, offrent à la thérapeutique des ressources extrêmement efficaces et variées : l'estomac, le foie, le rein se traitent à *Vichy;* les affections gastro-intestinales, à *Châtelguyon;* l'arthritisme, l'anémie, la chlorose, à *Royat;* le lymphatisme, la scrofule, le rhumatisme, à *Saint-Nectaire;* aussi et de plus les affections cutanées, les fièvres exotiques, à *la Bourboule;* les voies respiratoires laryngite, angine, phtisie[1], au *Mont-Dore*.

Vichy, Royat, le *Mont-Dore* sont les perles des stations thermo-minérales du massif d'Auvergne.

CLIMAT GÉNÉRAL

Le *climat* relève de conditions multiples et il est malaisé de le définir d'une façon générale, surtout pour une région aussi complexe que le *Massif Central*. C'est peu d'être, comme il se trouve, à peu près à égale distance du pôle et de l'équateur. Le Cantal, en effet, ne dépasse guère le 45e degré de latitude : Mende devrait avoir le climat de Gênes. Mais la latitude se complique de la proximité ou de l'éloignement de la mer, de la hauteur du relief, de la direction générale des vents, de la fréquence des pluies, de la pureté ou de la nébulosité du ciel.

D'ailleurs, le *Massif Central* n'est pas isolé dans le monde; il subit le contre-coup des *grandes dépressions* qui affectent les contrées de l'Europe septentrionale et donnent carrière aux vents du nord ou du nord-est, frais en été, glacés en hiver et, suivant la saison, accompagnés de neiges et de giboulées. Trop près de l'Océan pour échapper à son influence, assez éloigné toutefois pour n'avoir pas la douceur du climat maritime, le Massif doit aux tièdes effluves de l'ouest d'être beaucoup moins froid que s'il était, à latitude égale, plus enfoncé dans le continent. Des *pluies* abondantes l'arrosent, mais inégalement, car les nuages, se fondant au contact des hauts sommets du Mont-Dore, du Cantal et de l'Aubrac, s'épuisent avant d'atteindre le versant oriental du Massif qui, par suite, acquiert un climat plus sec. Le versant méridional étant plus rapproché du carrefour où luttent les émissions de l'Océan et de la Méditerranée, le vent du sud lui apporte des précipitations abondantes. Ainsi Villefort, en Lozère, reçoit plus de 1 530 millimètres de pluie annuelle, tandis que les parties élevées de l'Aubrac et du Cantal accusent seulement de 1 000 à 1 500 millimètres.

Mais il faut voir aussi, dans ces différences, l'action principale du *relief*. Dans la plaine du Bourbonnais, la moyenne des précipitations est aussi faible que pour les grands territoires plats du reste de la France : 500 millimètres environ, et cette aire de faible pluviosité traverse tout le Massif. La même influence du relief s'observe pour des points d'égale latitude : ainsi l'eau météorique tombée chaque année sur *Clermont-Ferrand* est de 637 millimètres; à 1 077 mètres plus haut, c'est-à-dire au sommet du *puy de Dôme*, la couche d'eau annuelle est de 1 620 millimètres. Bien mieux, l'on a vu, par la superposition d'aires atmosphériques contraires, la plaine grelotter dans un brouillard pénétrant, pendant que la montagne jouissait du soleil et d'une douce température. Ce privilège est exceptionnel, car, par suite de leur élévation, les hauts sommets subissent tous les assauts du vent, de la pluie et de la neige; le rayonnement intense y produit des gelées précoces et prolonge un hiver rigoureux.

La *température* moyenne du *puy de Dôme* est de 3°,7 par année, de 11°,2 au mois d'août; la plus basse, de —21°,5; la plus élevée, de 27°,8. A Clermont-Ferrand, la *moyenne* est de 10°,1 par année, de 18°,3 au mois d'août : on y a relevé 38°,2 de chaleur en 1892 et —23° de froid en 1879. La caractéristique de ce climat est l'inconstance. Mais, à Clermont, si les orages sont assez fréquents, comme dans tout le reste du Massif, le calme règne pendant la moitié de l'année, tandis que, sur les hauteurs, les rafales se déchaînent. La *neige*, rare dans la plaine, qui en reçoit 15 ou 20 centimètres, s'entasse sur les plateaux jusqu'à 50 centimètres et 1 mètre dans la haute montagne. Souvent elle apparaît dès le mois d'octobre, pour ne disparaître complètement qu'au mois de mai. Ces grandes précipitations sont bien souvent accompagnées de tempêtes ou *écirs* qui comblent les creux, enveloppent les chemins, causent chaque année des accidents mortels. A *Aurillac*, il neige vingt-cinq jours par an. Le Cantal est plus éprouvé que le Puy-de-Dôme. *Mandailles*, qui est à 930 mètres seulement d'altitude et dans une vallée abritée, a vu plus d'une fois des périodes de 24° au-dessous de zéro. C'est un fait reconnu que, dans le Cantal, il peut geler en toute saison; sur les hauts plateaux, l'hiver dure sept mois de l'année.

Depuis qu'ils ont été dépouillés du manteau protecteur des forêts, les *Causses* sont plus éprouvés encore : le vent les balaye comme la plaine sibérienne; la neige y persiste tout l'hiver, s'y amasse et roule, telles les dunes sablonneuses que soulèvent les grands souffles du large. Les poteaux les maisons de refuge ne suffisent pas toujours à prévenir des malheurs; la cloche sonne durant les tempêtes, comme, sur l'Océan bouleversé, mugit la sirène du navire en détresse. Le *Causse* calcaire, plus facile à échauffer que les montagnes cristallines, se défait plus tôt qu'elles de son manteau hivernal : en mars, la neige est fondue. Mais les nuages chargés de pluie, poussés par les vents du sud et du sud-ouest, y crèvent en déluge, en même temps que sur le sommet de l'Aigoual et les croupes de la Margeride et de l'Aubrac. De là cet élan irrésistible des torrents qui labourent les Cévennes.



Phot. de M. Jove.

L'HIVER EN FORÊT DE MONTAGNE.

Ainsi le climat du *Massif Central* est tout en contrastes : au midi des Cévennes, l'Afrique; en haut du Cantal, la Sibérie; à l'ouest, des pluies et des neiges abondantes; un climat plus sec, à mesure que l'on approche du Rhône. De la montagne à la plaine, les écarts sont encore plus sensibles. Si partout l'hiver est dur, il n'a pas les mêmes rigueurs pour les localités abritées et les sommets perdus dans les nuages. Peu ou pas de printemps : l'été éclate tout à coup. Mais vit-on autre part plus active poussée de sève, plus belle symphonie de lumière et de couleurs? Presque toujours l'automne est beau : après un épanouissement subit, la nature tarde à s'endormir.

Ces données rapides composent pour ainsi dire le tempérament général du Massif; il faudrait relever encore les traits particuliers qui mettent une variété infinie dans cet ensemble. Çà et là, par le

couloir des vallées, les plantes du Midi montent, avec le soleil, jusqu'au pied des monts chargés de frimas. Il y aurait autant de *climats* que d'expositions diverses et d'altitudes, presque autant que de localités.

La variété de la **flore** reflète celle du climat. Depuis l'olivier, qui prospère au beau soleil de Provence, jusqu'aux humbles plantes, hôtes ordinaires des cimes alpestres, c'est, autour du Massif Central, un échelonnement des êtres, une sorte de revue de la végétation entre l'équateur et les régions voisines du pôle.



VALLÉE DE MANDAILLES, AVEC LE PUY DE GRIOU ET LE GRIOUNOU.

Si l'altitude ne se compliquait d'autres influences, les lignes de végétation devraient suivre exactement les courbes de niveau; de cette théorie à la pratique, il y a loin. Les grandes divisions que l'on a données pour cadre aux diverses espèces sont donc sujettes à plus d'une correction. La végétation méditerranéenne, avec l'olivier, le figuier, le mûrier, escalade les premiers talus de la montagne, principalement sur le versant méridional des Cévennes. Les simples herbes montent plus haut encore; elles pénètrent de proche en proche, grâce à l'abri des vallées, jusqu'au cœur même du Massif. Ainsi les rives de l'Aveyron sur certains points, les gorges du Tarn, produisent le pistachier, un jasmin, une campanule propres à la flore du Midi. Sur le versant même du Cantal, les coteaux bien exposés du *Carladès* offrent le figuier, le pourpier, le fenouil, la mélisse jusqu'à plus de 800 mètres, au contact même de la flore subalpine. Le grenadier s'insinue, le long du Lot, jusque près de Capdenac.

On distingue, de bas en haut du Massif Central : une *région sylvatique inférieure*, une *moyenne*, une *supérieure* enfin, la *zone alpine*, couronnement des autres. Dans la première (260 mètres à 700 mètres), se rangent, avec l'*olivier*, la *vigne* (bords du Lot, Maurs, Massiac), les *arbres à fruits* qui pullulent en Limagne (cerisier, prunier, amandier, pommier) : on fabrique beaucoup de cidre dans le département du Puy-de-Dôme. Le *châtaignier* est partout : il forme au Massif une couronne presque ininterrompue de forêts. La vigne n'atteint pas la limite ordinaire du châtaignier; car celui-ci peut monter à 800 mètres sur le versant sud du Lozère et à 900 mètres dans les vallées cévenoles, au flanc des coteaux bien exposés.

A la zone sylvatique *moyenne* (700 mètres à 1 400 mètres), qui est principalement le domaine du *hêtre*, appartiennent le *chêne*, le *tilleul*, le faux platane, le *sorbier*, le *bouleau*, le *mélèze*, le *pin sylvestre*, le sapin (*abies pectinata*). La flore de cette région est des plus riches : saxifrages, aconits, œillets, géraniums, rosiers et gentianes, violettes à grandes fleurs, piquent des plus vives couleurs les vertes pelouses ou bien tapissent les vallées, sous les grappes des chèvrefeuilles, les ombelles des sureaux ou les bouquets vermillons du sorbier. Le *sapin* forme une belle parure au Mont-Dore, au Cantal, au Forez (environs de Pierre-sur-Haute). Tantôt la forêt s'arrête par une ligne nettement tranchée, au contact de la zone supérieure, vers 1 400 mètres; tantôt au contraire elle se fond avec elle, par une transition insensible (1 400 mètres à 1 600 mètres) de hêtres buissonnants, de sapins rabougris, de genévriers nains.

La *zone supérieure* (1 600 mètres à 1 886 mètres) se présente en général à l'altitude de 1 500 mètres. L'exclusion des arbres la caractérise. Ce ne sont, à perte de vue, sur le Mont-Dore, le Cantal, l'Aigoual, le Lozère, le Mézenc, Pierre-sur-Haute, qu'immenses pâturages où s'épanouissent encore, à l'abri des rochers ou au bord des sources, mille fleurettes : anémones, œillets et saxifrages, véroniques d'espèce alpine ou pyrénéenne, que l'on retrouve au Spitzberg et jusque chez les Lapons. D'où viennent ces plantes et comment s'accommodent-elles d'un climat qui n'est pas le leur ? Les botanistes admettent qu'elles sont un legs de l'époque glaciaire. « Le refroidissement momentané du climat a permis un abaissement des limites de végétation et a jeté comme une sorte de pont entre les Alpes et l'Auvergne ou les Cévennes. Après le réchauffement de l'atmosphère, les plantes alpines ont continué à jouir, sur les sommets libres de glaces, des conditions nécessaires à leur existence et s'y sont acclimatées. » (M. BOULE.)



Phot. de M. Parry.

VIEILLE AUBERGE, A MANDAILLES.

La **faune** du Massif Central est aussi pauvre que sa flore est riche : plus de cerfs, des chevreuils à peine, des sangliers encore, le renard à foison, bien qu'il soit aussi en voie d'extinction; dans les airs, le vautour, l'aigle royal, qui niche dans les hautes falaises des gorges du Tarn ; la fouine, l'hermine, la loutre, quelques chats sauvages, le lièvre, le lapin, la vipère sur les pentes rocailleuses; la truite dans l'eau fraîche de tous les torrents. M. Maurice Rollinat, qui était un passionné de la nature, a joliment dépeint la *truite* de la Creuse. « Comme elle est bien construite pour la force agres-

GORGES DU TARN
de Ste Énimie au Rozier

Grdes Routes — Col — Pont — Chemins divers — Moulin — 1050 Sommet et cote d'altitude

GORGES DU TARN
de Florac à Ste Énimie

Grdes Routes — Col — Pont — Chemins divers — Moulin — 1050 Sommet et cote d'altitude

Échelle 1 : 120 000

0 1 2 3 4 Kil.

sive et la foudroyante rapidité! Très musclée, peu d'ossature, oblongue et trapue, svelte et ramassée; la tête, anguleusement carrée, courte et rentrée dans le corps, dont elle continue l'épaisseur; des nageoires fines qui sont des lanières tranchantes, et une queue d'un quadruple mécanisme, à la fois gouvernail et levier, ressort et tremplin. C'est l'acrobate, la panthère et l'hirondelle de l'eau!

« L'acrobate, quand, pour moucheronner, elle jaillit des profondeurs avec des bonds de sauterelle et de grenouille des bois! Acrobate aussi, pour escalader un mur d'écluse : s'il est à pic et pas trop haut, elle le franchit d'un seul trait; sinon elle se renvoie de pierre en pierre, chacune lui devenant un échelon où, trembleusement collée, elle guigne un nouveau point d'appui, afin de s'élancer jusque par-dessus le barrage.

« Flèche animée, navette vivante, volant magique, pouvant à la seconde se lancer et se ramener lui-même, elle part droit devant elle, vire, tourne, va et vient, remonte et redescend. Apre et subtile, elle chasse infatigablement : elle surveille, elle tâte, elle épie. Rien n'échappe à ses longs regards d'un dardement si brusque, d'une si précise acuité. Elle sait filer une apparition, s'orienter d'un vestige. Mais, malgré son avide impétuosité, elle est perpétuellement sur le qui-vive : soupçonneuse du danger, elle mène de front l'alerte et le guet-apens. Au repos, la truite se tient encore embusquée : adhérente au sable, roide entre deux pierres, appliquée au flanc d'une roche, ainsi que le fer à l'aimant. Un goujon rôde à sa portée, crac! elle l'a déjà englouti; elle est partie qu'elle est revenue : telle une balle de fusil qui ricocherait sur le but et rentrerait dans son canon... »

Population primitive. — Le Massif Central fut-il habité de bonne heure, et quels furent ses premiers habitants?

« Dès l'époque quaternaire, à laquelle remontent les premières traces humaines qu'on ait positivement constatées en France, le *Massif Central* fut habité. L'homme *préhistorique* y eut le spectacle de phénomènes grandioses, puisqu'on a trouvé des restes osseux aux environs du Puy-en-Velay, sous des déjections volcaniques. Plus tard, à l'âge du renne, il s'établit un peu partout dans les vallées.

« Au début de la période actuelle, une nouvelle race, différant des premières, non seulement par ses caractères physiques, mais encore par sa manière de vivre, vint mener sur les hauts plateaux une existence pastorale. Cette race, munie d'un outillage de pierre perfectionné, haches polies, pointes de flèches délicatement travaillées, a laissé de nombreux monuments, dont les plus connus, les dolmens, s'élèvent encore sur le sol de tout le Massif, y compris la région des Causses... Il est possible que ces hommes aient été les ancêtres directs des *Celtes* de l'ancienne Gaule. Mais il est plus probable que les Celtes des historiens résultent du mélange de ce vieil élément autochtone, à tête courte ou *brachycéphale*, et d'éléments envahisseurs venus de l'Orient, ceux-ci apportant avec eux une civilisation plus avancée et caractérisée par l'emploi des métaux.

« Les populations *celtiques* furent ensuite victimes d'invasions multipliées se faisant par deux voies différentes. Vers le Sud, les Phéniciens, les Grecs et les Romains fondèrent successivement de nombreuses colonies; vers le Nord, le pays qui devait devenir la France ne cessa d'être envahi par les races blondes à tête allongée ou *dolichocéphales*, dont les traits principaux forment encore la caractéristique des populations actuelles. Toutes ces vagues humaines venaient se heurter au pied du Massif Central, où les races primitives se conservaient relativement pures et où Jules César put apprécier leur valeur guerrière. Les principales peuplades gauloises du centre de la France étaient les *Lémovices*, dans le Limou-



MONTAGNARD DU CANTAL.



Phot. de MM. Neurdein frères.

MENDE, AU PIED DU CAUSSE DE CE NOM, VOISIN DU *SAUVETERRE*.

sin; les *Bituriges* (Bourges); les *Ségusiaves* (Forez); les *Arvernes*, en Auvergne; les *Vellaves*, dans le Velay; les *Gabales*, dans le Gévaudan; les *Ruthènes*, dans le Rouergue; les *Volques Arécomiques*, dans les Cévennes. Le Massif Central, paisible sous la domination romaine, fut à l'abri des incursions.

« C'est dans les grandes plaines qui l'entourent que le sang des envahisseurs, *Francs* et *Normands* au nord, *Maures* au sud, se mêla librement au sang gaulois, et que les confusions ethniques s'augmentèrent davantage. Les seuls croisements qui vinrent modifier les caractères primitifs des hommes du Centre furent ceux qu'entraînent les relations commerciales et les rapports de voisinage. Les longs siècles qui correspondent à l'histoire de France n'eurent pour effet que d'établir et remanier les divisions politiques et de rendre plus pittoresques les sites du *Massif Central*, en les ornant de châteaux forts, de manoirs, de chapelles, d'églises, de constructions de toutes sortes, dont les ruines produisent un si bel effet au milieu des montagnes... On peut s'attendre, d'après cela, à retrouver encore, dans le *Massif Central*, une population très semblable aux *Celtes*, tels que ces derniers nous sont connus par les données historiques ou archéologiques. C'est, en effet, ce qui arrive.

« Au point de vue anthropologique, les populations du *Massif Central* se divisent en deux groupes d'importance fort inégale... A l'Ouest, dans le Limousin, dont les collines et les plateaux étaient d'accès facile, nous trouvons des hommes à tête allongée, ou *dolichocéphales*, tantôt bruns, tantôt blonds. Les bruns sont nombreux dans les parties septentrionales du Massif... On remarquera la localisation des types *dolichocéphales*, blonds, apparentés aux races venues du Nord et de l'Est, dans les parties basses du Massif. Dans tout le reste du territoire, c'est-à-dire dans la partie la plus montagneuse, ce sont les *brachycéphales* (à tête ronde), aux cheveux bruns, aux yeux enfoncés, qui dominent. La brachycéphalie est extrême sur les plus hautes montagnes, dans le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère, c'est-à-dire dans les régions les plus difficilement accessibles. Broca fait remarquer que le type des *Bas-Bretons* et des *Auvergnats* actuels peut être considéré comme celui des *Celtes*, au temps de César et de Strabon. Les races qui trouvent dans la Haute-Auvergne leur expression la plus élevée sont fortes, vigoureuses, douées de qualités plus solides que brillantes, de l'amour du travail, d'un grand sens pratique de la vie; elles ont la ténacité, la sobriété, l'économie, l'attachement au sol natal. La criminalité, dans le Massif Central, est au-dessous de la moyenne française. L'émigration verse chaque année des flots humains, de la montagne dans la plaine et dans les grandes villes. Une bonne partie de la population parisienne se recrute dans le Massif Central. » (Marcellin BOULE.)



Cl. N.

PEYRELEAU, SUR LA JONTE, ENTRE LE CAUSSE *NOIR* ET LA POINTE DU CAUSSE *MÉJEAN*.

LES EAUX SUPERFICIELLES

Le **Massif Central** est un remarquable pôle de dispersion des eaux; son vrai nœud hydrographique doit être recherché au point d'appui de sa plate-forme archéenne, dans la région du Lozère, en cette plaine de Montbel où les eaux incertaines filtrent sous un épais tapis d'herbes, vers trois directions différentes. Le *Rhône*, la *Garonne*, la *Loire* puisent à ce réservoir commun, et les seuils qui déterminent ce triple rayonnement du Massif sont à peine marqués.



Cl. ND.

SOUS L'ÉPERON DU *CAUSSE NOIR*, LA VILLE DE MILLAU EST ASSISE SUR LA RIVE DROITE DU TARN, QUE GROSSIT LA DOURBIE.

Cours d'eau tributaires de la Garonne.

Les eaux du Massif Central descendent à la Garonne par le *Tarn*, le *Lot* et la *Dordogne*. Le **Tarn** est le principal émissaire de la région des *Causses*. L'extension des mers Jurassiques au-dessus des Cévennes étala sur le socle de la pénéplaine archéenne un manteau de calcaire dont les lambeaux subsistent encore : petits *causses* de la région *Margeridienne* (Mirandol, Belvezet, Changefège); *caus cévenoles* juchées sur l'échine granitique et micaschisteuse dans les parties les plus éloignées du rivage méditerranéen; isthmes calcaires de rattachement (Ramponenche, causse de Bleymart, plaine de Montbel). La masse principale des dépôts jurassiques s'est tassée dans l'intervalle d'affaissement compris entre l'Aigonal, le Lozère, l'Aubrac, le Lévezou, les monts de Lacaune et l'Espinouse. Cet ensemble forme une grande île calcaire oolithique, incrustée dans les retraits de la roche cristalline, et couvre environ 500000 hectares, autrefois continus. Mais ce vaste moulage, en séchant, s'étoila de fissures et les eaux, pénétrant la masse poreuse de l'oolithe, approfondirent les premiers sillons, creusèrent des gorges de 500 à 600 mètres, jusqu'à la rencontre du socle résistant.

Le *Lot*, mais surtout le *Tarn* et ses collaboratrices, la *Jonte* et la *Dourbie*, ont découpé l'immense table de pierre en terrasses, les *Causses*, séparés, comme autant de citadelles, par des fossés presque infranchissables. Les principaux des **grands Causses** sont : entre le Tarn et le Lot, le *causse de Sauveterre*, que prolongent, à l'ouest, au-dessus de l'Aveyron, le causse de *Séverac* et celui du *Comtal*; plus loin, dans un encadrement de terrains schisteux ou granitiques, le petit causse de *Montbazens*; sur l'une et l'autre rive du Lot, le *causse de Villefranche* et ceux du *Quercy* (causse de *Limogne* ou de Cahors; causse de *Gramat* ou de Rocamadour). Au sud, le *Tarn* et ses affluents découpent le *causse Méjean* et le *causse Noir*; entre le Tarn et le barrage calcaire de la Séranne, dont l'Hérault lèche les bords, l'immense terrasse du *Larzac*.

Une épaisse forêt couvrit autrefois l'étendue des *Causses*. Le Caussenard vendit à ses voisins [illegible] le bois, à bon compte; après lui, le mouton est venu, rendant toute régénération impossible. Sur la lande caillouteuse, l'arbre est une rareté. Quelques bois dans l'ouest, des pins éplorés, des arbres rabougris avant d'avoir pu grandir : voilà tout ce qui reste de la sylve ancienne. Sur l'horizon de l'immense plaine déserte, de sèches et basses ondulations, *puechs, trucs, couronnes*, se déroulent au loin, comme les dunes à travers le désert. Partout la pierre crible le sol, et sur ces hauteurs, que balaye sans obstacle un vent terrible, le lourd caillou est encore la providence du laboureur caussenard, qui, sans lui, verrait sa pauvre semence jetée aux quatre coins du ciel. Aussi se garde-t-on bien d'épierrer, excepté dans les fonds ou *stochs*, sortes de cuvettes ou de vallons sans issue, dans lesquels le dépôt d'humus mieux abrité se prête à la culture des céréales.

La principale ressource des pauvres habitants du *Causse* est l'élevage. Sur cette terre pauvre, mais presque sans limites, la brebis aime à paître l'herbe sèche et aromatique, entre les rocailles. Son lait donne le fameux fromage de *Roquefort*. Pour le Caussenard, le fromage vaut une récolte : c'est avec lui qu'il paye sa ferme et achète les objets nécessaires à la subsistance de sa famille. Aussi, quand la neige et la pluie trop rares ou l'été trop sec tarissent les mares (*lavognes*) et poussent à l'excès l'aridité du sol poreux et fissuré, d'où toutes les eaux s'échappent comme à travers un filtre, la détresse est-elle grande sur le Causse. Des caravanes de chars vont au loin chercher l'eau nécessaire à la vie; et l'on voit des troupeaux se hasarder sur les escarpements, descendre en longues files vers les ravins, jusqu'au bas de la falaise où coule le flot bienfaisant.

Le *Causse* est le pays de la sécheresse et de la soif, du vent et du soleil. En toute saison le vent et, en hiver, la neige y sévissent. Malheur au voyageur égaré dans la tourmente. Aussi les habitants restent-ils plusieurs mois prisonniers de l'hiver; des provisions amassées à l'avance leur permettent d'attendre le retour du printemps. L'été venu, sur la lande sans arbres, tout cuit. Et, comme si la porosité du sol et l'ardeur du soleil ne suffisaient pas à épuiser le peu d'humidité qui reste, de vastes entonnoirs ouverts à la surface (*avens, igues, puits, tindouls*) sont prêts à engloutir la moindre pluie d'orage, pour la conduire, par des couloirs souterrains, jusqu'au chemin de ronde creusé au flanc de l'immense table de pierre.

Le plus élevé, le plus aride, le plus désolé de tous les Causses, bien qu'il soit moins étendu que ses voisins le Sauveterre et le Larzac, est le causse **Méjean**. Il culmine au *signal de Gargo* (1250 mètres) et s'incline, comme l'ensemble des Causses, du côté de l'ouest. L'est, le centre, le sud sont des déserts presque inhabités. C'est la majesté terrible des espaces sans fin. L'on y fait des kilomètres sans rencontrer signe de vie : pas un arbre, pas une habitation. Sur une superficie de 32000 hectares, on compte seulement deux communes à plein territoire et 1500 à 1800 habitants; peut-être n'y a-t-il aujourd'hui qu'un homme à peine par 20 hectares.

On est comme cerné sur cette terrasse aride qu'un mince pédoncule, sorte d'isthme surbaissé, d'un kilomètre au maximum (col de *Perjuret*), rattache au massif de l'Aigoual. Partout ailleurs, la falaise surplombe de 400, 500 ou même 600 mètres, le cours du *Tarn*, dressant à pic des roches jaunes, grises, rouges ou rayées de noir, défenses naturelles de cette gigantesque citadelle. Dix coups de mine l'isoleraient du reste du monde. Avant que l'homme, en le dépouillant de ses bois protecteurs, n'eût fait du *Méjean* une arène presque inhabitable, de nombreuses populations y vécurent, comme le prouvent les monuments mégalithiques essaimés en grand nombre, et les foyers retrouvés des anciennes grottes habitées. Le peu de bois qui se trouve dans l'ouest, autour du Mas-Saint-Chély et de Saint-Pierre-des-Trépieds, fait une oasis où l'on se prend à rêver de ce que fut autrefois cet espace aujourd'hui désolé.

Le **causse de Sauveterre**, moins élevé, moins triste et moins sauvage que son voisin, est aussi plus peuplé : l'ouest présente même quelques coins pittoresques, à cause de la végétation forestière qui s'y est conservée. Il se rattache par l'est au mont Lozère; c'est aussi de ce côté qu'est sa plus grande altitude, 1181 mètres à la butte ou *signal de Montmirat*.

LE TARN

Né sur le versant du mont *Lozère*, au pied du roc des Aigles, par environ 1600 mètres d'altitude, dans une région d'intenses précipitations, le **Tarn** filtre à travers une conque de pâturages où les moutons transhumants de Provence et de Languedoc viennent, durant l'été, paître l'herbe fraîche : leurs bandes innombrables (200 000 au moins) pénètrent dans ce cirque verdoyant, mais désert, par le vieux pont de pierre de la Grande Draille, à un kilomètre en aval de *Bellecoste*. A 12 kilomètres environ de sa source, le *Tarn* est déjà descendu de 500 mètres, lorsqu'il reçoit, au Pont-de-Montvert, un petit torrent rageur, le *Rounmalet*, dévalé du truc de *Finiels* (1 702 mètres), point culminant du Lozère.

Mais déjà le *Tarn*, resserré entre les contreforts de cette montagne et les talus du *Bougès* (1 424 mètres), a creusé, au-dessus de Pont-de-Montvert, de sombres défilés où il gronde en courant : « il scie dans toute sa hauteur la magnifique moraine terminale d'un glacier. » Ces belles gorges schisteuses sont le vestibule de l'extraordinaire crevasse calcaire ouverte de Florac au Rozier.

Au fond du défilé, le *Tarn* roule solitaire, tandis que les villages s'échelonnent en corniche : le Villaret, Grizac où naquit le pape Urbain V. Il happe en passant le torrent mouvementé de la *Brousse*, le ruisseau de *Rampan*, dévalé du Bougès, celui du *Miral*, ou *Mirals*, qui saute 62 mètres à la cascade de *Runes;* enfin, dans le bassin de Florac, à 1 500 mètres en aval de la ville, le *Tarnon*, un petit Tarn plus long que lui (36 kilomètres contre 30), sous l'afflux duquel il fléchit et modifie sa direction.

Florac, dans un étroit vallon de fraîches prairies, groupe ses vergers au flanc de l'immense rocher de *Rochefort*, d'où s'évade en cascatelles la source pittoresque du *Pêcher* (Pesquié) qui traverse la ville et va se jeter dans le Tarnon, en bouillonnant sous la roue de plusieurs moulins (1650 habitants).

Le *Tarn* entre dans la conque privilégiée d'*Ispagnac*, vraie Tempé que des crêtes de 400 mètres abritent de trois côtés contre les rafales du Causse. Quelques plantes de la flore méditerranéenne ont pu pénétrer jusqu'à cette serre en montagne. Elle affecte une forme presque circulaire. « C'est que sa création est l'effet d'un remous, aux temps géologiques. Le *Tarn*, arrivant directement de l'est, a trouvé un obstacle infranchissable, dans la muraille du causse de Sauveterre. Il dut d'abord former un grand lac. Mais, au sud, était une énorme faille d'affaissement dont les roches, toutes disloquées, barraient l'entrée des gorges actuelles. Peu à peu le *Tarn* a emporté ces roches, les a désagrégées, en provoquant la chute des calcaires supérieurs. De là vient la formation du sol cultivé de la vallée d'*Ispagnac*, qui n'a aucun rapport avec le sous-sol géologique. En effet, lorsque du haut du Causse, on plonge sur cette vallée, l'œil est frappé par la disposition étrange des cultures. Le bas, en arbres fruitiers ou en jardins, c'est l'alluvion; puis, sur les croupes mamelonnées des marnes du lias, partout des vignes; enfin, lorsque ces marnes offrent des pentes un peu ardues, la stérilité la plus complète. » (De Malafosse.)

Ispagnac est à 1 kilom. 400 de Molines : ses vieilles maisons, la façade de son église garnie de mâchicoulis, le pont de grand caractère (bâti par le pape Urbain V, dans la deuxième moitié du XIVe siècle), qui relie le bourg à *Quézac*, au pied du causse Méjean, méritent un arrêt. *Quézac* fut un but de pèlerinage célèbre. En aval du pont, une source d'eau gazeuse sodique jaillit du gravier de la rivière.



Cl. ND.

PONT DE QUÉZAC.

Au-dessous de *Molines*, le Tarn se jette brusquement à gauche, entre la Serre de Pailhos, bastion du causse Méjean, et la Boissière de Molines, promontoire du Sauveterre, dans le défilé fameux qui est l'une des merveilles de la France.

Gorges du Tarn. — *Mende* est le point de départ le plus commode pour visiter le *Cañon du Tarn*. Quand, après la longue ascension du *Causse* et la traînée sans fin de sa route déserte, entre une double file d'arbres éplorés, l'on débouche, de cette désespérante solitude, sur la clairière profonde où repose *Ispagnac*, dans un nid de verdure, c'est un ravissement pour les yeux et comme l'éveil d'un mauvais rêve. Du plateau à la vallée, la route descend 500 mètres, par des replis sans nombre qui font 4 kilomètres pour atteindre *Molines*.

A chaque détour, le décor change : après l'obstinée aridité du Causse, qu'un bel arbre est chose admirable! Noyers, amandiers, cerisiers, figuiers, la vigne aussi, descendent jusqu'aux jardins qui tapissent le fond de la vallée.

Le cañon du *Tarn*, du pont ogival de Quézac à celui du Rozier, mesure 53 kilomètres. « D'un Causse à l'autre, de lèvre à lèvre, par-dessus les 1 200, les 1 500, les 1 800 pieds de profondeur d'abîme, il y a rarement 2 500 mètres, rarement aussi 2000 mètres, 1 500 mètres presque partout entre les deux rebords du plateau, la largeur à fleur d'eau du Tarn n'étant parfois que l'étroite ampleur du Tarn lui-même. » (Onésime Reclus.)

C'est au-dessous de Molines, et, passé *Rocheblave*, que commence réellement le long circuit du *Tarn :* sur les débris d'un vieux château, une grande aiguille de rocher, détachée du causse de Sauveterre, en est le phare d'ap-



Phot. de M. Trantoul.

CHATEAU DE ROCHEBLAVE.


Phot. de M. Boulanger.

VUE GÉNÉRALE DE SAINTE-ÉNIMIE.

proche. La route file sur la rive droite, à travers les hameaux, les noyers et les vignes, dans la direction de Sainte-Énimie. Tantôt elle entaille un éperon du Causse, et tantôt se hasarde à travers un chaos d'éboulis. Il arrive en effet qu'une pluie diluvienne mette à nu le roc du versant et culbute pêle-mêle, avec la mince couche de terre, les arbres, la route et les murs de soutènement qui la tiennent en l'air. Parfois, on longe les gradins d'un cirque fabuleux qui semble sans issue : un détour, et les montagnes s'écartent sur un nouveau décor. A gauche, l'amphithéâtre de Montbrun; à droite, de riants villages couronnés de vignes où les cerisiers, l'été venu, piquent le vif incarnat de leurs fruits. Dans un maquis verdoyant, voici *Charbonnières* sur son roc, vieux repaire aux murs décrépits, qu'enveloppe un manteau de lierre.

Site étrange entre tous, **Castelbouc** appuie ses maisons à l'abrupt du Causse; on dirait, du haut de la terrasse opposée, un village de carton au fond d'un puits. Et cependant le terre-plein qui le porte s'élève à 33 mètres au-dessus du niveau du *Tarn*. Une aiguille de 60 mètres s'effile au-dessus des maisons, et, véritable défi aux lois de l'équilibre, les ruines aiguës d'un vieux château sont perchées sur cette pointe. Rien ne manque au décor : une vraie rivière jaillit des entrailles du Causse, dans le *Tarn* : un moulin l'a capté pour faire tourner ses meules. Les eaux, retenues dans un joli lac, bleu turquoise, reflètent les lianes et les rameaux suspendus au-dessus du bord. Tout près, dans une fente de rocher, la cascade nourricière du ruisseau; enfin, un petit réservoir intérieur, perdu dans le mystérieux éloignement d'une grotte.

En face, le Sauveterre profile ses falaises rougeâtres à 450 mètres de haut, sur le fond du ciel bleu. *Prades*, la gorge se rétrécit; bientôt, par une sorte de brèche, sous des rochers qui menacent, la route débouche dans l'amphithéâtre de *Sainte-Énimie*. Des parois de 500 mètres enveloppent le bourg. N'eut-on pas l'idée, en 1793, de l'appeler Puits-Roc!

Énimie était fille de Clotaire II et sœur de Dagobert, roi des Francs. Une lèpre affreuse défigurait son visage. Inspirée, disent les chroniques, par une voix d'en haut, elle vint en cette retraite, demander sa guérison à la fontaine de *Burle*, l'une des deux sources qui bondissent, ici, vers le Tarn. Sa guérison obtenue, *Énimie* se fixa près de la source, au flanc de la montagne, et y vécut dans la solitude et la prière. La renommée de ses vertus lui ayant attiré des disciples, elle fonda un monastère et mourut en odeur de sainteté.

La mémoire de *sainte Énimie* fut, au moyen âge, l'objet d'une grande vénération, et cette dévotion est encore aujourd'hui populaire. A 200 mètres au-dessus du *Tarn*, l'ermitage de la sainte s'accroche au rocher : deux étages le composent, reliés par un escalier en spirale; une source jaillit dans la chambre du bas. De là, le regard tombe sur le gouffre de la rivière : on devait y jouir d'une paix profonde.

La petite ville de *Sainte-Énimie* est toute en escaliers, et ses toits de pierres plates ajoutent encore à l'illusion. Autant qu'ils peuvent, les arbres à fruits grimpent sur les versants. L'amandier y donne de beaux produits. « Très industrieux, les habitants ont métamorphosé en véritables jardins suspendus tous les rocs d'alentour. Pour beaucoup de ces jardins minuscules, la terre végétale a été apportée sur la tête de leurs propriétaires. » (DE MALAFOSSE.) Cinq routes aboutissent à *Sainte-Énimie*. Celle qui vient d'Ispagnac doit se prolonger, par la rive droite du *Tarn*, jusqu'au Rozier-Peyreleau. Mais la descente de la rivière en bateau sera toujours préférée de ceux qui veulent voir, au lieu de courir, et admirer de près cet incomparable défilé.

On s'embarque, à *Sainte-Énimie*, sur des bateaux plats, esquifs légers, fragiles d'apparence, mais de fond solide, ferrés de gros clous à tête plate, qui glissent sur les cailloux sans se briser, frôlent les rochers et filent impunément à travers le bouillonnement des rapides. La barque mesure 7 mètres de long et dépasse un mètre de large : deux bateliers expérimentés, la main sûre, le pied ferme, conduisent l'esquif, l'un en avant, l'autre en

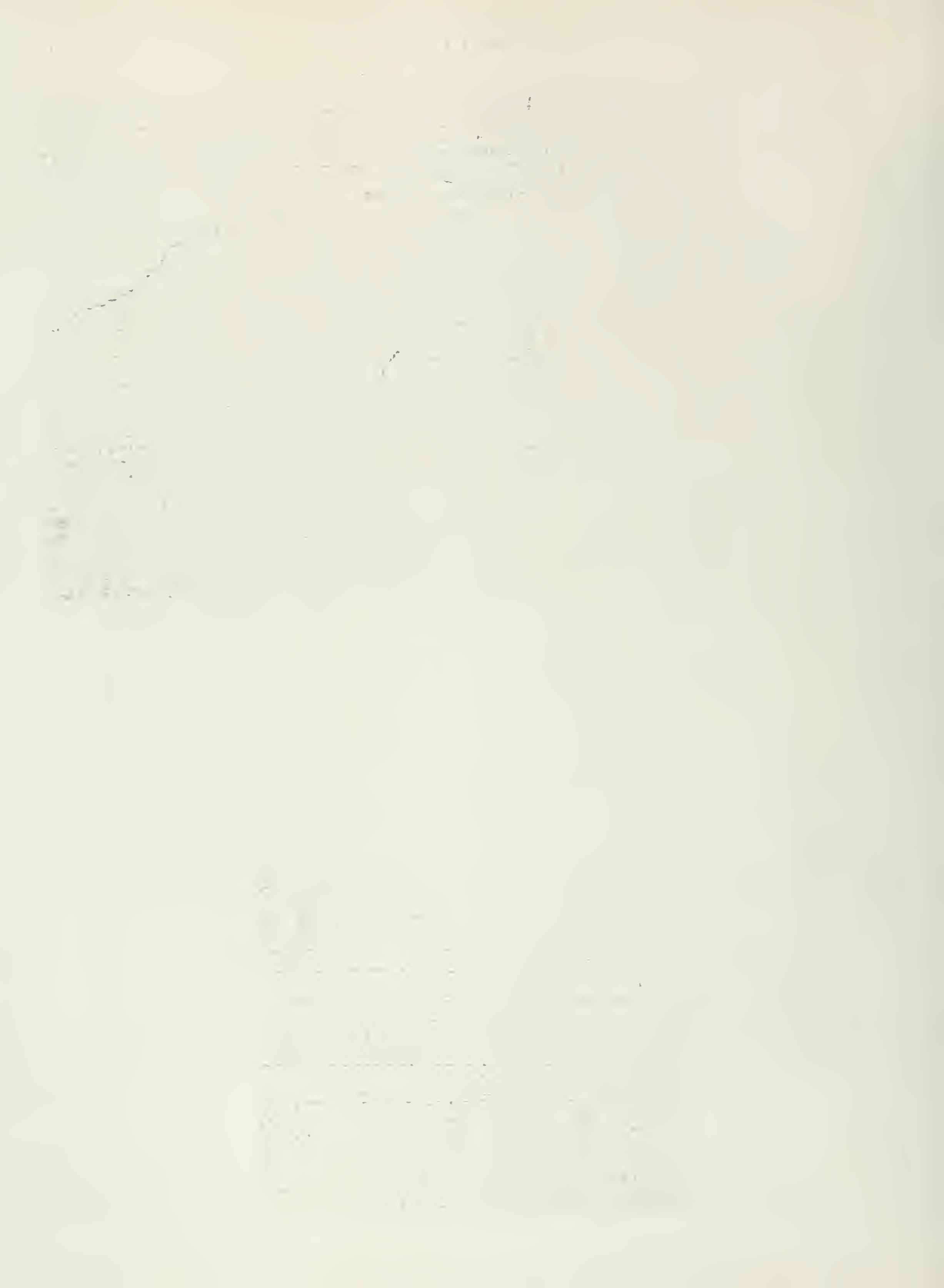

Cl. ND.

GORGES DU TARN : LE MOULIN DE POUGNADOIRE.



Cl. C. B.

DESCENTE DU TARN : EMBARQUEMENT A LA CAZE



arrière, armés chacun d'une gaffe.

On part : la première émotion d'un léger rapide aisément franchi, la fraîcheur et la transparence de l'eau sur son lit de cailloux; à l'une et l'autre rive, un fouillis de saules et d'oseraies qui se mirent; ici un bout de pré vert, des peupliers; là des arbres à fruits, la vigne qui escalade les pentes, la falaise abrupte, multicolore, qui s'élance d'un jet vers le ciel et dont le sommet ne se voit plus; le silence, la solitude; cette grandiose et fruste nature emplit l'âme d'une impression délicieuse. Cependant la barque va, vient, tourne les gros mastodontes accroupis comme des sphinx au travers du courant. Après mille détours, on débouche dans l'amphithéâtre de **Saint-Chély.** Les voyageurs descendent pour éviter un ressaut de la rivière : au-dessus de leur tête, un pont hardi enjambe d'une rive à l'autre, et, par une heureuse exception, son architecture ne gâte pas trop le paysage. *Saint-Chély* est tassé sur un talus de déjection, dans un retrait du causse Méjean. Devant sa petite église romane, un peu à l'écart, les morts sommeillent, au murmure du *Tarn.* Une fontaine orne la place, à l'abri de grands ormes séculaires : ici, la nature seule est riche, les maisons sont d'assez pauvre apparence. Mais combien de millionnaires voudraient avoir pour eux le spectacle dont les gens de *Saint-Chély* ne jouissent guère, pour l'avoir trop vu! Le contraste des grandes roches sombres avec ce tout petit nid de verdure, bordé par les eaux limpides du torrent, est d'un pittoresque achevé. A l'abri du Causse, il fait bon, l'hiver, au bon soleil : arbres et plantes s'y pressent à l'envi. L'eau ne manque pas; elle ruisselle de partout, concentrée en deux émissaires, dont l'un, issu d'un rictus de la montagne, saute d'un bond dans le lit du *Tarn*, après avoir fait tourner la meule d'un modeste moulin. Le barque attend près de là, en contre-bas.



Cl. ND.

GORGES DU TARN : CHATEAU DE LA CAZE.

Agrippé aux escarpements du Sauveterre, dans un cirque dont les murs montent tout droit, le pigeonnier de *Pougnadoire*, vu d'en bas, paraît d'une singulière audace. Les trous de ce rocher, barrés d'un mur percé de portes et de fenêtres, voilà les maisons; pour chacune, la petite terrasse, la sente d'accès, et c'est tout. Une poignée de terre est un trésor : l'homme y a pris racine, avec les amandiers et les sarments; il vit là, comme sur un balcon. Ce dut être un asile sûr que ces cavernes, au temps des guerres civiles et des invasions, et les lointains ancêtres de ceux qui les habitent aujourd'hui s'y défendirent peut-être contre l'ours féroce et les animaux gigantesques dont on y a retrouvé les débris. Deux maisons, deux perchoirs plutôt, se sont nichées à l'orée d'une grotte plus vaste que les autres, la *Baume de Pougnadoire.* Comment vivre à pareille hauteur, entre le ciel et l'eau! On dit la grotte enfoncée très profondément (800 mètres) dans les entrailles du Causse. Si vous avez le vertige facile, ne montez pas au grenier de *Pougnadoire* : le grenier, c'est la plate-forme du Causse. On y accède au bout d'un sentier de chèvre, par une échelle taillée dans le roc vif, le pas de l'*Escalette.* De là-haut, *Pougnadoire* a l'air d'un modeste sous-sol, et vous êtes à 450 pieds au-dessus du niveau du *Tarn.*

L'histoire et l'expérience nous montrent partout l'homme gagnant les hauteurs pour échapper à l'étreinte de son ennemi. Depuis les *castella* romains jusqu'aux donjons du moyen âge, tous dominent, pour mieux voir venir et briser l'effort de l'attaque. Le château de **La Caze** fait exception à cette règle; il s'est blotti au fond d'un abîme, pour se rendre inaccessible : c'est la montagne renversée. Elle plane au-dessus de lui, comme un bouclier : plusieurs pins l'un sur l'autre en atteindraient à peine le bord. Il doit être doux de vivre en ce coin reculé : on n'y sent point la bise aigre du Causse; des arbres de haute futaie, le châtaignier, le hêtre, dégringolent la pente opposée; dans la prairie étroite, mais d'un vert intense, qui suit la rive droite de la rivière, les noix, les cerises, et, le long des espaliers, les primeurs se délectent à plaisir.

Ce coin privilégié retint, au XVe siècle, *Soubeyrane Alamand*, nièce du prieur de Sainte-Enimie, mariée au sire de *Montclar.*



Cl. ND.

PASSAGE DES DÉTROITS.

seigneur de Grandiac. A la place d'une pauvre chaumière (la *caso*, la *Case*, la *Caze*), Soubeyrane fit bâtir un château à l'abri des surprises. Carré de solide maçonnerie, flanqué de tourelles aux angles, avec une tour formant donjon au-dessus de la porte d'entrée, tel fut, et tel est encore le château de *La Caze*. Le tuf sur lequel il repose plonge à même dans les eaux du *Tarn*, profondes en cet endroit; un fossé fait le tour, dans un fouillis d'arbres, de plantes grimpantes, et passe sous le pont à deux arches qui donne accès dans l'intérieur. La face du donjon regarde le Causse : un double rang de mâchicoulis en assurait la défense. Malgré cet appareil guerrier, le minuscule château ne fut pas construit pour la guerre; son histoire n'est point tragique. Soubeyrane y coula de longs jours. On transporta ses restes, sur le Tarn, jusqu'à *Sainte-Énimie*, où elle désirait reposer : un nombreux cortège l'accompagnait en barques. En 1570, *Jean de Maillan*, héritier du château, épousa Jacquette de *Montuéjouls*, et leur postérité se maintint à *La Caze* jusqu'en 1819. Dans la chambre dite des « *nymphes du Tarn* », Prunier a peint, en 1627, les huit sœurs, demoiselles de Maillan, avec les armes de leur maison.

L'intérieur du château conserve sa disposition archaïque, un vestibule pavé de pierres solides, comme si l'on y attendait des chevaliers armés; une pièce voûtée d'ogives surbaissées qui sert de salle à manger et possède une cheminée de style Renaissance, délicatement ornée. L'escalier et les combles sont tels qu'autrefois : il manque seulement des hommes d'armes derrière les meurtrières. Pour délabrés que soient les organes de la défense, le vieux castel pourtant fait bonne figure encore; sa grâce robuste est d'une rare séduction : les lierres qui grimpent à l'assaut des murs et enveloppent complètement l'une des tours, une source fraîche qui cascade au milieu d'un fourré d'herbes folles, les arbres de haute futaie, la prairie verte, la grève d'or, les falaises fauves et roses, lui composent un cadre romantique à souhait. On voudrait s'arrêter en cette riante et tranquille retraite, pêcher la truite dans les fonds du Tarn, rêver sur ses bords, dans les bois sauvages, chasser les grands oiseaux des hautes crêtes, pénétrer les profondeurs du Causse, par une grotte ouverte dans les broussailles, à mi côte, où déjà des stalactites de belle taille promettent au chercheur d'agréables surprises.

On fera bien de quitter *La Caze* aux premiers feux du jour : des voiles légers flottent aux aspérités ; le soleil est doux encore et n'éblouit point comme lorsque, à son zénith, il scintille sur l'eau du *Tarn* et en fait une coulée miroitante de métal fondu. Dans l'air frais et limpide, c'est l'éveil de la nature; tout s'anime; le rossignol égrène les trilles perlés de sa chanson matinale; de chaque bouquet de bois penché sur les talus, de chaque berceau aventuré sur la grève, part en fusée un gazouillis d'une délicatesse infinie. *Hauterive* et son vieux château paraissent trop tôt venus : le *Tarn*



LES BAUMES-VIEILLES.



GORGES DU TARN : LE PAS-DE-SOUCY.

Cl. ND.

bouillonne sur un barrage, pénètre entre des rochers, élargis par le bas, rapprochés par le haut, que couronne sur la droite un audacieux monolithe. Dans ce réduit, dit la légende, la grotte du *Drac* (dragon) donnait asile au malin esprit qui, autrefois, parcourant le Causse et la vallée, s'amusa longtemps des bons tours qu'il jouait aux paysans et surtout aux bergers.

Mais le *Tarn* s'humanise : voici l'abondante *fontaine des Ardennes*, débouché d'une rivière souterraine. Du pont gothique de Quézac à celui du Rozier, le *Tarn* reçoit, durant sa course, l'afflux abondant d'une trentaine de sources limpides, jaillies du Causse : vingt à droite, du causse de Sauveterre; dix à gauche, du Méjean. Trois de ces fontaines ont figure de cours d'eau entre leur source et le cours du Tarn : celle de *Vigos*, la première que l'on rencontre à droite, au dévalé de Molines; les deux fontaines sœurs de *Burle* et de *Coussac*, à Sainte-Énimie, et la source des *Parayres*. Après la source de *Vigos*, la fontaine de *Pélatan*, la première de gauche au flanc du Méjean, à 20 mètres au-dessus de la rivière; la source de *Montbrun*, l'une des plus abondantes du cañon; celle de *Castelbouc*, qui double le volume du Tarn; la fontaine de *Prades*; la font de *Burle*, à laquelle sainte Énimie demanda sa guérison, et la source de *Coussac*, sa voisine; les deux sources de *Saint-Chély*, « cet adorable bout du monde », qui sautent dans le Tarn; la *font des Ardennes*, parfois double, souvent triple, quand l'averse épandue sur le Causse se précipite du haut des escarpements, gronde au seuil de toutes les cavernes, bouillonne au pied des grandes falaises, jusque dans le lit de la rivière.

Au-dessous de la *Malène*, le cours du *Tarn* devient grandiose. Il semble que les falaises montent toujours, prennent des couleurs plus vives, plus variées : c'est la plus impressionnante partie du cañon. La Malène est un point de relâche pour les bateaux et un centre important de communications, à l'intersection de deux vallées qui coupent, bout à bout, les deux Causses voisins. Sur le rocher dominant, les Romains eurent un *castrum* et, plus tard (551), saint

Hilaire s'y défendit contre Thierry I[er], roi des Francs austrasiens : il n'y a plus là que des restes informes.

Une fois doublé le *roc de Planiol*, éperon du Sauveterre, où les Montesquieu construisirent une redoute fortifiée, le *Tarn*, grossi par la *fontaine de l'Angle*, qui roule à gros bouillons, entre dans les défilés grandioses des **Détroits**. La dolomie plonge droit dans l'eau profonde, tantôt suspendue en encorbellement, comme la voûte d'un couloir titanesque, tantôt illuminée de couleurs éclatantes et variées que reflète le miroir des eaux, car jamais le soleil ne pénètre d'un trait dans cette profondeur. Le coup de rame y éclate comme un coup de mitraille, et si, d'aventure, les bateliers soufflent dans la conque marine dont ils se servent pour annoncer leur présence, le son roule prodigieusement grossi, comme le mugissement d'un monstre. Entre les murs gigantesques de sa prison, qui tranchent sur le ciel un mince lambeau d'azur, le *Tarn* s'insinue dans un impressionnant silence. Puis les murailles s'écartent, les sommets prennent des formes animées : la Dame à l'ombrelle, la Cour des moines..... Sur un coin de terre, comme une épave échouée à fleur d'eau, les rares foyers de la *Croze* laissent filtrer un léger spirale de fumée au-dessus des buissons et des châtaigniers d'alentour.



CORNICHE DE L'IRONSELLE.

Depuis sa source, jamais le *Tarn* ne fut si profond qu'en cet endroit (20 mètres au gouffre de l'Escailloux) : il entre alors dans le magnifique *cirque des* **Baumes**. « L'immense hémicycle mesure, au fronton du causse de Sauveterre, 5 kilomètres de développement, et 3 kilomètres au niveau du *Tarn*. La couleur rouge y domine, mais le blanc, le noir, le bleu, le gris, le jaune nuancent les parois, et des bouquets d'arbres, des broussailles y mêlent les tons verts et sombres. Du fond de ce grand cirque qui, autrefois, contint un lac fermé au sud par une digue de rochers dont les décombres ont formé le chaos du *pas de Soucy*, émergent de tous côtés des roches dolomitiques exhaussées, d'échelon en échelon, jusqu'au bord du Causse. Ces roches évidées, dentelées, taillées par la pluie, par le gel, par l'humidité et par la sécheresse, affectent les formes les plus bizarres et les plus variées : aiguilles, tours, arceaux, forteresses ; sans cesse, elles changent d'aspect, au gré des jeux de lumière et d'ombre. » (A. LEQUEUTRE.) Tours de 200 pieds, gradins de 100 mètres, arceaux grands comme des voûtes de cathédrale, coloris éblouissant : cet ensemble, vu du *Point-Sublime*, passe l'imagination. Dans la grotte des *Baumes-Chaudes*, ouverte au-dessous du Point-Sublime, le chanoine Solanet et le Dr Prunières ont retrouvé des silex éclatés, des pointes de flèches, des grattoirs, vestiges d'hommes *paléolithiques*, au crâne allongé (*dolichocéphales*), aux membres déliés, à la haute stature, prédécesseurs, dans ces parages, d'une race *brachycéphale* à tête ronde, aux membres trapus, qui établit sur eux sa domination.

Au sortir des *Baumes*, l'horizon s'élargit : un obélisque, penché sur le Tarn, annonce le **Pas-de-Soucy**, où la rivière se perd dans un chaos. Une faille, perpendiculaire au cours du Tarn, provoqua un gigantesque éboulement des falaises voisines, dont les gros blocs formèrent un barrage infranchissable. Les eaux, refluant, formèrent un grand lac, puis, désagrégeant la digue, filtrèrent au travers, entraînant les matières meubles et creusant, sous les grosses masses arc-boutées, une dérivation souterraine où le courant se précipite à grand fracas. Par temps de crue, cela devient assourdissant. De là sans doute le nom donné à un gros bloc, « *la Sourde* », morceau de montagne échoué à mi-chemin, près du barrage. La légende, qui anime toutes choses, explique autrement la présence de ce rocher géant. L'*Aiguille*, sa voisine, est un immense monolithe, haut de 80 mètres.

Au delà de la faille d'effondrement, le *Tarn* revient au jour à gros bouillons. Plusieurs sources filtrées du Causse accélèrent sa course et le précipitent en nombreux rapides, du village des *Vignes* à celui du Rozier. Ces rapides, plus bruyants que dangereux, sont, en ne comptant que les plus importants, une quinzaine. C'est merveille de voir la barque, dirigée d'une main sûre, filer comme la flèche entre les écueils. Sur la rive gauche du *Tarn*, les remparts du causse Méjean s'allongent : des prairies, des bosquets touffus, des villages en tempèrent l'approche ; mais l'esprit, las d'admirer, après les splendeurs des Baumes et du Détroit, n'y donne plus qu'une attention distraite. D'un côté, la source des *Parayres*, nourrie par le Sauveterre ; la source de l'*Ironselle*, jaillie du Méjean ; à droite, le village de *Cambon*, que domine, de 30 mètres, une arche naturelle de 25 mètres d'envergure, sculptée dans le causse de Sauveterre, et l'une des plus curieuses du monde ; des sources encore, celle de la *Sablière*, issue du Méjean ; des cirques, celui de *Saint-Marcellin*, qui partout ailleurs serait déclaré sublime ; des crénelures aux formes bizarres et de tons variés ; le pic de *Cinglegros*, bastion détaché du causse Méjean au-dessus de vieilles maisons, dans un site pittoresque : tout cela ravirait, vu de près, et surtout ailleurs. Déjà la rive droite de la rivière est aveyron-



Phot. de M. Trantoul.

GORGES DU TARN : LE ROZIER ; ROCHER DE CAPLUC.



Cl. ND.

CREISSELS, PRÈS DE MILLAU, SUR LE TARN.

naise : la vallée s'élargit. Après le *Mas de la Font*, le *Ravin des Églasines*, et sa maison en nid d'aigle, tranchant sur la roche sombre; la source et le pont de la *Muze;* enfin paraissent le **Rozier** et *Peyreleau* à la pointe du causse Méjean, allongé comme une proue entre la vallée du *Tarn* et celle de la *Jonte*, son affluent.

Peyreleau est au point de soudure du causse de *Sauveterre*, du causse *Méjean* et du causse *Noir*. Celui-ci dresse ses escarpements sur la rive gauche du *Tarn*, jusqu'au confluent de la *Dourbie*, en vue de Millau. La rive droite, que suit la route, est d'aspect moins rébarbatif : *Mostuéjouls*, haut perché dans une couronne de verdure autour de son vieux château; le rocher-forteresse de *Peyrelade*, dont le socle recèle des caves, émules de celles de Roquefort; l'éperon de *Fontaneille*, jeté à pic sur le Tarn; la ruine altière de *Caylus*, la riante échappée d'*Aguessac*, et partout l'épaisse voûte des châtaigniers sur les pentes, les noyers autour des villages; sur la rive, de frais gazons où bruissent les longs peupliers et les bouquets d'ormes inclinés au-dessus du courant.

Sous l'étreinte du *Larzac* et du *Lévezou*, le *Tarn*, au delà de Millau, pénètre dans de nouvelles gorges : en aval de Saint-Affrique, l'afflux de la *Sorgue* lui rend l'allure d'un vrai torrent de montagne : *Trébas*, *Ambialet*, *Fabas* sont les étapes du nouveau cañon. C'est une surprise qu'**Ambialet.** Dans un entonnoir de rocs mouchetés de bois et d'arbrisseaux accrochés aux escarpements, une longue presqu'île pique dans les bouillons du *Tarn*. Le mince pédoncule qui l'attache au rivage n'a pas 25 mètres : on dirait de cette passerelle, crête de schiste ébréchée par le temps, le débris d'un vieux rempart. Un château fort s'était perché à la pointe du roc qui commande le passage. L'église, un ancien monastère devenu institution libre occupent, au-dessus des maisons, le sommet de l'île. Car, c'en est une, depuis qu'un canal de dérivation, mis à profit par l'industrie, perce l'isthme étroit : en deux minutes, le flot qui s'engouffre par cette passe artificielle retrouve le courant du *Tarn*, à 4 kilomètres du point où il l'avait quitté. Au *Saut-de-Sabo*, le *Tarn* franchit le dernier ressaut du *Massif Central*, sur la plaine. Il se précipite, par une série de cascades et de rapides, entre de grosses masses gneissiques découpées et arrondies par le courant. La vue de ce chaos serait impressionnante, s'il était possible d'en recevoir librement l'impression, car on ne le voit que de loin, sur le pont qui traverse le *Tarn* en aval, toute la rive gauche étant occupée par les bâtiments sordides d'une usine qui fume et qui pue.

Dans la plaine albigeoise, le *Tarn* apaisé roule ses eaux troubles et rougeâtres entre des berges naturelles, assez élevées pour défendre la campagne contre ses débordements. Il court rapide sous le vieux pont d'**Albi**, en frôlant le piédestal de la cathédrale Sainte-Cécile. Passé *Gaillac* et la tour crénelée de son église Saint-Pierre, *Rabastens* qui étaye ses terrasses sur de puissantes arcades et montre, avec le clocher fortifié de Notre-Dame du Bourg, accroché à la rive, le château de *Castagne*, ancienne résidence des Chastenet de Puységur, le *Tarn* reçoit (2 kilomètres de Saint-Sulpice, le

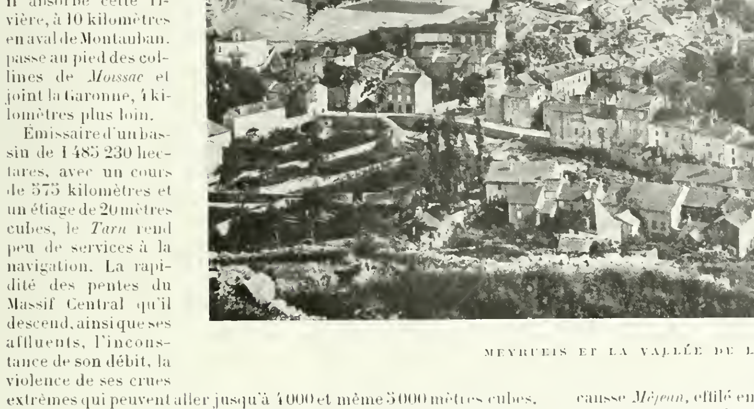


Cl. ND.

LE TARN EN VUE D'ALBI.

tribut de l'*Agout*, l'un de ses gros affluents. Déjà, son val mesure plus de 7 kilomètres. Au-dessous de Montauban, où il prend au passage le *Tescou*, le *Tarn* serpente dans une grande plaine où la Garonne se déploie au loin sur sa gauche, l'*Aveyron* sur la droite. Il absorbe cette rivière, à 10 kilomètres en aval de Montauban, passe au pied des collines de *Moissac* et joint la Garonne, 4 kilomètres plus loin.

Émissaire d'un bassin de 1 485 230 hectares, avec un cours de 575 kilomètres et un étiage de 20 mètres cubes, le *Tarn* rend peu de services à la navigation. La rapidité des pentes du Massif Central qu'il descend, ainsi que ses affluents, l'inconstance de son débit, la violence de ses crues extrêmes qui peuvent aller jusqu'à 4000 et même 5000 mètres cubes, enfin, dans la plaine, l'encaissement de ses bords qui l'isole de l'activité riveraine : tout cela fait du *Tarn* une rivière à peu près inutile comme voie de transport. Mais quels trésors d'énergie renferme son cours torrentiel ! Il est officiellement navigable à partir du *Saut-de-Sabo*, 10 kilomètres en amont d'Albi. De fait, la navigation n'utilise le cours du *Tarn* qu'à partir de Reyniès, à 13 kilomètres au-dessus de Montauban.



Cl. ND.

MEYRUEIS ET LA VALLÉE DE LA JONTE.

AFFLUENTS DU TARN

Les **affluents** du *Tarn* participent de sa nature tourmentée. Pour la *Jonte* et la *Dourbie*, dont le cours naît et s'achève dans la région découpée des Causses, leur développement présente un intérêt particulier. L'excursion de la *Dourbie* part de Millau ; l'autre, celle de la *Jonte*, s'ouvre à Peyreleau et conduit à la grotte de *Dargilan*, dans le voisinage du *Bramabiau*.

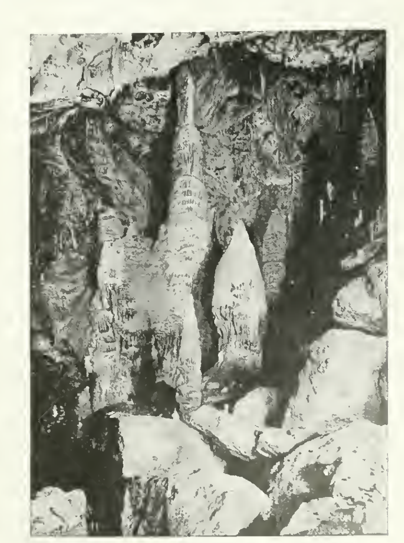
« Pour être moins longue et moins creuse que la gorge du Tarn, celle de la *Jonte* n'est guère moins remarquable ; la coloration éclatante, la continuité, la hauteur et les découpures de ses dolomies supérieures, alignées en remparts, présentent même peut-être un plus curieux aspect. Du haut du belvédère dressé au-dessus de Peyreleau, à la lèvre du causse *Noir*, tout le causse *Méjean*, effilé en promontoire, semble s'élever insensiblement vers la montagne du Lozère (1702 mètres) ; on dirait une table de pierre, dressée avec une légère inclinaison, entre le Tarn et la Jonte, sur des stylobates rouges, hauts de 400 à 500 mètres. Nulle part, le contraste ne paraît aussi frappant que là, entre les hauts plateaux immenses et tristes, les précipices des escarpements dolomitiques, le resserrement des vallées et la joyeuse végétation des thalwegs. C'est le résumé du pays entier ; c'est aussi beau et plus complet que la vue du Point Sublime. » (E. MARTEL, *Cévennes*.)



Phot. de M. A. Lasson.

DARGILAN : SALLE DES LACS.

La vallée de la **Jonte**, c'est la coulée du Tarn, avec moins de rudesse, mais plus de grâce et d'imprévu. Entre les dolomies qui hérissent la crête du causse *Méjean* et les crénelures qui donnent l'air d'une forteresse au causse *Noir*, la route serpente, au frais murmure de la rivière. A chaque détour, nouveau spectacle : un hameau à l'escalade, deux roches géantes élancées d'une forêt ; le rocher de *Saint-Gervais* (300 mètres), que couronne une antique chapelle ; la fontaine des *Douzes*, qui rend la vie à la *Jonte* épuisée ; au-dessus de la vallée, des fagots que les forestiers envoient, suspendus à un fil de traverse, d'un bord à l'autre ; enfin, la grotte de *Nabrigas*, où l'on a retrouvé des débris humains contemporains du grand ours ; *Meyrueis*, allongé sur les bords du *Butézon* ; 6 kilomètres plus loin et



Phot. de M. A. Lasson.

DARGILAN : LA MOSQUÉE.

à 40 minutes au-dessus de la route, la fameuse grotte de **Dargilan**, l'un des plus merveilleux palais de cristal qu'ait édifiés le lent travail des eaux souterraines.

Par la superposition des sédiments calcaires, les *Causses* offrent aux précipitations atmosphériques mille issues, par où elles pénètrent. Tantôt le sol s'affaisse en entonnoir sous l'action dissolvante de la pluie qui tombe; tantôt il s'effondre par l'effort souterrain de courants invisibles qui, minant peu à peu les piliers de la voûte, l'ont à la fin entraînée dans le vide. Les trous à fleur de sol, **avens** ou puits, sont très nombreux : on en compte plus de 120 dans le seul département de la Lozère. Tous ne sont pas explorés: plusieurs même peuvent être dangereux, parce qu'ils s'ouvrent à l'improviste, sans que rien, sauf une légère déclivité, décèle leur présence. Les *sotchs*, petits lacs en formation dans les creux superficiels du Causse, sont des *avens* en miniature, où les eaux météoriques ont laissé, par dissolution, une couche d'argile qui étanche le fond. Parmi les *avens* explorés, un des plus célèbres est le puits de *Padirac*, sur le causse de Gramat.



Cl. ND.

LE BRAMABIAU.

Les **grottes** *horizontales* doivent, comme les *avens*, leur origine à l'action des eaux; mais, au lieu de tomber directement, celles-ci s'infiltrent entre les strates de calcaire, les usent, agrandissent leur couloir, percent d'un gradin à l'autre; et pendant que le courant principal, accru des filets qui accourent de toutes parts, roule et se précipite en cascades, jusqu'à ce qu'il retrouve la lumière du jour, mille gouttelettes égarées se suspendent aux voûtes, déposent, par évaporation, le carbonate de chaux dont les a chargées le calcaire : ainsi s'édifient dans l'ombre ces lustres de cristal, ces fines colonnettes, ces pyramides étincelantes, ces dentelles vaporeuses, jusqu'à des formes animées, tout un peuple d'êtres et de choses auxquels le mystère et le silence des profondeurs donnent un semblant de vie, dans ce cadre de rêve.

C'est un berger, poursuivant un renard, qui découvrit en 1880 la grotte de *Dargilan*; mais la peur l'empêcha d'en rien voir.



Cl. ND.

MONTPELLIER-LE-VIEUX : LE CIRQUE.

MM. Martel, Gaupillat frères, Fabié, notaire à Peyreleau, Louis Armand, Foulquier et Causse firent l'exploration de la grotte, en 1888. C'est maintenant une promenade un peu longue, et non sans quelques heurts ou quelques glissades. Mais le spectacle en vaut la peine : une salle immense, vraie nef de cathédrale, longue de 120 mètres, large de 60, haute de 35 (de quoi mettre une maison à six étages) sert d'antichambre. Alors se dressent : le *Belvédère* au-dessus d'un trou béant; l'*église* avec ses concrétions qui simulent un autel, une chaire, de grandes orgues; le *puits de la Falaise* s'enfonce d'un étage à l'autre; des figures grimaçantes, la *pieuvre*, la *tortue*, toute une ménagerie, se pressent à côté de la *Mosquée*, au minaret pointu. Entre des stalagmites fuselés comme des candélabres, on franchit l'*Escalier de cristal;* 1600 mètres de galeries se développent d'une merveille à l'autre : ici, la *grande Cascade*, vaste nappe ruisselante de 100 mètres, que l'on dirait congelée sur place; tout près, deux lacs immobiles et d'une transparence telle qu'il faut les toucher pour y croire; là, le *Clocher*, merveille de *Dargilan*, pyramide échevelée de clochetons translucides, vrai reliquaire d'albâtre, fouillé comme ces vieux ivoires que nous ont laissés l'art patient de la Renaissance et celui du Moyen âge. Il semble que la grotte de *Dargilan* ne réserve plus de surprises à la curiosité des chercheurs; on croit en connaître le fond. Toutes les excavations similaires ne sont point dans ce cas. Souvent en effet les roches détachées des parois s'arcboutent, obstruent de leurs débris un couloir souterrain; les eaux y passent, pénètrent par les interstices : mais là s'arrête l'exploration et nul ne peut dire ce que l'on pourrait trouver au delà. Ainsi du **Bramabiau**. Plus de stalactites ni de stalagmites : un simple tunnel, formidable il est vrai, creusé sous roche par l'humble ruisseau qui a nom le *Bonheur*. Il coulait à ciel ouvert, sur le plateau de *Camprieu*, et franchissait en cataractes la barrière de calcaires qui barrait sa route au-dessus de Saint-Sauveur des Pourcils. Un point faible se rencontra dans le barrage; le flot passa, déblayant sa route, et s'effondra sous le sol. Tantôt, le courant gronde sous des éboulis; tantôt, il se repose dans un lac, pour reprendre sa course et s'épanouir dans une magnifique salle de 20 mètres de diamètre (salle du Dôme). Par les couloirs latéraux, des filets affluent, le torrent se gonfle, roule d'un tourbillon à l'autre (cascade du Bain-de-Siège), plonge sept fois et fait trembler d'un roulement de tonnerre les parois perdues dans la nuit. De l'entrée du tunnel à la sortie, on compte 440 mètres à vol d'oiseau ; la dénivellation est de 90 mètres. Par une colossale entaille, le *Bonheur* croule dans la vallée de Saint-Sauveur. Le grondement formidable qu'il fait entendre, au temps des grandes eaux, lui a fait donner le surnom de *Bramabiau* (mugissement de bœuf). Sa caverne n'est pas totalement explorée. Après M. Martel, qui s'y risqua en 1888, d'autres sont venus : le développement total des galeries reconnues à ce jour atteint 5 kilomètres.

Le Bonheur naît aux flancs de l'**Aigoual**; l'ancien hôpital, créé, en 1002, pour recueillir les pèlerins ou les voyageurs égarés sur ces hauteurs, a donné son nom au ruisseau : Notre-Dame

de *Bonahur* (*bonum augurium*, bon présage) a fait « le *Bonheur* ». Cette route de l'*Aigoual*, aujourd'hui facile, fut autrefois pleine de traverses; par le col étroit de la Séreyrède, on passe de la source du *Bonheur* à celle de l'*Hérault*, l'un tributaire de l'Océan, l'autre de la Méditerranée.

La **Dourbie** (77 kilomètres) coupe le causse Noir de celui du Larzac. Sa vallée, comme celle de la Jonte, est pleine de charme et de mâle beauté : gorges profondes (Saint-Jean-de-Bruel), sites agrestes (moulin de *Corp*), villages pittoresques (*La Roque-Sainte-Marguerite*), ravins ouverts aux flancs du Causse, terrasses échelonnées au pied d'un vieux château, monolithes bizarres, muraille lisse du Larzac, découpée de stries rougeâtres sur la verte chevauchée des pins; ici une scierie mécanique, une porte ouverte dans un éperon de roc, une vieille tour démantelée, la rivière qui bouillonne, enfin le bastion du causse Noir, qui commande le débouché du Tarn dans la plaine de Millau.

Mais, sans **Montpellier-le-Vieux**, que serait la Dourbie? Cette vaste cité de 120 à 130 hectares, sculptée par les eaux météoriques dans le calcaire du causse Noir, domine le village de La Roque-Sainte-Marguerite. On y monte par un sentier en lacets qui, des bords de la Dourbie, paraît interminable. Mais, d'ordinaire, on aborde, par le plateau du Causse, l'étrange labyrinthe. Ces tours inaccessibles, ces redans que l'on dirait évidés par des géants en pleine montagne, la citadelle, les avenues plantées d'arbres, les cirques de gazon, de vrais arcs de triomphe, des parcs pleins d'ombre au pied des escarpements, cela parut une ville en ruines, d'origine fabuleuse, aux bergers transhumants qui montaient chaque année des versants brûlés du Sud; ils la nommèrent comme la ville qui était pour eux la cité par excellence : « *Montpellier*. »



Phot. de M. Boulanger.

HÔTEL DE VILLE DE SAINT-ANTONIN.

Après les merveilles du *Tarn*, les rochers ruiniformes de *Montpellier-le-Vieux* ne peuvent produire une bien vive impression : l'attente est généralement déçue. Quatre grands cirques : la *Citadelle*, la *Millière*, les *Rouquettes*, les *Amats*, emplissent l'espace de formes bizarres. L'imagination y trouve tout ce qu'elle veut : forum, tribune aux harangues, rues innombrables, salle de bal, obélisques, porte de Mycènes, tête de chien, amphore... Tout cela est d'une amusante fantaisie, mais ne retient guère. On voudrait errer seul dans cette étrange cité, goûter le contraste des pierres hautaines et dures avec la folle végétation qui pare d'un sourire leur décrépitude; il ferait bon se reposer sur un frais tapis d'herbe rencontré au hasard, contempler les jeux infinis de la lumière qui glisse à travers les bois sauvages. De ce parc extraordinaire, la vue plane au loin sur l'horizon désolé du Larzac et tombe dans la riante vallée où ronronne la *Dourbie*. Suivez le sentier rocailleux qui dévale par les éboulis, les vignes et les jardins, jusqu'à La Roque-Sainte-Marguerite, vous jouirez d'un admirable spectacle.

Au débouché de la *Dourbie* dans le Tarn, **Millau** (voir p. 24) est une cité fort active : les troupeaux du Larzac approvisionnent ses tanneries, mégisseries, ganteries : sur la place du Mandaroux, colonne commémorative (15 530 habitants). Dans le voisinage, joli site de *Creissels*, Roquefort, et, sur le Causse, revenant d'un autre âge, la Couvertoirade.

Cl. ND

CORDES, VU DES CABANES.

Le *Tarn* reçoit de la région du Massif Central : à droite, l'*Aveyron*, grossi du *Viaur* et du *Céron*; à gauche, après la *Jonte* et la *Dourbie*, le *Dourdou* et la *Sorgue*, fossé d'écoulement du Larzac à l'occident; l'*Agout* et ses tributaires, le *Thoré*, le *Sor* et le *Dadou*, qui drainent les monts de Lacaune, le plateau du Sidobre et la Montagne-Noire.

De Sévérac-le-Château, qu'il laisse à 500 mètres, l'**Aveyron**, né à 2 kilomètres sud-est de cette ville, court par Gagnac, longe le rebord de la forêt des *Palanges*, fouillant le Causse pour pénétrer, au delà de *Rodez*, dans la terrasse cristalline qui sert de base à tout le Massif Central. Ses eaux sombres se démènent en de multiples méandres : sur la boucle de Moussouse, des murailles perpendiculaires le dominent à 300 pieds de haut; 1 500 mètres plus loin, le pont de Cayla surplombe un gouffre.

Villefranche-de-Rouergue (église Notre-Dame, ancienne Chartreuse des XVe et XVIe siècles), au confluent de l'*Alzou*, marque un épanouissement de son cours (7 420 habitants). Il tourne alors au sud et ce n'est, de Monteils à Laguépie, sous les promontoires de gneiss, qu'une gageure de circonvolutions, entre le cours torrentiel et la voie ferrée de Paris à Toulouse : douze fois le train enjambe les défilés, douze fois il disparait sous terre par autant de tunnels. A la neuvième traverse, *Najac* se lève au-dessus d'un vieux pont gothique, dans une boucle du torrent : les remparts, le donjon, croquemitaine édenté, composent un magnifique tableau.

Laguépie et ses tours à mâchicoulis commandent le confluent du *Viaur*, émule de l'Aveyron et son rival en beauté, dans une vallée plus sinueuse encore. Presque doublé par cet apport, l'*Aveyron* passe des roches primaires au lias



CORDES : PORTE DE LA MAISON DU GRAND VENEUR.



Phot. de M. Boulanger.

CASTRES, SUR L'AGOUT.

plus friable, où ses eaux font merveille. *Lexos* au confluent du *Cérou*, *Saint-Antonin* au débouché de la *Bonnette*, *Penne* et son vieux château hissé sur un rocher, *Bruniquel* sur une falaise de 100 mètres au-dessus du confluent de la *Vère*, accompagnent ces nouveaux défilés, d'une beauté plus sculpturale que les précédents, par l'ampleur des escarpements et la variété des sites. A *Saint-Antonin* (Hôtel de ville, ancienne maison seigneuriale du XIIe siècle, restaurée par Viollet-le-Duc), l'imposante falaise des rochers d'*Anglars* soulève la rive gauche à 360 mètres d'altitude, en amont d'un vieux pont gothique. Ces rochers sont troués de grottes artificielles où peut-être se réfugièrent les habitants primitifs de la contrée. Dans la vallée même ou aux environs immédiats, les refuges sont nombreux : grotte des *Capucins*, à 2 kilomètres (belles stalactites), grotte de *Mailhloung* (fontaine pétrifiante), abri de *Fontalès*, où l'on a découvert des restes de l'âge du renne; enfin, au-dessus de Saint-Antonin, non loin de Ginals-sur-*Seye* (affluent de l'Aveyron), le hameau de *Moudou* et, en amont, *Varen*, dans une presqu'île de la rivière, conservent des restes de retranchements antiques. *Bruniquel* aussi, perché sur la rive gauche, possède trois cavernes préhistoriques, dans les escarpements qui servirent d'assise au château (donjon du XIe siècle). A la rive opposée, d'autres grottes encore. Les défilés de l'Aveyron finissent à Montricoux.

C'est désormais la plaine : *Nègrepelisse* (rive gauche), l'afflux de la *Lère*, la rencontre du Tarn, à 10 kilomètres N.-O. de Montauban [illegible]. L'impétueuse rivière est rebelle à toute navigation, mais elle donne la vie à une centaine d'usines; sa sauvagerie même fait sa beauté, et c'est par là surtout qu'elle compte. Le cours est de 250 kilomètres : eaux ordinaires, 25 mètres cubes; crues de 1500.

Le **Viaur**, tributaire de l'Aveyron, n'est pas moins turbulent que lui. Né au Pal de Vézins, éperon de roche primitive, enfoncé en plein Causse, le *Viaur* découpe avec effort la masse compacte du Ségala granitique et schisteux. Son cours (153 kilomètres) n'est qu'un tortueux précipice : le viaduc métallique de *Tanus*, rival du Garabit lui-même, le traverse d'une enjambée de 250 mètres, à 114 mètres de hauteur. Aux environs de Pampelonne, les ruines de *Thuriès*, à pic au-dessus des eaux tumultueuses, composent l'un des sites les plus beaux de ce val tourmenté. Le *Viaur* conflue à la pointe de Lagnépie, par environ 125 mètres d'altitude.

C'est un bien modeste ruisseau que le *Cérou* : 8 ou 10 mètres de large, à peine 70 kilomètres de long; mais il fait tourner une armée d'usines, passe à *Carmaux*, baigne Monestiès et longe la butte qui porte l'étrange ville de *Cordes*. Il y a 300 hectares de terrain houiller à *Carmaux*, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on exploite ce dépôt; mais les mines ouvertes n'occupent qu'une partie de l'espace utilisable. Elles se groupent sur une longueur de 2 kilomètres environ et 1 500 mètres de large, sur l'une et l'autre rive du Cérou. Certaines couches de houille présentent une épaisseur d'ensemble de 12 mètres.

Cordes est une délicieuse vision du passé; un ministre de Raymond VII, comte de Toulouse, la fonda en 1222, sur un tertre qui domine le Cérou, d'une centaine de mètres; vous y trouverez des restes de remparts, une porte fortifiée, le Grand Portail, des maisons remarquables du XIIIe et du XIVe siècle, avec de belles caves voûtées : maisons du grand Veneur, du grand Écuyer, du grand Fauconnier, une vingtaine environ, dont les sculptures et la disposition constituent un précieux témoin de l'architecture civile au Moyen âge. L'intérieur des vieux logis s'est modifié par la suite des âges, avec les exigences de la vie; mais le cadre subsiste presque intact.



Phot. de M. Boulanger.

VALLÉE DE LINOUVRE, EN MONTAGNE NOIRE.

Le *Cernon* (29 kilomètres et demi) apporte au Tarn les infiltrations du Larzac central; de l'Espinouse lui viennent le *Dourdou* (75 kilomètres) et son affluent la *Sorgue*, charmante rivière dont le flot émerge de l'abîme du *Mas-Reynal*, au fond duquel on l'entend bouillonner. Par **Saint-Affrique** (sous l'imposant rocher de Caylus (6210 habitants) — filatures, tissages), son cours enveloppe le rempart occidental du Larzac : Camarès, sur le *Dourdou*, est à portée de plusieurs stations thermales.

L'**Agout** (175 à 180 kilomètres) vient des monts de l'Espinouse; il passe à Brassac, dans une région montagneuse qui recèle des tourmalines et des grenats. Pénétrant par une faille, entre le plateau du Sidobre et les monts de Lacaune, il file sous le pont hardi des moulins de *Ferrières*, dans un site admi-



Phot. de M. Jordy.

UN DES CHATEAUX DE LASTOURS.

rable, tombe en cascade au *saut de Luzières* et décrit, autour de *Roquecourbe*, un cingle comparable à celui du Tarn autour d'Ambialet. *Burlats*, qu'il rencontre au-dessus de Castres, eut son heure de célébrité : les troubadours les plus réputés y fréquentèrent au XIIe siècle.

Castres est bâti sur les deux rives de l'Agout, au confluent de la *Durenque* : la rivière coule sous les galeries de bois et les balcons enguirlandés de vieilles maisons perchées sur leurs ais séculaires : cela rappelle le vieux quartier d'Aurillac sur la Jordanne. L'*Agout* est un laborieux : il donne la vie à des manufactures importantes. *Lavaur*, sur des rives abruptes, marque son débouché dans la plaine du Tarn, qu'il rejoint à Saint-Sulpice-la-Pointe.

A droite, l'*Agout* reçoit le *Gijou* et le *Dadou*; à gauche, le *Thoré* et le *Sor*. Charmante rivièrette que le *Gijou* (45 à 50 kilomètres) : à peine ruisselante des hauteurs voisines de Lacaune, elle se repose en de riantes prairies où babillent de toutes parts des filets d'eau claire. Tout à coup, elle plonge (Gour Fumant) à grand bruit, rongeant l'échine crevassée du grand rocher de *Roquenières*, court en grondant sous le promontoire effilé qui porte les maisons de *Gijounet*, tassées sous leurs lamelles schisteuses; au-dessous de Vabre se présente l'Agout. Le *Dadou* (100 kilomètres), issu, comme l'Agout, d'une région cristalline, est d'assez vive allure.

Pour le *Thoré* (55 kilomètres), fils de la Montagne Noire, il range la forêt étagée sur les flancs du pic de Nore, reçoit l'*Arn*, torrent fougueux qui surgit de défilés profonds et déserts au-dessous de Pont-de-l'Arn, et, non loin de l'industrieuse *Mazamet*, l'*Arnette* (à 1 kilomètre, ruines du château de Hautpoul). A Caucalières, le *Thoré* fonce sous roche, mais, gonflé par les crues, il saute l'obstacle; sa fin est à 4 500 mètres en aval de Castres.

Le *Sor*, émissaire, comme le Thoré, de la Montagne Noire, plonge à *Malamort*, par une belle cascade qui fournit l'énergie électrique à Durfort et à *Sorèze* (antique collège fondé par les Bénédictins et ranimé par l'illustre Lacordaire, restaurateur en France de l'ordre des Dominicains). Le *Sor* joue un rôle important dans l'alimentation du *Canal du Midi*, dû à l'initiative de Colbert et au génie pratique de Riquet. Ruisseaux et torrents descendus de la Montagne Noire sont reçus dans une double *rigole* : l'une, de la *Montagne*, alimentée par la prise d'eau de l'*Alzau*, le réservoir du *Lampy-Neuf* (773 mètres de long, 584 de large, 16 de profondeur, 1 675 000 mètres cubes) et le bassin de *Saint-Ferréol*; l'autre, dite *Rigole de la plaine*, qui capte les eaux du *Sor* par une dérivation inférieure. C'est une œuvre puissante et belle que le bassin de **Saint-Ferréol**. Dans un parc de grands bois, ce lac artificiel couvre une superficie de 66 hectares : la digue triple qui contient ses 6 millions de mètres cubes d'eau couvre 120 mètres d'épaisseur, mesure plus de 32 mètres de haut et au moins 800 mètres de long. Lorsque les eaux dépassent la digue, le trop-plein déborde en cascatelles ou fuse en jets d'eau, et c'est un plaisir non pareil qu'une promenade dans ce parc magnifique, lorsque jouent les *grandes eaux* de ce Versailles agreste, sur l'horizon des Pyrénées.



Phot. de M. Trantoul.

LE BASSIN DE SAINT-FERRÉOL.



Phot. de M. Boulanger.

ESTAING, SUR LE LOT.

LE LOT

Le **Lot**, frère du Tarn, vient, comme lui, de la région du *Lozère* (1 702 mètres), à son point de jonction avec la montagne schisteuse du Goulet. La source est à 5 kilomètres nord-est du Bleymard, qui est à 1 428 mètres d'altitude. Mais, au lieu que le Tarn, à peine formé, plonge en plein Causse et creuse, entre le Sauveterre et le Méjean, son profond couloir, il faut au *Lot* une carrière plus longue. Du Bleymard à *Bagnols-les-Bains* (eaux thermales sulfureuses), les méandres sans fin qu'il décrit, les prairies, les talus boisés, les roches rouges donnent à sa vallée un aspect tantôt gracieux, tantôt sévère. A *Mende* (25 kilomètres de sa source à vol d'oiseau), il glisse en bouillonnant sous un vieux pont gothique : des bandes de canards s'ébattent dans les remous et, le long des berges, les pêcheurs guettent la truite à l'ombre des saules et des ormes qui sont la joie de ces rives. Mais aussitôt le *Lot* entre dans la grande avenue que bordent les hautaines falaises du Causse : celui de *Mende* à gauche; à droite, celui de *Changefège* dressent leurs escarpements à 250 et 350 mètres. Voici le *Sauveterre*, ses roches rouges et grises, découpées en aiguilles, en donjons, dont les brèches bâillent sur le ciel, en remparts déchiquetés, sentinelles de pierre qui se penchent du haut de l'escarpe au-dessus du tapis vert de la vallée. La *Colagne*, qui recueille, par un éventail de ruisselets, les eaux de la Margeride et de l'Aubrac; l'*Urugne*, fille du Sauveterre, doublée de la belle source de *Saint-Frézal*, rejoignent le Lot au passage.

Phot. de M. Parry.

CONFLUENT DU LOT ET DE LA TRUYÈRE, A ENTRAYGUES.

Alors, changeant de sol et de nature, celui-ci s'engage dans des failles schisteuses, où il se tord et se démène, enveloppe de ses replis la presqu'île de *Saint-Laurent d'Olt*, défile au bas de *Pomayrols*, donne le mouvement aux fabriques de *Saint-Geniez d'Olt*, où le gagne la *Coustille*, singulier ruisseau dont l'onde nourricière vient de la *Serre*, affluent visible de l'Aveyron, mais en même temps émissaire d'un filet invisible qui rejaillit par cette source au profit du Lot. Des défilés sauvages, des boucles incessantes conduisent la rivière au pied du soulèvement qui porte les ruines du château de *Calmont d'Olt*, sous le vieux pont d'Espalion (hôtel de ville Renaissance) ; à *Estaing*, berceau d'une illustre famille ; enfin à **Entraygues**, où débouche la sauvage *Truyère*. *Entraygues* veut dire entre deux eaux. Le *Lot* et la *Truyère* se valent par la longueur du chemin parcouru (environ 160 kilomètres) ; mais celle-ci, ayant drainé un bassin plus grand, apporte, au confluent, une fois plus d'eau que son rival.

Le *Lot* poursuit, happe en courant le *Dourdou*, le *Riou-Mort*, enveloppe *Capdenac*, juché comme un nid d'aigle sur son haut promontoire. Laissant les roches anciennes pour le lias, l'oolithe, la craie faciles à découper, il se déroule en un val magnifique. Les longs circuits qu'il décrit ont dû être abrégés, pour la navigation, par une série de canaux-tunnels coupant à travers les isthmes. Ainsi, au pied même de *Capdenac*, un tunnel d'eau de 140 mètres, à peine, supprime pour les bateaux le méandre de 3 kilomètres que décrit la rivière; le souterrain de *Cajarc*, en 364 mètres, fait le trajet de 5 kilomètres.

Cependant, la vallée se déploie sinueuse, bordée par les murailles du Causse : c'est, de Capdenac à Cahors, une succession ininterrompue de sites, de châteaux, de ruines et de villages pittoresques. Saint-Pierre-*Toirac*, *Cajarc* qui lutta, comme ses voisins de Toirac, contre les Anglais ; à 3 kilomètres, la grotte où se réfugia *Waïfre*, duc d'Aquitaine, poursuivi par Pépin le Bref; *Salvagnac-Cajarc*, l'immense redoute de Génevières, en surplomb au-dessus de la rivière; *Saint-Cirq-Lapopie*, que couronne sa vieille église ; le *Défilé des Anglais*, sous un encorbellement de 300 mètres : partout la route fouillée à flanc de rempart calcaire, des tunnels, des grottes fortifiées (Saint-Géry), refuges aux temps de guerres civiles ou d'invasion.

Enfin le *Lot* débouche à **Cahors**, qu'il enveloppe, et se brise aux piles aiguës du vieux pont *Valentré*, digne porte de sortie de cette admirable vallée. Au seuil même de l'antique cité des Cadurques, le *Lot* reçoit une source abondante, la *Divona*, dont l'onde claire dort en un gouffre très profond, émissaire du Causse, comme la fontaine vive du *Girou* de Cénevières et son frère le *Lantouy* qui recueille les infiltrations du plateau de Limogne.

En aval du pont Valentré, le *Lot* se promène dans une large plaine fertile : *Mercuès* sur sa colline, *Luzech* et son méandre de 5 kilomètres qu'une tranchée abrège à 180 mètres; *Puy-l'Évêque*, le confluent de la *Leyque*, abondante fontaine qui sourd près de la rive gauche; *Villeneuve-sur-Lot*, *Clairac*, *Aiguillon* s'échelonnent, avec la rivière, jusqu'à la *Garonne*, qu'elle rencontre sous la haute colline d'où *Nicole* domine, à près de 150 mètres, son confluent.



Phot. de M. Moulène.

CHATEAU DE LAROQUE-TOIRAC.

Le *Lot*, dans cette dernière partie de son cours, a pris l'allure d'un fleuve; il a 120, 150 mètres de large en aval de Cahors, et mesure plus de 480 kilomètres de long. En eaux ordinaires, le débit est de 70 mètres cubes à l'embouchure; les eaux très maigres font 8 mètres cubes à Cahors, 6 à 7 mètres cubes à Bouquiès; les crues de 5 mètres roulent 1500 mètres cubes et, par exception, celle du 7 mars 1783, qui atteignit 9m,30 à Cahors, fournit 3 000 mètres cubes.

Le *Lot* est officiellement navigable à partir du moulin d'Olt (2 kilomètres au-dessus du confluent de la Truyère) ; mais, en fait, à partir de Bouquiès ou la Garonste (41 kilomètres plus bas), au moyen d'écluses et de digues de rétrécissement ; cela donnerait une voie navigable de 256 kilomètres, si de nombreuses tranchées en raccourci n'abrégeaient les multiples détours de la rivière. On compte soixante-seize écluses. Colbert en créa vingt-quatre, de Cahors à la Garonne. Malgré de grandes améliorations apportées à son régime, le *Lot* reste d'importance médiocre pour la navigation. Il reçoit, à droite, la Truyère et le Célé.

La source de la **Truyère** est voisine de celle du Lot : leur cours se développe en demi-cercle, opposé l'un à l'autre, et enveloppe le

VOIES NAVIGABLES ET CANAUX





Phot. de M. Boulanger.

CAHORS : LE LOT ET LE PONT VALENTRÉ.

massif d'*Aubrac* d'un fossé presque continu. De tous les torrents d'Auvergne, la *Truyère* est le plus violent; ses gorges, en amont d'*Entraygues*, sont d'une belle sauvagerie. Souvent ses rives sont inaccessibles : il a fallu forcer le passage de son cours par le prodigieux enjambement du *viaduc de* **Garabit.** L'ouvrage tout entier mesure 564m,65 : trois arches en maçonnerie du côté de Marvejols, une autre du côté de Neussargues, rattachent aux deux bords de la vallée la partie métallique. Celle-ci (447m,82) comprend un tablier reposant sur cinq piles et un arc de 165 mètres. Ce viaduc, chef-d'œuvre de MM. Boyer et Eiffel, est l'un des plus hauts du monde : le flot de la *Truyère* bouillonne à 122m,20 au-dessous des rails.

La Margeride envoie de nombreux filets à la Truyère; de la Planèze lui vient l'*Ander*, rivière de Saint-Flour; de l'Aubrac, le *Bès*, le *Remontalou*, ruisseau de **Chaudesaigues.** Assise au fond d'un cirque de montagnes, cette petite ville a résolu d'une façon ingénieuse le problème du chauffage économique : l'extrême thermalité de ses eaux permet de les utiliser, non seulement pour le traitement des malades, mais pour le chauffage des habitations et la cuisson des aliments. Cet usage domestique des sources chaudes fait aux habitants l'économie d'une véritable forêt. « Malgré l'altitude de la ville, qui est de 650 mètres, le sol est si tiède, même en hiver, que la neige fond en tombant; au-dessus de la grande source, dont la température dépasse 80°, les vapeurs montent dans le ciel en véritable nuage. » (E. RECLUS.)

Le *Goul* apporte à la Truyère les ruissellements des pentes méridionales du Cantal, à travers l'ancien **Carladès** ou pays de Carlat. Ce curieux petit État couvrait les deux rives de la Cère, entre la Jordanne au nord, la Truyère au sud. D'abord fief des comtes de Barcelone, puis rattaché à la Couronne par confiscation sur le fameux connétable de Bourbon, réduit à l'impuissance par Henri IV qui rasa son château, le *Carladès*, enclave toujours disputée sur le flanc de l'Auvergne, devait revenir encore une fois entre des mains étrangères et passer aux Grimaldi, princes de Monaco, qui le gardèrent jusqu'à la Révolution.

Le **Dourdou** (82 500 mètres) se développe, à la hauteur de *Bozouls*, entre des falaises abruptes. Avant d'atteindre le *Lot*, ses eaux rougeâtres s'étalent dans une riante vallée plantée d'aunes, de noyers et de châtaigniers sur les pentes. Au débouché d'un ravin, *Conques* dresse les clochers de son antique abbaye, l'un des plus beaux monuments du style roman auvergnat : le portail de l'église, son trésor, le cloître, le musée, fort bien disposé, ont de quoi retenir l'artiste et l'archéologue. A l'ouest, et non loin de Villeneuve, entre Aveyron et Lot, région houillère de *Decazeville*, de *Cransac*, d'*Aubin*, dont les étuves souterraines émettent par les crevasses du sol des vapeurs enflammées.

Le **Célé** (95 kilomètres), de Figeac à Cahors, rivalise avec le *Lot*, entre cette ville et Capdenac. Les grottes y abondent : celles de *Corn*, qui constituent tout un village; celles de *Brengues*, où l'on a trouvé des ossements de renne et de rhinocéros; près de *Marcilhac*, centre de la vallée, la belle grotte des *Brasconies*, doublement riche de superbes concrétions et d'abondants débris néolithiques. Souvent les grottes sont fortifiées, comme à *Sauliac*; l'homme s'y est défendu contre les Anglais, les Francs, tous les envahisseurs. Près du village des *Cambous*, une grotte fut habitée par l'homme préhistorique. Non loin de *Cabrerets* et de son château du Diable, un abri sous roche a livré des ossements de renne et des silex taillés.



Phot. de M. Vazeille.

VIADUC DE GARABIT SUR LA TRUYÈRE.



Phot. de M. Parry.

CARLAT ET SON PLATEAU BASALTIQUE.

LA DORDOGNE

1° *De la source à Bort.* — Au pied de la pyramide qui termine le puy de *Sancy* (1 886 mètres), entre cette montagne et le puy de la Grange (1 720 mètres), de petites sources fraîches, alimentées par la fonte des neiges, imbibent une pelouse diaprée, mais sans arbres autres que des saules nains ou quelques arbustes : ce sont les premières eaux de la *Dore*. Elles fuient à travers le gazon, tantôt épandues en quelque bassin miniature, tantôt glissant par un étroit chenal creusé dans le sol tourbeux. A 1 663 mètres d'altitude, le sol manque, entraîne la *Dore*, qui plonge de 35 mètres, entre des rocs escarpés (*cascade de la Dore*), court en torrent, plonge encore et, à 1 kilomètre à peine de sa source, donne la main à la *Dogne*, née, comme elle, de pelouses élevées, entre le puy de la Grange et le puy de Cacadogne (1 791 mètres). Cette sœur de la Dore pénètre sous les fourrés d'un ravin ombragé de vieux sapins, en formant le long ruban d'argent de la *cascade du Serpent* qui « glisse sur la mousse, disparaît sous les fleurs, pour se montrer encore et atteindre enfin le bas de la forêt où elle conflue au milieu des buissons de hêtres et des débris de toute nature. » (H. Lecoq.)

A peine formée, la *Dordogne* n'est plus qu'à 1 358 mètres; elle élargit son lit, rallie au passage le turbulent ruisseau de la *Gorge d'Enfer*, le filet du [illegible] de *C*[illegible], le torrent de la *Grande Cascade*, [illegible] *M*[illegible] *D*[illegible] [illegible] d'un cirque de hauts sommets [illegible] des [illegible] et des bois. [illegible] le [illegible] des eaux [illegible] des [illegible] : [illegible] du *L*[illegible] *G*[illegible], qui [illegible] la rivière pour le [illegible], ruisseau du mont [illegible], qui vient de sauter les deux chutes du *P*[illegible] *B*[illegible] et de la *Verrière*.

Au confluent du *Ch*[illegible], la *Dordogne* tourne brusquement au sud, dans la grande dépression houillère qui est comme la douve occidentale du soulèvement des Puys : on dirait un lit préparé pour elle. Aussitôt la *Rue* ou *Rhue* (50 kilomètres) lui arrive sur la gauche. Ce nom de « Rue » désigne plus d'un cours d'eau, mais spécialement le grand collecteur du vaste hémicycle formé par le Mont-Dore, le Cézallier et le Cantal. Condat (confluent) se trouve au point d'intersection des trois versants : la *Rue d'Eglise-Neuve*, dévalée du Mont-Dore; la *Santoire*, venue du puy Mary, forment, vers ce point, la *Grande-Rue*. Les eaux se précipitent dans les gorges de Cornilloux et, grossies à gauche par la *Rue* de Cheylade et la *Véronne*, à droite par la *Tarentaine*, débouchent dans la *Dordogne* en vue de Bort, par la belle cascade du *Saut-de-la-Saule*. Retenu par un barrage de roches gneissiques, le torrent bondit et file en de profonds couloirs où les remous ont troué de nombreuses marmites de géants. Un important moulinage de soie utilise la force des rapides pour mouvoir ses machines.

Bort est bâti sur les deux rives de la *Dordogne*, dans un riant bassin que dominent les colonnades de phonolithe nommées *Orgues de Bort*. Plusieurs de ces gigantesques tuyaux ont de 8 à 10 mètres de diamètre et montent à près de 100 mètres. Ils s'élancent d'un talus boisé; quelques-uns, tombés en ruine, forment sous la feuillée des chaos d'éboulis. Le plateau que soutiennent les *Orgues* domine le magnifique panorama du Mont-Dore, du Cézallier et du Cantal, dont la *Rue* est l'éventail commun (3 470 habitants).

2° *De Bort au confluent de la Cère.* — Après qu'elle a rencontré la Rue, à 3 kilomètres en aval de Bort, la *Dordogne* s'engouffre dans la faille longitudinale creusée à la base occidentale de la terrasse cristalline des Monts Dore et Dôme. Dans ce long couloir de 60 kilomètres, scié au milieu des gneiss et des micaschistes, les parois encaissantes n'affectent pas la hautaine allure des falaises taillées à l'emporte-pièce dans la craie :



Cl. ND.

JONCTION DE LA DORE ET DE LA DOGNE.

sur les versants ardus, mais non inabordables, des chênes, des hêtres, des châtaigniers ont pris racine et, dans ces lambeaux de forêt, des loups, des sangliers trouvent asile. Mais aucune ville, aucun village ni hameau ne se hasarde au fond du noir sillon : tous recherchent le grand air et la sécurité des hauts plateaux.



Phot. de M. Tesson.

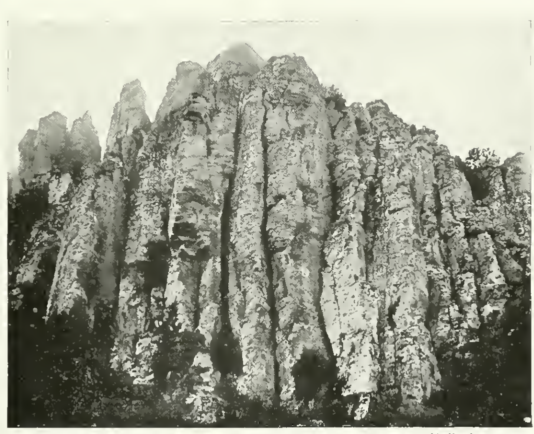
VUE GÉNÉRALE DE BORT.

Dans l'étroite percée où la *Dordogne* se démène et mugit, les torrents dévalent : à droite, les corréziens; à gauche, ceux du Cantal. Du plateau de Millevaches, dégringolent à grand bruit : la *Dièye* qui, au-dessous d'*Ussel*, s'insinue dans des gorges sauvages et conflue au milieu d'une sorte d'abîme; la *Triousonne*, la *Luzège*, qui grondent, elles aussi, au fond de défilés déserts. **Ussel**, où l'on a voulu voir à tort l'antique *Uxellodunum* (camp romain aux environs), fut la capitale du duché de Ventadour, dont le château patrimonial s'élevait sur un promontoire, au confluent de la Luzège et de la Vigne (mines de fer, carrières de granite, mines de plomb, de bismuth, de houille à Meymac).

En aval du bassin d'*Argentat* (plomb sulfuré argentifère) et du confluent de la *Maronne* (rive gauche), la *Dordogne* pénètre dans l'auréole des terrains jurassiques qui s'appuient au Massif Central, écarte les roches moins résistantes et fait place sur ses bords à quelques villages entourés de prairies et de cultures. « Son val, toujours contracté, mais non plus en gorges obscures, prend un aspect lumineux et riant; les sites gracieux se mêlent aux paysages plus sévères : ici pointent des éperons de roc semés de petites terrasses; par endroits, sur l'une et l'autre rive, suivant les coudes de la rivière, des lais de sable, des bandes étroites de prairies, de petites îles envahies par les saulaies et les broussailles, quelquefois par les peupliers. » LEQUEUTRE. La *Dordogne* s'humanise et, peu à peu, se fait belle.

De gauche lui arrivent les torrents cantaliens. « L'abondance des sources, dit M. Boule, est un phénomène caractéristique de nos montagnes. Presque en toute saison, d'innombrables filets d'eau limpide sourdent sous le gazon, s'échappent des fissures rocheuses et ruissellent de tous côtés. Aussi peut-on affirmer qu'il n'est pas un hameau dans le *Cantal* qui n'ait sa source vive et qui soit obligé de boire l'eau du torrent voisin. Le vieux volcan, formé de roches agglomérées ou de coulées toutes fissurées, revêtu de forêts et de gazon, est comme une éponge gigantesque toujours humide qui entretient partout la fraîcheur, donne une vigueur admirable à la végétation et conserve au Massif un aspect verdoyant, même quand les régions voisines sont brûlées par le soleil. La température des sources est d'autant plus basse que leur altitude est plus considérable. Les plus élevées sourdent en été à 4° environ. L'eau en est très pure, car les matières plus ou moins meubles que cette eau traverse : scories, lapillis, cendres volcaniques constituent un filtre excellent. »

Quand le Cantal et le Mont-Dore grimpaient bien plus haut, à 1000 mètres peut-être, le grand amphithéâtre déversoir de ces montagnes fut labouré par les glaciers : on les reconnaît aux amas détritiques qu'ils ont semés sur de grands espaces et aux barrages de moraines que les eaux de drainage doivent franchir. Leur action n'est pas moins visible dans les vallées supérieures des torrents; car l'effort des coulées glaciaires en pesant, pour les écarter, sur les bords qui les retenaient, a creusé leur lit en forme de berceau. Le surplomb des rives entraîne les filets d'apport, les précipite en cascatelles, au lieu de les attirer par une pente douce et uniforme, dans le fossé commun d'écoulement. Ce double trait donne aux vallées cantaliennes un grand charme pittoresque. La vallée de la *Mars* ou du *Falgoux* est belle entre toutes : tantôt le torrent s'attarde sous les aunes, en de paisibles villages, tantôt il écume en pleine forêt vierge de hêtres et de sapins gigantesques : ici le roc du *Merle* jaillit en prismes de basalte à 400 mètres de hauteur; là, le roc des *Ombres* projette sa tête à 1647 mètres d'altitude au-dessus du bois Noir et du bois Mary, forêts impénétrables, accrochées à des escarpements de 500 mètres.



Phot. de M. Boulanger.

DÉTAIL DES ORGUES DE BORT.

L'*Auze* s'effondre entre Salers et Mauriac par une chute de 30 mètres, la *cascade de Salins*. A **Mauriac** (3 420 habitants), vestiges gallo-romains, église de Notre-Dame-des-Miracles. La *Maronne* est fille du roc des Ombres; son affluent, l'*Aspre*, descend du Chavaroche, dans un paysage grandiose. Au confluent, dans un beau paysage, **Salers** offre aux curieux d'anciens hôtels, une église des XVe et XVIe siècles, avec magnifiques tombeaux en stuc peint.

La **Cère** (110 kilomètres), affluent de la Dordogne; l'Alagnon, affluent de l'Allier et de la Loire, dévalent, en sens opposé, du *Lioran*, qui les sépare. Il y a une profonde différence entre les deux versants : du côté de l'Alagnon, des forêts

sombres, des roches rébarbatives, des plateaux arides avec de rares villages; du côté de la *Cère*, au-dessous des pins séculaires, les luxuriantes prairies où paissent de luisants troupeaux, les gais villages; à l'horizon, la puissante silhouette du puy de Griou. Le col du **Lioran** était, il n'y a pas bien longtemps, impraticable pendant de longs mois d'hiver. Par là passe la route d'Aurillac à Clermont : souvent



Phot. de M. Parry.

LAROQUEBROU ET SON CHATEAU.



Phot. de M. Boulanger.

GORGES DE LA CÈRE.

la neige s'y amasse à une grande hauteur. On a dû soustraire la route aux dangers des avalanches et forer la montagne par un souterrain de 1 412 mètres. Puis, le chemin de fer a ouvert sa voie par un tunnel de 1 906 mètres. — Située au cœur même de l'ancien volcan cantalien, la *montagne du Lioran* est formée de brèches et de conglomérats volcaniques traversés par une infinité de filons de lave qui font parfois saillie au-dessus du sol environnant, à la manière de murs en ruine. Mais, avec ses forêts séculaires, qu'ornent de blanches touffes de lichens, avec ses clairières silencieuses, ses pelouses fleuries de plantes alpines, ses nombreux ruisselets, elle offre au touriste des coins charmants, des détails de paysage d'un caractère souvent grandiose et toujours original. — M. Boule.

La vallée de la *Cère*, comme toutes les vallées d'origine glaciaire, n'est qu'une suite d'élargissements et d'étroits, d'un étage à l'autre : après la clairière de Saint-Jacques, le *pas de Compaing*; après l'étroit bassin de Thiézac, le **pas de la Cère**, tranchée profonde sciée dans les brèches volcaniques aux parois colonnées que tapissent des mousses, des bruyères et la tenture échevelée des lianes sauvages. On débouche dans la plaine de *Vic*.

La réputation de **Vic-sur-Cère** remonte fort loin : les Romains appréciaient ses eaux ; on les oublia. Un berger les remit en honneur, au début du XVII[e] siècle. Frappé du plaisir que ses bêtes éprouvaient à lécher des cailloux tout imprégnés d'une eau particulière, il donna l'éveil; on déblaya : un filet bienfaisant vint au jour. Les eaux gazeuses bicarbonatées ferrugineuses de *Vic* sont l'élixir des estomacs paresseux. Dans le plantureux bassin d'Arpajon, la *Cère* rallie la sémillante *Jordanne*, rivière d'Aurillac, échappée de *Mandailles* et courant par le saut de la Menette, les cascades du Chaumeil, Saint-Cirgues, le site de Fracor, un des plus beaux du Cantal. Alors la *Cère* se heurte à un seuil de roches primitives et tranche sa route dans le soubassement archéen du Massif Central.

Aurillac est à 612 mètres d'altitude, Laroquebrou à 430 mètres environ, Laval-de-Cère à 170 mètres. *Laroquebrou* marque à peu près le milieu de la descente; entre cette localité et *Laval-de-Cère*, la rivière précipite sa course dans des gorges sauvages. Pour 25 kilomètres, la voie franchit vingt-trois tunnels, et l'on dégringole presque d'un trait à 260 mètres plus bas. Les roulements du torrent, les éclairs des rapides, de sombres bassins d'où s'élance la hautaine ramure des chênes et des châtaigniers, le recueillement et la grandeur de cette solitude, ont de quoi plaire aux plus difficiles. *Beaulieu*, *Puybrun* et le confluent de la *Cère* marquent l'épanouissement de la *Dordogne* dans une vaste plaine qui fut un lac de retenue, au revers du causse de Gramat. *Dordogne*, au nord, *Lot*, au sud, sont les deux fossés d'écoulement de la plateforme séparative.



Phot. de M. Parry.

LE PAS DE LA CÈRE.

Le **causse de Gramat** s'appuie aux dernières assises du Massif Central par la pénéplaine du *Segala*. Triste pays que cette *région du seigle*, où, lorsque l'hiver a passé, le regard se perd sur de vastes espaces roux et pelés balayés par les rafales. Les maisons, pour la plupart couvertes de chaume, abritent une population très pauvre, mal nourrie. Avec le seigle,

le sarrasin, la pomme de terre, la châtaigne, sont les seules ressources de l'habitant. Au loin, les genêts, le houx, les genévriers dressent leur tête sur la lande stérile.

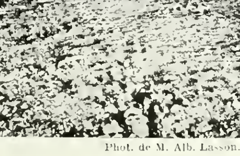
Plus favorisé que le *Ségala* et grâce à sa moindre altitude, moins âpre et moins revêche que le Sauveterre et le Larzac, le *causse de Gramat* possède sa vie propre et il n'est pas sans beauté. Si, parmi les grandes dalles grises et les échines pelées de la roche qui affleure, de pauvres chênes rabougris, étiolés et tremblants sur leurs racines semblent des oasis dans un désert de pierre, les champs aussi ne sont pas rares, partout où un peu de terre a pu se blottir; les plantes aromatiques, le serpolet, exhalent des senteurs délicieuses, et le soir venu, lorsque les troupeaux s'acheminent vers l'étable, sonnant gaiement de l'*esquillo*, la morne étendue que l'on croyait inerte s'anime : le *Causse* a la beauté mélancolique du ciel et de la mer, celle de l'infini.



Phot. de M. Boulanger.

VUE GÉNÉRALE DE VIC-SUR-CÈRE.

Mais le *causse de Gramat* meurt de soif comme ses pareils : à travers ce sol poreux et fissuré, l'eau du ciel glisse et se concentre en rivières souterraines : l'une d'elles a formé, par effondrement, le *gouffre de* **Padirac.** Cette gueule béante, de 99 mètres de tour sur 32 mètres de large, engloutit jadis plus d'un imprudent, égaré dans la nuit ou le brouillard : on ne la connaissait que pour les malheurs dont elle fut cause. L'abîme est maintenant hors d'état de nuire : un grillage l'entoure. On vient le voir, par un chemin construit exprès, en automobile. Après le comte Murat et M. de Salvagnac, dont le gouffre avait tenté l'audace, mais qui ne franchirent point le talus de déjection causé par l'écroulement de sa voûte, MM. Martel et Gaupillat entreprirent, en juillet 1889, l'exploration du souterrain. Car il s'agit d'une grotte profonde creusée par un ruisseau dont le bassin d'origine se trouve, très bas, au fond d'un couloir où l'on pénètre en pataugeant dans l'argile gluante. Il fallut aux vaillants explorateurs plusieurs expéditions pour pénétrer les mystères du souterrain, en suivant sa rivière. Ils nous ont laissé le récit de l'intense émotion qui les saisit lorsque, au prix de dangers inouïs, flottant dans le vide au bout de leurs échelles de corde, plongeant dans la nuit d'un puits presque vertical, de 28 mètres de profondeur, ils se trouvèrent tout à coup au milieu de ruissellements sans nombre, dans le tonnerre des cascades, sous des voûtes de 50 à 60 mètres d'élévation, drapées de concrétions étincelantes. Leur joie de rompre les premiers le silence séculaire de ce mystérieux palais fut plus d'une fois troublée. Après une deuxième expédition en 1890, la troisième faillit être tragique (29 septembre 1895). A l'endroit où maintenant les touristes débarquent sous des feux électriques mille fois répétés par les lustres et les draperies de cristal, le faible canot de toile qui portait M. Martel et sa fortune chavira : « Nous vîmes alors, toutes bougies noyées, ce qu'est la nuit intégrale et véritablement noire; ce qu'est aussi le péril suprême, contigu à la minute fatale. » (*Padirac*, E. Martel.)



Phot. de M. Alb. Lasson.

PUITS DE PADIRAC.

Aujourd'hui, plus de danger : une corniche naturelle fait le tour du gouffre, à 15 mètres au-dessous de l'orifice ; on a eu l'idée de l'aménager en terrasse, avec restaurant et bancs de repos, sous les guirlandes vertes qui tombent d'en haut. Un escalier intérieur conduit à ce premier palier ; puis, c'est la descente dans le vide, par les degrés d'une solide armature de fer, de 36 mètres, reposant à plein sur le talus de débris, à 52 mètres de profondeur. D'en bas, l'ouverture immense, avec sa couronne de lierres, d'arbres grêles et de buissons qui se découpent sur le fond du ciel, a quelque chose de saisissant. Un troisième palier reste à franchir : la bouche de ce puits n'avait qu'un mètre de large ; on y descend, à présent, par un escalier de bois, tout glissant des eaux qui suintent de la voûte. En bas, à 103 mètres sous terre, une fontaine où le ruisseau se recueille au sortir des éboulis qui ont entravé son cours; puis une longue galerie perdue dans l'ombre, des passerelles sur des filets luisants, une vraie



Phot. de M. Alb. Lasson.

GROTTE DE PADIRAC.

rivière, profonde de 1 à 4 mètres, sur laquelle on s'embarque. Voici le *pas du Crocodile*, aux stalagmites couleur d'opale, si resserré entre des parois de 60 mètres de haut que le canot des premiers explorateurs eut peine à y passer, la largeur n'étant que de 90 centimètres. Plus loin, le *grand Dôme*, moins vaste qu'il ne paraît d'abord, puisqu'il n'a guère que 40 ou 50 mètres de diamètre : Dargilan, Adelsberg, Han possèdent de plus amples cavités, « mais le petit lac suspendu qui occupe ici le premier palier, la margelle de stalagmites finement ciselés comme des coraux qui enguirlande cette vasque élégante, la cascade de carbonate de chaux qui s'épanche, la prodigieuse hauteur de la voûte (91 mètres) et le prolongement, vers le *pas du Crocodile*, d'une énorme crevasse tapissée d'étincelantes concrétions, font bien du « grand Dôme de *Padirac* l'une des merveilles de la création ». E. Martel.

Au pied du *grand Dôme*, la constellation lacustre des *Gours* étale, sous une voûte surbaissée, ses nappes claires que réunit une vraie cascade. Des barrages de carbonate de chaux découpent, dans la partie supérieure, des vasques aux rebords dentelés, sur la crête desquels on peut circuler à pied sec, à 110 mètres sous terre et à 800 mètres de l'entrée. Plus loin, c'est la nuit. On voudrait en sonder l'inconnu; mais la rivière, profonde de 6 mètres, disparaît entre des murs lisses, par un trou de 60 centimètres où l'on ne peut s'engager sans folie. Peut-être, sans cet arrêt, eût-on pu suivre la rivière jusqu'au bout. N'est-ce point elle qui, 4 kilomètres plus loin à vol d'oiseau, nourrit la source impénétrable de *Gintrac*, son débouché peut-être sur la rive gauche de la *Dordogne?*



Phot. de M. Boulanger.

SOURCES DE L'OUYSSE, A CABOUY.

Padirac est tout en grandeur : c'est par là qu'il surprend et émeut. L'*igue de Saint-Sol-Belcastel*, découverte en 1902, à l'embouchure de l'Ouysse, par M. Viré, est surtout remarquable par les délicates ciselures de ses galeries, ses fines colonnettes de calcite, blanches et translucides. Il faudrait, à cet inventaire des richesses souterraines du *causse de Gramat*, ajouter la grotte de *Presque*, près de Saint-Céré, celle des *Brasconies*; d'autres encore.

A côté des *avens*, le causse de Gramat possède aussi des vallées romantiques, merveilleusement ouvragées par le travail des eaux : outre les vallées du Lot, du Célé, de la Dordogne, les vallons de l'*Alzou* et de l'*Ouysse*, le cirque d'*Autoire*, vrais cañons, moins grandioses que celui du Tarn, mais d'une beauté plus saisissable et plus humaine.

La gare de **Rocamadour** est celle de Padirac. On va de l'un à l'autre en une heure et demie, par une bonne route de 12 kilomètres. Si l'on débouche du Causse directement, sur le creux de *Rocamadour*, comme faisaient les pèlerins, au lieu de tourner à mi-côte avec la route actuelle, rien ne peut rendre le contraste de la plaine rocailleuse et plate avec la vision subite et magnifique des maisons, du clocher et des tours qui se hissent avec le rocher suspendu au-dessus des prairies vertes de l'*Alzou*. Un vrai décor de féerie surgit au regard étonné.

De bonne heure il y eut ici une église : en 1166, la découverte du corps de saint Amadour et la réputation des miracles accomplis par la Vierge attirèrent de nombreux pèlerins. Henri II, roi d'Angleterre, le comte de Flandre et Philippe d'Alsace, en 1170; Geraud, abbé de Siegbourg en Allemagne (1181); Simon de Montfort, saint Dominique, en 1219; saint Louis et ses frères, sa mère Blanche de Castille (1245), Charles le Bel, Philippe de Valois, Louis XI, Fénelon, etc. : les noms les plus illustres sont inscrits au livre d'or de *Rocamadour*. Mais les richesses accumulées dans ce sanctuaire par la piété des fidèles tentèrent bien des convoitises ; il fallut les défendre contre les routiers des guerres anglaises et des guerres de religion.

Le sanctuaire, blotti à l'abri de son rocher comme sous un bouclier, fut entouré de tours, de murs crénelés, d'une enceinte et de portes fortifiées. Après la *porte de l'Hôpital* que franchissaient les pèlerins venus du Causse, en suivant la *Voie sainte*, la *porte du Figuier*, si pittoresque encore, sous son ogive de pierres moussues; la porte de *Salmon*, que surmonte un donjon barrant l'unique rue du village. A l'opposé et contre une attaque venue de la vallée, la porte *Hugon*, la porte *Basse*, pourvue de mâchicoulis; enfin, tout en bas, près du vieux pont en dos d'âne qui enjambe l'*Alzou*, la vieille tour défigurée de *Roquefrège*. Au centre même du village, le château de la *Carretta* défendait contre une escalade possible l'escalier qui monte, par cent quarante marches, à l'enceinte sacrée. Que de pèlerins ont franchi ces degrés à genoux! Au-dessus de la plate-forme terminale, se dresse le *Fort*, ancien palais des évêques de Tulle (aujourd'hui de Cahors) qui gardait l'entrée. Une portion des édifices sacrés a été renouvelée depuis 1836; d'autres parties restent inachevées et portent le deuil de dévastations récentes, car *Rocamadour* fut saccagé par la Révolution, après l'avoir été, en 1362, par le capitaine huguenot Bessonies, qui s'acharna particulièrement sur l'oratoire de la Vierge et le détruisit de fond en comble, jusqu'à enlever les plombs de la toiture. Seules la statue de la Vierge et la cloche miraculeuse échappèrent au désastre. On les a rétablies dans l'Oratoire reconstitué; mais il ne reste de l'ancien édifice que la porte et deux fenêtres à meneaux du XV[e] siècle.



Phot. de M. Boulanger.

L'ALZOU, AU MOULIN-DU-SAULT.

Les diverses chapelles de *Rocamadour* se placent comme elles peuvent et à des niveaux différents, autour de la petite esplanade du Parvis : église Saint Sauveur et chapelle souterraine de Saint-Amadour, chapelles Saint-Joachim et Saint-Jean-Baptiste; en face de l'Oratoire de la Vierge, sous l'encorbellement du rocher en surplomb, la chapelle Saint-Michel, à laquelle conduit un étroit escalier ouvert dans le roc vif. La voûte est faite par le rocher même : pourquoi faut-il que des goujats aient rayé, de leurs noms tracés à la pointe, la fresque du XII[e] siècle qui en décorait le fond? Une véritable échelle taillée dans le roc, au milieu des broussailles, conduisait, des



Cl. C. B.

SANCTUAIRE ET VILLAGE DE ROCAMADOUR

combles de Saint-Sauveur, par 236 degrés, jusqu'à la citadelle qui couronnait la falaise : un fossé large et profond, taillé à vif comme le reste, séparait le rempart du bord même du précipice; le château était deux fois imprenable. Une maison le remplace et sert de résidence aux missionnaires.



Phot. de M. Beyne.

CHATEAU DE CASTELNAU.

Si le causse de *Rocamadour* n'offre pas des beautés de tout premier ordre comme le cañon du Tarn ou l'abîme de Padirac, il en possède pour ainsi dire la réduction : l'*igue de Gibert*, l'*igue de Biau*, la *Roque-de-Corn*, le *saut de la Pucelle*, la profonde entaille de l'*Alzou*, avec la cascade du Moulin-du-Saut, des rapides et des vasques semblables aux marmites de géants; le val de l'**Ouysse**, cette jolie rivière issue de deux laquets, deux gouffres, le *Cabouy* et le *Saint-Sauveur*. « Entre des rives enchanteresses où s'élèvent des remparts, des minarets, des portiques sculptés par la nature, coule ou plutôt s'endort une rivière au cristal glauque, d'une transparence admirable. Au moulin de la Peyre elle parcourt joyeuse des prairies bordées de longs peupliers, frôle des falaises, contourne un éperon qui supporte un village pittoresquement perché, enfin débouche dans l'admirable val de la Dordogne, tandis qu'à quelques pas de son embouchure, l'*igue de Saint-Sol-Belcastel* réserve aux touristes les merveilles d'un conte des *Mille et une Nuits*. » (Dr Brun, *Rocamadour* — Baudel, Saint-Céré.)

3° *La Dordogne, du confluent de la Cère à Libourne.* — Tout est souriant où la *Dordogne* est reine. Voici : *Saint-Céré* et ses deux donjons qui dominent le sillon de la Bâve (2 900 habitants), le frais castel



SAINT-CÉRÉ
ET LES TOURS SAINT-LAURENT.

de *Montal*, entouré de prairies, l'antique forteresse de *Castelnau*, qui commandait trois vallées, les remparts de *Loubressac* et enfin le *Puy d'Issolud* (311 mètres), qui garde le souvenir de l'antique *Uxellodunum*, dernier rempart de l'indépendance gauloise (51 av. J.-C.); dans les replis de la vallée, les abbayes de *Beaulieu*, de *Carennac* et leurs magnifiques portails; ici le cirque de *Montvalent*; *Mirandol*, aux falaises de 200 mètres, tombant à pic dans la rivière; *Gluges*, aux maisons abritées

belle source; *Belcastel*, au confluent de l'Ouysse; « enfin *Souillac*, dont l'église est une œuvre capitale de cette architecture romano-byzantine, dont Saint-Front de Périgueux est la merveille ».

Après avoir rallié à droite les deux ruisseaux du puy d'Issolud : la *Sourdoire*, qui arrose la plaine de Vayrac; la *Tourmente*, dont la rive porte *Turenne* et les restes de son château, la **Dordogne** poursuit à l'ouest, découpant dans les roches tendres de la zone crétacée des sites pittoresques : *Aillac* et *Sainte-Mondane*, près d'une colline, piédestal du château où naquit Fénelon; *Domme* et sa porte des Tours, sur un escarpement de 150 mètres; la haute falaise du château de *Beynac*; l'amphithéâtre de *Saint-Cyprien*, sur la rive droite. Pour éviter à la navigation de nombreux rapides : *saut du Grand-Thoret*, en amont, *saut de la Gratusse*, en aval de *Lalinde*, un canal latéral de 15 kilomètres s'ajuste à la rive, de Mauzac à Thuilière, où il tombe par six écluses échelonnées, au-dessous du rapide des *Pesqueyroux* (pêcheurs).

A *Bergerac*, confluent les deux bras artificiels du *Caudau*, le ruisseau vrai n'arrivant qu'à 2 kilomètres plus bas, sous le barrage de la grande Salvette, puissante digue de 4 à 5 mètres de haut, destinée à relever le plan d'eau de la rivière pour la navigation. *Gardonne*, où surviennent la *Gardonnette* et l'*Eyraud*; *Fleix*; *Pessac*, au débouché de la *Durèze*; la *Mothe-Montravel*; *Castillon*, à l'arrivée de la *Lidoire*, *Cerrac*, la boucle de *Genissac* conduisent la *Dordogne*, fleuve plutôt que rivière, mais d'allure toujours vive, jusqu'à *Libourne*, où commence l'estuaire.

La *Dordogne* change d'aspect avec les divers terrains qu'elle parcourt. « Ainsi, remarque M. Krantz, pendant le premier tiers de son cours jusqu'à Bretenoux, elle reste dans les terrains imperméables; de Bretenoux, jusqu'à quelques kilomètres en aval de Souillac, dans les terrains jurassiques; de là jusqu'à Bergerac, dans les terrains crétacés, et elle termine son cours dans les formations tertiaires ou les alluvions récentes. Dans la traversée des terrains





Phot. de M. Boulanger.

VAL DE L'ISLE VU A TRAVERS LES DÔMES DE LA CATHÉDRALE DE PÉRIGUEUX.

primitifs, elle est nerveuse, tourmentée, encombrée d'écueils. Dans les formations jurassiques, elle présente l'aspect spécial et caractéristique de ces sortes de terrains : d'un côté, de hautes falaises coupées à pic et d'une vigoureuse coloration ; de l'autre, une plage basse et ordinairement fertile. Ces grands reliefs s'adoucissent dans les terrains crétacés et disparaissent enfin au milieu des terrains tertiaires, où l'on ne rencontre plus que de larges plaines d'alluvion très peu pittoresques, mais, par contre, très fertiles et très peuplées. »

Du Causse calcaire à la plaine de Bergerac, la *Dordogne* reçoit : la *Vézère*, et, à Libourne même, au seuil de son cours maritime, l'*Isle*, exutoire des plateaux de la Corrèze et du Limousin. Ces cours d'eau prennent, des terrains qu'ils coupent, un caractère commun. En effet, la plate-forme archéenne, qui porte tout le Massif Central et domine de ses talus le golfe d'Aquitaine jusqu'à Brive, présente en Limousin des reliefs moins accusés. De plus, entre la *Haute-Corrèze*, plateau granitique de 750 mètres, qui prend une partie des hautes régions limousines, et la *Basse-Corrèze*, mi-partie cristalline et mi-partie sédimentaire, haute de 300 à 400 mètres, une faille très ancienne se dessine, par une ligne presque droite, de Chamberet, au nord-ouest, par Gimel et Argentat sur Dordogne près de Beaulieu. Sur cette faille, ou à peu de distance, s'effondrent [illegible] : la Montane, [illegible] la Vézère, [illegible] [illegible] des terrains [illegible] [illegible] [illegible] couleur qui, [illegible] donne à la Dordogne [illegible] caractéristique.

La **Vézère** (192 k[illegible] toit surbaissé qui domine tout le Limousin, par le *plateau de Millevaches*. Presque aussitôt, elle s'insinue dans le couloir des *Monédières*, contreforts corréziens du plateau, passe sous le vieux pont de *Treignac* et s'engage, à 2 ou 3 kilomètres plus bas, dans le défilé du Rocher des Fées, d'où elle croule par la magnifique cascade du *saut de la Virole*.

Dans une boucle de la Vézère, **Uzerche** étale l'archaïque et splendide amphithéâtre de ses maisons et de ses tours (2 900 habitants) : « Qui a maison à *Uzerche*, disait-on, a château en Limousin. » Plus loin, c'est *Comborn*, dans un joli site : les gorges de la Vézère deviennent de plus en plus sauvages et pittoresques. A *Saillant*, elle saute un barrage granitique qui entrave sa route, recueille en passant la *Corrèze*, à l'ouest de Brive, entre en pays calcaire, où lui arrive la *Couze*, rivièrette dont le bassin est troué d'*avens* où disparaissent les eaux, pour revenir à la lumière par des *gours* ou blagours. Enfin, par Terrasson, Montignac, les Eyzies, la *Vézère* atteint la Dordogne à Limeuil. Près du Bugue, elle reçoit la *Doux*, flot d'une belle source jaillissante. C'est le pays de la craie, des gouffres, des claires fontaines, des rives en surplomb, des grottes ouvertes dans le roc. Au confluent de la Vézère et de la Beune, le site des *Eyzies* est célèbre. C'est le centre de nombreuses excavations où l'on a découvert des restes du plus haut intérêt pour l'histoire de l'homme primitif : cavernes de *Cro-Magnon*, de la *Madeleine* (à 7 kilomètres), *Laugerie* haute et basse, le *Moustier*.

La **Corrèze** (88 kilom. 500) se déroule tout entière dans le département de ce nom : elle vient des hauteurs de Meymac, baigne la coulée pittoresque de *Tulle*, le plantureux bassin de *Brive* et rejoint la Vézère. Elle reçoit la *Montane*. « Comme ses sœurs limousines, la *Montane* naît des larmes du ciel éparpillées par le vent sur les bruyères, sur les gazons, les rocs chauves. C'est une « cherchemidi » ; le long de sa route, vers le sud, elle visite silencieusement quelques étangs de la brande ; puis, reprenant sa course, elle devient folle furieuse et meurt de mort violente, aux cataractes de **Gimel**.

« Rien ne fait prévoir son suicide : elle est gaie, frétillante, un peu bruyante ; elle mire des roches moussues, de vieilles maisons, des cabanes de paysans. Brusquement, au bas de quelques tronçons durement cimentés, qui furent un donjon, elle fuit, inconsciente du gouffre, et tombe d'abord de 42 mètres par la *Grande Cascade* ou le *Saut*; puis de 27 par la Redoule, qui est moins une plongée qu'un glissement d'étourdissante vitesse sur la pente d'une dalle de granit ; après quoi c'est l'enfer, chaos de roches écroulées de la double falaise : l'enfer, peut-être de ce que la Montane s'y démène comme une damnée, avant de se précipiter par la Gouttatière ou *Queue de Cheval*, qui l'abat de 25 mètres.

« Ce n'est pas tout encore : le torrent s'émeut à d'autres « ratchs », il s'endort à des « planiols », et va refléter de jaunes lichens aux rochers du promontoire de Saint-Étienne de Braguse, chapelle du XIIe siècle, vieilles ruines, vieux lierres, vieilles sépultures : ineffable solitude où les religieux vivaient



Phot. de M. Boulanger.

[illegible] DE LA VIROLE, PRÈS DE TREIGNAC.



Cl. C. B.

CASCADE DE GIMEL

dans une auguste retraite : seule, aux offices de la nuit, la sourde incantation de la *Montane* mêlait sa note profonde à la solennité du plain-chant liturgique. » O. Reclus.

L'**Isle** (235 à 240 kilomètres) ne puise pas, comme la Vézère, au sommet des plateaux limousins; sa source avoisine celle d'un ruisseau tributaire de la Vienne; par là les deux domaines de la Loire et de la Garonne se touchent. L'*Isle* abandonne assez vite les roches cristallines du Haut-Limousin, pour entamer les sédiments jurassiques du Périgord occidental. Au confluent de l'*Auvézère*, à l'ouest de Périgueux, les deux cours d'eau traversent la même couche crétacée: de là ces enfoncements subits où l'eau plonge pour reparaître plus loin en sources cristallines : source de la *Glane*, *gour Saint-Vincent*, où rejaillit une partie de l'Auvézère, engloutie, 4 kilomètres plus haut, à Cubjac; la *Blâme*, aux eaux pétrifiantes; le *Manoir*, plusieurs fois absorbé par des prairies marécageuses; le *Toulon*, qui alimente Périgueux d'eau potable; le *Vergt*, perdu au pont de Ramieux, retrouvé à Bordas. Ces jolies fontaines, ces rivièrettes sont sœurs.

Entre tous les affluents de l'Isle, la **Dronne** (189 kilomètres) est réputée pour le charme de son cours et la limpidité de ses eaux. Elle vient de *Chalus*, en Haute-Vienne, saute à la *cascade du Chalard*, baigne Saint-Pardoux-la-Rivière, *Quinsac*, le pittoresque hameau des Roches, les belles falaises de Subreroches, *Brantôme*, sa vieille abbaye, son cloître du xv[e] siècle et son église restaurée par Abadie; *Bourdeilles* et son donjon polygonal qui domine, d'un promontoire escarpé, le cours de la rivière. Avant d'atteindre l'Isle, au-dessous de Coutras, la *Dronne* a reçu le contingent de la *Nizonne* et de deux sources jaillissantes : le *Bouillidour* (de Creyssac) et la source de *Fontas*, issue d'un puits de 25 à 30 mètres, à côté de Bourdeilles.

L'*Isle*, ayant reçu la Dronne, serpente dans une large vallée et se perd dans la Dordogne, à Libourne.

4° *La Dordogne maritime*. — Déjà sensible à la marée, à *Pessac*, par mer d'équinoxe, et depuis Castillon, en temps ordinaire, la *Dordogne* forme à Libourne un port où peuvent mouiller d'assez gros navires. C'était, avant la construction des chemins de fer, le rival de Bordeaux; des barques et de gros bateaux clairsemés ont remplacé les vaisseaux de jadis. De Libourne au Bec d'Ambez, sur un parcours de 41 kilomètres, la *Dordogne* s'amplifie, passe devant Fronsac : à *Cubzac*, les viaducs métalliques et les ponts ajustés pour traverser la vallée ne font pas moins de 2 kilomètres. La *Dordogne* rencontre la *Garonne* sous l'éperon du **Bec d'Ambez** : on les dirait égales, car la *Dordogne* s'est contractée depuis Bourg, et la Garonne ne laisse voir que l'un de ses bras, l'autre étant dissimulé par la longue île de Cazeau. L'ensemble des deux cours d'eau forme une nappe de 2 kilomètres; presque aussitôt, la *Gironde* ainsi formée mesure 3 kilomètres.

La *Dordogne* a parcouru 472 kilomètres, 103 de moins que la *Garonne* à leur rencontre. Ses crues sont subites : 3500 mètres cubes en extrêmes, à Souillac, 7200 à Libourne : on l'a vue monter de 10 mètres en un jour; les berges élevées qu'elle a creusées dans les alluvions tertiaires de son cours inférieur sont heureusement capables de préserver les riverains d'une invasion foudroyante.

La *Dordogne* est dite flottable de Bort à Meyronne, navigable de Meyronne au Bec d'Ambez. Il s'en faut que la pratique réponde à cette théorie. De Libourne au Bec d'Ambez, la batellerie fluviale évolue sans peine. Pour la navigation maritime, elle est sûre de trouver en morte eau un mouillage de 2 mètres au moins. Les marées de sizygies élevant le plan d'eau de $4^{m},20$, le flot remonte alors jusqu'à *Pessac*. Ce sont principalement les marées d'équinoxe d'automne qui déchainent le *mascaret*, semblable à celui de la Seine : en lames courtes et heurtées, hautes parfois de $1^{m},50$, le flot remonte la rivière avec fracas. On a projeté un grand canal de navigation et d'irrigation pour améliorer les conditions nautiques de la Dordogne et tirer profit de ses eaux.



Phot. de M. Boulanger.

ABBAYE DE BRANTÔME, SUR LA DRONNE.

Cours d'eau tributaires de la Loire.

LA VIENNE

Bastion avancé du Massif Central du côté de l'Océan, les *monts de Limousin* sont le premier obstacle auquel se heurtent les nuages chargés de pluie que poussent les vents d'ouest. Aussi n'y a-t-il pas de pays mieux arrosé que les hautes terres limousines, et comme le socle archéen dont se composent ces terrasses ne peut, à cause de sa nature compacte, être pénétré ainsi que les roches calcaires, les filets ruissellent sur les pentes, s'assemblent et dévalent à la ronde vers tous les points de l'horizon : au sud, vers la *Dordogne* : l'*Isle* avec la Vézère et la Corrèze; — vers l'ouest, la *Charente*; — vers l'ouest-nord-est et le nord, les cours d'eau nourriciers de la Loire : la *Vienne* et ses affluents, *Creuse* et *Gartempe* à droite, *Clain* à gauche; l'*Indre*; le *Cher*. Mais, de toutes ces rivières, la plupart puisent seulement aux premiers talus du Massif, comme l'Arnon affluent du Cher, l'Indre, l'Anglin affluent de la Gartempe; la Charente, etc. Il y a un affaissement graduel des hauteurs mis en évidence par ces désignations significatives de *Haut* et *Bas Limousin*, *Haute* et *Basse Corrèze*; *Terres chaudes* et *terres froides* du *Périgord* et de la *Charente*, les premières, assises sur un socle



Phot. de M. J.

MOULIN AU BORD DE LA VIENNE.

archéen, les autres faits de dépôts jurassiques, partant plus riches en principes fertilisants.

L'ensemble est dominé par un large dôme aux formes arrondies qui décèlent le granite : le **plateau de Millevaches**. Rien de plus triste ni de plus uniforme : des landes de genêts et de bruyères, quelques bouquets de genévriers ou d'arbrisseaux chétifs, des mares, des



Phot. de M. Tesson.

LIMOGES : LE VIEUX PONT SAINT-ÉTIENNE.

fonds humides, çà et là, partout où la terre a glissé, la roche qui s'effrite. On dirait, sur l'horizon sans fin, un remous de vagues pétrifiées au-dessus desquelles surgissent, vraies tours de refuge que leur dureté a sauvées de la déroute générale, le *mont Odouze* (954 mètres), au nord; les *Monédières* (920 mètres), au sud-ouest; le mont *Besson* (987 mètres), au sud. Ces trois faîtes du plateau sont les grands réservoirs où s'alimentent les rivières du pourtour qui pénètrent au cœur du Massif limousin : *Diège* et *Vézère* vers la Dordogne; la *Vienne* et son affluent la *Creuse*. Les sources de la Creuse et celles de la Diège se touchent presque, sur le versant oriental de l'Odouze.

La **Vienne** ruisselle d'une prairie humide, par 850 mètres d'altitude, dans un repli du mont *Odouze*, à 4 kilomètres au nord du village de *Millevaches*. En 25 kilomètres qu'elle parcourt dans le département de la Corrèze, elle descend de 318 mètres et court rapide dans une faille sinueuse en cueillant les ruisseaux au passage : la *Chandouille*, seconde branche mère de la rivière; la *Feuillade*, le *Lignand*, au-dessus d'Eymoutiers; la *Maude*, dans le beau site de l'Artige; le *Tard*, en vue de *Saint-Léonard*, curieuse et ancienne ville qui fut la patrie du physicien Gay-Lussac et la retraite préférée d'un ermite, disciple de saint Rémy.

Douze fois jusqu'à *Saint-Léonard*, le train qui suit la vallée enjambe la rivière, pour en abréger les détours. C'est une passe perpétuelle d'un bord à l'autre, d'un tunnel sur un pont; et à chaque fois, la surprise d'un spectacle nouveau : tantôt la rivière se perd dans un riant bassin de prairies, sous les arbres qu'elle reflète, tantôt des gorges [illegible], des rapides qui font tourner la roue des moulins [illegible] des papeteries. C'est ici le pays du papier et de la porcelaine. *Eymoutiers* possède une grande fabrique de papier paille; *Saint-Léonard*, des manufactures de porcelaine, des fabriques de cuir, des filatures de laine. C'est une [illegible]



Phot. de M. Faissat.

LAVEUSES AU BORD DE LA VIENNE.

rieuse que la *Vienne*. Son affluent, la *Maude*, la rejoint, après avoir sauté, près de Saint-Martin-le-Château, un seuil de 10 mètres (cascade du **gour des Jarreaux**). Le *Taurion*, frère de la Maude, naît comme elle sur le plateau de Gentioux, qu'il enveloppe d'un long détour. Près du torrent, **Bourganeuf** est une ville industrieuse (3 660 habitants) : sa tour aurait été bâtie par le grand prieur de Malte, Gui de Blanchefort, en 1484, pour y retenir prisonnier le prince *Djem*, ou *Zizim*, frère du sultan Bajazet II.

Lorsqu'elle franchit à *Limoges* les arches gothiques du vieux pont Saint-Étienne, la *Vienne* est déjà une belle rivière, large de 80 mètres en moyenne; mais son niveau n'est plus qu'à 210 mètres d'altitude et elle est à peine au sixième de sa route. Après l'*Auzette*, à Limoges, elle reçoit, en aval, la *Briance*, puis, dans une aimable et fertile région que la beauté de ses paysages fait comparer à une petite Suisse, elle rallie, à droite l'*Aurance*, à gauche l'*Aixette* près de la petite ville d'Aixe (restes d'un pont romain; moulins, usines, fabriques de *ridortas*). Bientôt la *Vienne* frôle le coteau que couronne l'industrieuse ville de **Saint-Junien**, la seconde du département pour ses imprimeries, mégisseries, ganteries (10 040 habitants). Alors lui vient la *Glane*, pittoresque coulée de moulins et de papeteries; et, par delà *Chassenon* (ruines de l'antique bourgade gallo-romaine de *Cassinomagus*, restes d'un palais, d'un temple, d'un petit amphithéâtre, débris d'aqueduc, deux tombelles), la *Graine*, ruisseau de **Rochechouart** (château du XIII[e] siècle et surtout de la première Renaissance).

La Charente est proche, à 2 kilomètres, et il semble que la *Vienne* va la rejoindre : un seuil la détourne vers le nord, au point de contact des roches cristallines du Massif Central et de l'oolithe jurassique qui les enchâsse. Elle va, par **Confolens**, où elle reçoit la *Goire* (pont du XV[e] siècle sur cette rivière, donjon carré du XIII[e], église de Saint-Barthélemy, flèche de Saint-Maxime, XV[e]), franchit le pont gothique de Saint-Germain, où conflue l'*Issoire*, sous un éperon que couronnent une église romane et les ruines superbes d'un château du XV[e] siècle : dans une île de la rivière, un dolmen, la pierre de Sainte-Marguerite, a été soulevé sur quatre piliers romans et curieusement aménagé en monument chrétien. *Availles-Limousine* (menhir de Pierre-Fade; sources froides chlorurées sodiques d'Abzac);

l'*Isle-Jourdain*, dont le pont porte une statue de saint Sylvain qui, jeté dans la rivière à Saint-Junien, serait venu échouer sain et sauf en cet endroit : une nouvelle carrière s'ouvre pour la *Vienne*.

Ses eaux teintées par les schistes, les gneiss, les granites, s'éclaircissent avec l'afflux des eaux pures qui sourdent du calcaire. C'est une seconde rivière qui prolonge la première : elle effleure *Moussac*, passe au pied de Gouex, où confluent la *Grande-Blourd* et la Petite-Blourd; à 1 kilom. 1/2 de Lussac-les-Châteaux, dans un vallon latéral bordé d'âpres rochers restes d'un pont qui conduisait au château; monument érigé au rival de Du Guesclin, le capitaine anglais Chandos, qui fut battu et blessé ici mortellement, au XIVe siècle. La *Vienne* suit la lisière de la forêt de Lussac, recueille la *Gobrette*, en amont de *Civaux*, que regarde sur l'autre rive un donjon du XIIe siècle, gagne **Chauvigny**, la ville aux cinq châteaux, dont il ne reste plus que des ruines sur le haut promontoire qui domine le cours de la rivière (église Notre-Dame, avec une fresque du XVe siècle; Saint-Pierre, du XIe siècle; — carrières de belle pierre blanche et dure, au grain fin comme celui du marbre). Non loin de Chauvigny, la *vallée des Goths*.



Phot. de M. Jové

VAPEURS MATINALES SUR LA GLANE.



Phot. de M. P. Jousset

LE CHATEAU DE CHINON ET LA VIENNE.

Devant Cenon, la *Vienne* rencontre le *Clain*, charmante rivière d'eau vive et claire qui coule à pleins bords, après avoir reçu la *Boivre* sous les murs du vieux Poitiers. Les 30 kilomètres qui conduisent la *Vienne*, du confluent du *Clain* à celui de la *Creuse*, lui apportent le tribut de l'*Auzon*, puis celui de l'*Envigne*, à Châteauneuf, faubourg de **Châtellerault**, où la rivière meut les machines de la Manufacture d'armes (flèche dentelée, XVe siècle, de Saint-Jean-Baptiste; pont sur la Vienne avec deux grosses tours romanes) [17 600 habitants].

Au *Bec-des-Deux-Eaux* survient la Creuse, moins abondante que la *Vienne*. Large alors de 150 mètres en moyenne, celle-ci s'ouvre passage dans la craie de Touraine, roulant encore des sables, débris pulvérisés des roches primitives de son bassin supérieur. Elle traverse l'Isle-Bouchard, se déploie en vue des coteaux boisés que couvre, avec la forêt de Chinon, la lande du *Ruchard*, touche à Tavant et, enfin, entre à **Chinon**, sous la chevauchée des tours et des remparts qui défendaient le château de Charles VII.

Un *oppidum* celtique, puis un *castrum* romain occupèrent ce plateau escarpé. Après les Wisigoths, les Francs, les *comtes de Blois*, en furent maîtres, jusqu'au jour où, vaincus par leurs voisins d'Anjou, ils durent leur céder avec Chinon, Tours et Langeais. Devenus rois d'Angleterre, les comtes d'*Anjou* résidèrent volontiers au château de *Chinon*; Henri II s'y plaisait; c'est là qu'il mourut (juillet 1189); on transporta ses restes à Fontevrault.

Les Chinonais virent peu son fils, *Richard Cœur de Lion*; pourtant, s'il faut croire la tradition, ce prince, mortellement blessé au siège de *Chalus*, serait venu mourir à *Chinon*, dans un antique logis à tourelles, qui profile encore son pignon aigu sur la rue du Vieux-Carroi. *Philippe Auguste* confisqua Chinon sur Jean sans Terre, frère de Richard, et fit de cette place le boulevard de la France en Touraine. *Saint Louis*, *Philippe le Hardi*, firent plusieurs séjours à Chinon. Dans les cachots de la forteresse, *Philippe le Bel* fit enfermer le grand maître des Templiers, *Jacques Molay*, avec les principaux dignitaires de l'ordre. Charles VII achevait à Chinon de perdre son royaume, quand *Jeanne d'Arc* s'y présenta, le 8 mars 1429. La salle où fut reçue l'héroïne a perdu ses plafonds et son escalier : seule la cheminée reste suspendue aux murs; c'est un précieux témoin de l'émouvante entrevue d'où devait venir pour nous la délivrance.

La vaste enceinte du *château* comprend trois groupes, séparés par des douves profondes : d'un côté le fort *Saint-Georges*, bâti par les Anglais, dont il ne reste plus que les soubassements; le fort du *Coudray*, à pic sur la vallée de la Vienne, avec sa tour de Boissy et un beau donjon cylindrique dont l'étage supérieur fut habité par Jeanne d'Arc; à la pointe extrême du rocher, la tour du *Moulin*; au centre, le *château* proprement dit, où étaient les logis royaux. On y pénètre par la gigantesque porte de l'Horloge qui gardait le pont-levis, aujourd'hui remplacé par un pont de pierre sur la douve feuillue et sans eau. Tout l'intérieur de la place est envahi par une luxuriante végétation et forme un délicieux parc naturel, quand les lilas en fourrés exhalent, avec le printemps, leur suave parfum parmi les ruines. Les murs qui bâillent, les pignons sans toiture, ces tours



Phot. de M. P. Jousset.

LA VALLÉE DE LA VIENNE VUE DU CHATEAU DE CHINON.

piquées sur le vide, ces salles hantées d'émouvants souvenirs, prennent, du cadre gracieux qui les enveloppe, une pénétrante mélancolie. *Chinon* est riche en vieux hôtels dont, partout ailleurs, on ferait grand cas. Ses églises, *Saint-Maurice*, en beau style Plantagenêt, bâti par Henri II; *Saint-Étienne*, remarquable édifice du xve siècle, avec un beau portail dans le trésor, étoffe asiatique du xie ou xiie siècle, dit chape de Saint-Mexme : ce ne sont pas là de vulgaires édifices. Grâce aux « amis du vieux Chinon », des objets préhistoriques ou gallo-romains, de beaux restes de l'art du moyen âge, composent un intéressant musée. On montre, dans la rue de la Lamproie, l'emplacement qu'occupait, au xvie siècle, la maison de Rabelais. La noble figure de *Jeanne d'Arc* rayonne sur *Chinon :* sa statue guerrière orne la plus belle place de la ville.

Les *environs* sont admirables, d'une plantureuse beauté, peuplés de sites pittoresques et de jolis châteaux ouvrés par l'art si délicat de la Renaissance française : *Coulaine*, la *Courtinière*, *Danzay* sont à portée. Un peu plus loin : *Ussé*, *Azay*, *Langeais*, des merveilles; *Bourgueil*, le château des *Réaux*, près de Port-Boulet, *Candes* et *Montsoreau; Fontevrault*, son cloître, son abbatiale à coupoles et chœur rayonnant, à la manière d'Auvergne; *Champigny* et sa délicieuse chapelle du xvie siècle, *Richelieu*, l'*Isle-Bouchard* (ruines de Saint Léonard); *Sainte-Catherine de Fierbois*, où Jeanne d'Arc ceignit l'épée libératrice.



Phot. de M. Boulanger.

CHINON : PORTE D'ENTRÉE DU CHATEAU.

De Chinon à Candes, entre Vienne et Loire, la plaine du *Véron* est un plantureux verger : la rive est basse de ce côté; sur la gauche, au contraire, elle se redresse. *Candes* et *Montsoreau* se donnent la main à la rencontre de la Loire et de la Vienne : *Candes*, jadis entouré de murailles et de douves (château du xve siècle où logèrent Charles VII et Louis XI; église admirable construite sur l'emplacement de la cellule où mourut saint Martin); *Montsoreau*, un peu à l'étroit, en aval du confluent et dressant sur le fleuve les restes d'une fière habitation seigneuriale. La *Vienne* et la *Loire* s'unirent-elles toujours en vue de Candes? Des îles échelonnées, mais depuis disparues, auraient maintenu, jusqu'à Saumur, le double cours distinct du fleuve et de la rivière. Mais *Candes* ou *Condat*, vieux mot d'origine lointaine, veut dire *confluent :* cette tradition n'est-elle pas décisive?

Cours de la *Vienne :* 350 kilomètres. Volume des eaux : 60 à 70 mètres cubes au confluent, par débit normal, 1 400 à 1 500 en crues ordinaires, plus de 2 000 en crues extrêmes. La rivière est classée comme navigable : de Chitré au confluent de la Creuse, et, de la Creuse à la Loire, soit, en tout, durant 83 kilomètres. Mais la première section est presque délaissée par la batellerie, à l'exception de 4 kilomètres en amont du barrage de la Manufacture d'armes de Châtellerault.



Phot. de M. P. Jousset.

CHINON : LA RUE DU VIEUX-CARROI.

Lorsqu'elle rencontre la Vienne, la **Creuse** a drainé un territoire presque aussi grand que celui de la rivière dont elle est tributaire. Ce serait un important cours d'eau, si la haute montagne et ses affluents, la *Gartempe* surtout, lui fournissaient un plus substantiel aliment. Les sources de la *Creuse* avoisinent celles de la Vienne, dans la région des plateaux primitifs où culmine l'*Odouze*. Contrainte de frayer sa route à travers des roches imperméables, la *Creuse* court babillarde, de Féniers à *Felletin*, accrue de la *Gioune*, plus longue qu'elle-même : la *Roseille*, au hameau de Confolent; la *Beauze*, dans la ravine d'*Aubusson*, en font une rivière. Elle traverse le terrain houiller d'*Ahun*, serpente en un frais bassin de prairies et de coteaux boisés, et par delà *Guéret*, qu'elle laisse à 6 kilomètres environ sur sa gauche, reçoit au-dessous du promontoire de Fresselines la *Petite Creuse* qui frôle, en bas, la roche vive, sur le dos de laquelle s'est planté l'épais manoir des anciens seigneurs de **Boussac** (1 220 hab.).

Au fond de son ravin, la *Petite-Creuse* bouillonne sur les cailloux, enveloppant de ses détours, sous les arbres mollement inclinés, de jolis coins herbeux qui sont de véritables Arcadies. Un torrenticule de la rive gauche met en saillie un mamelon que couronne le relèvement du mont Barbot, avec sa citadelle de roches légendaires. Elles sont là, les *Pierres Jomâtres*, assises depuis une trentaine de siècles, immuables et disposées dans un ordre mystérieux. « Une seule s'est laissé choir sous l'effort du vent d'hiver qui gronde avec persistance autour de ces collines dépouillées de leurs antiques forêts. Ces blocs, posés comme des champignons gigantesques sur leur étroite base, ce sont les menhirs, les dolmens, les cromlechs des anciens Gaulois. Il y a un groupe plus formidable que les autres qui enferme une étroite enceinte : c'était peut-être là le sanctuaire de l'oracle. Aujourd'hui, ce n'est, au premier coup d'œil, qu'un jeu de la nature. De longues herbes ont recouvert la trace des antiques bûchers; les jolies fleurs sauvages des terrains de bruyère enveloppent le socle des funestes autels, et à peu de distance une petite fontaine, froide comme la glace, et d'un goût saumâtre, se cache sous des buissons rongés par la dent des boucs. »

De **Fresselines** jusqu'au *Pin*, au-dessus d'Argenton, c'est le cours héroïque de la *Creuse*, que George Sand a décrit avec amour.



Phot. de M. Boulanger.

LA CREUSE A CROZANT.

Crozant, au confluent de la *Sédelle* (rive gauche), en est le phare d'approche. Son vieux château, hérissé de roches grises que couronnent des tours décharnées, plonge de 60 mètres au-dessus de gorges sauvages où bouillonne la rivière ; un pont, dont les piles subsistent, conduisait de l'une à l'autre rive. Gérald de la Souterraine, au XIe siècle, puis les Lusignan, comtes de la Marche, furent maîtres de cette forteresse. La *Souterraine*, dans le bassin supérieur de la *Sédelle*, possède une belle église de transition romano-ogivale, une curieuse porte fortifiée du XVIe siècle, une lanterne des morts. Aux environs : le donjon cylindrique de Bridier, sur la route d'Aigurande et, dans un espace de 1 kilomètre carré, les restes de l'ancien oppidum gaulois de *Breth*, plus tard station romaine de *Prætorium ;* tout près, deux *tombelles*.

Au-dessous de Crozant, la *Creuse* déroule ses replis entre des sites agrestes tout peuplés de souvenirs : le vieux manoir de *Châteaubrun* y dresse un fier donjon des XVe et XVIe siècles, sur un escarpement de roche. De ce point jusqu'au pittoresque moulin de *Gargilesse*, « c'est un enchantement pour les yeux, un spectacle toujours varié de roches abruptes, fleuries de bruyères et de genêts : dans une brisure de grande profondeur, coule, rapide et murmurante, la *Creuse*, aux belles eaux bleues rayées de rochers blancs et de remous écumeux. Mais le torrent et ses précipices n'ont pas de terreurs pour l'imagination : on sent une nature abordable et, comme qui dirait, des abîmes hospitaliers.

Gargilesse est un nid bâti au fond d'un entonnoir de collines rocheuses. De toute part le vent se brise au-dessus de la vallée et de faibles souffles ne pénètrent au fond de la gorge que pour lui donner la fraîcheur nécessaire à la vie. Vingt sources courent dans les plis du rocher ou surgissent dans les enclos herbus, entretiennent la beauté de la végétation environnante. Pour peu que l'on se trouve engagé dans un coude rocailleux, assez escarpé pour ne pas livrer passage aux troupeaux, on se croirait au sein d'une nature âpre et désolée. Un peu plus loin, la rivière tourne et la scène change. Le ravin s'adoucit un instant et laisse couler des zones d'herbe fraîche et de beaux arbres jusqu'à de délicieuses pelouses où les pieds meurtris se reposent dans du velours. Et puis, ce sont de longues flaques de sable fin et humide où croissent des plantes exquises, diverses espèces de sauges et de baumes, et ces grandes menthes aux grappes lilas dont les mouches, les papillons et les coléoptères semblent se disputer le nectar avec une sorte de rage. C'est le paradis et le chaos que l'on trouve tour à tour ; c'est une suite ininterrompue de tableaux adorables ou grandioses, changeant d'aspect à chaque pas, car la rivière est fort sinueuse, et, comme en bien des endroits elle bat le rocher, il faut monter et descendre souvent, par conséquent voir de différents plans toujours heureux ces sites merveilleusement composés et enchaînés les uns aux autres.

C'est de la pastorale antique, églogue fraîche et parfumée, qui semble planer dans l'air, chanter dans l'eau, respirer dans les branches. On traverse parfois d'étroites prairies ombragées d'arbres superbes. Pas un brin de mousse sur leurs tiges brillantes et satinées et, dans les foins touffus, pas un brin d'herbe qui ne soit fleur. Parfois une nappe de plantes fourragères s'illumine d'un flot de pierreries. C'est un semis de ces insectes d'azur à reflets d'améthyste et de glacis d'argent qui pullulent sur les saules et qui se laissent tomber en pluie sur les fleurs.

La *Creuse* roule une infinité de galets, échantillons des divers bancs granitiques qu'elle parcourt depuis sa source. Elle vous présente un musée complet de sa minéralogie : des gneiss brillants et variés, des micaschistes qui ont l'apparence et l'éclat de l'or et de



Phot. de M. J. Robuchon.

LA GARTEMPE A SAINT-PIERRE DE MAILLÉ.



Phot. de M. Renard.

LA SÉDELLE PRÈS DE SON CONFLUENT.

l'argent disposés en veines sinueuses, des quartz d'une beauté qui rivalise pour l'œil avec les marbres les plus précieux et des sables de mica pulvérisés qui font briller les sentiers comme des ruisseaux au soleil ». G. SAND, *Autour de mon village.*

Argenton (5570 habitants) et ses vieux logis, suspendus au-dessus de la *Creuse; Saint-Gaultier*, sur la rive droite, conduisent au débouché de la *Bouzanne*, la vallée aux châteaux : *Rocherolles*, *Pranget*, sur un promontoire boisé semé de ruines; *Mazières*, dans le val, avec un donjon à cinq étages; *Brontay*, du XVI[e] siècle, etc. **Le Blanc** (5280 habitants) rayonne, de la *Creuse*, sur les vallées de l'Anglin et de la Gartempe. En aval, au bord de la rivière, la vieille abbaye de *Fontgombault* montre son imposante église romane, en face de sombres rochers que les trappistes ont arrachés au désert, en y portant sur leur dos la terre végétale. Sous l'éperon de la *Roche-Posay*, la *Creuse* a rencontré la *Gartempe*, et plus bas, à droite, prend la *Claise*, égouttoir de la Brenne berrichonne. *La Haye-Descartes*, *Port-de-Piles* terminent sa carrière : à 2 kilom. 1/2 en aval de cette localité, elle rencontre la Vienne, au *Bec-des-Deux-Eaux*.

Cours : 255 kilomètres; belles eaux ordinaires : 32 mètres cubes; crues, un peu moins de 1000. Les trains de bois flotté qui descendaient autrefois la rivière sont devenus fort rares, par l'épuisement des réserves forestières du haut pays. La *Creuse* est flottable depuis Saint-Martin, [illegible] kilomètres au-dessus d'Argenton et navigable, du confluent de la Claise à la Vienne, durant 116 kilomètres, mais elle est peu praticable à cause des blocs de granite et de micaschistes qu'elle roule et des seuils fréquents qui rompent son cours en formant des rapides.



Phot. de M. Renard.

BORDS DE L'INDRE, PRÈS DE CHATEAUROUX.

La Gartempe (190 kilomètres) vient de la région d'Ahun; sa vallée, comme celle de l'*Anglin*, devient charmante : à l'écart de la rive gauche, ruines de Montaigut; *Montmorillon*, sur la rivière; en aval, *Saint-Savin*, dont l'antique abbaye, fondée par Charlemagne, l'édifice religieux le plus complet que nous ayons du XI[e] siècle, possède des peintures murales des XI[e] et XII[e] siècles, uniques en France, et le plus haut clocher de l'Ouest, après la tour Saint-Michel de Bordeaux.

Montmorillon occupe les deux rives de la *Gartempe*. Deux ponts traversent la rivière : l'un du moyen âge, en partie refait. Deux églises aussi : Saint-Martial, édifice moderne de style ogival (ancien clocher du XII[e] siècle); Notre-Dame, belle nef unique de style angevin (XII[e]-XIII[e] siècle), terminée par trois absides, sur un transept roman à coupole byzantine. Dans l'ancien refuge de la Maison-Dieu, église romane avec monument de La Hire, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, et, document précieux pour l'archéologie, l'*Octogone de Montmorillon*, chapelle sépulcrale de la fin du VII[e] siècle (4580 habitants).

Les sites aimables, les rocs sourcilleux, les vieux châteaux peuplés de légendes font la joie des touristes dans la vallée de l'**Anglin**, affluent de la Gartempe : *Bélâbre*, sur sa colline, non loin de la forteresse féodale de *Château-Guillaume*, bâtie au début du XI[e] siècle par Guillaume, duc d'Aquitaine, puis restaurée par la comtesse de Beauchamp; *Mérigny* et le château de la *Roche-Bellusson*, au faîte d'une grande falaise abrupte; *Puygirault* et ses roches étrangement découpées; sur une pointe, l'antique manoir de *Montenault*, Boisdichon et sa grotte; *Angles-sur-l'Anglin*, qui monte en amphithéâtre sous les ruines fièrement campées d'une vieille citadelle. Deux kilomètres plus loin, la jolie rivière, après avoir frôlé les roches de *Dousse*, rencontre la Gartempe. La vallée de la *Benaize*, tributaire de l'Anglin, offre encore de gracieux paysages (restes du château de *La Trémouille*). A l'origine d'un ruisselet, le *Portefeuille*, affluent supérieur de l'Anglin, *Saint-Benoît-du-Sault*, sur son promontoire, compose une singulière évocation du passé (église romane, tours et restes de remparts, logis du gouverneur, souterrains, refuges et monuments mégalithiques aux environs).



ANGLES-SUR-L'ANGLIN (AFFLUENT DE LA GARTEMPE)

Cl. ND.

LOCHES : PORTE DES CORDELIERS, LOGIS DU ROI ET COLLÉGIALE SAINT-OURS.

L'INDRE

Tandis que la Creuse, toujours galopante sur un lit de galets et de cailloux, garde presque jusqu'à son embouchure l'allure torrentielle et fantaisiste qui fait l'originalité de son cours, l'**Indre**, jolie rivière de 265 à 266 kilomètres, prend, à peu de distance de sa source, l'aspect débonnaire d'une eau tranquille qui paresse à travers un tapis d'herbe continu. Les granites, les micaschistes qui l'accompagnent depuis Saint-Priest-de-la-Marche, où elle naît, à 8 kilomètres de Boussac, font place, après **La Châtre** (3930 habitants), aux alluvions de la craie, riches en fontaines. Le *Boischaut* ou *Bois Chaud*, que traverse l'*Indre*, en son cours supérieur, contraste, par l'animation et la variété de ses paysages, avec la monotonie de la *Brenne*, à peine sortie du marécage, et la pauvreté de la *Champagne berrichonne*. En aval de La Châtre et par delà le château de Nohant-Vicq, où vécut George Sand, confluent l'*Igneray*, la *Vauvre*, non loin de Mers ; puis, l'*Indre* baigne le bourg d'Ardentes, le château de Clavières, la lisière de la forêt de **Châteauroux** et cette ville. *Déols*, attaché à sa rive, au milieu des prairies, fut jadis capitale d'une principauté ; son antique abbaye, fondée, au début du xe siècle, par Ebbon le Noble, était affiliée à Cluny : de là le nom de Bourg-Dieu donné à l'agglomération qui se forma autour du monastère. L'abbaye ayant été supprimée en 1622, son église, presque entière encore en 1830, fut vendue et en partie démolie. Sur quelques pans de mur, le clocher darde sa flèche de pierre.

Buzançais, *Saint-Genou*, *Châtillon-sur-Indre* accompagnent la rivière jusqu'au bassin de **Loches** (4650 habitants), où montent, autour du vieux château de Charles VII, les tours de la collégiale Saint-Ours et le donjon de Foulques Nerra, surplombant les maisons et les vieux hotels, la tour Picoys, la Chancellerie, l'archaïque porte des Cordeliers, les villas blotties dans la feuillée, au bord de l'eau qui coule silencieuse et fraîche, comme endormie dans une coupe de verdure. Foulques Nerra, le fameux bâtisseur auquel sont dues les tours carrées de Loches et de Montrichard, aurait été enseveli dans l'abbaye de *Beaulieu* qui regarde Loches, sur l'autre rive de l'Indre (belles stalles Renaissance, merveilleux siège abbatial du xve siècle).



Cl. ND.

LOCHES : HOTEL DE VILLE.

Au delà de *Courçay* et de *Cormery* (puissante abbaye bénédictine du temps de Charlemagne, où Alcuin fonda une école, lorsqu'il devint abbé de Saint-Martin), le même Foulques Nerra aurait édifié la massive citadelle de *Montbazon*, non certes pour y planter la statue de la Vierge, symbole de paix, que la piété des fidèles a hissée sur ce piédestal cyclopéen. L'*Indre* tourangelle reçoit, des terrains de la craie, des eaux pures et abondantes : l'*Indroye* de *Montrésor* qui baigne le pied d'un château Renaissance ayant appartenu aux Villequier, aux Bastarnay, et où se conserve la couronne de Jean Sobieski. De tous côtés s'épanchent de claires fontaines : celle des *Rochettes* à Reignac, celle de la *Thibaudière* en amont de Courçay, les sources de *Doué*, de *Truyes*, d'*Aron* sous Cormery, la fontaine d'*Èvres*, le *Bourdin* près de Montbazon.

A la lisière du plateau déshérité de *Champeigne*, qui borde la rive droite de l'Indre, entre cette rivière et la Loire, s'élève l'importante poudrerie du Ripault, fondée en 1780. Sur la rive gauche, l'im-


Phot. de M. P. Jousset.

CHATEAU D'AZAY-LE-RIDEAU.

mense et monotone plateau de **Sainte-Maure** fait contrepoids à la Champeigne, jusqu'à la coupée de la Vienne. La mer, en se retirant, abandonna sur cette terrasse un prodigieux amas de coquilles devenues de la chaux presque pure, que l'on exploite par des excavations où les eaux s'amassent en mares profondes. Les *faluns* jouent ici, à l'égard du sol argilo-siliceux, le même rôle que la marne en Sologne. C'est un reconstituant énergique : on y a découvert une grande variété de fossiles. Les *falunières* de Touraine forment une couche de 5 à 25 mètres d'épaisseur, sur une étendue d'environ 25 000 hectares.

Sainte-Maure, au bord du petit ruisseau de la Manse, regarde du côté de la Vienne. Foulques Nerra ne pouvait laisser sans défense une position aussi avantageuse : du donjon qu'il bâtit, il ne reste rien que des murs informes appartenant au château qui le remplaça. Non loin de Sainte-Maure : le dolmen de *Bommiers*, deux menhirs, le château de *Comacre*, pastiche du XVe siècle, un peu genre anglais, et l'église de *Sainte-Catherine de Fierbois* où, en 1429, Jeanne d'Arc fit exhumer l'épée qui devait être victorieuse avec elle. A la traversée d'*Azay-le-Rideau*, l'Indre enchâsse dans le cristal de ses eaux un merveilleux château Renaissance, construit, au début du règne de François Ier, par Gilles Berthelot. Plus loin, dans le val, *Ussé*, avec la forêt de ses tours, de ses tourelles, de ses galeries, de ses pavillons, que l'on dirait imaginés en rêve. Combien de cours d'eau, en France, mêlent à ce point les plus délicates productions de l'art au charme de la plus aimable nature?

L'*Indre* s'achève en Loire, au-dessus de *Port Boulet*, par deux bras qui enferment l'île de Buteaux. Son cours est de 265 kilomètres à peu près; le débit, 16 mètres cubes à l'embouchure; les crues, peu redoutables, car la rivière, coulant à pleins bords, s'épand librement sur les prés riverains et les fertilise de son limon. Sauf à l'époque des foins, ces crues sont un bienfait; l'*Indre*, même emporté, ne mugit pas : on ne l'entend murmurer à l'ordinaire qu'à l'arrêt des écluses ou sous la roue des moulins.


Phot. de M. Boulanger.

CHATEAU DE MEILLANT.

LE CHER

Voisin de l'Indre, le **Cher** est d'humeur plus aventureuse. Il descend de beaucoup plus haut (762 mètres), non pas d'un bastion secondaire, au rebord du Massif Central, mais de la région où culminent le puy des *Farges* (799 mètres) et celui du *Chassaing* (775 mètres), non loin de l'Odouze, l'une des cimes maîtresses du plateau de Millevaches.

Cher ou *Chard*, comme disent les gens de là haut, cela désigne un ancien bois de chênes au versant du Chassaing, un hameau, un village à 2 kilom. 1/2 de la source, enfin un petit étang qu'il emplit, devant le premier groupe qui porte son nom. Large à peine de 4 à 5 pieds tout à l'heure, c'est déjà une rivièrette, lorsqu'il a pris en courant le trop-plein de l'étang de *Roussine* et de celui des *Mars*, le *Parleix*, égouttoir de la forêt de Dontreix; la *Noiselle* ou *Noisatte*, émissaire de l'Étang-Neuf. Puis ce sont des torrents : le *Mousson*, à Château-sur-Cher; le *Boron*, à Chambouchard; le *Bouron*, qui courent au même sillon où la *Tardes* arrive du département de l'Allier, après 75 kilomètres de cours, tandis que le *Cher* a fait seulement 55 kilom. 1/2, dans des défilés étroits et sinueux, ouverts à grand'peine au cœur de la roche primitive.

Le *Cher* est un torrent : la gorge qu'il se creuse à travers le granite, le gneiss, les schistes cristallins, au prix de mille détours, contraste par sa fraîcheur et la variété de ses aspects avec la monotonie et l'âpreté des hauts plateaux qui l'enserrent. Du Franc-Alleud à la côte de Combrailles, il dégringole par degrés jusqu'à **Montluçon.** Entre le canal du Berry qui lui apporte le minerai, Commentry dont les mines fournissent la houille à ses grands établissements métallurgiques, *Montluçon* était prédestiné à un vif essor industriel (36 110 habitants).

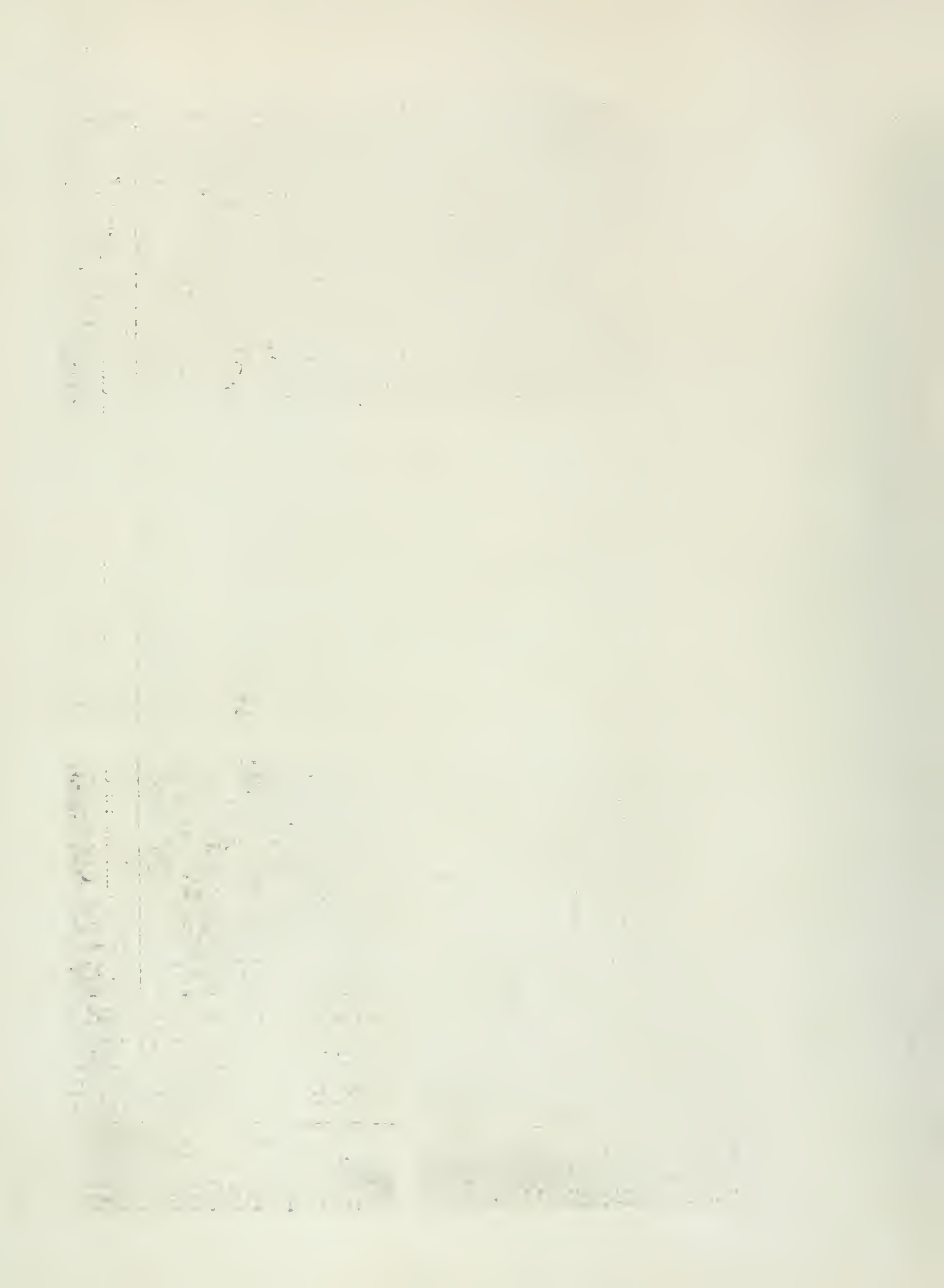
Alors, quittant les roches primitives pour le lias, l'oolithe et la craie, le *Cher* entre dans le département qui a pris son nom. Il laisse à droite la forêt de *Tronçais* (10 000 hectares), aux sites inattendus, frôle l'antique forteresse d'*Ainay-le-Vieil*, type de la construction féodale au XIVe siècle; l'oppidum gallo-romain de *Derventum* (Drévent), Pompéi berrichonne où l'on a ramené au jour les restes d'un grand théâtre, ceux d'un temple, des thermes. La *Queugne*, l'*Aumance*, le ruisseau de la *Roche-Bridier*, rallient le *Cher* au-dessus de **Saint-Amand-Mont-Rond** (ancienne forteresse du Mont-Rond, église du XIIe siècle) : aux environs, La Roche-Guillebaud, l'abbaye de Noirlat, les châteaux de Meillant, Bois-sur-Arné. Dans un riant bassin confluent : la *Marmande* et la *Loubière*, puis le *Trian*, dans l'un des bras qui enserrent l'île de Châteauneuf; sous *Saint-Florent*, la *Margelle*; à *Vierzon*, la charmante rivière de l'*Yèvre*, grossie de l'*Auron*. C'est dans le vieux château de *Mehun-sur-Yèvre* que Charles VII abrita sa détresse : ayant perdu son royaume, il se donnait encore l'illusion d'être roi.

Bourges, la métropole du Berry, n'est pas sur le *Cher*, bien qu'elle en commande toutes les issues, par : l'*Yèvre* à droite, avec l'éventail de l'Yèvrette et l'Auron; l'*Arnon* à gauche, dont un tributaire, la *Théols*, arrose **Issoudun** (14 890 habitants) (donjon du temps de Philippe Auguste; église Notre-Dame du Sacré-Cœur. Draps, tanneries). **Vierzon** est la



Cl. ND.

CHATEAU DE CHENONCEAUX : FAÇADE ORIENTALE SUR LE CHER



métropole industrielle (21 940 habitants (verreries, porcelaine, huileries, automobiles, machines agricoles, moteurs). Sur le front de la position, la *Grande Sauldre* débouche, au-dessous de Romorantin, en Loir-et-Cher, mais ses filets nourriciers : la *Petite Sauldre*, la *Nère* ou *Nerre*, ruisseau d'Aubigny, la Venise solognote, se recourbent dans la boucle de la Loire, comme une douve protectrice du Berry, en drainant à travers la Sologne le trop-plein de ses eaux.

Passés Menneton dans sa vieille enceinte de remparts, *Chabris-Gièvres*, l'ancienne *Carobriva* des Romains (restes attribués aux premiers temps du christianisme), *Selles-sur-Cher* et sa curieuse église des XIIe et XVe siècles, dont la tradition remonte à la Cella ou cellule de l'ermite saint Eusice (VIe siècle), le *Cher* reçoit : de gauche, le *Fouzon* et par lui le *Nahon*, charmant ruisseau de **Valençay**. Au-dessus de la ville, groupée sur un monticule de la rive gauche, le Château, construit dans le style de la Renaissance par Jacques d'Etampes, au XVIe siècle, noue deux corps de logis encadrés de tours à un majestueux donjon très richement orné ; des galeries règnent au rez-de-chaussée des deux ailes ; on admire, à l'intérieur, de beaux appartements, des antiques apportés de Grèce par le duc de Choiseul-Gouffier, une précieuse bibliothèque, des gravures, des médailles, des portraits-miniature de tous les souverains près desquels M. de Talleyrand fut accrédité par Napoléon Ier pour négocier avec eux. Le prince de Talleyrand acheta, en 1805, ce magnifique domaine : son souvenir y est vivant, ainsi que celui de Ferdinand VII qui, bien malgré lui, échangea la résidence dorée de Valençay pour son royaume d'Espagne.



Phot. de M. P. Jousset.

LE CHER A MONTRICHARD.

En aval du ruisseau de *Châteauvieux* et au débouché, dans le *Cher* canalisé, du canal du Berry, *Saint-Aignan* étage l'amphithéâtre de ses maisons autour d'une belle église romane et d'un magnifique château, dont les terrasses regardent par-dessus les moulins et les deux ponts de la rivière, ajustés à une île intermédiaire. Au fil de l'eau, sur la rive droite : *Thézée* et ses grands murs romains tout ébréchés, dont n'ont pu venir à bout ni le temps, ni les hommes ; le ruisseau de *Monthou*, émissaire d'un éventail d'eaux vives courant sous la feuillée ; **Bourré**, au pied de ses falaises trouées de carrières séculaires et d'habitations creusées dans le roc, formant jusqu'à 6 et 7 étages de galeries superposées. Curieux pays en vérité, où les chemins se tordent à l'escalade entre les rochers, où les jardins verdoient par-dessus les maisons, où l'on monte à la cave et l'on descend au grenier, du haut des vignes ou des taillis qui surplombent. De ses carrières sont sortis les châteaux de Touraine et les principales villes des bords de la Loire : le val est de tous points ravissant, un cañon en miniature, le plus pittoresque de la coulée du Cher ; c'est la raison sans doute pour laquelle tant de cartes l'oublient et si peu de géographes y pensent. En avait-on rien dit avant eux ?

Voici *Montrichard* et son vieux pont gothique, la tour carrée de Foulques Nerra, le charmant édifice du XVe siècle qui sert aujourd'hui d'hospice, l'église de Nanteuil qu'affectionnait Louis XI ; les tourelles de *Chissay* entrevues à travers le rideau mouvant des peupliers ; le *Cher* se recueille et glisse entre les piles qui portent, comme un édifice de rêve, le pavillon et la galerie de **Chenonceaux**.

Avant que l'importation italo-grecque n'eût brisé son essor, fleurissait en Touraine, aux XVe-XVIe siècles, une École artistique, d'inspiration toute française, à laquelle nous devons des chefs-d'œuvre de grâce et de fantaisie. A la suite de *Jehan Fouquet* (dès 1440) et de ses fils, les *Clouet* illustraient l'art de peindre ; *Sarrazin*, *Pinaigrier* excellaient dans la peinture sur verre et la miniature ; *Michel Colomb*, précurseur de Goujon, s'égalait à l'antique avec moins de froideur et plus de naturel. La ciselure, l'orfèvrerie, le tissage et la broderie de soie, la tapisserie produisaient des œuvres de beauté ; mais surtout, les maîtres-maçons, ces grands artistes



Cl. ND.

MEHUN-SUR-YÈVRE : CHATEAU DE CHARLES VII.



Phot. de M. P. Jousset.

BOURRÉ-SUR-CHER : HABITATIONS DANS LE ROC.

auxquels nous devons *Azay-le-Rideau*, *Ussé*, *Amboise*, *Chaumont*, *Blois* et *Chambord*, s'illustraient par des chefs-d'œuvre jusqu'alors sans modèle, et depuis inégalés. C'étaient *Pierre Nepveu*, dit Trinqueau, et *Jacques Coqueau* d'Amboise, architectes de Chambord; *Pierre Valence*, de Tours, qui édifia Gaillon; les deux *Gratien*, père et fils, qui bâtirent et ornèrent le château de Madrid, au Bois de Boulogne (1531). Il est probable que *Pierre Nepveu*, qui habitait Amboise, tout près par conséquent, fut chargé de la construction de Chenonceaux.

A la place d'une ancienne villa romaine, un donjon féodal commandait le passage du *Cher* et sa vallée : au début du XIII[e] siècle, pour le moins, une famille, *Marques*, originaire d'Auvergne, l'occupait. Après les désastres de la guerre de Cent ans, qui déchaînèrent l'Anglais dans les vallées de l'Indre et du Cher, *Jean Marques* dut reconstruire son fort : trois enceintes, un donjon dans la seconde et la troisième faite d'un moulin qui s'enracinait par le roc, au fond de la rivière, en composaient l'ensemble. Ces onéreuses constructions ayant endetté les *Marques*, il leur fallut, après maints expédients, laisser mettre en adjudication leur domaine de *Chenonceaux*.

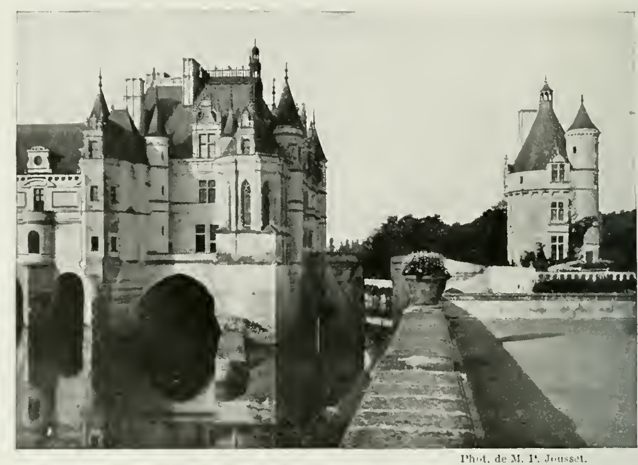
L'acquéreur fut *Thomas Bohier*, de petite bourgeoisie auvergnate (8 février 1513). Par son alliance avec les *Briçonnet* de Tours, ces gens de classe moyenne comme les *Beaune*, les *Berthelot*, les *Poncher*, auxquels Louis XI se fiait volontiers, pour leur pratique des affaires et par défiance de la haute noblesse, *Bohier* vit s'ouvrir devant lui l'accès aux plus hautes charges de l'État : il devint général des finances. Les voyages qu'il fit en Italie avec Charles VIII et Louis XII éveillèrent en lui le goût des arts, et il trouva dans sa femme, *Catherine Briçonnet*, la collaboratrice la plus intelligente qu'il pouvait souhaiter : c'est à elle, en partie, que revient l'honneur d'avoir bâti *Chenonceaux*.

Au lieu de détruire la vieille forteresse des *Marques*, on conserva la tour du Donjon, qui subsiste encore, en corrigeant seulement son air rébarbatif. Ainsi l'architecture féodale prenait une autre figure, révélait un art nouveau. De même pour le corps principal de logis. A la place du moulin fortifié, un pavillon carré surgit de l'eau sur les mêmes assises. Mais, quel art ingénieux pour varier cette construction un peu lourde, en multipliant sur toutes les faces les saillies, les reliefs, les tourelles, les balcons, les fenêtres effilées en pinacles, et jusqu'aux cheminées chargées de [illegible], de médaillons, de colonnettes, sous la crête en [illegible] qui couronnent les toits! La prétendue Renaissance italo-grecque [illegible] à la mode par les Médicis, a tué cet art si *français*.

En cinq ans, le [illegible] de *Bohier* fut terminé pour le gros œuvre (1517) : la pierre en [illegible] par le Cher, des carrières de *Bourré*; les maçons furent de [illegible] [illegible] d'un voyage qu'il fit en Italie comme trésorier [illegible] de [illegible], [illegible] au camp de Vigelli, en Milanais (1524). Après revision des comptes du général des finances, *Antoine Bohier*, son fils, [illegible] envers le Trésor, et du chef de son père, d'une somme de [illegible] livres tournois (près de 4 millions de notre monnaie). Il paya [illegible] tant en biens fonds qu'en argent et, pour le surplus, céda *Chenonceaux* [illegible] livres à François I[er].

Le roi vint à *Chenonceaux*, en [illegible] et plaisant pays » qu'il aimait pour l'avoir parcouru en chassant dans la forêt d'Amboise et celle de

Montrichard. Sa mort, en mars 1547, fit passer le château à Henri II qui, par lettres patentes de juin 1547, en fit don à sa maîtresse, *Diane de Poitiers*, veuve de Louis de Brézé. La duchesse de Valentinois n'était pas, dit Brantôme, « de ces veuves hypocrites et marmiteuses qui s'enterrent avec le défunt ». *Philibert Delorme*, appelé à *Chenonceaux* (1556), dressa le plan d'un pont sur le *Cher*, qui fut construit par Pierre Hurlu, maître-maçon de Montrichard. Le goût des jardins élégants s'était répandu : maître *Passelo* de *Mercogliano*, grand horticulteur en son temps, ramené d'Italie par Charles VIII, créa le parterre. Mais la mort inopinée de Henri II, à qui elle devait tout (juillet 1559), brisa la fortune de Diane : elle dut, pour sauver sa tête, consentir à la reine mère *Catherine de Médicis* la cession de *Chenonceaux*, en échange de Chaumont.



Phot. de M. P. Jousset.

CHATEAU DE CHENONCEAUX.

Cl. ND.

PONT-LEVIS, DONJON ET ENTRÉE DU CHATEAU DE CHENONCEAUX.

Alors ce furent, sur les bords du Cher, une suite de fêtes brillantes. Le premier fils de la reine, *François II* et *Marie Stuart*, alors dans tout l'éclat de la jeunesse, y furent reçus en triomphe : l'ordonnateur de la fête était le *Primatice*. Bientôt *Henri III*, le *duc d'Alençon* y étaient traités avec un faste extravagant dont Pierre de l'Estoile nous a laissé les détails. Après messire Passelo, créateur du jardin italien, *Bernard Palissy* réalisait, sur la rive gauche de la rivière, dans le parc de Francueil, le rêve de son *Jardin délectable*, en associant, au cadre créé par la nature, la fantaisie des grottes rustiques, des fontaines, des rochers, au lieu du damier compassé et froid, si en faveur au delà des monts. Bientôt le pont de Diane se couronnait d'une double galerie. On bâtit aussi le pavillon des *Dômes* de l'avant-cour. Entre temps, la reine s'intéressait à la viticulture et la développait, créait une magnanerie.

Par testament, elle légua *Chenonceaux* à sa belle-fille, Louise de Lorraine, reine de France, femme de *Henri III*. Ce prince, frappé à mort le 1[er] août 1589, laissa la reine, sa veuve, dans le plus cruel embarras. Aussitôt les créanciers et les huissiers d'accourir à *Chenonceaux*, pour happer le domaine et ses revenus. La *reine Louise*, réfugiée au château, y vécut dans un isolement complet, voisin de la misère. Elle l'attribua pour dot à sa nièce, fille de Mercœur, *Françoise de Lorraine*, qui devait épouser *César de Vendôme*. Mais, à la mort de la reine Louise, il fallut que la veuve de Mercœur achetât le domaine, à beaux deniers comptants, pour le transmettre à sa fille et, par elle, à *César de Vendôme*. Les meubles, les vêtements même de Catherine, tout fut vendu à l'encan : il ne resta d'elle à *Chenonceaux* qu'une chambre au premier étage. Le domaine enfin, étant passé par héritage au *grand Vendôme*, et par sa femme aux *Condé*, ceux-ci le vendirent à *Claude Dupin*, fermier général, le 9 juin 1733.

Les *Dupin* menaient grand train. *Jean-Jacques Rousseau* fut leur hôte à Chenonceaux : c'est là qu'il composait l'*Émile*, théorie de la parfaite éducation, dans le même temps qu'il mettait ses enfants à l'hôpital, pour n'avoir pas à s'en occuper. *Dupin de Francueil*, héritier de *Chenonceaux*, avait une fille qui, mariée à Pierre-Armand Vallet de *Villeneuve*, fut la mère du comte de *Villeneuve*; d'un second mariage avec Marie-Aurore, bâtarde de Maurice *de Saxe*, il eut un fils, Maurice-François, qui fut le père de George Sand. Le *comte de Villeneuve* hérita de Chenonceaux en 1799, et y vécut quarante ans.

Échappé à l'arc de triomphe de Chenonceaux, le *Cher* s'étend, vague d'une rive à l'autre, arrose à pleins bords la plaine très plate de *Bléré* (où il n'y a pas de hautes falaises pour troglodytes). Alors les coteaux de la rive droite s'abaissent : une même plaine unit le domaine du *Cher* et celui de la *Loire;* un canal de 2 432 mètres les réunit, en amont de Tours. Mais le *Cher* laisse la grande ville sur sa droite et poursuit, à l'abri d'une levée de 27 kilomètres, amorcée à Rochepinard, où s'ouvre précisément le canal de jonction avec la Loire. *Savonnières,* et ses grottes aux infiltrations cristallines, *Villandry,* et son magnifique château qui domine l'horizon de Luynes, Cinq-Mars et Langeais, conduisent le *Cher* et la *Loire*, séparés, vis-à-vis de Cinq-Mars-la-Pile. Mais leur rencontre ici est artificielle. Le *Vieux Cher*, mince coulée amorcée en amont de l'embouchure actuelle, dite *Bec-du-Cher*, s'en va pendant 11 kilomètres encore, rampe en plusieurs bras à travers des prairies basses et gagne la rive droite de l'Indre.



Phot. de M. Tillion

DOMEYRAT, SUR LA SÉNOUIRE.

Phot. de M. Vazeille.

CHEVET DE L'ÉGLISE DE BRIOUDE.

Cours du *Cher :* 350 kilomètres, et 367 kilomètres si l'on prend la Tardes pour branche mère; 100 à 110 mètres au moins de largeur moyenne; eaux ordinaires : 45 mètres cubes; en crue extrême : 1 350 mètres cubes. Il est classé *flottable*, de Vierzon au moulin d'Enchaume, à 6 kilomètres en aval du confluent de la Tardes; *navigable*, de Vierzon à Noyers (à peu près vide depuis la construction du canal du Berry), et de Noyers à Rochepinard, par la rivière canalisée que prolonge le canal de communication avec la Loire. Les crues du *Cher* sont violentes; ce sont elles qui ont sculpté depuis un temps immémorial les hautes et pittoresques falaises qui surplombent ses rives, de Bourré à Montrichard, et donnent à cette partie de la vallée un aspect si particulier.

On devrait arrêter la description du *Cher* à Saint-Amand; celle de l'*Indre*, au-dessous de La Châtre, vers Nohant; celle de la *Creuse*, près d'Argenton : ces points, en effet, marquent la frontière du Massif Central sur l'auréole jurassique qui l'enchâsse. Mais si les gneiss et les micaschistes avec des pointements de roches primitives cessent alors de paraître, les matériaux même de la montagne, désagrégés et transportés au loin par les eaux torrentielles, ont pour ainsi dire étendu son domaine. Ces traînées de sables granitiques, associés à des graviers et des argiles, qui forment la *Brenne* entre la Creuse et l'Indre, la *Sologne*, sœur de la Brenne, entre le Cher et la boucle de la Loire, accusent à l'évidence la dépendance du Massif et, fait digne de remarque, ces deltas détritiques prolongent la direction des rivières, à la retombée des plateaux primitifs.

De la *Brenne*, au pied même du Massif, à la *Sologne*, le Berry calcaire ou *Champagne berrichonne* se lie par Châteauroux, Issoudun et Bourges à l'aire jurassique dont le cercle se développe à l'est, autour du Bassin de Paris. Au-dessus de la Brenne, sur les premiers degrés du Massif, le *Boischot*, ou *Bois Chaud* (*Boschetum*, Bocage), est une terre de transition tantôt grasse, tantôt maigre, *varenne* ou *brande*, mais que caractérise l'abondance de ses arbres : d'où son nom.

Veut-on saisir sur le vif la gradation des terrains qui, du *Massif Central*, conduisent au coude de la Loire, son fossé terminal, il faut descendre la vallée du Cher, de Montluçon à Saint-Amand, Vierzon, et, de là, poursuivre jusqu'à Orléans. Au delà de *Vierzon* s'étend « la grande nappe d'argile à silex ou plutôt de conglomérat à silex d'âge éocène qui marque exactement la place où affleurait la craie aux dépens de laquelle cette nappe a pris naissance, par destruction chimique opérée sur place, généralement au sein d'eaux très siliceuses » (De Lapparent). C'est la **Sologne.** Les bois de pins ont transformé cette région, en apparence si déshéritée; un canal y conduit, à Lamotte-Beuvron, la marne destinée à l'amendement des terres. Déjà beaucoup de landes ont échangé leur manteau pelé pour la parure argentée des champs de sarrasin; à la place des mares mises à sec, des prairies s'étendent où s'ébattent joyeusement des bandes d'oies et de canards; la fièvre, fille maudite d'un sol imperméable, disparaît; de jolies maisons blanches remplacent les misérables huttes couvertes de roseaux. Ce n'est pas la fortune, mais ce n'est plus la misère. La *Sologne* a ses fervents : ils aiment le mystère de ses bois, ses étangs poissonneux, les bouleaux qui frémissent le long des ruisseaux traînards, la lande et son horizon mélancolique. Chambord est en Sologne : on s'y plairait à moins.

Le Cher, la Creuse, la Vienne ne sont que les émissaires en quelque sorte extérieurs du *Massif Central*, puisqu'ils en drainent seulement le bassin nord-occidental. Tout autre est la *Loire* qui, avec l'*Allier*, pénètre au cœur même de la masse archéenne, jusque sur l'horizon du Rhône et de la Méditerranée.



Phot. de M. Boulanger.

FONTAINE A SAINT-SATURNIN.

L'ALLIER

L'**Allier** roulait à pleins bords dans une large plaine, que la *Loire*, encore insoupçonnée, sommeillait ensevelie dans le chaos volcanique du Velay. A en juger par les strates de dépôts alluvionnaires dont les assises rayent les flancs de sa

vallée, comme ces traits concentriques marqués par l'âge au cœur des vieux chênes, le cours de l'*Allier* remonte à une haute antiquité. Les amas de cendres et de scories brûlantes projetés par les volcans de la chaîne des Puys rougirent ses eaux. La *Loire*, elle, ne sortit que plus tard de son obscurité et se fraya lentement une issue dans un paysage reposé. Tard venue, elle usurpe le premier rôle, comme il arrive pour le Danube et tant d'autres grands cours d'eau. La *Loire* est qualifiée fleuve; l'*Allier*, son ancêtre, n'est qu'un simple affluent.



Phot. de M. Gendraud.

BORDS DE L'ALLIER, A SAINTE-MARGUERITE.

Ce fut d'abord, à n'en pas douter, un simple sillon d'écoulement des grands lacs qui occupaient la dépression de la *Limagne*, entre le double soulèvement des Puys et des monts du Forez, rangés de part et d'autre comme des digues latérales. Le lit du cours d'eau était trouvé : il l'agrandit avec les siècles, accumula les sables, les cailloux, les débris arrachés aux montagnes et créa cette épaisse couche d'alluvion qui, mêlée aux matériaux volcaniques riches en acide phosphorique, en potasse et en chaux, ont fait du sol de cette vallée l'idéal même du sol productif.

L'*Allier* descend, de la région du Lozère, aux flancs du *Mourre de la Gardille* (1501 mètres), massif de gneiss que domine, au nord-ouest, le relief de Mercoire. Ses sources sont peu éloignées de celles du Chassezac, et il s'en faut de peu qu'au détour de la Bastide, l'*Allier* ne devienne, comme son voisin, un tributaire de l'Ardèche et du Rhône. Par des gorges profondes, où tombe le *Chapeauroux*, il coupe la Margeride du Velay. Sous *Monistrol* (confluent de l'*Ance*), le torrent court à une grande profondeur, entre des parois sauvages et grandioses : çà et là des bancs de lave rongés surplombent en colonnades; il y a peu de place sur la rive pour des établissements humains. Aussi les groupes de population sont-ils relativement espacés : *Monistrol*, *Langeac*, *Lavoûte-Chilhac*. **Brioude** (4750 habitants), qui possède l'un des plus beaux spécimens du roman auvergnat, Saint-Julien.

Alors commence la plaine tertiaire où, de bassin en bassin, par **Issoire** (5600 habitants ; église romane émule de *Notre-Dame-du-Port*), l'*Allier* débouche au delà du seuil granitique de Coudes (gorges de Saint-Yvoine), sur l'horizon de la *Limagne*. De ce point jusqu'à Vichy, une bande sédimentaire s'allonge sur 50 kilomètres environ et suivant une largeur qui varie de 15 à 40 kilomètres; l'altitude est de 340 mètres à l'entrée, 250 mètres à l'autre extrémité. Le sol monte doucement, des rives de la rivière aux chaînes encaissantes : quelques collines isolées ou des reliefs que l'on dirait détachés des seuils voisins rompent l'uniformité de la plaine.

La fertilité de la **Limagne** est proverbiale : cette riche contrée éveilla bien des convoitises. C'était du reste le chemin ouvert du nord au sud, par le travers du Massif Central : au pied du plateau de basalte de *Gergovie*, dans les environs de Clermont, faillit sombrer la fortune de César. Plusieurs voies romaines sillonnaient le pays.

La *Limagne* est une création de l'*Allier* : comme en un jardin entièrement cultivé, la rivière s'y promène : des grèves sablonneuses forment au milieu du courant des îlots de verdure, et partout, sur les rives, éclatent l'animation et la joie de vivre. Les produits varient à l'infini : d'abord le froment, l'orge, dont il se fait une grande exportation pour les malteries de Suisse et d'Angleterre; la pomme de terre, nourriture indispensable du cultivateur; la betterave, aliment de nombreuses sucreries; le tabac, autour de Riom, la vigne sur les pentes, et autour des prairies, dans les vergers, le pommier, le cerisier, l'amandier, l'abricotier, le pêcher; dans les jardins, l'angélique, la fraise et ces fruits exquis dont les confiseurs de Clermont tirent d'appréciables profits. Aux berges des cours d'eau, le long des routes et des buissons, les peupliers, les ormeaux et les noyers fournissent leur ombre, bien que le cultivateur, avide de terre, ait déjà trop sacrifié d'arbres à son désir de bénéfices immédiats. Sur le plateau, de grands troupeaux de brebis paissent l'herbe sèche et aromatique; plus haut, dans les gras pâturages volcaniques, broutent, comme au Cantal, les vaches laitières productrices de fromage estimé. L'*Allier* quitte la *Limagne*, accru de moitié par les nombreux affluents recueillis au passage; il entre alors dans le département qui a pris son nom, passe près de *Vichy*, à *Moulins*, et rencontre la Loire au Bec-d'Allier, après un cours de 410 kilomètres environ.



Cl. ND.

LA DUROLLE A THIERS.

Vichy (17500 habit.), par ses eaux, la faveur persistante d'une clientèle choisie, est la reine de l'Allier. Des mosaïques retrouvées, des poteries, des cippes, une piscine romaine prouvent assez que les anciens appréciaient fort la vertu de ses sources. On les avait oubliées après les invasions barbares; au XVII[e] siècle seulement, elles revinrent en

faveur. *Vichy* reçut, à cette époque, Mme de Sévigné. Napoléon III y fit de fréquents séjours et contribua dans une large mesure à son développement. Aujourd'hui, la population de Vichy se double pendant la saison thermale, et l'on estime à 80 000 le nombre des étrangers qui s'y rendent chaque année.

Les *eaux de Vichy* s'emploient en bains ou en boisson; elles sont en général *bicarbonatées, sodiques, gazeuses* et plus ou moins *ferrugineuses :* la thérapeutique les utilise pour les affections du rein (gravelle, coliques hépatiques) et du foie, la fièvre intermittente, la gastralgie, la dyspepsie, la goutte aiguë, l'anémie, la chlorose et certaines variétés d'arthritisme. Les *sources chaudes :* Grande-Grille (44°), Hôpital, Chomel (45°), Puits-Carré, source Lucas, appartiennent à l'État. Leurs propriétés sont fort variées : on ne peut les employer sans discernement. Au groupe des *sources froides*, destinées surtout à l'exportation, appartiennent les trois sources des *Célestins*, celle du *Parc*, la source *Mesdames*. A côté de l'État, des particuliers exploitent un certain nombre de sources : celle de *Lardy* (très ferrugineuse), la source *Dubois*, celle de *Larbaud* (émergence à 2 kilomètres de Vichy). D'autres encore ne sont pas utilisées. On obtient par évaporation un sel bicarbonaté favorable à la digestion : il se vend sous forme de pastilles ou *comprimés* de Vichy.

Aux environs : *Cusset* et son établissement thermal : sources froides bicarbonatées sodiques de Sainte-Marie et Elisabeth — sources de la ville (Tracy et Lafayette) — source Andreau, au bord du Sichon — source Maillet; dans la vallée du Sichon, belle cascade du *Gour Saillant;* vallée du *Jolan;* en face de Vichy, *Vesse* avec sa source intermittente et pétrifiante; à Lagoutte, source du *Dôme thermal*, la plus chaude (61°) du Massif Central, après celle de Chaudesaigues; à la *Tour*, les sources Gannat; les sources d'*Hauterive* (Amélie, Bayard, Globe, Hammam); *Saint-Yorre* qui possède une centaine de sources, dont la moitié seulement sont exploitées (Larbaud, Guerrier...); à *Busset*, le magnifique château de Bourbon; *Randan;* la région de *Saint-Gérand-le-Puy*, lit de calcaires oligocènes riches en ossements fossiles de crocodiles, tortues, oiseaux. *Vichy* n'est pas loin de Thiers, de Riom, de Clermont, à portée du Puy de Dôme et du Mont Dore.



Phot. de M. Tillion.

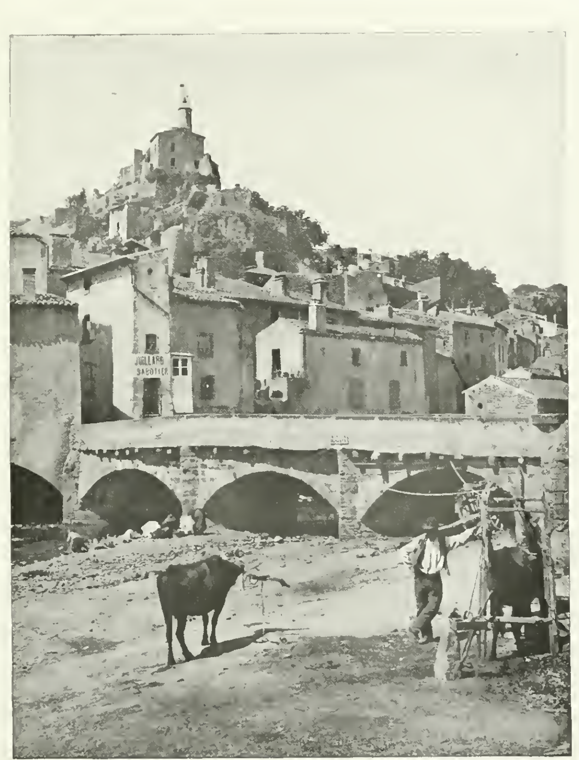
LE CHATEAU DU PIROUX, A THIERS.

Affluents de l'Allier. Ceux de droite lui viennent du Livradois : la *Dore* est le plus important de tous. Née de plusieurs petits ruisseaux venus des hauteurs d'Arlanc et de Saint-Germain, la *Dore* se dégage d'une entaille vive dans la plaine d'**Ambert** (7 000 hab. : dentelles, église Saint-Jean) ; son cours sépare le Livradois du Forez, recueille les eaux de ce double versant, et, au-dessous de Thiers, la turbulente *Durolle*, dévalée du col de Noirétable. « Non, elle ne se doute pas (sans quoi elle ne se mettrait point en route) qu'elle sera tout à l'heure, à quelques lieues de là, condamnée aux pires travaux forcés, l'innocente *Durolle*, condamnée à faire mouvoir sans trêve tant de machines des usines de *Thiers*, à mener cette existence de galère, elle, la gentille rivière qui ne rêvait probablement que d'accomplir une douce et légère destinée, refléter du ciel, des nuages, des arbres, des oiseaux, en paressant par les vallons, dégringolant par les rochers, vers la *Dore* où elle devrait arriver toute fraîche, sans encombre, à peine essoufflée d'une si courte promenade, où elle ne parvient que déchirée, meurtrie de tant de luttes contre tous les pièges, les barrages, les écluses d'où elle ne s'évade que par le plus formidable labeur ! » (J. AJALBERT.)

Dès le XIVe siècle, **Thiers** fabrique le papier. La concurrence des papeteries mécaniques a ruiné les usines de papier à la main. Cependant l'usine des Charbonniers conserve le privilège de fournir à l'Administration du timbre le papier de pur chiffon de fil qu'elle emploie. La seule industrie prospère aujourd'hui est la fabrication des couteaux et ciseaux, dont l'origine remonte au XVe ou XVIe siècle : l'énergie électrique lui a donné une vive impulsion.

La coutellerie de *Thiers* représente les quatre cinquièmes de la production française; elle s'exporte dans le monde entier (couteaux de table, de luxe, ciseaux, rasoirs, sécateurs, etc. (16 240 habitants].

D'abord poste romain, siège d'un paisible établissement monastique établi au bord de la *Durolle* (le *Moutier*), *Thiers* eut des comtes mérovingiens, un château et une église, *Saint-Genès* (XIIe siècle), autour desquels les maisons s'échelonnèrent sur la colline. *Thiers* eut à se défendre contre les huguenots qui incendièrent, en 1572, les clochers de ses églises. De vieilles maisons lui restent des siècles passés (château du *Piroux* [1423], la porte du « Coin des hasards »...). Les environs sont admirables.



Phot. de M. Gendraud.

CHAMPEIX ET LA COUZE DE CHAMBON.

La Dore a 135 kilomètres : c'est, avec l'Alagnon, l'un des plus beaux tributaires de l'Allier. L'*Alagnon* vient de gauche, à l'opposé de la Cère. Il naît, ruisselet peu tapageur, au pied du Bataillouze; les nombreux dykes de lave qu'il rencontre surexcitent sa course : il descend en furieux à travers les grands bois de sapins du Lioran et arrose les prairies de **Murat** (2 720 habitants), au pied de ses prismes basaltiques (rocher de Bonnevie et église Notre-Dame des Oliviers, du XVe siècle ; sur la pente adverse de la vallée, église romane cantalienne de *Bredoms*). Franchissant les moraines qui traversent sa route jusqu'à Neussargues, la rivière file par des défilés pittoresques ouverts dans le gneiss du soubassement primitif et s'épanouit dans le riant bassin de *Massiac*.

Après l'Alagnon, l'Allier reçoit les nombreuses **Couzes** dérivées du Mont Dore et du Cézallier. Leur cours est opposé à celui de la Rue, ou Rhue, qui, sur l'autre versant, descend à la Dordogne : *Couze d'Ardes ; Couzes de Compains et de Besse* réunies, qui confluent à Issoire ; *Couze de Champeix* ou de Murols, dont les eaux, venues du cirque de Chandefour, se heurtent aux coulées de lave du Tartaret, pour former le gracieux *lac Chambon*. Dans un cirque volcanique, les ruines féodales du château de *Murols* s'enracinent au cône basaltique qui les porte au-dessus des bois. *Saint-Nectaire*, un peu à l'écart, la cascade des *Granges*, *Champeix* et son vieux pont méritent qu'on les voie.



Cl. ND.

CASCADE DU BOUT-DU-MONDE (GORGES D'ENVAL).

Le vallon de la *Couze de Besse* offre aux curieux : la montagne de *Perrier*, masse erratique poussée sur le front des glaciers pliocènes descendus du Mont Dore et dans les flancs de laquelle de nombreuses grottes, quelques-unes encore habitées, ont conservé jusqu'à nous des gisements d'animaux fossiles ; au delà de Saint-Cirgues, les défilés de *Saint-Floret*, que dominent des escarpements de coulées basaltiques ; à Saurier, au carrefour de deux Couzes, la coulée de Montchalm, puis les *grottes de Jonas*, dans une montagne évidée, où l'on trouve des chambres étagées les unes au-dessus des autres, jusqu'à 20 ou 40 mètres de hauteur, des escaliers taillés dans le roc, une chapelle même, d'architecture romane, avec des chapiteaux sculptés dans la masse et des restes de peintures.

L'*Auzon* et l'*Artière* sont de pauvres ruisseaux que sépare la hauteur de **Gergovie**.

Cette table de basalte, longue de 1 500 mètres sur 500 mètres de large, est portée sur un socle calcaire et domine la campagne, à 744 mètres d'altitude. Là fut autrefois une importante cité : les pierres que l'on voit sur le rebord du plateau sont peut-être les débris des anciens remparts qui abritèrent les derniers défenseurs de l'indépendance gauloise. Les fouilles pratiquées en 1861 par Napoléon III ont remis à jour des restes de constructions, des morceaux d'amphores, des tuiles brisées, des fragments de toute sorte, poterie noire, blanche et rouge, des médailles, des débris d'armes qui témoignent d'une grande ancienneté. Les légionnaires de César se heurtèrent à cette forteresse naturelle : il est facile de reconstituer par la pensée la grande bataille qui s'y livra ; la discipline et le nombre l'emportèrent à la fin sur la folle bravoure. Après un long oubli, *Gergovie* est redevenu un lieu consacré par le souvenir : une colonne commémorative y rappelle le héros de l'indépendance gauloise, Vercingetorix.

La *Veyre*, sœur des Couzes, barrée par une coulée de lave, forme le lac d'Aydat. La *Morge*, autre affluent de l'Allier, lui apporte, en aval de Maringues, les eaux de la majeure partie des Puys ; son tributaire, le *Bédat*, émissaire de la *Tiretaine*, ruisseau de Clermont et de Royat, reçoit l'*Ambène*, issu de la ravine d'Enval, au-dessus de Riom. La bouillonnante cascade que forme l'*Ambène*, en se précipitant du haut d'une muraille infranchissable dans un bassin profond, enfoui sous les branches et les lianes, éveille seule les échos de ce « Bout du Monde ». C'est une surprise, en si riant pays, qu'une retraite aussi sauvage.

Sur l'*Andelot* (rive gauche) s'élève **Gannat**, qu'une fiction rattache au Bourbonnais. Cette ville est d'Auvergne ; son château du XVe siècle en gardait le seuil. La **Sioule** également est auvergnate plus que bourbonnaise : la plus belle partie de son cours est dans le Puy-de-Dôme, le reste dans l'Allier. Elle sourd des pentes septentrionales du Mont Dore, au lac de Servière : les fronts basaltiques qui dominent sa vallée donnent un grand charme aux grasses prairies qu'elle arrose. A **Pontgibaud**, la jolie rivière se recueille, avant de s'engager au delà d'un barrage de laves dans les beaux défilés qui la conduisent jusqu'à Ébreuil. La *Miouze* et le *Sioulet* sont ses tributaires : ce dernier draine pour elle les plateaux voisins de la Creuse granitique, dans une région peu éloignée de la source du Cher.

L'*Allier*, né en une montagne, est sujet, comme la plupart de ses affluents, à des crues importantes. Son débit moyen, d'environ 100 mètres cubes par seconde, peut s'élever à 5760 mètres en grande crue. C'est une rivière fantasque, assez large, mais sujette à des maigres excessifs ou à une extrême surabondance. On la dit *flottable* jusqu'en face de Brioude ; *navigable*, du port de Fontanes à l'embouchure. Mais, à la vérité, la navigation ne commence que plus bas, et de Brassac à Moulins (127 kilomètres) ; encore n'est-elle possible que le quart de l'année. La remonte est entravée par la rapidité du courant : elle ne se fait que de l'embouchure à Moulins, par grandes eaux, et ne dépasse guère Apremont.



Phot. de M. Boulanger

LE GERBIER DE JONC ET LA SOURCE DE LA LOIRE.

L'antique abbaye de **La Chaise-Dieu** commande le seuil des communications entre la plaine de Limagne et le bassin du Puy. Sur ce haut plateau (1 100 mètres d'altitude) que couvraient de grands bois, Robert, fils d'un comte d'Aurillac, se retirait, il y a huit cent cinquante ans, avec deux soldats de son père, dans la solitude : le monastère qu'il fonda fut l'un des plus glorieux et des plus puissants de la chrétienté. Le peu qui en reste, l'église, est dû à la munificence de deux papes français : Clément VI et Grégoire XI. Commencé en 1344, l'édifice fut terminé en 1378. Il fallut le défendre contre les déprédations des barons voisins et contre

les incursions des routiers. Le tombeau de Clément VI fut profané en 1562; on a depuis restauré l'effigie du pontife, en marbre de Carrare. Les stalles du chœur, finement sculptées, avec leurs dossiers et leurs miséricordes aux sujets satiriques ou grotesques, sont une œuvre de la fin du XIVe siècle. On tendait, au-dessus des stalles, de merveilleuses tapisseries flamandes du XVIe siècle. Mais la solitude, la moisissure, les mutilations ont donné à toutes choses la tristesse d'épaves échouées dans un musée à l'abandon. Rien ne subsiste des peintures murales dont Matteo di Giovanetto de Viterbe l'avait orné; à peine peut-on suivre les traces de la Danse macabre qui s'enroulait à la clôture du chœur. Trois nefs d'une hauteur à peu près égale composent le monument; bien que les voûtes en soient peu élevées, l'ampleur de cette vaste salle étonne et saisit. Après la cathédrale de Clermont, l'église de *La Chaise-Dieu* (75 mètres de long) est la plus grande d'Auvergne. Son porche élevé de quarante marches, les tours massives, le donjon de la tour Clémentine, donnent à cette forteresse monacale une réelle grandeur. Le promontoire qui porte *La Chaise-Dieu* sépare la *Loire* de l'*Allier*, à l'endroit où ces deux cours d'eau se rapprochent le plus : de là dérivent, vers l'Allier, la *Sénouire*; la *Borne*, vers la Loire.

LA LOIRE

DE LA SOURCE A NEVERS-BEC D'ALLIER

1° *De la source à la plaine du Forez.* — On n'imaginerait guère, pour la **Loire**, le plus long des fleuves français, des commencements aussi modestes. Voyez le Rhône : issu des régions sereines où planent au-dessus des nuages les neiges qui ne fondent plus, l'impétueux fils des Alpes distille ses premiers filets d'argent au seuil d'une grotte de glace azurée. La *Loire*, elle, sourd d'une pauvre mare, au pied de la butte phonolithique du *Gerbier de Jonc* (1551 mètres). Vingt minutes suffisent pour gravir l'humble montagne, satellite du Mézenc, et toucher le sommet aplati d'où ruissellent intérieurement les premières eaux nourricières du fleuve. A peine venue au jour, et d'abord confisquée pour le service d'une ferme, la *Loire* bientôt se retrouve, babille en courant sur un lit de cailloux, se hâte, comme pressée d'échapper au monotone plateau témoin de ses premiers pas. La retombée des Cévennes est proche. De ce seuil, les torrents bondissent au sud, dans les déchirures qu'ils ne cessent d'approfondir, au sein de ce sol convulsé. Çà et là se hérissent des coulées de lave mises à nu par l'érosion, des buttes volcaniques, des basaltes vomis par le brasier souterrain, lorsque toute la Cévenne flambait sur l'horizon de la Méditerranée.

La *Loire*, si rien ne l'arrêtait, dévalerait au sud, à travers maints précipices et, comme l'Erieux et le Gard, irait au Rhône. Un obstacle dressé sur sa route, le *Suc de Bauzon*, fait dévier son cours : elle se retourne au hameau de Rieutort, qui exprime cette volte-face. Déjà, longue à peine de 2 kilomètres, la *Loire* a reçu l'*Eau Noire* (Aygue Nère), torrent plus long qu'elle et véritable branche mère du fleuve, puisque, venu des environs de la Chartreuse de Bonnefoy, il a parcouru 5 kilomètres et roule plus d'eau que sa rivale, dans un bassin plus grand. Forte de cet appoint, la *Loire* creuse sa route en multiples détours à travers des coulées de basalte superposées à la roche primitive : le *Vernazon*, le *Gage*, la *Veyradeyre* la rejoignent, sous les talus escarpés qui portent, à 100 mètres en l'air, la nappe profonde (108m,50) et vaste de 90 hectares du *lac d'***Issarlès.** Endormi dans la coupe d'un ancien cratère, le lac plonge au-dessous des vallées voisines. Si ses parois crevaient, quel désastre! Mais quel bienfait si ses eaux, par dérivation, tournaient au profit des campagnes voisines! Avec le confluent du ruisseau d'*Orcheral*, la Loire, petite encore, mais déjà sémillante



Phot. de M. Tillion.

CASCADE DE LA BAUME.

Phot. de M. Boulanger.

VALLÉE DE LA LOIRE ET LAC D'ISSARLÈS.

rivière, entre dans son vrai domaine. De vertes prairies, que resserrent parfois les talus rougeâtres des basaltes Vellaves, la conduisent, par le vieux château de *Bouzols* et le frais bassin de *Coubon*, dans les parages du Puy.

Au passage, elle recueille : à droite, la *Colanse* du Monastier, la *Gagne* du lac d'Arcône, aux bords de laquelle se hérissent les dykes base solide, « la pierre à tuer les bœufs », comme on l'appelle, fut probablement un autel des sacrifices, aux temps ou avant les temps gallo-romains. Le nom conservé au faubourg du Haut-Solier est peut-être un héritage du paganisme, s'il y eut en cet endroit un temple du Soleil qu'une chapelle aurait remplacé.

La Roche-Lambert, *Saint-Vidal*, *Polignac*, partout de vieux manoirs



Phot. de M. Tillion.

VALLÉE DE LA BORNE.



Phot. de M. Tillion.

RUINES DU CHATEAU D'ALLÈGRE.

volcaniques de Servissac et de la Roche-Rouge. De gauche, lui viennent : la *Méjeanne*, en amont du pittoresque village d'**Arlempdes** ; l'*Ourzie* (cascade de la Baume) ; la *Gagne* de Cayres, par la délicieuse coulée de Solignac. A *Cussac*, où conflue la Gagne, un éboulement formidable des rives barra le cours du fleuve, au xviiie siècle ; les eaux, refoulées, formèrent une grande nappe lacustre, vidée depuis ; à 1 200 mètres, les très beaux pavés de géants de Malpas, découpés dans la masse basaltique, évoquent l'image d'une ville incendiée, dont les ruines crevassées nourrissent, dans leurs interstices, tout un taillis de frênes, de chênes et d'alisiers.

La **Borne** et son affluent le *Dolézon* drainent, pour la Loire, le *bassin du Puy*. Une double dérivation forme la *Borne* au-dessous d'Allègre et du cratère de Bar. La rivière baigne le pied de la *Roche-Lambert*, vieille forteresse incrustée à une muraille de basalte de 500 pieds d'élévation. La base de cette muraille forme, avec son vis-à-vis de roches identiques, une étroite et sinueuse vallée où, à travers de riantes prairies ombragées de saules et de noyers, serpente et bondit en cascatelles impétueuses la *Borne* inoffensive. Construit à la fin du xvie siècle, le château fut incendié pendant les guerres religieuses : on y a réuni une magnifique collection de meubles, de faïences, d'ivoires et de tapisseries. A côté du château, une série de grottes taillées dans le roc vif prennent jour au-dessus de la *Borne* ; elles servirent de refuge, peut-être contre les mêmes ennemis qui ruinèrent le château ou contre le château lui-même.

La vallée du *Bourbouillon*, qui rejoint celle de la *Borne*, en aval de la Roche-Lambert, mène à *Saint-Paulien*, l'antique *Ruessio*, capitale des premiers Vellaves : l'église, du xie siècle, y a remplacé un édifice du ive ; à droite de l'abside, un bloc de grès reposant sur une

commandent les rives de la *Borne*. **Polignac**, nid de vautours sur une roche d'enfer, qui fit trembler le Velay, le Forez et l'Auvergne, était une citadelle inexpugnable, hérissement d'un bloc de laves qui domine le village groupé à ses pieds. Il en reste un donjon du xive siècle et d'importants débris. Les Gallo-Romains y honoraient Apollon ; l'empereur Claude y vint en grand appareil ; une inscription rappelle ce fait. On a exhumé des ruines le buste colossal d'une divinité barbue et retrouvé une excavation profonde de 83 mètres, au fond de laquelle perle une source abondante.

Sur la *Borne*, à l'orée de la gorge des *Estreys*, le rocher d'*Espaly*, brèche volcanique creusée de main d'homme et surmontée autrefois d'un château bâti par les évêques du Puy : Charles VII le visita ; de Blacons, lieutenant du baron des Adrets, en fit une ruine. En face du rocher, sur l'autre rive de la *Borne*, les fameuses colonnes basaltiques dites *Orgues d'Espaly*. Dans un vallon de la rive droite, que sillonne un ruisseau tributaire de la Borne, les *grottes de Ceyssac*, ouvertes par les premiers habitants, peut-être de l'âge celtique, font penser à celles de la Roche-Lambert, aux grottes de Jonas dans le Puy-de-Dôme, à celles du Tarn, du Célé, du Lot, du Cher et de tant d'autres. La *Borne*, après avoir reçu le *Dolézon*, au *Puy*, gagne la *Loire*, à quelques kilomètres plus loin.

Le fleuve brise alors la barrière de laves projetées sur ses flancs par les volcans du Velay et du Meygal ; il roule, du roc de *Peyredeyre* au pied du château de **Lavoûte**, par un tortueux couloir de 7 à 8 kilomètres, entre des roches grises et sévères que revêt çà et là un manteau de pins ou de chênes. A la sortie du défilé par où s'écoulèrent avec elle les eaux retenues dans le bassin du *Puy*, la *Loire* s'épanche dans le bassin de l'*Emblavès*.

A **Vorey** (confluent de l'Arzon), nouvel obstacle : le fleuve a dû

rompre la digue phonolithique du mont Miaune et du Gerbizon, autrefois unis en une seule masse; le courant fouille jusqu'à leur base de granite les empâtements volcaniques superposés et, après 15 kilomètres de course, perdu souvent à de grandes profondeurs, il s'échappe au delà de *Chamalières*, sous les ruines du vieux château d'Artias, silhouette bizarre qui pointe du haut d'une falaise abrupte.

Enfin, sous l'afflux du *Lignon Vellave* venu de droite, puis de l'*Ance*, venu du Forez, la *Loire* prend le large dans le bassin tertiaire de Bas-en-Basset, où ses alluvions ont édifié l'*île de la Garenne*, oasis boisée tendue sur une longueur de 1 500 mètres.

Le **Lignon** *Vellave* (ne pas confondre avec celui du Forez) conflue à l'issue de gorges profondes où il roule, après avoir reçu la *Dunières* et la *Siaulme* d'Yssingeaux (à 4 kilomètres). Son cours très développé (96 400 mètres) vient du Mézenc par *Fay-le-Froid*, non loin du lac de Saint-Front, et enveloppe par un long détour la région si mouvementée et si originale du *Meygal*. Fay-le-Froid, sur son rocher phonolithique, est la métropole d'un plateau dépourvu d'arbres et d'aspect sévère; les nuits y sont fraîches, même au cœur de l'été. Bientôt les prés, les bois et les cultures mettent un sourire aux bords du *Lignon*. Passé Chambon-de-Tence, la jolie rivière s'enfonce dans une gorge sauvage, entre Beaujeu (marmite de géants) et le château de Besset, dont les épaisses murailles de granite portent une vieille tour au-dessus de magnifiques ombrages; à 100 mètres en amont, des éboulis granitiques encombrent le lit du *Lignon* et font bouillonner ses eaux : c'est le *Saut du Goujon*. *Tence* est un centre de jolies excursions.



Phot. de M. Filhon.

CHATEAU DE LAVOUTE-SUR-LOIRE.

Les Wisigoths, les Francs, les Sarrasins ayant poussé, par la coulée du Lignon, jusqu'à **Yssingeaux** (6860 habitants), l'évêque du Puy y bâtit un château (xve siècle) : créneaux, mâchicoulis, tourelles de guet, donnent à cette jolie construction un air d'autrefois qui n'est pas sans charme. En aval, le *Lignon* s'enroule en une longue boucle que traverse le viaduc du chemin de fer de Dunières-Montfaucon; un seul pont enjambait autrefois cette gorge, le *pont de la Sainte*, ainsi nommé d'une petite chapelle dédiée, dans le bois voisin, à sainte Marguerite : la Révolution en a fait le pont de l'Enceinte (d'autres disent pont de l'Absinthe).

Monistrol-sur-Loire, à environ 2 kilom. 1/2 du fleuve, dans une petite presqu'île que baignent deux torrents unis sous le nom de *Folletier*, marque une étape où la *Loire* reprend haleine, avant d'entrer dans un *troisième défilé*, porte du Forez. Face à Monistrol, **Bas**, ancienne capitale du petit *pays de Basset*, s'éloigne, à 500 mètres environ de la rive, dans une large plaine. Au loin sur les crêtes, les tours de *Rochebaron* pointent au-dessus des bois; puis ce sont des prairies, de frais vallons, des taillis. Mais les collines se rapprochent : voici *Aurec*, la tour des Sauvages, l'épais donjon de son château fondé par le comte du Forez, Gérard II, au temps du roi Raoul. Au-dessous du confluent de la *Semène*, *Saint-Paul-en-Cornillon*, dans un site à la fois gracieux et sévère, garde l'entrée des nouveaux défilés, à peine rompus, en aval du *Pertuiset*, par l'accès de l'*Ondaine*, ruisseau de Firminy et du Chambon. Sous les masures et les rochers du haut desquels le vieux château de *Chambles* guettait, le fleuve se contracte une dernière fois, pénètre avec effort dans les gorges de **Saint-Victor**, aux parois déchiquetées, d'un grand caractère; quelques pans de mur, une haute tour rappellent l'ancienne bastille de *Grandgent* qui surveillait le passage. *Essalois*, enfin, un autre poste de garde, hisse ses deux grosses tours un peu en arrière, au sommet d'une muraille rocheuse. Alors les rives s'écartent : voici l'horizon de la plaine; le fleuve divise ses eaux en sinueux méandres.

Du bassin du Puy à celui du Forez, la **Loire** a franchi trois séries de défilés : Peyredeyre — Lavoûte, Vorey — Chamalières, Saint-Paul-en-Cornillon — Saint-Victor. Par la route du fleuve se sont écoulés les deux grands lacs qui en occupaient la double issue; celui du Puy et celui du Forez. Leur fond, encore mal colmaté en Forez, porte à présent des champs de blé, des prairies, des jardins. Mais ces grands réservoirs du Forez et du Puy modéraient la fougue du fleuve par une double halte, prévenaient ses excès en retenant le trop-plein des crues, régularisaient son débit, pourvoyaient, l'été venu, à son indigence. Leur épuisement a déchaîné les eaux, aggravé leur allure, fait de la *Loire* un fleuve torrentiel, aujourd'hui sans eau, demain gonflé outre mesure, désastreux ou inutile. Imagine-t-on le Rhône libéré de la contrainte salutaire du Léman?

2° *De la plaine du Forez à Nevers*. — Des défilés de Saint-Victor à ceux que la Loire a dû creuser dans la masse porphyrique qui lui barrait la route du nord, en amont de Roanne, la **plaine du Forez** étend ses argiles, ses sables et ses bas-fonds, ses champs et ses coteaux sur une longueur de 20 kilomètres et une largeur à peu près double. Deux soulèvements la bordent : à l'est, les monts du *Lyonnais* et du *Beaujolais*, soudés à la borne du *Pilat*; vers l'ouest, dans le prolongement des monts du Velay, ceux du *Forez* proprement dit, avec Pierre-sur-Haute, et, par delà le seuil de *Noirétable*, les *Bois Noirs* avec le puy de Montoncel; enfin les talus de la *Madeleine*,



Cl. ND.

LES ORGUES D'ESPALY.



Phot. de M. Bellotti.

VALLÉE DE LA SEMÈNE.

graduellement abaissés jusqu'au fleuve. Les contours arrondis de ces montagnes, le revêtement forestier qui, sur plus d'un point, appelle le regard jusqu'au sommet, de peu de relief et enchâssé dans la masse voisine, ne laissent pas supposer d'abord leur véritable altitude. Il faut, pour apprécier les montagnes foréziennes, pénétrer leurs secrets, suivre les couloirs tortueux et encaissés des torrents, jusqu'au faîte de ce sol tourmenté.

Entre les hauts rebords qui l'accompagnent et les obstacles jetés au travers de son cours, la *Loire* se déroule, tantôt largement épandue à travers les lagunes que ses crues ont semées à la base des monts du Forez, tantôt entre des talus qu'elle creuse dans le sol peu consistant. Au seuil même de la plaine, des pointes de basalte, injectées dans le revêtement granitique, des sources minérales trahissent l'activité du feu souterrain qui n'a pas cessé d'agir : buttes volcaniques de *Saint-Romain-le-Puy* et de *Montbrison*, mont d'*Uzore* (ou d'*Isoure*) et sa dorsale basaltique érigée entre deux étangs, celui de *la Vernay* à l'ouest et l'*étang du Roi* à l'est; butte de *Montverdun*, que couronnent les ruines d'un antique prieuré bénédictin.

Affluents foréziens. — De *droite* viennent à la Loire : le *Furens* (Furan), au cours pittoresque, dont le magnifique réservoir du *gour d'Enfer* donne le mouvement et la lumière aux usines échelonnées jusqu'à Saint-Étienne, métropole industrielle du pays; la *Coise*, rivière de *Saint-Galmier*, dont les eaux minérales ont fait la fortune. Les Romains, qui n'ont à peu près rien ignoré de ce que l'on pouvait utiliser chez nous, appréciaient fort ces eaux merveilleusement limpides (gazeuses, bicarbonatées calciques), qu'ils appelaient *Aquæ Segetæ*. Des débris antiques, des bains récemment découverts témoignent d'une ancienne prospérité. *Saint-Galmier* conserve encore de beaux logis des XVe, XVIe et XVIIe siècles, une petite Renaissance sur la place de l'Hôtel-de-Ville; mais les bords ombreux de sa fraîche rivière ont été accaparés par les nombreux établissements industriels que suscite la faveur croissante de ses eaux.

A la même rive du fleuve dérivent l'*Oise* et le *Rhin* (ou Rhins), en amont de Roanne; le *Sornin* de Charlieu. Au débouché de l'Oise, *Feurs* (ancien *Forum Segusiavorum*), capitale primitive de cette région (de là le nom de *Forez*), possède encore quelques restes bien amoindris : des vestiges romains, des inscriptions, une église du XVe siècle. De 1793 à 1801, la vieille cité forézienne devint chef-lieu du département de la Loire. Ce rôle, échu depuis à Montbrison, passa enfin à Saint-Étienne.

Affluents de gauche : le *Bouzon*, la *Mare*, le *Vizezy* de Montbrison et son frère, le frais *Lignon* de Boën et de Saint-Georges-en-Couzan; de Noirétable afflue l'*Auzon*; du Montoncel, l'*Aix* de Saint-Germain-Laval et son adjuvant l'*Iselle*; la *Renaison* de Roanne et la *Teissonne*, alimentée par les monts de la Madeleine.

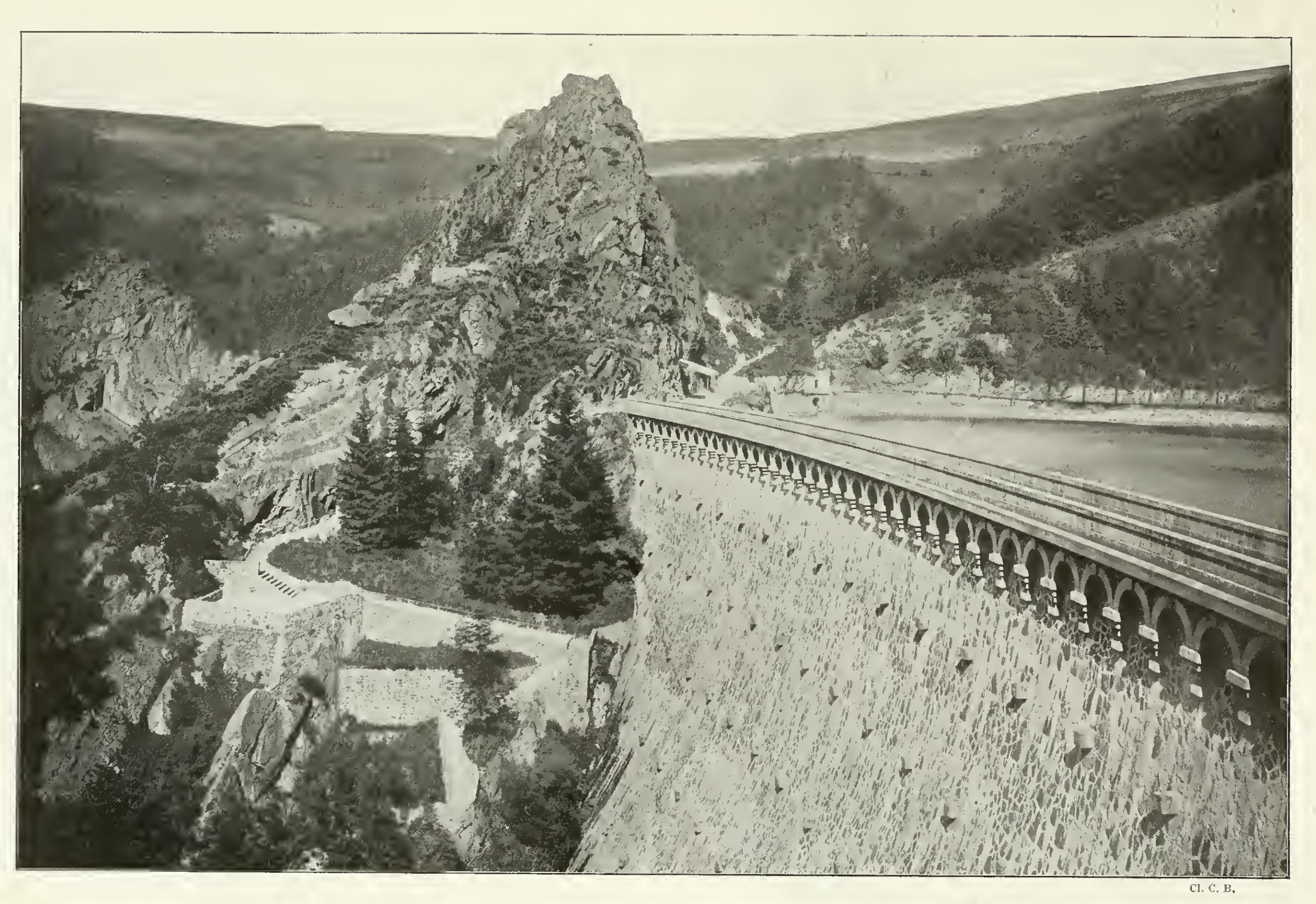


Phot. de M. Boulanger.

YSSINGEAUX. HÔTEL DE VILLE.

Sur un monticule qu'enveloppent la Loire, son affluent le *Bouzon* et le *canal* ouvert pour drainer et assainir les terres basses allongées au pied des montagnes du Forez, *Saint-Rambert* groupe ses maisons autour d'une intéressante église romane du XIe siècle, avec quelques vieux remparts en partie conservés. Aussitôt, le *canal* d'assainissement et d'irrigation quitte le voisinage du fleuve, traverse les *palus* où se ramifie la *Mare*, pour frôler le seuil des monts. C'est là, en effet, que se sont établis les villages et les villes, à l'écart des bas-fonds et des crues de la Loire, jusqu'au *Lignon*, frère du *Vizezy*, qui traverse *Montbrison*.

Bâti au pied d'une butte basaltique, **Montbrison** (7 800 habitants) fut la résidence des comtes du Forez, et depuis le milieu du XVe siècle, leur capitale. Préfecture du département de la Loire en 1801, elle a cédé sa primauté à Saint-Étienne, en 1856. Les maisons des XVe, XVIe et XVIIe siècles n'y sont pas rares encore, bien qu'aient sombré les vieux logis en encorbellement qui bordaient jadis le cours du Vizezy. L'ancienne col-



Cl. C. B.

BARRAGE DE ROCHETAILLÉE, SUR LE FURENS



Phot. de M. Tellotti

CORNILLON-SUR-LOIRE.

légiale *Notre-Dame*, bâtie au XIIIe siècle par Guy IV, comte de Forez, rappelle par sa nef unique, sans transept, les basiliques primitives; elle offre des détails intéressants : un portail du XVe siècle, de belles verrières modernes par Maréchal, une table funéraire qui porte la statue couchée du fondateur, les chapelles de Florimont et Jacques Robertet. La salle de *la Diana*, édifiée au XIVe siècle par Jean Ier, réunissait jadis les États du Forez; elle est aujourd'hui le siège de la Société historique et archéologique forézienne. On a transformé en habitation particulière le plus ancien édifice de la ville : une commanderie de Saint-Jean-des-Prés, fondée au XIIe siècle par Guy II. L'Hôtel de ville est logé dans un couvent de Cordeliers (XIIIe siècle) dont l'église, malgré son joli portail, sert à la fois de dépôt de grains et de théâtre. Les gendarmes et la Justice sont installés dans un ancien couvent de Visitandines, qui remplaçait le château, depuis 1634; dans la chapelle, siège la Cour d'assises.

La vie à *Montbrison* n'a rien de turbulent; elle coule paisible « comme le Lignon dans la plaine ». Depuis longtemps, la vieille cité féodale s'est retirée du tumulte de l'histoire; mais les guerres de religion, avec des Adrets, et la Révolution, par Javogues, lui infligèrent de cruelles épreuves. Quatre tours cylindriques à demi rasées subsistent de l'ancien rempart, mais de beaux boulevards ont pris la place des fossés.

Les environs sont riches en sources. Sans parler de l'eau froide acidulée qui sourd, à Montbrison même, le long du Vizezy, *Moingt* fut dès longtemps célèbre par ses sources froides bicarbonatées sodiques. On y a découvert les restes d'un théâtre et de thermes antiques. *Sail-sous-Couzan* (sources minérales bicarbonatées, gazeuses, ferrugineuses, contre la chlorose, la goutte, la dyspepsie) s'étale, dans une agréable situation, au pied du promontoire qui porte les ruines du château de Couzan, au confluent du Lignon et du Chagnon. Cette vallée du **Lignon** est de tout point charmante. En aval de *Sail-sous-Couzan* se dresse le château de la *Bâtie* où Honoré d'Urfé écrivit son fameux roman de l'*Astrée*. Édifié en partie au XVIe siècle, et bien que dépouillé d'une partie de ses richesses artistiques, le château, avec sa galerie, ses cheminées, la voûte de sa chapelle, compte parmi les belles créations de la Renaissance. Remontez par *Boën*, petite ville pittoresquement située sur la rive gauche du *Lignon*, au milieu des vignobles, la vallée de l'*Anzon* vous conduira par des gorges sinueuses (cascades, carrières de porphyre et de granite) à la crête même des monts du Forez, que tranche la route de Noirétable.



Phot. de M. Tillion.

LA LOIRE DANS LES GORGES DE SAINT-VICTOR.

Sur ces hauteurs veillait la forte place de *Cervières*, séjour d'été des comtes du Forez, plus tard démantelée par Richelieu. Le château des d'*Urfé*, parents par alliance des comtes de Forez, couronnait un dos de terrain, à 900 mètres d'altitude, entre le sillon de l'Anzon et celui de l'Aix, non loin de Noirétable, dans une région d'épaisses forêts. En 1418, *Jean d'Urfé* et toute sa famille, à l'exception de son fils aîné, qui se trouvait absent, y furent assassinés. L'aire féodale était quadrangulaire, abrupte au nord et protégée d'ailleurs par des fossés; une grosse tour, l'ancien donjon peut-être, en garde le saillant sud-ouest. L'ensemble est désigné sous le nom de *Cornes d'Urfé*.

Noirétable est un point de départ commode pour l'excursion du **Puy de Montoncel**, plateau circulaire, de 1292 mètres d'altitude, point culminant des *Bois Noirs*. De cet observatoire, nœud de trois départements (Loire, Allier, Puy-de-Dôme), la vue s'étend au loin par delà Vichy et la plaine bourbonnaise, atteint les monts Dôme, le Mont Dore, le cratère ébréché du Cantal; au sud, les monts du Forez, dans la direction du Velay; au nord, ceux de la Madeleine, inclinés vers la Loire; enfin, à l'est du fleuve, par-dessus les croupes

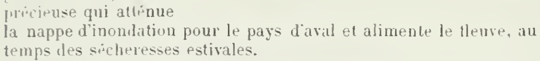
du Beaujolais, les Alpes, qui s'estompent dans la buée lointaine.

A Babligny, le domaine de la *Loire* se restreint; de part et d'autre, la chaîne du Forez et celle du Beaujolais mêlent leurs roches de granite, de grès et de porphyre, dernier barrage que le fleuve entame par un tortueux couloir de plus de 30 kilomètres : ni bourg, ni village ne peuvent tenir au ras du courant; ils s'écartent sur le plateau entaillé par les eaux sauvages. Le **Saut de Pinay** marque une contraction violente du fleuve entre deux murailles cristallines : là le courant bouillonne rapide. Si faible est l'intervalle d'un bord à l'autre, que les Romains avaient enraciné en cet endroit des piles, encore visibles voilà cent ans. De notre temps, l'ingénieur Mathieu a élevé une digue de retenue qui atteint 17 mètres au-dessus des basses eaux; plus de 10 millions de mètres cubes d'eau peuvent s'y emmagasiner pendant les grandes crues, réserve précieuse qui atténue la nappe d'inondation pour le pays d'aval et alimente le fleuve, au temps des sécheresses estivales.

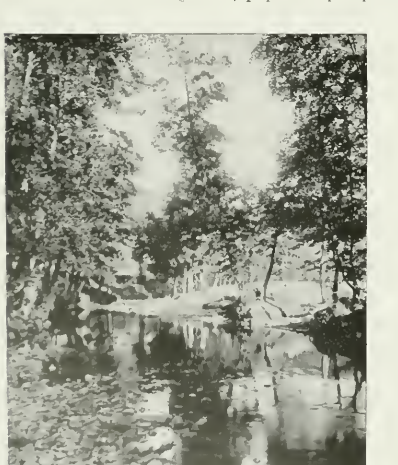


Phot. de M. Tillion

LA LOIRE AU CHATEAU DE LA ROCHE (AMONT DE SAINT-MAURICE).



Le *Saut du Perron*, autre rapide des défilés, s'enroule à l'escarpe d'un rocher de la rive gauche, piqué de quelques ruines. Dans ces gorges étroites, il ne peut être question de naviguer utilement. Aussi a-t-on projeté la création d'un canal qui, tournant l'obstacle, porterait directement les bateaux, de Roanne à Saint-Rambert, et compléterait l'assainissement et l'irrigation de la plaine.



Ph. t. d. M. Tillion.

LE LIGNON « DE L'ASTRÉE ».

Roanne commande la rive gauche de la *Loire*, l'entrée du canal de Digoin et l'embouchure de la *Renaison* : le barrage de la Tache fournit l'eau nécessaire à l'alimentation de la ville. Ce fut le rêve de *Jacques Cœur*, seigneur de Roanne au XVe siècle, de capter les eaux ruisselant des monts de la Madeleine, pour les conduire à la *Renaison* et donner le mouvement à plusieurs manufactures sur les bords de la rivière. *Roanne* est ce que Jacques Cœur souhaitait qu'elle fût : une grande cité industrielle : cotonnades, mousselines, tissus écrus, lainages, métiers à tisser, teintureries, fonderies, scieries mécaniques, fabriques de papier, y font vivre une active population. C'est le point de départ de la navigation de la Loire. Entre le Creusot et Saint-Étienne, Nevers et Lyon, *Roanne*, dans une sorte de carrefour industriel, ne pouvait manquer de prospérer. On y verra peu de monuments. Près de l'église Saint-Étienne, imitation du XVe siècle, quelques restes du château, une tour du XIe siècle (37 750 habitants). Mais les versants des monts de la Madeleine, dans les environs de Roanne, recèlent de délicieuses retraites. Dans un vallon plein de fraîcheur, *Saint-Alban* attire une nombreuse clientèle par ses eaux minérales *froides, ferrugineuses, bicarbonatées, gazeuses*. Du gaz acide carbonique dégagé par les sources, il se fait une limonade fort goûtée. On pourrait, en remontant la *Renaison* par Saint-André-d'Apchon, joindre les hauteurs d'où coule la *Bèbre* (ou *Besbre*), voir La Palisse ou, par Ambierle, pousser jusqu'à *Sail-les-Bains* : des thermes bien organisés, un casino, des hôtels y attendent, comme à Saint-Alban, les dyspeptiques et les anémiques avides de loisir.

Les Roannais sont fiers des environs de leur ville : ils vantent avec raison le charme et la bienfaisance des versants boisés de la *Madeleine*, l'air pur de ses plateaux, d'où la vue rayonne sans obstacle sur un large horizon. De beaux sapins, des hêtres magnifiques dont les fûts jaillissent en colonnes jusqu'à 20 mètres de haut, font de la *forêt d'Assise* et des bois de la Verrerie des édens de fraîcheur. Sur ces coteaux d'où filtrent les sources minérales, la chaleur du feu souterrain nourrit d'excellents vignobles, aux crus savoureux.

Du Gerbier-de-Jonc à Roanne, la **Loire** a descendu plus de 1 000 mètres (1093 exactement). Elle s'étale, au-dessous de Roanne, après avoir reçu à droite le *Rhins* et le *Sornin*, tribut des monts du Beaujolais; tournant l'éperon de la Madeleine, elle rallie l'*Arconce*, dévalé des plans herbeux du Charolais, la *Bourbince*, puis l'*Arroux*, à Digoin. Là débouche, sur la gauche, le *canal de Roanne*, qu'alimente la Renaison : un pont-aqueduc le porte de la rive gauche sur la rive droite où, soudé au *canal du Centre*, il ouvre les communications de la Loire avec la Saône.



Phot. de M. Tillion.

CHATEAU DE LA BATIE.

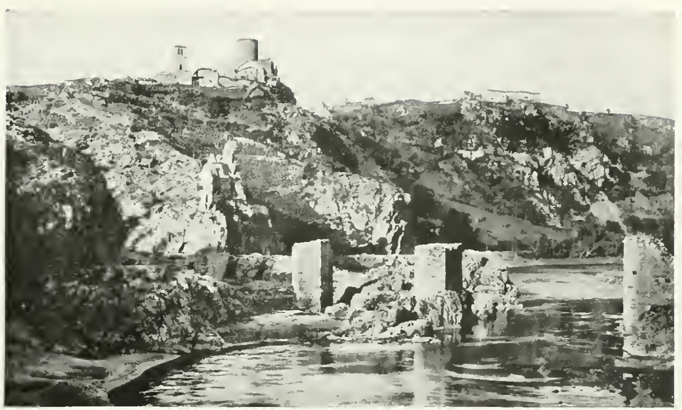
Digoin rayonne, sur Autun par la vallée de l'Arroux; sur Monceau-les-Mines, Blanzy, Montchanin, le Creusot, Chagny et Chalon-sur-Saône par le *canal du Centre;* sur Decize et Nevers par le *canal latéral* à la Loire, tandis qu'à Decize l'amorce du *canal du Nivernais* lui ouvre l'horizon du nord par l'Yonne, vers la Seine.

De Digoin à Nevers, la *Loire* recueille sur sa gauche la *Besbre*, fille du puy de Montoncel; l'*Arçon* et la *Pelouze*, dérivés des talus de la Madeleine. Dans la haute vallée de la Besbre, un château du XVe siècle perpétue la mémoire de *Jacques II de Chabannes*, maréchal

de *La Palisse*, l'un des meilleurs hommes de guerre de son temps et l'un des plus sages.

Un affluent de la Besbre conduit au *gour de Pisserotte*, l'une des plus belles chutes d'eau de la France centrale. Entre la Besbre, la Loire et l'Allier, Decize et Moulins, s'allonge en triangle le bas pays d'étangs, de bois, de remblais tertiaires de la *Sologne Bourbonnaise*. Le fleuve n'en reçoit que des filets d'écoulement, tandis que, sur sa droite, confluent l'*Aron*, amorce du canal du Nivernais, et la *Nièvre*, petite rivière, grande travailleuse, qui, longue à peine de 48 kilomètres, donne la vie à de nombreux moulins et aux importantes forges de la Chaussade; elle conflue à Nevers. La *Loire*, à 7 kilomètres plus bas, rencontre son rival l'Allier.

Nevers sur Loire, *Saint-Amand* sur Cher, *Argenton* sur Creuse, portes ouvertes du Massif Central vers le nord; *Confolens*, à l'ouest, sur la Vienne; au sud-ouest, *Périgueux* sur la Dordogne, *Cahors* et Villeneuve sur Lot, *Albi* sur le Tarn, *Castres* sur l'Agout, *Toulouse* sur la Garonne, à mi-chemin du Massif et des Pyrénées; au sud, *Carcassonne* sur l'Aube, à la coupée des deux mers; au sud-est, *Béziers*, *Alais*, *Privas*; à l'est, *Lyon*, *Mâcon*, *Chalon*, sur le Rhône et la Saône; *Dijon*, au seuil de la Côte-d'Or, proue des Cévennes, vers le nord-est; *Auxerre*, au nord, lié à Nevers par le flanc du Morvan : ces satellites vivants, plantés à toutes les issues du Massif Central sur la plaine, en font le môle de concentration de notre territoire. Autour de lui s'agitent des mondes divers qu'il réunit : près de quatre degrés s'étendent de Nevers à Béziers en latitude, quatre degrés et demi de Lyon à Angoulême, par la traverse; mais, comme le Massif est de tous points accessible et pénétrable, il distingue des points si éloignés, plutôt qu'il ne les sépare : il les groupe par le jeu naturel des communications, et ajoute aux traits particuliers de chacun d'eux cet air de famille auquel on reconnaît les enfants d'un même pays.



Phot. de M. Tillion.

LA LOIRE A SAINT-MAURICE.

LA LOIRE, DE NEVERS A NANTES

1° *De Nevers au coude d'Orléans.* — Il y a entre la Loire et son premier grand affluent, l'*Allier*, une étroite parenté d'origine et de tempérament. Nés près du rebord méridional des Cévennes, il semble que les deux cours d'eau vont s'ouvrir carrière au sud, comme l'Ardèche voisine. Mais la *Loire* et l'*Allier* rebroussent chemin vers le nord et, s'ouvrant une issue par d'étroits défilés, s'épanchent, le fleuve, par le double bassin du *Puy* et du *Forez*; la rivière, par celui de la *Limagne*. Lorsque les deux courants se rencontrent, la distance qu'ils ont parcourue ne diffère pas sensiblement : pour la *Loire*, 430 kilomètres; pour l'*Allier*, 410 kilomètres. Mais le bassin du fleuve étant plus étendu (1 753 000 hectares contre 1 400 000 à la rivière), mieux arrosé (822 millimètres de pluies annuelles dans la conque de la *Loire*, 691 millimètres dans celle de l'*Allier*), le débit moyen des deux cours d'eau diffère d'autant. C'est la *Loire* qui l'emporte par le volume de ses eaux; pourtant l'*Allier* lui impose sa direction.

L'afflux de la rivière bourbonnaise fait de la *Loire* forézienne un véritable fleuve, large parfois d'un kilomètre, lorsque des îles traversent son cours, mais rétréci jusqu'à 600, 400 mètres et même moins, lorsque des bourrelets accidentent ses rives. Le fleuve laisse sur sa droite **Fourchambault**, ville industrieuse dont le bel établissement métallurgique est relié au *Canal latéral* (5 340 habitants).

Du haut de sa colline isolée, **Sancerre** domine de plus de 150 mètres la gauche du fleuve, à 2 kilomètres de la rive (2 400 hab.).

Gardienne du passage, dès la plus haute antiquité (*Sacrum Cæsaris, Sancerre*, d'après la légende), la cité eut des comtes particuliers au Xe siècle et formait un petit État, dont le plus illustre représentant fut *Louis de Sancerre*, compagnon d'armes de Du Guesclin et connétable de France après lui. Les calvinistes, réfugiés dans la place, après la conjuration d'Amboise, en firent l'une des citadelles de la Réforme. La Châtre, gouverneur du Berry pour le roi, prit Sancerre le 31 août 1573. Les remparts furent démolis : de belles promenades les remplacent aujourd'hui. Un parc ombreux ceint le château. Il ne reste d'autrefois qu'un beau donjon cylindrique du XVe siècle, une église, Saint-Satur, dont le chœur (XVe siècle) promettait un edifice magnifique.

Des collines du Sancerrois, la *Loire* s'incline vers celles du Nivernais dont l'extrême talus porte Cosne, à droite sur leur front; une grande île, longue de 5 kilomètres, large de 500 à 700 mètres, interrompt le cours du fleuve et noue deux ponts suspendus qui relient les deux rives. La **Cosne** nivernaise, gardienne du val, comme la Sancerre berrichonne sur l'autre bord, commande un large horizon. Les Gallo-Romains la désignaient sous le nom de *Condate*, c'est-à-dire confluent, à cause du *Nohain* qui se perd en cet endroit dans le fleuve. Pougues et La Charité animent cette rive. **Pougues** est un peu à l'écart (4 kilomètres), dans un vallon qui séduisit autrefois par son charme et sut retenir, par l'efficacité de ses eaux sédatives et reconstituantes, des hôtes princiers : Henri II



Phot. de M. Boulanger.

LA LOIRE A NEVERS.

et Catherine de Médicis, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, le prince de Conti et, à leur exemple, les plus qualifiés de leur temps.

La Charité-sur-Loire s'est groupée autour d'une ancienne abbaye bénédictine, reconstruite en 1055, à la place d'un ancien monastère du VIII[e] siècle, devasté successivement par les Sarrasins et les Normands, ces éternels pillards de la Loire. Au XII[e] siècle, le groupe abbatial, entouré de remparts, eut fort à souffrir de la guerre de Cent ans. Ce fut pis, dans les tristes demêlés de la Réforme; en 1560, toutes les églises furent profanées : neuf ans plus tard, tous les moines massacrés, et avec eux huit cents habitants, par les reitres du duc des Deux-Ponts. La Charité, sur la rive droite; Sancerre, sur la rive gauche, ne s'aimaient guère. Ce qui fut la grande basilique Sainte-Croix, commencée à la fin du XI[e] siècle et consacrée au commencement du siècle suivant par le pape Pascal II, compte encore, malgré d'irréparables mutilations, pour l'un des beaux spécimens du roman-bourguignon.



Phot. de M. Boulanger.

LA LOIRE PRÈS DE COSNE.

Passé Cosne, la *Loire* poursuit, gagnant les talus du Gâtinais, auxquels est adossé *Briare* : le *Canal latéral*, qui chemine sur la rive gauche du fleuve, débouche en face de la ville. Après avoir franchi l'Allier en aval de Nevers, sur le magnifique pont-aqueduc du *Guétin*, il arrive à *Châtillon-sur-Loire*, où des digues submersibles le portaient sur l'autre bord. Mais la Loire est d'humeur si inconstante que ce passage très précaire pour la navigation, souvent même périlleux, a dû être suppléé par un audacieux *pont-canal* métallique. **Canal latéral** au fleuve et **Canal de Briare** se fondent, et ralliant au passage, sur la rive droite, le **Canal d'Orléans**, amorcé en amont de cette ville, débouchent, à *Montargis*, dans le **Canal du Loing**, trait d'union navigable, de la Loire à la Seine et d'Orléans à Paris.

Gien demeure à l'écart de cette importante voie de communication, attaché à la rive droite du fleuve, en aval. De lointaine origine, la vieille cité qui vit les préludes de la guerre fratricide des Armagnacs et des Bourguignons, Jeanne d'Arc et Charles VII triomphants, Anne d'Autriche et Louis XIV enfant réfugiés dans son château pour échapper au prince de Condé, dispute à Orléans l'honneur d'avoir été l'antique *Genabum* de César. Son château, construit sur la hauteur par Charlemagne, et maintes fois reconstitué depuis, notamment, à la fin du XV[e] siècle, par Anne de Beaujeu, domine la ville de sa masse puissante : le tribunal et la sous-préfecture y ont trouvé un abri. L'Hôtel de ville et son musée avec quelques antiquités romaines, le pont en dos d'âne du XVI[e] siècle, la faïencerie dont les ateliers produisent environ 25 millions de pièces par an, fabriquées par un millier d'ouvriers : beaucoup de villes de province ne peuvent offrir autant à la curiosité du passant.

Sully et *Jargeau* sur la rive gauche, Saint-Benoît et Châteauneuf sur la rive droite, accompagnent le fleuve qui glisse à travers les sables jaunes, les oseraies, les bas-fonds mobiles, jusqu'en vue d'Orléans. Les hauts barons de **Sully** ne reconnaissaient pour rivaux que ceux de Coucy, de Beaujeu, de Craon. Après les Anglais, Jeanne d'Arc vint à *Sully* : calvinistes et catholiques se disputèrent la position, au XVI[e] siècle; enfin Henri IV érigea la seigneurie en duché pour son ministre et ami qui en était acquéreur depuis 1602. Après l'assassinat du roi, Sully se retira dans son château et y acheva sa vie dans la tristesse et l'isolement.

Ce fut une puissance que **Saint-Benoît-sur-Loire**. Un bourg s'était assemblé autour de la vieille abbaye du VII[e] siècle. Lorsque fut détruite par les Lombards la maison mère de l'ordre de Saint-Benoît, au Mont-Cassin, l'abbé de Fleury alla chercher en Italie les reliques du saint et les recueillit dans son monastère. Un grand concours de peuple suivit : de tous les côtés, on venait à l'abbaye s'instruire et prier. Ses écoles comptèrent jusqu'à 5 000 élèves, dès le temps de Charles le Chauve. D'illustres personnages en sortirent; le fameux Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II, y étudia. Saint Abbon en fut abbé. Des pontifes : Pascal II, Innocent II; des rois, Philippe I[er]: des princes en furent les hôtes. Il y eut jusqu'à 15 000 âmes dans la ville, et l'abbaye, cause de cette prospérité, fut assez riche un jour pour aider de ses subsides Louis VII, roi de France. Les épreuves cependant ne lui furent pas ménagées : elle dut contre les Normands pillards s'entourer de solides murailles et sauver ainsi les trésors de la piété, des arts et des lettres dont elle était fidèle dépositaire, au milieu d'un monde encore à demi barbare. L'intrusion des abbés commendataires fut le signal de sa ruine. Ces pillards d'un nouveau genre que l'avidité et la faveur imposaient à l'abbaye mirent partout le désordre et gaspillèrent les revenus à leur profit exclusif. Ce qui restait : les splendides manuscrits, l'inestimable bibliothèque, tant de fois séculaire, tout fut dispersé, déchiré, livré aux flammes par les soldats de Condé (7 mai 1562).



Phot. de M. Hue.

VUE DU CHATEAU DE GIEN.

Jargeau (rive gauche) vit Jeanne d'Arc monter à l'assaut de ses remparts (22 mai 1429) et en chasser les Anglais. Comme les siens faiblissaient, l'héroïne descend dans le fossé, monte à l'échelle, « quand sa bannière est atteinte, elle-même frappée à la tête d'une pierre qui se brise sur son casque. Elle tombe, se relève en criant : « Amis! amis, sus! Notre Sire (Dieu) a condamné les Anglais; ils « sont nôtres à cette heure. » Et les Français, excités par ces paroles, escaladent hardiment les murs. » (H. Wallon.) La prise de Jargeau fut le début de cette admirable campagne de la Loire dont la prise de Meung, de Beaugency, furent les étapes rapides, et la victoire de *Patay*, le glorieux couronnement. Talbot prisonnier, 2000 Anglais à terre ou prisonniers, leur corps de bataille en fuite, l'ennemi désorienté; chez les Français, la flamme renaissante de l'espérance, que l'on croyait éteinte, l'élan du succès imprévu, gage d'une action décisive et prochaine : tels furent les résultats de cette randonnée libératrice.

A 2 kilomètres environ au-dessus de Saint-Benoît-sur-Loire, l'argile plastique des talus du Massif Central cède la place aux dépôts de calcaire lacustre dont est fait le plateau de Beauce. Dès Châteauneuf, les escarpements de la rive droite accusent ce changement dans le lit du fleuve : sous les sables et les graviers, le calcaire se montre à peu de profondeur; souvent même il émerge, de Combleux à l'embouchure du Loiret. Par les fissures du fond peu compact,



Cl. ND.

LA LOIRE A ORLÉANS.

les eaux filtrent, s'engouffrent, creusent leur lit, courent et tourbillonnent pour reparaître, comme le *Loiret*, en bouillonnements superficiels ou même en sources temporaires. Ainsi, la *Loire* peu à peu récupère les eaux qu'elle a perdues, entre le hameau de Bouteille, à 41 kilomètres en amont d'Orléans, et le confluent du Loiret, à 9 kilomètres de cette ville. Les débits moyens de l'amont et de l'aval se retrouvent alors exactement les mêmes.

Les gouffres temporaires qui s'ouvrent dans le lit même du fleuve sont, pour la plupart, des entonnoirs ou cônes renversés, lentement élargis par le tournoiement des courants souterrains; un jour, le plafond miné s'écroule. Ainsi s'ouvrit, par les fortes gelées de décembre 1874, entre les deux ponts d'Orléans, et tout près de la rive gauche, un trou de 12 mètres de profondeur par où jaillit une eau dont la limpidité laissait clairement paraître, sous le calcaire superficiel, les couches argileuses inférieures, à 8 mètres en contrebas. Au mois de décembre 1880, toute cette région de la rive gauche demeura libre de glaces, malgré les rigueurs d'un froid excessif; d'abondantes vapeurs flottaient sur le fleuve, indice manifeste d'une provenance souterraine.

La source du *Loiret* n'est autre que la venue au jour des eaux de la Loire par l'issue de deux orifices : l'un dit *le Gouffre* ou *l'Abîme*, dormant silencieux de 6 mètres de fond; l'autre, *le Bouillon*, sorte de puits artésien naturel qui se dégage depuis 1672. Le tribut de ces deux sources, 40 à 45 mètres cubes d'eau pure et claire par minute, forme le **Loiret**, au cours pittoresque (12 kilomètres).

2° *Du coude d'Orléans à Nantes.* — Si le soulèvement du plateau de Beauce, en redressant sa rive droite, ne lui avait barré la route, la **Loire** allait rejoindre la Seine et former l'une des artères rayonnantes du grand réseau d'écoulement du bassin de Paris.

Le fleuve, ramené sur lui-même, s'est frayé à l'ouest une route directe vers l'Océan. Il coule à *Orléans* sous trois ponts : l'un du chemin de fer de Vierzon qui enjambe 433 mètres, en quinze arches jetées au-dessus des grèves et des coulées d'eau qui traînent; l'autre de 333 mètres, pour la route de terre. Neuf kilomètres plus bas, voici, sur la rive gauche, les eaux claires du *Loiret;* à l'écart du fleuve (même rive), *Cléry* et sa fameuse église de pèlerinage qu'affectionnait Louis XI et où il voulut être inhumé. *Meung*, à droite, au confluent des *Trois Maures*, que gardait un château des évêques d'Orléans, héritiers de l'abbaye fondée par saint Liphard, au VIe siècle, fut d'abord un oppidum romain (belle église du XIIe siècle); *Beaugency*, en aval, était l'une des principales forteresses gardiennes du fleuve. Des barons de Landry, qui en occupaient le château, le fief passa au roi de France Philippe le Bel, à la comtesse de Blois, aux Dunois, pour revenir enfin à l'apanage d'Orléans (1663). Après Du Guesclin, Jeanne d'Arc en chassa les Anglais; Condé, par qui la place fut prise, pilla et démantela la ville en 1562; Guise en fit un abri pour Charles IX et sa mère. *Beaugency* a connu toutes les fortunes et toutes les alarmes. La *tour de César*, que la tradition locale prétend héritière d'un *castellum* romain, mesurait, avant l'incendie de 1567 qui la décapita, 35 à 40 mètres de plus : c'était le



Cl. ND.

LE MIROIR : CHATEAU DE LA SOURCE DU LOIRET.



Phot. de M. Fromet.

LA LOIRE A BLOIS.

vieux donjon du XIe siècle. De l'abbaye primitive, l'incendie de 1567 a laissé debout la *tour du Diable* et l'église *Notre-Dame*, du XIe siècle. Un charmant *Hôtel de ville* Renaissance, dépositaire des belles tapisseries qui ornaient le chœur de l'église abbatiale, la *tour* massive de l'*Horloge*, celle de *Saint-Firmin*, dont l'église fut détruite par la Révolution; enfin la *porte Tavers*, l'une des sept qui rompaient la continuité des murailles, achèvent l'inventaire des richesses archéologiques de Beaugency.

La *Loire* laisse *Mer* dans un vallon latéral éloigné de 2 à 3 kilomètres, effleure les talus au-dessus desquels *Suèvres*, antique station romaine, érige sur les coteaux qui descendent à la *Dronne* ses deux églises : Saint-Christophe et Saint-Lubin, en partie carolingiennes, celle-ci héritière d'un temple romain. A l'autre rive du fleuve, *Saint-Dyé* annonce *Chambord* (5 kilomètres), les splendeurs de son château, les enchantements de son parc. En aval de *Menars*, dont le château, fastueuse demeure de la Pompadour, descend en terrasse jusqu'au bord du fleuve, un pont métallique franchit la Loire.

Voici **Blois**, son pont majestueux en dos d'âne, l'amphithéâtre des maisons qui montent de part et d'autre de l'escalier monumental, au faîte duquel se dresse la statue de *Denis Papin*, génial inventeur dont la pensée a révolutionné le monde. Tout converge, à l'ouest, vers la masse imposante du château : trois siècles durant, les rois de France, principalement de la famille des Valois, en firent leur résidence préférée. Ils allaient d'un château à l'autre, ne quittant pas de vue la *Loire*, dont ils aimaient les paysages souriants. De la terrasse qui surplombe les flèches de l'ancienne abbaye de Saint-Laumer (aujourd'hui Saint-Nicolas), Charles d'Orléans aimait à tisser la trame légère de ses poésies. Les hôtes du château se plurent à l'embellir. On y retrouve le XIIIe siècle à la salle des États, l'aurore de la Renaissance avec Louis XII, son épanouissement sous François Ier, et, par Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, le retour aux constructions fastueuses, mais froides, inspirées de l'art grec. La liaison manque à ces œuvres de différents âges ; des murs



Phot. de M. Hue.

DUNOIS : VERRIÈRE DE CLÉRY.



Phot. de M. Hue.

CHATEAU DE DUNOIS, A BEAUGENCY.

inachevés attendent qu'on les poursuive; mais nulle part on ne trouverait dans un pareil ensemble, surtout aux ailes de François Ier et de Louis XII, une telle richesse de décor. Rien de somptueux comme l'entrée, de plus délicatement drapé que le maître escalier, de plus pur dans les lignes et de plus séduisant que cette galerie à jour suspendue sur la ville par François Ier. Le moindre détail est traité avec le soin que l'on donne aux chefs-d'œuvre; aucun dessin ne se répète. Les statues de Jean Goujon, pourtant admirables, ne sont qu'un ornement de plus dans cet œuvre incomparable. Que de fêtes magnifiques se déroulèrent en ce cadre fastueux! Le luxe des Valois s'y étalait à l'aise ; grands seigneurs et belles dames rivalisaient de richesse et d'élégance : les brillants, les étoffes précieuses, la soie, le drap d'or, importés de Venise ou d'Orient, le disputaient à l'éclat des appartements royaux (21380 habitants).

Chambord. — A quelques kilomètres de Blois, au bord du Cosson, affluent de la Loire, le château de *Chambord* multiplie ses tours, ses pinacles, ses cheminées, ses clochetons, ses lanternes ajourées, au milieu d'un parc de haute futaie, grand comme Paris.

Pierre Nepveu, l'inspirateur de Chenonceaux, fut peut-être l'architecte de *Chambord* : la modestie de ce grand artiste égalait sa maîtrise; combien d'autres ont signé des œuvres moins belles! Le palais remplaçait un rendez-vous de chasse de François Ier; ce prince n'en vit pas la fin. Henri II poursuivit les travaux commencés, sans les terminer encore. Partout la décoration intérieure, d'une exubérante richesse, reproduit les emblèmes et les initiales de ces deux princes : les salamandres et l'F pour François Ier, les H entre-croisés et le croissant pour Henri II.

Avec Louis XIII et Louis XIV, la Cour ayant un peu désappris les chemins de la *Loire* pour celui de Versailles, les anciennes résidences royales ne virent plus que rarement les fêtes et les cortèges qui les animaient autrefois. Pourtant on ne les oubliait pas tout à fait. Louis XIV vint à *Chambord*, où des appartements somptueux furent préparés pour lui, selon le goût du jour. C'est à *Chambord* que furent données les premières représentations du *Bourgeois gentilhomme* et de *Monsieur de Pourceaugnac*. Résidence du roi de Pologne, *Stanislas Leczinski* (1725-1733), puis du *maréchal de Saxe* en 1748, le château donné par Napoléon Ier au maréchal *Berthier*, prince de Wagram, fut racheté en 1821 par souscription nationale et offert au duc de Bordeaux, depuis *comte de Chambord*, dont les héritiers, duc de *Parme* et comte de *Bardi*, le possèdent encore.

La construction du château évoque dans ses grands traits l'ancienne demeure féodale : au centre, un pavillon flanqué de quatre tours d'angle auxquelles se rattache un quadrilatère de bâtiments également tourelés, dont la façade nord, s'ajustant à celle du donjon, de part et d'autre, donne à la cour intérieure la forme d'un fer à cheval. Avant que le roi Stanislas n'eût fait combler les fossés, en détournant le *Cosson* qui les alimentait, le château surgissait des eaux plus svelte, moins massif, comme un décor théâtral dans un cadre de cristal. Quatre salles rayonnent, à chaque étage, autour d'un grand escalier central, à deux rampes superposées, qui conduit aux terrasses. Tandis que la décoration des massifs inférieurs, enrichis pourtant de magnifiques galeries, est à dessein peu abondante et



Cl. ND.

CHATEAU DE CHAMBORD : LES COMBLES



Phot. de M. Fromet.

CHATEAU DE CHAMBORD, A LA RIVE DU COSSON.

sacrifiée aux grandes lignes du monument, elle éclate, dans la partie supérieure, avec une exubérance, une fantaisie inimaginables : les frontons sculptés, les pinacles, les cheminées ornées de médaillons, les tourelles, les lanternons ajourés s'élancent de toutes parts et enchâssent la pièce maîtresse de cette orfèvrerie de pierre, une fusée de huit admirables arcs-boutants qui hissent en l'air deux lanternes à jour couronnées d'une fleur de lis colossale. Il n'y a pas moins de treize grands escaliers pour desservir les innombrables appartements du château. Les bâtiments du sud n'ont qu'un étage : ils se terminaient autrefois en terrasse ouvrant la perspective devant le logis central. On eut le tort, au XVII[e] siècle, de les affubler de toitures que le bon goût voudrait voir disparaître.

Presque tout l'intérêt de *Chambord* est au dehors. Si l'on excepte les appartements de Louis XIV et trois pièces ornées de quelques bahuts et de beaux tableaux, signés Rigaud, Largillière, Mignard, Lebrun, Van Loo, et, dans une salle du rez-de-chaussée, un beau poêle en faïence laissé par le maréchal de Saxe, il y a peu de choses à voir : rien ou presque rien du temps de François I[er], hormis une petite pièce avec voûte à caissons et la fameuse vitre où le roi chevalier aurait buriné dans un moment d'humeur : « Souvent femme varie, bien fol est qui s'y fie. » François I[er], de goût nomade et souvent en route, se faisait suivre de ses meubles, de ses tapisseries, de sa vaisselle, dans des fourgons confiés à la garde de valets-tapissiers : par là s'explique la pauvreté du mobilier inventorié à Chenonceaux (juillet 1547), peu après la mort de ce prince.

Sous la haute terrasse du château de Blois, la **Loire** coule presque à pied d'œuvre, majestueuse et lente, dans un val qui semble trop grand pour elle, entre des rebords éloignés que couronnent les hautes futaies de la forêt de Blois et de celle de Russy. On a contraint son cours entre deux épaisses jetées de pierre pour en prévenir les écarts. De bonne foi, les riverains d'Orléans, de Blois, de Tours ont cru museler leur fleuve; depuis des siècles on travaille aux digues : elles remonteraient à Charlemagne, peut-être même aux Romains.



Cl. ND

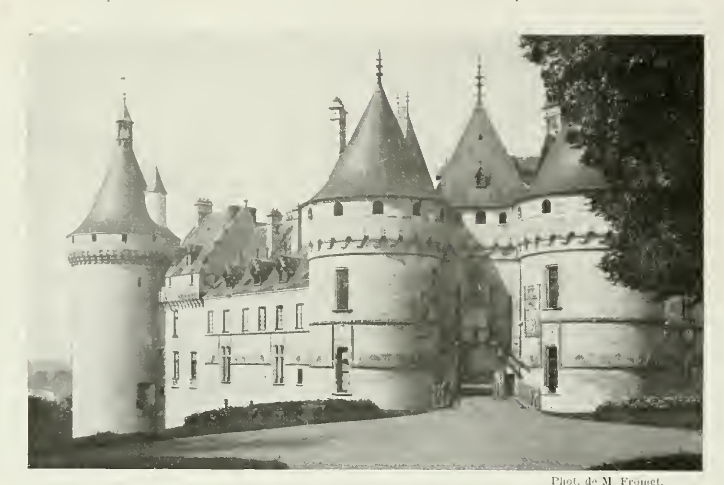
CHATEAU DE CHAMBORD : LANTERNE DU GRAND ESCALIER.

De 3 à 4 mètres d'abord, elles furent portées, au XVIII[e] siècle, jusqu'à 7 mètres de hauteur. A l'abri de ces épais et solides remparts, l'on pouvait dormir. La *Loire* plus d'une fois s'est terriblement vengée de cette contrainte. Émissaire d'une région dont près de la moitié du sol est imperméable, le fleuve, grossi d'apports, torrentiels comme lui, se précipite parfois en déluge, surtout dans la partie supérieure de son bassin, où la pente, plus accentuée, accélère sa course. Au lieu de répandre comme autrefois sur de vastes espaces libres ses eaux limoneuses et d'apaiser ainsi sa fougue, il les précipite, sous la poussée irrésistible d'amont, d'autant plus rapides que son couloir est plus étroit : alors les digues se lézardent, le flot dépasse leur crête en cascades. La crue de 1856 est encore dans toutes les mémoires : soixante-treize brèches ouvertes dans les levées riveraines, les villes cernées, le faubourg de Vienne, assis sur la rive gauche de la *Loire*, en face de Blois, surnageant à peine au-dessus des eaux en furie; le flot mugissant comme une mer démontée, roulant ses vagues troubles, de la forêt de Russy au pied de la colline qui porte le château; la campagne au loin triturée, les champs bouleversés, les arbres déracinés, les maisons ensevelies sous un épais linceul de sable et de boue : tel fut le bilan de cette terrible échappée du fleuve.

Surabondante à tout rompre, pauvre à se perdre en route, telle est la *Loire*. Pour lui assurer un débit régulier favorable à la navigation, il faudrait remanier la vallée tout entière, créer dans les étroits du cours supérieur des barrages qui, en atténuant l'excès des crues, suppléeraient à l'indigence des précipitations estivales. On a projeté une soixantaine de barrages : trois sont faits, parmi lesquels ceux de Rochetaillée et du saut de Pinay. Quand viendront les autres? Pour les *digues*, on suivrait le plan réalisé par les ingénieurs lombards chargés de réprimer les emportements du Pô. Loin de vouloir maîtriser le fleuve, ils l'ont seulement dirigé par des levées intérieures, de hauteur moyenne au-dessous du niveau des grandes crues. Arrive le flot : il monte, s'épand et se calme dans les terres en contre-bas qui s'étendent jusqu'aux digues maîtresses, extérieures

celles-là [illegible] l'une de l'autre de plusieurs kilomètres. Aux cultivateurs de distribuer leurs cultures sur ce sol inondable et de profiter, après la crue, des riches alluvions déposées par elle.

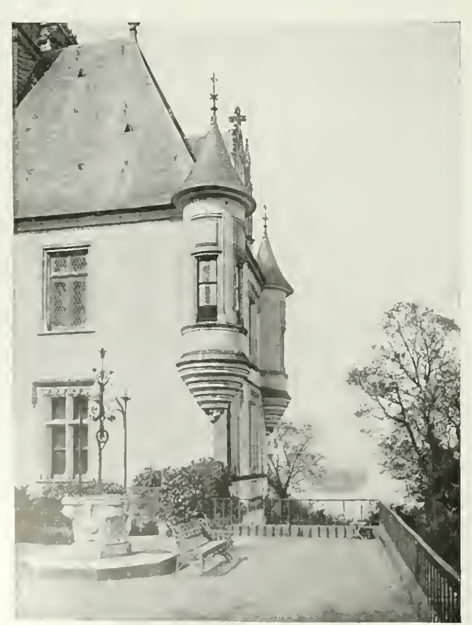
Tout le **val de Loire** est une création du fleuve : terre prodigue, aux horizons fuyants, aux contours adoucis, dont le regard embrasse avec peine les détails imprécis à travers l'écran mobile des peupliers rangés en file le long des rives; pays trop vanté, au gré de quelques uns qui ne le connaissent guère, pour l'avoir couru trop vite. Le *val de Loire*, à les entendre, devrait sa réputation surfaite aux éloges des poètes, aux flatteries des courtisans qui suivaient la cour des rois de France, d'un château à l'autre, et reconnaissaient ainsi la fastueuse libéralité de leurs hôtes. Le *val de Loire*, aussi, n'était-ce pas pour les gens du Nord le jardin rêvé? Car l'*Ile-de-France*, berceau de notre pays, longtemps eut le fleuve pour frontière. Mais, depuis, un monde nouveau s'est révélé : le Rhône et l'Isère, le Gard et l'Hérault, le Tarn et la Dordogne ont livré à notre admiration leurs défilés lumineux, leurs cascades, leurs gorges titanesques taillées à vif dans la roche surplombante ou la lave des volcans. Aux flancs des Pyrénées bondissent les gaves écumeux; les glaces polaires drapent d'argent leurs plus hautes cimes; dans les Alpes, le mont Blanc érige en face du soleil son front immaculé. Que sont auprès de ces beautés souveraines le val de Loire, la Touraine, et que diraient aujourd'hui ceux qui en faisaient jadis l'objet d'une admiration sans bornes?



Phot. de M. Fromet.

CHATEAU DE CHAUMONT.

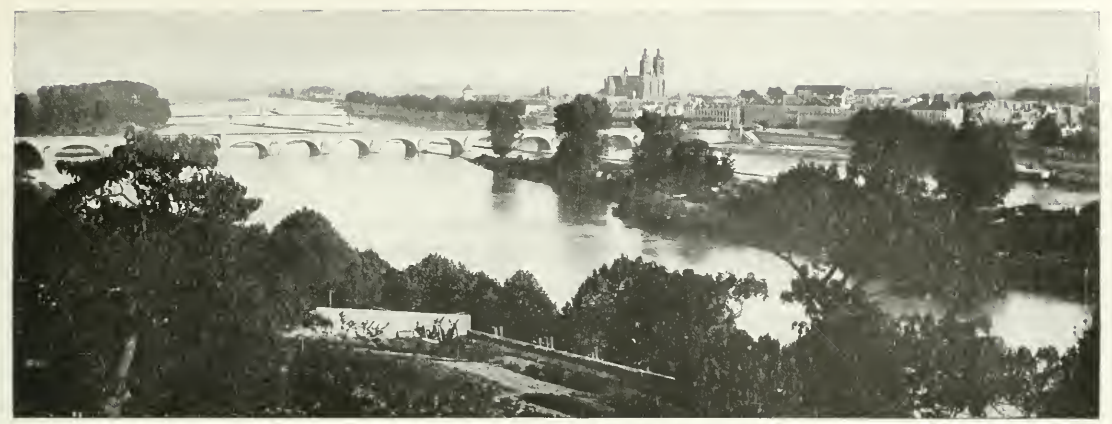
La France est une région de beauté : les Alpes, les Pyrénées, les Cévennes, sont belles à leur manière. Ainsi de la **Touraine** : sa beauté moins altière, plus avenante, plus à notre portée et partant plus humaine, est celle d'un jardin fait pour le délassement, le réconfort, le plaisir des yeux, un jardin où l'on se promène sans trop de heurts et où il fait bon vivre. Ses paysages, créés par la nature, ne sont pas, bien qu'assez ornés, de pures créations artificielles; mais ils sont à notre taille. Ne leur demandez pas les vives émotions des ascensions périlleuses, bien que la *Touraine* ait aussi ses montagnettes, non de ces masses qui s'imposent et écrasent par la [illegible], mais des belvédères [illegible] qui permettent de mieux [illegible], assez élevés toutefois pour que [illegible]. Dans [illegible] faites [illegible] les [illegible] entières [illegible] encore [illegible] *L*[illegible] *M*[illegible] dans la vallée de la [illegible] cours du Cher, à [illegible] *B*[illegible] dont les galeries [illegible] abritèrent, en 1870-1871, des [illegible] de 10 lieues à la ronde, toute une ville de réfugiés, avec leurs [illegible] et leurs troupeaux. Il ne manque [illegible] non plus de grottes mystérieuses, de déchirures impressionnantes, à côté de frais vallons. Mais le relief des vallées tourangelles s'harmonise aux contours adoucis du sol. Les coteaux s'enguirlandent de vignobles aux crus pétillants et exquis, et partout les jardins fleuris, les fruits délicats, les légumes savoureux. On est surpris de trouver là des cultures qui exigent d'ordinaire les rayons d'un soleil plus chaud. Il n'est si pauvre, en certaines vallées, qui ne possède un figuier, dont personne, au foyer, ne connaît l'origine. L'arbre a poussé là comme un produit naturel du sol, à l'abri de quelque roche ensoleillée : deux fois par an, si le gel prématuré d'automne n'arrête l'expansion de la sève, en juillet et en octobre, l'arbre mûrit ses fruits. Que dire des parterres aux mille couleurs, des maisonnettes fleuries sous la verdure, des riants villages, des petites villes animées qui, sous leurs vieux atours, n'ont pas su vieillir? Mais cette *Touraine* aimable, il ne faut pas l'espérer dans le *val de Loire*, trop vaste pour que l'on en puisse découvrir à première vue et apprécier la beauté. Aussi bien n'est-ce là que la grande avenue du « Jardin », non le jardin lui-même. Cherchez-la dans les vallées du Cher, de l'Indre, de la Vienne, dont les eaux descendent doucement au rendez-vous commun de la plaine de Tours. Il faudrait remonter la vallée de l'Indre, cette Tempé délicieuse : c'est, le long de la rivière, une longue continuité de vie, et l'on ne sera pas surpris de la prédilection témoignée de tout temps pour cette séduisante et plantureuse nature. Les parcs, les retraites ombreuses, les châteaux y sont légion : *Ussé, Azay, Montbazon, Loches*, dans la vallée de l'Indre; *Villandry, Chenonceaux*, pour le Cher; *Luynes, Langeais, Amboise, Chaumont*, sur la Loire. On ne les compte plus, et ce ne sont pas là des châteaux en Espagne! A Blois seulement, où s'ouvre à peine le val, vous en avez une demi-douzaine sous la main : à l'ombre de *Chambord, Cheverny, Beauregard*, etc. Plusieurs d'entre eux passeraient ailleurs pour de véritables merveilles : l'Allemagne tout entière n'en compte pas autant ni de si beaux. Tel se vante pourtant d'avoir couru jusqu'à Nüremberg, qui n'oserait avouer s'être dérangé pour aller voir Loches.



Phot. de M. Boulanger.

[illegible] DE CHAUMONT : TERRASSE SUR LA LOIRE.

Au dévalé de Blois, se dresse, en face d'Onzain, le château de **Chaumont**, sur la rive gauche de la Loire. Les comtes de Blois, la famille d'Amboise, Diane de Poitiers, Mme de Staël en furent les hôtes. Deux ailes flanquées de tours massives que soude un pavillon central défendu par un pont-levis donnent à cette princière demeure un aspect grave et un peu rébarbatif. Mais ce n'est là qu'une apparence. La Renaissance a fait merveille à l'intérieur, et cette terrasse qui commande le fleuve, depuis que fut jeté bas le corps de logis qui emprisonnait la vue de ce côté, se déploie sur un horizon d'une royale splendeur.



Phot. de M. Fromet.

LA LOIRE A TOURS.

Amboise, longtemps rival de Blois, suspend son château à la corniche d'un abrupt rocher : la ville est en aval, ourlée d'une belle promenade, pleine d'œuvres et de souvenirs. Mais le château captive le regard et retient l'attention (4 630 habitants).

La force de cette situation au-dessus du fleuve fixa, dit-on, le choix des Romains; César y aurait bâti un *castellum*. Vinrent les Francs : Clovis et Alaric, roi des Wisigoths, eurent dans l'île Saint-Jean, qui partage en deux le cours du fleuve, une entrevue fameuse. Des comtes d'Anjou à ceux de Berry, la place revint au domaine royal : Charles VIII y naquit et vécut jusqu'à sa mort, car c'est là qu'il périt d'une façon encore inexpliquée. Il achevait de bâtir ce qu'on appelle encore le *Logis du roi*, dont la salle des gardes, divisée en deux nefs par un rang de colonnes, prend jour sur une belle ferronnerie du xve siècle. Au sud était le *Logis de la reine*. On accédait directement au logis royal par la tour des Minimes, dont la pente adoucie, sans marches, mais pavée de briques sur champ, adhérentes aux pieds, permettait de monter en litière ou à cheval jusqu'au portique, de plain-pied avec le palais et les jardins. A l'Est, la terrasse qui se déploie sur la *Loire* fut depuis plantée en quinconces : elle aboutit à une porte assez ornée que surmonte le porc-épic de Louis XII, mais assez basse pour qu'une tradition ait voulu voir ici la cause de la mort foudroyante qui emporta Charles VIII. De taille assez haute, le roi se serait heurté le front en pénétrant trop vite dans l'escalier qui descend de là aux fossés du château. Rien de moins prouvé, si l'on se reporte au récit de *Commines*, contemporain des événements et hôte ordinaire de la cour. Les fossés où l'on jouait à la paume se trouvaient à l'opposé, dans le fond qui séparait les remparts de la campagne.

Louis XII et François Ier complétèrent la construction de Charles VIII. Charles-Quint fut reçu au château et *François Ier* y attira *Léonard de Vinci* qui mourut tout près de là, au *Clos-Lucé* (2 mai 1519). En 1560, François II, conduit par Guise, se réfugiait à *Amboise* pour échapper aux protestants conjurés par le prince de Condé, qui voulaient, après avoir enlevé le roi, se défaire de Guise et livrer le gouvernement aux Bourbons. Guise, averti à temps, mit le roi en sûreté dans le château; les conjurés n'en poursuivirent pas moins leur dessein, sous la conduite de *La Renaudie*, gentilhomme périgourdin qui paraissait être leur chef. Ils cheminaient par groupes, aussi secrètement que possible, vers Amboise. Mais de fortes patrouilles s'attachèrent à leurs pas et les battirent en détail : *La Renaudie* fut tué. Guise, croyant la partie gagnée, fit publier l'amnistie. Mais, le 19 mars suivant, ce qui restait des conjurés ayant tenté l'assaut de la place, il se fit d'eux un terrible massacre. Trois ans plus tard, l'*édit d'Amboise* accordait aux protestants la liberté du culte.



Phot. de M. P. Jousset.

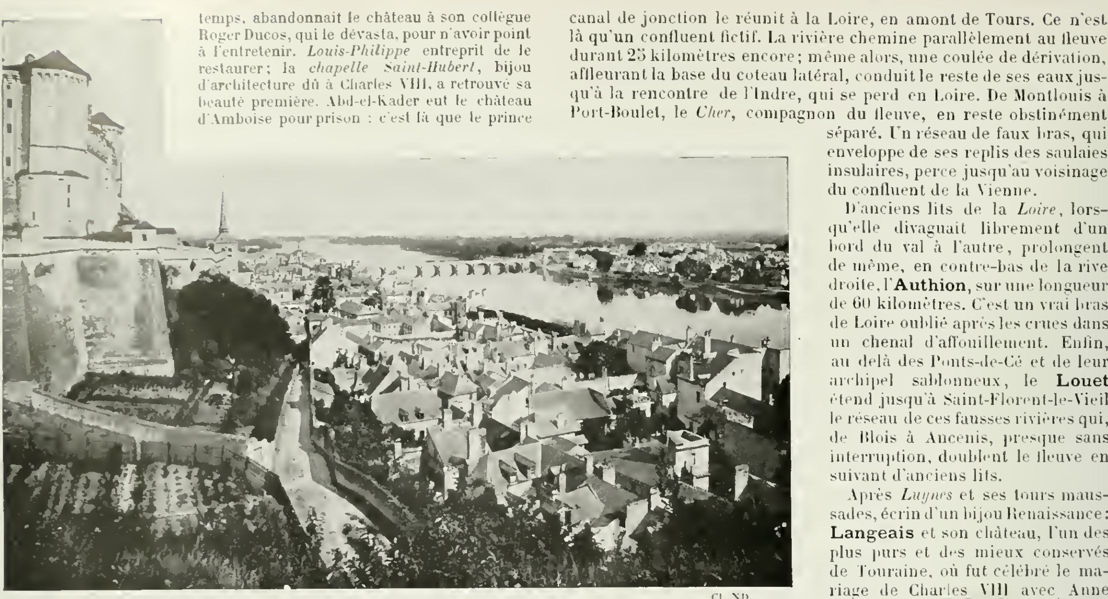
CHATEAU D'AMBOISE.

Phot. de M. P. Jousset.

LA LOIRE VUE DE LA TERRASSE DU CHATEAU D'AMBOISE.

Devenu prison d'État, le château reçut des prisonniers de marque; Louis XV en fit don au duc de *Choiseul* et le domaine fut érigé en duché-pairie. Choiseul, reconnaissant de l'accueil qu'il y trouva dans sa disgrâce fit construire à 2 kilomètres, en forêt d'Amboise, la *Pagode de Chanteloup*, pyramide à la chinoise, haute de 39 mètres, qui tient encore. *Amboise*, racheté par le *Domaine*, passa, en échange de ses droits sur la Dombes, au duc de Penthièvre et par lui, plus tard, aux d'*Orléans*. Napoléon, entre

temps, abandonnait le château à son collègue Roger Ducos, qui le dévasta, pour n'avoir point à l'entretenir. *Louis-Philippe* entreprit de le restaurer; la *chapelle Saint-Hubert*, bijou d'architecture dû à Charles VIII, a retrouvé sa beauté première. Abd-el-Kader eut le château d'Amboise pour prison : c'est là que le prince



Cl. ND.

SAUMUR ET LA LOIRE, VUE PRISE DU CHATEAU.

Louis-Napoléon, président de la République, lui rendit la liberté (octobre 1852). Enfin, le château, revenu au comte de Paris, puis au duc d'Aumale, qui a fait d'importantes réparations, sert de retraite aux anciens serviteurs.

Passé *Vouvray*, ses vignobles au vin blanc fameux, la *Loire* effleure le coteau d'où s'élance le squelette dégingandé d'une ancienne tour d'observation, que l'on appelle « la lanterne de *Rochecorbon* ». Dans les excavations des roches voisines, les apôtres du christianisme en Touraine vinrent se réfugier et prier. Là se conserve, dans le domaine de l'abbaye de *Marmoutier*, fondée par saint Martin, la grotte-chapelle qui fut la retraite préférée du premier évêque de Tours : elle était jadis enclavée dans le transept de la grande basilique, dont il ne reste qu'une tour. Au-dessous s'enfonce la cellule humide de *saint Brice*, successeur de saint Martin; plus haut, à flanc de roc, celle de saint Léobard, d'où une galerie, dite « des solitaires », conduit à la chapelle des *Sept-Dormants*, disciples de l'apôtre de la Touraine. De l'ancienne abbaye, qui fut une puissance, rien ne subsiste ou à peu près, que le *portail de la Crosse*, œuvre charmante du XIIIe siècle : seul l'abbé mitré avait accès par là dans l'intérieur.

Tours est proche, dans un carrefour où le fleuve, grossi, sur sa route, du *Cosson* et du *Beuvron*, s'étale largement et appelle à lui, de droite la *Cisse*, de gauche le *Cher*, sous le promontoire que couronne Montlouis (75090 habitants).

Le confluent de la **Cisse**, cette délicieuse riviérette dont la coulée verte recèle la mélancolique solitude de la Guiche, se fait proprement à Chouzy, au-dessous de Blois. Mais la jolie rivière n'abandonne à la *Loire* qu'une partie de ses eaux, et filant par le lit d'un de ces bras morts que frayent les crues, elle poursuit et ne se décide que 37 kilomètres plus loin à s'épancher complètement.

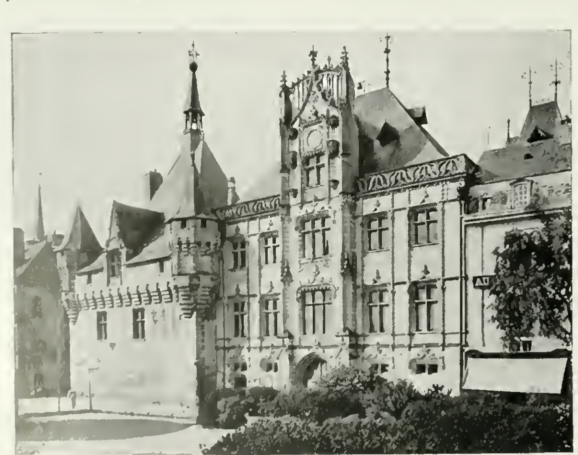
De même pour le **Cher** : un canal de jonction le réunit à la Loire, en amont de Tours. Ce n'est là qu'un confluent fictif. La rivière chemine parallèlement au fleuve durant 25 kilomètres encore; même alors, une coulée de dérivation, affleurant la base du coteau latéral, conduit le reste de ses eaux jusqu'à la rencontre de l'Indre, qui se perd en Loire. De Montlouis à Port-Boulet, le *Cher*, compagnon du fleuve, en reste obstinément séparé. Un réseau de faux bras, qui enveloppe de ses replis des saulaies insulaires, perce jusqu'au voisinage du confluent de la Vienne.

D'anciens lits de la *Loire*, lorsqu'elle divaguait librement d'un bord du val à l'autre, prolongent de même, en contre-bas de la rive droite, l'**Authion**, sur une longueur de 60 kilomètres. C'est un vrai bras de Loire oublié après les crues dans un chenal d'affouillement. Enfin, au delà des Ponts-de-Cé et de leur archipel sablonneux, le **Louet** étend jusqu'à Saint-Florent-le-Vieil le réseau de ces fausses rivières qui, de Blois à Ancenis, presque sans interruption, doublent le fleuve en suivant d'anciens lits.

Après *Luynes* et ses tours maussades, écrin d'un bijou Renaissance : **Langeais** et son château, l'un des plus purs et des mieux conservés de Touraine, où fut célébré le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne; *Candes* et son église élancée au-dessus du confluent de la Vienne et de la Loire; *Montsoreau* et son manoir sur la route riveraine, autrefois sur le bord même du fleuve; **Saumur** fait halte au confluent du *Thouet*, entre la capitale de la Touraine et celle de l'Anjou (15960 habitants).

Sur ce promontoire que forment la *Loire* et la rivière en se réunissant, une tour du IXe siècle, la *Tour du Tronc*, servit de refuge contre les pirates normands aux populations qui avaient élu domicile dans les excavations de la rive droite du fleuve et sur les deux versants de son affluent. Vers le milieu du IXe siècle, les moines de Saint-Florent-le-Vieil, pillés par le Breton *Noménoë*, reçurent ici, de Charles le Chauve, un emplacement pour y bâtir un nouveau monastère. Survinrent les Normands : la colonie monastique dut s'exiler en Bourgogne, d'où elle ne revint qu'au milieu du siècle suivant. La nouvelle abbaye s'entoura d'un mur d'enceinte : une ville se groupa, fief d'Anjou et d'Angleterre, depuis annexé au Domaine. Jamais plus on n'y revit l'Anglais, même au plus fort de la guerre de Cent ans. *Saumur* devint, sous l'administration de Duplessis-Mornay, l'une des citadelles de la Réforme. Ses fortifications furent démantelées, en 1623, exception faite du château, qui subsiste encore.

L'*Hôtel de ville*, du XVIe siècle, dresse en vue de la Loire ses tourelles et son gracieux campanile; puis *Notre-Dame-des-Ardilliers* s'abrite au pied d'un coteau percé de grottes. A l'autre pôle de la ville, en tirant vers le Thouet, *Notre-Dame-de-Nantilly*, vieille église des XIe et XIIe siècles, reçut de Louis XI les marques d'une singulière prédilection. D'origine assez récente, puisqu'elle remonte à l'établissement des *Carabiniers de Monsieur* en 1763, notre grande *École de cavalerie* étend ses manèges, ses magasins, ses écuries, ses bâtiments d'habitation sur la vaste esplanade du Chardonnet.



Cl. ND.

HOTEL DE VILLE DE SAUMUR.

La *Loire*, à Saumur, enveloppe une île assez grande pour contenir un faubourg : c'est alors un très beau fleuve, dont le débit s'est enrichi par l'apport du *Cher*, de l'*Indre*, de la *Vienne*. Au confluent de

cet opulent tributaire, la *Loire* n'est même plus à 30 mètres d'altitude.

Ce fut, en 1879, un émouvant spectacle, lorsque le froid excessif de cet hiver exceptionnel accumula au-dessus de *Saumur*, en travers du fleuve, une banquise polaire, sans cesse accrue par la débâcle supérieure. Le 8 janvier, la glace encombre le cours du fleuve, sur plus de 9 kilomètres de long et une épaisseur de plusieurs mètres : de tous côtés, les glaçons se hérissent, envahissent les îles, se dressent en murailles le long des rives. Déjà la levée de la rive droite, du côté de Villebernier, va fléchir sous l'irrésistible poussée des glaçons qui l'escaladent : c'en est fait des campagnes riveraines qu'elle surplombe de 4 à 5 mètres. Par bonheur, une trouée s'étant ouverte à travers les prairies de la rive gauche, le trop-plein gagne le pied des coteaux prochains, par un large courant qui roule en mugissant à travers les oseraies et les jardins.

Mais le froid ayant repris tout à coup, les glaçons, soudés les uns aux autres, ne formèrent bientôt plus qu'une masse immuable. Dès que l'un d'entre eux était arrêté par ceux qui le précédaient, il s'abaissait de l'avant, se soulevait en arrière, plongeait sous l'obstacle. Bientôt tout l'espace vide au-dessous de la glace supérieure se remplissait de fragments, entre lesquels l'eau tourbillonnait, les couvrant de sable et de vase. Puis la foule des nouveaux arrivants, ne trouvant plus de place et voulant cependant passer, poussait comme un bélier toute cette masse agglomérée, la soulevait au milieu, la repoussait sur les bords. Ainsi se formaient, sur les rives, des remparts de blocs coagulés, tandis que le milieu du courant se gonflait, assez haut parfois pour cacher de son dos de glace les hautes collines de la rive opposée. Certaines de ces vagues solidifiées s'élevaient de 5 à 6 mètres au-dessus du niveau de l'eau, 8 à 10 peut-être au-dessus du lit du fleuve. (E. Schrader.) Si la débâcle fût survenue tout à coup, les ponts, les maisons de Saumur, tout était balayé sans résistance possible. Un canal fut ouvert en aval, à coups de dynamite, pour trancher dans toute sa longueur l'épaisse banquise. Du lever au coucher du soleil, tout *Saumur* grondait sous les coups de l'artillerie, qui projetait dans les airs des gerbes de neige et de glace. Enfin toute la longueur de l'embâcle fut ouverte : le flot pouvait venir. Il vint avec le dégel, sans excès de pluie, et la glace, peu à peu résolue, s'écoula par le chemin qui lui était ouvert. Si on ne l'avait prévenue, la *Loire*, suivant le courant adventif qui s'était formé sur sa gauche, allait peut-être changer de lit.

Au-dessous de Saumur, la **Loire** effleure, à gauche, « une longue côte aux flancs creusés de profondes carrières et chargés de bois, de vignes, de maisonnettes et de châteaux, la crête couronnée de villages et d'églises, en vue d'un admirable horizon, à *Gennes*, à *Saint-Florent*, à *Champtoceaux*. Elle est entrecoupée de gais vallons; tous les âges de l'histoire, tous les contrastes d'une nature charmante y unissent leurs monuments et leurs paysages ». (Célestin Port.)



Phot. de M. Boulanger.

PORT DE NANTES : LA FOSSE.

Les environs de Saumur sont riches en monuments mégalithiques. A 4 kilomètres environ de la Loire, au-dessus du vallon que rafraîchit l'intarissable source du Douet, s'élève l'ancienne abbaye de *Fontevrault*, fondée dans les dernières années du XIe siècle par Robert d'Arbrissel et consacrée en 1119 par le pape Calixte II. C'est maintenant une maison centrale de correction; les Plantagenets y avaient leurs tombeaux avec leurs statues, dont quatre seulement, entre autres celles de Henri II et de Richard Cœur de Lion, ne furent pas brisées par la Révolution.

La rive droite de la *Loire*, moins accidentée que celle de gauche, égrène sur ses levées ou éparpille dans une plaine d'alluvions la suite interminable de ses villages, parmi les champs de froment, de colza, de lin, de chanvre, aux moissons alternantes. Dans la région des sources de l'*Authion*, le terroir de *Bourgueil* est d'une incroyable fécondité. Cette longue coulée de l'*Authion* semble on ne peut plus favorable à l'établissement d'un *canal* pour le drainage des champs et l'assainissement du pays. L'*Authion* conflue dans la Loire, un peu en aval des *Ponts-de-Cé*, après avoir rangé de près les coteaux de schiste où s'enfoncent les carrières d'ardoise de *Trélazé*. Cours : environ 100 kilomètres.

Singulière petite ville que les *Ponts-de-Cé*, toute en longueur, sur plus de 3 kilomètres, où se donnent la main sept ponts, jetés sur le canal de l'Authion, trois bras de la Loire et le couloir du Louet. Là se fit, de temps immémorial, la traversée du fleuve inférieur, grâce aux îles qui, en rompant son cours, offraient des assises naturelles aux passerelles de transit. C'étaient les ponts des *Seii*, d'où l'on a fait *Ponts-de-Cé*. Un château dont il reste le donjon pentagonal gardait le passage. Ce fut à maintes reprises la résidence du roi René : des gendarmes y ont remplacé le duc d'Anjou. Le pont jeté sur le grand bras de la Loire porte la statue du héros angevin Dumnacus, d'après une maquette agrandie de David d'Angers. *Dumnacus* aurait été battu dans ces parages, en 51, par une armée romaine. Les Anglais, les calvinistes, la reine Marie de Médicis, les Frondeurs ont bataillé par ici ; les Vendéens et les Bleus prirent et reprirent la position.



Phot. de M. Boulanger

LES « ÉPIS » DE LA LOIRE, A LA POSSONNIÈRE.



Cl. ND.

NANTES : LA BOURSE, VUE PRISE DE L'ILE GLORIETTE.

La *Loire,* au débouché de la *Maine*, sous *Angers*, se multiplie à travers un véritable archipel de terres plates, d'îles et d'îlots remplis de fermes, de hameaux, de gros villages : telle l'île de Behuart, l'une des plus charmantes de ces oasis insulaires; Louis XI y vint quelquefois. « Il y a peu de grandes îles isolées; elles sont toujours groupées, séparées par de petits chenaux bordés de saules. Toutes ces îles sont des merveilles de culture; le sol y est entièrement remué à la houe et à la bêche : il est rare de voir un cheval et une charrue. Toutes semblent des bouquets de verdure surgissant des flots. Rien de gracieux comme ces archipels, par une belle matinée de mai. » (Ardouin Dumazet.)

Petite ville, peuplée presque exclusivement de mariniers, *Montjean* (à l'issue du labyrinthe) est réellement la tête de la navigation sur la Loire. Déjà les rives du fleuve changent de nature et d'aspect : aux collines calcaires succède le relief des roches primaires qui lient, à peu de profondeur, le massif de Vendée à celui de Bretagne. Le *Layon* qui conflue à gauche vient lui-même de la région granitique et schisteuse du massif vendéen. *Ingrandes*, peu éloigné de son embouchure, marque en réalité la fin du sol angevin, bien que le département de Maine-et-Loire s'allonge encore sur la rive gauche, jusqu'en aval d'*Ancenis*, avant-poste de Nantes, sur la rive droite.

Ancenis est une ville très ancienne; une voie romaine y conduisait, dont on retrouve les traces sur le chemin de Mésanger. Le château, aujourd'hui ruiné, aurait été bâti à la fin du x[e] siècle. Claude de Rieux l'augmenta vers 1530. Successivement au pouvoir de Henri II, roi d'Angleterre, de saint Louis en 1230, de Louis XI en 1472, ses fortifications furent démolies en 1488 par La Trémouille. Un collège occupe l'ancien couvent des Cordeliers, une caserne celui des Ursulines; l'église Saint-Pierre est du xiv[e] siècle. Sur la place des Halles, un élégant petit édifice sert d'Hôtel de ville; de là on descend à la Loire que traverse un magnifique pont suspendu de 500 mètres. Sur le quai s'élève la statue du poète *Joachim du Bellay*, dont les jolis vers ont illustré le frais vallon de *Liré*, à 2 kilomètres 1/2 du fleuve.

La **Loire**, après avoir rallié sur sa gauche l'*Èvre* sinueuse, dévalée à travers les schistes, prend le *Havre* à Oudon et se déploie dans un magnifique paysage d'îles et de coteaux boisés, couronnés de villages et de châteaux. Le confluent de la *Divatte*, près de la Varenne, marque le début de son cours inférieur.

DE NANTES A L'OCÉAN

Avec un fleuve de meilleure tenue, surtout moins chargé d'alluvions encombrantes, auréolé de voies ferrées vers tous les points de l'horizon, ouvert au nord par la coulée de l'Erdre, au sud par la Sèvre Niortaise, **Nantes** devait compter parmi les premiers ports du monde. Mais la *Loire* a entassé devant ses quais un archipel qui, en divisant ses eaux outre mesure, en affaiblit la portée. Trois grandes îles se succèdent ainsi, d'une rive à l'autre : île *Feydeau*, qu'enveloppe de deux bras le canal *Saint-Félix;* la *Gloriette*, que longe au sud le bras de la *Madeleine;* île à quadruple front (prairie au Duc, prairie d'Amont, pré du Bois-Joli, île Sainte-Anne), que le bras de *Pirmil* sépare de la rive gauche. En aval de la petite île *Lemaire*, sentinelle projetée de l'archipel, le fleuve reprend possession de lui-même et contracte ses eaux en un seul lit.

Alors commence la **Loire maritime.** Son débit s'accroît rapidement : 280 mètres cubes à Nantes, en morte eau, 350 mètres cubes par vives eaux; 5600 mètres cubes et 12500 mètres cubes à Saint-Nazaire, dans les mêmes circonstances. En moins de trois heures, la marée franchit les 60 kilomètres



Phot. de M. P. Tre[illegible]

[illegible] EN LOIRE, A ROCHE-MAURICE.

qui séparent ces deux villes, soit une vitesse de 5 mètres à la seconde. A *Saint-Nazaire*, les plus basses marées atteignent 4m,10; à *Nantes*, 4m,35 en vives eaux, 5m,30 en moyenne, près de 6 mètres, par les grands soulèvements d'équinoxe; 6m,10 à *Saint-Nazaire*.


CHAUMIÈRE DE LA GRANDE BRIÈRE.

L'expansion de la *Loire maritime* se manifeste en trois étapes de caractère différent : 1° de *Nantes à la Martinière*, où le débit du fleuve prévaut sur le flux; 2° de la *Martinière à Paimbœuf*, section intermédiaire où s'équilibre l'effort des deux poussées contraires : pendant les crues, au profit du fleuve; en forte marée, à l'avantage du flot, d'où provient une variation incessante des courants et des fonds; 3° de *Paimbœuf à Saint-Nazaire*, section surtout maritime, où, à l'exception des grandes crues, les eaux d'amont n'exercent plus qu'une action assez faible sur la tenue du fleuve.


Phot. de M Boulanger.
TRONCS DE LIGNITE TROUVÉS DANS LA TOURBE.

Au dévalé de Nantes, la *Loire*, dans sa *première étape*, contenue par des digues solides, dont l'écartement varie de 200 à 300 mètres, coule entre deux lignes de coteaux assez peu éloignées l'une de l'autre, où, sur les flancs du bras principal, s'effilent de faux bras englués partiellement dans la vase. Il règne sur cette partie du fleuve une circulation active. En aval de *Chantenay*, *Haute-Indre*, *Basse-Indre* et *Indret*, trois portions d'une grande cité industrieuse, sont presque des faubourgs de Nantes : *Basse-Indre*, vaste atelier métallurgique de fer et d'acier; l'île d'*Indret*, qui fabrique des appareils moteurs pour la marine. *Couëron*, sur un promontoire de droite, a perdu de son importance maritime : un canal remontait de ce point jusqu'à *Port-Launay*, aujourd'hui isolé à 600 mètres du bord par les atterrissements (fonderies de cuivre, de plomb, verreries). A la rive opposée, le *Pellerin* offre sa gracieuse escale au va-et-vient des navires, entre Nantes et Saint-Nazaire.

A la *Martinière*, le fleuve entre dans la seconde partie de son cours maritime, la plus instable, la plus encombrée et, pour cette double cause, la moins favorable à la navigation. La vallée s'élargit, la *Loire* divague dans un lit de 300 à 2500 mètres, d'où émergent des îles nombreuses : île Neuve, Lavau, la Maréchale, le petit Carnet, celle-ci liée à Belle-Ile par un barrage artificiel. On a dû, en dehors du fleuve, assurer un passage à la navigation par le **canal** *de la Loire maritime*, ouvert à l'exploitation depuis le 1er septembre 1892. Il s'amorce au fleuve à la Martinière, par une écluse : de grands travaux lui ont frayé la route à travers les vases inconsistantes et surtout à la rencontre de l'*Acheneau*, déversoir du lac de *Grandlieu*. L'île du petit *Carnet*, où s'achève le canal, étire son étroite langue de terre sur plus de 5 kilomètres, jusqu'en vue de *Paimbœuf*.


Phot. de M. Fodéré.
AU POULIGUEN : DÉPART D'UN BRICK-GOÉLETTE.

Cette ville ouvre la 3e section de la Loire maritime; les îles d'amont font place à des bancs et des bas-fonds entre lesquels des chenaux, peu sensibles aux fluctuations du fleuve, offrent une route aux navires. **Paimbœuf**, ancien *Pénbo*, habité par des pêcheurs, était encore une île, au XVIe siècle. Son importance date du siècle suivant; un môle y fut construit en 1793. C'était l'avant-port de Nantes : l'envasement croissant de la *Loire* ne permettant pas aux grands voiliers venus d'Amérique ou du Levant de remonter jusqu'au quai de la Fosse, ils déchargeaient, à *Paimbœuf*, leur cargaison et attendaient le fret de retour. La continuité de ces opérations, à une époque où les vaisseaux nantais sillonnaient les mers du monde, donna au port de *Paimbœuf* une grande animation. Mais cette fortune fut aussi courte que brillante. Les anciens chantiers où, jusqu'en 1860, l'on construisait des trois-mâts, ont perdu leur activité.

Un bac à vapeur unit *Paimbœuf* à Donges, sur l'autre rive, éloignée presque de 3 kilomètres. Des terres basses, drainées autant que possible par un réseau de canaux, s'étendent aux environs, vers le nord, jusqu'au rebord peu élevé du *Sillon de Bretagne*, qui porte Savenay. Ce vaste *palus*, ancien domaine de la Loire, reçoit encore ses eaux chaque hiver, au moindre gonflement du fleuve. De *Donges* et de *Montoir*, îlots émergés autrefois d'un ancien fond de mer, l'immensité tourbeuse de la *Grande Brière* couvre jusqu'à Saint-Nazaire et Saint-Lyphar une superficie de 15000 hectares. La *Loire* s'y perdait, mêlant ses eaux à celles de l'Océan, qu'elle atteignait par le chenal ouvert entre le continent et la *presqu'île*, autrefois *île* de *Guérande*, jetée par le travers de l'estuaire.

La **Grande Brière**, opposée directement au cours de la *Loire* et protégée du large par le coude de Saint-Nazaire, offrait un réservoir à souhait pour l'accumulation des vases et des débris charriés par le fleuve. Des localités, perdues aujourd'hui à l'intérieur des terres : Montoir, Méans, Trignac, Penhouët, furent autrefois des îles : plusieurs sont ainsi désignées dans les actes anciens. *Besné*, à 6 kilomètres de Pontchâteau, est l'ancienne *Vindunita* insulaire dont parle (1123) une charte de Louis

le Gros : « Vindunitam *insulam* Brivatæ fluminis ». Grégoire de Tours dit que les pirates normands s'étaient établis sur le territoire d'*Her* et autres *îles* de la Loire : c'est de là qu'ils partaient en expédition, là qu'ils partageaient leur butin.

Tous les intervalles ont été comblés depuis, par la double action du fleuve et de la mer, qui ramène les alluvions à la côte. On retrouve dans la tourbe de Montoir des plantes marines, et, d'autre part, de nombreux végétaux et des arbres entiers arrachés aux coteaux voisins. Sous l'épaisse couche tourbeuse, une épée de bronze fut exhumée, commune de Crossac, à 2 mètres; une autre dans les marais de Donges, à 10 pieds de profondeur.

Le colmatage de la **Grande Brière** serait postérieur à la conquête de César. D'autre part, les silex mêlés à des troncs d'arbres ensevelis attestent que, bien avant son immersion, une forêt occupait ce bas-fond, dans lequel les hommes de la pierre polie chassèrent le loup et l'aurochs. L'invasion de la mer aurait été provoquée par un affaissement du sol : Saint-Nazaire, Saint-Lyphard, Crossac, Pontchâteau furent des ports sur la rive d'un grand lac intérieur. La *Grande Brière*, à la fois golfe marin et fluvial, communiquait avec la Loire par deux larges ouvertures, l'une de 8 kilomètres entre Saint-Nazaire et Donges, l'autre de 3 kilomètres entre Donges et Lavaur; avec la mer, par un défilé direct dont Saint-Lyphard paraît marquer encore aujourd'hui l'entrée. Le territoire de *Guérande*, doublement isolé par la mer au nord, et au sud par les bas-fonds transformés en marais salants, formait une grande île (*insula Arica*), comme *Saillé*, *Batz*, le *Croisic*.



Phot. de M. Fodéré.

BATZ : ÉGLISE DU « MURIER ».

L'ancien lac de la *Grande Brière* s'est écoulé par le *Brivet*. De Saint-Lyphard, bien que ce point ne soit élevé que de 10 mètres au-dessus de la mer, on enveloppe d'un regard l'immense plaine de marais, de prairies, de landes ou de terres cultivables qu'est la *Grande Brière*. Durant l'hiver, quand la *Loire* s'épand au large, chaque tertre devient une île et il en porte le nom. Les maisons s'approchent du bord, près du canal où sont amarrés les *blains*, bateaux plats faits pour la navigation des bas-fonds. Chacun, comme à Venise, possède sa barque et un petit enclos où poussent des céréales, des pommes de terre et des choux de haute taille. Pendant l'été, la lagune se vide par ses nombreux étiers : sur le sol entrecoupé de roseaux, couvert d'un maigre tapis gazonné, les moutons broutent une herbe salée qui rend leur chair savoureuse. C'est aussi le moment de récolter la tourbe. Elle se recueille à une époque déterminée, environ huit jours par an.

Alors la plaine, ordinairement silencieuse et déserte, s'éveille : les chaumières sont vides; partout les travailleurs creusent la terre noirâtre, la découpent en mottes déposées au bord des canaux, en attendant qu'on les transporte sur les *blains*, jusqu'à Nantes ou Saint-Nazaire. De-ci, de-là, pointe quelque arbre noirci, chêne ou bouleau, racine au sud-ouest, tige au nord-est, long parfois de 10 mètres et couché sur un lit de feuilles carbonisées. On fouille le marais autour, puis, l'arbre dégagé, des chevaux et des bœufs attelés de grosses cordes le tirent dehors. Ce bois est noir, très mou lors de sa venue au jour, mais acquiert en peu de temps une grande dureté. On en fait des clôtures, du bois à brûler ou des meubles. L'exploitation des arbres fossiles n'est permise que deux jours par an.

Saint-Nazaire a détrôné Paimbœuf. C'était, il y a un siècle, une simple station de pilotes et un village de pêcheurs : son modeste havre est devenu le grand port des transatlantiques; ces mastodontes de la mer, qui ne peuvent gagner Paimbœuf, Nantes encore moins, s'arrêtent à l'entrée de la Loire. Non que *Saint-Nazaire* fût ignoré des anciens : les Romains et, avant eux, les Celtes y eurent des établissements, témoin les armes, monnaies et objets divers qu'on a retirés du sol, et surtout ce grand dolmen, table massive, longue de 3m,26, large de 1m,64, hissée sur deux supports de 2 mètres, qui orne maintenant une place de la ville. Napoléon Ier, en 1808, donna l'ordre d'établir les devis pour y creuser un bassin à flot, bâtir des chantiers de construction : les événements empêchèrent ce projet d'aboutir. Repris en 1842 par la Chambre de commerce de Nantes, il fut approuvé par le gouvernement de Louis-Philippe. Protégée par un môle de 180 mètres, la petite rade où s'ouvre le chenal du premier bassin est assez sûre et assez profonde pour que les plus gros navires puissent s'y tenir en tout temps. Ce premier bassin fut livré à la navigation en 1856. Un second, d'une profondeur moyenne de 8 mètres, a été creusé à la suite de l'autre (1862-1881) et dans l'anse naturelle, depuis complètement envasée, où débouchait l'ancien cours du *Brivet* : c'est là, vraisemblablement, que se trouvait le *Brivates portus* de Ptolémée.

L'ensemble des deux bassins couvre une superficie de 33 hectares, dont 22,50 pour celui de *Penhouët*, affecté spécialement à la marine moderne. Une nouvelle entrée permet aux navires calant 9m,50 de pénétrer à toutes marées dans les bassins, dont le plan d'eau a été relevé. Des formes de radoub, des installations parfaitement ordonnées, 4 kilomètres de quais munis de rails et des engins les plus perfectionnés font de *Saint-Nazaire* l'un des ports les mieux préparés pour un large et brillant avenir. On a même prévu le creusement possible, dans le Grand Traict, d'un bassin à multiples darses communiquant avec l'ancien port. Le tonnage de Saint-Nazaire, à peu près nul il y a un demi-siècle, ne peut que s'accroître avec le grand mouvement créé par l'industrie des navires, ateliers et chantiers de la Loire, chantiers de l'Atlantique, aciéries, hauts fourneaux et forges de Trignac (41 630 habitants).



Phot. de M. Fodéré.

BATZ : UN MARAIS SALANT.

SAINT-NAZAIRE ET LA LOIRE MARITIME



AU LARGE DE LA LOIRE

Entre *Saint-Nazaire* et la pointe opposée de *Mindin*, la **Loire**, réduite à 2 kilomètres de large, se développe en un *estuaire* qui mesure, plus bas, 10 kilomètres, de la pointe de *Chemoulin*, cap méridional de la péninsule de Guérande, à la pointe *Saint-Gildas*, promontoire occidental du pays de Retz. Il y a un contraste piquant entre la nouvelle ville de *Saint-Nazaire*, créée d'un jet comme son port, et l'ancien village de pêcheurs avec son vénérable dolmen. Une belle promenade, le boulevard de l'Océan, conduit au Jardin public et à la plage. Alors, la côte se relève : la pointe de Chemoulin marque l'entrée de la Loire ; Sainte-Marguerite se montre dans un bois de pins aux arbres rabougris, tordus par les rafales ; *Pornichet* étale sa jolie plage de sable fin ; la *Baule* égrène ses 3 kilomètres de pinède, sur le fond de laquelle se détachent les chalets roses, verts et jaunes, à fleur de grève.

Une agréable promenade, de jolies villas, une baie tranquille qu'abrite le cap de *Penchâteau* et l'impressionnant spectacle des falaises de la grande côte, mêlent, au **Pouliguen**, les douceurs d'une tranquille villégiature aux rudes et salutaires émotions de la pleine mer. Le *Pouliguen* n'est qu'un port d'échouage : autrefois le bourg dépendait de Batz. Longtemps séparée de la terre ferme, l'île de **Batz** conserva une population originale ; la taille moyenne de l'homme y est élevée. Tout indique l'addition d'un élément étranger aux traits caractéristiques des premiers habitants, et il n'y a rien là qui doive surprendre, l'île, par sa situation à l'embouchure de la Loire, ayant dû plus d'une fois être envahie par les pirates, saxons ou autres. La plage de *Batz* sert en même temps de port : une jetée la protège ; mais le sable en est un peu gros, la pente assez forte et la mer quelquefois mauvaise. L'église de *Batz* (XVIe siècle) et la chapelle ruinée de Notre-Dame du Mûrier méritent d'être vus.

D'anciennes fortifications, qu'un mur crénelé rappelle encore, étendaient jusqu'aux environs de Batz les défenses du Croisic. Assis sur une pointe granitique qui marque l'extrême saillie de l'estuaire de la Loire, le **Croisic** (petite grève) eut de bonne heure grande importance : son port, au XVe siècle, recevait du Nord le bois, le fer, l'étain, le charbon, la rogue et armait pour Terre-Neuve : ses navires exportaient le blé, le vin, surtout le sel, grande industrie de l'arrière-pays. Les pignons de ses vieux hôtels rappellent cette prospérité. Ses bourgeois nommaient le commandant du château et de la forteresse : la cité administrait ses affaires elle-même ; ses marins étaient exempts de la taille. Ces vieilles franchises tombèrent l'une après l'autre : la pêche et le commerce du sel restèrent les seules ressources du *Croisic*. Avec la décroissance de l'industrie salicole, le marasme est venu. De gros travaux ont pourtant amélioré le port (2 500 habitants).

De la butte artificielle du Mont-Esprit, ou mieux *Lest-Pris*, la vue embrasse, jusqu'à l'horizon de Guérande, l'immense cuvette d'alluvions où miroitent à l'infini les lacs minuscules des *marais salants*. Un bras de mer séparait le Croisic de la côte guérandaise : son comblement par les apports de la Loire est récent. Du Pouliguen, l'eau de mer y pénètre, aux grandes marées, par les *étiers* (canaux) disposés pour la recevoir et la conduire aux compartiments successifs, *vasières*, *gobiers*, *adernes* et *œillets*, où le sel se dépose par évaporation. Munis d'un long râteau ou rable, les sauniers recueillent le sel cristallisé, le long des petites levées de vase qui séparent les *œillets*, puis l'entassent en mulons sur le *trémel*, plate-forme aménagée entre la vasière et la saline proprement dite. Ces mulons blancs tranchent au loin sur la grisaille du sol, entre les milliers de petits miroirs qui scintillent au soleil. Avant l'hiver, et pour défendre le sel contre la pluie, les mulons sont enveloppés d'une argile sur laquelle pousse bientôt un manteau de gazon préservateur.

A *Batz* comme à *Saillé* les familles de paludiers vivaient du sel, parcourant le pays à


Phot. de M. Fodéré.

UN MULON DE SEL AU MARAIS SALANT.


COIFFE DES FEMMES DE SAILLÉ.


Phot. de M. Fodéré.

ANCIEN COSTUME DE PALUDIER DE LA PRESQU'ILE GUÉRANDAISE.


Phot. de M. B...

REMPARTS DE GUÉRANDE.

la ronde, pour y vendre leurs produits. Ils ne se mariaient qu'entre eux; le costume des femmes était éclatant : « De larges manches rouges, une robe d'étoffe blanche pour la jeune fille, de couleur violette avec garniture en velours pour la femme mariée, des bas rouges, un tablier à reflets changeants, une piécette d'étoffe éclatante brochée d'or ou d'argent; un serre-tête en tulle brodé garni de dentelles, laissant voir le *serrat* et les cheveux : voilà pour le costume de la paludière. Les paludiers portent le *bragou-braz* bas-breton pantalon serré au genou ample et plissé en toile blanche, les guêtres blanches, des souliers jaunes, deux gilets de drap blanc, un troisième bleu avec des bandes vertes, et un quatrième gilet rouge plus court que les trois autres. Ajoutez le feutre à larges bords, porté gaillardement, pointe sur l'oreille pour les jeunes gens, pointe en arrière pour les hommes mariés, pointe en avant pour les veufs. L'extraction du sel de mine a porté un coup décisif à l'industrie du sel marin : le métier n'est plus rémunérateur, le costume s'en va. On ne le met plus qu'aux jours de noce, ou avant d'aller chez le photographe. Ce ne sera bientôt plus qu'un souvenir.



Cl. ND.

GUÉRANDE : COLLÉGIALE DE SAINT-AUBIN.

Guérande 5760 habitants dominait de sa falaise les bas-fonds qu'un affaissement du sol maintint longtemps à l'état de bras de mer *trajectus* et dont les alluvions de la *Loire* ont fait une terre à peine consistante, couverte aujourd'hui de marais salants; les carcasses de navires exhumées à Congor prouvent à l'evidence que *Guerande* fut un port. A la faveur des troubles qui suivirent la mort de Charlemagne, *Nomenoé*, gouverneur de Bretagne pour Louis le Pieux, profita de la faiblesse de ce prince pour se déclarer indépendant, avec le titre de roi. *Guérande* fut érigé en évêché contre la volonté du pape. La ville eut fort à souffrir des Normands, au IXe siècle; puis, de la guerre qui divisa Jean de Montfort et Charles de Blois, au XVe siècle. Au début du siècle dernier, *Guérande* était le Carcassonne de l'Ouest : de fâcheuses mutilations ont compromis son caractère. Mais l'enceinte, quoique découronnée sur plusieurs points, subsiste presque intacte. Deux tours défendent la porte Vannetaise; le massif fortifié qui enveloppe la porte Saint-Michel, les traits de la herse, le large cartouche aux armes de *Guérande*, tout cela porte haut le regard, loin le souvenir. L'église Saint-Aubin, ancienne collégiale, tient à la fois du XIIe et du XVe siècle : sa chaire extérieure, plusieurs verrières, le jubé sont remarquables. Les environs de *Guérande* sont riches en monuments celtiques.

Sur la rive gauche de la Loire, le pays de *Retz* forme transition entre la Bretagne et la Vendée. Au revers de la pointe *Saint-Gildas*, s'ouvre la baie de *Bourgneuf* : de charmantes plages très fréquentées par les Nantais, *Pornic*, *La Birochère*, *La Bernerie*, *Bourgneuf*, s'échelonnent sur la rive. **Pornic** est admirablement situé entre deux coteaux, que terminent des falaises schisteuses, au débouché de la Haute-Perche, étier de 15 kilomètres qui sert d'émissaire à 1000 hectares de marais et sur lequel glissent des bateaux légers chargés d'engrais et de céréales. Une petite écluse retient les eaux; c'est là qu'est le port bordé de quais et précédé d'un avant-port ou chenal maritime qui se rétrécit sous le décor romantique d'un vieux château du XIIe siècle et atteint la mer par une ouverture de 250 mètres. L'importation de la houille, des bois du Nord, des fers anglais, l'exportation des céréales, et des relations régulières avec Noirmoutier donnent au petit port de *Pornic* une certaine animation.

RÉGIME DU FLEUVE

La **Loire** parcourt plus de mille kilomètres, de sa source à l'Océan. Petit torrent babillard sur des grèves, elle n'a que 30 mètres de large lorsqu'elle abandonne l'Ardèche, son département natal. Son estuaire s'épanouit rapidement de 2 à 3 et 4 kilomètres, moins pourtant que ceux de la Seine et de la Gironde, qu'elle dépasse en longueur. La *Garonne-Gironde*, en effet, ne court que 650 kilomètres, la *Seine* 776, le *Rhône* 812 kilomètres. Mais le plus long de nos fleuves est aussi le plus inconstant et le plus indisciplinable. Emissaire d'un bassin de 121 092 kilomètres carrés, qui équivaut presque au quart de la France (536 408 kilomètres carrés), plus ample que ceux de la *Seine* (77 769 kilom. carrés 20), de la *Gironde* (84 811 kilom. carrés 10), du *Rhône* (98 885 kilom. carrés 40), la *Loire*, alimentée par d'abondantes précipitations, devrait être l'un des plus beaux et des plus bienfaisants fleuves du monde. Elle compte encore parmi les moins utiles et les plus dangereux.

Il faut en accuser la *constitution même du bassin* qu'elle arrose. Torrent déchaîné ou flaque dormante, elle passe d'un palier à l'autre par des chutes rapides, de l'ancien lac du Puy à celui du Forez, et s'affale dans la plaine à travers les terres basses accumulées sur le front du Massif Central. De même qu'en Forez, le refoulement des Cévennes d'est en ouest, aux temps géologiques, poussa les eaux de ce bassin sur la lisière affaissée au pied des montagnes riveraines; de même la surrection du plateau calcaire de Beauce, en barrant au fleuve la route du nord, créa pour lui, par un mouvement naturel de bascule, ce vaste bassin d'épandage où le Beuvron et le Cher en Sologne, l'Indre dans la Brenne berrichonne, plongent, au dévalé des plateaux granitiques, et s'attardent en déposant leurs troubles. La *Loire*, manifestement, incline sur sa gauche.



Phot. de M. Lode...

LE MOULIN DU DIABLE, PRÈS DE GUÉRANDE.

A peine formé, à 1375 mètres d'altitude (*Ferme-de-Loire*), le fleuve est déjà descendu de 375 mètres, à moins de 3 kilomètres de son origine; il n'est plus qu'à 900 mètres, au pied du lac d'Issarlès; à 600 mètres, lorsqu'il pénètre dans le bassin du Puy-en-Velay; à 400 mètres, dans les gorges de Saint-Victor; à 300 mètres, au saut de Pinay; 150 mètres, en face de Sancerre; 100 mètres, en amont d'Orléans, et il lui reste la moitié de sa course à fournir. Quoi d'étonnant à ce que, ayant descendu si vite, la *Loire* s'endorme et divague sur une pente désormais à peine sensible, jusqu'à son embouchure? Aussi les *débris* arrachés aux montagnes dans son cours supérieur, par le courant torrentiel, s'étalent-ils à l'aise : dans ces eaux paresseuses ils se décantent, s'allongent, entravent les passes navigables, offrent le long des rives une assise à la végétation, refoulent le bord du fleuve et éparpillent son onde. On ne peut évaluer à moins de 2 millions de mètres cubes les matériaux entraînés ainsi chaque année.



Phot. de M. Fodere

LA « PIERRE PERCÉE », A QUATRE MILLES AU LARGE DE LA COTE.

Quand elle cesse de dormir, la *Loire* devient terrible. En détruisant les retenues forestières, qui à l'origine brisaient son élan par la dispersion des eaux, la *dénudation* des montagnes du cours supérieur a contribué, plus que toute autre cause, à son déchainement torrentiel. D'un bassin à l'autre, des défilés exaspèrent encore le flot et, quand il débouche sur la plaine, chargé de matériaux de destruction qu'il pousse au renversement des obstacles jetés sur sa route, il devient irrésistible. Si les crues de l'*Allier* correspondaient à celles de la *Loire*, le désastre serait incalculable : aucune force humaine n'arrêterait cette avalanche d'eau.

Par bonheur et pour des raisons spéciales, l'Allier ne s'enfle pas en même temps que sa grande voisine. De même pour le Cher, l'Indre, la Vienne, émissaires, comme la *Loire*, du sol imperméable du Massif Central; leurs crues ne montent jamais au maximum en même temps que celles du fleuve. Au-dessous d'Angers, où conflue la *Maine* chargée des eaux de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir, le fleuve ne roule guère plus de 6000 mètres cubes, moins que le débit extrême des grandes crues à Nevers. Par contre, la sécheresse venue avec la canicule, le débit de la *Loire* peut tomber à 24 mètres cubes par seconde et moins encore, par suite des pertes souterraines devant Orléans.

Navigabilité. — Avec une pareille inégalité de débit, comment obtenir un mouillage régulier pour la *navigation?* Bien des moyens ont été prônés et mis en œuvre. Les *dragages* d'abord, par lesquels on a maintenu certaine profondeur en aval de Nantes. Mais ce serait là une entreprise gigantesque, un travail sans trêve, si l'on voulait appliquer cette mesure au cours entier du fleuve, car les sables arrivent toujours. Déjà, d'ailleurs, les dragages ne suffisent plus à la libre pratique de la *Basse-Loire*. Si le *Canal* de 19 kilomètres, ouvert en marge du fleuve, entre Paimbœuf et la Martinière, a sauvé le port de Nantes de la ruine, il ne saurait suffire aux exigences croissantes de la navigation. Ses dimensions fixes, ses écluses sont un perpétuel sujet d'ennui pour les gros navires modernes. Il faut deux marées pour le franchir : une seule suffirait par le fleuve, pour le même trajet. Aussi a-t-on résolu d'aménager la *Basse-Loire* en conduisant ses eaux à travers le dédale des îles et des terres mobiles, par deux *digues submersibles*, analogues à celles qui ont si bien réussi, de Nantes à la Martinière, en complément du Canal maritime. Plus de dragages insuffisants et coûteux : on ira droit entre les digues, de Nantes à Lavau, et les alluvions rejetées de part et d'autre du nouveau chenal (10 millions de mètres cubes pour le moins) formeront, sur ses rives, des atterrissements fertiles.

Mais les *digues submersibles* de la Basse-Loire n'imposent au cours du fleuve qu'une direction et non pas une contrainte rigide comme ces *levées latérales* qui, depuis plus de mille ans, n'ont pu prévenir, en amont, et même ont déchainé bien des malheurs, en poussant à l'extrême la violence des crues. Au moins devrait-on, puisque là est la cause première du mal, *reboiser* le bassin de la *Loire supérieure* et rendre aux montagnes leur manteau protecteur, filtre naturel des eaux. Mais, avant que soit créé l'humus nécessaire à l'enracinement des arbres, quel long et pénible effort! Des *barrages* multipliés, en attendant, sur la route du fleuve, dans les passes les plus étroites, lui imposeraient des étapes de repos; il se déchargerait ainsi, par décantation, des avalanches de matériaux qui aggravent sa puissance destructive. Ce beau projet, à peine ébauché, attend qu'on l'achève : il n'est possible d'ailleurs et profitable que dans le cours supérieur du fleuve.

Il a semblé que la *Loire moyenne*, convenablement aménagée, pourrait creuser son chenal elle-même et le maintenir. Pour créer cette force de déblaiement, un officier d'artillerie, Angevin d'origine, M. Audouin, a imaginé des *barrages* obliques, à vannes suspendues, qui, plantés sur les seuils, accélèrent le courant fluvial en le resserrant dans un



Phot. de M. Fodere.

ADIEUX DU MARIN.

couloir d'expansion. Ainsi se forme la coulée libératrice (voir p. 73). L'expérience faite ne laisse plus de doute sur l'efficacité du procédé : 20 kilomètres de fleuve ont été ainsi conquis à la navigation, malgré un débit assez pauvre de 127 mètres cubes au minimum, en aval du confluent de la Maine, au-dessous d'Angers. On devine que les crues, au lieu d'enrayer le balayage du fleuve, ne peuvent qu'y contribuer par l'accélération du courant. Il faudrait 10 millions pour creuser dans la Loire, et par elle, un *chenal* toujours *navigable* entre Angers et Nantes, au moyen de barrages obliques à vannes suspendues. En triplant la dépense, des travaux semblables conduiraient le chenal d'*Angers* à *Tours* et, de cette ville, à *Orléans*.

On devrait encore, puisque la *Loire maritime* conduit jusqu'à Nantes de gros navires que l'on ne croyait plus y voir, compléter l'œuvre libératrice à l'autre bout du fleuve. Ici la navigation s'arrête à *Roanne*. Or, le *canal latéral* à la Loire et celui de *Digoin à Roanne* n'offrent guère plus de 250 kilomètres à la navigation. Leur insuffisance est flagrante.

On ne peut sérieusement songer à élargir les défilés ouverts aux temps géologiques dans la massive barrière de porphyre qui bridait le bassin lacustre du Forez. Mais il devient possible de tourner l'obstacle, de créer un *canal navigable* qui utiliserait l'affaissement naturel du sol, à la suture de la plaine et des monts du Forez. Le *canal* de Roanne à Saint-Rambert aiderait puissamment au drainage, en recueillant de la montagne les eaux torrentielles, pour les porter directement au fleuve. Son développement serait de 82 kilomètres, moyennant une dépense de 25 millions à peu près. Mais, que l'on songe au bénéfice des relations directes avec le bassin de Saint-Etienne, surtout à la jonction rêvée de la *Loire* au *Rhône*, par le couloir du Furens et du Gier. Ainsi, par la *Loire maritime*, le *chenal* ouvert dans le fleuve, de Nantes à Orléans, les canaux ajustés bout à bout, *canal latéral*, canal de *Digoin à Roanne*, enfin *Roanne Saint-Rambert* et *canal de jonction* par Saint-Étienne, notre plus grand fleuve et le plus puissant des trois autres se trouveraient unis et, par eux, la *Méditerranée* à l'*Océan*.



BARQUE DE PÊCHE. — Cl. ND.

Résumé. — La *Loire*, fleuve fragmentaire s'il en fut, composé de tronçons plus ou moins ajustés, tire sa subsistance de trois bassins disparates, d'humeur inégale et presque étrangers l'un à l'autre. Cette complexité des réserves d'alimentation, qui affecte aussi la nature de ses affluents, atteint directement le fleuve, aggrave son inconstance, exagère la pauvreté ou l'excès de son débit. Conquérir la Loire, c'est aussi assagir les **affluents** qui l'alimentent.

Dans le *premier bassin* de la *Loire* ouvert au cœur même du Massif Central, par la double conque du *Puy* et du *Forez*, entre des rochers imperméables, le mieux que l'on puisse attendre des *torrents* déchaînés sur les rapides ou attardés dans les fonds est de fournir une contribution à l'industrie, par la force qu'ils créent.

Au-dessous de Roanne, la *Loire* reçoit, après le Rhins, le *Sornin* du Beaujolais, la *Bourbince* et l'*Arroux* qui rallie à Digoin. De gauche rayonnent sur l'éperon des monts de la Madeleine, entre la coulée de la Loire et celle de l'Allier, la *Bèbre* et l'*Arçon*. *Nevers*, au débouché de la Nièvre (droite), ouvre la vallée du fleuve.

Le *second bassin* de la *Loire*, vaste douve enroulée au front du Massif Central, reçoit, dans une région de calcaire fissuré, les cours d'eau déchaînés sur les glacis granitiques du Bourbonnais, de la Marche, du Limousin : après le *Cosson* et le *Beuvron*, englués à l'avant-garde du Massif, dans le delta détritique de la Sologne, le *Cher* de Montluçon, l'*Indre* de Châteauroux, la *Vienne* de Limoges avec la *Creuse* d'Aubusson, la *Gartempe* de Montmorillon. Tout le rythme des principaux affluents de la Loire, dans ce bassin moyen, de *Nevers* à *Angers*, se développe sur la gauche. A droite du fleuve, rien, ou peu s'en faut, ne vient l'alimenter. A peine une humble rivière, la *Cisse*, a-t-elle pu se développer à la lisière beauceronne.

Mais au delà de Saumur, où conflue le *Thouet*, la *Loire* change d'allure. Son *troisième bassin* va commencer. C'est de droite, dans le vaste champ ouvert entre le plateau fuyant de Beauce, les collines de Normandie et le seuil du Massif breton, que l'éventail du *Loir*, de la *Sarthe*, de la *Mayenne* se déploie pour descendre à la *Loire* par le lit unique de la *Maine* qui les réunit tous. La *Loire* entre alors dans le couloir qu'elle s'est ouvert entre le Massif breton et son assise complémentaire du Bocage vendéen. Aux fonds calcaires du Berry et de la Touraine succèdent les schistes et le granite qui s'effilent à la tête de la massive Armorique par la pointe du Raz de Sein. A travers les roches compactes peu perméables, les eaux se frayent une issue par de multiples détours : ainsi le *Layon*, l'*Èvre* sinueuse, la *Sèvre Niortaise*, fille de la Gâtine vendéenne, qui débouchent sur la rive gauche du fleuve, face à l'*Erdre*, dont le sillon, ajusté au cours de l'*Oust*, pénètre au cœur même de la péninsule armoricaine.

Depuis que, par l'invasion continue des sédiments fluviaux, la nappe marine qui séparait les deux écueils du Massif breton et du Massif central a dû reculer, la *Loire*, maîtresse en partie de ce domaine, est devenue le lien, mobile, il est vrai, et un peu décousu, qui relie l'un à l'autre deux des plus anciens pylônes d'appui auxquels s'est moulé définitivement le sol français.



Phot. de M. Fréchon.

UN PÊCHEUR.


DE LA GARONNE
A LA LOIRE
MAINE-ET-LOIRE
INDRE-ET-LOIRE
LOIR-ET-CHER
LOIRE INFRE
NIÈVRE
CHER
INDRE
DEUX SÈVRES
VENDÉE
VIENNE
ALLIER
SAÔNE ET LOIRE
CREUSE
HTE VIENNE
CHARENTE INFRE
CHARENTE
PUY DE DÔME
LOIRE
CORRÈZE
DORDOGNE
GIRONDE
CANTAL
HTE LOIRE
LOT
LOZÈRE
NANTES
CHOLET
TOURS
BOURGES
NEVERS
POITIERS
CHATEAUROUX
MOULINS
NIORT
LA ROCHELLE
ROCHEFORT
LIMOGES
GUÉRET
ANGOULÊME
CLERMONT
PÉRIGUEUX
BORDEAUX
LIBOURNE
TULLE
AURILLAC
LE PUY
Plateau de Sainte Maure
Seuil du Poitou
Plau de Millevache
Mont Dore
Mts du Cantal
Pertuis Breton
Pertuis d'Antioche
Echelle 1 : 1 000 000


LOIR-ET-CHER
ROMORANTIN
Selles
Valençay
Vierzon
SANCERRE
Henrichemont
BOURGES
NIÈVRE
NEVERS
Brinon
Corbigny
Prémery
La Charité
Sancergues
CHÂTEAU-CHINON
CHAMPAGNE DE BOURGES
CHER
ISSOUDUN
INDRE
CHÂTEAUROUX
Charost
Nérondes
Dun
Châteauneuf s. Cher
Sancoins
Decize
Luzy
St AMAND MONT ROND
Charenton du Cher
Lignières
Le Châtelet
LA CHÂTRE
Châteaumeillant
Argenton s. Creuse
MOULINS
Bourbon l'Archambault
Cérilly
Souvigny
SAÔNE-ET-LOIRE
Chevagnes
Dompierre
Hérisson
ALLIER
Le Montet
Varennes s. Allier
Jaligny
Le Donjon
LA PALISSE
MONTLUÇON
Boussac
Montmarault
Commentry
St Pourçain
Chantelle
Châtelus-Malvaleix
GUÉRET
Jarnages
Chambon
Evaux
Marcillat
Montaigut
CREUSE
Chénérailles
Pionsat
Ebreuil
GANNAT
Vichy
Cusset
Escurolles
Bénévent l'Abb.
Bourganeuf
AUBUSSON
Felletin
Auzances
St Gervais
Combronde
Aigueperse
Randan
Châteldon
PETITE SUISSE
RIOM
Maringues
Thiers
LOIRE
Pontgibaud
CLERMONT Fd
PUY-DE-DÔME
Rochefort
Billom
Vertaizon
Courpière
Olliergues
Monts du Forez
Monts Dôme
Plau de Millevache
Plau de Gentioux
La Courtine
Eygurande
Bourg-Lastic
USSEL
Meymac
Tauves
Mont Dore
Besse
Issoire
Champeix
Sauxillanges
Mts du Livradois
AMBERT
Arlanc
Treignac
Uzerche
Egletons
Corrèze
CORRÈZE
TULLE
BRIVE
Neuvic
Bort
ARTENSE
Mts du Cézallier
Massiac
BRIOUDE
Lavoûte
Paulhaguet
Allègre
VELAY
HTE LOIRE
Langeac
LE PUY
Mauriac
Salers
Mts du Cantal
Plomb du Cantal
Puy Mary
MURAT
St FLOUR
Mts de la Margeride
Argentat
Beaulieu
CANTAL
AURILLAC
Pierrefort
Chaudesaigues
LOZÈRE
Martel
Souillac
LOT
St Céré
Bretenoux



PONTGIBAUD SUR LA SIOULE ET LA CHAINE DES PUYS.

DÉPARTEMENTS
DU HAUT MASSIF CENTRAL ET DU VERSANT DE LA LOIRE

Puy-de-Dôme.



UN CHAPITEAU DE NOTRE-DAME DU PORT.

Superficie : 801 613 hectares, d'après le Service géographique de l'armée, 795 051 hectares d'après le Cadastre. Population : 490 560 hab. (1921). Chef-lieu : **Clermont-Ferrand.** Sous-préfectures : **Riom, Thiers, Ambert, Issoire.** — 50 cantons, 472 communes; 13ᵉ corps d'armée (CLERMONT). Cour d'appel de RIOM. Académie de CLERMONT; école préparatoire de médecine et de pharmacie. Évêché de CLERMONT (suffragant de Bourges).

La physionomie particulière du *Puy-de-Dôme* se dégage clairement de l'étude du *Massif Central.* Au centre, une grande plaine, que sillonne l'Allier du sud au nord, s'enfonce entre les terrasses de la plate-forme cristalline sur laquelle se sont édifiés : à l'ouest, le groupe volcanique des Monts Dore et la chaîne des Puys; à l'est, les monts du Forez. Tous les monts Dore et Dôme appartiennent au département : il possède au *Puy de Sancy* (1 886 mètres) le sommet le plus élevé de la France centrale, et avec le *Puy de Dôme* (1 463 mètres), l'un des plus importants par son isolement au-dessus de la plaine.

L'**Auvergne,** cœur du Massif Central, a formé deux départements : le *Cantal,* correspondant aux parties les plus élevées du pays; le *Puy-de-Dôme,* à la région inférieure. Mais ce n'est pas là *tout* le Massif. D'autres provinces, héritières d'autres peuplades, s'y rattachaient : le Forez, dont on a fait le département de la *Loire;* le Velay, pour la *Haute-Loire.* Le Languedoc s'y adossait avec l'*Hérault,* le Rouergue par l'*Aveyron,* le Quercy par le *Lot,* le Périgord par la *Dordogne,* le Limousin avec la *Corrèze* et la *Haute-Vienne,* la Marche par la *Creuse,* le Berry par l'*Indre* et le *Cher,* le Bourbonnais avec *Moulins,* au débouché du Massif sur la coulée de la Loire et la France centrale. Parmi tant de populations diverses, les *Arvernes,* moins accessibles dans leurs citadelles de montagnes, se préservèrent longtemps de l'invasion d'éléments étrangers : en eux vivait la vieille race *brachycéphale* (à tête ronde) qui occupait le Massif, à l'aurore de l'histoire. Ce groupement Arverne fut l'un des plus puissants de la Gaule celtique : le sanctuaire de la nation s'élevait au sommet du Puy de Dôme. Il se trouva même que les Arvernes eurent pour clients, alliés ou tributaires, les groupes répandus entre l'Océan, les Pyrénées et les Alpes, et ce fut pour leur malheur. Les *Allobroges,* leurs alliés, avaient une querelle avec les *Éduens,* qui occupaient les seuils de la Saône : ceux-ci en appelèrent à Rome; les Allobroges, aux Arvernes. Mais les *Romains* accoururent les premiers, battirent séparément les Allobroges, puis les Arvernes commandés par leur roi Bituit, et s'établirent au sud de la Gaule par la fondation de la *Province* (121 avant J.-C.).

Un Arverne, *Vercingétorix,* sut faire l'union des Gaulois contre l'ennemi commun : si l'on eût fidèlement exécuté le plan qu'il avait conçu, la fortune des Romains subissait en Gaule un échec irrémédiable. César, battu sous les murs de *Gergovie* (52), dut battre en retraite, mais les Gaulois, dans leur impatience de vaincre, l'ayant imprudemment attaqué au passage de la Saône, furent mis en déroute. *Vercingétorix,* enfermé dans *Alise,* dut se rendre et, après avoir longuement attendu le triomphe de son vainqueur, paya de sa vie le crime d'avoir voulu sauver l'indépendance de son pays.

Les Romains firent peu pour l'Arvernie : *Nemetum* (Clermont) devint le centre administratif du pays; mais les vaincus furent traités avec ménagement : ils conservèrent leur Sénat, leur culte; un temple magnifique, dès le temps des Antonins, enveloppa le sanctuaire de la divinité gauloise honorée sur le sommet du Puy de Dôme.

Le *christianisme* fut prêché aux *Arvernes* par saint *Austremoine,* au IIIᵉ siècle.

Les grandes invasions déferlèrent autour du Massif; plusieurs y pénétrèrent : les *Wisigoths* l'asservirent et, après eux, les *Francs* de Thierry, roi d'Austrasie, fils aîné de Clovis, le dévastèrent. Le plus grand des rois francs de race mérovingienne, *Dagobert,* ayant fait de l'*Aquitaine* un royaume pour son frère Caribert, y comprit l'*Auvergne.* Celle-ci retrouvait ainsi dans la constitution d'un État particulier le souvenir de son ancienne indépendance : elle resta fidèle aux princes d'Aquitaine, mais le paya chèrement. Pépin le Bref, à la poursuite du duc *Waïfre* d'Aquitaine, brûla Clermont et ravagea le pays; puis ce furent les *Normands* de la Loire; la *féodalité* qui, après Charlemagne, mit à profit la faiblesse du pouvoir central pour s'attribuer en toute propriété les terres et les titres qu'elle tenait jusque-là par délégation. *Clermont* devint au Xᵉ siècle, comme au temps de l'indépendance gauloise, le centre de ralliement de la Chrétienté menacée par l'Islam; le pape Urbain II y fit décider par acclamation la première croisade (1095).

Vers le XIᵉ siècle, l'**Auvergne** comprenait quatre territoires principaux : le *Comté d'Auvergne,* capitale Vic-le-Comte; le *Dauphiné d'Auvergne,* capitale Vodable, plus tard Issoire; le *Comté de Clermont,* propriété des évêques, depuis Charlemagne; la *Terre,* plus tard *Duché d'Auvergne,* capi-

tale Riom, dont le roi était maître; enfin la *Seigneurie de Murat* et le *Cardalès*, lequel, de tous ces petits États, subsista le dernier.

Ce fut la *Terre d'Auvergne* qui prit le pas sur les autres. Devenue l'apanage d'*Alphonse de Poitiers*, frère de saint Louis, elle vit les *baillis* de ce prince surveiller étroitement les barons, favoriser les Chartes communales et l'organisation des Assemblées provinciales. Mais la guerre de Cent ans qu'il fallut soutenir contre les *Anglais*, les troubles de *religion*, qui ensanglantèrent le pays, jetèrent dans les châteaux forts des bandes de routiers et de fanatiques dont les déprédations et les crimes demeurèrent longtemps impunis.

Les forteresses de *Carlat*, *Murols*, *Murat*, *Tournoël*, *Montpensier*, *Usson* pouvaient résister victorieusement, même à des armées royales. *Henri IV* en jeta bas une partie, *Richelieu* acheva le reste; et comme les tyrans féodaux, grâce à l'éloignement du pouvoir central, continuaient à tenir ses prescriptions pour lettre morte, Louis XIV envoya son Parlement à Clermont. Ces solennelles assises des *Grands Jours* délivrèrent enfin le pays des gens qui l'opprimaient. L'histoire de l'Auvergne se confond alors avec celle de la France.



CATHÉDRALE DE CLERMONT-FERRAND. Cl. ND.

Clermont (82 580 habitants) fut au premier rang du double mouvement libérateur qui, avec Vercingétorix, faillit libérer la Gaule et, par la première croisade, sauva l'Europe de l'Islam. Un double monument consacre le souvenir de ces deux faits si importants pour l'histoire de la civilisation : la statue du héros gaulois sur la grande place de Jaude; celle du pape Urbain II près de la cathédrale. Le XI[e] et le XII[e] siècle virent s'épanouir en Auvergne une originale floraison d'art : la basilique *Notre-Dame-du-Port*, avec son portail méridional, son chœur surélevé, la tour centrale du transept et surtout l'abside extérieure, est le chef-d'œuvre de ce style qu'on est convenu d'appeler le *roman auvergnat*. La force de la conception, la fermeté des lignes, n'y excluent point la grâce qui résulte d'une parfaite harmonie. Si la sculpture des chapiteaux témoigne d'un art un peu fruste, les personnages, malgré leur attitude gauche et des formes imparfaites, sont d'une rare intensité d'expression. Les motifs d'ornementation sont empruntés souvent au règne végétal et au règne animal.

La *cathédrale* est un souvenir d'Amiens, dont elle n'a pas les proportions. Commencée en 1248, pour remplacer une basilique romane dont la crypte subsiste seule, la cathédrale n'est pas achevée, puisque, d'après le plan primitif, elle devait avoir six tours. C'est Viollet-le-Duc qui a construit, presque de nos jours, les deux dernières travées de la nef, la tribune, le portail occidental et les deux flèches qui le surmontent. La chute de l'entrée sur un terrain fortement incliné peut paraître un peu brusque, mais la sveltesse des formes, la légèreté des colonnes, l'audace des voûtes donnent à l'intérieur du monument une ampleur magnifique que l'on ne s'attendait point à trouver sur un espace aussi restreint. Toute la beauté de la *cathédrale* vient de son architecture : la sculpture en est pauvre, car la lave à gros grains dont elle est bâtie se prête mal aux délicates recherches du ciseau; mais, en revanche, cette sobriété d'ornements, la teinte grave des pierres donnent à l'ensemble un noble caractère. On a retrouvé sous l'affreux badigeon d'intéressantes peintures; les chapelles rayonnantes du chœur ont encore de beaux vitraux du XIII[e] siècle; on admire aussi les roses du transept; mais un magnifique jubé du XV[e], un retable de même époque, des stalles Renaissance et de riches tapisseries ont été la proie de la Révolution. Le portail nord, tout mutilé qu'il soit, présente pourtant un réel intérêt; la tour qui le surmonte s'appelle la Bayette; elle porte la cloche de l'horloge et servait autrefois de tour du guet.

La cathédrale, avec la place qui l'avoisine, marque le sommet de l'ancienne ville. Ici s'élevaient le palais de l'évêque et les bâtiments de son administration, dans une enceinte fortifiée percée de cinq portes. Sur les versants inférieurs se groupait la ville proprement dite, défendue, elle aussi, par des remparts; enfin venaient les faubourgs, avec quelques abbayes.



Phot. de M. Boulanger.

RUINES DU CHATEAU DE TOURNOËL.

Une cité gauloise occupa cette position et, avant elle, un groupe préhistorique. Sous la domination romaine, *Clermont* s'appelait *Augusto Nemetum*; Grégoire de Tours la désigne sous le nom de Cité des Arvernes; *Clermont* (*Castrum Claromontis*) n'est venu que plus tard, au VIII[e] siècle peut-être. Cité libre sous les Romains, administrée par un comte après la conquête mérovingienne, *Clermont* fut érigé en fief de l'évêque, qui en demeura le seigneur temporel jusqu'en 1551 : la ville s'administrait alors par des élus, sous le contrôle des délégués épiscopaux. Au XVI[e] siècle, la Couronne, se substituant au pouvoir épiscopal, établit un Présidial à Clermont et en fit bientôt la capitale officielle du gouvernement d'Auvergne : un intendant royal y résidait.

La vieille ville, groupée autour de la cathédrale, a conservé d'anciennes maisons : dans la rue des Gras, la *maison des Architectes*; dans celle des Chaussetiers, la maison où est né Blaise Pascal. Tout le mouvement se concentre sur la



(I. ND.)

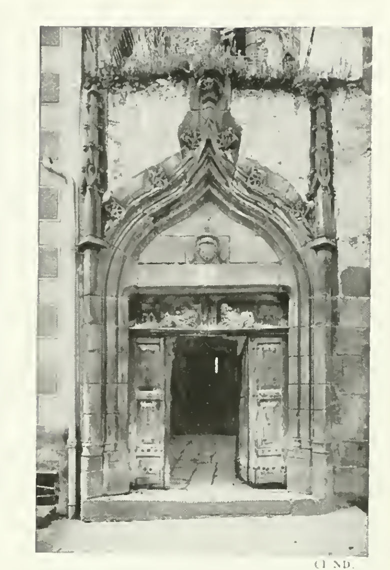
CLERMONT : PORTE ANCIENNE.
(Rue des Grands-Jours.)

place de Jaude : là se trouvent les grands cafés, les hôtels, le Théâtre et, tout près, la Préfecture; en face de la statue de *Vercingétorix*, mais à l'autre extrémité de la place, celle de *Desaix*, encore un fils de l'Auvergne. La charmante *fontaine d'Amboise*, élevée au commencement du XVIe siècle, déplacée depuis; le *Musée*, avec sa collection d'objets préhistoriques et ses anciens costumes d'Auvergne; le *Jardin* et le *Musée Lecoq* (minéraux et roches) présentent un vif intérêt.

Les incrustations de *Saint-Allyre* sont l'une des choses originales de Clermont. Par une cassure du plateau qui porte la ville, une vingtaine de sources minérales se sont fait jour : on utilise leur acide carbonique pour fabriquer d'excellentes limonades ou une eau de Seltz très pure. D'autres sources servent aux incrustations par le dépôt de leur carbonate de chaux sur divers objets : fruits, nids d'oiseaux, dépouilles d'animaux, mannequins de personnages, vielleux, fileuses, etc. Toutes ces eaux sont *gazeuses, chlorobicarbonatées, ferrugineuses* : par sa richesse en bicarbonate de soude, la source *Grassion* rappelle les eaux de Vichy.

Annexe de Clermont (à 3 kilomètres), la ville de *Montferrand*, ancienne résidence des dauphins d'Auvergne, aujourd'hui cité de quelques milliers d'âmes, est réunie administrativement à sa voisine. Une exquise chapelle de l'ancien château totalement disparu, des maisons appartenant à tous les siècles, celles de l'*Éléphant*, de l'*Apothicaire*, d'*Adam et d'Ève*... font, à Montferrand, le régal des archéologues.

« La position de *Clermont*, disait Chateaubriand, est l'une des plus belles du monde. » Bâtie à 407 mètres d'altitude sur la plateforme granitique qui porte la chaîne des Puys, inclinée au-dessus de la Limagne, entre la vie exubérante de la plaine et la grandiose solitude du Puy de Dôme et du Puy de Pariou, qui commandent l'occident; protégée du nord par les côtes de Chanturgue, du sud par les hauteurs de Montrognon et le plateau de Gergovie; dans un cadre de vignobles, de prairies et de bois d'où émergent, comme une haute mâture, les flèches aiguës de la cathédrale, on ne pouvait imaginer pour une ville décor plus riant et plus somptueux à la fois.



(I. ND.)

MAISON DE LUCRÈCE,
A MONTFERRAND.

Riom (10 440 habitants). Ancienne capitale de l'Auvergne, chef-lieu de généralité, siège de nombreuses juridictions : prévôté, bureau d'élection, hôtel des monnaies, maîtrise des eaux et forêts, grenier à sel, etc., *Riom* a perdu, au profit de *Clermont*, la primauté politique et administrative. Elle est restée la capitale judiciaire de l'Auvergne : sa Cour d'appel est un legs du passé, qu'elle conserve avec un soin jaloux. N'est-ce pas, en effet, par l'établissement d'un *bailli*, officier de la justice du roi, que Philippe Auguste prit pied en terre d'Auvergne ? *Alphonse de Poitiers*, investi de l'apanage par saint Louis, compléta l'œuvre de son aïeul. Par lui, *Riom* fut doté d'institutions municipales qui vécurent jusqu'à la Révolution. Avec *Jean de Berry*, fils de Jean le Bon, la ville devint capitale du *duché d'Auvergne* (1360). Le duc y tint une cour fort brillante : nous n'avons plus de son palais qu'un bijou d'architecture ogivale, la *Sainte-Chapelle*. A la place de l'ancienne résidence ducale, on a édifié, en 1830, un palais de justice, dans la manière du palais Pitti.

De nombreux hôtels anciens, dus pour la plupart à l'influence de Louise de Savoie et de



Phot. de M. Gendraud.

LA FONTAINE D'AMBOISE, A CLERMONT-FERRAND.



Cl. ND.

RIOM : NOTRE-DAME-DU-MARTHURET.

François Ier, rappellent la Renaissance : maison et tour de l'Horloge, *maison des Consuls*. *Riom* possède encore d'intéressantes fontaines, *Saint-Amable* (fin du XIe siècle), *Notre-Dame-du-Marthuret* et, à son principal portail, une statue exquise en domite, « la Vierge à l'Oiseau ».

Avec ses monuments, ses vieux hôtels, ses belles avenues, ses maisons de lave au toit de tuiles rouges, groupées au-dessus du confluent de deux ruisseaux, l'Ambène et le Sardon, à la lisière de la montagne et de la plaine, dans une campagne savoureuse, *Riom*, fière de son passé, tranquille sur l'avenir, ville de traditions plutôt que de mouvement, offre l'exemplaire assez réussi d'une ville de magistrature, amie de l'ordre, soucieuse du confort et des arts de la vie.

Volvic (carrières de lave), Mozac, Tournoël, Enval, Châtelguyon sont dans le voisinage de Riom : *Volvic*, d'où Pépin le Bref rapporta sur ses épaules dans la vieille abbaye de Mozac le corps de saint Austremoine, apôtre de l'Auvergne (châsse des XIIe et XIIIe siècles, chef-d'œuvre d'émaillerie) ; *Tournoël* et son donjon [illegible], vieux repaire encore menaçant, mais hors d'état de nuire, qui tint tête au roi de France Philippe-Auguste et à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII ; *Enval*, célèbre par le site sauvage du Bout-du-Monde ; *Châtelguyon* (*Castell ou Guidonis*, château de Guy II, comte d'Auvergne), à 7 kilomètres de Riom, dont les vingt-cinq sources débitent plus de 14 000 hectolitres en vingt-quatre heures ; leur richesse en chlorure de magnésie, leur minéralisation [illegible] font de ces eaux les rivales heureuses des sources similaires : Carlsbad et Marienbad. Si *Châteauneuf-les-Bains* n'était aussi retiré, ce serait la villégiature idéale, aux bords pittoresques de la Sioule.

Personnages historiques. — Les personnages dont s'honore l'Auvergne et en particulier le *Puy-de-Dôme* furent surtout des penseurs et des hommes d'action. Sans parler de *Vercingétorix* (qui est à tous), et pour ne citer que les plus marquants : *Grégoire de Tours* (VIe siècle), qui écrivit l'*Histoire ecclésiastique des Francs* (les Riomois le revendiquent pour un des leurs ; il est certain du moins qu'il résida plus d'une fois à Riom) ; *Pierre le Vénérable*, abbé de Cluny (1092-1156) ; *Gilles-Aycelin de Montaigu*, fondateur, à Paris (1314), du collège qui porta son nom ; le cardinal *Duprat*, chancelier de François Ier (1463-1535) ; *Michel de L'Hospital*, chancelier de France, magistrat intègre et d'une rare fermeté (1506-1573) ; *Jean Savaron* (1550-1622), jurisconsulte et érudit, né à Clermont ; *Henri de La Tour d'Auvergne*, père du grand Turenne (1555-1623) ; *Blaise Pascal* (1623-1662), à la fois géomètre, physicien, écrivain et philosophe, l'un des plus solides esprits de son temps ; *J. Domat*, jurisconsulte ; le poète *Jacques Delille*, né à Aigueperse (1738-1813) ; le conventionnel *Couthon* ; le général *Desaix*, vainqueur de Marengo ; le baron de *Barante*, qui écrivit l'histoire des ducs de Bourgogne ; enfin *E. Rouher*, né à Riom.



Cl. ND.

RIOM : ESCALIER DE L'HOTEL DE MONTAT.

Cantal.

Superficie : 5 471 kilomètres carrés (Cadastre), 5 775 kilomètres carrés (Service géographique de l'armée). Population : 199 400 hab. (1921). Chef-lieu : **Aurillac.** Sous-préfectures : **Mauriac, Murat, Saint-Flour.** — 23 cantons, 267 communes ; 13e corps d'armée (CLERMONT). Cour d'appel de RIOM. Académie de CLERMONT. Évêché de SAINT-FLOUR (suffragant de Bourges).



Phot. de M. Lefevre.

ANCIEN COSTUME DES ENVIRONS DE RIOM.
(Musée ethnographique de Clermont.)

Le *Cantal*, c'est sa montagne, son volcan, Etna découronné dont il ne reste que les portants gigantesques : *puy de Griou* (1 694 mètres), *Plomb du Cantal* (1 858 mètres), *puy Mary* (1 787 mètres) qui se regardent sur chaque bord de la coupure creusée par la Cère et l'Allagnon. A côté d'eux et rangés en cercle, les principaux débris de la grande forteresse démantelée : le *puy Gros*, le puy de *Bataillouze*, le *puy Violent*, le *puy Chavaroche*.

Autour du cratère d'éruption, les coulées volcaniques se sont épandues, recouvrant les plateaux voisins, la *Planèze*, le *Cézallier*, les régions de *Salers* et de *Mauriac* : partout la lave, partout le basalte. *Saint-Flour* est au seuil de la Planèze et de la Margeride, non loin du sillon de la Truyère ; *Salers* et *Mauriac* sur le versant opposé, tournés vers la Dordogne ; le long du fossé central amorcé par l'Allagnon et la Cère, au seuil du Lioran, *Murat* s'élève à l'est, non loin du Plomb ; à l'ouest, *Aurillac*, sur la Jordanne, à deux pas de la Cère. Il y a comme une sorte d'équilibre sur les flancs du vieux volcan : les eaux diluviennes y ont creusé des sillons semblables aux rayons d'une étoile dont il est le centre.

Phot. de M. Boulanger.

AURILLAC : VIEILLES MAISONS SUR LA JORDANNE.

Le **Cantal** est frère du Puy-de-Dôme : leur histoire générale, à peu de choses près, se ressemble. Mais le Cantal représente la Haute-Auvergne : l'âpreté du sol y a développé des conditions de vie spéciales et accentué les traits d'une physionomie particulière.

Bien que la rigueur du climat cantalien soit peu favorable à la culture des céréales, on cultivait en grand le seigle et l'orge sur le sol exceptionnel de la *Planèze;* mais aujourd'hui le bas prix de ces produits les fait abandonner pour les prairies artificielles et l'élevage. Le peu qui se cultive en céréales est strictement limité aux besoins locaux : 66 800 hectares en seigle, 14 000 en sarrasin, 8 700 d'avoine, 8 500 de froment; mais il y a plus de 100 000 hectares de prairies et autant pour le moins de pâturages, qui couvrent 36 pour 100 du territoire. De ce chef, le *Cantal* vient au cinquième rang des départements français. Dans le sud, vers Maurs, de grandes châtaigneraies sont une source abondante de revenus; l'arbre fournit encore des lattes et des douves pour la tonnellerie.

Les origines lointaines d'**Aurillac** (16 390 habitants) sont assez confuses. Y eut-il en cet endroit quelque villa gallo-romaine, du nom de son propriétaire, Aurelius? Il est certain du moins qu'autour de l'abbaye fondée par saint Géraud, à la fin du IXe siècle, un groupe de population vécut sous la suzeraineté des abbés ses successeurs. De vifs démêlés entre le suzerain et ses administrés valurent à ceux-ci des franchises municipales, définitivement établies par la paix de 1298. La grande figure de *Gerbert* domine toute l'histoire d'*Aurillac*, au moyen âge. C'était un jeune pâtre dont l'intelligence précoce fit en peu de temps l'un des plus brillants élèves de l'abbaye de saint Géraud. Sa promptitude à saisir et à s'assimiler toutes choses stupéfiait ses maîtres. Avide d'apprendre, il voyagea, visita l'Espagne, étudia la médecine à Cordoue. Quand il revint, on le soupçonna bien un peu d'être sorcier : tant de savoir, des inventions nouvelles, comme l'horloge à balancier et à sonnerie, les orgues à tuyaux marchant à la vapeur, tout cela se pouvait-il sans quelque complicité du diable? *Gerbert* devint le précepteur du fils de l'empereur Otton, puis archevêque de Reims, enfin pape sous le nom de *Sylvestre II* (999-1003). « Ce fut l'une des plus lumineuses intelligences qui aient brillé sur l'obscur des âges, politique de ressources infinies, écrivain, orateur, théologien, musicien, mécanicien, inventeur, algébriste, astrologue, chimiste et alchimiste, homme d'action, résolu, intrépide, ardent, infatigable et rêveur grandiose, avec dans le cœur des inspirations profondes, comme dans l'esprit les plus hautes conceptions : imaginant la fête des Trépassés, tandis que l'idée des croisades germait dans son cerveau. » (J. AJALBERT.) *Gerbert* était fils du peuple : il ne renia point ses humbles origines quand, à la place de son petit troupeau, l'univers chrétien lui fut confié. Chacun, dans le *Cantal*, revendique cette gloire : Aurillac et ses environs y prétendent; *Belliac* montre une prétendue maison où il serait né. Mais les *Gerbert* sont nombreux en ce pays, et la maison où naquit Sylvestre II est au moins incertaine, si tant est qu'elle subsiste.



Phot. de M. Parry.

INTÉRIEUR CANTALIEN.

La guerre des Anglais, les guerres de religion furent dures à *Aurillac*, en particulier le sac de la ville par les huguenots, en 1569. Aussi, à part la basilique de *Saint-Géraud* (XVe et XVIe siècles), le joli édifice de la *Maison consulaire* (XVIe siècle), maintenant Caisse d'épargne, la chapelle originale d'*Aureinques*, qui rappelle le courageux dévouement de G. de Veyre, y a-t-il peu d'anciens monuments à *Aurillac*. On aura vu ce qui est digne d'intérêt, si l'on ajoute l'hôtel de Noailles, le palais de justice et son petit square bien entretenu, le cours Montyon avec la statue du général *Delzons* et celle de *Gerbert*, tout près de la Jordanne et de son fouillis



Cl. ND.

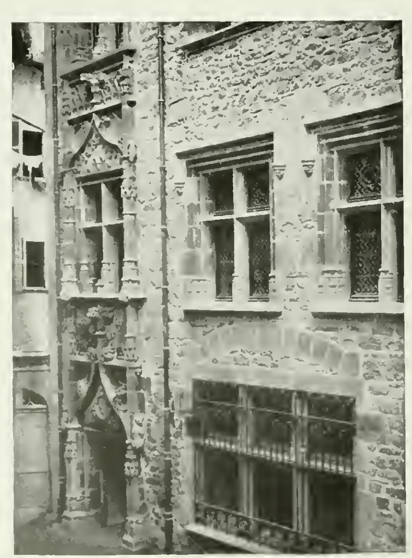
SAINT-FLOUR ET LES BORDS DE L'ANDER.

de vieilles maisons pittoresques. Mais *Aurillac* est resté le grand marché du Cantal et veut être vu un jour de foire, quand les carrioles dévalent des montagnes ou montent de la plaine avec les troupeaux, bœufs et vaches, au *foiral;* par les rues, les porcs, les moutons et les chèvres pêle-mêle avec les gens, hommes en blouses et vestes, sous les feutres débordants, femmes coiffées du chapeau en capote et portant quelques bijoux d'autrefois. *Aurillac* est le marché central des bestiaux et de la *fourme;* on y fabrique des parapluies, des sabots, un peu de chaudronnerie, des meubles sculptés, des cuirs, une sorte de chartreuse d'Auvergne, le Bouquet d'or, et des bijoux imités de l'antique, vert sur émail blanc et topaze sur or, qui témoignent d'un vrai sens artistique.

Saint-Flour (5130 habitants) commande l'extrémité de la Planeze, du haut d'une table basaltique qui domine le cours de l'Ander. Cette position très forte lui valut d'être autrefois la citadelle de la Haute-Auvergne. Nombre de ses maisons s'appuient aux anciens remparts; quelques vieilles rues, comme celle de la Boucherie, rappellent une importance passée.

« *Saint-Flour* n'a point perdu tous ses privilèges : il est le siège de la cour d'assises, résidence de l'évêque et possède une *cathédrale* (xve siècle) dont les tours massives couronnent au loin le remous des maisons. » Il y avait autrefois, sur la place de la cathédrale, un grand crucifix de bronze qui avait le côté percé ; et comme le torse de l'image du Christ était creux, la bise, s'engouffrant par le côté, faisait entendre de terribles hurlements. » DELORT. C'est l'origine de l'amusante légende du « Bon Dieu de Saint-Flour ». A pareille altitude (885 mètres), quand souffle le rude hiver de la Planeze, les rafales doivent avoir beau jeu.

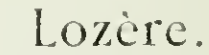
Fabriques de limousines et de poteries.



Phot. de M. Parry.

AURILLAC : LA MAISON CONSULAIRE.

Personnages historiques. — *Saint-Géraud*, comte d'Aurillac (856-909); *Gerbert* (930-1003), le plus grand esprit de son temps; *saint Odilon* (962-1048), l'un des plus illustres abbés de Cluny ; *saint Robert*, fondateur de La Chaise-Dieu (1044); *Jean de Roquetaillade* (xive siècle), cordelier, esprit hardi qui aurait écrit un traité sur la transmutation des métaux et enseigné aux orpailleurs de la Jordanne l'art de séparer l'or du sable, au moyen de tables inclinées recouvertes de drap; ce fut un militant, très populaire et prophète à ses heures ; le *cardinal de Noailles*, archevêque de Paris, au xviiie siècle; l'historien de *La Force;* l'abbé *Chappe d'Auteroche*, physicien, astronome, né à Mauriac en 1722, et *Charles d'Auteroche*, qui fut à la bataille de Fontenoy; des terroristes : *Coffinhal* et le hideux *Carrier;* plus près de nous, le général *Delzons* (1775-1812), l'helléniste *Planche*, l'homme d'État *de Parieu*.



Lozère.

Superficie : 517000 hectares. Population : 108820 hab. (1921). Chef-lieu : **Mende.** Sous-préfectures : **Marvejols, Florac.** — 24 cantons; 198 communes; 16e corps d'armée (MONTPELLIER). Cour d'appel de NIMES. Académie de MONTPELLIER. Evêché de MENDE (suffragant d'Albi).

La *Montagne*, le *Causse*, les *Cévennes* ont peine à nourrir leurs habitants. Très peu émigrent pourtant, si l'on pense aux exodes qui, depuis un temps immémorial, dépeuplent le Cantal. Le Lozérien s'ingénie; il vit du sol, si pauvre qu'il soit, et s'y adapte.

Le *Montagnard* est surtout un éleveur. Sur les pâturages du Lozère et de la Margeride, deux cent mille moutons transhumants du Languedoc, par les *drailles* ou *drayes* des crêtes cévenoles, viennent paître pendant l'estivage. La location du pâturage donne d'assez beaux profits pour que l'on ait pratiqué de larges clairières dans la forêt et jeté bas sans pitié le hêtre, le pin sylvestre, le bouleau qui défendaient la Montagne : 120000 hec-

tares de bois ont été ainsi sacrifiés et le déboisement continue. C'est partout l'invasion de la lande, après la hache du bûcheron et la dent du mouton qui rendent toute régénération impossible. Dans les riches pâturages de l'*Aubrac*, les moutons font place aux bêtes à cornes, productrices de la *fourme*. L'élevage reste la principale ressource du paysan. Jusqu'à 1200 mètres d'altitude, les céréales prospèrent; mais cette culture est trop peu rémunératrice : on ne sème en orge, seigle, avoine, que ce qui est indispensable à la nourriture de la famille et des bêtes; encore, la rudesse du climat et la nature caillouteuse du sol condamnent-elles le laboureur à défricher de grands espaces, pour obtenir une médiocre moisson. Dans quelques vallées bien arrosées, au sud du Lozère, les noyers, les châtaigniers se pressent au-dessus des prairies.


Phot. de M. Buissonnier.
RUINES DU CHATEAU D'ALLEUZE (CANTAL).

Le *châtaignier* est l'arbre nourricier du *Cévenol;* aussi haut qu'il peut vivre, on le multiplie sur les terrasses échelonnées au versant des montagnes. Le *Cévenol* a tiré un merveilleux parti de sa terre. Autrefois le mûrier faisait avec le châtaignier la fortune des Cévennes; sa culture tend à disparaître, depuis la maladie des vers à soie. Au-dessus des châtaigniers, les crêtes brûlées du soleil, effritées et tachetées au mois d'août de bruyères roussâtres, n'offrent qu'un roc improductif. On consume, par places, la végétation spontanée de la lande, et, de ce sol improvisé par la cendre des bruyères et des genêts, l'on tire une maigre provision de seigle ou d'avoine, tous les trois ou quatre ans.


Cl. Becker, comm. par M. Baudel.
CHATEAU DE VALS.

Dans les *Cévennes*, comme sur la *Montagne*, les procédés de culture sont des plus primitifs: seule l'araire romaine tirée par de vigoureuses paires de bœufs peut entailler cet amalgame de roches et de cailloux.

Le *Causse* meurt de soif; comme lui, la brebis caussenarde vit sans eau. Pas de prairies naturelles; çà et là, aux approches d'une ferme, quelque coin de terre péniblement épierré attend du ciel un peu de pluie on y parque le troupeau, et au prochain été un pré verdit, vrai trésor en ce désert. Dans les *stochs*, la terre, mieux abritée, produit quelques céréales, mais le *Caussenard* ne les cultive que pour lui-même : leur bas prix ne compenserait pas la peine qu'elles coûtent. Pas de pâturages, partant pas de bêtes à cornes, mais seulement la brebis : son lait sert à fabriquer le fameux fromage de Roquefort, paye la ferme et entretient la famille. Des forêts qui couvraient tout le pays, il reste peu de chose; bientôt il n'y aura plus rien. Après avoir détruit le bois pour lui-même, le *Caussenard* vend ce qui reste. Quelle différence entre la vie misérable de ces plateaux rocailleux du Causse et l'exubérante végétation des vallées qui l'entourent! Aux pauvres gens venus du Causse, les rives abritées du Tarn et de la Jonte, de la Dourbie et du Lot, doivent paraître des terres d'élection.

Mende (6110 habitants) groupe ses maisons à 739 mètres d'altitude, sur la rive gauche du Lot naissant: au premier plan, le torrent qui bouillonne sous l'arche en dos d'âne du pont Notre-Dame; quelques vieux logis penchés au-dessus du courant, de jolis coins de pré sous les rideaux de peupliers géants, et, par-dessus les toits de la ville, les flèches aiguës de la cathédrale qui se profilent sur les escarpements rougeâtres du mont Mimat, poussé contre le rebord du Causse. Cet ensemble forme, à l'arrivée, un joli tableau (voir p. 23). On accède par une magnifique avenue d'arbres séculaires, l'*allée de Piancourt*, à la place de l'Hôtel-de-Ville.

L'histoire de *Mende* résume celle de la Lozère et du Gévaudan, depuis la conversion des *Gabales* au christianisme (fin du IIIe siècle). Ce peuple avait pour capitale *Anderitum*, dont l'emplacement est marqué par le village actuel de *Javols*, sur un petit affluent de la Truyère, entre les hautes croupes de la Margeride et les talus de l'Aubrac. Les *Gabales*, comme les Vellaves, vinrent au secours des Arvernes contre les Romains envahisseurs. Vercingetorix vaincu avec eux dans Alise, les *Gabales* durent accepter la loi de Rome : *Anderitum* devint *Gabalum*, ou cité des Gabales. On a découvert à *Javols* des restes nombreux de l'époque gallo-romaine : vases, piscine, colonne en l'honneur de Postumius, etc.

Quand les barbares se déchainèrent sur l'empire (406), les *Vandales* pénétrèrent, du pays des Arvernes, qu'ils soumirent, dans celui des *Gabales :* leur capitale fut détruite, la


Phot. de M. Trantoul.
VUE GÉNÉRALE DE FLORAC.



Phot. de M. Boulanger

VUE GÉNÉRALE DE BALSIÈGES (LOZÈRE).

citadelle de *Grèzes* assiégée (sur un affluent de la Colagne, entre Barjac et Marvejols). Comme la place résistait, Crocus, chef des Vandales, s'en prit à l'évêque *saint Privat*, dont il ne put obtenir la complicité, le poursuivit dans une grotte du mont Mimat, où il s'était réfugié, et en fit un martyr. Son tombeau attira un grand concours de peuple : telle est l'origine de *Mende*, capitale religieuse du Gévaudan et siège de son évêque. *Mende* passa, comme le reste de la Gaule, des Wisigoths à Clovis (après Vouillé, 507), puis à l'*Austrasie*, à l'*Aquitaine* et aux *Sarrasins*, qu'attiraient les richesses des mines, des monastères, des églises. La défaite des Sarrasins à Poitiers (732) ne les éloigna pas tous, mais donna le Gévaudan à *Pépin*, puis à *Charlemagne*, qui acheva la défaite de l'Islam.

Une rivalité devait naître entre les évêques de Mende, suzerains temporels de leur ville, et les vicomtes de *Grèzes*, gouverneurs de cette terre pour le roi. Philippe le Bel y mit fin par l'acte de 1306, qui associa l'évêque à ses droits et le reconnut pour *comte du Gévaudan*. Bien que cette province ait été rattachée depuis au gouvernement du Languedoc, elle ne conserva pas moins jusqu'en 1789 le privilège de régler ses affaires par des États particuliers, sous la présidence de l'évêque.

Pendant la guerre de Cent ans, le *Gévaudan* eut à se défendre contre les routiers *anglais* ; c'est devant Châteauneuf-de-Randon, en Lozère (à l'est du Palais du Roi), que mourut Du Guesclin, au milieu des Vellaves et des Gabales, accourus contre l'ennemi commun (1380) ; une grande tour ruinée, la *tour des Anglais*, et un mausolée rappellent le grand connétable.

Les prédications de Théodore de Bèze, disciple de Calvin, déchaînèrent sur le *Gévaudan* les malheurs de la guerre civile ; il y eut comme une émulation du mal, entre les chefs huguenots, *baron d'Alais*, *Mathieu de Merle*, et leurs adversaires, le *maréchal de Châtillon* et le *duc de Joyeuse*. Mende fut saccagé, mis à sac, et sa cathédrale pillée et brûlée par Merle, triste héros de ces mauvais jours. Puis ce fut, après la révocation de l'édit de Nantes (1685), un réveil des passions. Malgré les précautions prises par *Lamoignon de Bâville*, intendant du Languedoc, contre le soulèvement qu'il prévoyait, celui-ci éclata. *Camisards noirs* ou protestants, *Camisards blancs* ou catholiques se poursuivirent dans les Cévennes : tout le Gévaudan fut au pillage. Enfin, par l'habileté et l'énergie du maréchal de *Villars*, *Cavalier*, chef des Camisards noirs, s'étant rendu, la lutte fut achevée (1704). Il est merveilleux qu'après tant d'épreuves, *Mende* conserve encore quelque chose d'autrefois.

Mende est surtout un lieu de passage et de ravitaillement sur la route des Gorges du Tarn : on ne s'y arrête guère, et c'est à tort. La tour que construisit Montmorency pour défendre la porte de ville et dont on a fait un clocher à l'église des Pénitents ; le Vieux Marché couvert, si original ; des rues, des places qui se succèdent un peu au hasard, avec la surprise de quelques vieilles portes, d'anciennes fontaines et de rares pignons ; la cathédrale enfin, la préfecture, le musée, riche en objets préhistoriques, voilà plus qu'il ne faut pour retenir un curieux. Il n'y a plus de remparts ; on les a remplacés par une promenade continue autour de la ville. La *cathédrale* est l'œuvre du pape *Urbain V*, un Lozérien de la famille des Grimoard (né à Grizac) ; elle date de la fin du XIVe siècle. Un neveu d'Urbain V, François de la Rovère, fit élever l'un des clochers (84 mètres), le plus haut et le plus élevé ; l'autre est dû au Chapitre (68 mètres) et fut terminé en 1512. Avant que Mathieu de *Merle* ne l'eût fait fondre, il y avait dans ces deux tours une magnifique sonnerie : treize cloches de grandeur différente, deux bourdons, entre lesquels la Non-Pareille, dont le battant, conservé après le pillage de la *cathédrale* et de la ville, mesure $2^{m},35$ de haut.

La Lozère est surtout agricole ; mais le bétail supplée à la culture. Aussi les *foires* aux bestiaux ont-elles une importance très grande : à Mende, Florac, La Canourgue, Meyrueis, Pont-de-Monvert, Châteauneuf-de-Randon. Mende a sa *foire grasse*, comme Aurillac ; Marvejols est le marché des fromages, Villefort celui des châtaignes. On file la laine à Marvejols et à Chirac, pour les épais et solides vêtements de bure des montagnards ; *La Canourgue* fabrique des gants et possède des scieries hydrauliques ; partout en montagne, on fait des sabots. La *Lozère* possède des richesses minérales inexploitées en partie.

Phot. de M. Boulanger.

ESPALION : LE CHATEAU ET LE VIEUX PONT.

Personnages historiques. — Après *saint Privat*, *Adalbert du Tournel*, qui fit hommage du Gévaudan au roi Louis VII et en obtint confirmation par la Bulle d'or; *Guérin*, chevalier du Temple, évêque nommé de Senlis, qui combattit à Bouvines, à la tête des milices communales (1214); *Urbain V* (Guillaume de Grimoard); *Guy de Chauliac*, chirurgien renommé pour son temps; *Molin*, de Marvejols, l'un des meilleurs praticiens du XVIIIe siècle; *Charrier*, de Nasbinals, député du tiers état à l'Assemblée de 1789, devenu chef du mouvement royaliste dans le Midi, exécuté à Rodez en 1793. Le savant chimiste *Cl. Chaptal* (1756-1832), membre de l'Institut et ministre de l'Intérieur sous l'Empire, était Lozérien. De même, *Louis Comte* (1782-1837); *Odilon Barrot* (1791-1873), né à Villefort; d'*Aurelle de Paladines* (1804-1877), né au Malzieu, ancien officier d'Afrique, qui battit les Allemands à Coulmiers, près d'Orléans, à la tête de la première armée de la Loire (9 novembre 1870).



Phot. de M. Carrère.

MOULIN DE SAGNES, PRÈS DE CONQUES.

Aveyron.

Superficie : 877000 hectares. Population : 332940 hab. (1921). Préfecture : **Rodez.** Sous-préfectures : **Espalion, Millau, Saint-Affrique, Villefranche.** — 43 cantons, 306 communes; 16e corps d'armée (Montpellier). Cour d'appel de Montpellier. Académie de Toulouse. Diocèse de Rodez (suffragant d'Albi).

L'Aveyron est l'ancien pays des **Ruthènes** de l'histoire et Rodez l'une de leurs cités. Les *Ruthènes* étaient un peuple allié des Arvernes, aussi entreprenants que leurs voisins. On les vit ensemble dans les plaines du Pô et du Danube, au delà des Alpes et jusqu'en Asie. Quand l'Arverne *Bituit* livra bataille aux légions romaines, des archers ruthènes combattaient dans ses rangs. Après la défaite de Vercingetorix, les *Ruthènes* subirent, comme le reste de la Gaule, la domination du vainqueur et furent compris dans la province d'Aquitaine. Quelques restes d'amphithéâtre et d'aqueduc témoignent de ce passé. Puis ce furent les Barbares : Wisigoths et Francs; les Sarrasins, qui pillèrent Rodez et ravagèrent l'abbaye de Conques; Pepin le Bref, vainqueur de Waifre, duc d'Aquitaine; Charlemagne, qui fit du *Rouergue* un comté, dont le titulaire, comme tous ses pareils, après la mort du grand empereur, s'attribua la propriété et l'hérédité du titre qu'il possédait en viager.

Raymond IV de Saint-Gilles, apparenté de près aux comtes du Rouergue et déjà maître du comté de Toulouse, réunit les deux États et fut le maître des contrées comprises entre les Pyrénées et les volcans d'Auvergne (1066). Il laissa pourtant une partie de la ville de *Rodez* au fils puîné du vicomte de Millau, et ce fut le noyau du *comté de Rodez*, qui comprit bientôt le tiers du Rouergue. C'est une nouvelle histoire qui commence. Deux maisons se succèdent : celle des premiers *comtes de Rodez* et celle d'*Armagnac*, par alliance de la comtesse Cécile avec un héritier de cette famille.

Les liens qui rattachaient le *Rouergue* au comté de Toulouse le mêlèrent à la lutte que souleva l'hérésie des Albigeois. Mais Raymond VI et son allié le roi d'Aragon, coalisés avec toute la féodalité du Midi, ayant été battus à *Muret* par Simon de Montfort et les barons du Nord, les Albigeois furent successivement délogés de toutes leurs positions et bientôt le *Rouergue* passait à la couronne de France par le mariage de la fille de Raymond VII, comte de Toulouse, avec Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis. La fin de la guerre de Cent ans, qui marqua l'annexion définitive du *Rouergue* par l'expulsion des Anglais, touche également au terme du *comté de Rodez*. Le comte Jean V pris et tué dans Lectoure, son domaine fut confisqué. Mais *Charles d'Alençon*, petit-neveu du dernier comte de Rodez, ayant épousé la sœur de François Ier, *Marguerite de Valois*, celle-ci, devenue veuve sans enfants, épousa en 1525 *Henri III d'Albret*, roi de Navarre, et lui passa les droits qu'elle tenait de son premier mari. A son tour, *Jeanne d'Albret*, héritière du Béarn et de la Navarre, épousa le duc de Vendôme, *Antoine de Bourbon*, et transmit à son fils Henri, depuis roi de France sous le nom de *Henri IV*, tous les droits de sa famille sur le comté de Rodez et l'héritage d'Armagnac.

Rodez fut donc annexé à la Couronne; mais cette ville touchait de trop près au foyer de prosélytisme allumé par la Réforme dans le Midi, pour ne pas en subir l'action. Villefranche, Millau reçurent des prédicants de Toulouse et des Cévennes; Saint-Affrique, Villeneuve, les suivirent. Mais *Rodez*, groupé autour de son évêque, tint bon contre l'entraînement général : ligueurs et protestants se déchaînèrent aux alentours. L'abjuration de Henri IV et l'édit de Nantes mirent fin à ces luttes fratricides. Les insurrections qui troublèrent la minorité de Louis XIII vinrent échouer avec Condé sous les murs de Saint-Affrique, avec Rohan devant Creissels. Enfin, la paix d'Alais (1629) s'imposa aux combattants. Richelieu fit raser leurs forteresses.



Phot. de M. Carrère.

CATHÉDRALE DE RODEZ.

Rodez (14200 habitants), qui avait échappé aux excès de la guerre civile et étrangère, faillit perdre, en 1793, un pur joyau d'art, cette tour merveilleuse que l'évêque François d'Estaing mit au chevet de sa cathédrale, en 1519. Il se trouva des barbares obtus

pour proposer de l'abattre: quelqu'un ayant eu l'heureuse idée de la dédier à Marat, la tour fut sauvée. Sur un carré solide, un octogone flanqué de quatre tourelles découpe ses festons à jour. Au faîte, trône une statue colossale de la Vierge; sur chacune des tourelles, les quatre évangélistes. Escaliers, tourelles, fenêtres, statues, ornements variés à l'infini, le ciseau de la Renaissance n'a rien produit de plus hardi ni de plus délicat. Pour la *cathédrale*, commencée dans la seconde moitié du XIIIe siècle, et achevée pendant les deux siècles suivants, elle présente, malgré la lenteur de sa construction, un ensemble harmonieux et imposant. Un admirable jubé du XVe siècle, des stalles richement sculptées, deux clôtures de la Renaissance et, souvenir des premiers temps chrétiens, un autel du Ve siècle, un sarcophage du IVe ou Ve, des tombeaux d'évêques, un saint sépulcre du XVIe siècle, lui composent un riche écrin d'art.

Le mur pignon de la façade est encadré de deux tours inachevées que commença le cardinal Georges d'Armagnac au XVIe siècle. La cathédrale touchait aux remparts : cela se voit. A ses pieds, la place du Chapitre, de vieilles maisons à cour en galeries, la rue tortueuse de la Cité et, sur la place de l'Olmet, au cœur de *Rodez*, l'hôtel d'Armagnac, dans le style de la Renaissance, rappellent l'ancienne ville. Une promenade circulaire a remplacé les remparts : sur la place de la Cité, statue de *monseigneur Affre*, un Aveyronnais tué à Paris, sur les barricades de 1848; au front de la cathédrale, dans le square de la place d'Armes, statue colossale de Samson, par Gayrard, sculpteur ruthénois. Une large voie conduit de cette place au Foiral, magnifique esplanade plantée d'arbres qui commande la campagne environnante; au fond de l'Esplanade, le grand établissement du Haras.



Phot. de M. Carrere.

SALLES-LA-SOURCE : LA PETITE CASCADE.

On verra, dans la région de Rodez, sans parler des gorges du *Viaur*, le site de *Belcastel*, sur l'Aveyron; *Bournazel*, près de Rignac, la plus pure construction féodale du XVIe siècle en ce pays; *Montrozier*, ancienne résidence des comtes de Rodez; l'abbaye de *Conques* et son archaïque trésor; sur la route, *Salles-la-Source*, dans un magnifique amphithéâtre de rochers.

Bien qu'il soit encombré de roches improductives et de causses revêches, l'*Aveyron* offre une proportion relativement élevée de terres labourables, près de la moitié de sa superficie totale. Le reste appartient aux pâturages naturels ou aux prairies artificielles, aux bois et forêts, même aux vignes, dans les endroits abrités de la vallée du Lot et du Viaur, les environs de Villefranche et de Villeneuve. L'Aveyron possède près de 180000 têtes de la belle race d'Aubrac qui donne la fourme de Laguiole, plus de 680000 brebis dont le lait sert à fabriquer le fameux fromage de Roquefort.

Longtemps les Causses voisins de **Roquefort** et, plus tard, le causse de *Larzac* pourvurent seuls à l'alimentation des brebis dont le lait se transforme en fromage. Une race s'est adaptée au *Larzac* et en porte le nom. Cette immense table de calcaire oolithique, à surface inégale, où pointe partout la roche aride et dont les vastes étendues offrent l'aspect d'une mer parsemée de récifs, n'est pourtant pas d'une infertilité absolue. Vienne une pluie : bien que l'eau glisse comme dans un filtre, elle suffit à faire éclore de chétives graminées et dans les interstices de la roche, au milieu des champs de cailloux, de délicates légumineuses, des plantes aromatiques qui composent des herbages rares, mais substantiels et savoureux. C'est le régal de la brebis; la rudesse du climat, la rareté de l'eau, la sécheresse du sol l'ont façonnée pour ainsi dire, en lui donnant une rusticité et des capacités laitières qui en font un être à part dans la grande famille ovine. Dès que le Caussenard, qui partage sa rude existence, connut le profit qu'il en pouvait tirer, il créa des prairies artificielles pour suppléer à la pauvreté naturelle du sol; alors, par l'effet d'une meilleure alimentation, les qualités particulières à la race du *Larzac* se développèrent, le lait devint plus abondant, la laine plus épaisse et plus fine. Deux oasis privilégiées, dans le vaste désert du Causse, la *Cavalerie* et l'*Hospitalet*, sont devenues de grands marchés de production et des centres de progrès.



Phot. de M. Carrere.

LE PONT-VIEUX DE SAINT-AFFRIQUE.

Toute la région des Causses s'est mise à l'école du Larzac. Il n'est pas jusqu'au *Ségala*, pauvre sol de gneiss et de granite voué, ce semble, à une irrémédiable stérilité, qui n'ait modifié son ingrate nature; des défon-

Phot. de M. Boulanger.

LE SAUT DU SAILLANT, DANS LES GORGES DE LA VÉZÈRE.

cements acharnés, de nombreux drainages, les engrais, la chaux ont ajouté à la culture du seigle celles du froment et des légumineuses fourragères qui permettent l'entretien d'un nombreux bétail. La race du *Ségala* vaut celle des Causses; elle est un peu moins forte, mais de laine plus courte et plus fine.

Au sud-ouest de Roquefort, de Saint-Affrique, dans l'aire de transition qui se rattache aux crêtes schisteuses traversées de bancs calcaires des *monts de Lacaune*, « la roche et la terre sont d'un même ton rouge ardent; il en est de même des eaux de rivière après les crues; les constructions, elles aussi, sont rouges, car elles sont bâties en pierres tirées du sous-sol; les brebis elles-mêmes empruntent à la poussière rouge une couleur fauve caractéristique. » (E. Marre.) C'est la région du *Rougier de Camarès*. Les défoncements, les drainages, la chaux, et les engrais l'ont complètement transformée depuis trente ans, et l'extension des cultures fourragères a permis, dans le bassin de Camarès comme dans la région de Lacaune, le développement d'une variété ovine, la *race de Lacaune*, depuis fort améliorée par des croisements méthodiques.

Plus de 520 000 brebis, d'après des statistiques récentes, produisent annuellement 330 000 hectolitres de lait destinés à la fabrication puis à l'affinage du fromage de *Roquefort*. Il est naturel que la diversité des terrains, des races, de l'alimentation, mette entre ces divers produits des différences assez marquées.

Des *laiteries* centralisent le lait en chaque région, procèdent par des moyens perfectionnés à la caséification et transmettent le fromage à Roquefort. Sur les éboulis d'une falaise détachée du *Combalou*, petit causse de formation jurassique opposé au Larzac, les maisons se tassent au-dessus du *Soulzon*, petit cours d'eau tributaire du Cernon et, par lui, du Tarn. On attribue l'effondrement partiel du *Combalou* à un glissement des roches calcaires sur les assises argileuses du lias inférieur; de là un détraquement de la masse, des fissures ouvertes en tous sens, et particulièrement en arrière du rebord effondré, la formation d'une vaste rainure, profonde de 30 mètres, large de 60 en moyenne et longue de plusieurs centaines de mètres, soupirail ouvert aux eaux de pluie et aux courants atmosphériques chargés d'humidité. À mesure qu'il pénètre les couches inférieures, l'air s'alourdit et tombe, provoquant un déplacement d'atmosphère dont la partie la plus légère s'échappe par les soupiraux des caves. Tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, suivant que la température extérieure est plus chaude ou plus froide, il s'établit, à travers les crevasses du sol, des courants humides et frais dont l'expérience a démontré la merveilleuse efficacité pour l'affinage. À température normale, l'air des caves ne doit pas dépasser 5°, 7° et 8°. On atténue sa vitesse ou bien on l'excite par des puits d'aération ouverts à la surface du Causse.

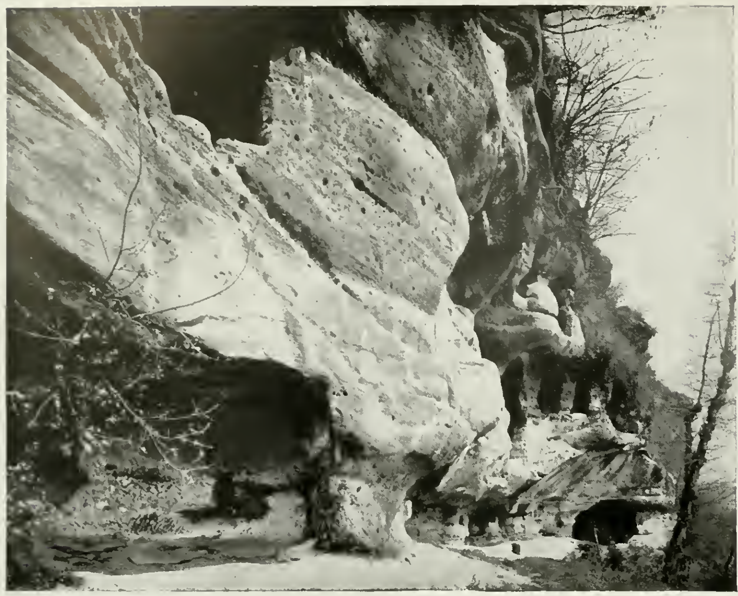


Phot. de M. Baillot d'Estivaux.

UNE MÉTAIRIE DE HAUTE CORRÈZE.

À la place des caves primitives, grottes naturelles ouvertes au flanc du rocher, de grands établissements s'élèvent maintenant au-dessus des *fleurines* ou orifices de sortie; ils ont jusqu'à cinq et même six étages dans le sol, trois ou quatre au-dessus de la surface. Dans les caves, d'immenses étagères, à rayons superposés comme ceux d'une bibliothèque, supportent les fromages. Partout l'électricité, les ascenseurs d'un étage à l'autre, des machines à vapeur pour *brosser* le fromage après qu'il a été *salé* et le débarrasser de la gangue qui l'isolerait du contact extérieur; d'autres machines encore pour le *piquer* et faciliter la pénétration de l'air humide et frais, agent de fermentation.

Ainsi préparé, le fromage est *mis en cave*; sa maturation demande, selon les cas, de un à quatre mois; on le racle tous les quinz


Phot. de M. Boulanger.

GROTTES DE LAMOUROUX, PRÈS DE BRIVE.

jours pour éliminer la moisissure, et ce travail minutieux, le *revirage*, comme on l'appelle, est fait par les *cabanières*, ouvrières habiles et diligentes que chaque établissement nourrit et prend à sa solde pendant la saison. Quand le fromage est prêt, on l'expédie ou on le conserve dans des salles à basse température, pourvues de puissantes machines réfrigérantes.

Douze à quinze grandes *maisons* exploitent à *Roquefort* une soixantaine de caves. Toutes n'ont point la même activité, mais le capital qu'elles mettent en œuvre est considérable : ces maisons affinent 7 millions de kilos de fromage, d'une valeur de 14 millions. Les salaires et traitements qu'elles distribuent ne sont pas éloignés de 1 million. Tout un monde vit de l'industrie fromagère.

On expédie en France la meilleure qualité de fromage sur Paris, Bordeaux, Marseille ; en Amérique, en Angleterre et dans les autres pays d'Europe ce qu'on appelle le *surchoix* ; la Chine même et le Japon n'y échappent pas. La concurrence, malheureusement, et la contrefaçon entravent cet essor. Sous le nom de *fromage bleu*, de *bleu d'Auvergne* ou du *Jura* (Gex, Nantua), de *Sassenage* (Isère), *Septmoncel* (Jura), *Allier* (Lozère), *Gorgonzola* (Piémont, Lombard), *Queyras*, persillé de *Thones* (Haute-Savoie), *vert de Glaris* (Suisse), on fabrique, un peu de tous côtés, des fromages « façon Roquefort » au *persillé* bleu caractéristique.

Personnages historiques. — *Saint-Amans*, né à Rodez et évêque de sa ville natale (vᵉ siècle) ; *Tristan d'Estaing*, un des héros de Bouvines (1214) ; le grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, *Dieudonné de Gozon* (1353) ; le connétable *Bernard VII*, comte d'*Armagnac* (1418) ; *Amaury de Sévérac*, sénéchal du Rouergue ; le médecin *Pierre Chirac* (1650-1732) ; le maréchal *Fouquet de Belle-Isle* ; l'historien *abbé Raynal* (1713-1796) ; le philosophe *Laromiguière* (mort en 1837) ; de *Bonald* (1754-1840) ; Mgr de *Frayssinous*, grand maître de l'Université, membre de l'Académie (1765-1842) ; l'historien *Alexis Monteil* (1850).

Corrèze.

Superficie : 586600 hectares d'après le Cadastre, 588760 d'après le Service géographique de l'armée. Population : 273810 hab. (1921). Chef-lieu : **Tulle.** Sous-préfectures : **Brive, Ussel.** — 29 cantons, 289 communes ; 12ᵉ corps d'armée (LIMOGES). Cour d'appel de LIMOGES. Académie de CLERMONT. Diocèse de TULLE (suffragant de Bourges).

Les découvertes faites dans les grottes des environs de *Brive*, les haches en silex trouvées sur les plateaux environnants, révèlent des primitifs. D'assez nombreux dolmens relevés sur le territoire du département attestent, par ailleurs, l'existence de peuplades déjà moins grossières. Quand survinrent les Romains, le peuple des *Lemovices*, qui sont les ancêtres des *Corréziens* d'aujourd'hui, était assez puissant pour envoyer 10 000 guerriers au secours de Vercingétorix, assiégé dans Alise. On sait comment finit cette héroïque levée de boucliers : la discipline des Romains vint à bout du nombre et du courage mal organisés. Ce fut au seuil du territoire des *Lemovices* que se livra le dernier combat pour l'indépendance gauloise : *Uxellodunum*, en effet, s'il faut voir cette place dans le *Puy d'Issolud* (2 kilomètres ouest de Vayrac), près Martel, appartient au département du Lot, mais est sur les confins de la Corrèze. L'histoire des *Lemovices*, à partir de cette époque, fut celle de presque tous les peuples du Midi, pillés par les *Vandales*, les *Wisigoths* et les *Francs*.

Le *christianisme* fut prêché à Tulle par *saint Martial* de Limoges, au IIIᵉ siècle ; à Brive, *sainte Ferréole* subit le martyre.

L'esprit séparatiste du Midi supportait mal son rattachement aux royaumes francs du Nord ; aussi le prétendant *Gondowald* fut-il bien accueilli à Brive, qui le proclama roi d'Aquitaine ; peu après il perdait la couronne et la vie dans la place de Saint-Bertrand-de-Comminges, où il s'était retiré. *Ducs d'Aquitaine* de race mérovingienne (Hunald et Waïfre) ; *Sarrasins ; rois d'Aquitaine*, de la famille de Charlemagne ; *Normands* (battus près de Beaulieu), toutes les dominations passèrent. Bientôt ce fut le tour des *Anglais ; Brive* et *Tulle*, pris et repris après les funestes journées de Crécy et de Poitiers, se redressèrent contre l'envahisseur ; pour effacer un moment de faiblesse, les *Brivistes* firent la chasse à l'Anglais avec une vivacité particulière. Charles VII, Louis XI, vinrent en Limousin, organisèrent les Institutions communales, car de grandes familles féodales, à la faveur des troubles qui suivirent la mort de Charlemagne, s'étaient rendues indépendantes, et, cantonnées dans leurs châteaux de Ségur, de Comborn, de Turenne et de Ventadour, dominaient le pays. Il fallut aux *Communes* soutenir une lutte sans trêve pour conserver une indépendance relative : *Brive* surtout n'eut de paix qu'en jetant bas les murailles de Malemort.


Phot. de M. Boulanger.

TOMBEAU DE SAINT ÉTIENNE, A AUBAZINE.

Quand fut prêchée la *Réforme*, elle gagna le vicomte de Turenne, Henri de la Tour, et ce fut pour la Corrèze une source d'épreuves. A l'appel de *Turenne*, les principaux chefs huguenots : Coligny, Biron, Henri de Navarre, prennent sur ce nouveau champ de bataille leur revanche de la défaite de Jarnac. *Beaulieu* est pris et livré au pillage par Coligny, *Tulle* enlevé d'assaut, *Brive* saccagé par un lieutenant de Biron (1577). L'avènement de *Henri IV* pacifia le pays. Pourtant, comme si Turenne fût un foyer préparé pour la guerre civile, la princesse de Condé y vint, pendant la *Fronde*, pour organiser un soulèvement. Enfin, les *Turenne*, devenus ducs de Bouillon, vendirent leur vicomté à Louis XV (1738) : la *Corrèze* tout entière faisait retour à la famille française.



UZERCHE (DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE), AU BORD DE LA VÉZÈRE

Cl. C. B.



Phot. de M. Boulanger

TREIGNAC, SUR LA VÉZÈRE.

« En approchant de **Tulle** les montagnes s'abaissent, les saillies s'émoussent, le sol devient plus profond et plus fort. Le paysage n'en conserve pas moins, par endroits, sur les plateaux, son aspect triste et rude. Quoi de plus solitaire et de plus monotone que la lande immense, qu'on appelle les Champs-de-Brach ? Le sol plat est bosselé de petits mamelons comme les dunes d'un désert; les bruyères et les ajoncs lui font une robe unie, de couleur sombre. L'eau séjourne dans les dépressions du terrain, forme des marécages, prend, au contact des tourbières, des teintes jaunâtres et des reflets huileux. Sur les crêtes des monticules, quelques bouleaux agitent au vent leur longue chevelure flottante ; des touffes d'arbres verts sèment de loin en loin des oasis.

« Couché à l'entrée des Champs-de-Brach, l'étang Ruffau en défend l'accès. Il est découpé comme une pieuvre. Ses bras s'allongent dans tous les sens, enlaçant des mamelons chargés de pins. Sous les arbres, l'eau n'a pas un frisson, se tient immobile ; elle est sombre; on dirait une rivière endormie. Au soleil, elle se couvre de paillettes de feu, lance des éclairs, s'échauffe, s'illumine, devient légère et gaie.

« Au-dessous des Champs-de-Brach, la nature s'adoucit, les vallées les plus étroites se peuplent, les cultures montent sur les sommets. La campagne devient hospitalière et humaine.

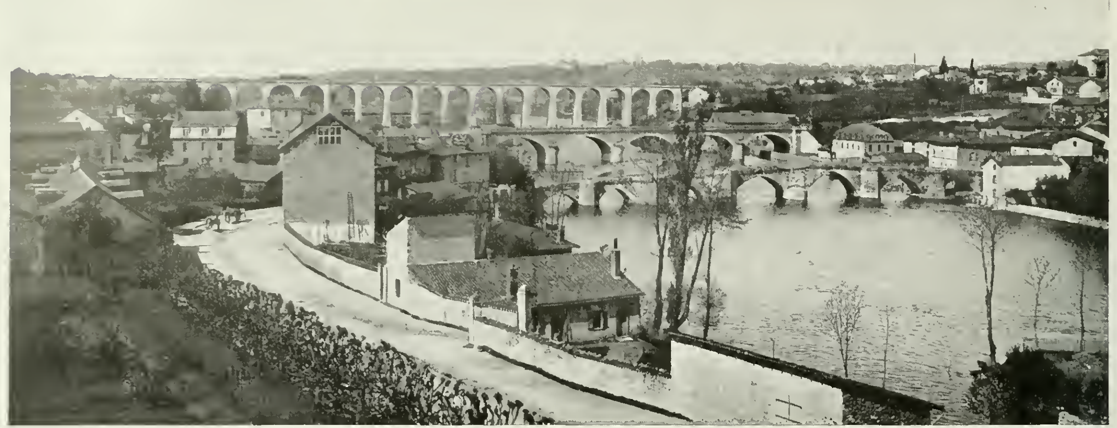
« C'est au fond d'une de ces gorges que s'est accrochée et développée *Tulle*, comme ferait un arbre dans les fentes d'un rocher. Le lieu était sauvage. A la place des jardins et des bosquets qui de nos jours décorent ses collines, c'étaient le châtaignier et les bruyères qui en couvraient les pentes arides. La *Corrèze* coulait dans la profondeur du ravin et se déchirait bruyamment sur les rochers. On eût dit un coin de la Thébaïde. Des religieux s'arrêtèrent dans cette solitude et s'y ensevelirent. A l'ombre de leur couvent, la ville se forma, grandit, devint plus tard la cité épiscopale, le centre administratif du Bas-Limousin, le chef-lieu du département de la Corrèze. » (René FAGE.)

Tulle (13 730 habitants). L'étroitesse de la vallée oblige la ville à s'étendre le long de sa rivière et à se tasser dans l'élargissement produit par le confluent de la Solane. En haut, la Préfecture, somptueuse résidence construite en 1869, dans le style Louis XIII; en bas, la cathédrale Saint-Martin; de l'un à l'autre édifice, la rue du *Trech*, principale artère de la ville, et des voies qui montent, quelques-unes assez âpres, entre les paquets de maisons, car la place est mesurée. Aussi n'a-t-on rien négligé pour l'agrandir.

La *Cathédrale* approchait du bord de la rivière; ceux de 93 en supprimèrent le chœur et le transept, pour continuer la ligne des quais. En démolissant la cathédrale entière, l'espace eût été plus grand : y a-t-il rien de plus beau qu'une place vide? Bien que mutilé, ce raccourci d'édifice n'est pas sans beauté : l'ensemble date du XIIe siècle, le porche s'enlève par un beau clocher du XIVe que surmonte une magnifique flèche de pierre (74 mètres). Il reste, des anciens bâtiments de l'abbaye, un cloître du XIIIe siècle, restauré, une salle capitulaire; au nord, sur la place Gambetta, la maison de l'*Abbé* (fin du XVe siècle), assez bien conservée.

La gare est loin de la ville, à 1 200 mètres environ, par la rive gauche de la Corrèze. Sur la même rive et, le long d'un ruisseau affluent, *Manufacture d'armes* à Souillac, faubourg de Tulle. Ce fut un maître canonnier de *Tulle*, d'une famille d'arquebusiers, qui prit, en 1690, l'initiative de fabriquer des canons « pour le service du roi », destinés à la place de Rochefort. A la fabrication des canons s'ajouta celle des fusils, des clous de marine. En 1692, la *Manufacture* de Tulle semblait devoir rivaliser avec celle de Saint-Étienne. Un moment compromise par la Révolution, elle a été acquise par l'État, en 1816. L'*industrie dentellière* qui s'étendit, au XVIe siècle, dans la France septentrionale et du Velay, passa dans le Quercy, le Bas-Limousin et la Haute-Auvergne, atteignit à *Tulle*, au XVIIe siècle, un tel degré de perfection qu'une sorte de tissu léger a retenu le nom de cette ville.

Brive (21 710 habitants). Si Tulle est à l'étroit, *Brive* s'étale à l'aise dans une riante et fertile vallée : la *Corrèze* a quitté la montagne, son horizon s'élargit sur le confluent de la *Vézère*, à quelques kilomètres plus bas. Une ceinture ondoyante de boulevards ombragés d'ormes et de platanes a remplacé les anciens remparts : on se promène là où on se battait. De la gare à la ville et de celle-ci à la Corrèze, ce sont de nouveaux quartiers, des avenues comme celle de Paris, qui aboutit au pont Cardinal ; de belles promenades, celle de la Guierle ou du 14-Juillet, entre l'avenue de Paris et le canal de



Phot. de M. Tesson.

LIMOGES ET SES PONTS (SAINT-MARTIAL, NATIONAL, VIADUC) SUR LA VIENNE.

dérivation qui alimente le château d'eau. Au centre, l'Hôtel de ville, l'église *Saint-Martin*, bel exemplaire de l'art roman limousin, avec trois absides et une voûte du XIV[e] siècle portée sur de hardis piliers qui s'élancent d'un jet.

Brive a son théâtre comme Tulle, car elle eût voulu être aussi à la tête du département; un Musée riche en fossiles des environs, un Palais de justice, une Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze et, pour les amateurs d'art, quelques jolies maisons à tourelles du XV[e] siècle et un charmant hôtel de la Renaissance, enclavé dans le petit séminaire. On montre encore la statue du maréchal Brune et de son beau-frère, le D[r] Majour, bienfaiteur de la ville; la maison de la rue des Prêcheurs, où naquit le jurisconsulte Treilhard. *Brive* n'a point la spécialité d'une industrie comme celle de la Manufacture d'armes de Tulle; la sienne est moins meurtrière : truffes, volailles, bestiaux et primeurs, le vin, la moutarde y sont l'objet d'un important trafic.

Les environs sont du plus grand intérêt. Saint *Antoine de Padoue*, le grand thaumaturge du XIII[e] siècle, fondateur de l'ordre des Frères Mineurs Franciscains, était d'origine française et de l'illustre famille de Bouillon. Comme il résidait à *Brive*, où il fonda, en 1226, un couvent de son ordre, il aimait à se retirer dans des grottes situées à 1500 mètres de là, pour y prier : ces grottes-chapelles sont consacrées à la mémoire du saint.

Plus loin, les *grottes de Lamouroux*, une cinquantaine à peu près, offrent plusieurs étages d'habitations où se voient, creusés dans le roc vif, des étagères, des fours, des mangeoires, des abris pour les animaux. On visitera, tout près, les grottes à silex taillés du vallon de *Planchetorte*, celle qui se trouve entre Brive et Malemort, dans la vallée de la Corrèze. *Noailles* n'est pas loin, avec son château, son église en donjon (XII[e] siècle), les ruines de Lafage, la perte de la Couze; aussi *Turenne*, sur son roc qui défie la Tourmente, ses deux grandes tours, les vieilles maisons de la ville qui escaladent les talus.



Phot. de M. Jové.

FONTAINE EN PORCELAINE DE LIMOGES, SUR LA PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

Personnages historiques. — Les deux troubadours *Bernard* et *Ebles* de Ventadour, les papes *Clément VI* (Pierre Roger, 1342) et son neveu *Grégoire XI* (1370), *Innocent VI* (Étienne Aubert), né au château de Maumont (Beyssac) comme Clément VI; les trois frères *de Noailles*, diplomates du XVI[e] siècle, l'érudit *Étienne Baluze* (1630-1718), né à Tulle; le cardinal *Dubois* (1656-1723), ministre de Louis XV, né à Brive, depuis archevêque de Cambrai; *Marmontel*, né à Bort (1723-1799); le médecin *Cabanis* (1757-1808); le jurisconsulte *Treilhard*, né à Brive (1742-1810); le général Marcelin *de Marbot* (1782-1854); le maréchal *Brune* (1763-1815); le naturaliste *Latreille* (1762-1833); le publiciste agronome de *Lasteyrie du Saillant* (1759-1849), né à Brive; l'avocat *Charles Lachaud*, né à Treignac (1818-1882).

Haute-Vienne.

Superficie : 549000 hectares. Population : 350230 hab. (1921). Chef-lieu : **Limoges**. Sous-préfectures : **Bellac, Rochechouart, Saint-Yrieix.** — 29 cantons, 205 communes; 12[e] corps d'armée et Cour d'appel de LIMOGES. Académie de POITIERS. École préparatoire de médecine et de pharmacie à LIMOGES. École nationale d'art décoratif. Évêché de LIMOGES (avec la *Creuse*, suffragant de Bourges).

L'épais empâtement des terrasses limousines ne présente plus qu'une plateforme érodée où bombent à peine des racines de montagnes, des embryons de chaînes arrondies en molles ondulations ou en plateaux. La *Vienne*, issue de l'Odouze, qui domine le plateau de Millevaches, descend vers l'ouest les degrés usés du Massif.

Ici fut le pays des *Lémovices* (*Limousin*), qui eut Limoges pour capitale religieuse et politique. Le *Limousin* s'étendait bien au delà du département actuel de la Haute-Vienne : la *Marche*, qui en fut détachée au X[e] siècle pour former un fief particulier; Tulle et la Corrèze tout entière en faisaient partie. Bien qu'elle possède les deux plus hauts sommets des montagnes limousines : l'Odouze et le Besson, la *Corrèze* correspond à l'ancien *Bas-Limousin*. C'est qu'en effet la carapace cristalline du Massif Central s'affaisse vite au dessous de Tulle par les auréoles jurassiques et crétacées qui font de Brive une région aquitanique. Au contraire, *Limoges* est en pleine formation primitive : le gneiss et le granite l'enclavent comme d'une aire de défense continue, généralement élevée et froide : c'est le *Haut Limousin*. Le département de la Haute-Vienne ne l'a pas pris tout entier : on a distrait la valeur de trois cantons pour la Creuse, une vingtaine de communes pour la Dordogne.

Quand, malgré l'appoint qu'ils lui envoyèrent dans Alise, les *Lémovices* furent vaincus

avec Vercingétorix, César les assujettit comme le reste de la Gaule à la puissance romaine : leur capitale, déplacée, prit le nom d'Auguste (*Augustoritum*) et le pays fut rattaché à la province d'Aquitaine. Toute l'histoire du *Limousin* dérive de ce fait. Les maîtres de l'Aquitaine furent les siens : *Wisigoths* et *Francs* de Clovis, *ducs d'Aquitaine* de race mérovingienne (Hunald, Waifre), *Charlemagne*, *rois d'Aquitaine* de race carolingienne; avant et après Charlemagne, les *Sarrasins* et les *Normands* (846).

Le démembrement de l'empire carolingien fut le triomphe de l'esprit séparatiste et féodal. De puissantes maisons se constituèrent en *Limousin*, mais dans la dépendance du Midi. A la suite du comte de Toulouse, les barons limousins prirent la croix : Aimeric de Rochechouart, Goufliers de Lastours, l'un des héros de la première Croisade. C'est à *Limoges* que le duc d'Aquitaine, Guillaume Ier, vint prendre la bannière de la croix, sur le tombeau de *saint Martial*, apôtre du Limousin.



Phot. de M. Faissat.

LIMOGES : CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE.

De savantes discussions engagées sur l'apostolat de *saint Martial* n'ont pu produire une certitude. A n'en pas douter, *Limoges* reçut la foi chrétienne au IIIe siècle, pendant l'occupation romaine. Après *saint Martial*, *saint Léonard* et *saint Aredius* (Yrieix) en furent les protagonistes. On dit même que Clovis, après sa victoire de Vouillé et la conquête de l'Aquitaine, voulant donner des marques de son zèle, fonda les abbayes de Saint-Martial de Limoges et de Saint-Léonard. L'un des plus illustres enfants du Limousin, *saint Éloi*, né à Chaptelat, 588, près de Limoges), y ajouta l'abbaye de *Solignac*. Il avait appris à l'abbaye de Saint-Martial, sous la discipline d'Abbon, maître de la Monnaie, l'art de l'émaillerie et de l'orfèvrerie. Devenu maître à son tour, *Éloi* fit de Solignac un foyer d'art dont les œuvres jetèrent un vif éclat sur le *Limousin*, au moyen âge. Une émule de Solignac surgit au XIe siècle avec l'abbaye de *Grandmont*, fondée par saint Étienne de Muret (1076) sur un plateau granitique des environs d'Ambazac : les pièces d'orfèvrerie produites par les moines de cette abbaye ou les artistes formés à leur école, celles du moins qui sont venues jusqu'à nous, à travers les invasions, les guerres civiles et les révolutions, sont dignes d'admiration. Il ne reste plus trace de ces grandes écoles monastiques : rien de Grandmont, rien de Saint-Martial, peu de chose de *Solignac*, car les bâtiments actuels, occupés par une fabrique de porcelaine, datent du XVIIIe siècle, et l'église elle-même n'est qu'une reconstruction du XIIe : périgourdine dans ses dispositions principales (nef voûtée en coupole), elle appartient par ses détails au *roman limousin;* les stalles et plusieurs vitraux sont des additions du XVe.

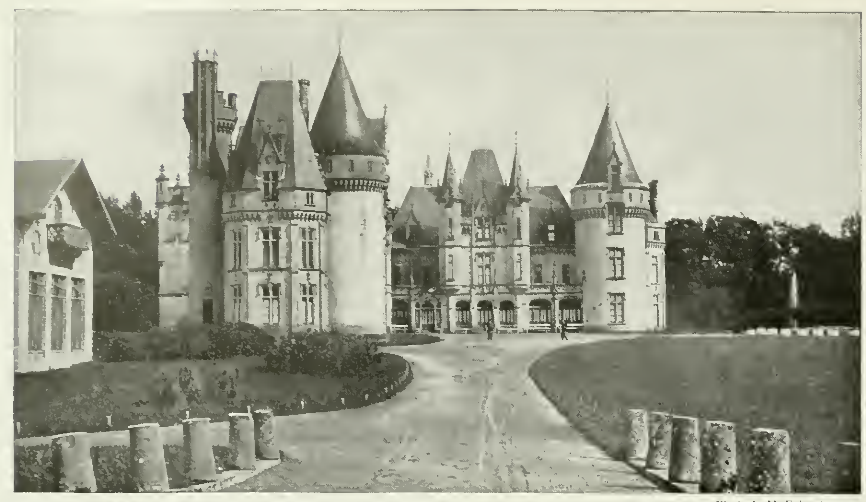


Phot. de M. Faissat.

HOTEL DE VILLE DE LIMOGES.

Le *Limousin* marqua d'une empreinte originale ses grandes basiliques romanes des XIe et XIIe siècles : Saint-Junien, Saint-Léonard, le Dorat, Solignac. Une longue tempête politique vint arrêter ce magnifique essor. Par son divorce avec Louis VII, roi de France, et son mariage avec Henri Plantagenet, duc d'Anjou, roi d'Angleterre, *Éléonore d'Aquitaine* mit les Anglais en *Limousin*. Ce furent alors des luttes incessantes. Henri au Court Mantel est blessé à mort devant *Limoges*, en 1182; Richard Cœur de Lion est tué au siège du château de *Chalus* (1199). Alors Philippe Auguste confisque sur Jean sans Terre les fiefs anglais du continent et le *Limousin* avec eux. Mais ce retour à la terre française fut précaire. Saint Louis, par un scrupule fort honorable, mais peut-être excessif en la circonstance, rendit une partie de ce que son aïeul avait pris. La funeste guerre de *Cent ans* remit tout en question : Crécy, Poitiers où tomba, aux côtés du roi Jean, la fleur de la chevalerie limousine; le traité de Brétigny et ses hontes; le sac de Limoges par le *prince Noir* en 1370, pour la punir de sa fidélité à Charles V, ces tristes événements conduisent à Jeanne d'Arc, à l'affranchissement du territoire, au retour du *Limousin* au foyer français.

Limoges fut, au moyen âge, une petite patrie dans une grande : elle eut des *vicomtes* particuliers. Le premier d'entre eux, établi au VIIIe siècle par *Eudes*, vainqueur des Normands, ancêtre des Capétiens, appartenait à la famille de *Ségur*. Trois autres maisons succédèrent à la sienne : celles de *Comborn*, de *Bretagne* et de *Blois*. En épousant (1470) Alain, sire d'Albret, Françoise de Blois transmit à cette maison ses droits à la *vicomté de Limoges;* ils vinrent ainsi, par héritage, à Henri d'Albret, roi de Navarre, dont la fille *Jeanne*, mariée à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, fut la mère de Henri IV. Avec ce prince, la *vicomté de Limoges* fit retour à la Couronne, déjà maîtresse du *Limousin*. A la vérité, si les *vicomtes* de Limoges furent de puissants seigneurs, puisqu'ils possédaient les meilleures forteresses du pays, *Chalus* et *Chalusset*, leur pouvoir sur la ville même de *Limoges*



Phot. de M. Faissat.

CHATEAU DE BORT, EN LIMOUSIN.

ne fut que nominal. Celle-ci, en effet, eut ses *consuls*, sous la suzeraineté de l'évêque, et le roi de France lui-même n'y exerça de juridiction que par un acte de partage consenti des deux parts, qui l'associait au droit épiscopal.

Limoges, sa *vicomté* et le *Limousin* n'ont plus d'histoire particulière à partir de Henri IV. Les guerres de religion y firent bien des ruines et compromirent la renaissance de l'émaillerie limousine, avec ces grands artistes que furent *Léonard Limosin* (mort en 1580), les deux *Pénicaud*, les *Raymond*, les *Masbarraux*, graveurs et orfèvres que Henri IV fit loger aux Tuileries. Au XVIIe siècle, nouvel essor : les trois Léonard Limosin, Jacques et Nicolas *Laudin*, les *Noualhier* surpassent leurs aînés. Puis l'émaillerie tomba dans l'oubli; la Révolution en dispersa ou brisa les plus belles œuvres, et quand, de nos jours (1875), MM. Dalpayrat, Lot, Blancher, Bonnand reprirent la tradition oubliée, cela parut une trouvaille. Grâce à eux, les plus belles productions qui jetèrent tant de lustre sur l'art limousin : triptyques, panneaux et médaillons, renaissent, avec plus de chaleur peut-être, sous nos yeux ravis.

Limoges (90 190 habitants) serait une énigme pour l'arrivant, si le plan de la ville, d'apparence un peu confuse, ne présentait trois formations successives et très distinctes, faciles à reconnaître. D'abord, la *cité*, groupée autour de la cathédrale Saint-Étienne, sur le tertre qui domine la Vienne et son vieux pont gothique : elle servit de refuge au temps des invasions barbares; un cercle d'avenues et de boulevards a remplacé les anciens murs.

En second lieu, la *ville*, groupée sur le penchant de la cité, autour de Saint-Martial, et à son tour entourée d'une muraille de défense : à la place des murs disposés comme ceux de la cité, en octogone arrondi, se développent les boulevards du *Collège* (place Boucherie), *Louis-Blanc* (place Manigne), places de Vienne et de l'Hotel-de-Ville), *Gambetta* (place d'Aine), *Victor-Hugo* (place Denis-Dussoubs), *Montmailler* et *Carnot*.

Enfin, la *ville moderne*, enveloppant les deux autres, les relie à la place *Jourdan* par la rue Saint-Martial — Pte Tourny et la rue du Malpas, rue Neuve-Saint-Étienne.

L'*oppidum* du peuple gaulois des *Lémovices* était situé à 2 kilomètres plus bas, sur la même rive de la Vienne. Pour les Romains, ils s'établirent dans la plaine inclinée où se groupa depuis la ville du moyen âge; la place d'Orsay, voisine de la place d'Aine, occupe l'emplacement des anciennes arènes. Ce fut la crainte des Barbares qui poussa plus tard la population à se réfugier dans la cité. *Saint-Étienne*, qui en occupe le centre et le sommet, est le plus bel édifice religieux de tout le Limousin. On avait commencé en cet endroit une basilique romane : la tour (62 mètres) présente, sur une base carrée, des étages octogonaux, angle de face, reliés par des tourelles de côté aux arêtes du support quadrangulaire. Une nouvelle cathédrale fut construite depuis, sans que l'on se préoccupât du clocher. Commencé à la fin du XIIIe siècle (1273), le chœur s'éleva sur l'ancienne crypte du XIe, puis le transept et les croisillons aux XIVe et XVe siècles. L'évêque Jean de Langeac y ajouta, dans la première moitié du XVIe siècle, un jubé de la plus belle Renaissance, et fit commencer les deux premières travées de la nef, achevées par son successeur. Alors, vers 1550 à peu près, les travaux furent interrompus, et c'est de nos jours seulement qu'ils ont été repris et menés à fin, par la construction de trois travées complémentaires et d'un vestibule rattachant toute la construction au clocher primitif.

Sans parler du *jubé*, merveille de grâce et de richesse, relégué, pour sauver la perspective du chœur, contre la face du mur d'entrée, l'intérieur de *Saint-Étienne* renferme des œuvres de premier ordre : le mausolée de Jean de Langeac et ses quatorze bas-reliefs (visions de l'Apocalypse), attribué à Jacques d'Angoulême, des verrières admirables (XIVe, XVe et XVIe siècles), un canon d'autel (sacristie) orné de miniatures sur émail, de très anciennes fresques dans la crypte, enfin deux belles roses aux croisillons du transept, dont l'un, celui du nord, s'ouvre par un délicat portail Renaissance.

La cathédrale domine le cours de la Vienne; en bas, le *pont Saint-Étienne*, si original avec ses arches du XIIIe siècle, son passage étroit bordé de refuges sur piles; plus loin, le *pont Saint-Martial*, que soutiennent les assises visibles de l'ancien pont romain. Entre les deux, le *pont Neuf*, construit en 1835; le *pont National*, jeté à 100 mètres plus bas que le pont Saint-Martial, en 1855; enfin, à l'horizon, le beau viaduc en granite du chemin de fer de Brive; en face, le mouvement du faubourg, les pêcheurs dans leurs barques, l'essaim des lavandières attaché à la rive.



Phot. de M. Boulanger.

GALERIE DU CHATEAU DE ROCHECHOUART.

La ville proprement dite est amorcée à la place Jourdan par le *carrefour Tourny* où se croisent des tramways rayonnant vers tous les points. Il faut remonter la rue Tourny et la rue Saint-Martial, entre le lycée et la place de la République, puis la rue du Clocher qui conduit par une pente raide à Saint-Michel-des-Lions. Le cœur du vieux Limoges est là, entre la *place Saint-Michel*, celle des *Bancs* et la place du *Poids-Public*. Vous y verrez la longue rue de la *Boucherie*, avec ses étals, où se recrute, de père en fils, la séculaire et puissante corporation des bouchers. Une croix de pierre du XVe siècle précède la petite chapelle Saint-Aurélien, bonbonnière toute dorée qui, depuis des temps reculés, sert d'église au quartier.

Au bas de la pente, près du lycée, l'église *Saint-Pierre-du-Queyroix* (du Carrefour) est un bizarre édifice, héritier de plusieurs siècles qui, derrière une façade en partie romane et une tour du XIIIe siècle, ont ajusté tant bien que mal, plutôt mal que bien, six bas côtés égaux en hauteur à une nef centrale terminée en cul-de-sac; ces gros piliers sans prétention, le sans-gêne presque naïf de la disposition intérieure, causent d'abord quelque surprise; mais, dans ce cadre si pauvre et si irrégulier, flamboient une admirable verrière attribuée à Pénicaud et les beaux vitraux modernes de Maréchal, l'un d'après Gustave Doré.



Phot. de M. Boulanger.

RUINES DE CHALUSSET.

Il ne reste pas trace visible de l'illustre abbaye de Saint-Martial, où fleurit, depuis saint Éloi, la fameuse *école d'orfèvrerie* qui jeta tant d'éclat sur le Limousin. On a bâti, à cette même place, un peu esthétique théâtre. Dans l'abbaye se conservaient, avant la Révolution, les restes de saint Martial : ils sont maintenant en l'église *Saint-Michel-des-Lions*. Deux somptueuses verrières du XVe siècle, un beau portail sculpté, du côté de l'ancienne préfecture, trois lions en pierre à la porte du sud, sans doute fort surpris d'être là, une flèche aiguë (XIVe siècle), qui domine toute la ville : telles sont, avec les reliques de l'apôtre du Limousin, les richesses de Saint-Michel.

Vingt fois *Limoges* fut, sur divers points, la proie des incendies : le dernier, qui détruisit, en 1861, le quartier des Arènes, a permis de remplacer d'anciennes masures par des constructions neuves, autour de la *place d'Aine* et du *Palais de justice*.

Ici se trouvaient les remparts; plus heureuse que beaucoup d'autres villes, *Limoges* eut la bonne fortune de posséder, au XVIIe et au XVIIIe siècle, des administrateurs éclairés, comme MM. d'Aine, d'Orsay, de Tourny, Turgot, qui démolirent la ceinture trop étroite de ses murs et l'embellirent. La *promenade d'Orsay* a pour contre-partie, à l'autre pôle de la ville, l'esplanade du Champ de Juillet. Dans un square s'élève l'*Hôtel de ville*, bel édifice tout à fait digne de Limoges (1879-1883) : façade monumentale, médaillons à la frise, fontaine en bronze et porcelaine dure semée d'émaux; on ne pouvait mieux faire. A l'intérieur, le Musée possède une riche collection d'émaux limousins.

Mais c'est au *Musée Adrien-Dubouché* et à l'*École nationale des arts décoratifs* (en face la promenade d'Orsay) qu'il convient d'admirer la céramique d'art dans ses plus belles œuvres.

La *porcelaine de Limoges* doit la finesse de sa pâte au kaolin très blanc de *Saint-Yrieix*. En 1765, au clos de la Barre, près de Saint-Yrieix, un pharmacien de cette ville découvrait un premier gisement de kaolin ou terre à porcelaine. Après confirmation de sa découverte, on fit, à Saint-Yrieix, en même temps qu'à Sèvres le fameux Macquer, les premiers essais de porcelaine dure. En 1772, une première manufacture était créée sous la protection de Turgot, puis une seconde et une troisième. On en compte aujourd'hui 35 à Limoges : elles emploient plus de 100 fours pour la cuisson, et une légion d'artistes pour l'ornementation des pièces ouvrées. Plusieurs milliers d'ouvriers travaillent à la porcelaine, et la valeur totale des produits de cette industrie atteint près de 25 millions. A la production de la porcelaine, *Limoges* ajoute la fabrication des flanelles et droguets, des *limousines* et des couvertures, celle du papier-paille, des chapeaux, des billards, des poteries, et surtout, depuis quelque temps, grâce à un outillage perfectionné, l'industrie des chaussures qui emploie un très nombreux personnel. C'est, à l'heure actuelle, *Limoges* qui est le grand fournisseur de chaussures de Paris et des principales villes de France; de *Limoges* encore provient, pour les neuf dixièmes, la céramique qui s'importe de France aux États-Unis. Dans le classement de nos grandes villes industrielles, *Limoges* occupe un rang fort honorable. Mais toute l'industrie limousine n'est pas concentrée dans cette ville.

Ce que le sol trop pauvre lui refuse, le Limousin le demande à l'industrie, et la Vienne, avec ses chutes, ses rapides, est sa meilleure collaboratrice. *Saint-Léonard* est un groupement d'usines (filatures, fabriques de porcelaine, de papier-paille, tanneries, chapelleries). *Saint-Junien*, au-dessous de Limoges, emploie un millier d'ouvriers à la ganterie; ses mégisseries traitent 800 000 peaux d'agneaux par an.

Saint-Yrieix doit à son origine monastique une belle collégiale du XIIe siècle (le Moutier), et conserve quelques maisons intéressantes, la tour du Plot à fenêtres romanes. Sa grande richesse est le kaolin, en mines presque inépuisables, dont elle alimente les manufactures du département, celle de Sèvres, d'autres encore, jusqu'en Amérique. On y trouve aussi un gisement de titane rutile qui s'emploie comme couleur vitrifiable.

Si pauvre en terres productives, la Haute-Vienne est bien pourvue de produits minéraux : grenats de Vigen, filon d'émeraude de Chanteloube, amiante d'Aixe, serpentine de la Roche-l'Abeille, quartz à couleurs d'arc-en-ciel...



Phot. de M. Faissat.

COIFFURE LIMOUSINE.

Personnages historiques. — *Saint Waast*, évêque d'Arras (m. 540); *saint Éloi*, orfèvre, conseiller de Dagobert, évêque de Noyon et de Tournai, fondateur de l'école du Limousin (588-659); le chroniqueur *Adhémar de Chabannes*, religieux à Saint-Martial de Limoges, puis à Saint-Cybard d'Angoulême (988-1034); *Gouffier de Lastours*, qui se signala par sa bravoure à la 1re Croisade; le poète historien *Bernard Gui*, évêque de Lodève (m. 1331); *Jean des Monstiers du Fraisse*, diplomate, ami de François Ier; le poète *Jean Dorat* (1588); les grands émailleurs *Léonard Limosin*, *Pierre* et *Jean Pénicaud*, etc.; *F.-J. de Sainte-Aulaire* (1643-1742), causeur aimable et poète à ses heures; *Claude-Alexandre de Bonneval*, cadet limousin, ferrailleur émérite qui devint, en Turquie, Achmet-pacha (1675-1747); le chancelier *d'Aguesseau* (1668-1751); l'abbé *Nadaud* et l'abbé *Legros*, historiographes du Limousin; l'orateur *Vergniaud*, mort sur l'échafaud révolutionnaire (1793); le savant polémiste oratorien *Tabaraud* (1744-1832); le maréchal *J.-B. Jourdan*, vainqueur de Wattignies et de Fleurus, qui nous assura pour longtemps la rive gauche du Rhin (1762-1833); le chirurgien *Dupuytren*; le maréchal *Bugeaud* (1784-1849) qui, avec 10 000 hommes, défit 40 000 Marocains aux bords de l'Isly, en 1844; l'économiste *Michel Chevalier*; *E. Montégut*, *J. Claretie*, écrivains; le céramiste *Alluaud*; *Carnot*, président de la République française (1837-1894).



Phot. de M. Boulanger.

AUBUSSON : LES BORDS DE LA CREUSE.

Creuse.

Superficie : 556800 hectares (Cadastre), ou 560500 (Service géographique de l'armée). Population : 228340 hab. (1921). Chef-lieu : **Guéret.** Sous-préfectures : **Boussac, Aubusson, Bourganeuf.** — 25 cantons; 266 communes; 12e corps d'armée (LIMOGES). Cour d'appel de LIMOGES. Académie de CLERMONT. La Creuse et la Haute-Vienne forment le diocèse de LIMOGES (suffragant de Bourges).

Le territoire de la *Creuse* occupe, au nord, l'escarpe cristalline des monts du Limousin. Des ruissellements très abondants ont découpé ces assises compactes en compartiments distincts. Mais l'usure des âges, en nivelant le relief, n'a laissé subsister, entre ces fissures, que le terre-plein de l'édifice montagneux primitif : les étages n'y sont plus. Point culminant : 931 mètres, au seuil du plateau de Millevaches, dans la forêt de Châteauvert. Avec le cours des eaux torrentielles, la pente s'affaisse vers le nord et l'ouest, jusqu'au point où la Creuse entre dans le département de l'Indre, par 175 mètres d'altitude.

Les populations de la Creuse appartiennent à l'antique famille gauloise des *Lemovices*, dont la *Marche* faisait frontière, vers le nord. Bien avant l'arrivée des Romains, des peuplades primitives, profitant des facilités offertes à la défense par les hauteurs des environs de *Boussac* et de *Guéret*, s'y étaient établies. De là descendent la Petite Creuse et la Gartempe, comme autant de couloirs d'approche, et il est assez remarquable que les altitudes des tertres occupés sont sensiblement les mêmes : [illegible] mètres à Toulx-Sainte-Croix, sud de Boussac; [illegible] mètres au *puy de Gaudy*, sud de Guéret. Les ruines trouvées à Toulx-Sainte-Croix, sous une épaisse couche de recouvrement, donnent assez l'idée de ce qu'était un *oppidum* gaulois; trois enceintes de pierres concentriques, percées de six portes, enveloppent des restes d'habitations grossières, en blocs épais, que trouait une seule ouverture. Au puy de Gaudy, les traces de l'ancien oppidum se révèlent sur un pourtour de [illegible] mètres, mais une portion des débris, vitrifiés, serait de date plus récente, ainsi qu'un fort d'origine romaine. Dans le même arrondissement de Guéret se voient, aux environs de la Souterraine, les importants débris d'un ancien oppidum gaulois, un menhir et deux *tumuli*, dont l'un, haut de 18 mètres, se termine par une plate-forme plantée d'arbres.

Les débris d'édifices, de tombeaux et de routes, les médailles, les armes d'origine gallo-romaine ne sont pas rares en cette région. Jusqu'au milieu du Xe siècle, les Lemovices postés à la frontière septentrionale du *Limousin* eurent le sort de cette province et de l'Aquitaine, à laquelle, depuis les Romains, elle était attachée. En 944, le duc d'Aquitaine, Guillaume Tête-d'Étoupes, fit de la *Marche* un fief séparé, au profit de *Boson le Vieux* (944), déjà comte de Charroux. A la mort de son premier titulaire, le *comté de la Marche* fut divisé en deux parts : la *Haute-Marche* avec Guéret pour capitale, la *Basse-Marche* comprenant le bas pays avec une pointe de la Haute-Vienne actuelle, capitale Bellac ou le Dorat. C'est l'héritier de Boson, comte de la Marche, Aldebert, qui, assiégeant la ville de Tours, aurait fait à Hugues Capet, duc-roi de l'Ile-de-France, cette réponse que rapporte la tradition : « Qui t'a fait comte? lui dit Hugues Capet. — Qui t'a fait roi! » dit l'autre.

Un comte de la *Marche*, assez besogneux, vendit un jour ses États au roi d'Angleterre Henri II, pour 5 000 marcs d'argent (1177); mais Geoffroi *de Lusignan*, son plus proche parent, récusa la vente et s'adjugea la *Marche*. Puis le comté devint un objet d'échanges, jusqu'à François Ier qui le confisqua (1530) au connétable de Bourbon.

Les *vicomtes d'Aubusson*, créés vicomtes de la Marche par le roi Eudes, en 887, comptèrent parmi eux l'illustre *Pierre d'Aubusson*, grand maître de l'ordre de *Saint-Jean de Jérusalem*, qui soutint dans Rhodes, contre les Turcs, un siège mémorable. Cette brillante partie n'est qu'une exception



Phot. de M. Boulanger.

VIEILLE TOUR DE CROZANT, SUR LA CREUSE.

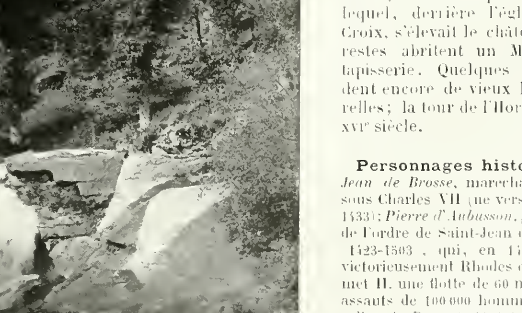
dans l'histoire de la Marche, d'ordinaire assez effacée et d'un intérêt purement local. *Aubusson* fut, dans la Marche, la citadelle des Réformés. La province profita de l'administration bienfaisante des intendants qui, comme *Turgot*, gouvernèrent le Limousin au XVIIIe siècle : elle était, depuis le règne de Henri II, exemptée de l'impôt du sel. La Révolution, pour former le département de la Creuse, prit presque toute la Haute-Marche, un peu du Limousin, du Berry et du Poitou.

Phot. de M. Boulanger.
CHATEAU DE BOUSSAC, SUR LA PETITE CREUSE.

Guéret (7 960 habitants) fut capitale d'un État féodal durant près de dix siècles, et héritière d'un établissement gaulois plus vénérable encore. On voudrait y retrouver les traits mieux marqués d'une aussi longue carrière. L'hôtel de *Monneyroux*, dont on a voulu faire un hôtel des comtes de la Marche, n'est, pour la plus grande partie, que du XVe et du XVIe siècle. L'église *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* date d'un peu plus loin. Pour le reste : Hôtel de ville et Musée (antiquités gallo-romaines), Palais de justice, fontaine monumentale, place Bonnyaud, théâtre, boulevard Carnot, avenue de la République, il n'est rien que ne possède aussi bien la moindre préfecture qui se respecte.

Le sol de la *Creuse* est peu favorisé : ses hauts plateaux, de roches dures et imperméables, sont impropres à la culture. Des troupeaux de moutons relativement nombreux y paissent l'herbe rase et aromatique dont leur chair se parfume. Sur les pentes, des taillis de châtaigniers; dans les vallées, là où elles s'élargissent assez pour donner place aux champs, les prairies artificielles, les céréales, les arbres à fruits, prospèrent à l'abri des vents froids qui balayent les hauteurs. Le gibier abonde dans les taillis, le poissons dans les rivières, les sangsues dans certains étangs des environs de la Souterraine. L'intérieur du sol compense heureusement la pauvreté relative de la superficie. Six puits exploitent le bassin houiller d'*Ahun*, le treizième de France pour l'importance. Les sources thermales d'*Évaux* (sulfatées sodiques et ferrugineuses) sont captées par un établissement qui a succédé aux anciens thermes romains.

La fabrication des tapisseries est à **Aubusson** (6 490 habitants) l'héritage de plusieurs siècles : Colbert lui donna un vif essor, en 1665. Une quinzaine de manufactures, dont les produits rivalisent avec ceux de Beauvais et des Gobelins, emploient environ 2 000 ouvriers à la fabrication, non seulement des étoffes pour ameublement, mais des moquettes, tapis ras, carpettes, imprimés, etc. *Felletin*, voisine et rivale d'Aubusson, fait aussi la tapisserie et possède, comme elle, des filatures de laine, des fabriques de draps... Pour une ville industrielle, *Aubusson* ne manque pas de charme, dans son creux de vallon étroit et boisé, où les maisons se placent comme elles peuvent et dégringolent à l'aventure vers la Creuse. On jouit d'un joli coup d'œil sur la ville et la vallée, du haut du promontoire sur lequel, derrière l'église Sainte-Croix, s'élevait le château dont les restes abritent un Musée de la tapisserie. Quelques rues gardent encore de vieux logis à tourelles; la tour de l'Horloge est du XVIe siècle.



Phot. de M. Boulanger.
CASCADE DES JARREAUX, PRÈS BOURGANEUF.

Personnages historiques.

Jean de Brosse, maréchal de France sous Charles VII (né vers 1375, m. en 1433); *Pierre d'Aubusson*, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1423-1503), qui, en 1480, défendit victorieusement Rhodes contre Mahomet II, une flotte de 60 navires et les assauts de 100 000 hommes; le chancelier *A. Duprat* (1463-1535); *Georges* et *François d'Aubusson*, ducs de La Feuillade : le premier, archevêque et ambassadeur; le second, maréchal de France (1625-1691); l'historiographe *A. Varillas* (1624-1696); le peintre d'oiseaux *Pierre-Paul Barraband*; le publiciste *J. Lelarge*, baron de Lourdeix; le romancier académicien *Jules Sandeau* (1811-1883).



Phot. de M. Vazeille.

PLAINE DU PUY-EN-VELAY : VUE GÉNÉRALE.

Haute-Loire.

Superficie : 496200 hectares (Cadastre), ou 500000, d'après le Service géographique de l'armée. Population : 268910 hab. (1921) Chef-lieu : **Le Puy.** Sous-préfectures : **Brioude, Yssingeaux.** — 28 cantons, 265 communes ; 13e corps (CLERMONT). Académie de CLERMONT. Cour d'appel de RIOM. Évêché du PUY (suffragant de Bourges).

La Haute-Loire, c'est le **Velay,** ancien pays des *Vellaves.* « Je n'imaginais pas, dit George Sand (*le Marquis de Villemer*), qu'il y eût, au centre de la France, des contrées si étranges et si imposantes !... L'horizon est grandiose. Ce sont d'abord les Cévennes. Dans un lointain brumeux, on distingue le Mézenc avec ses longues pentes et ses brusques coupures, derrière lesquelles se dresse le Gerbier de Joncs. D'autres montagnes, de formes variées, circonscrivent un espace de ciel aussi vaste que celui de la Campagne de Rome. Au-dessous de cette magnifique ceinture, on distingue une seconde, une troisième, et, par endroits, une quatrième enceinte de montagnes s'abaissant par degrés vers le niveau central de la plaine. Mais cette plaine n'est qu'une apparence relative ; il n'est pas un point du sol qui n'ait été soulevé, tordu ou crevassé par des convulsions géologiques. Des accidents énormes ont jailli du sein de cette vallée et, dénudés par l'action des eaux, ils forment aujourd'hui ces dykes monstrueux qu'on trouve déjà en Auvergne, mais qui se présentent ici avec d'autres et dans de plus vastes proportions. Ce sont des blocs d'un noir rougeâtre qu'on dirait encore brûlants, et qui, au coucher du soleil, prennent l'aspect de la braise à demi éteinte. Sur leurs vastes plates-formes taillées à pic et dont les cimes se renflent parfois en forme de tours et de bastions, les habitants bâtirent des temples, puis des forteresses et des églises, enfin des villages. »

Les *Vellaves* avaient pour capitale politique *Ruessio* (aujourd'hui Saint-Paulien), et ils étaient les clients des Arvernes. Auguste brisa ce lien de dépendance et rattacha la cité des *Vellaves* à la première Aquitaine : une route (via *Bolena*), dont il reste de nombreux fragments, conduisait de Lyon à Ruessio, à travers le Massif.

Après que le *christianisme* eut été implanté dans le pays par *saint Georges* au IIIe siècle, *saint Marcellin*, *saint Julien*, martyr à Brioude, *saint Paulien*, les évêques du Velay, pour échapper aux Barbares et vaincre enfin le paganisme dans la citadelle même où il s'obstinait, quittèrent la capitale vellave et établirent leur résidence dans une forte position, sur le *mont Ani* : à la place du temple de Jupiter, une église fut dédiée à la Mère de Dieu, et du haut du dyke d'Aiguilhe, Mercure, jeté bas, fit place à saint Michel. La ville, désignée sous le nom de *cité des Vellaves*, *Anicium*, *Podium Anicii*, devint le *Podium Sanctæ Mariæ*, ou plus simplement *Podium* (piédestal), dont on a fait *Le Puy*. Les habitants sont des *Podiens*, *Podots* ou *Ponots.*

Alors déferlèrent les hordes barbares : *Burgondes*, *Wisigoths* et *Francs.* Les premiers échouèrent contre la résistance des *Vellaves;* mais avec l'Arvernie, le *Velay* passa sous le joug wisigoth, puis sous la domination des *Francs*, après la bataille de Vouillé (507).

Cependant la renommée de *Notre-Dame du Puy* lui attirait de nombreux pèlerins, d'augustes visiteurs, dont la libéralité profitait au sanctuaire et à la ville : plusieurs papes, la plupart des rois de France, de Philippe Auguste à François Ier, vinrent au Puy ; ce fut, avec Chartres, l'un des grands pèlerinages du moyen âge. Les comtes-évêques du Puy ne relevaient que du Saint-Siège et administraient la cité groupée autour du château que fortifiait le rocher Corneille. Ils avaient le droit de battre monnaie, attribut de la puissance souveraine. Leurs voisins, les redoutables sires de Polignac, « rois de la montagne », comme ils se qualifiaient eux-mêmes, jaloux de posséder les mêmes privilèges, eurent avec les évêques du Puy des démêlés terribles qui plusieurs fois ensanglantèrent la ville, aux XIe et XIIe siècles. L'intervention des rois de France, Philippe Auguste et saint Louis, calma pour un temps la fougue des Polignac et ramena la paix.

Adhémar de Monteil, évêque du *Puy*, fut l'un des premiers qui répondirent à l'appel d'Urbain II et reçurent des mains du pape la croix rouge des croisés ; à sa suite, l'élite des chevaliers et des citoyens s'enrôla sous la bannière du comte de Toulouse. *Le Puy* resta, par tradition et durant tout le moyen âge, un centre à la fois religieux et guerrier : plusieurs conciles y furent tenus ; les états de Languedoc s'y réunirent aussi, et c'est de la vieille citadelle vellave que partit le mouvement libérateur qui, après



Cl. ND.

ANCIENNE PORTE PANNESSAC, AU PUY.

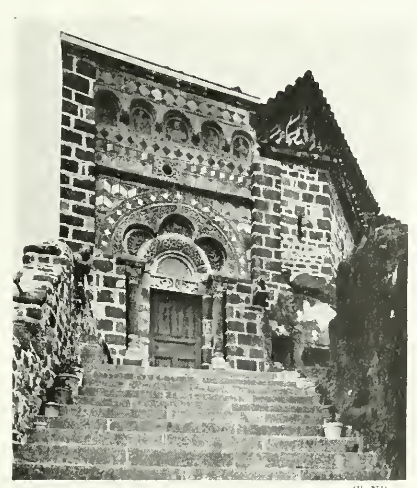

Cl. ND.
BASILIQUE NOTRE-DAME DU PUY.


Cl. ND.
CLOITRE DE NOTRE-DAME DU PUY.

les Sarrasins et les Anglais, délivra le pays des *Routiers*, des *Brabançons* et autres malandrins, gens de sac et de corde qui rançonnaient le pays et égorgeaient sans pitié. A l'appel d'un charpentier, *Durand d'Ort*, ce fut dans tout le Velay, le Vivarais, le Gévaudan et l'Auvergne, une levée de lances contre les ennemis de la paix publique. Il y eut de sanglantes rencontres, avec des fortunes diverses. Mais l'élan était donné, et, quand Du Guesclin se présenta pour balayer à son tour les *Grandes Compagnies*, il trouva dans la population du Velay un concours tout préparé. *Le Puy* tint bon contre tous les assauts protestants, et ne se rendit à Henri IV que sur des gages certains de sa bonne foi.

Deux villes composent **Le Puy** (18 490 habitants) : en bas, le quartier neuf, groupé autour de la place du Breuil, avec le *musée Crozatier*, le jardin public, le théâtre, au-dessus des boulevards créés à la place des remparts, le dédale des rues montantes, des escaliers et des vieux logis jusqu'à la cathédrale, cœur de l'ancienne ville. Singulier monument que la *cathédrale du Puy* : son style relève du roman auvergnat (XIIe siècle) ; mais cet escalier de soixante marches qui monte à une façade percée de trois grandes portes sous des arcatures versicolores, ces pierres blanches et rouges, le portail aux colonnes de porphyre, les degrés qui se prolongent à l'intérieur, sous deux travées des trois nefs, persistent encore sous deux travées de la grande nef, et donnent à l'église l'air d'être suspendue sur le vide : cela ne se rencontre point ailleurs.

L'escalier bute à la cinquième travée et donne entrée, par des portes latérales, sur le cloître, tandis qu'il se perd dans l'intérieur même de l'église. Le *cloître*, belle création des XIe et XIIe siècles, fait de marbre et de pierres variées, avec une jolie frise portée sur d'élégantes colonnes, s'adosse à un grand bâtiment de l'enceinte claustrale qui séparait jadis la résidence de l'évêque suzerain du reste de la cité.


Cl. ND.
CHAPELLE SAINT-MICHEL, SUR LE ROCHER D'AIGUILHE.

L'intérieur de la cathédrale figure la croix, que surmonte une coupole romane à la croisée; l'alternance des grès et de la brèche volcanique noire donne aux murs de la nef un aspect qui fait penser à la cathédrale de Sienne. On admire la voûte, la hardiesse de ses arcades et la porte du croisillon sud. Le clocher de la cathédrale, haut de 56 mètres, se dresse comme un donjon isolé.

Notre-Dame du Puy est bien Notre-Dame de la Montagne. Par-dessus l'amphithéâtre des toits et de la cathédrale, le *mont Corneille* élève jusqu'aux nues la statue de la Vierge, érigée en 1860 et fondue avec les canons russes pris à Sébastopol. La statue est d'après Bonassieux : elle mesure 16 mètres et pèse 110 000 kilogrammes. Un escalier intérieur permet de monter jusqu'à la couronne et de contempler l'admirable panorama de la ville et du bassin du *Puy*. A Notre-Dame se rattachent un musée religieux, le *trésor* de la cathédrale, la maison de la *Prévôté*, le porche du *For* et la porte papale du Ve siècle, le baptistère Saint-Jean. Dans le labyrinthe des rues se rencontrent, au hasard, des passages voûtés, des restes de murailles, les portes de la deuxième enceinte, dite de l'Evêque, de hauts pignons, des tourelles, des fenêtres à meneaux, des clochetons, des fontaines archaïques, une maison romane, la plus ancienne de la ville (rue Rochetaillade), la tour de Pannessac, reste de l'une des anciennes portes fortifiées.

Non loin des rives de la Borne, l'église *Saint-Laurent* conserve le tombeau de Du Guesclin et sa statue authentique : le cœur du héros fut porté à Dinan; ses entrailles restèrent au Puy, le corps étant inhumé à Saint-Denis.

A 1200 mètres de la place du Breuil, le dyke basaltique, dit *rocher d'Aiguilhe*, est coiffé d'une petite chapelle consacrée



Phot. de M. Boulanger.

PLACE DU BREUIL, AU PUY.

Phot. de M. Vazeille.

LE ROCHER SAINT-JOSEPH.

à saint Michel et construite à la fin du xe siècle. La porte, joyau d'architecture romano-byzantine, vaut les quelque trois cents marches qu'il faut monter pour y atteindre. Rien de plus irrégulier que l'intérieur ; des colonnes à chapiteaux d'origine évidemment carolingienne soutiennent une voûte basse, comme si, à cette hauteur (85 mètres) et sur un espace aussi étroit, le minuscule sanctuaire se cramponnait au rocher. A la base du dyke, une chapelle octogonale du xiie siècle est désignée sous le nom de *temple de Diane*. Le territoire d'*Aiguilhe* ne fait point partie de la commune, mais du canton du Puy.

La grande industrie de la Haute-Loire, celle qui prime toutes les autres par l'ancienneté et l'importance, est l'industrie dentellière. La **dentelle** du Puy (*pointe del Puey*) fut connue dès le xve siècle, peut-être même plus tôt. Importée d'Orient vers la fin du moyen âge, elle s'implanta dans le Velay avec succès, peut-être grâce à l'affluence des étrangers qu'attirait le pèlerinage de Notre-Dame du Puy. Marie de Médicis favorisa cette industrie, fort en honneur en Italie.

L'institution des *Béates*, fondée, en 1670, par les *Demoiselles de l'Instruction*, de Mlle Martel, fit pénétrer dans les plus humbles hameaux l'industrie dentellière, groupa les ouvrières en *assemblées*, les initia aux travaux soignés. Dans chaque village, la maison de la *béate* devint le rendez vous des dentellières : au rez-de-chaussée, une salle sert à la fois de chapelle, de salle d'asile, d'école et d'*assemblée*. Sous l'œil vigilant de la *béate*, les enfants apprennent pendant que la mère vaque aux travaux des champs, les fillettes s'initient à l'usage du carreau. L'œuvre de la *béate* est toute de charité : elle visite les malades, secourt les indigents. Le logement, le blé nécessaire à sa nourriture, le bois de chauffage lui sont assurés, et quelquefois l'*assemblée* ajoute une légère rémunération.

En 1640, un arrêt du Parlement de Toulouse défendit la dentelle et les broderies, sous prétexte que, la fabrication de cette étoffe occupant toutes les mains, il n'en restait point de libres pour les travaux d'un autre ordre : impossible aux bourgeoises de se procurer des servantes. On juge l'émoi et la stupeur des milliers de paysannes qui vivaient de ce métier. « Au Puy, ce fut un jésuite, *François Régis*, qui sauva l'industrie. Il s'entremit, obtint la révocation de l'arrêt et rendit aux dentellières une partie de leur travail d'autrefois. Elles le prirent pour patron, quand la cour de Rome l'eut canonisé, sous le nom de saint François Régis. » (H. Bouchot.)

A la fin du xviie siècle, Lamoignon, intendant de Languedoc (1698), constatait que la *dentelle du Puy* s'exportait en Allemagne, en Espagne et autres pays étrangers, pour des sommes élevées. Marseille en achetait et l'écoulait en Provence, en Italie. Colbert, on le devine, n'eut garde de négliger une aussi précieuse industrie. Les dentelleries de la Haute-Auvergne (Aurillac) compromirent un instant celles du Velay : « Une nouvelle espèce de dentelle (la mousseline) fut introduite au Puy, en 1752, par des fabricants de Lyon. L'entreprise réussit si bien qu'en 1756 leur manufacture devint royale et fournit à la ville un travail pour lequel les mains exercées ne pouvaient manquer. Simonnet l'introduisit la même année à Tarare, dont elle a fait la fortune. »

La dentelle fut plus que jamais en faveur au xviiie siècle : la mode s'en était emparée ; ce fut la parure indispensable aux grands seigneurs et aux belles dames de la cour. Mais la Révolution lui donna un coup dont elle faillit ne pas se relever. « *Le Puy* fut redevable de sa renaissance à *Théodore Falcon*, qui la transforma. On le voyait parcourir à cheval les villages, muni de nouveaux dessins piqués et composés par lui, les confier directement aux ouvrières qu'il aidait de ses instructions, stimulant leur zèle par des primes d'argent, substituant chaque jour au modèle ancien un article nouveau, de goût plus ingénieux. » (R. Marchessou, *Velay* et *Auvergne*.) La belle collection de dentelles réunie au musée Crozatier donne la mesure du travail et du succès de Falcon.

L'industrie dentellière a continué de prospérer au XIXe siècle, non sans beaucoup de vicissitudes, dans les quatre départements de la Haute-Loire, de la Loire, du Puy-de-Dôme et du Cantal, avec centres principaux au Puy, à Ambert et à Craponne. Malgré la concurrence des dentelles fabriquées mécaniquement, le *point du Puy* est encore recherché du monde entier.



Phot. de M. Vazeille.

CHATEAU DE POLIGNAC.

Le Velay se ressent du voisinage de l'Auvergne : les pâturages et les prairies occupent plus du quart de la superficie totale. De là, l'importance de l'élevage. Les bêtes à cornes, élevées pour la boucherie, appartiennent à la forte race du *Mézenc*, de Salers et du Forez. L'élevage du *mulet* avait autrefois une importance plus considérable quand, faute de routes et surtout de chemins de fer, les transports ne se pouvaient guère sans lui. Les *muletiers du Velay*, on pourrait dire aussi du Vivarais, eurent leur célébrité.

Personnages historiques. — *Raymond d'Agiles*, né à Aiguilhe, auquel nous devons un récit de la première Croisade; le troubadour *Pons de Capdueil*, qui suivit Philippe Auguste à la troisième Croisade; *Guillaume Tardif*, lecteur de Charles VIII; le *cardinal M. de Polignac* (1661-1741), poète et diplomate, membre de l'Académie française. Aux Fay de *la Tour-Maubourg* appartiennent : un maréchal de France (1684-1764); le comte-général Marie-César, député aux états généraux en 1789, depuis sénateur et pair de France. Aux *La Fayette* : le maréchal qui battit les Anglais à Baugé en 1421, mais surtout *Marie-Paul du Motier*, marquis de *La Fayette* (1757-1834), qui, âgé de vingt-quatre ans, força l'armée anglaise à capituler dans York-Town (1781), et contribua pour une part décisive, avec Rochambeau et les bonnes troupes de France, à l'indépendance des États-Unis (1783); le général baron *Mouton-Duvernet*; *J.-M. Rullière*, général, pair de France (1787-1863); le sculpteur *Ch. Crozatier*; le publiciste *Jules Vallès*.

Loire.

Superficie : 476000 hectares (Cadastre), ou 479800 (Service géographique de l'armée). Population : 637130 hab. (1921). Chef-lieu : **Saint-Etienne.** Sous-préfectures : **Montbrison** et **Roanne.** — 31 cantons, 337 communes; 13e corps d'armée (CLERMONT). Cour d'appel et Académie de LYON; École des mines à SAINT-ÉTIENNE. Le département de la Loire forme, avec celui du Rhône, le diocèse de Lyon.

Le département de la Loire descend du Pilat (1434 mètres) au creux du Forez, entre les montagnes de ce nom (Pierre-sur-Haute, à 1640 mètres) et les hauts bourrelets du Lyonnais : la coupure du Gier lui ouvre l'horizon du Rhône. Bien qu'un canal de dérivation, greffé sur le cours de la Loire, draine par ses amorces une partie des eaux retenues à la base des monts du Forez par l'encombrement des limons de la plaine et surtout la nature du sous-sol argilo-siliceux, il reste encore dans le champ clos de la Loire forézienne assez de terre à conquérir.

La fortune du département de la Loire lui vient de l'industrie. Le riche **bassin houiller** de Firminy, Saint-Étienne, vient immédiatement après ceux du Nord et du Pas-de-Calais. D'après l'*Annuaire statistique de la France*, publié par le ministère du Commerce et de l'Industrie (1905), il a été extrait 1052593 tonnes de houille et anthracite en Aveyron, 1802103 en Saône-et-Loire, 1909449 dans le Gard, 3629777 dans le département de la Loire, 5889218 dans celui du Nord, 16192290 dans le Pas-de-Calais. On estime à 32 kilomètres la longueur du bassin houiller de la Loire, dans sa partie exploitable : houillères de *Saint-Étienne, Firminy, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Montrambert, la Béraudière*, etc. Saint-Etienne et ses environs immédiats emploient 60000 ouvriers au travail des mines.

Avant le XIIe siècle, les habitants de la région utilisaient la houille extraite des affleurements à ciel ouvert; mais la véritable exploitation minière ne prit son essor qu'au XIVe siècle, en même temps que l'industrie du fer. Lyon, grand entrepôt du commerce du Rhône, entre le Nord et la Méditerranée, agissant comme un foyer d'appel, l'industrie stéphanoise entreprit la fabrication des armes, la serrurerie, la quincaillerie. A la fin du XVIIIe siècle, l'achèvement du canal de Givors ouvrait à son activité le débouché du Rhône; enfin, les chemins de fer survenant, la facilité des communications provoqua un élan prodigieux de l'activité industrielle.

Grâce aux progrès de la technique minière, l'extraction peut descendre au moins à 800 mètres. De cette profondeur, des machines, aussi souples que puissantes, tirent au jour 1000 tonnes de houille par huit heures de travail. Dans les galeries du fond, largement aérées, l'air comprimé, poussé du dehors, sert à perforer la roche. Partout ailleurs, l'électricité distribue la lumière et la force motrice, actionne les ventilateurs; mais, à l'intérieur de la mine, la présence du grisou ne permet pas d'en faire usage, excepté toutefois pour les puits d'épuisement, où des pompes électriques refoulent les eaux à la surface. Dans l'attraction des *mines* ont surgi de grands établissements métallurgiques qui en tirent la vie : *fonderies, verreries, manufactures* de toute sorte. Les vallées du Gier, du Furens, de l'Ondaine ne sont qu'un grand chemin d'usines où se pressent les hautes cheminées, qui vomissent à gros flocons une fumée noire dont le ciel, les maisons, les gens sont imprégnés et noircis.

Le *Forez*, riche en charbon, est pauvre en *fer* : les gisements de minerai qu'il possède ne suffisent plus, depuis longtemps, à l'activité dé-



Phot. de M. Bellotti.

PALAIS DE JUSTICE DE SAINT-ÉTIENNE.


Phot. de M. Bellotti.
BARRAGE DE ROCHETAILLÉE (AMONT), PRÈS DE SAINT-ÉTIENNE.

vorante de ses établissements : on doit l'importer. Mais *Saint-Étienne*, longtemps tributaire de la Franche-Comté, de la Bourgogne et du Dauphiné pour la production de la fonte de fer et de l'acier, est à présent le fournisseur de ces régions et exporte aux quatre coins du monde.

Au premier rang des grands organismes métallurgiques, se distinguent les *Forges et aciéries de la marine et d'Homécourt*, fondées en 1837 à Rive-de-Gier : c'est à elles que Dupuy de Lôme demanda les blindages dont Napoléon III voulut cuirasser le flanc de nos navires (trois usines à Rive-de-Gier, Assailly, Saint-Chamond, pour la fabrication des canons et pièces de marine ; — usine au *Boucau*, près de Bayonne, sur l'Adour ; — dans l'Est, établissements d'*Homécourt* — 6000 ouvriers, dont plus de la moitié à *Saint-Chamond*). Viennent ensuite les *aciéries de Saint-Étienne*, celles de *Firminy*, l'établissement *Russery-Verdié* (aciéries et forges de *Lorette* : aciers fondus au creuset, aciers puddlés, raffinés, fondus sur sole, dits aciers Martin, — travaux pour les compagnies de chemins de fer, les ministères de la Guerre et de la Marine); les *établissements Marrel* (usines de Rive-de-Gier, des Estaings, de la Capelette-Marseille : lingots, moulages d'acier, laminoirs pour tôles et blindages, marteaux-pilons pour forger les grosses pièces, canons, arbres de machines, matériel de guerre, etc.); les *établissements de l'Horme et Cie; Lacombe* (essieux de locomotives, arbres coudes, etc.).

L'excellence des armes de Saint-Étienne est appréciée depuis fort longtemps : François Ier serait le créateur de sa première manufacture. Dès le début de la fabrication, celle des armes blanches et celle des armes à feu se séparent, la dernière devenant un monopole de l'État. La loi de 1885, qui régit l'industrie armurière, laisse à l'État le monopole de la fabrication des armes de guerre dans un établissement public, la *Manufacture nationale;* mais, à côté, l'initiative privée fabrique aussi l'arme entière ou la pièce détachée (environ 80 fabricants). Une seule maison (Gaucher) peut produire par an 40000 fusils, 20000 carabines de tir ou de chasse, 15000 revolvers, et exporte ses produits sur tous les marchés.


Phot. de M. Boulanger.
BOURG-ARGENTAL : PORTE DE L'ÉGLISE.

A l'industrie des armes et à la métallurgie proprement dite, s'ajoutent celles des pièces détachées pour *cycles* et *automobiles;* les *verreries* de Givors, de Rive-de-Gier, verre à vitres ou verre à bouteilles, comme à Saint-Galmier; la fabrication des produits *réfractaires* indispensables aux températures élevées des fours. Enfin, à côté des engins de fer et de feu, la *rubannerie* (rubans et velours), importée en Velay par François Ier : cette industrie donne la vie à de nombreux ateliers familiaux, tant en ville qu'aux environs.

On distinguait autrefois le *Haut-Forez* ou *Jarret*, comprenant la région montagneuse groupée autour de Saint-Chamond, et le *Bas-Forez*, dans les deux grandes plaines de Montbrison et de Roanne, le long de la Loire. L'ancienne capitale du pays, *Feurs* (le Forum Segusiavorum des Romains), fut détrônée par Montbrison, qui, depuis, céda le pas à Saint-Étienne. Domaine des d'Albon, puis du duc de Bourbon, le *Forez* a fait retour à la Couronne en 1527.

Saint-Étienne (167970 habitants) est une création de l'industrie : le touriste et l'archéologue y trouveront peu à glaner. L'Hôtel de ville, construction de 1822, transformée par le second Empire; la place Marengo, dont les parterres reposent de l'interminable rue ou route d'Annonay qui, toute droite, traverse la ville d'un bout à l'autre; la vieille église de *Saint-Étienne* (XVe siècle), le *Palais des arts*, le *Musée industriel*, l'*École des mines*, où se forment les ingénieurs et les directeurs d'usines, ce sont là des monuments dignes d'une grande ville. Mais *Saint-Étienne* est dans sa Manufacture, dans ses mines et dans ses usines : le spectacle de l'activité humaine n'y est pas sans intérêt et il a aussi sa grandeur.

Personnages historiques. — *Florimond Robertet*, argentier de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier; *Anne d'Urfé*, lieutenant général du Forez, frère d'Honoré d'Urfé, l'auteur de l'*Astrée*, né à Marseille; l'amiral *Bonnivet* (1488-1525), de désastreuse mémoire; *François d'Aix* (*Père de La Chaise*), confesseur de Louis XIV; l'abbé *Terray*, contrôleur général des finances (1715-1778); l'érudit *dom Ant. Jos. Pernety*, qui suivit Bougainville (1763) et donna une relation de son voyage; l'historien critique *René de Chantelauze;* le duc *de Persigny* (1839-1873); le cardinal *Donnet; Francis Garnier*, le héros du Tonkin; le critique *Jules Janin;* le poète *Victor de Laprade;* les sculpteurs *Bonnassieux* et *Foyatier*.

Allier.

Superficie : 730800 hectares (Cadastre), et 738000 (Service géographique). Population : 370950 hab. (1921). Chef-lieu : **Moulins.** Sous-préfectures : **Montluçon, Gannat, La Palisse.**— 29 cantons; 321 communes; 13e corps d'armée (CLERMONT). Cour d'appel de RIOM. Académie de CLERMONT. Diocèse de MOULINS (suffragant de Sens).

L'*Allier* est le vestibule de la Limagne et de l'Auvergne. Là viennent se fondre dans la plaine les derniers terrassements de nature cristalline qui, sous la superstructure des monts Dôme et le dos du Forez, accompagnent d'un long rebord la trouée ouverte au cœur du Massif Central. L'inclinaison générale de l'Allier le porte du sud au nord et d'est en

ouest, suivant le cours de la rivière. Son territoire occidental n'atteint que les premiers gradins du Massif : *la Bosse*, au contact du Puy-de-Dôme, n'a que 774 mètres, entre la Sioule et son affluent la Bouble. Encore moins élevés sont les terrassements qui se rattachent, par Montluçon, au plateau de Combrailles et aux masses granitiques de la Marche et du Limousin. De ce côté, en effet, l'Allier ne fait que s'adosser au grand bastion central, tandis qu'à l'est il monte jusqu'aux crêtes qui en constituent le haut relief (Puy de Montoncel).

Montluçon à l'ouest, sur le Cher; Lapalisse à l'est, sur la Bèbre; au centre, l'Allier avec Vichy et Gannat; Moulins au débouché de la Limagne, comme centre de ralliement sur le débouché de la Loire : tel est le département en raccourci.

La *Limagne bourbonnaise*, qui prolonge la Limagne d'Auvergne le long de l'Allier, sans en avoir l'exubérante richesse, compense largement, par sa fertilité, la variété de ses cultures et les ressources du sous-sol, la pauvreté des basses régions qui couvrent le nord du département. Par la faille de rupture qui suit les rebords intérieurs de la Limagne, les eaux souterraines thermales, minéralisées, se sont frayé une issue au dehors; l'Allier possède plusieurs de ces sources précieuses : *Saint-Yorre*, *Hauterive*, *Vichy*, *Cusset*; au revers de la terrasse cristalline de l'ouest, *Néris* et *Bourbon-l'Archambault*.



Phot. de M. Boulanger.

BEFFROI DE MOULINS.

Le département de l'*Allier* correspond à l'ancien **Bourbonnais**. Au carrefour des routes de Bourgogne et d'Auvergne, sur la grande ligne de communications de la Loire, le pays eut longtemps à souffrir de cette situation. Les *Eduens* qui l'occupaient en partie, jaloux de leurs voisins les *Arvernes*, après s'être jetés par dépit dans le parti de César, se rallièrent, quand ils vinrent engager la suprême partie, à la cause nationale que personnifiait Vercingetorix. Les *Romains* firent deux parts du territoire actuel de l'Allier : l'une à droite avec Vichy (*Aquis Calidis* ou *pagus Viciasensis*) pour la Lyonnaise, l'autre à gauche pour l'Aquitaine : Bourges et Lyon prenaient chacune leur rive; *Neriomagus* (Néris), *Borvo* (Bourbon-l'Archambault), étaient connus et fréquentés déjà pour leurs eaux minérales.

Mais la situation intermédiaire du pays lui valut, à la chute de l'empire romain, de nouveaux malheurs; d'abord les terribles *Bagaudes*, puis les *Burgondes*, les *Wisigoths*, les *Francs*. Pepin le Bref, à la chasse des ducs aquitains, s'empara de *Bourbon* (752). L'un de ses successeurs, Charles le Simple, ayant conféré l'investiture de plusieurs fiefs royaux sur la Marche d'Auvergne (913) à l'un de ses fidèles, Adhémar, le fils de celui-ci, Aimon Ier, prit le titre de *Bourbon* (951). Ses héritiers ajoutèrent leur nom *Archambault* à celui de Bourbon : Philippe Auguste agrandit leur domaine, en y ajoutant Montluçon (1202).

Habiles à entrer dans les vues royales, les sires de *Bourbon* accordèrent des franchises à Moulins, Gannat, et se montrèrent partout les champions fidèles de leur suzerain : on les vit aux mêlées de Furnes, de Courtray, de Mons-en-Puelle, de Cassel, et leur bravoure fut récompensée par le titre de duc.

Louis Ier, qui en fut investi, était de sang royal, par sa mère, Beatrix, héritière de Bourbon, qui avait épousé le sixième fils de saint Louis, *Robert*, comte de Clermont en Beauvaisis. Après les journées de Crecy, Poitiers (1356), où le fils de Louis Ier fut tué aux côtés du roi Jean, *Moulins* devint la capitale du *Bourbonnais*, et la residence ordinaire de ses ducs. On sait comment l'un d'eux, le *connétable de Bourbon*, trahit la cause française pour celle de Charles-Quint : il périt au siège de Rome (1527), après que ses biens confisqués eurent été réunis à la Couronne. Retour bizarre, c'est un Bourbon, *Antoine, duc de Vendôme*, qui devait donner le jour à Henri IV, héritier du dernier des Valois, par la filiation de saint Louis. Les *Bourbons* retrouvaient leur bien, avec la couronne, au profit de laquelle on le leur avait pris.

Moulins (22 970 habitants). A côté des *moulins* qu'ils possédaient non loin d'Yzeure, et près de l'Allier, les ducs de Bourbon firent construire (1340) une forteresse gardienne du passage. Bientôt ce fut leur résidence favorite, et la ville, Moulins, qui se forma autour de la forteresse princière, devint métropole du Bourbonnais, à la fin du xve siècle. Longtemps sa *cathédrale* (Notre-Dame) demeura inachevée. C'est de nos jours seulement que, sous la direction de Viollet-le-Duc, on y ajouta au chœur une nef de style ogival, et deux flèches en pierre, hautes de 95 mètres. Le chœur (1465-1507), avec déambulatoire et chapelles rayonnantes, est d'une belle ampleur; ses vitraux Renaissance conservent les traits de plusieurs ducs de Bourbon. On verra, derrière le maître-autel, un saint Sépulcre du xvie siècle à huit personnages; une Vierge noire très vénérée, dans la chapelle haute du chevet; dans la sacristie, un très beau triptyque (attribué à Ghirlandajo), don de Pierre de Bourbon et de sa femme Anne de Beaujeu. L'église voisine, consacrée à *saint Pierre*, date de la fin du xiiie siècle.

Le peu qui reste du château ducal est utilisé : l'une de ses tours, la *Malcoiffée*, sert de prison; un pavillon Renaissance loge les gendarmes. Remparts et fossés ont fait place aux boulevards de la Préfecture, de Choisy et du Théâtre : la tour du *Fredalh* en est une survivance. Le *jacquemart du beffroi* municipal marque l'entrée de l'ancienne ville : sur la tour du xve siècle, on jucha, au xviiie siècle, un nouveau couronnement. La bibliothèque de l'Hôtel de ville renferme une belle collection d'incunables provenant d'anciennes collégiales bénédictines, entre autres la fameuse *Bible* dite *de Souvigny* (xiie siècle), enrichie de splendides miniatures.

Aux environs, entre l'Hôtel de ville et la cathédrale, s'enchevêtrent des rues vieillottes : rues des Orfèvres, de l'Ancien-Palais, aux pignons évocateurs du xve siècle. Un *Musée archéologique*, com-



Cl. ND.

RUINES DU CHATEAU DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

plément heureux des collections municipales, réunit les objets antiques, d'origine gauloise ou gallo-romaine, trouvés dans le pays. La collection est riche ; mais ce musée doit quitter le *Palais de justice*, où il est provisoirement abrité. Dans le couvent voisin, fondé par Mme de Chantal pour les religieuses de

Phot. de M. Giletta.

CHATEAU DE BOURBON-BUSSET, PRÈS DE VICHY.

la Visitation, le *lycée* est établi : on lui a donné le nom d'un enfant de Moulins, *Théodore de Banville*. Sa chapelle est justement célèbre par le magnifique tombeau qu'éleva la princesse des Ursins à la mémoire de son mari, Henri, dernier duc de *Montmorency*.

Deux voies importantes pénètrent au cœur de la ville : l'une, l'*avenue Nationale*, ombragée de beaux arbres, vient de la gare et de la place ou square de la République ; l'autre, la rue d'Allier, se déploie, par la place de ce nom, vers la rivière et le beau pont de 300 mètres qui la traverse. La place d'Allier est la plus vivante de *Moulins* : ici sont les magasins, les cafés, le marché et aussi la nouvelle *église du Sacré-Cœur*, construite par Lassus (1850), dans le style du XIIIe siècle. *Moulins* ne fut d'abord qu'une dépendance d'*Yzeure*, et c'est au XVIe siècle seulement qu'elle s'affranchit de sa juridiction religieuse. L'évêché lui-même ne date pas de cent ans (1822).



CL. ND.

INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE DE MOULINS.

Yzeure, puissante par le souvenir (on a retrouvé au domaine de Plaisance les restes importants de bains antiques), possédait un prieuré de Cluny. Son église, de style roman-bourguignon, a été remaniée aux XIVe et XVe siècles. Plusieurs princes de la maison de Bourbon furent ensevelis à *Souvigny*, magnifique édifice roman, dépositaire des reliques de saint Maïeul et de saint Odilon, abbé de Cluny. Les ducs de Bourbon délaissèrent pour Moulins leurs anciennes résidences de *Chantelle* et de *Bourbon-l'Archambault* : la première, au rebord même du Massif Central (arrondissement de Gannat), sur la rive gauche de la Bouble et dans une position naturellement forte, puisque le château des ducs y fut précédé d'un *castellum* romain ; la seconde (arrondissement de Moulins), sur la Burge, au sortir d'un lac. Trois tours du XIIe siècle et un donjon cylindrique du XVe ont survécu au démantèlement de Bourbon-l'Archambault ; les remparts étaient réunis par un pont crénelé au moulin fortifié (XVe siècle) qui subsiste encore. Mme de Montespan, disgraciée, passa les douze dernières années de sa vie à **Bourbon** et embellit la promenade qu'y avait créée le maréchal de La Meilleraie. Les eaux de l'antique *Borvo* (l'Apollon gaulois), après avoir été si fort appréciées des Romains qu'ils y construisirent des thermes et une piscine, au dire de Vitruve la plus vaste connue, revinrent en faveur au XVIIe siècle.

Dans le parc s'élèvent le nouvel établissement thermal et le casino, avec l'accompagnement ordinaire : cercle, théâtre, concerts. Les eaux de *Bourbon* sont froides ferrugineuses bicarbonatées, ou chaudes chlorurées sodiques, iodobromurées : le rhumatisme et ses manifestations diverses, le lymphatisme et la scrofule, la paralysie, les névralgies relèvent de leur action curative (source chaude, 52°,8). On associe à la cure des eaux de *Bourbon* celles de la *Trollière* et de *Saint-Pardoux*, froides ferrugineuses bicarbonatées.

Néris, rivale de Bourbon, eut un grand renom : des chapiteaux, des fûts de colonnes, des fragments décoratifs en marbre blanc, de la céramique, les restes d'un théâtre, d'un camp romain, de thermes antiques y ont été remis au jour. L'établissement thermal, le casino, les hôtels sont dans la ville basse. Les eaux de *Néris*, chaudes bicarbonatées sodiques (7 sources), sont efficaces contre le rhumatisme, certaines affections de la peau et différentes manifestations de la paralysie.

Personnages historiques. — *Jacques II de Chabannes*, seigneur de La Palisse, héros des guerres d'Italie (Ravenne, Marignan), tué à Pavie (1525) ; *Charles, duc de Bourbon* (le connétable), tué au siège de Rome à la tête des troupes de Charles-Quint (1527) ; le prédicateur *Jean de Lingendes* (1595-1665) ; *Pierre Petit*, intendant des fortifications, géographe du roi, physicien et ami de Pascal (1594-1677) ; le peintre sur verre, *Jacques de Paroy* ; le sculpteur *Thomas Reynaudin* ; le bénédictin *Paul Rabusson* ; le duc *de Berwick* (*Jacques Fitz James*) (1670-1734), tué au siège de Philipsbourg ; le duc *de Villars* (1653-1734), vainqueur de Friedlingen et de Hochstædt, qui battit Marlborough à Malplaquet, le prince Eugène à Denain et par ce glorieux fait d'armes sauva la France de l'invasion (1712) ; le conventionnel *Chabot* (1819) ; le philosophe *Destutt de Tracy* (1836) ; le chanteur *J.-B. Faure*, né à Moulins.

Nièvre.

Superficie : 681600 hectares (Cadastre), ou 688700 (Service géographique de l'armée). Population : 270150 hab. (1921). Chef-lieu :



Cl. ND.

CHAPELLE DU LYCÉE, A MOULINS : TOMBEAU DU DUC DE MONTMORENCY.

Nevers. Sous-préfectures : **Cosne, Clamecy, Château-Chinon.** — 25 cantons; 313 communes; 8e corps d'armée (Bourges). Cour d'appel de Bourges. Académie de Dijon. Diocèse de Nevers (suffragant de Sens).

Le *Nivernais* s'adosse au promontoire primaire porphyrique et granitique du **Morvan** et s'incline par l'Yonne vers la Seine, par la Nièvre sur le chemin de ronde de la Loire. Pays de forêts et de champs, de prairies et d'eaux ruisselantes, aux sites variés, d'une pénétrante fraîcheur, le *Morvan* couvre plus ou moins de son relief quatre départements, et la Nièvre en premier lieu; mais c'est en Saône-et-Loire qu'il culmine, à 902 mètres, avec le mont du *Bois-du-Roi*. Dans la Nièvre, son plus haut sommet, le *Preneley*, rivalise, à 52 mètres près, avec le Bois-du-Roi, dont il n'est éloigné que de plusieurs kilomètres. Le cours de l'Yonne distingue deux pays, de nature et d'aspect bien différents. A l'encontre de *Château-Chinon*, vedette du Morvan primitif, *Clamecy* évoque une région *calcaire*, et la *Puisaye*, qui s'affaisse au nord-ouest, est un pays bas, humide et boisé. La déclivité générale du sol nivernais est mise en évidence par la différence des cotes d'altitude entre le mont du Bois-du-Roi (902 mètres) à l'est et celle de la Loire, devant Nevers (176 mètres), au confluent de la Nièvre. Aussi le Bon-Pays du Nivernais forme-t-il comme le cercle extérieur d'un éventail soudé à la racine du Morvan et jalonné par Decize, La Charité, Cosne, Clamecy, sur le chemin de ronde de la Loire. La *Cure*, sémillante rivière du Morvan, alimente le magnifique *réservoir des Settons*, véritable petite mer intérieure, à 580 mètres d'altitude.

Dans le voisinage des Senons (Sens), les *Éduens*, cantonnés à *Bibracte*, sur le mont *Beuvray*, tenaient les passages de la Loire et, par eux, les communications de la vallée de la Seine avec le Berry et l'Auvergne. César eut l'habileté de se concilier ces peuplades : on le vit même à Decize, en 52 avant Jésus-Christ; ses approvisionnements, ses bagages étaient à *Nevers*. Mais, diminué aux yeux de ses alliés par l'échec de Gergovie, ceux-ci, sous deux chefs entreprenants, se jetèrent sur *Nevers*, et coupèrent la route de la Loire à l'armée romaine en retraite. César les culbute et, appelant à lui son lieutenant Labienus, qui opérait à Lutèce, dans la vallée de la Seine, enveloppe *Vercingétorix* dans *Alise*. La défaite du chef gaulois fit de la Gaule une province romaine. Plusieurs voies partaient de Nevers, car c'était un nœud stratégique important : des retranchements gardaient les communications entre *Seine* et *Loire*. Un peu de tous côtés en Nivernais, on retrouve les vestiges de l'occupation romaine. Il y eut une telle pénétration du pays par la conquête que, dans la dernière moitié du IVe siècle, *saint Martin* dut venir en personne combattre le paganisme persistant sur cette terre arrosée du sang des martyrs : *saint Andoche*, disciple de saint Pothin de Lyon, apôtre du Morvan, martyrisé à Saulieu (179) ; *saint Révérien*, à Nevers (274) ; *saint Pèlerin*, évêque d'Auxerre, à Entrains (304). *Saint Germain* d'Auxerre compléta l'œuvre d'évangélisation : au début du Ve siècle, *Nevers* eut un évêque.

L'invasion barbare mit les *Bourguignons* et les *Francs* en Nivernais.

Pépin le Bref, en marche contre Waifre, duc d'Aquitaine, passa la Loire à Nevers. Avec la dislocation de l'empire de Charlemagne, le comte délégué à *Nevers* par le gouvernement central se prit, comme les autres, à commander en maître dans la province dont il avait charge et fit acte de possession, en donnant pour dot le *comté de Nevers* à sa fille Mahaut. Bientôt les deux comtés, *Nevers* et *Auxerre*, unis, passaient à Guillaume Ier, fondateur de La Charité-sur-Loire. Grâce à l'éloignement du



Cl. ND.

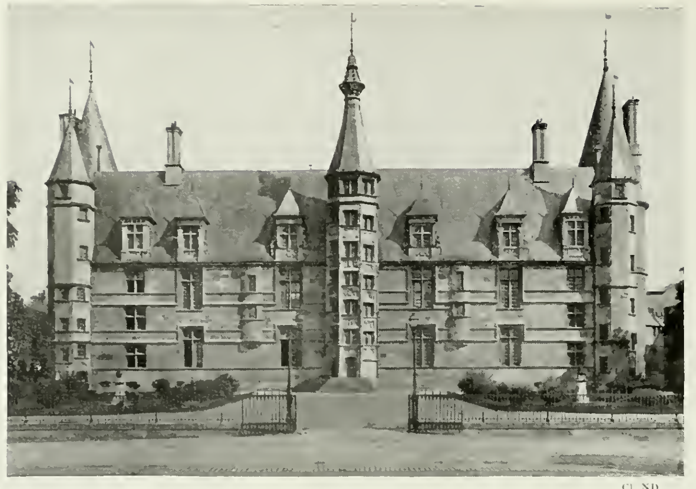
LA PORTE DU CROUX, A NEVERS.

comte, parti pour la croisade (Guillaume IV y mourut en 1168), les *barons de Donzy* purent s'imposer à *Pierre de Courtenay*, qui avait épousé l'héritière du comté. D'une famille à l'autre, le fief échut aux Châtillons, aux Bourbons, à la maison de *Flandre*, à celles de *Bourgogne*, de *Clèves*, de *Mantoue*, après avoir été érigé en duché par François Ier (1538). Les guerres de religion y accumulèrent les ruines (1569), avec les lansquenets du duc des *Deux-Ponts*, qui commirent à *La Charité* les plus abominables excès. Cependant l'étrange combinaison qui faisait du duché de Nevers un fief italien des ducs de Mantoue prit fin par l'achat qu'en fit *Mazarin* en 1569. Le fief passait après lui à son neveu Mancini.

Le duché finit à la Révolution.

Nevers (29750 habitants) conserve le château qui fut la résidence de ses anciens ducs, non le premier, qui datait du XIIe siècle, mais celui que bâtit, dans la seconde moitié du XVe siècle, Jean de Clamecy, comte de Nevers, et qu'ornèrent, au XVIe siècle, les princes

de la maison de Clèves, puis ceux de Mantoue : de grandes tours rondes aux angles, accompagnées de tourelles octogonales, d'élégantes fenêtres, ingénieusement sculptées, corrigent l'aspect un peu sévère de ce haut édifice; un grand escalier d'honneur, un musée du *Nivernais* se voient à l'intérieur. Tout *Nevers* autrefois gravitait autour du château ducal : à l'est, dans la rue du Commerce, le *beffroi* de la ville, où les échevins se réunissaient dans deux belles salles du xve siècle; au sud-ouest, la cathédrale *Saint-Cyr*, deux édifices soudés à l'encontre l'un de l'autre; à l'occident, une basilique romane avec une crypte, le chœur, le transept, restes d'un édifice bâti en 1028, remanié en 1194, et dont la nef fit place à une cathédrale gothique, avec abside, orientée vers l'est, mais sans transept ni façade. L'art des xve et xvie siècles y apporta sa contribution : un beau portail au sud et, à côté, une belle tour de 1528.


NEVERS : FAÇADE DU PALAIS DUCAL. Cl. ND.

Entre la cathédrale et le palais ducal (aujourd'hui Palais de justice), l'Hôtel de ville (Bibliothèque), confine aux restes de l'ancien château des Courtenay. Puis se suivent, au nord, une halle monumentale, le grand quadrilatère ombreux du Parc, au voisinage de la maison mère des sœurs de la *Charité de Nevers*, où vécut et mourut Bernadette, la voyante de Lourdes. Parc, place de la Halle, places de l'Hôtel-de-Ville et de la République se succèdent, dans l'attirance de la *Loire*, à l'intérieur du grand croissant que dessine la rue du Commerce, la plus mouvementée de Nevers, entre le confluent de la Nièvre, dans le fleuve, et la porte de Paris, arc de triomphe élevé en l'honneur de la victoire de Fontenoy (1745). A cette artère vitale, que prolonge la rue de Paris, s'ajustent l'Hospice général, la Préfecture, en face de l'avenue Marceau, ouverte sur les frondaisons du Parc; le Lycée, ancien collège des jésuites, où Gresset, le joyeux Tourangeau, fut élevé et composa son fameux *Vert-Vert*. L'église voisine de *Saint-Étienne*, élevée en 1063, par Guillaume Ier, comte de Nevers, et donnée par lui à saint Hugues, abbé de Cluny, est un précieux spécimen de l'art importé d'Auvergne en un pays jusque-là soumis à l'influence exclusive du faire bourguignon.

Bien que l'ancien *Nevers* se reconnaisse à l'ovale enveloppant de ses plus anciens monuments (Saint-Étienne se trouvait à l'écart), depuis longtemps la ville a rompu le cercle qui entravait son expansion : la tour *Saint-Éloi*, la porte du *Croux* (musée lapidaire), avec ses échauguettes et son épaisse muraille à mâchicoulis rappellent les anciennes fortifications. Une *Manufacture* de porcelaine, des faïenceries artistiques animent l'ouest de la ville, au voisinage du fleuve. C'est en effet l'attirance de la Loire qui suscite en ce département la vie industrielle : à l'embouchure de l'Ixeure, les forges et aciéries d'*Imphy*; au-dessus de Nevers, les forges nationales de *La Chaussade*, sur la coulée de la Nièvre; *Fourchambault*, en aval, non loin de la rive droite du fleuve.

Plusieurs sources minérales analogues à celles de Pougues, mais d'une teneur plus faible, ont été découvertes à Fourchambault. *Pougues* est la reine des eaux nivernaises, avec les trois sources : *Saint-Léger* (eau froide bicarbonatée calcique, ferrugineuse et gazeuse), *Saint-Marcel*, pour les bains; *Bert*, comme Saint-Léger, tonique, reconstituante de l'estomac et des muqueuses. A *Saint-Honoré-les-Bains*, cinq sources sulfureuses sodiques; à *Saint-Parize-le-Châtel*, source minérale froide dite *Font-Bouillant* (grande quantité de gaz) et une autre source analogue, la *Fontaine-des-Vertus*.

Personnages historiques. — *Jean Bureau de la Rivière*, maître de l'artillerie sous Charles VII et Louis XI; le jurisconsulte *Guy Coquille*, historien du Nivernais, né à Decize (1523-1603); *Jean Duval*, savant orientaliste, né à Clamecy (1597); le poète menuisier *Adam Billault*, « le Virgile du Rabot », dont la maison se voit à Nevers; *Roger, comte de Bussy-Rabutin*, parent de Mme de Sévigné; le peintre *Roger de Piles*, de Clamecy (1635-1709). Au xviiie siècle : le garde des sceaux *Germain-Louis de Chauvelin; Louis Mancini-Mazarin*, dernier duc de Nevers, poète, membre de l'Académie française; l'abbé *de Radonvilliers*, son collègue à l'Académie; le jésuite *Gabriel Brotier*, de l'Académie des inscriptions; les révolutionnaires : *Pierre-Gaspard Chaumette*, né à Nevers, procureur-syndic de la Commune de Paris, promoteur des fêtes de la Raison, et *Antoine de Saint-Just*, né à Decize, séide exalté de Robespierre; le *baron de Bourgoing*, né à Nevers. Au xixe siècle : *Louis de Marchangy*; le jurisconsulte *André Dupin* aîné, président de la Chambre des députés sous Louis-Philippe (1783-1865); le général *Ducrot* (1817-1882).


Phot. de M. Boulanger.
LE SAUT DE GOULOUX, FORMÉ PAR LE CAILLOT OU GOULOUX (AFFLUENT DE LA CURE).

Loiret.

Superficie : 677 100 hectares (Cadastre) ; 681 100 (Service géographique de l'armée). Population : 337 220 hab. (1921). Chef-lieu : **Orléans**. Sous-préfectures : **Gien, Montargis, Pithiviers**. — 31 cantons, 349 communes; 5e corps d'armée. Cour d'appel d'ORLÉANS. Académie de PARIS. Diocèse d'ORLÉANS (suffragant de Paris).

La *Beauce* au nord-ouest, avec la monotone étendue de ses champs sans fin ; la *Sologne* au sud, dans la boucle de la Loire, ses landes, ses maigres terres, ses étangs, ses grands bois de sapins; au nord-est, le *Gâtinais*, pays de ruisseaux, de vallons ombreux, de fraîches prairies; au cœur du pays, la *Loire*, inclinée gracieusement vers la cité maîtresse du pays : tel est le *Loiret* en raccourci.



EN BEAUCE : LE DÉPART DES MOISSONNEURS.

La **Beauce** étend sa plate-forme sur l'horizon de trois départements : Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret. Aussi loin que porte la vue sur cette immensité plate, ce sont, au-dessus des champs uniformément cultivés en céréales et en prés artificiels, quelques villages groupés autour de puits profonds, sous la flèche d'un clocher qui pointe crûment dans le ciel : peu de haies, des arbres rares, encore moins de maisons isolées; les gens se gardent et il semble que les villages, ceints d'un mur comme un blockhaus au milieu de la plaine, concentrent leur effort pour mieux résister aux rafales du vent d'est qui, l'hiver, balaye avec rage l'étendue sans obstacles. Sous le revêtement limoneux du sol, la nappe continue du calcaire blanchâtre draine les eaux; aussi le souffle ardent de l'été a-t-il bientôt fait de vider les mares, et l'on voit, par l'extrême sécheresse, de longues théories de chars franchir 10, 15, 20 kilomètres, pour aller puiser à la Loire l'eau nécessaire à la vie des hommes et des troupeaux. La *Beauce* est par excellence un pays de céréales : le *grenier de la France*. Sa production dépasse de beaucoup les besoins des habitants; toute la récolte ne saurait s'emmagasiner dans les granges : elle s'entasse en meules, autour des villages, sous un toit de paille protectrice. Ce riche pays, hormis le temps des labours et de la moisson qui met tout le monde dehors, est bien l'un des plus ennuyeux du monde, à moins que l'on n'éprouve devant l'espace sans limites cette joie particulière à la vue de l'Océan, dont les vagues, moutonnantes comme les sillons dans la plaine beauceronne, vont se perdre au loin dans la brume.

L'eau, qui manque à la Beauce, surabonde en **Sologne**, vaste région détritique qui s'étend de la Sauldre à la Loire et dépasse même ce fleuve, entre Gien et Orléans. Une terre grenue, à peine faite, sablonneuse; des champs grisâtres aux sillons étroits, avec des rigoles multipliées pour l'écoulement des eaux; la lande pelée, émaillée de genêts; les trouées d'étangs et de mares, tout accuse l'imperméabilité du sol, calfaté comme un navire par une épaisse couche argilo-siliceuse. Le calcaire, qui manquait à ce sol compact, on le lui a donné, on le lui donne sans relâche par les marnes de Blancafort; la chaux, le plâtre, les engrais achèvent d'alléger la terre. D'immenses plantations de pins enracinés dans les régions réputées les plus stériles préparent un humus productif : c'est la rénovation du pays qui commence. Déjà la fièvre a pris la fuite; on se reprend à vivre : les étangs sont circonvenus, les mares desséchées, les sillons de drainage partout multipliés. Un pays, pauvre encore mais riche d'espérances, surgit partout de l'ancienne terre insalubre et déserte.

Si la Beauce (de Beaugency à Pithiviers) occupe plus du quart du département du Loiret, la Sologne orléanaise, un quart aussi, dans le sud, le **Gâtinais** compte pour un tiers à peu près. Il y eut deux *Gâtinais* : l'un *français*, avec Nemours pour capitale; l'autre *orléanais*, groupé autour de Montargis. C'est une région moyenne, apparentée à ses deux voisines; mais les argiles de Sologne, recouvrant très vite le calcaire supérieur de Beauce, les formations imperméables y jouent, au moins par fragments, un rôle assez visible. L'abondance des eaux courantes ou endormies dans les fonds, les gâtines, les bois mouillés révèlent un sol naturellement froid, que le labeur humain a su conquérir à la culture par l'amendement rationnel et surtout l'écoulement des eaux. Le *Gâtinais* s'est transformé comme la Sologne le fait, mais plus vite qu'elle ; ses champs produisent le froment et le safran; il a d'excellentes prairies, des étangs poissonneux, de grands bois comme la forêt de Montargis; dans les clairières, sur les pentes parfumées de thym et de bruyère, des ruches qui produisent un miel délicat. Bien que dépourvu de hautes collines et de grands



Phot. de M. Hue.

MEULES DE GRAIN.

EN SOLOGNE : ON FAUCHE LES HERBES.

cours d'eau, le *Gâtinais* paraît beau et animé, au sortir des riches mais monotones campagnes de la Beauce. La *forêt de Montargis* a 8 516 hectares de superficie; celle d'*Orléans*, la plus grande de France, couvre 40 308 hectares, plantés de chênes, charmes et bouleaux.

Orléans, ancienne cité des Carnutes, assise au carrefour des grandes routes de la Seine, de la Loire et du Rhône, eut, dès l'époque gauloise, une grande importance stratégique et commerciale. César s'en empara; mais à peine était-il parti que les *Carnutes*, à l'exemple de leurs voisins de Nevers, massacrèrent à *Genabum* les occupants romains : la ruine de cette cité par le proconsul fut le châtiment des Carnutes (52 avant J.-C.). Mais, comme ils s'obstinaient dans la résistance par les renforts qu'ils envoyèrent à Vercingetorix, dernier champion de l'indépendance gauloise, ils durent, après la chute d'Alesia, livrer leur chef au vainqueur, qui le fit périr sous les verges. La situation de *Genabum* l'imposait : *Aurélien* rebâtit la ville, en fit une cité, l'entoura de murailles. Genabum s'appela *Aurelianum*, depuis *Orléans*. Une obscure tradition veut que le *christianisme* y ait été apporté dès le Ier siècle par saint Altin, l'un des disciples du Christ. Saint *Aignan* était évêque d'Orléans quand survinrent les hordes d'*Attila*. Après avoir essayé sans succès de fléchir le barbare, l'évêque d'Orléans organise une vigoureuse résistance, donne aux légions romaines et aux auxiliaires francs et goths le temps d'accourir sous Aetius : peu après Attila subissait aux *Champs Catalauniques* (près de Châlons) une défaite décisive (451). Ce qui resta des Huns disparut. Cependant l'empire sombrait dans l'anarchie : la mort d'Aetius déchaîna les Francs, les Burgondes, les Goths, jusqu'alors contenus à grand'peine. A la fin, *Clovis*, chef des Francs, resta maître de la Gaule, par la défaite de ses compétiteurs : à l'est, les Alamans (*Tolbiac*) ; au sud, les Wisigoths (*Vouillé*). Clovis, devenu chrétien, fondait à *Orléans* le monastère de Micy, en donnant à Euspice et à Mesmin tout le territoire compris entre la Loire et le Loiret : l'acte de donation qui en témoigne est l'une des premières chartes authentiques du royaume des Francs. En 511, *Clovis* assistait au premier concile des Gaules tenu à *Orléans*.



Phot. de M. Renard.

LE MOULIN DE FOMVILLÉ.

Dans le partage qui suivit sa mort, *Clodomir*, l'un de ses fils, eut *Orléans* pour capitale d'un royaume particulier; mais l'assassinat de ses enfants reporta l'héritage à Childebert, déjà roi de Paris. Après *Clotaire*, qui réunit toute la monarchie franque, *Orléans*, uni à la Bourgogne, échut à *Gontran*, dont la résidence fut Chalon-sur-Saône. Quand *Gontran* vint à Orléans, il y fut harangué en langues syriaque, latine, hébraïque : cela donne une idée de la variété des études qui se faisaient en cette ville, au VIe siècle. *Gondebaud* fut instruit aux fameuses Écoles d'Orléans; de même *Louis le Débonnaire*, fils de Charlemagne, qui plus tard y convoqua les États (832). C'était le temps où les *Normands*, remontant la Seine et la Loire, commettaient d'affreuses déprédations : *Orléans* en souffrit. Saint-Benoît-sur-Loire, dont la riche abbaye excitait la convoitise des barbares, fut plusieurs fois mis à sac. *Robert le Fort* surgit alors contre les pirates. *Charles le Chauve* lui reconnut, en 861, le gouvernement du *duché de France*, avec mission de défendre la Seine et la Loire. Robert le Fort mourut à la peine, dans une dernière bataille livrée contre les Normands à *Brissarthe*, non loin du Mans (866). Ses deux fils, *Eudes* et *Robert*, déjà désignés pour le trône par la reconnaissance publique, n'osèrent prendre la couronne. Mais *Hugues Capet*, fils de Hugues le Grand, s'en saisit et, par lui, le *duché de France*, uni à Orléans, devint le noyau solide du futur domaine qui, de proche en proche, a constitué la France.

Avec les Capétiens, *Orléans* ne le cédait qu'à Paris. *Robert Ier le Pieux* aimait cette ville où il était né. Louis le Gros s'y fit sacrer. Louis le Jeune s'y maria. Les *Écoles* d'Orléans étaient célèbres : les rois firent souvent appel aux lumières de leurs docteurs. En 1305, le pape Clément V, qui en était ancien élève, érigea les *Écoles* en *Université* et les dota de privilèges que Philippe le Bel confirma en 1312. Boniface VIII, Jean XXII, Érasme, Calvin, Théodore de Bèze, Du Cange, Massillon, Malebranche, étudièrent à *Orléans*. Il y eut, au XIVe siècle, jusqu'à 5 000 élèves.

Quand les Valois commirent l'imprudence de démembrer la France en grands fiefs et de compromettre ainsi l'unité française, le comté d'*Orléans*, érigé en duché, fut donné en apanage par Philippe VI de Valois à son fils Philippe (1344). Voilà l'Orléanais distinct du domaine royal. Il l'est encore avec le frère de Charles VI, *Louis Ier*, victime de la haine du duc de Bourgogne, Jean sans Peur; avec *Charles* d'Orléans, le prince poète, qui, pour venger l'assassinat de son père, se battit glorieusement à la journée d'Azincourt et fut, vingt-cinq ans, prisonnier des Anglais, amis des Bourguignons. Son fils, *Louis II d'Orléans*, étant devenu le roi de France *Louis XII*, l'Orléanais vécut alors la vie d'un grand fief, attaché de près à la Couronne.

Plus tard, *Gaston*, frère de Louis XIII, en fut investi (1626). Après lui : *Philippe Ier*, frère de Louis XIV, tige de la deuxième *maison d'Orléans;* son fils *Philippe II*, dit *le Régent*, prince doué de qualités brillantes, mais l'un des plus corrompus de son siècle; *Louis-Philippe-Joseph*, dit *Philippe-Égalité*, qui crut sauver sa tête en votant la mort de Louis XVI, et périt lui-même sur l'échafaud en 1793; *Louis-Philippe*, fils aîné du précédent, qui, devenu roi des Français, donna le duché à son fils *Ferdinand-Philippe*, tué malheureusement en 1842. Depuis la Révolution, la qualité de duc d'Orléans a cessé de représenter un pouvoir, pour n'être plus qu'un titre honorifique.

Au plus fort de la guerre de *Cent ans*, ou plutôt quand la France, envahie par l'Anglais, semblait ne plus s'appartenir, alors que le pauvre *roi de Bourges*, Charles VII, traînait d'un château à l'autre sa desespérance et ses ennuis, **Orléans**, animé par **Jeanne d'Arc**, sonna le réveil de la cause française. On sait comment la courageuse fille de Domremy, inspirée du ciel et n'écoutant que son courage, parvint jusqu'à *Chinon*, où se trouvait Charles VII, et là, malgré les pièges tendus à sa confiance naïve, réussit à persuader le roi de sa mission providentielle. Du moins eut-on l'air d'y croire. Une troupe fut réunie à Blois, sous la conduite de la Pucelle, pour faire lever le siège d'Or-



Cl. ND.

UN ÉTANG DE SOLOGNE.

léans. Autour de la place et sur les rives du fleuve, les Anglais avaient construit des retranchements reliés par des réduits fortifiés ou bastilles, et semblaient plantés là pour n'en jamais sortir. *Jeanne* voulait remonter la Loire par la rive droite et les attaquer à l'improviste au plus fort de leurs retranchements. Ce hardi projet ne fut pas compris: il ne fallait point trop hasarder. On remonta donc le fleuve par la rive gauche, la moins exposée. Passé Olivet, l'armée tourna les postes anglais, et les approvisionnements destinés aux assiégés, embarqués à l'amont, au port de Saint-Loup, entrèrent avec le courant dans la ville. Mais *Jeanne* ne voulait pas seulement ravitailler la place. Elle dut convenir pourtant que le passage des troupes sous le front des Anglais n'allait pas sans de gros risques et consentit, bien à contre-cœur, à laisser l'armée regagner Blois, où elle passerait le pont de la Loire et reviendrait sur l'autre rive. Pour elle, ayant traversé le fleuve à Chécy (10 kilomètres au-dessus de la place), après s'être reposée au château de Renilly, elle entra dans *Orléans* le 29 avril 1429, à huit heures du soir, armée de toutes pièces et montée sur un cheval blanc. Elle s'avançait précédée de sa bannière, ayant à gauche Dunois, richement armé, et derrière elle plusieurs nobles seigneurs et quelques hommes de la garnison ou de la bourgeoisie d'Orléans qui étaient venus lui faire cortège. Mais c'est en vain qu'on eût voulu tenir la foule éloignée. Tout le peuple était accouru à sa rencontre, portant des torches et manifestant une grande allégresse. *Jeanne* en effet était pour cette foule comme l'ange du Dieu des armées. Tous se pressaient, hommes, femmes, petits enfants, cherchant à la toucher, à toucher au moins son cheval, et ils l'accompagnèrent ainsi, « faisant grand'chère et grand honneur, à l'église principale où elle voulait avant toutes choses rendre grâces à Dieu; puis jusqu'à la porte Renart, en l'hôtel de Jacques Boucher, où elle fut reçue avec ses deux frères et les deux gentilshommes qui l'avaient amenée de Vaucouleurs ». (*Jeanne d'Arc*, par W. Vallon.)


ENTRÉE DE JEANNE D'ARC A ORLÉANS, PAR LENEPVEU (PANTHÉON). Cl. ND.

L'arrivée de *Jeanne* mit au cœur des assiégés un tel réconfort que, sans plus attendre et sûrs de vaincre, quatre cents combattants sortirent, enseignes déployées, dès le lendemain de son arrivée (30 avril) et refoulèrent les Anglais sur leur bastille voisine de Saint-Pouair. Mais l'attaque, faite à l'insu des chefs de l'armée, ne fut pas soutenue. *Jeanne*, de son côté, voulait que l'on ne différât plus d'attaquer les Anglais, au centre même de leur puissance. Mais Dunois ne voulait combattre qu'avec tous ses moyens, et l'on dut attendre qu'il eût ramené de Blois les troupes qui avaient dû descendre par la rive gauche pour passer la Loire. Dunois partit le 1er mai, passant fièrement à travers les bastilles anglaises de la rive droite, sans qu'il lui fût fait aucun mal, ce qui prouve combien la Pucelle avait raison de les vouloir attaquer de ce côté, au lieu de tourner leurs positions en remontant la rive gauche, comme le lui avaient imposé les chefs de l'armée. Entre temps, elle parcourait à cheval les rues de la ville pour relever les courages, « et le peuple ne se pouvait saouler de la voir »; puis elle allait examiner de près les positions anglaises, comme si nul mal ne pût l'atteindre. Enfin Dunois arrivait, le 4 mai, avec les troupes de Blois. Jeanne vint au-devant de lui jusqu'à une lieue d'Orléans, son étendard en main, et tous ensemble passèrent processionnellement au milieu des Anglais, sans que ceux-ci, comme frappés de stupeur, fissent rien pour les arrêter.

Les retranchements anglais enveloppaient la ville, sur la rive droite du fleuve, d'une ligne continue nouée à des bastilles-forteresses : Saint-Laurent, Saint-Pouair, Saint-Loup, en vedette et non loin du fleuve, sur la route de Bourgogne; c'est cette ligne que la Pucelle voulait rompre. Les chefs de l'armée, malgré son avis, portèrent l'attaque sur la rive gauche, que défendait la bastille des *Tourelles*, appuyée sur celle des *Augustins*, l'une





Phot. de M. Ilue

ORLÉANS : LA CROIX DES TOURELLES; LA TOUR BLANCHE (Reste de la première enceinte fortifi...



Cl. ND.

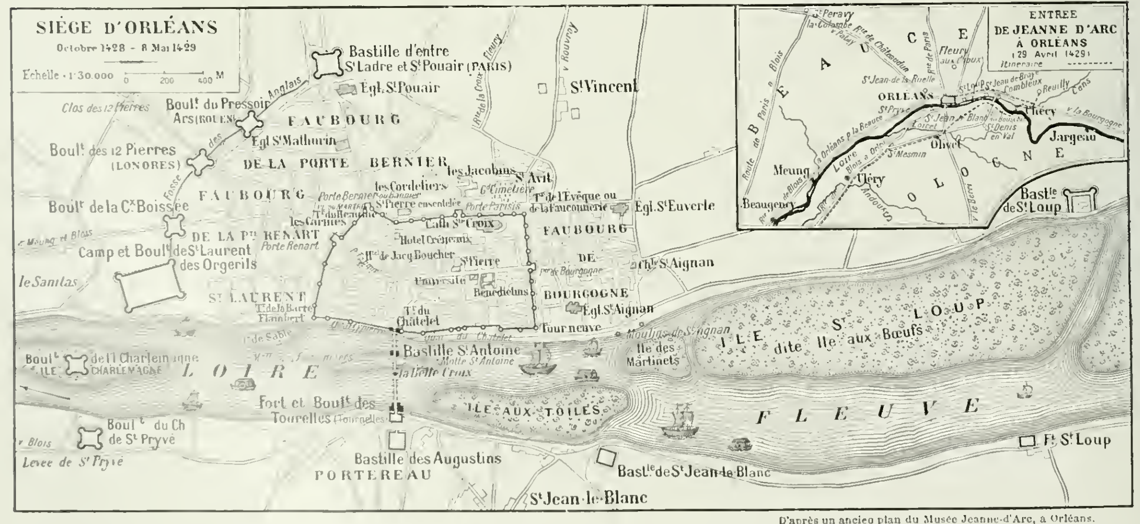
ORLÉANS : PLACE DU MARTROI ET STATUE DE JEANNE D'ARC (PAR FOYATIER).

et l'autre couvertes par un boulevard qui les reliait, par Saint-Pryvé et le poste fortifié de l'île Charlemagne, jeté au travers de la Loire, à la grande forteresse de la rive droite, Saint-Laurent. La vedette d'avant-garde de Saint-Jean-le-Blanc surveillait les approches de la rive gauche, comme celle de Saint-Loup la rive droite, en amont.

Cependant, l'armée à peine entrée, les Orléanais impatients d'agir, et désormais sûrs de vaincre, s'étaient jetés à l'improviste sur la bastille de Saint-Loup. *Jeanne*, armée à la hâte, court aussitôt vers la porte de Bourgogne, « si vite que les étincelles jaillissaient du pavé ». Les assaillants avaient compté sans les 300 hommes d'élite que Talbot, en prévision de cette attaque, venait de jeter dans la place; ils faiblissaient. Mais, Dunois étant venu soutenir l'attaque si témérairement engagée, et *Jeanne* se tenant au bord du fossé, son étendard à la main, pour encourager l'assaut, la place à la fin fut emportée et aussitôt livrée aux flammes. Tout Orléans célébra ce premier succès comme le gage certain d'une prochaine délivrance. *Jeanne* tenait toujours pour l'attaque immédiate au cœur même des positions anglaises. Dunois et les chefs en décidèrent autrement, tout en feignant de croire à ses raisons : il importait, croyaient-ils, avant tout, de dégager le pont pour ouvrir les communications de la ville avec la Sologne; en conséquence, l'attaque fut portée sur la rive gauche.

Une petite île, alors l'île Saint-Aignan, depuis l'île aux Toiles, était séparée du bord par un étroit chenal; ce fut le point d'attache de deux barques ajustées bout à bout qui servirent au passage. A peine débarquée, la Pucelle, sans attendre que tout son monde ait atteint le rivage, va planter sa bannière devant la bastille des Augustins. Mais au lieu de soutenir son audace, voilà les combattants pris d'une terreur panique : on disait que de grandes forces arrivaient aux Anglais de la rive droite, par Saint-Pryvé. Déjà tout fuit en débandade sous les traits des Anglais qui poursuivent. Alors *Jeanne* se retourne, va sur eux, malgré le peu de gens qui l'entourent, plante à nouveau sa bannière au bord du fossé : et les Français d'accourir; en peu de temps, la bastille des Augustins était prise et l'on y mit le feu.

Restaient les *Tourelles :* on se contenta de les investir, et l'attaque fut remise au lendemain. *Jeanne* rentra dans Orléans avec les principaux chefs. Il semblait que ceux-ci, tout en acceptant le concours de la Pucelle, à cause de l'irrésistible élan qu'elle savait inspirer, eussent peur de lui laisser l'honneur de la victoire, en ayant l'air de suivre sa direction. L'attaque des *Tourelles* projetée pour le lendemain fut secrètement remise à une date indéterminée, et quand, au matin, *Jeanne* voulut sortir pour traverser le fleuve, elle trouva fermée la porte de ville. Devant le peuple en armes qui l'accompagnait, il fallut bien ouvrir, et les capitaines eux-mêmes ne purent faire autrement que de suivre. Dunois fut des premiers. A sept heures du matin, l'attaque des Tourelles commença. Malgré des assauts furieux et répétés, la défense paraissait invincible. Vers une heure de l'après-midi, rien n'était fait encore et le découragement grandissait parmi les assaillants. Alors *Jeanne*, pour relever les courages, descend dans le fossé, une échelle à la main, qu'elle applique contre le parapet; au même instant, un trait d'arbalète la frappe entre l'épaule et la gorge, et le sang coule. Elle l'avait prédit; mais la femme demeurait dans l'hé-



D'après un ancien plan du Musée Jeanne-d'Arc, à Orléans.



Cl. ND.

ENTRÉE DE JEANNE D'ARC A ORLÉANS, PAR SCHERRER

roïne ; elle pleura. Presque aussitôt consolée, elle arrache le fer de la plaie, on panse la blessure, et comme les chefs découragés parlent d'abandonner l'attaque : « En nom Dieu, leur dit-elle, reposez-vous un peu, et retournez à l'assaut derechef ; sans nulle faute seront prises les Tourelles. » Ainsi fut fait. *Jeanne* reprend son étendard : « Oncques, dit un chroniqueur, ne vit-on grouée d'oisillons, eux parquer sur un buisson, comme chacun monta contre ledict boulevard. » « Tout est vôtre, criait *Jeanne*, et y entrez ! » En même temps, ceux d'Orléans venus par le pont avec des



Phot. de M. Hue.

ORLÉANS : CATHÉDRALE SAINTE-CROIX.

échelles et des étais jettent une passerelle volante sur les arches que les Anglais avaient rompues ; le feu est mis au rempart ; tout est pris ou tué. Et *Jeanne*, comme elle l'avait annoncé, rentra ce soir-là par le pont dans *Orléans*. On imagine la joie, les acclamations et les transports ; toutes les cloches sonnaient la victoire.

Le lendemain, Talbot, interdit devant l'audace de cette jeune fille qu'il insultait grossièrement la veille, et la confiance qu'elle savait inspirer à tout un peuple, jugea prudent de déguerpir : il le fit sans hâte, à la vue de l'armée française, en ordre de bataille et sous les yeux de *Jeanne*, qui commanda de laisser partir les Anglais : « On les aurait une autre fois. » Toutes les positions et les approvisionnements de l'ennemi tombèrent sans coup férir aux mains des Français, et, *Jeanne d'Arc* en tête, tout Orléans alla rendre grâce à Dieu et inaugurer dans la joie du triomphe cette procession dont l'évêque d'Orléans, gardien de la tradition, institua la solennité qui s'est perpétuée jusqu'à nous.

Dans **Orléans** (69 050 habitants), tout rappelle Jeanne d'Arc : au quartier Saint-Marceau (rive gauche), sa statue en bronze par Gois ; la croix des *Tourelles*, érigée sur l'emplacement de l'ancienne forteresse ; du côté de la ville et à l'ouest de la rue Royale, dans la rue du Tabourg, la *maison de Jeanne d'Arc*, dite aussi de l'*Annonciade*, à cause des religieuses de cet ordre qui l'habitèrent au XVIe siècle (l'intérieur en a malheureusement été modifié et la façade récemment profanée) ; la maison dite d'*Agnès Sorel*, bâtie pour Charles VII par un bourgeois nommé Compaing et dont il reste la façade du XVe siècle et une cour Renaissance : la ville d'Orléans en a fait un musée où sont réunis tous les documents qui se rapportent à la *Pucelle* : tapisseries, médailles, gravures et peintures. Au cœur même de la ville, parade la magnifique *statue équestre de Jeanne d'Arc* par Foyatier ; la rue Jeanne-d'Arc sert d'avenue à la cathédrale ; au perron de l'Hôtel de ville, la *Pucelle*, par la princesse Marie d'Orléans.

Le plus bel édifice religieux d'Orléans est la **cathédrale Sainte-Croix.** Une première église aurait été construite (IVe siècle) en cet endroit par *saint Euverte*, qui reçut de Constantin une parcelle de la vraie croix : de là le vocable de l'édifice. Une nouvelle basilique, attribuée à l'évêque Théodulfe, contemporain de Charlemagne, et brûlée à la veille de l'an mille, fut bientôt remplacée par l'église romane dont on a retrouvé les restes en 1890, sous le pavé du chœur actuel, et qui fut bâtie par l'évêque Arnoul et le roi Robert. L'évêque d'Orléans, Pierre de Courtenay, parent du roi de France et des empereurs de Constantinople, projetait, vers 1215, un nouvel édifice. Ce fut Gilles Pastay, son successeur, qui réalisa ce projet et posa, en 1287, les fondements de la cathédrale rêvée. Les travaux allèrent lentement. Peut-être la nef n'était-elle pas fort avancée quand, le

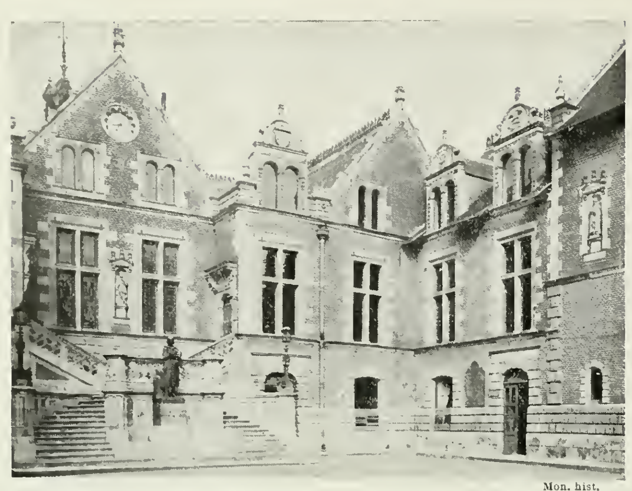


Phot. de M. Hue.

RESTES DE L'ANCIENNE CHAPELLE SAINT-JACQUES (XVe S.).
(Dans le square de l'Hôtel-de-Ville.)

8 mai 1429, Jeanne d'Arc vint avec tout le clergé et le peuple d'Orléans rendre grâce à Dieu de sa victoire. Cinquante ans après, on posait les vitraux ; il ne restait plus qu'à jeter bas les vieilles tours de la basilique romane, lorsque les troupes calvinistes du prince de Condé firent sauter une partie de l'édifice, en creusant au bas des gros piliers des trous de mine que l'on chargea de poudre à laquelle on mit le feu. La ruine ne fut pas si complète que le chœur seul et ses chapelles rayonnantes soient restés debout, ainsi que le veut la tradition. Cependant, tout était à refaire, et ce fut Henri IV, lors de son abjuration (1593), auquel le pape Clément VIII imposa pour pénitence canonique la reconstruction de l'édifice, qui, en effet, posa, le 18 avril 1601, la première pierre de la cathédrale actuelle. Elle fut bâtie, non dans le goût du jour qui affichait une dédaigneuse ignorance de l'art gothique, mais, comme il s'agissait d'une *reconstruction*, dans le style flamboyant du XVe siècle. Les travaux se pour-

suivirent, sur les plans de Gabriel, durant les xviie et xviiie siècles; en 1790, les tours étaient achevées. Après une interruption causée par la Révolution, l'ouverture des grandes portes était inaugurée en 1829. En 1857, grâce à l'initiative de Mgr Dupanloup, l'architecte Bœswillwald remplaçait la flèche centrale, en bois, par une autre flèche en plomb doré. C'est l'œuvre la plus pure de la cathédrale. Longue de 144 mètres et large de 67 mètres au transept, avec cinq nefs, un chœur à doubles bas côtés, couronné de chapelles rayonnantes, une flèche centrale de 100 mètres au moins, deux tours qui montent à 82 mètres, la *cathédrale d'Orléans*, digne émule de celle de Bourges pour la grandeur, serait au premier rang de nos édifices religieux si, par une malheureuse concession au goût classique prépondérant aux xviie et xviiie siècles, les architectes, imbus des préjugés de leur temps, n'en avaient gâté la façade.


Mon. hist.

HOTEL DE VILLE D'ORLÉANS.

La crypte de *Saint-Avit*, collégiale fondée au vie siècle par le roi Childebert sur le tombeau du saint abbé de Micy ou Saint-Mesmin; l'église *Saint-Aignan*, qui aurait été reconstruite par Charlemagne, puis rétablie après les ravages des Normands, par le roi Robert, vers l'an mille, offrent de précieux sujets d'étude. L'édifice, dont il reste seulement un transept et un chœur gothiques du xve siècle, était une collégiale de l'abbaye bénédictine fondée sur le tombeau du grand évêque qui sauva Orléans d'Attila. Il ne reste rien de la basilique élevée par le roi Robert au début du xie siècle; ses caractéristiques en faisaient une filiale de Clermont et de l'école romane d'Auvergne, déjà en plein développement. *Saint-Pierre-le-Puellier*, de pauvre apparence, intéresse par les restes des ixe et xiie siècles; *Notre-Dame-de-Recouvrance*, reconstruite au xvie siècle dans le style de la Renaissance, a été somptueusement décorée de nos jours. *Saint-Euverte*, autrefois hors les murs, est un harmonieux édifice du xve siècle (chevet et partie des transepts) ajusté à une triple nef du xiie siècle. Enfin *Saint-Paterne* est une belle église récente, dans le style ogival primitif. Le faubourg Saint-Marceau a été doté d'une *église commémorative* en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Au voisinage de la cathédrale, l'*Hôtel de ville* n'a reçu qu'à la fin du xviiie siècle sa destination présente. Des remaniements modernes ont altéré son caractère. C'était, aux temps de François II et de Henri II, l'hôtel du bailli Jacques Groslot. Les derniers Valois en furent les hôtes. François II y mourut, fort à propos pour le prince de Condé qui, après la conjuration d'Amboise, appelé à comparaître devant les États d'Orléans, venait d'être condamné à mort. L'hôtel servit de résidence aux gouverneurs à la fin du xviiie siècle. Outre la *Jeanne d'Arc* de la princesse Marie d'Orléans, des cariatides attribuées à Jean Goujon, et les effigies d'Orléanais célèbres, on admire, à l'intérieur, la belle salle des mariages et, dans le grand salon (statue équestre de Jeanne d'Arc), la copie d'une cheminée Renaissance dont les arcatures retracent trois scènes de la vie de l'héroïne orléanaise. L'ancien *Hôtel de Ville* (du xve siècle), ou hôtel des Créneaux, a été transformé en *Musée*. A côté, l'hôtel Cabu, charmant logis de la Renaissance, appelé à tort *maison de Diane de Poitiers*, le plus joli monument du xvie siècle que possède Orléans, a reçu les collections historiques de la ville.

Au *sud* de la cathédrale, la *salle des Thèses* de l'ancienne Université (bâtie au début du xve siècle) abritait, sous la retombée de ses deux voûtes éclairées de belles fenêtres, la première *Bibliothèque publique*, fondée en 1565 pour les étudiants. Restaurée en 1880, elle a pour hôte, aujourd'hui, la *Société archéologique* de l'Orléanais. La *Préfecture* voisine occupe une ancienne abbaye bénédictine restaurée et agrandie au xixe siècle. Au *nord* de la cathédrale, le *Théâtre*, la *Bibliothèque* de la ville, et sur la rue de la Bretonnerie, parmi de vieux hôtels (celui de la *Vieille Intendance*), le *Palais de justice*, que précède un péristyle.

Si riche de souvenirs que soit *Orléans*, c'est une grande ville moderne entourée de larges et magnifiques promenades, à la place des anciens remparts. L'ensemble figure un bastion dont l'angle avancé pointe au nord-ouest vers la Beauce. Une grande rue, la rue Royale, ouverte dans l'axe du pont de la Loire, sous Louis XV, allonge ses maisons uniformes jusqu'à la place du Martroi, d'où s'écartent deux grandes voies : la rue Bannier et celle de la République, ajustée à la gare. Le grand *pont*, long de 333 mètres, qui relie la ville au faubourg Saint-Marceau sur la rive gauche, fut construit de 1751 à 1761, non à la place du pont du moyen âge, mais à une centaine de mètres en aval. Des quartiers neufs rayonnent autour de la ville proprement dite, car Orléans est par sa situation, au coude de la Loire le plus rapproché de Paris, un marché d'échanges de premier ordre, l'entrepôt des céréales de la Beauce et des vins du Val, mais aussi, malgré les apparences, un centre de production industrielle (tissage de laine, fabrique d'épingles à cheveux, fonderies et constructions mécaniques, vinaigreries, fromages d'Olivet, pépinières importantes).


Cl. ND.

MAISON DITE DE DIANE DE POITIERS.

Personnages historiques. — *Saint Loup*, évêque de Sens, au viie siècle, était d'Orléans; *Pierre II*, de l'illustre famille de Courtenay, allié à la maison de France et élu empereur de Constantinople par les croisés en 1216; *Robert II, le Pieux*, fils de Hugues Capet,

roi de France, de 996 à 1031; *Maurice de Sully*, qui, né de parents très pauvres, à Sully-sur-Loire, fut évêque de Paris de 1160 à 1196 et jeta les fondements de Notre-Dame: *Guillaume de Lorris* et *Jehan de Meung*, surnommé *Clopinel* (il était boiteux), trouvères du XIIIe siècle qui composèrent le « Roman de la Rose »: l'architecte-sculpteur *Michel Adam*, né à Jargeau vers 1513; *Florent Chrestien*, poète et érudit, précepteur de Henri IV, né à Orléans (1541-1596); *Jean* et *Jacques de la Taille*, deux frères poètes, nés près de Pithiviers (1540 et 1542); *Androuet du Cerceau*, qui commença le Pont-Neuf et continua le Louvre (1530-1614); *Gabriel de Montgomery*, qui blessa mortellement Henri II dans un tournoi (1559); *Gaspard de Châtillon* (sur Loing), sire de *Coligny*, amiral de France et chef du parti calviniste, tué à la Saint-Barthélemy (1519-1572); *Mme Guyon*, piétiste, née à Montargis en 1648; le jurisconsulte *Pothier* (1699-1772); le peintre *Michel Corneille le Vieux* (1603-1664), né à Orléans, élève et gendre de Vouet; le peintre *Girodet-Trioson*, né à Montargis (1767-1824); *Hüe de Miromesnil*, garde des sceaux de Louis XVI (1723-1796); le grand orateur *comte de Mirabeau*, né au château de Bignon, en Gâtinais (1749-1791); *Pierre-Louis Manuel* (1751-1793), procureur général de la Commune de Paris, né à Montargis; le *comte de Bizemont*, créateur du musée d'Orléans (mort en 1837); le capitaine *Lelièvre*, héros de Mazagran (février 1840 — 123 Français contre 12 000 Arabes); *Louis Robichon*, officier supérieur, bienfaiteur d'Orléans, sa ville natale (1765-1858); *Louis Veuillot* (1813-1883), né à Boynes; *Antoine Becquerel*, éminent physicien, né à Châtillon-sur-Loing (1788-1878).



C. ND.

STATUE DE JEANNE D'ARC, PAR LA PRINCESSE MARIE D'ORLÉANS.

Cher.

Superficie: 719 900 hectares (Cadastre), 730 200 (Service géographique de l'armée). Population: 304 800 hab. (1921). Chef-lieu: **Bourges.** Sous-préfectures: **Saint-Amand-Mont-Rond, Sancerre.** — 29 cantons; 293 communes; 8e corps d'armée (BOURGES). École d'artillerie et fonderie de canons. Cour d'appel de BOURGES. Académie de PARIS. Les départements du Cher et de l'Indre forment le diocèse de BOURGES (archevêché), survivance de l'ancien Berry.

L'ancien **Berry** (ou *Berri*) correspondait à une réalité. De son territoire, on a fait deux parts: l'une pour le département de l'Indre, l'autre pour celui du Cher, et, afin d'arrondir le lot de chacun, des parcelles ont été détachées des pays voisins: Marche, Touraine, Orléanais, Nivernais, Bourbonnais. Mais il n'y a, entre les deux départements de l'*Indre* et du *Cher*, qu'une séparation conventionnelle et purement administrative; ce sont les deux morceaux d'un même patrimoine. Le nom commun qui les désignait a survécu à l'effacement de l'ancienne province: l'Indre, en effet, c'est le *Bas-Berry*; le Cher, par son altitude générale un peu supérieure, le *Haut-Berry*. Une même plate-forme calcaire, la *Champagne berrichonne*, compose la masse de leur territoire; elle prolonge sur la rive gauche de la Loire l'auréole jurassique qui, sur la droite du même fleuve, enveloppe d'une assise concentrique le bassin de Paris.

Une poussée *cristalline* des hauteurs de Boussac rattache le terre-plein jurassique du Berry au Massif Central, le Cher à la Creuse. Sur ce dos de terrain en contact immédiat avec les roches du Massif Central, une région particulière marque la transition des hauts plateaux à la plaine. C'est le *Bois Chaud*, sorte de Bocage où se mêlent, entre Saint-Amand et Argenton, les grasses varennes et les brandes stériles, les bouquets de bois et les pâtis, les champs entourés de haies vives qui ont tant de charme et d'originalité.

Au déclin de cette terrasse mouvementée, s'étendent: à droite, mais déjà dans la plaine, les grandes forêts plates et souvent marécageuses de Tronçais (Allier), de Meillant, de Maulne et, à gauche, celles de Chœurs et de Châteauroux.

En se vidant à l'ouest, le bassin tertiaire a masqué presque entièrement de ses dépôts la terrasse calcaire qui persiste en profondeur jusqu'au seuil du Poitou et produit, par altération de la surface, les argiles imperméables et les sables bariolés de la *Brenne*, répétition de la Sologne, entre l'Indre et la Creuse. L'Indre et le Cher ont pris chacun leur part de terres infertiles: au premier, la *Brenne*, dont la Claise est le déversoir; au second, la partie de la *Sologne* arrosée par la Sauldre naissante.

Ainsi réduite par l'action des dépôts détritiques, la masse calcaire du *Berry* se trouve encore comme fragmentée, à mesure que l'on avance vers le sud, par un semis d'argiles sidérolithiques riches en fer, qui jadis recouvraient le pays. Grâce à ces dépôts, aujourd'hui bien entamés, et au limon qui recouvre le calcaire compact d'une pellicule fertile, les terres du *Berry* sont meilleures que celles d'autres pays de constitution analogue. Moissons et jachères alternent sur les plateaux peu mouvementés de la *Champagne berrichonne*. Plus de la moitié du *Cher* est en terres labourables: toutes les céréales y prospèrent, surtout le froment et l'avoine, dont la récolte dépasse les besoins de la consommation. Les jachères, les pâtis et les prés nourrissent 400 000 moutons, dont la laine est universellement estimée. Quant aux dépôts *sidérolithiques* (ferrugineux), bien que de longs siècles les aient exploités, puisque, au dire de César, les anciens Bituriges passaient pour très habiles à travailler les métaux et à forger des armes, il en reste assez pour fournir annuellement une valeur de 2 millions en minerai. Autrefois, le fer était partout: on le reconnaît encore de loin à la teinte rouge sang dont il colore les terrains dans lesquels il se trouve. C'est au sud principalement, et dans le bassin de l'Auron, que sont les principales exploitations du fer. Une vingtaine d'usines le travaillaient sur place. Le reste sert d'aliment aux établissements métallurgiques de la Nièvre et de l'Allier.

Abrité du nord et du sud par une région forestière doublée de pays à circulation difficile, Sologne et Massif Central; enveloppé par la douve incurvée de la

Phot. de M. Hue.

CHATEAU DE COMBREUX.

Loire, avec Sancerre pour avant-poste, le **Berry** semblait, sur sa terrasse, un vaste camp retranché où la nature tenait en réserve une terre assez fertile pour nourrir indéfiniment ses défenseurs, et, en provisions presque inépuisables, le précieux minerai dont on forge les armes. Aussi les *Bituriges*, habitants de ce vaste domaine, furent-ils un peuple puissant par la richesse et la valeur guerrière. Peut-être furent-ils précédés d'une autre race : les premiers chefs *bituriges* auraient été contemporains des premiers rois de Rome. On les vit, mêlés aux grandes troupes d'aventures, franchir les Alpes avec Bellovèse, et pousser, par la vallée du Danube, jusqu'en Orient.

Bourges, capitale de la confédération, formait un réduit central, presque inaccessible, derrière un réseau compliqué de bras morts, de marécages et de voies d'eau, en arrière de la Loire, première ligne de défense. C'était, au dire de César, la plus belle cité des Gaules : ce fut la cause de sa ruine. L'héroïque promoteur de la défense gauloise, *Vercingétorix*, avait résolu d'affamer les Romains, pour mieux les vaincre. Contraint de disséminer ses forces et d'envoyer au loin de forts détachements pour s'approvisionner, l'ennemi devait être battu en détail. Ce qui a vaincu Napoléon pouvait arrêter César.

Vingt villes des *Bituriges* flambèrent en un jour : les Romains s'avançaient dans un désert, à la lueur des incendies. Si *Bourges*, trop fière et confiante dans sa force, n'eût supplié qu'on l'épargnât au milieu de la ruine générale, l'invasion s'arrêtait. César parut devant *Bourges*. Pourtant il hésitait : l'isolement de ses troupes et la résolution de la défense lui inspiraient des craintes légitimes ; il proposa même de lever le siège. Mais ses soldats n'y voulurent rien entendre : la ville était pleine de provisions; c'est là qu'il fallait les prendre. Malgré une défense héroïque, *Bourges* fut prise d'assaut.

Le *Berry* fut lié par les Romains à l'Aquitaine. Cette disposition, pour étrange qu'elle paraisse à première vue, se justifie par le fait que l'ensemble du pays biturige s'incline avec ses cours d'eau vers l'ouest. *Bourges* regarde vers Tours et Poitiers plus que vers Clermont. De tout temps, d'ailleurs, le Berry servit de passage entre la Bourgogne et le Poitou, portier de l'Aquitaine. Une voie romaine unit donc *Avaricum* (Bourges) par *Argentomagus* (Argenton) à *Limonum* (Poitiers). Les Romains n'aimaient pas les vallées, souvent impraticables ou insalubres ; la voie cheminait à mi-côte du Massif, à l'abri des surprises; un embranchement la reliait, à



Cl. ND

BOURGES : PALAIS DE JACQUES CŒUR.



Cl. ND.

GRAND ESCALIER DU PALAIS DE JACQUES CŒUR.

travers les plateaux de la Marche, à Limoges (*Augustoritum*), pendant que, d'autre part, une route reliait *Bourges* à Autun et par cette ville à *Lyon*, capitale des Gaules.

A la chute de l'empire, le *Berry* subit les dominations qui s'appesantirent sur l'Aquitaine : *Wisigoths*, *Francs* de Clovis, *ducs d'Aquitaine* (Waïfre, Hunald), *rois d'Aquitaine* avec le fils de Charlemagne. Trois fois, grâce à la faiblesse du pouvoir central et à l'état de division du pays, les *Normands*, remontant la Loire, envahirent et saccagèrent le pays. Le dernier *comte de Bourges* étant mort sans héritier, ses États furent annexés par Raoul à la Couronne : un *vicomte* remplaça, dans *Bourges*, le roi de France. Mais, avant de partir pour la première Croisade, ce vassal, en mal d'argent, vendit son fief au roi, et Bourges fut définitivement acquis au domaine français.

Bourges vit confirmer par Louis VII ses antiques institutions, et par là, le pouvoir des archevêques, primats d'Aquitaine, de tradition romaine, se trouva limité. Autour de *Bourges*, les villes libres se multiplièrent.

Survint la malheureuse guerre de *Cent ans*. Le roi Jean le Bon avait, dans son imprévoyance, rétabli, sous forme d'apanages en faveur de ses fils, l'ancien morcellement féodal que les premiers Capétiens avaient eu tant de peine à faire disparaître : le *Berry* fut donc érigé en duché-pairie; la division s'ajoutait à la défaite. La funeste journée de *Poitiers* (1356) mit le Berry à la merci des Anglais. Ils s'y répandirent, sans toutefois réussir à emporter *Bourges*. Puis ce furent les tristes démêlés des Bourguignons et des Armagnacs, la honte de Brétigny, Charles VII, le pauvre *roi de Bourges;* enfin, la délivrance avec Jeanne d'Arc. C'est à Bourges que Charles VII proclama la *Pragmatique sanction*, sorte de concordat ou de compromis entre les deux pouvoirs, civil et religieux.

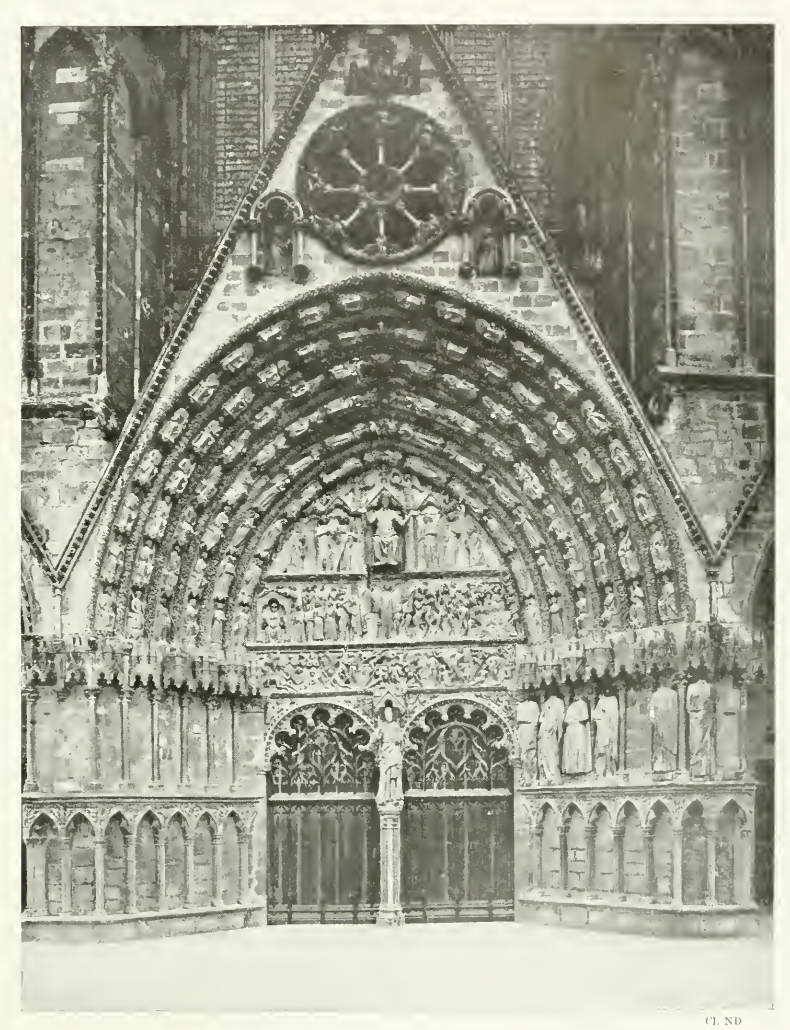
Au XVIe siècle, l'Université de *Bourges* accueillait Calvin : mais la ville fut d'avis différent. *Sancerre*, au contraire, passa aux *Réformés*. Il y eut des pillages d'églises, des tueries : un siège en règle de Sancerre, « la petite Rochelle », dont La Châtre s'empara (1573). Richelieu porta le dernier coup aux dissidents, fit abattre la grosse tour de *Bourges*, le château de Montrond, d'autres places où, après les pirates féodaux,

s'étaient logés ceux de Condé. Louis XVI, en sa qualité de *duc du Berry*, portait un vif intérêt à cette province : il en confia la répartition des impôts et la direction des travaux publics à l'Assemblée provinciale. Cette réforme, étendue à toute la France, eût peut-être épargné une révolution; mais il était trop tard. Le terroriste La Planche tint Bourges sous sa honteuse dictature. Avec le second fils de Charles X, assassiné en 1820, par Louvel, tombe le titre de *duc de Berry*.

Bourges (45 940 habitants) est l'œuvre des siècles. En suivant les rues Bourbonnoux et Mirebeau, la rue des Toiles, celle des Arènes, l'esplanade Marceau, les jardins de l'Archevêché, on retrouverait, sous les constructions qui s'y appuient, les anciens remparts de la ville gallo-romaine. Les voies droites sont rares. *Bourges* n'est point une ville suivant la formule américaine. Mais combien préfèrent, aux longues avenues sans caractère, ces bonnes vieilles rues (quand elles sont propres) qui vont, viennent et retournent avec une si amusante fantaisie. Leur nom même est une évocation du passé : rue de la Frange, des Quatre-Piliers, des Trois-Maillets. Ici l'on flâne sans ennui, d'un carrefour à l'autre. Vous trouverez dans les rues Coursarlon, de la Porte-Jaune, Mirebeau, de vieux logis du xve et du xvie siècle; rue Paradis, l'ancien *Hôtel de ville* (puits Renaissance, belle tour d'escalier et vaste cheminée); l'église Saint-Bonnet, dans la rue de ce nom (beau rétable du xvie siècle; tableaux de Boucher); l'hôtel du *Doyenné*, dans la rue du Vieux-Poirier; l'hôtel de la *Porte* (mairie), rue de la Monnaie; l'hôtel *Lallemant* (élégante tourelle, jolis médaillons, oratoire) : là siège la *Société des antiquaires du Centre;* sur l'avenue Sérancourt, une porte romane (débris de l'ancienne église de Saint-Ursin) dont le curieux tympan offre le bizarre assemblage d'une chasse et de personnages fabuleux mêlés aux signes du zodiaque; l'hôtel de *Jacques Cœur*, entre la place de ce nom et celle de Berry; rue des Arènes, l'*hôtel Cujas*, devenu le *Musée;* rue Moyenne, la maison du peintre J. Boucher; rue des Toiles, la belle maison Renaissance, dite hôtel *Pelvoysin;* enfin, rue Saint-Sulpice, une broderie de bois sculpté qui s'appelle la *Maison de la reine Blanche*.

Bourges possède deux joyaux capables de satisfaire les plus difficiles : la cathédrale et l'hôtel de Jacques Cœur, spécimens remarquables de l'architecture religieuse au xiiie siècle et de l'architecture civile, à l'époque de la Renaissance française. Ses admirateurs mettent la *cathédrale Saint-Étienne* au rang de celles d'Amiens, de Chartres et de Reims : la suppression des tribunes au-dessus des nefs collatérales donne à la voûte une envolée superbe; le ciel de pierre plane si haut, qu'il disparaît. Sous les voûtes, l'espace se creuse, l'horizon s'effile entre les colonnes des doubles bas côtés, sans transept, que prolongent encore des déambulatoires, doubles aussi, et la couronne des chapelles absidales. Cela paraît immense. La cathédrale n'a réellement que 124 mètres de long, 42 de large et 38 de haut.

Cinq portails d'une richesse inouïe lui font une digne entrée; celui du milieu représente, au tympan, le *Jugement dernier*, fameux par la rudesse toute évangélique de son expression. Saint Étienne, saint Ursin, premier apôtre du Berry, la Vierge, saint Guillaume sont figurés aux portails collatéraux. Les deux tours, bâties du xive au xvie siècle, sont inachevées; leur construction, ainsi que celle de la façade, aurait été entravée par des affaissements de terrain. En effet, le terre-plein qui porte la cathédrale au-dessus de la ville et des basses prairies, que pénètrent les infiltrations de l'Yèvre et de ses nombreux affluents, confine aux anciens fossés : on a dû bâtir sur des terrains d'apport, étayer le chœur et les chapelles absidales au-dessus d'une crypte spacieuse dont les piliers de soutènement s'effilent en colonnettes et en pinacles au dehors. Ne quittez pas *Saint-Étienne* sans admirer les portails latéraux du nord et du sud, exquise survivance de l'ancienne cathédrale romane; surtout les merveilleuses verrières du xiiie, du xive, du xve et du xvie siècle, leur brillant coloris fondu par les âges, et le peuple des grandes figures, saints, patriarches, prophètes, qui se détachent dans la pénombre du temple et racontent en leur imposante figuration l'épopée du christianisme.



Cl. ND

GRANDE PORTE DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES.

L'*hôtel de Jacques Cœur*, aujourd'hui Palais de justice, est d'un art moins sévère. Il appartient à cette Renaissance aimable du xve siècle dont les architectes et les sculpteurs n'étaient pas encore asservis à la ligne droite et au convenu de l'art antique. L'hôtel de Jacques Cœur fut commencé, en 1443, par l'argentier de Charles VII. Partout sa devise : « A vaillans cueurs rien impossible. » La salle des pas perdus, voûtée en carène, est un symbole : elle rappelle les expéditions lointaines qui valurent au maître de céans la fortune dont il jouissait. *Jacques Cœur* était devenu comme le pourvoyeur du trésor

royal : la jalousie s'en mêla ; il mourut délaissé, presque en exil. Son maître, qui eût pu mieux le défendre, figurait à cheval dans la niche qui surmonte la grande porte d'entrée. A l'intérieur de l'hôtel, la chapelle, dont une fenêtre se voit à l'arrivée, est un véritable bijou, un ivoire comme on savait à cette époque les sculpter dans la pierre.

Louis XI est né à *Bourges* : il y fonda l'*Université*, qui devait compter parmi ses maîtres l'illustre Cujas. *Bourges* fut un temps capitale : Charles VII s'y réfugia comme dans un suprême asile, lorsqu'il eut perdu à peu près le reste de son royaume. Sans doute, les Anglais l'eussent pris dans son château de Mehun-sur-Yèvre, si Jeanne d'Arc ne l'eût sauvé de leurs mains.


Phot. de M. Boulanger.
CATHÉDRALE DE BOURGES : PORTE LATÉRALE.

Bourges est, par tradition, un centre défensif : de grands établissements militaires y ont été construits : casernes d'artillerie, arsenal et fonderie de canons, magasins à poudre et école de pyrotechnie, dépôt de matériel, polygone d'exercices. Les promenades sont belles : place de Sérancourt, boulevards, cours Beauvoir, jardins de l'Archevêché (obélisque en mémoire du duc de Béthune-Charost), où les amateurs d'antiquités ont un musée pour eux. *Bourges* est de son temps : on y trouve une belle École des beaux-arts, même, avenue Nationale, une source ferrugineuse.

Personnages historiques. — *Henri de Sully de Châteaumeillant*, grand bouteiller de France ([illegible]) ; *Louis de Sancerre*, compagnon de Du Guesclin et, après lui, connétable de France (1342-1402) ; *Jacques Cœur*, né à Bourges, esprit hardi, caractère entreprenant, dont les vaisseaux visitèrent presque toutes les contrées du monde alors connu (1400-1456) ; *Louis XI*, né à Bourges (1423), mort en Touraine, à Plessis-lès-Tours (1483) ; *Jean de Bueil*, comte de Sancerre ; le diplomate *Claude de l'Aubespine*, baron de Châteauneuf (m. [illegible]) ; *Gaspard Thaumas de la Thaumassière*, historien du Berry (1630-1712) ; l'éminent prédicateur *L. Bourdaloue*, de la S. J. (1632-1704) ; *A.-J. de Béthune*, duc de Charost (né à Versailles), que ses œuvres de bienfaisance ont fait enfant du Berry (1728-1800) ; le maréchal *Macdonald*, duc de Tarente, né à Sancerre, d'une famille originaire d'Irlande, qui combattit à Jemmapes, et, à la tête d'une troupe d'infanterie, emporta la flotte hollandaise prise dans les glaces du Wahal (1795), vainquit à Otricoli, fut à Wagram et à Leipzig (1765-1840) ; l'archéologue *R. Rochette* (1789-1854) ; le poète *E. Deschamps* (1791-1871).

Loir-et-Cher.

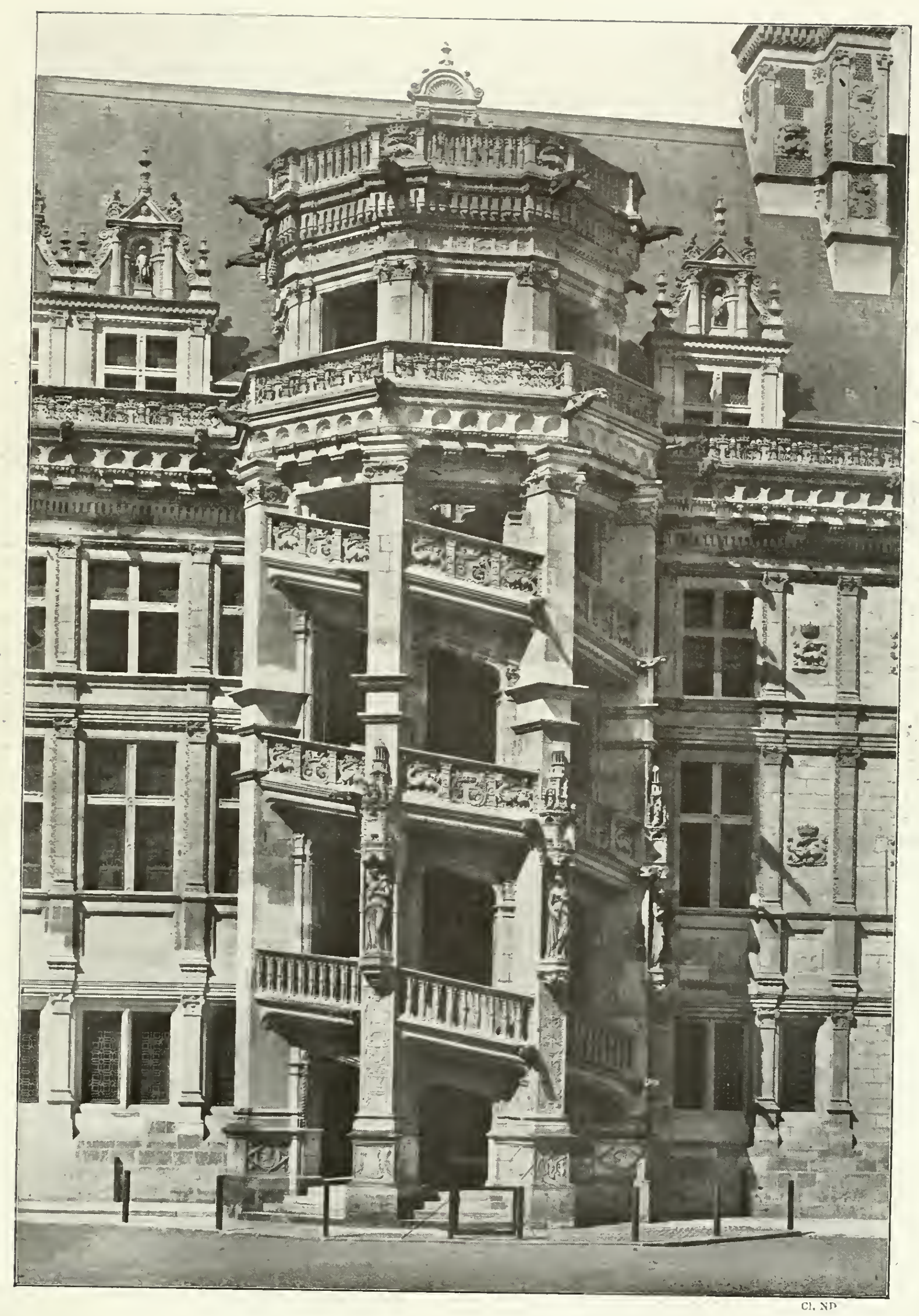
Superficie : 658 100 hectares. Population : 251 530 hab. (1921). Chef-lieu : **Blois**. Sous-préfectures : **Romorantin** et **Vendôme**. — 24 cantons, 297 communes ; 5e corps d'armée (ORLÉANS). Cour d'appel d'ORLÉANS. Académie de PARIS. Diocèse de BLOIS (suffragant de Paris).

Sur l'axe de la Loire, le *Cher* au sud, le *Loir* au nord, ouvrent, l'un au débouché de la Sologne, l'autre à la retombée de la Beauce, un double domaine orienté, le premier vers la Touraine, le second vers le Maine et l'Anjou. Si, en effet, la *Sologne* et la *Beauce* composent, sur les deux flancs de la *Loire*, une bonne partie du territoire du département de Loir-et-Cher, il est constant néanmoins que, par la nature du sol (craie tuffeau de Touraine) et une tradition politique et administrative plusieurs fois séculaire, en un mot par le courant de la vie, la vallée du *Cher*, au moins depuis Bourré, avec Montrichard, Chissay, Saint-Georges, fut et reste tourangelle, bien qu'enclavée dans une circonscription départementale voisine. De même la vallée du *Loir*, étroitement liée d'une part à la plate-forme beauceronne par le Dunois et au Perche par ses premiers talus (Mondoubleau), s'incline pourtant vers la coulée de la Sarthe, où elle se perd, et, au moyen de ce cours d'eau, vers les anciennes provinces du Maine et de l'Anjou.


Cl. ND.
BOURGES : ESCALIER DE L'HÔTEL LALLEMAND.

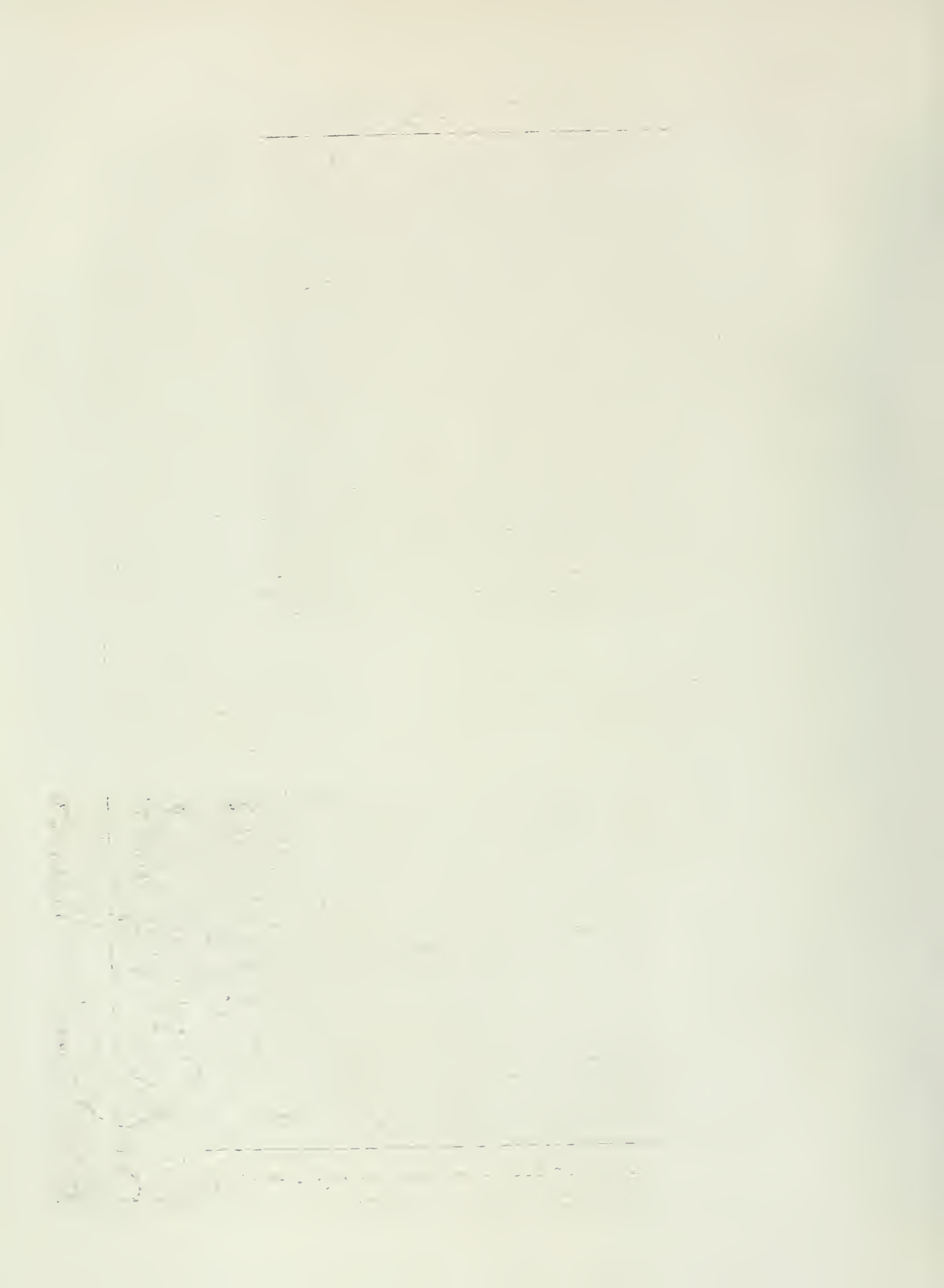
Si le nom de **Blois** dérive, comme on le pense, du celtique *Bleiz*, qui voudrait dire *loup*, il est vraisemblable qu'à la lisière de la grande forêt des *Carnutes* qui couvrait la Beauce, et dont les grandes futaies de Russy, de Boulogne et de Blois ne sont que des lambeaux persistants, un *oppidum* gaulois défendait en cet endroit le passage du fleuve et l'accès du plateau. Nul doute que les Romains, si attentifs à occuper les positions stratégiques, n'aient remarqué celle-ci, bien qu'aucun reste certain n'y ait révélé leur présence.

Une grande obscurité règne sur les temps de la conquête franque ; peut-être ne se hasardait-on guère dans un pays couvert, aussi favorable aux embuscades et très épris d'indépendance, comme en témoignait la résistance acharnée des Carnutes contre César. L'ennemi vint à *Blois*, non du nord ni de l'est, mais de l'ouest, par la Loire, avec les *Normands*. Dès Charle-



Cl. ND

CHATEAU DE BLOIS : ESCALIER DE FRANÇOIS Ier



magne, ils remontaient le fleuve, saccageant les rives. Aussi, à la dislocation de l'empire carolingien, la résistance groupant toutes les forces vives, le *comté de Blois* fut-il des premiers à rompre avec le pouvoir central, pour faire tête, de ses propres moyens, contre les pirates.

Robert le Fort, qui devint le champion de la résistance contre les Normands, aurait été apparenté aux premiers *comtes de Blois*. L'investiture du *duché de France* que lui donna Charles le Chauve (861) unit Paris et Orléans, la Seine et la Loire, par la solidarité de la défense commune.

Comme tous les grands fiefs du moyen âge, le *comté de Blois* eut ses destinées particulières : le Dunois, le Vendômois, le pays Chartrain, même la Champagne étendirent son domaine. Le plus fameux des Champenois, comtes de Blois, fut ce *Thibault le Tricheur* dont le surnom dit assez l'humeur batailleuse. Il s'en fallait en effet que le *comte de Blois* fût un fief de tout repos. Les deux dépressions du Loir et du Cher, ouvertes au nord et au sud, comme une double douve d'approche qu'il fallait défendre, mit souvent aux prises les *comtes de Blois* avec leurs voisins d'*Anjou*, maîtres de la Touraine et du *Vendomois*, depuis que *Geoffroi Martel* en avait reçu l'investiture, dans la première moitié du XIe siècle. De là ces forteresses massives qui couronnent les sommets et défendent les passages dans l'une et l'autre vallée : *Montrichard* sur le Cher, *Fréteval*, *Vendôme*, *Montoire*, *Lavardin*, dans la région du Loir.


Cl. ND.
CHATEAU DE BLOIS : ENTRÉE ET STATUE DE LOUIS XII.

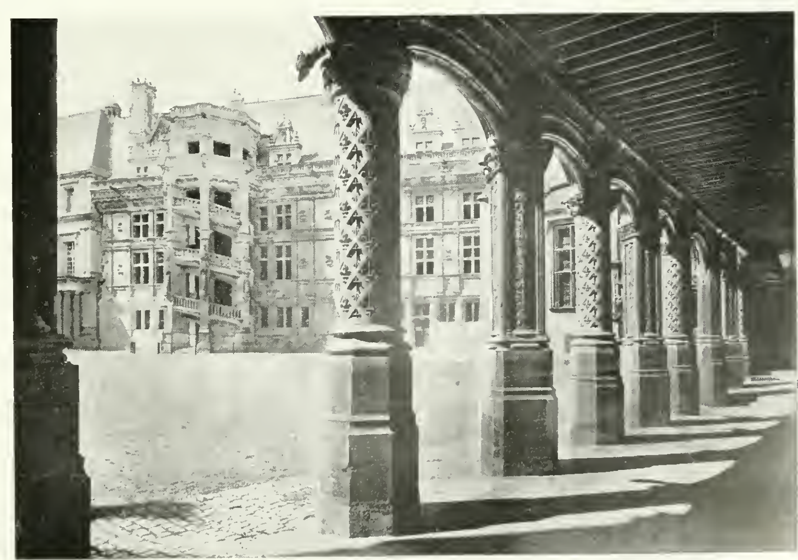
Il y eut un *comte de Blois*, *Henri-Étienne*, gendre de Guillaume le Conquérant, parmi les principaux chefs de la première Croisade : l'un de ses fils devint même roi d'Angleterre, sous le nom d'*Étienne de Blois* (1135); mais ce ne fut là qu'un incident. Lorsque les *Plantagenets*, ducs d'Anjou, ceignirent la couronne d'Angleterre, c'est par la double coulée du *Loir* et du *Cher* qu'ils vinrent aux prises avec les rois de France. Philippe Auguste se battit contre eux à *Fréteval* (1194). Pendant la malheureuse guerre de *Cent ans*, les Anglais furent à Chenonceaux, à Vendôme ; l'invasion s'avançait par la double coulée; mais, comme il arriva aux Normands refoulés par Robert le Fort, les Anglais vinrent se briser sur la *Loire*, à Orléans, où se concentraient leurs efforts.

A la première maison champenoise des comtes de Blois avait succédé celle de *Châtillon* (sur Marne) : on lui doit la grande salle des États du château. *Louis*, frère de Charles VI, l'un des plus malheureux princes de cette période troublée, ayant été investi du *duché d'Orléans*, acheta le *comté de Blois* et fit son entrée dans la ville. Voici *Blois* revenu aux traditions de Robert le Fort, sa fortune liée à celle d'Orléans et par elle à la Couronne. C'est à *Blois* que Valentine Visconti, après l'assassinat de *Louis d'Orléans*, son mari, par Jean sans Peur, duc de Bourgogne, vint pleurer sa grande infortune et là qu'elle mourut, inconsolable. De *Blois*, pendant que *Charles*, fils de Louis d'Orléans, pris à la bataille d'Azincourt, était retenu prisonnier en Angleterre, *Jeanne d'Arc* partit pour Orléans, avec l'armée de la délivrance, réunie sous Dunois.

Au retour de sa longue captivité, **Charles d'Orléans** vint résider à Blois, qu'il aimait pour la tranquille beauté de ses paysages. Alors, la peur bannie avec l'Anglais, une demeure princière agréable commença de remplacer l'ancienne forteresse, accrue de siècle en siècle par les nécessités de la guerre : l'aile basse du château, qui relie sur la cour intérieure les constructions de Louis XII à la chapelle, est attribuée à *Charles d'Orléans*.

Avec le fils de Charles, Louis II, duc d'Orléans, roi de France sous le nom de **Louis XII,** *Blois* devint la capitale du royaume, si la capitale, c'est-à-dire la tête d'un État, se trouve là où réside le commandement. *Louis XII*, né à *Blois*, y passa une partie de sa vie. De là sont datés les principaux actes de son règne (1498-1515) : ordonnances pour la réforme de la justice et rédaction des Coutumes qui lui valurent le nom de « Père du peuple ». Là furent réglées en partie les affaires d'Italie. *Machiavel* qui, trop souvent, inspira la politique tortueuse des princes italiens, fut même reçu à *Blois*, en 1510. Cependant, le château se transformait. *Louis XII* éleva sur la place d'accès, autrefois première enceinte fortifiée, cette jolie construction de pierres et de briques losangées, rouges et noires, d'un goût si pur, avec ses fenêtres aux rinceaux pleins de verve, sa frise découpée à jour, ses lucarnes élégantes, masquant la surface du toit, et la statue équestre du roi (remplacée de nos jours par Seurre), dans une niche flamboyante, au-dessus de la porte d'entrée. A l'intérieur, une galerie de piliers ronds et carrés, ciselés comme une orfèvrerie, donne jour sur les appartements : partout de belles cheminées, des plafonds ornés, les initiales et les emblèmes de Louis XII (le porc-épic) et d'Anne de Bretagne (l'hermine). Là vécut la « Bretonne », comme on disait alors. Une élégante construction octogone, dite *Pavillon de la reine Anne*, élevée en dehors du château, dans les jardins, servait de retraite à la reine; on y voit un charmant oratoire.

François Ier, tige des Valois-Angoulême, résida souvent à *Blois*, surtout au début de son règne; il avait épousé *Claude de France*, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Pour elle, il fit construire l'aile septen-


Cl. ND.
CHATEAU DE BLOIS : GALERIE INTÉRIEURE, DITE « LA PERCHE AUX BRETONS ».

trionale du château, dont la double ligne de loggias élégantes s'élève au-dessus des frondaisons de la place, aujourd'hui désignée sous le nom de Victor-Hugo.

La Renaissance française n'a pas produit de plus délicate merveille. On imagina de souder, de part et d'autre, à l'ancien mur de la forteresse, la double série des appartements royaux qui composaient cette partie du château. Il n'est pas jusqu'à la vieille *tour du Moulin* qui ne fût mise à la mode du jour et enveloppée d'une dentelle de pierre. Le chef-d'œuvre de cet ouvrage est à l'intérieur, où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la frise et des lucarnes du bâtiment principal, ou du célèbre *escalier*, unique au monde, qui se détache en relief avec sa balustrade montante, sous un feu d'artifice d'arabesques, jusqu'à la couronne terminale de l'édifice. *François Ier* reçut à *Blois* Charles-Quint. Vers la fin de sa vie, Chambord, Fontainebleau, Villers-Cotterets eurent ses préférences. Au milieu d'une antique forêt, sur les confins de la Sologne qui était de son héritage, puisqu'il la réunit à la couronne avec Romorantin, François Ier comptait pleinement réaliser son rêve d'art: Chambord est inachevé.

Les successeurs de François Ier, sans faire de Blois une résidence ordinaire, n'eurent garde d'oublier les bords de la Loire. *Catherine de Médicis* y venait volontiers; elle donna au château des fêtes splendides.

Les appartements de Catherine de Médicis au château de Blois et ceux de Henri III, son fils, sont ornés de royale façon, entre autres ce cabinet de la reine, décoré de plus de deux cents panneaux différents, chefs-d'œuvre de l'art le plus délicat. A deux reprises, **Henri III,** qui se méfiait des Parisiens, réunit à Blois les *États généraux,* dans cette grande salle aux arcades gothiques qui datait des Châtillon et que François Ier eut le goût de respecter, entre ses constructions et celles de Louis XII. En 1576, et plus encore en 1588, les trois ordres du royaume mirent *Henri III* en demeure de prendre parti contre le calvinisme et de faire cesser la guerre civile; mais en même temps, comme il n'inspirait qu'une médiocre confiance, aucun moyen ne fut mis à sa disposition pour lever des troupes et réaliser ce qu'on attendait de lui. Malgré les belles harangues dont on enveloppa cette attitude, *Henri III* regimba sous l'outrage et, plutôt que de laisser la Ligue mettre son chef *Henri de Guise* à sa place (il croyait du moins à ce dessein), il le fit assassiner presque sous ses yeux (23 décembre 1588). Ce crime, l'un des plus retentissants de notre histoire, reprend, à la vue des appartements où il fut commis, une singulière intensité de vie. Voici la salle des Gardes, où *Guise* avait été mandé de bonne heure pour un conseil extraordinaire; la grande galerie qu'il lui fallut traverser pour atteindre le cabinet du roi. Là se tenaient les quarante-cinq, attachés spécialement à la garde du souverain. Ici tomba *Guise* sous le poignard des conjurés. Il semble que la porte voisine va s'entrebâiller pour laisser paraître le visage inquiet de *Henri III*. Délivré de son rival, aussitôt il descend chez sa mère. La cauteleuse reine trouva qu'il avait trop fait, n'osant toutefois le désavouer. Son règne, elle le comprit, venait de finir par la suppression de l'adversaire qui lui servait à tenir son fils sous la crainte et à le dominer. Irritée du présent, effrayée de l'avenir, *Catherine de Médicis* mourut peu après (5 janvier 1589). « Elle fut pleurée, dit l'Estoile, de quelques siens domestiques et familiers, un peu du roi son fils, qui en avait encore affaire. Quant à Blois, elle n'eût pas plutôt rendu le dernier soupir qu'on n'en fist plus de compte que d'une chèvre morte. » Un excès en appelle un autre. Bientôt *Henri III* payera de sa vie l'assassinat de *Guise*.



Cl. ND.

CHATEAU DE BLOIS : GALERIES LOUIS XII ET CH. D'ORLÉANS.

L'ombre de Guise hantait le château de *Blois;* on l'abandonna. Marie de Médicis, mère de Louis XIII, y fut exilée (1617) et s'en évada. *Gaston d'Orléans*, frère du roi, mêlé, comme sa mère, à toutes les intrigues qui troublèrent la minorité et le règne de ce prince, vint à Blois plusieurs fois en disgrâce et finit par s'y confiner. Il voulait, avec *Mansart*, transformer le château: déjà l'œuvre admirable de François Ier était atteinte: on n'eut pas, heureusement, le temps de l'achever. Cette aile du château, dite *de Gaston*, qui surgit d'un épais massif en surplomb au-dessus des fossés, ne manque pas de noblesse; mais à ces grandes lignes froides, du plus pur classique, il faudrait une autre perspective. Le grand escalier intérieur, avec sa coupole, est un chef-d'œuvre de Mansart. Outre la tour du Moulin, enclavée dans l'aile de François Ier, il ne reste de l'ancienne forteresse du château de Blois que la *tour de Foix*, voisine de la chapelle, sur une terrasse qui domine le panorama de la Loire, par-dessus les flèches de Saint-Laumer (aujourd'hui Saint-Nicolas). Après *Gaston*, mort en 1660, le château de Blois eut pour hôtes: *Marie Casimire*, veuve du roi de Pologne Jean Sobieski, et mère du roi Stanislas (morte en 1722). On délaissa le château; les Intendants eux-mêmes le dédaignèrent : abandonné à la ruine, il a été, depuis 1841, rendu à la vie par la restauration intelligente de MM. Duban et de La Morandière.

Le passé de *Blois* revit dans son château, et pendant deux siècles c'est l'histoire même de France. N'est-ce pas en



Cl. ND.

CHATEAU DE BLOIS : LA SALLE DES ÉTATS GÉNÉRAUX.

effet de ces bords de la Loire, où la résistance à l'ennemi avait pris corps contre les Normands, avec *Robert le Fort*, tige des *Capétiens*, et avec *Jeanne d'Arc* contre l'Anglais, que surgirent les rejetons qui devaient rajeunir la vieille dynastie capétienne : les *Valois-Orléans* avec Louis XII, né à Blois; les *Valois-Angoulême* par François Ier, qui apportait Romorantin à la couronne; les *Bourbons* par Antoine de Bourbon, père de *Henri IV*, qui réunissait *Vendôme*, son douaire, au domaine royal? Ainsi prennent vie, dans le rayonnement du *Château de Blois*, les principaux événements de trois siècles.

C'est à l'evêché pourtant que se refugièrent, en 1814, après l'abdication de Napoléon Ier, *Marie-Louise*, les rois Jérôme, Louis et Joseph, pour y constituer un conseil de régence, avec le *roi de Rome*. Les Alliés ne leur en laissèrent pas le temps : de Blois, *Marie-Louise* et le petit roi de Rome s'acheminèrent vers Orléans, sous la conduite d'une escorte russe. Où étaient Jeanne d'Arc, les volontaires de Dunois, le triomphe d'Orléans!





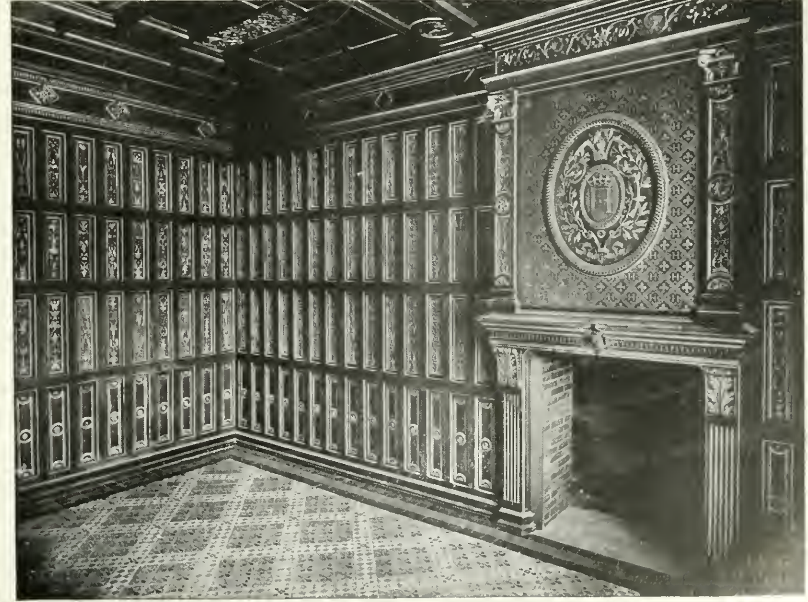
Cl. ND.

CHATEAU DE BLOIS : CHEMINÉES LOUIS XII ET FRANÇOIS Ier.

En 1870-1871, pendant que les Prussiens entraient pour la seconde fois dans Orleans, *Chanzy*, ralliant une partie de l'armée de la Loire qui venait d'être rompue, se replia, usant l'ennemi par une résistance imprévue. Dans les premiers jours de décembre, appuyé sur la forêt de Marchenoir, il faisait subir à l'armée allemande des pertes sérieuses aux combats de Josnes et de Villorceau. Mais l'ennemi, descendant la Loire, occupait successivement Beaugency, Mer, Blois et menaçait ainsi de tourner la droite française. Alors Chanzy ramène ses lignes en arrière, en pivotant sur sa gauche; il arrive à Vendôme, à Fréteval, d'où, malgré les succès obtenus en cet engagement, il se replie sur la ligne de la Sarthe; le désastreux combat du Mans, la capitulation de Paris, les malheurs de l'armée de l'Est amenèrent bientôt la fin de la guerre.

Blois (23990 habitants) s'élève en amphithéâtre sur deux promontoires qui terminent le plateau de Beauce au-dessus de la Loire : à l'ouest, le *château* couronne la hauteur; à l'est, la cathédrale. Dans la dépression qui les sépare, la rue *Denis-Papin* accède, par l'escalier monumental que domine la statue de l'illustre inventeur, au *Bourg-Neuf*, assis sur la route de Vendôme. En bas, le long des quais, gravitent, au pied du château, *Bourg-Moyen*, avec l'abbatiale bénédictine de *Saint-Laumer* et le quartier du *Foix;* sous la cathédrale et les terrasses de l'évêché, le vieux quartier *Saint-Jean* et le *Mail*.

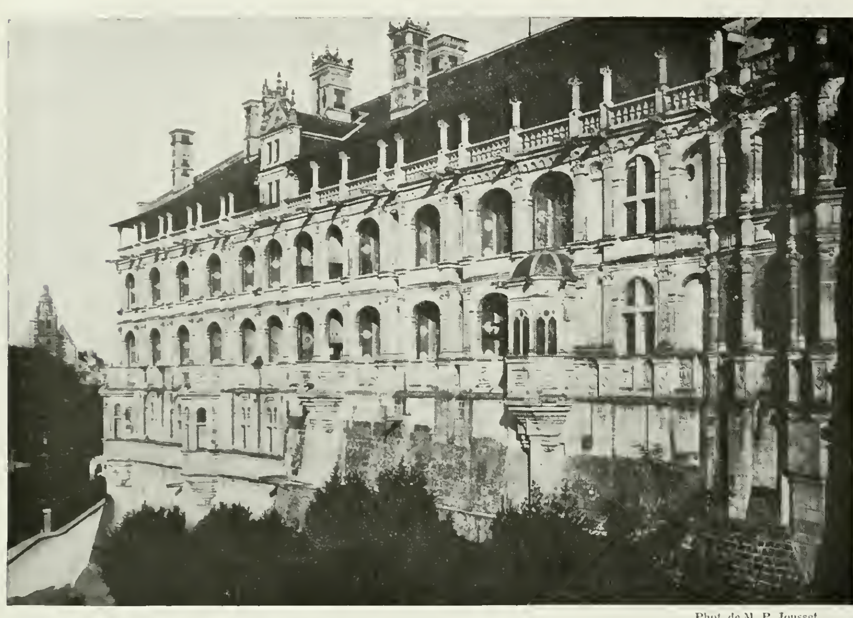
Les jardins du château s'étendaient à l'ouest, des deux côtés de l'*avenue Victor-Hugo*, qui monte aujourd'hui vers la gare : le joli *Pavillon de la reine Anne* en faisait partie; de même, la terrasse de l'Éperon dressée à l'angle de la place Victor-Hugo et des fossés que commande le palais de Gaston. En face du château, dont elle est séparée par les vertes frondaisons du square, l'église *Saint-Vincent* fut bâtie par les jésuites, au XVIIe siècle, dans le goût de cette époque. La belle église *Saint-Sauveur*, dans laquelle Jeanne d'Arc prit sa bannière, avant de partir pour Orléans, a complètement disparu, sous la Révolution, de la place élevée qui précédait le château. Au sud, l'abbatiale *Saint-Laumer*, aujourd'hui *Saint-Nicolas*,



Cl. ND.

CHATEAU DE BLOIS : CABINET HENRI III.

romane encore par le chœur, le transept et la dernière travée de la nef qui datent de 1136-1186, s'achève dans le style ogival, avec la nef et la façade (début du XIIIe siècle). Une belle coupole sur croisées d'ogives surmonte le carré du transept : les chapiteaux, le tour du chœur, un bas-relief figurant la vie de sainte Marie Égyptienne, intéresseront les archéologues. Pour le couronnement des deux



Phot. de M. P. Jousset.

CHATEAU DE BLOIS : GALERIES FRANÇOIS Ier.

tours occidentales, il est tout à fait moderne; la chapelle de l'axe est du XIVe siècle. Les vastes et beaux bâtiments de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Laumer, dont dépendait l'église, servent aujourd'hui d'*Hôpital civil et militaire*. Ceux de l'abbaye augustine de *Bourg-Moyen*, presque contigus au bord du fleuve, sont devenus le collège Augustin-Thierry. Dans ce quartier, l'un des plus anciens de Blois, se pressent, autour de la *place Louis XII* et sa jolie fontaine Renaissance en marbre blanc, d'anciennes maisons fort intéressantes : rue *Saint-Lubin*, rue des *Violettes*, où se mêlent les étages en encorbellement, les pignons pointus aux boiseries pittoresques. Rues des Orfèvres, du Vieux-Pont : encore de vieux logis; rue Saint-Martin, le *Petit-Louvre*, bâti par Hurault de Cheverny (galerie voûtée, avec ancien puits, élégante tourelle); rue des Trois-Clefs, la *Tour d'Argent*, ancien Hôtel des monnaies (tour octogonale des XIIIe et XVe siècles).

Sur le flanc oriental de la rue Denis-Papin, artère centrale de la ville : l'hôtel de *Jassaud* et le pittoresque carrefour Saint-Michel; rue du Puits-Châtel, l'hôtel des *Sardini*, famille italienne que Catherine de Médicis avait amenée en France avec elle (cour gracieuse, cheminée, fresque ; l'hôtel *Belot*, rue des Papegaults; rue Pierre-de-Blois, un hôtel du temps de Henri II, avec cette énigmatique devise au-dessus de la porte : « *Usu, vetera nova* », et, à l'extrémité de la rampe montante en briques sur champ, une antique galerie qui enjambe la rue, sur ses ais de bois noircis par le temps.

La place Saint-Louis précède la *cathédrale*, jadis église *Saint-Solenne*, érigée en siège épiscopal par Louis XIV en 1697 : seuls le portail et la tour offrent les caractères très nets de la Renaissance ; les restes d'un édifice antérieur, construit au XIIe siècle, subsistent au soubassement de la tour. La terrasse de l'évêché (bâti au début du XVIIIe siècle sur les plans de Gabriel) étend ses belles avenues de marronniers gigantesques au-dessus de la Loire et des quais ombragés de platanes séculaires. Sur le plateau voisin : le *Palais de justice*, la *Préfecture*, la *Halle au blé* encadrent la place de la République; plus loin, la caserne, le *Haras*, l'un des plus beaux de France. La place de la République dépasse l'enceinte de l'ancienne ville : des restes de fortifications, la tour de Beauvoir, noyée dans les bâtiments de la prison, l'arrêtaient au seuil même du plateau de Beauce. On verrait encore, à la descente de la rue Saint-Honoré, de belles constructions d'autrefois; l'*hôtel d'Alluye* (remarquable galerie intérieure, cheminée), construit sous Louis XII pour Florimond Robertet, argentier du roi, auquel l'art du XVIe siècle doit encore l'ancien château de *Bury*; l'hôtel du jurisconsulte *Denis Dupont*; la Chancellerie (rue du Lion-Ferré), proche de l'*hôtel de Guise* (rue Chemonton).

Le magnifique pont en dos d'âne qui traverse la Loire fut construit, de 1717 à 1724, sur les plans de Gabriel, père du célèbre architecte; du point culminant jaillit un élégant obélisque aux armes de France, soutenues, du côté du fleuve, par deux tritons, ouvrage attribué à Nicolas Coustou. L'*Hôtel de ville*, de peu d'apparence, touche le quai, au détour du pont. Sur l'autre rive, le faubourg de *Vienne*, qui longtemps fut une île et conserva jusqu'au XVIIe siècle le privilège de s'administrer lui-même, possède une église, *Saint-Saturnin*, édifice des XVe et XVIe siècles, avec une chapelle consacrée à *Notre-Dame des Aydes*; en face de *Saint-Saturnin*, l'*ancien cimetière* de Vienne est enveloppé de galeries aux piliers ornés dans le goût de la Renaissance. Il faut voir, aux environs de Blois, les satellites de Chambord, demeures princières élevées par les grands seigneurs attachés à la cour : *Cheverny*, *Beauregard*, etc.

Personnages historiques. — Au XIIe siècle, l'érudit théologien *Pierre de Blois*; *Georges, cardinal d'Amboise*, né à Chaumont (1460-1510); le roi *Louis XII*, né au château de Blois (1462-1515). On croit que *Pierre Trinqueau*, dit *Nepveu*, architecte de Chambord, et peut-être de Chenonceaux, était de Blois, bien qu'il ait habité Amboise. Aussi de Blois : le fameux *Triboulet*; *Claude* et *Renée* de France, filles de Louis XII et d'Anne de Bretagne; *Pierre de Ronsard*, né au manoir de la Poissonnière, en Vendomois (1524-1585); *Philippe Hurault, comte de Cheverny*, chancelier de Henri III (1528-1599); *Paul Phélippeaux de Pontchartrain*, né à Blois, d'une illustre famille de magistrats (1569-1621), secrétaire d'État de Marie de Médicis; *Jean Bernier* de Blois, médecin érudit; les peintres *Jean* et son fils *Pierre Mosnier*; l'éminent physicien *Denis Papin* (1647-1714), né à Blois, qui, après avoir reconnu la puissance de la vapeur, en tira le premier parti pour donner le mouvement à un bateau, que brisèrent les mariniers de la Fulda (1707); le comte *de Rochambeau*, né à Vendôme, qui prit une part décisive, avec 6 000 hommes de troupes françaises, à la guerre de l'Indépendance des États-Unis (1725-1807) : condamné à mort sous Robespierre, il fut sauvé par le 9 Thermidor; *Jean-Marie Pardessus*, jurisconsulte et historien, né à Blois (1772-1853); *Augustin* (1795-1856) et *Amédée Thierry* (1797-1873), rénovateurs de notre histoire par les témoignages contemporains, nés à Blois; le numismate *Louis de La Saussaye*; l'abbé *Louis Bourgeois*, ancien directeur du collège de Pontlevoy, géologue émérite (1819-1878), né en Vendomois.



CLEF DE VOUTE
DE L'ESCALIER FRANÇOIS Ier.

l'invasion normande, lui demandèrent l'hospitalité. Ebbes fonda pour eux, sur les bords de l'Indre, l'abbaye de Saint-Gildas. Son fils *Raoul* leur en abandonna le domaine, quitta *Déols* et se bâtit un château fort, *Château-Raoul* ou *Raoulx*, d'où est venu *Châteauroux*. C'étaient de puissants seigneurs que les princes de *Déols*, maîtres du Château-Raoul : ils tinrent tête aux premiers rois de France, battaient monnaie, attribut de la souveraineté. Leur héritage passa aux *Chauvigny*. Pour le fief d'Issoudun, vassal des comtes d'Anjou, il vint par eux sous la domination des rois d'Angleterre.

Phot. de M. Boulanger.

ARGENTON-SUR-CREUSE (DÉPARTEMENT DE L'INDRE).

Indre.

Superficie : 679500 hectares (Cadastre), 690500 (Service géographique de l'armée). Population : 260540 hab. (1921). Chef-lieu : **Châteauroux.** Sous-préfectures : **Issoudun, Le Blanc, La Châtre.** — 23 cantons ; 247 communes ; 9ᵉ corps d'armée (TOURS). Cour d'appel de BOURGES. Académie de POITIERS. L'Indre avec le Cher forment l'archidiocèse de BOURGES.

Le passé de l'Indre, comme son territoire, se lie intimement à celui du Cher : c'est ici le *Bas-Berry*. Plusieurs tribus de la grande nation des *Bituriges* vécurent sur ce coin de terre. Quand vinrent les Romains, ils firent d'*Argenton*, ou plutôt de Saint-Marcel-sur-Creuse, un nœud de routes importantes entre Bourges, Limoges et Poitiers; on y a retrouvé de nombreux débris : Issoudun, Le Blanc, *Ardentes*, *Chabris-Gièvres* eurent également un rôle à cette époque.

Les Barbares passés (Wisigoths et Francs), Charlemagne mort, le *Bas-Berry* se fragmenta en principautés féodales. Si l'on en juge par les nombreuses ruines de forteresses que nous a léguées le moyen âge et par les châteaux que la Renaissance construisit à leur place : Valençay, Château-Guillaume, Mazières, Chabenet, Montgarnaud, le territoire du département de l'*Indre* fut alors l'un des plus divisés qui fût.

Au-dessus des petites souverainetés, les grands fiefs de Déols et d'Issoudun se firent une place à part. *Ebbes le Noble*, seigneur de *Déols* et vassal du comte de Bourges, périt en défendant sa terre contre les Normands. Des moines bretons, fuyant devant



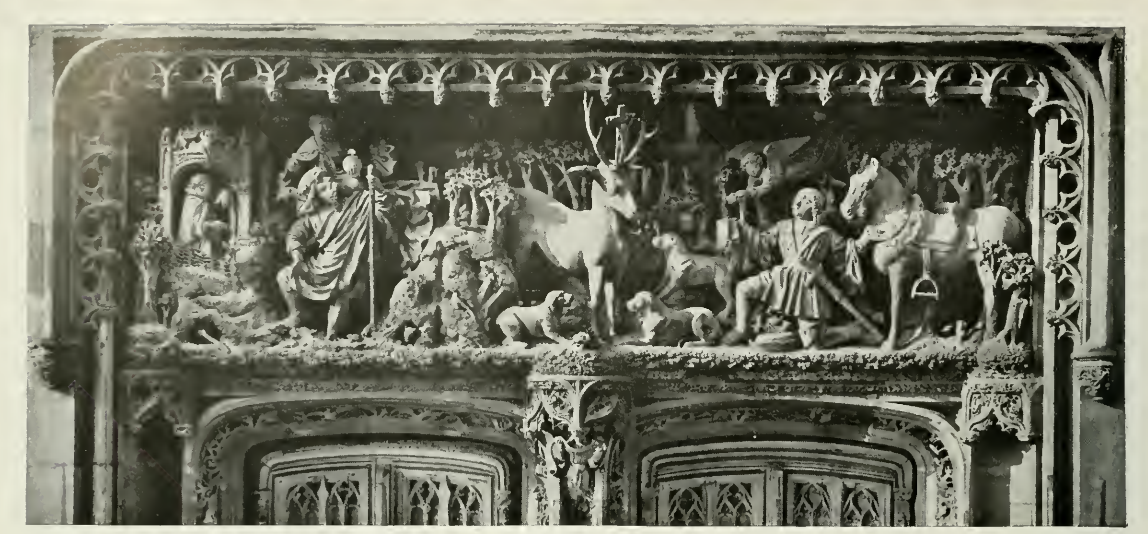
Phot. de M. Jove.

LE CHATEAU RAOUL, A CHATEAUROUX.

Après les Anglais, les guerres de religion sévirent; le prince de Galles, en 1356, brûla Châteauroux; les huguenots, en 1567, dévastèrent l'abbaye de Saint-Gildas. *Châteauroux* fut depuis aux Condé (1612) : là mourut tristement la veuve du vainqueur de Rocroy.

Châteauroux (26570 habitants) n'est point une ville pour antiquaires. On y trouvera néanmoins, dans la chapelle des Sœurs de l'Espérance, chœur de l'ancienne église Saint-Martin, le tombeau de Clémence de Maillé-Brézé, femme du grand Condé; dans l'ancienne église des Cordeliers (XIIIᵉ siècle), un musée archéologique; à l'Hôtel de ville, une bibliothèque riche en manuscrits précieux (le plus ancien manuscrit de la *Chanson de Roland*) et en souvenirs historiques : sabre de Napoléon à la journée d'Aboukir, récit de la campagne d'Égypte dicté par lui, sa grand'croix de la Légion d'honneur, donnée par le général *Bertrand* à sa ville natale. La même terrasse porte la Préfecture et le *Château-Raoul* (archives), dans un joli site sur les bords de l'Indre. Dès le XVᵉ siècle, les sires de *Chauvigny*, maîtres de Châteauroux, avaient créé autour de leur résidence un parc dont les beaux ombrages font encore le charme de la ville. L'église Notre-Dame et l'église Saint-André sont deux magnifiques églises, l'une de style roman, l'autre de style ogival; si elles n'étaient aussi récentes, on les vanterait davantage.

Châteauroux est plus riche en belles promenades qu'en monuments : place Voltaire, près de l'église Saint-André ; ce rapprochement ne manque pas de sa-



Cl. ND.

LA VISION DE SAINT HUBERT; HAUT RELIEF DE LA CHAPELLE DU CHATEAU D'AMBOISE.

veur); place Gambetta, place La Fayette, place Sainte-Hélène (avec une statue du général Bertrand), avenue de Déols, Jardin public coupé de ruisselets dérivés de l'Indre; une ville moderne ne saurait mieux faire.

Déols, qui fut le berceau de Châteauroux, s'élève, comme le faubourg Saint-Christophe, sur la rive droite de la rivière. Mais Déols est bien déchu. Sa puissante abbaye, fille de Cluny, lui avait valu le nom de *Bourg-Dieu*. Il n'en subsiste que des débris, au pied de l'une des quatre tours qui accompagnaient le narthex de l'église abbatiale. En 1830, le monument était encore à peu près intact; on le vendit pour être démoli. L'abbaye elle-même avait été supprimée à la requête des Condé, par une bulle pontificale, en 1622. Une très ancienne crypte, peut-être du IXe siècle, renferme, sous le chœur de l'église Saint-Étienne (XVe siècle), les restes de saint-Ludre, fils de saint Léocade, apôtre du Bas-Berry; le sarcophage est orné de bas-reliefs représentant des scènes de chasse et de repas, d'origine gallo-romaine.

Châteauroux est fort actif; dès le XVIIIe siècle, sa fabrique de draps était célèbre, et c'est elle encore aujourd'hui qui fournit en partie l'étoffe nécessaire à l'habillement des troupes : manufacture de tabacs, filatures de laine, machines agricoles, ce sont encore les éléments d'une fructueuse industrie.

Personnages historiques. — Le cardinal-légat *Eudes de Châteauroux*, qui accompagna saint Louis à la dernière Croisade; *Philibert de Naillac*, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de-Jerusalem; l'amiral *Philippe de Chabot*, fut prisonnier à la bataille de Pavie (1525), où fut tué *Louis d'Ars*; *Jean d'Aumont*, dit le « Franc Gaulois » maréchal de France (1522-1595); *Louis de Crevant*, maréchal d'Humières; le poète *Guimond de La Touche*; *Ph. Girard de Villesaison*, commentateur de la « Coutume du Berry »; le chimiste *Nicolas Leblanc* (1806); l'ami et compagnon fidèle de Napoléon Ier, à l'île d'Elbe, puis à Sainte-Hélène, général *Bertrand*, né à Châteauroux (1773-1844).



Phot. de M. Renard.

VIEILLE PORTE, A DÉOLS.

Indre-et-Loire.

Superficie : 611 400 hectares (Cadastre), 615 700 (Service géographique de l'armée). Population : 327 740 hab. (1921). Chef-lieu : **Tours**. Sous-préfectures : **Loches** et **Chinon**. — 24 cantons; 282 communes; 9e corps d'armée. Cours d'appel d'ORLÉANS. Académie de POITIERS. Archidiocèse de TOURS.

De Blois à Tours, le **Val de Loire**, justement vanté par ceux qui le connaissent, autrement que pour l'avoir entrevu du chemin de fer, étale ses champs plantureux, ses varennes fertiles, ses vergers aux fruits exquis, ses prairies vertes sous l'éventail mouvant des peupliers qui fuient en contre-bas du fleuve. Rarement l'on compte plus de 3 kilomètres d'une côte à l'autre, et les collines, enguirlandées de vignobles, dépassent à peine de 50 à 60 mètres le fond de la vallée; mais leurs pentes sur beaucoup de points se redressent en falaises, à Amboise, à Rochecorbon, etc., et recèlent dans leurs flancs de pittoresques habitations souterraines qui contrastent avec les riants villages de la plaine. Partout des maisons de campagne, des villas, des châteaux détachent leur blanche silhouette ou couronnent les promontoires. Le paysage n'est ni imposant, ni terrible, mais il s'en dégage comme une joie de vivre; et la douceur du ciel, la plantureuse beauté de la terre, le charme des souvenirs, la largeur des horizons, en font pour l'habitat humain un pays d'élection.

Mais cette lumineuse coulée n'est pas sans ombre. Des régions moins favorisées l'encadrent, comme pour mieux la faire apprécier. Ce sont, à gauche, entre la Loire et le Cher, mais surtout entre le Cher et l'Indre, les hautes terres de calcaires lacustres et meulières oligocènes

de la **Champeigne**, qui contrastent, par leur pauvreté, avec le mince ruban d'alluvions fertiles que forme la riche **Varenne**, entre le fleuve et le Cher, aux approches de Tours. Même gâtine infertile entre l'Indre et la Creuse, avec le **Plateau de Sainte-Maure**, aux terres blanchâtres, semées de *falunières* marines; contraste saisissant avec le triangle du **Véron**, admirable terroir formé par le confluent de la Vienne et de la Loire. En haut, les forêts, le sol revêche; dans les vallées, l'alluvion généreuse, et, aux flancs des coteaux, les vignobles, la falaise de craie tuffeau, exploitée en nombreuses carrières souterraines. Au nord de la Loire, entre le fleuve et le Loir, mêmes plateaux de **gâtine**, au sol pauvre, semé de landes, de terrains vagues, d'étangs et de bois mouillés, que traversent quelques sillons fertiles.



Cl. ND.

ANCIENNE TOUR CHARLEMAGNE.



Phot. de M. Peigné.

CHEVET DE LA BASILIQUE SAINT-MARTIN.

Il est probable que, voisins des Carnutes (pays Chartrain), des Andegaves (Angevins), des Pictons (Poitevins) et des Bituriges (Berrichons), les *Turons* eurent un poste retranché au bord de la Loire, sur la rive droite, à la place de la commune actuelle de Saint-Symphorien. Au nombre de plusieurs milliers, les *Turons* se jetèrent, avec Vercingétorix, dans Alésia : la défaite du héros arverne fut la ruine de leur indépendance. Peu à peu l'on abandonna le refuge de la rive droite pour l'établissement romain de la rive gauche, le *Cæsarodunum* de l'histoire, qui était dans la plaine.

Au début du v[e] siècle, comme l'empire croulait sous les coups des Barbares, la ville gallo-romaine reprit l'ancien nom de son peuple et depuis s'appela *Tours*, ville des *Turons*. Il ne reste de l'ancienne cité qu'une portion des murs de la citadelle, remplacée au moyen âge par le château comtal, puis royal (aujourd'hui caserne de Guise) ; une tour des remparts touchant à l'archevêché; enfin, derrière la cathédrale, des fragments en petit appareil qui appartiennent à l'ancien amphithéâtre et d'après lesquels, si l'on compte le nombre de places libres que supposent les proportions de l'édifice, la population de Tours aurait pu être de 30 000 à 40 000 âmes, y compris les environs immédiats.

Le *christianisme* aurait été, d'après la tradition, apporté à Tours dès le I[er] siècle; suivant d'autres, un peu plus tard. Son premier évêque fut *saint Gatien*. Pour échapper aux persécutions, il se réfugia dans l'une des grottes de Marmoutier. Après lui, *saint Lidoire* désignait au choix du clergé et du peuple, pour le siège épiscopal, **saint Martin**, dont il savait le zèle apostolique.

Ce grand évêque de *Tours*, l'un des plus illustres du monde et de tous les temps, exerça son apostolat, de 375 à 397 ou 400. Près de Poitiers, il fonda le premier monastère des Gaules, puis celui de Marmoutier, en face de Tours. Lorsqu'il mourut, à Candes, ses reliques furent apportées à *Tours*, hors les murs de la ville gallo-romaine. La haute renommée de sainteté dont il jouissait attira près de son tombeau un grand concours de fidèles. *Saint Brice*, son successeur, lui éleva un modeste oratoire que *Saint Perpet* remplaça par une grande basilique digne de l'hôte illustre qu'elle abritait. Nous ne l'avons plus, car elle périt totalement dans l'incendie allumé par les Normands en 998. Mais *saint Grégoire de Tours*, l'un des prélats les plus vertueux et les plus éclairés de son temps, le père de notre Histoire, qui occupa le siège épiscopal de Tours, de 573 à 595, a laissé de la basilique une description qui a permis aux érudits d'en reconstituer le plan. Ce serait, d'après eux, le type accompli des grandes églises romanes édifiées cinq ou six siècles plus tard.

Une communauté, devenue au VI[e] siècle abbaye, puis, au X[e], collégiale de chanoines, desservait le sanctuaire. L'affluence des pèlerins fit bientôt du faubourg une véritable ville, la *Martinopole*, qui dépassait, par le mouvement, l'industrie et la richesse, sa voisine gallo-romaine, isolée à l'est, dans ses remparts. La grande mémoire de *saint Martin* fit de *Tours* la métropole religieuse de l'ancienne Lyonnaise III[e]; sa juridiction épiscopale s'étendait sur Angers, Nantes, Vannes, Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dol, Rennes, Le Mans, onze diocèses comprenant toute l'Armorique. C'est en vain que *Noménoé* voulut affranchir la Bretagne de l'autorité du siège de Tours, par l'érection éphémère de l'evêché de *Dol* en archevêché.

La primauté de Tours l'orientait vers l'ouest. Les *Wisigoths* l'en détournèrent, en s'imposant à toute la rive gauche de la Loire. Ils étaient ariens et bannirent deux évêques. A l'appel des opprimés, **Clovis**, roi des Francs, livra bataille aux Wisigoths, tua leur chef à *Vouillé* (507), et, au retour, vint louer Dieu de sa victoire, au tombeau de saint Martin. C'est ici que la reine *Clotilde*, après le meurtre de ses petits-enfants, fils de Clodomir, vint finir ses jours dans la retraite. Le monastère de Saint-Martin jouissait d'importants privilèges : il ne relevait que de Rome et possédait le *droit d'asile*. Si beaucoup d'innocents durent la vie à cette prérogative, des gredins en profitèrent et la basilique martinienne en pâtit.

Quand les **Arabes**, accourus d'au delà des Pyrénées, eurent dévasté l'Aquitaine et mis à sac Saint-Hilaire de Poitiers, ils coururent vers Tours, où le tombeau de saint Martin les attirait. **Charles-Martel** brisa leur fougue dans la fameuse campagne qui, engagée non loin de Tours, se termina dans



Phot. de M. Peigné.

CHŒUR DE LA NOUVELLE BASILIQUE DE SAINT-MARTIN.

les plaines du Poitou, à Moussais-la-Bataille (732). Bientôt Charlemagne, secondé par Alcuin, fondait à *Tours* la première école publique de philosophie et de théologie qui ait existé en France : on y cultivait aussi les arts, l'enluminure en particulier, qui resta longtemps comme un monopole de l'école *Ligérine*. Tours est l'une des villes auxquelles l'art français fut le plus redevable, par la perfection sans cesse accrue de ses productions, de la période gallo-romaine à la pleine floraison de notre Renaissance.

Les pillards le savaient : ils vinrent de l'ouest avec les **Normands**. Mais, à la première nouvelle de leur approche, en 853, les chanoines emportaient les glorieuses reliques dont ils avaient la garde, d'abord à Cormery, puis à Léré en Berry, à Chablis en Bourgogne. Les pirates s'acharnèrent contre le sanctuaire et la *Martinopole*, mais ne purent entrer dans la cité de *Tours*, qui se défendit vaillamment du haut de ses remparts. En 903, un demi-siècle plus tard, nouvelle incursion, nouvelle déroute des Normands. Cette fois, les chanoines de *Saint-Martin* s'entourèrent de solides murailles et la *Martinopole* s'appela désormais *Châteauneuf*. Il y avait ainsi deux villes côte à côte : tout périt dans la grande conflagration qu'alluma l'invasion normande de 998.



Cl. ND.

HOTEL DE VILLE DE TOURS.

Pour prévenir de tels désastres, il eût fallu un pouvoir central énergique et fort. Mais, depuis Charlemagne, l'anarchie était partout; chacun parlait en maître dans son fief et se défendait comme il pouvait. Si le *comté de Tours* ainsi que celui de Blois relevaient des *ducs de France*, héritiers de *Robert le Fort*, premier adversaire des Normands, ces princes avaient trop à faire déjà pour défendre la *Seine* et suppléer à l'incurie des rois carolingiens. *Eudes*, défenseur de Paris, était proclamé roi par les Parisiens reconnaissants, à la place de Charles le Gros. *Robert*, son frère, l'était à la place de Charles le Simple, que sa faiblesse venait d'humilier devant Rollon, chef des Normands. *Hugues le Grand*, fils de Robert, content de régner sans être roi et laissant à *Hugues Capet* le soin de reprendre la couronne au moment favorable, envoya pour le remplacer, à *Tours*, comme vicomte ou lieutenant, un certain *Thibault*, qui avait épousé Richilde, comtesse de Blois et de Chartres, descendante de Robert le Fort. Leur fils fut le fameux **Thibault le Tricheur**, tige des puissants comtes de *Tours*, de *Blois*, de *Chartres* et de *Champagne*. On était à la fin du x[e] siècle : la maison des comtes de Tours déclina très vite. A peine délivrés des Normands qui, en prenant pied sur le sol, cessaient leurs courses aventureuses, les comtes de Tours eurent à se défendre contre leur ambitieux voisin, *Foulques Nerra*, comte d'Anjou, qui les enveloppait de forteresses. *Geoffroi Martel*, héritier de Foulques et de ses audacieux projets, mit la main sur la *Touraine* en 1044.

Avec l'**Anjou**, la Touraine passe à la couronne d'Angleterre, en 1158, et le pays de la Loire devient un champ clos pour les rois angevins d'Angleterre et les rois français de race capétienne. Après mainte échauffourée, mainte confiscation et des traités inutiles, **Philippe Auguste** enlève *Tours* (1203-1205). *Saint Louis* vient en cette ville avec sa mère Blanche de Castille et signe, quelques années plus tard, un traité avec Henri III, roi d'Angleterre, qui confirme le retour de la Touraine à la couronne de France (1242).

Mais la querelle entre les deux adversaires n'était qu'apaisée. Bientôt éclate la *guerre de Cent ans;* aussitôt les Anglais de reparaître. Henri II d'Angleterre était mort à Chinon : c'est là, en 1429, dans l'une des dernières villes qui lui composaient encore un semblant de royaume, que **Jeanne d'Arc** vint trouver Charles VII, put le convaincre de sa mission, et d'un coup sauva la France de l'invasion.

Malgré ces perpétuelles alertes, l'**Art** n'avait pas chômé en Touraine depuis la grande dévastation normande qui terminait le x[e] siècle. On dut tout reconstruire de la ville ruinée. Les architectes ne manquaient pas : *Tours* fit école au moyen âge. On rebâtit plus grande et plus belle la basilique de Saint-Martin. Dans l'état où la mirent les derniers travaux, avec ses cinq tours et sa quintuple nef, elle remplaçait victorieusement la basilique de Saint-Perpet. En 1030, un *pont* en pierre, de belles proportions, le premier de France, est jeté sur la Loire et subsiste jusqu'au temps de Louis XV. La *cathédrale Saint-Gatien* (Saint-Maurice avant le xv[e] siècle) est relevée à son tour. L'édifice de 1170, greffé sur les ruines de la cathédrale antérieure, subsiste comme noyau des deux tours actuelles, sous un placage des xv[e] et xvi[e] siècles. Une reconstruction totale fut décidée en 1220 : elle dura trois siècles. Et comme l'architecture entraîne le développement de tous les autres arts, ce fut partout, en *Touraine*, une merveilleuse activité, sollicitée par les encouragements et les commandes des grands personnages, entre tous, les rois de France.

Louis XI, à cet égard, montra plus de goût qu'on ne le croit généralement. Il résidait à Plessis-les-Tours. C'est à lui qu'était due la grille d'argent massif, ciselée de 1479 à 1525 par l'orfèvre *J. Galland*, pour le tombeau de saint Martin. *Tours* doit beaucoup à ce prince : en 1470, il établit dans cette ville des fabriques d'étoffes de soie (lampas), d'argent et d'or; les privilèges accordés à ces industries d'art leur attirèrent une nombreuse clientèle. *Tours* aurait eu, à cette époque, 80 000 habitants; jamais la ville ne fut plus prospère. A la prière des habitants, Louis XI réorganisa leur administration municipale. Souvent il fit appel à *Jehan Fouquet;* par cet illustre précurseur de la peinture française et par *Michel Colomb*, le génial sculpteur, notre Renaissance eut en partie ses origines à Tours. A côté des ateliers d'inspiration et de goût purement français, la famille florentine des *Juste* vint s'établir en 1500. Dix ans plus tard, *Bastien François* exécutait, sur les dessins de son oncle, M. Colomb, la gracieuse *fontaine de Beaune*, commandée par le surintendant Jacques de Beaune de Semblançay, qui devait périr si misérablement. Enfin, venait le couronnement des tours de la cathédrale *Saint-Gatien*, par les deux frères *Bastien* et *Martin François*. Au fur et à mesure de sa construction, le glorieux édifice s'est enrichi



Cl. ND.

TOURS : LE SQUARE DE L'ARCHEVÊCHÉ.

d'étincelantes verrières; de grandes roses s'irradient aux croisillons; la façade flamboie; un peuple de statues l'anime, la plupart du xve siècle et de la meilleure composition. Alors une effroyable tempête fond tout à coup sur la cathédrale. Le 2 avril 1562, le prince de Condé entrait dans la ville, avec les troupes mercenaires à la solde de la Reforme. « Les huguenots font main basse sur tous les objets de valeur, fondent les châsses, les statues d'argent ou de bronze, enlèvent les pierres précieuses, jettent au vent la plupart des reliques. Alors tombèrent, en tout ou en majeure partie, les églises Saint-Saturnin et Notre-Dame la Riche, magnifiques spécimens des xive et xve siècles; alors la première perdit l'une des œuvres les plus admirées de Michel Colomb, et la seconde les inestimables fresques de Jehan Fouquet; alors furent brisées d'innombrables verrières; alors furent jetées à terre les statues qui peuplaient le splendide frontispice de la cathédrale. » (P. Joanne, *Dict. géogr. de la France.*

Enfin, l'alliance conclue entre *Henri III de Valois* et *Henri de Navarre* à Plessis-les-Tours (30 avril 1589) ramena une tranquillité relative. En 1765, un nouveau pont, long de 434 mètres sur 15 arches en anse de panier, remplaca le vénérable pont du xie siècle, construit par les chanoines de Saint-Martin (1030) et qui subsistait encore.

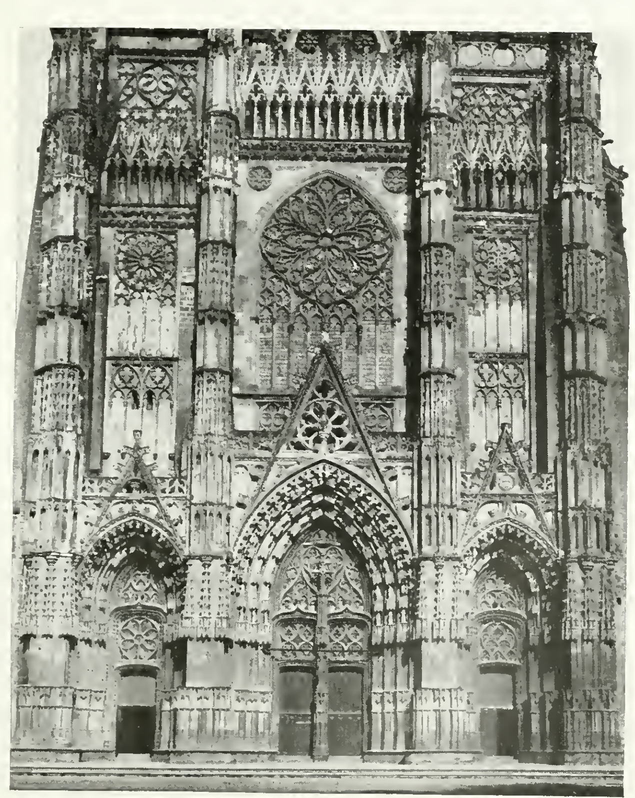
Capitale de province, *Tours* devint, à la Révolution, chef-lieu de departement. Le profit était maigre, car le département d'Indre-et-Loire est loin de comprendre toute l'ancienne Touraine. L'antique et magnifique basilique de Saint-Martin était debout : on la demolit pour faire passer « une rue ». Il y a des mentalites qui deconcertent. En 1870, une délégation du gouvernement de la Defense nationale vint résider à Tours, du 13 septembre au 9 décembre, pour organiser la resistance en province; mais elle dut se réfugier à Bordeaux, devant l'arrivée des Allemands qui bombardèrent la ville, du haut de la Tranchée, le 21 decembre, et l'occupèrent du 10 janvier au 8 mars 1871.



TOURS : L'HOTEL GOUIN. Cl. ND.

Tours (75 100 habitants) a l'aspect créé par son origine. Il y avait, on l'a vu, deux villes juxtaposées sur la rive gauche de la Loire : à l'est, la cité gallo-romaine; à l'ouest, la ville de Saint-Martin, ancien faubourg, depuis appelé *Châteauneuf*. Chaque groupe s'était entouré de remparts contre les Normands. Mais, l'invasion passée, et les pirates fixés, des maisons se bâtirent hors les murs, comblèrent les intervalles, si bien que, vers 1330, la jonction des deux groupes urbains fut décidée d'un commun accord, et le tout enveloppé d'une même muraille. La magnifique ceinture des boulevards actuels rappelle cette situation : ils ont remplacé les remparts. L'axe séparatif des deux villes est devenu, au temps de Louis XV, la rue Royale, aujourd'hui Nationale, longue artère qui aboutit au pont de la Loire et monte la rive droite du fleuve, dans une dépression naturelle, la *Tranchée*, ouverte entre les deux mamelons de Saint-Cyr et de Saint-Symphorien. Outre le *grand pont*, deux passages suspendus relient les deux rives, l'un en aval de la Loire, appuyé sur l'île *Simon*, l'autre en amont, sur l'île *Aucard*. La Loire bordant au nord le développement de *Tours*, c'est vers le sud que la ville a pris le large, dans la grande plaine qui la sépare du Cher et de Saint-Avertin. De part et d'autre de l'avenue de Grammont, prolongement de la rue Royale, des faubourgs s'étendent, les maisons se multiplient : c'est le quartier industriel où s'élève la gare du chemin de fer d'Orléans. Et, comme son centre de gravité entraine *Tours* de ce côté, le nouvel *Hôtel de ville*, œuvre grandiose de Laloux, bien que d'approche un peu juste, marque avec l'ancien *Palais de justice*, d'apparence assez terne malgré sa colonnade, la suture de l'ancienne ville avec la nouvelle. L'ensemble serait grand et beau si les détails en eussent été mieux assortis.

A l'est de l'artère centrale, l'ancienne cité gallo-romaine groupe la *cathédrale*, l'église Saint-Julien, les restes de Saint-François de Paule, le *Théâtre*, la *Préfecture*, peu éloignée de l'*Hôtel de ville*, sur le boulevard *Heurteloup* aux somptueux ombrages. Malgré ses dimensions assez restreintes (97 mètres de long sur 22 et 29 de haut), la *cathédrale de Tours*, par l'harmonie de ses proportions, l'éclat de ses verrières, la magnificence de sa façade, occupe un rang éminent parmi les plus belles productions de l'art français. On y suit par étapes l'œuvre de trois siècles. Le chœur est du xiiie, le transept du xive, la nef du milieu du xive et de la fin du xve, enfin le portail est flamboyant, sous une couronne de la Renaissance. Étienne de Mortagne, Jean de Dammartin, Jean Papin, Bastien et Martin François ont travaillé à ce grand œuvre. Aux deux frères, neveux de Colomb, est dû le fameux escalier royal de la tour du nord, chef-d'œuvre d'audace et d'élégance. On projetait le semblable pour la tour du sud, légèrement plus basse que sa voisine (69 mètres au lieu de 70) : il n'a pas été exécuté. Quant aux statues qui peuplaient la façade, trente-six ont été remplacées, en 1850, par le sculpteur Toussaint, mince consolation d'un irréparable désastre. La plus grande partie des magnifiques verrières est en place. On remarque, dans la cathédrale, le tombeau



Phot. de M. F. Rothier.

FAÇADE DE LA CATHÉDRALE DE TOURS.

des deux fils de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, Charles-Roland et Charles, morts en 1495 et 1496; il se trouvait à Saint-Martin, avant la Révolution, et fut exécuté de 1500 à 1506. La cathédrale était flanquée à gauche par les bâtiments du Chapitre; il reste un cloître et son charmant escalier de la Renaissance. A droite, l'*Archevêché*, construction du XVIIIe siècle, conserve une chapelle du XIVe siècle et des caves voûtées des XIIe et XIVe siècles. Un square ombreux, aux massifs fleuris que rafraîchit une eau courante, égaye la façade un peu froide du palais.

Saint-Julien, ancienne abbaye du Ve siècle, dédiée à saint Maurice, reçut de Grégoire de Tours son nouveau vocable, lorsque le pieux prélat y transporta les reliques du martyr saint Julien de Brioude. L'église, plusieurs fois incendiée ou détruite par les Normands, fut rebâtie cinq fois, la dernière de 1225 à 1259 : c'est un remarquable spécimen du style ogival primitif. Le *Théâtre*, trop à fleur de rue, comme l'Hôtel de ville neuf, est une reconstruction de l'édifice bâti de 1865 à 1872 sur les plans de Rohart, et depuis incendié.

Phot. de M. Peigné.

TOURS : ANCIEN CLOITRE DU CHAPITRE.

Sur la gauche de la rue Nationale, l'ancien quartier commercial et industriel de *Châteauneuf* ne conserve de l'antique *basilique Saint-Martin* que deux tours des XIIe et XIIIe siècles, l'une dite « du Trésor », qui surgissait de la façade, l'autre qui terminait le croisillon du nord et s'appelle *tour Charlemagne*, en souvenir de Luitgarde, troisième femme de ce prince, qui fut ensevelie à cette place. Une galerie du *petit Cloître*, précieux travail de la Renaissance, dû à Bastien François, est enclavée dans les bâtiments voisins de l'ancienne abbaye. Des Tourangeaux, soucieux du passé de leur ville, avaient formé le projet de relever l'ancienne basilique. On a dû se contenter d'un oratoire dont le dôme, surmonté d'une statue de saint Martin, et les galeries intérieures du chœur, conçus dans l'esprit du XIe siècle, seraient dignes d'un plus vaste édifice. *Notre-Dame la Riche*, restaurée au siècle dernier par l'architecte Guérin avec les restes de l'église du XVe siècle échappés à la dévastation de 1562, mérite le nom qu'elle porte par la splendeur de sa décoration et de belles verrières attribuées à *Robert Pinaigrier*. *Saint-Saturnin*, construit par Louis XI, renfermait le *Trépassement de la Vierge*, chef-d'œuvre de Michel Colomb.

De vieux hôtels, de statues, de collections d'art, *Tours* en est heureusement pourvu : hôtel de *Jean Galland*, orfèvre de Louis XI ; logis de *Tristan l'Hermite*, son compère, habité mais non bâti par lui; l'hôtel de *Semblançay*; celui de *Gouin* (façade originale de la première Renaissance) ; *fontaine de Beaune*, en marbre de Carrare ; statues de *Rabelais* et de *Descartes*, sur le terre-plein du grand pont, face à la Loire ; statue de *Balzac*, le génial auteur de la *Comédie humaine*. Le *Musée* municipal possède des tableaux de valeur : celui de la *Société archéologique de Touraine*, des documents inestimables, de tout premier ordre. *Tours* a conservé les traditions de la grande industrie



Cl. ND.

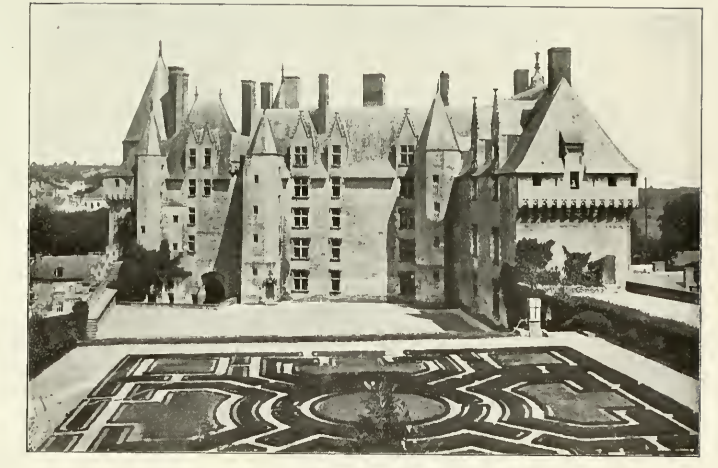
MAISON DE TRISTAN L'HERMITE.

des soies, qui lui donna jadis tant d'éclat; ajoutez des fonderies, imprimeries, constructions mécaniques, des jardins exquis, des pépinières célèbres, des faïenceries artistiques.

Personnages historiques. — *Simon de Brion*, qui fut le pape Martin IV, au XIIIe siècle; *Jean le Meingre de Boucicaut*, maréchal de France (1366-1421); le peintre *Jehan Fouquet*, né à Tours, précurseur de la Renaissance française (1420-1481) ; le surintendant des finances *Jacques de Beaune de Semblançay* (1445-1527), victime de la haine de Louise de Savoie, mère de François Ier, pendu à Montfaucon ; *Guillaume Briçonnet*, cardinal, ministre de Charles VIII (1445-1514) ; *François Tissard*, d'Amboise, helléniste et hébraïsant, qui imprima, le premier en France, des ouvrages dans ces deux langues ; *Charles VIII*, roi de France, né et mort à Amboise (1470-1498). Au XVIe siècle : *François Rabelais*, né à la Devinière près de Chinon (1495-1553), moine puis médecin, lettré et savant, à la fois satirique et bouffon jusqu'à la grossièreté ; *Christophe Plantin*, imprimeur, né à Saint-Avertin, mort à Anvers (1514-1589) ; *François Clouet*, au fin crayon de portraitiste, né à Tours (1522-1572) ; *Robert Pinaigrier* de Tours et son fils *Nicolas*, maîtres de la peinture sur verre. Au XVIIe siècle : le *cardinal Armand du Plessis, duc de Richelieu*, né à Paris, d'une famille originaire du bourg de Richelieu (1585-1642), l'un des plus énergiques ouvriers de l'unité française ; *Racan*, le poète des *Bergeries* (1589-1670), élevé en Touraine ; des savants, des penseurs : *René Descartes*, né à la Haye (1596-1650) ; le latiniste *R. Rapin* (1621-1687) ; le peintre graveur *Abraham Bosse* (1602-1676), né à Tours. Au XVIIIe siècle : le poète *Ph. Néricault Destouches* (1680-1754) ; le maître horloger *Julien Leroy*, de Tours (1686-1759) ; le général *Menou*, qui commandait en Égypte après Kleber; le dévoué chirurgien *Heurteloup*, de Saint-Symphorien (1750-1812) ; enfin, presque de nos jours : l'illustre *Honoré de Balzac*, de Tours (1799-1850); *Alfred de Vigny*, de Loches (1797-1863); le chirurgien *Velpeau*, le médecin *Trousseau*, le céramiste *Avisseau* (1796-1861).



CHATEAU DE LUYNES (RIVE DROITE DE LA LOIRE)



FAÇADE MÉRIDIONALE DU CHATEAU DE LANGEAIS

CHATEAU DE VILLANDRY (RIVE GAUCHE DU CHER)



Phot. de M. Peigné.

CHATEAU D'USSÉ (VAL DE L'INDRE)

CHATEAUX DE TOURAINE



Cl. ND.

ANGERS ET LES BORDS DE LA MAINE.

Maine-et-Loire.

Superficie : 712 100 hectares (Cadastre), 728 300 (Service géographique de l'armée). Population : 474 780 hab. (1921). Chef-lieu : **Angers.** Sous-préfectures : **Saumur, Baugé, Segré, Cholet.** — 34 cantons, 381 communes; 9e corps d'armée (Tours). Cour d'appel d'Angers. Académie de Rennes. Diocèse d'Angers (suffragant de Tours).

La peuplade gauloise des **Andes** ou *Andegaves*, ancêtres des Angevins, fut soumise par un lieutenant de César, *Crassus*, conquerant du pays d'entre Seine et Loire, en 57 avant J.-C. Mais la soumission des *Andes*, comme celle des *Turons*, leurs voisins, et des Carnutes, n'était qu'apparente. A la première occasion, ils furent en armes : sous la conduite de *Dumnacus*, ils passent la Loire et attaquent les Pictons, fidèles à l'alliance romaine. L'entreprise ayant échoué, les *Andes* durent battre en retraite et repasser la Loire aux Ponts-de-Cé, devant les légions de Caninius et Fabius (52 avant J.-C.). La défaite de Vercingétorix, dernier rempart de l'indépendance gauloise, acheva celle des *Andes* et rendit la conquête romaine définitive. *Angers*, cité maîtresse des Andes, prit le nom de *Juliomagus* et reçut de ses vainqueurs les monuments ordinaires à toute ville gallo-romaine : un théâtre, des thermes, un amphithéâtre dont le nom de la rue des Arènes est une survivance. Un autel romain du IIIe siècle, des tombeaux de même origine se conservent au Musée archéologique de la ville, installé dans la grande salle de l'ancien hôpital Saint-Jean, rive droite de la Maine. Le territoire des *Andes* était rattaché à la Lyonnaise. La chute de l'Empire le livra aux Barbares. Ceux-ci vinrent de l'est avec Childéric Ier, qui soumit Angers à la domination franque. Le christianisme, prêché par l'évêque *Defensor*, eut de la peine à s'implanter dans un pays où le druidisme avait de profondes racines; il y était néanmoins établi au IVe siècle, et les colonies monastiques de l'ordre de Saint-Benoît contribuèrent puissamment à sa rapide et définitive expansion.



Cl. ND.

CHATEAU D'ANGERS.

Après *Clovis*, l'Anjou conquis aux Francs fut incorporé au royaume d'Orléans, puis réuni par Clotaire au reste de la monarchie. L'Anjou, placé aux portes de la Loire, fut l'une des premières victimes des *Normands*. En vain le duc de France, *Robert le Fort*, mena contre eux une vive campagne : il périt au combat de Brissarthe (866). Avec les faibles successeurs de Charlemagne, on ne pouvait compter sur le pouvoir central contre l'invasion ; chacun pourvut à sa défense. Alors se constituèrent de toutes parts les souverainetés féodales, par le groupement naturel des populations sous l'égide des châteaux forts et des villes de refuge.

L'*Anjou* eut ses comtes, d'abord agents du pouvoir central, transformés peu à peu en véritables souverains. *Ingelger* aurait été délégué dans l'Anjou par le fils de Robert le Fort, *Eudes*, le libérateur de Paris, vers 890. On cite parmi les premiers comtes angevins, après *Foulques le Roux*, *Geoffroy Grise Gonelle*, que la légende met aux prises, sous les murs de Paris, avec un géant danois d'une taille et d'une force prodigieuses ; enfin *Foulques Nerra*, le grand bâtisseur, et son fils *Geoffroy*. Déjà se révélait l'ambition des comtes angevins : par la Loire ils atteignaient Tours et remontaient le Cher et l'Indre, qu'ils s'assuraient par de puissants donjons (Montrichard, Montbazon, Loches) ; d'autre part, gagnant le Loir, sous-affluent de la Maine, et les hautes terres de Beauce, par Montoire et Vendôme, ils enveloppaient ainsi les comtes de Blois et se préparaient la domination de l'Ouest sur les deux rives de la Loire.

Geoffroy, dit *Plantagenet* (à cause de la branche de genêt dont il ornait sa coiffure), prépara la fortune de sa famille, sinon celle de l'Anjou, par son mariage avec Mathilde, veuve de l'empereur germanique Henri V et fille de Henri Ier, roi d'Angleterre : de cette union naquit le premier roi *Plantagenet*, *Henri II*.

Les Normands, à peine fixés en terre franque, avec leur chef Rollon, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, que leur consentit Charles le Simple (911), n'avaient point perdu pour cela, du jour au lendemain, l'esprit de rapine et d'aventures qui en avait fait jusqu'alors d'intraitables pillards. Comme les fils d'un petit seigneur du Cotentin, *Tancrède de Hauteville*, venaient de conquérir pour leur compte l'Italie méridionale et la Sicile (1041-1053), le duc de Normandie, *Guillaume*,

dit *le Bâtard*, impatient lui aussi de conquêtes, et arguant de sa parenté avec le roi d'Angleterre, *Édouard le Confesseur*, qui, après l'avoir désigné pour héritier, s'était rétracté à son lit de mort, réunit 60 000 hommes, mit à la voile à Saint-Valery-sur-Somme et d'un coup, par la victoire d'*Hastings*, se rendit maître de l'Angleterre (1066). Par sa mère, fille de Henri Ier, successeur de Guillaume le Conquérant, le comte angevin *Henri Plantagenet*, déjà maître de l'Anjou, se trouvait héritier de la *Normandie* et de l'*Angleterre*. Vassal du roi de France, il était devenu plus puissant que son suzerain, et cette situation déjà critique s'aggravait encore du fait que Louis VII, roi France, ayant, malgré les sages avis de Suger, rompu son mariage avec *Eléonore d'Aquitaine*, cette princesse épousa Henri II Plantagenet, lui apportant en dot presque tout le territoire compris entre la Loire et les Pyrénées : Poitou, Limousin, Saintonge, Angoumois, Périgord, Auvergne, Bordelais. C'était plus que la moitié de la France, tout l'Ouest au pouvoir des Anglais.

Henri II tint plus d'une fois sa cour à Angers, devenue la capitale de



Cl. ND.

PORTAIL DE LA CATHÉDRALE SAINT-MAURICE.

ses États du continent ; il aimait la Touraine et mourut à Chinon. Justement effrayés d'un pareil voisinage, les rois de France ne cessèrent de le combattre, et ce fut entre les deux adversaires, et par eux, entre Anglais et Français, un duel gigantesque qui, si l'on excepte l'accalmie éphémère du règne de saint Louis, dura plus de trois siècles. La guerre de Cent ans en fut l'événement décisif.

Le dernier des trois fils de Philippe le Bel, Louis X le Hutin, Philippe V le Long, Charles IV dit le Bel, étant mort sans héritier, le fils du comte apanagé d'Anjou, *Philippe de Valois*, arrière petit-fils de saint Louis et cousin du dernier roi, se trouvait qualifié pour recueillir la couronne de France, à la condition que fût écarté le roi d'Angleterre, Édouard III, petit-fils de Philippe le Bel par sa mère Isabelle. Or, les États généraux de 1316 ayant déjà éloigné du trône la fille de Louis le Hutin, pour cette raison qu'en vertu de la loi salique le chef, c'est-à-dire le roi, ne pouvait être une femme, cette décision prévalut contre Isabelle, fille de Philippe le Bel et mère d'Édouard III.

Philippe de Valois, comte d'Anjou, fut donc proclamé roi de France à défaut d'Édouard III, roi d'Angleterre ; entre les deux rivaux, la guerre était déchaînée (1328) : elle dura un siècle.

On sait les tristesses et les retours de cette lutte néfaste ; les défaites de *Crécy* (1346) avec Philippe de Valois, de *Poitiers* (1356) sous Jean le Bon, aggravées par le traité de *Brétigny* (1360) ; le relèvement dû à la sagesse de *Charles V* et à la bravoure de *Du Guesclin* ; puis la douloureuse épreuve d'*Azincourt* (1415), la guerre civile des *Armagnacs* et des *Bourguignons* et, grâce à la démence du pauvre *Charles VI*, le lamentable traité de *Troyes* (1420) qui livrait la France à l'Angleterre avec la complicité d'Isabeau de Bavière ; enfin l'affranchissement du territoire national par l'héroïsme de *Jeanne d'Arc*, la réconciliation des partis d'Armagnac et de Bourgogne (traité d'*Arras*, 1435), les victoires des généraux de Charles VII : Dunois,



Cl. ND.

ANGERS : L'HÔTEL PINCÉ.

Xaintrailles, *Richemont*, émule de Du Guesclin. Les défaites de Formigny et de Castillon achevaient de mettre l'Anglais dehors (1453).

Après cette longue suite d'alertes et de combats, la France, délivrée du cauchemar anglais, se retrouvait. Depuis quelque vingt ans, régnait en Anjou un prince pacifique, bienfaisant et ami des lettres et des arts, *René Ier*, dit « le bon roi René », fils de Louis VI d'Anjou et de Yolande d'Aragon, héritier du duché de Bar et du royaume de Provence. Il commit l'imprudence d'entrer dans la Ligue du Bien public contre Louis XI ; ce prince occupa *Angers* en 1474 et fut assez habile pour obtenir du roi René un testament en faveur de son neveu Charles du Maine, après lequel l'*Anjou* ferait définitivement retour à la Couronne. Cette union se réalisa en 1480.

Angers souffrit des discordes religieuses du XVIe siècle, mais c'est en cette ville que le duc de *Mercœur*, dernier chef de la Ligue, fit sa soumission à Henri IV (1598) : la réconciliation se fit au château. En 1620, *Marie de Médicis*, brouillée avec son fils Louis XIII, contre la toute-puissance de Richelieu, se réfugiait à *Angers* ; la querelle finit aux *Ponts-de-Cé* par la défaite des partisans de la reine. Enfin la Fronde amena Louis XIV et *Mazarin* sur la Loire, à Saumur, et le château des Ponts-de-Cé fut encore emporté.

La Révolution fit d'*Angers* le chef-lieu du département de Maine-et-Loire. Après la prise de Saumur, les Vendéens étant entrés dans Angers, le 24 juin 1793, l'armée républicaine y reparut dans les premiers jours de juillet. Quatre attaques inutiles contraignirent les Vendéens à se retirer et d'horribles massacres ensanglantèrent la ville. En 1815, le général Thielmann, avec 5 000 Russes, occupait la place et lui imposait d'onéreuses contributions.

Tout **Angers** (86 160 habitants) se pressait autrefois sur la rive gauche de la Maine, aux flancs de la raide colline que couronne la *cathédrale Saint-Maurice*, et qu'appuie à l'est la masse tourelée du *château*. Dix-sept belles tours rondes, faites d'assises schisteuses, entre des cordons de pierres de taille, composent cette importante citadelle. Saint Louis l'avait élevée après la reprise de l'Anjou, pour faire

front contre les rois anglo-normands de race angevine. Henri III la fit démanteler et l'on rasa les tours jusqu'à la courtine, excepté celle du nord, qui portait un moulin à vent. Les événements de cette époque troublée firent surseoir à la destruction. Un pont-levis donne à l'entrée du château un air guerrier de pure apparence; l'intérieur, en effet, sert de dépôt pour l'armée, et hormis une chapelle du xv[e] siècle et un logis des xiv[e] et xv[e] siècles, où serait né, dit-on, le roi René, il



Cl. ND

ANGERS : LE LOGIS BARRAULT.

n'y a rien à voir. Au dehors, et sur l'angle oriental des fossés du château, la statue du *roi René* (œuvre de David) monte la garde; les personnages qui ont marqué dans l'histoire de l'Anjou lui font cortège : Dumnacus, chef des Andes, Robert le Fort, Foulques Nerra, Henri II Plantagenet, Philippe Auguste, Charles d'Anjou; Louis, premier duc angevin; Isabelle de Lorraine et Jeanne de Laval, première et seconde femme du roi René; Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre. La place d'*Angers* et son château gardaient l'Ouest, avec la Maine pour fossé et le faubourg de la rive droite comme bastion d'approche. La ligne des boulevards qui ont remplacé les anciens murs trahit cette destination : elle traverse la Maine sur deux ponts, celui de la *Haute-Chaîne* en amont, celui de la *Basse-Chaîne* en aval, et enveloppe les hauteurs de la rive gauche dans un vaste quadrilatère presque parfait. Un triste souvenir s'attache au pont de la Basse-Chaîne, immédiatement soudé au boulevard du château : le 16 avril 1850, comme un bataillon du 11[e] régiment d'infanterie légère franchissait la rivière, le pont, autrefois suspendu, croula sous l'ébranlement du pas saccadé de la troupe, entraînant dans sa chute deux cent vingt-trois soldats ou officiers, qui périrent.

La *cathédrale* Saint-Maurice se dresse au bord du plateau de l'ancienne ville; elle fut construite aux xii[e] et xiii[e] siècles sur l'emplacement d'une basilique gallo-romaine rebâtie deux fois, au xi[e] siècle, sous le vocable de Notre-Dame. Ce portail, aux riches voussures peuplées de statuettes encadrant, au tympan, le Christ entouré par les symboles des Évangélistes, offrirait avec la nudité des tours qui l'enserrent un contraste déconcertant, si des ogives latérales prises dans la maçonnerie ne rappelaient le porche qui, au xiv[e] siècle, voilait ce frontispice aujourd'hui trop dépourvu. Tout l'art de la façade est au-dessus des arcades aveugles du premier étage, dans cette imposante parade de guerriers, armés de pied en cap, que sculpta Jean Giffard sous le couronnement Renaissance qui lie les deux tours, entre leurs flèches de pierre (complètement rebâties au siècle dernier). La nef unique, dépourvue de bas côtés, rachète cette pauvreté par l'ampleur des voûtes qui lui donnent un aspect grandiose. De magnifiques vitraux de même âge que la nef (quelques-uns remontant au xi[e] siècle), de belles tapisseries (l'une de 100 mètres de long sur 4[m],20 de haut), une abside ajoutée au xiii[e] siècle, deux vastes chapelles ajoutées à la première travée et, près de là, une très belle cuve antique de marbre vert, dite « cuve de Cana », don du roi René; une belle chaire moderne en bois, ornée de personnages bibliques et allégoriques; une sainte Cécile et un Calvaire sculptés par David; les boiseries du chœur et et jusqu'au hors-d'œuvre du maître-autel que surmonte un balda-



Cl. ND

ANGERS : LA MAISON D'ADAM.

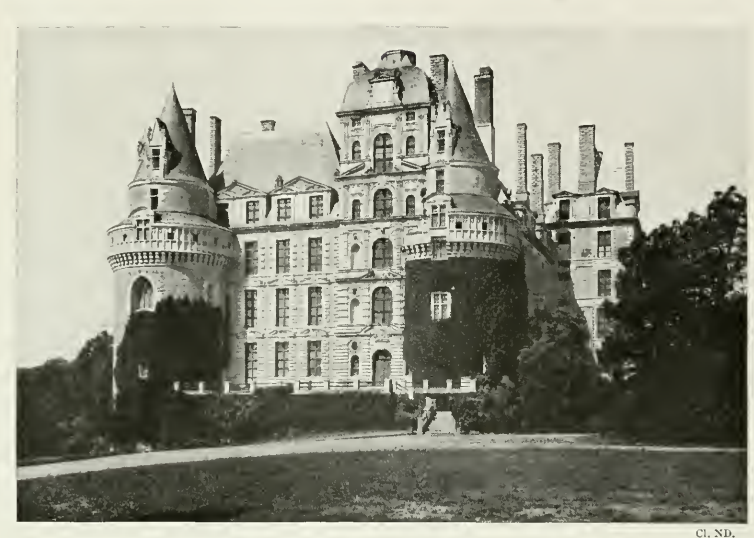
quin porté sur six colonnes en marbre rouge, cette fastueuse décoration achève de donner à Saint-Maurice le grand air d'une cathédrale. Le palais épiscopal soudé au croisillon nord de l'édifice offre, au-dessus de sa galerie romane, une vaste salle synodale du xi[e] siècle, précieux legs presque intact du temps qui précéda l'ogive.

La *Préfecture*, qui occupe, dans l'angle formé par le boulevard du roi René et celui de Saumur, les bâtiments de l'ancienne abbaye de *Saint-Aubin*, conserve une magnifique série d'*arcades* romanes, sous la galerie qui conduisait les religieux à la salle du Chapitre, aujourd'hui dépôt des archives départementales. L'ancienne abbatiale, dont la fondation remontait au roi Childebert, n'a laissé qu'une tour découronnée, la *tour Saint-Aubin*. Aux mêmes parages appartient la vieille église de *Toussaint*, l'une des plus belles ruines de l'Anjou, bâtie au xiii[e] siècle et reconstituée fidèlement au xviii[e], d'après le plan primitif. La *Bibliothèque*, riche en autographes, et les *Musées* de la ville, comprenant l'œuvre presque complet de David, sont réunis dans le *logis Barrault*, charmante construction de la fin du xv[e] siècle et des débuts du xvi[e], édifiée par Olivier Barrault, trois fois premier échevin d'Angers et ancien trésorier de Bretagne.

Au groupe de Saint-Aubin correspond, sur l'aile gauche de la cathé-

drale, celui de la place du Ralliement. Là sont réunis : l'*hôtel Pincé* ou *hôtel d'Anjou* (1523-1530), œuvre charmante de la Renaissance, malheureusement gâtée par une restauration moderne (collection d'art du comte Turpin de Crissé) ; sur la place, le *Théâtre*, rebâti après l'incendie de 1865 par l'architecte Magne et richement décoré. La place du Ralliement, centre de la ville moderne (hôtel des postes et télégraphes) laisse hors du grand mouvement l'ancien quartier des Halles (église Notre-Dame), jadis plus animé. De grandes rues se croisent ici : la *rue d'Alsace*, par exemple, qui relie la place du Ralliement au boulevard de Saumur, promenade favorite des Angevins, où parade la colonnade du grand Cercle.

Depuis longtemps est débordée la ligne des boulevards : près de celui du Château, caserne Dupetit-Thouars et église *Saint-Laud*, reconstruction de 1872, en style roman poitevin ; hors le boulevard du roi René, le quartier de la Gare ; à l'est, sur les flancs du boulevard de Saumur, l'*Institut catholique*, survivance de la célèbre Université d'Angers, constituée au XIVe siècle. Dans le quartier neuf de *Saint-Joseph* (bâti au XIXe siècle dans le style angevin du XIIIe), le *Lycée* et, dans l'éloignement, le collège *Mongazon*, petit séminaire, avec un buste du fondateur par David d'Angers. Sur la place de Lorraine, contiguë au Mail, la statue en bronze de *David d'Angers* par Louis Noël ; l'*Hôtel de ville*, ancien collège d'Anjou, construit par les Pères de l'Oratoire (1691) et, en face, la belle promenade du *Mail*, son jardin, ses fontaines, et la grande avenue *Jeanne d'Arc*, qui le prolonge en frôlant à l'est les jardins du *Palais de Justice*, dont la façade commande le *Champ-de-Mars*. De l'Esplanade, largement ouverte à l'air et au soleil, la place allongée du Pélican conduit au *Jardin des Plantes*, fraîche retraite arrosée d'eau vive, dans la petite vallée de Saint-Samson. L'humble église de ce vocable, enguirlandée de glycines et de lierre, dépendait, au XIe siècle, de l'abbaye voisine, *Saint-Serge*, dont la triple nef du XVe siècle, le chœur Plantagenêt, les voûtes élégantes, les sveltes colonnes et les fines moulures sont d'une grâce parfaite. Les bâtiments de l'abbaye bénédictine de Saint-Serge fondée au VIIe siècle, reconstruits à la fin du XVIIe, agrandis au XIXe, furent depuis affectés au grand séminaire.



Cl. ND.

FAÇADE PRINCIPALE DU CHATEAU DE BRISSAC.



Cl. ND.

ANGERS : ARCADES ROMANES DE LA PRÉFECTURE.

Au sortir de Saint-Serge, le grand dôme de l'*Hôpital* ou *hospice Sainte-Marie* s'enlève sur l'horizon de l'autre rive. En bas, non loin du pont de la Haute-Chaîne, l'ancien *hôpital Saint-Jean*, dont la belle salle à trois nefs du XIIe siècle (longueur : 48 mètres ; largeur : 17), sous une voûte portée par quatorze colonnes élégantes, renferme les collections du *Musée archéologique* (au-dessous, caves ogivales taillées en plein schiste ardoisier et formant de vastes magasins éclairés par des fenêtres romanes). Dans les bâtiments de l'ancienne abbaye du *Ronceray*, *École des arts et métiers* : la chapelle, ancienne église du Ronceray, bâtie par Foulques Nerra, reconstruite un demi-siècle plus tard et consacrée en 1119, par Calixte II, est reliée à l'église de la *Trinité*, monument du XIIe siècle (belles portes romanes, curieuse crypte, escalier tournant en bois, tour de la Renaissance). Dans ce quartier, *maison de la Voûte*, beau spécimen du XVe siècle (aujourd'hui École de dessin), l'une des nombreuses maisons anciennes qui donnent tant de charme imprévu aux rues du vieil Angers. La plus curieuse, au voisinage de la cathédrale, est la maison *Adam* (XVe siècle), plusieurs fois restaurée.

Angers, l'une de nos anciennes métropoles provinciales, a gardé très vif un goût traditionnel pour les lettres et les arts. C'est aussi une ville très active : importantes filatures de laine, de lin, de chanvre, corderies, toiles à voiles, fonderies de cloches, de ponts de fer, câbles métalliques, minoteries, pépinières magnifiques, etc...).

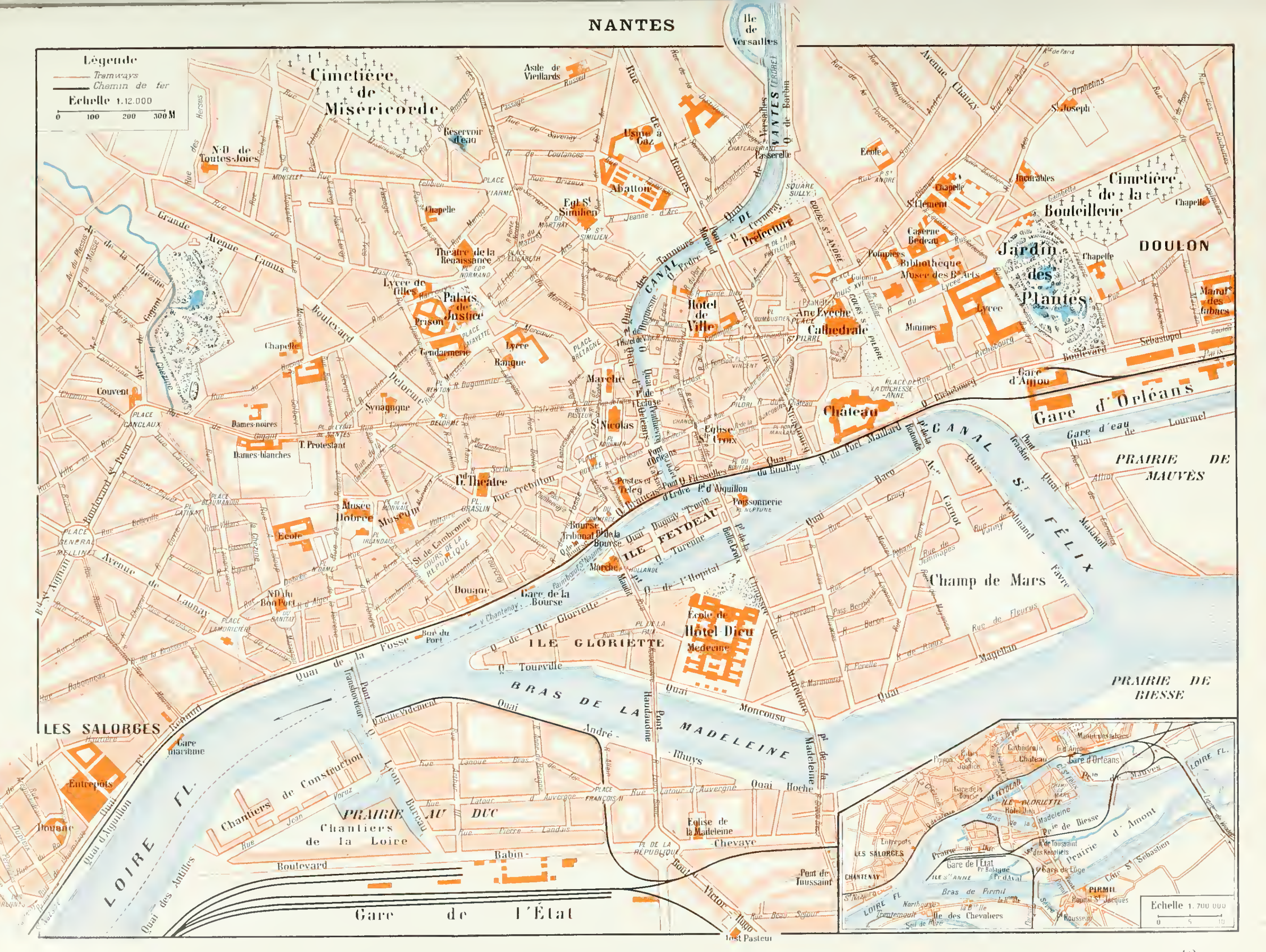
Personnages historiques. — *René d'Anjou*, dit le *bon roi René*, né en 1408 au château d'Angers, duc d'Anjou, comte de Provence, roi titulaire de Naples, prince ami des lettres et des arts, mort à Aix en Provence (1480) ; le doux poète *Joachim du Bellay*, né à Liré (1524-1560) ; l'historien jurisconsulte *Jean Bodin* ; le critique érudit et bel esprit *Gilles Ménage* (1613-1692) ; le voyageur *Fr. Bernier* (1620-1688), qui devint médecin du Grand Mogol ; l'helléniste *Mme Dacier*, née à Saumur (1654-1720) ; le chimiste *Proust* ; *Louis Dupetit-Thouars*, voyageur naturaliste ; son homonyme, l'amiral *Dupetit-Thouars*, tué glorieusement à la journée d'Aboukir (1798) ; le maréchal *de Contades* (1704-1793) ; les chefs vendéens *d'Autichamp*, *Bonchamp*, *Bourmont*, *Cathelineau* ; l'illustre sculpteur *David d'Angers* (1789-1856) ; le chimiste *Chevreul* (1786-1889) ; l'érudit *C.-E. Beulé* (1826-1874) ; le peintre *J.-E. Lenepveu*, né à Angers (1819-1898).



Cl. ND.

STATUE DU ROI RENÉ, PAR DAVID D'ANGERS.

NANTES



Légende
Tramways
Chemin de fer
Echelle 1.12.000
0 100 200 300 M
Cimetière de Miséricorde
Cimetière de la Bouteillerie
Jardin des Plantes
DOULON
Préfecture
Hotel de Ville
Cathédrale
Château
Gare d'Orléans
Gare d'Anjou
CANAL ST FÉLIX
PRAIRIE DE MAUVES
PRAIRIE DE BIESSE
Champ de Mars
ILE FEYDEAU
ILE GLORIETTE
Hotel Dieu
BRAS DE LA MADELEINE
LOIRE FL.
LES SALORGES
Entrepôts
Douane
PRAIRIE AU DUC
Chantiers de la Loire
Chantiers de Construction
Gare de l'État
Gr. Théatre
Palais de Justice
Prison
Musée Dobrée
Synagogue
Lycée
Lycée de filles
Abattoir
Usine à Gaz
Ile de Versailles
Gare de la Bourse
Bourse
Pont Transbordeur
Gare maritime
Echelle 1.700 000


Cl. ND.

NANTES : VUE GÉNÉRALE, PRISE DU PONT TRANSBORDEUR.

Loire-Inférieure.

Superficie : 687 500 hectares (Cadastre), 697 900 (Service géographique de l'armée). Population : 649 720 hab. (1921). Chef-lieu : **Nantes.** Sous-préfectures : **Paimbœuf, Saint-Nazaire, Châteaubriant, Ancenis.** — 46 cantons; 219 communes; 11e corps d'armée (NANTES). Cours d'appel et Académie de RENNES. Écoles de médecine et de pharmacie. Diocèse de NANTES (suffragant de Tours).

Au carrefour des routes qui par la Loire conduisaient à l'Océan, par l'Erdre à l'intérieur de la Bretagne, et par la Sèvre dans le pays des Pictons (Poitevins), la position de *Nantes*, à la fois commerciale et stratégique, fut utilisée de bonne heure par une peuplade apparentée aux *Vénètes armoricains*, les **Namnètes,** dont le nom depuis resta au pays. Leur groupe est signalé par la carte de Peutinger, au bord du grand fleuve : *portus Namnetum*. Il semble bien que le port et l'agglomération villageoise (*vicus*), unis depuis en une même ville, furent d'abord distincts, la population s'étant refugiée sur les hauteurs pour échapper aux inondations et se défendre des surprises.

Après que César eut vaincu les *Vénètes* et assujetti la Gaule, *Nantes* fut plus que jamais une étape nécessaire, de l'intérieur du pays à l'Océan. Depuis longtemps les navires phéniciens qui allaient chercher l'étain aux îles Cassitérides connaissaient les escales de la Loire maritime, ses mouillages sûrs entre les îles qui parsemaient le delta du fleuve. A défaut du fer et de l'acier alors totalement inconnu, le bronze — et par conséquent l'étain qui le compose avec le cuivre — était un objet de première nécessité; il s'en faisait, par *Nantes*, un trafic considérable. Autour du Croisic, on exploitait et travaillait le fer, le plomb argentifère (grotte des Korrigans, près de Penchâteau-Pouliguen), l'antimoine, même l'étain et l'or à Piriac...; des ateliers, des forges étaient en activité.

Au IVe siècle, *Nantes* avait l'importance d'une cité et elle était fortifiée. Ces fortifications durèrent jusqu'au XIIIe siècle. Alors *Pierre de Dreux*, dit *Mauclerc*, les étendit jusqu'à l'Erdre, et empiéta même sur la rive droite de la rivière. Depuis, elles enveloppèrent le haut quartier de Saint-Similien jusqu'à la place Viarmes. Le XVIIIe siècle commença de les démolir. On voit encore, près du chevet de la cathédrale, une vieille porte Saint-Pierre qui date des reconstructions du XVe siècle, superposées à celles du XIIIe et aux fondations romaines. *Nantes* eut souvent à se défendre. Après les Romains, *Conan-Mériadec*, chef des Bretons, de légendaire mémoire, s'y serait établi. Déjà le *christianisme*, prêché au IIIe siècle par saint Clair dans le pays nantais, avait eu ses martyrs : saint *Donatien* et saint *Rogatien*. Au VIe siècle, saint *Félix*, évêque de *Nantes*, gouverna la ville pour Clotaire, roi des Francs, qui s'en était emparé : le canal Saint-Félix, qui sépare la prairie de Mauves de celle de la Madeleine, date de cette époque ; c'est l'évêque qui le fit construire et, durant quinze siècles, il a été le port fluvial de *Nantes*. Aujourd'hui l'activité s'est étendue vers l'ouest, avec les fonds plus accessibles aux navires toujours grandissants. La décadence de l'empire de Charlemagne, comme celle de l'empire romain, ramena dans *Nantes* la domination bretonne avec *Noménoé*, comte ou duc de Bretagne, institué en 825 par Louis le Débonnaire et qui, sous Charles le Chauve, s'étant déclaré indépendant, prit le titre de roi. Puis ce furent les incursions des *Normands*, *Nantes* brûlée (843), prise et reprise quatre fois en un demi-siècle, enfin sauvée et rétablie par *Alain Barbe-Torte*, qui défit les pirates dans la plaine de Mauves (936).

Après la confiscation de la Bretagne sur Jean sans Terre, *Pierre de Dreux*, investi du duché par Philippe Auguste, fortifia *Nantes*, y vécut et s'y défendit vaillamment contre les Anglais. Jean de Montfort et Charles de Blois se disputèrent la ville : Montfort même y fut pris. Bientôt *Nantes*, plusieurs fois capitale de Bretagne, était liée au domaine français par le mariage de la duchesse *Anne*, fille du duc François II, avec Charles VIII,


Cl. ND.

NANTES : LA PLACE LOUIS XVI.

puis Louis XII, rois de France. C'est à *Nantes* que Henri IV publia l'édit de pacification qui mit fin aux luttes religieuses ; à *Nantes* que fut exécuté Chalais (place du Bouffay) et que vint se dénouer, d'une tragique façon, la conspiration de Cellamare, tramée par la duchesse du Maine au profit et avec la complicité de l'Espagne. *Nantes* fut durement traité par la Révolution ; l'immonde *Carrier* poussa l'infamie jusqu'à écœurer le secrétaire de Robespierre, Julien, qui le dénonça et le fit révoquer par la Convention. Les Vendéens, ayant voulu s'emparer de *Nantes*, en furent repoussés par Canclaux ; *Cathelineau* fut tué pendant l'attaque (29 juin 1793) : on montre la maison, place de Viarmes, d'où serait parti le coup de fusil qui le tua. Trois ans plus tard, *Charette* était fusillé dans cette ville (1796).



Cl. ND.

NANTES : ABSIDE DE SAINT-NICOLAS.

Nantes (183 700 habitants) présente trois formations distinctes, fondues depuis en une seule cité : dans l'angle qu'il forme au débouché du canal de Brest, l'Erdre dessine avec la Loire et la ligne des cours Saint-Pierre et Saint-André un réduit central où s'abrita la première cité : là se trouvent la place du Bouffay, le Château ducal, la Cathédrale, la Préfecture et l'Hôtel de ville. Autour du *Bouffay* et de l'église *Sainte-Croix* se rencontrent encore de vieilles demeures, rues des Carmes et du Moulin, places du Change, du Pilori, etc. Du Guesclin habita rue Beau-Soleil; la comtesse de Chateaubriand, Gabrielle d'Estrées logèrent rue Fénelon ; la reine de Navarre, le trésorier du duc François II, rue de Briord. C'était le quartier des beaux hôtels (la Bouvardière, Becdelièvre...). L'église *Sainte-Croix*, qui existait au XIIe siècle et fut depuis reconstruite en 1685 et plusieurs fois remaniée, repose sur des fondations d'origine romaine : son clocher est l'ancien beffroi de la ville, jadis au palais du Bouffay ; la cloche a été fondue en 1662. Ce fut encore sur des bases romaines que Conan II assit le château du Bouffay, successivement hôtel de ville, palais de justice et prison, démoli en 1848. Il n'en reste qu'une place, mais elle fut sinistre : c'est là que Carrier fit dresser la guillotine.

A l'autre pôle des quais, la citadelle du *Château ducal* appuyait l'angle de la défense. La première construction date du Xe siècle : Guy de Thouars (1200), le duc Jean IV (1367) y firent de notables additions. François II en renouvela les défenses : Mercœur y ajouta encore, à la fin du XVIe siècle. De grosses tours à mâchicoulis, des murs trapus en bordure de la Loire, une porte à pont-levis donnent à l'ensemble un bel aspect guerrier. C'est, en effet, une demeure seigneuriale faite pour la défense, et ce sentiment s'affirme encore, si l'on pénètre dans la cour intérieure. Une fois franchi l'étroit espace ménagé entre les tours qui commandent l'entrée, le logis ducal se dresse à droite comme un donjon féodal : la Renaissance a suspendu aux fenêtres et aux lucarnes ses délicats ornements ; mais la plate-forme, à laquelle on accède par un escalier sans fin, semble faite pour découvrir l'horizon et signaler l'ennemi. Cette arrière-pensée de défense est loin de l'aimable insouciance du château de Blois que la duchesse Anne, auteur du grand logis de Nantes, habita lorsqu'elle devint reine de France. On ne peut assez regretter que la belle ordonnance du palais ducal ait été gâtée par de froides superfétations. Ce que l'explosion d'une poudrière épargna ne l'a pas été malheureusement par les grandes bâtisses-casernes que l'on a dressées un peu partout à l'appui des grands murs extérieurs. A part un joli pavillon restauré qui fut une salle des gardes, le grand puits couronné d'une armature en fer forgé, quelques belles voûtes en ogive, de vastes cuisines malodorantes et quelques infimes détails, il n'y a rien dans la cour du château qui puisse fixer les souvenirs attachés à ces vieux murs. Presque tous les rois de France y furent vus pourtant, depuis Louis XII, dont le mariage se célébra dans la chapelle ducale ; Henri IV y publia l'édit qui devait pacifier les passions religieuses (1598) ; Mme de Sévigné y vint, ainsi que le comte d'Artois, depuis Charles X. D'illustres personnages furent ici prisonniers : le cardinal de Retz, qui s'échappa en se laissant glisser par une corde du côté de la Loire ; le surintendant Fouquet, la duchesse de Berry (1832).

Reconstruite en 1434 par Jean V, duc de Bretagne, la *cathédrale* Saint-Pierre succédait à un édifice deux fois brûlé par les Normands, et dédié à l'origine par saint Félix (vers 505), qui le bâtit à la place d'un monument gallo-romain. Le chevet et le chœur de la cathédrale étaient incomplets ; on les a terminés récemment. Le chœur, livré au culte en 1891, met au front de la vénérable basilique un rayonnement. Dans le transept de gauche se voit le tombeau de *Lamoricière* (1879) ; dans celui de droite, le monument du duc Jean II et de Marguerite de Foix (1507). La cathédrale mesure 102 mètres de long, 32 de large, 37 mètres sous voûte. La façade, entre deux tours de 63 mètres, est malheureusement fort mutilée.



Cl. ND.

DÉCORATION D'UN PILIER DE LA CATHÉDRALE.

Une large avenue déroule ses belles allées d'arbres au chevet de la cathédrale : cours *Saint-Pierre* et cours *Saint-André*, soudés à un centre commun, la *place Louis XVI*. Le premier, nivelé en 1764 et planté en 1840, dresse en face de la Loire les statues d'Arthur III et d'Anne de Bretagne ; l'autre (1806) porte, en vue de l'Erdre, *Bertrand Du Guesclin* et *Olivier de Clisson*.

Au flanc de la vieille ville s'étendent, vers l'est, de populeux faubourgs : le magnifique *Musée des Beaux-Arts* (rue du Lycée) renferme, depuis 1900, les collections artistiques de la ville (peinture et sculpture), la *Bibliothèque* de 120 000 volumes, 50 000 manuscrits, 142 incunables,



Cl. ND

NANTES : PLACE DE LA DUCHESSE-ANNE.

et le *Coustumier de Bretagne;* plus loin, le *Jardin des plantes*, l'un des plus beaux de France, création première du Dr Écorchard; enfin, tout à l'extrémité de la ville, la basilique romane de *Saint-Donatien*, nouvellement reconstruite et inaugurée en 1881. Bien que relativement moderne, puisqu'il fut édifié pour la Chambre des comptes, en 1763, par Ceineray, l'hôtel de la *Préfecture* mérite d'être vu; on ne soupçonnerait guère qu'en cet endroit fut le dépotoir général de la ville. Les *Archives* départementales présentent un intérêt documentaire de premier ordre (trésor des chartes des ducs de Bretagne; actes de la Chambre des comptes, etc.). L'*Hôtel de ville*, voisin de l'Erdre, comme la préfecture, mais plus rapproché du centre, est logé dans un bâtiment du XIe siècle, agrandi et précédé d'un portail où Debay a sculpté la Loire et la Sèvre s'appuyant sur un écusson aux armes de *Nantes*. Une longue et belle rue, celle de Strasbourg, traverse tout ce quartier, de l'Erdre à la Loire, parallèlement aux cours Saint-Pierre et Saint-André.

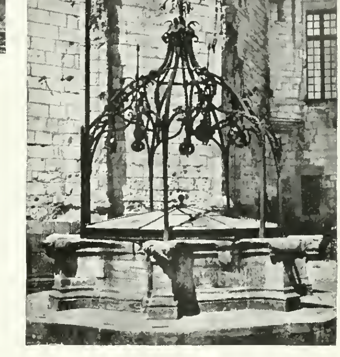
Il y a beau temps que, trop à l'étroit, la ville poussa de l'autre côté de l'Erdre, sur les coteaux d'en face : c'est le quartier des affaires; la rue *Crébillon* en draine le mouvement vers la place de Bretagne, le nouveau Marché, la basilique *Saint-Nicolas*, superbe édifice ogival terminé en 1882, et dû à l'architecte Lassus; la *place Royale* et sa fontaine monumentale, inaugurée en 1865.



Phot. de M. Charbonnier.

PLACE SAINTE-CROIX.

La *place Graslin* est un centre éminent qui rayonne sur toute la ville moderne : par la rue *Crébillon*, sur la place Royale; par le beau passage *Pommeraye*, la rue Jean-Jacques-Rousseau, le cours Cambronne, vers les quais; par la rue Voltaire, vers l'*École du commerce*, le *Muséum d'histoire naturelle* et le *Musée archéologique;* au nord, de l'autre côté de la rue du Calvaire, vers le *Palais de justice* (terminé en 1853), le *théâtre de la Renaissance* (construit en 1867, acquis en 1875, restauré en 1888); la place Viarmes, emplacement des anciens fossés qu'entourait le Bourgneuf (monument à la mémoire de Charette); enfin, la nouvelle église *Saint-Similien*, inaugurée en 1880. Le *Grand Théâtre* fait le principal ornement de la place Graslin : construit en 1787 par Crucy, incendié en 1796, il fut rebâti en 1812 et restauré à plusieurs reprises. Au fronton, huit statues de Muses par Molchneth. En face du théâtre s'ouvre le *cours Cambronne*, entre deux îles de maisons monumentales d'un style uniforme et sévère, d'après Crucy. La statue de Cambronne par Debay orne le square qui, jusqu'à nos jours, portait son nom. Il a été débaptisé : si le vieux brave pouvait parler! On ne manquera pas de visiter l'original édifice construit par M. Thomas *Dobrée*, dans le style du XIIe siècle, et légué par lui à la ville, avec ses propres collections, pour y installer le *Musée archéologique*. Le legs est de 1895. On ne peut rêver plus somptueux abri pour un musée (antiquités gauloises et mérovingiennes, armes, épées de Cambronne et du général Mellinet, bijoux, orfèvrerie, monnaies et médailles; dans la cour, puits avec armature en fer forgé, musée lapidaire).



LE PUITS DU CHATEAU.

Pour une ville comme Nantes, la *Bourse*, nerf des grandes entreprises, est un édifice capital. Elle trône sur le quai (non loin du palais des postes et télégraphes) : dix statues allégoriques ornent une façade; sur l'autre, Jean-Bart, Duguay-Trouin, Duquesne et Cassard. La fortune de *Nantes* est liée à la mer. Ces hautaines maisons du quai de *la Fosse* rappellent de lointaines expéditions, de fructueuses razzias, le temps où *Nantes* armait pour les Antilles et

la mer des Indes. Alors s'édifièrent d'immenses fortunes; on trafiquait régulièrement avec l'Angleterre, l'Allemagne, le Danemark, la Suède, surtout Saint-Domingue, et le Levant. Du haut de l'esplanade Sainte-Anne, à laquelle monte un escalier monumental de 122 marches (1850); mieux encore, de la plate-forme aérienne du nouveau pont suspendu au-dessus de la Loire, le regard embrasse à l'infini l'hémicycle des quais, le mouvement des navires et le labyrinthe des îles. Si le chemin de fer de Saint-Nazaire n'enfumait les bords du fleuve et ne les encombrait de son assourdissante ferraille, le spectacle serait sans rival.



Cl. ND.

CLISSON ET LES BORDS DE LA SÈVRE NANTAISE.

Entre les confluents opposés de l'*Erdre* et de la *Sèvre*, la *Loire* a construit de sables et de limons des chaussées insulaires qui divisent son cours en plusieurs bras : celui de *Pirmil* à gauche, le bras de la *Madeleine* au centre; à droite, le long des quais de la ville, le canal *Saint-Félix*, que partage en deux l'île *Feydeau* : canal de la *Bourse* et canal de l'*Hôpital*. Entre le bras de la Madeleine et celui de Pirmil, un sillon fourchu sépare le terre-plein en plusieurs îles : prairies d'Amont et d'Aval, île Sainte-Anne, îlot central du Bois-Joli, prairie du Balagué, prairie de Biesse et prairie au Duc. La Madeleine et la Gloriette forment une grande île dont Feydeau est l'avant-poste en face de la Bourse. De là partent les ponts; il y en a deux lignes de cinq chacune, un seul pont servant au passage du bras de Pirmil. Toutes les îles sont habitées : la Poissonnerie, le marché de la Petite-Hollande se voient dans l'île Feydeau; le *Grand Hôpital*, l'École de médecine, dans celle de la Madeleine; la gare des chemins de fer de l'État, dans la prairie au Duc; l'*Institut Pasteur*, passé le pont de Toussaint. Au delà du pont de Pirmil s'étend le faubourg *Saint-Jacques* (église du XIIe siècle restaurée en 1850), autrefois quartier de Pirmil, où aboutissaient plusieurs voies romaines et qu'une forteresse de 1365 défendait, sur le confluent de la Sèvre et de la Loire. Les îles nantaises sont peuplées d'établissements industriels : de petits vapeurs, des canots, des gabares, des embarcations de toute sorte animent les canaux qui les séparent. Au-dessus des ponts, le bras de la Madeleine, le canal Saint-Félix, l'Erdre canalisé constituent le port fluvial. Les atterrissements créés par le fleuve, l'exhaussement des fonds, en même temps que le tonnage croissant des bâtiments ont rejeté la navigation maritime en aval. Mais de grands travaux sont exécutés pour en faciliter l'accès. *Nantes* s'est renouvelé : c'est un vaste entrepôt agricole, industriel, commercial et maritime; le premier marché de l'Ouest pour les céréales. Là se transforment les matières premières fournies par la Loire-Inférieure, la Mayenne, le Maine-et-Loire, la Vendée, pays de production et d'élevage : l'industrie des conserves le dispute à celles de l'alimentation. On traite : le riz importé des Indes ou de la Cochinchine, les graines de coton d'Égypte, les coprahs de Singapore, les lins et colzas de l'Inde et du nord de la France, les phosphates de Tunisie et d'Amérique, les pyrites d'Espagne. Métropole régionale et manufacturière, *Nantes* est aussi un port d'armement et d'exportation : ses chantiers, ses usines métallurgiques et autres sont en pleine activité (en tout, jusqu'au Couëron, plus de 350 établissements, avec un personnel ouvrier de 40 000 travailleurs).

Personnages historiques. — Saint *Donatien* et saint *Rogatien*, martyrisés vers 287; au VIe siècle, saint *Aubin*, de Guerande, depuis évêque d'Angers; *Olivier de Clisson*, connétable de France, frère d'armes de Du Guesclin (1336-1407); *Anne de Bretagne* (1476-1514), mariée (1491) à Charles VIII, roi de France, et, après la mort prématurée de ce prince, à Louis XII (1499); sa fille Claude epousa François Ier; *Alain Bouchart*, qui écrivit les *Grandes Chroniques de Bretagne*; le capitaine calviniste *La Noue* (*Bras de Fer*); *Henri de Rohan*, chef du calvinisme dans l'Ouest (1579-1638); le grand marin *Jacques Cassard* (1672-1740); *Charette de la Contrie*, né près d'Ancenis, l'un des meilleurs chefs vendéens (1763-1796); *Joseph Fouché*, duc d'Otrante, conventionnel, ministre de la police en 1799, sénateur de l'Empire; l'illustre *Cambronne* (1770-1842), qui commandait à Waterloo une division de la vieille garde; *Lamoricière* (1806-1865), héros de la Mouzaïa et de la bataille d'Isly, catholique convaincu, dont l'épée mise au service du Saint-Siège fut brisée après la journée de Castelfidardo, dans Ancône (1860); le général *Mellinet* (1798-1894); les peintres *Aug. Debay*, *Jules Dupré*, *Ev. Luminais*, *El. Delaunay*, élève de Flandrin; les écrivains *Charles Monselet* (1825-1888), *Jules Verne* (1828-1905).



UNE MOUETTE. Phot. de M. Gast.

BRETAGNE



GOLFE DE St MALO
FINISTÈRE
CÔTES DU NORD
MORBIHAN
ILLE-ET-VILAINE
LOIRE INFERRE
OCÉAN ATLANTIQUE
IROISE
BELLE-ILE
NOIRMOUTIER
ILE D'YEU
I. D'OUESSANT
BREST
QUIMPER
MORLAIX
LANNION
GUINGAMP
St BRIEUC
DINAN
St MALO
RENNES
MONTFORT
LOUDEAC
PONTIVY
PLOERMEL
LORIENT
VANNES
REDON
QUIMPERLE
CHATEAULIN
St NAZAIRE
PAIMBOEUF
NANTES
LÉGENDE
NANTES Prefecture
DINAN Sous-prefecture
Auray Ch.lieu de canton
Roscoff Commune
Limite de départent
Chemin de fer
Canal
.120 Cote d'altitude
Échelle 1:1 000 000
0 5 10 15 20 25 50 K.



Phot. de M. Boulanger.

DESTRUCTION DES RIVAGES : LES ROCHERS DE PLOUMANAC'H.

MASSIF DE L'OUEST

LE SOL



Phot. de M Villard.

UN LOUP DE MER BRETON.

C'EST vers Confolens que les roches anciennes qui caractérisent le Massif Central disparaissent de la surface sous un revêtement calcaire. « Là se trouve la limite occidentale de cette grande région. Mais dans la contrée de transition qui lui succède, les roches primitives ne s'enfoncent jamais très profondément dans le sol. Après une éclipse de 70 kilomètres, elles reparaissent pour constituer un nouveau massif primaire, moins étendu que le Massif Central, mais considérable encore et par lequel la France se projette sur l'Océan.

« Le relief devient plus rigide; les roches ont une tonalité plus sombre; les arbres épaississent leurs rangs, sans pourtant former des forêts; les champs, les prés, les pâtis se morcellent et s'enfouissent sous les haies vives. Ce sont ces derniers traits que le langage populaire a exprimés en donnant le nom de *Bocage* en Normandie, comme dans le Maine et le Poitou, aux parties périphériques du *Massif de l'Ouest*.

« La Bretagne n'en forme qu'une partie, les autres étant le Cotentin, le Bocage normand, une fraction du Maine et de l'Anjou, et cette portion du Poitou qui a pris le nom de Vendée. Même le nom d'Armorique, qui lui est souvent appliqué, serait inexact, car ce vieux mot celtique exprime le contact de la mer; or la contrée est intérieure et rurale, encore plus que maritime. » (Vidal de La Blache.)

Le *Massif de l'Ouest* est constitué par une masse compacte de roches archéennes, entre la pointe de la Hague, extrémité du Cotentin, la pointe Saint-Mathieu et la pointe du Raz, proues de la Bretagne, et le pertuis Breton, de l'île de Ré aux Sables-d'Olonne. Du côté de l'est, la terrasse primitive domine le seuil du Poitou, les plaines de l'Anjou, du Maine et de la Normandie; il est facile d'en suivre l'escarpe extérieure à l'affleurement des terrains sédimentaires qui se sont appuyés contre les talus inférieurs, depuis Ménigoutte (est de Parthenay), par Thouars, les Ponts-de-Cé (Angers), Sablé, Fresnay-sur-Sarthe, Alençon, Sées, l'ouest d'Argentan, Villers-Bocage et autour de l'ancien golfe, aujourd'hui dépression de Carentan, jusqu'à la pointe de Barfleur. *Ménigoutte* en Vendée, *Barfleur* en Normandie sont les deux caps extrêmes du Massif, à la base duquel les cours opposés de la Sarthe et de l'Orne creusent un fossé de ronde orienté sur la trouée de la Loire.

Comme le Massif Central, le *Massif de l'Ouest* n'est qu'une pénéplaine usée par les siècles, mais sa composition moins homogène ne présente de relief que par la différence de dureté des roches qui le composent : schistes cristallins, granites, grès armoricains, schistes injectés de filons granitiques, se présentent en longues traînées dont la tête se dresse et le faisceau se resserre en avançant vers l'ouest, comme pour mieux résister à l'effort de l'Océan.

Le *Massif de l'Ouest* est le bouclier de notre sol : dans la complexité des traits qui tendent son effort, deux bandes solides se détachent en relief : la *montagne d'Arrée*, chaîne granitique qui soutient au nord le pays de *Léon*; la *montagne Noire*, traînée de grès compacts qui appuient au sud la pénéplaine de *Cornouaille*. Au centre, les terrains, étranglés entre ces arcs-boutants rigides, affleurent en longs rubans plus ou moins résistants, dans lesquels se sont creusés : à l'ouest, le *bassin de Châteaulin* que sillonne l'*Aulne*, dans un sol schisteux propice aux herbages; à l'est et par delà le seuil du *plateau de Rohan*, le *bassin de Laval*, très varié et riche en calcaires. A mesure que s'éloigne la menace de l'Océan, le faisceau des plis se desserre et s'épanouit. Ainsi la montagne Noire

s'écarte au sud-ouest par les landes de Lanvaux, que prolongent, au delà de la Loire, les hauteurs primitives de la *Gâtine vendéenne* : au nord, les monts d'Arrée se poursuivent en fragments hachés et rompus, dont la poussée granitique, d'Avranches à Mortain, est une survivance en pleine Normandie. Au plateau de Léon, qu'étayent les monts d'Arrée, se rattache le *Penthièvre* par le *Trégorrois*, où s'observent les racines du plus ancien appareil éruptif de la France.

Si le *Massif de l'Ouest* eut des volcans, il n'en reste plus que la base élimée. De vraies montagnes? Elles sont arasées. Quant au littoral, la mer par un effort incessant l'a décousu, disloqué, pénétré de toutes parts, isolant les roches dures qu'elle ne pouvait entamer. Telles, ces épaves semées le long des côtes : îles d'Yen, de Noirmoutier, Belle-Ile, Hoedic et Houat, Groix, Glénans, l'île de Sein en face du Raz, l'île Molène, Ouessant au front du cap Saint-Mathieu ; dans le nord, une véritable poussière insulaire : île de Batz, île Grande, les Sept-Iles, les Héaux, l'île Bréhat, Césembre en face de Saint-Malo, Saint-Michel et Tombelaine, Chausey, les Minquiers, Jersey, Sercq, Guernesey, Aurigny.



CL. ND.

UN COUP DE MER SUR LES ROCHERS.



CL. ND.

ÉCUEIL DU MONT-SAINT-MICHEL.

Le littoral s'en est allé par morceaux. Au sud, le *sillon de Bretagne*, long filon de quartz de 140 kilomètres, tendu de Nantes au pays de Coislin, a contenu les flots rageurs, comme une digue, empêché peut-être l'effondrement complet du *Morbihan* et, en même temps, favorisé le comblement de la *Grande Brière*. Mais, à la pointe même de la citadelle bretonne que battent sans cesse les flots du large, les schistes tendres entamés ont livré carrière au flot dans les vastes échancrures de la *baie de Douarnenez* et de la *rade de Brest*, tandis que, entre les deux, le quartzite résistant de la montagne Noire sert de point d'appui à la *presqu'île de Crozon*. Là, veille le *Ménez-Hom* (330 mètres), monstrueuse vigie de pierre, qui commande ce promontoire et les deux baies qu'il sépare. Le front de résistance a été brisé en deux têtes, celle du *Raz* et celle de *Saint-Mathieu*, et c'est bien au delà de *Sein* et d'*Ouessant*, parmi les écueils et sous l'étincelante crinière des vagues, qu'il convient de rechercher la pointe offensive qui reliait ces deux forts démantelés en un seul bastion d'avant-garde.

Moins formidable dans les manifestations de sa puissance destructive, la Manche n'est pas moins active. Resserrée entre les hautes falaises de la grande et de la petite Bretagne, elle bat celle-ci d'un flot saccadé et de courants très violents. Aussi ne voit-on là que caps déchiquetés, promontoires sapés par la base, criques, anses et baies, enfoncées dans les terres : *Aber-Vrac'h*, estuaire de *Morlaix*, pointe de *Primel*, pointe du *Château* et *sillon de Talbert*, anse de *Paimpol*, baie de *Saint-Brieuc*, cap d'*Erquy*, cap *Fréhel*, baie de *Saint-Malo* entre le cap Fréhel et la *pointe du Grouin*, baie du *Mont-Saint-Michel*, profondément ouverte, à la soudure du Cotentin normand et de la péninsule bretonne.

Pour comprendre ce travail de démolition accompli par la mer, il faut suivre sur une carte bathymétrique la courbe de niveau que marque la plate-forme immergée à 20 mètres de profondeur : ses contours sont ceux de l'ancien rivage; en le restituant par la pensée, l'on verrait les écueils et les îles (Ecrehou, Jersey, Minquiers, Chausey) se souder ensemble, relier la pointe du Cotentin à celle du cap Fréhel. Tout l'intervalle, jusqu'au rivage actuel, a été la proie des flots.



CL. ND.

ROCHER DE LA TÊTE-DE-CHIEN.

LA CÔTE

Si puissante qu'elle soit, par la continuité de l'effort, on ne s'expliquerait guère que la mer eût pu conquérir d'aussi vastes espaces, si un fléchissement du sol ne l'y eût aidée. L'*affaissement* des rivages bretons est manifeste. A l'époque romaine, le cône granitique qui porte le Mont-Saint-Michel tenait au continent. Une grande forêt s'étendait entre Dol, Granville et Cancale, au travers de la baie : la forêt de *Scissy;* l'ouragan du 9 janvier 1735 fit émerger des sables un grand nombre d'arbres qui s'y trouvaient engagés.

« Les anciens marais du *mont Dol* recèlent des arbres entiers submergés, dont le corps est dur et noir comme l'ébène. Ce fut une véritable forêt ensevelie, lorsque la mer conquit autrefois cette région sur le littoral. On y a trouvé aussi de nombreux débris d'animaux disparus, notamment des ossements d'éléphants, disséminés entre les blocs de granite du bizarre massif

du *mont Dol.* » (Compte rendu de M. SIRODON, doyen de la Faculté de Rennes, à l'Académie des sciences, 5 août 1878.) La forêt sous-marine faisait encore, il y a un demi-siècle, l'objet d'une exploitation régulière. Il n'est pas douteux qu'une voie romaine ait relié directement Rennes et Valognes, à travers les grèves du Mont-Saint-Michel; une carte de 1780 en donne le tracé.

En creusant les fondations des quais de *Plancoët* (Arguenon inférieur), les ouvriers, en 1828, mirent à jour, sous une épaisseur de 4 ou 5 mètres, des arbres, la plupart couchés, d'autres encore debout et rompus à une faible hauteur; c'étaient des coudriers énormes, dont les noisettes se retrouvèrent dans la vase encaissante. Plus loin, on découvrit des chênes. Où la mer bat son plein, entre *l'île Cézembre*, *Saint-Malo* et la côte de *Paramé*, s'étendait une plaine de 5 kilomètres. D'anciennes chartes y mentionnent des prairies, dont elles font état.



Phot. de M. Boulanger.

LES TAS DE POIS, DÉTACHÉS DE LA PRESQU'ILE DE CROZON.

A la suite d'une violente tempête, la grève de Saint-Michel, près de *Morlaix*, présentait, à la place d'un sable uni et fin, un terrain noir, labouré de longs sillons où gisaient pêle-mêle des débris végétaux, parmi lesquels des ifs et des chênes ayant conservé leur aspect naturel, des bouleaux enveloppés de leur écorce. Pendant sept lieues, la forêt engloutie se prolongeait ainsi le long de la grève. (*Journal des Mines*, n° 179, année 1812.) Le petit port de *Kernic*, où se réfugia la *Belle-Poule* après son glorieux combat (1778), est entouré d'une immense plage sous le linceul de laquelle dort une forêt, connue sous le nom de Coat-Annoz : la tradition rapporte que l'engloutissement se produisit en une seule nuit, sous l'avalanche des eaux qui s'engouffrèrent dans la vallée de Pont-Christ.

Au sud du *Conquet*, le fameux « portus Saliocanus » de Ptolémée, devenu le *Porz-Liocan*, laissait voir encore au XVIIIe siècle les fragments d'une épaisse muraille, romaine sans doute, faite de petits matériaux et de briques noyés dans le ciment : ce fut un quai probablement; la mer a tout emporté. Sur cette **Fin de terre**, comme l'appellent les Bretons, des cénobites bâtirent, au VIe siècle, un monastère sous la conduite de saint Tanguy : le couvent, devenu abbaye, fut vendu et détruit pendant la Révolution; mais l'église a laissé des ruines enfermées dans l'enceinte du phare qui éclaire ces parages. Aucun belvédère, même celui du *Raz*, trop évocateur de souvenirs funèbres, ne peut rivaliser avec celui-ci; au premier plan, l'île de *Béniguet*, dans sa couronne de récifs et de roches sous-marines, *Quéménec* et ses deux môles d'émergence, la mortelle chaussée des *Pierres-Noires*, *Molène* et ses maisons blanches, en amphithéâtre autour de la flèche de son église; un peu au delà, les îles *Balanec* et *Bannec*, *Ouessant* et la baie de *Lampaul*. Dans ce vaste champ de débris fécond en naufrages, deux passages, celui du *Four* et celui du *Fromveur*, conduisent les navires à l'entrée de l'*Iroise* et de la rade de Brest.

Sous un ciel d'été, quand l'Océan ronronne à peine, c'est une joie de voir glisser, au travers du labyrinthe, les bateaux goémonniers et les barques de pêche inclinées sous la brise. Mais ici, les beaux jours sont rares : la brume s'abat contre toutes prévisions, enveloppant d'innombrables écueils qui sont les têtes émergentes d'un plateau effondré, à 25 kilomètres en mer. Si l'on excepte Ouessant, Molène et Béniguet (qui possède une petite cale), ces îles rocheuses, dénudées et sauvages, ne se peuvent approcher sans risque. Leurs arêtes vives, les barrages sournois qu'elles forment, compliquent à l'infini les courants, les remous perfides, les tourbillons, les ressauts de la vague : le *Four*, *Fromveur*, sont de vrais torrents marins.



Cl. ND.

ANSE DE MORGAT : PERCÉE DE LA POINTE DE GADOR.

Aussi les gens d'**Ouessant** vivent-ils dans la perpétuelle appréhension de l'Océan. Les Bretons appellent ce rocher « l'île de l'épouvante » : point de femme qui n'ait quelqu'un à pleurer; elles vont vêtues de noir, le travail de la terre est leur lot. Les hommes sont à la mer : ils en vivent, et la plupart en meurent. Mieux partagée que *Sein*, son émule en détresse, l'île d'*Ouessant* s'élève à 20 mètres d'altitude moyenne au-dessus du flot. Elle regarde son ennemi de haut; mais les violentes rafales l'ont presque entièrement dénudée. Point de riche terreau comme à *Molène;* il n'y a d'autres arbustes que ceux des jardins, dans la baie abritée de Lampaul. Çà et là, de maigres champs de pommes de terre et d'orge, quelques moutons dans de vagues pâtures qu'entourent de petits retranchements, pour les défendre ainsi que les bêtes d'être culbutés par les ouragans. L'île a 8 kilomètres de long, 3 kilomètres 1/2 de large, environ 16 de circonférence. Dans une large baie, *Lampaul* étale sa plage de sable fin : c'est le chef-lieu de l'île. Deux

saillies forment à l'est l'anse du Stiff, avec un petit havre (2953 habitants).

Entre la vaste rade de Brest et celle de Douarnenez, la dure échine à trois têtes de la presqu'île de **Crozon** a tenu bon contre les assauts de la vague, mais elle en est toute meurtrie, découpée en trois presqu'îles : *Roscanvel*, *Camaret*, *Morgat*, effilée en trois pointes, celles des *Espagnols*, du *Toulinguet*, de la *Chèvre;* semée de débris détachés de la rive (les tas de *Pois*), minée par sa base, creusée de grottes où le flot se précipite en furieux (*grotte de Morgat*).

Dans les parages de la *Chèvre*, le flot de marée, par un brusque recul, a fait apparaître une tombelle, évidemment d'origine romaine, avec des débris humains et quelques monnaies du IIIe siècle. Une voie romaine allait de Carhaix à la pointe du Raz, en passant par *Douarnenez :* de nombreux débris antiques ont été retrouvés sur cette côte, comme les substructions de Plomarc'h, aujourd'hui effondrées, et ce dolmen, submergé à pleine mer, qui se dresse entre la rive de Douarnenez et la petite île de *Tristan*, sur un isthme qui dut être autrefois à découvert.

Est-ce dans cette baie qu'aurait été submergée la fameuse ville d'**Is ?** Il y avait, dit-on, dans ces parages, une ville florissante. La fille du roi, Gralon, était belle; on l'appelait Dahut, ou, comme le veut la tradition bretonne, *Ahès;* de là Carhaix (Ker-Ahès). La faiblesse indulgente de Gralon laissait aller les affaires de l'Etat aux caprices de sa fille. Maintes fois saint *Gwénolé*, qui l'avait converti à la foi chrétienne, prévint le vieux roi des châtiments que les déportements de sa fille amassaient sur sa tête. N'eut-elle pas un jour la fantaisie d'ouvrir, par grande marée, les écluses qui protégeaient la ville ? Aussitôt la mer de s'engouffrer. Le vieux roi n'eut que le temps de sauter à cheval, de prendre sa fille en croupe et de fuir avec son ami Gwénolé. Derrière eux, les vagues roulaient sur la cité; tout sombra dans un mugissement suprême.



Cl. ND.

UN COIN TRANQUILLE : LE PORT RHU.

Gralon fuyait à perdre haleine; mais déjà les eaux vengeresses battaient les jarrets de son cheval au galop. « Gralon, crie Gwénolé, si tu ne veux périr, débarrasse-toi du démon que tu portes en croupe! » *Ahès*, terrifiée, sentit un voile passer sur ses yeux, ses mains se détendirent : elle glissa dans les flots. Éperdu, le vieux roi courait toujours, n'osant regarder en arrière : à la fin, il s'arrêtait, avec son compagnon, sur la grève où s'élève aujourd'hui l'église de *Pouldahut*, non loin de Douarnenez. Le cheval de Gralon, tremblant de tous ses membres, haletait, les naseaux dilatés par l'épouvante : son vieux maître le caressa doucement, écartant l'écume et les goémons qui souillaient sa crinière, puis, avec saint Gwénolé, s'enfonça dans les terres, jusqu'à ce que le sinistre meuglement de l'Océan déchaîné se perdit dans le lointain.



Cl. ND.

PATURAGES DES ÉTANGS D'IS (BAIE DES TRÉPASSÉS).

Les voyageurs arrivèrent à l'abbaye de *Landévennec*, au bord d'une crique verdoyante, arrosée par la rivière d'Aulne. C'est là que mourut *Gralon*, dans la retraite choisie par son ami pour y vivre dans la prière.

Gralon voulut qu'un monument expiatoire fût élevé sur la montagne du *Menez-Hom* (ou *Méné-Hom*), à l'endroit même où les païens, adorateurs de Teutatès, répandaient en son honneur le sang humain sur la pierre du *Ramen-Goulou*. C'est maintenant *Notre-Dame de Rumengol*. On dit qu'*Ahès*, vouée à un métier de séduction et de mort, devint la fée Morgane. C'est elle qui, par les calmes lourds, précurseurs de l'orage, ondule gracieusement sur les vagues, sa blonde chevelure dénouée, la tête alanguie ; ses yeux semblent deux étoiles, et de ses lèvres monte une mélodie triste et passionnée. A sa vue, les marins fascinés oublient le monstre couvert d'écailles, à queue fourchue, qui, sous les traits de cette fée séductrice, les appelle pour les perdre : une folie s'empare d'eux; ils se jettent à la nage, et la tempête, éclatant aussitôt, roule sur ces infortunés le linceul qui ne laisse plus échapper sa proie.

La côte qui se développe, de Douarnenez et surtout de Beuzec à la pointe du Raz, est d'une sauvage grandeur : ce ne sont partout que falaises abruptes, blocs immenses de rochers retenus par un miracle d'équilibre, arêtes aiguës et bouleversées, dressées sur des abîmes. Le long des sentiers de chèvre qui frôlent ces bords dangereux vont d'un pas mélancolique les tranquilles douaniers : c'étaient jadis des vigies de rapine, qui de là surveillaient la mer et sondaient l'horizon, pour appeler les leurs au pillage de quelque navire désemparé. Voici la *baie des Trépassés*, où la mer rejette ses victimes; près de ces bords, l'étang de *Laoual*, nappe isolée, s'enfonce à deux pas de l'Océan. Enfin, passé *Lescoff*, au bout d'une sente qui monte, descend, tourne et retourne, à la lèvre du précipice au fond duquel l'eau verte s'agite éternellement, voici le **Raz** (cap *Sizun* des anciens), son chaos de blocs gigantesques découpés par l'Océan dans l'étrave de granite du vieux monde. Par temps calme, il est relativement facile de faire le tour de la *pointe du Raz :* de grands rochers dressés, couchés, culbutés dans tous les sens, livrent passage par les interstices qui les séparent. Voici la pointe, sa dégringolade d'écueils dirigés vers l'île de Sein, le phare de la Vieille, et, au delà, celui d'*Armen*, qui conduit le regard à l'extrême horizon. Il est probable que cette longue suite de crêtes noires et luisantes qui hérissent la vague fut autrefois une jetée solide qui réunissait l'île de Sein à la terre. L'Océan l'a balayée.

L'**île de Sein**, l'*Enez Sizun* des Bretons, est séparée du bec du *Raz* par un détroit de 9 kilomètres, le *raz de Sein*. Le mot *raz* veut dire courant violent : jamais désignation ne fut plus

exacte; car les flots de la Manche et de l'Océan, se heurtant dans ce carrefour de roches effondrées, multiplient autour des écueils des courants très complexes et souvent imprévus, qui peuvent atteindre 8 et 10 nœuds à l'heure. L'île n'a pas 800 mètres, dans sa plus grande largeur, et 1800 seulement d'est en ouest. Sur ce plateau de granite dont le niveau moyen ne dépasse guère que de 1m,50 celui des hautes mers et que balayent de violentes rafales, aucun arbre, aucun buisson, mais seulement, dans quelque coin, de pauvres épis d'orge. Pas de bétail non plus; on se nourrit de poisson. Pomponius Méla, qui écrivait au Ier siècle de notre ère, dit qu'il y avait dans l'île un temple desservi par neuf prophétesses vouées à une virginité perpétuelle. (Méla, lib. III, cap. VI, § 9.) C'étaient sans doute des devineresses analogues aux μάντεις des Grecs, aux *Augures* des Romains, aux *Vâtis* des Gaulois, et aux *Fâthi* des Irlandais, mais non pas, comme on le dit à tort, des *druidesses;* car les femmes des druides ne furent pas, que l'on sache, associées à leur fonction, qui était principalement celle de l'enseignement. Les raisons alléguées de nos jours pour nier l'existence des vierges de *Sein* ne paraissent pas décisives. Une chaîne de récifs, dite *Chaussée de Sein*, prolonge l'île sur près de 15 kilomètres : les courants de marée s'y brisent avec violence; on ne compte plus les malheureux qui sont venus se heurter contre ce barrage aux pointes aiguës et traîtresses.


Phot de M. Boulanger.

LA POINTE DU RAZ.

Trois écueils principaux : *Armen*, *Madiou*, *Schomeur*, montrent leur tête, entre les lames, à l'extrémité de la chaussée de Sein : autour d'eux, le fond de la mer est un vaste cimetière; ces trois brigands furent longtemps les complices des forbans insulaires qui vivaient de naufrages. Un phare maintenant les signale, le phare d'**Armen** (29 mètres de haut); mais il a coûté des efforts inouïs: quatorze ans de travail et près d'un million. C'est en 1867 qu'il fut décidé, bien que l'entreprise parût une chimère. Le mufle ruisselant d'*Armen* (13 mètres sur 7) plonge à chaque lame: « Dès qu'il y avait chance d'accoster, dit l'un des ingénieurs, deux hommes descendaient sur la roche, munis de leur ceinture de sauvetage, se couchaient sur elle, s'y cramponnant d'une main, tenant de l'autre un marteau et travaillant avec une activité fébrile, incessamment couverts par la lame qui déferlait par-dessus leur tête. Si l'un d'eux était entraîné par la force du courant, sa ceinture le soutenait et une embarcation allait le repêcher, pour le ramener au travail. » On put accoster cette année-là sept fois et faire huit heures de travail! Quinze trous furent percés. L'année suivante, dix-huit heures de travail; des crampons furent fixés au rocher. Alors commença la construction : souvent une lame arrachait aux mains de l'ouvrier la pierre qu'il allait poser et tout partait à la dérive. Enfin le phare fut inauguré en 1881.

On ne peut songer sans frémir à la situation des pauvres gens préposés à la garde de ce poste dangereux. Encore sur les autres phares, si peu que la plate-forme de soutènement leur ménage d'espace, les gardiens peuvent-ils tromper l'engourdissement des membres et la monotonie des factions solitaires, pêcher autour de leur prison, recueillir les oiseaux qui, abusés par les feux, viennent se briser contre les parois de pierre ou les vitres de la haute lanterne : quelques parties de cartes, une lecture, un travail quelconque trompent encore l'ennui de journées sans fin. Mais ici, dans une claustration absolue, les gardiens peuvent, aux mauvais jours d'hiver, rester isolés pendant des semaines et des mois, sans que le baliseur puisse approcher. Quelle solitude, lorsqu'une brume opaque les enveloppe d'une ouate impénétrable que déchirent les funèbres mugissements de la sirène marine! Quand, par une nuit de tempête, perdus dans le noir, le front collé aux vitres de la lanterne qui tremble, les gardiens sentent le phare qui tangue comme un navire en détresse, sous les vagues immenses qui se replient comme un linceul, tandis que ronfle le *Dies iræ* formidable de la rafale, la surexcitation du danger, le vertige, les éblouissements ont plus d'une fois troublé à tout jamais le cerveau de ces malheureux. Il n'en est point de plus éprouvés que les gardiens des Héaux et de Sein.

Même par temps calme, ces parages sont dangereux; les courants de la Manche et de l'Océan s'y heurtent, forment des coulées irrésistibles ou les remous mortels qui changent à chaque ma-


(ND)

LA CÔTE, AU VOISINAGE DE LA POINTE DU RAZ.





Cl. ND.

RAVITAILLEMENT DU PHARE D'ARMEN.



Phot. de M. Villard.

FEMME DE L'ILE DE SEIN.

rée. Malheur au navire poussé par la houle d'ouest sur cette côte hérissée de pointes mortelles. Cambry raconte que, de son temps, vingt-trois navires vinrent s'y perdre en une seule année. Mais pour juger de sa malfaisance, il faut voir le **Raz** par tempête d'équinoxe, quand, sur la profonde clameur de l'Océan déchaîné, retentit le tonnerre des vagues monstrueuses qui bondissent à l'assaut du titanesque entassement de rochers : l'écume qu'elles projettent obscurcit le ciel, court avec les nuages sombres au-dessus des champs dévastés; le vent hurle, le sémaphore tremble, les mâts ploient, les cordages mugissent. Aucun oiseau n'ose se risquer dans cette tourmente; la mouette se cache dans les trous des rochers; seuls, quelques goélands, rasant la terre, jettent leur sifflement ironique sur la détresse universelle.

La pointe du *Raz* n'est qu'un amoncellement de débris; déjà la vague l'a condamnée à sombrer, à se morceler en éclats, comme les écueils qui l'entourent et dont la tête aiguë déchire l'eau verte et profonde. Si déshérité pourtant qu'il paraisse, ce « bout du monde » n'est pas sans vie. D'humbles plantes marines, des touffes de joncs, quelques fougeres dentelées se blottissent dans les interstices des blocs. Au-dessus des abîmes, les mouettes couvent leurs œufs en des nids inaccessibles. Cormorans et goélands habitent par bandes, les uns à la pointe du *Raz*, les autres sur celle du *Van*, car, vivant de rapines, ils ne s'entendent guere.

De la Pointe au sanctuaire de *Notre-Dame de Bon Voyage*, les falaises abruptes, bordées de précipices, n'offrent aucun point d'accès, seulement quelques pistes hasardeuses dont le trait incertain raye l'uniforme escarpement. Le *Loch* est un vallon par où la mer pénetre dans les terres et se prépare à détacher un jour tout le Raz du continent. Déjà l'on a dû éloigner la route du bord; il faudra l'écarter encore. Là s'amassent, après la tempête, des goémons arrachés aux prairies sous-marines; les gens s'avancent dans l'eau jusqu'à mi-corps et, à l'aide de crocs en fer, arrachent les longs rubans bruns, violets et roses du varech, les étendent sur la rive, puis, après que les femmes ont fait sécher, en la retournant avec de longues fourches, cette moisson d'un nouveau genre, on l'entasse et on y met le feu; une fumée âcre s'exhale au loin, portée par le vent; les cendres réunies sont destinées aux usines voisines qui en extraient l'iode, le brome, les sels de potasse.

S'ils n'avaient cette manne de la mer et le produit incertain de pêches aventureuses, de quoi vivraient les gens du Cap? Car c'est ainsi qu'ils s'appellent, d'Audierne à la Pointe : Goulien, Plogoff, Cléden-Cap-Sizun, Troguer, Lescoff, sont les principaux centres habités de la région. Point de ces pauvres chaumières moussues, mal équilibrées sur de fragiles étais, qui se blottissent dans les vallons bien abrités de l'intérieur. Pour résister à la poussée formidable du vent qui balaye ce plateau sans abri, le granite massif est nécessaire; les toits sont bas. Partout la pierre se montre au milieu de vastes étendues pelées et dures; elle enclôt de pauvres champs où végètent quelques épis de seigle ou des pommes de terre. La rudesse du sol, les traîtrises de la mer ont trempé le caractère de la population. Pirates autrefois, les gens sont restés des marins hardis et téméraires, très durs à la fatigue, sobres, d'un tempérament froid et rassis. Une farouche nature les a modelés à son image : c'est une race à part; eux-mêmes ne mettent-ils pas une fierté à s'appeler les *gens du Cap?*



Cl. ND.

ABRI DE LANGOUSTIERS À LA POINTE DU RAZ.

Du Loch à la pointe de Lervily, qui protège l'entrée de la *baie d'Audierne*, la côte s'abaisse, découpée d'anses où s'étalent des plages de

sable. Le long de l'immense baie, peu hospitalière, qui s'étend d'Audierne à la pointe de Penmarc'h, les lames brisent avec fracas sur les galets d'une rive déserte et sauvage. *Penmarc'h*, qui rivalisait avec Nantes, il y a quatre siècles, pour l'importance de son commerce et de ses pêcheries, a été ruiné par un raz de marée qui en éloigna la morue et le merlan, mais surtout par l'affaissement du sol et l'invasion de la mer qui a détruit une partie de la ville : les rues pavées qui l'unissaient au port de *Kérity* et en faisaient une seule cité sont devenues des sentiers déserts. Au lieu de hautes falaises, comme à la pointe du Raz, s'étend une plaine basse et vide, semée de quelques hameaux. La pointe elle-même n'est qu'un plateau peu élevé surgissant d'un semis d'écueils que signale au loin le magnifique *phare d'Eckmühl*. Saint-Guénolé est la plage de Penmarc'h. Tout à côté, la mer fait rage contre les roches qui hérissent la côte jusqu'à l'anse de *la Torche*, ruine fameuse détachée de la rive et contre laquelle le flot s'acharne, bélier inlassable dont les coups portent jusqu'à Quimper, comme une détonation d'artillerie. La puissance destructive de la mer est irrésistible.

Pour les îles *Glenans*, la tradition est certaine : une grande voûte et un mur se voyaient à 8 mètres de profondeur, 2 kilomètres plus loin que l'île aux Moutons, dans la direction de l'ouest. Il paraît qu'autrefois une procession se rendait du rivage aux Glénans, par une allée bordée d'arbres; on a retrouvé récemment, sur la côte de *Loctudy*, l'amorce de cette allée, avec des troncs de chênes alignés qu'enveloppait une gangue de bonne terre végétale, sous la mince couche de sable : 5 mètres d'eau couvrent l'allée sous-marine, et il y a 12 kilomètres au moins du rivage aux îles.



Phot. de M. Robuchon.

PLOVAN : RUINES DE LA CHAPELLE DE LANGUIDOU.

L'affaissement littoral est plus manifeste encore dans le **golfe du Morbihan**. Une voie romaine allait de Vannes à *Locmariaquer* (ou *Locmariaker*) par une ligne que coupe aujourd'hui la marée. Trois rivières : celles d'Auray, de Vannes et de Noyalo, se réunissaient autrefois dans l'estuaire du Morbihan et forment aujourd'hui, par leurs estuaires, trois ramifications du golfe : celle d'Auray mesure 12 kilomètres. Mais ni César, ni Strabon, ni Ptolémée n'ont parlé d'une mer intérieure en cet endroit. Le *golfe du Morbihan*, dont les eaux peu profondes couvrent une superficie de 12000 hectares (16 à 18 kilomètres d'enfoncée, 9 à 10 kilomètres de large), n'existait qu'à l'état rudimentaire, sorte de bas-fond émergé dont les eaux trouvaient leur issue par le goulet de Port-Navalo.

On a retrouvé, sous le bourg actuel de *Locmariaquer*, dans les jardins et les champs, parmi les vases, des restes de murailles faites de coquilles et d'assises de briques fortement cimentées, d'origine évidemment romaine; un pavé même, des fragments de marbre, des chapiteaux, de petites idoles en or ont été amenés par les pêcheurs. D'antiques substructions s'élèvent encore à 120 mètres du littoral actuel, ce qui atteste l'importance de l'ancienne ville. Enfin, une découverte récente du Dr Closmadeuc ne permet plus de doutes sur l'affaissement général de cette partie de la côte bretonne : un double cromlech occupait la petite île d'Er-Lanic; les menhirs extrêmes sont à plus de 100 mètres de la rive et à 5 ou 6 mètres sous l'eau.



Cl. ND.

QUIBERON : GROTTE DE PORT-BLANC.

Le *Morbihan* (Petite Mer) pénètre par mille dentelures à l'intérieur des terres. Sa plus grande profondeur est de 15 à 20 mètres, mais rarement; souvent les fonds ne sont que de 3 et 2 mètres, même 1 mètre, et comme les courants de marée détalent avec violence à travers l'entrée étroite et le labyrinthe des îles (au moins 200), la navigation devient hasardeuse et compliquée. L'île aux Moines, les îles d'Arz, Tascon, Bouëd et Bouëdic flottent, comme un chœur de Cyclades.

L'île aux Moines (318 hectares), la gracieuse *Izénah*, était, il y a trente ans encore, une île fortunée. Chaque foyer possédait sa goélette ou son trois-mâts : c'était un patrimoine, le gagne-pain familial. On se hasardait avec lui en de lointaines expéditions; avec le retour, c'était la joie, parfois la richesse. Les temps sont bien changés; depuis que la vapeur a supplanté la voile, les navires ont été vendus ou débités comme bois de feu. Si les jeunes gens s'embarquent, toujours audacieux et excellents marins, le foyer ne les revoit guère. C'est tout un passé qui disparaît, comme celui des vieux Celtes dont l'âme respire encore dans l'enceinte de pierres de Kergonan, témoins muets, figés là depuis des siècles, dans un conciliabule sans fin. Quarante ou cinquante îles, plus petites que l'île aux Moines, sont aussi habitées et cultivées;



Phot. de M. Vulard.

SUR LA COTE DE PENMARC'H.

les autres ne sont que des écueils, tantôt soudés l'un à l'autre par des bancs pierreux enveloppés de goémons, tantôt séparés par des bancs de vases noirâtres que traversent des traînées calcaires où les algues frémissent au courant. Pour l'île de *Gavr'inis* (île aux Chèvres), un *tumulus* l'annonce, comme un cap dressé en face du goulet d'entrée du Morbihan. Sous cet amas gazonné, une étroite galerie de menhirs conduit à la salle souterraine d'un dolmen. Des dessins



PAR TEMPS CALME.

étranges, encore inexpliqués, rayent plusieurs blocs des parois. Ce fut là un tombeau, peut-être une vedette de ralliement des *Vénètes*, si tant est qu'ils livrèrent dans ces parages, contre César, le fameux combat d'où dépendait pour eux la liberté ou la servitude. Le *Morbihan*, cette « mer morte », pourrait, si on le voulait, se transformer en une puissante source de vie. Ne pourrait-on, du moins, ouvrir un chenal, en tout temps navigable, dans la vasière de Locmariaquer, et lui rendre sa prospérité d'autrefois ?

Une longue jetée sablonneuse réunit la presqu'île granitique de **Quiberon** au seuil de Plouharnel et défend l'entrée du Morbihan contre les redoutables bourrasques qui ravagent la grande côte. D'une largeur moyenne de 2 kilomètres, le barrage n'a pas 50 mètres à la haute mer, près du fort Penthièvre : son échine rampante, désert de boue en hiver, sinistre et calcinée en été, s'allonge par une saillie de 20 kilomètres, légèrement recourbée vers le sud. Des crêtes sous-marines en prolongent la direction, par les groupes insulaires de *Houat* et *Hoedic*, vers la pointe du Croisic. A l'abri de ce vaste hémicycle, que défend le puissant brise-lames de *Belle-Ile*, un immense golfe se dessine où le bombement de la *presqu'île de Rhuis* détache deux baies : à l'ouest, celle de Quiberon ; à l'est, l'estuaire formé par l'embouchure de la Vilaine.

Déchirée de récifs, la côte de *Quiberon* exposée à l'ouest est à peu près inabordable, excepté par le petit havre de Portivy, situé sous le canon du fort Penthièvre. Le moutonnement des tertres intérieurs, que couronnent de nombreux moulins à vent, n'atteint guère à plus de 30 mètres d'altitude. Cet abri pourtant suffit à faire de la baie intérieure l'un des mouillages les plus sûrs de la côte : là viennent se réfugier, dans les havres de *Port-Haliguen* et de *Port-d'Orange*, ou le petit port du Pô, dans une crique tranquille, les navires chassés par la tempête.

Le littoral voisin de Carnac et de Locmariaquer doit à l'écran protecteur de la presqu'île de Quiberon un climat assez doux ; mais la *presqu'île de* **Rhuis** est surtout favorisée. *Sarzeau* en est la petite capitale ; la pointe du Grand-Mont et la pointe Saint-Jacques, ses reliefs avancés ; *Port-Navalo* près d'Arzon, le port d'accès, à l'entrée du goulet du Morbihan. Jadis couverts de forêts, les coteaux sont maintenant tapissés de vignes ; les champs, enrichis par le varech et le goémon, produisent le meilleur blé de Bretagne, et c'est merveille de voir dans les jardins, et sous le ciel du Nord, le figuier, l'aloès, le camélia, le laurier-rose, le grenadier, enfants du Midi, éclos sur ce coin de terre.

Ce que la mer a gagné d'un côté par l'affaissement du golfe de Morbihan, elle le perd de l'autre. Il y a des traces indéniables d'oscillations dans la presqu'île guérandaise. Non loin du Pouliguen et dans les rochers de Penchâteau, se voient des trous perforés par des mollusques marins, à un niveau que n'atteignent plus aujourd'hui les hautes marées. On en conclut au relèvement de cette côte,



Phot. de M. Boulanger.

QUIBERON : PORT-HALIGUEN A MARÉE BASSE.

ce qui favorisa l'ensablement et l'invasion des baies intérieures par les apports de la Vilaine et ceux de la Loire.

« Suivant l'orientation de la côte, les dépôts sont *sableux* ou *vaseux*. Refoulés par les vents d'ouest, les *sables* se sont accumulés dans la baie tranquille du Pouliguen, à l'écart des courants de marée, jusqu'à Pornichet. Très friables et retenus par la côte, ils ont formé des dunes élevées sous lesquelles est enseveli le vieil Escoublac. Si on ne les eût retenues, les dunes couvriraient peut-être à présent le nouveau village d'Escoublac et tous les marais salants au-dessous de Saillé. On a planté, pour les fixer, « l'*arundo arenaria*, graminée dont les racines forment un réseau très ramifié qui retient la surface arénacée. Sur ce mince gazon poussent alors des mousses, des ajoncs, des crucifères et des ombellifères. Quand le vent du large tourbillonne, il n'a plus prise sur les grains de sable : la dune est arrêtée. On peut alors planter des pins maritimes comme ceux qui constituent le bois d'Amour, de Pornichet à la

Baule. Dans certaines dunes (celles de Batz) pousse une plante curieuse, toute méridionale, l'*Ephedra dystachia*, qui, l'été, parsème de ses baies rouges les immortelles jaunes et les œillets roses des sables. » (M. CHEVALLIER, *le Pays de Guérande*.)

Les *vases* se déposent à l'abri de l'action directe de la mer. Alors les particules qu'elles tiennent en suspension, engagées dans les algues marines (les zostères) qui vivent sur des fonds généralement découverts à marée basse, forment peu à peu des îlots consistants, s'agglutinent entre elles, et sur ces bancs naissent des prairies marines de joncs et autres plantes qui recherchent l'eau salée. Peu à peu les anciennes baies se transforment en marécages, puis en terres fermes.

Ainsi, en un temps relativement court, les anciennes îles du Croisic et de Batz se sont unies à Guérande. Un passage, *trajectus* d'après les Romains, aujourd'hui le *Traict*, les séparait : ce fond est maintenant occupé par des marais salants. Les Romains y exploitaient des salines dont on a retrouvé les traces sous les champs cultivés; mais elles s'arrêtaient toutes à 150 mètres des coteaux guérandais, tandis que les étiers actuels s'avancent dans le *Traict* à plus d'un kilomètre. La mer s'est donc retirée. On reconnaît d'ailleurs, au simple examen des terrains, l'ancien rivage. Des granulites appuient la côte du Croisic, de Batz et de Penchâteau; elles ont tenu contre les assauts de la haute mer qui les a déchiquetées. Parallèlement, une longue traînée de gneiss ancien à laquelle s'adosse le pays guérandais tend son échine solide entre l'embouchure de la Vilaine et la basse Loire. Entre ces deux jetées résistantes, la soudure est faite par les micaschistes ou roches archéennes de la côte (Pénestin-Piriac, Pornichet-Saint-Nazaire) dont la plateforme intérieure a été recouverte par des sédiments.

La mer ne perd jamais ses droits. Chassée du littoral nantais, elle a conquis le Morbihan, roulé ses flots sur la ville d'Is et plusieurs autres, submergé des caps, englouti des forêts, isolé le Mont-Saint-Michel sur son rocher. Tous les jours, elle poursuit son œuvre de démolition, ébranle les falaises, tourne les récifs indéracinables et, par l'estuaire élargi des cours d'eau, pénètre jusqu'au cœur de la place, dont elle ne cesse de battre les remparts.



Cl. ND.

FOUGÈRES : L'ÉGLISE SAINT-SULPICE.

COURS D'EAU

Une immense plate-forme sous-marine que jalonnent extérieurement les roches Douvres et les îles anglo-normandes, Guernesey et Aurigny, relie la Bretagne au Cotentin, la pointe du Château et le cap de la Hague. Déjà, sur des fonds élevés, Jersey marque un premier degré entre le sillon de Talbert et la pointe de Carteret. Enfin, dans le retrait marqué par l'île de Bréhat, les Minquiers, Chausey, vedettes insulaires jetées sur son front, le *golfe de Saint-Malo* s'étend, de Paimpol à Granville. Le *cap Fréhel* et la *pointe du Grouin* y dessinent trois entailles dans les terres : à droite, la *baie du Mont-Saint-Michel* (de la pointe du Grouin au mont du Roc, au-dessus de Granville); au centre, la *baie de Saint-Malo* (entre le Grouin et la pointe de Fréhel); à gauche, la *baie de Saint-Brieuc* (du cap Fréhel à la pointe de Minard, ou, un peu plus loin, au sillon de Talbert).

Les deux plateaux qui se détachent en relief sur le fond solide de la péninsule armoricaine envoient, l'un au nord, l'autre au sud, des cours d'eau sinueux qui, avant d'atteindre la mer, s'épanouissent en estuaires où remontent les navires. C'est là un caractère commun à toutes les rivières bretonnes. A marée basse, ces estuaires ne sont que des traînées de boue noirâtre : vienne le flot, le spectacle change, et c'est un plaisir de voir les grandes voiles brunes éployées au-dessus des prairies où



Cl. ND.

RUINES DU CHATEAU DE FOUGÈRES.



LE PHARE ET LES PETITS BATEAUX DE CANCALE. Cl. ND.

Vilaine : à la hauteur de Saint-Aubin-du-Cormier, il tourne subitement au nord et gagne la Manche au-dessous de Pontorson. Navigable à partir d'Antrain, la petite rivière ne reçoit guère que de légères embarcations, à cause des bas-fonds qui encombrent son embouchure.

Le *Guilloult* est moins un ruisseau que l'exutoire de la plaine au-dessus de laquelle l'antique ville de *Dol* dresse, comme des phares, les tours de sa cathédrale. Le *mont* **Dol**, butte granitique de 65 mètres, qui surgit isolée d'un épais manteau d'alluvions, fut une sorte de Mont-Saint-Michel; son isolement a cessé par le dessèchement des grèves basses qui l'entouraient et sous lesquelles fut engloutie, au VIIIe siècle, une partie de la forêt de Scissy. Depuis qu'une digue de 36 kilomètres a soustrait le bas-fond à l'action du flux et du reflux, une campagne fertile a remplacé l'ancien *marais de Dol* : 15 000 hectares conquis sur la mer, comme en Hollande, font la richesse des vingt-deux communes qui se les partagent. *Dol*, qui vit couronner Noménoë (848), et fut érigé par lui en archevêché métropolitain de toute la Bretagne, a perdu même le siège épiscopal qui lui restait de son éphémère primauté : sa cathédrale pourtant ferait envie à plus d'une grande cité.

Au détour de *Cancale* (huîtrières) qui fait face à Granville, de l'autre côté de la baie du Mont-Saint-Michel, la *pointe du Grouin*, le fort *Du Guesclin*, celui de la *Varde*, sont les vedettes de la Bretagne : alors paraît Saint-Malo.

paissent tranquillement les troupeaux. Une multitude de faux bras, des criques, des lacs en miniature, vides tout à l'heure, s'emplissent de mouvement; les quilles des canots se redressent et la vague murmurante vient lécher le pied des grands chênes qui ombragent la rive. Plus haut, si le cours de la rivière est assez développé, la vallée prend un aspect délicieusement agreste : ici, quelque jolie clairière où se blottit une ferme, à l'écart des embruns et du fracas des vagues; là, de sauvages défilés sous la voûte épaisse des bois que déchirent des roches sombres; çà et là quelque cascade, un moulin qui ronfle, ou bien ce sont de grasses campagnes, des coteaux ensoleillés couverts de cultures, quelque petite ville groupée autour de son vieux château ou d'une église à la flèche transparente. Une grande poésie se dégage des petites vallées bretonnes, et leur charme se double par le contraste de cette riante nature avec la sauvagerie de l'Océan voisin.

Au nord, la baie du Mont-Saint-Michel reçoit quatre cours d'eau : la *Sée*, la *Sélune*, le *Couesnon*, le *Guyoult*. Le **Couesnon** (environ 85 kilomètres) vient du département de la Mayenne : un petit affluent, le *Nançon*, que surplombent les vieilles tours, les pignons pointus et le château féodal de **Fougères**, rejoint le Couesnon à 1500 mètres au-dessous de cette ville. Trop à l'étroit dans son enceinte moyenâgeuse, la nouvelle cité de *Fougères* (21 170 habitants) est descendue dans la vallée. Si le *Couesnon* suivait sa direction première, il irait à la



Cl. ND.

DINAN : VIEILLES MAISONS DE LA RUE DES CORDELIERS.

Issue des landes du Méné, à 1 kilomètre de Collinée, au pied de la colline des Trois-Croix (316 mètres), la **Rance** déroule son cours en arc de cercle et effleure de sa rive gauche les hauteurs que couvrent la Vieille-Forêt et les bois du Marquis. A partir d'Évran, elle prend vers le nord, frôle presque la forêt de la Hardouinais, reçoit plusieurs ruisseaux, le *Clergé*, le *Frémur de la Roche* (devant Caulnes), le *Tison* ou ru de Néal (au sud-est de Guenroc) et, passé les vieilles ruines du château de la Houssaye, les cours du *Hac* et de la *Vallée*. Elle se divise en plusieurs bras dans les prairies humides de Saint-André-des-Eaux, bas-fond où dérivent le *Guinefort* et le *Linon*, maître affluent de la rivière, qui lui apporte le tribut du *canal d'Ille-et-Vilaine*, et ouvre les communications entre Rennes et Di-



Cl. ND.

DINAN : LA RANCE VUE DU VIADUC.

nan, l'Atlantique et la Manche. Dès lors, la *Rance* prêtant son lit au canal, et ayant reçu du Linon toute sa puissance, ouvre sa voie dans un val profond, que surplombent les ruines du vieux château fort de Lehon.

Dinan domine la *Rance* dans un site délicieux : en bas, la rivière sinueuse, son vieux pont gothique, les arcades triomphales d'un viaduc de granite, dont le palier surplombe de 40 mètres le lit de la rivière ; en haut, par-dessus les taillis, les lierres et les fleurettes sauvages qui grimpent aux talus, des murailles abruptes et quinze tours que commande l'épaisse masse du château. *Dinan* est venu jusqu'à nous tel à peu près qu'il fut : ses trois portes de Jerzual, de Saint-Louis, de Saint-Malo, les maisons à piliers de la place des Cordeliers, l'église Saint-Malo (du xve siècle), celle de Saint-Sauveur, qui conserve dans un cénotaphe le cœur de Du Guesclin, la tour de l'Horloge, sont caractéristiques. Deux fossés profonds séparent le château de la ville : c'est maintenant une prison. La duchesse Anne y habita en 1507 ; le donjon, haut de 34 mètres, a pris son nom. De ce belvédère, le regard découvre tous les environs. Tout est riant à perte de vue ; la tour même du Connétable, enguirlandée de verdure, a perdu son aspect revêche. Une magnifique promenade enroule ses grands ormes au pied des remparts (10 160 habitants).

De Dinan à Saint-Malo, la *Rance* se promène, comme dans un parc : la descente est charmante. A la rive, les vergers dévalent jusqu'au bord ; des massifs fleuris rougeoient sur les versants, au milieu des pelouses ; les villas se pressent.

Déjà la *Rance* est soumise à la marée. A 1 500 mètres de Dinan, son lit s'élargit : l'étroit du *Châtelier* marque la fin de la voie navigable Ille et Rance et le début de la *Rance maritime*, sorte d'estuaire qui, entre la pointe du Chêne-Vert et Mordreuc, laisserait aisément passer les grands fleuves du monde : d'une rive à l'autre, il n'y a jamais moins de 500 mètres et souvent la distance est de 1000, 1500 mètres et même plus. Du haut de son tertre, en sentinelle, Saint-Jouan-des-Guérets ouvre l'horizon de la mer : à l'ouest, *Dinard* et *Saint-Enogat* dressent l'amphithéâtre de leurs villas au-dessus des plages fauves ; à l'est, où sont des anfractuosités naturelles, les deux villes sœurs de *Saint-Malo* et *Saint-Servan* concentrent toute l'activité maritime ; à gauche enfin, *Saint-Lunaire* dans un retrait de la côte, à droite *Paramé*. Sur ce front animé, l'écueil du *Grand-Bey* porte le tombeau de Chateaubriand, le *Petit-Bey* et le *fort National* étant détachés de part et d'autre en sentinelles ; au loin, les bancs et les récifs, *Harbour*, les *Cheminées*, *Cézembre*, sur le fourmillement de la mer.



Cl. ND.

DINAN : PORTE DE SAINT-MALO.

De la pointe de Dinard à la pointe Béchard, où elle finit, la *Rance* est ouverte à la navigation maritime jusqu'à l'anse de Montmarin, sur un parcours de 6 kilomètres. Les gros bâtiments ne remontent pas plus loin. Ceux de 130 tonnes gagnent l'écluse du Châtelier ; ceux de 70 tonnes accostent à Dinan. Des bancs de sable entravent la navigation. — *Cours* de la *Rance*, 100 kilomètres ; volume ordinaire, près de 12 000 litres en aval du Linou ; crues modérées.

Saint-Malo (12 390 habitants) fait songer à Cadix. Ancrées à leur rocher, cuirassées d'épaisses murailles, les deux vieilles cités ne tiennent au rivage que par un isthme étroit. Mais il y a en *Saint-Malo* quelque chose de plus trapu, de ramassé, comme pour guetter et saisir une proie. Tandis que le reflux laisse à peine à découvert le pied des remparts de Cadix,



SAINT-SERVAN ET LA TOUR DE SOLIDOR. Cl. ND.

il s'éloigne ici à perte de vue et revient avec une force irrésistible, entraînant des masses d'eau qui, aux temps des équinoxes, peuvent atteindre jusqu'à 14 mètres de hauteur. Du temps où l'Anglais menaçait, c'était ici le qui-vive perpétuel d'une place de guerre.

Du côté de la terre, le château, appuyé sur ses deux tours massives, la *Générale* et *Quiquengrogne*, darde contre la chaussée du Sillon une carène de pierre. La mer est l'élément des Malouins. L'étroit réduit de leur ville rappelle le pont d'un navire, derrière ses bastingages. Faute d'espace, les maisons gagnent en hauteur : assombries par le temps, les embruns, les brouillards, elles n'ont point, malgré leur prestance, le vif éclat des riches demeures de Cadix, qui surgissent toutes blanches au-dessus des palmiers et hissent leurs belvédères vitrés bien haut, sous le profond azur du ciel. De là-haut les Gaditans guettaient l'arrivée des lourds galions chargés de l'argent et de l'or d'Amérique.

Douze ans après le premier voyage de Christophe Colomb (1492), les Malouins découvraient le grand banc de *Terre-Neuve* (1504) ; bientôt *Jacques Cartier* accostait au *Canada*, jetait les fondements d'une de nos plus florissantes colonies, la plus française encore, malgré plus d'un siècle de domination britannique. En 1609, les Malouins forçaient l'entrée de Tunis; en 1622, ils équipaient une flotte contre La Rochelle. En 1693, ils doublent le cap Horn, découvrent les iles Malouines (Falkland), trafiquent dans la mer Rouge. *Saint-Malo* lance partout ses intrépides corsaires : Porée du Parc, *Porcon de La Barbinais*, *Duguay-Trouin*, et, après eux, *Mahé de La Bourdonnais*, *Surcouf*, tous marins féconds en ressources et d'une audace sans égale. L'Anglais n'avait pas de pires ennemis : maintes fois il bombarda leur ville, sans jamais la réduire (machine infernale de 1693; siège de 1758) : les Malouins se faisaient un jeu de rendre au centuple le mal qu'on leur avait fait. Louis XIV (ordonnances de 1655 et 1668) voulut que le vaisseau amiral de ses flottes n'eût pas d'autre équipage que des « matelots, canonniers et officiers mariniers malouins ». Pour la guerre de l'Indépendance américaine, *Saint-Malo* armait une flotte de 72 navires. Enfin, au début du XIXe siècle, en deux ans, 39 corsaires en sortaient et, parmi eux, le fameux Surcouf. *Saint-Malo* était une puissance. Depuis le XIIIe siècle la ville s'administrait elle-même ; pendant les troubles qui précédèrent l'avènement de Henri IV, elle s'érigea en vraie république.



BORDS DE LA RANCE; LE CHÊNE-VERT. Cl. ND

Bien que les conditions nouvelles de la guerre et du négoce aient enlevé à *Saint-Malo* une partie de son ancien prestige, c'est encore une fière cité. Si la vie a changé, le décor est le même. Dans l'étroite ceinture des remparts, les maisons, les places, les rues se logent en contre-bas, comme elles peuvent, un peu à l'aventure : ici, près de la porte Saint-Vincent, la maison où naquit *Chateaubriand;* la maison de la famille *Lamennais;* celle où est né *Duguay-Trouin;* le logis du Cheval-Blanc, où descendit Anne de Bretagne en 1491; enfin l'église cathédrale, car Saint-Malo eut un évêque jusqu'en 1790.

Saint-Servan est l'antique cité gallo-romaine d'*Aletham*. Entre Saint-Servan et Saint-Malo s'étend l'*anse des Sablons*, où chaque ville possède son avant-port. Celui de *Saint-Malo*, protégé par une jetée curviligne de 250 mètres, donne entrée dans le bassin du *Port de marée* (16 hectares), sur les flancs duquel

deux bassins à flot, l'un pour Saint-Servan, l'autre pour sa voisine, se développent autour d'un réservoir intérieur. Un ruisseau marécageux débouchait dans ce fond : il a été endigué, les environs se sont colmatés et, sur le terre-plein ainsi constitué, le boulevard Henri-Martin conduit à grand bruit les chars et les équipages vers la gare. Un pont roulant, tiré par des chaînes que meut une machine à vapeur, unit Saint-Malo à Saint-Servan, le quai de la Bourse (porte de Dinan) au quai opposé, sur le front du port de marée. Le *bassin à flot de Saint-Malo* a une superficie de 16 à 17 hectares et 2 000 mètres de quais pourvus de rails, de cales et d'engins perfectionnés.

Au trafic commercial s'ajoutent les produits de la pêche locale et lointaine (Terre-Neuve), le dragage des huîtres (Cancale) et les profits très appréciables dus à l'affluence des étrangers qu'attirent de plus en plus l'aspect archaïque de la vieille cité malouine et la beauté de ses environs.

L'**Arguenon** (la Blanche rivière) naît près de la Rance et du Gouessan; il rallie, à portée du vieux château de Dolo, la *Rosette*, issue d'un long étang très giboyeux que peuplent, en hiver, la sarcelle, les cygnes, les canards sauvages. A Plancoët, l'*Arguenon* est navigable, en forte marée; au confluent du *Montafilant*, c'est un estuaire qui, accru encore du *Guébriant*, devient un bras de mer et va s'épanouir dans l'anse du *Guildo*. A droite, *Saint-Jacut* de la mer, qui le sépare de l'anse de Ploubalay; à gauche, *Saint-Cast*, marquent les rives de la baie. — *Cours*, 50 kilomètres, dont 9 navigables; l'entrée de la baie, de plus en plus encombrée, offre 8 mètres de fond à marée haute.

A *Saint-Cast*, une colonne de granite, haute de 18 mètres, rappelle qu'avec le duc d'Aiguillon et les braves gens de la côte, le lévrier breton terrassa le léopard britannique, dans la mémorable journée du 11 septembre 1758.

Entre Dinan et Plancoët, la Rance et l'Arguenon, la petite localité de *Corseul* est d'antique origine. Plusieurs voies romaines y conduisaient. Dans un vaste périmètre, on a tiré du sol de prodigieuses quantités de briques pour faire le ciment nécessaire à la construction des remparts de Saint-Malo; des restes d'anciennes habitations, des tronçons de colonnes, des fragments de vases rouges de formes élégantes et ornés souvent de dessins en relief; des statuettes même, une figure en bronze d'Harpocrate, une femme assise et un enfant, Isis et Osiris; un buste de Diane, croissant sur la tête; une statuette en albâtre, un anneau d'or enrichi d'un beau lapis finement gravé ont été retrouvés. Les monnaies romaines exhumées ne se comptent plus : pièces de César, d'Auguste, d'Agrippa, de Néron, de Vespasien, de Titus, des Antonins, jusqu'au temps d'Honorius. Avec elles, des monnaies de Charlemagne et de Charles le Chauve, et même des objets remontant à l'âge celtique, des glaives de bronze et des haches de pierre ou *celtæ*.

Le débouché du *Frémur* dans la baie de la Fresnaye ouvre dans la baie de Saint-Malo un estuaire symétrique de celui de la Rance; mais le *Frémur* n'est qu'un pauvre ruisseau, la baie de la *Fresnaye* une vaste plage de sable à marée basse.

A l'appui du cap Fréhel, le fort de la Latte à droite, l'îlot qui porte à gauche la chapelle Saint-Michel et le cap d'*Erquy*, pointent entre la baie de Saint-Malo et celle de Saint-Brieuc. Au fond d'une petite rade qu'enveloppe l'amphithéâtre des hauteurs voisines, le petit port d'*Erquy* exporte les beaux grès roses des environs et envoie de nombreux marins à Terre-Neuve. Des batteries défendent la position : sur la lande voisine, des restes de fortifications rappelleraient un ancien camp de César. On a trouvé aux environs de nombreuses fondations, les ruines d'un aqueduc, beaucoup de monnaies et une mosaïque assez bien conservée.

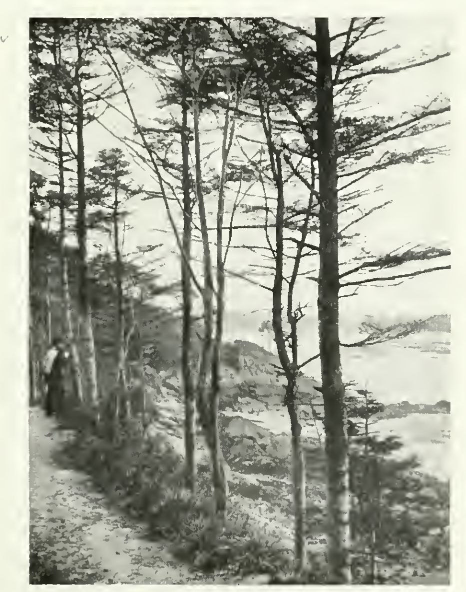
Deux cours d'eau principaux, sans parler de la petite rivière d'Ic, débouchent dans la baie de Saint-Brieuc : le Gouessan et le Gouet. Le *Gouessan* vient du *Méné* (*Ménez*) par Lamballe et forme, avant d'atteindre la mer, un étang d'où il se précipite en cascade, par-dessus une digue de 14 à 15 mètres.

Le **Gouet** vient aussi du *Méné*, près du seuil qui envoie vers le sud-est les eaux de l'Oust à la Vilaine. Le *Gouet*, après avoir alimenté *l'étang de Saint-Bihy*, passe à *Quintin*, prend le *Pas* et le *Saint-Germain*, dévalés de la forêt de *Lorgues*, s'enfonce dans un val qui n'est pas sans grandeur et, passant sous le viaduc du chemin de fer de Paris à Brest, qui plane à 59 mètres de haut, arrive au pied de



Phot. de M. Robuchon.

SAINT-MALO : LA GRANDE RUE.



DINARD : LA RANCE ET LE BEC DE LA VALLÉE.



Phot. de M. Robuchon.

BASSIN A FLOT DE SAINT-SERVAN.

Saint-Brieuc, dont il forme le port en aval, sous le nom de *Légué*. Il y a 2 kilomètres encore jusqu'à la mer, où débouche le Gouet, à la pointe de *Cesson*. Cette pointe termine à l'ouest l'anse d'*Yffiniac* dans la baie de Saint-Brieuc, baie très ouverte, lentement atterrie, qui devrait être dégagée. — *Cours*, 48 kilomètres. Le Légué devient navigable sous Saint-Brieuc, finit dans l'anse d'Iffiniac, au pied du vieux donjon de Cesson. Le *Légué*, port de Saint-Brieuc, exporte des céréales et des farines, importe des bois du Nord et des houilles anglaises. L'un des premiers, il arma pour Terre-Neuve et la pêche à la morue.

Au détour de la pointe du Roselier, qui porte un fort, la grève du Rosaire s'allonge jusqu'à l'anse de *Binic*, port profond où finit l'*Ic*, venu de Plélo. *Binic*, comme le *Légué* et *Paimpol*, arme pour la pêche de Terre-Neuve et d'Islande. **Paimpol** (2800 habitants) est heureusement situé au fond d'une baie demi-circulaire qu'une langue de terre (pointe de Guilben) partage en deux bassins : celui du nord, où finit le *Quinic*, sert de port. On a desséché et transformé en champs cultivés l'ancien marais de Quinic. L'accès du port est sûr, quoiqu'un peu compliqué d'îlots. *Paimpol* exporte ses produits agricoles, importe des houilles et bois du Nord, du vin, du cidre. Sa grande industrie est la pêche à la morue.

Cl. ND.

RUINES DU CHATEAU DE TONQUÉDEC, PRÈS LANNION.

Avec la traînée des *roches de Saint-Quay*, tendue en mer sur une longueur de 5 à 6 kilomètres dans la direction de Binic, commence la ligne des postes insulaires semés autour du bastion qui s'effile par le sillon de Talbert, entre le double estuaire du Trieux et de la rivière de Tréguier. Dévalé du faîte où prend naissance, à l'opposé, le Blavet, tributaire de l'Océan, le **Trieux**, échappé à l'*étang Neuf*, qu'il alimente, et grossi du *Pasquiou*, plonge dans un profond sillon de roches noires (à 1 kilomètre nord-ouest, ruines de l'abbaye de Coëtmalonen), rallie le déversoir de l'*étang de Quellence*, puis le *Sullé*, et, côtoyant de sa rive droite le bois d'où surgissait la puissante forteresse d'Avaugour, prend le large dans la riche vallée de *Guingamp*.



Phot. de M. Boulanger.

TRÉGUIER : TOMBEAU DE SAINT YVES.

Ancienne capitale du duché de *Penthièvre* et du pays de *Goëllo* (Gouello), **Guingamp** fut longtemps disputé entre *Charles de Blois*, dont la femme, héritière de *Penthièvre*, prétendait à la couronne ducale de Bretagne, et *Jean de Montfort*, qui finit par l'emporter. La ville est heureusement située; des fragments de remparts, une partie de l'ancien château (xve siècle), une fontaine en plomb repoussé du xve siècle, *Notre-Dame de Bon-Secours*, ancienne chapelle de Penthièvre, sont des legs du passé. Trois tours surmontent l'intéressante basilique, deux en façade, une sur la croisée (xive siècle), avec une belle flèche de pierre qui pointe à 60 mètres de haut. Le Pardon de *Guingamp* attire un grand concours de peuple, le premier samedi de juillet (7920 habitants).

A peine affranchi des contraintes de la ville, le *Trieux* pénètre en de nouveaux défilés, recueille le ru de Saint-Agathon, dérivé des hauteurs qui portent la chapelle du Folgoat, gagne *Pontrieux*, où la marée gonfle ses eaux, assez pauvres jusque-là. C'est un fleuve, à la rencontre du *Leff*, son principal affluent. Il passe au pied des ruines du donjon de *Frinandour*, baigne la colline de la *Roche-Jagu*, vieux manoir gothique que hérissent un bataillon de hautes cheminées au-dessus des créneaux à mâchicoulis de la façade. De part et d'autre, les coteaux montent, abrupts, à 40, 60 et même 80 mètres de hauteur. Alors le fleuve s'épanouit, puis rapproche ses rives au pont de *Lézardrieux*, sous lequel passent à pleines voiles les navires de 200 tonneaux. Sa profondeur, même à marée basse, peut être de 13 mètres. Jusqu'à la mer, l'estuaire n'a pas moins de 8m,50 de fond, sur un parcours de 12 kilomètres. — *Cours*, 71 kil. 500. Large de 40 mètres à Pontrieux, de 100 mètres à Lézardrieux, de 200 mètres à la rencontre de la mer, le *Trieux* débouche dans un golfe d'îlots, de grèves, d'écueils, dont l'île *Bréhat* commande l'entrée.

Bréhat découpe ses roches de syénites et de porphyres rouges en deux groupes que relie une chaussée praticable aux piétons. L'île possède un bon port de refuge (port de la Chambre), des havres sûrs et, pour les navires de guerre, une rade bien abritée. Plusieurs batteries en défendent l'accès, d'ailleurs assez dangereux, car, en outre des huit îlots qui l'entourent, les abords sont hérissés de pointes et de pics sous-marins, comme les *Héaux*, où viendraient inévitablement se briser les gros bâtiments. Depuis qu'elle frappe, ébranle et aiguise ces rochers, la mer n'a pu tout à fait en venir à bout; il en est qu'elle soulève, mais ne peut entraîner et laisse retomber lourdement comme un marteau-pilon sur son enclume.

La **rivière de Tréguier** se forme au-dessous de cette ville par la réunion du *Guindy* et du *Jaudy*. Issu de la région forestière du Coat-an-Hay et du Coat-an-Noz (forêts du Jour et de la Nuit), vers 300 mètres d'altitude, le **Jaudy** creuse de tortueux défilés jusqu'au pied du cône isolé que couronne la chapelle de Saint-Hervé, le Menez-Bré (302 mètres). Le *Daumant*, qui dévale de ce massif; le *Brélidy*, venu des environs de Guingamp; le *Botzélan*, poussent la rivière tumultueuse en des sinuosités sans nombre sous des talus escarpés d'où surgissaient de vieux châteaux. A *La Roche-Derrien*, le Jaudy s'élargit brusquement dans l'embrasure d'un ancien fjord. — *Cours*, 44 kilomètres. Sur une colline de la rive, à 1 kilomètre en deçà de Tréguier, le manoir de *Kermartin* vit naître saint Yves, patron des avocats et avocat des pauvres gens; l'ancienne chapelle du manoir est devenue l'église du *Minihy* : c'est là que se célèbre le pardon de l'un des saints les plus vénérés de Bretagne.

Le **Guindy**, frère du Jaudy, né dans la même région du Menez-Bré, après avoir laissé sur le plateau qui le domine les belles ruines féodales

de *Tonquédec*, s'approche du Léguer, fleuve de Lannion, puis s'en écarte et court dans un défilé tortueux, à l'issue duquel il s'épanouit subitement et rencontre le Jaudy.

Tréguier a conservé une originale physionomie : sa cathédrale, le plus bel édifice religieux des Côtes-du-Nord, possède un magnifique tombeau de *saint Yves*. La *rivière de Tréguier* fait 9 kilomètres



Cl. ND.

LE VIADUC DE MORLAIX.

Phot. de M. Boulanger.

MAISON DE LA DUCHESSE ANNE, A MORLAIX.

pour atteindre la mer, de la Chaussée des Renauds, à l'ouest, jusqu'aux *Héaux* de Bréhat, vers l'est : une multitude d'écueils encombrent son embouchure. On appelle *Épées de Tréguier* un plateau de rochers dangereux qui affleure entre la rivière de Pontrieux et les Héaux. Des courants de marée hérissent les brisants et traversent les passes d'entrée. Le pays, avant tout agricole, exporte du froment, des farines, des tourteaux de graine de lin et une grande quantité de pommes de terre; une vingtaine de bateaux et une centaine d'hommes seulement s'adonnent à l'industrie de la pêche; quelques goélettes arment chaque année pour la pêche d'Islande (3040 habitants).

Près de Port-Blanc, issue de Tréguier sur la mer, l'îlot de **Saint-Gildas** présente de grands blocs de rochers entrecoupés de pins : une allée d'ormes, des figuiers, des tamaris, quelques pâturages, forment une ceinture verte aux deux chapelles et à la ferme qui se sont établies sur ce refuge.

Bréhat dans l'embrasure du Trieux, les *Héaux* sur la pointe élimée du *Talbert*, l'île d'*Er* au débouché de la rivière de Tréguier, les *Renauds* et la *Grande-Pierre*, *Saint-Gildas* et l'île *Tomé*, l'île *Rennat* et l'îlot *Dhu* en arrière des *Sept-Iles* et des *Triagoz*, le chaos de *Ploumanac'h* et celui de *Trégastel*, l'*Ile-Grande*, l'*île de Milliau*, ces écueils sans nombre écroulés dans les flots sont les débris de la citadelle granitique, dressée contre la Manche, entre la baie de Saint-Brieuc et celle qu'entaillent d'une double échancrure les deux rivières de Lannion et de Morlaix.



Phot. de M. Boulanger.

VIEILLES MAISONS DES XIVe ET XVe SIÈCLES, A LANNION.

La côte de **Ploumanac'h** offre l'un des paysages les plus extraordinaires de la côte bretonne, encore que les récentes villas des « baigneurs » lui aient fait perdre un peu de sa sauvagerie. « Qui n'a pas vu dans leur virginité primitive Ploumanac'h et La Clarté ne peut se faire une idée de la farouche beauté, du prestigieux et formidable enchantement qui émanent de ce promontoire de la côte bretonne : pas d'arbres; un sol raclé par les vents du large et où frissonne un maigre tapis de bruyères décolorées; sur la crête du plateau, cinq ou six chaumes caducs processionnant autour du svelte clocher en granite rose bâti par le seigneur de Barach; à pied de côte, une vingtaine d'autres chaumes décrépits, rongés de lichens et de vétusté. Et partout, sur les grèves, dans les îles, en plein champ, tombées du ciel comme des aérolithes ou projetées des profondeurs du sol, des centaines et des milliers de roches de toute forme et de toute dimension, tantôt isolées, tantôt en caravane, tantôt pyramidant à 100 pieds au-dessus du niveau des hautes mers, tantôt ruées les unes sur les autres et balayées par un vent de panique dans les déhiscences du littoral. (Voyez p. 137.)



Cl. ND.

MOLE ET QUAIS DE ROSCOFF.

Tel de ces blocs, gigantesque champignon de granite, couvre de son ombre jusqu'à trois acres de terrain. Il en est qu'on dirait taillés par une main de Titan. Quel Michel-Ange du temps des cavernes dégrossit ce dromadaire accroupi? Quel Cellini de l'âge paléolithique cisela cette amphore monstrueuse, dressa sur l'horizon cette cathèdre démesurée? L'esprit se perd en conjectures sur l'origine et le sens de ce mobilier d'Apocalypse. » (Ch. LE GOFFIC.)

Ploumanac'h signifie, en breton, « la peuplade du moine ». Les Bretons appellent île aux Moines, l'une des sept îles qui, de loin, ne semblent être que cinq. Il faut pénétrer dans le petit archipel pour compter : l'*île aux Moines*, où l'on aborde à Porz-Nevez (Port-Neuf), *Bono*, le *Cerf*, la *Plate*, les *Costan*, *Malban* et *Rouzic* à l'écart des autres.

Les trois premières îles dressent leur échine de pierre dans la direction du Cornwall anglais : ce seraient les piliers de l'ancienne jetée granitique qui unissait les rivages des deux Bretagnes, avant de sombrer dans un cataclysme qui ouvrit carrière aux eaux de la Manche. Il n'y a rien sur ces îles qu'un phare, une ancienne caserne abandonnée, quelques lapins dans les fourrés d'herbes; mais aux failles sinueuses de la côte les marées d'équinoxe poussent une plante précieuse, le *jargot* ou goémon blanc, *bizin wenn*, lichen, mousse d'Irlande, chicorée de mer. Au moment venu, toutes les barques et les gabares de la côte trégorroise, de Trélévern à Trébeurden, transportent des bordées de femmes et d'enfants à l'île aux Moines, rendez-vous général des *jargoteurs*. Chacun s'écarte sur les grèves, dans le creux des roches, car le petit végétal pourpre et violacé n'est pas toujours facile à découvrir, et on ne peut l'atteindre que d'une marée à l'autre. La récolte faite, triée, séchée, puis lavée à trois reprises, et d'une belle teinte neigeuse, passe chez le marchand. Le jargot ou *chondrus crispus*, moins coûteux que l'agar-agar de Malaisie et du Japon, sert au laminage du papier, aux impressions sur étoffe; on en fait de la gelée, des confitures... C'est d'hier seulement que le précieux végétal a été découvert sur les côtes de Bretagne.



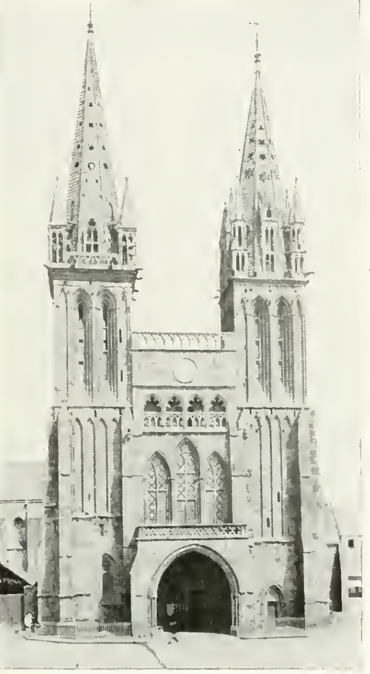
Phot. de M. Boulanger.

PORCHE DE NOTRE-DAME DU FOLGOET.

Le jargot est une plante de choix. Le **goémon** *de rive*, au contraire, est poussé par la mer sous la main des pêcheurs : il ne peut être cueilli qu'à certaines époques déterminées par les populations côtières, à l'exclusion de tout étranger. La loi distingue : le *goémon de rive* ou *bizin tronchet*, qui constitue un amendement excellent et peu coûteux pour l'agriculture; le *goémon de fond*, réservé aux seuls inscrits maritimes, et que l'on convertit en blocs de soude pour l'extraction de l'iode; le *goémon d'épave*, qu'un long séjour dans les profondes vallées sous-marines emplit de détritus et de parasites, et prive en grande partie de ses éléments utiles. Le goémon est à tous et en tout temps : sans lui les îles du littoral, Bréhat, Batz, Molène, Ouessant, Sein, pelées par la violence des vents, ne seraient pas habitables. Le *goémon de rive* se récolte dans tout le Finistère, mais la longue chaussée du *Sillon de Talbert* (5 kilomètres), qui darde à son extrémité la blanche colonne du phare des Héaux, semble un barrage placé tout exprès pour amasser des provisions presque inépuisables.

C'est en février-mars que se fait la récolte, *ar-berz*. Tout l'Armor de Pleubian se presse au jour dit vers le Sillon : larges charrettes attelées de solides limoniers, épaisses gabares, chaloupes, esquifs et véhicules de toute forme et de toute grandeur. Songez qu'une bonne charretée pesant 6000 livres se vend, au vert, de 8 à 12 francs, et jusqu'à 40 francs, lorsque le goémon est sec. Et puis, avec un peu de fumier de ferme, l'engrais maritime donne de beaux champs d'orge, de betteraves, de choux, de pommes de terre que l'on vend en Angleterre jusqu'à 30 francs les 50 kilogrammes. Sans le goémon de rive, le pays de Pleubian ne serait qu'une lande, et l'on n'en voit presque plus. Aussi, quelle poussée de la population riveraine du Talbert, quand arrive le moment de la récolte : hommes, femmes, enfants, vieillards, jusqu'aux invalides, tout est mobilisé pour la circonstance. On accourt des fermes les plus éloignées. Durant la semaine que dure la récolte, l'instituteur peut fermer son école, le recteur dire adieu au catéchisme: l'*ar-berz* est une trêve pour tous. Sur la longue jetée du Talbert, de l'autre côté de l'étroite et profonde échancrure du Ster, qui la sépare de la rive, les tas de goémon s'échelonnent comme des taupinières jusqu'à l'horizon ; une fourmilière l'anime, les uns portant le précieux fucus sur des civières préparées d'avance, d'autres dans l'eau jusqu'à mi-corps, parfois jusqu'aux aisselles, tranchant de leurs faucilles les belles touffes jaunes et rouges des algues marines; tant pis si la bise du nord-ouest leur jette à la face une pluie aigre et glaciale, plaque au corps la vareuse de laine transpercée. Il faut que le travail s'accomplisse avant le retour du flux, et celui-ci vient rapide, souvent avec une force irrésistible. Les « goémoneurs » peuvent être surpris avec leur récolte, culbutés par la tempête ou bloqués sur quelque épave rocheuse où la mort les guette. Un frémissement des algues annonce l'ennemi : on se hâte. Les charrettes enfaitées démarrent, grincent au claquement des fouets et au carillon des sonnailles endiablées. Tous les goémoneurs n'ont pas de charrettes : Kerbors, Port-la-Chaine, Lanmodez ont chargé leurs lourdes ga-

bares et dérapent avec le flux. Le goémon que l'on n'a pu loger vogue en énormes radeaux solidement attachés autour d'une barrique vide pour les maintenir à fleur d'eau ; ces *drones* ont parfois jusqu'à 10 mètres de diamètre : des percheurs les dirigent, et les règlements exigent que ces masses mobiles, à la merci des écueils, du ressac, des coups de vent, soient convoyées par des chaloupes de sauvetage. Mais telle est l'audace de ces gens que la plupart des *drones* voguent seules, à la merci des éléments. Sur son mobile esquif, qui émerge de quelques centimètres à peine, le *percheur*, arc-bouté sur sa gaffe, le pantalon retroussé jusqu'aux cuisses, trempé de pluie et d'embrun, chante, interpelle ses voisins, et, la nuit venue, à la lueur des torches qui crépitent et s'éparpillent en pluie d'étincelles, la fantastique caravane gagne le port le plus proche où l'attendent les grands feux luisants, les marmites rebondies et la liqueur d'or dans les brocs. (D'après Le Goffic.)



Cl. ND.

BASILIQUE DE SAINT-POL-DE-LÉON.

LE CREIZKER, A SAINT-POL-DE-LÉON.

Le **Léguer** ou le *Guer* naît au pied d'une colline d'où sourd en sens opposé le Blavet : on va, en suivant cette double voie, tracée par la nature, de Lannion à Lorient par le travers de la péninsule. Échappé à l'étreinte de la *Coat-an-Noz* ou forêt de la Nuit, qu'il sépare de la forêt du Jour, *Coat-an-Hay*, par un sillon profond, sauvage et pittoresque, le *Léguer* reçoit le *Guic* (25 kilomètres), passe près de *Trégorn*, reçoit le ruisseau que lui envoie *Plouaret*, et de plus en plus sombre dans une coulée solitaire, baigne, de sa rive gauche, le coteau d'où surgit le château de Kergrist; de droite, le piédestal abrupt des ruines grandioses de Tonquédec, le « Pierrefonds » de la Bretagne. A *Lannion*, où conflue le Min-Ran, c'est un vrai fleuve, encore que dans un val abrupt et resserré. Déjà, le *Léguer* est capable de porter jusqu'à la mer, qu'il rejoint à 9 kilomètres plus bas, des bateaux calant près de 4 mètres. — *Cours*, 68 kilomètres. La plage de *Saint-Michel-en-Grève* (sables mêlés de coquillages fertilisants), où se donnent chaque année les courses de Lannion ; la chapelle et la croix de Saint-Eftian, élevée, suivant la tradition, au point même où l'ermite aborda, mais que la mer recouvre à présent ; le petit port de Loquirec, conduisent le long de la côte jusqu'à *Saint-Jean-du-Doigt*, dans le gracieux vallon de Traoun-Mériadec : la fontaine de Saint-Jean-du-Doigt est justement célèbre et son pardon est l'un des plus mouvementés de Bretagne (23 juin).

Deux cours d'eau, le Queffleut et le Jarlot, forment, par leur réunion, le Dossen ou *rivière de* **Morlaix** (13 930 habitants). Un gigantesque viaduc, long de 284 mètres, franchit l'écart, à 58 mètres au-dessus des quais, narguant la flèche de Sainte-Madeleine (XVe siècle). La rivière canalisée passe en tunnel sous l'Hôtel de ville et la place Souvestre ; elle est navigable à partir du bassin à flot jusqu'à la mer (exportation de produits agricoles sur plus de 6 kilomètres. De gracieux paysages, de nombreux châteaux égayent ses rives, jusqu'au promontoire de Carantec, qui marque l'entrée de la rivière : là se dressent, en avant de deux îlots (île Noire et île Louet), la plate-forme et le massif donjon de granite du gardien de Morlaix, le *château du Taureau*. L'estuaire même, coupé par l'île de *Callot*, s'étend vers l'est, sous l'étroit escarpement de *Primel*, qui pointe à 48 mètres au-dessus des flots, récif d'avant-garde qu'une douve large et profonde détache déjà du continent ; à l'opposé, le promontoire de Bloscon, belvédère de Roscoff.



LE CLOCHER DE ROSCOFF.

On sait l'exceptionnel climat que **Roscoff** doit au voisinage du Gulf-Stream : grâce à lui et à l'excellence du terrain, les champs de primeurs s'étendent jusqu'au voisinage de la mer, sur une longueur de plusieurs kilomètres. *Roscoff* possède un figuier fameux. L'État entretient ici un laboratoire de zoologie (3 980 habitants).

Le port est bien abrité ; là débarquèrent : Marie Stuart, lorsqu'elle vint en France pour épouser le dauphin (plus tard François II), puis le prétendant Charles-Édouard, qu'un corsaire de Saint-Malo recueillit après la bataille de Culloden (1746). De son tertre rocheux, la chapelle Sainte-Barbe découvre un large horizon : en face, l'*île de Batz*, aux côtes rasantes, découpées de quelques plages, mais dont le sol avare et la monotonie contrastent avec l'exubérance de



Cl. ND.

LE PONT D'ÉLORN, A LANDERNEAU.

Roscoff; à l'ouest, la petite île de *Sieck*, couverte de cultures et de pâturages, avec une jolie grève et une petite baie calme que défendent des blocs formidables. La préparation des sardines et des conserves de légumes, la récolte du varech sont l'industrie du pays.

En arrière de Roscoff et à portée de la petite anse de Plougoulm, **Saint-Pol-de-Léon** projette fièrement sur l'étendue de la plaine et de la mer les deux hardis clochers de son antique cathédrale et la flèche ajourée de sa chapelle du *Creizker*. Des vestiges romains ont été retrouvés à Roscoff, une statue en or près du fort déclassé de Bloscon, des briques roulées par la mer. Il est probable qu'un poste de surveillance fut établi sur cette côte contre les pirates saxons; une légion romaine séjournait à l'endroit où s'est développé plus tard Saint-Pol-de-Léon : de là le nom de *pagus legionensis*, et *Leonensis*, ou *Léon*, donné à la ville et au pays d'alentour. *Saint Pol*, qui évangélisa ce coin de Bretagne, était un moine cambrien que sa grande vertu fit élever à l'épiscopat. Depuis le VIe siècle, les évêques ses successeurs présidèrent au développement de la ville dont ils étaient suzerains et contribuèrent à lui donner ce caractère archaïque qui fait encore son originalité (7 440 habitants).

Aux fureurs combinées de l'Océan et de la Manche, la Bretagne oppose, à l'ouest, un môle de granite compact, entre le promontoire de Roscoff et la pointe Saint-Mathieu. Si la mer, par un de ces prodigieux élans qui ont submergé parfois des portions de continent, remontait la vallée de l'Elorn jusqu'au seuil d'où dérive, à l'opposé, la rivière de Morlaix, l'énorme projection littorale se détacherait comme une île, jusqu'au jour où, rongée, décousue, disloquée comme le promontoire du Raz, elle sombrerait à son tour. Jusqu'ici elle tient bon : la mer n'a pu la déraciner, mais seulement en ébrécher la pointe ou jetée de *Pontusval*, toute hérissée d'aiguilles et de blocs écroulés: des caps tranchants, des roches arrondies, des criques ombreuses, garnies de sable fin, morcellent cette côte, au milieu de rocs monstrueux que leur poids retient à la rive et d'écueils sournois dont la tête se révèle par un moutonnement de la vague ou des remous perfides. Dans ce carrefour de courants et de tempêtes, l'anse de *Goulven*, au débouché d'une petite rivière, la Flèche; celles de Brignogan, de Plounéour-Trez, offrent de précieux refuges. Puis ce sont, le long de la côte : l'estuaire de l'*Aber-Vrac'h*, avec un port en eau profonde et une jolie plage fréquentée; l'*Aber-Benoît*, au débouché d'un creux pittoresque, défendu à l'entrée par des récifs et des îlots (île Guennoc, etc.); dans un encadrement de verdure et de roches qui poussent, comme les rives d'un fjord, à 4 kilomètres dans les terres, l'*Aber-Ildut*, sa jolie plage, ses granites exploités à Laber ou à l'île Melon. Dans l'arrière-pays : *Saint-Renan*, vieille petite ville, groupée jadis autour de l'ermitage fondé par ce saint anachorète; *Plouarzel* et son colossal menhir (12 mètres); Lannilis, Lesneven, *Notre-Dame-du-Folgoët* et son magnifique jubé en granite ajouré, la gloire du Finistère.



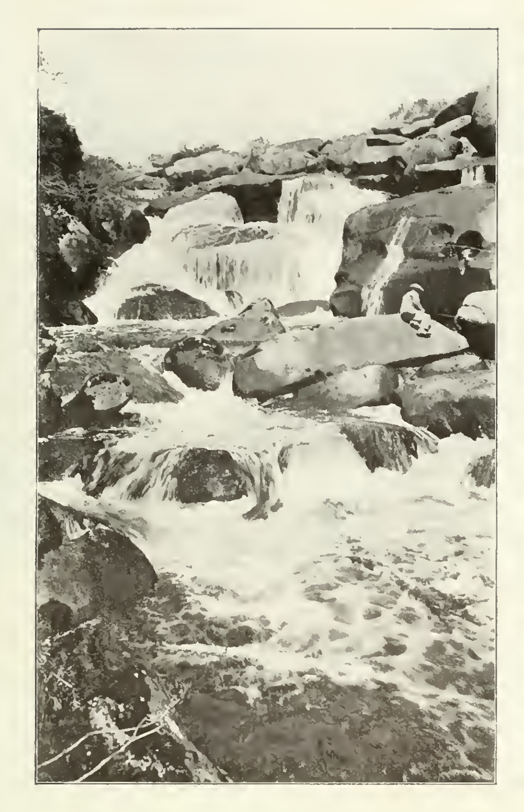
Phot. de M. Boulanger.

LANDE ET ROCHERS DE SAINT-HERBOT.

Entre la pointe de Corsen et celle de Saint-Mathieu, le **Conquet** ouvre une charmante retraite, non loin de Brest : à l'entrée d'un petit estuaire que défend la presqu'île de Kermorvan, son port est animé par les bateaux pêcheurs de homards et de crevettes roses; une petite plage de sable fin supplée la belle anse des Sablons. Les environs sont charmants et contrastent avec la sévère beauté de la côte au cap Saint-Mathieu.

Dans l'immense échancrure qu'il a pratiquée entre la pointe Saint-Mathieu et celle du Raz, l'Océan, divisé par le môle à trois têtes de la presqu'île de *Crozon*, s'est ouvert une double carrière latérale : la *rade de Brest* et la *baie de Douarnenez*. A la rade de Brest viennent l'*Elorn* et l'*Aulne*, rivière de Châteaulin; Ouessant, Molène, la côte de l'Aber vivent surtout de pêche.

L'**Elorn** vient de la région de brandes, de roches sombres, de solitudes marécageuses des montagnes d'Arrée (384 mètres) que draine, d'autre part, la rivière de Morlaix : sur le seuil de séparation, *Saint-Thégonnec* et *Guimiliau* sont fameux par leurs antiques calvaires. Dans un étroit et frais vallon, l'*Elorn* passe à Pont-Christ,



CASCADES DE SAINT-HERBOT

Cl. ND.

CASCADE DU GOUFFRE



Cl. C. B.

HUELGOAT : CHAOS DIT MÉNAGE DE LA VIERGE



Cl. ND

LAVOIR A PLOMARC'H, PRÈS DE DOUARNENEZ.

au pied des ruines de la Roche-Maurice, l'un des plus vieux châteaux de Bretagne, fondé, dit-on, par le roi Morvan, au temps de Charlemagne. *Landerneau* (*terre d'Elorn*) s'attache à la rive : un pont bordé de maisons, son moulin ogival, des logis du XVIe et du XVIIe siècle, l'église Saint-Houardon, celle de Saint-Thomas donnent quelque intérêt à la petite cité, assise dans un bassin de gracieuses collines.

Devenu un estuaire accessible aux navires qui calent 3 mètres et même 4, par grande marée, l'*Elorn* frôle de sa rive droite les restes d'une antique forêt où survit dans le souterrain de Joyeuse-Garde le souvenir des héros de la Table Ronde, Merlin, Viviane, Lancelot du Lac, tout un monde de chevaliers, de fées, d'enchanteurs, dont les prouesses épiques charmèrent longtemps l'imagination de nos pères. Après 14 kilomètres d'estuaire, l'*Elorn* débouche en vue de Brest, à la pointe de Sainte-Barbe, et c'est le promontoire qu'il forme avec le cours de la *Penfeld* qui sert d'assise à la ville. La *Penfeld* n'est qu'un long couloir, dont l'issue est occupée par l'arsenal de la marine.

Le promontoire de Landévennec s'avance au confluent de l'Aulne et de la rivière du Faou. L'**Aulne** (*Aune, Aoun, Ster-Aoun*, la Profonde Rivière) descend à travers un pays plantureux, d'un seuil élevé (326 mètres) des monts d'Arrée : sa riante et fertile vallée jette une traînée de vie entre les crêtes sombres et rudes des deux plus hautes jetées montagneuses de la Bretagne. Le *Pont-Pierre* lui arrive, avec l'*Elez*, du pays des grands bois parsemés de blocs extraordinaires qui caractérisent la région d'**Huelgoat**. Issu d'un frais vallon où s'abrite la *chapelle de Saint-Herbot* (pardon le 7 juin), l'*Elez* se précipite à travers un chaos, d'où il sombre, par une chute de 70 mètres, sous la frémissante ramure des hêtres, des ormes et des chênes.

L'*Hière*, autre affluent de l'Aulne, lui vient de **Carhaix** (3 950 habitants), capitale du comté de Poher. Peu de villes bretonnes eurent une telle importance. Au seuil de communication qui ouvre la route de Nantes à Brest, les Romains avaient fait de Carhaix la tête de leur occupation. C'est l'antique *Vorganium ;* sept voies rayonnaient de là vers les extrémités de la péninsule ; colonnes, statues, mosaïques, ruines d'aqueducs, substructions de tout genre, monnaies de types divers : dès qu'on remue le sol, les vestiges surgissent. L'*Hière* arrive, escortée du *canal de Nantes à Brest :* l'Aulne, accrue du quart par le tribut de cette rivière, prête son lit au canal.

Châteaulin est joliment bâti dans la vallée de l'*Aulne*, sous les ruines d'un ancien château dont la chapelle est encore debout. Un ermitage de Saint-Idunet fut l'origine de la ville : l'église, reconstruite de nos jours dans le style du XIVe siècle, est consacrée à ce souvenir. Des ardoisières voisines, des ateliers de construction, le va-et-vient des bateaux donnent à Châteaulin plus d'animation qu'on ne croirait pour une petite ville perdue si loin, au bout du continent (4 000 habitants).

Après avoir décrit de longs méandres entre les champs cultivés, les collines couvertes de taillis ou de landes, au-dessus desquelles le *Menez-Hom* (330 mètres) allonge sa croupe arrondie de bête au repos, l'*Aulne* arrose Port-Launay et se dégage par un estuaire tortueux qui se confond avec celui de la *rivière du Faou : Landévennec*, à gauche, sur son promontoire, *Daoulas* à droite, au-dessus des jardins, où mûrissent la fraise et la framboise ; partout les criques, les pointes, celle d'Armorique ; au loin, l'immensité de la rade de Brest. — *Cours*, 140 kilomètres.

Si le barrage du Menez-Hom ne lui faisait obstacle, l'Aulne, suivant sa pente naturelle, irait se jeter dans la baie de **Douarnenez** (12 260 habitants). Ce golfe, plus ouvert que celui de Brest, dessine les trois quarts d'un cercle, sur une profondeur de 21 ki-



Phot. de M. Boulanger

SIZUN : ÉGLISE, OSSUAIRE ET ARC DE TRIOMPHE.



Cl. ND.

VUE GÉNÉRALE D'AUDIERNE.

Cl. ND

DOUARNENEZ : DÉBARQUEMENT DU THON.

lomètres. Au fond, mais un peu en retrait vers le sud, se creuse le port de *Douarnenez*, derrière l'îlot de *Tristan*, qui lui a donné son nom : Douarnenez, en effet, veut dire « terre de l'île », car celle-ci, poste fortifié et même ancien repaire de pirates, tint longtemps le bourg voisin sous sa dépendance. Sans parler de la petite anse de *Tréboul*, la ville possède deux ports, au bas de pentes rapides : *Rosmeneur*, port de pêche; *Port-Rhu*, qui est le port marchand. Ce dernier, muni de cales et de quais sur près d'un kilomètre, est d'autant plus animé que la pêche est plus heureuse. Car *Douarnenez* vit de la sardine : on l'a vue abonder jusqu'à l'invraisemblable. Rosmeneur alors fourmille de barques et de pecheurs : six mille marins pour un millier de bateaux; de juin en novembre, six mois durant, c'est, dans ce port et dans les usines qui préparent les conserves, une animation incroyable.

De l'autre côté du Raz, c'est *Audierne*, à l'embouchure du *Goyen* (ou Gouyen), que le flot vivifie. Née à l'ouest de Quimper, cette petite rivière devient navigable en aval de Pont-Croix, pendant 3 kilomètres : à marée haute, c'est un véritable estuaire; à marée basse, une coulée boueuse où les bateaux, quille en l'air, attendent le retour du flot qui les doit emporter. Près de Pont-Croix fut jadis un port d'hivernage : les bateaux remontaient la rivière plus haut qu'aujourd'hui. A la place des mâts, la cheminée de la locomotive court dans les sinuosités de cette corniche bretonne, à travers les grappes de genêt fleuri, les bruyères et les bosquets de pins maritimes.

La situation d'**Audierne** est magnifique : ses coteaux, bien exposés, mûrissent des légumes et des fruits variés (4 180 habitants). Depuis quelques années, l'activité de ce petit port, que l'on oubliait, se développe d'une façon remarquable. Sur les quais s'entassent les piles de bois de Norvège, les blocs de glace apportés du Danemark, les ballots de cordages, les tonneaux, les phosphates, le plâtre, la brique, les légumes, surtout les paniers bondés de sardines fraîches. Outre d'importantes fabriques de conserves, Audierne possède des usines où l'on extrait des produits marins : l'iode, le brome, les sels de potasse.

Si l'on excepte l'Elorn, l'Aulne, le Goyen, qui descendent à l'ouest, tous les cours d'eau de Bretagne vont au nord vers la Manche, ou au sud vers l'Océan. A Quimper, l'**Odet**, issu de la montagne Noire, fait petite figure entre les quais étroits qui l'enserrent. On l'emploie à de vulgaires besognes, les blanchisseuses l'assourdissent de leurs battoirs. Mais, aussitôt reçu le *Steir* (20 kilomètres) qui lui arrive à pleins bords, l'*Odet* change d'allure. Il forme un vrai port en pleine ville, le long des allées de *Locmaria*. Les goélettes arrimées à la rive déchargent leur ballots et leurs caisses en face du Palais de justice : à travers les vergues et les branches élancées des grands ormes, transparait, au fond du tableau, la haute mâture de la cathédrale de Quimper.

Dans un large encadrement de coteaux boisés qu'animent des bosquets fleuris, l'*Odet* se déroule pareil à un fleuve, écarte ses bords, puis, redevenu sinueux et, captant sur la route quelques ruisselets par des criques pénétrantes, se dégage d'une coulée gracieuse et fraîche pour disparaître en mer, au delà de la belle plage de Bénodet (*tête* de l'*Odet*). — *Cours*, 56 kilomètres.

Dans la même baie débouche la rivière de Pont-l'Abbé, des îles émergent. L'*île Tudy*, qu'une étroite dune de sable rattache maintenant à la rive gauche, conserve la mémoire d'un saint anachorète, et le petit havre qu'elle abrite est surtout fréquenté par des pêcheurs. Sur l'autre rive, *Loctudy* embarque surtout des produits agricoles destinés à l'exportation et spécialement à l'Angleterre. Un chenal qui n'assèche pas à marée basse conduit même les caboteurs jusqu'au quai de Pont-l'Abbé, débouché de la plantureuse région voisine.

Bénodet au centre, *Loctudy* à l'ouest, *Fouesnant* et *Concarneau* à l'est, sur la baie de la Forest, regardent le même horizon. Si près de Penmarc'h et de sa côte désolée, incessamment battue d'une mer sauvage, on n'imaginerait guère une aussi reposante retraite que le fond de la *baie de la Forest*. *Fouesnant* s'y dissimule au fond d'une petite anse ombragée. De l'autre côté de la baie, surgit **Concarneau** sur son îlot, entouré de murailles de granite et de tours massives, contre lesquelles claque le flot de marée, une réduction de Saint-Malo sur l'Océan. Un pont fait communiquer la ville close, par une chaussée, à la ville moderne établie sur la rive de l'anse. Par un large chenal, l'avant-port communique avec l'arrière-port, vaste bassin de 25 hectares que protège l'éperon de la ville close. Là est le mouvement des flottilles qui vont et viennent aux appels des marchands et, après un court repos, reprennent leur vol pour « courre » la sardine. Plus de six cents bateaux de pêche « rallient » le port de Concarneau. Le Muséum de Paris a organisé ici un Aquarium, avec laboratoire de zoologie (6 170 habitants).


Phot. de M. Boulanger.
SARDINIERS ET VILLE CLOSE A CONCARNEAU.

A 2 kilomètres, au milieu d'un beau parc, le château de *Keryolet*, reconstitution d'un manoir du temps de Louis XII, a été légué par sa propriétaire, la comtesse de Chauveau-Narischkine (1890), au département du Finistère : c'est un charmant but de promenade.

Un plateau sous-marin lie la pointe de *Mousterlin*, pilastre occidental de la baie de la Forest, aux îles **Glénans**, neuf îlots sauvages, décousus d'une grande île : quelques familles de pêcheurs y gîtent. L'îlot des *Pourceaux*, celui des *Moutons* jalonnent, dans la direction de la terre, l'ancienne jetée disparue.

L'**Aven**, cette délicieuse rivièrette, chantée par les poètes et aimée des peintres, déroule ses replis dans le mystère d'un vallon retiré, où elle alimente le long *étang de Rosporden* (1500 mètres). De grands bois où la roche perce et parfois dégringole en grosses pierres moussues s'accrochent aux pentes. Ici et là babillent des moulins et s'abritent d'agrestes hameaux. Le long de la rive un sentier serpente dans l'herbe fraîche; l'eau coule à fleur de pré, si doucement qu'on la dirait immobile : dans son cristal immaculé, comme en un miroir sans fond, plongent la cime pointue des hauts peupliers et la chevelure touffue des aunes. Au détour des premières maisons, qui annoncent *Pont-Aven*, une rumeur s'élève, grossit, éclate : de rudes cétacés de granite, échoués en travers du courant, le divisent en filets rapides qui fuient et jettent des éclairs; leur dos poli ruisselle sous la douche, projette le flot en bruyantes cascatelles, cependant que de rustiques moulins, incrustés à leurs épaules solides, font tourner leurs vieilles roues verdies par les ans et mêlent leur chanson au bouillonnement des eaux. Des passerelles rustiques croisent le petit labyrinthe, enjambent d'un écueil à l'autre. *Pont-Aven* échelonne ses maisons aux bords de la tumultueuse petite rivière. Puis l'*Aven* se repose, reçoit les bateaux de pêche en eau calme et, dans un agréable paysage de collines que parsèment les bois et les rochers, va se fondre en mer par un estuaire de 500 à 600 mètres. — *Cours* : 36 kilomètres. Bien qu'éloigné de 7 kilomètres à l'intérieur, *Pont-Aven* a une certaine importance maritime et commerciale.

Dans le gracieux décor de Pont-Aven se célèbre, en août, l'agreste *pardon de la Fleur-d'Ajonc*. Alors les vieux bahuts et les armoires embaumées de thym livrent leurs trésors : dehors, les robes de noce, les jupes massives et bombant à la taille, violettes, noires, bleues, orange, brodées de fleurettes de soie, enguirlandées d'or et d'argent au col et aux emmanchures; dehors, les coiffes aux ailes papillotantes sous un transparent rose, vert ou bleu de ciel, les collerettes et les fraises plissées, les « devantiers » de satinette, les châles aux vives couleurs. Les rues, les places ressemblent à un parterre fleuri.


Phot. de M Gast
MARÉE BASSE, A CONCARNEAU.

La **Laïta** est formée à *Quimperlé* par la réunion de l'*Isole* et de l'*Ellé*, sous un promontoire qui porte l'ancienne ville groupée autour de l'abbaye de Sainte-Croix. Une vieille tour, seul reste des remparts, domine l'*Ellé;* la nouvelle ville, dite Ville-Haute, s'étage sur le coteau d'en face, que domine l'imposant clocher de Saint-Michel. De vieilles maisons, de ruelles escarpées, de coins ombreux sur la rivière, il n'en manque guère à *Quimperlé;* son frais vallon, les pittoresques paysages qui l'entourent (forêt de Carnoët, le Faouët, chapelle Sainte-Barbe) en font une sorte de petite Arcadie bretonne.

De Quimperlé à la mer, la *Laïta* est navigable sur environ 14 kilomètres, mais les bateaux de pêche ne se hasardent pas aussi loin dans l'intérieur : ils s'arrêtent au Pouldu, petit havre à l'embouchure de la rivière. Seuls, de faibles bateaux remontent la Laïta et chargent à Quimperlé des produits agricoles.



Phot. de M. Gas:

PÊCHEUR DE CONCARNEAU.

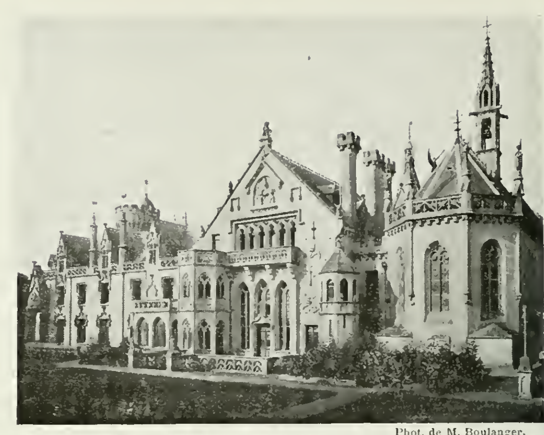
Le **Scorff** et le **Blavet** se réunissent à Lorient, dont ils ont fait la fortune. La ville est récente : les entrepôts et les hangars de la Compagnie des Indes se sont accrus, depuis Colbert, au point de constituer aujourd'hui l'un de nos cinq grands arsenaux maritimes. En amont de la ville, le *Scorff* est peu navigable, mais le long de l'arsenal, sur près de 2 kilomètres, il constitue un magnifique bassin naturel. L'anse du Faouédic a été aménagée en port de commerce, pourvue d'une jetée, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot ; le mouvement y est très actif.

Port-Louis, à l'entrée de la rade, et son faubourg maritime, *Locmalo*, complètent le grand établissement de Lorient. *Port-Louis* s'appelait Blavet, parce qu'il est bâti à l'embouchure de cette rivière. Richelieu voulut l'accroître et chargea le duc de Brissac d'y construire une citadelle : la ville fut nommée *Port-Louis* en l'honneur de Louis XIII. Son port en rade s'enfonce derrière la citadelle. Ouvert sur l'Océan, *Locmalo* reçoit les bateaux de pêche ; ceux de commerce vont à *Port-Louis* ou remontent jusqu'à *Lorient*.

Avant de recueillir le Scorff sous les murs de Lorient, le **Blavet** traverse une partie de la Bretagne en largeur. Sa source est peu éloignée de Bourbriac (6 kilomètres S.-O.), dans une région élevée de landes d'où coule l'*Hyère* par Carhaix, vers l'Aulne et Châteaulin, le *Léguer* vers Lannion, le *Trieux* vers Guingamp. A 40 minutes de Lanrivain, le *Blavet*, qui serpente au milieu des prairies, sombre en bouillonnant dans un chaos d'énormes rochers sous lesquels il ne tarde pas à disparaître. C'est *Toul-Goulic*, l'un des sites les plus sauvages de Bretagne. Les rocs entassés, dont plusieurs arrêtés dans leur chute à mi-chemin ressemblent à des pierres branlantes, remplacent la rivière interrompue durant 300 ou 400 mètres.

A Gouarec, le *Blavet* prête son lit au canal de Nantes à Brest, qui lui vient par la coulée de son affluent le *Doré*. Son cours est fort pittoresque, depuis le confluent du *Daoulas*, qui débouche sous les ruines de l'abbaye de Bon-Repos. L'émissaire du grand étang des *Salles* lui arrive peu après. Alors le *Blavet* frôle de sa rive droite la forêt de Quénécan, range le promontoire de Castel-Finans, les tours massives et les murailles du château de **Pontivy**.

Deux villes ajoutées l'une à l'autre composent **Pontivy**. La plus récente n'est pas achevée depuis un siècle ; elle s'appela d'abord *Napoléonville*, en l'honneur de Napoléon Ier, qui en décréta la création (1805). Ses rues larges et tirées au cordeau manquent d'attrait. *Pontivy* doit son origine à un anachorète, saint *Ivy*. Ce fut un domaine des Rohan, qui en bâtirent le château à la fin du XVe siècle. Un monument de la Fédération bretonne-angevine rappelle qu'à *Pontivy* se réunirent, en janvier 1790, les députés des jeunes citoyens « actifs » de Bretagne et d'Anjou, sous la présidence de Moreau, alors étudiant en droit à l'Université de Rennes : les délégués jurèrent un pacte de Fédération patriotique dont l'idée, reprise par l'Assemblée nationale, provoqua la grande fête de la Fédération au Champ-de-Mars.



Phot. de M. Boulanger.

CHATEAU DE KERYOLET, PRÈS DE CONCARNEAU.



Phot. de M. Villard.

ANCIEN HOTEL DE RELAIS, A QUIMPERLÉ.

De Pontivy (9 440 habitants), le *Blavet*, devenu navigable, descend, sous le nom de *Canal du Blavet*, jusqu'à Hennebont, où commence la navigation maritime (15 kilomètres).

Hennebont s'élève dans une belle vallée qui vit l'héroïque défense de Jeanne de Montfort contre les troupes de Charles de Blois qui l'assiégeaient. Il ne reste rien de l'ancien château qu'un mur d'enceinte, mais la ville close qui l'entourait conserve encore des maisons à pignons et étages surplombants, de beaux restes des anciens remparts, une porte fortifiée entre deux grosses tours à mâchicoulis. Sur la rive droite du *Blavet* s'étend la ville neuve : son port est accessible, par marée, aux navires de 200 à 250 tonneaux.

Déjà c'est un estuaire que le *Blavet* : il rallie le Scorff sinueux, tout « barré de filets et de moulins » (75 à 78 kilomètres), qui forme le port de Lorient, avec des profondeurs de 8 mètres. — *Cours* : 140 kilomètres.

Un bras de mer, nommé le *Coureau*, sépare la terre de l'**île de Groix**, haut plateau bordé de falaises schisteuses sur une longueur de 8 kilomètres et une largeur moyenne de 2 ou 3 kilomètres. Les anciens l'appelaient « l'île aux



Phot. de M. Villard.

LES RAPIDES DE L'AVEN, A PONT-AVEN.

Sorcières ou l'île aux Fées (*Groac'h*, en breton, veut dire fée). De nombreuses pierres mégalithiques s'y trouvent encore, menhirs de Quelhuit, tumulus de Kervédan, dolmen de Locmaria, enceinte ou camp des Romains, etc. . Des grottes profondes trouent les falaises; un seul bon port donne accès dans l'île, le port *Tudy* : les autres ne sont que de simples refuges. Il est coquet le port Tudy, « avec ses môles de granite bleu, sa tour du guet blanchie à la chaux, ses barques aux formes harmonieuses, peintes de couleurs vives, ainsi que des felouques barbaresques ou des tartanes du Levant. De vieux ormes ébouriffés ombragent la place du bourg; c'est la seule oasis de cette grande terre chauve. Autour, sont les maisons du village, trapues, cossues, avenantes. Des jardins les précèdent où poussent à ciel ouvert des plantes exotiques, des ficoïdes, des bégonias, des figuiers de Barbarie, des lauriers-tins. Toutes ces demeures blanches, silencieuses, respirent une paix coquette et comme une élégance fleurie ». (Le Braz.)

Phot. de M. Villard.

SONNEUR DE BINIOU.

De minces ruelles vont s'étoilant dans toutes les directions : ici la région des cultures dont les femmes prennent soin, tandis que les hommes, tous pêcheurs, se hasardent en de lointaines croisières, à la recherche du thon ou de la sardine; plus loin, le pâtis communal, où quelque vieux retraité de la mer, humilié de son rôle, tient à la longe une bête qui rumine; enfin le steppe désolé avec ses broussailles d'ajoncs, des touffes de plantes barbelées, des lichens, des saxifrages. Au bout, plus rien, l'immensité de l'Océan qui mugit.

C'est dans le *Coureau* (bras de mer) *de Groix* que se célèbre l'un des derniers pardons maritimes de Bretagne. Quatre paroisses envoient à la procession du Coureau de Groix leurs flottilles pavoisées : debout sur le bateau pilote, un Recteur donne la bénédiction en pleine mer, et de toutes les poitrines des marins le *Te Deum* jaillit et roule sur les flots.

La baie pénétrante d'*Étel*, le fiord du *Crac'h*, auquel s'attache le petit port de la Trinité-sur-Mer (dragage d'huîtres), encadrent les plateaux surbaissés où se dressent, comme les stèles d'une vaste nécropole, les grands mégalithes et les alignements de *Carnac*, *Plouharnel*, *Erdeven*. A cette côte s'enracine la péninsule de Quiberon. C'est là, dans le pauvre hameau de Sainte-Barbe-en-Plouharnel, que la population rurale des environs, refoulée par les troupes de Hoche, vint chercher abri sous la protection de Cadoudal et des émigrés que la flotte anglaise amenait avec Sombreuil. Bientôt Hoche s'emparait de Sainte-Barbe et établissait son quartier général au hameau de Lenneiz : on y montre la maison qu'il occupait, et d'où il pouvait voir la cohue désespérée, poussée par ses colonnes mobiles, le fort Penthièvre défendu par d'Hervilly et toute la presqu'île. Le 21 juillet 1795, *Sombreuil*, débarqué trop tard et acculé au rivage, dut, après une lutte héroïque, ordonner aux siens de poser les armes. Beaucoup d'émigrés se percèrent de leurs épées plutôt que de se rendre. Ceux qui le purent gagnèrent les chaloupes de la flotte anglaise; les autres, faits prisonniers, furent dirigés sur Auray le soir même et fusillés peu après.

Le **Loc** débouche dans le golfe du Morbihan. Jusqu'à Auray, c'est un véritable estuaire agrippé par de longs tentacules aux terres environnantes. Les bateaux qui le remontent s'arrêtent au pont de pierre jeté entre la ville et son faubourg de Saint-Goustan, vieux quartier de marins, aux ruelles rapides et pavées à la diable. *Auray*



Phot. de M. Villard.

A PONT-AVEN : GAVOTTE BRETONNE.



Phot. de M. Robuchon.

AURAY : PORT ET FAUBOURG DE SAINT-GOUSTAN.

grimpe sur la rive droite au-dessus de l'escarpement boisé dont le belvédère commande la rivière et la campagne voisine. Une vieille halle qui abrite de ses grosses poutres la légion des marchands de beurre et de volaille, une assez belle église, quelques maisons originales : il n'y a point là matière à longue contemplation. Mais *Auray* (6 950 habitants), c'est son pèlerinage de *Sainte-Anne*, sa Chartreuse et le Champ des martyrs.

On compte environ 7 kilomètres jusqu'au village de **Sainte-Anne.** La route suit d'abord la vallée du *Loc* et gravit le versant de sa rive gauche, pour atteindre un plateau monotone au-dessus duquel se profile, dans le lointain, le clocher de la basilique. Il est rare que quelque pèlerinage ne s'y rencontre pas, surtout dans la semaine qui suit la Pentecôte et à la fête de Sainte-Anne, en fin juillet. De fait, c'est un mouvement incessant durant la belle saison, et les pèlerins se pressent ici, de tous les coins de la Bretagne, comme à un sanctuaire national. Mais l'affluence indiscrète des étrangers enlève à ces pieuses manifestations le caractère d'intimité des vieux pardons où les Bretons, entre eux seulement, s'abandonnent à la libre et naïve expression de leurs sentiments religieux. La basilique de *Sainte-Anne*, construite de 1866 à 1873, dans le style de la Renaissance, est précédée d'une fontaine miraculeuse et d'une Scala Sancta, double escalier de pierre que surmonte une coupole, au fond d'une pelouse plantée de beaux arbres ; de cette chaire élevée, les orateurs des pèlerinages adressent la parole à la foule.

Le *Loc*, au dévalé d'un bois de pins, n'est qu'un humble ruisseau cascadant entre des talus d'ajoncs et de roches sauvages. Au barrage d'un moulin, la marée s'arrête ; elle s'épand sur les fonds voisins, clapote dans les petites criques allongées et transforme pour quelques heures en un beau lac le grand *marais de Ke*[illegible]. Dans ce paysage mélancolique, une pelouse solitaire, plantée de grands arbres, renferma les ossements des prisonniers de Quiberon fusillés à cette place. On l'appelle le *Champ des martyrs*. Une chapelle expiatoire de style grec, précédée d'un portique, rappelle le lugubre événement : *hic ceciderunt*, c'est ici qu'ils tombèrent. Leurs restes ont été transportés sur la colline prochaine, dans la chapelle sépulcrale accolée au cloître d'une ancienne *Chartreuse*. Dans le mausolée de marbre blanc que ferme une porte de bronze, les ossements sont accumulés pêle-mêle : sur les parois se lisent les noms des 952 victimes. La *Chartreuse*, ou plutôt la collégiale qui la précédait, rappelle la bataille livrée en cet endroit contre les troupes de Montfort par le comte de Blois, qui perdit en même temps la vie et la couronne de Bretagne, à laquelle il prétendait au nom de sa femme, Jeanne de Penthièvre (29 septembre 1364).



Phot. de M. Boulanger.

PERTE DU BLAVET, PRÈS DE GOAREC.

Dans la petite mer intérieure du *Morbihan*, les marins distinguent trois rivières : celles d'*Auray*, de *Vannes* et de *Noyalo*. De petits ruisseaux, unis sous le nom de *Coudat* ou *rivière de Vannes*, forment le port de cette ville, et celui-ci débouche dans l'un des estuaires du vaste golfe où conflue de l'ouest la rivière d'Auray. Une passe ouverte entre la presqu'île de Rhuis et celle de Locmariaquer fait communiquer le Morbihan avec la haute mer. Là, presque en face, les îlots de Houat et de Hoëdic forment un premier barrage derrière lequel se devine au loin l'écueil insulaire de Belle-Ile.

Houat et *Hoedic* ne sont pas des séjours de rêve. **Houat** (en breton Houat-Enez, terre aux canards) présente, sur un front de rochers rébarbatifs, des maisons basses, en moellons de granite, percées de rares ouvertures. Quelques pauvres terrains, les seuls cultivés, s'étendent jusqu'au village groupé autour de sa pauvre église. Vers l'ouest, ce n'est qu'une lande où sont épars de nombreux débris celtiques. Une seule boutique fournit les approvisionnements en épicerie, mercerie, etc. ; une seule cantine donne à boire de l'eau-



Cl. ND.

BELLE-ILE : PORT ET CITADELLE DU PALAIS.

de-vie, et sert de rendez-vous aux pêcheurs à leurs moments perdus.

Six kilomètres séparent Houat de **Hoëdic**, l'île aux Canetons (Houadik-Enez). Entre temps surgit l'*île aux Chevaux*; à défaut de ces quadrupèdes, l'herbe qu'on y recueille appartient aux deux îles voisines, qui viennent la recueillir chacune à son tour. *Hoedic* est basse, entourée de récifs, mais d'un accès relativement facile : port principal, le port de la Croix; en second lieu, celui de la Chèvre. Plus grande et plus peuplée que l'île sœur, *Hoedic* est moins bien pourvue; le sémaphore, le phare, l'habitation du Recteur, crépis à blanc, s'enlèvent gaiement au-dessus des maisons du bourg. Mais autour du menhir (4m,10), dans l'épaisseur duquel une niche a été pratiquée pour une statuette en porcelaine de la Vierge, ce ne sont, à l'est, au nord-est et au sud, que landes improductives (le *Landier*), fougères et ajoncs dans les parties marécageuses. Au nord-est, la dépression de l'*Argol* finit en plage sablonneuse où viennent se perdre les eaux douces jaillies de la fontaine ouverte sous l'église; au sud, le *Paluden* s'abaisse vers le *Grand-Étang*, qu'entoure un mur de 2500 mètres pour en garder le bétail.

Sur la côte se dresse, dans le Landier, un moulin banal à qui le vent ne manque pas, mais plutôt le grain à moudre. L'île produit peu en effet et les habitants achètent à Auray, avec le produit de la pêche, le blé et les pommes de terre nécessaires à leur subsistance. La jetée du port de la Croix fut construite en trois mois par la population, sous les ordres du curé devenu ingénieur. Une croix de granite la signale.

BASILIQUE DE SAINTE-ANNE D'AURAY.

« *Houat* et *Hoedic* étaient, jusqu'à ces derniers temps, deux petites républiques ayant confié au Recteur ou curé l'autorité la plus absolue. Celui-ci n'était pas seulement le chef de la paroisse, il était aussi maire, juge de paix, percepteur : il percevait les droits de douane et d'octroi, tenait la pharmacie. Avec le trésor commun, il faisait des avances aux pêcheurs : il dirigeait l'endiguement. La charte qui régissait les îles prévoyait par le menu les droits et les devoirs de chacun. Il existe du reste encore une sorte de communauté dans la culture du sol, et l'unité foncière du pays est le sillon, bande de terre de 40 mètres sur 65 centimètres de large. Bien rares sont les propriétés qui ont 10 sillons. Le travail des champs incombe presque entièrement aux femmes. Pendant ce temps, les hommes se livrent à la pêche du homard et de la langouste surtout, que des bateaux du Croisic viennent chercher.

« Un changement récent est venu modifier l'ancien régime, sensiblement le même pour les deux îles. Les pouvoirs du Recteur ont été transférés au maire. Le conseil des douze vieillards qui se réunissait pour délibérer sur les affaires de l'île est devenu le conseil municipal. Pourtant, malgré ces changements, l'influence morale du Recteur est grande encore, et les ordonnances de l'ancienne charte sont bien souvent suivies. » (M. C., dans : *Le Pays de Guérande*, édité par la Société guérandaise.)

Belle-Ile (9 300 habitants). Une haute muraille de falaises schisteuses, des moulins à vent perchés sur les hauteurs, des maisonnettes blan-



Cl. ND.

LA FONTAINE DE SAINTE-ANNE.

ches, un bois de pins, les sémaphores, les phares, la citadelle qui masque le port et la ville du Palais, signalent l'approche de Belle-Ile. Deux câbles sous-marins réunissent le Palais à Houat et Hoëdic; c'est par là que les grands transatlantiques signalent à Saint-Nazaire leur prochaine arrivée. Belle-Ile mesure 17 à 18 kilomètres de long, 4 à 10 kilomètres de large et environ 8960 hectares de superficie. Le Palais, Port-Philippe, Locmaria et Bangor sont les localités principales. Au travers de plateaux bien cultivés, des vallons ombreux s'insinuent jusqu'au rivage, où ils forment de petits havres abrités, dans les découpures des falaises. Grâce à la douceur du climat, le figuier, le grenadier, le myrte, le laurier prospèrent en pleine terre; de bons pâturages y nourrissent d'excellents petits chevaux.

Le vallon du Palais, favorisé entre tous, porte ses arbres jusqu'au-dessus du bassin à flot. Il y a au Palais des installations complètes : outre le bassin à flot, un arrière-bassin, un port d'échouage, des quais d'abord facile, bien qu'insuffisants, pour les 200 pêcheurs qui en usent et les bateaux à vapeur ou autres employés à l'exportation des produits agricoles (froment) et de poisson frais (homards...). En face du versant qui porte la ville, la citadelle couronne les hauteurs de la rive.

Ce fut le maréchal de Retz qui édifia, en 1572, la citadelle : il tenait l'île de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, à laquelle un comte de Cornouaille avait fait ce don. Le cardinal de Retz, qui s'y réfugia, et après lui Fouquet, puis Vauban, complétèrent les premières fortifications. Plusieurs fois *Belle-Ile* eut à se défendre contre les Anglais, qui la pillèrent en 1573; les Hollandais de Tromp et de Horn, en 1673; les Anglais encore, en 1761, sous les ordres de l'amiral Keppel et du général Hogdson; le traité de Paris, qui cédait à l'Angleterre l'Acadie, les éloigna. Le cardinal de Retz ayant vendu l'île au surintendant Fouquet, celui-ci, malgré sa disgrâce, en resta possesseur, et son petit-fils, le maréchal de Belle-Ile, l'échangea contre d'autres terres avec la Couronne. Depuis, *Belle-Ile*, inféodée à la Compagnie des Indes, fit définitivement retour au Domaine, qui en laissa l'usufruit



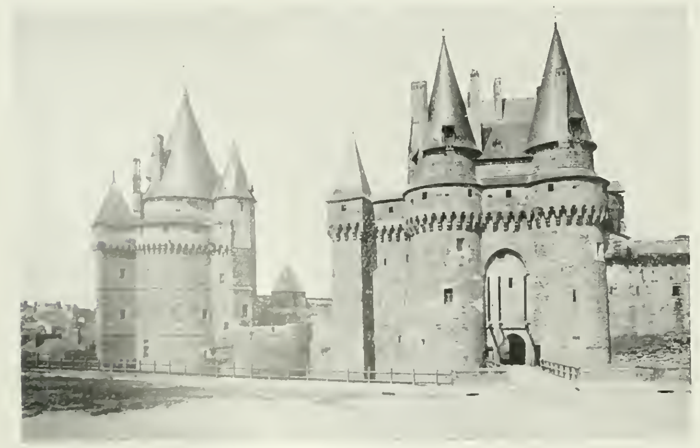
Cl. ND.
BELLE-ILE : ROCHERS DE LA POINTE DES POULAINS.

à la province de Bretagne. *Belle-Ile* a été rattachée au département du Morbihan.

La *Pointe des Poulains*, éperon de roches disloquées que la mer isole à marée haute, est le terminus tragique de la *côte Sauvage*. La mer s'y brise avec une violence inouïe : parfois la lame bondit jusqu'à la crête même des falaises et en balaye le rebord à 40 mètres de hauteur. Trop friable pour tenir contre de pareils assauts, la roche gneissique se désagrège, laisse saillir des arêtes plus dures entre les couloirs de pénétration, fiords caverneux où le flot roule et mugit. Sous les coups de ce bélier inlassable, les parois isolées s'excavent de grottes, bientôt percées à jour (grotte de l'Apothicairerie) : alors, sur sa base élimée, le contrefort tremble, la voûte s'écroule; de tout l'édifice, le seul portant qui reste debout, peu à peu aminci, laminé, réduit en miettes, ne sera bientôt plus qu'un écueil décharné, pour finalement disparaître. Il arrive que les eaux rageuses percent fort



Phot. de M. Petitjean.
BELLE-ILE : ROCHES PERCÉES DE LA COTE SAUVAGE.



Cl. ND.
CHATEAU DE VITRÉ : LE CHATELET ET LA TOUR SAINT-LAURENT.

loin dans l'épaisseur des falaises, s'élancent en tourbillons dans cette sorte de tunnel, et, déchirant les veines moins résistantes, jaillissent en fusées d'artifice, par d'effrayantes cheminées, sur la table même du plateau. L'un de ces puits, celui de Baguenères, mesure 150 mètres de tour et 30 mètres de fond.

LA VILAINE

Le plus fort des ruisseaux qui forment la **Vilaine** sourd à 26 kilomètres nord-ouest de Laval, par 153 mètres d'altitude, et semble, tirant vers le nord-est pendant 3 kilomètres, vouloir gagner l'*Ernée* qui l'entraînerait à la Mayenne, à la Maine, enfin à la Loire : la rivièrette se ravise, tourne vers l'ouest comme, à l'autre extrémité de la péninsule, l'*Aulne*, qui descend à la rade de Brest. Mais l'épaisse dorsale granitique soulevée entre les bassins des deux cours d'eau, des landes du Méné aux monts d'Arrée, fait dévier au sud la rivière de Rennes et ses principaux affluents. Bientôt elle emplit l'*Étang-Neuf* (long de plus de 1500 mètres), traverse le couloir dit *Étang de Lambaré*, capte de gauche le ruisseau de *Princé* et



Cl. ND.

VUE GÉNÉRALE DE VITRÉ, PRISE DU VAL.

arrive à *Vitré*, où elle oppose le charme de sa fraîche vallée au rude aspect féodal de la vieille cité, campée sur un escarpement de schiste au-dessus des prairies. **Vitré** (8 150 habitants) a conservé comme Fougères, en partie du moins, le legs des vieux âges, des rues étranges (Baudrairie, Poterie, Notre-Dame), des maisons à auvents, des galeries couvertes, avec d'obscures boutiques, de vieilles habitations bretonnes aux bois sculptés et ornés de statuettes. Mais il faut, pour découvrir son aspect archaïque, pénétrer dans la ville ou voir de haut la rude silhouette du château, l'inextricable fouillis des toits se détachant au-dessus de la fraîche et reposante vallée où serpente la Vilaine. Le château, bâti au XIVe et au XVe siècle, a été restauré : il renferme un musée ; lui-même en est un. Notre-Dame, bel édifice de la Renaissance, porte sur l'un de ses contreforts une délicate chaire extérieure. Vu de la gare, *Vitré* a l'air d'une ville moderne. On y fabrique des toiles, des sayons de peau de chèvre.

La *Vilaine* de Vitré, branche mère de la rivière, rencontre en aval de Pocé la *Petite Vilaine* ou Vilaine méridionale, formée de deux filets, l'un né à 5 ou 6 kilomètres de Port-Brillet, émissaire de l'étang du *Moulin-Neuf* ; l'autre, le *Latay*, issu du même faîte : leurs eaux réunies, accrues encore par le trop-plein de l'*étang de Pointourteau*, frôlent en passant la colline qui porte le château des Rochers, où vécut Mme de Sévigné (à 5 kilomètres de Vitré), et, après avoir recueilli le ruisseau ou rivière d'*Argentré*, rencontrent la Grande Vilaine, après une course totale de 25 kilomètres.

Alors descendent à la *Vilaine* : la *Calanche*, nourricière de l'étang de *Châtillon-en-Vendelais* ; en aval de Châteaubourg, le *Chevré*, déversoir de deux nappes lacustres : l'étang de Chevré et celui de la Vallée. *Cesson* marque la première section navigable de la rivière : 145 kilomètres de ce point à *Malon*. A 5 kilomètres plus bas, la *Vilaine* entre dans Rennes, où débouche la coulée de l'*Ille*, qu'emprunte le canal d'*Ille-et-Rance*. Déjà son niveau n'est plus qu'à 25 mètres au-dessus de la mer. *Rennes* est au centre d'une véritable clairière intérieure dont les schistes décomposés se sont mêlés aux sables coquilliers d'une invasion marine, à l'époque miocène, pour former une nappe limoneuse, aux molles ondulations. La Bretagne devait trouver là un point naturel de concentration et une capitale, entre Nantes, Carhaix et Saint-Malo. Les buttes de grès que signale Saint-Aubin-du-Cormier couvrent au nord-est le bassin de Rennes : des crêtes boisées coupées de vallons étroits et tortueux y forment une sorte de bocage entre Fougères et Vitré.



Cl. ND

CHAIRE EXTÉRIEURE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME.

Au-dessous de Rennes, la *Vilaine* franchit jusqu'à Redon des bandes de grès transversales mêlées de schistes plus tendres, où elle se donne carrière dans les intervalles et recueille au passage de nombreux affluents. A gauche : la *Seiche*, émissaire de l'étang de Carcraon et du lac à trois têtes de Marcillé-Robert (elle passe non loin d'Essé et de la *Roche-aux-Fées*, l'une des plus belles allées couvertes de Bretagne) ; le *Semnon*, où se déverse l'étang de Roches, à la lisière de la forêt de la Guerche ; la *Chère*, venue du sud-est de *Châteaubriant*, dans la Loire-Inférieure (elle rejoint la Vilaine en face de Langon, connu pour ses menhirs de quartz blanc, « les demoiselles de Langon »).

A droite, après l'*Ille*, sillon du canal d'Ille-et-Rance, qu'alimente le vaste étang de Boulet et l'*Illet*, ruisseau descendu des collines de Saint-Aubin-du-Cormier : la *Flume*, qui conflue à 4 kilomètres au-dessous de Rennes, en de grasses prairies, non loin du château de la Prévalaye ; le *Meu*, dont le cours, issu des landes du Méné, traverse la forêt de la Hardouinais et arrose Montfort ; l'*Oust* ou l'*Oult*, principal tributaire de la Vilaine, émissaire, comme le Meu, du moins par ses tributaires, des hauteurs du Méné. L'*Oust* arrose *Rohan*, dans un beau site, autrefois l'une des meilleures places du pays, dont le titre fut érigé en duché-pairie pour une illustre famille ; *Josselin*, au merveilleux château bâti sur un roc escarpé au-dessus d'une vallée ombreuse. *Josselin* fut capitale du comté de Porhoet. Le sire de Beaumanoir commandait la place pour *Jeanne de Penthièvre*, femme de Charles de Blois ; non loin de là, le capitaine anglais Bembro défendait, dans *Ploërmel*, la cause de *Jeanne de Montfort* et de son fils. N'arrivant pas à se surprendre, les deux capitaines se défièrent en combat singulier, et chacun des deux champions amena trente hommes d'armes avec lui. Ce fut le fameux combat des *Trente*. Il se donna le 27 mars 1351, dans un champ situé en face du hameau de la Pyramide, à mi-chemin de Ploërmel à Josselin : une pyramide de granite rappelle cet exploit chevaleresque.

Ploërmel est venu comme Pontivy d'un primitif ermitage dont l'hôte s'appelait *Armel* ; l'église qui lui est consacrée, rebâtie au XVIe siècle, est gothique par le style, mais sa décoration procède de la Renaissance. Bien que de granite très dur, la façade nord est d'une extrême richesse ; à côté d'images pieuses figurent des sujets satiriques : la

truie qui joue de la cornemuse, etc. Une belle salle gothique où furent tenus plusieurs fois les États de Bretagne et un cloître roman se voient au petit séminaire (5 237 habitants).

Passé Malestroit, l'*Oust* reçoit la *Claie* et l'*Arz* qui bordent les hauts talus de la *lande de Lanvaux*, croupe stérile tendue sur l'horizon de Vannes, entre Redon et Hennebont, la Vilaine et le Blavet, sur une longueur de 60 à 65 kilomètres. Rien de plus triste : « Le voyageur n'y saurait trouver d'ombre contre le soleil, d'abri contre le vent, de refuge contre la pluie. Les pieds n'y foulent que des bruyères desséchées, des gazons rabougris; l'oreille n'y entend que les cris plaintifs des vanneaux et les chants stridents des grillons; l'œil ne découvre que des rochers bouleversés, des sommets pelés. » (Pol DE COURCY.)

A côté de ce désert, la *Vilaine* paraît une fort jolie rivière lorsque, après le confluent de la *Seiche*, elle défile entre des escarpements à la saillie desquels la bruyère attache ses bouquets roses, le genêt ses grappes d'or, au-dessus des taillis et des épaisses futaies qui enchâssent, sur les pentes, de vieux manoirs ou de coquettes villas modernes. C'est le plus beau passage de la Vilaine jusqu'aux environs du Bourg-des-Comptes.



Phot. de M. Hamon.

MOULIN DANS LA VALLÉE DU SEMNON.

De l'écluse du *Haut-Mâlon* à *Redon* se développe la seconde section navigable de la rivière (37 kilomètres). Issue de nouveaux défilés, la *Vilaine*, grossie de la Chère, s'étale à pleins bords à travers des prairies basses que le *Don* inonde avec elle, à la saison des pluies, en formant une vaste nappe d'eau de 164 hectares, dite *lac* ou *mer de Morin*, où s'ébattent des escadrilles d'oies et de canards sauvages. En été, c'est une mare à moitié desséchée.

Redon ouvre la *Vilaine maritime* : à droite l'Oust, à gauche l'*Isac* lui apportent leurs eaux. La *Vilaine* passe, en aval de la *Roche-Bernard*, sous un très beau pont suspendu, et débouche entre la pointe du Halguen et celle de Penlan, sur une largeur de 2 kilomètres. Les navires calant 2m,40 remontent l'estuaire jusqu'à *Redon*; par grande marée, les navires de 4 mètres peuvent s'y engager. Il est assez vraisemblable qu'avant le colmatage de la Grande-Brière la *Vilaine* terminait son cours dans ce golfe intérieur : le *Brivet*, en effet, prolonge sa direction par Pontchâteau jusqu'à la Loire, au-dessus de Saint-Nazaire. — *Cours* total, 220 kilomètres.

Grande est l'importance de la *Vilaine*. Par ses affluents supérieurs, elle atteint la haute région du Méné (340 mètres au Bel-Air), d'où vont à la Manche : la *Rance* par Dinan, vers Saint-Malo, l'*Arguenon* par Plancoët, le *Gouessan* de Lamballe. Les sources de l'*Oust* portent son horizon jusqu'aux croupes massives des monts d'Arrée, racine de montagnes arasées où les granites se soulèvent et s'arrondissent, mêlés aux grès armoricains et aux quartzites qui les bordent. De là descendent à la Manche : le *Gouët* à Saint-Brieuc, le *Trieux* par Guingamp, le *Jaudy* vers Tréguier, le *Léguer* à Lannion, l'*Aulne* vers la rade de Brest; à l'Océan, le *Blavet*. Par ces multiples sillons se fait la jonction des deux mers entre lesquelles s'avance la proue de la Bretagne. De Nantes, par l'Erdre, un canal file vers la Vilaine, remonte l'Oust par Rohan, atteint le Blavet à Pontivy, suit cette rivière jusqu'à Gourec, de là joint l'Hyère sous Carhaix et par l'Aulne débouche en rade de Brest. Ainsi *Rennes*, ancienne capitale de la Bretagne unifiée, rayonne comme d'un réduit central sur Nantes, Brest et Saint-Malo.

Dans l'attraction de la Mayenne et déjà presque douve extérieure du massif breton, l'**Erdre**, issu d'un faîte médiocre de 85 mètres, à 3 kil. 500 ouest de la Pouëze, s'attarde presque aussitôt en plaine, nourri de ruisseaux aussi lents que lui : celui du *Louroux-Béconnais*, le *Grand-Gué*, le *Cressel*, le *ruisseau de la Vallée*, autrefois déversoir des deux grands étangs de la *Provotière* et de la *Poitevinière*, aujourd'hui captés pour le canal de *Nantes à Brest*. L'étang du *Vioreau*, qui aussi descendait à l'Erdre, a été détourné au profit du même canal. A Nort, l'*Erdre* s'amplifie et s'avance, véritable rivière, dans un val tourbeux, où par deux fois il s'épanouit comme dans un ancien fiord de 22 kilomètres, resserré en son milieu et formant deux grandes nappes lacustres : l'une, le *lac* ou *plaine de la Poupinière* (2 kil. 500 de long, 400 à 800 mètres de large), d'où sort le canal de Nantes à Brest; l'autre, en aval, le lac ou plaine de *Mazerolles* (3 kilomètres de long, 500 à 1200 mètres de large), dont les eaux, en temps de crue, s'étalent sur les prairies mouillées et tremblantes du voisinage (marais de Saint-Mar — marais de la Poupinière), jusqu'à former une nappe immense, sorte de petite mer intérieure dont le pourtour peut atteindre 16 kilomètres. Puis l'*Erdre*, large de 200, 300 et même 500 mètres, aborde Sucé, prend le *Cens*, entre à Nantes, dont il anime tout un quartier, et débouche dans la Loire, par 3 mètres d'altitude seulement. — *Cours*, 95 kilomètres. La rivière est navigable par elle-même durant 22 kilomètres jusqu'à Nort, et pendant 6 kilomètres de ce point à la dérivation du canal de Nantes à Brest.



Cl. ND.

LES BORDS DE L'ERDRE.



Phot. de M. Petitjean.

VUE GÉNÉRALE DE JOSSELIN.

CLIMAT ET PRODUCTIONS

Morcelée d'étendues improductives, sillonnée de multiples vallons, pénétrée de tous côtés par la mer, la *Bretagne* offre une grande variété de climats particuliers dans l'unité de son climat général, essentiellement *maritime*. L'altitude qui, en d'autres contrées, superpose les champs de neige aux jardins fertiles, la Sibérie à l'Afrique, n'exerce pas ici une influence essentielle. De montagnes en effet, la Bretagne n'en a guère. C'est surtout la proximité ou l'éloignement de la mer, la nature et la configuration du sol, l'exposition, qui composent à chaque coin de Bretagne son climat et sa vie. Ne voit-on pas, dans la presqu'île de Rhuis, à Daoulas, à Roscoff et sur d'autres rivages favorisés, le grenadier, le figuier, le laurier-rose, le framboisier, se plaire comme sous le ciel de Provence et la vigne en vignoble jusque près de Vannes? Sans doute le *Gulf-Stream*, ce courant d'eau chaude venu de l'équateur, dont les effluves atténuent la crudité de l'air ambiant, comme des tuyaux de vapeur l'atmosphère d'une serre, vaut aux côtes bretonnes un climat plus tiède que ne le voudrait leur latitude. Ajoutez l'abondance et la douceur des *pluies* venues de l'ouest, qui s'épanchent régulièrement comme une fine rosée.

Aucun pays n'est mieux arrosé. Accourus de l'Océan, les nuages se heurtent aussitôt aux monts d'Arrée et de Cornouaille, qui reçoivent de 10 à 12 décimètres d'eau. Dans les plaines moins élevées, mais à l'ouest de la ligne Saint-Brieuc-Lorient, la proportion des précipitations est moins forte (8 à 10 décimètres). L'est du Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Inférieure ne reçoivent que 6 à 7 décimètres, réduits à 5 et 6 dans le Maine et l'Anjou. Au contraire, le Bocage poitevin et la Gâtine, plus rapprochés de la mer et aussi plus élevés, reçoivent 7 à 8 décimètres d'eau. Mais, au pôle nord du massif de l'Ouest, il tombe 9 à 10 décimètres à Granville, 10 à 12 sur le pays d'Avranches, 12 à 14 autour de Domfront. Les collines de Basse-Normandie à portée de la mer provoquent ces précipitations. A la pointe de la péninsule, Brest compte 180 jours de pluie par an, mais la moyenne de l'hiver n'est que de 7°,1 ; celle de l'été 16°,8, la moyenne de toute l'année environ 12°. Pluies fines, ciel bas, vents persistants, bien rarement de la neige et peu de froid : ce sont les traits ordinaires du *climat breton*. Mais le ciel, quoi qu'on dise, n'est pas toujours gris : la Bretagne a aussi de radieuses journées.

A mesure que s'éloignent l'influence de la mer et l'abri des vallées, le climat devient plus âpre, la terre plus avare. Les croupes de grès stériles et les rudes granites s'allongent en traînées de landes infertiles. Mais entre ces échappées de nature sauvage, sans parler des vallons bien arrosés et des riches bassins d'alluvions, les schistes, décomposés et ameublis par le climat et le travail de l'homme, ne refusent pas de produire. Seulement le sol qu'ils forment est in-



Phot. de M. Boulanger.

FAÇADE INTÉRIEURE DU CHATEAU DE JOSSELIN.

complet; il faut artificiellement l'enrichir, lui donner le calcaire nécessaire pour qu'il soit fertile. Or, la Manche et l'Océan mettent partout sous la main du cultivateur l'engrais dont il ne peut se passer : goémon riche en carbonates de chaux et de magnésie, *tangue*, *trez* et *maërl*, *falun*, sable coquillier des dunes. Le sol breton est une création de la mer. Sans elle, cette riche ceinture de terres grasses et fécondes qui couronne ses côtes ne serait qu'un désert de dunes arides. Depuis que les moyens de transport plus faciles ont rapproché la mer de l'intérieur, celui-ci s'est transformé : peu à peu les pâtis et les landes ont fait place aux labours, bien qu'il reste encore beaucoup à conquérir. L'engrais marin, peu coûteux par lui-même, remonte par l'estuaire des rivières et sans trop de frais jusqu'à 30 ou 35 kilomètres dans l'intérieur. Certaines villes côtières, comme Morlaix, possèdent une batellerie spéciale uniquement occupée au transport des goémons et des sables calcaires : goémon de rive et goémon d'épave, sable fin calcaire, dit *trez*, de Léon, de Plouescat, de Roscoff; sable coquillier ou *maërl*, plus riche que le *trez* en carbonate de chaux. Encore que cités maritimes, étant si près de la côte, Roscoff, Lannion, Morlaix, Tréguier, Pontrieux sont surtout des centres agricoles; ils exportent l'engrais marin et aussi les produits de leurs terres amendées, légumes, céréales, volailles et bestiaux. Le ruban fertile de la Bretagne s'élargit tous les jours.

Mais, autrefois, par les chemins creux coupés de fondrières impraticables sous les pluies d'hiver, les engrais ne purent longtemps voyager qu'à grand'peine. On laissait la terre se refaire elle-même par le repos : à côté des pâtis où paissent les bêtes, le champ cultivé, clos de haies, mais de proportions minuscules. Cette culture hachée a imprimé à tout le pays un caractère persistant, disséminé les fermes, morcelé la vie comme la terre. Entre leurs pâturages, leurs closeries, leurs genêtières et leurs taillis, débris des anciennes forêts, les habitants se sont éparpillés, au lieu de se grouper fortement, comme ailleurs, en gros villages. La mauvaise saison les isole entre eux; ils ne prennent contact avec le monde extérieur que par les foires ou les marchés. Ainsi s'est constituée, moulée sur le sol qui la nourrit, une société, de pénétration lente et difficile parce que trop disséminée. Pâtre autant qu'agriculteur, le paysan breton est passionnément attaché à son pays; ces petites fermes, perdues entre les sentiers ombreux, les champs clos de haies vives, les taillis, la lande même, composent une image dont il a peine à se déshabituer. Par une sorte d'instinct, il recherche les lieux préférés de ses ancêtres : là où s'assemblaient les vieux Celtes, il revient à son tour aux fontaines, aux blocs isolés, aux landes sauvages.

Une immense forêt s'étendait jadis autour du bassin de Rennes, la fameuse *Brocéliande*, dont les bois de *Paimpont* et la forêt de *Lorges* ne sont qu'une maigre survivance. Elle aurait eu près de 30 lieues de long et s'étendait de Fougères à Quintin, de Dinan à Redon. C'était le pays « sous bois », le *Poutrecoët*, dont on a fait *Porhoët*. Là vinrent s'amortir et se fondre, comme en une Marche frontière, les immigrations d'outre-mer; là s'escrimèrent les chevaliers de la Table-Ronde : ces hautes futaies, plusieurs fois séculaires, virent passer Du Guesclin, Richemont, Beaumanoir. L'antique *Brocéliande*, champ clos des héroïques équipées, refuge des Druides, forêt d'enchantements, a marqué profondément l'âme populaire.



Phot. de M. Villard.

FINISTÈRE : PAYSANS AU MARCHÉ.



Phot. de M. Villard.

EN FORÊT : FABRICANT DE BALAIS.

LES DRUIDES

Nous n'avions au sujet des *Druides* que de confuses traditions : les récents travaux de M. H. d'Arbois de Jubainville (1) viennent de jeter une vive lumière sur cette question. Les Romains, à leur arrivée, trouvèrent les Druides en Gaule; c'était une puissance, et la conquête dut compter avec eux. Mais quels étaient-ils et d'où venaient-ils ?

Les prêtres de l'ancienne Gaule peuvent se rattacher à trois catégories : les *Druides* proprement dits, dépositaires de la science traditionnelle, arbitres et éducateurs; les *Gutuatri*, interprètes populaires, affectés au culte d'une divinité; les *Vâtis* ou devins de profession. Le nom des *Gutuatri* veut dire « parleurs »; c'étaient eux qui adressaient la parole à la divinité : *gott* en allemand, *god* en anglais ont la même racine originelle. Le *Gutuatros* (latin, *gutuater*) était le desservant d'un temple ou d'un bois sacré.

Une inscription romaine de Mâcon parle d'un Gaulois, *gutuater Martis*, c'est-à-dire attaché au culte de l'une des nombreuses divinités celtiques assimilées à celles des Romains. Il est aussi question d'un *gutuater* dans une inscription du Puy-en-Velay; enfin, deux dédicaces retrouvées à Autun avaient pour auteur, chacune un *gutuater*. Les *Gutuatri* subsistèrent en Gaule pendant la conquête romaine. C'étaient les plus anciens prêtres des Gaulois : ils en furent les derniers, jusqu'au triomphe du Christianisme.

Tel ne fut pas le sort des *Druides*. Leur venue sur le continent était de date assez récente. César (*De bello gallico*, lib. VI, cap. XIV) rapporte qu'il trouva les *Druides* à son arrivée en Gaule. « On pense, dit-il, que cette institution a été transportée en Gaule, et ceux qui veulent la connaître se rendent en Grande-Bretagne. »

Les Celtes, que les Romains appelèrent *Galli*, occupaient encore, au Ier siècle avant notre ère, de vastes territoires à *l'est du Rhin*. « Il y en avait, dit César (*De bello gallico*, lib. VI, cap. XXIV), autour de la forêt Hercynienne qui, des environs de Spire et de Bâle, s'étendait jusqu'à la Dacie, » Hongrie actuelle. Déjà Sempronius Asellio, trente ou quarante ans plus tôt, mettait en *Gaule* la ville actuelle de *Neumarkt* (Noreia), dans la Styrie autrichienne.

La Gaule complète, et non pas seulement la circonscription conquise par César, dépassait donc les Alpes : ici, la *Gallia togata*; ailleurs, la *Gallia bracata* (Gaule en pantalons). Dès le IVe siècle avant Jésus Christ, les écrivains grecs Éphore, puis Ératosthène désignent sous le nom de Κελτική, un pays habité par les Celtes, la vaste étendue allant du nord de la péninsule Ibérique au Pont-Euxin (mer Noire). De même, Denys d'Halicarnasse (8 ans avant J.-C.) rapporte à la Celtique le quart de l'Europe : « Le Rhin, dit-il, la coupe en deux. »

Sous la pression des peuplades germaniques, une partie des *Gaulois* qui habitaient à l'est du Rhin passa sur

(1) *Les Druides*, Paris, H. Champion.

la rive gauche, poussant devant elle d'autres Gaulois qui, à leur tour traversant le détroit, s'établirent en Grande-Bretagne. Cet événement se passait deux ou trois cents ans avant notre ère. Mais les conquérants gaulois trouvèrent établis dans l'île d'autres Celtes de même race qu'eux, les *Göidels*, qui, à une époque difficile à préciser, avaient eux-mêmes supplanté une race anonyme dont l'archéologie nous a révélé et prouvé l'existence. Ces peuples primitifs appartenaient à l'âge de la pierre polie; leurs armes de pierre et d'os ne purent les défendre contre les *Göidels*, armés de lances aux pointes de bronze, de poignards et d'épées du même métal. Les *Göidels* s'imposèrent donc avec leurs institutions et leur langue, qui était un idiome celtique. A leur tour, ils furent subjugués par les *Gaulois* armés de fer, qui survinrent au IIIe ou au IVe siècle avant Jésus-Christ. Mais, de même que Rome, victorieuse des Grecs, fut pénétrée par leur civilisation, de même les *Gaulois*, conquérants de la Grande-Bretagne, subirent la maîtrise religieuse des vaincus, personnifiés par le corps des *Druides*. De là vient qu'au dire de César, il fallait, pour bien connaître les Druides, passer le détroit. Les *Druides* en effet sont une institution *göidélique*. Les *Gaulois*, l'ayant trouvée en Grande-Bretagne, l'importèrent sur le continent lorsque, sous la pression de l'invasion scandinave, ils durent émigrer, et le *Druidisme* se répandit ainsi entre la Manche, l'Océan et le Rhin, au delà duquel il ne fut guère connu. Les Grecs paraissent avoir connu les Druides, environ deux cents ans avant notre ère : c'est donc que les marchands phéniciens et marseillais les rencontraient de ce côté-ci du Rhin. On les prit pour des sages ou des maîtres de la sagesse, car ils enseignaient comme Socrate, Platon, Aristote, Pythagore, et leurs doctrines n'avaient point de quoi trop surprendre les disciples des philosophes hellènes.

Le mot « *druide* », en effet, veut dire, en celtique, « très savant », *dru-uids*, littéralement « fortement voyant ». A la différence des *Gutuatri*, qui restaient attachés séparément à un office personnel, les *Druides* formaient une corporation cultuelle enseignante et un corps arbitral : ce fut ce qui les perdit aux yeux de Rome. D'abord César se servit d'eux : il vante le zèle du Druide *Deuiciacos*, qui sut lui concilier le concours des Éduens : ce Druide vint même à Rome solliciter le Sénat pour ses compatriotes. Cicéron en parle. Mais, lorsque la Gaule fut conquise et qu'Auguste l'eut organisée, Rome prétendit la transformer à son image, afin de mieux la maintenir dans la dépendance; et, pour atteindre ce but, le *Druidisme* devait disparaître.

D'abord les dieux romains furent associés aux divinités gauloises : Mars, déjà frère du dieu grec *Arès*, le devint du dieu gaulois *Toutatis;* Minerve, l'*Athéna* des Grecs, déesse protectrice d'Athènes, fit alliance avec la déesse gauloise *Belisama;* il y eut un dieu des sources, Apollo-*Boruo* (Bourbon-l'Archambault), un Apollo-*Belenos*, dieu de la lumière, etc.

L'assimilation parut d'autant plus facile que les différents organes du culte gaulois avaient à Rome leurs équivalents : les Augures correspondent aux *Vatis* ou devins celtiques; les *Gutuatri* aux Flamines chargés du culte d'un dieu (*flamen dialis*, prêtre de Jupiter); enfin les *Druides* rappellent à s'y méprendre le collège des *Pontifes*. Comme eux, ils forment une corporation d'État; si les Druides sont arbitres des procès et conservateurs des traditions nationales, les Pontifes, eux, inscrivent le texte des lois et sont chargés de leur interprétation. Les *Pontifes* romains écrivent les fastes et les Annales de Rome; les *Druides* enseignent l'histoire et l'astronomie, que les Pontifes, d'ailleurs, ne peuvent ignorer, puisqu'ils doivent dresser, chaque année, le calendrier. Il semblait qu'une telle analogie d'institutions cultuelles dût être une cause d'entente, non de dissension.

Mais, pour le malheur des *Druides*, ils représentaient l'élément traditionnel du parti vaincu. Dans une grande assemblée qu'ils tenaient chaque année aux environs de Chartres, les *Druides* jugeaient les procès soumis à leur arbitrage par le consentement des parties adverses; ils fixaient, en cas de meurtre, la *composition*, c'est-à-dire le « prix du sang » que devait payer le meurtrier aux parents de la victime; faute de quoi, s'il ne pouvait s'échapper, c'était pour lui la peine du talion, c'est-à-dire la mort qu'il fallait subir. Cette juridiction arbitrale des *Druides*, la composition fixée pour le rachat d'un meurtre, enfin les sacrifices humains qui pouvaient suivre, en exécution de la sentence, étaient si manifestement contraires à la loi romaine qu'il fallut les combattre et le *Druidisme* en même temps. Un senatus-consulte (97 avant J.-C.) n'interdisait-il pas les sacrifices humains? La loi ne punissait-elle pas le meurtre de la peine de mort?

L'an 12 avant Jésus-Christ, Drusus convoque à Lyon, près de l'autel de Rome et d'Auguste, les députés de la Gaule. Cette assemblée solennelle se tint depuis, tous les ans, pour faire échec à la grande assemblée nationale gauloise qui se réunissait, chaque année, aux environs de Chartres. Il semble bien que les *Druides* aient cédé à la pression qui leur

Phot. de M. Gast.

COUR DE FERME BRETONNE.





Cl. ND.

CALVAIRE ET MENHIR DE BRIGNOGAN.

était faite et ne gardèrent que l'apparence de leurs anciennes prérogatives arbitrales. Mais ils avaient un *enseignement* totalement étranger à celui que donnaient les pédagogues gréco-romains. Une école fut établie à *Autun* (Augusto-dunum, fort d'Auguste); les fils des plus nobles familles gauloises y furent conviés, ce qui ne les empêcha pas de prendre une part active à la révolte de *Sacrovir* (21 ans après J.-C.). Alors un décret de Tibère supprima les *Druides;* quelques années plus tard, Claude décida la complète abolition du Druidisme. Les *Druides* proscrits se réfugièrent dans les cavernes, sur les plateaux déserts, au fond des plus épaisses forêts; leurs fidèles les suivirent. Ce fut entre eux et les Romains une haine à mort. Pline nous montre les *Druides* réduits à faire de la médecine pour vivre : le gui de chêne détaché de l'arbre, le sixième jour de la lune, avec une serpe d'or, passait pour un remède souverain contre les poisons. Le *Druide*, pour le cueillir, revêtait une robe blanche. Il cueillait aussi, suivant des rites minutieux, deux autres plantes dont l'efficacité n'était pas moins merveilleuse.

Pline déclare que, de son temps (vers 77), le *Druidisme* existait encore dans son éclat primitif, en Grande-Bretagne. La conquête partielle des Romains le fit disparaître de la région qui leur était soumise; mais, eux partis, vers 410, les *Druides* redescendirent des montagnes d'Écosse et revinrent d'Irlande. Au VIe siècle seulement, ils disparurent devant le zèle apostolique de *saint Patrice* en Irlande et de *saint Columba* en Écosse. Dans cette lutte contre le *Druidisme*, les deux apôtres de la foi chrétienne eurent pour alliés les devins (en irlandais, *fâthi*), qui prédisaient l'avenir par l'observation du vol des oiseaux et les entrailles des victimes offertes en sacrifice. Mais les *Druides* aussi prétendaient connaître l'avenir; il y eut entre eux et les *Fâthi* une jalousie terrible qui jeta ces derniers dans le parti de leurs ennemis et parmi les champions de la religion nouvelle. Deux annalistes irlandais, *Tirechân* et *Muirchu Maccu Machtheni*, ont écrit, l'un vers 660, l'autre un peu plus tard, la vie de *saint Patrice :* ils devaient connaître les Druides, dont ils furent presque contemporains. Les détails qu'ils en donnent sont infiniment précieux et permettent de compléter les renseignements par trop succincts et peu décisifs que nous ont laissés César et, après lui, les écrivains romains.

Les **Druides d'Irlande,** au Ve siècle, sont évidemment les mêmes que les *Druides gaulois* que la conquête romaine trouva sur le continent. Ils formaient une corporation, reconnaissaient un chef (le *primus magus*), mais ne pratiquaient pas la vie en commun, vivaient séparément avec femme et enfants, au milieu des élèves que la réputation de leur science appelait auprès d'eux. Les rois ou chefs de peuplades les tenaient en estime. Ils mettaient à la disposition du roi les secrets de leur science pour assurer le succès de ses projets. Au palais de Tara, Diarmait mac Cerball donnait encore, vers 560, un grand festin où les *Druides* avaient une place d'honneur. Les *Druides* présidaient à certaines cérémonies, comme la cueillette du gui sacré ; ils sacrifiaient, comme en Gaule, des taureaux blancs à leurs divinités. Mais y eut-il en Irlande des sacrifices humains approuvés et présidés par les Druides ? C'est probable. La superstition homicide des sacrifices humains a existé chez les Celtes, les Germains, les Slaves, les Romains eux-mêmes.



Phot. de M. Robuchon.

CHAPELLE RUSTIQUE A POULDRUZIC.



Phot. de M. Villard.

LA FONTAINE DU FOLGOAT.

Quel fut au juste l'enseignement des *Druides?* Les Juifs et les Chrétiens ont un livre, la Bible, les sectateurs de l'Islam ont le Coran. Les *Druides* aussi eurent un Code de doctrines; seulement, il n'était pas écrit. On devait l'apprendre par cœur, et cela se chantait, comme les versets du Coran dans les écoles arabes. Il comptait, dit-on, quatre ou cinq fois plus de vers que l'*Iliade* d'Homère et traitait de toutes les sciences : théogonie, histoire, astronomie, médecine, géographie, etc. Quoi d'étonnant à ce que, d'après César, il fallût à certains élèves plus de vingt ans pour s'assimiler un aussi long poème didactique? Certains *Druides*, réputés pour leur savoir, réunirent plus de cent élèves autour d'eux; les rois leur confiaient l'éducation de leurs enfants. Nous ne possédons malheureusement aucun reste certain de cet enseignement, si ce n'est peut-être trois préceptes rapportés en grec par Diogène Laërce : « Adorer les dieux; ne rien faire de mal; montrer de la bravoure. »

Les *Druides* croyaient certainement à l'immortalité de l'âme. César en témoigne : « *In primis hoc volunt persuadere non interire animas :* ils veulent avant tout persuader que les âmes ne meurent pas. »

Cette croyance était assez enracinée chez les Gaulois pour expliquer la coutume qu'ils avaient de jeter, dans le bûcher qui consumait leurs morts, des lettres que ceux-ci devaient lire dans l'autre vie; parfois ils s'y jetaient eux-mêmes, pour aller revivre avec les leurs. C'est Diodore de Sicile, quarante ans avant notre ère, qui raconte ces choses. La croyance à une autre vie, du reste, est vieille comme le monde : les *Druides* ne firent qu'en conserver la tradition.

La croyance des Celtes fut celle des premiers Grecs, de l'Égypte, de l'Inde ancienne, avec cette différence toutefois que, pour les Indiens comme pour les Grecs, les joies de la patrie future étaient réservées aux hommes pieux et aux héros, tandis que tous les Celtes sans exception devaient y trouver asile. Dans l'obscur fatras de l'ancienne mythologie, une petite lueur bien lointaine vacillait encore; ce fut le rôle du *Christianisme* de la dégager et de lui donner un vif éclat. Saint Columba et saint Patrice la firent briller sur l'Écosse et l'Irlande. Plus tard, pressés par l'invasion saxonne, des Bretons quittèrent la grande île et abordèrent en Armorique. Avec eux, les moines *chrétiens* de Galles et d'Irlande, reprenant le chemin des anciens *Druides*, devaient convertir à la foi nouvelle leurs frères de la Bretagne continentale.

Mais, en substituant ses dogmes à ceux de la religion druidique, le *Christianisme* ne détruisit pas le passé, il le transforma; la croix fut plantée sur les menhirs; à la place des génies et des fées, les saints et les saintes furent préposés aux arbres et aux fontaines; la fête du solstice d'été devint la fête de

Saint-Jean; les assemblées furent des *pardons*. Où les *Druides* se réunissaient il y a deux mille ans, les Bretons se réunissent encore, près des pierres sacrées, autour des fontaines saintes, dans les bois, les lieux déserts et sauvages. C'est là en effet que les *Druides* tenaient de préférence les grandes assises de la nation, là qu'ils se réfugièrent pour fuir la tyrannie romaine, dans les halliers de la forêt de Brocéliande, où ils cachaient leurs écoles. Avec les missionnaires chrétiens, la forêt druidique devient la forêt chrétienne. Mais l'âme celte est tenace. L'idée chrétienne dut se mouler aux formes anciennes, et de ce singulier mélange sortit une sorte de religion mixte où le paganisme et l'Évangile, les enchanteurs et les ermites, les paladins et les fées, le profane et le sacré se mêlent dans un monde d'idéal et de chimères. De là sont venus les chants bardiques et, plus tard, les chansons de geste, les romans de la Table Ronde, les refrains des troubadours et les lais des trouvères. Une intense poésie se dégage de la terre armoricaine, et la forêt de Brocéliande est le principal théâtre des hauts faits qu'elle raconte. Là s'escrimèrent les chevaliers de la Table Ronde, dont l'ordre fut créé par le roi Arthur, en l'honneur du Saint-Graal. Un barde de sa cour, que l'étendue de son savoir avait fait surnommer l'« enchanteur », Merlin, devint le conseiller d'Arthur. Il y a un extraordinaire mélange de vérité et de fantaisie dans tous les récits dont ils furent les héros. Ces personnages ont existé, Arthur lui-même a résidé aux châteaux de Gael, de Kerduel près Lannion, de Joyeuse-Garde près Landerneau. Plusieurs localités portent son nom : « Coat-Arthur » en Finistère, « camp d'Arthur » près d'Huelgoat. Pour Merlin, poète, magicien et prophète, séduit par la beauté de la fée Viviane, fille du seigneur de Comper, qu'il rencontra pour son malheur près de la « moult belle claire fontaine de Baranton », il dort ensorcelé par celle à laquelle il donna sa science et son cœur, et attend, sous les ombrages des vieux chênes, le jour où il doit ressusciter avec Arthur, pour la gloire de la Bretagne.

La fontaine de Baranton qui vit, depuis Merlin, les chevaliers de la Table Ronde batailler contre le chevalier noir qui en avait la garde, existe encore dans la forêt de Paimpont, au bord de la lande de Lambrun. Des pierres plates tapissent le fond d'un rectangle de 2 mètres de long sur 50 centimètres de large et environ 0m,80 de profondeur ; les parois, fort dégradées, disparaissent sous un épais manteau de broussailles, de joncs et de roseaux. Les fées de Concoret, Morgane la Magicienne, n'y viennent plus mirer leur gracieux visage dans les eaux « claires comme fin argent ». Mais on y venait encore (1835) en pèlerinage, pour implorer le ciel contre la sécheresse, et cette idée des privilèges attachés à la fontaine de Merlin n'a pu être encore complètement déracinée du cerveau populaire.

Phot. de M. Villard.

FONTAINE DES CARMÉLITES, A MORLAIX.

Phot. de M. Villard.



FONTAINE DE QUILYNEN.

LES PARDONS

En même temps qu'il transformait l'ancien culte druidique, le Christianisme sanctifiait, en leur donnant un but pieux, ces grandes assemblées où les Celtes avaient coutume de régler leurs affaires et d'affirmer, par quelque sacrifice, leur attachement aux traditions de la race. Ainsi naquirent les *Pardons*, ces fêtes locales si caractéristiques et parfois si touchantes, où vibre encore l'âme de la Bretagne. Ils se célèbrent, tantôt sous la voûte d'une somptueuse basilique, tantôt au creux de quelque vallon, près d'un modeste sanctuaire, dans le mystère des bois, autour d'une fontaine enguirlandée ou sur l'aire stérile de quelque lande fouettée par les vents du large.

« Une pensée religieuse, d'un caractère profond, préside à ces assemblées. Chacun y apporte un esprit grave, et la plus grande partie de la journée est consacrée à des pratiques de dévotion. Vers le soir seulement, après vêpres, les divertissements s'organisent. Plaisirs agrestes et primitifs : les gars se défient à la lutte, à la course, sous les yeux des filles sagement assises sur les talus environnants. La danse enfin déroule en cercle ses anneaux, avec un je ne sais quoi de simple et d'harmonieux dans le rythme, qui rappelle son origine sacrée.

« Les *Pardons* sont innombrables. Chaque oratoire champêtre a le sien, et je pourrais citer telle commune qui compte sur son territoire jusqu'à vingt-deux chapelles, minuscules il est vrai, et à demi souterraines, dont le toit est à peine visible au-dessus du sol. Il en est, comme celle de Saint-Gily en Plouaret, qui disparaissent au milieu des épis, quand les épis sont hauts. Ce ne sont pas les moins fréquentées. Un proverbe breton dit qu'il ne faut pas juger de la puissance du saint par l'ampleur de son église. Beaucoup de sanctuaires tombent en ruine. Le clergé n'a pas toujours pour eux la sollicitude qu'il faudrait, si même il ne tient pas en suspicion la dévotion vaguement orthodoxe et toute pénétrée encore de paganisme dont ils sont l'objet. Mais, n'en restât-il debout qu'un pan de mur envahi par le lierre et les ronces, les gens d'alentour continuent de s'y rendre en procession, le jour de la fête votive. Le Pardon survit à la démolition du sanctuaire. » (A. Le Braz.)

Tous les *Par-*



Phot. de M. Boulanger.

ORATOIRE DE PLOUGASNOU.

dons ne sont point de même importance : il en est de plus spécialement connus. Les vieux Bretons aimaient à cheminer d'un sanctuaire à l'autre et à prier sur les tombeaux des sept saints évêques auxquels leurs ancêtres furent redevables de la foi. *Quimper-Corentin*, *Saint-Pol-de-Léon*, *Tréguier* (Saint-Tugdual), *Saint-Brieuc*, *Saint-Malo*, *Dol* (Saint-Samson), *Vannes* (Saint-Patern), voyaient tour à tour les pèlerins (cela s'appelait *faire le tour de Bretagne*, le Tro-Breiz), et on le faisait à pied. C'était un pèlerinage national, absolument désintéressé, car on n'y venait point, comme aux pardons ordinaires, solliciter quelque faveur (à quoi, sans cela, les saints seraient-ils bons?) : les Bretons simplement faisaient visite aux chefs spirituels de leur nationalité. Cette charmante tradition s'est bien affaiblie. Par contre, les *Pardons* sont en faveur autant que jamais.

Dans la multitude on peut distinguer comme les plus importants ceux de *Sainte-Anne-d'Auray*, de *Saint-Yves*, *Saint-Gwénolé*, *Saint-Jean-du-Doigt*, *Guingamp*, *Le Folgoët*, *La Palud*, *Rumengol*, *Loc-Ronan*, *La Clarté-Perros*. Pour les animaux (car ce peuple, essentiellement naturiste, aime à les associer à son culte), les Pardons de *Carnac* (Saint-Cornély), de *Saint-Éloi*, de *Saint-Hervé*, de *Plougastel*, etc.



Cl. ND.

CALVAIRE DE PLOUGASTEL-DAOULAS.

Sainte Anne, *saint Gwénolé*, *saint Yves* sont les grands saints de Bretagne : leurs confrères sont multitude ; on en compterait comme des récifs sur la côte ou des étoiles au firmament. Tous ne sont pas également orthodoxes : pour dire le vrai, *saint Yves* est l'un de ceux qui n'ont pas trop à redouter de la critique. On voit surgir ici les sanctuaires et les oratoires comme un produit spontané du sol ; toute la Bretagne en est fleurie. Beaucoup de saints personnages qu'on y révère ont été simplement béatifiés par la voix populaire, à l'insu ou même contre le vouloir de l'autorité qualifiée pour en connaître.

Peut-être la plupart des saints bretons sont-ils venus en droite ligne de l'île sœur avec les missionnaires de Cornouaille et d'Irlande qui prêchèrent la foi chrétienne à leurs frères celtes du continent. Ils eurent sans doute quelque peine à se faire entendre ; la nouvelle religion ne fit d'abord qu'effleurer l'âme bretonne. Si en effet le culte des forces naturelles, le soleil, les arbres et les sources des forêts, celui des pierres même s'obscurcit et finit par disparaître, la race garda, sous des formes nouvelles, la profonde empreinte du passé. Il n'y a pas loin des saints bretons aux petits dieux bienfaisants qui présidaient, chez les anciens, à tous les détails de la vie ; en remplaçant les génies de la forêt, les ondines, les naïades gardiennes des fontaines sacrées, ils ont conservé de ces divinités rustiques et toujours présentes les fonctions de préservation et de secours immédiat qui en faisaient les génies tutélaires du foyer.

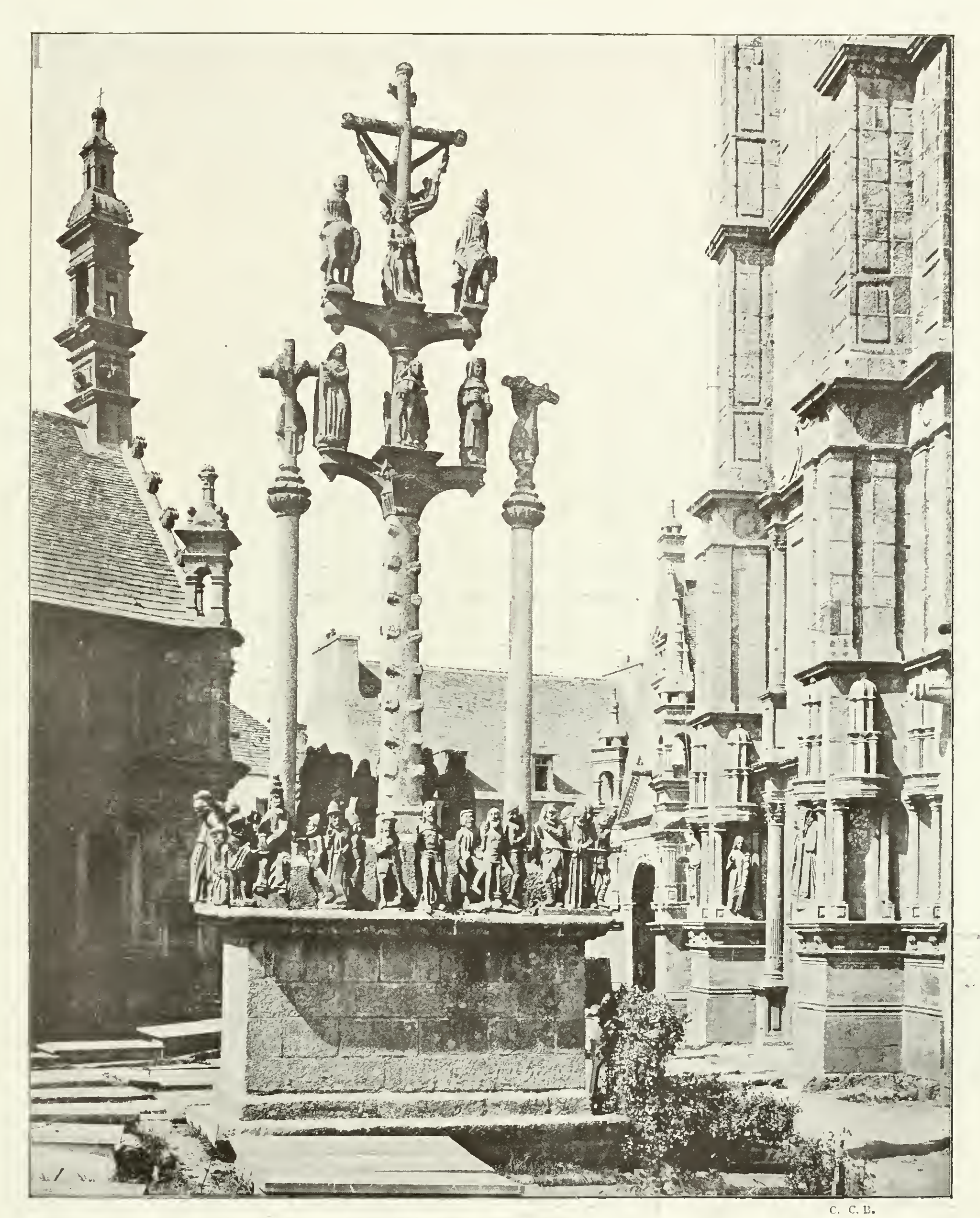
Dieu est trop grand et trop loin ; on les charge volontiers de traiter ses affaires auprès de Lui. Tels qu'il les a reçus de la tradition ancestrale, le Breton tient à ses saints. Qui voudrait les lui prendre ou les remplacer par des étrangers serait mal avisé, témoin ce recteur qui, pour avoir voulu soustraire aux hommages de ses paroissiens un saint trop peu orthodoxe, fut conduit ligoté à la procession votive qu'il désirait supprimer.



Cl. ND.

LA GROTTE D'ARTHUR AUX ENVIRONS DE HUELGOAT.

Le *Pardon* est un événement, on s'y prépare longtemps d'avance : souvent un feu de joie l'annonce ; sa vigile est chômée comme celle d'une grande fête. Ce jour-là, les fermiers tiennent table ouverte pour leurs amis et aussi pour les pauvres gens, car les mendiants en Bretagne sont sacrés comme les simples et les malheureux privés de raison. N'est-ce point encore là une lointaine réminiscence de l'Orient? Le misérable est toujours sûr



C. C. B.

CALVAIRE DE SAINT-THÉGONNEC

de trouver un coin de grange pour dormir, un banc pour se reposer sous le manteau du foyer familial. Le *Pardon* est sa fête : pour lui les crêpes s'entassent sur le dressoir; il s'assied à la table commune.

Souvent les pèlerins viennent de fort loin. On part la veille, aux étoiles : hommes, femmes, enfants cheminent à la file par les sentes bordées d'aubépines en fleur, ou le long des chemins creux, sous la ramure des vieux chênes, vétérans qui virent passer plus d'une génération. Le silence est de règle. Aussitôt que, dans l'ombre de la nuit, l'église, but du pèlerinage, flamboie de ses verrières multicolores comme une vision du paradis, les voyageurs s'agenouillent : l'un d'eux entonne d'une voix large et profonde un cantique en l'honneur du saint patron qu'ils viennent visiter, puis, le chapelet en main, chacun reprend sa route. En passant dans le cimetière, on donne un souvenir aux âmes des morts, car il n'y a point de fête sans eux. L'on entre : sous les voûtes, éclairées par la flamme tremblotante des cierges, ce ne sont que gens agenouillés, femmes assises, leur enfant doucement endormi sur les bras, elles-mêmes somnolentes et fatiguées; au pied des murs, dans la pénombre des piliers, des groupes en prière, et partout, sur les lèvres, un murmure d'oraison comme le bourdonnement lointain d'un essaim d'abeilles. Il vient tant de monde à certains Pardons que les auberges et même les maisons de l'endroit ne peuvent suffire aux arrivants. Les granges sont pleines : on se repose sur les places, les promenades publiques.

Aussitôt que, dégagé des vapeurs de l'aube, le soleil rougit l'horizon et fait étinceler en rivières de diamants les mille gouttes de rosée suspendues aux pointes des ajoncs, les cloches égrènent dans l'air leurs plus gais carillons. Tout le monde est debout. D'autres pèlerins arrivent des villages à la ronde, les uns à pied, les autres en chars à bancs, et, le long de la route, s'échelonne la gémissante théorie des éclopés, loqueteux, culs-de-jatte, aveugles et lépreux, béquillards, ataxiques et manchots, véritable purgatoire ambulant qui exhale sa plainte sur un ton de lamentable mélopée et, pour mieux stimuler la charité, fait ostentation de sa misère et en exagère l'horreur. Cependant des foyers improvisés s'allument; aux piquets liés en faisceaux les chaudrons se suspendent au-dessus d'un âtre primitif; des cabaretiers d'occasion font sauter les crêpes, rissoler les saucisses; de tous côtés les groupes se forment et prennent le repas du matin.

Mais l'église est tout près : la messe d'abord, puis les vêpres, enfin la procession prennent la plus grande part du jour. Dans ces grandes manifestations de la piété populaire, la foule est si dense que beaucoup de pèlerins ne pouvant trouver place à l'intérieur doivent suivre les offices, groupés près de la porte, assis ou agenouillés sur les tombes. Aussi, longtemps la coutume a-t-elle prévalu des prônes en plein air. Là, chacun peut entendre, et c'est à cette prédication tout apostolique que servirent bien souvent les tables des calvaires.

« Les **Calvaires** bretons sont célèbres; les plus fameux se pressent autour de Morlaix. Sans doute l'art de ces monuments est quelquefois un peu fruste, l'anachronisme n'y fait pas exception, les styles s'y confondent, la pierre n'y a point d'âge. Mais un idéalisme vivace circule dans ces frises barbares, soulève les humbles acteurs de ces grands drames plastiques, assouplit ces pauvres images. L'âme bretonne y palpite et l'on y peut saisir, dans une de ses expressions les plus touchantes, cette même foi qui, chez les naïfs imagiers du moyen âge, suppléait à l'inhabileté du ciseau, et tournait leur gaucherie en séduction. » (Ch. Le Goffic, *L'Ame bretonne*.) Les trois calvaires de *Guimiliau*, de *Plougastel-Daoulas*, de *Saint-Thégonnec* comptent parmi les plus beaux; ils sont aussi relativement récents. Celui de *Guimiliau* (1581-1588) forme, avec l'ossuaire, l'arc de triomphe, l'église, un groupement monumental. Pris à part, le calvaire manque de proportion; sa base est trop large pour la



Cl. ND.

LE CALVAIRE DE GUIMILIAU, AVANT SA RESTAURATION.

croix unique qui le surmonte, mais la richesse de la décoration fait oublier le défaut de l'ensemble; il y a des groupes d'un réalisme saisissant, comme la fuite en Égypte; des scènes émouvantes, telle la chute de *Catel-Gollet* (Catherine la perdue, image de la luxure), sous les griffes du diable. Un autel ajusté au soubassement permettait de célébrer l'office devant les grandes assemblées populaires; de la plate-forme du *calvaire*, à laquelle on accède par un escalier intérieur, la voix de l'orateur portait au loin sur la houle des têtes. A *Plougastel* (1602-1604), trois croix, au lieu d'une, dominent une figuration compliquée où s'agitent plus de deux cents personnages. N'y cherchez pas la vérité des costumes : des gars bretons sonnent du biniou et de la bombarde devant Jésus-Christ entrant à Jérusalem. Mais ces figures sont vivantes; on dirait des portraits. Le sculpteur en effet dut copier autour de lui ses personnages dans les foires et les marchés ou peut-être parmi les acteurs populaires qui jouaient, comme de nos jours, à Oberammergau, les mystères de la vie et de la Passion du Christ. Moins réaliste est le calvaire de *Saint-Thégonnec* (1610), moins riche aussi que ses deux émules : la base, trop étroite pour les trois croix qui l'écrasent, réduit à ses traits essentiels la figuration du grand drame de la Passion.

Le dernier en date des vrais *calvaires* bretons (celui de Pontchâteau, 1709-1714, mis à part, comme étant un chemin de croix par stations séparées plutôt qu'un calvaire), le plus parfait par l'harmonie des proportions est celui de *Pleyben* : il remonte à la première moitié du XVIIe siècle; les acteurs y sont en pourpoint, fraises et harnois du temps de Henri II; mais, au lieu de s'écraser, les personnages sont disposés avec art et sans encombrement.

Il conviendrait de citer encore, parmi les meilleurs et les plus émouvants : le calvaire de *Plougonven*, et au rang des plus anciens ceux de *Guéhenno* (Morbihan), *Lanrivain* et *Kergrist-Moëllou*, tous les trois mis en pièces sous la Terreur; ceux de *Runan*, de *Tronoen-Penmarc'h*, vénérables débris plus ou moins mutilés.

Le Pardon qui se célèbre à *Saint-Jean-du-Doigt* pour le solstice d'été est proprement le pardon du feu, image du soleil, foyer de la vie universelle. Impuissant à détruire des conceptions et des pratiques auxquelles le Breton reste invinciblement fidèle, bien qu'il n'en ait plus le sens lointain, le Christianisme, tout en conservant des usages séculaires, en a changé l'objet. Ainsi la fête du solstice d'été ou fête du soleil est devenue la Saint Jean (24 juin).

Phot. de M. Boulanger.

ENTRÉE A L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT.

Cl. ND.

ÉGLISE DE SAINT-THÉGONNEC.

« Le lieu plus spécialement réputé pour être le centre et comme le sanctuaire privilégié des antiques cultes solaires, c'est, à la limite du *Trégor*, vers l'ouest, un cap fleuri d'ajones qui fait pendant à la pointe de *Primel*, et protège des âpres vents de Manche la secrète, la ravissante vallée de *Traoun-Mériadek*.

« Une courbe de collines rocheuses terminées en promontoires enserre une vallée profonde délicieusement feuillue. Dans la perspective, la mer apparaît : on la voit en hauteur sur le ciel, dont elle ne se distingue que par un bleu, non pas plus dense, mais plus vibrant. Elle repose entre les deux pointes extrêmes de Plougaznou et de Guimaëc, comme entre les bords d'une coupe immense, merveilleusement ouvragée, où courent, ainsi que des incrustations de gemmes, l'améthyste des bruyères et l'or des ajoncs. C'est un des attraits de Traoun Mériadek, cette grâce sylvestre unie à la splendeur du décor marin. Mais ce que l'on y goûte davantage encore, surtout au seuil brûlant de l'été, c'est l'abondance et en quelque sorte le foisonnement des eaux vives. On les sent filtrer de toutes parts en gouttes perlantes, en ruissellement délicieux. A chaque pas, quelque source surgit : celle-ci dort immobile, celle-là nourrit une cressonnière touffue, une autre s'épanche dans l'enclos même de l'église, et pour cette raison est toujours l'objet d'une vénération sans égale. On lui a élevé un habitacle digne des mérites qu'on lui prête, et c'est un des spécimens les plus élégants de l'art de la Renaissance en Bretagne. » Le long du chemin, voici les bivouacs, les cuisines en plein vent, les baraques foraines où étincellent les verroteries, les boutiques d'objets pieux, et, mêlée à la foule, la cohue glapissante des mendiants et des éclopés.

Tout à coup les cloches s'ébranlent; sur la crête voisine, « une grande bannière écarlate, brodée d'or, s'érige par degrés de derrière la hauteur, puis se détache en plein ciel et s'enfle, pareille à la voilure de pourpre de quelque vaisseau prestigieux. A sa suite, il en point une seconde, une troisième, d'autres encore, balançant au rythme de la marche, celles-ci leurs velours violets ou cramoisis, celles-là leur brocart émeraude. Des jeunes filles vêtues de blanc, des Trégorroises aux frêles cornettes empesées, d'une finesse et d'une transparence d'élytres, se pressent au pied de chaque hampe, sur les pas du porteur, et tiennent les cordons. Un remuement de foule se fait devant l'église. C'est la procession de *Saint-Jean* qui sort à son tour, enseignes déployées. Tout le pays d'entre l'es-

tuaire de Morlaix et la pointe d'Armorique a délégué ses prêtres et ses croix, ses oriflammes les plus éclatantes, ses suisses les plus chamarrés. Et c'est un papillotement indicible, une débauche, une frénésie de couleurs. Oh! quelle est loin la Bretagne éteinte et grise! Ici tout vibre, tout resplendit, tout flamboie. »

Une colline se dresse à l'orient du village. « Trois chemins se croisent vers le sommet, dessinant un carrefour, une de ces esplanades triangulaires qui, comme les *trivia* de l'ère païenne, passent en Bretagne pour des lieux sacrés. Les divinités latines et gauloises ont fraternisé sur ces hauteurs. Un peu de leur âme y survit. C'est ainsi qu'un *calvaire* planté au centre du carrefour a pour socle des pierres empruntées à l'ancienne route et que des légionnaires ont équarries. A côté se dresse la pyramide du *Tantad*, meule énorme, semblable au bûcher de quelque chef homérique, dominant le pays entier. Pour la construire, chaque « feu » de la commune a fourni sa gerbe d'ajonc. Des hommes, toute la journée d'hier, ont empilé, tassé; puis des femmes sont venues y suspendre des rubans de feuillages, piquer des roses et des pavois, donner une grâce riante à sa lourde architecture hérissée. » Un câble unit le bûcher au clocher de l'église. Toutes les processions réunies montent, au son des cloches, sur la colline; par intervalle, des fusillades éclatent. Le cortège a défilé autour du bûcher; les prêtres ont pris place sur les degrés du *calvaire*. Au signal donné par la maîtresse bannière de Saint-Jean, une boite d'artifice, le Dragon comme disent les gens, part du clocher, oscille le long du câble, éclate; d'un essor brusque, la flamme bondit, monte, se propage. Ainsi les Celtes primitifs glorifiaient l'Esprit de lumière et de vie. Enfin, la foule se disperse; chacun emporte un souvenir du Feu : les uns ont fait roussir leur gaule coupée à l'arrivée en terre de Saint-Jean; d'autres, plus adroits, ont remplacé le bâton de pèlerinage par une tige d'ajonc carbonisée (1).



Cl. ND.

PROCESSION DU PARDON DE SAINT-LÉGER.



Cl. ND.

PROCESSION DU PARDON DE JUCH (FINISTÈRE).

C'était le plus souvent par mer que les pèlerins du littoral se rendaient au pardon de *Saint-Jean*. Des centaines de bateaux partaient à la voile; à la tête de chaque flottille, une gabarre peinte de neuf, enguirlandée et fleurie, portait à son grand mât la croix paroissiale. Mais plus d'un naufrage attrista ces pompes nautiques; les courants de la Manche sont traîtres, la côte semée d'écueils. Quelques villages seulement, parmi eux Locquénolé, ont conservé la tradition de ces hasardeux pèlerinages.

On cite encore deux **processions maritimes** : celles de *Plougrescant* et du *Coureau de Groix*. A Plougrescant, tous les bateaux appareillent au chant des cantiques vers l'île de Loaven. Les gens d'Onessant, les « Iliens » par excellence, ne manquent jamais chaque année de se rendre à Notre-Dame de *Rumengol*. Leurs lourdes gabarres, faites pour lutter contre les flots d'une mer toujours en rumeur et semée de récifs, avancent lentement, presque silencieuses. Les hommes ont de bonnes figures placides et des poings de géants, la figure tannée, les traits labourés par les embruns. Les femmes, grandes pour la plupart, ont quelque chose d'hiératique dans leur sombre costume noir. Pas une qui n'ait à déplorer un père, un mari, un frère : leur vie est un deuil perpétuel.

C'est au pardon de **Rumengol** qu'il faut chercher encore la Bretagne d'autrefois; types et costumes y sont rassemblés dans un raccourci puissant : à côté des Iliens à la figure grave, à la tenue sévère, les hommes de Scaër aux vestes soutachées de velours, ceux d'Elliant dans leurs cols raides, un Saint-Sacrement brodé dans le dos; les gens de Léon, à la taille élevée, aventureux et sombres; les Trégorrois, souriant avec une pointe de malice; ceux de Pont-

(1) *Au pays des Pardons*, par Anatole LE BRAZ.

l'Abbé, figure encadrée d'un collier de barbe rousse, pantalon évasé sur la cheville, veste brodée, aux poches et aux manches, de jaunes arabesques; ceux de Cornouaille, en bleu clair festonné; les montagnards d'Arrée, accoutrés de laine brune. Les femmes sont nombreuses, beaucoup flétries avant l'âge par de rudes travaux et la figure ravagée par les deuils incessants, d'autres délicieusement fraîches et pures sous les ailes palpitantes de leurs coiffes légères.

Le pardon de Rumengol est par excellence celui des **chanteurs.** La race n'en est point morte et il y a un public pour les comprendre. Sans doute, ils ne vont pas, comme les anciens rhapsodes, à côté des chefs, vêtus d'une chlamyde d'honneur et la rhote suspendue à la ceinture. Charlemagne, au dire du moine de Saint-Gall, eut un ménestrel breton qui l'accompagnait dans toutes ses expéditions. Il ne faudrait pas d'ailleurs assimiler les chanteurs bretons aux antiques bardes gallois, ni aux membres des Collèges bardiques, nourris par l'État, dotés de terres libres et d'un dixième des revenus du clan. Nos *bardes populaires* bretons sont, pour la plupart, d'origine et de fortune modestes, comme ce *Yann-ar-Gwenn*, l'aveugle, qui fut d'abord garçon de ferme, et *Yann-ar-Minous*, dont le père était tisserand et la mère filandière. Celui-ci fut de nos contemporains : il était né à Lézardrieux. Comme ses pareils, il passa sa vie à courir d'un Pardon à l'autre, semant ses chansons à tout vent. On venait lui demander des vers de circonstance : il en faisait de tendres pour les amoureux, de satiriques contre les avares et les filles coquettes; surtout il chantait les saints de Bretagne et célébrait les vertus des sources. Voyageant de nuit et de jour, sa pipe aux dents, *Yann-ar-Minous* couchait au hasard de la route : il ne manqua jamais le pardon de Rumengol : en chantant, il mimait ses vers, trouvait des accents passionnés qui firent plus d'une fois tressaillir et pleurer la foule assemblée autour de lui.



Phot. de M. Villard.

VENTE AUX ENCHÈRES DES OFFRANDES AU PARDON DE SAINTE-MARIE DU MENEZ.

Jamais la Bretagne ne manqua de poètes : beaucoup de pièces gracieuses et émouvantes, œuvre de simples gens, tailleurs, menuiers ou tisserands, ont été recueillies ou ranimées par Francis, Guellien, Milin, Luzel, Le Men, La Villemarqué; mais trop souvent le nom de l'auteur n'a pu parvenir jusqu'à nous. Moins près du peuple, mais animés de son esprit, sont les bardes lettrés comme Brizeux, Berthen, Le Fustec, Pierre Laurent, Herrieu, Le Dorner, Thoz, Falquerho, Dubourg, Quellien, Charles Gwennou, restaurateurs de la langue et du théâtre bretons, et, l'un des derniers venus de cette poétique phalange, non l'un des moindres, Botrel, le barde de Dinan.

Les animaux aussi ont leurs Pardons : associés à la vie et aux labeurs de la famille, ils ont leur part de ses joies. Et puis, ils constituent le plus clair de la fortune du maître : on ne peut manquer de leur donner des protecteurs attitrés en paradis. Saint Hervé de Gourin, saint Gildas du Port-Blanc sont commis à la garde des bêtes de trait; mais le grand protecteur des chevaux est saint *Éloi* : ses oratoires sont nombreux et fréquentés. A Saint-Éloi-de-Kerfourn, les fermiers arrivent montés sur leur bête et défilent en cavalcade précédés d'un tambour, d'un binion et du fanion paroissial; près de la fontaine, chacun met pied à terre, et, après avoir déposé son offrande, puise de l'eau et en frotte vigoureusement sa monture.

Les bêtes à cornes ne sont point oubliées : le plus célèbre de leurs saints protecteurs est *saint Cornély*, dont le pardon se célèbre à Carnac, le 13 septembre de chaque année. Les fermiers viennent de plusieurs lieues à la ronde : on part la veille au soir, maîtres, serviteurs et bestiaux assemblés ou défilant en liberté. Le lendemain, procession solennelle; sur la place de



Phot. de M. Villard

JEUNE VANNETAIS.





Phot. de M. Gast.

MENDIANTES AU PARDON.



Phot. de M. Gast.

UN VIEUX MENDIANT.



Phot. de M. Villard.

JEUNE FILLE DE BANNALEC.

l'église, le recteur bénit en grande pompe le troupeau, composé surtout de vaches, de génisses, de veaux, quelquefois de porcs et de chevaux.

L'un des plus gracieux pardons de bêtes est celui des *oiseaux*, qui se tient à *Plougastel-Daoulas* : dans leurs petites cages rustiques, chardonnerets, rouges-gorges, grives, fauvettes, pinsons et tourterelles s'égosillent à qui mieux mieux et forment autour de l'église un étourdissant concert.

Le pardon de *Saint-Cornély* dure huit jours, celui de *Sainte-Anne-d'Auray* trois mois, pendant lesquels les pèlerins affluent de tous les points de la Bretagne, mais, hélas! aussi les étrangers, avec leur incompréhension absolue des sentiments qui animent ces manifestations de la vie religieuse et font vibrer l'âme populaire.

Il y a en Bretagne autant de types que de costumes : doit-on voir en eux les spécimens variés d'une même race primitive? Les Celtes autochtones se sont mêlés, sur la terre d'Armorique, aux colons venus de Grande-Bretagne. Peut-être y furent-ils précédés d'immigrants aryens. Les fouilles pratiquées sous les *dolmens* et les *tumuli* de Carnac et de Locmariaquer ont ramené au jour les restes d'une civilisation tout à fait embryonnaire dont les vieux Celtes, pères des Bretons actuels, pourraient n'avoir été que les simples héritiers.

LES MÉGALITHES

Les **mégalithes** (*mégas*, grand, et *lithos*, pierre) de *Carnac* présentent neuf types bien caractérisés (1) : le *menhir* (en breton : *men*, pierre; *hir*, longue), pierre brute isolée ou en groupes; l'*alignement*, suite de menhirs placés sur une ou plusieurs lignes; le *lech*, ou menhir taillé portant généralement des croix gravées sur les faces; le *cromlech* (en breton : *crom*, cercle; *lech*, lieu), groupe de menhirs rangés en cercle ou en carré; le *dolmen* (en breton : *dol*, table; *men*, pierre), en forme d'habitation, composé de plusieurs menhirs supportant une ou plusieurs tables de couverture, ordinairement précédé d'une galerie d'accès; l'*allée couverte*, formée de deux lignes parallèles de menhirs convertis de tables; le *cist-ven* (en breton : *cist*, tombe; *ven*, pierre), sorte de dolmen fermé et de proportions réduites; le *galgal*, butte artificielle faite de petites pierres; le *tumulus*, oblong comme celui de Saint-Michel, ou circulaire comme celui de Kercado, produit d'une accumulation de terre. Tous les dolmens, cists-ven ou allées couvertes de la région de Carnac ont été primitivement recouverts par des *tumuli* ou des galgals. Quant aux menhirs, alignements et cromlechs, ils furent toujours à découvert.



Phot. de M. Villard.

JEUNE FILLE DE SAINT-POL-DE-LÉON.

(1) Voyez : *Monuments mégalithiques de Carnac et de* **Locmariaquer**, par Z. Le Rouzic, conservateur du musée Miln, à Carnac.







Phot. de M. Villard.

JEUNES FILLES D'HENNEBONT, D'AURAY ET DE L'ILE DE BATZ.

Le plus grand des menhirs, le *Men-er-Groach* de Locmariaquer, est malheureusement brisé et couché dans un champ d'herbes : les quatre morceaux restant sur place mesurent 20m,40. Quel pilier, lorsqu'il était debout! Après lui viennent : le menhir du *Manio*, à Carnac (5m,80), celui de *Saint-Cado* (5m,40), celui de *Conguel* (5m,20). On compte 2813 menhirs dans les alignements de **Carnac,** divisés en trois champs : celui de *Ménec*, à moins d'un kilomètre du bourg, contenant 1169 pierres debout, sur une longueur de 1167 mètres et une largeur de 100 mètres, en lignes dirigées vers l'est-nord-est; le champ de *Kermario*, avec 982 menhirs, sur une longueur de 1120 mètres, une largeur de 101 mètres, en 10 lignes dirigées au nord-est; le champ de *Kerlescan*, avec 579 menhirs, sur une longueur de 880 mètres, une largeur de 139 mètres, en 13 lignes dirigées à l'est. Des menhirs couchés indiquent que les alignements se prolongeaient autrefois jusqu'à la rivière de Crach. Il reste encore des traces d'autres alignements dans les landes de Kerlann, du Nignol, de Keriaval : ils ont été largement pillés. Ceux de *Kerzehro*, à Erdeven, comptent encore 1129 menhirs en 10 lignes; ceux de Sainte-Barbe en Plouharnel, une cinquantaine de menhirs, presque tous couchés ou engagés dans les sables; ceux du Moulin, à Saint-Pierre-Quiberon, 24 menhirs en 5 lignes : on en trouverait d'autres encore (*Carnac* : 3010 habitants.



Cl. ND.

LE PARDON DES CHEVAUX, A SAINT-ÉLOI (FINISTÈRE).

Les principaux *cromlechs* font partie intégrante des alignements du Ménec, de Kerlescan, de Sainte-Barbe et de Saint-Pierre-Quiberon. Les recherches de M. Miln, fondateur du musée de Carnac, et de M. Le Rouzic, son zélé disciple, ont découvert peu de chose au pied des menhirs isolés : quelques vases, des débris de charbon, de rares instruments de pierre, des fragments de poterie. Ces menhirs étaient peut-être des indicateurs de tombes, comme ceux qui se dressaient à côté ou sur les *tumuli*. Mais les pierres debout réunies en *cromlechs* n'ont rien donné aux chercheurs, une seule exceptée. « Il est incontestable que les pierres ont joué un grand rôle dans la vie des peuples primitifs. La croix, symbole adopté par les chrétiens, se trouve sur les tombes, dans les lieux mémorables, sur les bords des chemins, surtout dans les carrefours, et partout la croix symbolise le Fils de Dieu. De même le menhir était placé sur les tombes, au bord des chemins, dans les lieux mémorables, sur les limites de territoires, et partout le menhir symbolisait un Dieu immortel. Le *lech*, qui n'est qu'un menhir dégrossi et destiné à supporter la croix, indique suffisamment la transition entre « les deux symboles. » (E. Le Rouzic.

Tel ne peut être pourtant le caractère des menhirs *alignés* comme ceux de Carnac. Pourquoi leurs cromlechs se trouvent-ils toujours à l'extrémité occidentale des longues files de pierres? Et pour quelle raison la hauteur de celles-ci diminue-t-elle dans la direction de l'est? Il semble résulter de cette symétrie et de l'orientation voulue que les Alignements, s'ils furent des monuments funéraires, n'ont pas été construits successivement, mais d'un seul coup. Au jour des solstices ou des équinoxes, le peuple se pressait dans ces voies sacrées dont le cromlech terminal formait le sanctuaire. On y apportait de fort loin les restes des chefs riches et puissants : c'était une sorte de Champs-Élysées, l'ossuaire vénéré de la nation. Le nom même de Carnac n'est qu'une traduction de cette idée : c'est le charnier, l'ossuaire, le cimetière par excellence. De là les innombrables monuments mégalithiques répandus sur toute cette région.

Pour les *dolmens* et les *cists-ven*, il n'y a pas de doute possible : c'étaient des monuments funéraires, cryptes autrefois recouvertes par les amas de terre et de pierres des *tumuli*. Après M. Miln, le docteur de Closmadeuc, MM. Galles et Lefèvre, Keller et Le Rouzic, ont exploré les principaux *tumuli*, notamment celui de Saint-Michel, à Carnac. Des ossements humains, des vases rituels ornés de traits symboliques, d'autres paraissant avoir servi à la cuisson, car ils portent des traces de feu, des haches ou *celtæ* en pierre dure, quelquefois rare, auxquelles les paysans d'aujourd'hui attribuent des vertus particulières, et qu'ils appellent pierres de tonnerre, *men-gurun* : des grains de collier en matière commune ou précieuse, principalement en callaïs; des instruments de silex, pointes de flèches, grattoirs, poignards : tels sont les objets retirés des *tumuli* et des *dolmens*. Placés dans la tombe avec les défunts, ils devaient les accompagner et leur servir dans l'autre vie. Ce soin et ce respect pour les morts que l'on retrouve chez tous les peuples anciens prouvent manifestement leur croyance à l'immortalité de l'âme.



Phot. de M. Villard.

UN CHANTEUR DE COMPLAINTES, A SAINTE-ANNE-LA-PALUD.

Les Étrusques, eux aussi, ces anciens émigrants d'Asie Mineure en Italie; les Hellènes primitifs, eurent leurs *tumuli* dans lesquels on déposait les armes du mort, des vases de toute forme et de toute grandeur, des escarcelles, des armes. La tombe n'est-elle pas une réduction de la demeure du défunt?

Le tumulus de *Mané-Lud*, à Locmariaquer, renfermait des ossements humains incinérés, dans un *cist* central, et, au sommet de plusieurs menhirs, des têtes de cheval. On a retrouvé aussi des ossements de bœuf à côté de restes humains inhumés ou incinérés.



Phot. de M. Le Rouzic.

VUE DE CARNAC, PRISE DU TUMULUS DE SAINT-MICHEL.

Phot. de M. Villard.

FILEUSE DE GUISCRIFF.

Il est probable que des sacrifices étaient offerts en l'honneur des défunts. Les *dolmens* ou allées couvertes des *tumuli* servaient d'ossuaires collectifs; les *cists* étaient des sépultures individuelles. Près de leurs maîtres, les serviteurs et les esclaves étaient inhumés. En suivant les galeries basses ouvertes dans le tumulus de *Saint-Michel*, on a la claire vision de ce qu'étaient ces monuments funèbres. A travers quelle longue suite de siècles, les pauvres restes qu'ils conservent sont-ils venus jusqu'à nous? Peut-être quelques-uns sont-ils moins anciens qu'on ne le suppose. Des bijoux d'or, des armes de bronze s'y rencontrent parfois et prouvent qu'à l'époque où ils furent construits, l'art de travailler les métaux était connu. On ne s'explique guère autrement les dessins mystérieux gravés au trait sur les parois de chambres funéraires, celle de *Gavr'inis* par exemple, dans l'une des petites îles du Morbihan. Et l'on conclut que, même après la prédication du christianisme, les Celtes de l'Armor n'abandonnèrent pas tout d'un coup les pratiques du culte dont les *dolmens* et les *menhirs* sont encore l'expression.

Les dolmens sont légion au pays de Carnac; le long des routes, sur la lande, au milieu des champs cultivés, on les rencontre partout: *table des Marchands, Mané-Lud, Mané-Rutual, Mané-Kérioned*, etc. Ces monuments mégalithiques sont en granite du pays et proviennent peut-être des blocs roulés à la surface du sol aux époques diluviennes. Cela n'explique guère comment ils furent taillés et dressés malgré leur masse et souvent roulés de fort loin. La légende a réponse à tout: ce sont, dit-elle, des *Kerions*, sorte de nains très forts, qui firent de ces pierres leurs habitations. Quand vient le soir, vous entendrez respirer, comme un souffle vivant, à travers les allées silencieuses de Carnac, une mélodie très douce plusieurs fois millénaire: ce sont les âmes des morts, les *anaons* qui frémissent, ou bien les *Korrigans* qui passent en frôlant les grands menhirs sous lesquels sont enfouis leurs trésors. Demandez au fermier, dont le toit bas se profile au bout de la grande allée du Ménec, ce qu'il pense de ces géants de pierre, lorsqu'il les traverse gravement, au train de son lourd chariot, comme le fellah mélancolique suit ces avenues triomphales que l'antique Égypte borda de sphinx, de béliers et d'obélisques sans fin, avenues de palais, de temples (1) ou de tombeaux, où de lointains ancêtres passèrent, bien des siècles avant lui?

L'HISTOIRE

Les origines et la vie du peuple breton avant l'arrivée des Romains sont encore pleines d'obscurité. César, tout préoccupé de sa lutte contre les *Vénètes* et inquiet du reste de la Gaule, n'a fait qu'effleurer pour ainsi dire le *pays d'Armor*. Des *Celtes* le peuplaient: on les rattachait à la Gaule chevelue. Parmi eux, cinq tribus principales: les *Curiosolites* (Côtes-du-Nord), dont la cité maîtresse fut peut-être Corseul (*Fanum Martis*) où subsistent des ruines importantes; les *Osismi* (Finistère), dont on croit avoir retrouvé la capitale (longtemps confondue avec Carhaix) au bourg maritime de Coz-Castel-Ach, près de Plouguerneau; les *Veneti* (Morbihan), capitale Dariorigum, Vannes ou Locmariaquer;



Phot. de M. Robuchon.

FONTAINE DE SAINT-CORNÉLY, A CARNAC.

(1) Karnak.

les *Rhedones* (Ille-et-Vilaine), capitale Condate, Rennes; les *Namnètes* (Loire-Inférieure), capitale Vorganium ou Condevincum, Nantes. Les *Vénètes* possédaient un port, *Corbilon*, qui commandait l'embouchure de la Loire; c'était, de toute l'Armorique, le peuple le plus entreprenant et le plus riche; il trafiquait avec l'île de Grande-Bretagne et possédait une flotte dont les bateaux, élevés de bord, manœuvraient à la voile. Aussi la domination romaine qui s'imposait au reste de la Gaule parut-elle aux



Cl. ND

DOLMEN DE CRUCUNO.



Phot. de M. Le Rouzic.

CARNAC : DOLMEN DE COHQUER.

Vénètes plus qu'à tout autre peuple insupportable. Déjà Crassus, lieutenant de César, les avait amenés à composition (57 ans avant Jésus-Christ) : l'année suivante, ils retinrent en otage les envoyés du proconsul. *César* fit aussitôt construire une flotte, à laquelle durent collaborer les Pictons et les Santons, et vint attaquer les *Vénètes* sur leur propre élément. Mais les Romains, peu habitués aux manœuvres navales, montés sur des navires construits à la hâte et peu faits pour le large, n'osaient se mesurer avec les *Vénètes* en plein Océan. La bataille se donna dans le réseau des îles qui peuplent le golfe du Morbihan ou, suivant d'autres critiques, au milieu des îles de la *Grande-Brière*.

César, profitant d'un temps calme qui faisait tomber les voiles et immobilisait la flotte ennemie, fit approcher ses embarcations : à l'aide de fourches et de faux tranchantes, on amenait les cordages, et les navires s'abordaient : dans ce corps à corps, la discipline et l'expérience des légions l'emportèrent. Les *Vénètes* consternés virent brûler leur flotte, leur Sénat mis à mort, tout le peuple réduit en esclavage. Puis la défaite de *Vercingétorix* ayant complété celle de l'Armorique, le pays fut rattaché à la troisième Lyonnaise; des voies romaines sillonnèrent la Péninsule pour en assurer la conquête. Les Romains, malgré tout, n'eurent pas d'emprise sur ce pays. Il demeura invinciblement attaché à ses traditions. Seul le *christianisme* y put prendre racine : les disciples de saint Martin y apportèrent, de l'est, une forte contribution. C'est pourquoi la Bretagne releva pendant longtemps du siège épiscopal de Tours.

Jusqu'au ve siècle, la Grande-Bretagne insulaire était exclusivement peuplée de *Celtes*; alors l'invasion *anglo-saxonne* y jeta le trouble. Un grand nombre d'habitants chassés de leurs terres se mirent en quête d'une nouvelle patrie. Ceux qui restèrent en Écosse, en Irlande, dans l'île de Man et la Cornouaille, subirent la loi des envahisseurs. Les autres abordèrent en *Armorique* où, peu à peu, par une lente infiltration, leurs descendants, mêlés aux anciens Celtes, formèrent un corps de nation : c'est notre **Bretagne** qui commence.

Les immigrants amenaient avec eux des évêques, des missionnaires, qui affermirent et développèrent la première semence de la foi chrétienne. Ce sont les saints nationaux : Samson, de Dol; Brieuc, apôtre de Saint-Brieuc; Pol ou Paul-Auré-lien, de Saint-Pol-de-Léon; Idunet, de Châteaulin; Corentin, de Quimper; Gunthiern, de Quimperlé, etc. Peu à peu transformée par ces apports successifs, la *Bretagne*, au lieu de former un État, se morcelait en petites principautés. Toute l'histoire de *Bretagne* est prise, jusqu'au milieu du IXe siècle, par les querelles des princes entre eux et la lutte contre les rois francs, successeurs de Clovis, Dagobert, puis Charlemagne, qui prétendaient imposer à la Bretagne leur suzeraineté. Enfin, *Noménoé*, prince breton que Louis le Débonnaire avait choisi pour gouverneur du pays, aussi franc guerrier qu'habile diplomate, se retourna contre les rois francs, battit même Charles le Chauve et le contraignit à reconnaître l'indépendance de la Bretagne (846).

Noménoé, proclamé roi, eut deux successeurs qui portèrent ce titre : *Erispoé*, son fils, puis *Salomon*; les autres seront des *ducs*. Mais déjà paraissent les Normands. Charles le Simple, en donnant sa fille en mariage à leur chef Rollon, lui transmettait les droits très contestés de suzeraineté auxquels prétendaient ses prédécesseurs (912). Après Noménoé, qui fonda l'unité bretonne, *Alain Barbe-Torte* en fut le restaurateur. Son père, comte de Porhoet, avait épousé une fille d'Alain le Grand; il dut, malgré ses efforts pour arrêter l'invasion normande, chercher un refuge dans les îles anglo-saxonnes, et c'est de là qu'il partit pour aborder en Bretagne et la délivrer, en partie du moins, des Normands qui l'occupaient.

Le **duché de Bretagne** a duré de 938 à 1491 : la première maison régnante fut celle de Rennes, avec *Alain Barbe-Torte*; la seconde, celle de Cornouaille, avec *Hoel*, en 1066, année de la bataille d'Hastings.

Sans parler du roi de France, que son éloignement rendait moins redoutable, les premiers ducs de Bretagne eurent deux voisins puissants contre lesquels ils durent se défendre : le duc d'Anjou et celui de Normandie. Avec le premier, on se battit : Conan Ier contre Foulques à *Conquereuil* (où Conan fut tué); Alain III, à Lude, où les Angevins battus furent contraints de rendre ses États au comte du Maine, allié des Bretons. Mais, si la lutte pouvait paraître égale avec les Angevins, elle devenait aventureuse avec les Normands. *Alain Barbe-Torte* eut beau chasser les Normands de Nantes et de Dol, il lui fallut pourtant reconnaître la suzeraineté de leur duc. *Conan Ier*, ce comte de Rennes qui, par un double assassinat, se substituait comme duc de Bretagne (988) aux héritiers du premier Alain et fut tué à Conquereuil, laissa un fils : *Geoffroy*. Celui-ci obtint la main d'Havoise, sœur de Richard de Normandie, et Richard eut Judith, sœur de Geoffroy : les deux familles ducales se trouvèrent doublement unies par la parenté et l'intérêt. Aussi, lorsque *Robert le Diable*, duc de Normandie, partit pour la Terre sainte, c'est au duc de Bretagne qu'il confia son fils Guillaume, depuis conquérant de l'An-



Phot. de M. Le Rouzic

PLOUHARNEL : MENHIRS DU VIEUX-MOULIN.



Phot. de M. Le Rouzic.

LES GRANDS ALIGNEMENTS DU MÉNEC, A CARNAC.

gleterre. Les Normands n'eurent pas de plus fidèles alliés que les Bretons en cette affaire. Alain Fergent, fils d'*Hoël*, duc de Bretagne, contribua de sa personne à la victoire d'Hastings (1066). Pour prix de ce service, *Guillaume le Conquérant*, devenu roi d'Angleterre, donna l'investiture du comté de Richemont à son allié. Par un juste retour, les Bretons reprenaient pied sur ce territoire, leur ancienne patrie, d'où les Anglo-Saxons avaient expulsé leurs ancêtres.

Il y eut désormais partie liée entre les deux maisons de Bretagne et d'Angleterre. *Alain Fergent* maria son fils avec une princesse anglo-normande, Mathilde, et créa ainsi une prétention éloignée dont les rois anglais sauront tirer parti. Bientôt, aux ducs de Normandie, rois d'Angleterre, se substituaient ceux d'Anjou. Henri II Plantagenet en était le chef : de ses trois fils, Richard, *Geoffroy* et Jean, le second fut héritier de Bretagne par sa femme Constance, fille du dernier duc, Conan *le Petit*, mort en 1171.

Avant de partir pour la troisième croisade, *Richard Cœur de Lion* avait désigné, à défaut de son frère Geoffroy, mort prématurément, son neveu **Arthur de Bretagne,** comme héritier de tous ses États. Le jeune prince, à la mort de son oncle, devait être roi d'Angleterre; mais Jean sans Terre, frère cadet de Richard, l'en écarta par un crime. Arthur de Bretagne, saisi par les soldats anglais, fut enfermé à Falaise, puis dans la grosse tour de Rouen. C'est là qu'une nuit, dit-on, Jean sans Terre vint lui-même prendre son neveu dans une barque et le jeta dans la Seine après l'avoir poignardé de sa propre main (1203). Pour ce forfait dont la voix publique l'accusait, Philippe Auguste, suzerain des ducs de Normandie et d'Anjou, rois d'Angleterre, cita Jean sans Terre à comparaître et à répondre du meurtre d'Arthur de Bretagne : les États anglais du continent furent confisqués et saisis.

Pour la *Bretagne*, elle échut à **Guy de Thouars,** qui avait épousé Constance, mère de l'infortuné prince, victime de Jean sans Terre. Son héritière, la princesse *Alix*, apporta le duché de Bretagne à un prince de la maison de France, *Pierre de Dreux*, arrière-petit-fils de Louis le Gros.

Pierre de Dreux, duc de Bretagne (1213), fit hommage pour son duché à Philippe-Auguste ; on le vit à Bouvines avec les seigneurs bretons. Le roi de France n'eut pas de meilleur ami que le duc de Bretagne; par malheur, le dernier héritier de cette maison, Jean III, mourut sans enfants (1341). Son frère puîné, le comte de Penthièvre, n'avait qu'une fille, Jeanne, mariée à Charles de Blois; mais le plus jeune des trois frères, Jean de Montfort, vivait encore. Ce fut entre *Jean de Montfort* et *Charles de Blois*, au nom de sa femme, Jeanne de Penthièvre, une compétition à mort pour le duché de Bretagne.

Guerre de Succession. — Les Anglais, heureux de pouvoir reprendre pied sur le continent, se déclarèrent pour Montfort; le roi de France tint pour Charles de Blois : la sécurité de ses États exigeant absolument qu'il barrât de ce côté la route à toute invasion. L'un après l'autre, les deux prétendants furent pris. Jean de Montfort, le premier, saisi dans Nantes, fut amené à Paris et enfermé au Louvre. Sa femme, la courageuse *Jeanne de Montfort*, ayant rallié les débris de ses partisans, continua la lutte et défendit héroïquement Hennebont. C'est là que Montfort, après s'être échappé, vint s'enfermer à son tour; il y mourut (1345), laissant un fils en bas âge, « Jean le Conquéreur ». Sa mère, *Jeanne de Montfort,* le présenta aux troupes, qui le proclamèrent *duc de Bretagne*.

Cependant Charles de Blois, après avoir pris Rennes, se fit prendre à son tour à La Roche-Derrien : le voilà prisonnier des Anglais, alliés de Montfort. *Jeanne de Penthièvre*, sa femme, poursuit la guerre contre sa courageuse rivale : ce fut la guerre des *deux Jeannes*, l'une avec l'Anglais, l'autre avec les soldats du roi de France. Il y eut des épisodes héroïques dans cette longue équipée ; le *combat des Trente* en est le plus connu. *Charles de Blois* délivré, la lutte reprit avec une nouvelle vigueur. Du



Cl. ND.

LE « MEN-ER-GROACH », PRÈS DE LOCMARIAQUER (Grand menhir brisé en cinq morceaux).

Guesclin enlève pour lui Fougeray, délivre Rennes assiégé, mais ne peut empêcher la défaite de Charles de Blois à *Auray* (1364) : Charles fut tué dans la bataille et la lutte prit fin : le roi de France reconnut *Jean de Montfort* pour duc de Bretagne (traité de Guérande, 1365).

Entre la France et l'Angleterre, la Bretagne n'était qu'un prétexte. Les rois anglais, en effet, par leurs domaines du continent : Normandie, Anjou, puis, par le mariage d'Éléonore d'Aquitaine, Guyenne, Gascogne,



Phot. de M. Villard.

FOYER BRETON.

Saintonge, Aunis, Poitou, constituaient une menace terrible pour l'indépendance française.

Alors éclate la malheureuse guerre de *Cent ans*. Grâce à Du Guesclin, à Olivier de Clisson, à Richemond, Bretons tous trois, à Jeanne d'Arc, l'âme de la résistance, la France enfin s'affranchit de l'Anglais.

Réunion de la Bretagne à la France. — Le duc François II n'avait qu'une fille : la *duchesse Anne*. Nombreux furent les prétendants à la main d'une aussi riche héritière : le roi de France Charles VIII (petit-fils de Charles VII) l'emporta sur ses rivaux : Maximilien d'Autriche, Buckingham, le sire d'Albret. La duchesse *Anne* devint reine de France; son mariage fut célébré au château de Langeais (1491). Désormais la Bretagne est unie à la France, non annexée, puisqu'elle garde ses institutions et son gouvernement particulier. Mais l'Anglais ne pourra plus en faire une base d'action contre nous. Devenue veuve sans avoir conservé d'enfants, *Anne de Bretagne* épousa *Louis XII*, successeur de Charles VIII; par le mariage de leur fille *Claude* avec *François* d'Angoulême, depuis roi sous le nom de François Ier, l'union de la Bretagne et de la France parut désormais assurée contre tout retour de fortune. « La bonne Duchesse », comme les Bretons appelaient leur souveraine, mourut à Blois le 9 janvier 1514. Moins de vingt ans après (1532), les États de Bretagne, réunis à Vannes, confirmèrent à François Ier l'union de leur pays à la couronne de France, mais ils se réservaient la décision et la gestion de leurs impôts, l'exemption du service militaire, le droit de n'être pas jugés ailleurs qu'en Bretagne : leurs coutumes d'ailleurs, les droits établis ne pouvaient être changés sans leur assentiment. François Ier ayant tout approuvé, la Bretagne se trouva définitivement ralliée à la communauté française : ce fut une **province** avec des privilèges particuliers.

Son histoire désormais se confond avec celle de la France. Un Parlement siégea trois mois à Rennes et trois mois à Nantes. La Réforme n'eut en Bretagne que des succès partiels; la froideur calviniste ne s'accommodait guère de l'esprit foncièrement idéaliste de la race; pourtant *La Noue* Bras de Fer et *Rohan*, les meilleurs lieutenants de Coligny, étaient Bretons. C'est en Bretagne que Henri IV mit fin aux guerres de religion par le fameux *édit de pacification* signé à *Nantes* en 1598.

Louis XIV et Louis XV trouvèrent dans les Bretons des auxiliaires précieux : *Guébriant*, l'un des meilleurs capitaines de la guerre de Trente ans; *Porçon de la Barbinais*, le Régulus de son temps; le *comte de Plélo*, qui osa fondre sur 30 000 Russes, avec 1 500 Français, sous les murs de Dantzig. Aucune ville de Bretagne ne fut plus que Saint-Malo féconde en hommes. Sentinelle avancée de la France, elle eut à repousser les incessantes attaques de l'Anglais : autant d'entreprises, autant de défaites pour eux (machine infernale de 1693 — Marlborough à l'embouchure de la Rance, 1757 — combat du Guildo-sur-Arguenon, où *Rioust des Villes-Audreins* arrêta 12 000 Anglais avec une poignée de paysans — bataille de *Saint-Cast*, 1758). Les Anglais n'eurent pas de pires adversaires que les marins bretons : *Cassard* de Nantes, corsaire à quinze ans; *Duguay-Trouin* de Saint-Malo, le plus terrible ennemi de la Grande-Bretagne; *Cornic* de Morlaix, embarqué à huit ans. A côté des corsaires, les grands marins : *Coetlogon*, lieutenant de Tourville; *Mahé de La Bourdonnais*, de Saint-Malo, émule de Dupleix; *Guichen* de Fougères; *La Motte Picquet* de Rennes, *Ducouëdic* de Quimper; des explorateurs : *Cartier*, fondateur de Québec; *Marion*, *Kerguëlen*, *Fleuriot de Langle*, compagnon de Lapérouse; *Kergariou Coatles*, commandant de la *Belle-Poule* (1780).



Phot. de M. Villard.

AUX ENVIRONS DE QUIMPER.

Très jalouse de ses libertés, la *Bretagne* les défendit âprement contre les exigences des Gouverneurs : tandis que l'esprit politique et bienveillant du maréchal d'Estrées et du duc de Penthièvre les avait rendus populaires, le duc d'Aiguillon, se prévalant du succès de la bataille de Saint-Cast qui sauvait le pays d'une invasion anglaise, perdit toute mesure; les États de 1764 refusèrent d'enregistrer les nouveaux impôts auxquels il prétendait : l'édit du roi fut lacéré par le Parlement et tous les magistrats, à l'exception d'une douzaine, donnèrent leur démission. Le procureur général, *La Chalotais*, fut arrêté avec son fils et enfermé au château du Taureau, près de Morlaix; trois autres conseillers étaient internés à Saint-Malo (1765). Après un semblant de procès instruit par les magistrats non démissionnaires auxquels on adjoignit quelques collègues d'occasion, les accusés, d'abord transférés à la Bastille, furent exilés à Saintes, où ils restèrent jusqu'à l'avènement de Louis XVI. En 1769, le maréchal de Duras dut rétablir le Parlement breton.

Préoccupé à son tour d'amoindrir l'autorité des Parlements, Louis XVI les remplaça dans les provinces par de grands Bailliages et des *Cours plénières*. Alors le Parlement de Rennes protesta : le gouverneur, comte de Thiard, ayant pénétré dans la salle des réunions, fit enregistrer de force les nouveaux édits (1788). Ce fut un *tollé* général; les magistrats, persistant à se réunir dans un hôtel particulier, le peuple les couvrit d'acclamations. De son côté la noblesse bretonne, qui comptait beaucoup de membres parmi les magistrats proscrits, députa douze délégués vers le roi : ils furent jetés à la Bastille. Seconde, troisième, quatrième députation : Louis XVI céda, fit remettre les députés bretons en liberté, cassa l'arrêt qui supprimait le Parlement et promit pour l'année suivante la réunion des États. La Révolution était ouverte : on eût dit, en Bretagne, une répétition préliminaire du grand drame qui allait entraîner toute la France.



Phot. de M. Villard

MÉTIER FAMILIAL, EN FINISTÈRE.

Aux États généraux de Versailles, il n'y eut que le tiers état de Bretagne, peuple et bas clergé, qui fut représenté : les députés siégèrent à gauche. Le fameux club des Jacobins, dont l'esprit outrancier précipita la crise révolutionnaire, fut d'abord un club breton : il avait pour fondateur un représentant de Rennes, Le Chapelier.

Si la Révolution n'eût froissé le sentiment religieux des populations bretonnes, elle eût facilement gagné le pays à sa cause : les deux fédérations de Pontivy (1790) en sont la preuve manifeste. Mais en donnant aux mécontents un motif décisif de combattre à découvert un régime qu'ils jugeaient oppressif des consciences, la Révolution fit contre elle l'union de tous les Bretons attachés à leur culte et aux croyances de leurs ancêtres. Jean Cottereau, dit *Jean Chouan*, réunit des partisans; en même temps la Vendée se soulève sous

la conduite de Charette et de Cathelineau (1793). Si Nantes fût tombé au pouvoir des insurgés, c'était la route ouverte aux troupes de l'émigration. On se battit, il y eut de sanglantes rencontres (Machecoul). Mais à cet effort, l'unité manquait. Chargé d'organiser les Chouans, le comte de Puisaye passa en Angleterre pour combiner avec leurs opérations un débarquement d'émigrés sur la côte bretonne; mais la République, pendant ce temps, traitait avec les insurgés, leur promettait la liberté du culte, la dispense du service militaire. C'était la fin de la *Chouannerie* et la défaite certaine des émigrés. Les malheureux vinrent échouer dans la presqu'île de Quiberon, où le général Hoche les écrasa (1795). Il n'y eut de sauvés que ceux qui purent gagner à la nage les vaisseaux anglais; les autres, prisonniers, furent impitoyablement fusillés peu après, au nombre de neuf cent quatre-vingt-sept, dans un champ solitaire voisin d'Auray. Hoche préféra démissionner, plutôt que d'exécuter cet ordre barbare. Quelques bandes de Chouans, pillards plutôt que combattants, parcoururent encore le pays sous Cadoudal, Boishardy et Guillemot, dit « le roi de Bignan ».



Phot. de M. Villard.

FABRICANT DE TAMIS À BANNALEC.

Le général brestois d'*Aboville*, *La Tour d'Auvergne*, de Carhaix, premier grenadier de la République; *Moreau*, de Rennes, le vainqueur de Hohenlinden; le Malouin *Désilles* et le général *Lariboisière* (né à Fougères) représentèrent la Bretagne dans les armées de la République et de l'Empire; *Cambronne*, le héros de Waterloo, était Nantais; enfin *Surcouf*, digne héritier de Cartier et de Duguay-Trouin, méritait par ses audacieux exploits contre les Anglais le titre de « roi de la mer » (1773-1827). *Lamoricière* et le lieutenant *Chappedelaine*, qui prirent une part si glorieuse à la conquête de l'Algérie, étaient : le premier, Nantais, le second né près de Broons. La Bretagne fournit aussi au second Empire l'amiral *Charner*, le général *Mellinet*, l'ingénieur *Dupuy de Lôme* qui construisit le *Napoléon*, premier navire cuirassé. On vit encore les Bretons à Bazeilles (capitaine Lambert, des *Dernières Cartouches*, né à Carhaix), à Châtillon, à Champigny, partout où il y avait des coups à recevoir et de l'honneur à gagner.

LA LANGUE, LA RACE

Si la persistance du langage, cette flamme de l'âme populaire, est un signe indéniable de la vitalité d'une race, la vraie Bretagne n'est point morte : jamais, au contraire, depuis un siècle, elle ne se montra plus vivante. Les chartes, les mystères, les poésies d'autrefois sont remis en honneur : Le Gonidec; La Villemarqué, par son *Barzaz-Breiz;* les folkloristes et les chanteurs : Brizeux, Souvestre, Proux, Henry, Luzel; des savants comme Gaidoz, dans la *Revue Celtique*, d'Arbois de Jubainville, par ses érudites leçons au Collège de France, remettent en honneur tout ce qui touche au passé, à la littérature, aux arts de la Bretagne. Une chaire de celtique a été créée pour Gaidoz à l'École des hautes études; deux autres, pour MM. Loth et Ernault, à Rennes et à Poitiers. Les *Annales de Bretagne* complètent la *Revue Celtique*. Pour mieux agir sur l'opinion par la presse et par les livres, l'*Association Bretonne* crée des chaires de celtique armoricain dans plusieurs collèges libres, ouvre des concours en langue bretonne dans les écoles primaires, fait composer un manuel de breton-français, publie enfin des journaux avec des poésies, des articles en langue bretonne. Ajoutez des publications comme l'*Hermine*, fondée à Rennes par Louis Tiercelin; la *Revue de Bretagne*, du docteur marquis de l'Estourbeillon; le *Clocher* et le *Terroir breton;* la représentation de *mystères* au théâtre de Ploujean; les œuvres suscitées par l'*Union régionaliste bretonne :* vous aurez l'idée du chemin parcouru depuis le jour où les Bretons bretonnants s'assemblaient, nouveaux chevaliers de la Table Ronde, Quellien, Gaidoz, Luzel, d'Arbois de Jubainville, Loth, L. Martin, pour rompre les agapes fraternelles du *Dîner celtique*.

On distingue dans la langue bretonne quatre dialectes : celui de *Tréguier*, l'Attique de la Basse-Bretagne; celui de *Léon*, le mieux conservé; le dialecte de *Cornouaille*, le plus étendu de tous; celui de *Vannes*, dans le Morbihan. La Bretagne *bretonnante* ne représente qu'une partie de la Bretagne; une ligne très flexible tirée de Plouha, sur la Manche, vers l'embouchure de la Vilaine, marque son domaine à l'ouest; à droite s'étend le pays *Gallo*, pays de langage français. M. P. Sebillot, dans une étude très attentive, suit de village en village la frontière des deux langues : il estime à près de 1 230 000 les Bretons *bretonnants*. Si l'on ajoute à ce nombre celui des colonies bretonnes détachées aux mines de Trélazé, près d'Angers, au Havre, à Paris et Saint-Denis, le chiffre de 1 330 000 ne doit pas être éloigné de la vérité. La plupart des *Bretonnants* comprennent le français, l'ayant appris à l'école et à l'armée. Cependant plus de 725 000 s'exprimeraient encore uniquement en breton. Nantes, Vannes, Lorient, Brest sont des villes presque exclusivement acquises au français; mais, pénétrez dans les régions reculées de la Cornouaille, des villages entiers ne vous comprendront pas. En réalité, quoi qu'on ait fait, le *français* n'a pu éliminer le *breton;* les frontières des deux langues, peut-être plus mêlées, sont encore à peu près ce qu'elles furent au XVIe siècle. La Bretagne n'est qu'un groupe de la grande famille des Celtes.



Phot. de M. G. Hamon.

EN MORBIHAN.

Autour de l'île de *Man*, centre du vieux monde celtique (l'*Irlande*, l'*Écosse*, le *pays de Galles* et jusqu'à l'abrupte *Cornouaille*, perdue à la pointe extrême de l'empire britannique), tout le littoral de la mer intérieure est en mouvement; la langue et la nationalité des vaincus, férocement comprimées par la double invasion des Anglo-Saxons d'abord, puis des Normands, relèvent la tête. Chez nos pratiques voisins, la renaissance des traditions et de la langue celtiques, en suscitant chaque jour d'heureuses initiatives, se traduit dans la vie publique par l'adoption de mesures libératrices qui doivent, peu à peu et sans secousse violente, conduire chacun des groupes intéressés à l'autonomie administrative qu'ils rêvent, sans sortir de l'État commun.

Le plus déshérité, le plus injustement oublié de ces États d'origine celtique, le *Cornwall*, semblait, depuis la fin du XVIIIe siècle, complètement absorbé par l'élément anglais. La plupart des familles indigènes ont fait place à une *gentry* nouvelle : tous les représentants du pays à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords sont d'un loyalisme parfait. Sous cette apparente assimilation, la race même n'a pas bougé. C'est pourquoi la *Société des Celtes corniques*, récemment fondée pour sauver de la destruction les ruines féodales, les anciennes chapelles, les monuments mégalithiques et surtout faire revivre l'ancienne langue, a été immédiatement populaire. On veut rétablir le *cornique* dans les écoles, renouveler le drame de Cornouaille, les solennités bardiques.

A l'opposé du *Cornwall*, où les siècles ont de plus en plus oblitéré l'image du passé, l'*île de Man*, grâce à son éloignement, à son peu d'importance et à l'énergique obstination du petit peuple qui l'habite, a conservé, au milieu de l'effacement général, une autonomie presque complète. C'est une évocation d'autrefois, le foyer survivant de l'ancienne famille dispersée. Un Parlement composé d'une Chambre haute et de la Chambre des Clefs (*House of Keys*) gouverne l'île; ses décisions, proclamées en vieille langue du pays sur la colline sacrée de Tynwald, ont force de loi; il suffit de la sanction du gouvernement anglais, et le roi n'a d'autre représentant ici qu'un gouverneur général. La langue populaire est le *manx*, dérivé du celtique irlandais; elle est parlée par 5 000 à 6 000 habitants. Un flot presque ininterrompu d'immigrants anglais (près de 50 000 au siècle dernier) n'a pu submerger l'élément indigène; les journaux publient des articles en *manx*; il y a des offices en cette langue dans les chapelles, des discours en *manx* à la Chambre des Clefs. Le celtique demeure malgré tout la langue officielle.

Phot. de M. Villard.

VIEUX TAILLEUR DE CORAY.

Le rêve du *pays de Galles*, de l'Écosse et de l'Irlande est de conquérir l'autonomie que possède l'île de Man. Aucune terre britannique ne fut plus opprimée que le *Pays gallois* par la conquête anglo-saxonne. En vain le dragon rouge de Galles prit place dans les armes d'Angleterre : les traditions, les lois, la langue et la religion des Gallois furent proscrites.

Mais, à côté de l'Église officielle, odieuse à la population, le bas clergé, gallois d'origine, entretint le peuple dans le culte du passé. Les prêches, faute d'églises, se tenaient en plein air, dans les bois, sur les grèves. Si l'Église anglicane s'impose encore au pays de Galles, malgré le vote de la Chambre des Communes qui l'y a supprimée en 1895, et grâce à la résistance des Lords intéressés à ses abus, l'immense majorité des *Gallois* n'en est pas moins demeurée étrangère à l'anglicanisme.

L'âme de la résistance à l'oppression des consciences est dans le clergé gallois. C'est à son initiative qu'est due la restauration des antiques solennités bardiques, où revivent, avec les chants nationaux, les anciens *bardes*, réunis dans l'enceinte des pierres sacrées, autour de l'archidruide, au pectoral d'or massif, la tête ceinte d'une couronne de chêne. Les Gallois reprennent peu à peu conscience d'eux-mêmes : près d'un million d'entre eux parlent ou comprennent le celtique. Ils ont obtenu la création d'une Université galloise, des chaires de *gallois* dans plusieurs collèges, l'enseignement facultatif de cette langue dans les écoles primaires; enfin, depuis 1899, des Conseils de comté élus, prélude sans doute de l'Administration autonome qu'ils réclament.

En *Écosse*, parmi ceux qui, malgré un grand mouvement d'émigration vers l'Australie et les États-Unis, sont demeurés fidèles à la terre natale et gardent leurs croyances avec leurs usages, 250 000 parlent encore la langue traditionnelle. Sous l'impulsion de la *Société gaélique d'Inverness*, le celtique est entré officiellement à l'école; bientôt il sera obligatoire pour les maîtres. L'Écosse prend le chemin du pays de Galles.

Quant à la malheureuse *Irlande*, à laquelle l'Angleterre a tout pris : la terre, la religion, la langue, les droits civils et politiques, ce n'est plus que l'ombre d'elle-même : elle se redresse pourtant. Songez que l'irlandais a été interdit dans les écoles, que les catholiques ont été déclarés incapables de recevoir ou de transmettre une propriété foncière, incapables d'acheter une terre, d'emprunter ou hypothéquer, incapables d'être électeurs ou éligibles, ni d'entrer dans aucune administration. Leurs évêques furent proscrits sous peine d'être pendus, les prêtres condamnés à un serment contraire à leur foi, sous peine de prison ou de flétrissure au fer rouge. La dîme prélevée sur les Irlandais va aux ennemis de leur religion, les hauts dignitaires de l'Église anglicane. Chassée de partout, réduite en esclavage sur sa propre terre, on s'étonne que la race n'ait pas totalement disparu. Ses malheurs lui ont suscité des défenseurs indignes : Parnell, O'Connell, Isaac Bute ont obtenu l'éligibilité des catholiques au Parlement, leur accès aux fonctions civiles et militaires.



Phot. de M. Villard

VIEUX FUMEUR, A PLOMODIERN.

Déjà l'Irlande possède, comme le pays de Galles, des Conseils de comté élus; le *gaélique* est entré dans l'examen de fin d'études primaires ; des sociétés comme la *Celtic litterary Society*, la *Society for the preservation of the Irish language* et la *Ligue gaélique*; des journaux, des comités de propagande, travaillent à raviver, sur tous les points du territoire, la langue, l'esprit et les traditions nationales. Près de 800 000 Irlandais parlent encore la langue de leurs ancêtres. Avec les émigrés, elle a traversé l'Océan.

La *colonie irlandaise* des États-Unis est une puissance. L'*irlandais* a forcé l'entrée de l'école primaire; deux chaires de *gaélique* ont été instituées à l'université de Harvard et à celle de Baltimore; des journaux exclusivement irlandais se publient en Amérique, en Australie, aux Indes.

En *Australie*, dans la Nouvelle-Galles du Sud, en *Patagonie* même, on prêche, on écrit et l'on parle le *gaélique*.

Dans un esprit de solidarité et pour coordonner l'essor des divers groupes de la grande famille celtique, les vieux Celtes des îles Britanniques ont convoqué, en 1898, tous leurs frères de race au Congrès général qui s'est tenu à *Dublin*. Nos *Bretons* y étaient avec les *Irlandais*, les *Écossais*, les *Manx* et les *Gallois*, les délégations des *États-Unis*, du *Canada*, des *Indes*, de l'*Australie*, de la *Nouvelle-Zélande*. Ce furent, après de longs siècles d'oubli et d'oppression, les premières assises solennelles de la nation survivante des *Celtes*.



Phot. de M. Villard.

ENFANTS DE PONT-L'ABBÉ.



Cl. ND.

LE PHARE DU MINOU, A L'ENTRÉE DE LA RADE DE BREST.

DÉPARTEMENTS DU MASSIF DE L'OUEST

Finistère.

Superficie : 672 160 hectares (Cadastre) ; 707 000 (Service géographique de l'armée). Population : 702 950 hab. (1921). Chef-lieu : **Quimper**. Sous-préfectures : **Brest, Châteaulin, Morlaix, Quimperlé.** — 43 cantons, 298 communes ; 11ᵉ corps d'armée (NANTES) ; 2ᵉ arrondissement maritime (BREST). Académie et Cour d'appel de RENNES. Diocèse de QUIMPER (suffragant de Rennes).

Entre deux jetées de gneiss et de granite : l'une, celle du Raz, que prolonge la chaussée de Sein ; l'autre terminée par la pointe Saint-Mathieu et l'archipel d'Ouessant, le golfe d'*Iroise*, pris comme dans une pince, pénètre à l'intérieur des terres jusqu'au point où l'épieu résistant de la péninsule de Crozon (pointe du Toulinguet) divise son effort et rejette ses eaux d'un côté dans la *rade de Brest*, de l'autre dans la baie de *Douarnenez*. Ébranlé, décousu, troué par le battement incessant des lames, le trident de *Crozon* s'enracine à l'épaisseur du Ménć-Hom (330 mètres), sans lequel, peut-être déjà séparé de la rive, il eût livré carrière à l'invasion marine. Pays agricole et maritime à la fois, le *Finistère* offre dans ses vallées, en Cornouaille, en Léon, des sites agrestes et riants qui contrastent avec l'âpreté des terres voisines et la rudesse de l'Océan homicide qui, étant si près, ne se peut oublier. De lui vient ce fond de mélancolie qui caractérise les populations du littoral, toujours partagées entre la joie des retours et les séparations sans espoir.



Cl. ND.

QUIMPER : LA RUE SAINTE-CATHERINE.

Quimper (18 440 habitants) n'est point ce qu'imaginent les gens ancrés à des informations surannées : son joli théâtre dressé sur la rive gauche de l'*Odet* ferait envie à plus d'une ville qui se targue de progrès. Bien qu'il manque d'ampleur, l'*Odet* met au cœur de la ville un rayon de fraîcheur : plus d'une maison suspend son balcon à la rive ; des jardins, des charmilles fleuries se penchent au-dessus du courant babillard ; des passerelles volantes le franchissent de leur léger treillis de fer que barre, sous les festons de clématite ou de vigne vierge, une rustique barrière.

Quimper fut capitale de la Cornouaille, groupement formé, dit-on, par des peuplades immigrées de Grande-Bretagne ; leurs

chefs, rois ou comtes, résidèrent à *Quimper*. D'après la tradition, l'infortuné *Gralon* y serait venu, lorsqu'un coup de marée eut emporté la ville d'*Is*, où il habitait. Mais tout cela est bien confus. La *Cornouaille* était Basse-Bretagne. On donnait aussi ce nom à la ville même de Quimper-Corentin et à l'évêché dont celle-ci était le siège.

De quelque point qu'on observe Quimper, les hautes flèches de sa *cathédrale* s'élancent dans le ciel au-dessus d'une houle de toits pointus. Ces flèches sont récentes : elles ne datent pas d'un siècle et sont dues à une souscription publique ; leur cime pointe à 75m,40. Les tours qui les portent sont du xve siècle. La cathédrale elle-même, commencée en 1239, ne fut terminée qu'en 1515. Comme en beaucoup d'autres édifices religieux, le chœur ne s'allonge pas dans l'axe de la nef; il s'incline, en souvenir, dit-on, de ce que le Christ pencha sa tête sur la croix, avant de mourir. Mais l'inclinaison du chœur, ordinairement peu sensible, s'accentue dans la basilique de *Quimper*, au point de donner l'illusion qu'une nef complémentaire est venue plus tard s'adapter à une autre. L'harmonie de l'édifice en souffre, et c'est dommage; car l'architecture est belle et noble, les ogives légères, les fenêtres délicatement ouvrées. Dans les chapelles, nombreux tombeaux d'évêques : aux clefs de voûte, les écussons d'Anne de Bretagne et des personnages de marque qui contribuèrent par leurs libéralités à la construction et à l'ornement de l'édifice. La statue équestre de Gralon, le lion de Montfort, les vieilles devises chevaleresques sculptées dans le granite de la façade, en font une belle page héraldique.

Autour de la cathédrale flotte un monde de souvenirs. En face, de l'autre côté de la place qu'animent les étalages des marchands d'étoffes et de rustiques poteries, le *Musée* offre une reconstitution des plus riches costumes de Bretagne. Il ne faut pas croire qu'on les porte ainsi de nos jours : la plupart sont devenus des objets de luxe, des parures de fetes; mais, quoique plus simple et plus pratique, le traditionnel costume n'est point mort autant qu'on le croit. Allez, en suivant la rue Kéreon, si pittoresque, avec ses maisons à personnages, jusqu'aux Halles où se pressent les gens des environs : vous y verrez ceux de Pont-l'Abbé, gilets garnis de boutons brillants, les parements brodés, des ailettes et des bandeaux multicolores au front des femmes; les enfants si drôles avec leurs oreillettes brodées d'argent, d'où émerge un minois ébouriffé. La place *Terre-au-Duc* est encore une évocation du vieux temps. Près de là, l'église ogivale de Saint-Mathieu remplace un ancien édifice du xve siècle. On y arrive par une rue pleine de caractère : dans la pénombre de sa boutique, le vieux tailleur breton brode, ses lunettes sur le nez, la veste rutilante dans laquelle se pavanera quelque galant, au Pardon prochain. C'est à *Quimper* qu'il faut rechercher les faïences originales dont les fabriques de *Locmaria* ont repris heureusement la tradition.

Le cours du *Steir*, en pleine ville de Quimper, est une surprise : l'eau coule à pleins bords sous les jardinets des maisons greffées à la rive : ici et là, le cours disparait sous un pont, sous une rue; il est seulement dommage qu'il n'ait plus la limpidité du cristal! L'*Odet* happe le *Steir* au passage, baigne avec lui le quai de l'Hôtel de ville, s'allonge en un petit port sous les pentes abruptes du mont Frugy, que bordent, jusqu'à Locmaria, de magnifiques allées d'ormes. Les vergues se mêlent aux branches des grands arbres et, là-bas, les flèches hardies de la cathédrale s'effilent, comme une puissante mâture, au-dessus des maisons de la ville.

Brest (73960 habitants), métropole maritime du Finistère, étage ses maisons sur les deux rives de la *Penfeld*: à gauche, la ville proprement dite; à droite, le faubourg de Recouvrance. Resserrée dans ses remparts, et largement entamée par l'arsenal, sa raison d'être, la ville déborde sur les plateaux voisins, hors la porte Saint-Louis et celle de Landerneau. La rue de Siam en est l'artère vitale. Dans cette cité tout administrative et de création récente, les monuments sont rares : le Musée, l'église Saint-Louis, riche de marbre et d'or, mais froide et compassée, comme on savait faire les églises au xviie siècle; la place du Champ-de-Bataille, sur laquelle donne le théâtre; enfin la magnifique terrasse du cours Dajot, auront tantôt fait d'épuiser l'intérêt. La flotte, l'arsenal, absorbent l'activité urbaine et l'attention. Il faut traverser la *Penfeld* et voir, du haut du pont tournant, l'échafaudage des constructions de la marine, les cuirassés au repos, les ateliers, les formes de ra-



Phot. de M. Villard.

QUIMPER : LES ALLÉES DE LOCMARIA.



Cl. ND.

CHEVET DE LA CATHÉDRALE DE QUIMPER.

RADE DE BREST

RADE
DE
BREST

Grandes routes
Chemins de fer
Echelle 1. 130 000
0 1 2 3 4 5 K.

Guilers
Bohars
Creachbellec
Coat ty Ogan
Kervao
Keraudren
Ft de Penarcreach
Lambézellec
Penfeld
Kergaradec
Penarcreach
Coataodon
Keraurey
St Hudon
Guipavas
Keraudry
Coatgestan
Coatmeur
St Divy
la Forest
Kerguelen
Kermorvan
Traon Elorn
LANDERNEAU
Traon Gully
Pencran
Kervin
Poul ar Vilin
Beaurepos
Kermeur
Riv. de Landerneau ou Elorn
Traon Elorn
Pacon
B. du Roual
Lesquivit
Dirinon
St Urbain
Kerouldry
Ft de Penfeld
Kerminy
Fort
Kerhou
Penreach
Kermeur
le Relecq-Kerhuon
Kergoat
Fort Bouguen
St Marc
Ft de Guelmeur
Guelmeur
Plouzané
Locmaria
Plouzané
Coat Edern
Ft Keranroux
RECOUVRANCE
Kergoudaut
Ft Montbarey
Pen ar pont
St Pierre-Quilbignon
Lamnion
BREST
Pte du Mn Blanc
Pte Ste Barbe
Carros
le Dreff
le Passage
le Cosquer
Tramway électrique de Brest au Conquet
la Trinité
Pen ar prat
Kerebars
Ch. de Ste Anne
Portzic
Bellevue
Banc de St Marc
Pte Plougastel
Kerallou
Lesquivit
Plougastel-Daoulas
Loperhet
Irvillac
Kerourin
Dellec
Pte du Diable
Pte de Neveut
Ft de Dellec
Ft du Portzic
Banc de St Pierre
Pte Marloux
Banc de Plougastel
Kerdrein
Lanvrizan
Mn Neuf
Penfoul
Kerouant
Squivit
DAOULAS
Cosquer
Mengant
Ft de Mengant
Mengant
Ouvr. de Toulbroch
Goulet de Brest
RADE
Banc du Corbeau
Ilhen an Guen
Pte du Corbeau
Ft du Corbeau
Rossermeur
A. du Mn Neuf
Anse de Penfoul
Rostiviec
Riv. de Daoulas
Rosmelec
Pte de Rosmelec
Pte de Kerzaoton
Kerzanton
A. du Mn du Pont
Pte du Gd Minou
Ft du Minou
Pte du Pt Minou
Pte Robert
la Cormorandière
Pte des Espagnols
Fort
Kergadiou
Anse du Carreau
le Carreau
les Fillettes
Ft de Cornouailles
DE
Kerniviez
Kerziou
I. Auberlac'h
Lestraouen
Pte de Rostiviec
Treoec
B. Hermine
Pte de Kornion
Btes des Capucins
Pte des Capucins
le Lez
Bte de Ponscorff
Ponscorff
Pte et Fort de l'Armorique
I. Ronde
Anse de l'Auberlac'h
Pte Doubidy
Keralgu
Squiffiec
Baie de Daoulas
le Château
Anse de St Jean
Bois du Gars
Hôpital-Camfrout
Rocher Liéval
Roscanvel
BREST
le Grénoc
le Pot de Beurre
le Bouc
la Chèvre
Logonna-Daoulas
Querneuff
Baie de Roscanvel
I. Trebéron
Ft de l'Ile Longue
Ile Longue
I. des Morts
Lazaret
Poudrerie
Pte du Binde
Iles du Binde
Banc du Binde
Banc du Caplan
A. du Bourg
R. de l'Hôpital
Coasquellou
Kerahou
Pte Tremel
Red. de Quelern
Quelern
Rostellec
Pte de Lanvéoc
Gd Helfeot
A. de Kerouse
Pte du Gd Gouin
Bie du Gd Gouin
Pte et Fort du Toulinguet
Anse de Camaret
Pte Ste Barbe
le Château
Anse du Fret
le Fret
Ft de Lanvéoc
Lanvéoc
Kertanguy
Pen ar vir
Grève des Anglais
I. de Tibidy
Kersamarec
Kerohan
LE FAOU
Rivière du Faou
Camaret
Kermeur
Pen hir
Pass du Toulinguet
Anse de Pen hir
Quezede
Anse de Poulmic
Pte de Loumergat
Loumergat
Quilhen
Bois du Loc
Correguer
Restes de l'Abbaye
Landevennec
Kerconstantin
Rte de Landaoudec
Landaoudec
I. de Terenez
Terenez
le Parc Chau
Kerguelen
Pte de Pen hir
les Tas de Pois
Pte de la Tavelle
Pte de Portzen
Kersiguenou
Ft de Crozon
Rau de Kerloc'h
Bois du Folgoat
Rivière de Châteaulin
Maros
Kergadalen
Anse de Dinan
CROZON
Kerjean
Langoat
Ht
Bs
Rosnoën
Tregarvan
Trevenec
Aulne
ou
Kéréon
Pte de Dinan
Dinan
la Chèvre
le Chevreau
Kerigou
Grottes
Morgat
Anse de Morgat
Rau de l'Aber
Argol
Kerivin

H. Dumoulin S.



Cl. ND.

BREST : LE PONT TOURNANT ET LE PORT MILITAIRE.

doub, l'armurerie, la mâture, les ancres, la voilerie, les forges, les scieries, partout, sur le moindre coin de terre, des provisions de tout genre, charbon, munitions, canons monstrueux et prêts pour l'embarquement; les usines noires qui fument, les marteaux qui frappent, les machines à vapeur qui ronflent, l'air empuanti, voilé de poussière et de charbon : c'est une fourmilière de travail, une Babel du fer et de l'acier.

A l'entrée même du port militaire se dresse le château que Froissart tenait pour « le plus fort chastel du monde ». L'une des tours porte le nom de César : il est certain que les Romains eurent là un *castellum* dont on a retrouvé les assises dans les murs inférieurs du château. La *rade de Brest*, cette magnifique nappe d'eau capable de recevoir trois cents vaisseaux de guerre, ne pouvait être abandonnée aux surprises des pirates saxons qui infestaient ces parages. Il y eut donc un poste romain au débouché de la *Penfeld*, dans une position naturellement très forte; mais rien n'autorise à penser qu'une cité l'ait alors entouré. Aucune voie romaine n'aboutit à *Brest*; on n'a retrouvé aux environs ni fragments, ni substructions, ni vases, ni figurines comme à Corseul, à Locmariaquer ou à Carhaix. *Brest* ne se développa que plus tard et c'est Richelieu qui décida d'en faire l'un de nos grands ports de guerre. Colbert et Seignelay, Duquesne et Vauban réalisèrent, depuis, ce grand projet. Par les forts et les batteries qui barrent le goulet et l'accès même de la rade, du haut de toutes les falaises environnantes jusqu'à Ouessant, *Brest* est, avec Toulon, notre meilleure place maritime.

Du plateau qui domine le faubourg de *Recouvrance*, on découvre l'admirable panorama de la ville et de la rade: à droite, le goulet d'accès; en face, la pointe des Espagnols, la baie de Châteaulin, de l'autre côté de la pointe d'Armorique; à gauche, les falaises de Plougastel; au pied même de l'escarpement, les nouveaux quais pour l'envoi du charbon à bord des vaisseaux de guerre, le sémaphore et le château qui marquent l'entrée du port militaire; dans une épaisse couronne de verdure, l'amphithéâtre de la ville qui surplombe le nouveau port de *Porstrein*. Déjà trop à l'étroit, la marine de guerre imposait aux transactions commerciales des entraves dont on a voulu les libérer. Le *nouveau port*, entièrement conquis sur la rade, comprend quatre bassins entre deux jetées, défendus sur le front méridional par une digue contre laquelle vient se briser le flot de marée. Il ne semble pas malheureusement que le mouvement commercial ait répondu jusqu'ici d'une façon suffisante aux sacrifices consentis pour lui. Tout près sont mouillés les torpilleurs et les petites unités de la marine de guerre, car l'entretien et la transformation incessante de notre matériel naval exigent l'établissement de nombreux postes secondaires. Aussi les découpures intérieures de la rade : *Landerneau*, sur l'Elorn; *Châteaulin*, sur l'Aulne, peuvent-elles passer pour la banlieue maritime du grand arsenal de la *Penfeld*.

A 1500 mètres sur l'Elorn, le chenal de *Plougastel* offre un excellent mouillage avec des fonds de 12 mètres. Plus haut, les caboteurs accostent à *Landerneau*, petite ville industrieuse qui travaille le fer, tisse le lin, construit des navires. La voie romaine de Nantes à Vorganium passait ici, et, durant tout le moyen âge, Landerneau eut des relations commerciales suivies avec Bordeaux et Bayonne.

Personnages historiques. — *Guillaume le Breton*, historien et poète, né vers 1165, m. après 1226, écrivit les fastes de Philippe Auguste, dont il fut le conseiller; *Hervé de Portzmoguer* (*Primauguet*); *Michel Colomb*, né à Saint-Pol-de-Léon, vers 1430, mort en 1512, l'honneur de la sculpture française, au XVe siècle; *Du Couëdic* (1739-1780); *Kerguélen*-Trémarec (1734-1796), qui découvrit les Terres australes; le comte *Linois* (1761-1848),



Cl. ND.

BATTERIE A BORD D'UN CUIRASSÉ.



Cl. ND.



SAINT-BRIEUC : LE VIADUC DE TOUPIN.



FONTAINE DE SAINT-BRIEUC.

vainqueur des Anglais au combat naval d'Algesiras; le premier grenadier de France : *La Tour d'Auvergne*, tué à Oberhausen (1743-1800); le général *Moreau* (1763-1813), vainqueur de Hohenlinden; le général d'*Aboville*, qui décida de la victoire de Valmy (1730-1817). Dans les lettres et les sciences : *Michel le Nobletz*, apôtre de la Basse-Bretagne (1577-1654); l'érudit bénédictin *dom Morice*; le critique *Fréron*, né à Quimper; l'ingénieur *Choquet de Lindu*, qui agrandit et améliora le port de Brest, sa ville natale (1740-1790); les peintres de marine : *Nicolas* et *Pierre Ozanne*; *Alexis de Rochon*, physicien, astronome qui accompagna Kerguelen aux Terres australes (1741-1817); le médecin *Laënnec* (1781-1826); le philologue *Le Gonidec* (1838); *Émile Souvestre*, né à Morlaix (1806-1854), qui écrivit *les Derniers Bretons*.

Côtes-du-Nord.

Superficie : 688600 hectares (Cadastre), 721700 (Service géographique de l'armée). Population : 557820 hab. (1921). Chef-lieu : **Saint-Brieuc**. Sous-préfectures : **Dinan, Loudéac, Guingamp, Lannion**. — 48 cantons, 390 communes; 10e corps d'armée (Rennes). Cour d'appel et Académie de Rennes. Diocèse de Saint-Brieuc (suffragant de Rennes).

La plus grande altitude du département des *Côtes-du-Nord* ne dépasse pas 340 mètres à la colline de Bélair, dans la lande du Méné. Si ce coin de Bretagne, au relief usé par les âges, ne connait pas la majesté des hautes cimes ni la splendeur des champs de neige ou la sublime horreur des abîmes glacés, il offre en revanche le grandiose et émouvant spectacle de l'Océan, une merveilleuse variété de sites dans les vallées tortueuses qui découpent sa dorsale granitique et schisteuse, mais surtout une incomparable succession de caps et de baies, de roches sauvages et de plages gracieuses, de Dinan à Lannion, de la Rance au Légué.

La baie de Saint-Brieuc troue l'espace entre le cap Fréhel et le Sillon de Talberg. Sur le front granitique opposé aux courants et aux fureurs de la mer, l'épée tranchante du Talberg, Bréhat, les Héaux, les Sept Iles, les Triagoz, les îlots, les écueils, prolongent ce littoral démantelé. Lorsque tombe la nuit ou la brume, dix phares éclairent ces parages dangereux : Porz-Don près de Paimpol, le Paon au rebord de Bréhat, les Sept Iles, la Croix, les Triagoz mêlent leurs rayons de pourpre, d'or, d'émeraude, à ceux du phare des *Héaux*, étoile tombée du ciel au milieu de cette couronne étincelante. Le phare des Héaux se soude à une plate-forme artificielle que portent deux aiguilles de porphyre noir; sa tour, qui monte à 48 mètres, est faite d'assises de granite emboîtées l'une dans l'autre. On dirait un monolithe; dans les grandes tempêtes, il tangue comme un navire, mais que d'égarés il a sauvés de l'épée tranchante du Talberg!

Tous les contrastes se heurtent sur cette côte du nord : à côté des titanesques entassements de *Plougastel* et de *Ploumanac'h*, la nature s'humanise; des tapis de velours vert, des oasis tranquilles s'abritent dans les vallons côtiers. *Lézardrieux* égrène ses petites maisons blanches où s'accrochent la vigne vierge et les seringas; la rose trémière et les capucines, les passeroses et la mauve, des géraniums arborescents, égayent les jardins. *Kérity*, au détour de *Paimpol*, est un rayonnement du Midi sur le Nord : le mûrier, le figuier, le myrte, les fruits les plus variés y mûrissent à l'aise. Rien de plus sauvage que la rive septentrionale de *Bréhat*; les rafales n'y laissent que des pierres décharnées, des broussailles couleur de rouille tapies désespérément au ras du sol; rien n'égale au contraire la splendeur toute méridionale de la rive opposée « avec ses rochers rouges panachés de pins sylvestres trempant dans une mer dont la baie d'Antibes pourrait jalouser l'indigo ».

Et puis la mer est riche. A défaut des forêts qui verdoient aux flancs des montagnes, elle a ses vergers sous-marins, mille plantes aux formes déliées et du plus délicat coloris. N'a-t-on pas compté plus de 4000 espèces d'algues? En ses jours de colère, la mer entraîne du fond ces précieux végétaux et les offre aux riverains; c'est leur moisson à eux; elle infuse une vie nouvelle à des terres qui, sans cela, resteraient improductives. De ce contraste toujours présent naît le charme de la côte bretonne. Lannion, Tréguier, Lézardrieux, Paimpol, Saint-Brieuc sont des villes de pêche, mais surtout des centres agricoles. Par les estuaires des rivières, la vie de la mer remonte à l'intérieur. La lande elle-même n'est



Phot. de M. A. Robin.

CÔTE DU NORD : CORDON DE GALETS ET LAGUNE INTÉRIEURE.





Cl. ND.

LA TOUR DE CESSON.



Cl. ND.

VANNES : LES REMPARTS ET LA TOUR DU CONNÉTABLE.

pas sans charme : elle garde les vieux souvenirs, les menhirs (celui de Trégomar a 5m,20) dont la silhouette raye l'horizon, depuis que s'en est allé sous la hache du bûcheron et la charrue du laboureur l'abri tutélaire des grands bois qui couvraient le pays. L'ancienne *Brocéliande* étendait ses épaisses futaies sur une partie du département des Côtes-du-Nord; il en reste des lambeaux importants : forêts de Loudéac, de Lorges, de la Hardouinais.

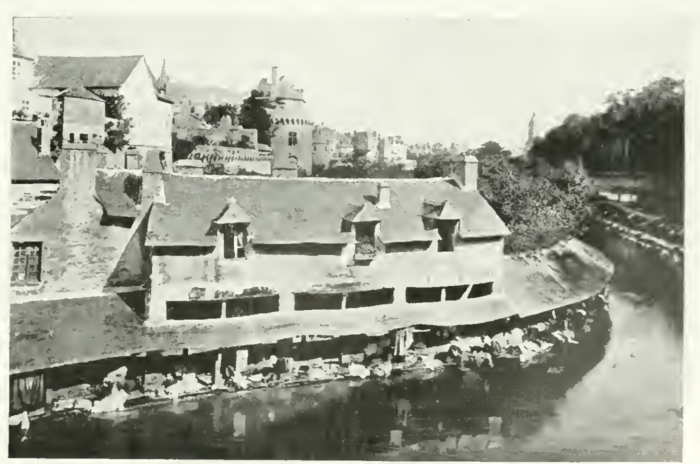
Saint-Brieuc (24540 habitants) n'est pas de ces cités vieillottes dont on a tout dit, en observant qu'elles ont conservé leur aspect du moyen âge. La ville ayant été presque entièrement reconstruite depuis un siècle, il n'y reste pas grand'chose du passé. Encore n'en est-elle pas tout à fait dépourvue. De vieux logis se voient encore, rue Saint-Jacques nos 4 et 6, le second surtout, au coin de la venelle Allain : sur sa façade fraternisent saint Georges, David et saint Julien. Dans la rue Fardel, une maison très ornée, dite « hôtel des ducs de Bretagne », aurait abrité le roi Jacques II, lorsqu'il préparait sa descente en Irlande (1689). La *cathédrale* a l'air d'une forteresse plutôt que d'une église. Olivier de Clisson y soutint un siège; plus tard, quand il vint à son tour assiéger Saint-Brieuc, les Briochins se réfugièrent dans leur église, et tinrent quinze jours jusqu'à l'ouverture de la brèche. Commencée par Guillaume Pinchon, évêque de Saint-Brieuc au XIIIe siècle, la cathédrale *Saint-Étienne* fut depuis continuée et réparée plusieurs fois. On remarquera la porte du XIIIe siècle, le chœur et son triforium du XVIe siècle, une belle rosace du XVe au transept sud, le buffet d'orgues de la Renaissance. La *Préfecture* (beau parc), l'*Hôtel de ville* (musée) se groupent autour de la cathédrale.

Saint-Brieuc possède encore la fameuse fontaine de Port-Aurèle, au-dessus de laquelle Margot de Clisson, comtesse de Penthièvre, fit construire un charmant portique de style flamboyant; la fontaine est adossée à la chapelle qui remplace l'ancien oratoire de Briomagle (ou *Brieuc*), moine breton qui aborda, au VIe siècle, à l'embouchure du Gouet, chassé de Galles par l'invasion anglo-saxonne. L'église *Saint-Guillaume*, à l'entrée de la ville, est une reconstruction dans le style du XIIIe siècle. Ici commence l'ancienne ville : bien que ses rues aient presque toutes fait toilette neuve, leur irrégularité délasse de la ligne droite. En arrière de Saint-Guillaume s'étend l'esplanade du *Champ-de-Mars*, où vient se nouer la grande ligne des boulevards, autour de la statue de Du Guesclin. Dans le voisinage, la magnifique promenade des Quinconces et de beaux jardins encadrent le *Palais de justice*, imposante construction d'où la vue domine le val encaissé du Gouëdic. Au loin se devine la fameuse tour de *Cesson*, que protégeaient des fossés taillés dans le roc vif, puis le développement du *Gouet*; à l'horizon, la pointe d'Erquy et la coquette plage du Val-André. Les chemins de fer départementaux ont créé autour de *Saint-Brieuc* un réseau de travaux d'art : pont de Toupin, viaduc de Souzin, etc., dont la courbe s'harmonise heureusement avec les riants coteaux qui bordent le cours du Gouet et l'estuaire du Légué.

Personnages historiques. — *Saint Guillaume Pinchon*, évêque de Saint-Brieuc (1184-1234); *saint Yves Hélori*, véritable encyclopédie de toutes les connaissances de son temps, avocat et bienfaiteur des pauvres (1253-1303); *Bertrand Du Guesclin*, né au château de la Motte-Broons, près de Dinan, bras droit de Charles V; il finit, à force de ruse et de courage, par « bouter » l'Anglais hors de France; mort au siège de Châteauneuf-Randon (1380); le maréchal *de Guébriant*, né en 1602 à Plessis-Budes, près de Saint-Brieuc, tué au siège de Rothweil (1643); *Alain-Emmanuel*, marquis *de Coëtlogon*, vice-amiral et maréchal de France, héros de plusieurs batailles navales (Palerme, Agosta), défenseur de Saint-Malo contre une puissante escadre anglaise (1646-1730); *Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan*, comte de *Plélo* : avec 1 500 hommes, il tint tête à 40 000 Russes qui assiégeaient Dantzig, où il fut tué (1699-1734); le chirurgien *Jobert*, dit *de Lamballe*; l'amiral *Charner* (1797-1869); le philologue et critique *J.-E. Renan*, né à Tréguier (1823-1892).

Morbihan.

Superficie : 679 800 hectares (Cadastre), 709 300 (Service géographique de l'armée). Population : 546 050 hab. (1921). Chef-lieu : **Vannes.** Sous-préfectures : **Lorient, Pontivy, Ploërmel.** 37 cantons; 258 communes; 11e corps d'armée (NANTES). Cour d'appel et Académie de RENNES. Diocèse de VANNES (suffragant de Rennes).



Cl. ND.

VANNES : VUE PRISE DE LA GARENNE.

Le *Morbihan* se noue à l'empâtement montagneux d'où se dégagent, au nord-ouest et au sud-ouest, les monts d'*Arrée* et la *montagne Noire*. L'ensemble du département ne présente qu'un relief assez pauvre, coupé de vallons. Une immense forêt couvrait autrefois ses plateaux, aujourd'hui encore en partie boisés, en partie couverts de landes. De grands espaces ont été conquis à la culture, des marécages asséchés, mais c'est la mer que regarde ce pays, elle qui sollicite son activité, en pénétrant à l'intérieur par les profondes entailles de la côte : estuaire du *Blavet*, rivière ou lac intérieur d'*Etel*, long fiord de *Crac'h*, de part et d'autre de la péninsule de Quiberon ; rivière d'*Auray*, de Vannes et de Noyalo, dans le *Morbihan*. Les îles même, dont la traînée s'échelonne entre la pointe de Quiberon et celle du Croisic, *Houat*, *Hoëdic*, *Belle-Ile*, débris de l'ancien littoral effondré sous les flots, achèvent d'incliner la région vers la côte. Là sont des territoires favorisés (presqu'île de *Ruys*), dont les produits agricoles, la pêche, l'industrie des conserves alimentent un important trafic.


VANNES : HOTEL DE VILLE. Cl. ND.

Ces parages sont merveilleusement riches en poissons de toute sorte : anchois, turbots, soles, maquereaux, sardines, crevettes ; la plupart des homards expédiés à Paris et en Angleterre sont pêchés aux environs de Belle-Ile, Houat, Hoëdic. Ajoutez les parcs à huîtres de Locmariaquer, Auray, Belz, Saint-Armel, Crac'h, la Trinité-sur-Mer, Kercado en Carnac, pointe de Kéroman. Toute une industrie est née de la pêche : ateliers de conserves de sardines, fabrication de boîtes en fer-blanc, entreprises d'expédition...

Vannes (21 400 habitants) est une très ancienne ville. Il y paraît à ses remparts percés de quatre portes et flanqués de neuf tours, parmi lesquelles la porte Saint-Paterne, la tour Trompette et la tour du Connétable avec ses courtines à mâchicoulis. De ce côté, les anciennes douves ont été converties en boulevards : sur le terre-plein d'en face, ou promenade de la *Garenne*, furent fusillés, en 1795, MM. de Sombreuil, de Broglie, de la Landelle, d'Hercé, évêque de Dol, que la commission militaire d'Auray avait refusé de condamner et qui furent exécutés révolutionnairement. Cent cinquante de leurs malheureux compagnons d'armes furent également passés par les armes, sur la rive droite de la baie de Larmor, dite pointe des *Émigrés*.

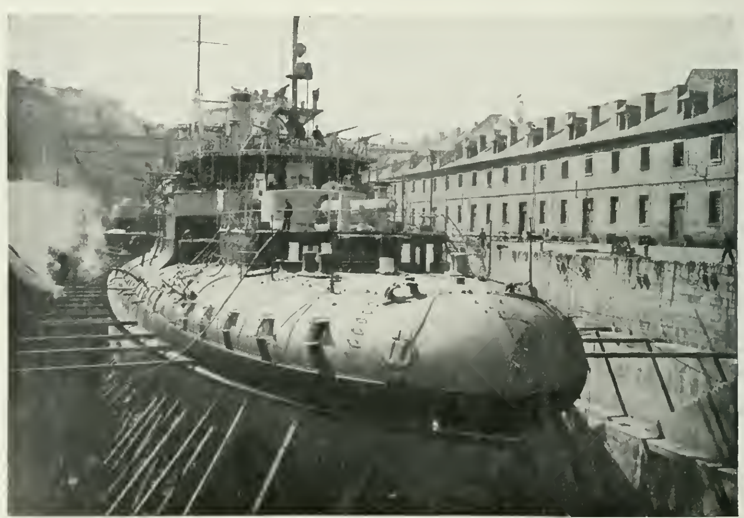
Outre une partie de ses remparts, *Vannes* a gardé quelques restes des vieux âges : rue de l'Ouest, rue des Chanoines, rue Saint-Salomon ; le *château Gaillard*, ancienne maison du Parlement (XVIe siècle), dans la rue Noé ; rue des Orfèvres, la cellule de *saint Vincent Ferrier*, transformée en chapelle ; l'ancien hôtel de ville, place de la Mairie. La place des Lices, celle du Poids public : encore de vieilles réminiscences.

On trouvera au *Musée archéologique*, propriété de la *Société philomathique du Morbihan*, et à l'hôtel-musée de *Limur* (géologie, archéologie, ethnographie préhistorique) des objets exhumés aux environs de *Vannes*, depuis les monnaies celtiques et les bracelets gaulois jusqu'aux armures, sceaux, bijoux du moyen âge et de la Renaissance. De nombreuses villas gallo-romaines étaient établies sur le territoire morbihannais ; les monuments celtiques ne s'y comptent plus : Locmariaquer, Carnac, les îles du Morbihan, la côte, sont un immense musée archéologique en plein air.

Au centre de la vieille ville s'élève la *cathédrale*, mosaïque de pièces diverses : nef du XVe siècle, tour de gauche du XIIIe, transepts du XVIe, chœur du XVIIIe, murs inachevés derrière l'abside, du temps de la Renaissance ; portail ouest construit en 1875, dans le style du XIVe. C'est tout un cours d'histoire inscrit sur ce monument composite. Autour de l'ancienne ville, les monuments de la nouvelle sont dispersés aux quatre coins de l'horizon : à l'ouest, l'*Hôtel de ville* moderne, bel édifice que précède un perron orné de deux lions ; à l'est, la *Préfecture* et son beau parc ; au sud-ouest, l'*Évêché ;* à l'ouest, le *Palais de justice ;* au sud, la promenade de la *Rabine*, qui s'allonge sur cette rive.

Vannes fut la cité capitale des *Vénètes*, ces Arvernes de la mer qui osèrent affronter César et sa fortune. Avant qu'un affaissement du sol n'eût livré à l'intrusion marine les 10 à 12 000 hectares que représente la superficie noyée du Morbihan, l'aspect des environs était


LA TOUR D'ELVEN (MORBIHAN).


Phot. de M. Petitjean.
LORIENT : LE CUIRASSÉ « CARNOT » EN CALE SÈCHE.



Cl. ND.

CHATEAU DE COMBOURG (ILLE-ET-VILAINE).

bien différent de celui qui paraît aujourd'hui : les trois rivières d'*Auray*, de *Noyalo*, de *Vannes* serpentaient à travers une plaine basse, marécageuse, mais presque toute émergée. Ces trois cours d'eau se réunissaient, selon toute vraisemblance, non loin de Locmariaquer et pénétraient ensemble dans la mer, entre cette presqu'île et celle de Ruys : *Locmariaquer* était le port de Vannes. Des champs, des prairies, quelques bas-fonds s'étendaient autour de la capitale des Vénètes; les îles actuelles de la lagune morbihannaise s'enlevaient au-dessus de la plaine, depuis effondrée. *Vannes* est maintenant un port intérieur, sans grande importance; son bassin de la *Rabine*, long cul-de-sac de 800 mètres sur 50 à peine de largeur, ne reçoit que des navires de 100 tonneaux; encore ceux-ci doivent-ils souvent s'alléger dans le petit bassin qui précède l'île de Conlau, charmante promenade plantée de pins, qu'une chaussée réunit à la route de Vannes. Les courants du *Morbihan* sont si compliqués et si forts, les fonds si trompeurs, que les gros bateaux n'osent guère s'y risquer et s'arrêtent à l'entrée, soit dans la coulée vaseuse de Locmariaquer, soit plutôt à *Port-Navalo*, rade précieuse, ouverte à la pointe de la presqu'île de Ruys, où se réfugient les bateaux surpris par les coups de mer, à l'entrée du golfe.

Lorient (46315 habitants), bâti sur la rive droite du Scorff, comprend deux ports : l'un *militaire*, qui s'étend sur la rivière même (annexe de Caudan, sur la rive gauche) ; l'autre *commercial*, ouvert dans l'anse de Faouëdic, entre la ville et son faubourg.

Lorient ne fut d'abord qu'un complément de *Port-Louis*, situé plus bas, près de l'embouchure du *Blavet*. Une Association de marchands bretons qui commerçaient avec l'Inde et Madagascar fit élever sur la rive du *Scorff* des hangars et des magasins : la concession qui leur fut faite partie de terrains vaseux et de landes à cet endroit. Ses affaires étant prospères, l'Association, devenue *Compagnie française des Indes*, constituée sous Louis XIV, organisa des chantiers de construction, bâtit des quais, etc. En 1715, c'était une puissance, et le groupement dû à son activité prit le nom du pays en vue duquel il était fondé : on l'appela l'*Orient*, depuis *Lorient*. Cette magnifique création ne survécut pas à la perte de l'Inde, que nous avait conquise l'audacieux génie de Dupleix. *Colbert* s'établit en maître sur les bords du Scorff, y fit construire les vaisseaux dont il avait besoin contre ses rivaux de la mer, les Anglais et les Hollandais, peu à peu élimina la *Compagnie des Indes* qui, ruinée, finit par céder ses établissements à l'État.



Cl. ND.

CATHÉDRALE DE RENNES.

Lorient est relié par le cours Chazelles à son faubourg de *Kérentrech*; c'est une ville de guerre, aux rues monotones, coupées de quelques places : celle d'Alsace-Lorraine, la plus grande; la place Saint-Louis, devant l'église de ce nom (1709) ; la place Bisson, avec un monument commémoratif de l'héroïque enseigne de ce nom (1827) ; sur le cours de la Bove, la statue du compositeur Victor Massé; enfin la promenade des quais, que borde le bassin à flot du port de commerce. La population de l'autre rive se groupe autour de la place de Rohan. Dans ce quartier se trouve le musée *Dousdebès* et, sur un petit square, la statue en marbre du poète *Brizeux*, par Ogé.

L'âme de Lorient, c'est l'*Arsenal;* la statue de *Dupuy de Lôme*, auquel nous devons la première frégate cuirassée, commande la place d'Armes. Deux pavillons, construits en 1733 par la Compagnie des Indes, servent, l'un d'habitation au préfet maritime, l'autre aux bureaux de la *Majorité*, au tribunal maritime, aux archives. Puis ce sont, à l'infini, durant près de 2 kilomètres, sur les rives du Scorff, des parcs d'artillerie, des casernes, en face desquelles trois frégates servent de logement et d'écoles spéciales de canonnage et gréement : la corderie, autour d'une vaste cour plantée de chênes et de marronniers, les ateliers de machines et d'ajustage, la machine à mâter, la chaudronnerie, les forges, la grande scie-

rie à vapeur, et, sur la rive de Caudan, d'autres chantiers encore, des cales..., couvrant une superficie de 157 000 mètres carrés.

La *rade de Lorient*, estuaire commun du Scorff et du Blavet réunis, à environ 7 kilomètres de la mer, est partagée en deux parties par le rocher granitique du *Saint-Michel*, qui émerge sur une longueur de 500 mètres : au nord, la rade proprement dite de *Lorient;* au sud, celle de *Kerso*. Des pointes découpent l'une et l'autre rive de l'estuaire : à l'est, pointes de *Penmané*, de *Locmiquelic*, de *Kerso*, péninsule de *Port-Louis*, qui projette sa citadelle par la traverse, jusqu'au milieu du passage; enfin pointe de *Gâvres*, sur le flanc méridional de l'anse de Kerbel ou de Locmalo. A l'ouest, l'estuaire pénétrant du *Ter* sépare les pointes de Kéroman et de Kernevel; à l'opposé, mais au sud-ouest de Port-Louis, la projection de *Loqueltas*. La batterie de Saint-Michel défend la double passe de l'estuaire, de chaque côté de cette île; la rade est gardée par le fort du Talud, celui de Loqueltas, la citadelle de Port-Louis et la batterie de Gâvres.



Cl. ND.

CATHÉDRALE DE DOL.

Personnages historiques. — *Arthur de Bretagne*, comte de Richemont, connétable de France, né à Succinio en 1393; l'auteur du « Gil Blas », *Alain-René Le Sage*, né à Sarzeau (1668-1747); le poète des *Bretons*, *Auguste Brizeux*, né à Lorient (1806-1858); l'héroïque lieutenant de vaisseau *Henri Bisson* (1796-1827), qui, dans l'expédition de Grèce, se fit sauter avec son brick enlevé aux Turcs, plutôt que de le rendre à l'ennemi; *Georges Cadoudal*, né près d'Auray en 1771, chef de la chouannerie bretonne; le compositeur *Victor Massé* (1822-1884); l'ingénieur *Dupuy de Lôme* (1816-1885); *Jules-François* Suisse, dit *Jules Simon* (1814-1896), né à Lorient.

Ille-et-Vilaine.

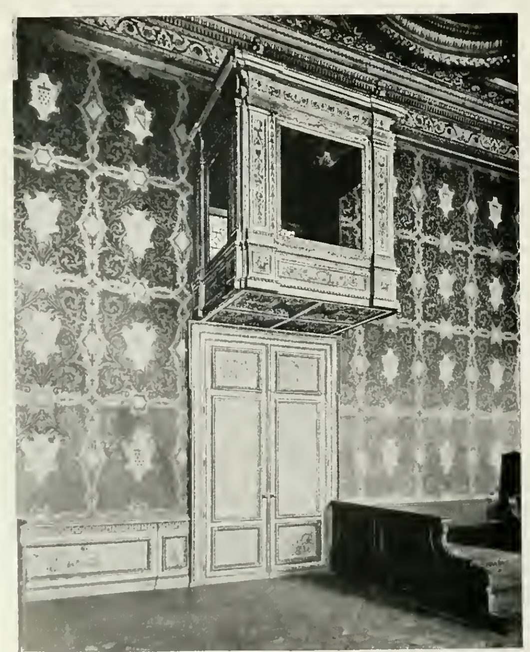
Superficie : 672 600 hectares (Cadastre), 699 000 (Service géographique de l'armée). Population : 558 570 hab. (1921). Chef-lieu : **Rennes.** Sous-préfectures: **Redon, Montfort, Saint-Malo, Fougères, Vitré.** — 43 cantons; 360 communes; 10e corps d'armée. Cour d'appel et Académie de RENNES. Archidiocèse de RENNES métropolitain de Vannes, Quimper et Saint-Brieuc, depuis 1859.

Rennes eut le malheur de brûler en 1720; c'est une ville presque toute récente : on attendrait non pas mieux, mais autre chose d'une ancienne capitale de Bretagne. Voyez Rouen, la vieille métropole normande : quel riche écrin de monuments et de souvenirs! Aussi bien, *Rennes* ne fut-elle pas une capitale, dans le sens étroit du mot. Les États de Bretagne s'y réunirent; des comtes y résidèrent; les ducs y firent de fréquents séjours, mais n'y restaient guère. Le pays breton, très divisé, obéit longtemps à des chefs particuliers : *Noménoé*, qui se fit sacrer à *Dol*, en 848, et voulut que cette ville fût une métropole religieuse, semblait ignorer l'évêché de Rennes, fondé au Ve siècle et suffragant de Tours, siège suzerain de toute la Bretagne. L'institution de *Dol* en archevêché fut annulée canoniquement en 1199. *Rennes* a hérité de Tours sa primauté religieuse. L'arrivée des *Normands* ayant jeté le pays dans la confusion, *Alain Barbe-Torte*, qui les combattit et les chassa, mourut *duc de Bretagne*, à Nantes (950). Ce fut alors, entre les comtes de Nantes et ceux de Rennes, une lutte sans fin, d'où *Conan Ier*, comte de Rennes, sortit, à son tour, avec le titre de *duc* (988).

Alors se succèdent les ducs bretons de race anglaise, avec les *Plantagenets*, rois d'Angleterre (Geoffroy, et son fils Arthur de Bretagne); puis ceux de race française, avec *Pierre de Dreux*, auquel Philippe Auguste fit épouser Alix, l'héritière du duché de Bretagne (1213). Dans la fameuse querelle qui mit aux prises *Jean de Montfort* et *Charles de Blois*, pour l'héritage breton, *Rennes* et Saint-Malo tinrent pour le parti français. L'union de la Bretagne à la France se fit par le mariage d'*Anne de Bretagne* avec le roi de France, *Charles VIII* (6 décembre 1491), au château de Langeais, en Touraine.

Devenue province française, avec un Parlement siégeant à *Rennes*, en 1560, la *Bretagne* défendit âprement ses immunités. Cette défensive de la magistrature et des États, devenue aiguë sur la fin du règne de Louis XV, hâta le mouvement qui aboutit à la Révolution de 1789.

Rennes (82 240 habitants), chef-lieu de département, capitale de province et d'État, doit sa prépondérance historique à l'heureuse situation qui en fait l'intermédiaire entre le continent et la presqu'île armoricaine, la Manche et l'Océan. Par le cours inférieur de la Vilaine et le canal d'Ille-et-Rance, qui en prolonge la direction, *Rennes* tend la main, de Nantes à Saint-Malo. L'immense et quasi impénétrable forêt de *Brocéliande* défendit longtemps ce territoire contre l'invasion bretonne venue de l'Ouest; au contraire, le cours supérieur de son artère vitale, la Vilaine, ouvrait une route aux Francs venus de l'Est. Les Romains firent du pays le nœud de leurs communications et rayonnèrent de là vers tous les points de l'Armorique. *Rennes* n'a pas conservé grand'chose de cette époque, hormis une pierre dédicatoire enclavée dans la *porte Mordelaise*. C'est par cette porte que, depuis Geoffroy Ier, les ducs de Bretagne et les évêques de *Rennes* faisaient leur entrée dans la ville.



Cl. ND.

LOGGIA DANS LA SALLE DE L'ANCIEN PARLEMENT DE BRETAGNE (PALAIS DE JUSTICE DE RENNES).

La Vilaine partage *Rennes* en deux parties : au sud, la ville Basse; au nord, l'ancienne ville ou ville Haute. La ville *Basse* est en quelque sorte le quartier des écoles : là s'élèvent le Lycée, le palais des Facultés avec de riches collections scientifiques et artistiques; le palais du Commerce, qui abrite une école régionale des Beaux-Arts. La rivière baigne le front de ces grands édifices, entre des quais de granite que traversent quatre ponts.

La rue de la Monnaie, sous divers noms : rue de Toulouse, rue Nationale, rue Victor-Hugo, traverse la *ville Haute*, d'ouest en est, et concentre le mouvement, avec les rues transversales de l'Horloge, de Rohan, de Bastard-d'Estrées, dirigées perpendiculai-

rement au cours de la Vilaine. L'*Hôtel de ville*, bâti en 1734 par Gabriel, se dresse tout à fait au cœur de ce quartier, rebâti à neuf, après l'incendie de 1720, d'après un plan uniforme qui n'est pas sans noblesse, mais non plus sans monotonie. Une Bibliothèque, le théâtre, des arcades animées gravitent dans l'aire de l'édifice municipal. La place qui le porte touche de près à celle du *Palais de Justice*, vaste quadrilatère dessiné, en 1618, par Jacques Debrosse, pour le Parlement : Jouvenet, Coypel, Érard, Ferdinand travaillèrent à sa décoration. Autour de ces graves monuments sont dispersés les restes de l'ancienne ville : à l'ouest, les vieilles rues audessus desquelles surgit la cathédrale *Saint-Pierre*. La première pierre de ses tours aurait été posée par Anne de Bretagne; il fallut attendre l'année 1700 pour les voir achevées. La cathédrale elle-même, commencée en 1787, ne fut terminée qu'en 1844 : on devine, à la date de cette construction, quel est son style. L'intérieur est richement décoré (beau retable).

Au pourtour de la ville, la vénérable place des *Lices*, où se courut jadis plus d'un tournoi; la place *Sainte-Anne*; à l'est enfin, l'église Notre-Dame ou *Saint-Melaine*, abbatiale d'un monastère fondé, au XIe siècle, par l'évêque de ce nom. L'archevêché (Conservatoire) et la Préfecture voisinent dans ce quartier extrême à côté des promenades de la Motte (statue de Du Guesclin), du Thabor et du Jardin des Plantes. A l'autre pôle, la promenade du *Mail*, créée en 1675 par le duc de Chaulnes et replantée en 1784, embellit de ses ombrages l'espace insulaire circonscrit par la Vilaine, l'Ille et le canal de la Rance.



Phot. de M. Boulanger.

VIEUX PONT ET ANCIEN CHATEAU DE LAVAL.

Redon (6 640 habitants) est le port de *Rennes*, sur la Vilaine maritime; les navires montent jusque-là, passant à pleines voiles sous le beau pont suspendu de la Roche-Bernard. Quelques coudes seulement rendent le halage nécessaire à la remonte; mais, grâce au jusant, la descente est facile. Au croisement de la Vilaine fluviale et maritime avec le canal de Nantes à Brest, *Redon* prend, de cette situation, un peu de vie. Une quarantaine de navires peuvent accoster aux quais de la Vilaine, dont la profondeur varie de 2m,40 à 4 mètres : un bassin à flot fait communiquer la rivière avec le canal de Nantes à Brest, où attendent les bateaux et les chalands. La grande rue de *Redon* a du caractère; son église romane, Saint-Sauveur, est surmontée d'un clocher central original et le chœur est flanqué d'une chapelle fortifiée de meurtrières et de mâchicoulis.



Phot. de M G Hamon.

RENNES : MAISON DITE DE DU GUESCLIN

Personnages historiques. — *Jacques Cartier*, de Saint-Malo (1494-1554), explorateur du Saint-Laurent; l'héroïque *Porcon de La Barbinais*, qui paya de la vie sa fidélité à la parole jurée (1639-1681); l'érudit bénédictin *dom Lobineau* (1666-1727); *Duguay-Trouin* (1673-1736), audacieux marin, l'un des plus illustres fils de Saint-Malo; *Alain Porée*, son compatriote, marin comme lui (le jésuite *Charles Porée*, qui, après avoir professé à Rennes, eut, à Paris, le jeune Arouet [Voltaire] parmi ses élèves de rhétorique, à Louis-le-Grand, était né près de Caen); le médecin philosophe *Julien Offray de La Mettrie*; le savant *Maupertuis* (1698-1759); *B.-F. Mahé de La Bourdonnais* (1699-1755), conquérant de Mahé, l'émule de Dupleix dans l'Inde française; le comte de *Guichen*, qui se distingua en Amérique contre l'amiral anglais Rodney; l'illustre marin comte de *La Motte-Picquet* (1720-1791); le général d'artillerie comte de *La Riboisière* (1759-1812); l'économiste libre-échangiste *Vincent de Gournay* (1712-1759); *La Chalotais* (1701-1785); *Robert Surcouf*, le hardi corsaire (1773-1827); le jurisconsulte *Bigot de Préameneu* (1750-1825); le publiciste comte *Lanjuinais* (1753-1827); l'illustre auteur du « Génie du Christianisme », *Chateaubriand* (1768-1848), né à Saint-Malo, comme *Lamennais* (1782-1854); le médecin *Broussais* (1772-1838); le peintre historien *Henri Delaborde* (1811-1882); le romancier *Paul Féval* (1817-1887).

Mayenne.

Superficie : 517 100 hectares (Cadastre), 514 600 (Service géographique de l'armée). Population : 262 450 hab. (1921). Chef-lieu : **Laval**. Sous-préfectures : **Mayenne** et **Château-Gontier**. — 27 cantons; 276 communes; 4e corps d'armée (au MANS). Cour d'appel d'ANGERS. Académie de RENNES. Diocèse de LAVAL (suffragant de Tours).

Si le massif Armoricain s'atténuait doucement sous l'auréole jurassique qui enveloppe la cuvette parisienne, le département de la *Mayenne* s'inclinerait avec lui vers l'est; Laval regarderait l'horizon de Paris. Mais l'escarpe du massif, nettement tranchée, trahit des dislocations qui ont fait saillir le relief et dégagé des groupes où dominent le grès et le granite armoricains généralement boisés : la *Charnie* (288 mètres), les *Coëvrons* (352 mètres), la forêt de *Pail* (356 mètres), celle de Multonne, avec le mont des *Avaloirs* (417 mètres) et la forêt d'*Écouves*. D'autre part, un mouvement orogénique qui paraît assez récent est venu compliquer ce relief, en soulevant, par le travers, les *collines de Normandie* que prolonge le bombement du *Perche*. Cette double action a incliné le département de la *Mayenne* d'est en ouest et du nord au sud, et ses eaux, entraînées par la pente générale jointe à l'appel déterminé par la coupure de la Loire, ont suivi la même direction : la Mayenne les recueille presque toutes.

LAVAL : L'ÉGLISE D'AVESNIÈRES ET LA MAYENNE.

Cl. ND.



ENTRÉE DU CHATEAU DE LASSAY.

Cl. ND.

Laval est probablement d'origine féodale. On pense que la population du voisinage, en particulier celle de *Jublains*, fuyant devant les Normands, vint se réfugier à l'abri du retranchement (*vallum*-Laval), élevé en cet endroit. Les chartes de la fin du xe siècle nomment un certain Guy ou Guyon maître du retranchement : d'où le nom de *Laval-Guyon* (*vallum Guidonis*). Il est sûr du moins que les *Guy*, sires, puis *comtes de Laval* au xve siècle, se transmirent leur fief, le plus considérable du Maine, jusqu'en 1741. Des voisins aussi puissants que les ducs de Bretagne, de Normandie et d'Anjou tinrent les sires de Laval en alerte continuelle.

Avec l'Anjou, le Maine étant passé dans la dépendance des Plantagenets, rois d'Angleterre, *Laval* eut à se défendre contre les Anglais. Talbot emporta la place (1428) ; moins d'un an après, le meunier *Jean Fouquet* (un précurseur de Jean Chouan) chassa l'Anglais de tout le pays. Puis ce furent les luttes religieuses : en deux ans, *Mayenne* changea cinq fois de maître (1590-1592). Quand fut formé ce département, le prince de *Talmont*, héritier des comtes de Laval, appela les Vendéens de La Rochejaquelein, se mit à leur tête et, avec les paysans soulevés, marcha contre Westermann et le mit en complète déroute, dans les landes de La Croix-Bataille. Mais, quand vinrent les revers, après le désastre du Mans, le prince de Talmont, appréhendé et condamné sommairement à Vitré, fut exécuté, à l'âge de vingt-huit ans, devant la porte de son château de Laval.

Une part du succès de La Croix-Bataille revenait aux *chouans*: ils avaient chargé avec furie. Leur chef, *Jean Cottereau*, surnommé *Jean Chouan* (le cri de la chouette lui servait de ralliement) avait trois frères : Pierre, François, René, habitant avec lui la closerie des Poiriers, hameau de Saint-Ouen-des-Toits. Ils se jetèrent dans les bois, appelèrent à eux de hardis partisans et organisèrent une guerre d'embuscades, plus meurtrière cent fois que de vraies batailles. Partout présents, les *chouans* étaient insaisissables. D'abord munis de simples bâtons ferrés, ils enlevèrent à l'adversaire les fusils dont ils avaient besoin pour le battre. Avant les *Vendéens*, avec eux, et après la défaite du Mans, ils ne cessèrent de batailler. A la fin, l'aîné, Jean, fut tué par les gens de Port-Brillet (28 juillet 1794) ; de ses trois frères, l'un, Pierre, fut exécuté à Laval; François mourut de ses blessures dans le bois de Misedon ; René, le plus jeune, bien que fort meurtri, put revenir cultiver la paisible closerie des Poiriers.

Laval (27 400 habitants) couvre les deux rives de la Mayenne : à gauche, la nouvelle ville, avec la gare, la Préfecture, le lycée, le théâtre, de larges avenues, des rues régulières et animées : rue de Paris, rue de la Paix ; à droite, la vieille ville, étagée sur une double colline autour de l'Hôtel de ville, du Muséum, de la Cathédrale et des châteaux, dont l'un, de la Renaissance, sert de palais de justice ; l'autre, celui des comtes, est converti en prison. La robuste forteresse repose sur des murs qui ont 5 mètres d'épaisseur; quelques fenêtres de la Renaissance rompent la sécheresse monotone des grands murs de la cour intérieure. Érigée en *cathédrale* lorsque fut créé l'évêché de Laval, en 1855, l'église de la Trinité date du xiie siècle, pour la nef et le transept.

Autour de la cathédrale et en arrière du château se groupent les plus anciens quartiers : une porte y donnait accès, la porte *Beucheresse*. On trouverait dans les rues qui dévalent à la Mayenne quelques restes intéressants (maison du Grand Veneur) et, au delà du Pont-Vieux, l'église *Saint-Vénérand*, qui possède deux belles verrières du xvie siècle. Une remarquable collection d'archéologie préhistorique, provenant des cavernes de *Saulges* et de *Sainte-Suzanne*, et des antiquités gallo-romaines de *Jublains*, ont été réunies, avec la Bibliothèque, au *Muséum*, édifice moderne qui remplace la collégiale de Saint-Tugal. Le musée de peinture est au parc de la Périne. *L'Hôtel de ville*, bâti en 1826, a vue sur le Pont-Neuf. Sur le terre-plein s'élève la statue d'*Ambroise Paré*, l'un des créateurs de la chirurgie française, par David d'Angers. De là partent de belles promenades.

La ligne des quais se poursuit en aval, vers *Avesnières* (église du xiie siècle), dont la flèche (1534) se profile à l'horizon. *Laval* est une ville laborieuse. L'industrie des tissages y est de tradition.

Personnages historiques. — *Ambroise de Loré*, qui défendit le Maine contre les Anglais; le chirurgien *Ambroise Paré* (1516-1590) ; *Volney*, voyageur et écrivain (1757-1820) ; le cardinal de *Cheverus*, qui unit aux vertus aimables de Fénelon la charité de saint Vincent de Paul (1768-1836).

APPROCHES DU MASSIF DE L'OUEST

AU NORD DE LA LOIRE

Une étroite parenté du sol attache le *Haut-Anjou* et le *Bas-Maine* à la lisière orientale du Massif armoricain, dont la saillie s'accuse, au-dessus de la plaine oolithique encaissante, par une suite de protubérances, telles que : la *Charnie*, en partie dévonienne, et la chaine gréseuse des *Coëvrons*, injectée du beau filon de porphyre de Sillé-le-Guillaume. Ce relief découpe, sur le cours de la Sarthe, des promontoires sauvages dont l'aspect évoque celui des grandes montagnes, et que, pour cette raison, l'usage qualifie d'*Alpes mancelles*. Avec le socle schisteux et gréseux de *Pré-en-Pail*, le massif primaire s'élève jusqu'au mont des *Avaloirs*, en forêt de Multonne. De l'autre côté de la source de la Mayenne bombent les grès et schistes armoricains de la forêt d'*Écouves*, peu éloignés de la Sarthe naissante. A l'extérieur du haut relief soulevé en bordure de la masse armoricaine, pointent des îlots primaires injectés de porphyre, comme la protubérance de la forêt de *Perseigne*, isolée dans l'auréole jurassique qui enveloppe la vaste conque de la région parisienne.

Ainsi, le *Haut-Anjou*, comme le *Bas-Maine*, forme une région intermédiaire assise au point où les roches anciennes de l'ouest offrent l'appui solide de leurs assises granitiques et schisteuses aux dépôts secondaires et tertiaires dont se compose l'auréole occidentale du Bassin de Paris. La liaison des deux systèmes se manifeste, du nord au sud, suivant la ligne de la Sarthe, jusqu'au-dessus d'Angers; là, elle enveloppe d'une transgression le bassin de Trélazé, gagne la rive gauche de la Loire, où elle poursuit, de Brissac à Doué-la-Fontaine, dans la direction de Thouars et du Thouet, douve extérieure de la Gâtine granitique de Vendée. La Loire, en effet, lorsqu'elle s'ouvrit une issue vers l'ouest à travers le seuil de roches archéennes qui lui barraient la route de l'Océan, raya seulement d'un couloir superficiel, sans les rompre, les assises profondes du barrage. Aussi le *Haut-Anjou*, le *Bas-Maine*, la *Bretagne*, au nord du fleuve ; au sud, la *Gâtine* et la *Vendée*, faites comme elle d'assises primitives, sont-elles des régions sœurs, souvent par l'aspect, toujours par la constitution du sol.

A vrai dire, la *Gâtine*, dont une partie seulement relève de l'Anjou, ne mérite guère son nom, depuis que les progrès de la culture en ont complètement modifié le terroir. De même, le *Bocage vendéen*, qui fait corps avec elle au sud, a bien changé depuis un siècle, encore que les enclos caractéristiques de ses champs n'aient pas disparu. De la Gâtine à la boucle de la Loire, les schistes *cambriens* engendrent un pays assez analogue au Bocage, celui des *Mauges*, au front duquel apparait une longue et étroite bande de terrain carbonifère et anthracifère, allongée de la coupure du Layon à Nort sur l'Erdre, au travers du fleuve : c'est le *bassin houiller* de la *Basse-Loire*.

Au nord du fleuve, les schistes reparaissent, très fissiles, à *Trélazé*, et se prolongent dans la direction du Louroux, pour s'épanouir largement en Bretagne. Les assises siluriennes ou cambriennes du Haut-Anjou produisent, dans la région de Segré et du *Lion-d'Angers* principalement, une région bocagère analogue à celle des pays de même composition, sur la rive gauche de la Loire ; cependant le noyer et la vigne n'y sont pas rares, grâce à la douceur du climat.

Par la *Maine*, prolongement de la *Mayenne* et la *Sarthe*, affluent de cette dernière, se creuse la douve extérieure d'investissement du Massif de l'Ouest au nord de la Loire.

BASSIN DE LA MAINE

Angers n'est pas sur la Loire, mais à quelque distance, en retrait, sur la *Maine*, faisceau de rivières fondues ensemble ; la *Sarthe* et son affluent le *Loir*, la *Mayenne* et son affluent l'*Oudon*. *Mayenne*, *Sarthe* et *Loir* se valent; seuls pourtant les deux premiers cours d'eau gardent leur nom jusqu'au lit commun de la Maine; le *Loir*, sans que l'on sache pourquoi, n'est qu'un affluent.

Le **Loir**, autrefois, s'épanchait d'un étang, réservoir du plat pays de bois et de terrains marécageux étendu à la lisière de la Beauce et des collines du Perche. Il n'en vient plus, du moins d'une façon régulière et seulement par une humidité exceptionnelle, soit



Phot. de M. J. Robuchon.

CHEMIN BOCAGER D'EXIREUIL (VALLÉE D'AVANÇON).

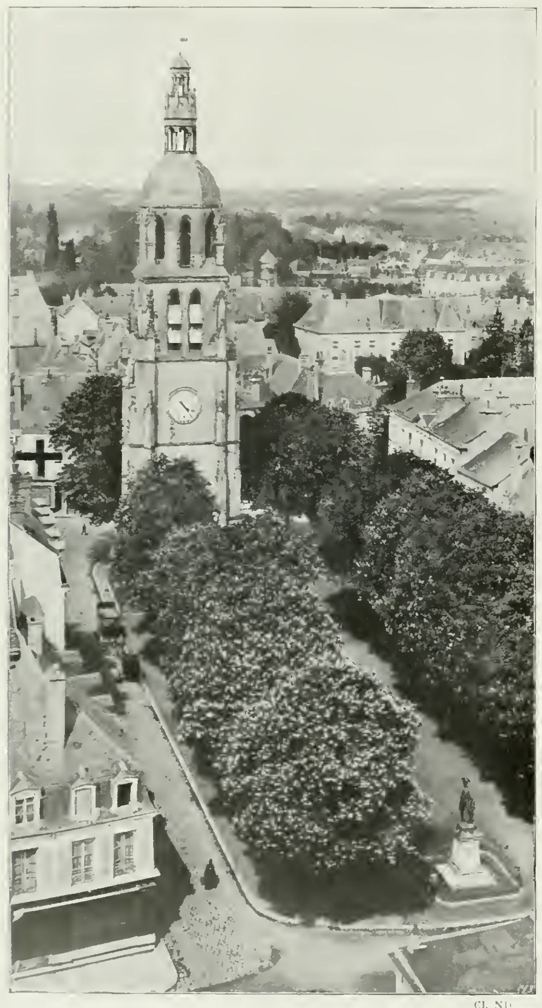


Phot. de Mlle E. Robuchon

BOCAGE VENDÉEN : ALLÉE DE FERME A SAINT-GERMAIN-L'AIGUILLE.

que la pauvreté des eaux stagnantes ait laissé rompre le fil de son cours, soit que l'étang ait trouvé un écoulement par quelque voie souterraine. La vraie source du *Loir* est à 15 kilomètres plus bas.

Maigrement alimenté par d'indigents ruisseaux : la Thironne, le Foussard (Saint-Avit), l'*Ozanne*, émissaire assoiffé d'un pays très sec, le *Loir* se glisse en plusieurs bras à travers les luxuriantes



Cl. ND.

VENDÔME : LA TOUR SAINT-MARTIN.

prairies de l'ancienne abbaye de *Bonneval*, se promène en faisant un grand détour de 7 kilomètres, et atteint **Châteaudun**, sous les contreforts plongeants de la vieille forteresse que bâtit Thibaut le Tricheur. Les Dunois, au xve siècle, embellirent le château, François II d'Orléans-Longueville y ajouta plus tard; le dernier des Luynes lui rendit son ancienne magnificence. En 1723, la ville, presque entièrement détruite, fut rebâtie suivant un plan régulier. Pillé et brûlé, en octobre 1870, par les Allemands, furieux de l'héroïque résistance d'une poignée de volontaires contre leurs milliers d'hommes aguerris, *Châteaudun* s'est relevé et porte fièrement dans ses armes la croix de la Légion d'honneur, avec cette devise : « *Extincta revivisco*. — Morte, je renais. » (6 500 habitants).

Cloyes, au débouché du ruisseau de *Droué*, son clocher du xve siècle, d'où surgissent au regard, sur la rive droite, le château de *Beauvoir* et ses tourelles, dans l'écrin d'un beau parc; *Morée*, à quelques centaines de mètres de la rive gauche, autrefois ville close (mairie dans une maison du xve siècle); *Fréteval* (fragments de remparts, église du xie siècle, importants établissements métallurgiques); *Pezou*, au dévalé du Gratteloup (à 8 kilomètres, château de la Gaudinière); *Meslay* et son magnifique domaine, en amont de la Houzée, suivent le *Loir* jusqu'à *Vendôme*, métropole de la vallée.



Cl. ND.

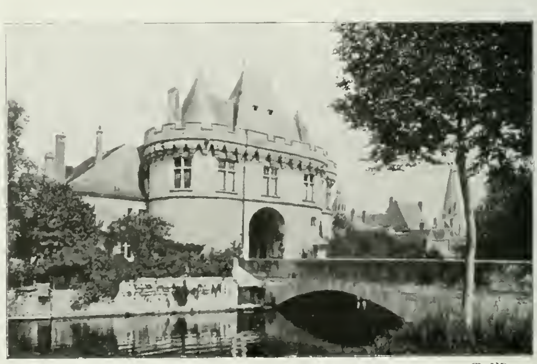
LE LOIR A VENDÔME.

Un *oppidum* gaulois, un *castellum* romain, un château féodal occupèrent successivement la haute terrasse qui domine **Vendôme** et le cours sinueux du *Loir* (9 035 habitants).

Au xe siècle, comme il advint ailleurs sur notre territoire, *Vendôme* forma un comté indépendant, érigé plus tard en duché-pairie. Les guerres de religion désolèrent la capitale du Vendômois : après les protestants qui la mirent à sac, les Ligueurs s'en emparèrent et, finalement, Henri IV emporta la place, fit démanteler le château, pendre le gouverneur, Maillé Benehart, dont on montre la maison, place du Marché. *César*, fils naturel de Henri IV, fut investi du fief. On lui doit la construction d'un collège d'*Oratoriens* où Mascaron enseigna; c'est maintenant le *Lycée*. La chapelle de l'ancien hôpital Saint-Jacques, qui occupait cet emplacement, est une œuvre délicate du style ogival qui florissait au milieu du xve siècle (porte sur la rue du Change, vitraux du xvie siècle).

Le christianisme fut prêché dans la vallée, au ve siècle, par saint *Bienheuré*. Dès le xie siècle, la célèbre abbaye de la *Trinité*, qui eut pour maître l'éminent abbé Geoffroy, atteignait un haut degré de prospérité. Une caserne a pris pour elle les grands bâtiments monastiques, renouvelés au xviie siècle. Mais ce grand clocher féodal du xiie siècle, qui pointe à 80 mètres de haut, non loin de l'église abbatiale, a passé au travers des siècles sans trop de dommage : on l'a réparé il n'y a pas longtemps. Pour l'abbatiale de la *Trinité*, qui fut construite du xiie au xve siècle, sa façade est un chef-d'œuvre du style ogival fleuri. On remarque à l'intérieur : des fonts baptismaux en marbre blanc, le chœur et ses stalles des xve et xvie siècles; dans les chapelles, de beaux fragments d'antiques verrières.

Le *Loir* est le charme de *Vendôme* : on le retrouve partout; il



Cl. ND.

HÔTEL DE VILLE DE VENDÔME.

s'insinue à travers les maisons, frôle l'oasis du jardin du Lycée, enroule autour de la ville une ceinture de fraîcheur. Des industries nombreuses, tanneries, ganteries, minoteries, lui doivent la vie. A la rive, l'*Hôtel de ville*, depuis la fin du xve siècle, occupe l'ancienne porte Saint-Georges, ouverte immédiatement sur le pont du *Loir :* des mâchicoulis à la naissance du toit, des créneaux, des écussons lui donnent un beau caractère. Henri IV n'a laissé du *château* que peu de chose debout. La région du *Loir* est extrêmement riche de souvenirs : grâce à la *Société archéologique du Vendômois*, des objets préhistoriques, gaulois, mérovingiens, des sceaux, des médailles, et, ce à quoi l'on ne s'attendait guère, une belle collection de faïences de Rouen, à côté d'antiquités égyptiennes et étrusques, forment un musée intéressant et varié.

De *Vendôme* à *Château-du-Loir*, la vallée est si gracieuse, ses collines ont des reliefs si doux, des accidents de terrain si imprévus, les villages creusés dans la roche ont une telle originalité, les grandes ruines ont un caractère si romantique, que l'on ne voit rien à retoucher à ce paysage. Au flanc des falaises que le *Loir* effleure de ses méandres, les grottes se creusent : celle de *Saint-André*, d'où Vendôme a tiré d'excellente pierre à bâtir; dans la péninsule de Thoré, par delà le château des Rochambeau, celle du *Breuil*, d'où l'on remonte au fil de l'eau jusque vers le *gué du Loir*, au débouché de la jolie coulée du *Boulon*. Là s'élevait, sur l'autre rive, la gaie retraite de la *Bonnaventure*, où Antoine de Bourbon, père de Henri IV, fréquentait volontiers, en joyeuse compagnie, dont fut souvent le poète Ronsard. Chacun y donnait libre cours à sa fantaisie, improvisait de gais refrains, devenus populaires.

Montoire, assis en partie sur la rive droite de la rivière, dans un parterre de prairies, de jardins et de promenades, eut un château dont le donjon rectangulaire surplombe les ruines de l'église *Saint-Oustrille;* dans ce quartier, la chapelle *Saint-Gilles* rappelle l'ancien prieuré dont Ronsard fut bénéficiaire. Un chemin pittoresque, entre la rive gauche du *Loir* et des coteaux surélevés, troués de grottes qui servent de granges et d'habitations, conduit à *Lavardin*, par le travers du vallon des *Reclusages*. Le village de **Lavardin** étage ses maisons dans un pli de l'escarpement que couronne le château, l'une des plus redoutables forteresses qu'édifia la France féodale. Les Mérovingiens avaient planté, sur ce promontoire, une citadelle qui ne fut sans doute pas la première. On la rebâtit plus forte aux xie et xiie siècles. Charles VII s'y abrita. Les Ligueurs ayant occupé la place, le prince de Conti s'en empara pour Henri IV et la fit démanteler. L'ensemble des constructions couvrait une superficie de 4 à 5 hectares. Trois enceintes se retrouvent, en trois paliers, parmi les décombres. En haut, le donjon surplombe; des nervures, des lambeaux de voûtes effondrées, des cheminées restent accrochés aux murs : un chemin de ronde à mâchicoulis, bordé de parapets, couronne le tout et porte au loin sur la vallée.

Il semble que le *Loir* moyen, au-dessous de Vendôme, fut une des régions préférées des troglodytes de France et de Navarre, tellement sont nombreuses encore les excavations habitées. Sans parler des grottes de Saint-André, de celles du Breuil, aux environs de Vendôme, voici, dans les parages de Montoire : les *Roches* (à 3 kilomètres), dont les escarpements abritent une partie de la population, à laquelle ne manque même pas une ancienne chapelle, ouverte en plein rocher et ornée de fresques. En aval, presque vis-à-vis de Montoire, *Trôo* appuie et creuse ses habitations au flanc d'une colline que couronne l'église Saint-Martin, beau spécimen du style angevin de la fin du xiie siècle : à côté, s'ouvre un puits bavard, d'une profondeur extraordinaire, et s'élève une tombelle, haute de 14 mètres, dont on a fait une promenade. *Sougé*, au pied des coteaux pittoresques du Loir, possède une chapelle dans le roc, vouée à *saint Amador*. Non loin, le *camp de César*, désormais sans intérêt, au confluent de la *Braye*, jolie rivière, qu'anime, dans son cours supérieur, la petite cité industrieuse de *Bessé* (filatures de coton, futaines, papeteries) : aux environs (1 500 mètres), le curieux assemblage de tours, de tourelles et de terrasses du château de *Courtanvaux;* à 12 kilomètres, dans le vallon de l'*Anille*, tributaire de la Braye, la ville de **Saint-Calais**, d'origine gallo-romaine, détruite par les Barbares du ive siècle et reconstruite autour de l'abbaye que le moine saint Calais fonda au vi^{e} siècle. Après les Normands et les Anglais, les Allemands la pillèrent à leur tour, le 5 décembre 1870. On s'étonne



Cl. ND.

VENDÔME : ABSIDE DE LA TRINITÉ.



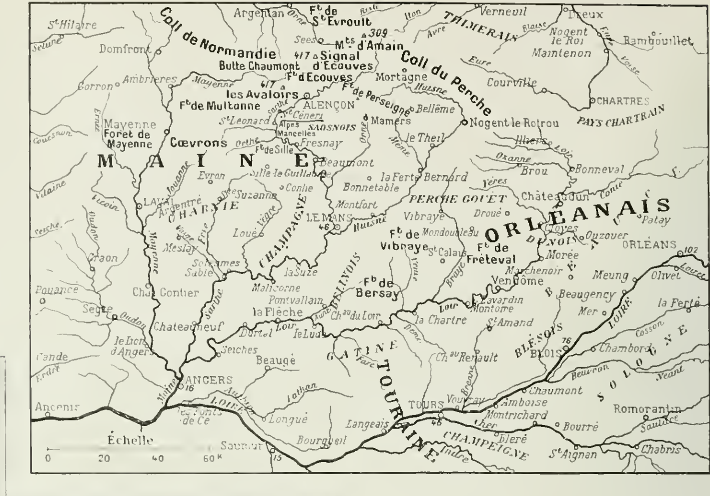
Cl. ND.

FAÇADE DE LA TRINITÉ.

d'y trouver encore quelque chose du passé.

Sur la gauche du *Loir*, à 1500 mètres de Couture, le manoir de la *Poissonnière* vit naitre le poète *Ronsard*, en 1524 : tout le rappelle en cette curieuse demeure ; dans la grande salle, magnifique cheminée, chef-d'œuvre de décoration, attribuée au poète lui-même.

Château-du-Loir s'abrite à 2 kilomètres de la rive droite, dans le vallon de l'Ire ; à moins de 20 kilomètres, de l'autre côté de la rivière, *Château-la-Vallière*, sur la rive de la *Fare*, dans un cadre de grands bois, fut érigé par Louis XIV en duché-pairie, pour Louise de La Baume Le Blanc, sa maîtresse. Le *Lude*, en aval de Pont-de-Braye, élève sur la rive gauche du *Loir* son magnifique château Renaissance, bâti au XVe siècle, à la place d'un manoir féodal : Henri IV, Louis XIII en furent les hôtes.



ESQUISSE DU BASSIN DE LA MAINE.

Phot. de M. Fromet.

RUINES DU CHATEAU DE LAVARDIN

La Flèche est séparée de son faubourg, Sainte-Colombe, par la coulée du Loir (9522 habitants).

Le Bearnais, devenu roi, donna son château patrimonial de La Flèche aux Jésuites, qui en firent un collège : là professèrent Ducerceau, Letellier ; on y vit réunis jusqu'à 2000 élèves, et, parmi eux, le maréchal de Guebriant, le grand Descartes et son ami le P. Mersenne, le chancelier Voysin, le prince Eugène de Savoie, l'illustre Séguier. Lorsque, en 1762, les Jésuites furent dépossédés, le collège de *La Flèche*, devenu *école militaire*, compta parmi les siens : La Tour d'Auvergne, premier grenadier de France ; les Dupetit-Thouars, honneur de la marine de leur temps. Louis XVI fit du collège une école préparatoire à la carrière ecclésiastique et à la magistrature ; la Révolution ferma ses portes, en 1793 ; enfin Napoléon Ier le rendit à son ancienne destination.

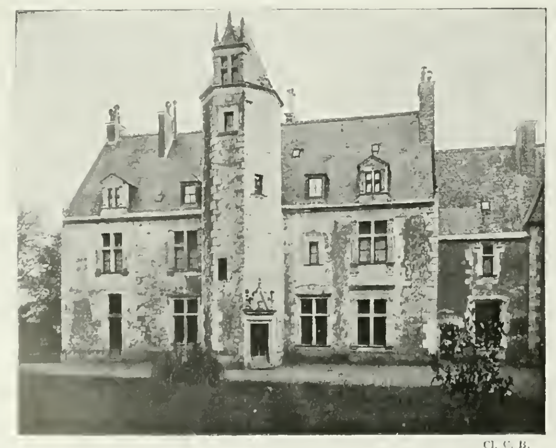
C'est maintenant un *Prytanée militaire* où les enfants, admis de dix à douze ans, fils d'officiers ou élèves libres, reçoivent une éducation qui les prépare à Saint-Cyr et aux autres écoles du gouvernement. *La Flèche*, qui longtemps vécut de son collège, est devenue ville industrieuse (tanneries, gants, carrosserie).

Au-dessous de *Durtal*, qui groupe ses maisons au confluent de l'Argance, le *Loir* n'est plus éloigné de la Sarthe que de 4 kilomètres : un grand détour qu'il décrit l'en écarte encore ; enfin il rejoint, comme à regret, la rivière sœur, dans les vastes prairies basses de *Briollay*, à 4 kilomètres 1/2 au-dessus d'Écouflant (confluent), où les deux cours d'eau réunis rallient une branche de la Mayenne. Le *Loir* a parcouru 312 kilomètres, depuis sa source pérenne, 327 jusqu'à son ancienne origine.

La **Sarthe** ne court que 280 kilomètres, moins que le *Loir*, mais plus que la *Mayenne*, qui ne mesure pas 200 kilomètres et à laquelle pourtant l'une et l'autre rivière sont assujetties, puisque la *Maine*, leur réservoir commun, n'est qu'un diminutif du nom de *Mayenne*, qui semble ainsi retenir la primauté sur les trois cours d'eau réunis.

Née de plusieurs filets qui ruissellent à la suture du relief percheron et des collines normandes, la *Sarthe* prend le nom du plus fort d'entre eux, au hameau de *Somme-Sarthe*, en amont de Saint-Aquilin-de-Corbion. Mais, comme le Loir, la *Sarthe* puise à une double source, et celle d'été se trouve un peu au-dessous de Saint-Aquilin. Toutes ses eaux assemblées, la rivièrette dévale par le sud-sud-ouest, prend au passage le ru de Fay, la Guerne, l'Hoëne, arrose, dans une clairière de prairies, *Mêle*, connu pour son élevage de race chevaline.

Une conque verdoyante accueille la *Sarthe*, entre de sombres massifs boisés : *forêt de Perseigne* (forêt domaniale ; 5067 hectares, 12 kilomètres d'est en ouest, 5 kilomètres nord-sud, altitude entre 135 et 140 mètres — chênes, 56 pour 100, hêtres, bouleaux) ; *forêt d'Écouves*, où culmine le sommet ou *Signal* de ce nom (7531 hectares de chênes — 52 pour 100,



Cl. C. B.

LA POISSONNIÈRE, MANOIR NATAL DE RONSARD.



Cl. ND.

SAINT-CÉNERI-LE-GÉREI, SUR SARTHE

hêtres résineux ; forêt de *Multonne*, d'où surgit le mont des *Avaloirs*, géant des *Alpes mancelles*. Du haut de ses 417 mètres, le mont des **Avaloirs** défie tous ses voisins : le Souprat (385 mètres), le Signal de Villepail (356 mètres), le mont Rochard (357 mètres), et, dans les bruyères de Hardanges, le mont du Saule (327 mètres). Au nord, son émule, le **Signal d'Écouves**, culmen de la *Suisse normande*, dépasse le pain de sucre de la *Butte Chaumont* (378 mètres), les monts d'*Amain* à l'est, la butte de *Charlemagne* (320 mètres) à l'ouest, non loin de La Ferté-Macé. De l'Ardenne aux premiers contreforts pyrénéens et du relief Sancerrois, avant-garde du Massif central, aux monts d'Arrée, épine dorsale de Bretagne, on ne trouverait pas de belvédères plus élevés que le signal d'Écouves et le mont des Avaloirs.


Phot. de M. F. Robiche.

LES ALPES MANCELLES : SAINT-LÉONARD-DES-BOIS.

La forêt de *Perseigne*, opposée sur la rive gauche de la Sarthe à celle de *Multonne*, sur la rive droite, verse à la *Sarthe* naissante de nombreux ruisselets, nés sous le couvert humide des grands bois; entre autres, un diminutif d'elle-même, le *Sarthon*. La forêt d'*Écouves* s'épanche par la *Croix* ou *Radon*, au-dessous de Bourg-du-Moulin, où conflue la Vésonne, et par la *Briante*, qui rejoint la *Sarthe* dans Alençon.

Un grand bassin de communications faciles, entre Bretagne, Perche et Normandie, a fait la fortune d'**Alençon** : la plaine est vaste, fertile, enveloppée de massifs forestiers qui en protègent les approches, fermée au sud par des défilés qui multiplient sur la *Sarthe*, artère vitale du pays, les positions défensives. Aussi cette ville fut-elle dès longtemps un objet de convoitises pour ses voisins, Geoffroy Martel, comte d'Anjou, et Guillaume le Bâtard, duc de Normandie. Les comtes de Bellême, qui tenaient presque tout le Perche sous leur domination, prirent, en 1082, le titre de *comtes d'Alençon*, et firent de cette place la capitale de leurs domaines.

Le fief d'*Alençon*, érigé en duché, devint, sous les Valois, un apanage des fils de France. Il reste, de l'ancien château ducal, deux tours crénelées du XIVe siècle et une porte fortifiée dont les fossés profonds étaient alimentés par les eaux de la *Briante*. Bien qu'avant tout ville d'affaires, *Alençon* ne laisse pas d'avoir conservé quelques monuments d'un véritable intérêt, par exemple le merveilleux porche à trois pans, découpé comme une dentelle, le portail et les verrières de l'église *Notre-Dame*. Le grand Colbert avait fait d'*Alençon* l'une des capitales de cette délicate industrie, la *dentelle*, que goûtait si fort le XVIIIe siècle et à laquelle la Révolution porta un coup fatal. Une école dentellière en a repris la tradition; mais, par ce temps de contrefaçon en étoffes de luxe à bon marché, le *point d'Alençon* n'a pas retrouvé la faveur qu'il devait à une clientèle de choix, aujourd'hui presque disparue.

Au-dessous d'Alençon, la *Sarthe* entre dans son cours héroïque : elle creuse profondément le massif primaire, dit des **Alpes mancelles**. « Cette gorge, profonde de plus de 100 mètres, est vraiment superbe. Quelques sites sont d'une grandeur réelle : ainsi *Saint-Léonard-des-Bois*, bâti contre le rocher, dans un des méandres de


Cl. C. B.

CHATEAU DE LA FLÈCHE ET LE LOIR.


Phot. de M. Durand.

LE « CHAPELET » DU MOULIN DU VAL.



Phot. de M. Garczynski

DANS LES ALPES MANCELLES.

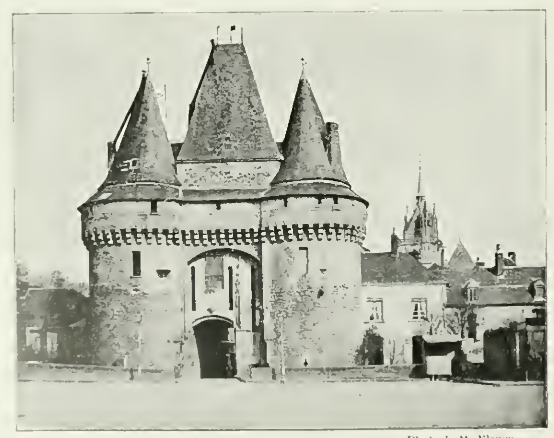
la *Sarthe*, dominé par l'abrupte falaise, est d'un grand effet décoratif. Moins sévère, mais plus curieux encore, est *Saint-Céneri-le-Gérei*, sur une presqu'île rocheuse. Entre Saint-Léonard et Saint-Céneri, ce n'est qu'une faille formidable, semblable aux étroites cluses du Jura, mais d'une beauté plus âpre, grâce à la robustesse de la roche de granite et de grès. » (Ardouin Dumazet.)

Les peintres n'ont pas attendu les touristes pour découvrir ce joli coin de pays. Il y a 6 kilomètres au fil de l'eau, de *Saint-Céneri* à *Saint-Léonard*, et l'on peut, à la belle saison, descendre, avec la *Sarthe*, au fond de la gorge : des degrés, faits de grosses pierres dégringolées d'en haut, permettent çà et là de franchir la rivière. Dans une boucle de la Sarthe, *Saint-Léonard* occupe un site épanoui entre de hautes levées : Narbonne, Chemasson, Haut-Fourché... « Si *Haut-Fourché* était sur *Narbonne*, dit le dicton populaire, on verrait Paris et Rome. » Un camp retranché couronnait le sommet de Narbonne, au temps de la guerre de Cent ans.

Fresnay, au dévalé de la Sarthe, du haut d'un rocher escarpé, domine la rivière, qui coule claire et profondément encaissée en des bassins ombragés et poissonneux. En aval de *Beaumont* conflue l'*Orne saosnoise*, dont un filet nourricier, la *Dive*, frôle la colline de **Mamers** (5380 habitants), sujet de discorde, au moyen âge, entre Percherons et Normands, les Français et les Anglais, qui rasèrent ses fortifications; les Religionnaires et les Ligueurs, qui en achevèrent la ruine. Dans un ancien couvent de la Visitation, qui borde la place de la République, sont logés la mairie, la bibliothèque publique, la sous-pré-



UN MOULIN SUR LA SARTHE.



Phot. de M. Fleury.

LA FERTÉ-BERNARD : PORTE DE VILLE.

fecture, le tribunal de commerce, la gendarmerie, la prison, le collège et une école supérieure.

Entre Mamers et Nogent-le-Rotrou, l'*Orne* et l'*Huisne* qui conflue dans la Sarthe sous le Mans, l'intervalle est animé par Bellême au centre, Mortagne au nord, Bonnétable, en tirant vers le sud. Dans une vaste prairie qu'arrose le *Tripoulin*, le château de *Bonnétable*, bâti et fortifié au déclin du moyen âge (1478) par J. d'Harcourt, dresse la masse imposante de ses constructions, entre de grosses tours crénelées qu'enveloppent les douves larges et profondes. *Bellême* fut le siège d'une seigneurie puissante, qui accapara les alentours, Mamers au premier rang.

Mortagne, au sommet et sur la pente d'un coteau au pied duquel jaillit la Chippe, tributaire de l'*Huisne*, commande la haute région du Perche, entre cette rivière et les sources de la *Sarthe*. C'était, au xe siècle, une résidence des comtes de Corbon, devenus *comtes du Perche*. La foire aux chevaux, de race percheronne, qui se tient à *Mortagne*, est parmi les plus importantes de France. Aux environs, dans un coin écarté, la *Trappe de Soligny*.

Le Mans, métropole de la Sarthe, couvre les hauteurs qui montent de la rive gauche de cette rivière, déborde sur la droite et gagne, à l'aval, dans la direction de l'Huisne. Ce cours d'eau et la *Sarthe* creusent sur le front méridional et le front occidental de la ville un double fossé de circonvallation que franchissent de nombreux ponts, entre autres le pont en X, combinaison originale, sinon esthétique, de deux voies qui se croisent pour le passage du tramway électrique et dont les fermes métalliques reposent sur des piles en ciment armé, ornées de mosaïques polychromes; le pont Gambetta (ancien pont Napoléon, puis pont Royal), dont les travaux d'établissement amenèrent au jour des médailles romaines, des agrafes, des débris d'amphores, de statuettes, de verreries.

L'**Huisne**, abondante et fraîche rivière, débouche dans la *Sarthe*, à moins d'un kilomètre de la ville proprement dite. Elle dévale des hauteurs du Perche par *Nogent-le-Rotrou* et *La Ferté-Bernard* : c'est l'émissaire intérieur du croissant percheron qui se déploie entre la Normandie, la Beauce et la vallée du Loir. La convexité du massif regarde l'est. On y distingue le *Haut-Perche*, avec Mortagne, Nogent-le-Rotrou, Bellême; le Petit-Perche, Perche-Gouet ou *Bas-Perche*, avec Brou, Authon, Montmirail : l'est du département de l'Orne, l'ouest de l'Eure-et-Loir, le nord-est de la Sarthe et un peu du Loir-et-Cher se partagent ce territoire.

« Il semble, au sortir du *Loir*, que la grande aire turonienne de la *craie tuffeau* qui, dans la vallée de cette rivière, abrite de véritables villages dans les creux de ses falaises, doive poursuivre à l'ouest jusqu'à venir se heurter aux massifs primaires du relief

breton. Il n'en est rien : la craie disparaît rapidement au nord-ouest, et de cette assise surgissent et s'élèvent les dépôts principalement sableux du *cénomanien* ou *crétacé* inférieur. Ainsi naissent, entre Sarthe et Loir, deux régions verdoyantes : le *Maine* et le *Perche*, toutes deux bien arrosées, au relief doux et varié, où dominent les bois, les pâturages et les clôtures d'arbres autour des champs. Il s'en faut, du reste, que ces deux pays soient identiques. D'abord, dans le *Maine*, l'altitude générale est moindre. En outre, le cénomanien y est presque uniquement arénacé (*sables et grès du Maine*), et cela se révèle de suite au grand nombre des bois de pins couronnant les hauteurs, qui, avant ces plantations, étaient désertes et arides. On s'en aperçoit aussi à l'indécision générale de la topographie, l'érosion ayant rarement rencontré des couches solides régulières, capables de diriger son effort. Dans le *Perche*, les assises sableuses sont concentrées surtout dans le haut (*sables du Perche*), et leur base est entremêlée de couches crayeuses ou marneuses, reposant sur une glauconie argileuse, ce qui donne un sol sensiblement meilleur. Le relief y est aussi plus prononcé. Sur les hauteurs du vrai *Perche* ou *Grand-Perche*, les conglomérats *éocènes* à silex ont laissé des traces plus nombreuses et plus cohérentes que dans le Maine. Les plateaux que forment ces conglomérats ne portent guère que des genêts et des bruyères. Au-dessous, sur les pentes de sables et de marnes du crétacé, s'étendaient autrefois de grandes forêts, aujourd'hui en partie défrichées, mais dont on voit encore de beaux restes, notamment à Bellême, autour de Mortagne, etc.



Cl. C. B.

LA FERTÉ-BERNARD : ÉGLISE NOTRE-DAME.

« A la faveur des dislocations, un certain nombre de petits îlots *jurassiques* sont arrivés au jour, perçant la couverture *crétacée*, depuis le Loir jusqu'aux environs de Nogent-le-Rotrou. Le plus remarquable est le *Belinois*, situé au sud du Mans. Mais la transgression crétacée n'a pas beaucoup dépassé la vallée de la Sarthe, ou du moins n'a pas laissé de traces plus loin. Aussi, voit-on reparaître, à partir de Sablé et tout autour de la lisière du massif breton, une bande *oolithique*. A cette zone de grands plateaux agricoles appartiennent la *Champagne* ou *Campagne mancelle* de Conlie, le *Saosnois* de Mamers et la *Campagne d'Alençon*, d'où se détache, au nord de l'éperon primaire d'Écouves, la plaine de plus en plus dilatée de la *campagne de Caen*. » (DE LAPPARENT.)

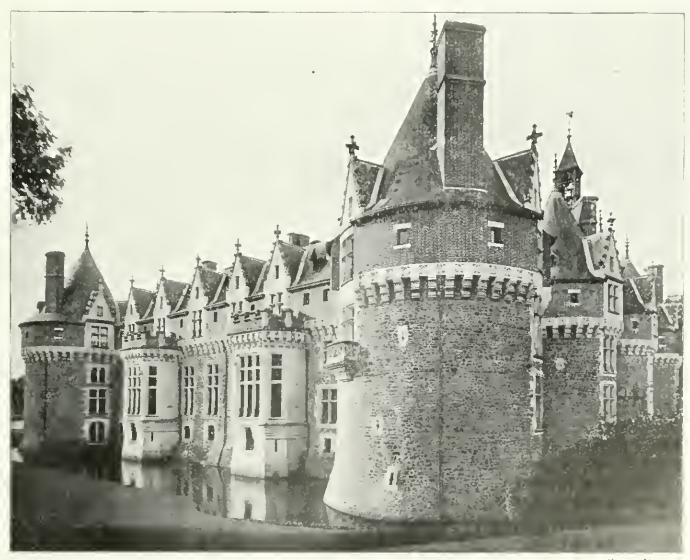
Que l'on monte de l'intérieur, en prenant par la plaine saosnoise, ou que l'on quitte à l'est les grandes étendues sèches et nues du pays chartrain, pour gravir la convexité du relief percheron, ce grand cirque de verdure où l'*Huisne* se déroule offre, avec la monotonie des plaines environnantes, un saisissant contraste : chaque pli de terrain, chaque vallon, chaque ruisselet trace un sillon de vie ; les pâturages, les champs que constelle au printemps la neige rose des poiriers et des pommiers en fleur, s'enveloppent de haies vives que l'orme, le bouleau, le saule enlacés rendent impénétrables. Dans les grasses prairies, dans les enclos verts, les bœufs, les vaches laitières, les chevaux paissent à l'aise, comme dans un éden fait exprès pour eux. L'élevage est la grande industrie du *Perche* : le relief modéré, le terrain merveilleusement adapté à la production des herbages, un climat humide et modéré (vent dominant du sud-ouest), l'abondance des eaux, lui sont exceptionnellement favorables.

On vient ici, d'Amérique, acheter des étalons dont le prix atteint parfois 8000 francs et, dans certains cas, peut dépasser 20000 francs. Ces bêtes magnifiques ont leur généalogie, dont il est soigneusement tenu compte. On donne le nom de *percherons* à des types assez divers, mais la race pure est représentée surtout par les poulinières de Mortagne, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Saint-Calais, Mondoubleau.

Le *Petit Perche*, pays mixte, de grande culture comme la *Beauce* et divisé en enclos caractéristiques du *Perche*, s'incline vers le Dunois de Châteaudun, avec les filets de l'Yères, de l'Ozanne et surtout l'abondante et limpide *Braye*, affluents du Loir.

Nogent-le-Rotrou, à la rencontre de l'Huisne et de l'Arcisse, dont le cours a été détourné, est la métropole de l'*ancien Perche*.

Un *Rotrou* de Mortagne y prit pied vers le xe siècle, bâtit une forteresse que les Normands jetèrent bas. Geoffroy II, son petit-fils, *comte du Perche*, éleva un nouveau château, à l'abri duquel un groupe se forma. Après de multiples traverses (guerre de Cent ans), le fief, érigé en duché-



Cl. C. B.

CHATEAU DE BONNÉTABLE.

gaire, passa au prince de Condé, Louis de Bourbon, oncle de Henri IV; Charles de Bourbon, comte de Soissons, Sully s'y succédèrent : la Révolution le confisqua.

De vastes prairies bordées d'avenues ombreuses que suivent des fossés remplis d'eau donnent un grand charme aux abords de la ville. Le château Saint-Jean, ancienne résidence des comtes du Perche, l'église Saint-Hilaire, la porte de l'Hôtel-Dieu, offrent un aliment à la curiosité des touristes. *Rémi Belleau*, le doux chantre des bergeries, est fils de Nogent-le-Rotrou (7 480 habit.).

La Ferté-Bernard est assise dans les fraîches prairies de l'Huisne.

Les rois de France et d'Angleterre se la disputèrent : Philippe Auguste se l'adjugea; Salisbury la prit non sans peine; *Ambroise de Loré*, le héros de la défense du Maine, la reprit à son tour; Claude de Lorraine, chef de la maison de Guise, en hérita. La ville étant du parti de la Ligue, le prince de Conti l'assiégea et la prit sur le duc de Mayenne, frère de Guise.



Cl. C. B.

LES SAINTS DE L'ABBAYE DE SOLESMES.

L'Hôtel de ville, installé, comme à Vendôme, sur l'ogive maîtresse d'une ancienne porte fortifiée du xve siècle; l'église Notre-Dame des Marais, du xvie siècle; les Halles et leur belle charpente, dues à Claude de Lorraine, duc de Guise, sont d'intéressants témoins du passé (4 550 habitants).

A la rencontre de la *Sarthe*, qui a déjà parcouru 150 kilomètres, l'*Huisne*, plus courte que sa rivale, et son égale en crue, la dépasse à l'étiage ordinaire, grâce aux abondantes fontaines de la craie qui l'alimentent, en cours de route. Plus large désormais et plus abondante en été, la *Sarthe* recueille, sur sa droite, la *Vègre*, sinueuse rivière descendue des Coevrons, et l'*Erve*, qui conflue à Sablé.

Les **Coëvrons** forment un relief montagneux, dont le plus haut sommet, le *Gros Rochard*, atteint 357 mètres et le seuil 334 mètres, entre Évron et Sillé-le-Guillaume. Ce relief offre, aux géologues, de beaux porphyres durs et rutilants, des granites bleus, le feldspath, des pierres réfractaires, le minerai de manganèse; aux voyageurs, la retraite de ses grands bois, l'émouvante sauvagerie de ses landes, çà et là de vieux châteaux sur les promontoires, des collines ondulées, des prés veloutés que piquent les closeries disséminées dans leurs clôtures d'ajoncs. **Sillé-le-Guillaume** (2 790 habitants) groupe ses maisons autour d'un vieux château en regard de la Sarthe; la forêt toute proche, à défaut de grande futaie, recèle des sites aimables, un grand étang, des ruines. Cette ville domine la région des sources de la *Vègre*; **Évron**, celle de l'*Erve*; de vieilles halles, l'église, la chapelle Saint-Crépin, pour sa précieuse décoration du xiie siècle, méritent qu'on s'y arrête. A 7 kilomètres, *Sainte-Suzanne*, sur l'un des premiers filets de l'*Erve*, érige, au sommet d'un mamelon isolé, son enceinte garnie de tours d'où surgit un épais donjon, enveloppé de lierre. Non loin de là, l'antique cité gallo-romaine de *Jublains* (restes d'un castrum fortifié, d'un théâtre antique, des thermes et de la basilique, débris d'un quartier opulent de la cité, oublié sous son manteau de coudriers et de vigne sauvage). Dans ces parages encore, sur la rive gauche de l'Erve et à l'extrémité méridionale des Coëvrons, *Saulges* et ses grottes préhistoriques, où vécurent les primitifs, contemporains du grand ours des cavernes.

L'*Erve* débouche, en vue de **Sablé** (5 300 habitants), dans la *Sarthe*, qui se ramifie. Cité gauloise des *Arviens*, devenue au moyen âge une des puissantes baronnies du Maine, *Sablé* passa des Armagnacs aux Guises, enfin échut à Colbert qui en fit démolir la citadelle. Un corps de logis flanqué de deux ailes tourellées compose le château, dont on remarque le bel escalier de marbre blanc, avec rampe en fer forgé et peintures à l'italienne. Les environs de *Sablé* produisent de beaux marbres noirs (Port-Étroit), que trois usines, mues par la Sarthe, exploitent à Sablé et à Solesmes, en même temps que les marbres roses de Bouère et les gris de Boisjourdan. La célèbre abbaye de **Solesmes**, maison mère des Bénédictins de France, qui a produit des maîtres comme dom Guéranger et le cardinal Pitra, est vide. Les moines n'y sont plus : muette, la grande salle du réfectoire où les hôtes de l'abbaye étaient accueillis à la manière antique; muette aussi l'église où les offices liturgiques se célébraient avec une pompe à nulle autre



Phot. de M. Mallcot.

RÉFECTOIRE DE L'ABBAYE DE SOLESMES.



Cl. ND.

BAGNOLES-DE-L'ORNE ET LES BORDS DE LA VÉE.

pareille. Là veillent, dans leur robe de pierre, les *Saints* de Solesmes, œuvre magistrale digne des plus beaux âges de la sculpture.

Au-dessous de *Brissarthe* (pont *briva*), sur la *Sarthe*, la rivière s'épanouit à *Morannes*, s'encombre d'îles, dont l'une, celle de Châteauneuf, a 2 kilomètres de long sur 1 kilomètre 1/2 de large, et rencontre le *Loir*, à 1 200 mètres en aval de *Briollay*. Doublée par cet apport, la *Sarthe* capte, à Écouflant, un bras gauche de la Mayenne, la *Vieille Maine*, et rallie à 4 kilomètres plus loin, à Port-Meslay, la *Jeune Maine*, principal bras de la *Mayenne*, 1 kilomètre 1/2 seulement au-dessus d'Angers. Longue de 285 kilomètres, la *Sarthe* est navigable à partir du Mans, grâce à une vingtaine de barrages éclusés.

La Mayenne. — Sur le versant septentrional de la *forêt de Multonne*, vaste étendue de landes, de chênes et de pinèdes que domine le faîte des *Avaloirs* (417 mètres), des suintements forment, à la tête d'un ravin, une flaque marécageuse d'où s'épanche, invisible, une nappe qui, plus bas, surgit en source : c'est la *font* du *Maine* ou de la *Mayenne*. Née à 250 mètres d'altitude, la coulée prend au nord-ouest, comme si elle cherchait son issue vers Avranches et la baie du Mont-Saint-Michel, capte en passant quelques ruisselets, le *Gué-Chartier*, l'*Aisne*, la *Gourbe*, la *Vée*, pittoresque rivièrette dont le cours sinueux, pratiqué dans une fracture de roches gréseuses, enveloppe de charme et de fraîcheur *Bagnoles-les-Bains* (2 sources froides ferro-manganésiennes, une source thermale chlorurée sodique-sulfureuse).

Sept kilomètres de cours ont fait de la *Mayenne* une vraie rivière, quand, au-dessous d'Ambrières, débouche la *Varenne*, venue du val de *Domfront*. Un ermite, *saint Front*, eut l'idée, vers le début du VIe siècle, de bâtir une chapelle sur le banc de rochers à strates obliques qui surplombe la *Varenne*, à plus de 70 mètres de haut. La forêt du *Passais* couvrait cette région. Peu à peu, avec les défrichements commencés par les moines, un village se groupa, celui de **Domfront** (ou du seigneur Front) (4 010 habitants). Guillaume de Bellême, seigneur d'Alençon, y bâtit une forteresse : le village devint ville et capitale du *Passais*. Deux pans de murs du donjon, juchés au-dessus de la rivière, une douzaine de tours, sur vingt-quatre qui composaient la défense, engagées dans des constructions particulières qui, en les défigurant, les ont ainsi préservées de la ruine définitive : tels sont les restes de l'ancienne ville forte. L'une des tours a reçu un nouveau couronnement.

Sous la poussée de la *Varenne* de Domfront, la *Mayenne* tourne franchement au sud et ouvre sa voie dans le rebord primaire du *Massif breton*. A *Brive*, dont le nom rappelle un pont qui, à l'époque gallo-romaine, traversait en cet endroit, la rivière devient navigable et bientôt atteint **Mayenne** (9 270 habitants), ville industrieuse, héritière d'une cité féodale que se disputèrent les comtes du Maine et leurs voisins de Normandie : après Guillaume le Conquérant (1064), les Anglais de Salisbury (1424), les Ligueurs et les Huguenots à la fin du XVIe siècle, les Vendéens sous La Rochejaquelein, les Bleus de Hoche et Kellermann. Cinq tours, sur un escarpement rocheux, au-dessus de la *Mayenne*, rappellent ce passé tourmenté. On se promène à présent sur la terrasse du château. L'Hôtel de ville, siège de l'ancienne justice seigneuriale, renferme un musée, riche surtout des fragments d'origine romaine, qui proviennent des fouilles



Cl. ND.

LA VARENNE A DOMFRONT.

de Jublains. La *Mayenne* meut de nombreuses usines : 8 000 ouvriers s'y emploient à la fabrication des calicots, des toiles, des mouchoirs; filatures de coton, fonderies de fer, minoteries, teintureries, verreries, donnent à la ville et à ses environs une animation particulière.

A l'exemple de la Sarthe sa voisine, au-dessous d'Alençon, la *Mayenne* prend alors une allure plus vive dans un couloir étroit de hautes parois rougeâtres qui contrastent étrangement avec l'intense verdure des chênes, l'éclat des genêts et des digitales qui animent ce sombre paysage. Passé Saint-Jean-sur-Mayenne, où débouche le sinueux et pittoresque défilé de l'*Ernée*, **Laval** paraît, mollement assise sur les deux rives de la rivière assagie que traverse un viaduc grandiose, hissé à 28 mètres au-dessus de la vallée pour le chemin de fer de Paris à Brest. La *Mayenne* n'a pas 80 mètres de large, mais un grand nombre de moulins et d'engins industriels lui empruntent la vie.

Au-dessous de Laval, la rivière reprend son cours mouvementé d'amont, entre des talus escarpés et des rochers piqués de genêts ou assombris par le couvert des châtaigniers; elle frôle en passant l'abbaye des Trappistes de *Port-du-Salut* et reçoit, en moins de 3 kilomètres, trois cours d'eau notables : la *Jouanne*, le *Vicoin*, l'*Ouette*. **Château-Gontier** occupe ses deux rives : à droite, sur les coteaux, la vieille ville issue d'une forteresse construite au XI[e] siècle par le grand bâtisseur Foulques Nerra; à gauche, la ville nouvelle sur des pentes plus douces (6 100 habitants). Des sources minérales, riches en fer, jaillissent à 500 mètres en aval du pont.

A Port-de-Grez conflue l'*Oudon*, rivière de *Segré* où la *Verzée*, venue des étangs de *Pouancé*, dévale entre des roches schisteuses. Une suite presque ininterrompue de rochers abrupts, éventrés par des carrières ou chargés de masses verdoyantes, accidente la rive droite de la *Mayenne*, en aval de *Grez-sur-Maine* : des groupes d'îles s'encadrent dans la vallée lumineuse, toute peuplée de châteaux.

Puis la *Mayenne* se sépare en deux branches : l'une à gauche, la *Vieille Maine*, qui rallie la Sarthe; l'autre à droite, qui rencontre, à 4 kilomètres en aval, la *Sarthe* et la *Vieille Maine* réunies. Dans ce delta s'épanouit la grande prairie humide de l'île Saint-Aubin, qui mesure 23 kilomètres de tour. La *Mayenne*, longue de 195 kilomètres, est devenue navigable pendant 125 kilomètres, grâce aux 45 écluses qui relèvent son plan d'eau. On voudrait prolonger vers le nord la navigation de la rivière par un canal qui l'unirait à l'Orne et à la Vire. Bien qu'elle ait 80 kilomètres de moins que la Sarthe et 120 de moins que le Loir, la *Mayenne* garde son nom, et, accrue de ces deux cours d'eau, devient la **Maine**. Longue de 10 kilomètres et large d'une centaine de mètres, celle-ci rencontrait autrefois la Loire à Bouchemaine; le progrès de ses dépôts a reporté l'embouchure au hameau de la Pointe, 1 200 mètres plus loin. La *Maine* finit dans la Loire, à 8 kilomètres d'Angers, par 13 mètres d'altitude. Quand le fleuve monte, son flot de crue refoule la *Maine* au-dessus d'Angers, la *Mayenne* jusqu'à Montreuil-Belfroy, près de 10 kilomètres plus loin, la *Sarthe* et le *Loir* jusqu'à Briollay, 12 kilomètres en amont. Alors toutes les prairies d'aval disparaissent sous une nappe immense mais peu profonde, où s'ébattent au large d'Angers, non sans risque d'être pris au piège de quelque barrière invisible, des flottilles de canotiers aventureux et d'oiseaux de tout plumage.



Cl. ND.

LAVAL ET LA MAYENNE : VUE GÉNÉRALE PRISE DU JARDIN DES PLANTES.

Sarthe.

Superficie : 620 700 hectares (Cadastre), 624 400 d'après le Service géographique de l'armée. Population : 389 240 habitants. Chef-lieu : **Le Mans**. Sous-préfectures : **Mamers, La Flèche, Saint-Calais.** — 33 cantons, 386 communes; 4[e] corps d'armée (LE MANS). Cour d'appel d'ANGERS. Académie de CAEN. Diocèse du MANS (suffragant de Tours).

Entre le Massif armoricain et les hauteurs du Perche, le bassin de la Sarthe fut trop à la merci de ses voisins pour se prêter au développement d'une race et constituer un état durable. Le **Maine**, qui s'y développa, constituait surtout un domaine historique, tantôt sous la tutelle des ducs

de Normandie, et tantôt dans la dépendance des ducs d'Anjou. Rarement le *Maine* s'appartint tout entier. A l'origine pourtant, lorsque le relief armoricain d'une part, la couronne du Perche de l'autre, l'enveloppaient de forêts profondes, plusieurs peuplades gauloises indépendantes occupèrent ce réduit abrité. On cite, parmi les occupants primitifs, les *Diablintes*, dont Jublains fut la cité; les *Cenomanni*, au Mans, deux fractions principales de la puissante confédération des *Aulerques*. Une fois en possession du Mans: les *Romains* en firent une place de guerre, pivot de leurs opérations dans l'Ouest, entre les deux mers dont s'enveloppe la péninsule armoricaine. Plusieurs voies romaines se dirigeaient du *Mans* sur Angers et Tours, Vendôme, Chartres, Orléans. *Le Mans* eut un théâtre, des aqueducs, dont on reconnaît les restes, une enceinte fortifiée, qui dut remplacer l'*oppidum* antique des *Cénomans* et suffit à contenir, jusqu'au XIIIe siècle, la ville féodale. L'enceinte formait un grand rectangle parallèle au cours de la Sarthe (mais non contigu ; des fragments de murs, les racines des tours de défense existent encore en partie et se révèlent dans les constructions et les cours : rue de la Tannerie numéros 75 et 87), rue de la Porte-Sainte-Anne (numéros 51 et 63), etc. (1).


Phot. de M. F. Robiche.
VESTIGES DE L'ENCEINTE FÉODALE, AU MANS.

Le premier évêque du Mans fut *saint Julien* : son apostolat remonterait au milieu du IIIe siècle. Ses successeurs firent beaucoup pour la ville. Sans parler de saint Bertrand, qui fonda le monastère de la *Couture* et l'hôpital de Pontlieue, saint *Aldric* pourvut sa ville épiscopale d'eaux abondantes et pures, créa des fontaines, répara les aqueducs romains, tombés par incurie ou sous les coups des Barbares, éleva, pour les infirmes, les hospices des Ardents et de l'Hôpitau. Aussi les *évêques* du Mans jouissaient-ils d'une autorité devant laquelle le *comte*, délégué du pouvoir central, dut plus d'une fois s'incliner.

Clovis fit tuer, au Mans, un chef franc de sa parenté, Regnomer, dont il se méfiait. *Charlemagne* ne fit qu'y passer. Le grand empereur disparu, l'empire se disloqua. D'Angers, les Normands remontaient la Sarthe, pillaient Le Mans, massacraient ses habitants. Il n'y eut, pour les contenir, que les premiers ducs de France de la race de Robert le Fort, qui mourut à la peine, à la journée de *Brissarthe*. Ce fut l'héritier éloigné de Robert, *Hugues Capet*, qui investit le premier *comte héréditaire du Maine*. Mais déjà Laval, Mayenne, Nogent-le-Rotrou, Bellême, Sillé-le-Guillaume vivaient en fiefs indépendants. Le *comté du Perche*, avec Mortagne, Bellême, Nogent-le-Rotrou, devenait une puissance : en 1226, il cesse d'avoir une existence séparée. Entre leurs entreprenants voisins de Normandie et d'Anjou, la situation des comtes du *Maine* était des plus précaires. Le duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, dont aucun scrupule ne refrénait l'ambition, s'empara du *Mans* (1064) et bâtit, au nord de l'enceinte gallo-romaine, un château qui devait lui assurer sa conquête. Bientôt il était en Angleterre; les Manceaux (1066) en profitèrent pour se soulever. A la fin, soutenus par *Hélie de La Flèche*, héritier des comtes du Maine, ils chassèrent les Normands.

A voir la bizarre découpure qui, sur le damier départemental, a laissé le département de l'Orne campé sur la Sarthe par Alençon, sur l'Huisne par le Theil, et à deux pas de Mamers, il semble que cet investissement du *Maine* soit un héritage de l'ancienne conquête normande. Pour échapper aux Normands, le *Maine* tomba sous la domination de l'Anjou, par le mariage d'Eremburge, fille de *Hélie de La Flèche*, restaurateur du comté, avec *Foulques d'Anjou*. Et voilà derechef le *Maine* angevin passé, avec les Plantagenets, dans le cercle de l'Angleterre normande. Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine, tint sa cour au *Mans*. Quand éclata la guerre entre les rois rivaux de France et d'Angleterre, *Le Mans* prit parti pour *Richard Cœur de Lion*, fils de Henri II. Alors intervient Philippe Auguste : la ville est prise, puis reprise par Jean sans Terre; finalement confisquée avec le *Maine* sur ce prince, assassin de son neveu, Arthur de Bretagne. Cependant la ville du *Mans* était laissée à la *reine Bérengère*, veuve de Richard Cœur de Lion. A la mort de cette princesse, Louis IX donnait l'apanage à sa femme, la reine Marguerite, puis à son frère *Charles d'Anjou*, comte de Provence et roi de Sicile.

Lorsque finit la race des Capétiens directs, *Philippe de Valois*, fils de Charles de Valois et petit-fils de saint Louis, comte d'*Anjou* et du *Maine*, alors appelé à la couronne de France (1328), habitait au *Mans*, avec Jeanne de Bourgogne, sa femme, le château du *Gué de Maulny*, résidence comtale voisine de la cathédrale. La *guerre de Cent ans* sévit dans le *Maine*. Grâce à Du Guesclin, le vainqueur de *Pontvallain* (à 30-27 kilomètres sud du Mans), la Sarthe fut bientôt libre. Avec Charles V, la France se reprenait. Mais la folie de Charles VI, survenue lorsqu'il traversait la forêt du *Mans*, en août 1392,


C. C. B.
LE MANS : ABSIDE DE LA CATHÉDRALE.

(1) Voir : *le Mans illustré*, édit. A. de Saint-Denis.

la défaite d'Azincourt et la guerre civile ramenèrent les Anglais dans le *Maine*. La Ferté-Bernard, après un siège de quatre mois, *Le Mans*, tombent entre les mains de Salisbury; d'Arundel s'empare de Sillé-le-Guillaume; les remparts de Mamers sont rasés. Alors *Ambroise de Loré*, le Du Guesclin du *Maine*, fait à l'étranger une guerre sans merci. Bientôt *Jeanne d'Arc* donne le signal de l'affranchissement national : Dunois entre au Mans (1447) ; enfin, Louis XI, en 1481, annexe définitivement le *Maine* à la Couronne.

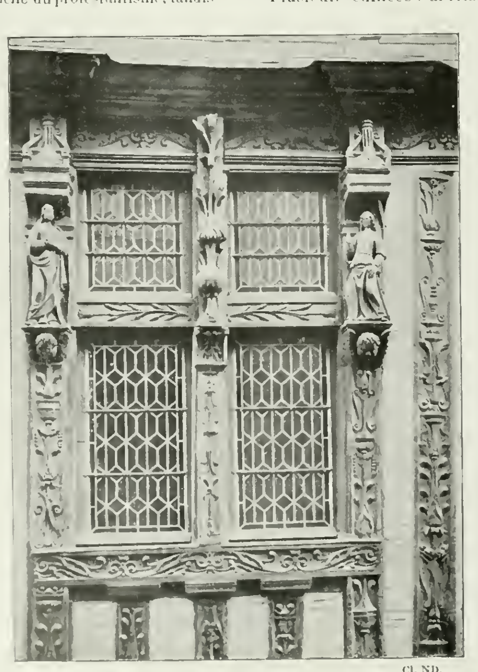


AU MANS : LE GRABATOIRE. Cl. ND.

Au xvie siècle, le pays respirait, quand le *calvinisme*, prêché par Henri Salvert et Merlin de La Rochelle, disciples de Théodore de Bèze, y vint déchaîner la guerre civile : *Mamers* devint la citadelle du protestantisme, tandis que la Ligue tenait *Le Mans*. Henri IV se fit ouvrir les portes de cette ville. Enfin, l'*édit de Nantes* (1598) rendit quelque tranquillité au pays. A la fin du xviiie siècle, les *Vendéens*, soulevés contre la Révolution, entraient au *Mans*, le 10 décembre 1793, immense cohue de 70 000 âmes, qui comptait à peine 15 000 combattants, sous la conduite de Henri de La Rochejaquelein. Après un corps à corps sanglant sur la place de l'Éperon, Marceau et Westermann parviennent à déloger l'occupant. Puis ce furent les *Chouans* : sous le général Bourmont, ils surprennent *Le Mans* (13 octobre 1799) et le tiennent trois jours. Enfin, le 11 janvier 1871, se livrait, autour du *Mans*, la dernière grande bataille de l'armée de la Loire, aux ordres de Chanzy.

Le Mans (71 780 habitants) a débordé depuis longtemps l'étroite enceinte de ses remparts, aujourd'hui noyés dans les constructions urbaines. Cependant, comme retenue dans l'attraction de son acropole où s'enracinaient la cathédrale des évêques et le château des comtes du Maine, la ville ne s'en est pas écartée outre mesure. La *cathédrale*, œuvre complexe, offre aux archéologues un précieux sujet d'études. A deux reprises (1085, 1097 — 1097, 1125), la nef fut remaniée sur un noyau du xie siècle : le directeur des derniers travaux fut un moine de Vendôme, nommé Jean. Le chœur, en partie l'œuvre de l'évêque Geoffroy de Loudon, fut bâti de 1217 à 1254 : c'est une pure merveille du xiiie siècle. Si Amiens et Beauvais l'emportent par l'élévation absolue, l'ampleur des proportions, la splendeur de la lumière, qui s'irradie par cent verrières, font du chœur de *Saint-Julien* l'une des plus lumineuses conceptions de ce temps de « ténèbres » que fut le moyen âge. Le chœur présente, dans sa structure, une disposition fort rare, peut-être unique en son genre. Au lieu qu'à Reims et Amiens les deux collatéraux en bordure de la nef principale s'arrêtent au seuil de l'abside, l'un d'eux seulement faisant le tour du chœur, l'autre absorbé par les chapelles rayonnantes, le chœur du *Mans* est circonvenu entièrement par un double déambulatoire, laissant les chapelles en dehors. Pour éclairer ce vaste espace, l'architecte a dû dédoubler ses arcs-boutants extérieurs, de façon à ménager une prise de lumière entre leurs points de soudure à la muraille de l'enceinte. Le transept, à côté du chœur, pâlit malgré sa richesse et l'élancement des lignes architecturales. C'est que le croisillon septentrional, du xve siècle, le méridional, du xvie, ainsi que la tour inachevée qui le termine, ne sont qu'une transition, harmonique il est vrai, entre le chevet et la nef, d'âge différent. Douze chapelles rayonnant sur l'abside font cortège à celle de la Vierge qui, avec ses quatre travées, ses onze grandes fenêtres et des peintures murales que l'on croit du xive siècle, ferait ailleurs figure de basilique, tandis qu'ici, greffée au gigantesque édifice, elle paraît à peine. Outre ses inestimables verrières, la *cathédrale* possède encore de magnifiques tapisseries (xve et xvie siècles), un buffet d'orgues du (xvie), le tombeau de Charles III, comte du Maine (mort en 1475), œuvre remarquable de la toute première Renaissance, mais très mutilé, comme celui de Guillaume de Langey (attribué faussement à Germain Pilon), un tombeau de Mgr Bouvier, d'après Bœswilwald; enfin le tombeau et la statue de la reine Bérengère, veuve de Richard Cœur de Lion, fondatrice du monastère de l'*Épau*, d'où le monument a été apporté.

Plusieurs édifices s'abritaient sous l'aile de la cathédrale : sans parler du *Collège des Oratoriens*, dans lequel est maintenant installé le *Lycée*, et qui, rival de Juilly, comptait au moins neuf cents élèves en 1668; l'ancienne abbaye de *Saint-Vincent*, fondée au vie siècle par saint Domnole, évêque du Mans, qui fut reconstruite par les bénédictins de Saint-Maur (1635) et reçut, en 1815, le grand séminaire diocésain. L'*évêché*, bâti, en 1847, dans le style de la Renaissance et détruit en partie, le 1er février 1871, par les Allemands, qui l'incendièrent, a été reconstitué dans le même style et au même emplacement, en 1877. Il est enveloppé de verdure et précédé du *Jardin* et de la *Place des Jacobins*, grande esplanade ombreuse, aménagée, en 1799, dans l'enclos des Jacobins ou religieux de Saint-Dominique, établis là depuis 1215, ainsi que les *Cordeliers*, moines de Saint-François, installés au Mans depuis 1231. La *place des Jacobins* a remplacé les deux couvents.



UNE FENÊTRE DE LA MAISON DE LA REINE BÉRENGÈRE. Cl. ND.

Peu de villes de province possèdent une aussi heureuse suite d'échappées vertes comme celles qui prolongent la place des Jacobins. Ajoutez, à peu de distance, le *Jardin botanique*, tout diapré de fleurs et de plantes rares, sa belle terrasse, ses charmilles, son bocage, les agréables perspectives du jardin anglais, les serres, la pépinière, le potager, l'enclos riche d'arbres fruitiers et de plantes d'ornement.

La vieille ville se groupait au sud



Cl. C. B.

LE MANS. MAISON DE LA REINE BÉRENGÈRE.



Cl. ND.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-COUTURE.

et au sud-est, sur la hauteur et les versants de la cathédrale et du château. Là s'élevait la résidence des comtes du Maine, où mourut la reine *Bérengère*, après l'avoir habitée vingt-cinq ans. L'édifice datait de Hugues Ier. Une grande et belle salle construite en 1109, pour le mariage de Foulques d'Anjou avec la fille d'Hélie de La Flèche, tombait en ruine, lorsque l'*Hôtel de ville* actuel fut bâti à sa place, en 1755. C'est ici en effet que, depuis 1480, époque où Louis XI confirmait aux Manceaux leurs franchises municipales, les échevins de la ville délibéraient, dans l'ancien palais des comtes du Maine. La collégiale voisine, celle de *Saint-Pierre-la-Cour*, érigée vers la fin du xe siècle, accrue par Guillaume le Conquérant, complètement remaniée au xive, servait alors de chapelle privée aux comtes. Supprimée à la Révolution, l'église abrite maintenant une école municipale professionnelle.

Les vieux logis de ce quartier promettent d'agréables surprises : maison (place Saint-Michel) qu'habita Scarron, le burlesque mari de Mlle d'Aubigné, qui devait être le mentor de Louis XIV; maison dite d'*Adam et Ève*, que la Renaissance fleurit de ses plus délicates compositions; dans la rue des Chanoines, une maison avec jolie tourelle en encorbellement; le *Grabatoire*, hôtel du xvie siècle, destiné aux chanoines infirmes; la maison du Pèlerin, celle du Pilier rouge; mais, sur toutes choses, la *Maison* dite de la *Reine Bérengère*, le Cluny du Mans, où la *Société archéologique* tient ses assises, dans un cadre de vieux bahuts, d'antiques cheminées, de statuettes, de panneaux sculptés, de ferronneries des xve et xvie siècles.

A la place des tanneries qui encombraient le bord de la Sarthe, au dévalé de la cité, une jolie promenade suit la rivière au pied des anciens remparts. A l'autre rive s'attache l'antique église du *Pré*, construite en partie au xie siècle, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle funéraire où auraient été inhumés les premiers évêques du Mans : saint Julien, saint Liboire, etc. Ce fut l'église d'une abbaye de bénédictines. Malgré les restaurations des xviie et xixe siècles, c'est encore un spécimen intéressant de l'architecture romane. La crypte rappelle celle de la Couture : le triforium du chœur ayant disparu, des fresques dues à un élève de Delacroix, Andrieux, décorent les murs. L'adjonction d'une tour et d'un clocher a modifié l'aspect de la façade, qui était du xiie siècle.



Phot. de M. Robuchon.

ÉGLISE DE L'ABBAYE DE LIGUGÉ.

Le Mans eut toujours une dévotion particulière à sainte *Scholastique* : ses reliques, apportées du Mont-Cassin, au viie siècle, se conservaient à la collégiale de Saint-Pierre-la-Cour, dans une châsse magnifique détruite par la Révolution; elles reposent à présent dans un reliquaire moderne en bois que garde *Saint-Benoît*, petite église du xvie siècle, élevée sur la rive gauche de la Sarthe, à peu de distance de la place oblongue de l'*Éperon*.

La place de la *République* est le centre de la vie moderne, dans le cadre des grands hôtels, des cafés, des cercles qui alternent avec la Bourse du commerce et le *Palais de justice*, logé dans le bâtiment du couvent de la Visitation, dont l'église cruciforme (1730-1737) se voit au débouché de la rue Gambetta. Au centre de la place, le beau groupe de *la Défense*. La dernière armée de la Loire, suprême espoir de ceux qui attendaient le dégagement de Paris et la libération du territoire, battait en retraite d'Orléans sur Vendôme : elle se concentra au Mans, sur la ligne de la Sarthe. L'ennemi n'avait pu l'entamer; mais, comme il menaçait de l'envelopper, le 11 janvier 1871, *Chanzy* décida de prévenir ce dessein par un coup décisif. Le soir venu,

après un rude combat, les Allemands n'avaient pu nous déloger de nos positions, quand, à huit heures, les mobilisés de Bretagne, jeunes soldats armés de la veille et mal aguerris, pris tout à coup d'une panique irraisonnée, abandonnèrent le poste qui leur était confié (la Tuilerie). Aussitôt les Prussiens d'accourir : notre centre est coupé, l'existence même de l'armée compromise. Il fallut, après une bataille qui pouvait passer pour un succès honorable, battre en retraite et chercher, du côté de Laval, un nouveau point d'appui. C'en était fait de Paris, désormais livré à lui-même. Jamais plus minime incident n'eut des conséquences plus désastreuses. La ville du Mans a voulu perpétuer par un monument durable le souvenir du mâle courage déployé par nos troupes et leur vaillant chef.

Le palais de la *Bourse* (où habitent la *Chambre de commerce*, le *Tribunal de commerce* et le *Conseil des prud'hommes*), inauguré en 1890, fait une entrée monumentale, sur la place de la République, à la rue qui conduit vers la *Préfecture* et la *place Thiers*, d'où rayonnent les quartiers neufs. La Préfecture, le Conseil général et les bureaux administratifs occupent les bâtiments de l'ancienne *abbaye de la Couture*, en même temps que le *Musée* municipal (au rez-de-chaussée) et la *Bibliothèque*, riche du dépôt des abbayes bénédictines de la ville et du Chapitre métropolitain. *Notre-Dame-de-la-Couture*, église d'une abbaye bénédictine fondée, au VIIe siècle, par saint Bertrand, évêque du Mans, fut reconstruite plusieurs fois, depuis la fin du Xe siècle. De ce temps datent le chœur et le rond-point des cinq chapelles, du moins pour l'ossature; mais on a remanié le chœur, aux XIIe et XVe siècles. A la fin du XIIe, les piliers qui séparaient l'église en trois nefs ayant été supprimés, la nef unique qui en résultait fut couverte de voûtes hardies, à la manière angevine. Puis



Phot. de M. Robuchon.

LUSIGNAN : LES BORDS DE LA VONNE, AFFLUENT DU CLAIN.



Phot. de M. Robuchon.

RUINES DE L'ABBAYE DES CHATELLIERS, A MENIGOUTE.

la façade fut refaite, dans le style du XIIIe siècle, avec deux tours, inachevées encore. La grande porte est remarquablement ornée.

La statue de *Pierre Belon* (square de la Préfecture) rappelle ce savant naturaliste, grand voyageur en son temps (XVIe siècle), précurseur des Linné, des Cuvier, des Buffon. Ce quartier de la Préfecture, un désert, non des plus séduisants, il n'y a pas de longues années, devient l'un des plus beaux de la ville, avec ses grandes voies modernes : avenue Thiers, rue Victor-Hugo, l'antique ruelle aux Lièvres, rue Chanzy, rue Nationale, prolongée par la route de Pontlieue, jusqu'au delà du cours de l'*Huisne*. C'est, en effet, dans l'angle décrit par cette rivière et la Sarthe que s'étendent les nouveaux quartiers; mais de ce côté, si peu que l'on s'éloigne de l'artère centrale, la ville n'est pas faite. Important commerce de produits agricoles. Fonderies de cloches. Constructions mécaniques, etc.

Personnages historiques. — *Henri II* Plantagenet, roi d'Angleterre, né au Mans en 1133; *Jean le Bon*, second des Valois, roi de France, né au Mans en 1319; *Jean Texier*, architecte du clocher Neuf de la cathédrale de Chartres; le naturaliste *Pierre Belon* (1518-1564); *Robert Garnier*, auteur dramatique, né à La Ferté-Bernard (1534-1590); le *P. Mersenne*, savant minime, ami de Descartes (1588-1648); *Urbain Grandier*, curé de Saint-Pierre de Loudun, brûlé pour sacrilèges et maléfices, en 1634; l'abbé *Jean Picard*, astronome, né à La Flèche en 1620, remplaça Gassendi au Collège de France; le marquis *de Dangeau*, qui a laissé, en manuscrit, un « Journal de la Cour de Louis XIV » (1638-1720); le savant jésuite *Joachim Bouvet*, né au Mans, vers 1660, l'un des six missionnaires mathématiciens que Louis XIV envoya en Chine, mort à Pékin (1732); *Élisabeth Lavergne*, comte de Tressan; le maréchal *d'Harcourt*; l'économiste *de Forbonais*; *Claude Chappe*, qui exécuta (s'il n'inventa pas), en 1790, un télégraphe aérien; le bénédictin *dom Prosper Guéranger*, abbé de Solesmes (1806-1875); le compositeur *Léo Delibes* (1836-1891).

AU SUD DE LA LOIRE

SEUIL DU POITOU

A peine rompu par la coulée de la Loire, le Massif de l'Ouest étend, au sud, la vaste plate-forme cristalline qui, de Thouars aux Sables-d'Olonne, soutient le Bocage vendéen avec la Gâtine et projette le promontoire de Ménigoute en face des terrasses limousines, premier talus du Massif Central.

Avant que les dépôts jurassiques n'eussent obstrué l'écart superficiel entre les deux blocs primitifs de l'ouest et du centre, opposés l'un à l'autre, le *seuil du Poitou* fut un détroit où les mers du bassin de Paris se rencontraient avec celles du bassin d'Aquitaine. Mais l'émergence des sédiments marins, en écartant les eaux, créa entre elles un barrage, que des siècles d'érosion n'ont pu détruire. Le Poitou est resté un seuil, non point un obstacle, mais un gué de transition, route ouverte du nord au sud, de la Loire à la Charente et de la Seine à la Garonne. Dans cette trouée se heurtèrent les Francs de Clovis et les Wisigoths d'Alaric II (*Vouillé*), les leudes de Charles Martel et les hordes de l'Islam, accourues d'Espagne (*Poitiers*); là encore les Anglais du prince Noir, maîtres de la Guyenne, et les chevaliers du roi Jean (*Poitiers*-Maupertuis), la France du Midi et celle du Nord. De là l'importance des villes qui commandaient ce passage des peuples en marche : Poitiers, Angoulême, Saintes, et, aux deux pôles, Tours et Bordeaux : les routes, les chemins de fer s'y pressent; c'est une des grandes routes de l'histoire.



Cl. B.

GENÇAY, AU CONFLUENT DE LA BELLE ET DE LA CLOUÈRE, TRIBUTAIRES DU CLAIN.

Mais, sous les couches sédimentaires qui en forment la chaussée visible, la masse cristalline qui relie le Massif breton à celui d'Auvergne n'est qu'imparfaitement voilée : on la suit, aux pointements granitiques qui la révèlent, dans les profondes échancrures des vallées. Aux deux points d'émergence, elle se retrouve, vers Confolens, du côté du Limousin, où elle monte à 225 mètres; vers la Vendée, à 272 mètres, au Terrier du Fouilloux : les mêmes roches, granites, schistes, affleurent des deux parts. Dans l'intervalle, grâce au fléchissement de la terrasse archéenne, se superposent les marnes bleues du lias supérieur, qui constituent la nappe imperméable d'où jaillissent les sources, filtrées par les couches supérieures de calcaires jurassiques; au-dessus des terrains jurassiques, les terrains crétacés du Châtelleraudais au nord, trait d'union avec la Touraine; au sud, ceux d'Angoulême, transition à la Guyenne; enfin les alluvions anciennes et modernes, au fond des vallées qui strient le plateau. Dans les couches jurassiques se produisent des effondrements, des pertes de rivières, des gouffres naturels où les précipitations atmosphériques disparaissent. A cause de cela, l'eau est rare; les vallons, qui ne peuvent atteindre à la base profonde du lias, restent à sec. Une mince couche de terre rousse, appelée *groie*, produit de la décomposition des roches, recouvre la surface; mais, dès que s'élève la convexité du plateau, la *groie* devient plus argileuse et chargée de silex. Entre des espaces plus ou moins rebelles à la culture, et sur lesquels s'étendent des brandes ou des forêts, le sol, maigre encore, et dur au laboureur, produit assez pour nourrir une population rurale, intermédiaire entre les habitants des hautes terres granitiques et ceux des plaines d'alluvions.

Une série de *crêtes* orientées dans le même sens que les plissements bretons marque la liaison extérieure entre les deux massifs de l'Ouest et du Centre, par le travers du seuil poitevin. La première et la plus importante, celle de **Montalembert**, mesure 80 kilomètres environ : c'est contre elle que la Vienne, venant buter, en aval d'Exideuil, tourne brusquement au nord. Son altitude, en beaucoup de points, dépasse 170 mètres : le chemin de fer de Paris à Bordeaux a dû en tourner l'escarpement. L'importance de ce relief s'accroît par la dépression qui le suit au nord (Lezay, La Motte-Saint-Héraye, Saint-Maixent). Dans cette région d'affaissement, appelée jadis *lac Vauclair*, la Sèvre traverse des prés marécageux; on y découvre des meulières à fossiles lacustres, et la dépression se prolonge jusqu'au petit bassin houiller de Saint-Laurs, Vouvent et Chantonnay, terré dans les schistes du Bocage. Lorsque le chemin de fer de Paris à Niort débouche sur la riche et verdoyante vallée de la Sèvre, les prairies luxuriantes, les cultures et les coteaux boisés font un saisissant contraste avec la pauvreté et la monotonie des plateaux que l'on vient de parcourir.



Phot. de M. Robuchon.

RUINES GALLO-ROMAINES DE SANXAY.

La seconde crête, celle de **Champagné-Saint-Hilaire**, barre 65 kilomètres, d'Availles-Limousine, sur la Vienne, à Ménigoute (Deux-Sèvres). Elle marque la partie la plus resserrée du détroit poitevin, et son point culminant (194 mètres) domine au nord un vaste horizon. Dans la zone déprimée de *Vonne* qui

…rde cette crête, un ancien bassin lacustre, ou lac de *Fontenille*, rappelle le lac Vauclair de Saint-Maixent.

Une troisième ride saillante, celle de **Ligugé,** traverse le détroit, à 8 kilomètres au sud de Poitiers, sur une longueur de 75 kilomètres, du voisinage de Montmorillon à la Gâtine de Parthenay. Le *Clain* a dû rompre ce barrage de roches dures, entre des falaises à pic, de 25 mètres, au-dessus des eaux moyennes, sur une longueur de 500 à 600 mètres. Si un plissement longitudinal dirigé par Montalembert, Champagné, Châtellerault, n'avait brisé les trois crêtes et ouvert ainsi un passage aux cours d'eau, ceux-ci se trouvaient prisonniers dans les intervalles d'affaissement. Il est d'ailleurs assez remarquable que les cours supérieurs de la Sèvre, de la Charente au-dessus de Civray, du Clain et de ses affluents supérieurs, sont dirigés chacun dans un sillon parallèle.



Phot. de M. Robuchon.

RUINES DU CHATEAU DE LA CHAPELLE-BELLOIN.

Phot. de M. Robuchon.

DONJON DE LOUDUN.

Entre ces divers cours d'eau n'existe aucun faîte de partage commun; seulement, au belvédère de Champagné-Saint-Hilaire, leur divergence s'accuse par le croisement des plis transversaux du détroit avec la cassure longitudinale qui en rompt la continuité. Grâce à cette trouée ouverte jusqu'au travers des couches crétacées du Châtelraudais, le *Clain* a pu gagner la Vienne, puis la Loire.

Le **Clain,** né à quelques kilomètres de Confolens, devient une vraie rivière au-dessous de Voulon, par le confluent de la *Dive du sud;* il ouvre alors franchement sa vallée vers le nord. Cette charmante rivière, qui à vol d'oiseau n'aurait guère que 80 kilomètres, en parcourt plus de 120, de la source à son embouchure. Elle arrose le bassin de *Vivonne* (motte féodale, sources incrustantes à Jorigny et Cercigny), passe à *Ligugé*, sous les murs de l'antique abbaye fondée, en 360, par saint Martin, détruite par les Sarrasins et les Normands, relevée en 1040, enfin érigée de nouveau en 1864 et privée une dernière fois de ses religieux, au commencement de ce siècle.

La rivière s'enfonce alors dans des défilés pittoresques, gagne *Saint-Benoît* (église du XIe siècle; rochers et grotte de Passe-Lourdain), s'enroule autour du promontoire de *Poitiers*, sous les murs duquel le *Clain* reçoit la *Boivre*, au pied de hautes falaises surplombantes. Puis il déroule son cours nonchalamment, à pleins bords, au milieu de grasses prairies : sous les somptueux ombrages qui se mirent de la rive, on le dirait immobile. Il est en effet très profond, de pente à peine sensible; n'étaient les nombreuses retenues d'usines qui l'entravent, on le rendrait facilement navigable. Passé Chasseneuil, le *Clain* rencontre la Vienne, à 4 kilomètres au-dessus de Châtellerault.



Phot. de M. Robuchon.

POITIERS : LES BORDS DU CLAIN, AU FAUBOURG ROCHEREUIL.

Déversoir central des eaux qui dérivent à la fois des deux rebords du détroit, le *Clain* est la vraie rivière poitevine : à gauche, la *Vonne*, sinueuse, lui vient de *Sanxay* (ruines romaines mises à jour par le P. de la Croix) et de *Lusignan* (berceau de l'illustre famille qui donna des rois à Chypre et à Jérusalem). Il ne reste rien du château; la dernière tour, dite de *Mélusine* (la mère Lusine, comme on dit là-bas), a été démolie. Au *Clain* vont : la *Boivre*, alimentée par la fontaine de Fleury; l'*Auzance*, rivière de *Vouillé* (défaite des Wisigoths par Clovis en 507), qui conflue au-dessus de Chasseneuil; enfin le *Pallu*. Toutes ces rivières descendent des hauteurs de Gâtine. A droite, la *Clouère*, née à quelques kilomètres au sud-ouest d'Availles, baigne Gençay, passe au pied du plateau de Thorus, jadis riche en monuments mégalithiques; le *Miosson* baigne Nouaillé (église fortifiée du XIIe siècle, pourvue d'un donjon — ancienne abbaye du VIe siècle, reconstruite aux XVe, XVIe et XVIIIe, avec une



Phot. de M. Robuchon.

BRESSUIRE : LE CHATEAU ET LA VALLÉE DU DOLO

enceinte, d'épaisses courtines, des tours, des douves profondes).

La *Vienne*, qui recueille le *Clain*, ne tient point, comme lui, au cœur même du Poitou. Issue des hauts plateaux limousins, elle finit en Touraine et suit, à l'est, le détroit poitevin, par Availles-Limousine, l'Isle-Jourdain, *Chauvigny*.

Au delà de Châtellerault, la *Vienne* baigne Ingrandes (souterrains refuges des Bellonières, de la Saulnerie, de Neuville : aqueduc romain), gagne l'Ile Bouchard, Chinon, enfin la Loire à *Candes*.

Dans la région des sources du *Négron*, qui descend à la Vienne, **Loudun** commandait le haut pays, entre cette rivière et la vallée du Thouet. Cette ville (4840 habitants) n'est plus que l'ombre d'elle-même : elle eut jusqu'à 20000 habitants. C'était une place de la Réforme. Richelieu ne laissa subsister de son ancien château que le donjon. Les fortifications ont fait place à des boulevards : la vieille porte découronnée du Martray (xve siècle) donne l'idée de ce qu'elles furent. Un riche portail de la Renaissance orne l'église composite de Saint-Pierre, commencée au temps de Philippe Auguste. Théophraste *Renaudot*, l'ancêtre du journalisme français (fondateur de la *Gazette de France* en 1631), était de Loudun.



Phot. de M. Robuchon.

PARTHENAY : VIEILLE ENCEINTE DE LA VILLE. VUE PRISE DU PONT-NEUF.

LE BOCAGE ET LA GATINE

L'ancien Poitou comprenait des pays très divers groupés autour du bombement granito-schisteux de la Gâtine et du Bocage vendéen. De ce château d'eau central et de ses versants descendent : à la Loire, le *Thouet* et la *Sèvre Nantaise;* à l'Océan, le *Lay*, la *Vendée* et l'Autise par la *Sèvre Niortaise*.

Comme toutes les régions de roches dures, granites, gneiss, micaschistes, le *Bocage* offre une succession de collines aux formes arrondies que traversent des plateaux monotones. Des sources fraîches et nombreuses s'y insinuent en de jolis vallons, où les prairies, les cultures, les jachères, les chemins creux se mêlent, dans un labyrinthe de haies et de taillis. Des Herbiers à Pouzauges, une dorsale montagneuse (Alpes Vendéennes) redresse les points culminants du pays : à 288 mètres, au sud de Pouzauges; 278, au *bois de la Folie;* 285, à *Saint-Michel-du-Mont-Mercure*, seuil de partage des eaux entre la Sèvre Nantaise et le Lay; 231 mètres, au *mont des Alouettes*. De cette hauteur, la vue découvre tout le Bocage, celui de Vendée et celui d'Anjou, la Gâtine et les plateaux jusqu'à l'Océan : sept moulins à vent, par la disposition de leurs ailes, y donnaient aux Vendéens des signaux convenus, sur tous les points de l'horizon. La colline de Saint-Pierre-du-Chemin (239 mètres), au sud de Pouzauges, est encore un belvédère d'où l'on domine le pays. Puis les terrasses s'affaissent, à 75 mètres du côté de La Roche-sur-Yon, 23 mètres vers Fontenay-le-Comte : c'est la Plaine et, plus bas, le Marais et la mer.

Phot. de M. C. Thiollier.

COIFFURE DE TROIS-MOUTIERS.

La *Gâtine* prolonge le Bocage, par les arrondissements de Bressuire et de Parthenay, dans le département des Deux-Sèvres. C'est la même nature de terrain, le même aspect : collines arrondies, plateaux peu fertiles et vallons encaissés coupés de bois et de champs, clos de haies vives. Vers Melle et Niort, la Plaine s'abaisse sur la Sèvre Niortaise et, par la Boutonne, vers la Charente.

Au nord, le **Thouet** est l'émissaire de la Gâtine bocagère; sa source confine à celle de la Sèvre Nantaise, tributaire, comme lui, de la Loire. Peu de vallées offrent des aspects aussi riants et aussi « imprévus » que la jolie vallée du Thouet. **Parthenay**, la ville la plus pittoresque des Deux-Sèvres, domine la rivière, au confluent du Palais (6580 habitants).

Longtemps au pouvoir des Josselin-Larchevêque, puînés de Lusignan, qui furent partisans des Plantagenets d'Anjou, rois d'Angleterre, la vieille cité féodale ne revint qu'assez tard au parti français. Philippe Auguste l'emporta sur Jean sans Terre; saint Louis, à son tour, en chassa les Anglais; enfin Charles V la mit sous bonne garde, en donnant le fief au connétable de *Richemont*. Les fortifications de la ville survivent dans la porte



Phot. de M. Poupin.

BORDS DE LA SÈVRE NANTAISE, PRÈS DE MORTAGNE.



Cl. C. B.

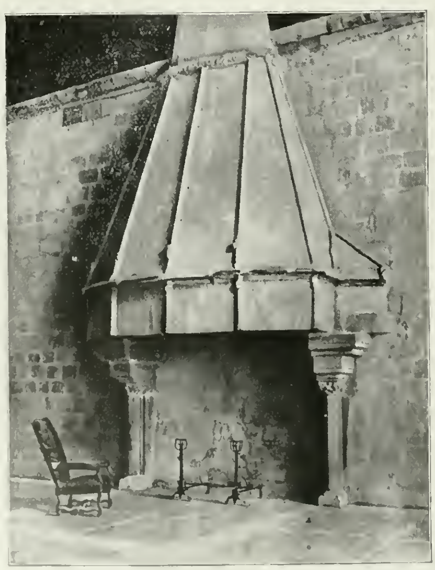
CHATEAU DE MONTREUIL-BELLAY.

Saint-Jacques, d'où une rue originale, bordée de maisons du xve siècle, pénètre à l'intérieur. C'est là le vieux Parthenay. Ici furent rédigées les *Coutumes du Poitou*, en 1417. Dès le xive siècle, l'industrie des draps y était florissante.

Plus loin, dans la vallée, Saint-Loup, au confluent du Cébron; *Airvault* (église romane), *Thouars* et *Montreuil-Bellay*, sur le Thouet, forment des tableaux pittoresques à souhait. La position de **Thouars** est très forte; son assise plonge sur la rivière par des escarpements rocheux (8 110 habitants).

Ce point fut occupé dès l'époque gauloise; les Romains s'y établirent à leur tour; Pépin le Bref prit la ville d'assaut en 769. Jusqu'à la fin du xive siècle, la puissance de Thouars ne fit que grandir. Mais, tenus en tutelle par leurs puissants voisins d'Anjou, devenus rois d'Angleterre, les *vicomtes de Thouars* n'osèrent se déclarer pour le roi de France. Du Guesclin enleva la place aux Anglais (1372). Le fief passa aux familles d'Amboise, puis de La Trémouille, dans la personne de Louis II, vainqueur de Saint-Aubin-du-Cormier, de Fornoue et d'Agnadel. Charles IX érigea *Thouars* en duché pairie. Le 5 mai 1793, les Vendéens, commandés par La Rochejaquelein, emportèrent la ville. Élevé sous Louis XIII, le château sert actuellement de maison de détention. Un charmant édifice ogival, la Sainte-Chapelle, est dû à Gabrielle de Bourbon, femme de Louis II de La Trémouille; il fut achevé en 1504.

Montreuil-Bellay couronne une colline au-dessus du *Thouet*; ses remparts du xiiie siècle, remaniés au xve siècle, sont en partie debout; la porte *Saint-Jean* est la plus belle des trois qui subsistent encore, en dehors de l'enceinte fortifiée du château. Le *Thouet* s'achève dans la Loire, près de Saumur. *Cours* : 140 kilomètres.



Phot. de M. Robuchon.

CHEMINÉE DU CHATEAU DE BERRIE.

Entre le Thouet et la Sèvre Nantaise, le *Layon* et l'*Èvre*, émissaires rayonnants du petit dos de pays des *Gardes* (210 mètres), de Cholet à Chemillé, drainent le versant nord du Bocage angevin et enveloppent le territoire des *Mauges*, avant d'atteindre la Loire, non loin d'Ancenis. L'*Èvre* serpente, en un vallon souvent profond et resserré, par Trémentines, Beaupréau (jadis sous-préfecture) et finit dans la Loire, au Marillais, près de Saint-Florent-le-Vieil. Dans cette région, *Cholet* (sur la *Moine*, affluent de la Sèvre Nantaise) commande les derniers terrassements du Bocage; l'*Argenton*, qui descend, vers l'est, à Saumur par le Thouet; la *Sèvre Nantaise*, qui s'éloigne à l'ouest vers Nantes, forment, avec le demi-cercle de la Loire, un petit domaine dont l'Anjou s'empara, en chassant plus au sud les Pictons qui s'y étaient établis.

La **Sèvre Nantaise.** A peine formée, la *Sèvre* recueille un ruisseau de même nom qu'elle, issu, par 215 mètres d'altitude, d'un étang voisin de la source du Thouet. A travers les roches cristallines (micaschites, gneiss, granite), elle se creuse un sillon tourmenté dont les multiples détours engendrent de jolis paysages, soit que les eaux grondent sur un barrage et sertissent de leur écume de minuscules îlots où s'enracinent des aunes au sombre feuillage, soit que la rivière assagie reflète en quelque coupe reposée les arêtes rocheuses, les ruines ou les massifs verdoyants attachés à sa rive.

En amont de Mallièvre, la *Sèvre* plonge en une gorge étroite et tortueuse, rallie, en aval de Saint-Laurent, le *Blanc*, dévalé du fameux mont des Alouettes, frôle en passant *Mortagne*,

Tiffauges, sur son promontoire escarpé, dont les vieilles murailles enguirlandées de lierre évoquent le sombre souvenir de Gilles de Retz, dit *Barbe-Bleue*. On voisinait, de Tiffauges à *Clisson* : le site créé par la *Sèvre* n'y est pas moins beau. Là conflue la *Moine*, dans un site classiquement beau, sous les murs encore debout d'un château qui fut l'une des plus grandioses créations de la France féodale.

Après l'afflux de la *Boulaire*, qui la rend navigable au moulin de la Rochelle (22 kilomètres de son embouchure), la *Sèvre*, encore accrue de la *Maine*, baigne Vertou et, débouchant sur la plaine de Nantes, coule entre les faubourgs de Pont-Rousseau et de Saint-Jacques, pour se perdre dans le bras méridional de la Loire, un peu en aval du pont de Pirmil.

Cours, 136 kilomètres — largeur à Clisson, 40 mètres — eaux ordinaires, 5 à 8 mètres cubes — crues, 375 mètres cubes. S'il arrive que la Loire, trop gonflée, la refoule en amont, la *Sèvre* enrichit les belles prairies qui bordent son cours inférieur, mais sans engendrer des marais aux émanations délétères. Le barrage de *Vertou* divise la *Sèvre* navigable en deux bassins, le premier avec 2m,50 de profondeur moyenne; le second, soumis à l'action de la marée : des chalands, des gabares, de petits vapeurs animent ses eaux.

Dans l'intervalle de la Sèvre à l'Océan se déroule la *Boulogne*, nourricière du *lac de Grand-Lieu*, vaste lagune peu profonde qui s'écoule par la rivière *Cheneau*.



Phot. de M. Robuchon.

RUINES DU CHATEAU DE TIFFAUGES (DONJON DU XIIe SIÈCLE).

LA CÔTE

Il y a une remarquable symétrie entre les côtes qui se développent sur les deux flancs de l'embouchure de la Loire. Si l'on considère au large l'île d'Yeu et Belle-Ile comme les fragments persistants d'un ancien rivage, la ligne en arc de cercle, suspendue par la presqu'île de *Quiberon* et le chapelet d'écueils, *Houat*, *Hoëdic*, à la pointe du Croisic, trouverait sa contre-partie dans l'écueil qui porte le phare de la Banche, en plein estuaire de la Loire, et le groupe insulaire du *Pilier* et de *Noirmoutier*. En arrière de cette double jetée se sont creusées, par l'effondrement et l'érosion, d'une part, la baie de *Quiberon*, de l'autre celle de *Bourgneuf*. Deux caps similaires, l'un plus arrondi, l'autre plus aigu : pointe du *Grand Mont* et pointe de *Saint-Gildas*, en représentent les musoirs intérieurs, le premier à la tête de la presqu'île de *Ruis*, le second en avant du *pays de Retz*. Au centre, les anciennes îles, maintenant soudées, du *Croisic*, *Batz*, *Guérande*, ont formé un môle résistant, à la racine duquel l'échancrure de la *Vilaine* au nord, celle de la *Loire* au sud, ont frayé passage à ces deux cours d'eau. Mais autrefois, lorsqu'un archipel de granite émergeait sur le front de la Grande Brière inondée, la *Loire*, s'insinuant à travers les îles, recueillait au passage la Vilaine, prolongée sans doute par le cours du Brivet, et formait un delta compliqué qui servit la puissance maritime des *Vénètes*. Maîtres de la Loire, ils cinglaient, sur leurs légers navires, de la côte de Ruis à celle de Retz, de la baie de Quiberon à celle de Bourgneuf, dans une mer intérieure dont l'île d'Yeu et Belle-Ile étaient les pylônes d'avant-garde.

A cette ancienne domination, les noms même ont survécu. Au fond de la baie de Bourgneuf, l'affaissement marécageux de la côte s'appelle encore le *Marais breton*. L'île d'*Her* (Noirmoutier) décèle, par la racine de son nom, une origine celtique. Dans l'île d'*Yeu*, Port-Joinville est aussi *Port-Breton*; Ker-Bouy, Ker-Chalon, cela sonne comme les noms de villages armoricains. De nombreux monuments mégalithiques s'élevaient dans ces îles. Sur la côte opposée, le grand dolmen de Pierre-Folle à Commequiers, la Pierre-Levée d'Olonne, conduisent à la région peu éloignée des Sables et de Talmont, où les dolmens de Saint-Vincent-sur-Jard, le menhir d'Angles, ceux de la Rainière à Saint-Hilaire-la-Forêt, le Bernard avec son dolmen de la *Frébouchère* (9 mètres de long sur 5 de large; 100000 kilogrammes), entouré de dix autres dolmens et menhirs, ramènent immuablement la pensée vers les champs de Carnac et de Plouharnel.

Le bras de mer qui borde le rivage et donne entrée dans l'anse d'Aiguillon s'appelle encore le *pertuis Breton*. Ici finissait la vieille Armorique, avec son sol de gneiss et de granite, éperon occidental de l'Europe sur le grand Océan.



Phot. de M. Robuchon.

TIFFAUGES ; RUINES DE LA CHAPELLE (XIe SIÈCLE).



Phot. de Mme Bautain.

LA ROCHE-TROUÉE,
PRÈS DE SAINT-GILLES CROIX-DE-VIE.

Après les *Vénètes*, les *Pictons* sont venus sur ces rivages. Mais un long travail de la mer et des cours d'eau côtiers a complètement modifié l'aspect du *Poitou maritime*, entre la baie de Bourgneuf et l'anse d'Aiguillon. Des saillies se sont écroulées; les courants contraires venus de la Loire et de la Garonne ont déposé les sables et les matières lourdes tenues en suspension dans leurs eaux; le flot survenant, de longues dunes s'enroulèrent le long de la côte, formant un rempart à l'abri duquel les rivières, issues des talus du Bocage et de la Gâtine, ont peu à peu superposé les alluvions arrachées à leurs rives. Avant ce travail de comblement, l'anse d'*Aiguillon* était un golfe aux dentelures pénétrantes; la baie de *Bourgneuf*, une large baie praticable aux gros navires. Mais aussi l'île de *Ré*, celle de *Noirmoutier*, dont l'abri protecteur a permis leur atterrissement tenaient autrefois au rivage, comme deux promontoires. L'Océan les en a détachés; il faudrait peu de chose pour les rendre à leur pôle d'attache primitif.



Phot. de M. Robuchon.

TOUR DU CHATEAU DE L'ILE D'YEU.

Il en va autrement de l'île d'**Yeu**, sentinelle de la côte vendéenne, perdue à 17 kilomètres au large. Une chaussée sous-marine, sorte de pont submergé, relie l'écueil au rivage; mais la mer a pris définitivement possession de l'intervalle : la rupture est complète. Par sa nature cristalline, l'île d'*Yeu* se lie au massif de l'Ouest. Hérissée, comme Belle-Ile, de hautes falaises contre lesquelles vient se briser la « mer sauvage », elle présente, sur la face qui regarde la terre, des formes plus adoucies de petites baies, des plages de sable, entre des môles de rochers. C'est là que s'ouvre le premier port de l'île : *Port Jouvelle* ou *Port-Breton*, crique naturelle défendue par une jetée et un brise-lames. L'île mesure 10 kilomètres, de l'ouest nord-ouest à l'est-sud-est, et 3 à 4 kilomètres en largeur (2247 hectares). Deux communes se partagent son territoire : le bourg de *Saint-Sauveur*, *Port-Breton* (naguère *Port-Joinville*), dont les maisons blanches s'étalent sur les pentes d'une falaise que couronnent la citadelle et son bois de pins. La plage de *Ker-Chalon*, bel hémicycle de sable fin, les récifs et les indentations de la côte sauvage, son vieux château, l'anse des Sauts, la crique de la Meule attirent chaque année à l'île d'Yeu de nombreux visiteurs. La pêche (viviers et casiers à homards de la Meule), les confiseries de sardines, l'extraction de la soude de varechs, des plateaux bien cultivés, des jardins où la douceur de la température favorise la culture des figuiers, des hortensias : telles sont les ressources de l'île (3800 habitants).

Noirmoutier, promontoire du *marais breton* sur la baie de Bourgneuf, n'est distinct du rivage que depuis assez peu de temps. Le petit archipel du Pilier, détaché maintenant, formait sa pointe extrême, l'ensemble constituant un noyau de granite sous un revêtement de grès et de calcaire. Le nom de l'île devrait être *Hermoutier;* les anciens en effet l'appelaient *Her* (6 850 habitants).

Lorsque saint Philibert y fonda un monastère, sous la règle de Saint-Colomban (680), l'île devint Ner ou Noir-Moutier. Elle reçut, en 1793, le nom d'*Ile-la-Montagne*, ce qui devait être une gageure, car l'île, formée de deux plateaux noués autour d'un isthme central d'affaissement, ne présente qu'un relief dérisoire. Charette s'empara de *Noirmoutier* en 1793; mais, l'année suivante, le général Haxo y enveloppa deux mille Vendéens et fit fusiller d'Elbée mourant, dans un fauteuil.



Phot. de Mme Bautain.

FEMME DU MARAIS.

Noirmoutier mesure 19 kilomètres de long, 2 à 7 de large, moins de 1 kilomètre par le travers de l'isthme de la Guérinière. Superficie totale : 5678 hectares. Deux ports : l'*Herbaudière*, qui fait face à l'îlot du Pilier; *Noirmoutier*, du côté de l'intérieur, en permettent l'approche. Une longue digue protège le chenal d'arrivée. Le port lui-même n'est que la réunion de trois étiers qui drainent les polders et les marais salants du voisinage. Car, de ce côté, l'île s'est fort accrue aux dépens de la baie de Bourgneuf. Grâce à l'abri qu'elle procure, les dunes roulées de la mer et les détritus côtiers se sont accumulés dans l'enfoncement et l'ont peu à peu comblé. On évalue à 2500 hectares les terres conquises, seulement depuis un siècle. Grâce à l'engrais marin, les cultures potagères (pommes de terre hâtives) et les céréales y viennent à merveille et s'ajoutent aux produits de la pêche, des salines et de l'ostréiculture, pour la prospérité de l'île. Aussi la population est-elle dense, le mouvement du port actif. L'îlot du Pilier porte un phare; un petit port d'échouage en permet le ravitaillement. Deux fois par jour, *Noirmoutier* paraît soudé à la terre ferme par basse mer; une bonne route empierrée traverse le détroit ou seuil du *Gua*, sur une longueur de 4 kilomètres 1/2. Tantôt à sec et tantôt recouvert par les flots, le passage est coupé de quelques fonds d'où l'eau ne s'éloigne guère; mais toute surprise de la mer a été prévenue par un balisage continu : de solides poteaux munis d'échelons et de petites plates-formes permettraient, à l'occasion, d'attendre du secours. Une diligence fait le service du *Gua*.

Plus bas, le goulet de *Fromantine*, qui n'a guère plus d'un kilomètre à mer basse, se traverse en bac. Un bateau de Pornic dessert Noirmoutier. De jolies grèves, le bois de la *Chaise* avec ses beaux taillis de chênes verts et de pins, tout proche de la mer; la plage des Dames, le chemin des Chèvres, au long de rochers

pittoresques, l'anse Rouge et la tour Plantier, la charmante plage des Souzeaux, donnent à l'île un vif attrait.

C'est le *Falleron,* émissaire des terrains marécageux conquis sur la mer, à partir de Mâchecoul, qui a le plus contribué, avec les dunes marines, à l'envasement de la *baie de Bourgneuf*. Celle-ci était autrefois plus ouverte et plus profonde : Mâchecoul, Beauvoir, Challans étaient sur le rivage. On dit encore : *Beauvoir-sur-Mer*, l'*île* de Bouin, encore que ces localités soient complètement atterries. De nombreux îlots émergeaient de l'espace inondé : dans ce dédale, l'eau marine déposait ses détritus, en même temps que les ruisseaux ou étiers de la côte, soudait les îlots, en faisait un embryon de sol, d'abord inconsistant, un marécage semé de plantes aquatiques, bientôt une prairie molle, enfin une terre affermie que croisent aujourd'hui dans tous les sens, comme les fils d'une trame compliquée, des canaux où l'on pêche, des roubines, des fosses où l'on recueille les coquillages à côté des champs de légumes et de céréales. D'immenses terrains ont été ainsi conquis, et ce sont d'excellentes terres à blé ; mais, sans les dunes de protection qui le préservent des retours de la mer, l'ancien *marais Breton* reviendrait vite au marécage.

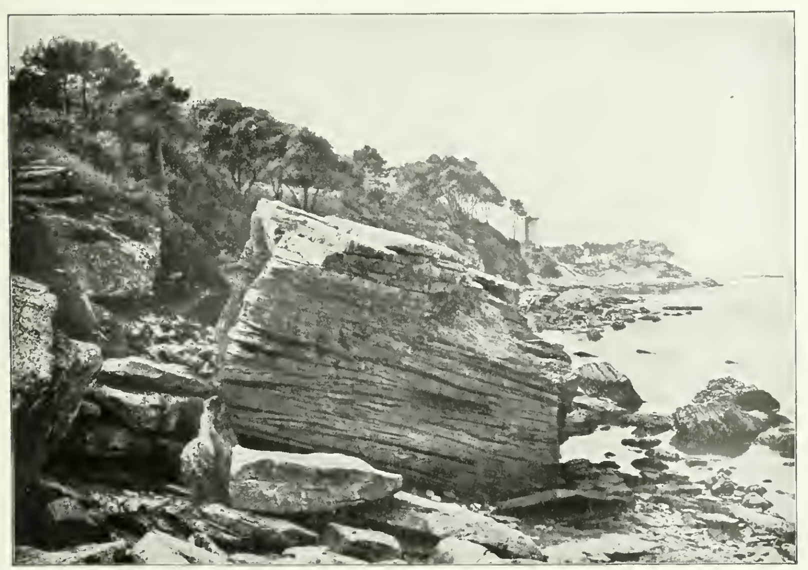

Phot. de M. Robuchon.

NOIRMOUTIER : L'ANSE ROUGE ET LA TOUR PLANTIER.

Entre les deux bras du Falleron : *étier du Sud* à droite, *étier du Dain* à gauche, le noyau calcaire de l'île de *Bouin* s'est étendu peu à peu. C'est maintenant une plaine de 3000 hectares, exploitée en prairies, cultures et marais salants, que domine un bois enraciné au terre-plein primitif. Le *Dain* et l'*étier du Sud*, aujourd'hui prisonniers dans les terres, rappellent l'ancien bras de mer qui séparait l'île de la côte.

En face de l'île d'Yeu, sous la pointe de la Grosse-Terre, l'estuaire de la *Vie*, où conflue le *Jaunay*, sépare deux localités : *Saint-Gilles-sur-Vie* et *Croix-de-Vie ;* le port est commun. Deux jetées, des quais accostables et reliés au chemin de fer, ont amélioré ce petit havre très bien placé. Plusieurs centaines de marins s'y livrent à la pêche de la sardine et de la crevette ; la plage, les bois de pins, en font une villégiature de plus en plus appréciée. **Saint-Gilles** (rive gauche de la *Vie* est séparé de la mer par la rivière du *Jaunay* et les dunes de la Garenne, où s'élèvent de jolies villas. Le bourg de **Croix-de-Vie** est plus peuplé que le canton d'en face, auquel le relie un pont de fer ; il possède la gare du chemin de fer de l'État, une jolie plage, des falaises, d'agréables promenades.

À mi-chemin, de Saint-Nazaire à Rochefort, et, de la Loire à la Charente, exactement au sommet de l'arc convexe dessiné par la côte vendéenne, entre la pointe de Monts, saillie du marais Breton, et la pointe d'Aiguillon, musoir du marais Poitevin, le port des **Sables-d'Olonne** offre un précieux refuge aux navires. Il s'ouvre à l'entrée d'un estuaire, aujourd'hui en partie comblé, que formaient, derrière un long cordon de dunes, deux ruisseaux : la *Vertonne* et l'*Auzance,* qui confluent dans le havre de la Gachère. Des plantations de pins, platanes, acacias, ont fixé les dunes mouvantes et l'intérieur s'est transformé par un colmatage continu :


Phot. de M. Robuchon.

NOIRMOUTIER : CÔTE DU BOIS DE LA CHAISE.



Cl. ND.

LES SABLES-D'OLONNE : PHARE DE LA CHAUME ET LE CHENAL.



Cl. ND.

SABLAISES HALANT UN BATEAU.

Le bourg d'*Olonne*, autrefois sur la rive, est à présent dans les terres. Le port des *Sables-d'Olonne* n'est que l'aménagement de l'ancien estuaire. Un long chenal de 700 mètres y donne accès, entre deux jetées : l'une à l'est, qui protège la plage et le remblai sur lequel est bâtie la ville ; l'autre à l'ouest, complétée d'un brise-lames qui s'enracine aux rochers de Saint-Nicolas, éperon protecteur du village de la *Chaume*.

Il y a loin de la semillante ville actuelle des *Sables-d'Olonne* au petit bourg de pêcheurs qui dépendait autrefois de la cité d'*Olonne*. La *Chaume*, sur sa pointe rocheuse (de *calvus mons*, mont chauve), créa sans doute le premier groupe de population, à l'entrée même de l'estuaire ; c'est encore le quartier des pêcheurs dont les maisons basses se cramponnent à la dune, à l'abri des bouquets de tamaris. Des caractères ethniques frappants, la finesse des attaches, les traits, le langage permettent de croire que les premiers colons des Sables furent, aux IXe ou Xe siècles, des pêcheurs basques et espagnols. Déjà les Normands avaient débarqué sur cette côte, en 817. Les Anglo-Normands y revinrent pendant la malheureuse guerre de Cent ans. Richard, comte d'Arundel, les commandait (1387-1388) : c'est à lui que remonterait la construction du château fort, dont la tour sert de phare, à l'entrée du port. L'essor des *Sables* date de Louis XI. Ce prince, étant venu en Poitou, dota la population d'une administration particulière, la sépara d'Olonne, l'affranchit de la taille et des aides, fit procéder au creusement du port et construire des fortifications. (*Ordonnance* du 10 novembre 1472.) Les *Mauléon*, les vicomtes de *Thouars*, les *La Trémouille*, les *Montmorency-Luxembourg* en furent maîtres, jusqu'à la Révolution. Trois fois pillé : par La Noue Bras de Fer en 1570, Montgomery en 1577, Rohan-Soubise en 1622, Richelieu songeait à faire des *Sables* un port militaire. Ce fut l'époque de sa grande prospérité : la ville avait 15 000 habitants, armait plus de vaisseaux que Nantes et La Rochelle ; de hardis corsaires en partaient contre l'Anglais (J. David, Nau). En juillet 1696, une flotte anglaise de 30 voiles et 500 bouches à feu ne put vaincre sa résistance. Mais vinrent les ouragans, plus terribles que la guerre. Louis XV fit édifier un mur de protection pour sauver la dune contre l'invasion du flot (1756) ; ce barrage transformé est devenu le *Remblai*, front de la ville actuelle. Les premiers travaux modernes du port datent de 1847 et se sont terminés en 1857, par le prolongement du Remblai et la construction du phare des Barges.

La ville des **Sables** (13 390 habitants) s'allonge au bord d'une magnifique plage. Les monuments y sont rares : *Notre-Dame-de-Bon-Port*, église paroissiale depuis que Richelieu détacha les *Sables* de la cure d'*Olonne*, possède un somptueux ciborium et de beaux vitraux. Les pêcheurs se rendent à une petite chapelle gothique moderne : Notre-Dame-de-Bonne-Espérance. Mais c'est au port qu'il faut les voir, à la Poissonnerie, où, chaque matin, se pressent, autour des étalages, les accortes Sablaises à l'œil vif sous « le papillon » de dentelles délicatement gaufrées, taille cambrée, robe courte sur des bas soigneusement tirés, que chaussent de mignons sabots, aux talons tapageurs. La vie des *Sables* se concentre sur le Remblai.

C'est plaisir de voir, à la tombée du jour, sa légère flottille de pêche cingler au large, comme un vol de mouettes, en attendant la remonte du flot, et filer sous la brise dans le chenal. Par temps calme, le bateau glisse à la remorque d'un long



Phot. de M. Amaud.

UNE SABLAISE.

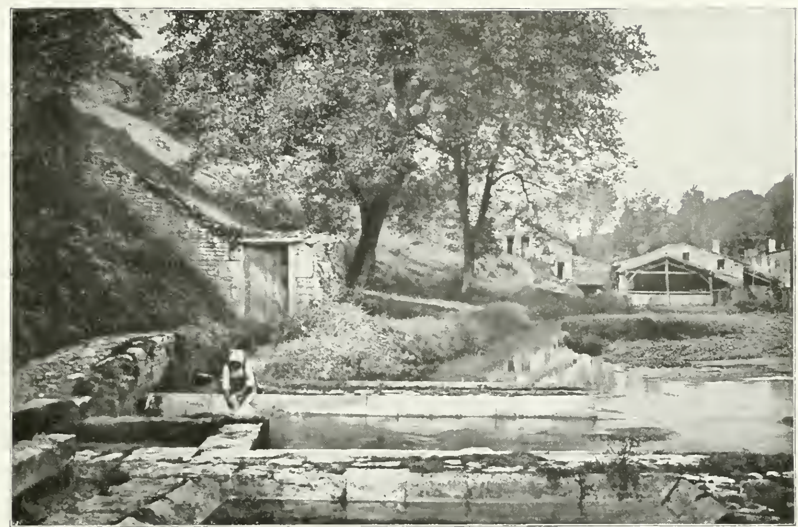
câble que tirent une file de Sablaises. Parfois l'on chante pour se donner du cœur, et quand la nuit est venue, sous le scintillement des étoiles et des feux miroitants du phare d'Arundel, ce spectacle ne manque pas de caractère.

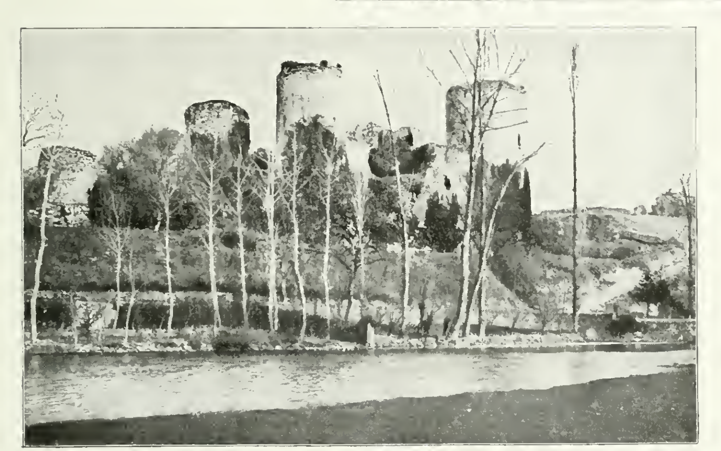
Le Perray, au sud des Sables-d'Olonne, fut, avant de récents atterrissements, un estuaire pénétrant assez découpé. *Talmont*, dont le ruisseau a le plus contribué au comblement, fut un port, au moyen âge: Henri IV y envoyait de l'artillerie par eau.

Deux ruisseaux, dont l'un, le *Troussepoil* canalisé, perdu dans les fonds de la Tranche, enveloppent la dune côtière que termine la pointe du Grouin du Cou, à environ 10 kilomètres de l'île de Ré. C'est ici le *pertuis Breton*, entrée de l'ancien *golfe de l'Aiguillon*, qui a été en partie atterri par le *Marais poitevin*.

Le **Lay**, qui débouche à 3 kilomètres environ du bourg d'Aiguillon, est la plus longue rivière de Vendée; il mesure environ 125 kilomètres. Par ses deux bras: le *petit Lay* et le *grand Lay*, il entraîne vers l'ouest les eaux du Bocage. A droite lui vient l'*Yon*, rivière de la *Roche*. Il devient navigable à la Claie et offre, en aval du *Port-de-Moricq*, une coulée accessible aux bateaux. En vue de l'Océan, il s'épanouit, forme le port d'Aiguillon-sur-Mer et, 3 kilomètres plus loin, disparaît dans le pertuis Breton.

Le *canal de Luçon* et la *Sèvre Niortaise*, grossie de l'*Autise* et de la *Vendée*, viennent se perdre dans ce qui reste de l'ancien golfe, aujourd'hui anse vaseuse de l'Aiguillon. Rivière si l'on veut, le **canal de Luçon** est un cours d'eau bien modeste pour une ville qui fut la métropole religieuse de la Vendée. Richelieu était évêque de Luçon: le palais épiscopal et le cloître, la *cathédrale* (croisillon du XIIe siècle, nef du XIIIe au XVe siècle, chœur du XIVe et façade gréco-romaine), intéresseront les archéologues. *Luçon* est un centre agricole très important, et son canal, bien qu'ayant à peine 14 kilomètres de long et 2m,30 de tirant d'eau, rend d'éminents services à la région productive qu'il traverse. Un long déversoir transversal, dit *Ceinture des Hollandais*, l'alimente, en hiver, d'une partie des eaux de la *Vendée*: c'est l'une des artères de dessèchement du Marais poitevin.


Phot. de M. Robuchon.
EXOUDUN: SOURCE DE LA SÈVRE NIORTAISE.


ÉCHIRÉ: CHATEAU DU COUDRAY-SALBART.

LA SÈVRE NIORTAISE

Émissaire d'un haut plateau dont les eaux s'épanchent, au nord-est vers la Loire par le Clain, au sud vers la Charente par la Boutonne, la *Sèvre Niortaise* naît, avec la *font Bédoire*, au versant d'un mamelon qui monte à 171 mètres d'altitude, dans le long barrage de 80 kilomètres que forme la crête de Montalembert. A Chey, la dépression humide de Lezay, qui devrait la conduire au Clain, presque sans obstacle, reçoit la rivière. Accrue de la *font* Blanche, la *Sèvre* plonge, à Brieuil, dans de petits entonnoirs, d'où elle s'évade presque aussitôt pour recueillir, au passage d'Exoudun, la *font* de ce nom qui jaillit de son lit même, à gros bouillons. A La Mothe-Saint-Héraye conflue le *Pairé*, ruisseau de l'agreste vallon de Chambrille. Puis une rivière sœur, aussi pure et aussi abondante qu'elle, mais de cours plus réduit, le *Pamproux*,


Cl. C. B.
RUINES DE L'ABBAYE DE MAILLEZAIS.



Phot. de M. Robuchon.

VOUVENT ET SA FORÊT : LE PONT DES OUILLÈRES, A MERVENT.

rejoint la *Sèvre* dans les prairies de Ville-Dieu, dépression qui, avec celle de La Mothe-Saint-Héraye en amont, celle de Saint-Maixent à l'aval, formait un grand bassin lacustre. Arrêtée par un barrage de roches aux environs de cette ville, la rivière s'épanouissait en un lac, le *Vauclair*, dont les eaux remontaient le Pamproux et refluaient d'autre part jusqu'à Exoudun. *Vauclair* fut le premier nom de *Saint-Maixent* (3 650 habitants).

La *Sèvre Niortaise* baigne cette ville. Son église, l'une des plus belles du Poitou, fut commencée au xiie siècle, remaniée au xve et ruinée par les huguenots en 1562 et 1568; les bénédictins la rétablirent, au xviie siècle, dans le style gothique : ils montrèrent, ce faisant, un goût assez rare pour leur temps.

Alors conflue le *ru du Puits d'Enfer*. L'Hermitain, la Liguaire, le Ragnier près de Saint-Gelais, rallient la *Sèvre*, qui baigne *Échiré* et compose avec les vieilles tours et les épais remparts du *Coudray-Salbart* un site romantique : elle va, vient, se perd en de longs méandres, enfin atteint **Niort**, après avoir capté, en vue d'un charmant jardin public, le *Lambon*, dont les eaux, filtrées par le sol, reparaissent en partie avec l'abondante et fraîche source du *Vivier*.

La *Sèvre*, autrefois, finissait sous Niort, à 60 kilomètres de son embouchure actuelle. Tout le Marais était un golfe. Les cartes du xvie siècle représentent *Luçon* au bord de la mer, de même que *Marans*, aujourd'hui à 11 kilomètres dans les terres. Une charte de 1216 cite *Maillezais* parmi les ports du Poitou. *Saint-Michel en l'Herm*, port assez fréquenté au xviie siècle, est maintenant au milieu des prairies; les trois buttes qu'on y observe sont composées d'huîtres et de coquillages amassés, formant un ensemble de 700 mètres de long, 300 de large sur 10 à 12 mètres de haut, véritable écueil vivant qui a servi d'amorce aux sédiments apportés par les eaux.

L'ancien *golfe du Poitou*, dont l'anse de l'*Aiguillon* n'est qu'un faible reste, s'étendait, des parages de Talmont, à 15 kilomètres des Sables, jusqu'à la pointe Saint-Clément, 10 kilomètres de La Rochelle, et présentait ainsi une ouverture de 40 kilomètres. Par de multiples et profondes ramifications, il s'enfonçait en éventail dans les terres. Un archipel d'îlots émergeait sur des assises calcaires édifiées par les débris marins. Peu à peu, les intervalles se comblèrent; la terre gagna sur la mer. Ce littoral, en effet, ne finit point brusquement, mais se fond d'une manière insensible avec la mer : d'abord plaine verdoyante sillonnée de canaux d'assèchement, prairie marécageuse, étangs presque à sec, étangs mouillés, marais salants, marais gâts pour l'élevage des huîtres, enfin l'eau vive. Dès aujourd'hui l'on peut prévoir que le colmatage aura bientôt transformé l'ancien golfe du Poitou en une plaine unie, sans relief, mais d'une grande fertilité.

L'exploitation des *moules* est devenue, pour ce singulier pays, un élément de véritable richesse : c'est dans les parages d'*Esnandes* et de Charron que cette industrie s'est particulièrement développée. Mais dans ce labyrinthe de pieux et de fascines qui composent les *bouchots*, comment se mouvoir sur une vase sans consistance et une eau sans profondeur ? On imagina de glisser, à la surface des eaux, sur un frêle support, l'*acon*, simple pièce de bois longue de 2 mètres ou $2^m,50$, large de $0^m,50$ à $0^m,60$, légèrement recourbée à chaque extrémité et garantie, sur le flanc, par un minuscule bordage. Agenouillé d'une jambe sur ce radeau original, le « boucholeur » tend l'autre jambe, fourrée d'une botte imperméable, la plonge et s'en sert comme d'un moteur, à la fois rame et gouvernail. L'esquif, à cause de cela, s'appelle un « pousse-pied ». Quoi qu'il arrive, si le fond manque, le boucholeur se maintient au-dessus de l'eau, à l'abri de l'enlisement et du naufrage.

A travers la plaine marécageuse, coupée de digues et sillonnée de canaux, la *Sèvre*, profonde et sinueuse, chemine avec lenteur. En aval de *Niort*, elle se dédouble autour de l'*île de Magné*, jadis écueil marin, môle d'approche au fond de l'estuaire poitevin. Des deux bras de la rivière, l'un, celui du sud, ou bras du *Serreau*, depuis longtemps abandonné, a servi au dessèchement des bas fonds voisins; l'autre, approfondi, est le lit même du cours d'eau. L'île est vaste, sensiblement élevée; de grandes fermes l'animent, et la vue, de là, porte sur la vaste étendue plate du Marais. *Sèvre* et *Serreau*, grossi de la *Guiraude*, se donnent la main à *Coulon*. Le fleuve, déroulant ses eaux, que l'on dirait immobiles, encercle des îles basses souvent noyées, recueille l'*Autise* en deux bras (le second à Maillé), puis la *Vendée*, forme le port de *Marans* et se perd, un peu plus loin, dans l'anse de l'Aiguillon.



Phot. de M C Thiolier.

FEMMES DE LA MOTHE-SAINT-HÉRAYE.

Cours total : 150 kilomètres; — de Niort à la mer, 75 kilomètres. Si la *Sèvre* n'était aussi tortueuse, elle ne franchirait guère plus de 70 kilomètres. De Marans au Braud, par un canal, et de ce point à l'Océan, par le fleuve, on compte 17 kilomètres. Un barrage mobile sépare, à *Marans*, les eaux douces des eaux salées. La marée remonte jusqu'au confluent de la *Vendée*. Un grand canal recueille le trop-plein des eaux entre Maillezais et Braud : l'Autise et la Vendée le franchissent sur deux ponts-aqueducs.

L'*Autise*, affluent de la *Sèvre*, passe à Nieul, où elle se perd dans une série de petits gouffres marécageux jusqu'au point où, 3 ou 4 kilomètres plus bas, le ruisseau de Saint-Quentin la ramène à la vie. Entre deux branches de l'*Autise*, émerge l'île calcaire de *Maillezais*, dont la population se groupa autour d'une ancienne abbaye fondée, à la fin du xe siècle, par Guillaume Fier à Bras, duc d'Aquitaine. La *Vieille-Autise* canalisée prend le nom de canal de Gourdault; la *Jeune-Autise* passe à la Porte de l'Ile, sous Maillezais : toutes les deux vont à la Sèvre. *Cours*, 60 kilomètres. — La *Vendée* vient de la Gâtine, traverse, par de pittoresques méandres, la forêt de *Vou-*

vent, où elle reçoit, sous le rocher de Mervent, la *Mère*, puis baigne *Fontenay-le-Comte* et entre dans le *Marais*, où elle rejoint la Sèvre. *Cours*, 70 kilomètres.

Le **Marais**, *poitevin* au sud, *breton* au nord, comprend les parties affaissées de la région de Bourgneuf et de celle d'Aiguillon, sur les deux flancs de la Vendée. Comme toujours, l'homme s'est adapté à la terre, et bien que faite d'éléments complexes, dus aux immigrations basques, hollandaises, normandes, cette population, surtout dans le *Marais poitevin*, le plus considérable, a pris un caractère, des traits, une manière d'être qui la distinguent, sans la séparer pourtant, des populations voisines. Le « **Maraischin** », vivifié par l'air salin, fortifié par un labeur incessant de défense et de conquête, a la vigueur, la



Phot. de M. Robuchon.

HABITATIONS DES MARAIS DE LA SÈVRE NIORTAISE.

Le « *Bocagin* » habite surtout l'est de la Vendée, le nord et le centre des Deux-Sèvres, jusqu'aux confins de la Vienne. C'est la contre-partie du Maraischin : il rappelle le Breton de l'intérieur, auquel, comme à lui, le sol impose des cultures intermittentes et variées, en de multiples enclos. Il est particulariste dans ses idées, comme dans la terre qu'il cultive, d'une pénétration difficile, avec le sentiment très vif de son indépendance personnelle, qui fait du fermier, sinon l'égal, du moins le familier déférent de son maître. Entre propriétaires et colons, les rapports ne sont point ceux de patrons à salariés. Ces relations sociales, toutes de cordialité, ne seront bientôt plus qu'un souvenir, surtout à l'approche des villes.

L'homme de la **Plaine** doit à une vie facile et à des relations de



Phot. de M. Robuchon.

LE CLAYONNAGE DES BOUCHOTS.



Phot. de M. Robuchon.

LE RETOUR DES « BOUCHOLEURS ».

fierté et la réserve calculée de certains peuples du Nord. On vit, dans le *Marais*, comme en Hollande, la barque amarrée au terre-plein des habitations. Aussi les digues sont-elles soigneusement entretenues, des arbres plantés pour retenir les terres faciles à la dérive. Il n'est pas jusqu'au costume qui ne différencie le *Maraischin* de son voisin : vêtu d'une veste courte et légèrement ouverte, d'un pantalon moulé, pour ne point entraver l'effort, la tête coiffée d'un chapeau à larges bords, il rappelle plutôt le Basque ou le Breton que les gens de terre ferme.

Il y a trois pays étagés, du littoral au relief le plus élevé du Poitou : le *Marais*, la *Plaine*, le *Bocage*. Le **Bocage** occupe les deux tiers du territoire. « Son aspect justifie l'idée que ce mot exprime en tout pays. Le paysage boisé qui, malgré la distance entre les arbres, donne, de loin, l'illusion d'une forêt, est l'indice d'une situation économique : il atteste la grande division du sol. Ces arbres marquent des limites; ils sont comme des remparts derrière lesquels s'abritent la moyenne et la petite propriété. » (H. Baudrillart.)



MISE EN MARCHE D'UN « ACON ».

voisinage plus fréquentes un caractère moins tranché : les foires de Niort, de Saint-Maixent, de La Mothe-Saint-Héraye sont, grâce à lui, pleines d'entrain. Chaque fête de famille (baptême, mariage) est, pour les gens, l'occasion de repas plantureux : on chante, et les chansons poitevines ne sont dépourvues ni de sel, ni de malice. La *Plaine*, « en juillet, c'est la Beauce, avec l'océan des blés qui ondulent; en septembre, une Arabie Pétrée où l'on n'aperçoit qu'une immense étendue de *groie*, terrains livides parsemés de calcaire blanchâtre ».

Le Poitou et la Vendée, pays éminemment agricoles, s'adonnent à l'**élevage**. En Vendée et dans la partie bocagère du Poitou, les bœufs servent au labourage et au transport. Le cheval du Poitou, dit de race *mulassière*, donne, avec le *baudet* poitevin, ce quadrupède hirsute, aux poils très longs, tombant parfois jusqu'à terre, le *mulet* de haute taille, qui rend de si notables services à l'agriculture et à l'armée. Aussi le baudet poitevin est-il un animal de prix. *Melle* est la capitale du pays mulassier.


Cl. ND.
FERME VENDÉENNE, PRÈS DE LA ROCHE-SUR-YON.

Vendée.

Superficie : 697 100 hectares (Service géographique de l'armée), 670 300 (Cadastre). Population : 397 290 hab. (1921). Chef-lieu : **La Roche-sur-Yon**. Sous-préfectures : **Fontenay-le-Comte, Les Sables-d'Olonne**. — 30 cantons ; 306 communes ; 11e corps d'armée (NANTES). Cour d'appel et Académie de POITIERS. Diocèse de LUÇON (suffragant de Bordeaux).

Entre le Marais breton et le Marais poitevin, la Vendée s'appuie à la dorsale granito-schisteuse du *Bocage*, où culminent la colline de Pouzauges (288 mètres), Saint-Michel-Mont-Mercure (285 mètres) et le mont des Alouettes (231 mètres). De ces hauteurs descendent : vers la Loire, la *Sèvre Nantaise* (25 kilomètres dans le département) et la *Boulogne*, dans le lac de *Grandlieu*, dont l'émissaire est la rivière *Cheneau ;* vers l'Océan, les ruisseaux qui servent au drainage des bas-fonds, en retour des dunes côtières : le *Falleron*, dont les deux bras, Étier du Sud et Étier du Daim, enveloppent l'ancienne île de *Bouin :* sur le détroit de Fromantine, entre la Barre de Monts et l'île de Noirmoutier, le chenal de la *Cahouette*, où confluent le grand Étier et le canal du Perrier ; la *Vie*, formant estuaire entre Saint-Gilles et Croix-de-Vie, où conflue, en aval, le *Jaunay ;* à l'entrée du Marais poitevin, le *Lay*, la plus grande rivière de Vendée qui, après avoir reçu l'Yon, vient mourir dans l'anse de l'Aiguillon. Là aussi se perd la *Sèvre Niortaise*, grossie de l'*Autise*, rivière de Maillezais et de la *Vendée*, qui baigne Fontenay-le-Comte, en aval de la forêt de Vouvent.

Le sol de la Vendée offre de grands contrastes. Sans posséder d'épaisses forêts, le *Bocage* est couvert de bois, en taillis, haies vives de troncs d'arbres ébranchés, à l'abri desquels se dissimulent les champs, les prairies, répartis en nombreuses *métairies* et *borderies*. Grâce aux engrais, la culture s'est notablement améliorée : le froment a presque entièrement remplacé le seigle et l'avoine ; la lande disparaît. Au-dessous du Bocage, la *Plaine*, toute en céréales et en prairies artificielles. Enfin, sur la région côtière, le *Marais*, qui vit à la fois de la terre et de la mer : il y a même des vignes sur les dunes voisines de Saint-Gilles, Croix-de-Vie, à Sérigny, Mareuil, Talmont, etc. Tout à fait à l'est, le bassin *houiller* de Vouvant-et-Chantonnay se partage entre les départements des Deux-Sèvres et de la Vendée.

La Roche-sur-Yon (13 630 habitants). Si la rue droite est une beauté, *La Roche-sur-Yon* peut prétendre aux premiers rangs parmi les villes de France. Rien n'y est laissé à l'imprévu : c'est un damier, presque un carré en bataille. Au centre de la place d'Armes, la statue de Napoléon Ier, qui créa la ville tout d'une pièce en 1805. Sous sa main, comme pour une parade, se dressent les têtes de lignes : Hôtel de ville et Musée, Tribunal et Prison, Lycée, Église que précède un péristyle ionique entre deux petites tours carrées. Sur le flanc gauche, un peu à l'écart, la Préfecture et son beau parc, prolongé par un dépôt d'étalons, jusque près du cours de l'Yon. Au bord de cette rivière et sur l'emplacement occupé par une caserne, s'élevait l'ancien château de La Roche, qui eut quelque importance. Cette position commandait le pays entre le Bocage et la mer. C'est la raison sans doute qui en fit le chef-lieu administratif du département. Appelée *Napoléon-Vendée* sous les deux Empires, *Bourbon-Vendée* sous la Restauration, *La Roche* a repris son ancien nom.

Fontenay-le-Comte (8 900 habitants), que l'on voulait faire oublier, par la création de La Roche, fut, au moyen âge, la cité


Cl. ND.
LA ROCHE-SUR-YON : PLACE D'ARMES.


Phot. de M. Robuchon.
LUÇON : LA CATHÉDRALE VUE DE L'ÉVÊCHÉ.

Phot. de M. Robuchon.

NIORT : L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ, LE DONJON ET LE COURS DE LA SÈVRE.

maîtresse de la Vendée. Le cardinal de Bourbon, proclamé roi par la Ligue, y mourut en 1590. La Révolution fit de *Fontenay* un chef-lieu de département (1790), titre qui lui fut enlevé en 1806. Si Poitiers demeura toujours la capitale administrative et religieuse de la région poitevine, *Fontenay-le-Comte* en était, au XVIe siècle, le véritable centre artistique et littéraire. Cette ville a produit des hommes remarquables en tous les genres.

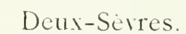
Une longue rue droite traverse tout *Fontenay*, de la gare à la place Viète. Il lui reste de son passé, outre la fontaine des *Quatre-Tias*, édifiée en 1542, l'église Notre-Dame, de style ogival, sur une crypte romane : son magnifique clocher à jour (79 mètres) est le plus haut du Poitou, après celui de Saint-Savin. De vieilles maisons, il n'en manque guère : celle de Robert Thibaudeau, avec puits de la Renaissance; la maison Rousse, style Louis XII; sur la place Belliard, cinq maisons à porche, du temps de Henri III et de Henri IV; rue des Loges, maison Millepertuis, à façade vermiculée; plus loin, l'église Saint-Jean, du XVIe siècle.

Personnages historiques. — *Éléonore de Guyenne*, fille du dernier duc d'Aquitaine, Guillaume, reine de France, divorcée de Louis VII, puis reine anglaise par son mariage avec Henri Plantagenet, comte d'Anjou, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Henri II, serait née à Nieul-sur-Autise, d'après quelques auteurs; le jurisconsulte *René Garnier*, né à Luçon; *Barnabé Brisson*, de Fontenay-le-Comte, avocat général au Parlement de Paris (1531-1591); le géomètre *François Viète* (1540-1603), né à Fontenay, ainsi que *Nicolas Rapin*, avocat au Parlement de Paris, l'un des principaux auteurs de la *Satire Ménippée* (1540-1608); le jurisconsulte *Lucien Colardeau*, aussi de Fontenay; le chanoine archéologue *Jean Bounin;* le conventionnel *Larévellière-Lépeaux;* le général comte *Belliard* (1769-1832); le peintre *Paul Baudry*, né à La Roche (1826-1886).



Phot. de M. Robuchon.

ANCIEN HÔTEL DE VILLE DE NIORT.



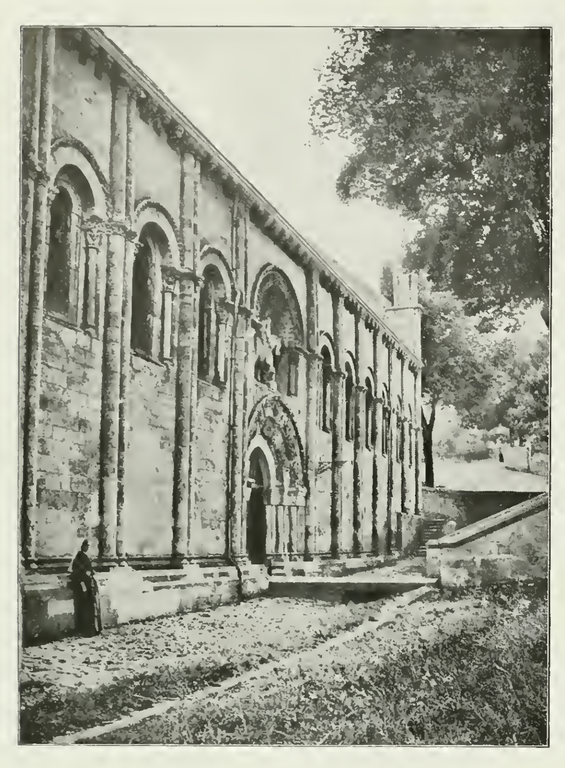
Deux-Sèvres.

Superficie : 605500 hectares (Service géographique de l'armée), 600000 (Cadastre). Population : 310060 hab. (1921). Chef-lieu : **Niort.** Sous-préfectures : **Bressuire, Parthenay, Melle.** — 31 cantons; 357 communes; 9e corps d'armée (TOURS). Cour d'appel et Académie de POITIERS. Le département des Deux-Sèvres forme, avec la Vienne, un seul diocèse, celui de POITIERS (suffragant de Bordeaux).

A la pointe de Menigoute réapparaît la terrasse cristalline qui plonge, du Massif central vers le massif de l'Ouest, sous le seuil du Poitou. C'est la *Gâtine*, dont les croupes atteignent la plus haute altitude dans le département des Deux-Sèvres : 272 mètres au Terrier de Saint-Martin-du-Fouilloux. La *Gâtine* prolonge le *Bocage :* même sol granitique et schisteux, même aspect, et aussi même transformation; la lande recule, le bétail se multiplie.

Parthenay, Bressuire, une partie du

territoire de Niort sont à la *Gâtine*. Les Deux-Sèvres, comme la Vendée, s'abaissent vers la mer par degrés : la *Plaine* d'abord, légèrement ondulée, coupée de fissures, les unes sèches, les autres abondamment arrosées par les eaux qui sourdent au pied des talus jurassiques. Autant la Gâtine et le Bocage sont riches en arbres, autant la *Plaine* l'est peu : vers le sud-ouest, cette monotonie s'atténue de coteaux chargés de vignes et de quelques futaies. Le *Marais* des Deux-Sèvres ne prend qu'une petite partie du Marais poitevin et saintongeois.



ÉGLISE SAINT-HILAIRE, A MELLE.

Mais déjà le marécage y a fait place à de nombreux îlots de terre végétale. Ceux qui présentent assez de consistance pour que des peupliers, des saules, des frênes, des aunes puissent y prendre racine, sont des *terrées;* les autres, des *mottes*. Les gens vivent là sur leurs talus, chacun avec son bateau, comme le Hollandais au milieu de ses polders, le Vénitien dans le dédale de ses canaux. Le soulèvement oblique de la Gâtine distribue les eaux en deux versants : à la Loire la *Sèvre Nantaise*, dont la source avoisine celle du *Thouet*, qui descend vers Saumur. La *Sèvre Niortaise* longe le rebord de la Gâtine au contact de la Plaine, atteint Niort, et se traîne à travers le Marais jusqu'à l'anse de l'Aiguillon, où elle disparaît.

Niort (23560 habitants) lie ensemble la Gâtine, la Plaine et le Marais : de là son importance. Ce fut aussi la raison d'être de *Fontenay*, sur la même lisière jurassique, entre les roches cristallines de l'intérieur et les alluvions de la côte. Un château fort des comtes de Poitiers se dressait sur les bords de la *Sèvre :* la ville se groupa d'abord sous sa protection. Dans ce quartier se trouvent encore les organes nécessaires à la vie urbaine : la Préfecture, l'Hôtel de ville, le Palais de justice, la Cathédrale, le Musée départemental. Commencée à la fin du xve siècle, la *cathédrale* Notre-Dame fut achevée au début du siècle suivant : elle est, dans son ensemble, de style gothique : une belle flèche de pierre la surmonte. On trouve surtout des tableaux, des moulages et des dessins au *Musée* départemental, les collections archéologiques ayant été réunies dans l'élégant pavillon Renaissance construit, au xvie siècle, à la place de l'ancien hôtel de ville dû à Jean de Berry (collection lapidaire, armes et objets divers de l'âge du renne, provenant de Faye-l'Abbesse, verreries, monnaies et armes gauloises trouvées dans la Sèvre, collection unique des pièces frappées dans les ateliers de Melle). A *Echiré*, ruines du château du Coudray-Salbart, l'une des plus rudes forteresses féodales du Poitou. *Mauzé* a vu naître le grand voyageur René Caillé, qui, le premier des Européens, pénétra dans Tombouctou. *Saint-Maixent* possède une magnifique église dont la crypte renferme les sarcophages de saint Maixent et de saint Léger. — École d'infanterie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye ; école de dressage dans l'ancien château.



Phot. de M. Robuchon.

ÉGLISE DE GERMOND.

Bressuire (5 170 habitants), centre d'élevage et ville industrielle, conserve, pour la gloire, l'immense ruine de son vieux château, sur un promontoire au-dessus de la vallée du Dolo. Deux enceintes, précédées d'une barbacane, échelonnent quarante-huit tours croulantes, dont plusieurs ne sont plus que des squelettes, sur un pourtour de 700 mètres. Un pont de pierre, jeté sur le fossé, donne accès dans la vieille forteresse des Beaumont. Sur sa colline, l'église Notre-Dame (nef unique du xiie siècle, chœur à collatéraux, remanié au xvie ; porte à voussures) dresse fièrement un beau clocher du xvie siècle couronné en coupole. *Bressuire*, l'une des villes maîtresses de la Gâtine, regarde, avec *Thouars*, l'horizon de la Loire. *Oiron*, célèbre par ses faïences du xvie siècle, possède un château dont l'aile dite de François Ier est une merveille de la Renaissance; une église de 1518 renferme les beaux tombeaux des Gouffier.

Melle est la capitale du *pays mulassier :* de là viennent les beaux et fringants animaux que l'on recherche en Espagne pour les riches équipages; de là, les mulets dits d'Auvergne ou de Provence, bêtes infatigables. Au débouché du Poitou, sur la déclivité charentaise, *Melle* eut, au moyen âge, une importance dont témoignent ses monuments, peu en rapport avec la population actuelle : église Saint Hilaire (du xiie siècle) ; Saint-Savinien, qui sert de prison, dominé par un clocher du xie siècle. Dans les galeries souterraines creusées sur la droite de la Béronne, des ateliers monétaires, installés depuis les Romains, fonctionnèrent à *Melle*, jusqu'au xie siècle (2 440 habitants).

Personnages historiques. — *Françoise d'Aubigné* (1635-1719), petite-fille de Théodore Agrippa d'Aubigné, de bonne heure orpheline, veuve en 1660 du poète Scarron, gouvernante des enfants de Mme de Montespan, marquise de Maintenon et, après la mort de la reine (1683), épouse morganatique de Louis XIV; *Mme de Caylus* (1672-1729), qui a laissé d'intéressants mémoires; *Henri du Verger de La Rochejaquelein* (1772-1794), chef vendéen, ami de l'intrépide *Louis-Marie de Lescure* (1766-1793), qu'il remplaça comme général en chef; *Louis de Fontanes* (1757-1821), poète et homme d'État; *René Caillé* (1799-1838); le colonel *Denfert-Rochereau*, né à Saint-Maixent, qui s'illustra par l'héroïque défense de Belfort (1823-1878); l'archéologue *Léon Palustre*.



Phot. de M. Robuchon.

VUE GÉNÉRALE DE POITIERS, SUR LE CLAIN.

Vienne.

Superficie : 697300 hectares. Population : 306250 hab. (1921). Chef-lieu : **Poitiers**. Sous-préfectures : **Loudun, Châtellerault, Montmorillon, Civray**. — 31 cantons, 300 communes; 9e corps d'armée (Tours). Cour d'appel et Académie de Poitiers. Diocèse de Poitiers (suffragant de Bordeaux).

Le territoire des *Pictons* (Poitevins) s'étendait, jusqu'à l'embouchure de la Loire, avec une double capitale : *Limonum* (Poitiers), centre politique, sur le passage de la Loire à la Garonne; *Ratiate* ou *Ratiatum*, entrepôt commercial sur la rive gauche du grand fleuve, presque en face de Nantes. Le nom de *Ratiate* a survécu dans celui de *Retz*, comme *Herbadilla* dans celui d'Herbauge.

Deux peuples voisins des Pictons sur la Loire : les *Vénètes* armoricains, maîtres du delta fluvial; les *Andegaves*, *Andes* ou *Angevins*, sur la rive droite, les troublèrent par de fréquentes incursions. Contre les Vénètes, les *Pictons* se firent les alliés de César. Les Andes, un jour, passant la Loire, s'avancèrent jusqu'à Limonum (Poitiers); mais la résistance des assiégés donna aux Romains le temps d'accourir et de refouler les assaillants jusque dans la vallée de la Loire, où ils furent complètement défaits.

Le *Poitou* fut attaché à la province d'Aquitaine IIe. Peu de pays furent aussi constants dans l'alliance romaine. Aussi *Poitiers* fut-il doté de beaux monuments. L'amphithéâtre, dont il subsiste à peine quelques pans de murs, est l'un des plus grands qui aient été mesurés dans l'ancienne Gaule (156 mètres de long sur 139m,50). *Poitiers* était la tête de l'un des plus vastes diocèses des Gaules : après saint *Martial*, qui jeta les fondements de la foi dans le pays, saint *Martin*, évêque de Tours, et saint *Hilaire* en furent les apôtres.

Quand tomba l'empire romain sous la poussée des Barbares, les *Wisigoths*, maîtres de l'Aquitaine, le furent aussi de Poitiers; leurs rois, Euric, Alaric II, résidèrent en cette ville. C'est de Poitiers qu'Alaric II partit pour aller se faire battre et tuer à *Vouillé* par son rival Clovis, roi des Francs (507). La civilisation mérovingienne, si l'on peut qualifier ainsi un état aussi rudimentaire, jeta dans *Poitiers* un certain éclat. *Radegonde*, épouse de Clotaire Ier, s'y étant réfugiée pour se consacrer à Dieu, prit le voile au monastère de Sainte-Croix, qu'elle fonda. Cette princesse était très cultivée pour son temps; grâce à son zèle et à celui de *Fortunat*, clerc italien dont le caractère et le mérite firent un évêque de Poitiers, le culte des lettres latines s'éveilla en plein monde barbare et demeura florissant parmi les religieuses mêmes du monastère de Sainte-Croix.

Le retour du Poitou à l'Aquitaine se fit au temps de *Dagobert*, quand ce prince, devenu seul maître des États francs, érigea l'Aquitaine en duché, pour son frère *Caribert*. C'était ranimer l'ancien esprit particulariste du Midi. Une nouvelle invasion en ajourna l'explosion. Maîtres de l'Espagne, les *Arabes* avaient franchi les Pyrénées, enlevé la Septimanie, saccagé Carcassonne, Nîmes, Toulouse et Bordeaux; bientôt ils étaient à *Poitiers*, qu'ils mirent à feu et à sang. La résistance vint du Nord et la rencontre d'Abd-er-Rahmân et de Charles Martel, duc d'Austrasie, se fit à *Moussais-la-Bataille* (732). L'invasion fut rejetée, du coup, au delà des Pyrénées.

Pepin le Bref fit une guerre acharnée aux *ducs d'Aquitaine*, chefs de



ANCIENNES MURAILLES DE POITIERS.



Phot. de M. Ro...

CHATEAU DE MURSAY, A ECHIRÉ.



Cl. C. B.

POITIERS : NOTRE-DAME-LA-GRANDE.

l'État créé dans le sud par Dagobert. Un instant supprimé, l'État d'Aquitaine fut rétabli par Charlemagne, avec le titre de royaume, pour son fils Louis le Pieux. *Poitiers* en était la clef. Du démembrement de l'empire de Charlemagne sortirent de puissants États féodaux. Fief du roi de France, l'*Aquitaine* reconnaissait les *comtes de Poitiers* pour chefs immédiats. Ceux-ci ajoutèrent à leur titre celui de *ducs d'Aquitaine*; ils résidaient à Bordeaux ou à Poitiers. Pendant plus de deux siècles, ils furent maîtres du pays entre la Loire et les Pyrénées (932-1137), mais leur suzeraineté, sur plus d'un point, ne fut guère effective. Les Mauléon, sires de Chauvigny, les Larchevêque de Parthenay, les sires de Thouars, de Tiffauges, de Talmont, les La Trémouille, les Lusignan, qui furent rois de Chypre et de Jérusalem, appuyés sur leurs bonnes forteresses, agissaient en souverains.

Le dernier des Guillaume, comtes de Poitou, ducs d'Aquitaine, maria sa fille unique *Éléonore* au prince royal, fils de Louis VI le Gros, qui fut depuis roi de France sous le nom de Louis VII; ainsi se trouvait réalisée la grande pensée de Suger, qui souhaitait la réunion du Midi à l'Île-de-France. Tant que vécut ce sage ministre, Louis VII n'osa faire montre du ressentiment que lui inspiraient le caractère et la conduite de la reine. A la mort de Suger (1152), il éclata : la duchesse d'Aquitaine, répudiée, épousa *Henri Plantagenet*, d'Anjou, devenu roi d'Angleterre et, par là, maître de la Normandie. Avec l'Aquitaine, dot d'*Éléonore*, l'Anglais possédait la moitié occidentale de la France. Philippe Auguste en confisquant sur Jean sans Terre les possessions anglaises du continent rattacha le Poitou à la couronne (1204). Saint Louis vint à Poitiers avec son frère *Alphonse*, investi déjà du comté de Toulouse : le roi y tint cour plénière et reçut l'hommage de ses vassaux.

La malheureuse guerre de Cent ans ramena les Anglais en Poitou. Le *prince Noir*, gouverneur de Guyenne pour son père Édouard III, s'avançait vers la Loire.



Phot. de M. Robuchon.

POITIERS : INTÉRIEUR DU TEMPLE SAINT-JEAN.

Jean le Bon parvint à le tourner, lui coupant la route de Bordeaux; il suffisait, pour vaincre, de réduire l'ennemi aux abois. Le prince Noir, laissant venir, s'établit non loin de Poitiers, à la ferme de *Maupertuis*, sur une colline dont les pentes, coupées de vignes, permettaient à ses archers de frapper à couvert. Ce fut un désastre pour les nôtres (bataille de Poitiers, en 1356) : le roi Jean fut pris.

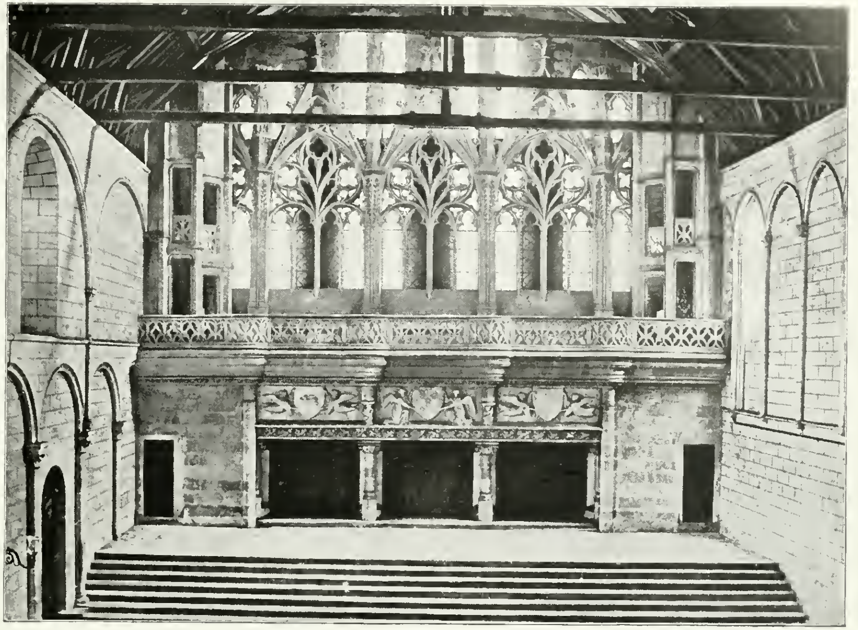
Rendu à la liberté, Jean II investit son fils, *Jean de Berry*, du comté de Poitiers, mais ce n'était qu'un titre. Il fallut Charles V et Du Guesclin, la mort du général anglais Chandos à Lussac-les-Châteaux (1369) pour ramener les Français à *Poitiers* (1372). *Jean de Berry* se rendit dans cette ville, y ramena la prospérité et le goût des arts. Après lui, le *Poitou*, apanage du dauphin Charles, fut définitivement réuni à la couronne. Charles VII transféra dans *Poitiers* le Parlement devant lequel comparut Jeanne d'Arc; la Pucelle logeait à l'hôtel de la Rose, sur l'emplacement qu'occupe le numéro 53 de la rue de la Cathédrale. La création de l'*Université de Poitiers* remonte à 1433; ce fut un foyer de labeur, émule de Fontenay-le-Comte.

Le *Poitou* eut fort à souffrir des guerres de Religion. D'irréparables violences attristèrent ces temps troublés : nombre d'églises, parmi celles qui échappèrent à la ruine totale, portent encore les cicatrices de leurs blessures. En 1569, Coligny, à la tête des huguenots, assiégea *Poitiers*, défendu par Guise, Mayenne et le comte de Lude. Sept semaines de bombardement et d'assauts ne purent vaincre la résistance des assiégés; Coligny se retira et fut battu, peu après, à *Moncontour*, par le duc d'Anjou (1569). Cependant Henri III accordait aux protestants par l'*édit de Poitiers* (1576) la liberté du culte, à certaines conditions déterminées. La paix ne vint qu'avec Henri IV : *Niort* et *Saint-Maixent* furent accordées aux protestants comme villes de sûreté. Depuis le XIVe siècle, le *Poitou* avait perdu son unité religieuse par la création des évêchés de Maillezais et de Luçon (1317) : celui de Maillezais fut transféré depuis à La Rochelle, par Richelieu.

Poitiers (37 660 habitants). On aura de la peine à faire de *Poitiers* une ville moderne, dans la complète acception du mot. D'abord, ce n'est pas dans l'air. *Poitiers*, l'une des plus anciennes cités de la Gaule, a des traditions : ville de magistrature et d'études, ses traditions, ses idées ne vont guère au train de l'activité fiévreuse qui emporte la plupart des grandes agglomérations contemporaines. On y demeure plus qu'on n'y loge en passant. Autrefois métropole d'un grand État, c'est aujourd'hui le simple chef-lieu d'un pays essentiellement agricole. *Poitiers* d'ailleurs est trop à l'étroit sur son plateau pour livrer au labeur industriel les larges espaces et les terrains commodes dont celui-ci a besoin pour se mouvoir et réussir.

Deux rivières, la *Boivre* et le *Clain*, enveloppent la ville d'une circonvallation presque continue, la première tendue comme la corde d'un arc, l'autre développée en croissant. Leurs eaux se réunissent au nord-ouest, ne laissant entre elles, à l'opposé, qu'un isthme de rattachement,

la Tranchée, dont le passage était barré par les anciens remparts (maintenant terrasse du jardin de Blossac). Dans l'épanouissement des deux rivières, le plateau s'étale en spatule, dont le faîte et les versants portent les maisons de la ville. Cette situation, très forte au temps où les armes de jet n'étaient pas inventées, perdit de son importance avec la mise en ligne de l'artillerie. Du haut des falaises qui se dressent à 70 mètres environ sur la rive droite du Clain, Rochereuil, Montbernage, le panorama de Poitiers est fort beau; mais cette circonvallation commande la place. Aussi, la vieille cité des Pictons, malgré quelques sombres murailles et son vieux château dressé au confluent même de la Boivre et du Clain, a-t-elle cessé depuis longtemps d'être redoutable. Tout cela n'est plus qu'un décor.

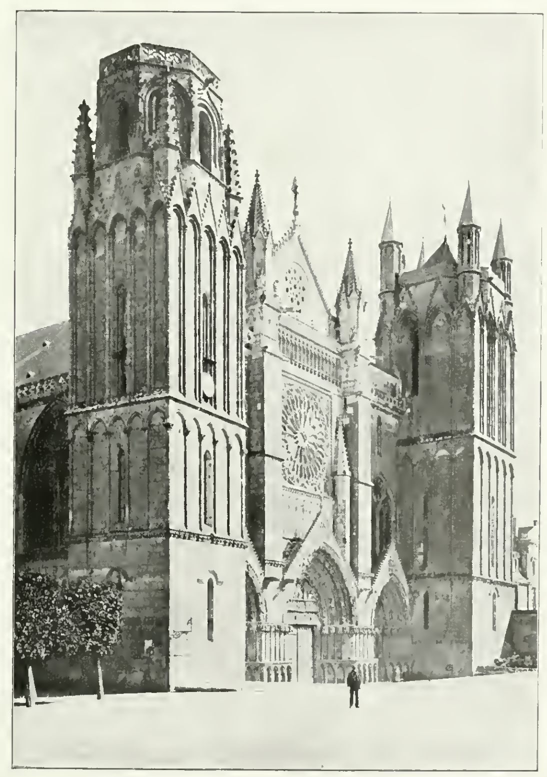


Phot. de M. Robuchon.

POITIERS : CHEMINÉE DU PALAIS DE JUSTICE.

L'ancien palais des comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine, se dresse au faîte de rayonnement du plateau, par-dessus les maisons qui dégringolent en tous sens, comme le symbole d'une maîtrise perdue. C'est maintenant le *Palais de justice*, siège de la cour d'appel. Sa tour *Maubergeon* signalait au loin le siège de la juridiction seigneuriale. De belles statues qui ornaient les quatre tourelles d'angle ont été décapitées, comme tant d'autres, par d'obscurs inconscients. On a réparé la tour. Dans l'enclos qui la touche, le P. de la Croix a mis au jour des substructions très anciennes: n'y eut-il point là un *castellum* romain? La grande salle du palais, l'une des plus belles qu'ait produites l'architecture civile des XIIe et XVe siècles, se rapporte dans l'ensemble au temps d'Éléonore : elle mesure 49 mètres sur 17. Jean de Berry, prince ami des arts, pour donner plus de solennité aux réunions qui s'y tenaient, disposa, au fond de la salle, une plate-forme dont le mur terminal, orné de trois immenses cheminées, s'illumine de magnifiques verrières.

Les monuments abondent dans *Poitiers :* aucune ville de France n'est aussi riche en spécimens de l'époque romane. *Notre-Dame-la-Grande*, qui touche presque le palais ducal, en est le type achevé. On admire surtout la façade (17^{m},65 de haut sur 15^{m},40 de large) pour la richesse et l'harmonie solide, un peu lourde peut-être, de sa disposition. L'art en est fruste, mais, entre ses deux clochetons coiffés d'un cône à écailles, le médaillon d'où se détache, au centre, la figure du Christ termine heureusement, sous le pignon aigu, cette intéressante page décorative. La nef, un peu antérieure à la façade, remonte à la fin du XIe siècle : il ne semble pas que le bariolage de couleurs vives dont on a revêtu les murs ajoute beaucoup à son mérite. Une impression de fermeté et de simple grandeur se dégage de ces arcades élancées que couronne le chœur, en colonnes serrées, sur le transparent du déambulatoire. Plusieurs chapelles sont des additions des XVe et XVIe siècles. Dans le mur du bas côté septentrional sont enclavées des parties plus anciennes, en petit appareil, restes probables d'un édifice romain.



Phot. de M. Fromet.

POITIERS : CATHÉDRALE SAINT-PIERRE.

La plus intéressante construction de l'époque gallo-romaine à *Poitiers*, peut-être le plus ancien monument chrétien de la France entière, est le *Baptistère*, autrefois appelé *temple Saint-Jean*. Le P. de la Croix, qui l'a étudié de près et en fit longtemps le quartier général de ses recherches archéologiques, le définit : « Baptistère chrétien par immersion, construit à cet usage, de 320 à 330, surhaussé et transformé en église paroissiale et en baptistère par infusion, à la fin du VIIe siècle, incendié en 865 par les Normands (deuxième invasion), modifié dans la partie ouest de la nef contiguë au narthex (XIe siècle), décoré intérieurement de peintures à fresques a…




INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE SAINT-PIERRE.


Phot. de M. Robuchon.
ÉGLISE SAINT-HILAIRE-LE-GRAND.

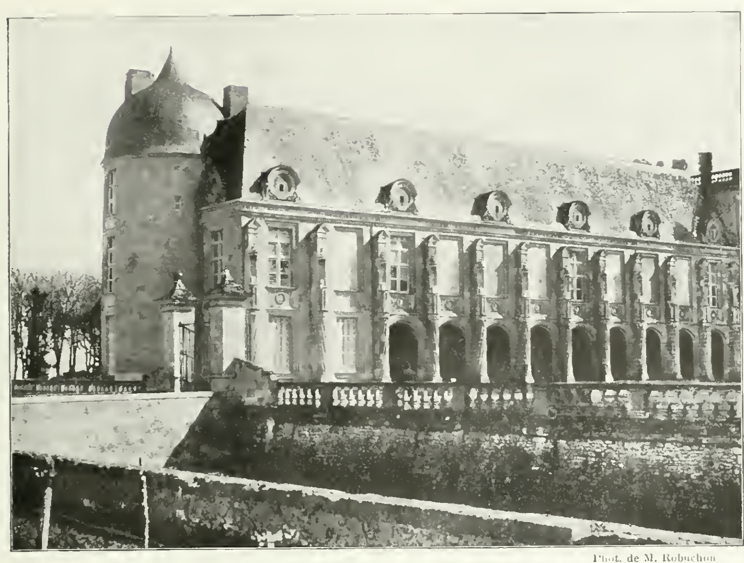
XIIe siècle; désaffecté en mai 1791, resta propriété non utilisée de la ville; ne fut pas pillé en 1793 et ne trouva pas d'acquéreur; devint alors propriété de l'État, qui en donna la jouissance aux hospices afin d'en tirer quelque revenu, au moyen de locations qui furent consenties par des marchands de bois, des entrepreneurs, des fondeurs de cloches; devint propriété du Chapitre de la cathédrale en 1821; destiné à être détruit par la municipalité, fut acquis à nouveau, en 1834, par l'État, qui consacra à sa conservation, depuis cette époque jusqu'à nos jours, des sommes relativement considérables. » Le baptistère Saint-Jean sert de musée: des tombes mérovingiennes découvertes dans la région y sont déposées. La cathédrale Saint-Pierre et l'église Sainte-Radegonde sont du voisinage.

L'abside de *Sainte-Radegonde* donne sur la rive gauche du Clain; cette partie de l'édifice, c'est-à-dire le chœur avec son déambulatoire, ses trois chapelles rayonnantes, ainsi que le porche avec sa tour, sont contemporains de la consécration solennelle qui se fit en 1099. Pour la nef, de pur style angevin, c'est une reconstruction de la fin du XIIe siècle: mais, vers 1272, on agrandit plusieurs des fenêtres pour recevoir les vitraux exécutés en vertu d'un testament d'Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis. Ces vitraux existent encore. La porte principale n'est qu'un placage du XVe siècle. Dans son ampleur, la nef est belle. Sous le chœur, des degrés assez rapides descendent à la crypte, où se trouve le tombeau de sainte Radegonde.

On ne peut se défendre d'une surprise en entrant dans la *cathédrale Saint-Pierre.* Bien que les deux tours inégales, ajustées après coup aux angles d'une façade trop large pour sa hauteur, et, dans le détail, fort mutilée, produisent dès l'abord une assez pauvre impression et qu'il faille par surcroît descendre huit marches, puis quatre encore pour arriver à l'intérieur de l'église, la magnificence de cette salle, car c'en est une à trois nefs, se dégage en une superbe envolée. Henri II et Éléonore de Guyenne firent les frais de cette église: à la fois romane et ogivale, elle marque la fin d'un âge architectonique et les débuts d'un autre. C'est ce qui explique le disparate des différentes parties de *Saint-Pierre.* La voûte centrale ne dépasse que de 4 mètres les nefs latérales: on n'osait pas s'élever trop haut, comme le firent plus tard et, avec tant de hardiesse et de témérité, les constructeurs de Chartres, d'Amiens, de Beauvais. Mais l'effet produit, tout en largeur, au lieu d'effiler les lignes, donne aux trois nefs une ampleur inattendue (longueur: 90 mètres). Chaque travée des bas côtés est éclairée par des fenêtres accouplées, en plein cintre; quelques-unes furent converties au XIIIe siècle en vastes fenêtres à meneaux, pour servir de cadre à de splendides verrières. De l'immense mur droit qui forme le chevet se détache un magnifique vitrail, la « Crucifixion ».

Autour de Notre-Dame-la-Grande, qui domine le plateau, les édifices de *Poitiers* rayonnent en étoile: ici le groupe de la cathédrale, Sainte-Radegonde, baptistère Saint-Jean à l'est; presque au confluent du Clain et de la Boivre, Montierneuf; à l'ouest, sur l'isthme étranglé qui donne entrée dans la ville, *Saint-Hilaire*, ancienne collégiale des Xe et XIe siècles. *Saint-Hilaire-le-Grand* est la première des églises poitevines, par l'intérêt d'art qu'elle présente. Cette nef sévère, qui se soulève par une suite de coupoles, au-dessus de triples collatéraux, jusqu'au chœur dressé bien haut sur la crypte où repose le tombeau de saint Hilaire, ouvre d'infinies perspectives, à travers les fûts multipliés de ses galeries juxtaposées. Cela rappelle Saint-Michel d'Hildesheim. L'effet du chœur surélevé est grandiose. Avant la fin du XIe siècle, l'église était couverte en bois: on fit la voûte en pierre, par crainte des incendies et aussi pour la beauté de l'édifice. Le clocher, qui fait l'angle du croisillon nord, enclavé dans les constructions des Xe et XIe siècles, était autrefois isolé: ce n'est plus qu'un tronçon; mais il


Phot. de M. Robuchon.
HÔTEL DE VILLE DE POITIERS: VESTIBULE DE LA SALLE DES FÊTES.



Phot. de M. Robuchon

CHATEAU D'OIRON;
AILE DITE DE FRANÇOIS Ier (ANCIEN POITOU).

remonterait au temps de Charlemagne. A la suite du siège de 1569, la façade de l'église et une partie de la nef s'étaient écroulées. On a refait la nef, avec une travée en moins, et la façade sans ornements.

Il y a beau temps que *Montierneuf*, monastère neuf, n'est plus qu'une nouveauté très relative. Guillaume VI, duc d'Aquitaine, comte de Poitiers, en posa la première pierre en 1077; le pape Urbain II consacra l'église en 1096. A la place des trois premières travées de la nef, ruinées par les guerres religieuses du XVIe siècle, et depuis abattues, on édifia une vilaine façade; le caractère roman du chœur a été encore altéré et le clocher (du XIIe siècle) abandonné à la ruine.

Un sort pareil attendait la tour de *Saint-Porchaire*, quand la Société des Antiquaires de l'Ouest s'avisa de la sauver. Si l'église est une mauvaise bâtisse du XVIe siècle mise à la place d'un ancien édifice roman, la tour demeure pour les archéologues le type bien caractérisé des clochers du XIe siècle. Aucune flèche ne la termine : sa carrure est puissante. La cloche de Saint-Porchaire donnait le signal des exercices à l'*Université* voisine, située rue des Grandes-Ecoles. L'une des salles universitaires est maintenant occupée par les collections de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*. Ces collections occupent trois locaux : celui de la rue des *Grandes-Écoles* et la chapelle attenante (débris lapidaires, médailles, objets antiques); le *Baptistère Saint-Jean* (sarcophages, inscriptions des premiers siècles chrétiens ; le *musée des Augustins*, dans l'hôtel, des XVe et XVIe siècles, légué par M. de Chièvres à la Société (objets d'art). Un quatrième *musée*, à l'Hôtel de ville, renferme des fragments provenant des fouilles de Sanxay, des émaux byzantins, des statues, tableaux, etc.

La place d'Armes, la Préfecture et l'Hôtel de ville sont le centre de la ville moderne. L'*Hôtel de ville*, bâti de 1869 à 1876, présente sur sa façade les médaillons des principales célébrités poitevines; ce bel édifice commande la place d'Armes. Au coin de la place, le *Théâtre;* à l'autre bout, la *Préfecture*, construite de 1865 à 1870, en style Louis XIII, par l'architecte Guérineau, dans une magnifique situation, au-dessus de la vallée de la Boivre.

Si *Poitiers* est riche en antiquités et pourvu de très beaux monuments, les maisons particulières dignes d'intérêt sont rares : l'hôtel *Fumée* (belle façade du XVIe siècle), la *Prévôté* (en face), l'hôtel d'*Aquitaine*, l'hôtel d'*Elbène*, désigné à tort sous le nom de Diane de Poitiers (grande cheminée de la Renaissance), les bâtiments des *Augustins*, etc. La promenade de *Blossac*, les *Dunes* découvrent de magnifiques horizons.

Personnages historiques. — *Saint Hilaire*, docteur de l'Église, évêque de Poitiers, sa ville natale, au début du IVe siècle ; le cardinal de *La Balue*, ministre d'État, mis dans une cage de fer par Louis XI qui l'y aurait tenu enfermé pendant onze ans : rendu à la liberté, il se retira à Rome, où on le reçut avec honneur (1421-1490) ; les poètes *P. Blanchet*, *Jean Bouchet*, nés à Poitiers ; *Scévole de Sainte-Marthe*, poète, né à Loudun (1536-1623) ; *Scévole* et *Louis de Sainte-Marthe*, petits-fils du précédent, historiographes de la *Gallia christiana;* le médecin *Théophraste Renaudot*, fondateur, en 1631, de la « Gazette de France » (1586-1653) ; *Creuzé-Latouche :* il fut de la Constituante, de la Convention, des Anciens et des Cinq-Cents ; l'historien *Antoine Thibaudeau* (1765-1854) ; les physiciens *Jacques Babinet* et *Daguin;* le paléographe *Loyseau de Grandmaison;* le philosophe *Caro*.



C. B.

GALERIE DU CHATEAU DE LA ROCHEFOUCAULD (CHARENTE).

RÉGION CHARENTAISE

La **Région charentaise** prolonge le seuil du Poitou : d'une part, les roches cristallines du Confolentais l'attachent au Massif central ; de l'autre, une auréole jurassique l'adosse à la Gâtine de l'Ouest. Au sud, des enclaves tertiaires annoncent le grand bassin de la Garonne. C'est donc essentiellement un pays de transition, l'épanouissement du Poitou sur la plaine girondine. Par le travers du passage, et comme pour couvrir le détroit d'une zone protectrice, la plus régulière des crêtes forestières s'étend en écharpe sur le front de la région charentaise. La *Charente* a dû franchir cet épais rideau de 100 kilomètres ; car, nulle part, le dos du pays forestier ne constitue une ligne de partage des eaux : la rivière s'y promène, les eaux de pluie s'y engouffrent dans des entonnoirs naturels et, par des pentes souterraines, souvent dirigées en sens inverse de la plastique extérieure, reparaissent au jour en fontaines abondantes et pures. De là viennent la merveilleuse limpidité de la Charente et la douce poésie de ses rives. Mais n'allez pas la voir en aval de Saintes, encore moins à partir du confluent de la Boutonne : chaque jour battues par le flot, des vases profondes remontent à la surface et transforment la gentille rivière en traînée de boue liquide.



Cl. ND.

SAINTES : CATHÉDRALE SAINT-PIERRE.

La **Charente** descend les derniers degrés des terrasses limousines. Son humble source vient d'un pré de *Chéronnac*, qu'abrite un rideau de châtaigniers. Si la Vienne, détournée par une ride cristalline, ne s'engageait par un coude brusque vers le nord, la *Charente* irait à elle : à Lapland, 300 mètres à peine séparent les deux rivières. La faille d'effondrement, creusée entre les deux rides de Montalembert et de Champagné-Saint-Hilaire, sollicite alors la *Charente* : elle s'y engage comme le Clain, qu'elle devrait suivre ; mais un empâtement sédimentaire l'écarte encore une fois du nord. Elle se replie alors sur elle-même, baigne *Charroux*, les roches de *Chaffaud*, et atteint **Civray** (magnifique façade de Saint-Nicolas, XIIe siècle).

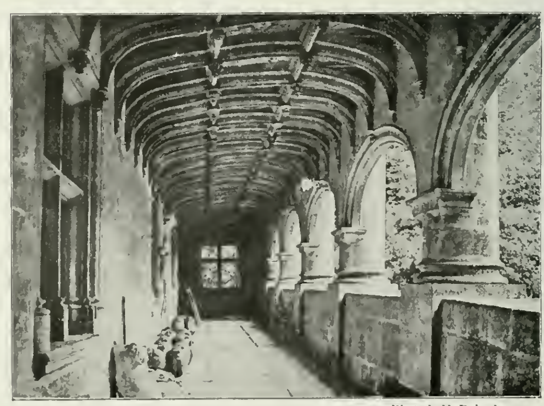


Cl C B.

ARC DE GERMANICUS, A SAINTES.

Passé **Ruffec** (3 230 habitants), la *Charente*, dans une vallée de plus en plus élargie, reçoit la *Bonnieure* et la *Touvre*, très abondante et limpide rivière, la Vaucluse de l'Angoumois. Trois sources alimentent la **Touvre** : l'une, le *Dormant*, aux eaux profondes et glaciales qu'assombrit un demi-cercle de collines abruptes et la haute ramure des grands arbres penchés sur ses bords ; l'autre, le *Bouillant*, dont les eaux, soulevées au-dessus d'un gouffre, roulent en tumulte vers une troisième coulée, la *Lèche*, issue d'un bassin marécageux. Ces trois prises d'eau ne sont que les émissaires d'un grand lac souterrain où se perdent les eaux de la Bellone, des ruisseaux de Marillac, d'Ivrac, surtout la Tardoire et le Bandiat.

La *Tardoire* naît en Haute-Vienne, non loin de Chalus ; laborieuse rivière, elle descend par Montbron, *La Rochefoucauld*, dans des gorges étroites, parfois très profondes, qui, bientôt élargies, se trouent de failles et de cassures où la rivière laisse une partie d'elle-même : à *La Rochefoucauld*, elle est diminuée de moitié ; au pont d'Agris, elle disparaît, ou à peu près : c'est seulement par les grandes crues qu'elle peut atteindre la *Bonnieure*, son déversoir naturel vers la Charente. Le *Bandiat*, moins abondant que la Tardoire, dont il est tribu-



Phot. de M. Robuchon.

GALERIE DU CHATEAU DE DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE.

taire, finit plus mal qu'elle encore. A peine ses gorges supérieures sont-elles transformées en vallées, que déjà s'ouvrent, sous ses pas, des entonnoirs perfides; *Pransac* est en face d'un enfoncement. Plus loin, le gouffre de *Chez Roby* absorberait le *Bandiat* tout entier, si la digue d'un moulin ne le sauvait d'une chute irrémédiable.

Réservoir commun de toutes ces eaux, la *Touvre* surprend par la soudaineté de son apparition, sa clarté, la douceur de ses rives. C'est aussi une laborieuse; elle donne la vie aux fonderies de *Ruelle*, anime des moulins, des papeteries, et se jette dans la *Charente*, à 2 kilomètres au-dessus d'Angoulême. Nourrie d'abondantes réserves souterraines, que n'affectent point les ardeurs du soleil, la *Touvre*, par la constance de son débit, compense heureusement la pauvreté de la *Charente*, au cours de l'été. Ses crues atteignent à peine 45 mètres, tandis que sa rivale, emportée à la saison des pluies par les eaux qui dégringolent des terrasses limousines, monte sept fois plus haut et, après des crues excessives, ne verse que 10 mètres cubes, en eaux moyennes, et seulement 900 litres, à l'étiage.



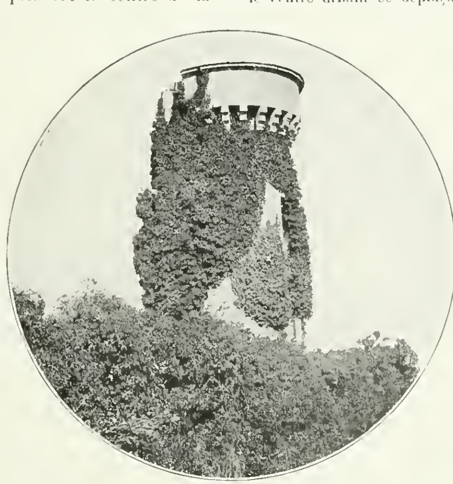
Cl. C. B.
SAINTES : RUINES DES ARÈNES ROMAINES ET CLOCHER DE SAINT-EUTROPE.

Doublée par la Touvre, la *Charente* baigne le pied de l'escarpement où trône *Angoulême*. De longs replis la portent d'est en ouest, puis au nord-ouest, avec l'*Anguienne*, les *Eaux-Claires*, la *Nouère*, recueillies sur sa route, vers Sireuil, Châteauneuf, Triac, où fut livrée, dans les prairies de la rivière, la fameuse bataille de *Jarnac*. D'autres sources affluent : la *font de Gensac*, en aval de Cognac; l'*Antenne*; le *Né*, dans les prés de Merpins.

Cognac (18880 habitants), possède une belle église romane, *Saint-Léger*, dont la façade a été mutilée; sur la place François Ier s'élève une statue équestre de ce prince. Ce qui reste de l'ancien château des comtes d'Angoulême, commencé au XVe siècle, abrite un entrepôt d'eaux-de-vie. Presque toutes les maisons du quai servent au même usage. Le faubourg Saint-Jacques est le centre de la production et de l'exportation des eaux-de-vie de *Cognac*, car le vin des Charentes vaut surtout par le spiritueux délicat qu'on en tire. **Barbezieux**, à 102 mètres au-dessus du *Trèfle* et du *Condéon*, touche au paradis de la Champagne, dont *Cognac* est la capitale (4312 habitants).

La carrière continentale de la *Charente* finit en aval de Cognac. Par grande marée, en effet, le flot arrive jusqu'à Port-du-Lis, qui est seulement à 6 mètres d'altitude. Mais il faut, pour cela, trois conditions favorables : la marée d'équinoxe, un vent violent d'ouest et l'étiage qui n'arrête pas le flot. A *Saintes*, vieille capitale des Santons, la *Charente* n'est même plus à 3 mètres d'altitude aussi la marée y monte-t-elle régulièrement.

Saintes (19150 habitants), avant Rochefort, commanda l'estuaire maritime de la *Charente* et celui de la *Seudre*. Son port (le *portus Santonum*, port des *Santons*) s'ouvrait au bord même de la mer, à 50 kilomètres de la ville. Ce fut un havre très fréquenté.



Cl. C. B.
TOUR DU CHATEAU DE TAILLEBOURG.

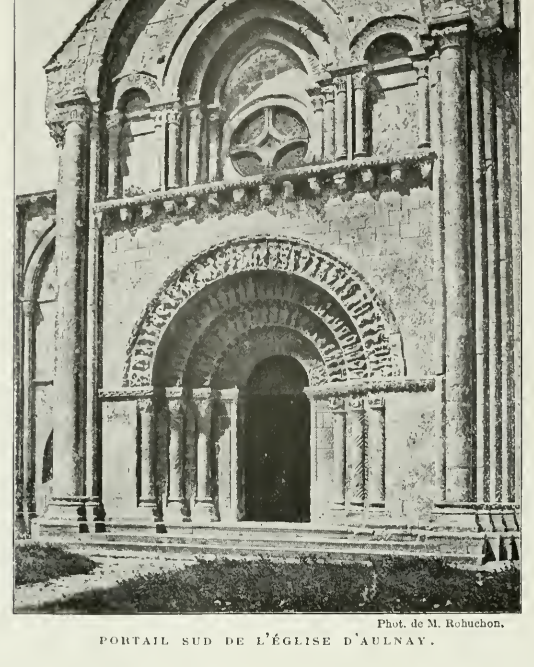
Quand les Romains s'implantèrent à *Saintes*, cette ville était déjà une cité notoire; ils en firent l'une des plus remarquables des Gaules. Son *amphithéâtre* pouvait contenir de 20 000 à 25 000 spectateurs : il l'emportait sur ceux de Bordeaux et de Nîmes, et ne le cédait guère qu'au seul Colisée de Rome, pour la superficie de l'arène. Il appuyait ses gradins aux versants de deux collines opposées : le grand axe de son ellipse mesure, à l'extérieur, 127 mètres; à l'intérieur, 80 mètres; le petit axe a 56 mètres. L'amphithéâtre de *Saintes* paraît remonter à la fin du Ier siècle ou au début du IIe. Un *arc de triomphe* s'élevait au milieu du pont de la Charente, entre la cité gallo-romaine et l'un des faubourgs. On l'a transporté sur la rive droite, en 1843, quand fut démoli l'ancien pont. Beaucoup de matériaux neufs ont gâté son aspect archaïque; l'inscription est assez maltraitée.

La cité gallo-romaine et la première ville gauloise occupaient les hauteurs : des voies romaines y conduisaient des divers points de l'horizon; un *aqueduc*, dont les restes se voient entre Vénerand et Fontcouverte, y amenait les eaux de la source du Roc et du Douhet. Avec le *christianisme*, le centre urbain se déplaça : il descendit des coteaux dans la vallée, où furent fondées les églises de Saint-Pierre et Saint-Michel, et vers les faubourgs, autour de *Saint-Eutrope*. Au seuil du Midi, dans un pays fertile, ayant vue à la fois sur la mer et l'embouchure de la Gironde, *Saintes* dut à cette situation sa grande fortune, mais aussi les épreuves sans nombre qui, avec les Sarrasins, les Normands, les Anglais, les calvinistes, ruinèrent ses monuments et la réduisirent elle-même à l'abandon.

L'église *Saint-Eutrope* s'élève probablement à l'endroit même où l'apôtre de la Saintonge subit son supplice et fut inhumé, dans un faubourg habité par de pauvres gens. Son sarcophage repose dans la crypte. L'église haute fut reconstruite, après le passage des Normands, par les religieux de Cluny et consacrée par Urbain II, le 7 avril 1096. C'est l'édifice actuel, mais très mutilé. Il s'étendait sur la place où l'on voit encore des colonnes engagées; nous n'avons plus que le chœur. Le clocher est dû à Louis XI; la façade date de 1831. La basilique actuelle de *Saint-Pierre* offre un

portail merveilleusement fouillé : mais la décoration intérieure a été gâtée. Même sort et pire attendait l'*abbaye des Dames*, construite, aux XIe et XIIe siècles, sur les ruines d'un antique monastère fondé, en 576, par saint Palais, évêque de Saintes. L'admirable façade, dont on a pris un moulage pour le musée du Trocadéro, appartient à un remaniement du XIIe siècle.

Deux rivières viennent encore grossir le cours de la *Charente:* la *Seugne* à gauche, au-dessus de Saintes ; la *Boutonne* à droite, en aval de *Taillebourg* (victoire de saint Louis sur les Anglais, en 1242). La **Seugne** (80 kilomètres) vient du sud, à travers des prairies basses, où elle se divise en plusieurs bras, d'allure paludéenne. *Jonzac*, près du seuil de séparation des eaux entre Charente et Gironde, *Pons* animent ses rives. Au-dessous de Colombiers, elle se dédouble : une dérivation gagne la Charente à Port-Chauveau ; le reste atteint le fleuve plus bas, en plusieurs filets. Bien que les joncs, les roseaux et les herbes encombrent son cours, la *Seugne* doit une grande limpidité aux sources riveraines et aux jaillissements de fond qui, sans cesse, la renouvellent et la clarifient. La **Boutonne** (94 kilomètres) est, après la Touvre, le plus important affluent de la Charente : elle sort d'une fontaine à *Chef-Boutonne* (Deux-Sèvres), passe claire et fraîche entre des plateaux infertiles et brûlés, baigne *Saint-Jean-d'Angély*, qui relie la Charente à la plaine poitevine de Melle et de Niort. Puis la *Boutonne* s'étale en de plates prairies où la marée, heureusement, remonte son cours et contribue à l'assainissement du pays par ce nettoyage journalier.


Phot. de M. Robuchon.
PORTAIL SUD DE L'ÉGLISE D'AULNAY.

C'est à *Tonnay-Charente*, sous un pont suspendu à 22 mètres au-dessus des basses eaux, que la *Charente* devient vraiment *maritime*. On la dit navigable, officiellement, de Montignac à la mer (191 kilomètres) ; en réalité, depuis Saint-Cybard, au-dessous d'Angoulême (soit 164 kilomètres pour la navigation fluviale et 27 pour la maritime, à partir de Tonnay-Charente). Les navires calant 3 mètres peuvent remonter avec la marée jusqu'à *Taillebourg*, ceux de 2m,30 jusqu'à *Saintes*. Les remorqueurs à vapeur, pour la traction, circulent jusqu'à Cognac. A *Tonnay-Charente* accostent des navires de 800 tonnes, avec la marée qui monte à 5m,50. Enfin, la *Charente* atteint **Rochefort,** l'un de nos cinq grands ports militaires. En certains jours, la barre du fleuve n'est recouverte que d'une mince couche liquide (0m,60) ; mais ce seuil, formé de fanges mobiles, se laisse facilement pénétrer : les navires y enfoncent de 0m,75 sans arrêt, de sorte que le fond est en réalité de 1m,35, au-dessus duquel le flot ajoute environ 6 mètres à 6m,70. On a dérasé quelques seuils, de façon à obtenir un chenal libre sur 40 mètres de large et 8 mètres, au moins, de profondeur, de l'arsenal à l'Océan. Alors le fleuve n'est plus qu'une boue liquide, que le flot entraîne, au milieu de terres basses et paludéennes. Entre le fort de la Pointe et le port des Barques, c'est un large estuaire. *Cours* de la *Charente :* 361 kilomètres.


Cl. C. B.
MONUMENT DE MOEZE

CÔTES ET ILES

Le golfe de la *Charente*, aujourd'hui si réduit, pénétrait autrefois bien plus avant dans les terres, peut-être jusqu'à Saint-Agnant, à 10 kilomètres de la côte. L'île *Madame* à gauche, le port d'*Énette* et l'île d'*Aix* à droite, en étaient les musoirs d'approche. Par un double travail, la mer, en abattant les saillies, les a refoulées en miettes dans les anfractuosités du rivage. Mais, si la Charente s'envase, l'île d'*Aix*, l'écueil d'*Énette*, l'île *Madame*, l'écueil *Boyard* et, sur le front même de La Rochelle et de Rochefort, comme deux grands brise-lames, l'île de *Ré* et l'île d'*Oléron* sont les épaves d'anciens promontoires brisés, des terres continentales devenues insulaires.

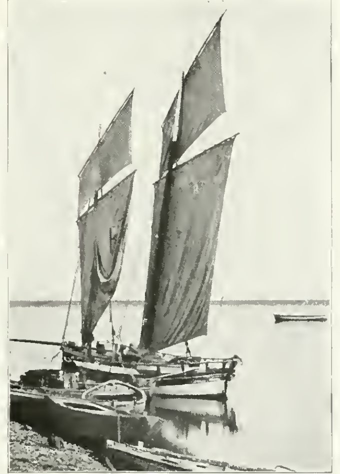
L'île **Madame,** qui mesure à peine 1 kilomètre de long sur 500 mètres de large, n'est séparée de la terre que par un platin, racine d'ancienne falaise écroulée, qui découvre à marée basse. En réalité, cette île est liée à l'orifice même de la Charente, que marque le petit port des *Barques*. De même pour le *fort d'Énette :* il tient à la pointe de Fouras par une chaussée où l'on peut s'engager à pied sec, par basse mer. Un détroit sépare le fort d'Énette de l'île d'*Aix*, mais il est, en partie, sans profondeur.

Dix fois supérieure à l'île Madame, l'**île**


Cl. C. B.
FONTAINE A SAINT-JEAN-D'ANGÉLY.

d'Aix offre un mouillage très sûr, dans ses deux magnifiques rades, aux vaisseaux de guerre. Récemment, le génie a installé dans les nouveaux forts une puissante artillerie, pour couvrir l'arsenal de Rochefort. Il est vraisemblable que l'île d'*Aix* fut unie, d'autre part, aux falaises de Chatelaillon, dont la pointe s'avance au nord-est. Le seuil rocheux voisin serait une pile de l'ancienne chaussée dont l'effrondrement aurait entraîné la ruine de deux villes très connues : l'une, *Montmeillan*, dont parle un procès-verbal authentique de 1130; l'autre, *Chatelaillon*, que Charlemagne fortifia, excellente place dont il restait encore, en 1660, sept tours, devenues la proie des flots.

Le nouveau *Chatelaillon* de la côte est devenu station balnéaire; *Fouras*, de son côté, pauvre havre de pêche et de pilotage, avec le décor de son vieux donjon, les découpures de ses falaises, la magnifique forêt de chênes qui l'enveloppe, la vue admirable de la baie et des îles, est de plus en plus recherché. A *Fouras*, Napoléon I[er], monté sur une chaloupe anglaise, dit adieu à la terre de France qu'il ne devait plus revoir (8 juillet 1815).



Phot. de M. Baillot d'Estivaux.

UN BATEAU DE FOURAS.

L'île de Ré, séparée du littoral vendéen par le *pertuis Breton*, et de l'île d'Oleron par le *pertuis d'Antioche*, fut une saillie péninsulaire de la côte; sa disjonction ne doit pas être très lointaine, puisque les premiers actes historiques qui la mentionnent datent seulement du VIII[e] siècle. L'île, toute en longueur (25 kilomètres), s'incline d'est en ouest, d'une façon tout à fait symétrique à la côte vendéenne, qu'elle regarde. Deux groupes la composent, soudés par un isthme étroit et bas. La langue de terre du *Martroy* n'a que 60 mètres de large au minimum. Si l'on ne défendait ce mince « lido » par des digues de renfort soigneusement entretenues, depuis longtemps la mer eût fait irruption par là, dans le petit golfe du *Fier d'Ars*. Sous le choc des vagues, la fragile soudure frémit et l'on sent très bien qu'en un jour de colère, l'Océan pourrait tout enlever, couper l'île en deux tronçons, comme jadis il la détacha du rivage. Des roches sous-marines prolongent l'île de *Ré* fort loin, au delà du phare des *Baleines*, jusqu'à 9 kilomètres en mer. Le phare se dresse à 50 mètres au-dessus des plus hautes marées. Au large, sur les récifs qui pointent à 2780 mètres plus loin, un phare d'avant-garde éclaire 15 milles à la ronde. On se hisse dans la tour par une échelle et cent deux marches : deux vigies montent là une garde isolée, au-dessus des vagues toujours mugissantes.

La largeur moyenne de l'île de *Ré* varie de 5 à 7 kilomètres, mais les assauts incessants de la mer l'ont déjà fort diminuée ; les décombres de ses falaises jonchent les côtes de l'ouest et du sud. Dans ces parages peut-être, près des dangereux platins de Chanchardon, une ville qui, d'après la tradition, se nomma Antioche en souvenir des croisades, se serait écroulée dans les flots. La côte du nord a peu souffert de l'érosion marine : elle s'incline en pente douce du côté de la terre. Là sont les champs, morcelés à l'infini, que féconde une culture intensive : céréales (orge), légumes, asperges y viennent à profusion. Le *Rhétais* insulaire est encore plus cultivateur et vigneron que marin. Il arme peu pour la grande pêche : celle des côtes, la culture des huîtres (sur le Fier d'Ars), les marais salants absorbent, avec le soin des champs, toute son activité. Bien qu'un peu réduite, l'importance de la production du sel est encore considérable. Les fruits



Phot. de M. Braun.

PORT DE LA TREMBLADE.

Phot. de M. Braun.

LE PONT DU DIABLE, PRÈS DE ROYAN.

de l'île sont aussi excellents, les figues en particulier. Pour une superficie de 85 kilomètres carrés, l'île de *Ré* compte une population assez dense de 15000 habitants. Aussi la terre y est-elle hors de prix, à cause de sa rareté et du profit qu'on en tire. Quatre ports en vivent : La Flotte, Saint-Martin, Loix et Ars, échelonnés en face du continent. *Saint-Martin*, chef-lieu de canton, et *La Flotte* sont les principales localités de l'île.

Oleron, prolongement naturel de la Saintonge, fut détaché par un coup de mer assez récent. C'était une île déjà, au temps des Romains : Sidoine-Apollinaire la qualifie ainsi. Mais le fossé de séparation qui la distinguait du continent fut longtemps assez étroit. Il s'est élargi, mais il n'a encore que 500 mètres à marée basse, dans sa partie la plus étroite ; 2 à 3 kilomètres, par le plein. On compte 4 kilomètres du Château d'Oleron à la pointe du Chapus, avec le flot : il faut 20 minutes pour traverser; un incessant va-et-vient rattache cette partie de l'île au continent. Mais, par la faille de rupture, les flots, poussés de deux côtés à la fois, ont creusé comme un canal sous-marin dans lequel, en 1810, les vaisseaux de ligne pouvaient s'engager. Cette passe, le pertuis de *Maumusson*, est par-

ticulièrement redoutée des marins, car les torrents d'eau qui s'y précipitent en sens contraire se heurtent avec fureur quand la mer est houleuse et creusent des entonnoirs où tourbillonnent des remous dangereux. Aussi, pour mince qu'il soit, le pertuis de *Maumusson* constitue-t-il une séparation véritable.

L'île a 72 kilomètres de tour, une trentaine de long et 4 à 11 de large. Sans avoir l'originalité de l'île de Ré, *Oleron* n'est pourtant pas sans attrait. Elle le doit aux rochers de sa côte sauvage,



Cl. ND.

ILE DE RÉ : PHARE DES BALEINES.

à la douce plage de *Saint-Trojan*, dans le voisinage d'une forêt de pins; aux jardins qui fleurissent les plus humbles maisons, à la variété des cultures : champs de blé, carrés de vignes, de betteraves, de luzerne, vaste damier de couleurs au-dessus duquel, sur les dunes ou le moindre tertre, bruissent les grandes ailes des moulins à vent. Le point culminant de l'intérieur ne dépasse guère 12 mètres, mais l'assise est solide; des rochers plats et des écueils accompagnent la côte en bordure, du côté du nord et de l'ouest : ils fournissent l'engrais marin qui accroît et vivifie le sol, sans cela peu prodigue. Comme à *Ré*, la terre est très morcelée, l'activité très grande. Avec une citadelle à la Vauban, un avant-port, un port d'échouage, un bassin à flot, deux bassins de retenue, *Port-Château* ne manque pas de caractère. L'importance militaire d'Oleron fut grande au moyen âge. Éléonore d'Aquitaine signa ici les fameux *Rôles d'Oleron*, qui longtemps servirent de code aux marins de l'Occident.

La côte. — On allait autrefois « en Marennes » et « en Arvert » comme on passe maintenant « en Oleron ». Ces localités, aujourd'hui terrées, furent des îles. Les matériaux de démolition d'Oleron et de la côte ont servi au comblement de l'*estuaire* **de la Seudre**, qui débouche en cet endroit. D'une vaste lagune que rompaient en tous sens des canaux navigables, un archipel émergeait, pourvu d'escales où pouvaient accoster les navires. Les trirèmes romaines y tirent le commerce du blé, de l'huile, du vin. L'ancien golfe envasé de la *Seudre* n'est plus qu'un estuaire, encore navigable, sur 20 kilomètres de long, jusqu'à *Saujon*, mais au prix de quels travaux! Bassins de retenue, écluses de chasse, dragages incessants peuvent à peine défendre le chenal principal contre la fange envahissante. Sur les deux rives, la plaine marécageuse s'étend à perte de vue, plate, monotone, sous un ciel trop souvent bas et brumeux. Aucun relief, sinon des terrassements ou « lavandous », murs en terre battue, de 0m,40 à peu près, qui découpent en une multitude de petits bassins l'immensité de la terre uniformément grise : sur ces chaussées, des cabanes précaires, bitumées ou peintes en noir, sous un toit de tuiles rouges. De petites haltes sont échelonnées le long de la Seudre : *Riberon*, en aval de Saujon; *La Tremblade*, rive gauche; **Marennes** (3 900 habitants, rive droite; magnifique flèche en pierre du XVe siècle). Des grains et du sel, le bois et les produits chimiques, le vin sont, après les huîtres, le principal objet du trafic. Car, c'est des **huîtres** surtout qu'il s'agit. Ces mollusques se plaisent sur les fonds tranquilles d'argile grasse et noire, mais dans l'eau vivifiée par la mer; ils y trouvent une algue microscopique dont ils sont très friands et qui leur donne cette couleur verte si recherchée des gourmets. A *Marennes* même, il n'y a pas d'huîtres; mais les petits compartiments, ou *claires*, aménagés pour l'engraissement des mollusques, s'étendent sur les deux rives de la Seudre jusqu'à *La Tremblade*. Tous les terrains ne sont pas également favorables à l'industrie ostréicole : il y a des « crus » pour les huîtres, comme pour les vins.

A mi-chemin de la *Seudre* à la *Charente*, **Brouage** (probablement l'ancien port des Santons) a subi le sort des localités voisines. Ce fut, au temps des Romains, un port sur l'Océan. Plus près de nous, et pendant les guerres de Religion, le *Brouage* était encore accessible aux gros navires du temps. Condé, pour en ruiner l'importance, fit couler, à l'entrée de son havre, des bateaux chargés de pierres dont on n'a pu le dégager complètement. Cet ancien port, maintenant à 3 kilomètres de la mer, n'est plus qu'une grande lagune au milieu de marais salants, de prairies mouillées, de réservoirs à poissons. Richelieu en avait fait la base de ses armements contre La Rochelle. D'Argencourt, précurseur de Vauban, déploya toute sa science d'ingénieur pour rendre la place invulnérable : la grandeur même de l'ouvrage, encore presque intact, rend plus pénétrante la tristesse de son abandon. Bien qu'assez précaire, la salubrité du pays est en progrès : un tapis herbacé commence à fixer les boues inconsistantes des marais gâts et, çà et là, des bœufs et des chevaux éparpillés donnent un peu de vie à cette étendue.

COTE DE ROCHEFORT : ILES DE RÉ ET D'OLERON.

La **péninsule d'Arvert** s'étale, au revers de la Seudre, jusqu'à l'embouchure de la Gironde. Le « fjord » de la Seudre y pénétrait par de multiples tentacules, jusqu'aux bas-fonds, aujourd'hui émergés,

de Saint-Georges, Saint-Augustin, les Mathes, Mornac, etc. Des ancres et des débris de navires ont été retrouvés un peu de tous côtés, et, partout, des alluvions marines et des coquillages prouvent clairement l'ancienne possession de la mer. Il n'y a pas si longtemps que l'on déterrait la quille d'un navire de 50 tonneaux au pied de la tour de Broue, maintenant enclavée à 12 kilomètres dans les terres. Peu à peu l'intérieur s'est rempli, tandis que, d'autre part, l'Océan ne cesse de battre la côte et de la réduire en miettes.

La pointe de la *Coubre*, qui formait encore un éperon avancé, voilà un siècle, s'est abîmée dans les flots, ne laissant, à la place de l'ancienne falaise, qu'un dangereux platin. Le rivage recule sous les assauts furieux des vagues ; en trente ans à peu près, de 1835 à 1863, près de 600 mètres ont été perdus. Par surcroît, les décombres brisés, émiettés par l'Océan, reviennent à la côte, s'entassent en dunes mobiles dont les volutes, soulevés au grand souffle du large, tourbillonnent et s'abattent, telle une pluie de cendres volcaniques, sur les terres du voisinage. Plus d'une localité fut ainsi ensevelie. Aujourd'hui, la dune est fixée par la magnifique forêt domaniale de la *Coubre*, qui étend son manteau protecteur sur 3 986 hectares, de La Tremblade à Royan.

Royan est l'autre pôle vivant de la péninsule d'*Arvert*, sur l'estuaire de la Gironde (10 240 habitants). Une admirable ceinture forestière encadre à souhait les conques sablonneuses qui découpent son rivage : la Grande-Conche, Foncillon, Pigeonnier, Pontaillac. Toutes les plages de *Royan*, depuis la Grande Côte jusqu'à Saint-Georges-de-Didonne, ne forment qu'un ensemble balnéaire uni par le tramway, qui court, le long de la côte, au delà de la Coubre et de la pointe des Espagnols, jusqu'au Galon d'Or, situé en face d'Oleron.

Des hauteurs du Chay, à l'ouest de Royan, se découvre la *pointe de Grave*, musoir occidental de la Gironde : au loin, la **Tour de Cordouan** plane dans un majestueux isolement sur son piédestal d'écueils, au-dessus de l'Océan.

Charente.

Superficie : 597 200 hectares (Service géographique de l'armée), 594 200 (Cadastre). Population : 376 280 habitants (1921). Chef-lieu : **Angoulême**. Sous-préfectures : **Ruffec, Confolens, Cognac, Barbezieux**. — 29 cantons; 426 communes; 12e corps d'armée (LIMOGES). Cour d'appel de BORDEAUX. Académie de POITIERS. Diocèse d'ANGOULÊME (suffragant de Bordeaux).



Cl. C. B.

ANGOULÊME : VUE SUR SAINT-CYBARD.

Dans l'attraction du Poitou et du Limousin, l'*Angoumois* ne prit qu'assez tard une individualité dont les origines ne se dégagent pas très nettement. Les archéologues citent de nombreux monuments de l'*âge celtique* dans ce pays. L'occupation *romaine* y a laissé des traces assez marquées. Ainsi, dans le rayonnement de Confolens : *Benest*, *Brigueil*, *Chassenon*, ancienne ville gallo-romaine de *Cassinomagus* (restes d'un palais, d'un temple octogonal, d'une citerne, d'un amphithéâtre en partie taillé dans le roc, vestiges d'aqueduc, sépultures); thermes et restes d'amphithéâtre, à *Saint-Cybardeaux*. La foi chrétienne fut prêchée, suivant la tradition, dans l'Angoumois, par un disciple de saint Martial de Limoges, saint Ozonne ou *Ausone*, qu'il ne faut pas confondre avec le poète Ausone, de Bordeaux.

Angoulême fut une importante cité de la région des *Santons*. Sur la trouée ouverte par le seuil du Poitou entre le Nord et le Midi, elle ne pouvait échapper aux Barbares; aussi fut-elle prise et pillée maintes fois. Pepin le Bref y passa, lors de son expédition contre les ducs aquitains. Puis vinrent les *Normands* : au lieu de fuir, le comte *Turpin*, fort de la position de sa ville, leur tint tête. On raconte des choses extraordinaires de ses successeurs : entre autres, du fameux Guillaume Taillefer, qui d'un coup de hache fendait, dit-on, un Normand et sa cotte de mailles, de la tête aux pieds ! L'Angoumois étant passé, par Éléonore d'Aquitaine, au pouvoir du roi d'Angleterre, *Adhémar* d'Angoulême n'y voulut rien entendre : il fallut, à Richard Cœur de Lion, un siège des plus durs, pour emporter la place (1194). Le frère de Richard, *Jean sans Terre*, enleva la fille du comte vaincu, *Isabelle*, et la fit reine; mais celle-ci, après la mort du meurtrier d'Arthur de Bre-

tagne, regagna son pays et épousa Hugues de *Lusignan*, comte de la Marche. La mort prématurée du dernier des Lusignan (1308) fit passer l'Angoumois à Philippe le Bel, qui l'annexa au Domaine.

Tour à tour perdu et repris pendant la guerre de Cent ans (1360-1372), Angoulême devint l'apanage d'un prince royal, *Jean* (fils de Charles VI), que la sagesse de son administration fit surnommer Jean le Bon. Après lui, son fils *Charles*, comte d'Angoulême, épousa Louise de Savoie, mère de François Ier. Devenu roi de France (1515), le *comte d'Angoulême* érigea son fief en duché-pairie et le laissa sous le gouvernement de sa mère. L'*Angoumois* fut très éprouvé par les guerres de religion (Jarnac, Moncontour) : la Ligue avait dans le pays, malgré les troupes reformées qui le parcouraient, de nombreux partisans. De l'Angoumois vint *Poltrot de Méré* qui assassina le duc François de Guise, sous les murs d'Orléans (1563) ; de l'Angoumois aussi, *Ravaillac*, l'assassin de Henri IV (1610).



Phot. de M. Berthe.

ANGOULÊME : CATHÉDRALE SAINT-PIERRE.

Angoulême (34 900 habitants) surgit d'un promontoire étroit, au-dessus du confluent de la Charente et de l'Anguienne. On dirait, de la plaine, une acropole antique. Depuis qu'elle a cessé d'être belliqueuse, la ville, trop à l'étroit sur cette hauteur, dévale le long des versants. En bas, les gares du chemin de fer d'Orléans et de l'État qui se regardent ; en haut, la ville administrative, la Préfecture, l'Hôtel de ville, et, tout à fait au centre, la vieille cité autour de la place du Mûrier, avec le Palais de justice, l'église Saint-André et les débris de ce qui fut longtemps la résidence des comtes d'Angoulême. Construite à la fin du XIIe siècle, mutilée en 1569, restaurée dans la première moitié du XVIIe siècle, enfin mise au point, de nos jours, par Paul Abadie, la cathédrale *Saint-Pierre* tient à la fois de l'école d'architecture poitevine et de celle du Périgord. Sa façade est une admirable page iconographique qui rappelle, en de plus vastes proportions, celle de Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers. Deux clochetons latéraux en pierres imbriquées achèvent la ressemblance. L'intérieur procède de Saint-Front, de Périgueux : nef unique, voûtée à trois coupoles, mais d'une magnifique ampleur. L'édifice figure une croix latine, par l'addition au transept de deux bras latéraux voûtés en berceau. Trois absides le terminent. L'effacement des dômes sous un comble banal, à deux rampants, distingue la cathédrale Saint-Pierre de la grande basilique de Périgueux qui profile ses coupoles byzantines au-dessus de la nef. Par contre, les architectes ont allégé les masses intérieures par une répartition mieux entendue de la poussée des voûtes.

Au restaurateur de la cathédrale, Paul Abadie, est dû également le magnifique *Hôtel de ville*, construit de 1858 à 1866, à la place du château comtal. On eut l'esprit de ménager deux belles tours anciennes : celle du Polygone (XIIIe siècle) et celle de Valois (fin du XVe siècle). Vous imagineriez difficilement un édifice civil où les réminiscences gothiques et l'art si délicat de la Renaissance aient été associées d'aussi ingénieuse façon. Les habitants d'Angoulême ne se plaindront pas : beaucoup de cités envieraient leur Hôtel de ville, leur Cathédrale, et aussi cette promenade merveilleuse d'où la vue se repose sur les plantureuses campagnes de la Charente.

On travaille ferme sur les bords de la gentille rivière : les *papeteries* ne se



Phot. de M. J. Robuchon.

THÉATRE GALLO-ROMAIN, A SAINT-CYBARDEAUX.



Cl. ND.

DOLMEN DE SAINT-GERMAIN.



Phot. de M. Colomb.

PORT DE LA ROCHELLE, A MARÉE BASSE

comptent plus : Saint-Cybard, Basseau ; plus loin, Maumont et Veuze, sur la Touvre, etc. A visiter la fonderie de canons de *Ruelle*, créée en 1750. Un officier supérieur de l'artillerie de marine dirige l'établissement : on y coule la fonte, les pièces en acier, dernier modèle et du plus gros calibre. La *Touvre*, infatigable pourvoyeuse de mouvement, donne la vie aux tours, aux outils de forage, aux machines compliquées qui finissent les pièces et préparent leur ajustement.



Phot. de M. Bertne.

ANGOULÊME : ÉGLISE SAINT-AUSONE.

Les buts de promenade rayonnent en tous sens : sources de la Touvre, château de La Rochefoucauld, grottes de Rancogne, Pranzac, ruines romantiques de l'ancienne abbaye de la Couronne...

Personnages historiques. — Les troubadours *Richard de Barbezieux* et *Raymond Jourdan;* le poète évêque *Octavien de Saint-Gelais*, né à Cognac (1466-1502); *Marguerite de Valois* (1492-1549), sœur de François Ier, mariée en secondes noces à Henri d'Albret, roi de Navarre, grand-père de Henri IV; *François Ier* (1494-1547), fils de Charles d'Orléans comte d'Angoulême et de Louise de Savoie : il épousa Claude de France, fille de Louis XII, auquel il succéda comme roi de France (1515); le sculpteur *Maître Jacques d'Angoulême;* le poète *Mellin de Saint-Gelais;* l'historien *Fr. de Corlieu;* le polémiste jésuite *P. Garasse;* l'illustre auteur des « Maximes », François duc de *La Rochefoucauld* (1613-1680); l'agronome *La Quintinie;* J.-B. Vivien de *Châteaubrun*, écrivain dramatique (1686-1775); le physicien *de Coulomb;* le général *Dupont;* le Dr *Bouillaud; Albéric Second,* écrivain, né à Angoulême (1817-1887).

Charente-Inférieure.

Superficie : 723 000 hectares (Service géographique de l'armée), 682 600 (Cadastre). Population : 418 310 hab. (1921). Chef-lieu : **La Rochelle.** Sous-préfectures : **Rochefort, Saintes, Marennes, Saint-Jean-d'Angély, Jonzac.** — 40 cantons ; 482 communes ; 18e corps d'armée (Bordeaux). Cour d'appel et Académie de Poitiers. Diocèse de La Rochelle (suffragant de Bordeaux).

La Rochelle (39 770 habitants) eut des débuts modestes, encore que peu éloignés de nous. Bourgade de pêcheurs et de marins, elle s'adossait au penchant d'une colline tournée vers la mer ; dans ce pays de terres basses et presque toujours inondées, la moindre taupinière peut passer pour montagne : l'écueil peu élevé qui servit d'appui à La Rochelle lui donna son nom, « *rupella*, petite roche ».

Passée par *Aliénor* (ou *Éléonore*) d'Aquitaine aux mains de Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre, *La Rochelle* fut anglaise. Mais Philippe Auguste, par la confiscation des fiefs anglais du continent, prépara son retour ; après un siège sans importance, la ville ouvrit ses portes à Louis VIII, roi de France (1228). La malheureuse guerre de Cent ans ramena l'Anglais dans La Rochelle. Du Guesclin la reprit avec le concours de la population et du maire, *Jean Chauldrier*, qui mit la main sur le château de Vauclair, maître de la ville.

La Rochelle, malgré les contretemps de la guerre, n'avait cessé de se développer : la mer était son domaine ; elle sut le mettre en valeur. Une tradition veut que des Rochelais, avec les Basques leurs émules, poursuivirent dans l'ouest, jusqu'en vue de Terre-Neuve, en chassant la baleine



Phot. de M. Colomb.

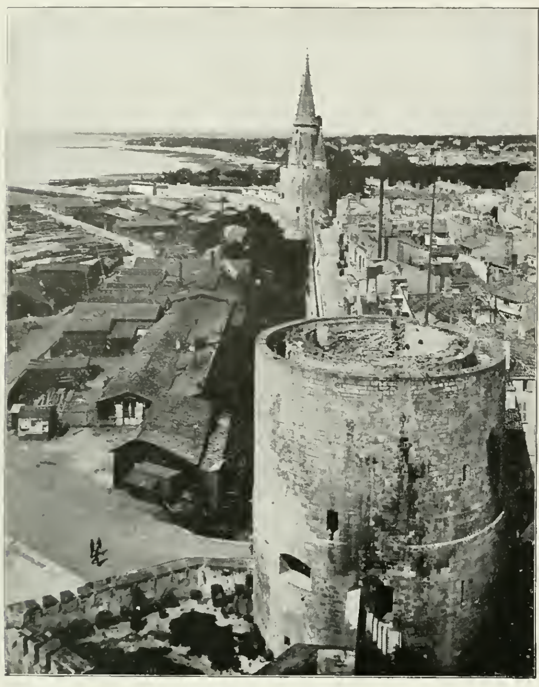
ENTRÉE DU PORT DE LA ROCHELLE.

dont ils faisaient grand trafic : ils auraient ainsi devancé Christophe Colomb sur le chemin de l'Amérique. *Jean de Béthencourt* partit de La Rochelle, en 1402, pour la conquête des Canaries ; les expéditions de Cartier, de Roberval, d'Alphonse de Saintonge vers le Canada et Terre-Neuve n'eurent pas de plus chauds partisans que les Rochelais ; ils furent les premiers d'ailleurs à largement profiter de la découverte du Nouveau Monde. A ces campagnes lointaines ils joignaient le trafic des vins de France avec les Flandres, l'Angleterre, l'Irlande, l'Espagne, et rapportaient en échange les produits de ces divers pays. L'esprit de lutte et d'entreprise avait développé chez les Rochelais, en même temps que d'appréciables richesses, une personnalité très accusée, qui faisait de leur ville une sorte de république marchande et guerrière, rattachée par un lien théorique à la couronne de France. *La Rochelle* s'administrait elle-même par un corps élu de vingt-quatre échevins et de soixante-seize pairs à vie : les échevins sortant de charge étaient, de droit, gentilshommes.



SIÈGE DE LA ROCHELLE ET DIGUE DE RICHELIEU (D'après un plan de la Bibliothèque nationale).

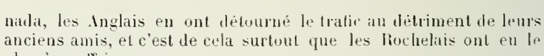
Le calvinisme fit de nombreux prosélytes parmi les Rochelais : l'ancien esprit particulariste y trouvait un aliment. Bientôt la ville fut un des boulevards de la Réforme. Après la Saint-Barthélemy, les huguenots en grand nombre demandèrent asile aux Rochelais. Leur ville était riche et puissante, fortifiée et bien pourvue, avec la mer pour se ravitailler en hommes et en vivres. Après six mois d'inutiles efforts et des pertes importantes, le duc d'Anjou qui assiégeait *La Rochelle* dut se retirer. La paix se fit pourtant (traité de Montpellier). Deux ans après, l'Anglais vint



Cl. C. B.

LA ROCHELLE.





Cl. C. B.

TOUR DE L'HORLOGE.

à la rescousse : sa main n'avait que trop paru dans ces tristes démêlés qui, sans cesse renouvelés, troublaient le pays. L'Angleterre évidemment regrettait la Guyenne et les riches provinces du Sud qu'elle avait possédées. C'est alors que Richelieu résolut d'en finir et d'écarter pour toujours de la terre française l'ennemi qui la guettait, dans l'espoir d'y reprendre pied, grâce à des complicités soigneusement entretenues.

Le siège de *La Rochelle* ne fut point une commune aventure de guerre. Richelieu se méfiait des belles passes d'armes : pour venir à bout de l'adversaire, il l'enferma. Du côté de la terre, un large fossé, profond de 10 pieds et large de 12, enveloppait la place ; en arrière, treize forts et des redoutes munies d'artillerie appuyaient un solide barrage. Mais, par mer, les Anglais pouvaient venir. Sur des gabares, chargées de pierres, coulées par le travers du chenal, on bâtit une digue formidable, si forte que les flots n'ont pu, en deux siècles et demi, la détruire. De la pointe de Coureilles à Chef-de-Baie, sa crête dépassait de 6 pieds le niveau des hautes mers et braquait sur la ville une rangée de canons. Au centre s'ouvrait un goulet, entre deux musoirs fortifiés, que barrait en arrière une véritable palissade de trente-sept navires montés et reliés par des chaînes, la proue aiguë tournée contre l'arrivant. Une flotte de guerre, pourvue de grosse artillerie, défendait les approches. Isolés du monde, les Rochelais ne pouvaient que succomber : les Anglais n'osèrent même pas approcher. Richelieu attendit que la place tombât d'elle-même, et elle tomba en effet, le 16 octobre 1628. Ceux des habitants que le sort des armes avait épargnés étaient en partie morts de faim. *Guiton*, l'héroïque maire qui avait été l'âme de la résistance, n'eut pas à souffrir de ses vainqueurs ; le culte protestant fut maintenu, mais aussi l'on exigea pour le culte catholique la liberté dont il ne jouissait plus depuis longtemps.

La digue de Richelieu n'a pas entièrement disparu : ses fondations découvrent encore à marée basse et, le long de cette retenue, les vases s'amassent, encombrent, en le rétrécissant peu à peu, le chenal du port. Cette obstruction, à la vérité, ne s'est point produite tout d'un coup. La paix venue, *La Rochelle* reprit d'actives relations commerciales avec l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande et les villes hanséatiques du Nord, l'Amérique et surtout le Canada et Saint-Domingue. Le *Canada*, cette France d'outre-mer, était acquis à notre trafic : la funeste guerre de Sept ans qui nous le fit perdre (traité de Paris), puis la perte de Saint-Domingue, firent plus pour la décadence commerciale de *La Rochelle* que la digue et l'envasement qui, même sans elle, se serait fatalement produit. Maîtres du Canada, les Anglais en ont détourné le trafic au détriment de leurs anciens amis, et c'est de cela surtout que les Rochelais ont eu le plus à souffrir.

La prospérité et la vie même de *La Rochelle* tiennent trop à celles de son labeur maritime pour qu'elle n'ait pas essayé de s'adapter aux nécessités présentes. Le mouvement est au sud, dans l'ancien port d'*Aliénor*. Un avant-port le précède ; de là une passe, ouverte entre la tour Saint-Nicolas et la tour de la Chaîne, conduit au port d'échouage que complètent deux bassins à flot. Le premier bassin à flot, *intérieur*, commencé en 1780, fut terminé et inauguré en 1808, la Révolution en ayant arrêté les travaux : il a 133 mètres de long et 101 mètres de large. Le bassin *extérieur*, ou nouveau bassin, date de 1862 ; une écluse le fait communiquer avec le canal de Marans à La Rochelle, inauguré en 1883. Dimensions : 386 mètres de long, 78 mètres de large ; quais accostables : 917 mètres. Les quais, dont le développement total dépasse 2000 mètres, sont reliés directement par des rails à la gare toute proche du chemin de fer de l'État. Le havre d'échouage, où se réfugient les bateaux de pêche et d'où partent les bateaux pour l'île de Ré et celle d'Oleron, s'ouvre entre la passe d'accès et la dérivation du canal de Marans, dont on se sert pour provoquer les chasses nécessaires au balayage du chenal. On compte 2500 mètres à parcourir, entre le port et la rade extérieure ; une coupure de 120 mètres, ouverte dans la digue de Richelieu, livre passage aux navires. A l'abri des îles de Ré et d'Oleron, la rade, dans laquelle l'on pénètre par le pertuis Breton ou le pertuis d'Antioche, offre un mouillage excellent, par 9 mètres, en basses mers, sur fonds de vase de bonne tenue.

Le port de *La Rochelle* est inaccessible aux gros mastodontes de la mer. On a construit, pour les recevoir, à 5 kilomètres de la ville, un troisième bassin à flot ouvert sur l'Océan, celui de **La Pallice**.

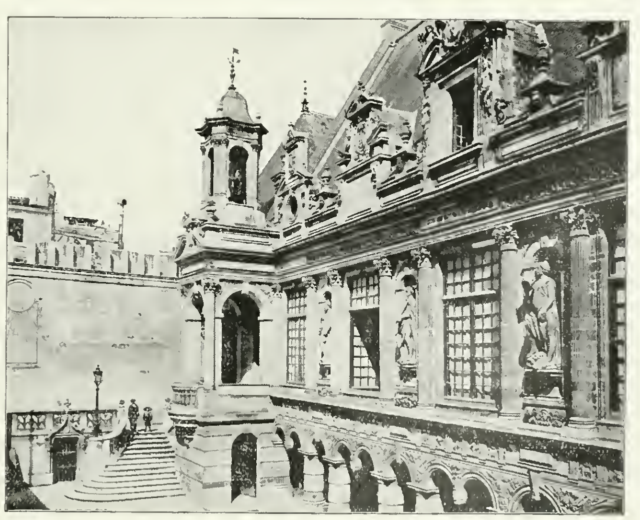
Il a été inauguré en 1890 : les ingénieurs ont taillé en plein drap et même préparé la voie à des agrandissements futurs. L'accès du port est protégé par deux jetées, formant un *avant-port* dont l'entrée mesure 90 mètres de large, avec 5 mètres de fond au-dessous du niveau des plus basses mers, ce qui donne, au flux, 9m,50 de mouillage en mortes eaux, 11 mètres en vives eaux. Le *bassin* présente une superficie de 11 hectares, creusés à 4 mètres au-dessous des plus basses mers : d'ouest en est, il mesure 700 mètres; la ligne des quais utilisables est de 1 600 mètres environ. Il n'est pas de port mieux outillé, de la Loire à la Gironde. Sur une zone en bordure, de 200 mètres de large, sont établis les voies ferrées, les dépôts, les hangars, l'entrepôt des douanes, les établissements de la Chambre de commerce de La Rochelle, autorisée à établir et administrer l'outillage public du port. Deux formes de radoub s'ouvrent dans un angle du grand bassin. Les rails vont, du flanc même des navires, à la porte des établissements industriels. L'ensemble se relie au réseau du chemin de fer de l'État, La Pallice-La Rochelle; une route et un tramway complètent les moyens de communication. En avant du port, la *rade* de La Pallice, d'excellente tenue, offre un mouillage de 10 ou 20 mètres, accessible par le pertuis Breton ou celui d'Antioche. Le port de *La Pallice* n'a pas réalisé jusqu'ici les grandes espérances qu'il avait fait naître.



Phot. de M. Colomb.

LA MAISON HENRI II.

Il semble que **La Rochelle,** qui fut, durant plusieurs siècles, l'un des grands entrepôts du commerce de l'Ouest, devrait avoir conservé, de cet état prospère, les grands monuments qui sont le signe ordinaire de la richesse. La Réforme a simplifié la visite des monuments religieux. Quelques journées ont vu détruire ces magnifiques églises dont les contemporains disaient que c'étaient autant de cathédrales. Deux clochers furent conservés pour la défense : ceux de Saint-Jean et de Saint-Sauveur. A Saint-Sauveur, le portail fut détruit en 1574; dans cette église, le Saint-Sépulcre, œuvre de l'illustre Michel Colomb, ne fut même pas respecté par les iconoclastes. La *cathédrale*, édifice récent, a été construite sur un côté de la place d'Armes, d'après les plans de Gabriel (18 juin 1742-18 novembre 1762) : elle reste inachevée; deux tours, projetées aux angles, n'ont pas été construites. L'intérieur est lumineux, riche plutôt que beau. Sur la place d'Armes s'élevait le château *Vauclair*, que les premiers Rochelais démolirent, après en avoir expulsé les Anglais (1372). Dans ces parages, rue Gargoulleau, la *Bibliothèque* (55 000 volumes, 900 manuscrits), les *Musées* de peinture, d'archéologie (faïences rochelaises) et d'art, sont logés dans un bel hôtel construit par Mgr de Crussol d'Uzès, évêque de La Rochelle, à la fin du XVIIIe siècle. Un peu plus au nord, le *Jardin des Plantes* réunit un musée d'histoire naturelle, un musée paléontologique et un jardin botanique.



Phot. de M. Colomb.

HOTEL DE VILLE : FAÇADE INTÉRIEURE.

Par ses arcades surbaissées abritant des magasins, la rue *Chauldrier* fait penser à l'Italie, aux arcades de Padoue, de Turin, si bien imaginées contre la pluie, le vent et le soleil. L'*Hôtel de ville* est ravissant. De proportions modestes, il n'écrase pas : un mur crénelé, des mâchicoulis, la tourelle du guet, donnent à sa façade un petit air martial qui évoque tout un monde. Cette façade fut achevée en 1486. L'intérieur fut construit, partie vers 1544, probablement par Léonard de la Réau, partie entre 1595 et 1606, peut-être par Philibert Delorme (1). MM. Lisch et Massion, architectes des monuments historiques, ont restauré l'édifice. L'intérieur présente, sur la cour, une galerie d'arcades en plein cintre, reposant sur des piliers toscans; des cartouches, au chiffre de Henri IV et de Marie de Médicis, décorent la voûte ; l'étage porte, au-dessus d'une belle frise, des niches qui renferment quatre figures allégoriques. A l'angle de gauche, un élégant pavillon abrite la statue de Henri IV.

Le plus bel hôtel particulier de *La Rochelle* est celui que l'on désigne sous le nom de Henri II ou de Diane de Poitiers : il remonte certainement au règne de ce prince et fut peut-être construit par Liénart ou Léonard de la Réau, pour Hugues Pontard, seigneur de Champdeniers, procureur du roi et échevin. La rue des Merciers aligne plusieurs maisons des XVIe et XVIIe siècles; au numéro 3, celle du maire Guiton. C'est, avec la rue Chauldrier, qui lui est parallèle, le centre du mouvement et des affaires. Dans le prolongement de la rue Chauldrier, rue du Palais, s'élèvent le *Palais de justice* (1604), la *Bourse* (1785) [Chambre et Tribunal de commerce]; enfin, donnant passage sur les quais, la *Porte de la grosse Horloge*, autrefois ouverte dans le mur de ville par deux portes, transformées en une seule arcade (1672) que couronne, depuis 1746, un bizarre campanile.

Ici se développent : le quai *Duperré*, avec la statue de l'amiral (né à La Rochelle en 1775), le cours des Dames, et, à côté de la Poissonnerie, ce coin si pittoresque de la grosse tour de la Chaine, quand, au matin, les barques de pêche s'amarrent à la rive et débarquent leur frétillante cargaison. La *tour de la Chaine* et la *tour Saint-Nicolas*, qui se dresse en face, commandaient l'entrée du port : une grosse chaîne de fer, dont la dernière se conserve au Musée de la ville, rue Gargoulleau, barrait le passage. La tour Saint-Nicolas, achevée en 1384, mérite qu'on la visite : salles voûtées, chemin de ronde à pleins murs, escaliers doubles; tout y était soigneusement prévu pour la défense. Une tour d'avant-garde, dite *tour de la Lanterne*, faisait une sorte de phare primitif, de sa calotte pointue, découpée à jour, qui laissait percer la lumière clignotante d'un gros cierge.

La Rochelle possède, hors les murs, de magnifiques promenades : parc Charruyer, avenue du Mail, belle promenade de

(1) *Guide de l'étranger à La Rochelle*, par G. MUSSET; edit. Foucher.



Phot. de M. Colomb.

LA ROCHELLE : QUAIS DU PORT ET STATUE DE L'AMIRAL DUPERRÉ.

600 mètres qui conduit, entre des rangées de grands ormes, aux bains, anciennement bains Marie-Thérèse ; au Casino, dont les terrasses ombragées de pins s'allongent au-dessus du flot. Des villas se bâtissent aux environs et l'on prévoit, de ce côté, la formation d'un nouveau quartier entre la vieille ville de La Rochelle et le nouveau groupement industriel et maritime que l'on a voulu créer à La Pallice.

A 8 kilomètres au sud de La Rochelle, *Angoulins* offre à la curiosité des touristes les rochers du Ché et leurs fragments d'oolithe, troués comme des ruches d'abeilles. La villégiature à la mode des Rochelais est, à 12 kilomètres de leur ville, *Chatellaillon* (plage, casino, pêche, parcs aux huîtres, bouchots à moules) ; les *Rochefortais* ont jeté leur dévolu sur *Fouras*.

Rochefort (29 470 habitants) se résume dans son arsenal, créé par Colbert en 1665. Trois fois sauvé, des Hollandais d'abord, des Anglais ensuite, *Rochefort* subit le contre-coup de l'anéantissement de la flotte française dans la rade de l'île d'Aix, en 1809 : on le négligea d'abord pour Brest et Toulon, puis la faveur lui revint avec une nouvelle activité. D'illustres marins : *La Galissonnière, Latouche-Tréville, Rigault de Genouilly* sont nés en cette ville. L'arsenal et ses dépendances occupent un front très étendu, sur la rive droite de la *Charente*. En arrière, la ville groupe, dans une ceinture de remparts, le damier de ses rues droites, autour d'une place centrale, la place Colbert, à portée de laquelle s'élèvent l'église Saint-Louis et l'Hôtel de ville, le lycée, le Musée-bibliothèque. *Rochefort* est surtout une ville administrative ; les casernes n'y manquent pas, à l'est, à l'ouest, sur les flancs. Près de la Préfecture maritime, un beau jardin public et un jardin botanique ; au nord, mais hors des murs, le cours *d'Ablois*, devant le grand hôpital de la marine, offrent leurs ombrages aux promeneurs. La rue la plus animée de *Rochefort*, celle de l'Arsenal, débouche par la porte du Soleil sur l'esplanade des quais. Le port de *Commerce* a dû prendre ce que la marine de guerre lui laissait : malgré certaines entraves et la sujétion du passage dans les eaux de l'arsenal, ses deux bassins étant devenus insuffisants, on les a complétés par un troisième bassin à flot, dit la Cabane-Carrée, relié au fleuve par une écluse de 100 mètres de long, 18 de large. *Tonnay-Charente* est, à 6 kilomètres en amont, comme la banlieue commerciale de *Rochefort* : bien que la profondeur du fleuve diminue à la remonte, elle suffit toutefois pour porter à quai des navires calant 6 mètres à 6m,50.

Phot. de M. Baill...

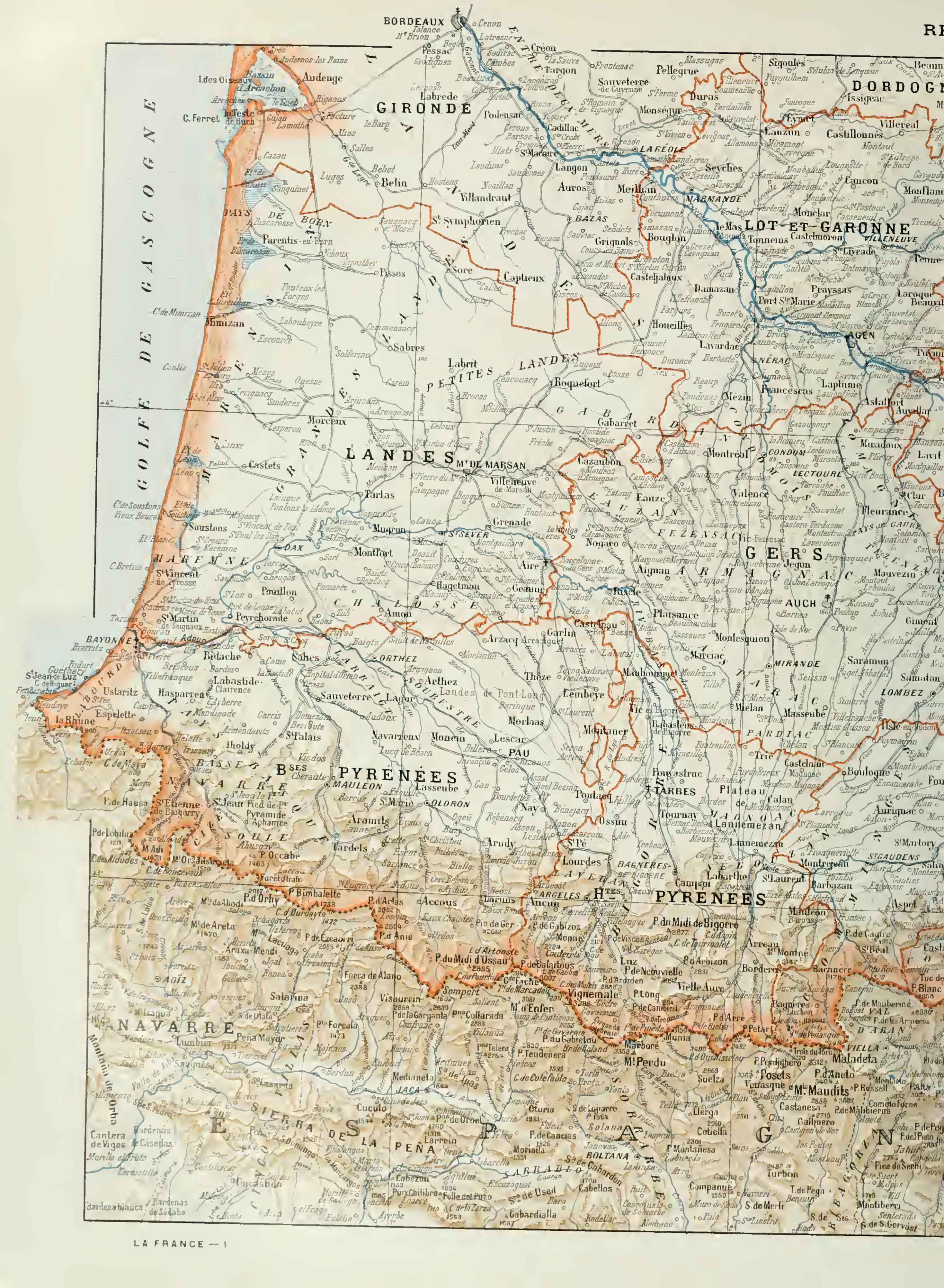
NOUVEAU PHARE DE LA COUBRE

Personnages historiques. — *Alexandre Aufrédi* ou *Aufrei*, armateur de La Rochelle au XIIIe siècle ; le satirique *Théodore Agrippa d'Aubigné* (1551-1630), calviniste zélé, l'un de ceux qui contribuèrent le plus au succès de Henri IV ; *Jean Guiton* (1585-1654), qui dirigea la défense de La Rochelle contre Richelieu ; le capitaine calviniste *Benjamin de Soubise* ; l'annaliste *Tallemant des Réaux* (1619-1692) ; *Samuel Champlain*, né au Brouage (1567 ou 1570-1635), explorateur du Saint-Laurent, fondateur de Québec en 1608, premier organisateur du Canada français ; le savant physicien *Ferchault de Réaumur* (1683-1757), inventeur, en 1731, du thermomètre qui porte son nom ; l'amiral *La Galissonnière* (1693-1756), qui battit complètement l'amiral anglais Byng devant Minorque ; l'amiral Louis le Vassor, comte de *Latouche-Tréville*, né à Rochefort (1745-1804) : engagé dans la marine à treize ans, député aux États généraux, il commanda en 1799 la flottille de Boulogne, qu'attaqua en vain Nelson, en 1801 ; *Billaud-Varennes*, membre du comité de Salut public, l'un des organisateurs de la Terreur ; l'ingénieur général, comte *de Chasseloup-Laubat* ; l'héroïque *Jean-François Renaudin*, commandant du « Vengeur » (1750-1809) ; *Étienne Lucas*, l'un des héros de Trafalgar ; l'amiral baron *Guy-Victor Duperré* (1775-1846), né à La Rochelle, qui conduisait, en 1830, la flotte d'où notre armée débarqua en Algérie : il contribua puissamment à la prise d'Alger ; *J.-A. Dufaure* ; l'amiral *Rigault de Genouilly* (1807-1873) ; les peintres *E. Fromentin, W. Bouguereau* (1825-1905).

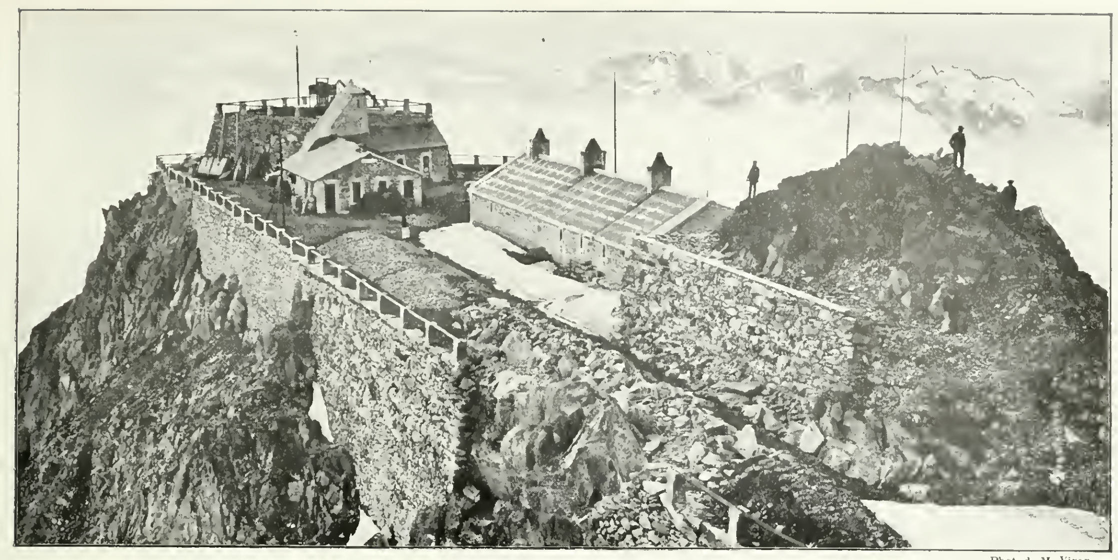


Phot. de M. Baillot d'Estivaux.

ANCIEN PHARE DE LA PALMYRE.


BORDEAUX
GIRONDE
ENTRE DEUX MERS
GOLFE DE GASCOGNE
Bassin d'Arcachon
Arcachon
La Teste de Buch
C. Ferret
Audenge
Belin
Langon
Bazas
Cadillac
Podensac
Villandraut
Captieux
S.t Symphorien
LA RÉOLE
MARMANDE
Duras
Lauzun
Castillonnès
Villeréal
Issigeac
DORDOGNE
LOT-ET-GARONNE
Tonneins
Casteljaloux
Nérac
AGEN
Damazan
Port S.te Marie
Lavardac
Mézin
Francescas
Astaffort
LANDES
PETITES LANDES
GRANDES LANDES
PAYS DE BORN
Mimizan
Parentis-en-Born
Sabres
Labrit
Roquefort
Gabarret
Morcenx
Castets
M.t DE MARSAN
Villeneuve-de-Marsan
Tartas
Mugron
S.t SEVER
DAX
Montfort
Soustons
MAREMNE
S.t Vincent de Tyrosse
Peyrehorade
Pouillon
Hagetmau
Geaune
Aire
Grenade
CHALOSSE
BAYONNE
Biarritz
S.t Jean de Luz
LABOURD
Ustaritz
Hasparren
Espelette
la Rhune
Labastide-Clairence
Bidache
Salies
ORTHEZ
Sauveterre
Navarrenx
S.t Palais
Iholdy
BASSES PYRÉNÉES
BASSE NAVARRE
SOULE
MAULÉON
OLORON
PAU
Lescar
Lasseube
Nay
Arudy
Morlaas
Lembeye
Garlin
Thèze
Arzacq
S.t Étienne de Baïgorry
S.t Jean Pied de P.t
Tardets
GERS
ARMAGNAC
FEZENSAC
CONDOM
Eauze
Nogaro
Aignan
Riscle
Plaisance
Vic-Fezensac
Valence
Montréal
Montesquiou
Marciac
AUCH
MIRANDE
Masseube
Miélan
LECTOURE
Fleurance
Mauvezin
Saramon
LOMBEZ
Samatan
Jegun
TARBES
Vic en Bigorre
Maubourguet
Rabastens de Bigorre
Tournay
Pouyastruc
Lannemezan
Plateau de Lannemezan
Trie
Castelnau
BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Lourdes
ARGELÈS
H.TES PYRÉNÉES
Luz
Campan
Arreau
Bordères
Labarthe
Montréjeau
S.t GAUDENS
S.t Martory
Aurignac
Boulogne
Barbazan
Aspet
Bagnères de Luchon
VAL D'ARAN
VIELLA
Maladeta
P.d'Aneto
M.t Maudits
Posets
Vignemale
M.t Perdu
Marboré
P.d'Anie
P.du Midi d'Ossau
P.du Midi de Bigorre
C. de Tourmalet
P.d'Orhy
Somport
Roncevaux
NAVARRE
AOÏZ
Lumbier
JACA
SIERRA DE LA PEÑA
ESPAGNE
BOLTANA
SARRABLO
Cuculo
Canfranc
Bielsa
Torla
Broto
Sallent
Benasque


LOT
AVEYRON
LOZERE
TARN-ET-GARONNE
TARN
GARD
HERAULT
H^TE GARONNE
AUDE
ARIEGE
ANDORRE
PYRENEES-ORIENT.
GOLFE DU LION
CAHORS
GOURDON
FIGEAC
VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
RODEZ
ESPALION
MILLAU
S^T AFFRIQUE
MENDE
MARVEJOLS
FLORAC
LE VIGAN
LODEVE
MONTPELLIER
BEZIERS
S^T PONS
NARBONNE
CARCASSONNE
CASTELNAUDARY
LIMOUX
CASTRES
LAVAUR
GAILLAC
ALBI
MONTAUBAN
CASTELSARRASIN
MOISSAC
TOULOUSE
MURET
VILLEFRANCHE DE LAURAG.
PAMIERS
FOIX
PERPIGNAN
PRADES
CERET
PUIGCERDA
SEO DE URGEL
Causse de Limogne
Causse de St Antonin
Causse Méjan
Causse Noir
Montagne Noire
Monts du Minervois
Monts de Lacaune
Plateau de Sidobre
Chaîne du Plantaurel
Petites Pyrénées
CORBIERES
Monts Albères
Canigou
Puigmal
Cette
Agde
C. Leucate
C. Cerbère
C. de Creus
Légende
PAU Prefecture
DAX Sous préfecture
Trie Chef-lieu de canton
Urdos Commune
Chemin de fer
Canal
Limite d'État
— de département
Échelle 1:1 000 000
5 0 10 20



Phot. de M. Viron.

OBSERVATOIRE DU PIC DU MIDI DE BIGORRE, AVANT-POSTE DES PYRÉNÉES FRANÇAISES.

LES PYRÉNÉES

GÉNÉRALITÉS

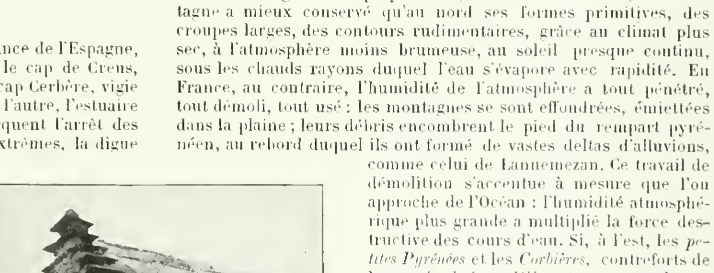
Les **Pyrénées** *proprement dites* séparent la France de l'Espagne, entre la Méditerranée et l'Océan. D'un côté, le cap de Creus, qui est espagnol, mais se lie étroitement au cap Cerbère, vigie de la frontière française au nord de Port-Bou; de l'autre, l'estuaire de la Bidassoa, qui débouche à Fontarabie, marquent l'arrêt des monts au-dessus du flot. Entre ces deux points extrêmes, la digue pyrénéenne mesure environ 430 kilomètres en ligne droite, mais elle serait d'un tiers plus longue si l'on devait tenir compte des inflexions de la dorsale directrice.

En latitude, la masse pyrénéenne règne : à l'ouest, de 42°30′ à 43°20′; à l'est, de 41°20′ à 43°. Elle présente donc une sensible inclinaison du nord-ouest au sud-est et s'élargit de l'Océan à la Méditerranée. Tandis que, sur le méridien de Barcelone à Carcassonne, elle atteint 150 kilomètres d'épaisseur moyenne, elle se réduit à 90 kilomètres entre Pampelune et Saint-Jean-de-Luz. Les *Pyrénées espagnoles* sont beaucoup plus étendues qu'on ne le supposait. Sur une superficie de 55 380 kilomètres carrés attribués par MM. Schrader et de Margerie au soulèvement total pyrénéen, 38 565 kilomètres carrés appartiendraient au versant espagnol et 16 815 kilomètres carrés seulement au versant français. « Ainsi, par le travers de Lourdes, la crête n'est éloignée que de 35 kilomètres environ des plaines françaises, tandis que le soulèvement se prolonge de 70 kilomètres en Espagne. Si l'on compte parmi les montagnes pyrénéennes tous les faibles mamelonnements qui surgissent sur la rive gauche de l'Èbre, c'est à peu près au triple de la surface du versant français qu'il faudrait évaluer celle du versant espagnol. » (F. Schrader.)



Phot. de M. Meys.

MONTAGNARDS DE LA VALLÉE DU BASTAN.



Au sud surgissent la plupart des grands sommets. Ici, la montagne a mieux conservé qu'au nord ses formes primitives, des croupes larges, des contours rudimentaires, grâce au climat plus sec, à l'atmosphère moins brumeuse, au soleil presque continu, sous les chauds rayons duquel l'eau s'évapore avec rapidité. En France, au contraire, l'humidité de l'atmosphère a tout pénétré, tout démoli, tout usé : les montagnes se sont effondrées, émiettées dans la plaine ; leurs débris encombrent le pied du rempart pyrénéen, au rebord duquel ils ont formé de vastes deltas d'alluvions, comme celui de Lannemezan. Ce travail de démolition s'accentue à mesure que l'on approche de l'Océan : l'humidité atmosphérique plus grande a multiplié la force destructive des cours d'eau. Si, à l'est, les *petites Pyrénées* et les *Corbières*, contreforts de la grande chaîne, s'élèvent encore au-dessus de la plaine tertiaire d'Aquitaine, les reliefs occidentaux rasés, vers Pau et Orthez, au niveau des terres enveloppantes, ne se révèlent plus que par des affleurements qui permettent d'en ressaisir la trace. C'est pourquoi les *Pyrénées françaises*, privées en partie de leurs étais naturels, affectent en bien des points cet aspect de muraille que l'on attribuait par erreur à toute la chaîne. Creusées de plus en plus par les eaux dévalées de la crête, les dépressions transversales ont fait saillir les arêtes séparatives et relégué au second plan les chaînons d'appui qui s'accotaient primitivement à la dorsale du centre.

Sur l'horizon du sud s'allongent des ondulations, sorte de vagues desséchées, dans une direction généralement oblique à celle du soulèvement principal. On dirait des *plissements* de l'écorce terrestre érigés par l'effort de pressions latérales. Des fractures transversales, creusées par les torrents, se sont produites dans ces bourrelets : ils se

fragmentent en *sierras* étagées parallèlement, de la plaine de l'Èbre aux grands sommets. Cependant, les plis montagneux, dirigés d'abord de l'ouest-nord-ouest dans la partie occidentale de la chaîne, se redressent vers l'est-nord-est, dans la partie orientale et semblent ainsi envelopper, comme dans un alvéole, le noyau central des Pyrénées.

D'autres reliefs moins accentués croisent ces alignements, et c'est en zigzaguant entre leurs mailles que la ligne de crête semble avoir pris sa direction moyenne, par une série irrégulière de déviations symétriques. Au fond, cette *ligne de faîte* n'a qu'une importance secondaire, puisqu'elle a été déterminée après coup, dans l'enchevêtrement des blocs primitifs, par le travail de l'atmosphère, là où elle avait le plus de chance de saillir, c'est-à-dire aux principaux croisements du relief primitif. Ce n'est qu'un surgissement produit par l'érosion des masses encaissantes; aussi cette crête prétendue n'a-t-elle point la régularité qu'on voudrait imaginer, celle d'un toit rigide, par exemple. Au contraire, elle recoupe les traits primitifs du relief, tantôt sur un versant et tantôt sur l'autre. Aux deux extrémités de la masse centrale, les alignements extérieurs se rallient, comme les murailles d'une enceinte fortifiée autour du donjon commun, réduit de la défense. A l'ouest, le ralliement se fait vers le pic du Midi d'Ossau; à l'est, entre la Cerdagne espagnole et les monts ariégeois, vers le pic de Carlitte. Mais dans les remparts de la forteresse pyrénéenne, que de brèches ouvertes et de bastions écroulés, surtout du côté français!



Phot. de M. Lorimey.

LA NIVE AU PAS DE ROLAND.

Constitution de la masse pyrénéenne. — Un grand bourrelet de terrains anciens contre lequel s'appuient, des deux côtés, des assises secondaires redressées et disloquées : voilà les *Pyrénées*. Des roches anciennes, massifs granitiques et schistes cristallins, forment le noyau solide du grand soulèvement central. Sur bien des points, l'érosion a mis à nu ce noyau résistant et balayé les sédiments extérieurs.

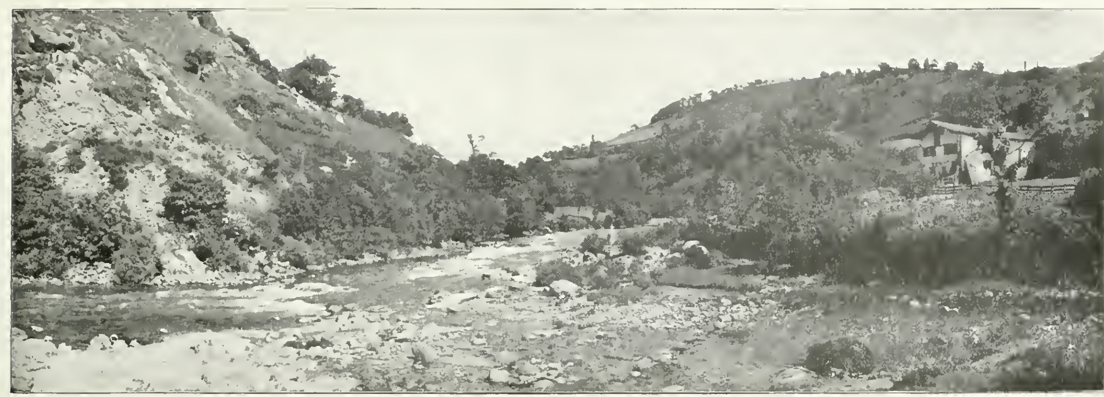
« Du côté de l'Espagne, s'appuient contre la zone archéenne et primaire de la Maladeta (non Maladetta) : 1° la zone du *mont Perdu*, où l'éocène est porté avec le crétacé supérieur à des hauteurs considérables; 2° la zone de l'*Aragon*, formée par un large ruban éocène qui va de Pampelune à la Catalogne; 3° la zone des *Sierras*, chaîne étroite où le trias, le crétacé et l'éocène sont disloqués, confinant directement à la plaine miocène de l'Èbre.

« Du côté français, on peut distinguer : 1° la *zone centrale* des terrains primaires entourant de grands massifs granitiques; 2° la *zone de l'Ariège*, avec quelques massifs granitiques et où les terrains jurassique et crétacé affleurent seuls; 3° la zone des *Petites Pyrénées*, qui commence à la Garonne, formant un chaînon facile à suivre jusqu'aux Corbières et ne montrant que le crétacé supérieur et l'éocène; 4° la *zone des Corbières*, qui vient raccourcir la distance entre l'axe ancien des Pyrénées et l'extrémité sud de la montagne Noire. »

FRONTIÈRE FRANCO-ESPAGNOLE DES PYRÉNÉES OCCIDENTALES

Echelle

FRONTIÈRE FRANCO-ESPAGNOLE DE LA NIVE ET DE LA BIDASSOA.



Phot. de M. Lorimey.

L'UNE DES PLUS ANCIENNES ROUTES DU MONDE : VALLÉE DE LA NIVE, VERS LE PAS DE ROLAND.

« Le Roussillon représente un ancien golfe de la mer pliocène, aujourd'hui transformé en une plaine fertile, véritable *huerta*. Le massif archéen et primaire du *Canigou* s'avance comme un coin, au nord-est, formant un anticlinal que longent deux plis parallèles : celui de la Têt au nord, celui du Tech au sud, tous deux envahis autrefois par la mer tertiaire. Le dernier pli est dominé par un autre anticlinal de même direction, le chaînon des *Albères*. Ainsi s'introduit tout d'un coup, dans les Pyrénées, une direction est-nord-est qui, à travers le golfe du Lion, va rejoindre les anciens plis du massif des Maures, en Provence. (De Lapparent, *Leçons de géographie physique*, p. 462.)

Sommets. — Les Pyrénées s'élèvent avec une parfaite régularité, depuis la *Rhune* (900 mètres), en vue de l'Océan, jusqu'au pic d'*Aneto* [Néthou] (3 404 mètres), point culminant des monts Maudits et de toute la chaîne. Dans l'intervalle montent à l'envi l'un de l'autre, et comme par échelons, les pics d'*Orhy*, d'*Anie* (2 504 mètres), d'*Ossau* (2 885 mètres), le *Balaïtous* (3 146 mètres), le *Vignemale* (3 298 mètres), le *mont Perdu* (3 352 mètres), le *Posets* (3 367 mètres).

A l'est des *monts Maudits* et du pic d'Aneto, les altitudes fléchissent autour du nœud de *Piedrafita* (2 758 mètres), qui domine, au-dessus du val d'Aran, le dédoublement de la chaîne. Pourtant la *Pique d'Estats* dépasse encore 3 000 mètres et, jusqu'au *Puigmal*, les cimes dominantes se tiennent bien au-dessus de 2 000 mètres. Tout près de la Méditerranée, le *Canigou* atteint 2 785 mètres, puis la chaîne s'oblitère et descend avec les *Albères*, dont la pointe sombre brusquement dans la mer.

Du côté français, des crêtes de renfort se projettent au nord de l'arête centrale, avec le pic du *Midi d'Ossau* (2 885 mètres) et le pic de *Ger* (2 612 mètres), qui portent, jusqu'au voisinage de la plaine, l'altitude de la grande chaîne ; au nord du Vignemale, le *Monné* de Cauterets (2 724 mètres) et le pic d'*Ardiden* (2 988 mètres) ; de l'autre côté du gave de Gavarnie, le pic *Long* (3 194 mètres), le *Néouvielle* (3 092 mètres), le pic d'*Arbizon* (2 831 mètres) et le pic du *Midi de Bigorre* (2 877 mètres), avant-garde des *Pyrénées françaises*, que sa fière allure au-dessus de la vallée de Campan fit prendre longtemps pour le plus haut sommet des *Pyrénées*. Sentinelles détachées sur le front de la grande armée des hautes cimes, ces puissants massifs, tout en raideur, à l'opposé de leurs frères espagnols, ne sont que des promontoires, dégagés par l'érosion de l'empâtement primitif.



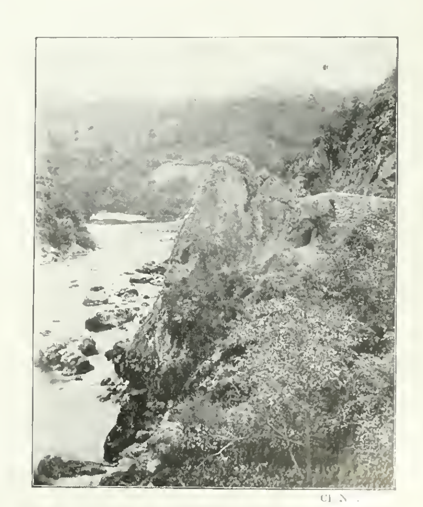
Phot. de M. Meys.

LA BRÈCHE DE ROLAND, VUE DES SARRADETS.

LIGNE FRONTIÈRE

L'Espagne et la France se sont partagé de la façon la plus bizarre l'immense domaine pyrénéen. Si l'Espagne en possède la meilleure part avec les sommets culminants : l'*Aneto*, le *mont Perdu*, la France conserve encore quelques beaux sommets, le *Vignemale*, par exemple, dont les glaciers sont rivaux de ceux de l'*Aneto*. Mais la *ligne frontière* coupe au hasard, à travers monts. Qui donc, parmi les graves diplomates qui en décidèrent, fût allé vérifier sur place les dires, contradictoires et souvent intéressés, sur lesquels ils fondaient leurs décisions ? De là ce pêle-mêle d'attributions déraisonnables qui donnent à la France les sources de rivières parfaitement espagnoles, et à l'Espagne celles de rivières parfaitement françaises. Ainsi pour la *Bidassoa*, la *Nivelle*, la *Nive*. Trois petits ruisselets de ce nom constituent la Nive, et tous les trois sont espagnols, par leur source : au centre, la Nive d'Arnéguy descend du col de *Roncevaux* par le val Carlos, avec une rive française, l'autre espagnole. Le gave d'*Aspe*, sur la vallée duquel ouvre la route du Somport, arrive d'Espagne, contre toutes les indications de la nature.

Une meilleure distribution a présidé au partage des grandes Pyrénées. La crête frontière se trouve à cheval sur l'axe géologique de la chaîne, et c'est précisément au point le



Cl. N.

LA NIVE AU PAS DE ROLAND.



Phot. de M. Meys.

LE MONT PERDU ET LE CYLINDRE.

porphyre quartzifère, encombré de gros blocs rongés par le froid et déchiquetés par la foudre : tel est le sommet de l'*Aneto*, point culminant des Pyrénées.

C'est un géant que le mont **Perdu**, le second des Pyrénées, mais d'allure moins farouche que l'*Aneto*, son rival des monts Maudits. Il laisse volontiers les fourmis que nous sommes grimper sur son front chauve, labouré par les tempêtes. Mais l'ascension du *mont Perdu* ne se fait pas pour lui-même. C'est un belvédère sans rival, d'où le regard plane sur l'océan mouvementé des montagnes de Navarre et d'Aragon, jusqu'aux lointaines sierras qui se meurent à l'horizon, comme un dernier remous, sur la plaine de l'Èbre.

En plein mois d'août, des savanes de neige s'enroulent encore aux flancs du *mont Perdu* : sur son lac couvert d'aiguilles de glace, des icebergs flottent, comme une vraie banquise. Quand la tempête se déchaîne sur cette cime, il est impossible de s'y tenir debout ; le plus fort serait enlevé comme une paille et lancé dans le vide. Alors, de tous les horizons et de tous les abîmes, les nuages accourent, les uns aux contours écarlates et d'aspect démoniaque, les autres sombres et tuméfiés, noirs comme l'Érèbe. Leurs légions échevelées se précipitent en masses fougueuses, se déchirent avec des hurlements, roulent et se précipitent en lambeaux qui tournent follement dans l'espace. Tout siffle, tout gronde ; la roche elle-même a l'air de trembler. Le *mont Perdu* semble un champ de bataille soulevé entre deux mondes. Du midi, les vapeurs montent sous l'ardent soleil, tandis qu'au nord une mer de brouillards noie encore les montagnes françaises : sous le ciel d'Espagne, les nuages se gonflent, se multiplient, viennent se ranger en ligne au-dessus de l'atmosphère plus froide du ciel de France ; la bataille s'engage, et l'archipel neigeux des Pyrénées, dressé entre les adversaires, est criblé de leurs coups. Nulle part n'éclate mieux le contraste des deux versants, espagnol et français.

Le **Vignemale**, émule de l'Aneto et du mont Perdu, est le plus haut sommet des Pyrénées françaises. Sa crête culminante, la *Pique-Longue*, s'élève à 3298 mètres, et son glacier oriental, celui d'*Ossoue*, compte parmi les plus impressionnants des Pyrénées. On monte au Vignemale par Gavarnie ou par Cauterets. Le comte Russell, un de ses plus fervents admirateurs, en a grandement facilité l'accès. Il fut des premiers à la peine.

« Étant partis, dit-il, de Gavarnie, nous n'arrivâmes au sommet qu'à 7 heures, et c'est au crépuscule que nous dînâmes en 10 minutes. Du reste, nous n'étions pas fâchés d'en finir au plus vite, car il soufflait une petite bise glaciale qui nous paralysait les doigts. Heureusement qu'elle tomba subitement. Ayant ingurgité avec délices un punch beaucoup plus chaud que ceux que l'on nous sert dans les cafés, puis un verre de chartreuse, j'allumai mon cigare que je fumai solitairement sur mon trône aérien, car mes deux hommes, ayant trop froid, me demandèrent de les laisser descendre un peu à l'est, où ils passèrent la nuit blottis sous un rocher qui forme une sorte de niche et qui, dans une tempête, pourrait être fort utile. Il est bon à connaître. Mais ils m'aidèrent d'abord

plus déprimé de cette selle granitique, au dos de *Gavarnie*, que s'est produite la protubérance du *mont Perdu*, demeuré à l'Espagne. Les *monts Maudits* sont espagnols : c'est la logique même. Mais la fantaisie reprend aussitôt ses droits, donne à l'Espagne tout le bassin de la haute Garonne, bien qu'il soit évidemment sur le versant français, et laisse à la France le *Sègre de Carol* qui, avec d'autres torrents venus du Carlitte oriental et des hauteurs du Puigmal, forment, en amont de Puycerda, un grand fleuve, le non *la Sègre*, désormais espagnol. A mesure que les *Pyrénées* se révèlent par l'exploration consciencieuse de leurs cimes et de leurs vallées, apparaît davantage l'inanité des conceptions dont elles furent l'objet.

Les *monts Maudits* dressent à plus de 3000 mètres dans les airs un formidable appareil de rochers et de glaces, ininterrompu durant 7 kilomètres. On ne peut voir sans saisissement cet immense château de glace étincelant au soleil. Son architecture massive, son ordonnance très simple en imposent, comme tout ce qui est grand et fort. De la cuirasse immaculée qui moule et défend ses œuvres vives, émergent bien haut quelques noirs sommets, récifs perdus au-dessus d'un océan immaculé. La principale cime est le pic d'**Aneto** (3404 mètres), point culminant de tout le système. Quelques cols à peu près inaccessibles se profilent en créneaux dans l'intervalle des sommets. Un contrefort, l'*Érouil*, épaule la citadelle polaire, à peu près en son milieu, du côté de l'ouest, et détache vers le nord la crête des *Estats*, au pied de laquelle s'étale la nappe du lac *Gregonio*, si belle lorsque, au beau soleil d'août, pas un glaçon ne flotte sur ses ondes azurées et que la brise l'irradie d'un scintillement d'étoiles.

Ce fut *Frédéric Parrot* qui, le premier, en septembre 1817, atteignit le faîte de la *Maladeta*. Pierre Barrau, compagnon de cette première expédition, sombra, quelques années plus tard, dans une crevasse du glacier. Puis le silence se fit sur la terrible montagne. M. *de Franqueville* entreprit, en 1842, une exploration raisonnée du massif. Enfin l'*Aneto* fut dompté le 24 juillet de cette même année par MM. Tchihatcheff et Laurent, M. de Franqueville étant resté, par dévouement, à *la Rencluse*, pour observer les phénomènes météorologiques, pendant que ses compagnons parvenaient au sommet. Depuis que les explorateurs en ont éclairé la route, cette expédition, réputée autrefois dangereuse, n'est plus qu'une partie de plaisir pour les touristes aguerris. Un palier d



Phot. de M. Meys.

GLACIER DU VIGNEMALE : LES CREVASSES.

à me creuser, sur le sommet, une espèce de tombeau où, à 8 heures, je m'enterrai sous les cailloux, dans mon grand sac en peaux d'agneau. Trois « bonsoir » solennels retentirent dans l'espace, et puis je restai seul avec les sensations d'un naufragé sur le pôle nord.



Phot. de M. Meys.

LE VIGNEMALE : GLACIER D'OSSOUE ET PIQUE-LONGUE.

Il n'y avait cependant rien à craindre. Mon seul ennemi, c'était le froid. De temps en temps, un coup de vent violent balayait subitement les cailloux en les faisant siffler assez lugubrement; mais il passait comme un boulet, puis tout rentrait dans le silence le plus extraordinaire. Chose étonnante! bien que le ciel fût absolument noir, la nuit était plus transparente que dans la plaine. J'y voyais assez clair, même avant le lever de la lune qui ne parut que vers 10 heures. En sondant du regard les profondeurs qui m'entouraient, j'y distinguais nettement une mer illimitée de nuages qui, au niveau de près de 3 000 mètres, couvrait partout le monde dont elle me séparait. A sa surface surnageaient tristement, comme les débris sinistres d'un continent noyé, tous les sommets des Pyrénées dépassant cette hauteur, et j'en reconnaissais beaucoup à leur silhouette. Ils ressemblaient à des collines d'argent, et leur pâleur était cadavérique. Je croyais voir un univers surnaturel où j'étais seul, sur les ruines de la nature.

Malheureusement le froid devint intolérable. Malgré le sac, je frissonnais, j'avais des spasmes comme au contact d'une batterie électrique. A 2 heures du matin, mon thermomètre marquait 3° centigrades au-dessous de zéro, et j'entendais grelotter et tousser mes deux hommes qui ne fermèrent pas l'œil non plus.

Je me levai cinq ou six fois pour me promener ou plutôt pour courir, sur les 20 mètres carrés que forme la cime du grand *Vignemale;* la lune la couvrait d'or et d'une lumière mystique. Enfin le jour, qui ne manque parole à personne, vint à notre délivrance. A 4 h. 30, une bande dorée, qui montait à vue d'œil, illumina l'orient. C'était l'aurore qui s'avançait triomphalement. A 5 heures, je reçus un rayon de soleil. Quelle joie! Ce fut une des plus grandes jouissances physiques que j'aie jamais éprouvées de ma vie, car sur les plaines de Sibérie, dont le souvenir me revint un moment, le soleil avait beau se lever, il ne me consolait jamais de rien; il y faisait encore près de 40° de froid. Ici, malgré les neiges et les glaciers qui m'entouraient, quelle différence! Comme j'eus chaud tout de suite, bien que le thermomètre, à l'ombre, marquât encore zéro! Puis la vue seule de la lumière aurait suffi pour rallumer un peu de mon sang, par le bonheur qu'elle me donnait, tant elle était ardente et pure; tout ce qu'elle éclairait semblait brûler. Bientôt le grand glacier d'Ossoue, après avoir pris feu aussi, s'empourpra tout à coup sur une longueur de plusieurs kilomètres; il avait l'air d'un fleuve de sang, couvert de vagues énormes et rouges, et ses crevasses, qui sont tout aussi grandes que celles des Alpes, ressemblaient à des gueules écarlates.

Alors, dans ce réveil universel de la nature, les nuages qui me cachaient la terre depuis la veille commencèrent à frémir et à fondre. Je vis, au nord, à plus de 1 500 mètres de profondeur, un coin du lac de *Gaube*, et j'entendis monter autour de moi le bruit de mille cascades, pendant que mes regards se promenaient à l'horizon, sur des magnificences à perte de vue.



Phot. de M. Meys.

LE COMTE H. RUSSELL, DANS SON SAC EN PEAUX DE MOUTON.

Quelle poésie! Et, quand on l'a une fois goûtée, comment jamais dire adieu aux montagnes? Dans tous ces bruits confus je croyais reconnaître (tant je l'aime) la voix inconsolable du torrent de Splumouse, qui remplissait d'une harmonie tantôt sauvage, tantôt morbide, l'abîme neigeux qui tombe au nord du grand *Vignemale*.

Mais bientôt le soleil m'accabla et triompha même de mon enthousiasme. Mes guides, pâles et défaits, montèrent me dire bonjour; nous fîmes bouillir une bouteille de bordeaux; le soleil fit le reste, et nous nous endormîmes jusqu'à 10 heures, restant jusqu'à midi sur le sommet, où j'avais séjourné 17 heures.

Avant la nuit, nous rentrions à Gavarnie, pleins de santé, mais par un temps très orageux. Des nuages exaspérés, plus grands que le Chimborazo, prenaient des formes effrayantes et bizarres, et s'envolaient comme s'ils ne pesaient rien. Je me rappelai alors les brouillards sombres dont l'horizon était chargé la veille, au coucher du soleil, et je bénis le ciel de m'avoir fait descendre à temps du grand *Vignemale*, que le tonnerre et la tempête faisaient maintenant mugir comme un volcan des Andes, et trembler sur ses bases. »

(Comte H. Russell, *Annuaire du Club alpin français*, 1880, p. 224.)



Phot. de M. M...

GROTTE H. RUSSELL, AU GLACIER D'OSSOUE.

Une route carrossable s'élève, de Cauterets dans la direction du *Vignemale*, jusqu'au pont d'Espagne, audacieusement jeté sur le gouffre où s'effondrent les eaux tumultueuses des gaves de Gaube et de Marcadâou. Par la coulée du gave de *Gaube*, on gravit de raides talus forestiers, labourés par les avalanches, et c'est du lac, à 1743 mètres d'altitude, que commence l'ascension par le glacier d'*Ossoue*. Refuge du Club alpin à la Hourquette d'Ossoue, grottes du comte Russell, palier du Cerbillonas, halte du Paradis, à moins de 20 mètres au-dessous du point culminant de la montagne.



Phot. de M Meys.

AU DÉVALÉ DU VIGNEMALE : LE LAC DE GAUBE.

GLACIERS PYRÉNÉENS

Les glaciers d'aujourd'hui ne sont que les restes bien amoindris des vastes champs de glace qui, à l'époque quaternaire, s'épanchaient des Alpes jusqu'à Lyon, et, des sommets pyrénéens, au seuil même de la plaine d'Aquitaine où des débris morainiques attestent leur présence. En ce temps-là, le mammouth et le renne habitaient les régions méridionales de notre pays : on a voulu conclure de ce fait que le climat, doux et tempéré maintenant, devait rappeler alors celui des régions polaires, dont les hautes montagnes évoquaient l'aspect. Cette conclusion ne s'impose pas sans réserve, si l'on fait attention qu'à côté du mammouth et du renne, vivaient, à la même époque et dans la même région, des animaux et des plantes auxquels des conditions climatériques assez clémentes furent nécessaires pour subsister. L'étude des végétaux fossiles, si heureusement développée par les travaux de M. de Saporta (*le Monde des plantes avant l'apparition de l'homme*), démontre que plus on s'enfonce dans le passé de notre globe, plus l'atmosphère paraît avoir été saturée d'humidité. Sous un soleil très chaud, les vapeurs en excès alimentaient d'abondantes précipitations et donnaient à la plaine un climat plus fondu et généralement bien pourvu de calorique, pendant que l'hiver sibérien déchaînait ses rigueurs sur les grandes cimes voisines. Un épais manteau de frimas enveloppait les *Pyrénées*.

Il n'est pas, en effet, d'un bout de la chaîne à l'autre, une seule vallée où il ne soit possible de retrouver des traces glaciaires. Dans le voisinage du *Canigou*, le cours du *Tech* conduit à un escarpement de 30 mètres, uniquement composé de matériaux de transport. Du *Carlitte* se détachait un grand glacier, par la vallée de la *Têt* : il a moutonné et poli le plateau de Montlouis et poussé ses moraines jusqu'à Prades, où il donnait la main aux épanchements du Canigou. Un énorme fleuve de glace ralliait, dans la conque de l'*Ariège*, les coulées latérales d'Aston et de Vicdessos, en semant ses blocs erratiques à travers la grotte de Lombrives (en face d'Ussat) ; la masse glaciaire dépassait Foix et éparpillait ses dépôts dans la plaine, où on les retrouve, jusqu'aux environs de Pamiers. Ce fleuve solide mesurait plus de 70 kilomètres.

Telle fut aussi à peu près la longueur du grand *glacier de la Garonne*. Issu du vaste cirque du val d'Aran, alimenté par les grands réservoirs neigeux dont les restes s'épanchent aujourd'hui par les torrents nourriciers de notre grand fleuve du Midi, son ancêtre glaciaire débordait les montagnes, ralliait, à Saint-Béat, les glaces d'Oo et du Lys, dévalées par la vallée de Luchon et, après avoir recueilli, à Saint-Bertrand, le petit affluent de la Barousse, gagnait le glacier de la vallée d'Aure et développait au-dessus de la plaine un front de 50 kilomètres. A son origine même, une coulée latérale, facile à reconnaître, aux blocs de granite essaimés sur sa route, le reliait, par le port de la Picade, au fantastique amas glaciaire de la Maladeta. Les débris entraînés par ce puissant fleuve de glace ont édifié sur la rive gauche de la Garonne, à partir de Saint-Gaudens, trois gradins de plateaux composés de graviers, de cailloux roulés, quartzites de couleur brune ou noirâtre, grès rouges, granite en décomposition. Ces trois terrasses riveraines, allongées avec le fleuve, sont très marquées en pays toulousain.



Phot. de M Meys.

GORGE D'OSSOUE, AU FOND, LE VIGNEMALE.



Phot. de M. Lemmet.

LE GRAND VIGNEMALE VU DES OULETTES D'OSSOUE.

Au lieu de s'incurver comme le glacier de la Garonne, celui de la *vallée d'Aure* allait droit au nord, et, bien que long à peine de 40 kilomètres, accumulait sur son front une immense quantité de matériaux dont sont faits en partie les hauts plateaux du Lannemezan.

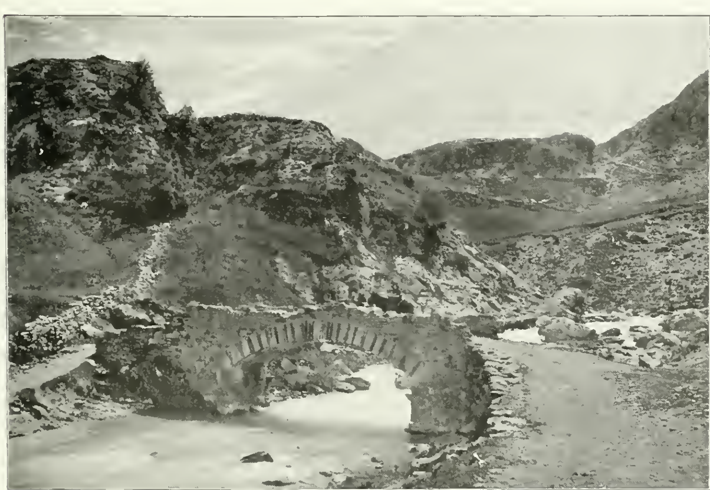
L'une des plus puissantes masses glaciaires des Pyrénées prenait jour par la dépression d'*Argelès;* sa longueur, d'après Martins et Collomb, aurait été de 53 kilomètres, et l'on a cru reconnaître ses dépôts jusque dans la plaine de Tarbes. Enfin, la vallée des *Eaux-Chaudes* (Arudy), celles d'*Aspe* (d'Urdos à Oloron), de *Mauléon*, de la *Nive* (moraine à Cambo) révèlent par des traces certaines, blocs de transport, usure des roches, lœss de débris, l'ancienne occupation glaciaire.

Nous n'avons plus que les lambeaux du magnifique manteau de glace qui drapait nos *Pyrénées :* la fureur des ouragans en a brisé les attaches, rompu et déchiqueté la trame, en les exposant sans défense aux épuisants rayons du soleil, par l'écroulement des crêtes qui leur servaient d'abri. Dans toute la chaîne, il n'y a plus que deux *massifs glaciaires* importants : l'un au sud de la vallée d'*Argelès*, l'autre au sud de celle de *Luchon;* l'intervalle ne se glace qu'au point où les montagnes de renfort se nouent à l'épaisseur des crêtes centrales.

A l'est, du côté de la Méditerranée, l'on ne rencontre plus de vrais glaciers, parce que le climat, plus sec et plus chaud, raréfie les précipitations neigeuses, en élevant le point de fusion et de recongélation à une trop grande hauteur; vers l'ouest, à mesure que l'on approche de l'Océan, c'est l'altitude qui manque avec l'affaissement de la chaîne. Ainsi, de la région d'Argelès à celle de Luchon, les réservoirs glaciaires des *Pyrénées* s'échelonnent sur une longueur de 100 kilomètres environ, tandis qu'en largeur, cette zone se limiterait à 8 ou 10 kilomètres, si les massifs soulevés entre le gave de Pau et celui de la Neste d'Aure ne portaient le front glacé des *Pyrénées* jusqu'à 16 ou 18 kilomètres de la chaîne centrale. Les monts Maudits à l'est, le mont Perdu à l'ouest, servent de ralliement aux masses de glace les plus considérables des *Pyrénées;* mais chacun de ces grands réservoirs comprend plusieurs groupes distincts :

1° **Massif occidental.** Ces écharpes neigeuses que l'hiver étale au-dessus du lac d'Artouste ou suspend aux flancs des pics d'Arriel et de Palas, dans le département des Basses-Pyrénées, ne peuvent passer pour de vrais glaciers; la canicule a bientôt fait d'éparpiller, de découdre et de boire les nappes peu résistantes des *névés.* Les glaciers véritables ne se montrent qu'à l'entrée du département des Hautes-Pyrénées, sur l'horizon du gave de Pau et de ses premiers affluents. Là se dresse le *Balaïtous* (3 146 mètres), entre ses deux contreforts de France et d'Espagne, le pic de Cristal et la Frondella : de Tarbes ou du fond de la vallée d'Argelès, on aperçoit le plus important des trois glaciers attachés à ses flancs, celui de *las Néous* (les neiges); l'ensemble des trois nappes glacées peut être évalué à 144 hectares. On y rattache le groupe des *monts d'Enfer* ou de *Pantillos*, qui s'élèvent en Espagne et portent également trois glaciers importants.

Au nord-est, après une courte interruption des champs neigeux, l'un des plus beaux massifs glacés des *Pyrénées* s'attache aux flancs du **Vignemale** (3 298 mètres). On y distingue deux glaciers principaux : l'un, le *glacier septentrional*, qui dévale sur une pente escarpée jusqu'au fond des *Oulettes de Gaube*, à l'altitude, ex-



Phot. de M. Meys.

PONT A L'ENTRÉE DU CIRQUE DE GAVARNIE.



Phot. de M. Meys.

SUR LE PREMIER GRADIN DU CIRQUE.

ceptionnellement basse pour les *Pyrénées*, de 2 100 mètres. L'extraordinaire entassement de cette masse, dont aucune aspérité ne peut refréner l'incalculable poussée, provoque, à l'intérieur du glacier, des dislocations formidables et fait surgir de ses entrailles des aiguilles, des prismes, des blocs de toutes formes et de nuances variées, depuis le vert le plus tendre jusqu'au bleu foncé. A travers les créneaux de la *Pique-Longue* du Vignemale, dont la hautaine silhouette domine ce titanesque chaos, l'on voit briller, sur le ciel, des fragments du *glacier oriental* ou d'*Ossoue* qui ondule sur le dos même du massif, pendant près d'un demi-kilomètre. Bien que de dimensions relativement restreintes, le *glacier oriental* du Vignemale n'a pas son pareil dans toute la chaîne, pour la largeur des crevasses, la beauté sublime des constructions glaciaires dont la transparence étincelle de mille feux au brasier du soleil.



Phot. de M. L. Briet.

AU SOMMET DU PIC-LONG (MASSIF DU NÉOUVIEILLE).

Le massif glaciaire de *Gavarnie* et du *mont Perdu* succède à celui du *Vignemale;* nulle part, même sur les monts Maudits, comme on le croyait à tort, les *Pyrénées* ne présentent un aussi puissant amas de neiges et glaces. Mais, excepté du haut du Marboré ou des murailles d'Astazou, la vue ne commande pas à la fois les étendues glaciaires groupées en cet endroit. L'une d'entre elles écoule ses eaux de fusion par *Gavarnie*, dans le gave de Pau; l'autre se déverse principalement en Espagne par le rio Cinca, fossé commun de tous les torrents : Ara, Jalle, Velos, etc., qui sillonnent le revers du mont Perdu.

Les glaciers de **Gavarnie**, si l'on néglige les petits névés accrochés aux flancs du cirque ou des cimes voisines, sont au nombre de neuf. D'abord, en allant de l'ouest à l'est, le glacier du *Gabiétou*. C'est lui qui présentait les magnifiques aiguilles de glace décrites, par Fr. Schrader, dans l'*Annuaire du Club alpin* de 1875

« Le glacier nous apparut débordant d'un ravin tout proche et comme prêt à se précipiter sur nous. Sa nappe de glace, pressée entre le *Taillon* et le *Gabiétou*, se gonflait pour franchir l'étroit passage; puis, trouvant des pentes plus vives, se fondait en larges tranches lumineuses, en crevasses d'un bleu sévère, qui, graduellement, se déchiraient de plus en plus : véritable Babel de tours, de gouffres, d'obélisques penchés, entr'ouverts, pleins d'ombres bleues ou vertes, de cascades, de neiges durcies, et tout cela grondant, hurlant, s'écroulant par deux fois à notre gauche, avec des craquements sauvages, puis, tout à coup, sans cause apparente, se remplissant de murmures énormes, de tonnerres lointains et profonds, qui semblaient provenir du fond même de la montagne. Ces aiguilles glacées s'élèvent jusqu'à 50, peut-être 60 mètres, et ne sont pas inférieures, à coup sûr, aux plus belles vagues de glace des Bossons ou du Grindenwald. »

Le glacier du *Taillon*, qui fait suite à celui du Gabiétou, descend par gradins, comme pour tendre la main à ceux du mont Perdu. A peine séparé de lui par la rupture de la Fausse Brèche, le glacier de la *Brèche* s'épanche sur le vallon des Sarradets. Puis ce sont, autour du gouffre de *Gavarnie*, le long glacier de la *Cascade*, les nappes de glaces étagées sur les gradins du *Cirque*, les névés qui coiffent le *Casque;* enfin les trois glaciers agrippés aux cimes d'*Astazou*. L'ensemble des nappes glacées, que groupe *Gavarnie*, atteindrait une superficie de 348 hectares.

A lui seul, le grand glacier du **mont Perdu**, qui s'étend à l'est du col d'Astazou, surpasse déjà ce chiffre, de 40 hectares au moins. C'est, sans contredit, la plus belle masse de glace de toutes les *Pyrénées*, et de beaucoup la plus pittoresque. Quelques glaciers plus modestes entourent les monts dont elle revêt le versant nord : le glacier de *Ramond*, que nous avons ainsi nommé en mémoire du grand explorateur des Pyrénées; les glaciers *Sud du mont Perdu*, celui qui remplit la dépression interne du *Cylindre*, ceux qui reposent sur les flancs monotones du *Marboré* ou, plus au nord, dans les murailles d'*Estaubé*. L'étendue de ces glaciers peut se chiffrer ainsi : Grand glacier du mont Perdu, 388 hectares; glacier de Ramond, 68 hectares; glaciers Sud, 60 hectares; glacier du Cylindre, 24 hectares; cime du Marboré, 16 hectares; couloir de Tuquerouye, 8 hectares; murailles d'Estaubé, 24 hectares; divers glaciers voisins, 8 hectares. Total : 596 hectares. Le massif du mont Perdu compterait donc 596 hectares de glaciers. (D'après F. SCHRADER.)

A l'est des derniers contreforts du mont Perdu, les murailles du cirque de *Troumouse*, les cimes du *Pic-Long* et de *Néouvielle* séparent le domaine du gave de Pau de celui de la Garonne. *Troumouse* porte deux glaciers sur les flancs de son point culminant, le *Pic de la Munia*, et plusieurs autres à l'extérieur de son cercle de murailles, ou sur les gradins du cirque de *Barrosa* qui en forme le revers. Pour le *Pic-Long* et le *Néouvielle*, dont on a dû reprendre l'étude sur bien des points, leurs champs de glace atteindraient l'étendue approximative de 240 hectares.

Dans son ensemble, la région glaciaire *occidentale* des *Pyrénées* devrait être évaluée à plus de 1 500 hectares.

2° **Massif glaciaire oriental** des *Pyrénées*. Passé les hautes vallées d'Aure, le glacier reparaît avec les monts de *Clarabide* et ceux des *Gourgs Blancs*, accompagnés de plusieurs nappes éparses. Une belle couronne de glaces, en rangée presque continue, charge les crêtes d'*Oo* et du *Lys;* mais, sur la foi de voyageurs enthousiastes ou trop peu documentés, l'on a beaucoup



Phot. de M. Meys.

AIGUILLES OU SÉRACS DU GABIÉTOU.

Phot. de M. Meys.

ENSEMBLE DU CIRQUE DE GAVARNIE.

exagéré l'importance des amas glacés qui faisaient de cette région, surtout dans les années de neiges abondantes, comme une saisissante évocation des grandes solitudes polaires. Les premiers qui virent cette longue savane immaculée ne pouvaient assez dire leur admiration : à les entendre, ses glaciers présentaient un front ininterrompu de 12 kilomètres. Ces descriptions ont plus de mérite littéraire que de rigueur scientifique. En réalité, nombreux sont et ont toujours été les intervalles de minces névés qui relient les glaciers entre eux. Lorsque tous les reliefs ont revêtu leur manteau de neige, il en résulte une impression générale de blancheur. Mais, viennent les chauds effluves de juillet et d'août : ces nappes uniformes, que l'on croyait solides, se fragmentent; en huit jours de soleil, les îlots les plus faibles auront disparu. Ce que l'on prenait pour des glaciers n'était qu'une éphémère pellicule de névés. Mais où finit le *névé*, où commence le glacier ?

Les amas glacés d'*Oo* et du *Lys*, reposant sur des roches de formation granitique ou sur des schistes paléozoïques, ne présentent pas les formes variées et les magnifiques écroulements des glaciers qui se moulent à la région calcaire du Vignemale et du mont Perdu : leur beauté est d'un autre ordre, soit qu'ils affleurent, comme celui du *Portillon*, à des lacs chargés d'icebergs, se mêlent à des cohues de rocs cyclopéens, ou semblent plongés jusqu'à la gueule dans des cratères effondrés, comme au flanc des *Posets*. Toutes les eaux de cette région descendent par le torrent de la Pique à la Garonne.



Phot. de M. Meys.

LE CIRQUE, VU DES PLATEAUX.

Les *monts Maudits* portent sur leur croupe allongée une suite presque ininterrompue de glaciers : une crête les distingue en deux masses, celle de la *Maladeta* et celle de l'*Aneto*. Plus âpre, plus lumineux aussi que les titanesques entassements des Alpes, cet immense château de glace n'en a pas l'élancement, ni même l'admirable variété de formes et de couleurs des Pyrénées occidentales.

Tandis que les *Alpes*, très découpées, présentent un grand nombre de crêtes culminantes et projettent en tous sens leur traînées cristallines, les *Pyrénées*, moins hautes et d'architecture plus ramassée, ne possèdent qu'un nombre comparativement restreint de massifs à glaciers. Ajoutez que le *glacier alpestre*, entraîné par son propre poids que multiplie la raideur des pentes, déborde des hautes cimes et prolonge ses remous solides au milieu des bois et des pâturages, presque à portée de la main.

Le *glacier pyrénéen* est d'humeur plus farouche ; il ne se laisse pas facilement approcher. Si les grands fleuves glacés de l'Oberland, du Valais, de Chamonix, abaissent leur front jusqu'au-



Cl. ND.

FOND DE GLACES DE LA VALLÉE DU LYS.

dessous de 1 200 mètres, les glaciers des *Pyrénées* ne descendent guère au-dessous de la limite des neiges perpétuelles : environ 2 700 mètres. C'est là, dans les âpres solitudes des hauteurs où ils sont blottis, qu'il faut les atteindre ou plutôt les surprendre, car le temps laissé par les rafales et les rigueurs de l'hiver aux observations est de trop courte durée. Enfermé dans un espace plus développé en largeur qu'en longueur et comme replié sur lui-même, le *glacier pyrénéen* est généralement dépourvu de cette langue terminale qui révèle, d'une façon claire et précise, l'allongement ou le retrait de son émule des Alpes. Il arrive, dans les *Pyrénées*, qu'un glacier se raccourcit d'un côté, tandis que, de l'autre, il s'allonge. Comment tirer de là des conclusions certaines? Car, si le glacier paraît immuable dans son cadre de rocs, saura-t-on calculer l'épaisseur que lui enlèvent, l'été venu, les ardeurs du soleil méridional? Le *glacier pyrénéen* se résorbe, pour ainsi dire, sur place : il s'affaisse plus qu'il ne glisse; un jour vient, le voilà disparu, sans que l'on ait pu suivre le travail mystérieux qui le mine.

L'**instabilité**, en effet, est la caractéristique des manifestations glaciaires : dans le glacier, le changement est la règle. Si nos yeux ne le perçoivent pas toujours distinctement, il n'en exerce pas moins son action d'une façon persistante et profonde. De minutieuses observations, faites par le comte Russell à la source du glacier oriental du *Vignemale*, pendant plusieurs années, il résulte qu'en été, la plaine de neige qui sert de réservoir à ce glacier s'abaisse d'au moins 2 mètres par mois; ce qui fait qu'en quatre mois, durée moyenne de la fusion, le niveau du glacier doit descendre de 9 mètres environ. C'est pourquoi les grottes que le comte Russell a fait creuser sous le sommet de la montagne, à une altitude de 3200 mètres, ont dû être pourvues de barres de fer scellées dans le roc, pour que ce refuge devînt accessible à la fin de l'été. Avant la canicule, c'est le contraire qui se produit : la grotte inférieure est alors masquée par le glacier surélevé qui la domine, comme ces cavernes de la côte qui disparaissent au pied des falaises, sous les hautes marées de l'Océan.

Mais, si le *glacier* se gonfle sous l'apport subit ou constant des abats de neige, il perd, en général, bien plus qu'il ne reçoit. Tous les *glaciers* des *Pyrénées* sont en voie de *retrait* ou de fusion. Ceci, d'ailleurs, ne leur est point particulier. Bien que mieux défendus par leurs masses profondes et alimentés par des chutes abondantes, les glaciers des Alpes eux-mêmes n'échappent pas à cette loi générale de destruction. Depuis l'époque quaternaire, leur retrait, malgré bien des retours, ne s'est pas démenti. On a pu le mesurer avec assez d'exactitude, au moins d'une façon approximative, pour prévoir la disparition probable de certains d'entre eux. Dans les *Pyrénées*, les preuves d'amoindrissement glaciaire surabondent. M. Trutat, de Toulouse, a péremptoirement démontré, à l'aide de points de repère fixés sur le glacier de la *Maladeta*, le retrait de cette masse glaciaire : en deux ans (1873-1875), elle reculait de 50 mètres.

Les moraines de granite, latérales ou frontales, qui encaissent de tous côtés les glaces de la *Maladeta*, disent assez clairement que, bien longtemps avant le siècle de Charpentier, le glacier occupait de vastes espaces aujourd'hui découverts. Une fois réduit, par la fusion, à cette pellicule légère du névé qui n'est plus que l'ombre de lui-même, il semble que le *glacier* va disparaître tout à coup. M. Degrange-Touzin (*Annuaire du Club alpin français*) en cite des traits significatifs.

Une arête rocheuse, soudée à la dorsale maîtresse du groupe des monts Maudits, sépare le glacier de la Maladeta proprement dite de celui d'*Aneto*. Pour grimper au point culminant de la chaîne, en partant de la Rencluse, on s'élevait jadis par le flanc occidental de l'arête solide qui sépare les deux glaciers voisins, jusqu'à une brèche dite le *Portillon d'en bas*, ouverte à 60 mètres en contrebas du glacier d'Aneto. C'est maintenant par le *Portillon d'en haut*, seconde brèche, plus élevée de 200 mètres, que l'on atteint la limite inférieure du même glacier : la différence d'altitude mesure exactement la réduction de la masse glaciaire.

Dans la région d'*Oo*, la fusion a fait également son œuvre; des cols neigeux ont été dépouillés par les rafales. La vallée de *Ramougne*, par laquelle on accède au *Perdighero*, sommet culminant de la région, ne présente plus, à la place des névés et des glaces signalés autrefois, que des amas chaotiques de gros blocs, dispersés comme un troupeau de bêtes monstrueuses. La haute région de *Litayrolles* a perdu, elle aussi, en partie du moins, son étincelant manteau.

De l'autre côté du col, le lac du *Portillon d'Oo* n'a pas échappé à semblable disgrâce : « Un énorme glacier, dit le comte Russell (*Grandes Ascensions*), dresse au midi, sur les eaux mêmes du lac, sa paroi verticale, haute d'au moins 30 mètres, stratifiée comme des couches géologiques, et, dans les grandes chaleurs d'août, il s'en dégage des icebergs qui, tombant lourdement sur l'eau, s'y promènent comme dans les mers polaires. C'est ici le palais de l'hiver. » « C'est le plus beau désert de ce genre que j'aie rencontré, » avait



Phot. de M. E. Belloc.

PONT DE NEIGE AU FOND DU CIRQUE DE GAVARNIE.

Port de Pinède. Pic de Pinède. Som de Ramond. Mont Perdu. Cylindre. Marboré.



Phot. de M. Meys.

PYRÉNÉES CA

Lac d'Aumar. Lac d'Aubert.



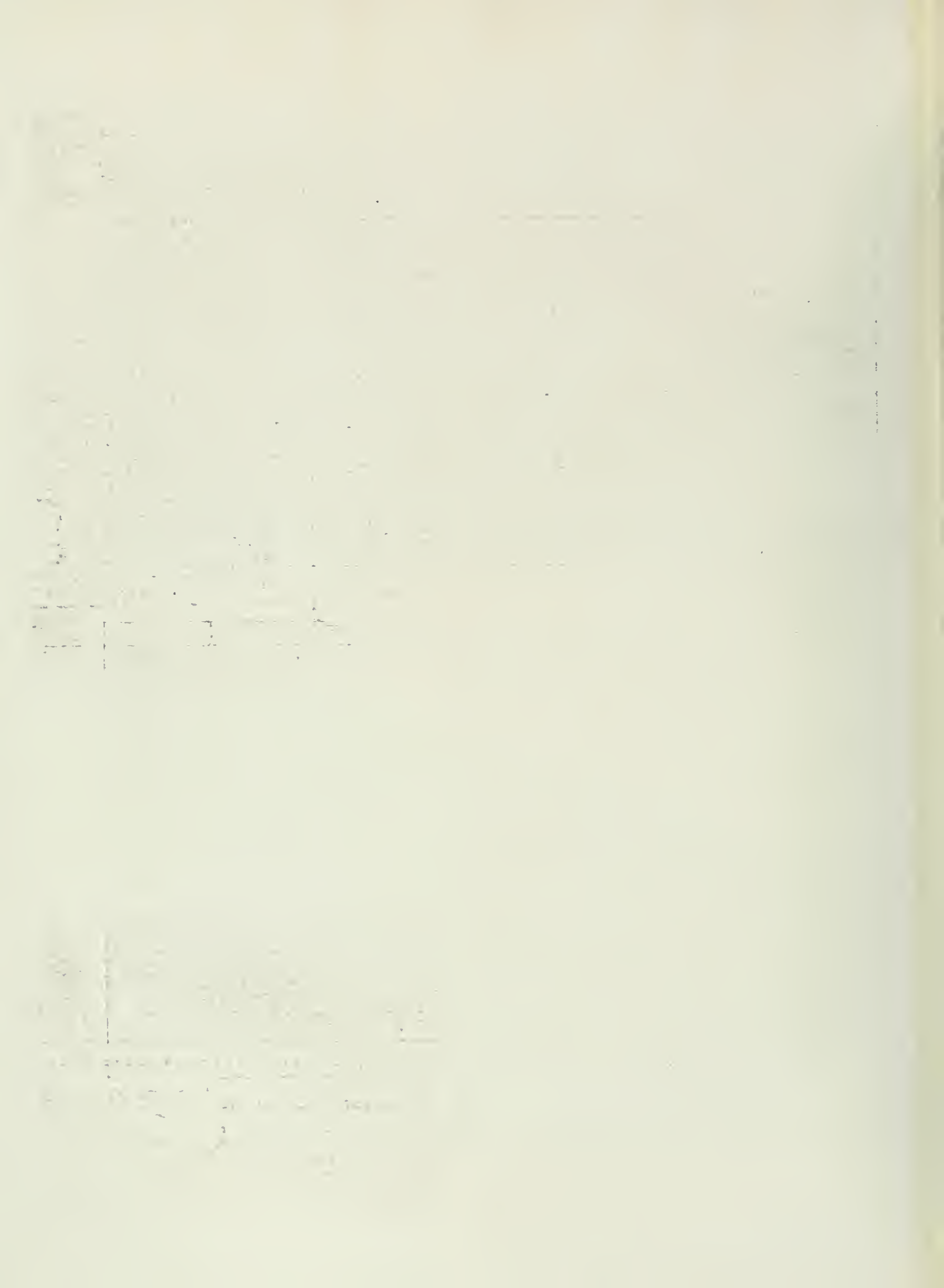


.IRES DE GAVARNIE

Le Néouvieille.

Phot. de M. Meys.

PYRÉNÉES GRANITIQUES DU NÉOUVIEILLE



Phot. de M. Meys.

LAC GLACÉ DU MONT PERDU.

dit Ramond; et Schrader vante, à son tour, l'admirable lac du Portillon, « entouré de glaciers épais et crevassés qui descendent jusque dans ses eaux noires, chargées d'une lourde banquise neigeuse ». Tout cela est d'hier et semble déjà bien loin. Le lac du *Portillon* est à peu près libre ; en été, il n'y a plus de glacier sur ses bords ; des lambeaux blancs marbrent les parois du cirque, à côté de moraines mouvantes et bourbeuses.

Les *glaciers* groupés à l'*ouest*, autour du *mont Perdu*, de *Gavarnie*, du *Vignemale*, bien que d'abondantes précipitations aient compensé, pour un temps, l'usure de leurs masses, se défendent mal contre la fureur des éléments conjurés contre eux. Si le *mont Perdu*, le *Cylindre*, le *Marboré* ont mieux résisté que d'autres à la déperdition générale, par l'épaisseur même de leur masse et sa plus grande altitude, l'échelle de glace de *Tuquerouye*, au fond du cirque d'Estaubé, s'est affaissée ; le glacier de la *Brèche de Roland*, bien que peu entamé en superficie, n'a pas perdu moins d'une dizaine de mètres d'épaisseur. Enfin les neiges du *cirque de Gavarnie* se sont fragmentées ; le glacier de la *Cascade*, celui d'*Astazou* sont en voie de résorption.

Aux flancs du *Vignemale*, le glacier d'*Ossoue* a reculé de 100 mètres, laissant sur son front une large moraine, autrefois recouverte, non seulement de neige, mais de glace solide. Quant à son épaisseur, la fusion lui a enlevé 10 mètres au moins, et cette action dissolvante a été si intense que des crevasses, jadis inconnues, ont rompu la masse compacte du haut glacier. Bien que mieux abrité du soleil, le glacier *septentrional* s'est amoindri également. Il plongeait tout d'une pièce jusqu'au plateau des Oulettes, dans la vallée de Gaube : le voilà remonté de 120 mètres au moins ; déjà des récifs rocheux pointent à travers son épais manteau blanc, autrefois sans tache.

La fluctuation est la loi des *glaciers* ; c'est l'évidence même. Tantôt ils se gonflent et tantôt ils s'affaissent, suivant l'abondance ou la raréfaction des neiges qui leur servent d'aliment. D'une façon générale, ils perdent plus qu'ils ne gagnent ; mais aussi, quand on les croyait perdus, ils revivent, et ce renouvellement perpétuel des formes, loin d'être, pour nos montagnes, une tare de décrépitude, constitue un de leurs plus efficaces éléments de beauté. C'est par le mouvement qu'elles nous intéressent toujours.

LES LACS

Les *Pyrénées* renferment beaucoup plus de **lacs** qu'on ne le croit généralement. M. E. Belloc, qui s'est fait une spécialité de cette étude, en compte, dans la chaîne entière, plus de huit cents dont il peut fournir la position géographique. Les plus beaux, en même temps que les plus étendus et les plus pittoresques étant situés à de grandes hauteurs, dans des régions sauvages et inhospitalières, sont peu visités. C'est entre 1 800 et 2 650 mètres d'altitude que se trouve la véritable *zone lacustre* des Pyrénées. Il y a peu de lacs entre 1 200 et 1 800 mètres : ces nappes éparses donnent la



Phot. de M.

LAC GLACÉ DU PORTILLON.

main aux anciens réservoirs, plus rapprochés de la plaine, dont la plupart sont disparus ou en train de disparaître.

Les *lacs* s'abreuvent aux glaciers dont ils recueillent les eaux de fusion. Aussi les trouve-t-on groupés dans le voisinage des hauts sommets. Dans le *massif occidental*, ils rayonnent autour du *pic d'Ossau*, aux flancs du *Balaïtous* et du grand pic de la *Fache*, tournés vers le sud. Le lac de *Gaube*, qui reçoit les eaux glacées du *Vignemale* et celui du *mont Perdu*, sont hors pair : ils planent comme les cimes maîtresses, enveloppées de perpétuels frimas, dont ils sont les déversoirs.

Avec les massifs glaciaires des *Pyrénées orientales*, les réservoirs lacustres se multiplient : ceux de la région des *Gourgs Blancs* et d'*Oo*, dans les hautes vallées de la Neste de Louron, de la Neste d'Oo et du Lys, qui descend, avec la Pique, à Luchon. Les grands massifs espagnols des *Posets*, des *monts Maudits*, et cette longue chevauchée de géants glacés qui enveloppent, au sud, le val d'Aran, sont constellés de lacs, tantôt blottis au pied même des glaciers, comme pour la Maladeta et l'Aneto, tantôt semés à profusion parmi les innombrables plaques de névés qui scintillent au loin, sous le ciel d'Espagne. On ne s'attend pas à les voir tous figurer dans cette étude. Qu'il suffise de citer, parmi les plus accessibles : à l'ouest, ceux d'*Ossau-Balaïtous*; à l'est, les lacs de la *région d'Oo*; enfin, sur le front de la chaîne centrale, entre les deux fossés de drainage de l'Adour et du gave de Pau, les lacs accrochés à l'éperon du *Néouvielle*.

le sourire; quelques-uns sont de vraies miniatures. *Plà Segouné* a 50 mètres de circonférence; le plus grand lac des Basses-Pyrénées, *Artouste*, n'a que 55 hectares de superficie. Presque toujours immobiles, quelquefois ridés par la brise, il y a cependant des jours où ils perdent la tête.

En Bolivie, les grandes forêts montent à 2830 mètres, les taillis



Phot. de M. Meys.

REVERS DU CIRQUE DE TROUMOUSE ET LACS DE LA GÉLA.

à 3600 mètres; les terres sont labourées à 4000 mètres. Dans nos latitudes, les grands arbres ne croissent guère au-dessus de 2000 mètres. C'est pourquoi nous ne voyons pas de forêts autour des lacs d'Ossau. *Arremoulit* est à 2232 mètres. Si le premier des lacs d'*Ayous* est à 1812 mètres, le dernier est à 2081 mètres. Enfin, *Artouste* est à plus de 1960 mètres, et le lac glacé *Bat-Laëtouse*, à 2600 mètres. *Suyen*, dans le val d'Azun, regarde les sapins de la Ribette descendre sur sa rive, avec l'écume de la cascade qui alimente les lacs de Batcrabère (2477 mètres); mais *Suyen* n'est qu'à 1539 mètres d'altitude. Les rochers qui l'entourent, à l'est, sont couverts de lichens jaunes qui enchâssent le saphir de ses ondes dans leur monture d'or. Pour arriver à son déversoir, on traverse des taillis de rhododendrons de 1m,50 à 2 mètres. A certains moments, les eaux de *Suyen* sont presque blanches, tant elles contiennent de poussière de feldspath; pendant les grandes pluies, elles charrient cette couleur jusqu'à Argelès.

« Les lacs sont comme les individus : ils ont chacun leur caractère particulier; ils sont sympathiques, indifférents ou odieux. Aucune région des Pyrénées n'en contient autant que le quartier d'**Ayous.** Sans compter *Isabe* et *Aule*, qui sont voisins, vous pouvez en voir huit dans la même journée : Romassot, le lac du Milieu, Gentaou, Barsaou, Casteraou, le lac d'Astu, Peyreget et Pombie. » (Comte de BOULLÉ.)

On monte aux lacs d'*Ayous* par le val du gave d'Ossau et de Gabas, en suivant le torrent de Bions, jusqu'aux Calongues, où fleurit à profusion le lys des Pyrénées. Le **Romassot** (1812 mètres), premier des lacs d'*Ayous*, est si calme, si limpide, qu'on ne l'aperçoit pas immédiatement; au nord, le pic d'*Ayous* (2312 mètres) plonge ses tours et leurs créneaux de briques rouges sous le cristal des

Phot. de M. Meys.

ÉGLISE DE BLIPOUEY : VALLÉE DU BASTAN, AU FRONT DU NÉOUVIEILLE.

LACS DU MASSIF OCCIDENTAL

Si les glaciers auxquels puisent les lacs étalent leur gloire au soleil des grandes cimes, leurs bassins de réception, plus modestes, se dérobent d'ordinaire dans les premiers replis des arêtes montagneuses étoilées à leur front. C'est là, dans les recoins secrets des gorges supérieures, qu'il faut les surprendre endormis. Aux Alpes, encore dans tout l'éclat de leur jeunesse, l'immensité des champs de glace et la sauvage grandeur des lacs [illegible], comme des mers intérieures, entre des pics gigantesques. Les *lacs pyrénéens* sont d'une beauté plus discrète; à défaut de grandeur, ils ont la grâce et



Phot. de M. L. Bret.

LE LAC BADET ET LE NÉOUVIEILLE.

eaux; à l'ouest, *Lorry* (2241 mètres) déploie son éventail de grès roses, satinés de jade; des blocs tressent autour du lac un collier de pierres vertes et rouges. C'est un délicieux coin de paysage. Le lac est peuplé de truites; à la rive sud-est, sur laquelle il vient mourir, s'attachent en grand nombre les têtards et les sangsues. Un torrent en cascades, qui bouillonne sur des schistes noirs, conduit au lac du **Milieu,** nappe tranquille et couverte de roseaux vers le sud, qui abrite une infinité de petits animaux filiformes, très allongés, connus sous le nom de *dragonneaux :* ce sont, au dire des bergers, peu compliqués dans leurs explications, « des crins de cheval en train de se changer en serpents ». Le lac a environ 500 mètres de tour; les grands ducs viennent pêcher sur ses bords.

Gentaou communique avec le lac du Milieu : sur un fond de sable ardent, le pic du Midi, éloigné pourtant de 4 kilomètres à vol d'oiseau, s'y reflète tout entier. **Barsaou,** de forme tourmentée, n'a qu'une couche liquide peu profonde : il gèle en hiver et se comble par les avalanches. Mais le fond de grès rouge, encadré d'arène de même couleur, avec des grains verts et bleus, lui donne des reflets magiques, et les roches de feu, qui dressent la tête hors de ses ondes, en multiplient la transparence, dans un cadre de sommets lointains, glacés de violet. La frontière d'Espagne est proche, au *col des Moines* (2205 mètres), d'où s'effile, par le col du Somport, la route de Canfranc. Tout bleu, emmailloté dans les neiges, paraît le petit lac enlacé dans les bras de marbre gris du pic **Castéraou :** aucun site n'est plus coquettement pyrénéen. Le plus grand des lacs de **Peyreget** n'a que 200 mètres de tour : le porphyre au nord, des schistes amoncelés au sud, lui forment un rebord. Son voisin, plus petit (35 mètres de circonférence), dort comme une grenouillère au milieu de gazons fangeux; la troisième conque de cette constellation lacustre est d'une telle transparence, que l'on peut, en l'approchant, mettre les pieds dans l'eau sans s'en apercevoir.

Le plus grand lac des Basses-Pyrénées, et l'un des plus importants de la chaîne, le lac d'**Artouste,** étend à plus de 1960 mètres d'altitude ses 50 ou 55 hectares. Tandis qu'au sud il vient mourir à la rive, le nord se hérisse, et l'on voit, du haut des rochers de Mondeils, la base sanglante du Palas et le Lurien, fauve et noir, descendre magnifiquement dans les eaux cuivrées. Les truites d'Artouste sont peu estimées. Au contraire, celles du petit lac de l'*Ours* (1606 mètres) sont réputées pour leur délicatesse. L'émissaire d'Artouste et de l'Ours traverse la prairie de *Soussouéou*, ancien fond lacustre dont le barrage, rompu entre deux roches, laisse filtrer l'eau en cascades sous un pont de sapin. Obstruez l'issue, les prairies, où paissent tranquillement de nombreux troupeaux, redeviendront un lac allongé. Partout, une prairie, nivelée au pied d'un cirque, révèle l'emplacement d'un ancien lac, vidé par la rupture du barrage de retenue.



Phot. de M. Meys.

REFUGE DE TUQUEROUYE.



Phot. de M. Meys.

DÉVERSOIR DU LAC DE GAUBE.



LA MONTAGNE D'ESTARAGUE ET LE LAC D'ORÉDON.

LACS DE LA RÉGION DU NÉOUVIEILLE

Le pic des *Quatre-Termes* noue ses vives arêtes de renfort au flanc oriental de la longue jetée qui s'enracine à la chaîne centrale des Pyrénées par le pic de Troumouse, monte et s'enfle avec l'échine du *Pic-Long* et le massif de *Néouvieille*, en projetant vers le nord, de l'autre côté du col de Tourmalet, le belvédère du *pic du Midi*, au-dessus du pays de Bigorre. Des crêtes étoilées autour du pic des *Quatre-Termes*: l'une, dirigée vers le nord-est avec les pics de Pene-Nègre, de Pène-Blanque, de Berrassé, s'arrête brusquement au *plateau des Artigues*, d'où sourdent les trois sources de l'Adour; une seconde arête se dirige vers le nord-ouest, à la rencontre des terrassements du pic du Midi, de l'autre côté du col de Tourmalet; la troisième, celle d'*Aygues-Cluses*, tend la main, par le col d'Aubert, à la base puissante du Néouvieille; enfin, une quatrième et dernière ramification, la crête de *Port-Bieil*, se lie à l'imposant massif d'Arbizon, au-dessus de la Neste d'Aure. Dans les intervalles des quatre crêtes divergentes, s'ouvrent quatre vallées, parmi lesquelles celles d'*Aygues-Cluses*, de *Port-Bieil* et de *Caderolles* forment autant de bassins lacustres, tout à fait à l'origine de leurs plissements. *Aygues-Cluses* se distingue par une aridité désespérante; l'herbe, rare et jaunâtre, s'harmonise avec la teinte grise ambiante. Ses lacs eux-mêmes (ils sont trois, un grand et deux petits) paraissent sans vie; ils n'ont pas d'écoulement visible, tellement leurs eaux s'écrasent sous les amoncellements de pierrailles, pour échapper à leur triste prison. Le nom d'*Aygues-Cluses* (*aqua clausa*, eau fermée) exprime cette particularité.

LACS DU NÉOUVIEILLE

Si la région des Quatre-Termes est d'une déconcertante et magnifique sauvagerie, celle du Néouvieille réunit à souhait les aspects variés de la grande montagne. Digne souverain d'un tel royaume, le **Néouvieille** étale, à plusieurs centaines de mètres au-dessus des contreforts qui l'enchâssent, un front abrupt, serti de neiges étincelantes. Trois pointements surgissent de la cime allongée; parmi eux, le *pic d'Aubert* culmine à 3092 mètres. L'ascension en est pénible, périlleuse même à l'approche du sommet; mais, du haut de ce belvédère, plus rapproché de la chaîne centrale que le pic du Midi, quelle féerie sous le regard!

De puissants contreforts, noués à la clef de voûte centrale du *Néouvieille*, creusent ses flancs de replis profonds où s'égrènent des chapelets lacustres. Il y a bien vingt-cinq lacs, ainsi disséminés, en quatre groupes distincts: dans la vallée d'*Escoubous*, la gorge de *Couplan*, le val de *Barrada*, enfin les creux du *Bôlou* et de la *Glaire*.

Escoubous est aux portes de Barèges; on s'y rend à pied ou à dos de mulet. Un escarpement de 300 mètres, d'où jaillit en cascades écumeuses l'eau des lacs supérieurs, annonce l'entrée de la vallée d'Escoubous. Le lac est au bout du torrent qui le vide, à la base du pic de l'Heurtet: 500 mètres de long, 300 de large, 24 de profondeur, telles sont ses caractéristiques. Sa nappe tranquille nourrit d'excellentes truites, dont la pêche est devenue pour les Barégeois une fructueuse industrie. De la rive d'*Escoubous*, le sentier s'élève au lac *Blanc*, d'allure plus modeste, mais d'un grand charme; au lac de *Tracens*, blotti à la base du pic de Madamette: plus haut encore, le lac *Nègre* et, non loin du col d'Aubert ou des Pêcheurs (2500 mètres), perdu dans les éboulis, le petit lac *Espagnol*, aux bords duquel les bergers aragonais menaient jadis paître leurs troupeaux.

Les belles forêts sauvages qui couvrent ses versants, sous la couronne des neiges, font de la *gorge de Couplan* l'une des plus intéressantes de la région du Néouvieille: elle plonge, en effet, à la base même du géant, dont les murailles verticales la dominent de plus de 1000 mètres. Une crête transversale la divise en deux bassins secondaires au fond desquels dorment cinq lacs à l'est (Aumar, Tracens et les trois Laquettes), deux à l'ouest (lac du Cap-de-Long et lac d'Orédon). Le réservoir de *Tracens* (le seul qui ne contienne pas de truites) se déverse dans celui d'**Aumar** (2213 mètres), long couloir liquide, étranglé en son milieu par un promontoire et dont les eaux vont au lac d'*Aubert*, qui lui est parallèle, à 50 mètres plus bas. Les glaciers du Néouvieille oriental alimentent ces réservoirs, ainsi que les *Laquettes*, gracieuses coupes, autrefois réunies, puis échelonnées sur les pentes: les pelouses, qui étendent leur vert tapis jusqu'au bord de l'eau tranquille, donnent aux lacs de cette vallée un charme imprévu.

Le lac du *Cap-de-Long*, d'aspect plus austère, arrondit son croissant (près de

Phot. de M. E. Bello

LAC DU CAP-DE-LONG, AU PIED DU PIC-LONG

2 kilomètres) au pied de parois vertigineuses, encombré, sur ses rives, d'éboulis et de gros quartiers de roc, amassés sur la droite en un véritable chaos. *Loustallat*, frère du Cap-de-Long, est une merveille de la nature, mais une merveille qu'il faut découvrir, en grimpant parmi les rochers et les rhododendrons.

Toutes les eaux de la dépression de *Couplan* dérivent au grand lac d'**Orédon**, situé au point de convergence des deux régions lacustres. Cette grande coupe majestueuse de 40 hectares, étalée à 1 870 mètres d'altitude, est la perle des lacs du Néouvieille. Un puissant barrage a élevé son niveau de 25 mètres et augmenté sa capacité de plusieurs millions de mètres cubes. Le lac d'*Orédon* a la forme générale d'un quadrilatère; une prairie ombreuse affleure à sa rive orientale; des pins robustes escaladent en groupes serrés les versants abrupts du nord et du sud.

La vallée de *Barrada* débouche à Pragnères, dans la coulée de Gèdre; celle du *Bôlou* débouche à Betpouey; celle de la *Glaire* à Barèges. La vallée de la *Glaire* descend des parages du Néouvieille par gradins : ses parties supérieures sont constellées de cuvettes lacustres, les unes minuscules, d'autres assez vastes et pouvant mesurer plusieurs hectares de superficie. La plus importante de toutes, le beau lac de la *Glaire* (2 185 mètres d'altitude), long de 900 mètres et fort étroit, est le point de mire des touristes de Barèges. On y accède par un sentier qui monte sous le couvert des bois, glisse à travers les pâturages, serpente, en lacets rapides, au milieu des éboulis et conduit, par le torrent, jusqu'au bord du lac.



Phot. de M. Meys.

PLACE DU VILLAGE D'OO.

LACS DE LA RÉGION D'OO

Dans un amphithéâtre de châteaux de glace qui l'investissent au sud (Batchimale, Gourgs Blancs, Perdighero) et découpent sur son front un éblouissant diadème, la *région d'Oo* est admirable. Quand l'hiver étend partout sa draperie virginale, les reliefs disparaissent et ne trahissent leur présence que par les remous de l'immensité blanche : tout se tait; le silence n'est troublé que par la chanson monotone des cascades assoupies ou le bruit sourd que font les icebergs se heurtant dans quelque lac éloigné, gros diamants dans des coupes de saphir. Vienne l'été : c'en est fait du prestigieux décor, la montagne reparaît avec ses difformités, ses gros blocs effondrés, ses plaies béantes, marques certaines de sa décrépitude. Mais aussi les eaux accourent de tous les sommets, les torrents bouillonnent, se précipitent en cascades; tout renaît à la vie; les lacs s'animent, les cascades chantent et grondent; sur les plans herbeux se pressent les *manades* de moutons transhumants.

Le **lac d'Oo** est sans rival. Imaginez à 1 500 mètres d'altitude (1496m,60), entre des parois gigantesques, une vasque profonde de 67 mètres, large de 620, longue de 912, dans sa plus grande étendue. A première vue, le lac ne paraît pas de telles dimensions : il est comme ramassé sous le regard, par le redressement subit des hauteurs. Dans le fond, vers le sud, une falaise verticale, dressée à plus de 300 mètres, barre toute issue; par une échancrure de la paroi rocheuse, creusée à 273 mètres environ, s'échappe d'un bond l'une des plus belles cascades du monde. Celle du Staubach (Suisse), dont on a voulu faire une merveille sans égale, tombe seulement de 305 mètres, 32 mètres plus haut que la cascade d'Oo, mais 117 mètres plus bas que celle de Gavarnie, qui en mesure 422. Brisée par une traverse de rocs, à peu près vers le milieu de sa course, la grande *cascade d'Oo* jaillit en fusées d'artifice, puis, resserrée entre deux promontoires, elle s'étend en gerbe diamantée sous le voile d'une buée transparente. Du pied de la cascade au bord du lac, la distance dépasse 355 mètres : là s'est formé un delta de débris entraînés par les eaux, et dans ce terre-plein ont pris racine des arbres de haute futaie, que l'on prendrait pour des jouets d'enfants. Ramond ne les vit pas quand, ébloui par la splendeur de la cascade, et comme hypnotisé, il lui sembla voir la gerbe éblouissante s'effondrer directement dans le lac.

Les matériaux un peu volumineux, entraînés par l'eau torrentielle, ne peuvent franchir le remblai du delta et atteindre la nappe liquide; seules, les parties sableuses et les alluvions d'entraînement facile arrivent au lac et se déposent au fond. Ainsi envahi, le lac se comble peu à peu; mais, l'apport de la cascade étant à peu près nul, c'est par les couloirs d'avalanches ouverts au-dessus de la rive droite et de la rive gauche que dégringolent les principaux matériaux de comblement, arrachés à la montagne en démolition. Depuis qu'une déforestation sans scrupule et des pacages précipités l'ont privée du manteau végétal qui la défendait, la montagne s'émiette, roule avec les avalanches, édifie, au fond des lacs, des talus d'abord immergés, qui peu à peu montent, pointent hors de l'eau, comme des îlots que séparent encore des entonnoirs, bientôt obstrués à leur tour.

C'est le malheur de presque tous les lacs pyrénéens : *Caillaouas*, voisin d'Oo, *Estom* et *Gaube*, se comblent. L'admirable limpidité d'*Estom* met sous les yeux, au jour le jour pour ainsi dire, le progrès croissant des talus sous-lacustres appelés à l'absorber. Même progrès aux lacs d'*Estibaoudes*, entre Estom et Gaube. Entre tous, le lac de *Gaube* (Gaoube) est le plus menacé : les pentes qui dominent sa rive gauche apparaissent striées par les couloirs d'ava-



Phot. de M. Meys.

ENTONNOIR DU VILLAGE D'OO.

lanches. Aussi la digue sous-lacustre, qui jadis suivait les sinuosités de la rive, en laissant dans l'intervalle une sorte de chenal, forme-t-elle aujourd'hui, sur quelques points, le rivage lui-même. Le lac perd en étendue et en profondeur à la fois : pour 20 hectares de superficie, la sonde a relevé des fonds de 41 mètres au maximum. Et, comme si les talus immergés ne devaient pas suffire au comblement, des arbres tout entiers ont glissé sous les eaux : leurs branches s'enchevêtrent en replis inextricables, les uns couchés sur le flanc, les autres à demi renversés ou dressant verticalement leurs tiges. Ces arbres sans vie qui, au lieu de remonter à la surface, demeurent enchevêtrés sur le fond, produisent un singulier effet. C'est la forêt ensevelie qui dort, entraînée des montagnes prochaines.

Au *lac d'Oo*, des troncs d'arbres aussi se révèlent sous les eaux, mais en moins grand nombre. Cela suffit toutefois pour fournir un cadre et un point d'appui aux matériaux de comblement. Le lac perd de lui-même, à n'en pas douter ; son niveau s'élevait autrefois plus haut, comme en témoignent les *oules* ou marmites de géants creusées au-dessus de la rive droite par le courant torrentiel de l'émissaire. On voudrait, comme au lac d'Orédon, rendre au *lac d'Oo* sa capacité perdue, par l'obstruction du seuil qui ne suffit pas à le retenir, et capter ses eaux par le déversoir d'un canal souterrain, percé en contre-bas. Le niveau s'élèverait de 7 mètres et porterait la capacité du lac à 14 millions de mètres cubes. Ce serait une petite mer intérieure, comme l'exprime si justement le nom que lui donnent les gens de l'Arboust : « *Et Boum d'ét Séculétjé*, » c'est-à-dire grand amas d'eau ou lac du « cul-de-sac ».



Phot. de M. E. Belloc.

LAC DE CAILLAOUAS.

Le lac de **Caillaouas** rivalise avec celui d'Oo, par l'importance du moins. Il recueille les eaux glaciaires des *Gourgs Blancs*, les porte, par son émissaire, à la rencontre du torrent d'*Aygues-Tortes*, se confond avec lui dans le sillon de la *Pez*, qui, en amont d'Arreau, change son nom de Neste de la Pez en celui de *Neste de Louron*, et, finalement, se perd dans la *Neste d'Aure*, un des principaux affluents supérieurs de la Garonne. Le *Caillaouas* se comble activement : l'épaisseur de sa tranche liquide (longueur, 800 mètres ; largeur, 700 mètres) atteint pourtant encore près de 100 mètres, et son plan est à 2 165 mètres d'altitude. Mais, comme il est emprisonné de tous côtés par de colossales murailles de granite, les ouragans déchaînés par les couloirs de séparation soulèvent sa nappe lacustre, la jettent contre les escarpements, et les lames, roulant sur elles-mêmes, lui donnent une agitation presque incessante qui peut présenter pour la navigation de sérieux dangers. Les eaux du lac, peu limpides, nourrissent pourtant des truites saumonées que l'on dit d'un goût parfait.

La haute cime (3114 mètres) des **Gourgs Blancs** (*gourgs*, creux, trou, gouffre) se détache au-dessus de deux lacs, presque toujours glacés, enveloppés de névés et de neige. Le premier *gourg*, de forme allongée, offre une superficie d'environ 10 hectares ; le second est de dimensions plus restreintes. Dans ces parages, le lac glacé d'*Oo*, parfois encore pris au mois d'août, s'étend, à 2 700 mètres d'altitude, en contre-bas du port d'Oo (3 002 mètres), non loin du grand cirque d'effondrement de *Era-Couma éra Abéca* (la Coume de l'Évêque). Un ancien lac, aux trois quarts comblé, achève de se transformer en marécage, sous les éboulis et la végétation qui l'encombrent. A quelques pas de là, M. E. Belloc découvrit un petit lac intra-glaciaire, aujourd'hui évanoui.

« Que l'on se figure un grand champ de névés, rongé par places jusqu'à la roche nue, au milieu duquel s'était formé un lac dont les eaux, paraissant bleu céleste, miroitaient au soleil. Sa forme nettement elliptique et l'état avancé de fusion du parement de la paroi septentrionale annonçaient que ce curieux petit bassin intra-glaciaire était près d'atteindre la dernière période de son existence. A le voir ainsi isolé au milieu de la *Couma*, on aurait dit une énorme piscine destinée aux ablutions des temps fabuleux. Trois ans plus tard, lorsque je remontai à la *Couma*, tout avait disparu. »

Dans le petit cirque de la *Coume-l'Évêque* ruissellent les eaux d'Es-Picholès, du port d'Oo et du Portillon. A 2650 mètres d'altitude, le lac glacé du **Portillon**, comme ses voisins du port d'Oo et de Litéroles, ne dégèle guère : les icebergs qui s'entre-choquent dans l'espace laissé libre au milieu des glaçons, le vent qui mugit, les roches qui craquent, troublent seuls cette solitude. Le lac du *Portillon* rappelle alors le lac alpestre de *Marjelen*, creusé au pied de l'Eggishorn et du glacier d'Aletsch.

Le point culminant de la longue crête du *Perdighero* (3220 mètres) domine, de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, ici le lac du Portillon, chez nos voisins celui de *Litéroles*. Ce lac est à 220 mètres au-dessous du col (3020 mètres), qui ouvre passage entre les deux pays : c'est l'un des plus élevés des Pyrénées ; sa superficie peut être évaluée à 10 ou 12 hectares.

Le lac de *Çahountzat* (1960 mètres), peu éloigné de la Couma, sera bientôt



Phot. de M. E. Belloc.

CUVETTE INTRA-GLACIAIRE DE LA RÉGION D'OO.

comblé par les avalanches d'*Es Picholès* (Spijeolès).

Le lac d'**Es Pingos** ramène au grand lac d'Oo, son voisin. C'est le lac des *Pins*, ainsi appelé des nombreux pins à crochets qui couvrent sa rive septentrionale. Les fragments de roches, tombées d'*Es Picholès*, l'encombrent; déjà sa rive méridionale, autrefois marécageuse, s'est transformée en prairie : l'été venu, de nombreux troupeaux viennent, de leur dent avide, y saccager l'herbe fraiche.

Les lacs, parure et joie de la montagne, sont aussi des organes nécessaires à sa vie. Ces réservoirs, échelonnés sur leur route, brisent la fougue des torrents, épurent les eaux et constituent, en été, une réserve précieuse pour les champs altérés de la plaine. Si les torrents ne rencontraient ces barrages de retenue aux divers paliers de leur course vagabonde, qui pourrait sauver de leurs déprédations la montagne déjà trop mutilée?



Cl. C. R.

LE SÈGRE, DÉVERSOIR MÉRIDIONAL DU CARLITTE, A PORTÉ.

LACS DE LA RÉGION DU CARLITTE

A l'avant-garde de la chaîne pyrénéenne, sur l'horizon de la Méditerranée, le **Carlitte** (ou *Carlit*) élève son front chauve (2921 mètres) au-dessus d'une région désolée que constellent de nombreuses nappes lacustres. Nulle part la montagne n'a subi de plus cruelles atteintes; à la place des anciennes forêts s'étendent des plateaux arides, à peine feutrés d'un maigre gazon. Le désert est plus développé dans les *Pyrénées* qu'on ne le croit. En Suisse, où les glaciers s'abaissent jusqu'au seuil de la plaine, où pins et mélèzes escaladent les versants les plus abrupts, jusqu'au voisinage des neiges, il n'y a pour ainsi dire pas de zone intermédiaire entre la région forestière et la solitude des glaciers. Il n'en est pas ainsi dans les *Pyrénées*. Entre les rhododendrons, les genévriers qui n'atteignent guère à l'altitude de 2000 mètres, et les champs de glace qui ne descendent pas au-dessous, des steppes s'étendent, et, quand les pentes sont douces comme autour du *Carlitte*, ces Mongolies en miniature paraissent infinies. Il n'y a plus d'arbres, mais ce n'est pas encore la neige. « La majesté des steppes immenses et lumineux de la Cerdagne, pleins de lacs bleus que font étinceler le vent et le soleil, laisse une impression ineffaçable : c'est sauvage et magnifique, le triomphe de la stérilité. » (RUSSELL.)

Le **Lanos** (pron. *Lanous*), hôte du Carlitte, est le lac le plus vaste et l'un des plus profonds des *Pyrénées* : il mesure 6 kilomètres de tour, près de 3000 mètres de long; c'est un grand rectangle étranglé vers son milieu, dont la nappe repose à 2154 mètres d'altitude. De hautes montagnes l'enserrent, coupées par les ravins du Fourats et des Fées ou de *las Encantadas*. « Cette région du *Lanos* est merveilleuse; elle a été trop délaissée par les touristes, à qui l'on a fait croire jusqu'ici que les *Pyrénées* n'existaient que du côté de l'Océan. » (P. VIDAL.)

Le grand plateau lacustre du *Carlitte* s'étend à l'opposé du *Lanos* : deux vallées y montent, celle du torrent d'*Angoustrine* et celle de la *Têt* de Perpignan; là-haut toutes les eaux se confondent en un chapelet d'étendues marécageuses. Deux torrents forment la *rivière d'Angoustrine*, affluent du Sègre franco-espagnol : le *Rech del Bach Arissal* et le *Mesclan d'Ayguas;* à leur confluent pointe l'énorme piton granitique du *Cap del Home*. Passé le Rech del Bach Arissal au pont des *Empédrats*, la savane commence : des gentianes, des aconits, des genévriers, quelques joncs, un maigre gazon, quelques troncs fantômes, voilà le pauvre reste de la forêt disparue. Çà et là, des vaches, des juments qui broutent l'herbe rare, des bergers surpris qui regardent, ou se reposent dans des cabanes de pierres sèches.

L'Estany llat (étang large) étale sa nappe liquide à 2150 mètres d'altitude; il a 1 kilomètre de tour. D'énormes blocs, roulés aux flancs du Tossal Couloumé, le dominent au nord et dégringolent presque à fleur d'eau; des aconits montrent leurs fleurs bleues ou jaunes à travers les pierrailles. Une baraque, refuge moins rudimentaire que celle du Lanos, a été reconstruite en 1883, au nord-est du déversoir de l'étang. Le Conseil général des Pyrénées-Orientales, auquel est dû ce refuge, étant devenu acquéreur de toute la région lacustre qui appartenait à plusieurs communes de la Cerdagne française, a loué le



Phot. de M. L. Maurice.

ROUTE D'ESPAGNE, ENTRE AX-LES-THERMES ET L'HOSPITALET.

Cl. C. B.

L'ILE DES FAISANS SUR LA BIDASSOA.

droit de pêche des étangs à trois ou quatre fermiers qui passent dans ce désert la plus grande partie de l'année. L'hiver est rude : on tend les filets, même à travers les masses neigeuses qui flottent sur le lac. Au-dessus de l'eau profonde et glacée, les pêcheurs s'aventurent à l'aide de radeaux primitifs faits de quelques pièces de bois assemblées par des cordes : un coup de vent, une lame, et le fragile esquif peut sombrer. Heureusement que les truites du *Carlitte*, surtout la truite saumonée, sont belles et savoureuses à souhait : l'étang de *Pradelle* en nourrit d'une grosseur extraordinaire.

A côté des pêcheurs qui explorent sans cesse les étangs, les bergers d'Ur viennent, en été, paître leurs troupeaux de vaches, de juments et de brebis sur les plateaux du *Carlitte :* leur cabane est peu éloignée de la baraque-refuge : tout près, la *jasse* où s'abritent les bêtes. Quand tombe le soir, des milliers de clochettes égrènent leurs notes joyeuses dans l'air limpide ; un bruit confus s'élève de tous les points de l'horizon : les brebis arrivent en tumultueuses randonnées, serrées de près par des chiens hirsutes qui vont et viennent affairés. Bêtes et gens s'assemblent : chacun se reconnaît. Au pâturage, les troupeaux se sont mêlés sans se confondre ; d'instinct ils se séparent. Quand le bétail est parqué sur la *jasse*, les bergers, guêtrés de laine et chaussés de gros sabots, rentrent dans leur cabane, déposent le long bâton insigne de leur pouvoir, et allument un grand feu pour dîner : repas frugal s'il en fut, où quelques tranches de pain noir trempées d'eau claire, assaisonnées d'un peu de sel et parfumées de serpolet cueilli sur les roches voisines, composent le principal du menu. Parfois le *majoral*, chef des bergers, ajoute avec parcimonie quelques gouttes d'huile rance, et chacun mange avec appétit : une jatte de lait tient lieu de dessert.



Phot. de M. Pacaud.

SAINT-JEAN-DE-LUZ ; LE FORT SOCOA.

L'étang de *Subira*, auquel les rhododendrons tressent une ceinture de corail, se creuse immédiatement au-dessous du pic de Carlitte. Tous les étangs de cette région communiquent entre eux ; leurs eaux vont, par l'étang *Llat*, à l'Angoustrine et, par la grande vasque de la *Bouillouse*, à la Têt.

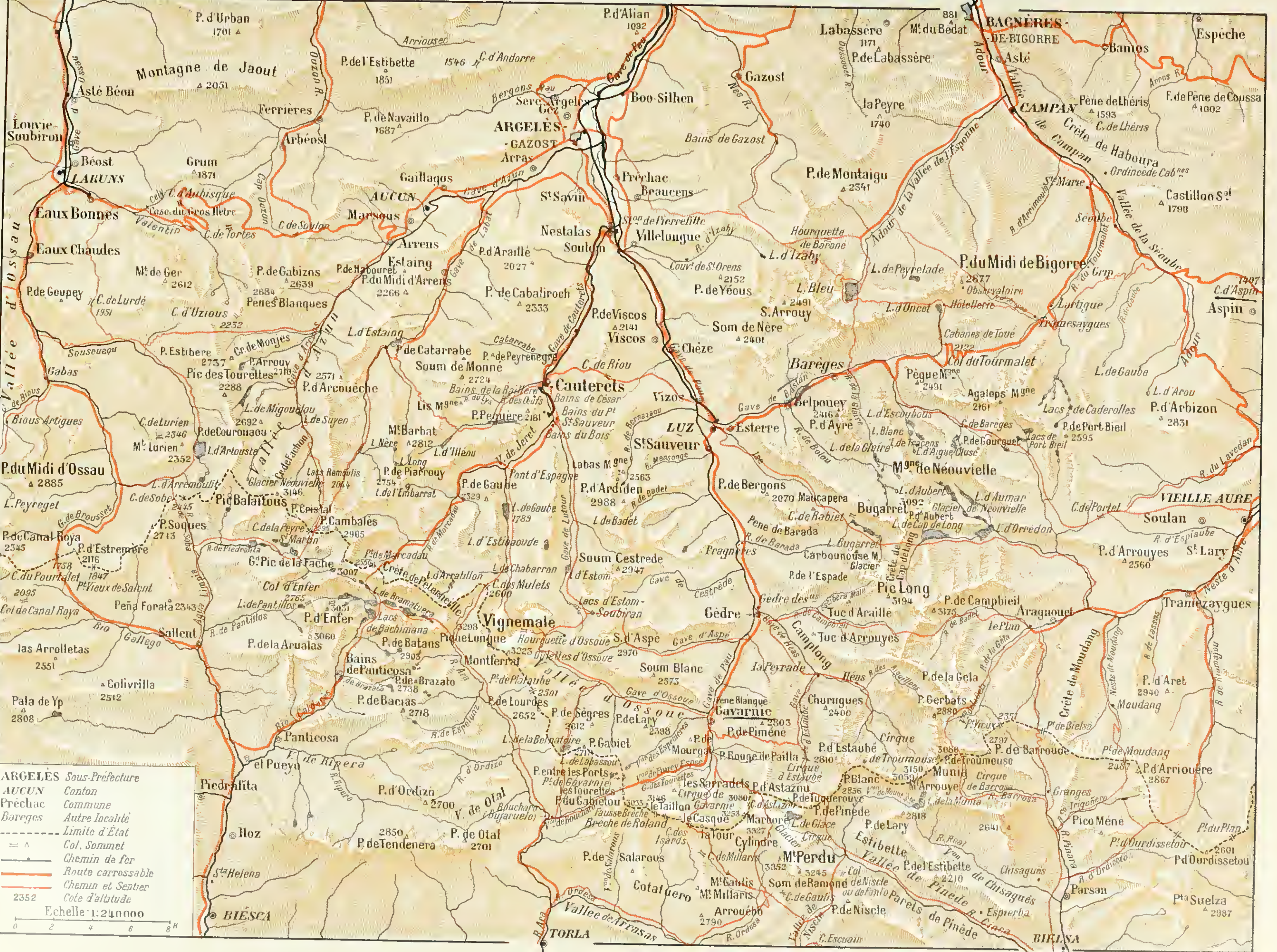
La *Bouillouse* est un vaste marécage envahi par les plantes aquatiques : la *Têt* en sort, et l'on voit clairement le sillon blanc qu'elle déroule à travers les eaux boueuses et jaunâtres.

COURS D'EAU PYRÉNÉENS

DE L'OCÉAN AU PIC DU MIDI DE BIGORRE

Les torrents sont la joie des *Pyrénées :* ils courent en chantant sur leur lit de cailloux roulés, pareils à du cristal liquide, légèrement teinté d'émeraude ou de saphir, quelquefois seulement assombris par des parois sourcilleuses, à l'étreinte desquelles ils échappent en bonds prodigieux. Même ceux qui puisent aux grands sommets ne tardent pas à déposer dans le filtre des lacs supérieurs les particules glaciaires en suspension dans leurs eaux, et, avec elles, cette couleur laiteuse qui les faisait ressembler à leurs frères des Alpes. Les *Pyrénées* occidentales sont particulièrement bien arrosées, car les nuages, poussés de l'Océan par les vents d'ouest, se déchargent, au contact des premiers reliefs, en pluies abondantes et douces. Au centre, les châteaux de neige et de glace du Vignemale, du mont Perdu, des monts Maudits forment une réserve presque inépuisable. Mais, à mesure que l'on approche

PYRÉNÉES — GAVARNIE



de la Méditerranée, le régime africain du climat et des cours d'eau s'accuse par la brusquerie des précipitations et l'abondance des particules terreuses qui font perdre aux eaux déchaînées leur belle transparence.

Versant de l'Océan. — La **Bidassoa** (les Espagnols disent *el Bidasoa*), humble rivière si peu sûre d'elle-même qu'elle a peine d'abord à trouver sa voie, au sud par le val de Baztan, puis à l'ouest vers Irun, Fontarabie, Hendaye, a joué dans l'histoire et la politique un rôle plus important que maint grand fleuve. D'espagnole qu'elle est dans son cours supérieur, la *Bidassoa* devient ligne frontière au-dessous du pont d'Enderlaza; alors la rive droite est française. L'*île des Faisans* qu'elle enveloppe demeure territoire neutre. Son insignifiance étonne, après tout le bruit fait autour de ce maigre terroir : Louis XI y conféra, en 1469, avec le roi de Castille; là aussi vinrent, en 1615, les ambassadeurs de France et d'Espagne, pour l'échange des princesses fiancées à leurs souverains respectifs : Isabelle, fille de Henri IV roi de France, à Philippe IV roi d'Espagne; la sœur de ce dernier, Anne d'Autriche, à Louis XIII. Là enfin, Mazarin se rencontrait, en 1659, avec don Luis de Haro pour traiter la *paix des Pyrénées* et cimenter l'union de la France et de l'Espagne réconciliées, par le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV. Les arts et la poésie du grand siècle ont célébré à l'envi cet événement. De tant de grandes choses, la pauvre île n'en peut mais. Elle a vu des spectacles moins glorieux : l'échange dans une barque, au milieu du fleuve, de François I[er], le vaincu de Pavie, prisonnier de Charles-Quint, contre ses deux fils, qu'il livrait en otage.



Phot. de M. Pacaud.

LE ROCHER DE LA VIERGE ET LE PORT-VIEUX, A BIARRITZ.

La paisible *Bidassoa* retentit souvent des tumultes de guerre. **Fontarabie**, juché sur son piton rocheux, dans une enveloppe de vieux murs, que domine la tour massive d'un ancien donjon, semble veiller encore jalousement sur la frontière dont cette place fut la sentinelle avancée. Plus d'une fois la ville fut assiégée, rarement prise. François I[er] l'emporta pourtant, en 1521, le maréchal de Berwick en 1719. Mais toutes les forces de Condé et de Saint-Simon vinrent échouer sous ses murs, en 1638. Vingt assauts en deux mois ne purent vaincre son obstination héroïque. L'alcade (maire), don Diego Butron, était l'âme de la défense. A son exemple, tous les habitants sacrifièrent ce qu'ils avaient de précieux : à défaut de plomb, l'on fondit des balles en argent. L'amiral Calvera et le vice-roi de Navarre, survenant à l'improviste, dégagèrent enfin cette poignée de héros, en rejetant les troupes françaises sur la rive droite de la *Bidassoa*.

C'est une fête pour les yeux de franchir en barque le large estuaire qui sépare *Hendaye*, sur la rive française, de *Fontarabie*, sur la rive espagnole. Au-dessus du flot qui vient mourir à ses pieds, la vieille cité guerrière se détache dans le ciel pur, sur le remous des montagnes prochaines.

La **Nivelle** naît, on ne sait pourquoi, en Espagne : la frontière coupe son cours au-dessous d'*Urdax*. Avec le cours supérieur de la Bidassoa, elle enveloppe comme d'un chemin de ronde la *Rhune* (900 mètres), haut belvédère dressé au-dessus de la frontière, en vue de l'Océan. Pour un cours d'environ 35 kilomètres, la *Nivelle* est navigable sur 7 kilomètres. Elle mêle ses eaux à celles de l'Océan dans la baie ouverte de *Saint-Jean-de-Luz*, après s'être reposée dans le bassin qui sert de port à cette ville; tandis que le flux la refoule jusque-là, elle s'échappe à marée basse en flot torrentiel. Entre la Nivelle qui la baigne et l'Océan qui l'assiège, *Saint-Jean-de-Luz* couronne une belle plage sablonneuse et sûre; c'est un séjour d'hiver très apprécié. Débouché maritime du *Labourd* basque, *Saint-Jean-de-Luz* eut autrefois une grande activité. Mais, si près de l'Espagne, il lui fallut plus d'une fois en découdre avec ses voisins : ses marins furent à Irun, à Fontarabie; mais, à leur tour, les Espagnols sur-



Phot. de M. Pacaud.

COUP DE MER SUR LE ROCHER DE LA VIERGE.



Phot. de M. Pacaud.

BIARRITZ : LA ROCHE PERCÉE.



Phot. de M. J. Giletta.

BIARRITZ : LE SÉMAPHORE.

vinrent en 1558, prirent la ville, l'incendièrent et l'occupèrent encore en 1636, à la veille de la paix qui devait réconcilier les deux nations voisines par le pacte de l'*île des Faisans* et le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse. On montre, à *Saint-Jean-de-Luz*, la maison habitée par le roi, et, à la mairie, l'acte de son mariage. Bien que battue d'une houle assez forte, cette côte retient par le double attrait d'un climat favorisé, grâce à la latitude et aux effluves marins, mais surtout par le charme des vallées basques.

De Fontarabie-Hendaye, qui se regardent sur l'estuaire de la Bidassoa, jusqu'à Bayonne, embouchure de l'Adour, Saint-Jean-de-Luz et Biarritz forment une double étape, le long de la côte basque. **Biarritz** (18 350 habitants), hier encore pauvre village de pêcheurs, à peine en sûreté derrière ses écueils que font trembler les coups de bélier de l'Océan, offre aujourd'hui l'aspect d'une grande cité, égayée de boulevards, enrichie de palais, au milieu de parcs verdoyants. L'impératrice Eugénie fut la bonne fée de *Biarritz*, lorsque, en 1855, elle y fit construire une villa : ce coin de terre perdu, avec ses grèves, ses rochers pittoresques sous la douceur du ciel d'Espagne, la retinrent et la cour avec elle. La vogue de *Biarritz* n'a fait que croître depuis : c'est l'un des rendez-vous du monde; 30 000 étrangers y résident, les uns pendant l'hiver, d'autres en été; la ville reçoit, par an, plus d'un million et demi de visiteurs. L'étrangeté de ses épaves rocheuses, ingénieusement soudées les unes aux autres par des passages solides ou reliées par des ponts, l'infinie variété des arêtes qui, de la grande plage au port vieux, dardent leurs pointes aiguës ou soulèvent leur dos squameux contre les vagues accourues de l'extrême horizon, le mugissement du flot dans les cavernes, les fantastiques gerbes d'écume qui jaillissent contre le rocher de la Vierge et ruissellent en torsades d'argent, le grandiose panorama de la côte des Basques d'où les Pyrénées s'estompent dans l'opale : on ne peut rêver nature plus tourmentée et à la fois plus pittoresque.

En été, la grande plage étalée devant le Casino municipal fourmille de monde. Les *Thermes salins*, en toute saison, offrent aux malades et aux convalescents les propriétés variées de leurs eaux chlorurées sodiques, captées aux sources presque inépuisables de *Briscous*. De charmantes villas enguirlandent la route de Biarritz à Bayonne.



Phot. de M. Ouvrard

LES CHIENS DE POLICE, A BIARRITZ.

LA NIVE

Trois ruisselets en éventail contribuent à sa formation : la Nive d'*Arnéguy*, qui descend du val Carlos, espagnole par sa source et une partie de sa rive gauche, pendant qu'une portion du bord opposé reste française; la *Nive* de Béhérobie ou *Grande-Nive*, accrue du ruisseau ou Nive de *Laurhibar*, venu du sud-est.

Avec ses remparts du xv[e] siècle, sa vieille citadelle, où l'on accède par une rue escarpée, bordée d'anciens hôtels et de maisons en grès rouge, le pont de la Nive, la rue d'Espagne et les murailles de la rive gauche, *Saint-Jean-Pied-de-Port* monte la garde au point de convergence des sillons nourriciers de la *Nive* et, par eux, commande les chemins de la montagne. De là vient son nom : pied de *port*. La route monte de là, en suivant le cours de la Nive d'*Arnéguy*, dernier bourg français à 8 kilomètres de Saint-Jean, entre en territoire espagnol, bien que toujours sur le versant septentrional de la chaîne, passe le bourg de *Valcarlos*, et, longeant les pentes de la montagne fameuse d'*Altabiscar*, atteint enfin au col d'*Ibañeta* (1 090 mètres), seuil de partage des eaux, d'où l'on descend, au sud, sur *Roncevaux*.

En aval de Saint-Jean, la grande *Nive* reçoit, à Eyharcé, la capricieuse et charmante Nive des *Aldudes*, qui roule ses eaux tumultueuses au fond d'une gorge, sous le couvert des châtaigniers et des chênes. Ainsi accrue, la *Nive* poursuit son cours pittoresque : d'anciens barrages la projettent en sémillantes cascatelles; elle darde sur les pierrailles arrondies des crêtes d'écume; les arbres vigoureux qui baignent leurs racines dans ses eaux fraîches, les maisonnettes accrochées à la rive, et souriantes dans l'améthyste des glycines et le rougeoiement des pampres capricieux, l'herbe drue où paissent de belles vaches blanches : tout cela respire la joie de vivre,



Cl. ND.
JONCTION DE LA NIVE ET DE L'ADOUR, A BAYONNE.

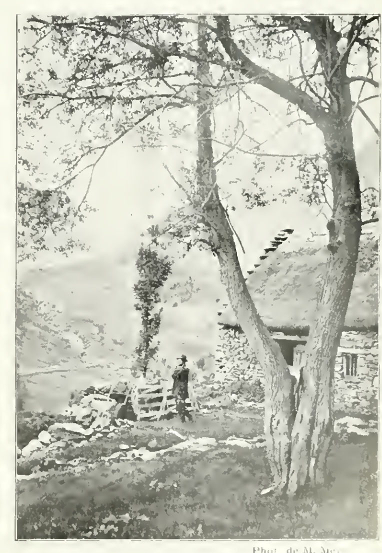
loin des miasmes et du tourment des villes. La *Nive* babillarde baigne, en courant, de délicieuses retraites. Au delà du rocher fameux où s'agrippait un sentier muletier, le *pas de Roland*, aujourd'hui bien défiguré par les travaux de terrassement de la route, voici *Cambo le Haut*, sur sa colline, perché à 62 mètres au-dessus du courant ; en bas, le *Cambo thermal;* car, outre l'air pur et la nature reposante, on trouve à *Cambo* trois sources, l'une sulfureuse, l'autre ferrugineuse ; une troisième, celle de la Tuile, récemment découverte. *Cambo* est moins une ville qu'un parc naturel débordant de sève, un jardin ombreux et parfumé, séjour d'élection pour les rêveurs et les artistes. Malgré l'affluence des étrangers, *Cambo*, la perle de la *Nive*, ne laisse pas de garder son caractère de petite cité basque ; son jeu de *pelote* attire les meilleurs champions du voisinage : même on se vante ici de posséder les premiers joueurs du monde entier, car les *Basques* émigrants ont transporté avec eux et mis à la mode, non seulement à Paris, mais au delà de l'Océan, leur jeu national.

Ceux auxquels la fortune sourit ne peuvent échapper à l'attirance de leur pays d'origine. Ils reviennent fiers du succès; leurs blanches villas s'égrènent le long de la *Nive*, dans les parages d'*Ustaritz*. Une ancienne capitale, ce coquet chef-lieu de canton, mais une capitale agreste : vous y chercheriez en vain les monuments ou les ruines témoins d'une grandeur passée. L'aspect des petites villes et des villages du pays basque causerait une déception, si l'on oubliait que le sol s'est modelé, pour ainsi dire, à l'empreinte de la race. Pas de féodalité chez les *Basques :* partant, peu ou point de forteresses; des champs de maïs et des prairies, des coulées ombreuses, des chemins encadrés de verdure, des vallons frais, des eaux murmurantes et, piquées çà et là au flanc des coteaux ou blotties dans les creux, tellement elles paraissent jalouses de leur indépendance, de petites maisons blanches qui dérobent aux yeux des passants le foyer familial. C'est toute la poésie de la terre et du labeur des champs qui s'exhale à perte de vue, de la plaine, des vallées et des collines moutonnantes, sur la magnifique toile de fond des Pyrénées. Tout le *pays basque* est là, dans son originale et puissante vitalité : n'en attendez pas autre chose.

Il y eut, de ce côté des Pyrénées, trois centres d'attraction de la nation basque : *Ustaritz*, pour le pays de *Labourd*, au voisinage de la mer; dans la haute vallée de la Nive, *Saint-Jean-Pied-de-Port*, capitale de la *Basse-Navarre* (la Haute-Navarre demeurant à l'Espagne), de l'autre côté des monts ; enfin, voisinant avec le Béarn, *Mauléon*, chef-lieu de la *Soule*, dans la vallée du *Saison*, affluent du gave d'Oloron. A dire vrai, la *Soule* n'est qu'une traînée de population dans le domaine restreint de sa rivière; le *Labourd* ne renferme que des collines moyennes : la *Basse-Navarre* mitoyenne réunit les aspects des deux régions.

La *Nive* finit dans l'Adour, à Bayonne, après un cours d'environ 78 kilomètres; elle est navigable, officiellement, de

Phot. de M. Pacaud.
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT.



Phot. de M. Mey...
SUR LES PLATEAUX DU PIMÉNÉ.



Phot. de M. Viron.

CHAOS DE GAVARNIE.

Phot. de M. Meys.

LE BASTAN, A BARÈGES.

Cambo à Bayonne (22 kilomètres); mais en réalité à l'aval d'Ustaritz, sur 15 kilomètres. De la source à l'embouchure, ses eaux sont d'une belle couleur verte transparente : à peine si le flux y apporte quelque trouble, aux approches de l'Adour.

LES GAVES

Tous les torrents dévalés des *Pyrénées* françaises occidentales courent au Gave de Pau, le plus long d'entre eux, qui porte leurs eaux à l'Adour.

Le **Gave de Pau** naît au pied du *cirque de Gavarnie :* aucun fleuve du monde ne peut se vanter d'une plus magnifique origine.

« Une muraille couronnée de neige se creuse en cirque gigantesque. Ce cirque a 1200 pieds de haut, près d'une lieue de tour. La vallée finit là; le mur est d'un seul bloc, inexpugnable. Les autres sommets crouleraient, que ses assises massives ne remueraient pas. Là est la borne de deux contrées et de deux races; c'est elle que Roland voulut rompre, lorsque d'un coup d'épée il ouvrit une brèche à la cime. Mais l'immense blessure disparaît dans l'énormité du mur invaincu. Trois nappes de neige s'étalent sur les trois étages d'assises. Le soleil tombe de toute sa force sur cette robe virginale, sans pouvoir la faire resplendir. Elle garde sa blancheur mate; l'air est glacé sous les rayons du midi; c'est l'hiver éternel et la nudité du désert. Les seuls habitants sont les cascades, assemblées pour former le *Gave*. La dernière, sur la gauche, a 1266 pieds de haut. Elle tombe lentement, comme un nuage qui descend, ou comme un voile de mousseline qu'on déploie; l'air adoucit sa chute; l'œil suit avec complaisance la gracieuse ondulation du beau voile aérien. Elle glisse le long du rocher, et semble plutôt flotter que couler. Le soleil luit à travers son panache, de l'éclat le plus doux et le plus aimable. Elle arrive en bas comme un bouquet de plumes fines et ondoyantes, et rejaillit en poussière d'argent; l'air est immobile : nul bruit, nul être vivant dans cette solitude. On n'entend que le murmure monotone des cascades, semblable au bruissement des feuilles que le vent froisse dans une forêt. » (H. TAINE, *Voyage aux Pyrénées.*)

En juin, lorsque les premières ardeurs de l'été commencent à pénétrer les masses de neige et à les disloquer par la fusion, l'éclatant diadème qui couronne le *cirque de Gavarnie* se rompt; les avalanches roulent et retombent d'un gradin sur l'autre, avec des détonations semblables à celles d'une décharge d'artillerie. On devine alors ce que l'œil ne peut saisir : la hauteur prodigieuse de ces hautaines murailles au pied desquelles une poussière de débris et de neige s'entasse et monte comme les décombres d'un colosse effondré.

Le *Gave de Pau* est le commun émissaire des eaux accourues de tous les points de l'horizon; il ne naît pas, comme on le dit à tort, au pied de la grande cascade, mais à la racine de l'amphithéâtre glacé d'où ruissellent mille filets d'argent. S'il arrive, en effet, que la grande cascade, hésitante faute d'aliment, cesse de suspendre aux gradins du cirque son écharpe transparente, la source du *Gave* néanmoins ne tarit jamais.

Il faut voir, du haut *Pinéné*, la grandiose assemblée des géants assis autour du cirque de Gavarnie : le *Gabiétou* (3033 mètres), le *Taillon* (3146 mètres), la fausse Brèche et la *Brèche de Roland* (2804 mètres), le *Casque* (3006 mètres), les *Tours de Marboré* (3018 mètres), le *glacier de la Cascade* (2938 mètres), l'*Épaule du Marboré* (3037 mètres), le *Marboré* (3253 mètres), le *Cylindre* (3327 mètres), le pic d'*Astazou* (3080 mètres), le *mont Perdu* (3352 mètres), et, détachant leur silhouette sur l'horizon, le *Som de Ramond* (3246 mètres), le *Tuquerouye* (2822 mètres), le pic de *Pinède*, la cime des *Parets*. Quelle fantastique assemblée!



Phot. de M. Viron.

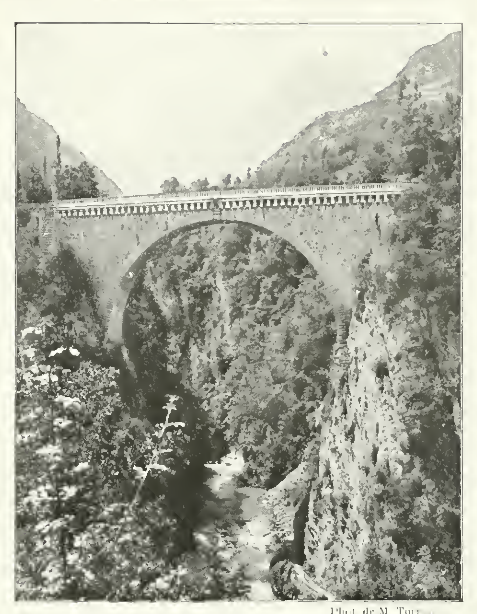
CIRQUE DE GAVARNIE : LA GRANDE CASCADE

Sur le front du Som de Ramond, la dépression d'*Estaubé* conduit, par l'échelle de *Touquerouye*, à l'escalade de la crête. A gauche se profile le pic d'*Estaubé* (2810 mètres) et, au loin, le pic de *Troumouse* (3 080 mètres), dont le grand cirque, rival de celui de Gavarnie, se creuse au flanc septentrional de la *Munia* (3 150 mètres). Le **cirque de Troumouse** n'égale pas en hauteur celui de Gavarnie, mais le mur neigeux qui l'enveloppe atteint près de 12 kilomètres. Plusieurs millions d'hommes pourraient tenir à l'aise dans cette vaste enceinte. « Deux chaînes s'écartent tout à coup et décrivent une courbe immense qui forme environ les quatre cinquièmes d'une circonférence complète. L'une des branches du croissant se termine du côté du spectateur par deux énormes rochers projetés en avant comme deux bastions, à la base du mont *Ferrand;* l'autre branche est formée par la longue montagne d'*Aguda*, tout unie, sans anfractuosités, dont le sommet en plate-forme est surmonté d'un rocher tronqué. Le *pic de Troumouse* réunit les deux branches du croissant; rien ne voile ses brillants glaciers, ses noires saillies, ses deux obélisques d'égale hauteur, qu'on appelle les *sœurs de Troumouse.* » (RAMOND.)



Phot. de M. Meys.

AUX BORDS DU GAVE.



Phot. de M. Tou...

LE PONT NAPOLÉON, A SAINT-SAUVEUR.

Quelques brèches ouvertes dans l'épaisseur des monts conduisent, du versant de Troumouse et de Gavarnie, sur le revers de la Munia et du mont Perdu : ports de *Pinède* et d'*Astazou* (2970 mètres), qui débouchent dans la haute vallée du rio Cinca; ports de la *Cascade* (2938 mètres) et de la *Brèche de Roland*, orientés vers l'effondrement gigantesque du *Cotatuéro*, aux assises couleur de flamme.

Gavarnie n'est qu'une localité sans importance; le cirque est sa plus claire richesse. Le **Gave** en arrive à travers les éboulis et les prairies. Aussitôt il reçoit, dans une gorge profonde, le torrent d'*Ossoue*, que lui envoie le glacier oriental du Vignemale. Sous cet afflux, le *Gave* écume et s'élance, ouvre sa route à grand effort, çà et là disparaît sous les gros blocs décousus, bondit en soubresauts furieux les cascades grondent, leur clameur monte comme le fracas d'une bataille et la poudre humide des eaux rejaillit jusqu'aux herbes folles qui se penchent au-dessus du torrent. Alors paraît l'extraordinaire **Chaos de Coumélie :** « L'aspect de la vallée devient formidable. Des troupeaux de mammouths et de mastodontes de pierre gisent accroupis sur le versant des montagnes. Ils semblent chauffer au soleil leur peau bronzée, et dormir, renversés, étalés sur le flanc, couchés dans toutes les attitudes, tous gigantesques et effrayants. Lorsqu'on entre dans cette prodigieuse bande, l'horizon disparaît, les blocs montent à cinquante pieds en l'air; le chemin tournoie péniblement entre les masses qui surplombent; les hommes et les chevaux paraissent des nains et la noire armée suspendue semble prête à fondre sur les insectes humains qui viennent troubler son sommeil.

« La montagne, autrefois, dans un accès de fièvre, a secoué ses sommets, comme une cathédrale qui s'effondre. Quelques pointes ont résisté et des clochetons crénelés s'alignent sur la crête; mais leurs assises sont disloquées, leurs flancs crevassés, leurs aiguilles déchiquetées. Toute la cime fracassée chancelle. Au-dessous, la roche manque tout d'un coup par une plaie vive qui saigne encore. Les éclats sont plus bas, sur le versant encombré. Les rochers écroulés se sont soutenus les uns les autres, et l'homme aujourd'hui passe en sûreté à travers le désastre. Mais quel jour que celui de la ruine! » (TAINE.)

A **Gèdre**, le *Gave* de *Gavarnie* reçoit celui de *Héas* qui puise au cœur du cirque de Troumouse, rallie en passant celui d'*Estaubé*, et, frayant son passage à travers une cohue d'épaves monstrueuses dé-



Phot. ... M. Me...

VILLAGE DE GAVARNIE.



Cl. C. B.

LE VIEUX PONT D'ORTHEZ.

tachées des cimes voisines, termine sa course par un bond entre deux murailles de granite. Ainsi accru, le *Gave* poursuit sa route dans les gorges profondes du Pas de l'Échelle, vers Saint-Sauveur, roule en mugissant sous l'arcade gigantesque du **Pont Napoléon,** jeté par-dessus la tête des arbres, à 67 mètres au-dessus du bouillonnement torrentiel. Une épaisse futaie gravit les escarpements de la rive : les pins, les frênes s'élancent d'un jet superbe, enlacés par les lianes, tandis qu'aux arêtes vives du rocher les lierres s'enguirlandent et retombent en festons. Quand le soleil d'août darde là-haut ses chauds rayons, ou qu'une brise légère soupire doucement dans la cime des arbres, tout dort en bas, comme engourdi dans une douce et reposante atmosphère; pas une herbe ne bouge; accrochées à quelque aspérité, les ronces sauvages suspendent leurs trames fleuries dans le vide et effleurent de leurs pétales roses le cristal des eaux.

Saint-Sauveur n'est qu'une longue rue tapie en surplomb sur la rive gauche du *Gave :* d'un coté, les maisons s'adossent aux parois ruisselantes de la montagne, de l'autre elles se dressent au-dessus du torrent qui bouillonne et que l'on voit à peine. L'établissement des *Thermes*, ou des Dames, possède une terrasse en encorbellement dont les tilleuls parfument d'une odeur suave les buées légères qui montent du Gave murmurant.

A **Luz** conflue le **Bastan** ou gave de *Bareges :* ses eaux pures se mêlent à celles du Gave de Pau, dans une conque de vertes prairies qu'encadrent de longues files de peupliers au feuillage tremblant. De tous côtés fusent les eaux courantes; on les entend gazouiller à l'ombre des haies; les filets se croisent, sillonnent d'éclairs le vert des prés, luisent aux flancs des rochers, glissent au travers des tapis d'iris bleus, atteignent enfin le *Gave,* qui couvre tous ces murmures de sa voix monotone. Partout les arbres, les gazons s'épanouissent avec une vigueur incomparable.

Luz fut autrefois capitale de ces vallées : quatre ou cinq villages y envoyaient des représentants; on fixait alors le chiffre des impositions que chaque groupe devait payer pour la défense des intérêts communs. Une vallée, en effet, ou un faisceau de plusieurs vallées convergentes, n'est-ce pas comme un petit État créé par la nature? Nos vallées pyrénéennes formaient ainsi des républiques au petit pied.

Au sortir de la vallée de Luz et des gorges abruptes qui en resserrent les approches, le *Gave* et avec lui le tramway électrique qui le suit à flanc de rocher débouche dans la plaine de Pierrefitte, où le rejoint le gave de Cauterets. Il n'y a pas de plus fougueux torrent dans les Pyrénées que le gave de **Cauterets.** Il puise aux grands sommets par quatre sources dont la plus lointaine descend de la Pique-Longue du Vignemale (3298 mètres), cime maîtresse des Pyrénées françaises. Après s'être reposé dans le beau lac de *Gaube*, où il dépose ses troubles, le torrent reprend sa course, écume entre des blocs de granite polis par les anciens glaciers et les avalanches, roule d'une cascade à l'autre, enfin plonge au-dessous du pont d'Espagne dans un tumulte effroyable, où s'abîme avec lui le gave de *Marcadau,* grossi de tous les filets qui descendent de la frontière d'Espagne, par un éventail de terrasses herbeuses enveloppées de bois de pins.

Confondus dans le même élan, les *deux gaves* réunis dégringolent par la sauvage et pittoresque vallée de *Jéret*, où ils forment la magnifique cascade du *Cerisey.* Dans le bassin de Cauterets, les rejoint, par la chute en quatre branches de *Pisse-Arros*, le gave de *Lutour*, émissaire d'un chapelet de vasques bleues souvent glacées, les lacs d'*Estom-Soubiran.* Rival du torrent de Gaube, par la fougue de ses eaux et la sauvagerie de sa vallée, le gave de *Lutour* descend par un couloir solitaire que dominent de hautaines parois granitiques. Enfin, tous unis, les *gaves* passent en bourrasque sous les maisons de *Cauterets*, et, grossis encore du torrent de *Cambasque,* se heurtent, se précipitent jusqu'à la plaine de Pierrefitte, où les happe au passage le *Gave de Pau.*

Cauterets doit à ses torrents tapageurs, aux montagnes qui l'encadrent (le Péguère, 2187 m.), un grand charme pittoresque. C'est une retraite où l'on vient se renouveler dans l'air pur, non s'étourdir dans les plaisirs bruyants.



Cl. C. B.

LE PONT D'ESPAGNE, EN AMONT DE CAUTERETS.

On excursionne aux lacs d'Estom, au pont d'Espagne, au lac de Gaube; on pêche la truite dans les torrents et l'on va même jusqu'à Gavarnie, à moins de grimper au Vignemale. Les *eaux thermales* de Cauterets sont souveraines pour les affections de la gorge et des voies respiratoires. Leur vertu fut appréciée aux premiers temps de notre histoire, s'il est vrai que Raymond Ier, comte de Bigorre, en relevant de ses ruines l'abbaye de *Saint-Savin*, dévastée par les Normands (945), fit don à l'abbaye de la vallée de *Cauterets*, à la condition d'y bâtir une église et d'entretenir les logements utiles à l'usage des bains. Au XVIe siècle, *Cauterets* eut grande renommée : la reine *Marguerite de Navarre*, sœur de François Ier, y vint avec sa cour, ses poètes, ses savants, ses musiciens, et c'est là qu'elle composa en grande partie son *Heptaméron*.



Cl. C. B.

VALLÉE DE LUZ ARROSÉE PAR LE GAVE DE GAVARNIE.

Dans la plaine où conflue le gave de Cauterets, la vieille abbaye de *Saint-Savin* s'élève sur la gauche et à mi-route, entre Pierrefitte et Argelès. Le fils d'un comte de Barcelone, *saint Savin*, y aurait vécu solitaire, parmi des ruines antiques sur lesquelles Charlemagne éleva un monastère. Roland y serait venu (où n'est-il pas allé?) et, pour payer l'hospitalité que lui donnèrent les religieux, aurait pourfendu deux géants célèbres par leur impiété. La vallée de *Saint-Savin*, sous la maîtrise de l'abbaye, formait une sorte de république où les chefs de maison, femmes ou hommes, avaient voix au Conseil. Sous l'afflux du torrent de Cauterets, le grand *Gave de* **Pau-Gavarnie** étale ses eaux bruissantes sur un lit de cailloux roulés, à travers la plaine d'Argelès. A la fois station thérapeutique et thermale, **Argelès** est encore un excellent intermédiaire entre les hautes régions balnéaires, déjà froides à l'approche de l'hiver, et la plaine encore moite des tiédeurs de l'été.

Au-dessous d'Argelès conflue le gave **d'Azun**, doublé de celui de *Labat de Bun*, l'un qui s'alimente aux glaces du Balaïtous, le Cervin français; l'autre issu du lac d'*Estaing*, le plus bas des Pyrénées (1264 mètres), le seul qui, à cette altitude, n'ait pas encore été comblé par les alluvions et les éboulis. Tous ces gaves réunis font du *Gave de Pau* une pétulante rivière dont le flot s'échappe des montagnes dans la plaine de **Lourdes** et frôle en passant la fameuse *grotte de Massabielle*, où une humble bergère, Bernadette Soubirou, vit plusieurs fois, en 1858, la Vierge lui apparaître. Six à sept cent mille pèlerins viennent chaque année, de tous les points du monde, s'agenouiller devant la grotte.

Lourdes (8 740 habitants) n'était qu'une petite cité féodale, groupée autour du rocher qui porte son vieux château. Ce fut, du IXe au XVIIe siècle, la place principale du Bigorre. Trait d'union entre les pays de montagne et ceux de la plaine, *Lourdes* fut toujours un centre de transactions importantes, mais les pèlerinages et l'afflux d'étrangers qui en est la conséquence ont largement développé la vie économique et les ressources de la petite cité. Un funiculaire escalade le pic du *Grand-Ger*, d'où la vue plane sur la chaîne des *Pyrénées*. Bientôt un train électrique ira de Lourdes à Bagnères-de-Bigorre et de cette ville à Gripp, d'où un autre funiculaire grimpera au *pic du Midi*.



Cl. C. B.

SAINT-SAUVEUR.

Le *Gave*, en aval de Lourdes, passe sous le vieux pont de *Bétharram*, à la longue chevelure de lierre (grottes fameuses, pèlerinage), enfin se déroule dans la plaine de **Pau**, entre des rangées de peupliers dont la mince silhouette profile au loin sa course. Au delà d'**Orthez** (5850 habitants) jadis capitale du Béarn, dont le vieux pont gothique et la tour de Moncade, seul reste du château construit par Gaston Phœbus, évoquent d'émouvants souvenirs, le gave d'*Oloron* conflue dans le Gave de Pau.

Deux vallées béarnaises apportent leur tribut au gave d'*Oloron* : celle d'*Aspe* et celle d'*Ossau*. Il est probable que le gave d'**Ossau** gagnait autrefois directement le Gave de Pau, car le *Néez* prolonge son cours directement au nord, et l'abondance de cette petite rivière ne s'explique guère que par des infiltrations souterraines provenant du gave d'*Ossau* détourné de son cours naturel.

Deux torrents, le gave de *Bious* et celui du *Brousset*, se déroulent aux flancs du pic du *Midi d'Ossau* (2885 mètres) : ils se réunissent au petit hameau de *Gabas*, rendez-vous des chasseurs d'ours et d'isards. A Gabas, le gave d'*Ossau* (c'est là qu'il prend ce nom) reçoit le gave de *Soussouéou*, dévalé



Phot. de M. Viron.

LA BASILIQUE DE LOURDES.

du lac d'Arremoulit à travers d'épaisses et sauvages forêts de sapins. Puis le petit *gave* court dans une étroite et pittoresque vallée jusqu'au pont d'Enfer, traverse *Eaux-Chaudes* et reçoit, en vue de *Laruns*, le *Valentin*, torrent d'*Eaux-Bonnes* : *Lourie-Soubiron* (ancienne carrière de marbre), *Béon* et ses superbes rochers, *Bielle*, primitive capitale de la vallée, *Arudy*, jalonnent la route jusqu'au débouché d'Oloron. La grotte d'Arudy, contemporaine de l'âge du renne, servit de repaire aux Sarrasins, quand ils débordèrent d'Espagne par les vallées pyrénéennes. *Bielle* montre d'intéressantes mosaïques du IIe ou du IIIe siècle et un coffre à trois serrures dont le maire de chacune des communes intéressées possédait une clef, où se gardaient les plus anciennes archives de la vallée, dites *trésor d'Ossau*.

Longtemps les agriculteurs montagnards du **val d'Ossau** réussirent à conserver leurs coutumes et leurs privilèges : en dépit de l'institution féodale, ils demeurèrent propriétaires du sol, et comme tels, ayant droit de haute et basse justice, même au delà des monts, puisque des assises mi-partie ossaloises et mi-partie espagnoles réglaient les affaires de pacages et instruisaient contre les crimes commis sur la zone frontière. Si la vallée était vassale du vicomte de Béarn, celui-ci devait s'y rendre en personne, pour recevoir l'hommage qui lui était dû ; mais aucun de ses soldats ne pouvait y pénétrer, car c'était un asile inviolable.

Laruns a supplanté l'antique et pittoresque Bielle à la tête du pays d'Ossau. C'est une capitale modeste, mais active, au carrefour des deux principales issues du pays ossalois. L'ancien costume s'y voit encore, le dimanche, ou au 15 août qui est la grande fête du pays. Alors les jolies Ossaloises, coiffées du capulet écarlate bordé de velours noir, se livrent au plaisir de la danse; ou l'une des rondes rythmées par les notes aiguës du *bistanflûte* (galoubet à quatre trous), accompagné du monotone battement des *tambourii*, musique primitive dont l'air se termine par une note aiguë, semblable au sifflement de l'orage dans les hautes cimes décharnées. Les danseurs tournent en rond, la main dans la main, d'un mouvement souple et lent, comme le pas du montagnard; et les capulets de pourpre ondoient comme une couronne de pivoines. Le sol forme la race, lui imprime son caractère, n'y eût-il pour en témoigner que ces pâtres enveloppés de houppelandes poilues, au front bronzé, creusé de rides et cuits par le soleil, dont l'accoutrement sauvage, les os saillants et les traits tourmentés évoquent ceux de leur montagne.



Phot. de M. Torres.

CASCADE DE LUTOUR.

On a dû faire sauter des pans de rocher pour pénétrer dans l'entaille où s'abritent les **Eaux-Chaudes** : la route surplombe le gave qui mugit au fond de l'impénétrable rainure contre laquelle il s'acharne depuis des siècles. Le petit village des *Eaux-Chaudes* s'allonge entre de formidables remparts : à mille pieds en l'air, les forêts qui grimpent et les esplanades de prairies forment une couronne verte d'où ruissellent par centaines les cascatelles et les cascades, comme une parure de brillants sur le front de la montagne.

On passe des Eaux-Chaudes aux **Eaux-Bonnes**, par le détour de Laruns ou le plateau du *Gourzy*. Une file de bâtisses informes s'alignent à l'entrée de la gorge de la *Soude*, au-dessus de son confluent avec le *Valentin*. Les eaux des sources, ou eaux d'*arquebusades*, étaient réputées au XVIe siècle; elles cicatrisaient les blessures : aujourd'hui elles guérissent ou atténuent les affections des voies respiratoires. Le cours du *Valentin* n'est qu'une longue chute, d'un bassin à l'autre, dans un entonnoir de verdure : de tous côtés chantent les eaux de cristal.

La **vallée d'Aspe** ne le cède pas en beauté à celle d'Ossau. Comme elle aussi, elle eut ses franchises

Phot. de M. Viron.

VUE GÉNÉRALE DE LOURDES.

et sut les défendre. En 1812, toute la population de *Lescun*, pauvre hameau d'à peine un millier d'habitants, prit les armes pour arrêter les partis espagnols qui harcelaient l'arrière-garde de l'armée française en retraite. Par la vallée d'*Aspe* avaient passé les Romains : ils traversaient la crête au Somport (*Summus portus*). Une route carrossable y conduit aujourd'hui, d'Oloron à Jaca, par la double voie naturelle des torrents opposés : gave d'Aspe et Aragon. La *vallée d'Aspe* comprend deux parties : la première largement ouverte entre Oloron et la Pène d'Escot, la seconde resserrée par les montagnes, à l'exception du petit bassin compris entre Bedous et Accous.

Le *gave* **d'Aspe** arrive d'Espagne, ce qui ne s'explique guère, sur le versant français, passe le Somport (1 640 mètres) et atteint, par une suite de petits bassins entremêlés de gorges, le groupe d'*Urdos*, dernier village de France, dans une petite plaine qui communique par trois cols élevés (Bious, les Moines, Aas-de-Bielle) avec le val de Bious et Gabas, d'où dérive le gave d'Ossau. Un fort garde le passage d'*Urdos*, au-dessus d'un étroit défilé; il faut grimper 506 marches pour atteindre la pointe d'où il se dresse à pic, à 150 mètres au-dessus du gave; la profonde tranchée du Mérisson le sépare du nord.

A **Lescun**, conflue le torrent du pic d'*Anie*, montagne sacrée des pays basques; les eaux ferrugineuses de *Laberou* dépendent de Lescun. Le gave d'*Aspe* plonge alors dans des gorges sauvages, atteint *Accous*, autrefois capitale du pays d'Aspe, patrie du poète montagnard *Cyprien Despourrins*, puis de plaine en ravin gagne *Sarrance* et débouche en plaine, au milieu du gracieux paysage de *Saint-Christau*. Enfin il rallie le gave d'Ossau dans **Oloron** (8 980 habitants), au pied du vieux quartier de Sainte-Croix. Les deux gaves unis forment celui d'*Oloron* qui se grossit encore du *Vert*, torrent de la vallée de Barétous, et du *Saison*, que domine, dans une verdoyante vallée, le vieux château de Mauléon.

Le **Saison**, rivière basque de la Soule, est formé de l'*Uhaïtca* de Sainte-Engrace et des eaux de *Holcarté* qui roulent au fond d'étroites fissures, à 150 et 200 mètres de profondeur, enfin de l'*Alphourra*, né dans les monts voisins d'Irati. Tous ces gaves, unis au *Gave de Pau*, rencontrent enfin l'indigent *Adour* et en font une belle rivière. — *Cours* du *Gave de Pau* : 180 kilomètres; les 9 derniers kilomètres sont navigables. Entre Saison et Nive, un seul affluent vient à l'Adour, la gracieuse *Bidouze*, rivière de Saint-Palais.

L'ADOUR

L'**Adour** recueille les eaux du pic du *Midi de Bigorre*, hardi promontoire dressé entre les deux sillons de la Neste d'Aure et du Gave de Pau, sur le front de la longue jetée montagneuse qui s'enracine au pied de la Munia et se prolonge au nord par l'échine du Pic-Long et de la montagne du Néouvieille (3 092 mètres). L'*Adour* n'est donc pas un émissaire direct de la grande chaîne, bien que le *pic du Midi de Bigorre*, par la surrection subite de ses remparts de rochers, ne le cède guère aux plus fiers sommets des Pyrénées. Trois *Adours* (car ce mot a un sens générique, comme ceux de Gave, de Neste, de Doire et de Noguera), trois Adours : ceux de *Lesponne*, du *Tourmalet* et d'*Artigous* forment la rivière. Le *torrent de Lesponne* entraîne les eaux du **lac Bleu**, jolie nappe azurée de 49 hectares, étalée dans un cirque de pâturages pierreux, jadis couverts de bois. Un tunnel,



Phot. de M. Viron.

LE PONT DE BÉTHARRAM.



Phot. de M. Pacaud.

VUE GÉNÉRALE DES EAUX-BONNES.

percé à travers les roches fauves qui l'enveloppent, permet de puiser à ce vaste réservoir d'alimentation plusieurs millions de mètres cubes d'eau qui, par les veines multiples des canaux d'irrigation, préservent la vallée de Campan des désolantes aridités.

L'*Adour* baigne de son flot clair les maisons de **Bagnères**, passe gaiement sous les ponts de marbre brut et reflète les lauriers-roses penchés au bord des terrasses : de tous côtés courent les filets limpides; la ville est remplie de leur murmure. Ce sont aussi des travailleurs utiles, car ils donnent le mouvement aux marbreries et aux fabriques. *Bagnères*, en effet, n'est pas seulement une villégiature charmante, où viennent chaque année 30000 visiteurs séduits par le double attrait de sa belle nature et l'efficacité de ses eaux thermales; ses montagnes de taille moyenne sont accessibles à tous et enveloppées de luxuriants ombrages : le Mouné, le Bédat, le mont Aigu, des pygmées à côté du **pic du Midi** qui monte en dominateur sur le front lointain des grandes Pyrenées. Une merveille que son *Observatoire*, juché en l'air à 2877 mètres d'altitude, un tour de force aussi dû à l'initiative de M. le docteur Costallat, à l'énergie intelligente du général de Nansouty et de M. Vaussenat. Une construction massive, ancrée à 7 mètres en contre-bas du sommet, se lie par un passage souterrain à l'Observatoire, où sont les instruments nécessaires aux déterminations astronomiques, magnétiques et météorologiques. De larges dalles d'ardoise forment la toiture de l'établissement et vingt paratonnerres le protégent contre la foudre, grand ennemi de ces hauteurs.

Au-dessous de Bagneres, l'*Adour* s'échappe dans la plaine de *Tarbes*, où ses eaux ramifiées multiplient les champs fertiles. Alors se dessine l'immense boucle dont son cours enveloppe comme d'un chemin de ronde la gigantesque barrière des *Pyrénées*, soulevée du mont Perdu à la Bidassoa. Le réseau hémisphérique de l'*Adour* draine la partie occidentale du grand éventail noué autour du plateau de Lannemezan, dont les eaux dérivent au nord et à l'est vers la Garonne. Ramené à l'ouest par le bourrelet de la Chalosse où il touche les Landes, l'*Adour* se traîne entre des collines basses et recueille au passage de pauvres ruisseaux, rayons du demi-cercle qu'il décrit : les Lées, le Gabas, le Luy de France et celui de Béarn. De droite confluent l'*Arros*, rayure occidentale des collines d'Armagnac; le *Midoux* et la *Douze*, réunis à Mont-de-Marsan sous le nom de *Midouze*. Au-dessous de leur confluent, l'*Adour* passe à *Dax*, l'une des plus anciennes et des plus riches cités thermales de la région sous-pyrénéenne. Enfin il atteint la mer, après avoir recueilli le *Gave de Pau* en aval de *Peyrehorade* et la *Nive*, dans *Bayonne* même.

C'est un beau fleuve, profond et large, mais il lui faut lutter contre l'action du flot qui arrive en sens opposé et redresse contre lui en un seuil d'arrêt les alluvions et les graviers entraînés des montagnes. Aussi l'embouchure de l'*Adour* s'est-elle plus d'une fois déplacée. Du phare dressé à 50 mètres au-dessus des falaises de Biarritz, le regard suit une longue plage sablonneuse qui s'allonge, uniforme et rectiligne sur près de 250 kilomètres, jusqu'à l'horizon confus de la pointe de Grave : c'est la *côte des Landes*. A 5 kilomètres du phare, débouche actuellement l'*Adour*, entre deux digues avancées qui le défendent contre les coups de l'Océan. Sans cesse la lame déferle sur cette côte basse, entraîne des particules arénacées qu'elle roule et ramène sous des replis d'écume. Ce cheminement incessant de millions de molécules entraînées par le grand courant littoral qui balaye la côte des Landes du nord au sud, de la Gironde à la Bidassoa, travaille sans relâche au comblement des estuaires. De longues flèches de sable, relevées en dunes littorales, arrêtent les cours d'eau qui s'étalent prisonniers en lagunes intérieures.

Il est probable qu'autrefois le fleuve, poussé au nord par les dunes littorales, débouchait plus haut, dans la profonde échancrure du **Gouf** (fosse) **de Cap-Breton**, sorte de vallée sous-marine dont les fonds s'abaissent, entre deux murailles parallèles, jusqu'à 375 mètres de profondeur, à 5 kilomètres seulement de la côte, et s'abîment, à 50 kilomètres, sous une épaisseur d'eau de 1000 à 1500 mètres, tandis qu'à cette distance la ligne des fonds du littoral voisin n'est que de 200 mètres. Peut-être faut-il voir dans le *Gouf de Cap-Breton* un ancien estuaire fluvial, submergé par suite de l'affaissement général du sol, comme ces *rias* de la Galice espagnole qui prolongent leur lit sous le flot, sans qu'il soit possible d'expliquer, par le seul entraînement des eaux torrentielles, ces profondes échancrures sous-marines. Dans une situation bien abritée, **Cap-Breton** fut une cité importante, pépinière de pêcheurs et de marins : elle compta jusqu'à 8000 habitants. Vers la fin du xve siècle, au temps où Christophe Colomb découvrait l'Amérique et Gama la route des Indes, les marins de *Cap-Breton*, entraînés par l'esprit d'aventure, abordaient à l'entrée du golfe de Saint-Laurent, où une île a conservé le nom de leur ville. Un nouveau déplacement de l'*Adour* causa la ruine de *Cap-Breton* : le fleuve, refoulé par les dunes envahissantes, chercha une issue à 15 kilomètres de là par l'étang de *Soustons*, entraînant avec lui les mares littorales; alors il débouchait dans l'Océan, près du *Vieux-Boucau*. Mais en allongeant son cours, il avait affaibli sa pente; sous les fréquents coups de mer, il refluait dans



Cl. C. B.

CASCADE DU GROS-HÊTRE.

les terres voisines, dont, plus d'une fois, il faillit engloutir les villages. La tempête passée, on lui refaisait tant bien que mal un chenal à travers les sables, mais les communications de Bayonne avec la mer par l'*Adour* étaient devenues bien précaires.

Le roi de France intervint et chargea *Louis de Foix* d'ouvrir à l'*Adour* une route nouvelle. L'illustre ingénieur-architecte barra le fleuve à 4 kilomètres de la ville, pour lui fermer la route du nord, et commença d'ouvrir la dune littorale de retenue. Au lieu de 30 kilomètres qu'il fallait descendre par l'*Adour*, de Bayonne à la mer, la distance allait se trouver réduite à 6 ou 7 kilomètres. Tout à coup, le 28 octobre 1579, une crue subite du fleuve submergea le pays; sous la poussée des eaux déchaînées, la dune littorale à peine entamée se rompit; en quelques jours un passage naturel fut ouvert. C'est l'embouchure actuelle.

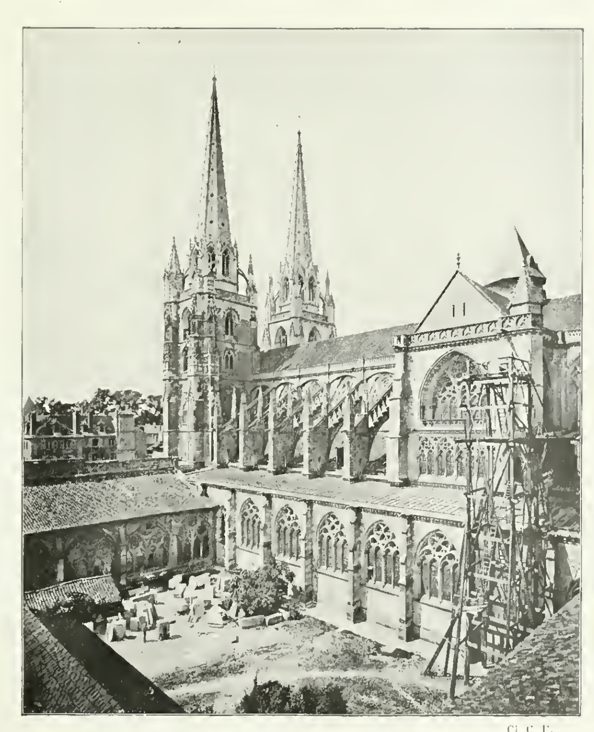


Cl. ND.

BAYONNE : LE VIEUX CHATEAU.

Une fois encore, il est vrai, l'*Adour* s'égara au sud, ouvrit une issue un peu au-dessus du cap Saint-Martin ; mais, presque toujours encombrée et, par surcroît, d'accès dangereux, cette passe a été définitivement abandonnée. L'*Adour*, canalisé par une ligne de quais, sert de **port** à *Bayonne* : de part et d'autre les navires accostent à l'une ou l'autre rive, devant les docks et les entrepôts. Le *port* se prolonge durant 1 600 mètres, sur une largeur de 150 à 350 mètres, jusqu'au bout des Allées marines. Alors le fleuve, légèrement infléchi vers le nord, forme une sorte de rade intérieure, large de 350 à 800 mètres et longue de 2 300 mètres environ, jusqu'au banc sablonneux des *Casquets* que signalent les balises. Là s'étend l'*avant-port*, de plus en plus resserré à mesure que l'on approche de l'Océan, de façon que les eaux fluviales arrivent sur la *barre* d'entrée avec une force suffisante pour balayer les obstacles et maintenir la route libre. A moins de tempête exceptionnellement grave et de bouleversements accidentels, les navires calant de 5 mètres à 5m,50 peuvent franchir la barre et monter jusqu'à Bayonne.

Deux ponts barrent l'*Adour* et la *Nive* à leur confluent : en amont, deux *arrière-ports* reçoivent les bateaux, les chalands, les radeaux de la navigation fluviale. Le *trafic* maritime du port de Bayonne a pris un vif essor : il importe des minerais espagnols pour les forges du Boucau-Neuf, des charbons anglais, des bois de Norvège, des blés américains et russes; il exporte les produits résineux des Landes, du bois, des marbres, des objets manufacturés.



Cl. C. P.

LA CATHÉDRALE ET LE CLOITRE.

Bayonne, l'ancien *Lapurdum* (d'où est devenu le *Labourd*), gardait, au seuil des Pyrénées, la grande voie romaine de Bordeaux en Espagne : une cohorte y résidait. Son rôle stratégique et maritime, car c'était la porte du pays sur la mer, en fit de bonne heure une importante cité. Devenue anglaise avec le duché d'Aquitaine dont elle faisait partie, elle ne fut définitivement rattachée à la France que sous Charles VII, quand Dunois l'emporta (1451); son nom de *Lapurdum* avait fait place à celui de *Baiona*, depuis deux siècles à peine. La place fut renouvelée par François Ier, et c'est là que le vaincu de Pavie, prisonnier de Charles-Quint, s'arrêta au retour de Madrid. *Bayonne* a vu des entrevues fameuses, entre autres celle qui réunit au château de *Marrac* (2 kilomètres de la ville) : Napoléon Ier, Charles IV roi d'Espagne et son fils Ferdinand VII, qui lui abandonnèrent, contraints, leur couronne au profit de son frère Joseph.

Bayonne couvre les deux rives de l'Adour et de la Nive. A droite du fleuve, le quartier neuf dit faubourg du Saint-Esprit, avec la gare du Midi, le *Musée* (collection Bonnat), la citadelle; à gauche, la vieille cité enveloppée de bastions et de remparts dont une partie repose sur des fondements antiques. Dans le voisinage de la *cathédrale*, magnifique édifice ogival des XIVe et XVe siècles, la rue pittoresque du Pont-Neuf allonge vers la rive du fleuve ses massives arcades, à l'abri desquelles s'égrènent de beaux magasins; la *place d'Armes*, au bord de l'Adour, est le rendez-vous du Bayonne élégant; de là les magnifiques allées de Paulmy développent autour de la ville une couronne de plantureuses frondaisons (28 229 habitants).

DOMAINE DE LA GARONNE SUPÉRIEURE

Le fleuve. — Contre toutes les indications de la nature, la *Garonne*, fleuve pyrénéen par excellence, naît en Espagne, sur le versant français des montagnes. Un magnifique amphithéâtre de grands sommets, presque tous approchant de 3000 mètres, enveloppe le *val d'Aran*, des monts Maudits au pic de Crabère, qui voit l'entrée de la *Garonne* en territoire français : pic *Fourcanade* (2882 mètres), pic de *Montarto* (2827 mètres), pic de *Colomès* (2930 mètres), *Sabouredo* (2861 mètres), pic de la *Bonaigue* (2761 mètres), *Rosa Blanca* (2758 mètres), *Peyra Blanca* et les pics *Parrous*, dans les parages du pic de *los Armeros* (2531 mètres) et du *Mauberné* (2880 mètres). Ce cirque gigantesque constellé de lacs innombrables dont les eaux s'écoulent par les premiers filets nourriciers de la *Garonne*, voilà, ce semble, entre le grand fleuve et ses voisins espagnols des *Nogueras*, un seuil de séparation assez marqué. Ceux qui tracèrent la frontière entre la France et l'Espagne l'ignoraient sans doute, comme on l'ignorait encore il y a cinquante ans. De là cette chose étrange : un fleuve qualifié espagnol qui tourne le dos à l'Espagne et regarde tout *entier* vers la France.



Cl. ND.

BAYONNE : BASQUAISES REVENANT DU MARCHÉ.

Un éventail de torrents contribuent à former la **Garonne aranaise** : le *rio Malo*, dont le flot tumultueux, émissaire du lac de Bacivé, court en grondant sous les arcatures disjointes d'une ancienne grotte effondrée : son portique gît en débris accumulés sur les eaux ; le *rio Ruda*, qui bondit sous l'irrésistible poussée d'une douzaine de lacs enchâssés dans le granite des monts de Sabourédo ; l'*Aiguamoch* indompté, déversoir de l'*estãn Majou* et de ses satellites endormis dans un cirque de neiges et de frimas, au pied du grand pic de Colomès (2930 mètres). A côté de ces fougueux émissaires des grands monts qui enveloppent la conque aranaise, l'humble source ruisselante au seuil du plateau de Béret devrait compter à peine. Avec les rios *Malo*, *Ruda*, *Aiguamoch*, elle passe à *Trédos* (eaux sulfureuses froides), recueille à droite le rio *Iñola* ou *Juela*, déversoir du Mauberné et du lac de Montolieu, sous les escarpements rougeâtres de la Pique de *Salardu* : de gauche lui vient le rio *du val d'Artias* (ou d'Artiès) qu'alimentent deux véritables mers intérieures, l'*estãn del Mar* (70 hectares) et la nappe immense du *Rieus*, tendue sous l'éperon du Bécibéri qui dépasse 3000 mètres d'altitude. Puis ce sont, sous les *miradores* de *Viella*, capitale de l'Aran, le confluent du *rio Negro*, dont la coupée s'ajuste, au travers des monts (hospice de Viella), à la vallée du rio Noguera Ribagorzana ; au-dessous d'Arros, le *rio de Villach*, venu de droite avec le rio *Saliente*, et, en aval des Bordes, la Garonne de *Jouéou*, dite Garonne occidentale, émissaire du groupe de l'Aneto. Dans ce rayonnement des eaux aranaises, accourues de tous les points de l'horizon, où est au juste la Garonne ?

Phot. de M. Trantoul.

LE VAL D'ARAN : BOSOST ET LA GARONNE.

PYRÉNÉES — LUCHON

PYRÉNÉES DE LUCHON

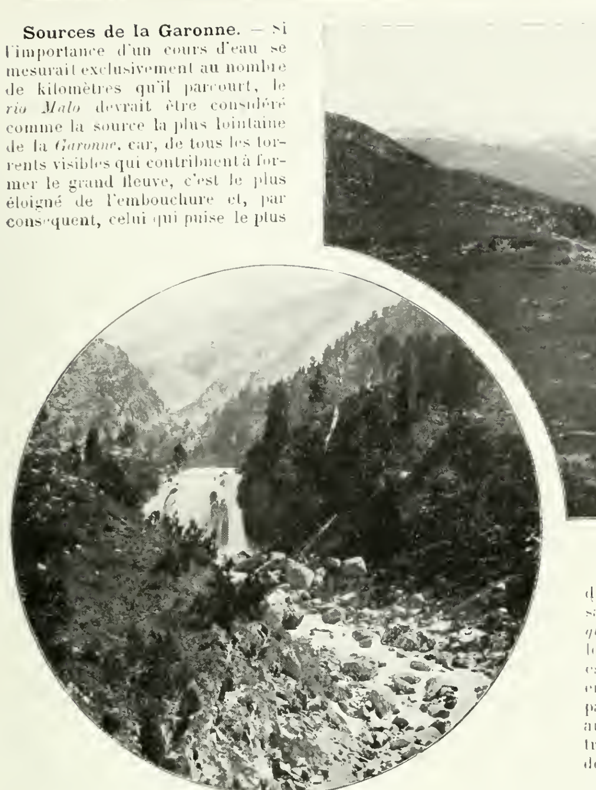
Route	
Chemin et sentier	
Col et sommet	
Cote d'altitude	2910

Échelle 1:135 000

0 — 2 — 4 — 6^K

D'après le 100 000e, la carte à la même échelle de *Fr. Schrader* (Cl. Alpin), les travaux de *MM. E. Belloc, Trutat*, et le plan régional édité par *M. Lafont.*

Sources de la Garonne. — Si l'importance d'un cours d'eau se mesurait exclusivement au nombre de kilomètres qu'il parcourt, le *rio Malo* devrait être considéré comme la source la plus lointaine de la *Garonne*, car, de tous les torrents visibles qui contribuent à former le grand fleuve, c'est le plus éloigné de l'embouchure et, par conséquent, celui qui puise le plus



Phot. de M. Meys.

SOURCE DE LA GARONNE AU PLÁ DE BÉRET.

CASCADE DU TROU DU TORO.

avant au cœur des monts. Mais la constance d'une source, son abondance, la limpidité de ses eaux, en la rendant bienfaisante, l'*humanisent* pour ainsi dire et contribuent plus que tout le reste à lui donner le premier rang. C'est pourquoi les *Aranais* se sont toujours refusés à voir la source de leur fleuve ailleurs que dans les deux petites fontaines qui sourdent au seuil du *Plá de Béret*.

« Ceux qui ont choisi le mince filet des *goueils de Béret* (1872 mètres) pour en faire la source du grand fleuve n'étaient pas des géographes. Ils savaient très bien que la grande eau ne venait pas de là. Les forts courants qui l'apportaient de la haute montagne s'appelaient Malo, le *mauvais*; Ruda, la *rude*; Aiguamoch, le *beaucoup d'eau*... Et d'où venaient-ils ce méchant, cette rude? Des montagnes glacées et sauvages où la neige reste toujours, où l'on ne passe qu'à grand'peine, à grand péril, et au milieu de l'été seulement. En haut de leur bassin, rien que glace et rochers. Pas d'herbe, rien d'amical ou d'utile pour les pauvres hommes.

« Au contraire, vers le *Plá de Béret*, partout l'herbe grasse et les montagnes unies; un grand chemin de pelouses entre des rochers largement écartés à droite et à gauche. Et puis, tout au sommet, jaillissant de l'herbe, ne gelant jamais, ne débordant et ne tarissant pas, la bonne petite source, connue des troupeaux, aimée des bergers. Le voyageur s'y arrêtait au passage, s'y rafraîchissait, y reprenait des forces, la remerciait d'instinct et lui demeurait reconnaissant. Qu'importent maintenant les grands torrents qui grondent là-bas et roulent leur écume sur les granites? C'est toi, petite source, qui es la *Garonne*, la seule *vraie Garonne* des montagnards! » (F. SCHRADER, *Autour des sources de la Garonne*, « Annuaire du Club alpin français », 1880, p. 241.

Le mot « Garonne », ainsi que l'observe M. Émile Belloc, « n'est pas un nom propre » : *adour, gave, neste, garonne, rio, noguera*, autant de noms génériques pour désigner un cours d'eau, des deux côtés des Pyrénées. Rien que dans le val d'Aran, en dehors de la Garonne proprement dite, il y a le (non la) *garona* de Ruda, le *garona* d'Aiguamoch, le *garona* d'Artias, le *garona* de Jouéou. Sur le versant espagnol, les Nogueras se multiplient : *noguera* Pallaresa, *noguera* Ribagorzana, *noguera* de Ter. Remarquez, en passant, que tous les noms de rivières sont masculins en espagnol, et que Noguera est précisément l'anagramme de Garona, *Garouna*, comme disent encore les Aranais. Pour un grand fleuve comme la *Garonne*, il a paru aux géographes presque inconvenant de lui donner une source aussi ridiculement modeste que celle du Pla de Beret. Il fallait trouver ailleurs. La source étant espagnole par principe, on chercha de l'autre coté de la crête frontière.

Aux flancs du pic d'*Aneto* bondit un torrent alimenté par le ruissellement des glaciers : il disparaît au Plan des *Aygualluts*, dans un gouffre, le *Trou du Toro*, puis, s'infléchissant à rebours, dans les cavités mystérieuses de la montagne, il reparaît au jour (on le prétend du moins) après 4 kilomètres de course souterraine et jaillit à 600 mètres plus bas, sous les hauteurs du Pouméro, aux fameux *goueils de Jouéou*. Alors le fleuve, dévalant par la vallée de l'*Artiga-Telin*, happe au passage la Garonne de Viella, résumé de tous les torrents aranais, et gagne droit au nord le *pont du Roi*, où il entre en France. Quelle admirable trouvaille! Le plus grand fleuve du Midi alimenté par le plus grand château d'eau glaciaire de toute la chaîne pyrénéenne! Par malheur, cette belle invention ne repose sur aucune raison sérieuse.

« Situés à 1 415 mètres d'altitude, les **goueils de Jouéou** se dissimulent au milieu d'un amoncellement indescriptible d'énormes

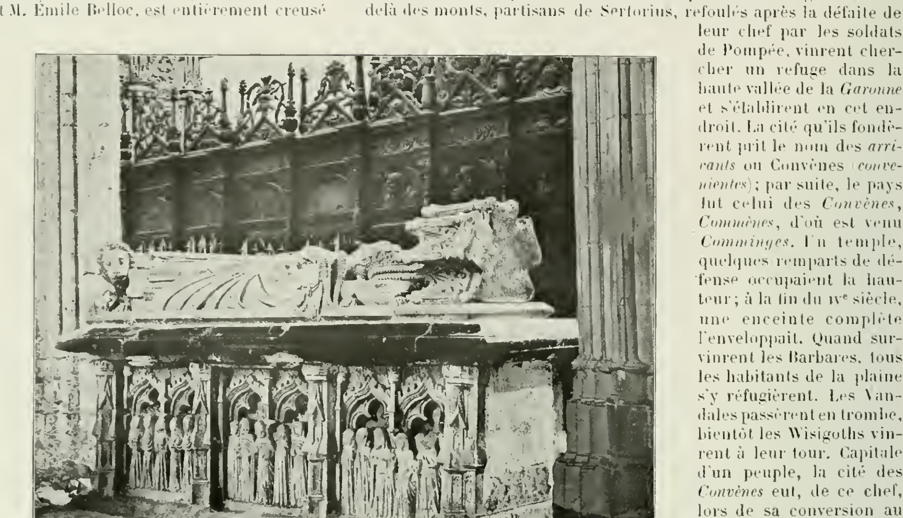


Phot. de M. Meys.

LA GARONNE AU PONT DU ROI.

blocs de calcaire jaunâtre, de granite et de schistes, d'arbres géants foudroyés, arrachés à leur support naturel et pourrissant sur place. Profitant des espaces libres, le liquide, conduit par des milliers de canaux invisibles, vient sourdre, limpide ou blanc d'écume, par quatre orifices principaux, à travers ces amas de pierres brisées. »

« Le **Trou du Toro,** dit M. Émile Belloc, est entièrement creusé dans un calcaire vacuolaire très fissuré (altitude 2020 mètres, au seuil de la cascade). Cette vaste excavation est fermée de tous côtés, excepté au sud-est. C'est par là que les eaux de fusion se précipitent des glaciers voisins. Une immense muraille calcaire, nue, crevassée, diaprée de tons chauds et vigoureux, rouge à la base, s'étage en encorbellements successifs et surplombe la rive gauche jusqu'à une assez grande hauteur. Moins élevée que celle-ci, la falaise septentrionale dresse sa paroi verticale à une douzaine de mètres au-dessus du fond du bassin. A quelque distance en aval de la cascade, l'eau forme une nappe tranquille, sorte de petit lac limpide et peu profond, pénètre sous la paroi rocheuse par des orifices à peine visibles, et disparaît dans des abîmes souterrains, que nul être humain n'a jamais explorés. » Quelle que soit l'abondance des eaux, le gouffre les absorbe. Mais où vont-elles ? M. É. Belloc, pour s'en rendre compte, colora vigoureusement, d'un seul coup, la masse liquide avec une solution de fuchsine ammoniacale très fortement concentrée. Rien ne parut aux *goueils de Jouéou*. D'où l'on conclut « *que la masse liquide qui disparaît sous la montagne, au Trou du Toro, n'a rien de commun avec celle qui s'échappe des goueils de Jouéou.* » L'assimilation n'est qu'une pure hypothèse.



Phot. de M. Trantoul.

TOMBEAU DE HUGUES DE CHATILLON, A SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES.

Unies ensemble, la **Garonne** de *Béret*, la vraie, et celle de *Jouéou*, plus courte, mais presque aussi abondante que sa rivale, reçoivent la *Margalida*, torrent à double issue dont l'une, s'insinuant sous la montagne par la taille profonde du Hourat, revient au jour dans le val de Barrados, pour rejoindre le rio *Salente. Lès* (source sulfureuse), le débouché du rio de *Toran* conduisent la *Garonne* au *pont du Roi*, étroite issue ouverte à 580 mètres d'altitude, en vue du pic de *Bacanère* (2178 mètres), sentinelle dressée entre la vallée de la Garonne et celle de la Pique, son premier grand affluent de gauche. Au pont du Roi, la *Garonne* devient française, ce qu'elle est de naissance. A sa rive, **Saint-Béat,** dans un vallon resserré, fut l'une des clefs de la France au regard de l'Espagne : on avait muni le passage d'un château à double enceinte, avec donjon fièrement planté sur un roc isolé. Il n'en reste que des ruines sur le ressaut du *Cap del Mount*. Louis XIV tira des carrières de *Saint-Béat* le plus bel ornement des jardins de Versailles ; de nombreux monuments y puisent encore de nos jours, et, grâce à un outillage perfectionné, l'industrie du marbre n'a pas cessé d'y être prospère. Au delà de Saint-Béat, la Pique est en vue : sous le comte de *Barbazan* (eaux sulfatées calciques ferrugineuses), voici, sur son glorieux rocher, la cathédrale de **Saint-Bertrand-de-Comminges.** En bas, dans l'attraction du fleuve, le faubourg du Plan, animé et peuplé ; au-dessus, l'escalade de la cité déchue et déserte qu'une ceinture de remparts étreignait, sous l'égide de l'église-forteresse. Un *oppidum* gaulois occupait cette cime, lorsque les montagnards d'au delà des monts, partisans de Sertorius, refoulés après la défaite de leur chef par les soldats de Pompée, vinrent chercher un refuge dans la haute vallée de la *Garonne* et s'établirent en cet endroit. La cité qu'ils fondèrent prit le nom des *arrivants* ou Convènes (*convenientes*) ; par suite, le pays fut celui des *Convènes*, *Commènes*, d'où est venu *Comminges*. Un temple, quelques remparts de défense occupaient la hauteur ; à la fin du IVe siècle, une enceinte complète l'enveloppait. Quand survinrent les Barbares, tous les habitants de la plaine s'y réfugièrent. Les Vandales passèrent en trombe, bientôt les Wisigoths vinrent à leur tour. Capitale d'un peuple, la cité des *Convènes* eut, de ce chef, lors de sa conversion au christianisme, un évêque ; l'un d'eux et de nombreux fidèles furent, au témoignage de Sidoine Apollinaire, martyrisés par Euric (466). A la fin du VIe siècle (586 ou 587), le prétendant Gondowald, proclamé roi d'Aquitaine à Brive, vint abriter dans la forteresse du *Comminges* sa fortune et sa vie : Gontran, l'un des fils de Clotaire, l'y assiégea ; bientôt, grâce à la trahison qui précipita le malheureux prince du haut du rocher, la place était livrée au pillage. Tout fut détruit de fond en comble.

Cinq siècles après ce désastre, un pieux évêque, *Bertrand*, originaire de l'Isle-Jourdain, jetait au sommet de la colline dépeuplée les fondements d'une cathédrale romane dont l'édifice actuel a conservé une travée avec bas côtés et la façade que couronne une tour carrée, vrai donjon avec ses hourds, hissé sur une coupole portée par de gros piliers. L'œuvre de *saint Bertrand de Comminges* prit un demi-siècle (1075-1123) : une nouvelle ville se groupait à l'abri de la cathédrale. L'un de ses plus illustres successeurs sur le siège de *Comminges*, Bertrand de Got, depuis pape sous le nom de *Clément V*, combla de faveurs sa ville épiscopale et institua un pardon ou jubilé qui se célèbre encore. L'évêque suzerain de *Comminges* gouvernait son fief ; mais les prélats commendataires qui en furent investis par la suite cessèrent peu à peu d'y résider.



Phot. de M. Trantoul.

CLOITRE DE SAINT-BERTRAND.

Au XVIe siècle, les huguenots exercèrent dans *Comminges* de grands ravages. La cathédrale nous reste, malgré ce qu'elle dut souffrir. A l'église de Saint-Bertrand s'est greffée une basilique gothique (1304) dont la nef élancée embrasse toute la largeur de l'édifice primitif. Hugues de Châtillon en fit la dédicace au milieu du XIVe siècle. *Jean de Mauléon*, prélat aussi bienveillant qu'éclairé, tressa autour du chœur de la basilique la dentelle de ses merveilleuses boiseries qui comptent parmi les œuvres les plus précieuses de la Renaissance. Le mausolée de saint Bertrand s'élève derrière le retable du maître-autel.

L'évêché de *Comminges* a été supprimé par la Révolution. Quant au groupement de *Saint-Bertrand*, il ne garda que le titre de canton; encore l'a-t-il perdu au profit de Barbazan, d'accès plus commode, sur la grande ligne de Toulouse à Bagnères-de-Luchon.

En vue de **Montréjeau** (2 540 habitants), sous la poussée de la *Neste*, seconde branche mère de la *Garonne*, le fleuve s'incline, contourne Lannemezan. Ce grand détour retenait jadis la *Garonne* dans un de ces lacs, depuis colmaté, où elle épurait ses eaux et modérait sa course. Maintenant, elle chemine en plaine par *Saint-Martory*, *Boussens*, non loin de l'embouchure du *Salat*; par Martres, Cazères, *Carbonne* où vient l'*Arize*, *Muret*, *Portet* où se montre l'*Ariège*. Enfin la *Garonne* atteint **Toulouse**, où se nouent le canal du Languedoc, œuvre admirable de Riquet, et le canal latéral au fleuve. Par là Toulouse rayonne de l'Océan à la Méditerranée, sur deux horizons, deux mondes.

AFFLUENTS DE LA GARONNE SUPÉRIEURE

A gauche. — Le pont du Roi franchi, la *Garonne* reçoit, en aval de *Saint-Béat*, la **Pique**, rivière de Luchon, qui lui apporte les eaux de fusion des névés de la vallée du Lys avec celles des lacs de la région d'Oo. Déjà la *Garonne* porte des embarcations à *Montréjeau*, où elle rallie la **Neste**, gonflée de toutes les grandes, moyennes et petites Nestes accourues de la vallée d'*Aure*: Neste de *Couplan*, émissaire oriental du Néouvieille par les lacs d'Aubert, d'Aumar, d'Orédon qui les réunit tous; Neste de *Moudang* et torrent du Rioumajou, opposés à l'éventail espagnol de Bielsa; Neste de *Louron*, déversoir commun de plusieurs torrents; Neste de la *Pez*, ruisseau d'*Aygues Tortes* qui rallie au passage les dérivations des Gourgs Blancs et du lac de *Caillauas*. Toutes les *Nestes* réunies traversent *Arreau*, centre de la vallée, où débouche, par le col d'*Aspin*, la grande route thermale de Bagnères-de-Bigorre à Luchon. Si le delta de débris qui compose le plateau de Lannemezan n'inclinait son cours à l'est, la *Neste d'Aure* poursuivrait directement au nord, vers la *Garonne* : du moins fournit-elle au canal de Sarrancolin les eaux d'alimentation nécessaires aux indigentes rivières du plateau. *Montréjeau* domine, en aval, le confluent de la *Neste* et de la *Garonne* : les promenades qui se déroulent au rebord de sa colline étendent la vue sur un admirable panorama des Pyrénées.



Cl. N.d.

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES.

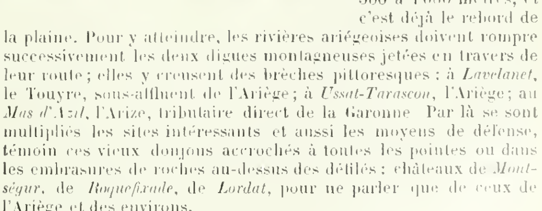
Affluents de droite. — Ce déploiement d'épais massifs qui s'enchaînent entre la conque aranaise et le pylône lointain du *Carlitte* n'a pu garder sous le ciel méditerranéen l'éclatant manteau de frimas dont se drapent avec tant de magnificence les géants de la chaîne centrale : Aneto, mont Perdu, Vignemale. Mais les grands sommets des Pyrénées orientales : *Maubermé*, *Montvallier*, qui montent à 2880 et à 2870 mètres, le *Montcalm* et la *Pique d'Estats*, qui dépassent 3000 mètres, sont encore d'assez haute stature pour constituer de puissants condensateurs de nuages. Par eux, les vallées ouvertes au flanc des grandes montagnes du côté du nord conservent une fraîcheur et une grâce rustiques d'autant plus chères aux amants de la vraie nature que la cohue des touristes ne les a pas encore altérées.

Une belle symétrie se révèle dans la disposition des vallées et des montagnes du pays ariégeois. Par une sorte de remous du sol, un double bourrelet de renfort s'allonge parallèlement à la chaîne principale, avec une faible inclinaison du sud-est au nord-ouest : ce sont les monts de *Tabe* et l'avant-chaîne calcaire des *Petites Pyrénées*, deux lignes d'approche de la grande forteresse pyrénéenne. Les monts de **Tabe,** qui s'enracinent par la crête de Paillhères aux soubassements du Carlitte, culminent au pic de *Saint-Barthélemy* (2 349 mètres), enjambent l'Ariège au nord de Tarascon pour se fondre, avec le val du Salat, dans la région si pittoresque du Couserans. Cette première digue se profile à 25 kilomètres environ de la chaîne principale. La seconde se développe à 15 kilomètres plus au nord avec le **Plantaurel** ou **Petites Pyrénées :** son altitude varie de 500 à 1 000 mètres, et c'est déjà le rebord de



Phot. de M. Trantoul.

PORTE DE L'ÉGLISE DE VALCABRÈRE.



la plaine. Pour y atteindre, les rivières ariégeoises doivent rompre successivement les deux digues montagneuses jetées en travers de leur route; elles y creusent des brèches pittoresques : à *Lavelanet*, le Touyre, sous-affluent de l'Ariège; à *Ussat-Tarascon*, l'Ariège; au *Mas d'Azil*, l'Arize, tributaire direct de la Garonne. Par là se sont multipliés les sites intéressants et aussi les moyens de défense, témoin ces vieux donjons accrochés à toutes les pointes ou dans les embrasures de roches au-dessus des défilés : châteaux de *Montségur*, de *Roquefixade*, de *Lordat*, pour ne parler que de ceux de l'Ariège et des environs.

A l'est, l'*Ariège* grossi de l'*Aston*, du *Vicdessos*, de l'*Arget*, de l'*Oriege*



Phot. de M. Trantoul.

VALLÉE D'ORLU : L'ORIÈGE.

et de l'*Hers*; à l'ouest, le *Salat*, que renforce le *Lez*; au centre, l'*Arize* et la *Lèze* : tels sont les principaux émissaires des Pyrénées ariégeoises.

Un éventail de ruisseaux tumultueux nourrit le **Lez**, rivière du Castillonnais qui sort de l'étang d'*Albe* (2 212 mètres) au pied de la pyramide de *Serre* (2 713 mètres), et court par bonds à travers la célèbre vallée de *Biros* : torrent de la *Bouiguane*, ruissellements de *Bethmale*; de jolis lacs, des cascades et des cascatelles, de pittoresques villages donnent à cette région un charme imprévu. *Seintein*, au dévalé de deux torrents, conserve une enceinte de murs avec une église fortifiée. On trouverait dans les vallons écartés, celui de *Bethmale* par exemple, la surprise des anciens costumes du pays. — *Cours* du *Lez* : 37 kilomètres 785 mètres.

En arrière du beau *pic du Midi de Bordes* (1 900 à 2 090 mètres), le *Montvallier* surgit en falaises abruptes entre l'éventail du *Lez* et celui du *Salat*. Une embrasure de la crête, ouverte à 2 052 mètres d'altitude, livre passage, de la vallée du Salat dans celle du Noguera Pallaresa. Du côté de la France, la route s'arrête à flanc de montagne et se poursuit par un chemin muletier; peut-être la verrons-nous un jour remplacée par une voie ferrée percée à travers la faible épaisseur de la chaîne en cet endroit.

De cette région descend le **Salat**. Il naît de neuf sources, appelées les Neuf-Fontaines, à 6 kilomètres au-dessus du hameau de *Salau*, au pied du port de ce nom. Chemin faisant, il rallie au flanc des montagnes les eaux torrentielles : l'*Alet*, dans le vallon d'Ustou, adonné jadis à l'élevage des ours; le torrent d'*Estours*; celui des *Bins* ou d'*Esbints*, qui débouche à *Seix*; le clair *Garbet*, d'Aulus et d'Ercé; l'*Arac*, dont les grottes (à Massat) ont livré de précieux restes pour la préhistoire. Passé la longue, étroite et sinueuse gorge de *Ribaouto*, les monts s'écartent et livrent carrière au *Salat* dans l'ample et verdoyant bassin de *Saint-Girons*.

Dans la coulée du *Garbet*, au milieu d'un agréable pays, **Aulus** n'est qu'un village, le remplaçant de l'ancien *Aulus* dont les Romains utilisèrent les eaux, mais auquel des mines argentifères assez productives avaient fait donner le nom de Castel-Minier. Ce groupe ancien fut détruit, les



Phot. de M. Trantoul.

LA FONTAINE DE FONTESTORBE.

eaux d'*Aulus* presque oubliées : on y revient depuis un siècle. Sur la route d'*Aulus* à Saint-Girons, la curieuse source de Neuf-Fonts ne serait qu'une dérivation souterraine du lac de Lhers, voisin du pic des *Trois-Seigneurs*, gardien de ces parages. Le village d'*Ercé*, que des rivalités traditionnelles mirent souvent aux prises avec les gens d'*Aulus*, essaime ses maisons dans un bassin semé de blocs erratiques déposés par les courants glaciaires dont le Garbet n'est que le très modeste héritier. *Oust* est l'ancienne *Augusta*, de lointaine origine, au débouché de la vallée.

Saint-Girons (5 750 habitants), centre de ralliement des eaux du *Couserans*, ne fut jadis qu'une dépendance de *Saint-Lizier*. Métropole du pays, aujourd'hui bien déchue, **Saint-Lizier** s'élève en amphithéâtre sur un promontoire rocheux de la rive droite du *Salat*, au-dessus d'un étroit défilé. Son évêque défendit la place contre les Wisigoths d'Espagne, et elle prit son nom. Un vieux pont du XIIe siècle, avec son moulin fortifié; l'église faite de matériaux romains et dominée au centre par un clocher de briques octogonal, vrai donjon que termine une plate-forme crénelée; un cloître roman aux chapiteaux

Phot. de M. G. Maurel.

CHUTES DE L'ARIÈGE, A CASTELET.

Cl. ND.

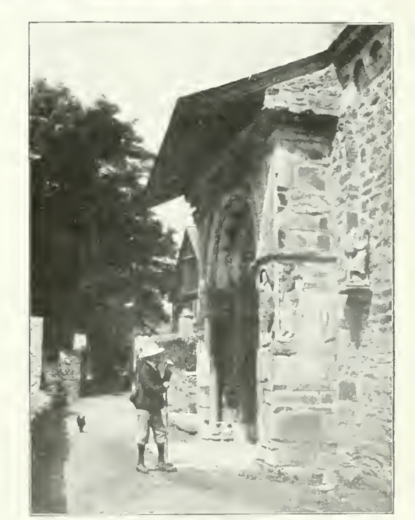
PARAGES DE LUCHON : VALLÉE DE LARBOUST.

remarquables; l'ancien palais épiscopal, flanqué de trois tours à base gallo-romaine; une enceinte romaine de remparts que défendaient des tours carrées et semi-circulaires, et dont l'une sert de base à un donjon du XIIe siècle; des ruelles escarpées, de vieilles maisons hantées par les siècles : *Saint-Lizier* offre aux curieux un véritable musée du souvenir.

Dans la plaine où le Salat rejoint la Garonne, *Salies* repose sur une puissante couche saline qui aurait plus de 120 mètres d'épaisseur : les comtes de Comminges y eurent un atelier monétaire. Le *Salat* rencontre la Garonne à 4 kilomètres au-dessous de Saint-Martory. Pour 75 kilomètres de cours, 18 seulement sont navigables, mais la fonte des neiges imprime parfois au torrent une poussée irrésistible qui cause de grands ravages.

L'Arize (86 kilomètres) franchit au *Mas d'Azil* l'extrême promontoire du Plantaurel : avant qu'elle ne l'eût percé, la rivière contournait le rocher en décrivant un long méandre. Une immense baie s'ouvre dans la falaise : par là pénètrent les eaux, tandis qu'à côté la route s'insinue par un trou de souris percé pour elle. Le flot roule sous terre, dans un lit de 30 mètres, encombré de rochers, dont l'un, s'élevant jusqu'à la voûte, appuie au centre la caverne comme le pilier trapu d'une crypte sauvage. La route suit, laissant à droite des profondeurs noires pleines de mystère, enfin débouche avec le torrent, après un parcours souterrain de 410 mètres, sous une falaise à pic de 140 mètres d'épaisseur. L'*Arize* n'est ni flottable, ni navigable.

L'Ariège prend naissance au nord du pic de la Font-Nègre (2852 mètres), sur la frontière des Pyrénées orientales et de l'Andorre, dont le territoire accompagne d'abord la rive gauche supérieure. L'*Ariège* baigne l'*Hospitalet*, où le rejoint par bonds le Sisca, court par des gorges schisteuses, puis calcaires, jusqu'à *Mérens*, enfin débouche dans le bassin d'**Ax-les-Thermes**, étrange petite cité qui semble reposer sur une nappe d'eau brûlante, tellement les sources jaillissent abondantes (une soixantaine) et propres aux usages domestiques aussi bien qu'à la thérapeutique médicale. Les ménagères viennent aux fontaines comme les malades et emplissent leurs seaux pour cuire les aliments et faire le pain, l'ébullition débarrassant les eaux de leur saveur sulfureuse. *Ax* voit chaque année dix mille baigneurs : on y venait déjà au moyen âge, et saint Louis y avait fondé un hôpital pour ceux de ses soldats qui avaient contracté la lèpre en Orient. *Ax* rayonne sur de pittoresques environs, par les sillons des torrents : l'**Oriège** ou Orlu, qui sort de l'étang *Fauzy*, peu éloigné du pic de ce nom (2700 mètres), et bondit en cascades, jusqu'aux forges d'*Orlu* ; par les gorges de la Frau et le cours de l'Hers, vers Bélesta; par le col de Pradel, sur l'admirable coulée du *Rebenty*, affluent de l'Aude.



Phot. de M. Meys.

PORTAIL DE L'ÉGLISE DE SAINT-AVENTIN.

Ax, les Cabannes, Tarascon, *Foix* réunissent, par étapes, les filets nourriciers de l'Ariège. A *Cabannes* conflue l'*Aston*, dévalé de l'étang de *Fontargente*, à 2146 mètres d'altitude; à Tarascon, le **Vicdessos,** déversoir de l'étang de Médacourbe (2192 mètres) et chemin du port de Bouet, ouvert sur l'Andorre. Grossi du torrent de *Lartigue*, dérivé du Montcalm, le cours d'eau baigne Auzat, *Vicdessos*, village de mineurs (mines de Rancié), que dominent les ruines du château de Montréal, et rallie enfin le *Siguer*.

Des Cabannes au bassin de Tarascon, l'*Ariège* roule au pied d'une falaise de roches presque ininterrompue. De magnifiques escarpements dominent **Ussat-les-Bains,** coquette station thermale, éparpillée sur les deux rives de la rivière.

Tarascon, petite ville active (forges, hauts fourneaux) s'élève dans une situation pittoresque : un pont l'unit aux rochers de

Maselbieil. La vallée du *Saurat*, qui débouche un peu en aval, conduit à la fameuse grotte de Bédeilhac.

Dans un petit bassin triangulaire, **Foix** dresse, au confluent de l'*Arget* et de l'*Ariège*, les trois tours de son vieux château : l'une, basse et carrée, du XIIe siècle; la seconde, plus haute, crénelée, avec une tourelle en encorbellement; enfin la troisième, robuste donjon cylindrique de 42 mètres, attribué à Gaston Phœbus (6806 habitants). Aux environs, grotte de l'Herm.

De Foix à Saint-Jean-de-Verges, l'*Ariège* se développe dans une vallée assez étroite que compriment les falaises du Plantaurel. A Varilhes, la rivière débouche dans une plaine fertile, aux coteaux bien cultivés, semés de nombreux villages tout embrumés par la fumée des usines et des forges. *Pamiers*, *Saverdun* marquent ses derniers pas jusqu'au seuil de la plaine. A Saverdun, l'*Ariège* roulerait des paillettes d'or. Après avoir reçu, à droite, l'*Hers*, à gauche la *Lèze*, l'*Ariège* gagne la Garonne en face de Portet, après 157 kilomètres de cours.

L'**Hers**, *Grand Hers* ou *Hers Vif*, vient des environs d'Ax-les-Thermes : il pénètre dans le profond défilé de la *Frau*, gagne *Bélesta*, dans un joli bassin de hauteurs boisées, où il capte, au pied d'un grand escarpement, les eaux intermittentes de la célèbre fontaine de *Fontestorbe*. L'Hers passe à *Mirepoix*, jolie bastide encadrée de boulevards (ancien évêché), se promène sur la limite des deux départements de l'Aude et de l'Ariège, va de l'un à l'autre, pour finir, à 3 kilomètres en amont de Cintegabelle, après un cours de 133 kilomètres.

Son principal affluent, le *Tougre* ou *Touire*, ouvre, à travers l'une des rides du Plantaurel, le défilé de *Lavelanet* que commandait un château fort du haut de son rocher.



Phot. de M. Boussenac

CASCADE DE LUTOUR.



Phot. de M. Meys.

VAL DE JÉRET, EN AMONT DE CAUTERETS.

ÉTABLISSEMENT DES EAUX-CHAUDES.

PRODUITS DU SOUS-SOL PYRÉNÉEN

MINÉRAUX EAUX MINÉRALES. MARBRES

Minéraux. — Les Pyrénées sont assez pauvres en minéraux. Si l'on voulait recueillir les paillettes d'*or* que roulent, dit-on, certains cours d'eau comme l'Ariège, entre Varilhes et Pamiers; le Salat, grossi du Nert, au-dessous de Saint-Girons, l'exploitation ne donnerait que d'assez maigres résultats. Aussi l'industrie primitive des anciens orpailleurs est-elle bien tombée. L'*argent* est moins rare que l'or dans les Pyrénées; du moins il le fut. On signale, le long de la chaîne, de nombreux mais peu importants filons de *galène*, zinc ou plomb argentifère à l'état de sulfure : dans les montagnes de Carença (vallée de Carol), dans les Corbières de l'Aude, à *Seintein*, dans l'Ariège (mine de Bentaillon, exploitée avec succès), au val d'Aran (Liat), dans la haute vallée d'Ossau (concessions de *Bartèque*, près de Laruns, d'*Anglas* et d'*Arre* au vallon de Soussouéou).

L'exploitation du **fer** des Pyrénées remonte à la plus haute antiquité, principalement dans la région de l'Ariège et les Pyrénées-Orientales, où le minerai porte avec lui le fondant nécessaire et produit, par simple mélange de charbon de bois, un fer métallique de première qualité. Ce traitement rudimentaire du minerai, dit traitement *à la catalane*, après avoir dépouillé la montagne de ses forêts, a dû éteindre ses feux, faute d'aliment, et disparaître devant les hauts fourneaux pourvus de houille. Dans la région du *Canigou*, les gisements de *Prades* (concession de Fillols) et de *Batère* produisent d'excellents aciers par suite de leur richesse en manganèse. Plus importantes encore sont les mines de fer de l'Ariège. La montagne de *Rancié*, près Vicdessos, renferme plusieurs couches ferrifères de minerai presque pur, alternant avec des assises calcaires. Exploitées depuis la plus haute antiquité, les *mines de Rancié* sont la propriété commune des habitants de la vallée de Vicdessos : eux seuls ont le droit d'en pro-

fiter, d'extraire le minerai et de le vendre. L'Administration n'intervient que pour assurer l'ordre et la sécurité de la mine. Très rare dans les Pyrénées centrales, le *fer* reparaît à l'autre extrémité de la chaîne : mine de *Baburet*, dans la vallée d'Asson; gîtes de *Larrau*, de la rive gauche de la Nive à *Baïgorry;* concession d'*Ainhos*, sur la Nivelle; gisements des environs de la *Rhune*. Mais toutes ces réserves sont à peu près inexploitées, depuis que la grande industrie et la facilité des transports ont donné le coup de grâce aux forges à la catalane et aux établissements métallurgiques dont l'intérêt était surtout régional.

Le *manganèse*, si nécessaire à la production de l'acier, existe en abondance dans les mines de fer du *Canigou* et de *Rancié*. On l'exploite dans les mines de Montels (Ariège); il abonde dans les vallées d'*Aure* et de *Louron* (Portet de Larboust), dans le val de Pombie, au flanc oriental du pic du Midi d'Ossau.

On rencontre le *cuivre* un peu partout; mais seuls les gîtes des Pyrénées-Orientales ont permis une exploitation qui compte. *Sorède*, au pied des Albères, posséderait du cuivre natif; au sud de Baïgorry (Basses-Pyrénées), les mines de *Banca* étaient déjà utilisées par les Romains. — Exploitation de *gypse* à Tarascon d'Ariège.



Cl. C. B.

CAUTERETS ET LE MONT PÉGUÈRE (2 187 mètres).

Eaux minérales. — Aucune région de la France n'est plus riche en eaux minérales que celle des Pyrénées. Elles jaillissent d'un bout à l'autre de la chaîne et leur composition est variée ; mais le groupe des **eaux sulfurées** l'emporte sur tous les autres. *La Preste*, *Amélie-les-Bains*, *le Vernet*, *Molitg*, *Canaveilles*, *Thuez*, *Escaldas*, dans les Pyrénées-Orientales ; *Usson*, *Carcannières*, *Ax*, dans l'Ariège ; *Escouloubre*, dans l'Aude ; *Luchon*, dans la Haute-Garonne ; *Tramesaygues*, *Cadéac*, *Labassère*, *la Garet*, *Barèges*, *Saint-Sauveur*, *Cauterets*, dans les Hautes-Pyrénées; *Eaux-Bonnes* et *Eaux-Chaudes*, *Cambo*, *Saint-Boës*, dans les Basses-Pyrénées ; *Gamarde* et *Tercis*, dans les Landes, sont les principaux points d'émergence.

Les bains de *Tercis*, non loin de Dax, alimentés par la source chlorurée, sodique, sulfureuse de la Bagnère, rappellent Uriage.

Cambo, dans la jolie vallée de la Nive, possède trois sources : l'une thermale, sulfureuse; l'autre ferrugineuse; la troisième, celle de la Tuile, récemment découverte.

Saint-Boës, entre Salies et Orthez, n'est qu'une simple source d'eaux sulfurées, goudronneuses, les moins altérables en ce genre.

Les *Eaux-Chaudes* (sept sources thermales ou froides, sulfurées, sodiques) émergent dans une gorge étroite et sauvage de la coulée d'Ossau, sous le couvert de grands bois de hêtres et de sapins que hérissent des pointes de granite.

L'efficacité des *Eaux-Bonnes* pour le traitement des blessures leur valut de bonne heure le nom d'*eaux d'arquebusades ;* on les emploie aujourd'hui surtout pour les maladies de poitrine : elles sont sulfurées, riches en chlorure de soude et faiblement alcalines.

Aucune station thermale du monde n'est aussi riche en sources que **Cauterets** : elles jaillissent malheureusement à une certaine distance les unes des autres et ont exigé pour leur emploi la création de plusieurs établissements : thermes de César, des Espagnols, des Œufs, du Pré, du Bois, du Petit-Saint-Sauveur, de Mahourat, les Néothermes, la Raillère, célèbre pour le traitement des voies respiratoires. Les eaux de *Cauterets*, sulfurées sodiques, à odeur légèrement sulfureuse et saveur hépatique, sont dans leur ensemble moins chaudes et plus alcalines que celles de Luchon, partant plus douces et plus sédatives.



Cl. ND.

CASCADE DU COEUR, PRÈS DE LUCHON.

Argelès-Gazost est une délicieuse station de repos entre la haute montagne et la plaine; ses eaux, sulfureuses, froides, iodo-bromurées et chlorurées sodiques, émises du schiste ardoisier dans le vallon supérieur du Nez et amenées à l'établissement de Gazost par une conduite de 17 kilomètres, sont éminemment détersives.

Saint-Sauveur, dont la longue rue se profile à flanc de rocher sur la rive du gave de Gavarnie, possède deux sources chaudes dont les eaux sulfurées sodiques, limpides et onctueuses, sont utilisées pour le traitement des névroses et des affections de l'utérus. *Barèges*, au versant du massif de Néouvieille, sur la route de Luz à Bagnères-de-Bigorre, par le Tourmalet, est célèbre depuis que, sous Louis XIV, Mme de Maintenon y conduisit le jeune duc du Maine. Ses treize sources thermales sulfurées sodiques ont une efficacité merveilleuse pour le traitement des vieilles blessures, des ulcères variqueux, des plaies fistuleuses et l'élimination des esquilles et autres corps étrangers. *Labassère* offre ses eaux sulfureuses aux affections des voies respiratoires.

Luchon est la reine des stations thermales pyrénéennes. Les

Romains y fréquentaient, comme l'attestent les nombreux autels votifs retrouvés aux environs et dus à la reconnaissance des malades implorant les divinités bienfaisantes des sources ou les remerciant de leur guérison. Strabon appelle cette station *Thermæ Onesiæ præstantissimæ*. On a retrouvé les restes des thermes élevés par Septime Sévère, près desquels s'élevait un temple consacré au dieu *Lixon;* de là le nom de *Luchon*. L'invasion des Barbares, après le pillage des thermes, fit de Luchon un marécage. Dans la seconde moitié du



BUVETTE DU PRÉ, A LUCHON.

xviiie siècle, après un oubli bien des fois séculaire, l'intendant de la province, M. d'*Étigny*, voulut faire revivre l'ancien établissement romain : on fraya des routes d'accès, des allées furent plantées; mais les thermes projetés ne s'élevèrent qu'après la tourmente révolutionnaire, en 1818. Ils ont été renouvelés depuis. Les sources de *Luchon* sont les plus sulfureuses de toute la chaîne; leur minéralisation variable en facilite l'adaptation à des traitements divers. Le soufre qui, devenu libre par décomposition, flotte pour ainsi dire dans l'eau minérale à l'état d'émulsion, lui donne une apparence laiteuse : les bains d'*eau blanche* sont fort appréciés des malades. Une série de trente-huit sources fort abondantes produit en vingt-quatre heures un débit qui dépasse 400 000 litres et peut atteindre plus de 470 000, aux époques de grandes émissions.

A l'attrait de ses eaux, *Luchon* ajoute la séduction de ses beaux ombrages, un air tonique et pur, des eaux claires qui accourent en babillant de tous les points de l'horizon et, sur toutes choses, le magnifique amphithéâtre des grandes montagnes qui déploient, dans une gloire de nuages, l'étincelante écharpe de leurs glaciers sur l'azur profond du ciel d'Espagne. Tout est but de promenade aux alentours : la vallée du *Lys*, la région d'*Oo*, ses lacs, ses cascades, la vallée de la *Pique*, le port de *Vénasque*, d'où surgit aux regards le gigantesque château de glace des monts Maudits. Ceux qu'enchantent les hasards et la beauté souveraine des hauts sommets verront du haut de l'*Aneto* la randonnée gigantesque des monts pyrénéens se dérouler à l'infini d'une mer à l'autre et peu à peu s'estomper et se fondre dans l'or embrasé du soleil couchant. Autour de la *Garonne* naissante, le Béciléri, le Montarto, le grand pic de Colomès, le Sandrous, géants de 2000 à 3000 mètres, tressent une brillante couronne constellée de lacs; Viella, le pla de Béret, les goueils de Jouéou attirent les touristes moins aventureux : Bososl, le val d'*Aran* sont à portée de la main. Plus loin, c'est le pont du Roi, humble porte d'entrée de la Garonne en territoire français; Saint Béat et ses marbres, émules du Paros; Saint-Bertrand-de-Comminges, sa vénérable cathédrale, ses souvenirs. C'est, autour de *Luchon*, comme un concours universel des êtres et des choses pour en multiplier l'attrait (3 640 habitants).

Ax-les-Thermes, dont le nom, *Aquæ*, *eaux*, témoigne d'une antique occupation romaine, est un succédané de Luchon. Saint Louis y fonda un hôpital pour les *Ladres*, en 1270. Une soixantaine de sources thermales sulfurées sodiques, captées près de l'Ariège, sont employées pour la plupart aux services médicaux; d'autres, coulant sur la voie publique, sont utilisées simplement pour les usages domestiques. L'*eau bleue* d'Ax est, comme l'*eau blanche* de Luchon, une dégénérée dont se trouvent fort bien les goutteux, les rhumatisants, les scrofuleux.

A l'extrême orient de la chaîne pyrénéenne : *Vernet-les-Bains*, station thermale et climatérique, dans un site très abrité auquel le calme de l'atmosphère, la douceur de la température, le sol très perméable et le voisinage de forêts de pins donnent une grande efficacité sédative (douze sources sulfurées sodiques, connues depuis le xe siècle et parfaitement utilisées); *Amélie-les-Bains*, où les anciens venaient chercher ce qu'on y trouve encore aujourd'hui : beau pays, ciel limpide, hiver sans frimas, tout ce qu'il faut pour faire d'une ville d'eaux une station d'été et d'hiver



Cl. ND

PARC ET CASINO DE LUCHON.

idéale. Les eaux thermales sulfurées sodiques jaillissent si abondantes qu'en certain point de la ville on les voit couler à jet continu et présenter ce singulier spectacle, une fontaine d'eau fraîche à côté d'une source à 60° : l'hôpital militaire, les thermes Pujade, les Thermes romains en utilisent la meilleure part. *Molitg-les-Bains* étage ses maisons, à 7 kilomètres de Prades, au flanc de la gorge où bouillonne la Castellane (douze sources d'eaux thermales sulfurées sodiques). Enfin, plus haut que Prats de Mollo, vrai bout du monde dans un site agreste, l'établissement thermal de la *Preste* utilise des eaux chaudes alcalines, sulfurées sodiques et silicatées.

Au régime des **eaux chlorurées** (toutes froides) appartiennent : *Salies-de-Béarn*, dont les eaux naturelles, mêlées aux eaux mères provenant de la fabrication du sel, servent au traitement du lymphatisme, de l'anémie, des névroses, de la scrofule; *Salies-du-Salat*, près du cours d'eau de ce nom; *Dax*, pour les eaux mères de sa saline; *Rennes-les-Bains*, avec son ruisseau d'eau salée, la Salz, issue du banc de sel gemme de Saugraigue; enfin *Beaucens* (près d'Argelès).

Des **eaux bicarbonatées** fortes sourdent au *Boulou*, le Vichy du Sud, sur la rive gauche du Tech; à *Montesquieu*, également dans les Pyrénées orientales, source connue des hommes de la « pierre polie ». *Alet* (Aude) a des eaux légèrement carbonatées et phosphatées que l'on emploie avec succès dans les affections intestinales; de même *Campagne* (Aude), *Foncirgue* (Ariège).

Des **eaux sulfatées chaudes** émergent à *Dax* avec une abondance incroyable; les Thermes salins y associent les eaux mères des salines de Saint-Pandelon : grands Thermes, établissement des Baignots, étuves naturelles, grand parc d'où jaillissent deux geysers à 60°; bains de boue pour le traitement de certains rhumatismes, comme à Préchacq (Landes) et à Barbotan (Gers).

Bagnères-de-Bigorre : eaux alimentées par une cinquantaine de sources, les unes sulfatées calciques à minéralisation assez forte, d'autres ferrugineuses froides, une sulfurée sodique; aux *Thermes du Salut*, traitement du rhumatisme simple et goutteux; l'eau de *Labassère* descend à Bagnères-de-Bigorre. *Capvern* améliore les affections vésico-rénales, le diabète, la gravelle. *Ussat* (Ariège) possède des eaux onctueuses chargées de matières organiques qui les rendent spéciales aux affections des poumons.

A *Capvern* encore (source du Bourridé), **eaux sulfatées tièdes ou froides;** de même à *Saint-Christau* (Basses-Pyrénées), pour les dermatoses et les affections de la muqueuse nasale; à *Siradan* (Hautes-Pyrénées), contre les fièvres invétérées; à *Sainte-Marie* (Hautes-Pyrénées), *Encausse* et *Barbazan* (Haute-Garonne); à *Aulus*, sur le Garbet (Ariège), eaux dépuratives propres aux affections goutteuses, à la gravelle.

Les **eaux ferrugineuses** de *Sentein* sur le Lez, de *Moudang*



Phot. de M. Trantoul.

ENVIRONS DE LUCHON : CASCADE DU GOUFFRE D'ENFER



Phot. de M. Meys.

AUTOUR DE LUCHON : LA MALADETA ; VUE PRISE DU PORT DE VENASQUE.

Hautes-Pyrénées), de la *Grotte du Chat*, près Luchon, source abondante et inexploitée comme celle de Moudang ; la source du massif de *Paymorens* (Ariège), d'autres encore en très grand nombre, permanentes ou temporaires, complètent l'inventaire des eaux minérales pyrénéennes.

Les **marbres** sont légion dans les Pyrénées, comme les sources minérales : *marbre statuaire* à **Saint-Béat** (Haute-Garonne), que la pureté de sa chair égale à l'antique Paros : Pradier, Carpeaux, Carrier-Belleuse, Chapu, en ont fait jaillir la vie. François Ier l'employait pour l'ornement de Rambouillet ; Henri II à Saint-Germain ; Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Sernin de Toulouse le mirent à contribution ; les Romains en ont tiré d'innombrables ex-voto, des bas-reliefs et des statues. Les carrières de *Louvie* et de *Gère* (inexploitées et d'accès difficile) recèlent des marbres analogues au carrare ; celles de *Gerde* et de *Gabas* rivaliseraient avec le Pentélique. A citer encore, comme marbres statuaires : le bleu fleuri de Louvie et le gris de Saint-Béat. Les *marbres comparts* d'Aubert (Ariège), noir veiné blanc, ornent le portail de Saint-Marc à Venise, le Louvre et le dôme des Invalides ; le noir de *Cier-de-Rivière* et d'*Héchettes* (Haute-Garonne) figure au palais de Versailles et à la Madeleine de Paris. La brèche noire d'*Aula*, la brèche dorée d'*Agos* (Hautes-Pyrénées) ; les brèches composées de *Penne-Saint-Martin* (Saint-Béat), d'où les *marmorarii* gallo-romains ont extrait 6 000 mètres cubes de marbre ; le jaune de *Baudian* ; les *marbres amygdalins*, *campan* rouge (amandes brun rouge, œil violet, veines blanches) dont on a fait d'admirables colonnes pour Versailles et l'Opéra ; les *marbres coquilliers* ; le rosé vif, le nankin ; le **sarrancolin** (Hautes-Pyrénées), avec ses tons violet clair, sur un fond jaune rosé, aux parties bréchiformes plombées de pourpre, de brun, de rouge sang, de jaune verdâtre, rappelant l'agate et l'onyx : que de merveilles recèle le sol de nos Pyrénées !

Il y a comme un musée des marbres à *Bagnères-de-Bigorre* : au-dessus des filets torrentiels qui courent en murmurant leur chanson monotone, la meule polit, le ciseau sculpte les blocs informes d'où sortiront des coupes délicates, des cheminées enguirlandées de pampres, des colonnes, des chapiteaux et des statues.



Cl. ND.

VALLÉE DE LUCHON : VUE PRISE DE LA CHAUMIÈRE.



Cl. C. B.

VIEILLES MAISONS A SALIES-DE-BÉARN.

CLIMAT

Il semble que l'horizon de l'Europe finit brusquement aux *Pyrénées:* au sud, l'aridité des *sierras* espagnoles, le climat sec, le siroco d'Afrique qui brûle et tue, les abats d'eau subits et dévastateurs ; au nord, dans la plaine française d'Aquitaine, rafraîchie par les brises de l'ouest, un climat tempéré, des vapeurs et des pluies bienfaisantes. Plus près de l'équateur que du pôle, les *Pyrénées* franco-espagnoles devraient jouir d'un climat également privilégié sur les deux versants; mais cette haute barrière, jetée dans l'espace, introduit dans le régime des météores atmosphériques des arrêts et des oppositions qui se traduisent, dans la réalité, par des différences essentielles.

S'il est mieux arrosé, le *versant français* ne l'est pas d'une façon uniforme : d'*ouest en est* et de la *plaine aux sommets*, les précipitations décroissent et engendrent des climats variés.

1° **D'ouest en est.** Neuf fois sur dix, les **pluies** qui se déversent sur les *Pyrénées françaises* viennent de l'Océan ; leur abondance varie d'une année à l'autre et suivant la saison : elles tombent deux fois plus de janvier à juin que de juillet à décembre. Il pleut beaucoup plus sur les *Pyrénées* qu'on ne le croyait. A défaut de précisions absolues sur l'épaisseur de la tranche liquide produite annuellement sur les divers points de la chaine, du moins peut-on constater que si le littoral du golfe de Gascogne reçoit, en pluie, une hauteur moyenne de 1 mètre à $1^{m},50$, cette quantité se réduit à $0^{m},75$ dans la région centrale et à $0^{m},50$ seulement sur les côtes du Languedoc et du Roussillon. Mais l'arrosement des hautes montagnes est beaucoup plus considérable, bien qu'il se manifeste moins clairement.

Si les masses liquides qui fondent sur les sommets ne se condensaient pas en neige, elles multiplieraient sans arrêt, durant la mauvaise saison, les inondations désastreuses. Mais, en novembre déjà, la pluie est rare dans la haute montagne et, en certains cantons, totalement inconnue. La **neige** s'amasse alors dans les dépressions ; en décembre, elle persiste au-dessus de 1 000 mètres. Quand, en avril, le printemps exhale sa tiède haleine, la frontière des *neiges* remonte le long des versants; elles fondent, pendant que les *névés* résistent à la fusion jusqu'au cœur de l'été. Alors seulement ceux-ci se résolvent à leur tour, les *glaciers* se tassent, et leurs eaux de fusion, doublant l'apport des précipitations météoriques, c'est une dégringolade universelle des gaves, des nestes, de la Garonne surtout, dont les plaines sont fréquemment dévastées.

De même que pour la pluie, la limite inférieure des *neiges* se relève de l'Océan à la Méditerranée. Ainsi s'échelonnent les climats; de sorte que, dans les Pyrénées orientales, où la chaine, après s'être dédoublée, prend du large en même temps que décroît l'altitude, la *neige* n'habite plus qu'exceptionnellement les reliefs émergeants, et, les transitions se trouvant multipliées et adoucies par l'épanouissement des croupes, il n'y a presque plus de différence entre le versant espagnol et le versant français : à Barcelone ou à Perpignan, dans la plaine de l'Ampurdan ou celle du Roussillon, les climats se ressemblent. Cela explique l'analogie de la flore.

La pluie et la neige ont leur temps. Dans les *Pyrénées* atlantiques, voisines de l'Océan, rien n'égale la beauté de septembre et d'octobre, ce dernier surtout. C'est en juillet-septembre qu'il convient de visiter les hautes *Pyrénées;* mais en septembre la fusion presque complète des neiges a enlevé aux montagnes leur plus belle parure, en laissant à nu les ruines. Les sommets des *Pyrénées* méditerranéennes sont accessibles de juin à octobre.

Sans parler des vallons bien abrités de l'intérieur, où la température demeure clémente, même pendant la mauvaise saison, les petites anses pittoresques, les golfes découpés à profusion dans les rochers de la côte roussillonnaise et catalane, seraient de délicieuses stations d'hiver, si les vents terribles du nord, appelés par l'atmosphère plus chaude de la Méditerranée africaine, ne balayaient souvent ce littoral avec furie.

2° **De la plaine aux sommets,** comme de l'ouest à l'est, l'échelonnement des *climats* s'accentue. Biarritz et Saint-Jean-de-Luz, même Arcachon,



Phot. de M. Em. Belloc.

UNE DES CARRIÈRES DE MARBRE BLANC DE SAINT-BÉAT.



Cl. C. B.

COLLIOURE, A L'EXTRÉMITÉ ORIENTALE DES PYRÉNÉES.

Photoglob.

PIC DU MIDI ET VALLÉE DE TRAMEZAYGUES.

sur le rivage ; Tarbes et Pau, dans la plaine subpyrénéenne ; Argelès, déjà au pied des montagnes, jouissent d'un heureux climat qui attire en grand nombre les hivernants et les malades, à la recherche d'un air tonique et pur. Sur les hauteurs, le régime de l'**hiver** est bien différent : le froid sévit, mais aussi le soleil brille dans un ciel éclatant. *Janvier*, sur les hautes montagnes, est presque toujours aussi calme qu'en Sibérie. On peut alors oser sans crainte les plus difficiles escalades sur les glaciers : les crevasses ont disparu sous un épais revêtement de neige durcie, épaisse de plusieurs mètres et résistante comme le granite. Il arrive même sur les cimes (on l'a constaté pour le Vignemale) que le thermomètre révèle une température plus élevée que dans les gorges inférieures, même en plein été, quand le rayonnement est intense. L'air de la plaine, chaud ou tiède, et par cela même plus léger, s'élève le long des pentes : il fait moins froid sur un sommet aigu et pyramidal que sur une montagne trapue et massive dont tous les reliefs, en épaisseur, interceptent les émissions du plat pays. On dit aussi que le granite s'échauffe plus vite et se refroidit plus lentement que le calcaire. Le voisinage des glaces et des neiges entassées n'est pourtant pas pour échauffer beaucoup l'atmosphère des hauts sommets.

Le **printemps**, avril surtout, où les neiges atteignent leur plus grande épaisseur, est par excellence la saison des tempêtes et des avalanches. Le vent souffle parfois avec une rage inexprimable ; alors le Vignemale, le mont Perdu, l'Aneto sont intenables : tout tremble. Il se déchaîne de telles rafales qu'à moins d'être cramponné sous quelque abri de roche, ou de se blottir dans quelque trou, l'on risque de se faire enlever comme un fétu et précipiter dans les abîmes. Amollie déjà et pénétrée par les premiers effluves d'avril et de mai, la neige s'éparpille en tourbillons furieux comme le sable au désert ; la grêle, les cailloux criblent l'air : on risque d'être gelé ou mitraillé sur place. Les éléments déchaînés sur les hautes montagnes, dans les Alpes surtout où le froid mord âprement, ont fait plus de victimes que les crevasses ou les faux pas. Même en *juin*, les avalanches dégringolent encore, avec le tonnerre d'une canonnade lointaine, sur les gradins du cirque de Gavarnie.

L'**été** est la saison idéale : les bourrasques deviennent rares, le ciel est plus bleu que dans la plaine, et les nuits, rayonnantes du reflet des amas glaciaires, ont l'éclat et la splendeur des nuits du Nord, sans être exposées à leur froid terrible. Il gèle à peine au mois d'août et, presque toujours, le thermomètre marque de 3 à 5 degrés, le matin. Au-dessous de 2600 mètres, la gelée est alors presque inconnue. La pluie est rare aussi ; mais le souffle brûlant du sirocco d'Espagne soulève de terribles orages, l'horizon s'obscurcit et les crêtes flambent de lueurs incendiaires ou se chargent de nuages violacés, messagers trop certains de la foudre et de la grêle. La tempête n'est que l'exception : pourtant, il est vrai que parfois elle se multiplie.

Même en été, le climat des hautes cimes ne ressemble à rien : c'est l'hiver et l'été à la fois ; en peu de temps l'on passe d'une saison à l'autre, ou mieux, ce sont toutes les saisons réunies. Les écarts de température sont incroyables, du soleil à l'ombre et du jour à la nuit : on rôtit ou l'on gèle, souvent les deux à la fois. Ces soubresauts de température exigent qu'on se défende. Mais, à l'état normal, dans cette atmosphère si pure et si réconfortante, de quelle santé l'on jouit ! La raréfaction de l'air sur les hautes cimes provoque un peu d'essoufflement, sans grand malaise. Elle se manifeste encore par la faiblesse de la lumière artificielle et l'abaissement du point d'ébullition de l'eau, qui se trouve ramené à 88° 8' au sommet du Vignemale, à 84° au sommet du mont Blanc, d'après M. Vallot. L'air sec et raréfié s'électrise aussi plus facilement : la foudre est le grand danger des hautes cimes.

Rien n'égale la splendeur des crépuscules d'**automne** sur les grandes *Pyrénées* : d'un bout à l'autre les pics et les glaciers flamboient dans l'azur, pendant que la plaine, assombrie déjà, s'engourdit sous une ouate de brouillards. Décembre ramène les bourrasques, la neige, l'hiver et ses nuits incomparables.

Quelques *stations caractéristiques* méritent d'être remarquées.

A l'extrémité du soulèvement pyrénéen, **Banyuls**, blotti entre les



Cl. ND.

RÉGION DE LUCHON : TOUR DE CASTEL-VIEIL.

derniers contreforts de la chaîne, regarde la Méditerranée et l'Afrique. Les dépressions atmosphériques de l'Océan ne l'atteignent pas : aussi les vents d'ouest sont-ils ici moins humides qu'ailleurs ; ceux de l'est, tempérés par la nappe méditerranéenne, moins secs et moins brûlants ; ceux du sud, moins âpres, après leur passage sur la crête des monts ; ceux de la côte et du nord-ouest, moins violents. Pourtant l'orientation nord-sud expose ce littoral aux rafales du mistral qui balaye la plaine du Roussillon. Mais aussi nulle atmosphère n'est plus limpide. Aussitôt après la pluie, venue de l'est ou du sud-ouest, le mistral chasse les nuages et ramène le soleil. Pas de brouillards à *Banyuls*. Rarement aussi le thermomètre descend au-dessous de zéro ; la gelée est presque un phénomène, et les plus fortes chaleurs de l'été doivent à l'alternance des brises de mer et de montagne de n'être point extrêmes. Aussi la flore de cette côte est-elle remarquable : l'agave, le cactus, le laurier-rose, le grenadier, le myrte y poussent spontanément, comme à plaisir ; l'oranger, le citronnier, le mandarinier se cultivent en plein vent et les arbres exotiques y semblent à peine dépaysés : l'Afrique est si proche !

Le vent est la grande misère de la **plaine du Roussillon**. Dans ce carrefour ouvert au fond de la Méditerranée, entre les écueils surélevés des Alpes et des Pyrénées, sous le haut rebord des Cévennes, les grands courants issus de l'ouest et du nord, par la coulée de la Garonne et le sillon du Rhône, entrent en conflit avec les souffles du large accourus d'Orient ou le brûlant sirocco d'Afrique. La plaine roussillonnaise devient comme un champ de bataille où les coups de vent sont parfois d'une telle violence qu'on les a vus (27 février 1860) renverser un train. Aussi la langue catalane est-elle riche en désignations spéciales : le vent du nord est la *Tramontana* ou le *Narbonnès* (qui vient de Narbonne) : c'est le mistral de Provence. Le vent d'ouest vient du Canigou : c'est le *Ponent*. Le *Marinada*, chaud et humide, vient de la mer, comme le *Levant* ; le *Grégal* souffle du nord-est et apporte souvent la pluie, tandis que celui du nord-ouest est froid et sec.



Phot. de M. Meys.

TERRASSE DE L'OBSERVATOIRE DU PIC DU MIDI DE BIGORRE.

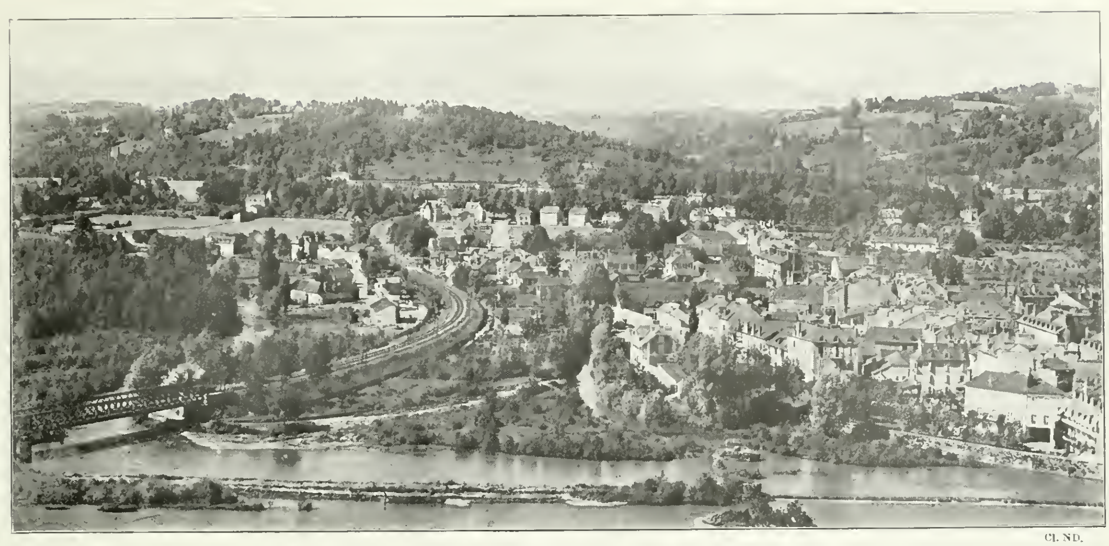
Dans sa conque de montagnes, **l'Ariège**, gardé du sud par la haute barrière des Pyrénées, abrité du nord par les contreforts parallèles détachés sur le front de la grande chaîne, étayé de l'est par les Corbières, reçoit de l'ouest-nord-ouest les vents du golfe de Gascogne qui lui apportent les effluves lointains de l'Océan : de là vient la pluie. Du nord-est, au contraire, par la plaine du Languedoc, l'*Autan*, sec et brûlant, déferle souvent avec violence.

C'est, en effet, la brusque alternance de ce vent avec celui de l'ouest qui caractérise le *climat ariégeois*. Mais le vent d'ouest domine ; il pénètre dans les hautes vallées ouvertes à son accès, comme celle d'Ax au col de Pailhares, refoule les neiges, les accumule entre les crêtes où l'été lui-même ne parvient pas toujours à dissoudre les névés. Partant, pas de vent du nord ; celui du midi est rare.

Luchon est un nid d'élection : 16° en juin, 17°,4 en juillet, 18°,2 en août, 14°,8 en septembre : telle est la moyenne générale de la température. Le mois d'août est le plus chaud. Avec le vent du sud, sec et énervant, qui vient d'Espagne, éclatent fréquemment des orages ; le vent d'ouest est le véhicule ordinaire de la pluie. Rarement il pleut tout un jour, mais les averses sont fréquentes et aussi les brouillards : juillet et août offrent le plus grand nombre de journées sans nuages ni brumes voilant le soleil.

A **Bagnères-de-Bigorre**, au contraire, les brouillards sont très rares, mais la pluie surabonde, principalement du 15 avril à la mi-juin. Printemps et automne pluvieux, hiver court, été tempéré par le voisinage de la montagne et l'abondance des eaux : voilà, résumé en deux mots, le climat de Bagnères. Deux courants aériens qui s'élèvent chaque jour, l'un du nord, l'autre du sud, contribuent à la pureté du ciel et à l'aménité de la température (8 260 habitants).

L'*Observatoire du* **pic du Midi** est la vedette de Bagnères en face des Pyrénées. On ne pouvait rêver d'un belvédère plus à souhait ; souvent sa tête s'irradie d'un glorieux soleil, quand la pluie inonde les vallées d'alentour ; il trône dans un superbe isolement. Rien ne le domine ; les géants de la chaîne sont à 30 kilomètres au sud ; le Néouvieille, à 15 kilomètres, ce qui permet à l'Observatoire de recevoir sans obstacle l'impression des phénomènes atmosphériques,



Cl. ND.

VALLÉE DU GAVE ET CHAINE DES PYRÉNÉES VUES DE PAU.

d'une mer à l'autre; car le regard porte, dans les claires journées d'automne, du Carlitte, dans les Pyrénées orientales, à la ligne bleue de l'Océan, sur l'horizon de Dax. A cette hauteur, la température oscille, selon M. Trutat, de — 45° à plus de 50°, soit un écart de 100° à peu près. La Garonne, l'Adour, le gave de Pau rayonnent aux pieds du Pic. Mais cette cime altière, hissée audacieusement dans la région des orages, est souvent frappée de la foudre; sa roche en est toute mutilée. Aussi a-t-on dû, pour le sauver des ouragans, sceller en creux le robuste bâtiment qui abrite les instruments de l'Observatoire et ceux qui en ont charge. De nombreux paratonnerres captent le fluide électrique et l'écoulent par un câble métallique en contact avec le fond du lac d'Oncet. Le télégraphe et le téléphone relient l'Observatoire à la station de Bagnères.

De la terrasse de **Pau**, le géant de nos Pyrénées centrales profile sa tête argentée sur le ciel bleu. Si peu éloigné des grands réservoirs de glace, on comprendrait à peine que *Pau* jouisse d'un climat universellement réputé pour son aménité et sa bienfaisance. C'est que, tapie au rebord ensoleillé de son gave qui la défend du nord, l'oasis béarnaise ne reçoit du sud que les souffles épars des lointaines tempêtes qui se déchaînent et se brisent sur l'épaisse barrière des *Pyrénées*. Encore ces souffles affaiblis, déviés de leur route, ne l'effleurent-ils guère : ils passent très haut, sans troubler le calme de son atmosphère. Absence de vent, douceur et régularité du climat : 6° 9/10 en hiver, 14° 8/10 au printemps, 22°5/10 en été, 13°9/10 à l'automne; pas de variations brusques, thermomètre d'une belle tenue; pluies adoucissantes (une centaine de jours), neige abondante sur les montagnes, mais dont la plaine ne souffre que par exception; gelées blanches et rosées rafraîchissantes, orages presque nuls en hiver : on ne pourrait souhaiter plus douce retraite auprès et en face d'une région plus tourmentée.

Bayonne, porte de l'Adour sur l'Océan, reçoit de l'ouest les brises fraîches et humides qui tempèrent ses hivers, mais aussi les bourrasques du large. De novembre à février, c'est l'hiver, ordinairement sans glace, avec des bouffées de chaleur apportées par le vent du sud, précurseur des printemps précoces. En été, jamais de chaleurs extrêmes, entre la brise de mer et celle de la montagne, un été qui se confond souvent avec l'automne où mûrit encore le maïs. Les pluies sont fréquentes à *Bayonne* avec les vents d'ouest et de nord-ouest, surtout aux périodes d'équinoxe et aux changements de saison; mais le soleil ne perd jamais longtemps ses droits.



Photoglob.

PIC DU MIDI, VU DE LA ROUTE DU TOURMALET.

LA FLORE

Flore des sommets. — Des *fleurs*, dans les Pyrénées, il s'en rencontre partout, même au-dessus des glaciers, sur le sommet du Vignemale; mais leurs épithètes : *nivalis*, *glacialis*, *groenlandica*, font grelotter. Les plantes identiques à celles du Spitzberg, que l'on trouve au pic du Midi de Bigorre, représentent plus de 10 pour 100 du chiffre total. Le Groenland, la Laponie, la Sibérie, l'Himalaya, la Sierra Nevada, au-dessus de 3000 mètres, produisent le *Vaccinium uliginosum*, dont la baie offre une ressource aux excursionnistes surpris entre le pont d'Espagne et le lac de Gaube. La Laponie encore et le Spitzberg nous disputent l'*Empetrum nigrum*, plante arctique qui fait le tour du pôle par la Sibérie et l'Amérique septentrionale, grimpe au Caucase et habite le pic du Midi d'Ossau. Le *Parnassia palustris*, si commun aux Eaux-Bonnes et dans toute la chaîne, monte en Europe à 2500 mètres et atteint cette altitude dans le Caucase et l'Himalaya. Le *Saxifraga oppositifolia* serait l'aïeul de toutes nos plantes pyrénéennes : son origine est antérieure, dit-on, au soulèvement de la chaîne. Ces *saxifrages* sont à l'avant-garde du monde végétal du côté du pôle : ils couvrent aujourd'hui toutes les Pyrénées. La première plante qui fleurisse à la fonte des neiges, au col d'*Isèye* (2000 mètres), est l'*Erythronium dens canis*. Cette charmante liliacée fait aussi l'ornement du parc de Pau, ainsi que l'*Anemone nemorosa*, blanche ou bleue en Béarn.



VALLÉE FERTILE : LE GAVE DE PAU DANS LE BASSIN DE LUZ.

Dans les prairies fleurit toute l'année, au soleil, l'*Erodium Manescavi*, en terrain léger, surtout s'il y a plus de pierres que de terre. Affaire de race : les plantes de montagne veulent la terre de bruyère, tourbeuse suivant les espèces, mais toujours des *pierres* pour s'abriter ou appuyer leurs racines. Le *Lilium Martagon* chemine sous terre, autant qu'il peut, pour se défendre des bourrasques et du froid. Ce serait une erreur de croire que les plantes des hauts sommets ont à subir des températures extrêmes. Si l'on passe là-haut rapidement, de 30 degrés de chaleur à 3 degrés au-dessous de zéro, les plantes, abritées dans les replis de terrain et les cassures de roches ou défendues par la neige, n'ont jamais trop à souffrir. Chez certaines espèces, la circulation de la sève n'est pas entravée par la neige : ainsi la tête d'un *rhododendron* épanouit l'incarnat de ses fleurs sur un tapis immaculé, pendant que ses racines dorment comme engourdies sous l'épais manteau qui les protège. Le rhododendron est le joyau des Pyrénées : le comte de Bouillé dit en avoir rencontré, près du lac de Suyen, des pieds qui avaient 2 mètres de haut; mais, d'ordinaire, ils n'atteignent guère que 40 à 50 centimètres. Parmi les plus audacieuses des plantes pyrénéennes, le *Ranunculus glacialis* vient à profusion au-dessus de 2 000 mètres, sur le flanc nord du pic d'Ossau. Mieux encore, le *Saxifraga longifolia* s'accroche, la cocarde rose sur l'oreille, aux escarpements les plus inaccessibles, où les isards même ne peuvent atteindre : il fixe effrontément le soleil, ce qui ne l'empêche pas de supporter vaillamment des bises glacées de 15 à 20 degrés de froid.

Les plantes des montagnes sont d'une fraîcheur de teint, d'une vivacité de coloris, mais aussi d'une délicatesse sans pareilles : elles ne souffrent pas qu'on les touche; aussitôt leur beauté se flétrit. Le *Daphne Mezereum* fleurit même avant d'avoir des feuilles : il embaume l'atmosphère. Le *Daphne cheorum* et l'*Osmonda regalis*, la plus merveilleuse de nos fougères, font l'ornement et les délices des environs de Biarritz. Les plantes de montagne ont généralement peu d'*odeur*; il en existe même qui en sont dépourvues : la *violette*, par exemple. La *Primula farinosa*, dont la fleur est si petite qu'un papillon aurait peine à s'y poser, répand un parfum original, puissant de loin, insaisissable de près. Au contraire, le *Lilium Pyrenaicum* s'enveloppe d'un âcre parfum, comme la *lavande*, tandis que les *narcisses*, les *hyacinthes* perdent sur les hauteurs ces délicieuses senteurs qu'elles dégagent en plaine.

Plantes utiles. Parmi les plantes spéciales aux Pyrénées, quelques-unes valent qu'on les remarque : ainsi le *Lithospermum officinale*, qui se vend au marché de Pau, et dont les Béarnais se servent comme de *thé*. Ce n'est pas la seule plante utile des Pyrénées. Plusieurs espèces habitent aussi la plaine, comme l'*Arnica montana*, si recherché des bestiaux dans la montagne et commun entre les latitudes de 500 à 1 000 mètres. L'*Aconit* descend jusque dans les jardins, où on le cultive comme plante d'ornement, bien que cela ne soit pas sans risques. L'*Aconitum Napellus* figure parmi les poisons violents que la thérapeutique appelle à son aide : il rend de grands services, bien qu'un milligramme d'aconitine suffise pour expédier un homme dans l'autre monde. Le *Thalictrum macrocarpum*, spécial aux Pyrénées, abonde entre les Eaux-Bonnes et le pic de Ger : les propriétés paralysantes de cette renonculacée sur le centre du système



Phot. de M. L. Briet.

VALLÉE ARIDE : LA VALLÉE DE HÉAS.

Phot. de M. E. Belloc.

DESTRUCTION DE LA FORÊT.

nerveux sont telles qu'une injection intra-veineuse de 1 ou 2 grammes tue un chien en cinq minutes. Encore un poison, le *Ranunculus Thora*. Les anciens Germains trempaient la pointe de leurs flèches dans l'extrait de ses racines; il a pour contrepoison l'aconit jaune ou *Aconitum anthora*. Ajoutez à cette famille violente le *Veratrum album*, dont la poudre sternutatoire s'emploie contre la gale. A côté du mal, le remède : contre la vipère rouge ou grise qui pullule en certains cantons des Pyrénées, jusqu'à 2 400 mètres, on emploie la *bardane*, ou *Lappa minor*, abondante dans la chaîne centrale, comme en Vendée. Si l'on n'a pas de bardane sous la main, la succion immédiate d'une morsure de vipère (à la condition de n'avoir pas d'érosion dans la bouche), et une goutte d'acide phénique pour cautériser la plaie, tel est encore l'antidote le plus sûr. Ce qui est un poison pour les uns ne l'est pas pour les autres. Quand elles ont mangé le *Meconopsis cambrica*, les vaches et les brebis sont comme affolées et peuvent en mourir. Les escargots font leur régal de ce qui nous tue. Avec le printemps, les voilà en campagne, dévorant jusqu'à l'ivresse les jeunes pousses d'*aconit* et de *thalitrum*, ces poisons terribles pour l'homme, sans qu'ils en soient incommodés. Ne les mangez pas alors, sans les avoir au préalable fait jeûner pendant quinze jours au moins.



Phot. de M. Meys.

FORÊT DANS LA VALLÉE DU BASTAN.

Certaines plantes sont carnivores : ainsi les *Pinguicula*, dont les feuilles retiennent l'insecte comme l'alouette à la glu; bientôt il ne reste plus de lui qu'une enveloppe vide.

La *flore* **pyrénéenne** a souvent été comparée avec celle des **Alpes** : elles sont sœurs en effet, mais avec des différences assez marquées. D'abord il convient de mettre à part, comme exceptionnelle, la région méditerranéenne, qui se révèle, pour les *Alpes*, par le pin maritime, le pin d'Alep, la culture de l'olivier; pour les *Pyrénées* orientales, par les mêmes oliveraies et le chêne-liège, que remplace, à l'autre extrémité du massif, le chêne Tauzin. *L'analogie* des deux *flores alpine et pyrénéenne* se manifeste à mesure que l'on s'élève de la plaine aux sommets. Au premier degré, *zone inférieure* de la montagne, règne de part et d'autre le *Quercus robur* (chêne rouvre) au milieu d'un peuple d'arbres divers, saules, peupliers noirs, noisetiers qui ne s'élèvent jamais jusqu'aux forêts de pins. Alors paraît la *zone subalpine*, caractérisée par le sapin blanc ou *Abies pectinata*, qu'accompagnent le hêtre, le bouleau, le pin sylvestre, le sorbier des oiseleurs, l'orme montagnard. La *zone alpine inférieure* est celle des pâturages, domaine du rhododendron, du genévrier, des arbustes rabougris, aplatis sur le sol pour mieux se défendre des bourrasques qui balayent les hauteurs. Enfin la *zone alpine supérieure* est celle de la neige et du roc stérile : plus d'arbres ni d'arbustes, mais de petites plantes courageuses qui, comme le *Ranunculus glacialis*, résistent bravement aux froids du pôle.



Cl. C. E.

VALLÉE PYRÉNÉENNE :
ROUTE DE PIERREFITTE A CAUTERETS.

Tout cela vit dans les deux chaînes. Mais que de *variétés* dans la distribution des êtres! Ainsi le *pin d'Alep*, qui caractérise les Alpes maritimes, fait complètement défaut dans les Pyrénées. Par contre, le *chêne* Tauzin des Pyrénées occidentales manque totalement dans les Alpes. Celles-ci possèdent le *charme* en abondance; il ne s'en trouve que par exception dans la région pyrénéenne. Du *buis*, les Pyrénées en possèdent de véritables fourrés : vous en trouverez peu dans les Alpes, excepté au nord de Voreppe. Même pour la région caractéristique des conifères, les espèces diffèrent dans les deux massifs. Dans les Alpes, l'*épicéa*, le *mélèze* vivent en forêt; il n'y en a guère ou point dans les Pyrénées. Ici le *pin sylvestre* (*Pinus uncinata*) est rare, excepté à l'est et dans les vallées d'Arreau et de Luchon, tandis que le Dauphiné produit spontanément cet arbre. L'*if*, isolé dans les Alpes, se groupe en taillis, entre Gavarnie et Panticosa, et dans la forêt d'Irati. Que de différences encore dans la répartition des espèces herbacées! Ici le *rhododendron* monte bien haut; souvent ses aigrettes de corail égayent les sous-bois de sapins dans les Pyrénées. Sur les hautes cimes, même diversité dans les manifestations de la vie. Certaines espèces de *saxifrages*, inconnues dans les Alpes, abondent dans les Pyrénées, et la réciproque est vraie. Pour tout dire, les conditions similaires offertes à la vie végétale, à divers degrés, dans les deux massifs, pro-



Phot. de M. Ziegler.

DANS LES PYRÉNÉES : LA RENTRÉE DU TROUPEAU.

duisent dans la flore d'inévitables analogies que corrigent à l'infini les différences du sol, du climat, de l'exposition.

La Forêt. — C'est une question douloureusement actuelle que celle des *forêts* en montagne : leur dévastation a causé bien des ruines. Ce n'est, le long des *Pyrénées*, qu'une longue lamentation. Jamais les inondations ne furent aussi fréquentes, ni plus désastreuses dans le bassin de la Garonne. En un siècle et demi, le fleuve a débordé vingt-cinq fois, et chacune de ses inondations a coûté des millions, sans compter les vies humaines. La seule crue de 1875 a causé 100 millions de dommages à la région de Toulouse, balayé les maisons par centaines, fait plus de 1 500 victimes. La plaine accuse la montagne de ses malheurs : n'est-ce pas en effet la destruction des retenues forestières qui a donné libre carrière à tous les éléments de destruction ?

Les *Pyrénées*, il n'y a pas longtemps encore, étaient défendues d'un bout à l'autre et sur les deux versants, espagnol et français, par un ample manteau forestier. De belles futaies tapissent encore les versants de certaines vallées aragonaises et catalanes (vals d'Arrasas, de Bielsa, etc.) ; la France n'a plus que des lambeaux de forêts : celles de *Valcarlos*, d'*Irati*, de *Gabas*, de *Barétous*, de *Montlouis*, etc. On évalue ce domaine à environ 24 pour 100 de la superficie montagneuse. Le reste va en pâturages, savanes et rochers stériles.

Rôle de la forêt. — Par la multitude des pointes qu'elle oppose aux agents atmosphériques, la forêt divise leur effort, atténue et filtre les eaux de pluie. C'est encore la forêt qui entrave la marche des avalanches, elle qui ralentit la fonte des neiges, retarde les crues en régularisant l'écoulement des eaux. Cependant il ne faut rien exagérer. Le mal n'est pas niable; mais la *forêt* toute seule pourrait-elle assez le prévenir? A entendre les forestiers, c'est le remède universel. Tel n'est pas l'avis des hydrauliciens. Ils distinguent un double rôle de la *forêt:* action géologique de soutènement des terres et action hydrologique modératrice des eaux. Celle-ci serait presque nulle. Entièrement saturée par les premières averses, la *forêt* devient impuissante contre le déluge qui fond ensuite sur elle. Le rôle défensif de la *forêt* dans les grandes inondations a été fort amplifié, mais on s'accorde à reconnaître qu'elle exerce, en temps normal, une heureuse influence sur les écoulements superficiels.

La *forêt* vaut surtout par l'humus qui s'amasse sous les arbres : feuilles accumulées, bois mort, débris organiques de fougères, mousses, lichens, plantes herbacées composent un tissu spongieux qui feutre le sol. Vienne à disparaître le couvert protecteur du bois, l'humus et les agglomérats, saturés d'eau, glissent, se détachent des pentes incapables de les retenir. De là ces immenses deltas de débris accumulés au pied des montagnes; ainsi s'explique le déchainement des torrents saturés de boue, la mitraille des gros blocs projetés des hauteurs sur les vallées, dans une atmosphère tranquille. *Barèges* est régulièrement victime de ces dévastations. Non loin de là, *Saint-Sauveur*, dans la vallée du gave de Pau, fut bombardé, en 1892, par des pans de rocher. En moins de vingt-trois ans, dans le seul arrondissement d'Argelès, on n'a pas compté moins de huit éboulements, glissements de terrain, laves torrentielles, et l'on ne parle ici que des phénomènes ayant causé mort d'homme.

Avec le déboisement, la couverture préservatrice du sol s'en va. Dans les *Pyrénées*, plus anciennes que les Alpes, l'érosion ayant fait disparaître les formes heurtées de la montagne par la mise à jour du noyau résistant des roches primitives, les torrents de la chaîne, établis en partie sur le roc solide, ont des lits assez stables et un travail de transport assez restreint. Mais, ce ne sont plus les torrents qui creusent et entraînent les éléments affouillables, c'est le sol lui-même qui cède, l'épiderme qui disparaît, laissant l'ossature de la montagne sans défense contre la gelée, les pluies diluviennes, les ouragans qui l'ébranlent, la dissolvent, et encombrent nos fleuves de ses débris. C'est la montagne elle-même qui croule sur les ruines de la forêt. Les pires ennemis de la Loire et de la Garonne navigables sont les destructeurs de la forêt en montagne.

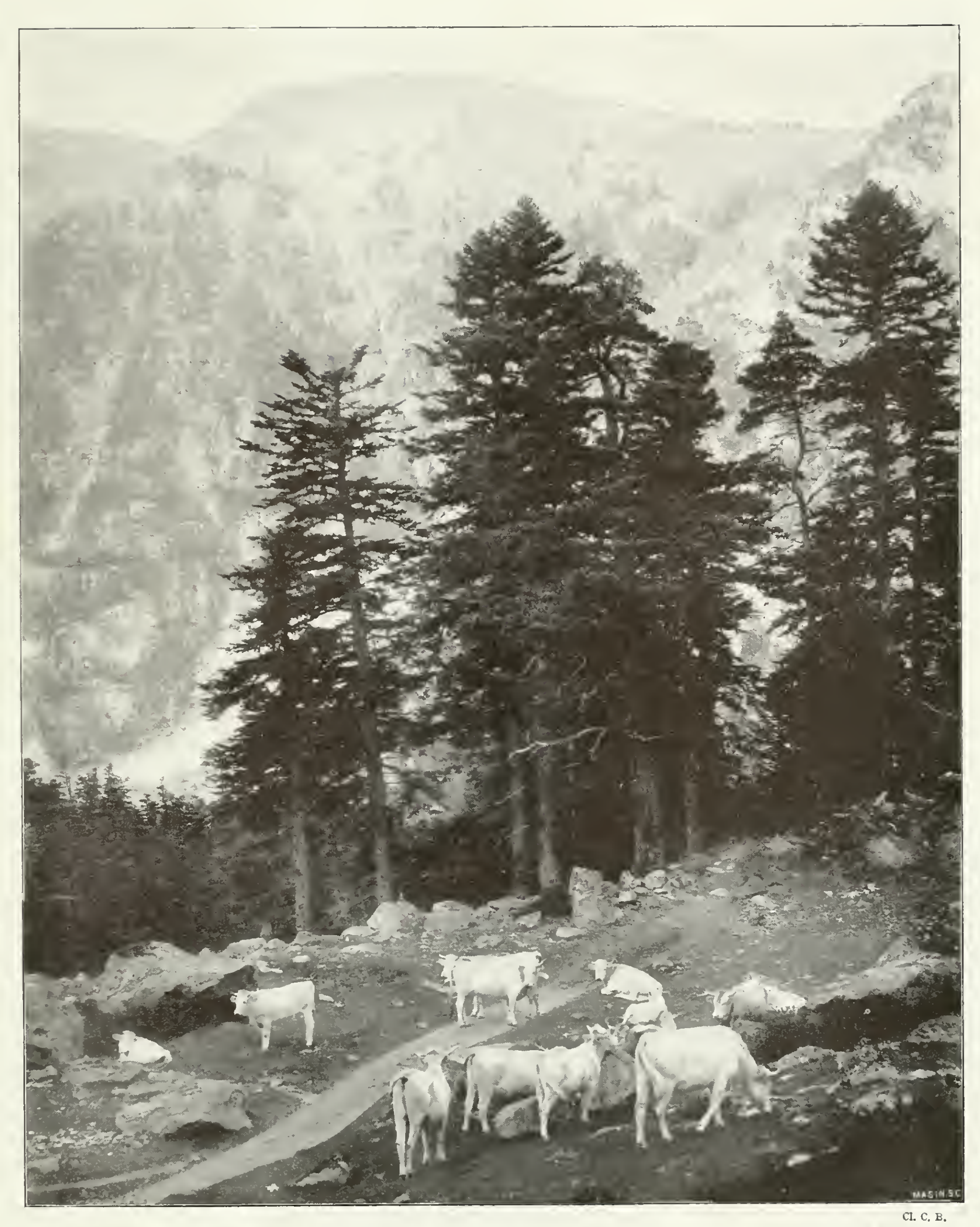
Pâturages. — Après la dévastation de la forêt et le glissement de l'humus forestier, il ne reste au sol montagneux que la défense des pâturages. On a détruit la forêt par avidité d'abord, à cause du profit immédiat qu'elle procure et, aussi, pour faire du pâturage. Mais, à son tour, le pâturage dépérit, se morcelle, peu à peu s'en va comme l'humus des forêts qu'il devait remplacer. La décadence *pastorale* suit la décadence *forestière*, et pour les mêmes raisons : l'imprévoyance et l'incurie. Bêtes et gens s'en vont à leur tour, ne trouvant plus de quoi subsister dans la montagne qu'ils n'ont pas su ou voulu conserver.

Il faut chercher les causes de la décadence pastorale dans le régime de la propriété en haute montagne et dans la surcharge du pâturage. « En Asie centrale, c'est le clan qui possède les pacages : de même, dans les *Pyrénées*. La seule différence, c'est qu'ici le clan est représenté par un organisme légal, administratif, la *commune* ou une association de communes dite « *syndicat des vallées* ». Ces syndicats ne sont autre chose que des tribus et leur reconnaissance légale aboutit à maintenir en France un régime de propriété collective semblable à celui qu'ont conservé les pasteurs du Turkestan,



Cl. Ziégler

UNE FERME DANS LES PYRÉNÉES.



Cl. C. B.

SUR LE SENTIER DU LAC DE GAUBE



UN COIN DE LA VALLÉE DU GAVE DE PAU.

de la Mongolie ou des hauts plateaux algériens. Dans la haute vallée du gave de Pau existent deux de ces associations. C'est d'abord le *syndicat* dit *de Barèges;* constitué par seize communes comptant 5522 habitants, il possède 33611 hectares, soit les deux tiers du territoire des seize associés. C'est ensuite le fameux *syndicat de Saint-Savin*, propriétaire des eaux de Cauterets, formé par sept communes et 3854 habitants, lequel possède 13550 hectares, sur 17770 qui constituent la superficie des sept communes.

« Quels résultats déplorables entraîne un tel régime de la propriété, il est facile de le comprendre. L'intérêt personnel et direct n'entrant pas en jeu, aucun usager ne travaille à l'amélioration des pâturages communs, et tous, riches et pauvres, sont d'accord pour envoyer sur la montagne autant de bétail qu'ils le peuvent. Voit-on des alpages troués et pelés, on apprend que ce sont des « communaux »; discerne-t-on une tache fraîche et verdoyante, on peut être assuré que c'est une propriété privée. » (Ch. Rabot, *Bulletin de la Société de géographie*, septembre 1907.)

Le *pâturage* communal est donc *surchargé* plus que tout autre et jusqu'à extinction. Là où un troupeau de mille bêtes peut vivre sans dommage pour le pré, si l'on en met le double, il faut bien que l'herbage en pâtisse. De lui-même, le mouton est parfaitement inoffensif: bien que paresseux, il ne s'acharne pas, comme on dit, aux herbes qu'il broute jusqu'à la racine ; pourvu qu'il trouve des tiges et des feuilles assez pour se nourrir, il n'arrache rien. Mais si le champ d'où il doit tirer sa subsistance n'y peut suffire, l'herbe est tondue sans pitié : l'arrachage suit, des vides se forment, et ces taches, successivement agrandies par le dépeçage continu et l'action des eaux, peu à peu les brèches se rejoignent, la lèpre s'étend, le pâturage n'est bientôt plus qu'une lande pelée, sans retenue d'aucune sorte sur les pentes : ce sera la proie des premières pluies torrentielles. Ajoutez que chaque berger, pour livrer à ses moutons les pâturages les moins entamés, attend à peine que la neige fondue laisse paraître l'herbe encore tendre; sous la dent des bêtes, elle se déracine dans un sol mou et bientôt réduit en bouillie par le piétinement du bétail. Surcharge des champs, pacage prématuré, absence totale de soins : la dégradation des pâturages et, par suite, la décadence pastorale de nos montagnes n'a pas d'autre raison.

Mais, aux dégâts causés par le mouton indigène mal conduit, il faut ajouter ceux que causent les **transhumants.** C'est la plaie des *Pyrénées.* D'immenses troupeaux ou *ramades*, comptant jusqu'à plusieurs milliers de têtes, viennent de la plaine pour hiverner dans le haut pays. Les plus nombreux viennent d'Espagne, et ce ne sont pas les moins avides. En été, le versant espagnol, brûlé d'un soleil implacable, a bientôt fait de perdre l'humidité nécessaire aux pâturages dont vivent les troupeaux, unique ressource du pays. Au contraire, les ruissellements du nord, issus de neiges plus abondantes, entretiennent dans nos vallées une herbe plus fournie, que dessèchent moins les ardeurs de l'été. Les gens de *Broto* (vallée du rio Ara), n'ayant plus, au cœur de l'été, que de maigres gazons, recherchent pour leurs moutons l'herbe savoureuse du versant français. Ainsi, peu à peu, l'usage de passer librement d'un côté à l'autre s'est établi comme un droit auquel personne, chez nous, ne fut d'abord en mesure de s'opposer. *Gavarnie*, en effet, n'était jadis qu'un pauvre asile avec un hôpital construit par les religieux Hospitaliers de Saint-Jean. Nos pâturages furent bientôt envahis. Enfin l'on protesta : la limite des deux pays n'était-elle pas marquée par la crête d'où les eaux s'écoulent, d'un côté vers la Méditerranée par l'Ara, tributaire du Cinca et de l'Èbre; de l'autre, vers l'Océan



Cl. Ziégler.

DANS LES PYRÉNÉES : MOUTONS AU PATURAGE.



Phot. de M. Ouvrard.

AU PAYS BASQUE : MOUTONS S'ABRITANT DE LA PLUIE.



Phot. de M. Trantoul.

LE VILLAGE D'OUST ET LE MONTVALLIER.

par le Gave et l'Adour? Il y eut des contestations : on se battit; la paix survint par intervalles. Enfin, par traité signé à Bayonne, le 14 avril 1862, entre Napoléon III et la reine Isabelle, la vallée française de *Barèges* et celle de *Broto* gardent l'usage commun du haut pays situé entre le Vignemale et la brèche de Roland. L'ère des difficultés n'est pas close; ce qui n'empêche pas les gens de Torla de fraterniser avec ceux de Gavarnie, en s'invitant mutuellement à leurs fêtes : c'est la montagne qui paye.

FAUNE PYRÉNÉENNE

La faune **lacustre** des Pyrénées comprend deux espèces de mammifères : le *desman* et la *loutre vulgaire;* trois espèces de batraciens; la *truite commune;* quatre espèces de mollusques, enfin une grande variété d'êtres microscopiques: protozoaires, rotifères, etc., dont les poissons en général, et la truite en particulier, sont friands. La *truite* est la reine des lacs pyrénéens; on la rencontre jusqu'à une altitude voisine de 2 400 mètres; elle se développe admirablement et atteint parfois une grosseur extraordinaire : on en a pris dans les lacs du Carlitte (étang de Pradelle) qui pesaient jusqu'à 6 livres. La chair de la truite est délicate, parfois d'une teinte rosée qui s'accentue à la cuisson : c'est la truite saumonée, régal des gourmets. La pire ennemie de la truite n'est pas la loutre qui la guette : c'est elle-même, car les truites se mangent entre elles. Il n'y a pas de poisson plus vorace; il porte la livrée des grands destructeurs : sa peau est tigrée. On pêche la truite dans les lacs, ou en suivant les torrents, à la ligne volante.

Les oiseaux. — Dans les forêts chantent et sautillent les *chardonnerets*, les *mésanges*, les *rouges-gorges*, les *merles*, les *pies*, la *mésange huppée*, les *pinsons*, etc. Mais les petites espèces ne se hasardent guère sur les hauteurs, à cause des oiseaux de proie au vol rapide qui les chassent. Ceux qui s'élèvent le plus haut sont le *rouge-queue* et le *pinson des neiges*, qui se rencontre au-dessus de 3000 mètres. La *perdrix blanche* (Tetras galopus) ou *poule sauvage* des pasteurs, ne descend jamais au-dessous de 2000 mètres. La *perdrix grise* n'émigre pas; elle habite les savanes qui s'étendent entre les forêts et les neiges perpétuelles, dans les buissons de juniperus, de rhododendrons, d'éricas. Au contraire, le *coq de bruyère* (Tetras urogallus) vit dans les forêts de sapins et se hasarde même au-dessus de 1000 mètres. Un cri plaintif et répété, alternant avec une vibration d'anche de clarinette : c'est le *pic noir* (Picus martius), *loupic cournaillé* des Béarnais. « Avec sa calotte rouge, son habit noir et ses yeux blancs qui ressemblent à des lunettes, il a l'air d'un notaire cherchant une minute dans son casier. » (De Bouillé.) Des colonies d'*hirondelles* (Hirundo rupestris) construisent leurs nids entre les plaques schisteuses des grands rochers perpendiculaires. Parmi les hôtes ailés des *Pyrénées*, le grand *corbeau noir* (Corvus corax) et le *hibou grand duc* (Strix bubo) mesurent jusqu'à 70 centimètres d'envergure. Des sommets aux abîmes crépite le cri du *pyrrhocorax*, semblable au claquement du fouet des guides ou à un déchirement de mitrailleuse. Aucun oiseau des Pyrénées n'est plus rapide que le *martinet* (Cypselus alpinus). Il file comme l'éclair, se précipite de 700 à 800 mètres de haut pour remonter aussi vite.



OURS DES PYRÉNÉES.

Le plus commun des *oiseaux de proie* est le *vautour griffon* (Vultur fulvus). Cet oiseau, blanc avec le bout des ailes noir, qui se berce voluptueusement dans l'air, on l'appelle *Marie blanche* (Neophron percnopterus), joli nom pour un vorace qui se nourrit exclusivement de charognes et en dégage le parfum. Aucun oiseau des Pyrénées ne se peut comparer au *gypaète* (Gypaetus barbatus) pour l'ampleur de l'envergure. Le *Jean le blanc*, ou Falco brachydactylus, qui tournoie souvent au-dessus de la Couère des Eaux-Chaudes, guette les vipères qui fourmillent en cet endroit et dont il fait de succulents repas. L'*aigle royal* (Falco fulvus) et l'*aigle impérial* ont un grand air de ressemblance; bruns tous les deux et de taille à peu près égale : 1 mètre à $1^{m},15$, ils sont doués d'une force terrible; leur coup de pied est redoutable, les serres sont tranchantes comme de l'acier. Le bec, très fort également, ne leur sert qu'à déchirer une proie; il se recourbe avec la vieillesse.

Les mammifères. — Dans les grottes du Mas d'Azil, de Lherm, de Bédeillac, vivent par

légions les *rhinolophes*, les *oreillards*, les *vespertilions*. La *musaraigne*, le *desman*, la *taupe*, le *campagnol montagnard*, le *rat noir*, le *rat d'Alexandrie* (Roussillon) sont les hôtes de la plaine, de la campagne pyrénéenne.

Les forêts des *Pyrénées*, du moins le peu qui reste, seraient encore assez giboyeuses : outre les perdreaux et les cailles, le lièvre, le lapin, l'écureuil rouge et noir, le hérisson, le blaireau, la belette, le chevreuil, le furet, le lynx (presque disparu), le loup même et le sanglier s'y rencontrent; mais le loup et le sanglier deviennent rares.



Phot. de M. Meys.

HAUTS PATURAGES DE GAVARNIE.

Parmi les espèces à fourrure : l'*ours*, qui a totalement disparu de certaines régions; la *martre*, assez rare et très recherchée; la *fouine*, assez commune; la *loutre*, plutôt dans la plaine; le *putois* et le *renard rouge* de France et d'Espagne, le *renard charbonnier*. De Russie et des États-Unis, une grande quantité de fourrures sont expédiées à la tannerie d'*Arudy*, célèbre par la qualité de ses eaux et la perfection du travail qui s'y fait.

Si l'**ours** devient de plus en plus rare comme animal à fourrure, il en reste encore assez pour donner de vives émotions aux amateurs de chasse et d'aventures. Dès que les premières plantes montrent leurs tiges au-dessus de la neige dans les vallons abrités, l'ours, après le long jeûne forcé de l'hiver, recherche avidement les feuilles rafraîchissantes du *Scilla verna*, bouleverse le sol pour en tirer la bulbe du *Bunium bulbocastanum* : certains plans, après son passage, ont l'air d'avoir été labourés. L'ours mange volontiers, outre de jeunes pousses, le gland, les faînes, le maïs, le froment, les fruits et, à l'occasion « quelque diable aussi le poussant », des moutons, des vaches, même des chevaux. Quand, par nécessité, ou sous l'empire de quelque excitation, l'*ours* a savouré un festin de chair fraîche, il retombe facilement dans son péché mignon. Il est certain d'ailleurs, qu'à moins d'avoir été blessé, l'*ours* n'attaque pas l'homme, mais une fois aux prises avec le chasseur, il faut que l'un tue l'autre. Le danger de ces rencontres est que les péripéties de la lutte se déroulent sur un sol accidenté, où un faux pas peut être aussi mortel que l'étreinte de la bête. Il y a des chasseurs infatigables; l'un d'eux s'est rendu fameux en Béarn : à soixante-quatorze ans, il avait tué dix-huit ours, non sans quelque dommage pour sa peau. On pratiquait dans le val d'*Ustou* (Ariège) l'élevage des ours : pris jeunes dans les montagnes voisines, ils étaient soumis à un régime exclusivement végétal, puis muselés et promenés dans les stations thermales; l'hiver venu, ils rentraient à l'étable, les petits avec les chiens de la maison. Aujourd'hui cette industrie doit s'approvisionner aux ménageries de Hambourg.

Il n'y a presque plus de *bouquetins*, dans les *Pyrénées*, que sur les flancs déserts de la Maladeta et du mont Perdu; mais l'*isard* est beaucoup plus commun qu'on ne l'imagine : c'est qu'il ne se laisse guère approcher. L'**isard** des Pyrénées (Antilops rupicapra) et le chamois des Alpes sont de même famille et peuvent être considérés comme le même animal. Les montagnards des Pyrénées françaises et espagnoles l'appellent, dans leur patois, *cabres* ou *crabes* (chèvres) : il est généralement répandu dans toute la chaîne, mais de moins en moins, à mesure que l'on se rapproche des deux mers. Cependant, il s'en trouve dans le massif du Canigou.

La force et l'agilité de ces jolies bêtes sont merveilleuses. Leurs cornes, implantées presque perpendiculairement au frontal, et en avant des oreilles, sont fortes chez le mâle, à la base, et s'écartent beaucoup à la partie supérieure qui est recourbée en crochets. En naissant, les *isards* sont revêtus d'un pelage tout laineux; il fait insensiblement place à une fourrure soyeuse et fine, très épaisse. Ce poil d'été sera lui-même remplacé pour la saison froide par une autre toison plus longue, très fournie et plus foncée. La poitrine même, les jambes deviennent complètement noires et brillantes. Les petits naissent dès la fin d'avril ou le commencement de mai; deux ou trois jours après leur naissance, ils sont en état de



Phot. de M. Meys.

GROUPE D'ISARDS SUR LE GLACIER.

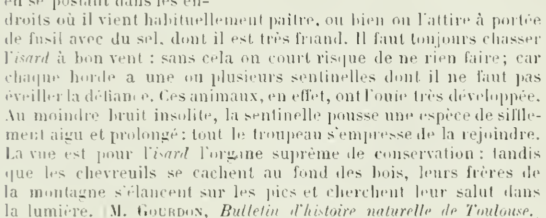


ND

ATTELAGE BASQUE AUX ENVIRONS DE BIARRITZ.

suivre leur mère. L'animal peut vivre une vingtaine d'années. Contrairement à une erreur assez répandue, les *isards* boivent énormément et, plusieurs fois par jour, il leur faut de l'eau fraîche. La propreté est inhérente à leur nature. Mais, il faut le dire, la neige est leur élément et ils s'y roulent avec délices.

Leur légèreté et leur rapidité sont extrêmes. On les voit franchir d'un bond des crevasses fort larges ou des précipices, et disparaître au travers des moraines et des rochers, avec la rapidité de la flèche. Le dessous du sabot est élastique comme du caoutchouc, ce qui leur permet de se tenir facilement sur les pointes des rochers les plus aigus. Les *isards* vivent habituellement en hordes de 8, 10, 20 individus et même plus. Pendant l'hiver, ils descendent fort bas et viennent parfois paître jusqu'à l'entrée des villages. Durant l'été, on les poursuit activement : leur chair est au moins aussi délicate que celle du chevreuil, surtout si l'on a affaire à une jeune bête. Comme le lièvre, l'*isard* affectionne certains passages. On en profite pour le chasser en battue. On l'atteint aussi à l'affût, en se postant dans les en-


droits où il vient habituellement paître, ou bien on l'attire à portée de fusil avec du sel, dont il est très friand. Il faut toujours chasser l'*isard* à bon vent : sans cela on court risque de ne rien faire; car chaque horde a une ou plusieurs sentinelles dont il ne faut pas éveiller la défiance. Ces animaux, en effet, ont l'ouïe très développée. Au moindre bruit insolite, la sentinelle pousse une espèce de sifflement aigu et prolongé : tout le troupeau s'empresse de la rejoindre. La vue est pour l'*isard* l'organe suprême de conservation : tandis que les chevreuils se cachent au fond des bois, leurs frères de la montagne s'élancent sur les pics et cherchent leur salut dans la lumière. (M. Gourdon, *Bulletin d'histoire naturelle de Toulouse.*)



Phot. de M. E. Belloc.

DÉBRIS MORAINIQUES : CAILLÃOU DES POURIES.

POPULATION

Dans les vallées inférieures des *Pyrénées* que n'avaient pas envahies les glaces quaternaires ont été relevées les traces de peuplades primitives. Aux bords de l'Ariège, à l'*Infernet*, le Dr Noulet a retrouvé, mêlés dans un lit de sable et de cailloux, des ossements de rhinocéros, d'*elephas primigenius*, de *felis spelæa* et des *quartzites* taillés de main d'homme. Ces débris dormaient sous une couche de *loehm* épaisse de 6 mètres qui, en assurant leur conservation, leur donnait un évident caractère d'authenticité. Ces animaux d'un âge disparu, ces instruments grossiers devaient être contemporains. Bientôt l'homme, qui vécut avec les grandes espèces quaternaires, perfectionna ses moyens de défense : il s'attaquait surtout au renne et habitait des cavernes. Au caillou de l'Infernet, le silex a substitué des lames tranchantes, des pointes aiguës : l'homme, devenu chasseur, en fait des piques de flèches et des harpons pour mieux atteindre sa proie. Le voilà passé de la défensive à l'offensive : il se fait un ornement des dépouilles de ses victimes, sculpte l'ivoire du mammouth, le bois du renne. Les cavernes sont loin d'avoir livré tous leurs secrets. Celles du Périgord : *Cro-Magnon*, la *Madeleine*, *Font-de-Gaume*, ont été fécondes en découvertes.

Encore qu'assez pauvres en comparaison, les grottes de la chaîne pyrénéenne n'ont pas laissé de causer quelque surprise : les pauvres gens qui s'y réfugiaient, à l'aurore des temps, pour échapper à la dent des bêtes féroces et aux éléments destructeurs, ont comme gravé au trait leur signature sur les parois de leurs refuges souterrains, en de naïves représentations d'animaux familiers. Cette figuration, au pointillé ou au trait, ombrée de rouge, se retrouve des monts Cantabres au Massif Central et des grottes d'*Altamira*, Covalanas, Hornos de la Peña, dans la province de Santander, à celles du Périgord, en passant par les cavernes préhistoriques de la Gironde, des Hautes et Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne. Dans la grotte de **Marsoulas**, ouverte au flanc des petites Pyrénées, sur les pentes d'un affluent du Salat, MM. E. Cartailhac et l'abbé H. Breuil ont relevé trois couches picturales distinctes : « des figures animales noires, des figures animales polychromes, avec tectiformes et mains, des figures énigmatiques rouges, croix et bandes rameuses. » Le bison, le bouquetin, le cheval paraissent assez mêlés dans ces *graffiti*. La figuration humaine y prend des formes tout à fait enfantines et ces étranges visages rappellent plutôt les masques des sauvages. La technique des fresques polychromes de *Marsoulas* est intermédiaire entre celles des cavernes cantabres et celle des grottes périgourdines. On y a remarqué l'absence de tout vestige néolithique, sans doute parce que



Phot. de M. E. Belloc.

BLOCS ERRATIQUES DE LA MONTAGNE D'ESPIAU.

la partie antérieure du souterrain, s'étant écroulée pendant ou après l'âge du renne, cette intéressante collection de *primitifs* se trouva mise à l'abri de l'air et des intempéries qui, partout ailleurs, ont compromis ou ruiné ces précieux documents.

Les grottes de l'*âge du renne*, dans les Pyrénées, sont en assez grand nombre : *Massat*, le *Mas d'Azil*, dans l'Ariège; *Aurignac*, *Gourdan*, près Montréjeau, en Haute-Garonne; *Lourdes* (Hautes-Pyrénées), *Sordes* (Basses-Pyrénées). M. Lartet en a été l'un des premiers explorateurs.

L'*âge du renne* étant accompli, la *pierre polie* fait son



Phot. de M. Trantoul.

VILLAGE DE MONTSÉGUR.



Phot. de M. Trantoul.

USSAT-LES-BAINS (ARIÈGE).

apparition : à l'ancienne race, dite *paléolithique*, se substitue une race nouvelle moins grossière, la *néolithique*. De chasseurs qu'ils étaient, les hommes ayant gagné quelque sécurité sont devenus pasteurs; ils se servent de poteries; les ornements dont ils se parent sont moins rudimentaires. Les grottes d'*Ussat* et de *Bédeillac* se rapportent à cette période. Quelques monuments *mégalithiques*, rares dans les Pyrénées (dolmen du Mas d'Azil), s'y rattachent également, ainsi que les *enceintes de pierre* de la région de Luchon. Plus récents sont les *tumuli* du nord de Pau et des environs de Tarbes : on y a trouvé des poteries ornées mêlées à des objets de bronze et de fer. Nous voici au seuil de la période historique.

L'arrivée du *bronze* dans notre pays, car ce fut une importation, peut-être phénicienne, mais certainement orientale, serait moins ancienne que la fondation de Rome (753 av. J.-C.). Cependant, d'après M. Bertrand, le *bronze* aurait fait son apparition au xe siècle avant notre ère; le *fer* deux siècles plus tard, selon M. Mortillet. Lorsque les Romains pénétrèrent en Gaule, ils y trouvèrent deux races bien distinctes : l'une blonde (Gaulois ou Celtes immigrants), l'autre brune, celle des Ligures, Ibères d'Espagne, Silures de Bretagne, qui occupaient le bassin de la Garonne, les versants pyrénéens et la côte. Strabon distingue nettement les Aquitains des Celtes; mais lorsque Annibal franchit les Pyrénées, toutes les populations du Midi, assujetties par l'élément envahisseur, étaient plus ou moins celtisées.

Celtes et *Aquitains* reçurent de la conquête **romaine** une empreinte durable, sans cesser pourtant d'être eux-mêmes. Les dieux latins furent associés aux génies protecteurs des vaincus : le dieu de la guerre *Leherren* devint *Mars-Leherren*. Il y a, au musée de Toulouse, vingt et un autels, dont treize provenant d'une seule commune, tous dédiés par des particuliers à *Mars-Leherren*.

Survinrent les **Barbares**. Des bandes sauvages franchissent les Pyrénées : *Alains*, *Suèves* et *Vandales* ravagent la péninsule Ibérique, les uns au nord, les autres au sud. Pour affranchir l'Italie de l'oppression des *Goths*, compagnons d'*Alaric*, Constance, ministre d'Honorius, s'avise de leur offrir tout le territoire de l'Aquitaine, s'ils veulent chasser d'Espagne les Barbares, en train de la piller. Voilà donc les **Wisigoths** dans le bassin de la Garonne, puis en Narbonnaise. Ils tournent les Pyrénées orientales, pénètrent en Catalogne, font de *Barcelone* leur capitale, subjuguent les Alains, et, après avoir rejeté les Vandales en Afrique, établissent à *Tolède* le siège de la monarchie wisigothe.

En 710-711 surgissent les **Arabes**, à la tête des Berbères d'Afrique. Après avoir vaincu le dernier roi goth, *Rodéric*, dans la plaine qu'arrose le *Barbate*, ils tournent l'éperon de la péninsule, remontent le Guadalquivir, emportent Séville, Cordoue, et font de cette ville la capitale du pays conquis. De là leurs cavaliers poussent dans toutes les directions les derniers défenseurs de la liberté ibérique : au nord, jusque dans les montagnes des Asturies; dans l'est, au fond des sierras aragonaises. Emportés par l'élan de la conquête, ils franchissent les Pyrénées, trois fois par les passages des Albères, en évitant la grande chaîne; enfin, avec *Abd-er-Rahman* (Abdérame), à travers les vallées de la Navarre et du pays basque. Leurs bandes inondent l'Aquitaine. Sous la conduite de leur duc *Eudes*, les Aquitains, réunis aux Gallo-Romains et aux Francs de *Charles-Martel*, brisent l'invasion musulmane à la journée de *Poitiers* (732), entre cette ville et Tours.

Préoccupé de rendre aux peuples du Midi l'autonomie qui leur était chère, et pour laquelle ils avaient versé leur sang, *Charlemagne* créa le **royaume d'Aquitaine** pour son fils *Louis*. Les *Basques* ou Vascons, dans leurs montagnes, demeuraient libres de toute sujétion, moyennant un tribut qu'ils ne payèrent jamais.



Cl. C. B.

GROTTE DU MAS D'AZIL.

L'empereur, ayant traversé les Pyrénées à l'appel de l'émir de Saragosse, perdit, au retour, son arrière-garde dans les défilés de *Roncevaux*, sous les coups des Basques.

La dislocation de l'empire de Charlemagne entraîna l'émiettement du Midi : partout se réveillait le vieil esprit municipal des cités romaines. Si la nécessité de se défendre provoque, çà et là, des groupements autour d'un chef, son autorité n'est acceptée qu'à la condition pour lui de reconnaître les franchises de ses commettants. *Roussillon* et *Catalogne*, *Béarn*, *Navarre* et *Aragon* deviennent, dès le xe siècle, de véritables États constitutionnels. Si les gens de la vallée d'Ossau peuvent librement venir à Pau, et y circuler comme chez eux, le vicomte de Béarn ne peut introduire ses hommes d'armes dans leur vallée. Entre tous, les *Aragonais* se signalent par l'âpreté avec laquelle ils gardent jalousement et au besoin savent défendre leurs *fors* ou *fueros*, garantie de leur liberté. Des deux côtés de la chaîne se manifeste le même esprit d'indépendance. Parfois plusieurs vallées, unies par la solidarité de race ou d'intérêt, s'allient entre elles ; ailleurs ce sont les villages d'une même vallée groupés pour leur défense. Il se trouve même que l'épaisse barrière des hauts sommets, qui devrait séparer les vallées divergentes creusées, à l'opposé l'une de l'autre, par le sillon des torrents, loin d'isoler leurs habitants, les unit au contraire dans une commune défense contre les gens de la plaine. Ceux de Gavarnie, à l'origine du gave de Pau, et les gens de Broto sont alliés depuis un temps immémorial, par des traités ou *passeries*, pour l'exploitation commune de leurs montagnes. Entre eux, il n'y a pas de Pyrénées.

Cette persistante solidarité entre populations montagnardes, souvent opposées dos à dos, n'accuse-t-elle pas autre chose qu'une passagère coalition d'intérêts, et ne convient-il pas d'en rechercher la cause profonde dans une sorte d'instinct atavique qui est comme le ressouvenir d'un antique foyer commun ? Sous la poussée des invasions, ces frères de race ont cherché un refuge dans les hautes vallées, préférant une vie précaire sur un sol pauvre à la perte de leur indépendance et conservant à ce prix une robustesse et une vigueur perdues depuis longtemps par le cultivateur de la plaine, le « rustique », asservi à l'envahisseur.

Une race originale se dégage ainsi des anciennes populations pyrénéennes à l'aurore des temps historiques, celle des **Ibères**. Bien qu'une épaisse obscurité enveloppe leur origine, certains indices recueillis par les historiens grecs et romains permettent, sinon de les connaître, au moins d'entrevoir ce qu'ils furent. (Pour l'étude des *Ibères*, voy., p. 231, *Espagne et Portugal illustrés*.)



Cl. ND.

EN PAYS BASQUE : MARCHANDS DE GARGOULETTES.



Phot. de M. Jugaud.

UN ATTELAGE DE MULES.

La trace des *Ibères* est partout marquée, sur le territoire de la péninsule Ibérique, dans les noms de localités à peine défigurés par une terminologie étrangère. Chez nous, ces noms se retrouvent aux deux extrémités de la chaîne : *Illiberis* (Elne), *Bitarra* (Béziers), mais surtout en pays basque. Or, il se trouve que ces noms, qui portent sans conteste la marque d'une origine *ibérique*, puisqu'ils ne sont ni grecs, ni romains, ni assimilables aux mots d'aucun idiome connu, s'expliquent d'eux-mêmes par la langue *basque*, s'ils ne sont pas du basque pur. De là l'idée s'impose que les *Basques* sont les authentiques descendants des primitifs *Ibères*.

La plus tenace des populations pyrénéennes a été certainement celle des **Basques**. De fait, ceux-ci ne se soumirent jamais à personne. Aussi soutenaient-ils encore, à la fin du xviiie siècle, que n'ayant jamais été conquis, ni leurs biens inféodés, toutes leurs terres étaient libres comme leurs personnes et que par conséquent ils ne pouvaient être soumis à aucune taxe, comme de simples roturiers. Nobles, ils le sont tous, du moins ils s'en vantent. La noblesse des croisades paraît un jeu à côté de la leur. Ils remontent si haut qu'ils « ne datent plus ».

La langue basque. — La langue est la plus claire manifestation de la race. Les Basques appellent leur langue *Euskara*, eux-mêmes sont des *Euskariens*, qui parlent l'euskara, c'est-à-dire le *noble langage*. Th. d'Abadie a relevé les analogies flagrantes de la syntaxe basque avec celle des langues *ouralo-altaïques* de race touranienne. Il y a par ailleurs d'importantes affinités entre le *basque* et les idiomes du Nouveau Monde. Enfin le savant Ampère soutient, de son côté, que l'*euskara*, langue des Ibères et des Basques, fut la langue *préaryenne* du Latium.



Phot. de M. Lorimey.

SUR LA ROUTE DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT.



Phot. de M. Ouvrard.

MAISON BASQUE.

M. Campbell a justifié récemment cette opinion. Les affinités du basque avec le *grec* primitif, celui des Doriens, héritiers des vieux *Pélasges*, ont à peine besoin de se démontrer.

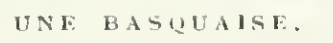
Ainsi la *langue basque* trahit des rapports ethniques entre les peuplades qui colonisèrent la Grèce, l'Italie et l'Espagne péninsulaires. D'autre part, elle se rencontre avec le langage des Finnois-Ouraliens, frères des Coptes et des Fellahs d'Égypte. Enfin, ces idiomes se lient à ceux des Aztèques, des Incas et des peuplades indiennes d'outre-mer. Les *Ibères*, ancêtres des *Basques*, auraient-ils été apparentés à ces peuples, et tous ensemble ne seraient-ils que les rameaux dispersés d'une même antique famille?

Les **croyances** traditionnelles des *Basques-Euskariens* offrent des rencontres plus suggestives encore. La langue est le véhicule des traditions et, en premier lieu, des traditions religieuses. Celles des *Basques*, pour déformées qu'elles soient par une longue suite de siècles et d'événements, se trahissent principalement dans leurs *usages funèbres*.

« Autrefois, le cimetière s'élevait toujours sur une hauteur, image de la montagne sacrée de l'Éden, plus tard celle du Calvaire, colline sainte de l'expiation. » La *tombe* était inaliénable et ne se pouvait séparer du foyer. C'était l'habitation des ancêtres. On ne concevait point la mort comme un anéantissement de l'être; c'était simplement le seuil d'une vie nouvelle pour laquelle le mort devait être pourvu de tous les objets nécessaires à son existence: ses armes, son cheval, des provisions, l'accompagnaient au tombeau. Rappelez-vous les tombes étrusques, égyptiennes, péruviennes.



Cl. ND.



UNE BASQUAISE.

La *stèle* est le bouclier du mort; elle rappelle le tronc de l'arbre sacré, symbole de sacrifice et de rédemption, et les *disques* qu'elle porte gravés dans la pierre évoquent le soleil toujours renaissant, dont le cercle, sans commencement ni fin, est l'emblème de l'éternité.

« Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle il a été d'usage dans le pays basque de porter du pain et de la cire près de la tombe. Longtemps aussi, les *repas funèbres*, dont l'usage persiste chez les Basques d'aujourd'hui, se firent probablement auprès du tombeau. » (*La Tombe basque*, par O'Shea.) Le christianisme, dont les dogmes s'adaptaient si merveilleusement aux traditions *euskariennes*, n'eut pas de peine à s'acclimater chez les *Basques*. Ceux-ci se montrèrent et se montrent encore inébranlablement fidèles au Dieu des chrétiens; mais les symboles des antiques croyances, en persistant dans les manifestations de leur culte et principalement dans les usages funèbres, sont parmi nous les précieux témoins de cette vieille race ibérique dont les *Basques* se disent orgueilleusement les héritiers.

La **danse** fut un rite en l'honneur des dieux et des héros dont l'esprit bon ou mauvais échappait à la destruction matérielle des choses. Chez les Hébreux, David dansa devant l'arche : c'était une forme du culte. Les *Ibères* eurent aussi leurs danses cultuelles, comme les anciens Grecs et les Égyptiens. Grâce aux *Basques*, elles ne sont point mortes.

Il n'y a point de danse sans **musique**. Très simple chez les anciens, elle traduisait naïvement leurs pensées et leurs sentiments. L'*Ezpata-Danza* s'accompagne d'une mélopée monotone et mélancolique. Les chansons et les cantiques des *Basques* (réunis par le poète contemporain Elissamburu) célèbrent les vertus familiales, l'amour du pays natal, la vie au grand air. Les *Basques* ont aussi une chanson satirique, pleine de gaieté franche et de verve mordante, qu'accompagnent des airs vifs et moqueurs. L'art lyrique recrute parmi les *Basques* d'excellents chanteurs. Chez les anciens, la musique était aussi l'accompagnement obligé de la **poésie**. Le drame antique n'est en effet chez les Grecs qu'une chanson rythmée pour le chœur : la mesure du vers marque la cadence des pas soigneusement réglés. Les *Basques* ont conservé la poésie du drame primitif dans son émouvante simplicité. Leur *pastorale* rappelle tout à fait le drame antique et le Mystère du moyen âge. Tout cela est évidemment d'un art rudimentaire, mais d'une sincérité touchante de sentiment et d'une délicieuse saveur archaïque.

Les jeux. — La vigueur, l'agilité, la souplesse qu'ils déploient dans leurs évolutions, les *Basques* les doivent aux exercices physiques. C'est une passion nationale. La **pelota** ou *pilota* exige essentiellement un *fronton*, mur de 8 à 10 mètres de haut, contre lequel une balle en cuir ou en caoutchouc est vigoureusement lancée par



Phot. de M. Ouvrard.

LE LABOURAGE, EN PAYS BASQUE.

un groupe de joueurs : elle doit être reçue par un autre groupe et renvoyée d'où elle vient. Si la partie se joue, non pas à main nue, mais avec un repoussoir d'osier, le jeu est celui de la *chistera*. Il faut, pour y réussir, une habileté et une souplesse peu communes : c'est l'exercice le plus efficace pour le jeu des muscles, du thorax, des bras, des jambes, de la poitrine. On pourrait l'appeler le roi des sports. Les Anglais l'ont fait leur en le décomposant sous des noms divers : cricket, football, lawn-tennis, ping-pong. Tous ces jeux dérivent plus ou moins de la *pelote basque* et aucun d'eux ne la vaut pour la gymnastique complète et le développement de tout le corps. Mais il suffit que les *sports* nous reviennent d'outre-Manche, affublés de noms anglais, pour que la mode s'en empare, et chacun se croit distingué en n'ayant pas l'air d'ignorer la mode.



JOUEUR DE PELOTE.



Phot. de M. Ouvrard

UNE VIEILLE BASQUAISE.

Non seulement la pelote, mais aussi le jeu du *disque* et de l'anneau, la course à pied et la *course de taureaux* sont en faveur parmi les *Basques*. Ils ont ainsi conservé les traditions de force, de sobriété, de légèreté dans les mouvements qui firent de leurs ancêtres, les *Ibères*, les meilleurs alliés d'Annibal et, pour Rome, de rudes adversaires. La durable persistance des traditions et de la langue ancestrales chez les Basques tint à leur long isolement. En pénétrant les montagnes qui les défendaient, les routes, le chemin de fer et le télégraphe ont plus fait contre eux, en un siècle, que les armées, depuis un temps immémorial. Si les traits particuliers de la race doivent encore à l'éducation physique une originalité remarquable, la langue traditionnelle perd chaque jour du terrain.

VOIES DE COMMUNICATION

Routes. — Nos grandes vallées pyrénéennes sont pourvues de routes carrossables qui pénètrent jusqu'au cœur de la chaîne. Mais un certain nombre d'entre elles s'arrêtent au pied des grands sommets, sans passer outre; d'autres traversent la crête montagneuse. Sans parler de la voie côtière Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Irun, Saint-Sébastien, qui tourne la chaîne en vue de l'Océan, cinq routes conduisent d'un versant à l'autre : Bayonne ou Saint-Jean-de-Luz par la vallée de la *Nivelle*, Urdax, le col de Maya, qui débouche sur le val Bazton, et le port de Velate vers Pampelune; de Bayonne encore, la route de la *Nive* par Cambo, Saint-Jean-Pied-de-Port, le val Carlos, *Roncevaux*, Pampelune; d'Oloron par le *Somport* sur Jaca et l'Aragon; Laruns par le val d'Ossau, le col du *Pourtalet*, vers Panticosa.

A l'autre extrémité des Pyrénées : route d'Ax à Puycerda par le col de *Puymorens*, et celle de Montlouis au même point par le col de la *Perche;* enfin de Perpignan à Figuières par le *Perthus*. Une route départementale relie Perpignan à Collioure et, suivant les sinuosités de la côte méditerranéenne, débouche, au delà de Banyuls, dans la dépression de l'Ampurdan espagnol, sur le cours du Muga et *Figuières;* mais le voisinage de la voie ferrée Perpignan-Barcelone en atténue l'importance.

Ports et passages. — Il n'y a pas, sur le double flanc extrême des grandes Pyrénées, de barrière infranchissable. L'ouest surtout, où le relief a été soumis à l'action corrosive de précipitations abondantes, a vu peu à peu ses crêtes oblitérées, ses montagnes arrondies, les seuils abaissés.

A peine si, au-dessus du moutonnement des collines, émergent quelques cimes usées, comme le pic gneissique d'*Ursouia*, que les météores ont dépouillé de ses sédiments; la montagne de *Lohiluz* (1 211 mètres), le pic d'*Orsansurieta* (1 570 mètres), à cheval sur la frontière de Roncevaux; le pic *Occabé* (1 463 mètres), les monts de *Abodi*, sur le versant espagnol. A travers les croupes ondulées du pays basque, de gracieuses vallées s'épandent, aussi souvent arrosées que réjouies par le sourire du soleil. Avec les pentes, des fougères montent jusqu'à la forêt, à présent bien diminuée, qui couronnait les hauteurs. Partout, à perte de vue, s'étendent les champs cultivés, piqués de toits rouges qui abritent des maisons isolées. Nulle peine, nulle fatigue pour passer d'un versant à l'autre. Ainsi l'éventail des Nives ouvre le val de *Baïgorry* sur le pas des Aldudes et unit *Saint-Jean-Pied-de-Port* à *Roncevaux* par le val Carlos.

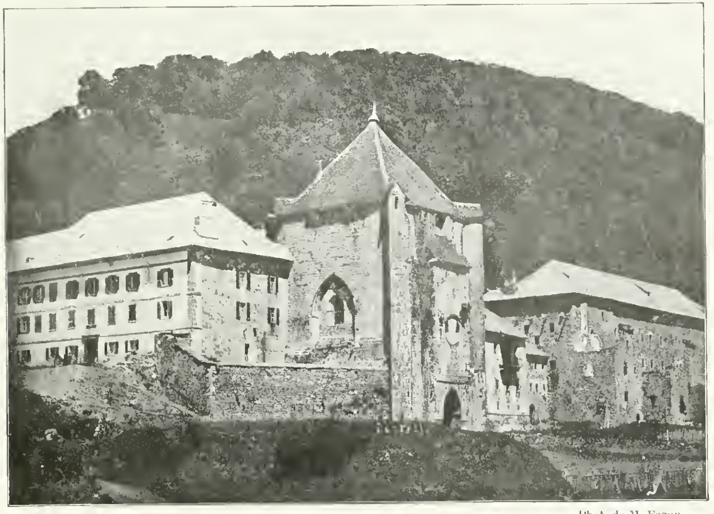
Mais, avec le pic d'*Orhy* (2 016 mètres), surtout le pic d'*Anie* (2 504 mètres), commencent les *vraies Pyrénées;* la chaîne s'épaissit, les monts se dressent, les *ports* se font plus abrupts. Entre le pic d'Anie et le pic du Midi d'Ossau, la *route carrossable* du **Somport**, qui conduit d'Oloron à Jaca par la trouée du gave d'Aspe, est souvent obstruée, à l'altitude de 1 640 mètres, par les neiges hivernales.



ATTELAGE BASQUE.

Du val d'Aspe, sillon d'accès du Somport, à celui d'Azun (Arrens), qui remonte les pentes du Balaïtous, plusieurs pistes, qui dépassent la zone des pâturages, s'insinuent entre les crêtes frontières : le port du *Col des Moines* (2 204 mètres) qui rejoint la route du Somport en Espagne; au voisinage du *Pourtalet* (1 758 mètres) qui contourne, à l'est, le pic du Midi d'Ossau, le *port Vieux de Sallent* et le *port de Sobe* (2 445 mètres) qui amorce le val d'Ossau français à celui du Gallego espagnol.

C'en est fait désormais des traverses plus ou moins praticables.


Phot. de M. Erguy.
COUVENT-HOSPICE DE RONCEVAUX (ROUTE DU VAL CARLOS).

Du Pourtalet à Puycerda, sur une longueur de 200 kilomètres environ, l'on ne passe plus qu'à pied ou à dos de mulet; encore n'est-ce pas toujours sans risques. Entre le Somport et le val d'Aran, aucun passage ne s'abaisse au-dessous de 2000 mètres. Il se déchaîne sur ces hauteurs de terribles ouragans : la route de la Perche est balisée comme un bras de mer.

Avec le *Balaïtous* (3146 mètres), les *Pyrénées* prennent décidément le caractère alpestre et se couronnent de neiges persistantes. Le col de la *Peyre-Saint-Martin* ouvre, à 2295 mètres, un sentier de piétons entre le val d'Azun et Sallent; le *port du Marcadau* (*Lé Marcadáou*, le grand marché) conduit de Cauterets aux bains de Panticosa, dans le creux du rio Caldarès. Toutes les brèches de cette crête frontière entre le *Somport*, ouvert sur l'Aragon, et le col des *Mulets*, enroulé aux flancs du Vignemale, sont dans la dépendance du Gallego, issue commune des sentiers qui, par le gave d'Ossau et celui d'Azun, montent de France à l'escalade du grand triangle de rochers au sommet duquel trône le Balaïtous.

L'accès des **hautes** régions centrales, chargées de neiges et de glaces jusqu'au cœur de l'été, n'est plus possible que par le sillon des torrents. Du *Vignemale*, où pointe le plus haut sommet des Pyrénées internationales, au pic d'*Aneto*, cime culminante des Pyrénées espagnoles, se développent, du côté de la France, l'éventail des *gaves* nourriciers du gave de Pau et les multiples filets des *Nestes*, les premiers orientés au nord-ouest, vers l'Adour, les seconds au nord-est, vers la Garonne. Dans l'écartement de leurs vallées divergentes, le massif de la *Munia* surgit, à 3150 mètres, comme un centre de dispersion sur la crête principale, entre le Vignemale et l'Aneto. Là montent les sentiers et les pistes qui traversent d'un versant sur l'autre. Mais, au lieu d'être divergentes comme sur le versant français, les coulées espagnoles s'embranchent, au dévalé des Pyrénées centrales, sur la vallée du rio *Cinca* et de ses affluents : le rio *Ara* (vallée de Broto), le rio *Vellos* (val de Niscle); à l'est, le rio *Cinqueta* (entre les massifs de Suelza et du pic de Posets), le rio *Esera*, émissaire de la région d'Oo par le val d'Astos et déversoir du massif glaciaire de la Maladeta.

Argelès est au point de convergence des trois prises d'eau principales qui constituent le *gave de Pau* : gave d'Arrens (val d'Azun); *gave de Cauterets* grossi du rio de Marcadau; *gave de Gavarnie*, qui descend du cirque de ce nom.

Gavarnie est un centre de rayonnement remarquable : le port de *Gavarnie* ou de *Boucharo* (2282 mètres) conduit par le flanc des Tourettes et du Gabiétou dans la vallée du rio Ara.

Par la **brèche de Roland**, taillée à l'emporte-pièce au-dessus de l'admirable cirque de Gavarnie, l'horizon lumineux des montagnes aragonaises se découvre au regard. Ce n'est point un passage facile à tout venant que la Brèche. On y accède de Gavarnie par les Sarradets ou le glacier du Taillon. Les passionnés de la montagne préfèrent ce dernier chemin : il est plus neigeux, moins monotone. On admire en passant de belles crevasses, mais il faut se garder du glacier du Taillon, car il en jaillit des pluies de projectiles, souvent même de gros rochers : c'est, au mois de mai, la région classique des avalanches. Il fait souvent froid à la *Brèche de Roland* (2804 mètres), et quand le vent souffle en tempête, aucun abri ne saurait y tenir sous la rafale; mais par les beaux jours d'août, sous le soleil d'Espagne, quel merveilleux spectacle!

Au revers des monts qui épaulent les gradins de Gavarnie : Gabiétou, Taillon, Cylindre, Marboré, mont Perdu, les sommets s'abaissent vers les profondes dépressions du *val d'Arrasas* (rio Ordesa, affluent de l'Ara), de *Niscle* (rio Vellos, affluent du Cinca). Le haut *Cinca* débouche au revers sur les multiples sillons des


Phot. de M. Jugaud.
PARTIE DE CARTES ENTRE BASQUES.


Phot. de M. Ouvrard.
DEUX BASQUAISES.

Phot. de M. Meys.

LA VALLÉE DU MARCADÂOU AU-DESSUS DE CAUTERETS.

Nestes françaises, par les entailles ou ports de *Pinède* (2 431 mètres), vers le val d'Estaubé; par *Troumouse* sur le val français de Héas, vers Gèdre et Luz-Saint-Sauveur; le *Port-Vieux* sur la Gèla; le *port de Bielsa* (2 465 mètres), de la haute Pinara, tributaire le plus élevé du Cinca, sur la Neste d'Aure, vers Arreau; enfin, vers la même issue, le *port de Moudang* (2 487 mètres) et celui d'*Ourdissetou*, amorcés sur deux rios supérieurs du Cinca. *Arreau* est un carrefour d'importantes communications, à cheval sur la grande route de Luchon à Bagnères-de-Bigorre, par la vallée de Campan.

Le *rio d'Astos*, affluent de l'Esera, pénètre directement par le *port d'Oo* (3002 mètres) dans la zone glacée que drainent les torrents nourriciers du *lac Glacé*, d'*Es-Pingos* et de *Séculetjé*. La Pique et le Lys, déversoirs de la haute chaîne, confluent au-dessus de Luchon. C'est par la Pique et ses premiers sillons que l'on atteint, de Luchon, le port de la *Glère* et celui de *Vénasque*, tous les deux ouverts sur le haut Esera.

Aucune coulée des Pyrénées centrales n'est plus célèbre que la **brèche de Vénasque** (2 448 mètres). Des milliers de touristes, de marchands et de contrebandiers y passent chaque année. C'est plaisir, en été, de voir s'échelonner en file indienne les longues caravanes qui zigzaguent comme une traînée de fourmis sur les âpres rochers de la montagne. Sans grand risque, on se donne l'illusion et la fierté d'une ascension. Il s'en faut pourtant que la route soit l'émule des allées d'Étigny, gloire de Luchon.

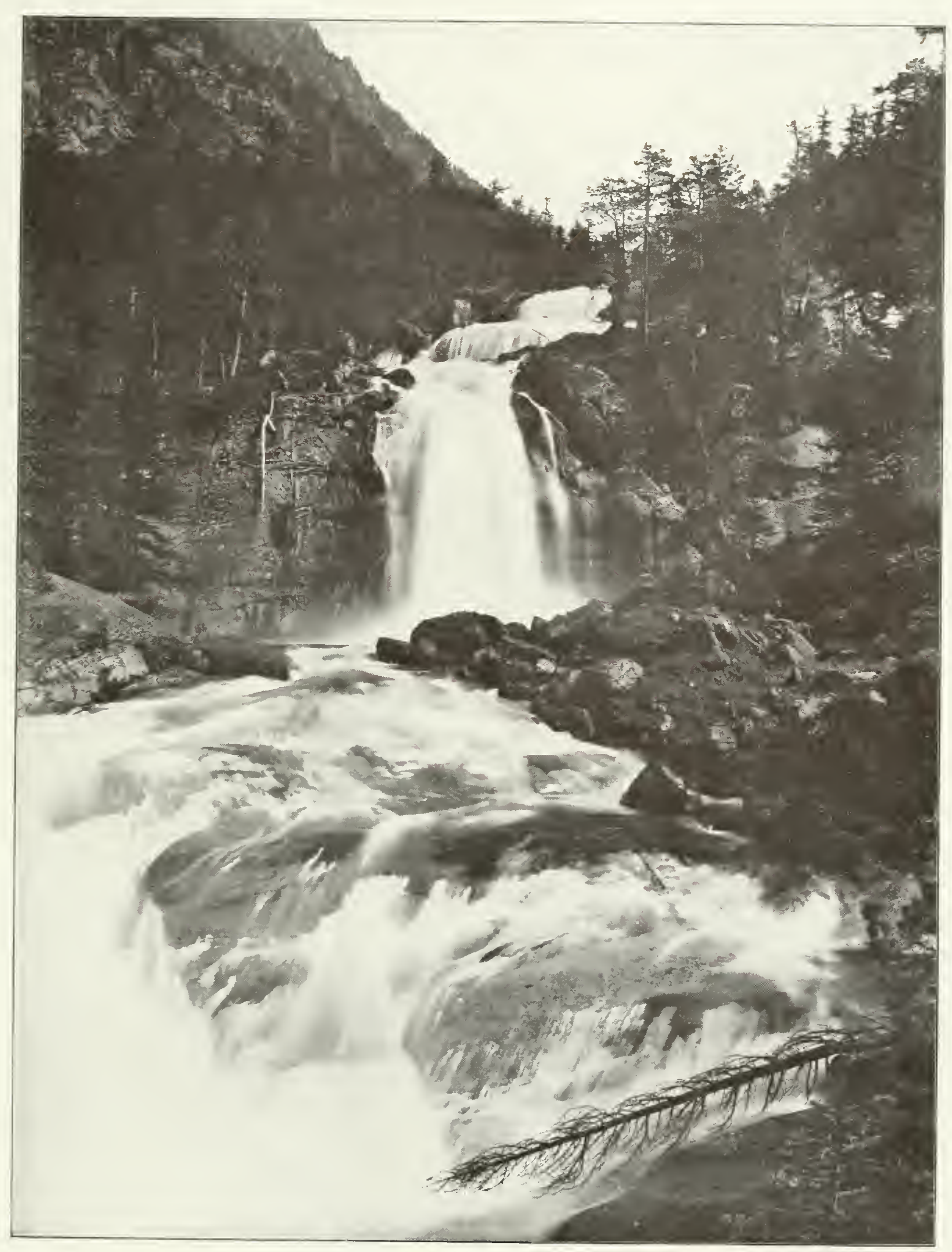
A l'Hospice de France commence la véritable montée; comme tous ceux que la charité chrétienne avait semés sur les passages dangereux des Pyrénées, cet Hospice offrait un refuge aux voyageurs égarés ou surpris par le mauvais temps: les frères de Saint-Jean de Jérusalem, les chevaliers de Rhodes, puis ceux de Malte en eurent la garde et l'administration. Ce n'est plus qu'une halte de repos.

Passé la cascade de Courrège, les lacets du chemin se déroulent, monotones et fatigants. Dans un vallon solitaire, semé de pierres détachées de la montagne, voici les Chaudières (Caoudérés), « excavations remplies d'eau et de neige jusqu'au moment des fortes chaleurs ». Enfin le sentier atteint, entre de hautes parois redressées, quatre petits lacs d'une limpidité merveilleuse. « On les croirait remplis de saphir liquide, tant leurs eaux paraissent bleues. La plus grande et la plus élevée de ces cuvettes lacustres, qui se déversent l'une dans l'autre, est connue sous le nom de *Boum dét Cap del Port.* » Superficie : environ 12 hectares; profondeur : 47 mètres, d'après les observations de M. Belloc en 1894. Ce lac, au dire des montagnards, n'a pas de fond. « Il renferme des richesses incalculables, car jadis il ne se passait pas de semaine qu'il n'y tombât quelque mulet chargé d'or. » Il serait hanté par



Phot. de M. Meys.

AU PORT DE BOUCHARO : LES CARABINIERS ESPAGNOLS.



Phot. de M. Viron.

CHUTE DU PONT-D'ESPAGNE, AUX ENVIRONS DE CAUTERETS

Phot. de M. Meys.

LES GORGES DE GAVARNIE.

des fées. Il semble, arrivé là, que le sentier n'ait pas d'issue : la muraille schisteuse du *Sauvegarde* (2 731 mètres) se dresse comme une sorte de « bout du monde ». Une issue bientôt se révèle à gauche, couloir tranché à vif dans la crête qui relie le pic de Sauvegarde à celui de la Mine et par lequel un vent glacial s'engouffre, comme pour défendre les approches de la crête frontière. Tout à coup, comme une éclatante vision de féerie au sortir d'un sombre tunnel, les monts *Maudits* projettent sur l'azur profond la prodigieuse toile de fond de leurs neiges et de leurs glaciers. L'explosion soudaine, l'ampleur et la magnificence du spectacle en font l'un des plus beaux du monde.

Autour du môle colossal des monts *Maudits* s'enroulent les coulées supérieures de l'aragonais *Esera* et des *Nogueras* de Catalogne. Ces voies naturelles conduisent, de la plaine, vers les seuils de faîte ouverts sur la haute Garonne. Le faisceau rayonnant des torrents qui forment la haute *Garonne*, notre grand fleuve du Midi, draine la vaste dépression ouverte par le dédoublement de la crête maîtresse entre l'Aneto et le Mauberné, et, par là, multiplie les voies de pénétration sur notre territoire. Le rio *Noguera Pallaresa* puise à peu de distance de la source où s'abreuve la *Garonne*. C'est un vrai chemin de ronde ramifié à la fois sur la *Garonne* à l'ouest, le Salat et le bassin de l'Ariège, au nord, par le *port de Salau*, chemin direct de Saint-Girons à Lérida.

De grands escarpements enveloppent le *val d'Andorre*. Entre les pics s'insinuent les ports de *Bouet* (2 450 mètres) et de *Rat* (2 601 mètres). Trois passages rompent au nord les crêtes du grand cirque andorran : le *port de Siguer* (2 594 mètres), du côté de Vicdessos, passage inabordable pendant sept à huit mois de l'année; le *port de Fontargente*, peu fréquenté, malgré son beau lac peuplé d'excellentes truites; enfin le *port de Saldeu*, grande voie de communication de l'Andorre avec la France par l'Hospitalet : c'est le chemin le plus long, le plus fatigant, le plus aride, mais le seul praticable aux bipèdes peu solides et à leur monture. De-ci de-là, le chemin devient un sentier de chèvres qui tantôt monte et tantôt descend, au-dessus du torrent de la Valira.



Phot. de M. Meys

SENTIER DU PORT DE BOUCHARO.

Au pied du *Carlitte*, château d'eau commun où s'alimentent l'*Ariège*, par ses premiers affluents : l'*Aude* vers le nord, la *Têt* à l'est, au sud le rio de *Carol*, affluent du Sègre, le col ou passage de **Puymorens** (*Pimorent, Puig morent, Py* ou pic des *Mores*) ouvre les communications entre la Cerdagne et le pays de Foix. C'est une selle presque plane et gazonnée que jonchent des blocs de débris et que dominent, au nord-est et au sud-ouest, des montagnes assez hautes : ce passage battu des vents est à l'altitude maximum de 1 931 mètres. Le courrier n'y passe quelquefois, en hiver, qu'avec de grandes difficultés. Aussi une hôtellerie construite sur le revers ariégeois de la crête offrait-elle un refuge aux voyageurs en péril : de là le nom de l'*Hospitalet*.

Entre les deux courbes que décrivent le Sègre et la Têt dans leur cours supérieur, de Saillagousse sur le Sègre, à Montlouis sur la Têt, s'étend une immense



Phot. de M. E. Belloc.

GORGE DE CLARABIDE.

nappe assez unie mais partout gazonnée, vraie savane à l'aspect nu et désolé où les populations voisines envoient pacager leurs troupeaux. C'est le prétendu *col* de **la Perche.** Le hameau du même nom compte de six à sept bâtiments appartenant à quatre propriétaires, dont deux sont aubergistes. Là se reposent les rouliers et les piétons. Quand sévit l'hiver et que la neige couvre de son tapis uniforme tous les alentours, c'est une joie, au bout de la longue file de poteaux noirs plantés le long de la route invisible, de voir poindre les toits d'ardoise de la *Perche*. Dès la plus haute antiquité, la *Cerdagne*, le *Conflent* et le *Capcir* communiquaient par le port de *la Perche* : deux voies romaines le traversaient, et ce lieu si fréquenté est à 1600 mètres d'altitude. Aussi une station de secours fut-elle édifiée au passage de la Perche, comme pour celui de Puymorens. L'établissement de *la Perche* comprenait une maison de refuge, ou hôpital, et une église desservie par des religieux : il n'en reste rien.

Par le col de **las Tosas**, entre le Puig Mal et le Puig d'Alp, le col de *Nuria* et le col de *Prégon*, le haut pays cerdan débouche sur l'Espagne. Ces trois coulées se réunissent à Rippoll sur le Ter, centre d'expansion vers Barcelone. Enfin, à travers la crête terminale des Albères, le **col du Perthus** ouvre le val du *Tech* sur la plaine d'*Ampurdan* que sillonne le *Ter*. C'est la route directe de Céret-Perpignan à Figuières-Gérone.

A 14 kilomètres est de Céret, les défilés de l'*Écluse*, gardés par le *fort de Bellegarde*, commandent ce passage. Après les Romains, Annibal, les Wisigoths, les Sarrasins, les Espagnols, les Français ont défilé par là. **L'Écluse** constitue un étranglement de la passe ; le nom le dit : *las Clusas*, *les Cluses* (*Clausuras*-Clôtures), sont proprement un barrage, une fermeture. On y distingue : la *clusa d'Avall*, la *clusa del Mitj* et la *clusa d'Amont*. Trois châteaux très reconnaissables barraient la *clusa* d'Amont : l'un, d'origine romaine, sur la rive droite du torrent ; l'autre, au sud, de construction féodale et sur la même rive ; enfin, un prétendu château des *Maures*, attaché à la rive gauche. C'est cet ensemble fortifié qui fut désigné sous le nom de *Clôtures* ou *Cluses*. A mesure que l'on remonte le torrent, la gorge s'étrangle, dominée par des chênes-lièges aux branches tourmentées. Enfin, sur un piton de roche paraît le **fort de Bellegarde,** entre deux passages ouverts à ses pieds : l'un, le col de *Perthus* proprement dit, que suit la route nationale ; l'autre, le col de *Panissars* ou *del Priorat*, praticable aux piétons. C'est là le *port* ou passage élevé, du latin *portus*, le **Perthus** ou *Pourtous*, comme parlent encore les gens du pays. Il n'y avait ici, au moyen âge, qu'une grosse tour ayant des murs de $1^m,50$ d'épaisseur, 20 mètres de haut, 35 mètres de côté, enfermant à l'intérieur une autre tour qui servait de donjon. Louis XIV, devenu maître du Roussillon, en fit aussitôt défendre la porte (1677). Vauban corrigea les travaux exécutés d'après les plans de l'ingénieur Saint-Hilaire, fit ajouter à l'enceinte un fortin casematé relié au fort et dont la tête touche la frontière : deux redoutes carrées à mâchicoulis battent les fonds à l'est et à l'ouest ; une troisième, l'entrée même en territoire français (*Pyrénées-Orientales*, par P. Vidal).



Phot. de M. E. Belloc.

TYPE ARAGONAIS.

Au pied du fort de Bellegarde qui en défend le passage, l'une des deux issues, le col de *Panissars* ou *del Priorat*, fut de tout temps suivie par les piétons ; mais, pour des raisons stratégiques, le génie militaire l'a rendue presque impraticable. Ici peut-être, ou du moins à peu de distance, s'élevaient les *Trophées de Pompée*, sur la voie romaine qui traversait la crête pyrénéenne. En 1793, le fort de Bellegarde, commandé par *Dubois-Brûlé* et une poignée de héros, dut capituler après une admirable défense. Les Espagnols y entrèrent. Mais, l'année suivante, *Dugommier* les en faisait sortir. Ce brave général fut inhumé, peu après, dans l'angle saillant de la forteresse qui regarde l'Espagne.

Le village du *Perthus* n'a guère plus de 500 habitants, occupés à fabriquer des bouchons de liège et des manches de fouet en micocoulier, dits *perpignans*. Rien de plus pacifique à côté de la forteresse de Bellegarde. Bien que d'apparence encore assez rébarbative, celle-ci a perdu de son importance. A 3000 mètres du côté de l'ouest, le col du *Portell* ouvrirait à l'ennemi la vallée de Maureillas et le dispenserait ainsi de passer sous les feux de *Bellegarde*, pour pénétrer en territoire français. Il est vrai, cette route est surveillée.

Si les *Albères* ne pouvaient passer pour un sérieux barrage, la position serait doublement tournée par la grande voie de pénétration du Sègre à l'ouest et, à l'est, par la route côtière qui s'enroule aux assises du cap Cerbère. Cette route côtière, aujourd'hui doublée d'un chemin de fer : Barcelone-Port-Bou-Perpignan, et, à l'autre extrémité des *Pyrénées*, la route et la ligne ferrée Hendaye-Irun-Saint-Sébastien sont les deux seules grandes voies rapides ouvertes entre la France et l'Espagne. (Voy., pour les Transpyrénéens : *L'Espagne et le Portugal illustrés*, p. 287.)



Phot. de M. Trantoul.

L'HOSPITALET (ARIÈGE).



Cl. ND

LA GARONNE, A TOULOUSE.

Le beau faisceau de nos *routes d'accès* pyrénéennes est relié par une série de *routes, parallèles* à la chaîne elle-même. On passe ainsi d'une vallée dans l'autre par les cols ouverts entre les chaînons de renfort; du val d'Ossau, par Eaux-Bonnes, à celui d'Argelès, par le *col d'Aubisque;* d'Argelès, Luz (gave de Pau), Barèges, à Bagnères-de-Bigorre (Adour), par le col du *Tourmalet;* de Bagnères-de-Bigorre à Bagnères-de-Luchon, par les cols d'*Aspin* et de *Peyresourde*. On passe de Luchon au val d'Aran par le portillon de *Burbe;* de Luchon à Saint-Girons, par la *Ballongue;* de Saint-Girons à Tarascon, par le col de *Port;* de Tarascon-Ax (vallée de l'Ariège) à Puycerda (vallée du Sègre), par le col de *Puymorens*. Entre Eaux-Bonnes et Luchon, cette belle voie transversale prend le nom de *route thermale* et réunit en effet les principales stations de bains des Pyrénées.

LA GARONNE

DE TOULOUSE A LA MER

Nourrie des eaux pyrénéennes que lui apportent l'*Ariège* et le *Salat*, les torrents de la *conque aranaise*, la *Pique* et les *Nestes* qui puisent aux sommets chargés de frimas, la **Garonne**, au-dessous de Toulouse, ne reçoit plus de la grande chaîne aucun tributaire important. Que sont en effet ces pauvres cours d'eau qui rident en éventail les cailloux roulés et les argiles glaciaires du Lannemezan? Encore le fleuve ne reçoit-il qu'une partie de ces indigentes rivières : le *Touch* et, en aval de la bastide de Grenade, la *Save*, qui vient de Lombez et de l'Isle-Jourdain; la *Gimone;* l'*Arrats* et l'insignifiante Aurroue; le *Gers*, coulée d'Auch et de Lectoure; la *Baïse*, de Mirande, de Condom et de Nérac, où survit le souvenir du « meunier de Barbaste », comme s'appelait lui-même Henri IV.

Ajoutez que le faible apport de ces longs et assoiffés tributaires leur vient, du moins pour une partie d'entre eux, des Nestes surabondantes accourues des flancs de Néouvieille ou des réservoirs glacés d'Oo. Les *Pyrénées* désormais n'envoient plus rien à la Garonne : c'est le *Massif central* qui l'alimente par le *Tarn*, le *Lot* et la *Dordogne*, importantes rivières presque rivales du fleuve lui-même.

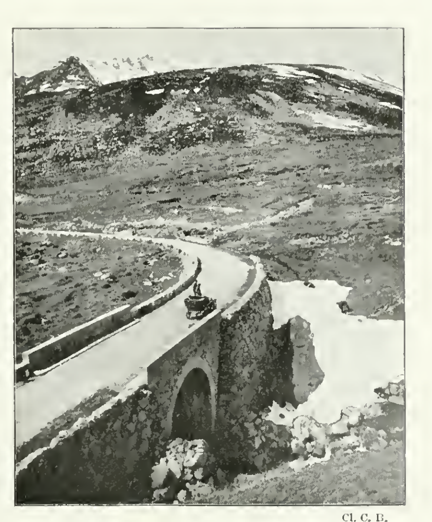
Échappée dès longtemps à l'étreinte des montagnes, la *Garonne* s'avance désormais majestueuse et libre, à travers la plaine aux lointains horizons qu'elle fertilise de ses limons ou ravage de ses débordements; le *Canal* de navigation la suit à distance variable. C'est aux rives de cette coulée artificielle que s'attachent, sur quelque croupe de terrain, les bourgades importantes et les villes qui fuient les menaces du fleuve. Une île longue de 2 kilomètres séparait la *Garonne* en deux bras, dont l'un, celui de droite, atterri, avoisina jadis la ville de *Castelsarrasin*, bâtie entre le fleuve et le canal.

Non loin de là débouche le *Tarn*, dont le cours tourmenté dévale, par Florac, Millau, Ambialet, Albi, Gaillac, Rabastens, ralliant les eaux de la *Jonte* et de la *Dourbie*, de l'*Agout* et de l'*Aveyron*, émissaires méridionaux du Massif central.

A 3 kilomètres de l'embouchure du Tarn, *Moissac* groupe ses maisons au pied de l'antique abbaye de Saint-Pierre, dont l'origine remonte peut-être à la conversion des Francs. Ce fut une puissance : les rois et les empereurs, Dagobert et Louis le Débonnaire étendirent le champ de son action civilisatrice au milieu d'un monde à peine dégagé des étreintes de la barbarie. Ses moines lettrés et bâtisseurs passèrent les monts, prêtèrent leur concours à l'expulsion des Maures et au relèvement de l'Espagne chrétienne.

Moissac possède deux merveilles : le portail du porche de son église Saint-Pierre et le cloître de l'ancienne abbaye. L'église Saint-Pierre, à une seule nef, remplace depuis le XVe siècle une basilique romane dont la consécration se fit, en 1062, au milieu d'un grand concours d'évêques et de fidèles. A l'édifice du XIe siècle furent ajoutés depuis (1115-1125) le porche et le portail. Les robustes ogives du porche et les dispositions de la grande salle qu'il supporte révèlent une intention défensive. Le XIIe siècle ne nous a pas laissé de page iconographique plus remarquable que celle du *grand portail*. On ne sait s'il faut admirer davantage la finesse de certains morceaux décoratifs, comparés, par Viollet-le-Duc, aux plus belles œuvres de la sculpture grecque, ou plutôt la grandeur et le développement harmonique de la composition. Sous une large voûte en berceau, un linteau fait de lions superposés trahit l'inspiration byzantine; des rosaces admirablement traitées servent de base au tympan. Là, autour de la grande figure du Christ bénissant, qu'accompagnent les symboles des quatre évangélistes, deux anges, de proportions colossales, se tiennent au milieu des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse.

Peut-être, à l'exception du cloître d'Arles, n'avons-nous rien de comparable au *cloître* de *Moissac* : à part les arcades refaites en briques au XIIIe siècle, ce délicieux réduit nous est parvenu tel



Cl. C. B.

ROUTE DU COL DE PUYMORENS.



Cl. ND.

LE QUAI DE BOURGOGNE, A BORDEAUX.

que put l'admirer, en 1100, l'Abbé qui le fit construire. Dans les anciens bâtiments de l'abbaye, renouvelés en partie au XVIIIe siècle, subsistent encore une belle salle capitulaire du XIIIe, l'ancienne salle des Hôtes des XIIIe, XIVe et XVe siècles, un réfectoire de 1200 et un petit cloître du XIIIe siècle.

L'église *Saint-Jacques*, bel édifice roman moderne, est l'héritière d'une ancienne basilique construite hors les murs par les moines de Saint-Pierre : durant tout le moyen âge elle fut le siège de la confrérie de « Monsieur Sainct-Jacques ». *Moissac* rayonnait alors sur l'Espagne, et c'était un lieu de rendez-vous pour les pèlerins de Saint-Jacques. Quatre chemins principaux conduisaient en Galice. On allait, d'un sanctuaire à l'autre, jusqu'à Roncevaux : des hôpitaux-refuges prêtaient aide et reconfort aux pèlerins contre les fatigues du voyage et les détrousseurs de la route. Ces croisades pacifiques, renouvelées pendant des siècles, maintinrent les relations de l'Espagne avec l'Europe chrétienne. Avec le temps, les pèlerinages devinrent fort mêlés : de vrais bandits s'affublèrent de la livrée de Saint-Jacques; une ordonnance de Louis XIV supprima le pèlerinage (16 janvier 1688), ou plutôt lui imposa des restrictions telles que cela équivalait à une suppression. Mais la tradition en persista longtemps à *Moissac* (7220 habitants).

Il ne reste pas moins que le mouvement créé par les pèlerins servit à l'expansion des arts et des idées. Il y a en effet une parenté évidente entre Saint-Jacques de Compostelle, Saint-Sernin de Toulouse et Sainte-Foy de Conques. Ces trois basiliques sont contemporaines : la première se bâtissait en 1078, Sainte-Foy en 10[illegible], et le chœur de Saint-Sernin fut consacré en 1097 par Urbain II. Qui sait même si, parmi les créateurs de l'art roman espagnol, il n'y eut pas quelque moine de l'abbaye de Moissac, de Conques ou de Toulouse? L'art profita des pèlerinages, le commerce aussi; car l'émigration auvergnate en Espagne, si importante encore en un temps peu éloigné de nous, relève de ces grands mouvements populaires suscités par la foi : plus d'un habitant du Cantal trouva ainsi, jusqu'au dernier siècle, la fortune au delà des monts.

Passé Valence, bastide du XIIIe siècle, **Agen** étale sur la rive droite de la *Garonne* ses belles promenades, que domine le coteau de l'Ermitage, semé de villas parmi les vergers et les vignes. Du sommet, le regard plane sur la plantureuse et admirable vallée du fleuve. Ici le *Canal latéral* passe de la rive droite à la rive gauche par un beau pont-aqueduc de 23 arches dont 7 seulement couvrent le flot, le reste chevauchant au-dessus de prairies qu'inonde le moindre soulèvement du fleuve. *Agen* fait étape entre le Tarn et le Lot, dont une boucle effleure *Aiguillon*. Le *Lot* rencontre la *Garonne* sous la colline de *Nicole*, qui domine le confluent, de 150 mètres. Par le *Lot*, la Margeride, le Cantal et les Causses déversent à la Garonne 10 à 12 mètres cubes par seconde à l'étiage, 100 mètres cubes en eaux moyennes et jusqu'à 5000 mètres cubes par grandes crues.

Au-dessous du confluent du Lot, *Tonneins* couronne une terrasse de la rive droite du fleuve; puis, c'est *Marmande*, dans une ceinture verte. Sur une colline paraît *La Réole*, son ancien hôtel de ville des XIIe et XIVe siècles, l'église Saint-Pierre du XIIIe et une porte du XVe, le château, dont le temps a paré les vieux murs et les tours d'un pittoresque manteau vert. C'est à *Castets* que la marée s'arrête en vives eaux ordinaires; à *Gaudrot* qu'elle remonte (1 kilomètre 1/2 plus haut) par vives eaux d'équinoxe. On trouverait en amont, et à 4 kilomètres environ au-dessous de La Réole, le village de *Gironde*, qui vraisemblablement marque le point jusqu'où prévalut ce nom, au moyen âge, pour désigner le fleuve. La Réole indiquait alors la fin du cours de la Garonne : il est convenu de dire aujourd'hui qu'elle poursuit jusqu'au *bec d'Ambez*, où débouche la Dordogne.

Après *Langon* (à 2 kilomètres 1/2, château de Roquetaillade) et la région favorisée où le soleil dore les fameuses grappes de Sauternes; en aval de Preignac, Barsac, Podensac, Beautiran, échelonnés sur la rive gauche (à 7 kilomètres, château de Labrède, où naquit et écrivit Montesquieu), la *Garonne* enroule au front de **Bordeaux** l'harmonieux croissant de ses eaux profondes. Des navires, des embarcations de toute forme et de nationalités variées battent incessamment le fleuve et s'amarrent aux quais, sur une longueur de 7 kilomètres. A perte de vue s'entassent les produits des deux mondes : en échange de ses vins, l'Argentine et l'Uruguay envoient à *Bordeaux* les laines et les peaux de la pampa; du Brésil viennent le café et les bois de teinture; du Venezuela, le cacao; du Pérou, le guano et le salpêtre; du Chili, le cuivre et les phosphates. Le Sénégal expédie l'huile de palme, les arachides, la gomme; Maurice, la Réunion, le sucre et la vanille; les États-Unis, le tabac, le coton, le pétrole; Terre-Neuve, la morue; l'Angleterre, la houille, les douelles ou merrains de chêne dont se font les barriques; la Russie importe des blés, du chanvre, du bois; l'Espagne des minerais, le Portugal ses oranges, l'Italie ses marbres et son huile d'olive.

A mesure qu'elle s'avance,

Phot. de M. Maurice.

BATEAU SUR LA GARONNE.

la *Garonne* prend du large, atteint 1000 mètres au niveau des basses terres du Palus, qu'elle couvrait naguère de marécages insalubres. Quand paraît la *Dordogne*, au détour du promontoire d'Ambez, le fleuve mesure 2000 mètres de large. La *Garonne* l'emporte de moitié sur sa rivale, tant par l'ampleur de sa nappe liquide que par son débit : avec un bassin de 5718120 hectares contre 2387020 pour la Dordogne (plus du double), elle reçoit des neiges pyrénéennes le tribut d'impétueux torrents et, du Massif Central, le Tarn et le Lot, qui en apportent les deux tiers des ruissellements.



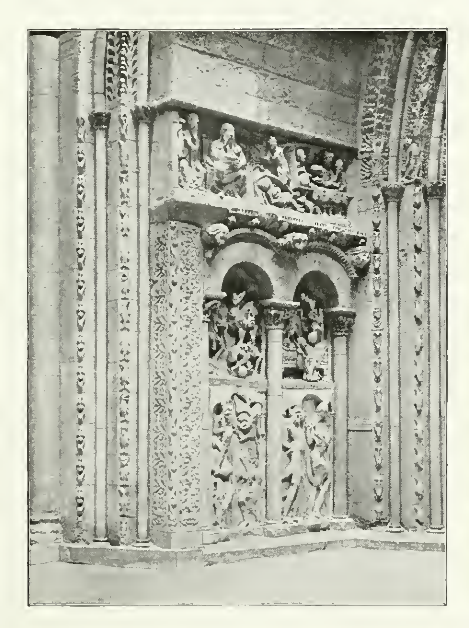
Cl. ND.

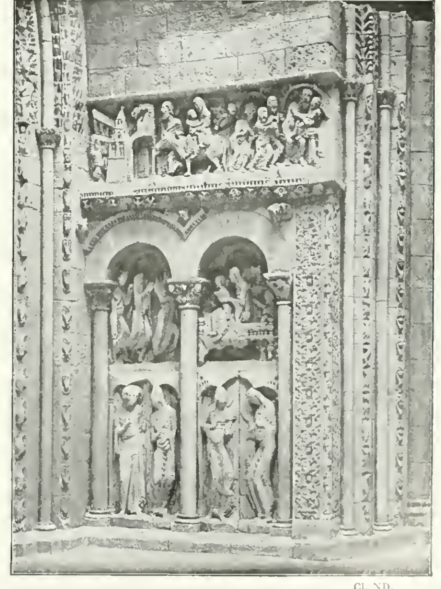
GRAND PORTAIL DE L'ABBATIALE SAINT-PIERRE, A MOISSAC.

La **Gironde,** née du concours de la *Garonne* et de la *Dordogne*, est moins un fleuve qu'un estuaire, véritable bras de mer long de 72 à 74 kilomètres et d'une ampleur sans cesse grandissante : 3 kilomètres devant *Blaye*, 5 devant Pauillac, le double, et peut-être un peu plus, à la hauteur de Mortagne. Sous la projection de la pointe de Grave, l'estuaire se contracte en un lit de 4 kilomètres 1/2, de façon que le courant, plus resserré et, par là, plus rapide, forme une chasse puissante qui balaie les limons et les sables et maintient à 20 mètres la profondeur du détroit de communication avec l'Océan.

L'estuaire de la Gironde se dédoublait autrefois et enveloppait une île triangulaire que les cartes et portulans des XVe et XVIe siècles désignent sous le nom de **Médoc**, c'est-à-dire au « milieu de l'eau » (*in medio aquæ*). Il est très vraisemblable que l'un des bras du fleuve, ainsi divisé pour atteindre la mer, passait non loin de *Lesparre* et, poursuivant à l'ouest, débouchait dans le voisinage du *Vieux-Soulac* qui fut, jusqu'au moyen âge, l'avant-port de Bordeaux sur l'Océan. Mais peu à peu le *chenal de Soulac* s'étant obstrué par l'afflux des alluvions fluviales et l'envahissement des sables du large, l'*île de Médoc* se trouva soudée au continent. Cette soudure d'ailleurs s'est faite dans un temps assez rapproché de nous pour que les bas-fonds qui en fournirent les éléments soient à peine colmatés (marais de Hollande et de Saint-Vivien, salants de Talais et de Soulac). Ce qu'il perdait du côté de la terre, l'Océan le reprenait d'autre part. Entre l'ancienne île de Médoc et les rochers de *Cordouan*, qui en formaient le musoir avancé du côté du large et sur lesquels se groupait un véritable village, la liaison se brisa : un chenal de séparation, sans cesse élargi par le flot, devint un véritable bras de mer, large de 7 kilomètres à peine, au XVIIe siècle, aujourd'hui dépassant 8 kilomètres. Ainsi se trouva constituée l'embouchure de la Gironde en un seul estuaire tel que nous le voyons aujourd'hui avec l'*écueil de Cordouan* comme éperon d'avant-garde.

Peut-être cette disposition changerait-elle encore sous les coups répétés de la mer si l'on n'avait pourvu à la défense de la **pointe de Grave,** promontoire du Médoc. Rien de plus instable, en effet, que cette côte mal assise sur un plateau crayeux, qui paraît prolonger la côte opposée de Saintonge, sous l'estuaire du fleuve. On a cuirassé la pointe d'une armature de gros blocs, d'épis, de digues pour la défendre et lui assurer, si possible, la stabilité. Mais l'isthme qui, en arrière, lie la pointe de *Grave* au continent, présente si peu de cohésion que le flot l'entame, mord plus avant sous l'impulsion irrésistible des grandes marées, et l'on a pu craindre que, par la rupture de cette faible barrière, ne fût rétabli l'ancien chenal de séparation dont Soulac marquait l'entrée. Le **vieux Soulac** n'est plus : c'était, il y a sept cents ans, une station florissante et c'est là que les rois d'Angleterre prenaient la mer. Tout est enseveli à présent sous les sables; seule tient encore, au milieu des dunes, la tour de Notre-Dame-de-Fin-des-Terres, qui





Cl. ND.

PIEDS-DROITS DU PORTAIL DE SAINT-PIERRE DE MOISSAC.

indiquait jadis aux marins l'entrée de la *Gironde*. L'église même de *Soulac* a été enveloppée sous un linceul mouvant; mais la dune traîtresse qui roula sur elle, poursuivant sa marche, l'a laissée depuis reparaître au jour. Si l'on n'avait réussi à fixer les dunes envahissantes, où serait maintenant le rivage? Car la dune est le fourrier de l'Océan, qui sournoisement s'avance derrière elle.

Si des obstacles sans cesse accrus n'encombraient son lit, en



Cl. C. B

BORDEAUX : QUAI DE LA GARONNE ET GRAND-PONT.

opposant des entraves multiples à la navigation, la *Gironde*, débouché d'un vaste et riche bassin, ouverte aux horizons illimités de l'Océan et de la Méditerranée, chemin de l'extrême Orient, la *Gironde* serait, sinon l'un des plus beaux fleuves du monde, du moins l'un des plus bienfaisants. Par malheur, cette bienfaisance s'atténue tous les jours. D'après M. Bouquet de la Grye, « il passe chaque année, sous le pont de Bordeaux, une masse de matériaux qui, réunis, formeraient une colline de 1 kilomètre carré sur 7 à 8 mètres de hauteur ». Pour peu que le travail de comblement s'accroisse, *Bordeaux*, si l'on n'y prend garde, sera, en quelques siècles, prisonnier dans les terres. Le déboisement inconsidéré des Pyrénées et du Massif central a causé tout le mal. La montagne se morcelle, s'effrite, tombe en poussière et roule avec les eaux torrentielles dans la plaine. On voudrait reboiser les hauteurs; mais, pour enraciner des arbres au roc dépouillé de l'humus dépositaire de la vie, que d'efforts et de temps exigera l'entreprise, si même elle réussit!

Le mal, en attendant, s'aggrave : la *Garonne* même est obstruée : à la limite extrême où monte la marée, l'île de *Castets* couvre 38 hectares; 38 aussi l'île de Grand-Vert; 65 celle de Paillet, sa voisine. En *Gironde*, c'est pis. Les navires, à la fin du XVIIIe siècle, arrivaient par deux passes à Bordeaux : l'une, entre le Médoc et l'île *Cazeau;* l'autre, entre cette île et le Bec d'Ambez. Les ports du Médoc, autrefois accessibles, sont devenus pour la plupart impraticables; seule la passe du Bec reste à la navigation. De *Cazeau* à la mer, c'est un long chapelet de terres émergées en plein fleuve : île du *Nord*, île *Verte*, déjà soudées par de molles alluvions. Au lieu de 56 hectares en 1842, l'île *Verte* en compte aujourd'hui 140 et nourrit une véritable population. Il faudrait citer encore : l'île du *Pâté*, l'île *Nouvelle* qui, de 49 hectares au début du XVIIIe siècle, est passée à 130; le grand *Fagnard*, l'île de *Patiras*, la plus grande de toutes, et son annexe, l'île *Philippe* ou Saint-Louis, qui date de 1825; le banc de *Saint-Estèphe*, le platin de *Richard*, le banc de *Talmont*.

En aval de Bordeaux, les **rives** de la Gironde s'allongent, basses et monotones, vers un horizon trop souvent obscurci par la brume. C'est, à gauche, l'un des pays les plus opulents du monde : le *Médoc*, autrefois marécage infertile ou sable désert, discipliné et enrichi par le labeur humain. *Pauillac* sert d'avant-port à *Bordeaux* pour les mastodontes de la navigation transatlantique. **Lesparre**, autrefois dans l'attraction du fleuve, est maintenant à 12 kilomètres dans les terres. Plus loin, le *Verdon* développe la conque de sa rade au cœur de la presqu'île de Grave et à la porte de l'Océan.

De la rive opposée, la citadelle de **Blaye** regarde à ses pieds la ville et ses promenades, le fort de l'île Pâté, jeté sur la Gironde pour lier la défense au fort du Médoc, à travers l'estuaire. De lointains souvenirs s'attachent à la vieille forteresse de *Blaye : saint Romain*, apôtre de l'Aquitaine, reposait dans la basilique qu'il fonda en cet endroit, vers le milieu du IVe siècle. Les travaux de Vauban, qui ceignit ce rocher d'épais remparts, ont bouleversé toutes les traditions. Ici la duchesse de Berry fut retenue prisonnière en 1832. Entrepôt d'une florissante région, *Blaye* fait un grand commerce de vins et de spiritueux, de bois et de fruits (4 970 habitants).

Presque aussitôt, la *rive droite* s'affaisse, traîne de bas-fonds en marécages où le *canal de Saint-Georges* écoule vers la Gironde le trop-plein du marais de Saint-Ciers-la-Lande. Avec *Mortagne* sur Gironde, ses ruines escarpées, son ermitage en roc vif, la côte se redresse. Des grottes ouvertes sous le promontoire de *Meschers*, en pleine falaise, abritèrent jadis une assez nombreuse population. Plus loin, *Talmont* hisse à la pointe d'un roc sa jolie église du XIIe siècle.

Mal défendu par la nature, en perpétuel remaniement sous les coups de la vague qui l'entame et y découpe des conques rocheuses, ce rivage offre au regard des aspects variés qui reposent de la monotonie des précédents marécages. **Royan** est comme enguirlandé de coupes de sable fin : la *grande Conche*, dans la ceinture verte de l'avenue Saint-Georges; la conche de *Foncillon*, celles du *Chay*, du *Pigeonnier*, de *Pontaillac*, tout embaumées de l'haleine des jardins, des parcs et des grands bois de pins.

Le phare de la *Coubre* est, de ce côté, la sentinelle avancée de l'estuaire. Dans l'intervalle des deux pointes qui en forment les musoirs extrêmes, un peu en retrait et formant le sommet d'un triangle dont la pointe de Grave et le promontoire de Royan pointeraient les deux angles de base, le phare de **Cordouan** plane dans un majestueux isolement. L'archipel triangulaire d'îlots et d'écueils sous-marins qui lui servent de base dessine un véritable delta. Ce plateau rocheux n'a pas 1 kilomètre de large; il s'avançait autrefois près de la terre et faisait partie du Médoc. Quelques pêcheurs vivaient là : on allumait un feu de bois sur la plate-forme d'une tour basse,

pour signaler l'écueil aux navigateurs. En 1584, Louis de Foix, l'architecte de l'Escurial, construisit la tour de *Cordouan*, dans le style large et fastueux que comportait un édifice royal. Vers 1788, le phare de *Cordouan* fut exhaussé de 20 mètres par l'érection d'une sorte d'obélisque percé de fenêtres, à la place de l'ancienne tour décorative qui surmontait le premier étage. Le phare gagna en utilité ce qu'il perdait en noblesse. Il dresse maintenant sa lanterne à 70 mètres au-dessus du rocher de base et rayonne sur 30 kilomètres d'horizon. C'est l'*œil* de la *Gironde*, au milieu des embruns et de la nuit. Des phares complémentaires, des feux flottants gravitent aux alentours et complètent son action défensive. Si l'on ajoute les bouées lumineuses, les amers, les signaux à cloche ou à sifflet, cela porte à plus de cent cinquante les repères qui éclairent la navigation à l'embouchure de la *Gironde*. Aucun autre estuaire en France, ni même en Europe, n'est mieux pourvu que celui-ci.



Cl. ND.

BORDEAUX : COLONNES ROSTRALES DES QUINCONCES.

Débit *de la Garonne.* — La dénudation des montagnes où elle puise, Pyrénées et Massif central, donne à la *Garonne* et à ses principaux affluents un régime fort inégal. C'est en août et septembre que le débit est le plus pauvre, tandis que les crues se produisent généralement de décembre à juin. Les *crues* surviennent parfois avec une rapidité prodigieuse, sous la poussée de pluies torrentielles ou de neiges fondues presque subitement. Les crues de juin 1856 et de juin 1875 ont laissé de terribles souvenirs à *Toulouse :* ce fut un désastre.

Navigabilité. — La *Garonne* est déclarée *flottable* depuis le *pont du Roi* jusqu'au confluent de Salat (environ 86 kilomètres) et *navigable* de là jusqu'à la mer, sur 461 kilomètres. En réalité, rien ne flotte plus, ou du moins peu de chose, jusqu'à Toulouse.

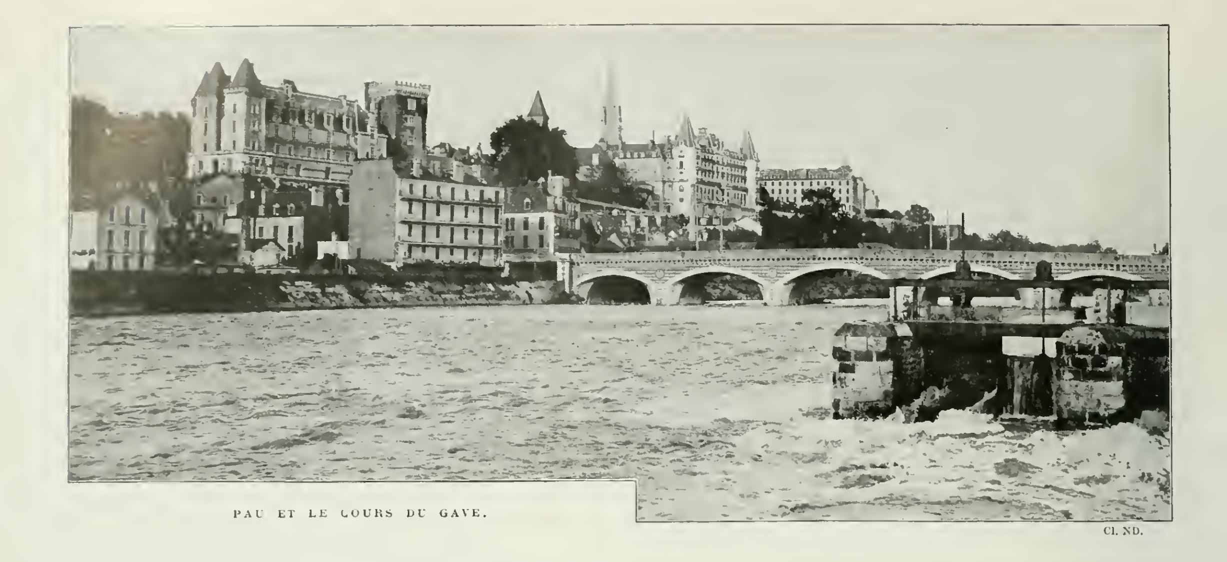
De cette ville à la rencontre du Tarn, la navigation du fleuve est presque nulle : les bateaux suivent le *Canal latéral*. De même, entre le Tarn et Agen, excepté lorsque la hauteur des eaux permet à la batellerie de quitter le Canal à Moissac et de passer à la dérive du fleuve. La quatrième étape (106 kilomètres) offre 50 centimètres à 1 mètre d'étiage entre Agen et Castets : alors le fleuve s'anime. Enfin, de *Castets* à *Bordeaux* (54 kilomètres), le plan d'eau se trouvant élevé, par la marée, de 0m,75 à plus de 2 mètres, les bateaux de transport, les remorqueurs, les voiliers, les gabares se multiplient.



Phot. de M. Braun.

PHARE DE CORDOUAN.

Au-dessous de *Bordeaux*, la navigation devient presque exclusivement *maritime ;* mais, on l'a vu, les cordons insulaires, les bas-fonds incertains, les vases molles opposent à la grande navigation, malgré des dragages énergiques, des obstacles d'autant plus difficiles à vaincre qu'ils sont plus instables. On a proposé, pour y remédier, l'ouverture d'un **Canal maritime** ayant une profondeur assurée de 9 mètres et une largeur de 27, en dehors de la darse. L'écluse, ouverte à 4 kilomètres en aval, conduirait au seuil même de Bordeaux. Le récent *bassin à flot* qui vient d'être creusé ne saurait suffire. On voudrait mieux : dégager le fleuve et ses approches par des dragages intenses, enrayer puis affaiblir l'envahissement des vases par le reboisement des montagnes nourricières du fleuve, œuvre de longue haleine s'il en fût ; mais surtout réaliser enfin le *canal des Deux-Mers*, dont Colbert et Riquet eurent la géniale intuition et, par là, ouvrir à la navigation bordelaise le double horizon de la Méditerranée et de l'Atlantique, lier le trafic de l'Amérique à celui d'extrême Orient. *Bordeaux*, nœud du mouvement, sur la ligne de communication des deux mondes, reverrait les temps glorieux où il tenait la tête de nos grands ports de commerce.



PAU ET LE COURS DU GAVE. — Cl. ND.

DÉPARTEMENTS
DE LA RÉGION DES PYRÉNÉES ET DE LA GARONNE

Basses-Pyrénées.

Superficie : 762266 hectares (Cadastre), 771200, d'après des calculs récents. Population : 402980 hab. (1921). Chef-lieu : **Pau**. Sous-préfectures : **Orthez, Bayonne, Mauléon, Oloron**. — 41 cantons, 559 communes; 18e corps d'armée (BORDEAUX). Cour d'appel de PAU. Académie de BORDEAUX. Diocèse de BAYONNE (suffragant de Bordeaux).

Le gave de Pau sépare, dans le département des Basses-Pyrénées, deux régions bien distinctes. Celle qui s'étend au nord, de l'autre côté des landes de *Pont-Long*, est dans la dépendance du Lannemezan : les eaux paresseuses filtrent en des dépressions peu profondes, dans un moutonnement de collines entrecoupées de bois et de cultures. Au midi du Gave, le décor change, tout respire la joie de vivre : dans la plaine, les champs de maïs et de froment; le long des gaves rafraîchissants, des tapis d'herbe épaisse, entre des ilots de verdure que bordent des colonnades de peupliers, au mobile feuillage; sur les coteaux, la vigne déployée en festons; partout la vie qui monte avec les villages, les clairières ensoleillées, les vallons pittoresques où écument les torrents, les sombres forêts de pins qui enchâssent le pied des monts et, sur toutes choses, la dentelure des grandes Pyrénées qui découpent au loin leurs cimes neigeuses dans l'horizon bleu.

Les Basses-Pyrénées rattachent l'ancien *Béarn* aux pays basques français.

Pau est la quatrième capitale du *Béarn*, après : *Beneharnum* (Lescar), premier centre de ralliement des Beneharnenses; *Morlaas* (du IXe au XIIe siècle); *Orthez* (de 1194 à 1460). Le *Béarn* comprenait le territoire des *Beneharnenses* et des *Osquidates* pyrénéens, dont la cité fut *Iluro* (Oloron). On rattachait ces peuples à la *Novempopulanie*, ou reunion des neuf peuples d'Aquitaine, dont les ancêtres furent sans doute de race ibérique, puisque les *Ibères* débordaient jusqu'à la Garonne. Mais des envahisseurs ligures et gaulois se mêlèrent à eux en les refoulant peu à peu au seuil de leurs montagnes. Les *Celtibères* ou *Aquitains*, vaincus par Crassus, lieutenant de César, durent se soumettre, comme tout le Midi, à la domination romaine. Il reste de cette occupation d'irrécusables témoignages. En 51, César vint en *Aquitaine* : cette province n'envoya aucun secours à Vercingétorix, tellement les affaires du Nord semblaient peu l'intéresser. Quand Auguste, décrétant une nouvelle répartition des provinces de la Gaule vaincue, engloba les *Aquitains* avec les peuplades de race différente qui occupaient l'intervalle de la Garonne à la Loire, les montagnards pyrénéens se soulevèrent. Un magistrat de Hasparren, Verus, député vers Auguste, obtint pour ses concitoyens un traitement séparé, du moins en ce qui concernait l'impôt. Ainsi s'affirmait, malgré la défaite, le sentiment d'indépendance dont les *Béarnais* et les *Basques* ne se départirent jamais. Car il ne faut pas les confondre ensemble : peut-être de même race que leurs voisins de l'ouest, les *Béarnais* furent à l'origine plus mêlés, étant plus près de la plaine et, dès lors, exposés à toutes les invasions.

Le *christianisme* fut prêché dans le pays, au IVe siècle, par *saint Julien*, premier évêque de *Beneharnum* (Lescar); un autre évêché, celui d'*Iluro*, (Oloron), s'ajouta au premier, à la chute de l'empire romain; ils eurent à souffrir des Barbares et surtout du sectarisme d'*Euric*, roi des *Wisigoths*. La victoire de Clovis à *Vouillé* (507) mit le Midi sous la main des Francs.



CHARRETTES DANS LA COUR DU CHATEAU DE PAU. — Cl. ND.

Une charte de Charles le Chauve établit qu'en 820 le *Béarn* était érigé en *vicomté* et gouverné par un prince de sang mérovingien. Du début du Xe siècle à la mort de Henri IV (1610), le *Béarn* fut gouverné par trente vicomtes, dont les six derniers se qualifiaient en même temps « rois de Navarre ». Cinq maisons princières ont fourni des *vicomtes* au *Béarn* : la maison *mérovingienne* des

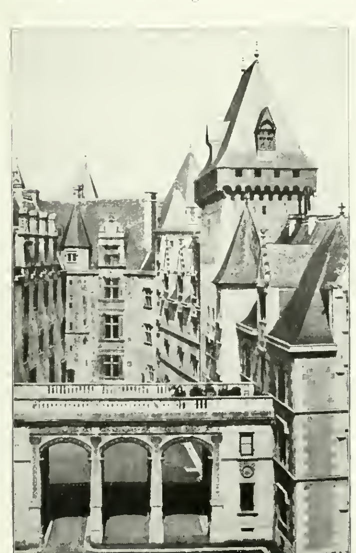

Cl. ND.

LE CHATEAU ET LE GAVE DE PAU.

ducs d'Aquitaine et les *Moncade* catalans, les comtes de *Foix*, les d'*Albret*, enfin les *Bourbons*.

Gaston IV, de sang mérovingien, fut l'un des paladins de son temps : il était à la prise de Nicée et à celle de Jérusalem, où il dirigeait les machines de guerre. De retour en *Béarn*, après avoir réglé les affaires de son petit État, en publiant le *For de Morlàas*, il passa les Pyrénées pour combattre les Maures d'Espagne et fut tué dans une embuscade. Le *For de Morlàas* n'est qu'une mise au point plus explicite de l'ancien *For de Béarn*, analogue aux *fueros* d'Aragon, code politique et judiciaire à la fois qui limitait les pouvoirs du souverain et mettait l'administration de la justice à l'abri de l'arbitraire. Tout le monde en *Béarn*, « noble ou autre », payait la taille. Il n'y a pas d'exemple, à cette époque, d'une constitution, car c'en était une, plus réellement démocratique.

L'arrière-petite-fille de Gaston IV, la *vicomtesse Marie*, étant demeurée orpheline, eut la faiblesse de se laisser persuader par son tuteur, roi d'Aragon, de lui prêter hommage pour sa terre de *Béarn* (1171). Mais les Béarnais n'entendaient pas que l'on disposât d'eux sans leur assentiment : ils se choisirent un autre seigneur : *Thibaut*. Puis on revint aux fils de la *vicomtesse Marie*. Celle-ci avait épousé un baron catalan : Guillaume de *Moncade*. Le premier de ses enfants, *Gaston le Bon*, dont la mémoire demeura populaire en *Béarn*, vit son règne troublé par la querelle des Albigeois. Comme son frère, *Guillaume-Raymond*, inspirait aux « prud'hommes » de la terre béarnaise quelque méfiance, on lui imposa l'institution de la *Cour Mayour*, garantie nouvelle qui s'ajoutait aux *Fors*, contre l'arbitraire. Jusque-là, en effet, le *vicomte* choisissait à son gré les délégués de la noblesse qui siégeaient à côté de ceux de l'Église et des *Communs*, dans l'*Assemblée des États*. C'était un privilège : il disparut. Douze *jurats*, choisis parmi les barons de *Béarn*, formèrent une cour d'appel judiciaire et un corps privilégié dans les États : l'hérédité de leur titre les rendit indépendants du pouvoir et conférait à leurs conseils une autorité particulière.


Cl. ND.

LA COUR D'HONNEUR.

Guillaume-Raymond semble avoir justifié par ses emportements vis-à-vis de l'archevêque de Tarragone, son oncle, qu'il tua de sa propre main, les précautions prises contre lui. Son fils et son petit-fils se firent aimer des Béarnais, le dernier surtout, *Gaston VII*, qui régna soixante ans (1230-1291), laissant la réputation d'un « moult vaillant homme », terrible aux Anglais, maîtres de la Guyenne, et bon à ses sujets.

A Gaston VII succéda, de l'avis des États, son gendre *Roger-Bernard III*, comte de *Foix*, qui avait épousé sa fille Marguerite. Gaston Phœbus (dixième du nom) et Gaston XI furent les deux princes les plus remarquables de cette maison. A quinze ans, *Gaston Phœbus* gagnait contre les Maures ses éperons de chevalier ; trois ans plus tard il épousait Agnès, sœur de Charles le Mauvais, roi de Navarre. Bientôt l'esprit d'aventures le poussait jusqu'en Prusse, pour combattre les païens sous la bannière de l'ordre Teutonique.

Chevalier sans peur, « maistre au grand art de vesnerie », *Gaston Phœbus* était aussi un administrateur habile. C'est *Froissart* qui le dit, et il ajoute que le prince se piquait de poésie. Dans la haute salle de son château d'Orthez, il tenait table ouverte et recevait volontiers les ménestrels, qu'il comblait de présents. Pour subvenir aux frais de cette large et fastueuse hospitalité, *Gaston Phœbus* battait monnaie sur le dos de ses voisins, le sire d'Armagnac entre autres, aussi batailleur que lui, qui dut lui payer de fortes rançons. Souverain d'un petit État, le comte de *Foix-Béarn* eut l'habileté de le faire valoir : entre les Anglais de Guyenne et le roi de France qui le sollicitaient, il combattit l'Anglais, et comme on le sommait de rendre hommage au roi de France pour la vicomté de


Cl. ND.

FENÊTRE DE LA COUR D'HONNEUR.

Béarn, il répondit « qu'à Dieu seul il devait hommage de sa terre, et à nul autre que ce fust : duc, comte ou roi ».

Mais au courage et à la fierté s'alliait en *Gaston Phœbus* la violence d'un tempérament qui ne savait pas fléchir. Meurtrier de son frère naturel, Pierre de Béarn, on l'accuse encore d'avoir fait ou laissé mourir son propre fils. Aussi, quand *Gaston Phœbus* mourut, les États réclamèrent-ils énergiquement le retour au respect des *Fors*, « comme cela se pratiquait avant monsieur Gaston, que Dieu absolve ». L'héritage de *Béarn* passait à Mathieu de Foix, vicomte de Castelbon, en Catalogne, et par lui (1398) à sa sœur Isabelle, qui avait épousé *Archambault de Grailli*, captal de Buch.

Gaston XI revint aux antiques *Fors* et coutumes du pays et ne cessa de combattre les Anglais, auxquels il prit Saint-Sever, Mauléon, Bayonne et Bordeaux. Une ombre plane sur sa mémoire : il tenait de sa femme, Éléonore d'Aragon, des droits sur la couronne de *Navarre*. Pour s'en assurer l'héritage, il convint avec le roi de France, Louis XI, de se faire livrer sa belle-sœur, Blanche, épouse répudiée du roi de Castille, dont les droits primaient les siens. La reine Blanche fut enfermée dans la tour de Moncade, à Orthez, et Louis XI, qui venait de marier sa sœur Madeleine à l'héritier de Gaston, put espérer pour sa fille la double couronne de Béarn et de Navarre. La prisonnière d'Orthez finit d'une façon mystérieuse : est-ce la raison qui poussa *Gaston XI* à changer de résidence pour venir se fixer à Pau? Il y passa le reste de sa vie. Son fils et son petit-fils étant morts prématurément, sa petite-fille *Catherine* resta l'unique héritière de Béarn, de Navarre et de Foix : aussi sa main fut-elle recherchée par d'illustres prétendants. Les États, toujours maîtres d'accepter ou non le prince appelé à les gouverner, choisirent *Jean d'Albret* comme époux de l'héritière de Béarn (1485).



Cl. ND.

BAS-RELIEF DU MONUMENT DU GÉNÉRAL BOSQUET.

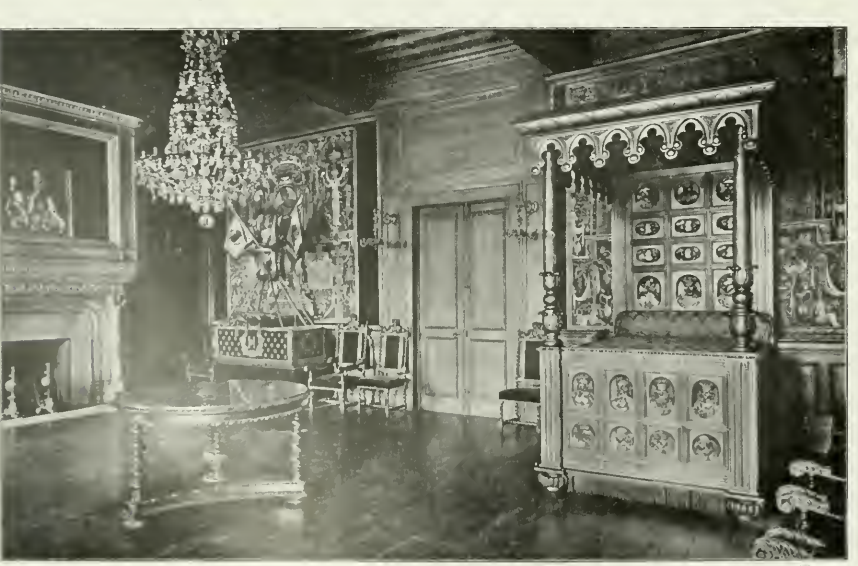
Jean d'Albret, prince sans volonté, ne sut pas défendre la Navarre : « Ah! si j'eusse été Jean et vous Catherine, lui disait sa femme, la Navarre ne serait pas perdue! » Le *Béarn* en retint pourtant les pays situés de ce côté des Pyrénées, c'est-à-dire la *Basse-Navarre*, et les vicomtes conservèrent le titre de roi (1508). *Henri II*, l'un des meilleurs princes du *Béarn*, fut mêlé à tous les grands événements de son temps. Il suivit François Ier en Italie : fait prisonnier comme lui à la bataille de Pavie, et enfermé au château de cette ville, il s'en évada et s'employa activement à la délivrance de l'illustre captif de Madrid, son allié et son ami. Aussi François Ier, rentré à Paris, s'empressa-t-il de donner la main de sa sœur *Marguerite d'Angoulême*, « la Marguerite des Marguerites », au vicomte de Béarn. *Henri II* ne quitta plus ses domaines ; on fit venir d'Italie des artistes pour embellir le château de Pau ; les poètes et les savants formaient autour de Marguerite une cour brillante ; des fêtes splendides attiraient sur la petite capitale du *Béarn* les regards de l'Europe. Éprise de nouveautés et de contrastes, *Marguerite* passait des pages légères de l'*Heptaméron* à la lecture de la Bible, et des divertissements les plus frivoles à la prédication du calviniste Roussel, qu'elle allait entendre dans les souterrains du château. *Henri II*, cependant, esprit plus pondéré, s'appliquait à réaliser des réformes utiles dans l'administration de ses États, instituait le *Conseil souverain du Béarn* à la place de la *Cour Mayour*, un peu vieillie, promulguait un *For* mieux adapté aux nécessités présentes. Sur l'avis des États, il maria sa fille *Jeanne* à *Antoine de Bourbon, duc de Vendôme*, et eut la joie avant de mourir de voir naître son petit-fils, qui fut *Henri IV*. Le prince vint au monde sans crier ni pleurer : « son grand-père frotta ses petites lèvres d'une gousse d'ail, « ce thériaque de Gas« cogne », et, prenant sa couppe d'or, il lui présenta du vin, à l'odeur duquel l'enfant ayant levé la teste, il luy en mist une goutte dans la bouche, qu'il avala fort bien. Dont ce bon roy, estant rempli d'allegresse, se mist à dire devant les gentilshommes et dames qui estoient à la chambre : « Tu seras un « vray Béarnois. » Récit DE FAVYN.

Sept ans après la mort de son père Henri II (1555), *Jeanne d'Albret* perdit son mari (1562), le duc de Bourbon, au siège de Rouen. Aussitôt, maîtresse du pouvoir, elle en use avec ce zèle emporté qui fera d'elle le plus rude champion de la Réforme génevoise : catholique, elle abjure, interdit la fête-Dieu sur ses domaines, malgré les protestations des États, au nom de la liberté de conscience. Après quelques atermoiements, la reine proscrit l'exercice de la religion catholique : on saisit les biens d'église; un grand trouble se fait dans les esprits, l'on en vient aux mains. Enfin, après d'irrémédiables malheurs, l'on s'aperçoit de part et d'autre que la tolérance mutuelle était peut-être le parti le plus sage et le plus habile, le plus français à coup sûr, puisqu'il prêtait le moins à l'immixtion étrangère. A quoi bon tant de sang versé et de ruines irréparables ?

L'initiative emportée de la reine de Navarre, blâmée par les États de *Béarn*, fut encore condamnée par le Saint-Siège : *Jeanne* fut excommuniée, ce qui en soi ne lui importait guère. Mais le roi de France Charles IX et sa mère Catherine de Médicis, ayant soumis le cas aux Parlements de Bordeaux et de Toulouse, un arrêt des deux cours souveraines déclara confisqués les États de Béarn et de Navarre.

Obligée de s'éloigner, *Jeanne* se réfugie à La Rochelle : le *Béarn* devient un champ clos où il se commet des horreurs. Survient *Montgomery*, lieutenant de la reine de Navarre : il emporte Orthez, saisit dix des principaux Béarnais catholiques parmi les combattants, les traîne prisonniers au château de Pau et, à la fin d'un festin où il annonce leur délivrance, les fait égorger (25 août 1569). Trois ans après, presque jour pour jour, la Saint-Barthélemy faisait une sanglante hécatombe de calvinistes. On se massacrait au nom du ciel ou, plutôt, la religion n'était qu'un prétexte.

Quand, par Montgomery, son autorité fut rétablie en *Béarn*, *Jeanne* ne sut pas triompher avec modération : elle renvoya les États, comme mauvais serviteurs, pour avoir accepté l'autorité du roi de France et donna libre cours à de nouvelles proscriptions. On sait comment, conduite à Paris par le mariage de son fils, *Henri de Navarre*,



Cl. ND.

CHÂTEAU DE PAU : CHAMBRE OÙ EST NÉ HENRI IV; SON BERCEAU.

avec *Marguerite de Valois*, sœur de Charles IX, *Jeanne* mourut.

Henri de Béarn, échappé à la Saint-Barthélemy, se jeta dans les hasards d'une guerre qui devait le ramener à Paris comme roi de France (1594), sous le nom de *Henri IV*. Il appartient désormais à l'histoire de France plus qu'à celle du Béarn. Pendant qu'il guerroyait, *Catherine de Bourbon*, sa sœur, avait administré le pays à la satisfaction de tous; mais la fierté qu'éprouvèrent les *Béarnais* en voyant leur *Henri* (« nouste Henric ») ceindre la couronne de France fut gâtée par l'appréhension, justifiée plus tard, de voir sombrer par l'annexion leurs antiques libertés. Le *Béarnais* leur avait dit, d'un air plein de bonhomie, qu'il « donnait la France au Béarn et non le Béarn à la France »; mais ce n'était qu'un mot. *Louis XIII* incorpora le *Béarn* et la *Navarre* au domaine français et ordonna que les Cours souveraines du pays fussent unies en un *Parlement* qui siégerait à Pau (1620). Les *Intendants* (1631) achevèrent l'œuvre de centralisation du Parlement.

La **ville de Pau** (35670 habitants) ne fut d'abord qu'un épanouissement du château, rendez-vous de chasse des premiers vicomtes de Béarn. La construction, entourée d'une palissade, fut le *castel dou paù*, ou château du pieu : le nom passa plus tard à la ville. Au XIVe siècle, Gaston Phœbus éleva sur le plateau l'épais donjon de briques qui se dresse encore à l'entrée du château : il l'habitait lors de ses déplacements; et l'on sait que la chasse fut le plaisir favori de ce prince infatigable. Lorsqu'il quitta la résidence vicomtale d'Orthez pour habiter le château de Pau, Gaston XI fit bâtir l'aile du nord en même temps que l'on plantait la forêt du Parc.



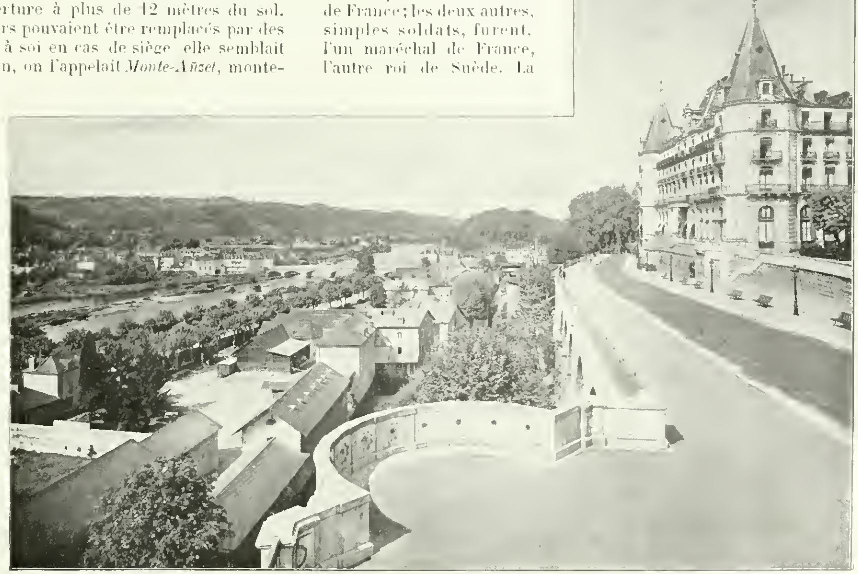
Cl. ND.

PAU : STATUE DE HENRI IV.

Le **château** compte actuellement, en dehors du donjon de *Gaston Phœbus*, cinq tours dont les intervalles sont réunis par des bâtiments qui ont remplacé les courtines. La tour de l'est (*tour Neuve*) a été entièrement construite par Napoléon III, en même temps que l'on édifiait, à la place d'affreuses bâtisses, le portique qui ouvre si heureusement l'entrée de la cour intérieure. A droite s'élève la tour *Montauzet*, tour mystérieuse d'une trentaine de mètres dans laquelle n'existait qu'une ouverture à plus de 12 mètres du sol. Comme, à l'intérieur, les escaliers pouvaient être remplacés par des échelles mobiles que l'on tirait à soi en cas de siège, elle semblait inaccessible et, pour cette raison, on l'appelait *Monte-Aüzet*, monte-oiseau. La tour de *Billère* lui fait suite au nord, puis la tour *Louis-Philippe*, bâtie par ce prince pour faire pendant à la tour de *Mazères*, que Jeanne d'Albret habitait pendant son séjour au château. La grande aile du midi fut construite par son père, *Henri II*. La porte ouverte dans cette partie du château, du côté de l'Esplanade, en fut le seul accès pendant longtemps : on n'y arrivait que par un passage étroit, coupé de plusieurs postes bien défendus. Du haut de l'Esplanade, le regard tombe sur une vieille tour ruinée, la tour de la *Monnaie*, qui défendait un ancien pont dont les culées se voient encore au milieu du Gave. Le *camp Batailhé*, où se livraient les combats judiciaires au moyen âge, est au pied de cette tour. Tout le nord du château, en dehors de l'enceinte, était en bois et jardins. Le *grand Parc*, planté de hêtres et de chênes magnifiques, dont un certain nombre datent de sa création au XVe siècle, fut mis en adjudication en 1796 : les Béarnais le rachetèrent et en firent hommage à Louis XVIII, qui en céda l'usage aux habitants de *Pau*. C'est une promenade aux somptueux ombrages, dont l'allée inférieure est, en été, d'une délicieuse fraîcheur.

L'intérieur du château a subi tant de retouches, dont quelques-unes furent loin d'être heureuses, on l'a tellement démuni de ses objets précieux (Henri IV lui-même en fit transporter la plupart des meubles à Nérac, puis à Paris), qu'il faut un vif effort d'imagination pour reconstituer la vie des vicomtes du Béarn en cette somptueuse demeure. Il n'en reste que le cadre : la cour intérieure, œuvre de la plus délicate Renaissance; la grande salle où se réunissaient les États de Béarn (la Révolution en fit une écurie), celle où naquit Henri IV (décembre 1553), le berceau de ce prince; pour décousu qu'il soit, l'ameublement ajouté depuis (bahut de Louis XII, lit provenant du château de Richelieu), les merveilleuses tapisseries qui racontent la vie de saint Jean, avec des personnages en costume Louis XII et François Ier, rendues au château de Pau par le garde-meuble de Paris, tout, jusqu'à la chambre qu'habitait Abd-el-Kader captif, éveille un monde de souvenirs.

Un quartier de la **ville** de Pau occupe aujourd'hui les terrains jadis plantés par Henri II de Béarn. Autour de la place Gramont (où était l'Orangerie) : le *Palais de justice*, construction massive et sévère; l'*église Saint-Jacques*, au portail monumental qu'encadrent deux flèches de 50 mètres; derrière le Palais de justice, la statue en bronze du général *Bourbaki*. *Henri de Béarn*, *Gassion*, *Bernadotte* sont des enfants de Pau : le premier, souverain sans royaume, devint roi de France; les deux autres, simples soldats, furent, l'un maréchal de France, l'autre roi de Suède. La



Cl. ND.

JURANÇON ET LA VALLÉE DU GAVE, VUS DU BOULEVARD DES PYRÉNÉES.



Phot. de M. Meys.

LUZ : ÉGLISE DES TEMPLIERS.

statue de Henri IV, « *nouste Henric* », comme disent les Béarnais, s'élève sur la *place Royale*, devant l'Hôtel de ville et le Théâtre municipal, au plus bel endroit de la ville (à gauche, église Saint-Martin). Une magnifique avenue (boulevard du Midi, boulevard des Pyrénées) conduit des groupes verdoyants du parc National au parc Beaumont. Il n'y a guère de plus beau belvédère au monde : en bas, la riante vallée où le Gave chante parmi les peupliers, les coteaux qui montent enguirlandés de pampres (Jurançon) et piqués de villages, de châteaux et de villas, jusqu'à la magnifique toile de fond des Pyrénées, d'où se dégage la silhouette dentelée du pic du Midi. Des montagnes de *Bigorre* au pic d'Anie, les sommets étincelants chevauchent sur plus de 100 kilomètres.

Dans l'ancien parc Beaumont s'élève le *palais d'Hiver* (bâti par M. E. Bertrand), dont le *Palmarium* ressemble à une serre des tropiques. L'attrait de *Pau* est dans l'air pur qu'on y respire, la douceur apaisante du climat, exempt de perturbations irritantes, la séduction des promenades et des parcs touffus, la vue des Pyrénées dont on ne se lasse pas, le gai soleil du Midi, les montagnes proches et, pour ainsi dire, sous la main. Déjà fréquentée comme station d'hiver avant la Révolution, *Pau* se vit peu à peu délaissée pour les remuantes stations de la Méditerranée. On a tout fait pour réagir contre cette désaffection. *Pau* n'a rien à envier aux grandes cités cosmopolites : c'est une villégiature d'*hiver* **sportive** par excellence. Ajoutez à cet attrait la *chasse* au lièvre, à l'ours, à l'isard, au renard, la *pêche* à la truite dans les torrents et les lacs de montagnes, les *excursions* rayonnantes dans les plus belles vallées pyrénéennes, entre Luchon et Biarritz.

Personnages historiques. — *Henri IV* (1553-1610), roi de Navarre et vicomte de Béarn, roi de France en 1589; *Henri de Sponde* (frère de Jean), calviniste converti : devenu évêque de Pamiers, il continua les *Annales* de Baronius (1568-1643); *Bernard d'Etcheparre*, curé et poète dont les œuvres (1545) ont été des premières imprimées en basque; l'historien du Béarn et de la Navarre, *Nicolas de Bordenave* (1530-1601); le maréchal *Antoine de Gramont*, diplomate et soldat (1604-1678); le savant *Pierre de Marca*, né près de Pau, archevêque de Paris, conseiller d'État, intendant de Catalogne (1594-1662); *Jean de Gassion*, maréchal de France, l'un des vaillants de Rocroi (1609-1647); l'ingénieur *Bernard Renau d'Eliçagaray*; *Duvergier de Hauranne*, abbé de Saint-Cyran, né à Bayonne, ami et défenseur de Jansenius (1581-1643); *Cyprien Despourrins* (1698-1759), délicat poète béarnais; *Joseph*, comte *Garat* (1749-1833), né à Bayonne, député des pays basques aux États généraux, puis à la Convention, remplaça Danton au ministère de la Justice; *François*, comte de *Cabarrus* (1752-1810), père de Mme *Tallien*, ministre des Finances du roi Joseph d'Espagne; le maréchal *Jean-Isidore Harispe*, né à Saint-Étienne-de-Baigorry (1768-1855); *J.-B. Bernadotte*, né à Pau (1764-1844), maréchal de France, roi de Suède en 1818; le financier *Jacques Laffitte* (1767-1844), né à Bayonne, ainsi que l'éminent prédicateur *P. de Ravignan*, S. J. (1795-1858); le cardinal *Lavigerie*, né à Bayonne (1825-1892), créateur des missions du Sahara et du Soudan, archevêque de Carthage, primat d'Afrique; le peintre portraitiste *Bonnat*.

Hautes-Pyrénées.

Superficie : 453 300 hectares. Population : 185 760 hab. (1921). Chef-lieu : **Tarbes**. Sous-préfectures : **Argelès**, **Bagnères-de-Bigorre**. — 26 cantons; 480 communes; 18e corps d'armée (BORDEAUX). Cour d'appel de PAU. Académie de TOULOUSE. Diocèse de TARBES (suffragant d'Auch).

L'un des plus petits de France, le département des *Hautes-Pyrénées* est de ceux qui touchent le ciel de plus près. Il s'adosse en effet aux grands sommets des Pyrénées françaises. Là, sur l'horizon de l'Espagne, se développent un majestueux cortège de cimes chargées de glace, des savanes de neige, des champs de débris et de montagnes effondrées, des pâturages constellés de lacs d'où s'épanchent les torrents; plus bas, au delà des failles profondes creusées par les eaux, les clairières de prairies et de champs cultivés, la plaine, d'abord effilée dans les vallons, puis étalée au pied des monts, sur les deux rives de l'Adour. De la stérilité à l'abondance, le département des *Hautes-Pyrénées* offre tous les contrastes.

A la racine même du Néouvieille sur la grande chaîne que commande la Munia, un double éventail de torrents opposés se concentre, d'un côté par les *Nestes*, de l'autre par les *Gaves*. A mesure qu'ils se développent, les deux sillons s'écartent de plus en plus : la *Neste d'Aure* à l'est, le *Gave de Pau* à l'ouest. Dans l'intervalle s'épanouit le bassin intermédiaire de l'*Adour*, mais loin des grandes montagnes et au seuil même de la plaine, que commande le pic du Midi de Bigorre.



Cl. Photoglob.

TOUR DES JACOBINS, A BAGNÈRES-DE-BIGORRE.

Tarbes fut la cité maîtresse du *Bigorre*; tant d'épreuves ont fondu sur elle au cours des siècles qu'il ne lui reste presque plus rien d'autrefois. On se perd en conjectures sur ses origines. Les *Bigerri* ou *Bigerriones* subirent les mêmes vicissitudes que l'Aquitaine : la *conquête romaine* (Valerius Messala, en 27), les *Barbares*, les *Wisigoths*, les *Francs*. Ils furent sujets de *Caribert*, roi d'Aquitaine; du duc *Eudes*, qui battit les Sarrasins; de *Charlemagne* et de son fils *Louis*, nouveau *roi d'Aquitaine*. *Louis le Bègue* les réunit à la couronne de France. Alors se dégagent les principautés féodales :

on cite en 820 un *comte de Bigorre*. Au xe siècle, Raymond Ier fortifiait Tarbes. Dès cette époque, les *Fors de Bigorre*, analogues aux *fueros* d'Aragon, étaient une garantie prise contre l'arbitraire du pouvoir; l'une après l'autre, Tarbes, Lourdes, Maubourguet recevaient des *chartes d'affranchissement*.

La querelle des *Albigeois* troubla profondement le pays: après la défaite de *Muret*, Gaston de Moncade, vicomte du Béarn et comte de Bigorre, abandonna le parti du comte de Toulouse (1212). Enfin, la querelle entre *Montfort* et *Saint-Gilles* se terminait au profit du roi de France, et le traité de *Corbeil* (1258) réglait les droits suzerains des deux couronnes de France et d'Aragon sur les fiefs des Pyrénées : tout le nord des montagnes, à l'exception de la Cerdagne et du Roussillon, échappait aux Aragonais; on leur laissa le *val d'Aran* comme ne faisant pas partie de l'État de Bigorre, et il fut oublié au traité des Pyrénées (1659).

La guerre de Cent ans mit les Anglais en *Bigorre*, et le pays en pâtit. Mais *Jean de Foix*, *vicomte de Béarn*, les mena si rudement que, pour recompenser ses services, le roi de France le reconnut (1425) souverain légitime du *Bigorre*. Alors survint la *Réforme*. *Jeanne d'Albret*, reine de Navarre, souveraine de Béarn et de Bigorre, voulut l'imposer : le pays se souleva. Ce furent alors des exactions sans fin. *Montgomery* prend *Tarbes* (1569), brûle ses églises et ses couvents, chasse les habitants. Montluc et les catholiques exaspérés rendent coup pour coup. La paix ne revient qu'avec l'abjuration de Henri IV. En passant à la couronne, le *Bigorre* conserva ses États et privilèges jusqu'en 1790.



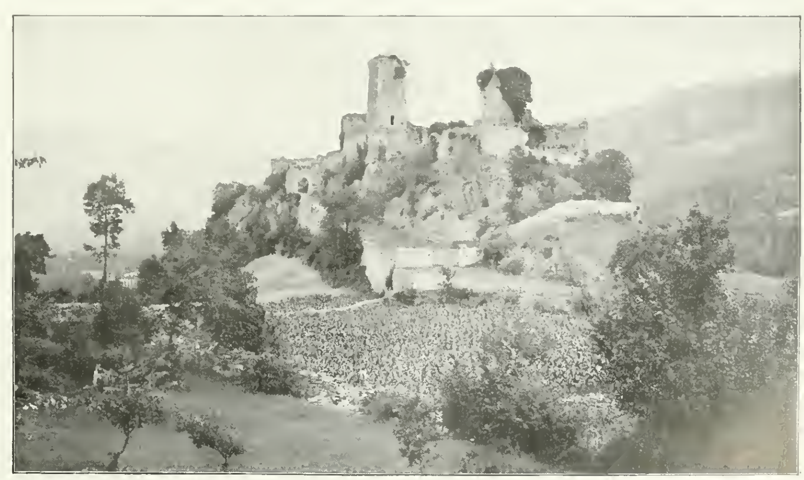
Cl. C. B.

SAINT-SAUVEUR, SUR LA RIVE GAUCHE DU GAVE DE PAU.

Tarbes (26540 habitants) n'a d'autres monuments que ceux qui lui ont été laissés par les Anglais et les religionnaires, c'est-à-dire peu de chose; la ville est d'hier pour ainsi dire, puisqu'elle dut se repeupler à l'avènement de Henri IV. On imagine ce que peut être la Cathédrale (la *Sède*; en Espagne, la *Seo*) : les xiie, xive et xviie siècles y ont laissé leur empreinte; une coupole couronne le transept, et la nef unique se termine par trois absides inégales. La Préfecture a pris la place de l'Évêché, près de la cathédrale. Une fontaine monumentale, œuvre de trois sculpteurs bigourdans : Desca, Escoula, Mathet, orne la place Marcadieu. Sur la même place, l'église *Sainte-Thérèse*, de style roman. Les collections archéologiques, les tableaux, les statues sont réunis au *Musée*, dans le superbe parc donné à la ville par M. *Massey*, ancien directeur d'agriculture et maître jardinier de Versailles (bustes de Massey et de Théophile Gautier, né à Tarbes). De la tour mauresque qui surmonte l'édifice, la vue s'étend sur l'admirable développement des Pyrénées. *Tarbes* apparaît étoilée de jardins, d'allées ombreuses : cours de *Reffye* (buste du général de Reffye, créateur de l'Arsenal); allées *Carnot*, dans le voisinage du *Haras*, magnifique établissement enveloppé de pelouses et de massifs : c'est le dépôt d'étalons le plus important du Midi. Le *haras* et l'*Arsenal* font les deux pôles de la ville.

Aux jours de foire et de marché, *Tarbes* s'anime; car c'est une ville d'affaires, une métropole agricole qui s'embellit. A la porte des Pyrénées et non loin de l'Océan, l'air pur des montagnes prochaines et les grands souffles du large lui créent une vivifiante atmosphère. Sa fortune, c'est son terroir, et *Tarbes* sait admirablement le mettre en valeur.

Personnages historiques. — L'évêque de Toulouse, *saint Exupère*, (ive siècle); saint *Lizier*, évêque du Couserans (ive siècle); *Auger Coffité* qui, avec l'aide du comte de Clermont, chassa les Anglais de la vallée de Barèges; *Armand Guilhem de Barbazan*, « le chevalier sans reproche », qui battit les Anglais et les Bourguignons réunis, en 1430; l'annaliste *Michel de Castelnau* (1520-1592); le *cardinal d'Ossat* (1537-1604), fils de forgeron, l'un des meilleurs diplomates de son temps; le maréchal marquis de *Castelnau*, qui commandait l'aile droite française à la bataille des Dunes; *Barrère de Vieuzac* (1755-1841), qui présidait la Convention, lors du procès de Louis XVI; l'illustre chirurgien baron *Larrey* (1766-1842); le général baron *Maransin*, « le brave des braves », né à Lourdes (1769-1828); *Théophile Gautier*, chef fameux de l'école romantique (1811-1872); l'historien géographe d'*Avezac-Macaya* (1799-1875), qui a écrit l'histoire du *Bigorre*.



Phot. de M. Meys.

CHATEAU DE BEAUCENS (VALLÉE DE LAVEDAN).

Ariège.

Superficie : 489 400 hectares (Cadastre), 490300 (d'après le Dépôt des cartes de la guerre). Population : 172 850 hab. (1921). Chef-lieu : **Foix**. Sous-préfectures : **Pamiers, Saint-Girons.** — 20 cantons; 338 communes; 17e corps d'armée (Toulouse). Cour d'appel et Académie de Toulouse. Diocèse de Pamiers (suffragant de Toulouse).

Sans être de taille à se mesurer avec les géants de la chaîne centrale, les grands sommets des *Pyrénées ariégeoises* ne sont pas pour cela de méprisable stature : le *Maubermé* s'élève à 2 880 mètres, le *Montvallier* à 2 839 mètres, le *Montcalm* à 3 080 mètres, la *Pique d'Estats* à 3 140 mètres. Sous un ciel plus chaud, ces montagnes perdent avec leur manteau de neiges et de glaciers cette grandeur farouche qui fait la gloire de l'Aneto et du mont Perdu, du Vignemale, du Balaïtous. Les *Pyrénées ariégeoises* sont plus près de nous, plus abordables et plus trapues; ce qu'elles perdent en altitude, elles le gagnent en ampleur. Nulle part la chaîne n'est plus épaisse : elle se répète en deux boursouflures : la jetée transversale de *Tabe* et le bourrelet calcaire du *Plantaurel*, comme deux vagues de soulèvement immobilisées parallèlement à la masse principale, pour la mieux contre-buter et en soutenir le poids au-dessus de la plaine. Les cours d'eau de l'Ariège ont dû, pour gagner le large, entailler cette double digue soulevée en travers de leur cours.



CHATEAU DE FOIX.

Foix ne prit d'importance qu'assez tard. C'est vers l'est que fut orientée de bonne heure la vallée de l'Ariège, tandis que celle du Salat, qui drainait avec elle les eaux et les forces vives du versant oriental des Pyrénées, regarda toujours vers la Garonne, son débouché naturel. Ici se trouvait établie une peuplade aquitanique, parlant un dialecte gascon, dont le groupement forma la cité et, plus tard, le diocèse et le comté du *Couserans*. Au contraire, le comté de *Foix*, le *Donézan* et le pays voisin parlaient un dialecte languedocien. Peut-être se rattachaient-ils par la race aux anciennes populations ibériques refoulées par l'invasion romaine, de la vallée de l'Èbre dans les défilés des montagnes où l'on pouvait mieux se défendre. A cette extrémité orientale des Pyrénées, les *Ariégeois* seraient frères des *Basques* occidentaux, héritiers eux-mêmes des indestructibles *Ibères*.

Le *christianisme* fut prêché dans le *Couserans* à la fin du IIIe siècle; saint Valère (ou *Vallier*) groupa au siècle suivant tout le pays autour de la cité épiscopale dont *saint Lizier* fut le comte-évêque, du temps d'Alaric, roi des Wisigoths, et de Clovis, roi des Francs. Après les Wisigoths, les Sarrasins passèrent les monts : tout fut saccagé. Avec l'aide de Charles Martel, ou plutôt de Charlemagne, les évêques du *Couserans* relevèrent leur cité sous le nom de *Saint-Lizier* et en demeurèrent jusqu'au XIIIe siècle les souverains. *Charlemagne* avait fait de *Toulouse* la capitale d'un royaume d'Aquitaine chargé de défendre la *marche* d'Espagne; mais ses héritiers, trop faibles, laissèrent l'empire se disloquer au gré de toutes les ambitions : c'est alors que se forma le *comté de Foix*.

Il y avait au confluent de l'*Arget* et de l'*Ariège* un oratoire. Mais ce promontoire soulevé entre deux cours d'eau présentait une assiette défensive trop forte pour qu'en ces temps troubles la pensée ne vint pas d'y construire une citadelle. De tous côtés, le pays se hérissait : Miglos, Lordat, Montsegur, Mirepoix, couronnaient les crêtes comme des nids d'aigles inaccessibles. Un cadet des *comtes de Carcassonne* ayant reçu en héritage une partie du *Couserans* et le pays de *Foix*, son fils *Bernard* en prit le titre (1036).

Lorsque la guerre des *Albigeois* troubla le Midi, le *comte de Foix* partagea les revers et les retours de fortune du comte de Toulouse. La cause de son allié étant perdue, il dut composer à son tour pour garder ses États. Pris entre la France et l'Aragon, *Raymond-Roger*, dit le Batailleur, afin de se ménager un appui en Catalogne, avait marié son fils, en 1202, à la fille d'Arnaud, vicomte de Castelbon, qui lui céda ses droits sur les *vallées d'Andorre*. Ce fut la cause de démêlés sans cesse renaissants entre les évêques suzerains, comtes d'*Urgel*, et les comtes de *Foix* : le 8 septembre 1278, *Roger-Bernard*, petit-fils du Batailleur, y mit fin par le fameux acte de paréage qui régit encore aujourd'hui les *Vallées neutres d'Andorre*. En 1290, il héritait, du chef de Marguerite de Moncade, sa femme, de la vicomté de *Béarn*. Désormais, les *comtes de Foix* et de *Béarn* résident surtout à Orthez et à Pau. L'héritage de *Foix-Béarn* étant passé dans la



Mon. hist.

CATHÉDRALE DE PAMIERS.



Phot. de M. Trantoul.

VALLÉE DE VICDESSOS ET LE MONTCALM.

Cl. C. B.

TARASCON D'ARIÈGE.

maison de *Grailli*, captal de Buch, le roi de France reconnut le nouveau comte de Foix et de Béarn (1401). Un comte de Foix, *Gaston*, neveu de Louis XII, général à vingt-trois ans, se fit tuer glorieusement sur le champ de bataille de Ravenne. Avec Henri d'Albret, roi de Navarre, héritier des Bourbons par surcroît et roi de France, sous le nom de Henri IV, le comté de *Foix* et *Béarn* fut réuni à la couronne.

Dans le petit terre-plein triangulaire que forment par leur confluent l'Ariège et l'Arget, trois tours de l'ancien château dominent superbement, du haut d'un écueil à pic de 58 mètres, la ville de **Foix** (6170 habitants), groupée à leurs pieds. Le donjon cylindrique, où s'étagent de belles salles voûtées à nervures, serait l'œuvre de Gaston Phœbus. A la place de l'ancienne abbaye qui commandait le promontoire même des deux rivières s'élève la préfecture. L'ancienne résidence des gouverneurs, à la base du rocher, est devenue le palais de justice, qui renferme un petit musée. Une belle promenade ombreuse, la Villotte, borne le développement de l'ancienne ville ramassée dans l'intervalle du château et du cours de l'Ariège. Sur la promenade s'élève l'hôtel de ville : au sud, les établissements de la ville moderne.

Personnages historiques. — J. de Novelles, dit *Fournier*, pape d'Avignon sous le nom de *Benoît XII* (1334-1342), fils d'un boulanger de Saverdun; *Gaston de Foix*, né en 1489, mort glorieusement sur le champ de bataille de *Ravenne*, en 1512; *Pierre Bayle*, écrivain protestant (1647-1706); l'astronome *Jean Vidal*, né à Mirepoix; *Joseph Lakanal* (1762-1845), député à la Convention; le général *Bertrand Clausel* (1772-1842); le romancier auteur dramatique *Frédéric Soulié* (1800-1847), né à Foix; *de Freycinet*, ingénieur, homme d'État, né à Foix en 1828; *Théophile Delcassé*, homme d'État, né à Pamiers (1852).

Haute-Garonne.

Superficie : 629000 hectares (Cadastre), 636500 (Service géographique de l'armée). Population : 424580 hab. (1921). Chef-lieu : **Toulouse.** Sous-préfectures : **Muret, Saint-Gaudens, Villefranche.** — 39 cantons, 589 communes; 17ᵉ corps d'armée. Cour d'appel et Académie de TOULOUSE. Archevêché de TOULOUSE.

Le département de la Haute-Garonne devrait pénétrer, avec son fleuve, jusqu'aux crêtes élevées dont l'hémicycle enveloppe le Val d'Aran et forme ainsi le vrai seuil de partage des eaux entre les deux versants des grandes Pyrénées; mais, contrairement aux indications de la nature, les conventions arbitraires de la diplomatie ont arrêté le sol français au seuil de ce bassin, en le laissant à l'Espagne, bien qu'il soit tout entier tourné vers la France.

Toulouse, « la romaine », comme parlent ses admirateurs, fut par destination une cité de commandement. A mi-chemin de l'Océan à la Méditerranée, entre le Massif Central et les Pyrénées, elle rayonne sur ce petit monde. Son fleuve indiscipliné évoque le souvenir du Tibre, aux eaux jaunes, dont les emportements subits causèrent à Rome tant de malheurs. Cette plaine aux larges horizons, qu'il parcourt, fertilise ou ravage tour à tour, n'est-elle pas aussi sœur de la campagne romaine? Et quand, sur le déclin d'une journée brûlante, tout l'occident s'empourpre, comment ne pas y admirer la gloire du soleil d'Italie?

Toulouse, d'ailleurs, possède un *Capitole*. Bien que cette fastueuse construction, allongée au bord d'une place uniforme, ne rappelle que d'assez loin l'acropole qui planait au-dessus du Forum, c'est ici pourtant que battit le cœur de la cité toulousaine : ses *capitouls*, c'est-à-dire les premiers citoyens, y siégeaient; c'était la *Curie*, semblable au *Sénat*, organe essentiel de la vie romaine. Ainsi parlent les Toulousains.

La maîtrise de leur ville serait presque aussi ancienne qu'elle-même. On croit que, vers le vᵉ ou le viᵉ siècle avant Jésus-Christ, les Gaulois *Tectosages*, maîtres du littoral narbonnais, fondèrent sur la Garonne moyenne un *oppidum* qui fut le berceau de Toulouse. Les *Tectosages* furent de toutes les expéditions lointaines qui promettaient un gain facile, en donnant satisfaction à leur humeur aventureuse. On les vit à *Delphes*, où ils pillèrent les trésors du temple d'Apollon. Ceux qui revinrent jetèrent, dit-on, une part du butin dans le lac sacré sur l'emplacement duquel serait bâti le Capitole de Toulouse. La légende a de ces audaces.

Rome, serrée de près par les Gaulois, en 390, prit bientôt sa revanche, franchit les Alpes à son tour et fonda la *Province* avec Narbonne



Cl. C. B.

CHÂTEAU D'USSON (ARIÈGE), SUR L'AUDE.



Phot. de M. Trantoul.

TOULOUSE : CHEVET DE L'ÉGLISE SAINT-SERNIN.



Phot. de M. Trantoul.

TOULOUSE : CLOCHER DE LA DALBADE.

pour capitale. Peu à peu la Garonne fut pénétrée par la civilisation romaine; de riches patriciens bâtirent des villas aux environs de *Toulouse :* par eux le goût des arts, du costume et du langage de Rome s'implanta, et l'empreinte romaine fut si forte que le temps n'a pu entièrement l'effacer.

Le *christianisme* fut apporté à la région toulousaine par saint Saturnin. Quand survinrent les *Wisigoths*, les populations gallo-romaines du Midi eurent à souffrir de leur dureté native. Les Goths d'ailleurs étaient ariens et sectaires. Cependant ils s'adoucirent au contact des vaincus, et comme la majesté de l'empire les hantait, ils fondèrent un État dont *Toulouse* fut la cité principale. Bientôt ils débordaient les Pyrénées jusqu'à l'Èbre.

Les *Francs*, inquiets de ces progrès, et pour répondre à l'appel des évêques du Midi persécutés, se dressent alors contre les Wisigoths : leur chef *Clovis* tue *Alaric II* à Vouillé, dans les parages de Poitiers. Cette victoire lui livrait le Midi, du moins en apparence ; car ses fils, ayant commis l'imprudence de se partager les provinces du sud pour les rattacher chacune séparément à leurs royaumes du nord, il parut évident que cette annexion violente ne pouvait durer. Un certain *Gondowald*, prétendu fils de Clotaire, n'eut qu'à se présenter pour rallier tous les mécontents et fonder un État régi d'après les lois et la tradition romaines. Couronné roi à Brive, il vint à *Toulouse*, et s'enferma dans la capitale des Convènes (*Comminges*) pour y défendre sa royauté nouvelle. Il fallut aux Francs une campagne en règle pour reconquérir le Midi qui leur échappait. Avec *Gondowald*, pris et tué en 585, tombent les derniers champions de l'indépendance gallo-romaine dans le bassin de la Garonne.

Les conquérants n'eurent garde de renouveler cette fois leur première faute. *Dagobert*, le plus puissant des rois francs de race mérovingienne, fit du pays garonnais un apanage pour son fils *Caribert*, avec le titre de *roi*. Ainsi l'ancienne métropole *Tectosage*, cité romaine, puis capitale gothique, retrouvait avec les Francs sa primauté. Elle la gardera, même lorsque les héritiers de Caribert, *Hunald* et *Waïfre*, ducs d'Aquitaine, auront été vaincus par le représentant d'une nouvelle dynastie conquérante, Pépin le Bref. *Charlemagne* en effet dut sacrifier l'unité de ses États aux traditions particularistes du Sud et instituer, pour son fils *Louis le Débonnaire*, un nouveau *royaume d'Aquitaine*. Peu après, la dislocation de l'empire carolingien en principautés féodales dégageait le groupement du *comté de Toulouse*. Durant quatre siècles, les comtes de la famille de *Saint-Gilles* gouvernèrent la Garonne moyenne.

Tout le Midi se partageait alors entre les deux puissantes maisons de Toulouse et de Barcelone. Quand, par son divorce avec Louis VII, *Eléonore d'Aquitaine* eut porté ses riches domaines en dot à Henri Plantagenet, comte d'Anjou, puis roi d'Angleterre et duc de Normandie, la basse Garonne devint anglaise. A l'est, le Dauphiné, Lyon et l'ancien royaume d'Arles tenaient le Rhône. Un seul point de contact demeurait entre Toulouse et la France septentrionale, le Massif Central; mais il était peu praticable. Dans cette sorte d'isolement naturel et politique, l'État de *Toulouse* vécut à part avec ses traditions, ses idées et ses intérêts particuliers. Si un lien de vassalité rattachait encore les comtes de Toulouse au roi de France, il ne constituait qu'une dépendance théorique. En fait, le *comté de Toulouse* formait un État indépendant, n'ayant de commun avec le Nord que la religion. Encore cette parenté un peu vague ne devait-elle pas tarder à se rompre.

Une hérésie, que l'on disait venue d'Orient, à la faveur des relations créées par le mouvement des croisades, et qui, selon des gens informés, se rattachait au fatalisme de *Manès*, recruta dans l'*Albigeois*, vassal de Toulouse, de nombreux adeptes. Répressions, prédications, saint Bernard lui-même et, après lui, saint Dominique; rien ne put arrêter les progrès des *Albigeois*. C'est que les princes du Midi et les *comtes de Toulouse*, à leur tête, montraient pour eux une complaisance qui ressemblait fort à de la complicité. Sous couleur de réformer l'Église, on la pilla : le fait n'est pas nouveau. Le comte d'Armagnac mit à sac les églises d'Auch, et Raymond de Toulouse rançonna les abbayes. Comme le légat du pape, *Pierre de Castelnau*, le sommait de rendre le bien mal acquis, sur son refus, il fut excommunié. Le légat se retirait, quand un chevalier du comte l'ayant rejoint près du Rhône, le tua (1208). Bien qu'il se défendit de toute



Cl. ND.

DONJON DU CAPITOLE.


LES MINIMES
le Raisin
BONNEFOY
Gare Raynal
Cité-Ouvrière
ARNAUD-BERNARD
MATABIAU
Gare Matabiau
Usine à gaz
Caserne Caffarelli
Caserne Compans
Ecole Vétérinaire
les Amidonniers
Ramier du Mⁱⁿ du Bazacle
GARONNE
Arsenal
Basil. St Sernin
Capitole
Jacobins
Lycée
S^T AUBIN
FLEUVE
Pont Neuf
S^T-CYPRIEN
Gare Roguet
Cathédrale
Préfecture
S^T ETIENNE
Jardin des Plantes
Monplaisir
Pal. de Justice
Moulin du Château
Gare des Voyageurs
Gare St Sauveur
Gare St Cyprien
Ecole norm^le d'Institutrices
S^T MICHEL
le Busca
Prisons départem.
Fontaine l'Estang
Croix de Pierre
Ramier du Château
St Roch
la Gravette
le Sauzet
Tramways
Echelle 1 16 000
0 100 200 300 400^m



Mon. hist.

TOULOUSE : PORTE RENAISSANCE, A SAINT-SERNIN.



Phot. de M. Trantoul.

TOULOUSE : PORTE MIÈGEVILLE, A SAINT-SERNIN.

complicité dans ce meurtre, le pape Innocent III tint Raymond pour responsable, délia ses sujets du serment de fidélité et fit appel aux barons du Nord pour le rétablissement de la foi dans le Midi. Une croisade fut prêchée. L'armée des croisés, avec *Simon de Montfort*, descendit la vallée du Rhône, mit à sac *Béziers* et pilla *Carcassonne*.

D'autre part, Comminges, Foix, Béarn, tout le baronnage des Pyrénées se groupait avec *Raymond de Toulouse* sous la bannière du roi d'*Aragon*. Entre les adversaires, la bataille se donna près de *Muret* (12 septembre 1212) : la féodalité du Midi, solidaire de l'Espagne, fut brisée.

Les vaincus s'en remirent à la décision de l'Église pour régler leur sort. Alors le pape convoqua le concile œcuménique de *Latran* : soixante et onze métropolitains, quatre cent douze évêques, les ambassadeurs de tous les princes chrétiens, sans compter plus de deux mille assistants venus de tous pays, faisaient de cette assemblée une sorte de congrès de l'univers catholique. Il fut décidé que le comté de Toulouse, Narbonne, Carcassonne et Béziers resteraient à Simon de Montfort ; les comtes de Comminges et de Foix, ainsi que le vicomte de Béarn, recouvraient leurs États, sous condition de l'hommage au nouveau souverain de Toulouse. Bientôt *Raymond VI*, réfugié en Angleterre, abdiquait en faveur de son fils. Alors tout changea.

Raymond VII n'avait pas contre lui les compromissions tant reprochées à son père, ni son caractère indécis. Il protesta qu'on ne pouvait le dépouiller pour des fautes qu'il n'avait pas commises, en appela du concile au pape, mieux informé, et défendit Toulouse contre *Simon de Montfort*, qui fut tué sous ses murs. Alors *Amaury*, fils de Simon, n'osant poursuivre, fit appel au roi de France, *Philippe Auguste*, qui avait reçu du vainqueur de Muret l'hommage pour ses conquêtes. La querelle religieuse n'était plus qu'une querelle politique.

Le *prince royal* (depuis Louis VIII) parut aux bords de la Garonne (1219), sans rien faire de décisif. Roi de France par la mort de Philippe Auguste, il revint encore dans le Midi, mais ce fut pour y mourir. *Saint Louis* lui succéda, sous la régence de Blanche de Castille.

La situation paraissait sans issue, lorsque *Thibaut, comte de Champagne*, offrit sa médiation aux deux partis. Un concile, réuni à *Meaux*, sur ses terres (1229), décida que *Raymond VII*, pour sanction des arrêts déjà pris, céderait à l'Église le *marquisat de Provence* et le *Comtat-Venaissin*. Des États de Toulouse on fit deux parts : l'une, du Rhône à Narbonne, aussitôt réunie à la couronne ; l'autre, comprenant l'Albigeois et Castres, Toulouse, l'Agénois, le Rouergue et une partie du Quercy, fut laissée à *Raymond VII*, mais pour la vie seulement et à la condition que ces fiefs reviendraient comme dot à sa fille *Jeanne*, qui fut fiancée au frère du roi, *Alphonse de Poitiers*. Ainsi se trouvait réglée la question du Nord et du Midi, par la défaite de la féodalité au profit de la monarchie française et de l'unité. *Muret* achevait l'œuvre de *Bouvines*. Toulouse garda ses *Capitouls* et vit confirmer ses antiques privilèges : son Parlement (1302) n'avait d'égal que celui de Paris. La ville eut encore à souffrir des guerres de religion : avec les huguenots se ravivèrent les haines albigeoises. Saint Bertrand-de-Comminges y perdit ses richesses et une partie de sa population.

En 1790, le département de la *Haute-Garonne* fut taillé dans une province du *Languedoc*. Il était alors plus important qu'aujourd'hui ; l'arrondissement de Castelsarrasin en fut distrait pour former le Tarn-et-Garonne (1808). *Toulouse* assista au dernier épisode de la terrible guerre d'Espagne : l'armée de Wellington, forte de 60 000 hommes, heurta dans son voisinage le maréchal *Soult*, qui n'avait que 30 000 combattants, harassés par la marche et des combats incessants : 8 000 Anglais restèrent sur le terrain (10 avril 1814), mais, trop faible pour tenir, Soult dut se retirer. Napoléon abdiquait quelques jours après.



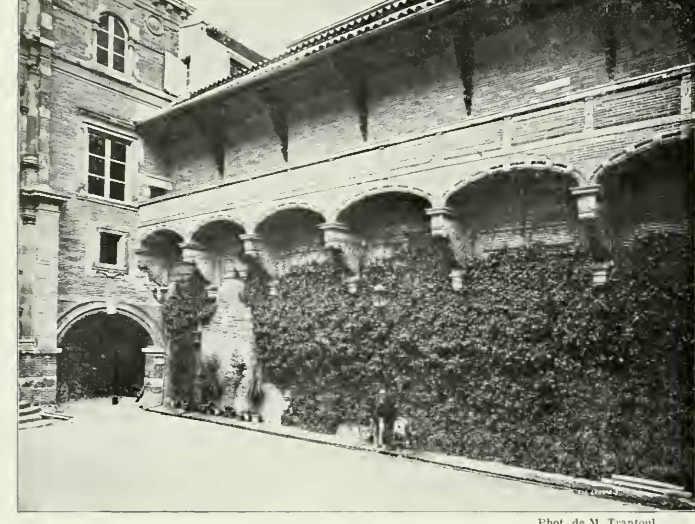
Trocadéro. Musée de sculpture comparée.

CHAPITEAU PROVENANT DE SAINT-SERNIN.

Toulouse (175 430 habitants) se développe en trois demi-cercles concentriques dessinés par la Garonne, les grands boulevards intérieurs, le canal du Midi. Dans le coude de la Garonne, sur la rive gauche du fleuve, s'épanouit le faubourg de *Saint-Cyprien*, relié par le pont *Saint-Pierre*, le *Pont-Neuf*, le pont *Saint-Michel* à la rive opposée. Entre le fleuve et le demi-cercle des boulevards intérieurs : allées Saint-Michel et Saint-Étienne, que noue le grand Rond, boulevard Carnot, boulevards de Strasbourg et d'Arcole, boulevard Lascrosses, s'étend la ville proprement dite. Sur le pourtour des boulevards, aux deux ailes de la rue Lafayette, s'allongent les quartiers neufs qui débordent au delà du Canal

et de la gare Matabiau par des faubourgs en bordure.

Toulouse se révèle par ses œuvres. De l'époque **gallo-romaine** nous n'avons que des débris : restes de remparts en petit appareil au square du Capitole, amorce d'arènes, une pile de pont, enfin des statues, des bijoux, des monnaies, réunis pour la plupart au musée lapidaire des Augustins. Les plus beaux objets proviennent des fouilles exécutées à Martres-Tolosanes en 1826. Dans la campagne toulousaine, on a relevé l'emplacement de nombreuses villas, dont l'une rappelle la maison de Diomède à Pompéi. On admirait à Toulouse des temples consacrés à *Pallas*, à *Apollon*, etc. Ausone et Martial ont chanté dans leurs vers ces magnificences disparues.



Phot. de M. Trantoul.

GALERIE INTÉRIEURE DE L'HOTEL D'ASSÉZAT.

Après les invasions barbares, celles des Wisigoths et celles des Francs, *Toulouse* se ressaisit : une magnifique floraison d'édifices signale le retour aux traditions de l'art romain. Le moyen âge commence et produit *Saint-Sernin*, les *Jacobins*, les *Augustins*, la *Daurade*, les *Carmes*, les *Cordeliers*, etc. Dans ces églises et les cloîtres, qui sont leur complément naturel, se forment plusieurs générations d'artistes : l'art, en effet, n'avait pas alors d'autre refuge. Depuis la destruction de Saint-Pierre de Cluny, *Saint-Saturnin* ou, pour parler le langage traditionnel, **Saint-Sernin** est l'édifice roman le plus complet qui nous reste du XIe siècle. Commencé vers 1080 par un moine de l'abbaye voisine, *saint Raymond Gayrard*, achevé en 1096, l'édifice fut consacré par Urbain II, après qu'il eut, à Clermont, prêché la première croisade. D'après Viollet-le-Duc, qui a restauré *Saint-Sernin* en 1855, l'église actuelle, complétée à diverses époques, ne serait que du XIIe siècle. La nef, dont la façade est restée inachevée, fut rebâtie au XVe siècle, sur les données primitives. Bien qu'un peu massive, elle reçoit, des tribunes portées sur les collatéraux, une lumière qui met en valeur les superbes chapiteaux de ses colonnes et souligne la puissante harmonie des lignes d'architecture. Par malheur, les quatre gros piliers sur lesquels pèse la tour du transept, affaissés sous le poids de cette pyramide de pierre, gâtent la beauté de la perspective intérieure. L'église a cinq nefs, 115 mètres de long, 64 mètres de large au transept, 21m,11 en sa plus grande hauteur. Dans la crypte se conservent de précieuses reliques. Au dehors, la tour octogonale (1250) s'enlève fièrement; la flèche, trop étriquée, a été refaite en 1478. L'arc, orné d'arabesques, qui précède la *porte Miégeville*, date de 1525 environ. Il y avait, au nord, un très beau cloître : on l'a démoli. En face de *Saint-Sernin* est installé le *musée Saint-Raymond*, dans un hospice du XIe siècle, rebâti en 1510 et restauré par Viollet-le-Duc, en 1875. On y conserve des collections ethnographiques du plus haut intérêt : colliers et bracelets gaulois, antiquités locales, objets du moyen âge, émaux limousins, miniatures, etc. : c'est le Cluny de Toulouse. Dans une rue voisine, *Notre-Dame-du-Taur*, avec ses grands murs de brique et son clocher-donjon, a l'air d'une forteresse. L'édifice date du XIVe siècle : sa nef unique, sans bas côtés, est d'une belle hardiesse. *L'église des Jacobins*, bien qu'ayant lamentablement souffert du vandalisme qui en fit une écurie couverte de chambrées, offre l'admirable perspective de deux nefs soulevées sur sept piliers élancés, dont les ogives jaillissent en fusée à 30 mètres de haut, comme des branches de palmier. L'édifice est de 1230; sa tour de 44 mètres (1301-1304) reçut la grande cloche de l'Université. Le réfectoire, le cloître mutilé aux fines colonnettes de marbre, la chapelle Saint-Antonin (anciennes fresques), la salle capitulaire (aujourd'hui classe de dessin) méritent qu'on les voie.



Cl. C. B.

PORTAIL DE LA DALBADE.

Notre-Dame-du-Taur, Saint-Sernin, les Jacobins sont dans le rayonnement du Capitole. *Notre-Dame-la-Daurade*, au bord de la Garonne, remplace, depuis 1773-1790, un ancien édifice gallo-romain décoré de colonnes et de mosaïques à fond d'or. De la rive gauche, il semble que le clocher de *la Dalbade* surplombe le fleuve, tellement sa fine silhouette s'effile victorieusement au-dessus des maisons qui le séparent de la rive : sa couleur chaude prend, suivant l'heure du jour ou la saison, des reflets qui l'enveloppent de rose. Décapité par la Révolution, qui lui enleva sa flèche, on la lui a rendue en 1882. Le portail est une belle œuvre de la Renaissance : on l'a orné, en 1875, d'un couronnement de la Vierge, en terre cuite.

Saint-Étienne, la vieille cathédrale de Toulouse, offre

l'amalgame disparate d'une nef unique ajustée, dans un axe différent, à un chœur gothique du XIIIe siècle : les chapelles rayonnantes sont éclairées de magnifiques verrières du XVIe siècle; autour du chœur, de belles grilles, forgées par Orthel en 1771. De l'archevêché l'on a fait une préfecture.

Rien n'égale, à *Toulouse*, pour la délicatesse et l'harmonie, le cloître de l'ancien couvent des *Augustins* (1341), dont on a fait l'écrin d'un **Musée** : l'art et la nature y composent une délicieuse retraite. Les galeries, les salles, le jardin enclos sont peuplés de chefs-d'œuvre. La partie moderne du *Musée* a été construite d'après les plans de Viollet-le-Duc, modifiés par M. Darcy.

Entre les œuvres originales écloses dans *Toulouse* au souffle de la Renaissance, on ne peut que citer : avant tout, *l'hôtel d'Assézat*, bâti par le maçon Castagné, sur les plans de Bachelier (1555), pour le capitoul d'Assézat (les Sociétés savantes occupent aujourd'hui ce somptueux logis); *l'hôtel Dassier* (splendide rampe d'escalier par Bosc, 1780); *l'hôtel du Tournoer* (belle cheminée de 1535); *l'hôtel de Felzins* (curieuses fenêtres dans la seconde cour; cheminée célèbre représentant l'Hercule gaulois); *l'hôtel de pierre*, à la décoration extérieure un peu lourde (1612), mais dont la cour, due à Bachelier, présente une belle ordonnance; *l'hôtel des Chevaliers de Malte*, touchant à la Dalbade; *l'hôtel de Loubens* (bel escalier de pierre du XVe siècle); *l'hôtel Lasbordes* (1573), dont la tourelle, les cariatides, l'escalier, forment un ensemble gracieux; *l'hôtel Bernuy*, aujourd'hui le lycée, construit par le capitoul de ce nom (1534), d'origine espagnole, auquel sa grande fortune, acquise dans le commerce du pastel, permit d'être garant, pour François Ier, de la rançon que celui-ci devait payer à Charles-Quint.

A l'intérieur même du **Capitole,** de délicates fenêtres Renaissance, portant les blasons des anciennes familles toulousaines, accompagnent la porte, que surmonte une statue de Henri IV : dans cette cour fut exécuté le maréchal de Montmorency. Un épais *Donjon* carré (de 1525), muni de quatre échauguettes en encorbellement, restauré par Viollet-le-Duc, commande de ce côté l'entrée du Capitole; la vraie façade, longue de 120 mètres, s'étend à l'opposé. *Cammas* en fut l'architecte, en 1753.

Le *Capitole* est du temps où l'administration réparatrice de Henri IV, Sully, Colbert, suscitait en Languedoc une vie nouvelle : des quais s'élevaient à Toulouse contre les emportements de la Garonne; le *canal du Midi* était creusé par un Méridional de génie, Riquet; et comme l'art est un rayonnement de la prospérité publique, celui-ci florissait. Une *Académie des Beaux-Arts* se fonda pour encourager les peintres : elle complétait l'Académie des *Jeux floraux*, purement littéraire. De nos jours encore, *Toulouse* est une pépinière de maîtres artisans : les plus connus ont illustré de peintures murales la grande galerie, dite *Salle des Illustres*, au Capitole.

Sociétés savantes et artistiques. — L'*École des Beaux-Arts et sciences industrielles* de Toulouse remonte au XVIIe siècle. Dupuy-Dugrès, un amateur distingué, en fut le fondateur (1680). Ses cours de peinture, sculpture, architecture, gravure, arts industriels, physique, chimie, esthétique, etc., sont suivis par de nombreux élèves. Des maîtres : Falguière, J.-P. Laurens, Mercié, Benjamin Constant, Esquié, Idrac, Marqueste, Pech, d'Espouy, etc., s'y sont formés.

Le *Conservatoire* de Toulouse n'a pas été moins fécond que son École des Beaux-Arts; il a produit une brillante phalange d'artistes : la Société des concerts du *Conservatoire de Toulouse* rivalise avec celle du Conservatoire de Paris.

Les *Sociétés savantes* ont élu domicile dans l'hôtel d'Assézat : *Académie des Sciences, Académie de Législation*, Sociétés de *Médecine*, d'*Archéologie*, de *Géographie*, et, la plus vénérable de toutes, l'*Académie des Jeux floraux* (1323). Ancien *Collège du gai savoir*, qui précéda de plusieurs siècles l'Académie française, elle se compose aussi de quarante membres, et chaque année, le 3 mai, décerne aux lauréats du concours littéraire fondé par elle une églantine d'or ou un lis d'argent, suivant le mérite de l'ouvrage couronné. L'*Académie des Sciences, inscriptions et belles-lettres*, composée également de quarante membres, et fondée en 1640, décerne encore des récompenses. L'*ancienne Université* de Toulouse fut fondée, en 1229, par saint Louis.



Cl. ND.

COUR INTÉRIEURE DU MUSÉE DE TOULOUSE.



Cl. ND.

CLOÎTRE DU MUSÉE DES AUGUSTINS.



Cl. ND.

TOULOUSE : COUR DE L'HOTEL D'ASSÉZAT.

Des squares, des avenues, *Toulouse* n'en manque pas; seulement, plusieurs boulevards sont d'hier : les arbres grandiront. Mais déjà le *grand Rond*, le *Jardin des plantes*, le *Jardin royal* offrent aux promeneurs de belles frondaisons, des massifs fleuris enrichis de chefs-d'œuvre. L'allée de Saint-Michel ouvre sur la Garonne : de là se déroule au regard le cours sinueux du grand fleuve et son admirable perspective.

Personnages historiques. — Les troubadours *Aimeric de Péguilain* et *Pierre Vidal* (XIIe siècle) ; le *B. Raymond*, né à Saint-Gaudens (1090-1163), moine de Cîteaux, qui combattit les Maures d'Espagne et fonda l'ordre glorieux de Calatrava ; *Jacques Cujas*, né à Toulouse, mort à Bourges (1522-1590), l'une des lumières du droit ; le sculpteur-architecte *Nicolas Bachelier*, auquel Toulouse doit ses plus beaux hotels; *Gui du Faur de Pibrac*, poète, diplomate et moraliste (1529-1584) ; l'érudit *Pierre de Cazeneuve* (1591-1652) ; les poètes *Pierre Goudouli* (1579-1649), *Campistron* (1656-1713), *Jean de Bigot Palaprat* (1650-1721), capitoul toulousain, qui, avec *Brueys*, écrivit « l'Avocat Patelin » ; au XVIIIe siècle, les peintres *François de Troy* et *Antoine Rivalz*; le musicien *Nicolas Dalayrac* (1753-1809) ; l'abbé *Sicard*, providence des sourds-muets (1742-1822) ; le maréchal *Pérignon*; *Legendre*, géomètre; *Esquirol*, médecin aliéniste; le général *Caffarelli*, frère de celui qui fut tué au siège de Saint-Jean-d'Acre; le poète *Baour-Lormian* (1770-1854) ; *J. de Villèle*, ministre de la Restauration (1773-1854) ; le missionnaire *Évariste-Régis Huc*, qui visita la Chine, la Tartarie, le Tibet (1813-1862); le jurisconsulte *Troplong* (1795-1869); le maréchal *Niel*, né à Muret (1802-1869) ; enfin, de brillants artistes : *Bida*, *Falguière*, *Mercié*, *Jean-Paul Laurens*, etc.

Tarn.

Superficie : 574 200 hectares (Cadastre), 578 000 (Service géographique de l'armée). Population : 295 590 hab. (1921). Chef-lieu : **Albi.** Sous-préfectures : **Gaillac, Lavaur, Castres.** — 36 cantons; 323 communes; 16e corps d'armée (MONTPELLIER). Cour d'appel et Académie de TOULOUSE. Archevêché d'ALBI.

Trois parcelles de l'ancienne province du *Languedoc*, les évêchés d'Albi, de Lavaur et de Castres, ont formé le département du *Tarn*. Il règne sur les origines d'*Albi* une assez grande incertitude : son existence remonterait aux temps celtiques. Les Romains comprirent cette ville dans la première Aquitaine, et le *christianisme* y fut prêché par *saint Clair*. Après les Romains, les Wisigoths, puis les Francs de Clovis assujettirent le pays, qu'ils se partagèrent entre eux. Dans le dépècement du Midi par les Francs, *Albi* fut attaché à l'Austrasie, puis à la Neustrie. Avec la dislocation de l'empire de Charlemagne, l'*Albigeois* passa aux comtes de Toulouse et fut gouverné par des lieutenants ou vicomtes qui, eux aussi, se rendirent indépendants. L'un de ces *vicomtes d'Albi*, *Raymond-Bernard*, surnommé *Trencavel*, fut assez puissant pour tenir tête aux comtes de Barcelone : il battait monnaie comme un souverain. Mais, d'autre part, les traditions romaines de vie municipale n'étaient point oubliées : de bonne heure les villes de l'*Albigeois* eurent des consuls élus.

A la faveur des croisades, les doctrines de Manès, importées en Occident, trouvèrent dans les populations ardentes du Midi un milieu favorable à leur expansion. Ce fut le signal d'une effroyable tempête.

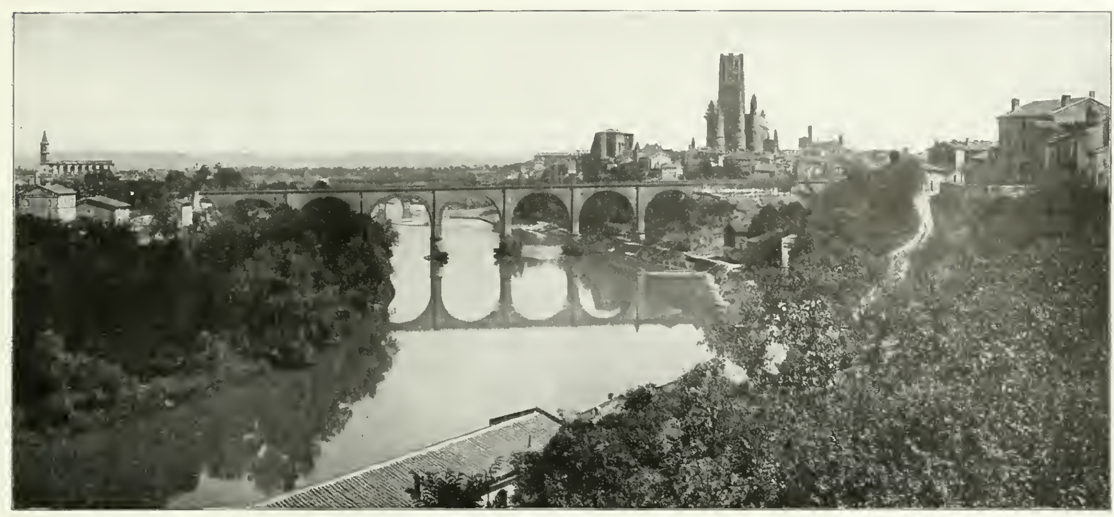
Deux puissantes maisons se partageaient le midi de la France : la *maison de Barcelone* et celle de *Toulouse*. A la première appartenaient le trône d'Aragon et le comté de Provence, avec l'hommage des seigneuries intermédiaires de Narbonne, Béziers, Montpellier : elle tenait donc le littoral de la Méditerranée occidentale. La *maison* de *Saint-Gilles* possédait le *comté de Toulouse* avec de nombreux fiefs dans les vallées latérales à la Garonne, dans les Cévennes, et même la Provence. Vers l'ouest, l'Aquitaine était au roi d'Angleterre et barrait la route du Nord. Dans cette espèce d'isolement, le Midi vivait à part, avec des idées, des intérêts, un caractère particuliers. Rien de plus favorable à la diffusion de l'hérésie et à la résistance. Les princes mirent à profit le mouvement. Une querelle politique se greffa sur un différend religieux : le Nord et le Midi en vinrent aux mains, et comme des bandes de malandrins suivaient les combattants, il se commit des excès dont plusieurs siècles ont à peine atténué le ressentiment.

Chose curieuse, *Albi*, dont le nom fut donné à cette triste guerre, eut peu à en souffrir. Une administration bienfaisante, avec *Raymond VII* d'abord, puis *Alphonse de Poitiers*, répara les maux de la guerre ; les villes saccagées se repeuplèrent : on en créa de nouvelles, en les dotant de franchises et de privilèges pour y attirer des habitants. Ces *villes neuves* ou *bastides* se ressemblent toutes par la régularité de leur plan : un rectangle coupé de rues à angle droit, que réunit une place centrale entourée de galeries en plein cintre couvertes d'une charpente ou voûtées d'arcades; au fond, la maison commune, dont le rez-de-chaussée servait de halle publique et l'étage s'exhaussait en un beffroi, manifestation extérieure de la juridiction communale.



Cl. C. B.

COUR DE L'HOTEL DU VIEUX-RAISIN.



Cl. ND.

ALBI ET LE COURS DU TARN.

A ce type de ville appartiennent encore, en Guyenne, en Gascogne et en Languedoc, au moins deux cents groupes de population, dont plusieurs, n'ayant pas prospéré, sont restés de simples villages. On en compte une vingtaine à peu près sur le territoire du département du Tarn : *Lisle*, *Bonneville*, *Cordes*, *Villefranche*, etc. Les noms donnés aux bastides comme *Montréal*, *Réalville*, rappellent une origine royale; d'autres, à cause de leurs privilèges, se nomment *Villefranche*, *La Sauvetat*, *Sauveterre*, etc.; d'autres encore ont pris le nom de villes françaises ou même étrangères : *Cordes* (pour Cordoue), *Fleurance* (Florence), *Miélan* (Milan), *Pampelonne* (Pampelune), Beauvais, Barcelone, etc. L'ère des bastides, ouverte par la fondation de Cordes en 1222, fut close en 1344, par une protestation des Capitouls de Toulouse, à la suite de laquelle une ordonnance royale défendit toute création nouvelle.

Les *communes* du Midi conservèrent leurs franchises jusqu'au XVIe siècle, époque néfaste des guerres de religion. Jamais les populations méridionales n'avaient accepté l'annexion, conséquence de la défaite albigeoise : une étincelle devait suffire à ranimer les passions mal éteintes. Quand leur fut prêchée la doctrine de Calvin, protestataire elle aussi contre la doctrine et l'autorité de l'Église catholique, de nombreux adeptes s'y rallièrent aussitôt. Bien que la ville d'*Albi* se tint à l'écart du mouvement, *Castres* s'y jeta sans compter et devint la citadelle protestante de la région : églises saccagées, autels brûlés, religieux bannis ou tués, massacres de part et d'autre, l'un pour venger l'autre : ce furent les mêmes excès que trois siècles auparavant. Lorsque *Henri de Navarre*, héritier présomptif de la couronne, tenait sa cour à Nérac (1572), son lieutenant, dans l'Albigeois, le vicomte de Turenne, occupait Castres. Bientôt Henri fut roi : Castres et le Midi applaudirent, bien que de nombreuses et importantes cités, comme Albi, Lavaur, etc., dévouées à la Ligue, n'aient reconnu le nouveau roi de France qu'en 1595. *L'édit de Nantes* apporta l'apaisement. Mais les troubles reprirent à la minorité de Louis XIII. Sous le duc de Rohan, la guerre s'organise. Alors les troupes royales, commandées par le maréchal de Themines, entrent dans l'Albigeois, mettent le siège devant *Castres*, l'emportent malgré la résistance de la duchesse de Rohan qui, malade, s'était fait porter en chaise à la tête des combattants (1625). Deux ans plus tard, le prince de Condé prenait une revanche par la prise de Réalmont et le massacre d'une partie des habitants. Enfin, la chute de La Rochelle et la paix d'*Alais* firent tomber les armes. La révocation de l'édit de Nantes souleva depuis les Cévennes, avec Jean Cavalier, mais l'*Albigeois* n'en souffrit pas. La Révolution fit de Castres d'abord le chef-lieu du département du Tarn; mais cette préséance ne dura guère. *Albi* a repris son ancien rôle.



Phot. de M. Aillaud.

ALBI : CARREFOUR DU CASTELVIEIL.

Albi (26630 habitants) vante avec raison sa cathédrale, *Sainte-Cécile*, en effet, compte parmi les plus originales et, à coup sûr, parmi les plus belles cathédrales de France. Sa beauté vient du contraste entre la délicatesse et l'abondance de l'ornementation intérieure avec la robustesse guerrière des formes extérieures. Ces murs de briques épais, qui montent d'un jet à 40 mètres de haut; les fenêtres, longues et étroites comme des meurtrières; sur un glacis de rempart, les contreforts cylindriques qui pointent au fronton de l'édifice par des clochetons semés de distance en distance comme des tourelles de guet (1); la galerie du couronnement, trouée de mâchicoulis : tout cela est d'une citadelle, que complète encore le clocher (78 mètres), vrai donjon à plusieurs étages défensifs qui se reliait aux ouvrages de l'archevêché et aux remparts, sur les escarpements du Tarn.

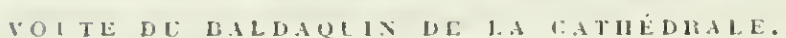
Commencée en des temps fort troublés (1282), cinquante ans à peine après les dernières convulsions de la guerre albigeoise, à une époque où il fallait tout craindre des routiers, des pastoureaux, des grandes compagnies, traînards des armées régulières, la *cathédrale* devait pouvoir se défendre et servir au besoin de refuge à la population environnante. La porte de Dominique de Florence, qui conduit au parvis de l'entrée principale tournée vers le sud, suspend sa flamboyante ogive de pierre entre l'épaisse muraille de la nef et une grosse tour crénelée : c'est la porte d'une citadelle.

Mais pénétrez dans l'intérieur : ce baldaquin, merveilleusement ciselé, qui projette ses prismes et ses pyramides presque à la hauteur des murs, rappelle les ciboriums de marbre ou de bronze doré, sur colonnes de porphyre, dont sont couronnés les autels des grandes basiliques italiennes. La tradition romaine est ici évidente. L'intérieur de la

(1) Il n'y en a plus que deux, les autres n'ayant pas été relevés.



Phot. de M. Aillaud.



VOUTE DU BALDAQUIN DE LA CATHÉDRALE.



Phot. de M. Aillaud.

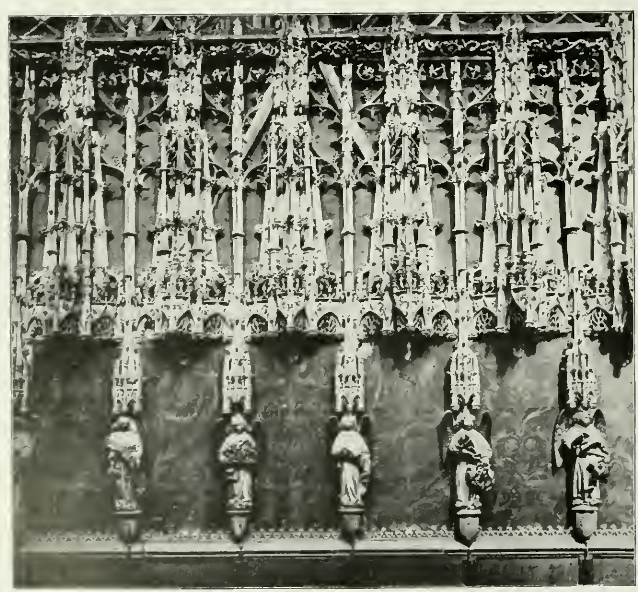
BALDAQUIN DE LA CATHÉDRALE D'ALBI.

cathédrale n'est qu'une salle immense, unique, large de 18 mètres, haute en proportion, construite entièrement de briques, moins les meneaux des fenêtres et la clôture du chœur. Tout y est calculé pour une stabilité parfaite : les points d'appui des voûtes sur croisée d'ogives se trouvant à l'intérieur et, par conséquent, à l'abri des intempéries, assurent à l'édifice une durée presque indéfinie. Des chapelles pratiquées dans l'épaisseur entourent la nef et, baignées d'une douce lumière, voilent leur ciel bleu sous des résilles d'or. Dans cet immense vaisseau, l'art si délicat de la Renaissance a semé des trésors : le jubé, merveilleusement dentelé, des plus beaux que l'on connaisse, même à côté de celui de Brou; la clôture du chœur, ses portes à jour, les stalles et leurs clochetons infiniment fouillés, ciselés comme des ivoires, à désespérer les plus patients et les plus habiles de nos jours. Au temps de la Révolution, des brutes se rencontrèrent, déchets attardés de la Barbarie, pour oser vouloir détruire ces chefs-d'œuvre : un subterfuge les sauva de la pioche imbécile.

On s'arrêterait davantage à *Saint-Salvi*, s'il n'était aussi près de la cathédrale : son beau portail, la tour carrée massive, la nef élancée du XIIe siècle, le vieux cloître, pour délabré qu'il soit, ne manquent pas d'originalité. Qui donc a prétendu qu'*Albi* est une ville percée de ruelles étroites sombres et malpropres ? Voilà une assertion plus que risquée : non que les rues soient d'une rectitude à faire pâmer d'aise les gens férus de la ligne droite; mais l'air et la lumière circulent à plaisir dans les rues de la Mairie, de l'Hôtel-de-Ville, etc. Quelques vieilles cours, des maisons historiées en rompent l'uniformité. Il faut, pour trouver des ruelles, gagner le vieux quartier, près du Tarn; encore n'ont-elles point l'aspect sordide qu'on a imaginé. Si la foule vous plaît, allez, le soir, avenue des *Lices*, place du Vigan, où sont les grands cafés, au Jardin national, aux allées *La Pérouse*. De grands ormes y créent de magnifiques ombrages; le parc de *Lude*, surtout celui de *Rochegude*, complètent ces superbes promenades.

Deux ponts traversent le *Tarn* : l'un, le pont Vieux, aux arches inégales des XIIIe et XIVe siècles; l'autre, un pont moderne qui rattache l'avenue des Lices au faubourg de la Madeleine. Des boulevards circulaires rayonnent sur tous les points de l'horizon par de larges routes plantées d'arbres; avec la nuit, tout cela s'illumine aux feux de l'électricité que fournit à la ville l'usine de Saint-Juéry, amorcée à la chute du Tarn (Saut-de-Sabo). Sur l'une des avenues, la Verrerie ouvrière, fondée en 1896 par les grévistes de Carmaux. Des minoteries, des chapelleries, des fabriques de pâtes alimentaires représentent l'*Albi* industrieux.

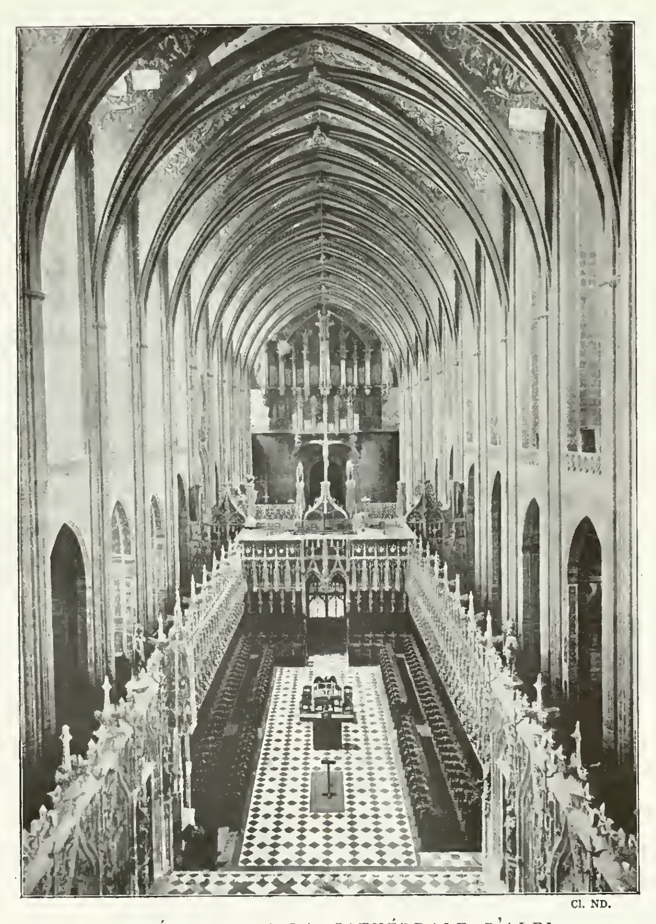
Castres a vécu de si mauvais jours que l'on est surpris d'y rencontrer encore quelques souvenirs du passé, de vieilles maisons à galeries suspendues au bord de l'*Agout*, le clocher roman de l'ancienne abbaye de Saint-Benoît, un donjon carré du XIIe siècle, sans doute trop difficile à détruire; la façade de la maison des Templiers, quelques maisons du XVIe ou du XVIIe siècle. Mais la plupart des monuments de *Castres* sont modernes. Son industrie est fort développée. A 20 kilomètres de là, *Mazamet* est l'une des villes les plus actives de France. Castres est à la porte du Sidobre. (25 940 habitants).



Phot. de M. Aillaud.

ALBI : COURONNEMENT DES STALLES DE LA CATHÉDRALE.

Personnages historiques. — *Saint Salvi*, originaire d'Albi, évêque de cette ville (VIe siècle); *saint Didier*, son compatriote, évêque de Cahors (VIIe siècle); *Adélaïde de Burlats*, dont la beauté fut chantée par les troubadours; l'helléniste *P. Antésignan* et le troubadour *A. Gaillard*, tous les deux nés à Rabastens; *Odet de Foix*, maréchal de *Lautrec*, général de Louis XII en Italie (1485-1528); *Paul Pellisson-Fontanier*, littérateur (1624-1693); l'érudit *André Dacier* (1651-1722); les deux historiens du Languedoc, *dom Vaissette*, né à Gaillac, et le bénédictin *Claude de Vic*, né à Sorèze; l'érudit abbé *Ant. Sabatier* (1742-1817); l'illustre navigateur *J.-Fr. Galaup*, comte *de La Pérouse*, né près d'Albi en 1741, qui périt sur les récifs de Vanikoro, après avoir visité les côtes de la Tartarie, du Japon, de la Nouvelle-



Cl. ND.

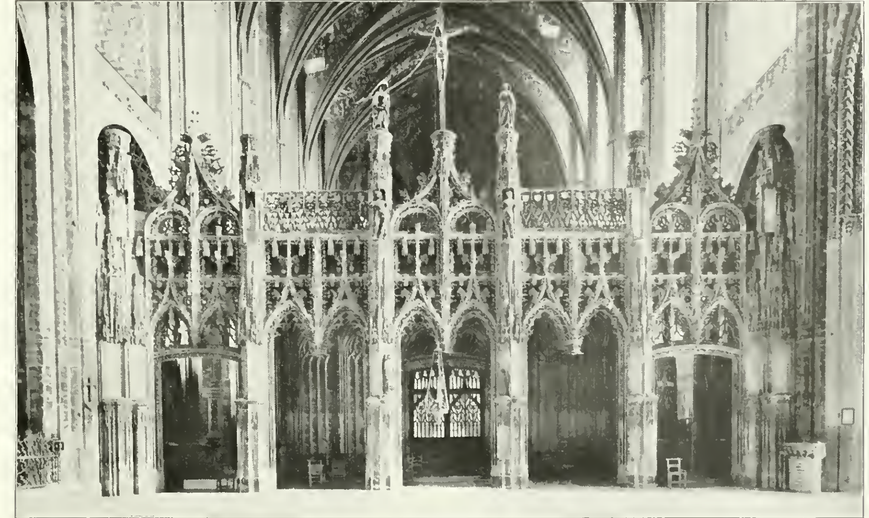
INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE D'ALBI



Phot. de M. Amiaud.

STALLES DU CHŒUR

Hollande; le général d'*Hautpoul*, tué à Eylau (1807); le maréchal *Soult*, duc *de Dalmatie*, enrôlé à seize ans, général à trente ans, glorieux combattant d'Iéna et d'Eylau, adversaire irréductible de Wellington (1769-1852); le comte de *Las Cases* (1766-1842), qui suivit Napoléon dans sa captivité et écrivit le « Mémorial de Saint-Hélène ».



JUBÉ DE LA CATHÉDRALE D'ALBI. Cl. ND.

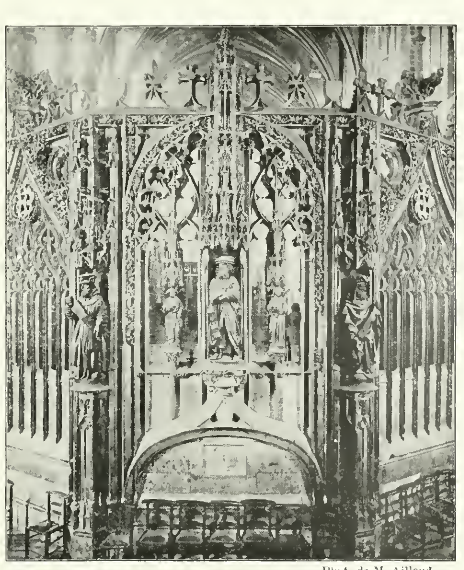
Tarn-et-Garonne.

Superficie : 372000 hectares. Population : 159560 hab. (1921). Chef-lieu : **Montauban**. Sous-préfectures : **Castelsarrasin, Moissac**. — 24 cantons; 195 communes; 17e corps d'armée (TOULOUSE). Cour d'appel et Académie de TOULOUSE. Diocèse de MONTAUBAN suffragant de Toulouse).

Montauban, héritier de l'antique *Cos*, est d'origine relativement peu éloignée (XIIe siècle); le département de *Tarn-et-Garonne*, encore mieux, date de 1808; la Révolution, en rattachant ce territoire comme chef-lieu d'arrondissement au département du Lot, renouait une tradition fort lointaine. Les *Tascons*, en effet, qui eurent *Cos* pour capitale, vécurent dans la dépendance de leurs voisins : *Cadurques* de Cahors, *Ruthènes* de Rodez, *Tectosages* de Toulouse, *Nitiobroges* d'Agen. Avec eux, ils connurent toutes les dominations. La guerre de Cent ans conduisit les Anglais à *Montauban* (traité de Brétigny), la défaite de Talbot à Castillon (1453) les en chassa.

Montauban s'était groupé autour de l'abbaye de Saint-Théodard. Son suzerain, le comte de Toulouse, lui accorda en 1144 une charte communale; en 1317, le pape Jean XXII, enfant du Quercy, lui donnait rang de ville épiscopale. Quand, après l'expulsion des Anglais et la fin de la guerre de Cent ans, survinrent dans le Midi les fourriers de la Réforme calviniste, la défection de l'évêque de *Montauban* causa de nombreuses défaillances et entraîna bien des excès (1566). La basilique de Saint-Théodard fut incendiée, mise à terre. Ainsi se propageait la traînée brûlante qui, par la Lozère, l'Hérault, le Gard, l'Ardèche, en suivant les Cévennes et la vallée du Rhône, trouvait son foyer d'attache à Genève. Pendant plus d'un demi-siècle, *Montauban* forma une sorte de république politico-religieuse et fut dans le Midi la citadelle de la Réforme, comme La Rochelle l'était dans l'Ouest. Après une tentative infructueuse de Louis XIII pour réduire la ville (1621), *Richelieu*, entré dans La Rochelle, entra aussi dans *Montauban* (1629). Les catholiques purent revenir; on remit les choses au point où une tolérance mutuelle les eût laissées en évitant bien des malheurs. L'évêché de *Montauban* fut rétabli; la ville devint le siège d'une Généralité. La Révolution supprima la personnalité religieuse et politique de *Montauban* : ce fut une annexe du Lot. *Napoléon Ier* en a fait un chef-lieu de département; le Pape un évêché, en 1822, et son premier évêque, après ce renouveau, fut Mgr de *Cheverus*, le Fénelon de son temps par la bienfaisance et la vertu.

On se doute que la cathédrale de **Montauban** (26090 habitants), rétablie au XVIIe siècle, reflète le goût froid et compassé de cette époque, mais après tant d'avatars, c'est encore une surprise de la trouver là. Vous y verrez un admirable tableau d'Ingres : le *Vœu de Louis XIII*. *Ingres* est la gloire de Montauban; son monument le représente au premier plan d'un hémicycle où se déroule en bronze son grand tableau de l'*Apothéose d'Homère*. La promenade des *Carmes* et les Allées de *Mortarieu* forment un écrin verdoyant à la cathédrale et à la Préfecture, voisine. Le vieux *pont du Tarn* (1303 à 1316), tout en briques, comprend essentiellement sept grandes arches en tiers-point entre lesquelles, au-dessus des piles, des baies ogivales secondaires ouvrent un passage aux eaux de crue. Entre des berges assez hautes, le pont, long de 205 mètres, paraît un peu massif; des tours le défendaient, à la place desquelles le XVIIe siècle érigea des portes triomphales qui, elles aussi, ont mordu la poussière. Près de la rive, en vue du pont, l'*Hôtel de ville*, résidence tour à tour des comtes de Toulouse et des évêques de Montauban, conserve encore les voûtes construites dans sa partie inférieure par Jean Chandos pour le prince Noir; un *Musée lapidaire*, riche de chapiteaux romans, qui proviennent des grandes abbayes ruinées, Saint-Théodard, Grandselve, etc.; un *Musée de peinture*, dont les tableaux d'Ingres et plus de 5000 dessins du maître font la richesse; enfin une *Collection archéologique* d'objets gallo-romains et autres trouvés surtout à Cos, sont les hôtes de la Municipalité. Tout près : la *Maison du sénéchal*, la plus ancienne de Montauban (elle remonte au XIVe siècle), un autre musée à côté du grand (voûtes à nervures, gargouilles, escalier à vis); la tour de *Lautié* ou grande Horloge, voisine du Palais de justice; l'église *Saint-Jacques* (XIVe et XVe siècles) avec sa tour en briques octogonale et sa façade fortifiée.



Phot. de M. Aillaud.

CHEVET DE LA CLOTURE DU CHŒUR.

A la suite d'un incendie, la *place Nationale* fut rebâtie (1614-1619) avec un double rang de portiques voûtés en arête et une porte à chacun des quatre angles. Tout le *Montauban* d'autrefois se groupe dans l'attirance du vieux pont et de la place Nationale; mais la ville depuis longtemps a débordé son enceinte trop étroite; elle s'étend sur la rive gauche du Tarn, par le faubourg industriel de *Villebourbon*, où se trouve la gare des chemins de fer du Midi; dans l'angle du Tarn et du Tescou, le faubourg de *Sapiac*; enfin *Villenouvelle*, au nord-est, avec une seconde gare à la Compagnie d'Orléans.



Cl. ND.

CAHORS : LE MOULIN DE COTY ET L'ANCIEN PONT-NEUF.

Personnages historiques. — Troubadours du XIIe siècle : *Marcabrun*, les frères *de Durfort*, le chevalier *Raymond-Jourdain;* au XIVe siècle, *Aymeric de Peyrac*, chroniqueur, abbé de Moissac; *Jean Parisot de La Valette*, grand maître de l'ordre de Malte (1494-1568) qui défendit victorieusement cette île contre Soliman II et faillit enlever Tripoli; le jurisconsulte *Pierre de Belloy;* l'helléniste-géomètre *Pierre de Fermat* (1601-1665); *Louis de Cahusac*, poète, auteur dramatique, né à Montauban; *J.-J. Le Franc de Pompignan*, poète lyrique, né à Montauban (1709-1784); *Olympe de Gouges* (1755-1793), femme célèbre par sa beauté et son esprit, protagoniste exaltée des idées révolutionnaires, mais ennemie de la Terreur, ce qui la fit condamner à mort; le lieutenant général, comte de *Malartic*, gouverneur de l'île de France, qu'il défendit contre les Anglais; le conventionnel *Jean-Bon-Saint-André*, qui fit peser sur Arras son despotisme sanguinaire (1749-1813); *Ingres*, l'illustre peintre, né à Montauban (1780-1867).

Lot.

Superficie : 522600 hectares (Cadastre), 521200 (d'après le Service géographique de l'armée). Population : 176890 habitants. Chef-lieu : **Cahors.** Sous-préfectures : **Gourdon, Figeac.** — 29 cantons, 330 communes; 17e corps d'armée (Toulouse). Cour d'appel d'Agen. Académie de Toulouse. Diocèse de Cahors (suffragant d'Albi).

Le Lot s'adosse au Massif Central par un plateau de micaschistes, de gneiss et de granite, le *Ségala* de Quercy. Celui-ci s'abaisse à l'ouest vers une double faille carbonifère tendue entre le Lot et la Dordogne: celle d'*Argentat* et celle de *Capdenac*, Figeac, Lacapelle, Saint-Céré, Beaulieu. Sur cette ligne viennent buter les masses de calcaire oolithique qui forment la majeure partie du territoire départemental : *causse de Martel*, au nord de la Dordogne; *causse de Limogne* ou de Cahors, au sud du Lot; *causse de Gramat* ou de Rocamadour, au centre, le plus vaste des trois, entre le val de la Dordogne et celui du Lot, ou, plutôt, de son affluent, le Célé. Du point le plus élevé au point le plus bas et d'est en ouest, la décroissance du département dépasse 710 mètres.



Mon. hist.

CHATEAU DE BRUNIQUEL (TARN-ET-GARONNE).

Cahors est enveloppé par une boucle du Lot; le poste était de facile défense; aussi la tribu des *Cadurques* y eut-elle de bonne heure une cité. Les *Cadurques* étaient les gens de *Cadurcum*, dont on a fait *Cahors;* leur pays fut celui des *Cadurci*, ou *Caorci*, depuis le *Quercy*. Ces peuples valaient par le courage leurs turbulents voisins d'Auvergne. Même, après la défaite de Vercingétorix, ils se rallièrent sous le vaillant *Luctère* et tentèrent un dernier effort pour l'indépendance, dans *Uxellodunum* (le Puy d'Issolud), près de Martel. César dut intervenir pour vaincre cette résistance à laquelle il ne s'attendait pas : le dur génie des Romains fit expier cruellement aux vaincus leur courage. Les autres *oppida* des *Cadurques* furent abandonnés ou détruits, excepté celui de *Cosa* (Cos).

Après les Romains, les *Francs*, avec lesquels Théodebert, fils de Chilpéric, brûla Cahors en 573; puis les ducs d'Aquitaine, Charlemagne, le *Quercy* eut successivement tous les maîtres de la Gaule, particulièrement ceux du Midi, les *comtes de Toulouse*, enfin les Anglais. En vertu du traité de Bretigny, Jean Chandos reçut des consuls de Cahors les clefs de la ville. Bon sang ne saurait mentir : celui des anciens *Cadurques* bouillonna; les Anglais furent chassés de Cahors et le *Quercy* redevint définitivement une province française.

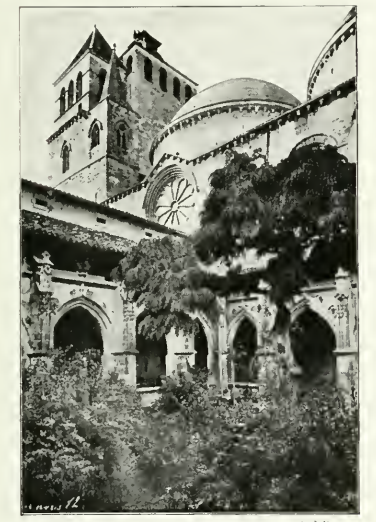
Cahors souffrit cruellement des guerres de religion, au XVIe siècle : Henri de Navarre enleva la place par le Pont-Neuf. De ce côté de la ville, l'abside vide aux fenêtres béantes de l'ancienne église des Dominicains, la tour du collège Pelegry, défendue par les étudiants, témoignent encore de la fureur de l'attaque et de la défense. *Cahors* fut mis à sac : on montre la maison où logeait le roi de Navarre, tout près du quai, mais en aval du Pont-Neuf.

L'avènement de Henri IV et l'édit de Nantes apportèrent l'apaisement. Cependant *Montauban*, qui s'était érigé en république calviniste, se soulevait contre Louis XIII et ne se rendit que plus tard, après la chute de La Rochelle. Tout



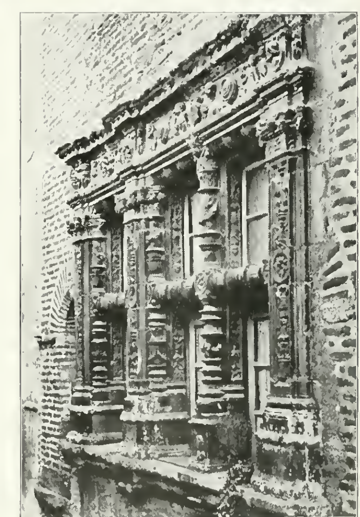
Cl. ND.

CAHORS :
LA BARBACANE ET LA TOUR DES PENDUS.



Cl. ND.

CLOITRE
DE LA CATHÉDRALE DE CAHORS.



Cl. ND.

FENÊTRE RENAISSANCE
DANS LA RUE DES BOULEVARDS.

l'ancien *Quercy* fut ainsi rallié à la couronne et attaché au gouvernement de Guyenne et Gascogne.

Le pape Jean XXII, un enfant de *Cahors*, avait, au xive siècle, détaché *Montauban* pour en faire un diocèse à part. Le département du *Lot*, formé en 1790, engloba d'abord cette ville; mais, en 1808, on revint, par la force des choses, à l'organisation de Jean XXII, et le *Lot* céda une partie de l'ancien territoire du Quercy au *Tarn-et-Garonne*.

Si l'on arrive à **Cahors** (11 870 habitants) par la ligne de Capdenac, le spectacle est vraiment beau : derrière la boucle du Lot, toute la ville surgit avec les dômes de sa cathédrale, ses vieilles tours, le pont *Valentré*. Imaginez ce pont archaïque avec ses arches gothiques, ses piles crénelées, ses trois tours coiffées en pointe sur un collier de mâchicoulis, ajusté à une forteresse comme la vieille cité de Carcassonne, quelle évocation du passé! L'on voudrait entrer à *Cahors* par le pont Valentré : il a 183 mètres de long; ses tours pointent à 40 mètres au-dessus de l'étiage. Commencé en 1308, il n'était pas encore terminé soixante-dix ans après. Il paraît qu'alors le diable s'en mêla : une pierre d'angle à la tour du milieu consacre cette tradition. Peu s'en fallut, il n'y a pas longtemps de cela, que le pont Valentré, ce joyau archéologique, ne disparût. Des niais, ignorant sa valeur, eussent volontiers supprimé cette « vieillerie » qui n'a pas sa pareille au monde. M. Gout a fort heureusement réparé le pont Valentré (1880), d'après les données de Viollet-le-Duc.

D'autres legs du passé ont totalement disparu : tels ces restes du *théâtre romain*, qu'on appelait les *Cadourques*, à la place desquels s'élève maintenant, en face de la gare, une grande maison sans caractère. Les Romains avaient construit un pont sur le Lot pour la voie de Toulouse à *Divona* : le moyen âge y ajouta une tour de défense; réparé plusieurs fois, ce pont a été remplacé par le pont Louis-Philippe, et les piles qui subsistaient ont été démolies en 1868, pour dégager le lit de la rivière. A l'autre extrémité des remparts, sur une esplanade qui domine toute la boucle du Lot et fut depuis enclavée dans la propriété des religieuses de Sainte-Claire, se voit encore debout le portail des anciens *Thermes* pour lesquels les Romains avaient capté le cours du Vers : l'aqueduc construit à cet effet subsiste en partie près de Laroque-des-Arcs.

Mais ces grands édifices, les Thermes, l'Amphithéâtre se trouvaient en dehors de la ville. Celle-ci, en effet, s'était réfugiée sur le haut bourrelet de roches qui bordent, à l'orient de l'isthme, la coulée du Lot. Le boulevard Gambetta suit exactement les anciens remparts, du pont Louis-Philippe à la place Thiers. A gauche du *boulevard Gambetta* se développent les nouveaux quartiers : place de la République, avec la statue de Gambetta par Falguière; *allées Fénelon*, avec kiosque à musique, statues du maréchal Bessières et de Joachim Murat. Contre les Allées s'adosse le lycée Gambetta, non loin de la maison où naquit le tribun. Le nouveau lycée a remplacé l'ancien *collège du Quercy*. Sur le boulevard Gambetta, l'*Hôtel de ville* et son musée, enrichi par la *Société des études du Lot;* à gauche en montant, le *Palais de justice*, de part et d'autre d'une double rangée de platanes sous le couvert desquels les cigales bavardes donnent, l'été venu, des concerts assourdissants.


Cl. C. B.

PUY-L'ÉVÊQUE, SUR LA RIVE DROITE DU LOT.

comble et de la corniche soutenue par des corbeaux : à la place de la charpente qui les recouvre, il est probable que la couverture primitive fut en pierre, ou bien revêtue de lames de métal, suivant la courbe hémisphérique. Le portail du nord et son magnifique tympan qui représente le Christ au milieu des apôtres; le cloître du xve siècle; la maison n° 10 de la rue de Chanterive et sa façade Renaissance compléteront heureusement une visite à la cathédrale. L'ancien palais épiscopal, qui fait front, au nord, sur la place du Marché, sert maintenant de Préfecture.

Tout près de Saint-Étienne, sur la place Champollion, en bordure du quai, la *Société des Études du Lot* a pris l'intelligente initiative d'élever un monument à Clément Marot (1892). Cette *Société* ne manque pas d'objets dignes d'exercer sa vigilance et son zèle, car le vieux Cahors est riche de souvenirs : *maison Henri IV* et église *Saint-Urcisse*, près du quai (xiie et xiiie siècles); maison du xiiie, rue Donzelle; presque toutes les maisons de la rue Nationale (xiiie au xviie siècle); le n° 8 de la rue des Boulevards, ancien hôtel de Cardaillac, avec de riches fenêtres Renaissance et un bel escalier..... La rue de l'*Université* rappelle l'institution de Jean XXII, qui, pendant plus de quatre siècles (1331-1752), jeta sur *Cahors* un vif éclat. L'enseignement comprenait quatre facultés : le droit, la théologie, la médecine, les arts; douze cents élèves fréquentaient les cours de droit. Plusieurs collèges, ceux de *Pélegry*, de Saint-Michel, de Rodez, offraient aux étudiants une retraite peu coûteuse.

Au cœur de l'ancienne ville, la cathédrale *Saint-Étienne* est une église imposante par sa masse plutôt que belle : deux tours épaisses du xive siècle encadrent l'entrée; quinze marches descendent jusqu'au pavé. L'ensemble de la construction date de la fin du xie siècle; mais on l'a beaucoup remaniée depuis. Ainsi le chœur a été refait au xive siècle, dans un style qui rappelle celui de Saint-Louis; entre les piles qui supportent la voûte ont été aménagées des chapelles ogivales; enfin, des trois absidioles primitives qui terminaient la nef, l'une fut remplacée, au xve siècle, par une chapelle profonde et décorée de fresques au temps de Louis XII. L'ancien édifice est, comme on le voit, assez défiguré; il mérite cependant l'attention par sa parenté évidente avec *Saint-Front* de Périgueux. Les deux bras de la croix grecque étant supprimés, l'église présente un long rectangle de deux travées sans galeries latérales; des coupoles hémisphériques sur pendentifs, éclairées à leur base par de petites fenêtres suivant les quatre points cardinaux, forment voûte au-dessus de chaque travée : à l'extrémité, un hémicycle, de même largeur que la nef, se recourbe en quart de sphère, cantonné d'absidioles. Cette disposition rappelle celle du chœur de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem. Il est fâcheux que la décoration s'accorde peu avec le caractère général de l'église. A l'extérieur, les coupoles s'enlèvent franchement au-dessus du


Cl. ND.

PORTE ET FENÊTRE DU COLLÈGE PÉLEGRY.

Si l'on veut pénétrer dans les vieux quartiers qui s'élèvent au nord de la cathédrale, on y trouvera, comme au sud, des maisons originales, des écussons armoriés, des portes monumentales, des escaliers à vis, des poutres sculptées, des tours ornées de moulures et de médaillons. Le *château*, porté sur d'anciens murs, est devenu la prison. Plus haut, la ville se terminait à l'église *Saint-Barthélemy*, dont la tour, ainsi que celle de Jean XXII, se rattachait au système général des fortifications. Enfin, à l'extrémité de la rue de la Barre (barrière de péage), la *Barbacane*, ancien corps de garde, et l'imposante tour dite des *Pendus*, veillaient sur la porte même des remparts. Un mur de défense continu barrait dans toute sa largeur la presqu'île où s'abrite *Cahors*; il subsiste encore presque entier. C'est de la rive gauche du Lot que l'on peut le mieux apprécier l'ancien système fortifié et admirer le panorama de la vieille ville. Enveloppée d'un fossé comme le Lot, *Cahors* devait être une place difficile à prendre : partout l'eau est sous la main, excepté peut-être dans la ville.

Personnages historiques. — *Luctère*, qui commanda dans Uxellodunum la dernière résistance de la Gaule contre César; Jacques *d'Euse*, né à Cahors vers 1244, élu pape, en 1316, après Clément V, sous le nom de *Jean XXII*; il publia les « décrétales » de son prédécesseur et écrivit plusieurs traités de jurisprudence et de médecine; *Clément Marot*, né à Cahors (1495-1544), dont les vers empruntent un grand charme à son esprit enjoué et à la fraîcheur de leur expression; *Galiot de Genouillac*, grand maître de l'artillerie aux batailles de Fornoue et d'Agnadel (1475-1548); *Pons de Lauzière*, marquis de Thémine, sénéchal du Quercy (1552-1627); l'avocat jurisconsulte *Jean-Albert* (1609-1684); le savant bénédictin *Jean de Verninac*; le jurisconsulte François de *Boutaric*, né à Figeac; Jean-Baptiste *Cavaignac*, né à Gourdon (1762), avocat à Toulouse, député du Lot à la Convention, mort à Bruxelles (1829); ses deux fils, Louis-Godefroi et le général Eugène Cavaignac, sont nés à Paris; le général *Ramel*, né à Cahors; Jean-Baptiste *Bessières*, duc d'Istrie, maréchal de France, né à Prayssac (1768-1813), qui se distingua surtout à Rivoli, Marengo, Austerlitz, Iéna, et fut tué la veille de la bataille de Lutzen; *Joachim Murat*, fils d'un aubergiste de La Bastide-Fortunière (1767), étudiant en théologie à



Cl. ND.

CAHORS : ENTRÉE DU PONT VALENTRÉ.

Toulouse, puis engagé dans la garde constitutionnelle de Louis XVI : il lia sa fortune à celle de Bonaparte et, après de brillantes parties, devint roi de Naples (fusillé le 13 octobre 1815, en Calabre) ; Antoine, baron *Dubois*, chirurgien de Napoléon Ier ; *Champollion* le Jeune, né à Figeac, qui pénétra le secret des hiéroglyphes égyptiens (1790-1832) ; l'avocat Émile *Dufour* ; l'abbé *Paramelle*, passé maître dans l'art de découvrir les sources (1790-1875) ; *Léon Gambetta*, né à Cahors (1838-1882), d'une famille de commerçants d'origine génoise ; le maréchal *Canrobert*, né à Saint-Céré, qui prit une part glorieuse aux campagnes d'Algérie et de Crimée (1809-1895).

Lot-et-Garonne.

Superficie : 535 400 hectares (Cadastre), 538 400 (d'après le Service géographique de l'armée). Population : 239 970 hab. (1921). Chef-lieu : **Agen.** Sous-préfectures : **Marmande, Villeneuve, Nérac.** — 35 cantons, 326 communes ; 17e corps d'armée (TOULOUSE). Cour d'appel d'AGEN. Académie de BORDEAUX. Diocèse d'AGEN (suffragant de Bordeaux).



Cl. ND.

CAHORS : PORTE DE DIANE.

Ce département, qu'arrosent le Lot et la Garonne, offre des aspects naturels très différents. Au centre, la *Garonne* en est l'artère vitale. C'est du haut du belvédère naturel formé près d'Agen par la côte de l'Ermitage (160 mètres) que la beauté plantureuse et la joie épanouie du val de la Garonne se découvrent pleinement au regard.

Agen mêle à de lointaines traditions une histoire assez complexe : dans une plaine ouverte, à la merci de toutes les invasions, et d'abord de ses voisins, cette ville ne pouvait prétendre à un rôle prépondérant. César et Pline appellent *Nitiobroges* ses anciens habitants : ils étaient de race celtique. *Agen* fut incorporé à l'*Aquitaine* romaine. Avec le Ve siècle, les Barbares y défilèrent.

Du sud les *Vascons*, d'origine ibérique, débordent les Pyrénées, sous la poussée des Maures envahisseurs de la Péninsule. Aux Vascons succèdent les *Sarrasins* : Eudes, duc d'Aquitaine, et Charles Martel les écrasent à la journée de Poitiers (714). Avec Charlemagne, et son fils Louis le Débonnaire, nommé *roi d'Aquitaine* (781), le Midi se ressaisit. Après avoir été ruiné par les Normands (840), *Agen* vécut groupé autour de son évêque, dans la dépendance de ses voisins de l'ouest ou de l'est, de Bordeaux ou de Toulouse. Le divorce d'*Éléonore d'Aquitaine* et son mariage avec Henri II Plantagenet d'Anjou, roi d'Angleterre, mit l'*Agenais* sous la domination anglaise. Mais Richard Cœur de Lion, fils de Henri II, ayant marié sa sœur à Raymond VI, comte de Toulouse, l'*Agénais* lui fut donné pour dot : voici *Agen* attaché à la fortune du pays toulousain. On sait comment la malheureuse guerre des *Albigeois* fit passer le domaine des comtes de Toulouse, par la fille de Raymond VII, au pouvoir de son mari *Alphonse, comte de Poitiers*, frère de saint Louis. *Agen* fit ainsi retour à la couronne de France. La guerre de Cent ans devait rendre la ville aux Anglais, avec Édouard III, puis aux Français, avec Du Guesclin, qui la



Cl. C. B.

HABITATION DE HENRI IV, A NÉRAC.



Phot. de M. Meys.

LA VALLÉE DE COUPLAN DONT LES EAUX ALIMENTENT LE PLATEAU DE LANNEMEZAN.

reprit (1370); enfin la victoire de Jeanne d'Arc et la défaite de l'occupation anglaise rattachent pour toujours l'*Agénais* à la France (1439).

La Réforme ayant ranimé le feu mal éteint des rancunes albigeoises, *Nérac*, dans l'Agénais, prit une part très active à la propagation des nouvelles doctrines. Cette petite ville appartenait aux princes de Béarn. *Marguerite de Valois*, sœur de François Ier; sa fille *Jeanne d'Albret*, mariée au duc de Vendôme, Antoine de Bourbon; *Henri de Navarre*, depuis Henri IV, roi de France, habitèrent le château de *Nérac*. Là se tenait une petite cour. Quand le roi de France Charles IX donna sa sœur Marguerite en mariage à Henri de Navarre, il lui cédait l'Agenais pour dot. *Nérac* devint le quartier général de *Henri de Navarre*, quand la guerre fut définitivement allumée entre lui et Henri III. Aussi cette ville est-elle pleine du souvenir du Béarnais; on y voit l'aile du château qu'il habitait (gracieuse galerie d'arcades, style Renaissance), le vieux pont gothique de la Baïse et, au bord de la petite rivière, en face des anciens jardins royaux, la promenade ombreuse de *la garenne*, plantée d'arbres séculaires (fontaine du Dauphin ombragée de deux ormes, l'un planté par Henri IV, l'autre par Marguerite de Valois).

La cathédrale d'**Agen** (23 390 habitants) n'existe plus : c'eût été miracle qu'elle échappât à la tourmente des guerres de religion; à sa place s'élève un marché couvert et, des débris, l'on a construit un *théâtre* d'assez pauvre figure. D'importantes restaurations ont sauvé les autres édifices religieux : église des *Jacobins*, du XIIIe siècle (Notre-Dame d'Agen), *Saint-Hilaire*, ancienne église des Cordeliers, du XVe siècle; à droite de sa façade moderne, pyramide une belle flèche ajourée. Une ancienne collégiale du XIe siècle est devenue la cathédrale *Saint-Caprais*; l'un après l'autre, les siècles s'y révèlent : le XIIe au transept, le XIVe à la nef, terminée au XVIe. Avant saint Martial, saint Firmin et saint Vincent, venus pour compléter l'œuvre de son apostolat, *saint Caprais* fut l'un des premiers qui prêchèrent le christianisme dans l'Agénais; il paya son zèle de la vie (fin du IIIe siècle). Presque en même temps, *sainte Foy*, devenue patronne d'*Agen*, subissait le martyre d'être brûlée vive (persécution de Dioclétien) : une chapelle lui est consacrée.

L'*Hôtel de ville*, dans un ancien hôtel du Présidial, avec la Bibliothèque, le *Musée*, dans l'hôtel d'Estrades, où naquit le maréchal, sont groupés non loin du théâtre. Outre des objets relatifs aux âges préhistoriques, trouvés dans le haut Agénais, où les grottes sont nombreuses, le *Musée* renferme d'intéressants monuments archéologiques gallo-romains (belle statue antique du Mas-d'Agénais); la villa de Bapteste, exhumée dans la commune de Lasserre, évoque l'habitation d'un riche patricien au temps de la conquête romaine.

A la place de l'évêque, le *préfet* loge dans son palais, bel édifice de la fin du XVIIIe siècle; à côté, s'élève le Palais de justice. Tout à fait au sud, l'*hospice Saint-Jacques*, fondé en 1685, conserve les restes de Mascaron, l'éloquent évêque d'Agen. Pour éprouvée qu'elle ait été, la ville d'*Agen* réserve aux amateurs de vieux logis quelques surprises : une élégante galerie d'arcades rue du Puits-du-Saumon, de vieilles maisons ou *cornières*, l'ancien hôtel de *Montluc*, intéressant à l'intérieur, la chapelle des Pénitents-Blancs, savoureusement archaïque. *Agen* d'ailleurs est de son temps; les promenades abondent. Sans parler de la *Plateforme* (monument des enfants de Lot-et-Garonne), au voisinage de la Préfecture, de grandes avenues circonscrivent la ville dans le triangle que forment la Garonne et le canal latéral : le long du fleuve, magnifique promenade du *Gravier*, qui relie les cours Gambetta et Voltaire. Trois ponts traversent la Garonne : le premier, en amont, de onze arches en pierre; au centre, une légère passerelle qui enjambe le fleuve; le pont-aqueduc, sur lequel le canal latéral passe d'un bord à l'autre (vingt-trois arches en pierre dont sept sur le fleuve).



Cl. C. B.

BARBASTE. MOULIN DE HENRI IV.

Personnages historiques. — *Poton de Xaintrailles*, l'un des plus vaillants compagnons de Jeanne d'Arc; *Bernard de Palissy*, céramiste émailleur de génie, né vers 1510 à La Capelle-Biron; le poète satirique *Théophile de Viau* (1590-1626); le maréchal *d'Estrades*, né à Agen (1607-1686); l'écrivain *Pierre Paganel*, né à Villeneuve-sur-Lot, et l'archéologue naturaliste *Boudon de Saint-Amans*; le naturaliste comte *de Lacépède* (1756-1825); *Becays de Lacaussade*, héroïque défenseur de Valenciennes en 1793; *Bory de Saint-Vincent* (1780-1846), voyageur, naturaliste; le poète languedocien *Jacques Boé*, dit *Jasmin*, d'Agen (1798-1864); l'anatomiste *Étienne Serres*.

Gers.

Superficie : 628 000 hectares (Cadastre), 629 000 (d'après le Service géographique de l'armée). Population : 194 410 hab. (1921). Chef-lieu : **Auch**. Sous-préfectures : **Condom, Lectoure, Mirande, Lombez**. — 29 cantons; 466 communes; 17e corps d'armée (TOULOUSE). Cour d'appel d'AGEN. Académie de TOULOUSE. Archevêché d'AUCH.

Le département du *Gers* s'incline avec le plateau de Lannemezan. En se retirant, les glaciers pyrénéens, qui s'avançaient jusqu'à la plaine aux temps géologiques, laissèrent à sec le delta de débris



Phot. de M. Boussenac.

AUCH : ESCALIER MONUMENTAL ET TOUR DU PÉNITENCIER.



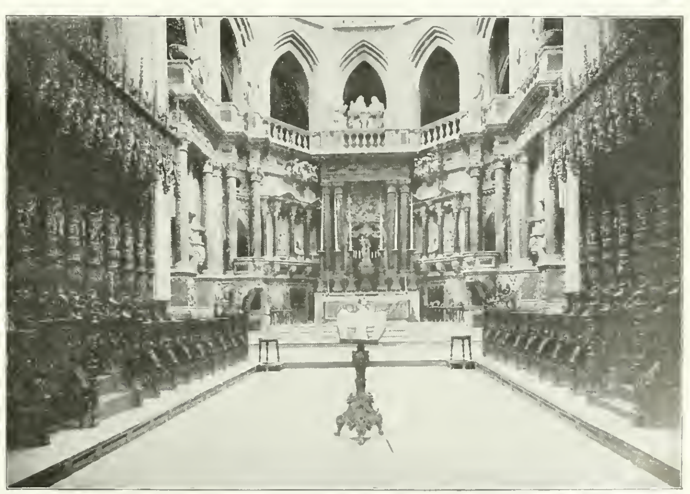
Phot. de M. Boussenac.

AUCH : LES STALLES DE LA CATHÉDRALE.

accumulés sur leur front, comme une grève que rayent encore quelques filets liquides, après le retrait du flot. *Lannemezan* n'est qu'à 638 mètres d'altitude. Comment, à défaut des réservoirs de neige et de glace, où puisent les torrents, ce plateau peu élevé pourrait-il alimenter par des condensations suffisantes les sources nécessaires à la formation de cours d'eau réguliers? Les nuages sont trop haut et les grands sommets trop loin. Aussi les filets qui puisent à ce maigre réservoir ont-ils bientôt fait de l'assécher. Par surcroît, au lieu de s'entr'aider et de compenser ainsi par l'union de quelques-uns leur insuffisance individuelle, chacun d'eux se dérobe, en éventail, vers tous les points de l'horizon. Et, comme le sol de débris mal associés sur lequel ils se traînent absorbe une partie du liquide qu'ils débitent, les plus faibles s'arrêteraient en route, si le canal de *Sarrancolin* ne leur distribuait, à la ronde, les eaux abondantes et fraîches de la Neste. Tous les cours d'eau du *Gers* ont un caractère commun : entre les rides rayonnantes des collines qui les séparent, leurs vallons paraîtraient trop larges pour le peu qu'ils roulent, si l'on ne réfléchissait qu'ils ont tracé leur route au temps où les alimentaient les glaciers en fusion. Grâce au peu d'élévation du relief, l'horizon partout se dégage; on jouit mieux du soleil: il dispense plus également sa chaleur aux champs de céréales, aux prairies dans les vallées et, sur les pentes, aux vignobles dont les grappes distillent la délicieuse eau-de-vie d'Armagnac.

Auch, l'antique *Illiberri* ou *Elimberri*, est sœur par la race de l'*Illiberri* roussillonnaise (*Elne*) et probablement de l'*Illiberri* qui fut en Espagne l'ancêtre de *Grenade*. Ainsi s'affirme, par les mots incrustés pour ainsi dire dans le sol, l'ancienne occupation du peuple ibérique. Il y a une parenté de race indéniable entre les habitants des hautes vallées pyrénéennes et des terre-pleins d'avant-garde, entre la Méditerranée et l'Océan. A mesure que l'on s'avance vers l'ouest, la nation se fait plus compacte; elle se révèle par le langage, les traditions, les usages et la physionomie: l'Aragon, la Navarre, la Biscaye en Espagne, et chez nous les pays basques (Labourd, Basse-Navarre, Soule) sont de même souche ethnique. Mieux groupés qu'ailleurs et moins exposés aux surprises, ils ont longtemps résisté à l'emprise extérieure, mais, chez leurs congénères dispersés dans les plis et sur les contreforts de la chaîne, persistent cet esprit d'indépendance, cet amour du sol natal et du foyer qui décèlent la race et, comme un ferment préservateur, l'ont sauvée de l'absorption.

Sous la domination romaine, le territoire du *Gers* fut compris dans la province d'*Aquitaine*, avec *Eauze* (Elusa) pour métropole politique et



Phot. de M. Boussenac.

AUCH : LE MAITRE-AUTEL DE LA CATHÉDRALE.

religieuse. L'introduction du *christianisme* dans la région remonte aux premiers temps de l'Église : dès le IIIe siècle, *Eauze* eut un siège épiscopal fondé par saint Paterne. A l'arrivée des Barbares, saint *Taurin*, évêque d'*Eauze*, se réfugia sur les bords du Gers, à *Auch*, où il fonda une humble basilique; de là vient la primauté de cette église.

Les *Wisigoths*, les *Francs* passèrent plus qu'ils ne s'établirent dans le pays. Cependant les *Vascons*, de race ibérique, débordaient des Pyrénées sur l'*Aquitaine*. Cinquante ans de lutte purent à peine les réduire : il fallut, par surcroît, leur accorder un duc pour les gouverner (602). Les *Vascons* vécurent ainsi sous les *ducs d'Aquitaine* de race mérovingienne (630), et après la grande invasion des *Sarrasins* qui ruina Eauze de fond en comble, sous les *rois d'Aquitaine* de la famille de Charlemagne (Louis le Débonnaire, 780). L'avènement de *Louis le Bègue* les rattachait à la France du Nord (877). Mais ce lien de vassalité ne leur pesait guère; ils venaient d'ailleurs de se donner un *duc* héréditaire de *Gascogne* (872, *Sanche Mitarra*. La dislocation de l'empire carolingien rendait aux nationalités qui le composaient leur vie particulière. On se battit contre les *Normands* : le duc *Guillaume-Sanche* se distingua par sa bravoure. En 1036, la lignée des ducs de Gascogne s'étant éteinte faute d'héritiers, leurs États passèrent aux comtes de Poitiers et, avec ceux-ci, à l'Aquitaine. Éléonore, par son mariage avec Henri Plantagenet, depuis roi d'Angleterre, en devait faire un fief anglais.



Phot. de M. Renaudot.

RÉCOLTE DE LA RÉSINE DANS LES LANDES.



Phot. de M. E. Belloc.

LAC DE HOURTIN.

Ces changements, tout de surface, n'affectaient pas la vie du peuple; le suzerain était loin : ce que l'on redoutait, c'était le maître toujours armé et toujours présent. En effet, la multiplicité des vallées rayonnant sur la déclivité du Lannemezan favorisant outre mesure le morcellement du pouvoir, les principautés féodales avaient comme surgi du sol. Sous le *duc de Gascogne* évoluaient les comtes de *Fezensac* et d'*Armagnac*, les sires de *Pardiac*, de *Fezensaguet*, de *Gaure*, de *Lomagne*, ceux d'*Albret* dont relevait le *Condomois*. Presque tous eurent une capitale au petit pied : *Auch* pour l'Armagnac, *Mirande* pour l'Astarac, *Lectoure* pour la Lomagne, *Fleurance* pour le pays de Gaure, *Vic-Fezensac* pour le comté de ce nom, *Mauvezin* pour le Fezensaguet.

Cette féodalité turbulente, engagée avec les comtes de Toulouse dans la querelle des *Albigeois*, y perdit le meilleur de ses forces. Aussi la réunion des États de Toulouse à la couronne de France, par le mariage d'Alphonse de Poitiers avec l'héritière de Raymond VII, fut-elle le signal d'un affranchissement général pour les populations méridionales. De toutes parts les anciennes cités se reconstituaient; on en bâtit de nouvelles, pourvues dès leur naissance de *franchises communales*.

Mais la guerre de *Cent ans*, en ramenant le désordre et l'arbitraire, entrava pour un temps cette expansion des libertés municipales. De la faiblesse des autres, les *comtes d'Armagnac* se firent une véritable souveraineté : toute la Gascogne féodale relevait de leur pouvoir ou de leur audace. L'un d'eux, Bernard VII, s'alliait même à la famille royale par le mariage de sa fille avec Charles d'Orléans. *Armagnac* vint à Paris, prit en main la cause de son gendre qui avait à venger la mort de son père, Louis, assassiné par Jean sans Peur, duc de Bourgogne. La guerre civile éclatait : *Armagnacs* et *Bourguignons* se disputèrent la France : la défaite d'*Azincourt*, le traité de *Troyes* la livrèrent aux Anglais (1420). Enfin, avec Jeanne d'Arc, Richemont, les Anglais disparurent.

Mais les *comtes d'Armagnac*, dont l'ambition avait survécu à tant de malheurs, ne pouvaient prendre parti de leur effacement : après maint démêlé avec *Gaston Phœbus*, comte de Foix, vicomte de Béarn, ils osèrent disputer le Comminges à Charles VII. Le Dauphin, depuis *Louis XI*, assiégea Jean IV d'*Armagnac* dans l'Isle-Jourdain et le prit. Son fils Jean V, deux fois surpris dans Lectoure, sa place d'armes, fut tué. L'*Armagnac*, d'abord confisqué (1481), puis rendu au fils du dernier comte qui mourut sans enfants, revint à Marguerite de Valois (1497) et, par elle, à la maison de Béarn. *Jeanne d'Albret*, souveraine de *Béarn*, s'étant jetée à corps perdu dans la querelle religieuse soulevée par la *Réforme*, le *Gers* en eut fort à souffrir; pendant que *Montgomery*, chef des calvinistes à la solde du Béarn, faisait flamber les églises et mettait les villes au pillage, *Montluc*, un enfant du pays, chef des catholiques, tirait de ces excès de terribles vengeances. La paix vint avec *Henri IV*, qui réunit la Gascogne à la couronne de France. La *Gascogne* formait, en 1716, une Intendance ou Généralité. Son bon génie lui envoya M. d'Étigny pour prendre en main ses intérêts.

Auch (11 830 habitants) groupe ses monuments sur la hauteur qui domine la rive gauche du Gers, dans l'attraction du cours d'Étigny : là s'élèvent le *Palais de justice*, l'*Hôtel de ville* et le Musée de peinture; dans l'ancienne résidence des Intendants, la *Préfecture* toute proche (rue Gambetta) et, à côté d'elle, l'ancien couvent des Cordeliers, où une manutention voisine avec les *Archives départementales* (salle capitulaire ogivale, galerie du cloître). La *Bibliothèque* et un petit musée archéologique sont logés dans une ancienne chapelle des Carmélites, non loin de la cathédrale.

Si l'archevêque d'Auch, Henri de Lamothe-Houdancourt, ne l'avait alourdie d'un porche et de massives tours carrées au goût de son temps, la *cathédrale*, harmonieusement terminée d'après la conception de ses fondateurs, serait un monument complet, d'une grande valeur architecturale. C'est du moins la quatrième église construite en cet endroit; les autres eurent à souffrir des Goths, des Sarrasins, des Normands, de Bernard IV d'Armagnac. Commencée dans la seconde moitié du XIVe siècle par Arnaud d'Albert, neveu du pape Innocent IV, puis rebâtie presque entièrement à la suite de l'incendie de 1483, la cathédrale *Sainte-Marie* fut consacrée en 1548, terminée en 1662. L'intérieur à trois nefs est d'une belle ampleur : il mesure 105 mètres de long, 26m,74 sous clef de voûte; le corps des murs est en grès; la voûte, de pierre calcaire plus blanche et moins lourde. Le chœur est admirable : les *stalles* (113), sculptées en plein chêne, ont reçu du temps une patine qui en adoucit les contours. Chaque dossier porte en demi-relief une figure de l'Ancien et du Nouveau Testament, ou même quelque personnage allégorique; entre les stalles, des pilastres sont chargés de statuettes que couronnent les dais en ogives, hérissés de clochetons et enguirlandés de feuillage et de fleurs. Ce chef-d'œuvre date de la première moitié du XVIe siècle. Les verrières de la cathédrale n'ont de rivales que celles de la Sainte-Chapelle de Champigny (Indre-et-Loire); on peut les comparer à celles de Saint-Ouen, qui datent de la même époque. Les vitraux d'*Auch* sont l'œuvre d'Arnaud de Moles : les Prophètes, les Sibylles vénérées au moyen âge, y sont représentés en dimensions plus grandes que nature, dans une gloire de rubis, de topazes, de saphirs, d'améthystes, qui flamboient comme de purs joyaux, à la fin d'une chaude journée d'été, dans le brasier du soleil couchant.

Auch se groupait autrefois dans la vallée. Lorsqu'il fallut se défendre contre les invasions sans cesse renaissantes, la cité escalada les pentes et la cathédrale avec elle : des remparts la défendirent; un donjon du XIVe siècle subsiste encore dans l'enceinte de l'archevêché. De la place Salinis, terre-plein de la cathédrale, le regard descend avec l'*escalier monumental* (232 marches) jusqu'au *Gers* dont le cours se profile au delà du pont de la Treille, en longeant les vieux bâtiments de l'abbaye de *Saint-Orens*. Dans l'ascension universelle, l'abbaye demeura près de la rive : quelques épaves en ont été recueillies et confiées à la chapelle actuelle de Saint-Orens.


Cl. N.
BERGERS LANDAIS SUR LEURS ÉCHASSES TRADITIONNELLES.

L'abbaye remontait à l'époque mérovingienne. En ces temps reculés et demi-barbares, les monastères étaient des oasis jouissant du droit d'asile, où l'on pouvait s'initier à toutes les formes du labeur humain : peu à peu s'adoucissait la rudesse des mœurs, une cité se formait et l'abbé devenait, par une transition naturelle, l'évêque-suzerain du groupement formé autour de son abbaye. Beaucoup de villes en Armagnac n'ont pas d'autre origine; ainsi s'expliquent les évêchés de Condom, Lectoure, Lombez, supprimés en 1790. *Condom*, sur la Baïse, eut Bossuet pour évêque.

Personnages historiques. — *Rufin*, ministre de Théodose Ier puis d'Arcadius, né vers 350 à Elusa (*Eauze*); *saint Bertrand*, de la maison seigneuriale de l'Isle-Jourdain, qui releva Comminges de ses ruines (1100) et en fut évêque; *Bernard VII*, comte *d'Armagnac*, chef du parti d'Orléans contre celui de Bourgogne, allié des Anglais; *Blaise de Montluc* (1501-1577), homme de guerre et écrivain, l'un des vainqueurs de Cérisoles (1544), inlassable adversaire de Montgomery; *Pey de Garros*, poète gascon, né à Lectoure (1500-1580); le cardinal *Georges d'Armagnac*, archevêque de Toulouse; le poète *Salluste du Bartas* (1544-1590); le maréchal Charles de *Gontaut*, duc *de Biron*, d'abord serviteur dévoué de Henri IV, puis traître à son pays et exécuté pour ce crime (1562-1602); J.-B. Gaston, marquis puis duc de *Roquelaure* (1617-1683), qui se distingua dans plusieurs batailles, prit part à la conquête de la Franche-Comté, de la Hollande, et demeura célèbre par les saillies que l'on attribuait à son caractère enjoué; le duc *d'Épernon, Jean Nogaret de Lavalette*, favori de Henri III (1554-1642); *Pierre de Montesquiou-d'Artagnan*, maréchal de France (1645-1725); le maréchal *Lannes*, duc de Montebello, héros de Mantoue, d'Arcole, de Marengo, blessé mortellement à Essling, né à Lectoure (1769-1809); le général *Dessolles*, né à Auch (1767-1828); l'amiral *Villaret de Joyeuse*, qui engagea contre les Anglais, devant Brest, une bataille inégale où s'immortalisèrent les marins du « Vengeur » (1794); l'abbé de *Montesquiou-Fezensac*, ministre de la Restauration; le comte *de Salvandy*, né à Condom (1795-1856); l'érudit abbé *Monlezun*, auteur estimé d'une Histoire de la Gascogne; *Ad. Granier de Cassagnac* (1808-1880); le jurisconsulte *Bathie* (1828-1887).


Phot. de M. Oaviard
DANS LES LANDES : MULES A L'ABREUVOIR.

Landes.

Superficie : 932 100 hectares (Cadastre), 936 300 (Service géographique de l'armée). Population : 263 940 hab. (1921). Chef-lieu : **Mont-de-Marsan**. Sous-préfectures : **Dax, Saint-Sever.** — 28 cantons; 334 communes; 18e corps d'armée (BORDEAUX). Cour d'appel de PAU. Académie de BORDEAUX. Diocèse d'AIRE (suffragant d'Auch).

Presque à fleur d'Océan et, de la Gironde à l'Adour, se développe un vaste plateau triangulaire dont le domaine est limité à l'est par le cours du *Ciron*, affluent de la Garonne, et celui de la *Midouze*, tributaire de l'Adour. C'est une région parfaitement distincte et homogène. Aussi l'a-t-on disloquée en deux parts, l'une pour le *département* de la *Gironde*, l'autre pour celui des *Landes*. Si l'on va de Bordeaux à Bayonne, par le chemin de fer du Midi, à mesure que fuient les champs et les villages, les vignes deviennent plus rares, quelques pins se montrent, puis s'assemblent, forment des bouquets verts, de petits bois; enfin c'est la forêt, monotone alignement de fûts immobiles et sombres, toujours les mêmes à perte de vue, à l'ouest de laquelle ondulent les **vraies Landes**, les landes inconnues, avec leurs futaies magnifiques où le chêne, l'ormeau, le chêne vert se mêlent aux pins résineux. Au printemps, les sous-bois se peuplent de fougères géantes, de bruyères roses, de genêts étoilés d'or. Il neige des flocons parfumés, sous les grandes aubépines épanouies à l'entour des villages; au milieu des prairies, des champs de maïs, des jardins maraîchers, se groupent des maisons proprettes : çà et là, dans les clairières du bois, des bouchonneries, des fabriques de produits résineux, partout la vie, même au bord des lacs endormis. Là, des fourrés impénétrables abritent un nombreux gibier : loups et renards, lièvres et lapins, hérons, bécasses et canards, hôtes des taillis marécageux; oiseaux aquatiques et marins, voyageurs ou sédentaires; des ramiers et des tourterelles; l'outarde et le courlis, le goéland, car la mer est proche. A l'abri des grandes dunes littorales, on l'entend sans la voir : c'est tantôt la vague qui s'éteint

sur la plage avec un doux murmure, tantôt l'Océan déchaîné, l'ouragan qui hurle en courbant les *pinèdes*.

Il n'y a pas un siècle, ce pays était un désert, steppe infertile, criblé de fondrières, de mares croupissantes, de prairies mouvantes et traîtresses, de maquis hirsutes et de terrains vagues, où pouvaient à peine prendre racine, sur de rares monticules, une herbe maigre, des bruyères naines et des joncs souffreteux : dans cette morne étendue, la silhouette du berger, haut perché sur ses échasses, pour traverser les flaques d'eau, promenait au loin son ombre mélancolique.

Autrefois, l'Océan s'étalait sur cette plaine. Après son retrait, la terre colmatée se couvrit d'un manteau de forêts : des peuples y vécurent et prospérèrent. Les *Boii*, Boïens, groupaient leur peuplade au bord du bassin d'Arcachon, vers l'embouchure de la Leyre : l'*Itinéraire* d'Antonin les nomme ; des forêts de pins les enveloppaient et, dès le IIIe siècle, leur cité de *Boios* était un évêché. Arrivent les Barbares, au Ve siècle ; les *Vandales* flambent le pays pour mieux venir à bout des habitants. Alors les *Boïens* fugitifs s'établissent à l'ouest, près des hauteurs que l'on appela depuis le *Cap de Buch :* nouvelles plantations, nouveaux incendies ; la dune ensevelit la bourgade des *Boïens*. Ceux-ci s'établissent plus à l'est, non loin de l'endroit où se trouve aujourd'hui la *Teste de Buch*.



ARCACHON : PLACE BRÉMONTIER. Cl. ND.

Livré à lui-même, le **sol**, privé de la défense des forêts, était condamné à périr. Il se compose en effet de deux couches superposées d'une manière uniforme. A la surface, un mélange de détritus organiques d'ajoncs ou de bruyères, mêlés à des sables fins et du silex, forme une couche végétale très perméable, dont l'épaisseur ne dépasse pas beaucoup cinquante centimètres. Cette couche repose sur une sorte de béton couleur de rouille, l'*alios*, composé de sables agglutinés par les sucs végétaux ; cela forme un pavé souterrain au-dessous duquel le sable s'entasse à une profondeur indéfinie. Mais, comme le ciment organique interjeté sous la surface est imperméable, toutes les eaux s'y arrêtent, refluent, noient les terrains superficiels, les dissolvent et croupissent en marécages, d'où le soleil d'été dégage des miasmes pestilentiels. La dénudation de la terre et l'imperméabilité du sous-sol s'aggravaient encore de la surrection des *dunes côtières :* par elles le chemin de la mer se trouva barré, et leur marche envahissante refoulant les eaux sur l'intérieur, il fallait bien que la terre fût noyée.

Le **littoral** du golfe de Gascogne présente une suite de plages uniformes, de la Gironde à l'Adour. Une seule échancrure en brise la rigidité, le bassin d'Arcachon. Or, à peu de distance de la plage, une longue traînée de *dunes* se développe en bordure, véritables vagues de sable échouées sur la rive. Il y en a bien 200 kilomètres, et c'est la mer qui a édifié ces arêtes mouvantes : chaque vague en effet dépose sur le rivage une frange de sable qui sèche à marée basse, poudre légère que le vent pousse contre le moindre obstacle où elle s'accroche, s'accumule en monticules bientôt soudés les uns aux autres. Ainsi va la *dune :* elle s'épaissit par les apports journaliers de l'Océan, modelée en talus dont la crête, comme celle d'une vague véritable, s'effondre à l'est, ensevelissant ce qui se trouve à ses pieds. Devant ce barrage envahissant, les eaux courantes se sont arrêtées : à la place des golfes qui échancraient le littoral il n'y eut plus que des lagunes mortes ou des étangs sans issue.

Les *golfes* étaient nombreux, de la Gironde à l'Adour : *Hourtin* et *Carcans, Lacanau, Cazau, Sanguinet, Biscarosse, Parentis, Aureilhan, Contis, Léon, Lit, Soustous, Blanc, Osségor*. On a retrouvé sous le sable du voisinage des débris de poteries, des instruments en silex qui appartinrent à d'anciennes peuplades, des médailles, enfin des mosaïques accusant une industrie. Des troncs de chênes et de pins ensevelis, dont plusieurs gardaient l'empreinte de la hache, témoignent d'ailleurs que cette région fut boisée. Strabon, Pline, Varron, parlent du *saltus Vasconiæ* ou forêt de Gascogne : elle s'étendait jusqu'au bord de l'Océan. Il est constant qu'au XIVe siècle les seigneurs de Lesparre couraient le cerf et le sanglier dans les forêts des dunes et, du temps de Montaigne, l'ensevelissement du pays par les sables mouvants passait encore pour un malheur récent. L'ancienne forêt constituait ainsi un rempart contre le flot, le sable, le vent.

Dépouillées de l'entrave végétale qui les agrippait dans ses racines, les **dunes** alors se sont mises *en marche* sous la poussée du vent d'ouest. Après les golfes isolés, les villages à leur tour furent menacés puis ensevelis. De *Soulac-sur-Mer*, près de la pointe de Grave, au vieux Boucau, ancienne embouchure de l'Adour, il suffit de remuer le sable pour exhumer des habitations. A *Soulac*, la basilique tout entière y passa. Le port de *Mimizan*, *Segosa* des anciens, qui eut une grande importance, n'est plus ; la dune de *Dos*, qui l'a comblé, allait aussi dévorer l'église d'une ancienne abbaye bénédictine, quand un habitant du pays, nommé Teixoeres, réussit à la fixer par un semis de *gourbet* ou jonc des sables (*Calamagrostis arenaria*) dont les racines consolident l'arène par leur feutrage résistant, assise préparatoire de la forêt. « On attribue généralement à Brémontier la découverte de cette méthode. Or rien n'est plus injuste : le public s'est laissé tromper encore une fois. *Brémontier* était ingénieur en chef des ponts et chaussées, alors que, d'après les méthodes combinées de Baleste-Marichon, Desbiey, Charlevoix de Villers et Pierre Peychan, les dunes du golfe de Gascogne furent arrêtées et fertilisées. » (J. THOULET, *Revue des Deux Mondes*.)

L'œuvre de salut n'est pas terminée, mais elle a trouvé un heureux complément dans les grands travaux suscités par l'initiative tenace de l'ingénieur *Chambrelent*. Il fallait reprendre à rebours l'œuvre de destruction, refaire l'intérieur après la consolidation du littoral, discipliner les eaux, leur procurer, par des drainages, un écoulement suffisant ; malgré la faible inclinaison du sol, dégager la terre et retenir le sol conquis par l'enchevêtrement des racines de pins. L'entreprise a fait merveille : des champs de seigle et de maïs, de belles prairies ont remplacé les savanes de nénufars et les fourrés de joncs ; un parc touffu surgit du steppe aride. Ce n'est pas que la lèpre des *landes* ait totalement disparu, mais sur le sol reconstitué, les échasses traditionnelles, autrefois indispensables pour sauter les fondrières, sont reléguées au musée des souvenirs.

Bien mieux, c'est la terre à présent qui gagne sur les eaux : de nombreux **étangs** ont été desséchés ou amoindris, leur malfaisance réduite, par une issue régulière aménagée vers le flot. L'étang de **Cazau** et de *Sanguinet* (longueur, 12 kilomètres ; pourtour, 40 ; superficie, 5 970 hectares), le plus voisin du bassin d'Arcachon, s'ouvrait jadis comme lui sur l'Océan, par un chenal profond, presque à sec depuis le XIVe siècle : ses eaux descendent, par le canal de Sanguinet (19 kilomètres), au petit étang de *Biscarosse*, à l'étang de *Biscarosse et Parentis* (3 540 hectares),



UNE PINASSE D'ARCACHON. Cl. ND.

Cl. C. B.

ARCACHON : BOISEMENT DES DUNES.

enfin, par le canal de Sainte-Eulalie, charmant cours d'eau de 10 kilomètres, au grand réservoir du lac d'**Aureilhan** qui communique avec la mer par le courant de *Mimizan*, rivière rapide de 20 mètres de large. L'étang de *Soustons* (739 hectares), grossi par le *Hardy*, déversoir de plusieurs nappes lacustres, se décharge par le courant du Vieux-Boucau.

Les Dacquois se sont épris de **Cap-Breton :** sa plage est de plus en plus fréquentée durant l'été; les Bordelais vont à *Mimizan. Soustons*, avec ses magnifiques allées de platanes et son étang, offre aussi un ravissant séjour. La pêche dans les étangs, la chasse en forêt, en taillis, donnent un vif attrait à toute cette région côtière. Il y a des pêcheurs à *Cap-Breton*, car aucune mer n'est plus poissonneuse que le golfe de Gascogne.

L'avenir des *Landes* est à l'intérieur : le **pin**, qui a sauvé le sol des eaux, fait aussi sa richesse. Outre le bois de construction qu'il fournit, on en tire le goudron, le charbon, l'acide pyroligneux, surtout la *résine* qui fait vivre une industrie très active.

Bassin d'Arcachon. — De tous les golfes qui échancraient autrefois le littoral des Landes, seul le *bassin d'Arcachon* (donné au département de la Gironde) est demeuré à l'état de lagune *vive* où la mer pénètre et d'où elle sort librement. L'entrée du bassin, protégée du large par la longue péninsule du *cap Ferret*, mesure environ 3 kilomètres entre ce cap et le banc de *Matoc*, aujourd'hui soudé à la rive continentale. Mais il s'en faut que toute cette largeur soit utilisable pour la navigation. Le banc de *Toulinguet* la divise en deux passes. Celle du nord, que menace de plus en plus le cap Ferret, s'ouvrait bien plus haut que le chenal actuel. Il n'y a plus, en réalité, qu'une entrée maritime dans le bassin d'Arcachon : on tourne les bancs échelonnés d'Arguin et de Bernet, pour mouiller dans la rade d'*Eyrac* ou celle de *Moulleau*, toutes les deux avec des fonds qui n'ont pas moins de 8 mètres par basses mers.

Le *bassin d'Arcachon* dessine un triangle presque équilatéral dont les côtés mesurent ensemble environ 84 kilomètres. Le flot, en se retirant, fait saillir *l'île aux Oiseaux*; celle-ci ne se couvre que rarement; mais on l'a vue, par tempêtes de vent d'ouest coïncidant avec de fortes marées d'équinoxe, submergée avec ses cabanes de pêcheurs et ses colonies de lapins qui furent noyés. Quatre fois chaque jour, le flux et le jusant, par leur courant alternatif, font du chenal un grand fleuve rapide qui maintient les communications du bassin avec la mer. Il est toutefois si peu profond, surtout aux époques de fortes marées, qu'en eaux basses, les neuf dixièmes de sa surface paraissent encombrés de limons grisâtres et sans consistance que recouvre une mousse verdâtre, sorte de prairie marine dont les canards sauvages font leurs délices. Les parties dénudées prennent le nom de *crassats*.

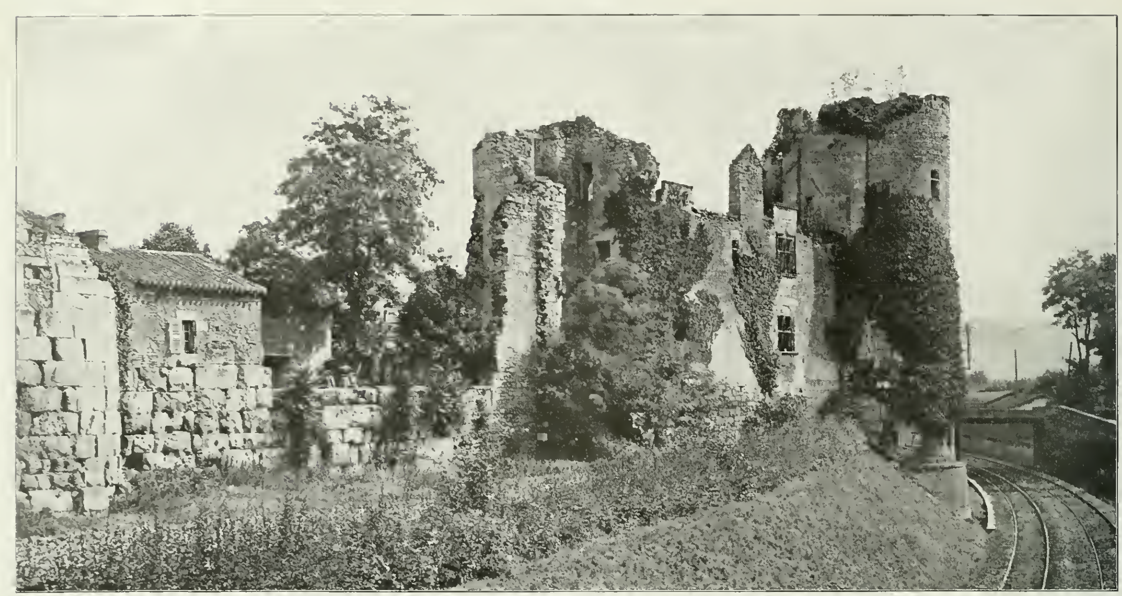


Cl. ND.

DÉPART POUR LE PARC AUX HUITRES.

Avec le flux tout s'anime : au-dessus des vases submergées courent les légères *pinasses*, semblables à des pirogues, les bateaux de pêche, les canots à voile, les yachts, les embarcations automobiles, les bateaux à vapeur affrétés par la Société des pêcheries pour la grande pêche au chalut et le transport du poisson, non seulement à l'intérieur du bassin, mais dans les grandes villes de la côte, à Bordeaux (pour le « royan »), à Marennes pour les huîtres. La sardine donne aussi de fructueuses recettes. On pêche encore, pour la plus grande joie des amateurs, à la senne ou aux flambeaux, par les belles nuits d'été; le poisson, attiré par le fanal du bateau, se harponne à l'aide d'une sorte de trident. Des viviers disposés le long du bord permettent d'y introduire, au moyen de vannes, le fretin qui remonte avec le courant de marée.

Aux produits de la pêche, qui constitue une importante industrie, s'ajoutent ceux de l'**ostréiculture.** Ce vaste bassin fermé, à l'abri des tempêtes, couvert d'une faible quantité d'eau renouvelée quatre fois par jour et légèrement adoucie par les apports des ruisseaux, présente des conditions exceptionnellement favorables à la culture de l'*huître*. Les bancs naturels qu'on y trouvait jadis paraissaient ne devoir jamais s'épuiser : il a fallu pourtant substituer au gaspillage un élevage ration-



Cl. ND.

PÉRIGUEUX : RUINES DU CHATEAU BARRIÈRE.

nel, sous peine de voir disparaître le précieux mollusque. Mai venu, l'*huître* jette son frai sous forme de larves qui flottent au gré des eaux jusqu'à la rencontre d'un point solide où elles se fixent comme un naufragé à une épave, sécrètent une coquille et commencent à grandir. On multiplie, pour la larve ou *naissain*, les points d'attache autour des parcs, sous forme de tuiles creuses qui bientôt sont recouvertes de petites huîtres. Pour éviter qu'elles ne se gênent mutuellement, à mesure que leur taille grossit, et empêcher les coquilles de se déformer, il est bientôt nécessaire au bout de trois mois environ de les séparer les unes des autres. Cette opération s'appelle le *détroquage*. On a eu soin préalablement d'enduire la tuile d'un revêtement de mortier (sable et chaux grasse) assez résistant pour offrir au *naissain* un appui solide, mais qui, au moment voulu, se détache sans peine avec une raclette. L'*huître*, déposée dans des caisses en bois, fermées d'une toile métallique, est alors transportée dans les *claires* installés sur les *crassats*, recouverts à marée basse d'une couche d'eau peu épaisse, ce qui permet aux parqueurs d'éliminer les plantes parasites qui pourraient encombrer les parcs et d'en défendre les issues par des fagots de branchages, car l'*huître* a de nombreux ennemis qui la guettent : les squales, les raies de couleur grise, chauves-souris de la mer, le crabe toujours à l'affût et un coquillage, le bigorneau dont le dard perce la coquille et hume son locataire comme un œuf. L'*huître*, par bonheur, est d'une extrême fécondité : elle peut produire un ou deux millions de larves.

L'élevage de l'*huître* fait vivre toute une population. L'huître *crevette* d'Arcachon est de qualité variable suivant qu'elle a été élevée sur un fond de sable ou de vase. On l'envoie, par cargaisons entières, finir son éducation à *Marenne*, à la *Tremblade*, même en Bretagne. Parmi les petits ports disséminés autour du bassin d'Arcachon, *Arès*, *Andernos*, *Audenos*, rappellent, par leur consonance grecque, qu'autrefois, d'après la tradition, une colonie pélasgique de Doriens Crétois aborda sur cette côte et y fixa ses pénates : les uns se seraient répandus au sud, où ils se mêlèrent aux Ibères; d'autres, les *Boïens*, s'égarèrent, à la suite de Bellovèse et de Sigovèse, en de lointaines aventures. César trouva en Gaule deux tribus de cette famille : les *Boïi* et les *Sotiates*. Les descendants des *Boïens* s'appellent, en Gascogne, les *Bouès*. On leur attribue la fondation de *Teich*, devenu la *Teste-de-Buch*, petite ville industrieuse de pêcheurs et de résiniers, à laquelle les champs, les bois, les coteaux bien cultivés de la *Leyre* forment une couronne champêtre.

Cl. ND.

PÉRIGUEUX : LA PORTE NORMANDE.

Arcachon (Gironde) a supplanté l'ancienne capitale du *captalat de Buch*. Il n'y avait sur cette rive sablonneuse que de pauvres huttes de pêcheurs : la plantation des dunes, en arrêtant l'invasion du sable, a fait surgir une double ville : *ville d'hiver*, qui abrite dans un dédale d'avenues, sous les pins, ses villas de briques ou de pierre, manoirs gothiques, kiosques orientaux, cottages anglais à jardins ratissés, peignés, brossés, aux gazons tondus toujours verts, derrière des haies vives; *ville d'été*, qui lézarde sur la plage avec cafés, magasins, restaurants et boutiques, maisons à balcon, bungalows hindous, escaliers descendant à la plage. Aux jours de fête et de régates, cette avenue interminable de 5 kilomètres s'anime d'une foule qui déferle des trains de Bordeaux, comme la marée dans le chenal (10640 habitants).

Le rendez-vous des enfants est à la Grande Dune. Une jetée-promenade qui s'avance en mer à plus de 200 mètres permet, sur le soir, de respirer l'air salin, si reconstituant par le chlorure de sodium, l'iode, le brome qu'il ren-

ferme. L'ozone, produit de l'oxydation des matières résineuses, donne à l'atmosphère d'*Arcachon* une pureté merveilleuse : on y respire à la fois l'haleine de la mer et celle de la forêt. C'est le climat reposant par excellence. *Arcachon* ne connaît ni les brouillards humides de l'automne, ni les brumes glacées de l'hiver; la chaleur y est tempérée par la brise marine.

Ici, l'on pratique tous les sports : la voile, la rame, le yachting; on y trouve un hippodrome, un fronton de pelote basque... Une *station biologique*, due à l'initiative privée, réunit, comme *Annexe libre de l'Université de Bordeaux*, des collections précieuses pour l'archéologie, la sylviculture, la navigation, l'ostréiculture, la botanique, la pisciculture. Dix laboratoires sont mis à la disposition des chercheurs; un aquarium de vingt-quatre bacs et cinq grands bassins est peuplé d'espèces pélagiques recueillies par la Société des pêcheurs de l'Océan. La Société possède une annexe d'études à Guéthary (Basses-Pyrénées).



Cl. ND.

PÉRIGUEUX : TOUR ET JARDINS DE VÉSONE.

Mont-de-Marsan, modeste capitale des *Landes* (10 840 habitants), n'a rien qui retienne le touriste ou l'archéologue, hormis le vieux donjon de *Nou-li-Bos*, autrefois bâti par Gaston Phœbus pour s'assurer de la place. A l'embouchure de deux cours d'eau, le Midou et la Douze, ce poste devait être important. C'est un charme, en tout cas, que ces deux jolies rivières, dont l'une, la *Douze*, s'enroule au front de la promenade de la Pépinière, qu'elle rafraîchit de son onde.

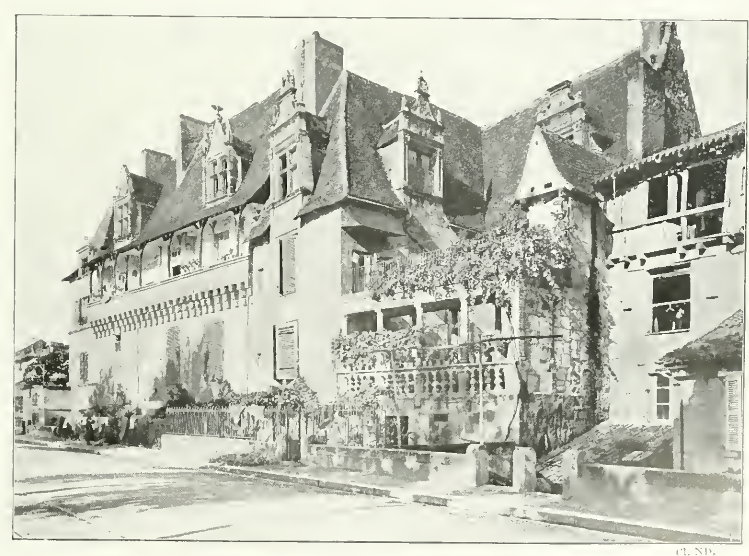
Chef-lieu assez excentrique du département des Landes, *Mont-de-Marsan* n'en centralise pas l'activité. C'est une dispersion de la vie entre l'Océan et l'Adour. Sur ce dernier fleuve, **Dax** (11 050 habitants), élève ses Thermes, son hôtel de ville, son palais de justice, la belle église Saint-Vincent-de-Xaintes, même une cathédrale, Sainte-Marie (complètement restaurée), au milieu d'avenues et de belles promenades aux arbres magnifiques.

Le siège épiscopal des Landes est titulaire à la fois de Dax et d'**Aire** (3 720 habitants) que sa cathédrale (XII[e] siècle) et l'église du *Mas-d'Aire*, fondée sur le tombeau de sainte Quitterie, martyre du V[e] siècle (riche portail du XIII[e] siècle), signalent comme ancienne métropole religieuse de l'Adour. Ce fut l'antique *Atura*, ou *Vicus Julii* des Romains. *Aire* est la porte de sortie du département des Landes : entre cette petite ville et Dax, **Saint-Sever** (3 970 habitants), hissé sur un promontoire de la plaine de l'Adour à celle du Gabas, possède l'édifice religieux le plus intéressant des Landes.

Personnages historiques. — *Saint Philibert*, d'Aire, moine de Saint-Benoît, fondateur des abbayes de Jumièges et de Noirmoutier (VII[e] siècle); le cardinal Pierre-*Arnaud de Pogane*, abbé de Saint-Sever, au XIV[e] siècle; *La Hire*, Étienne de Vignoles (1390-1443), le fidèle compagnon de Jeanne d'Arc, à Orléans, Jargeau, Patay; *Claude de Mesmes*, comte *d'Avaux*, l'un des plénipotentiaires des traités de Westphalie (1648); *saint Vincent de Paul* (1576-1660), né d'une pauvre famille des environs de Dax, l'un des grands bienfaiteurs de l'humanité par ses œuvres charitables, fondateur de la Congrégation des *Prêtres de la Mission* (Lazaristes), de celle des *Filles de la Charité*, créateur d'un asile pour les *Enfants trouvés* : on le surnomma l'*Intendant de la Providence*; l'abbé *Bernard Desbiey*, qui, avant Bremontier, publia un *Mémoire* sur la fixation des dunes; le chimiste *Jean Darcet*; le général *François Lanusse*, tué en Égypte; le comte *Roger Ducos*, conventionnel, membre du Directoire, et consul avec Bonaparte et Sieyès, après le 18-Brumaire (1756-1816); le général *Maximilien Lamarque* (1770-1832); le maréchal *Bosquet*, de Mont-de-Marsan (1810-1861), qui servit en Afrique avec éclat; l'économiste *Frédéric Bastiat* (1801-1850), protagoniste du libre-échange.

Dordogne.

Superficie : 918 200 hectares (Cadastre), 922 300 (Service géographique de l'armée). Population : 396 740 hab. (1921). Chef-lieu :



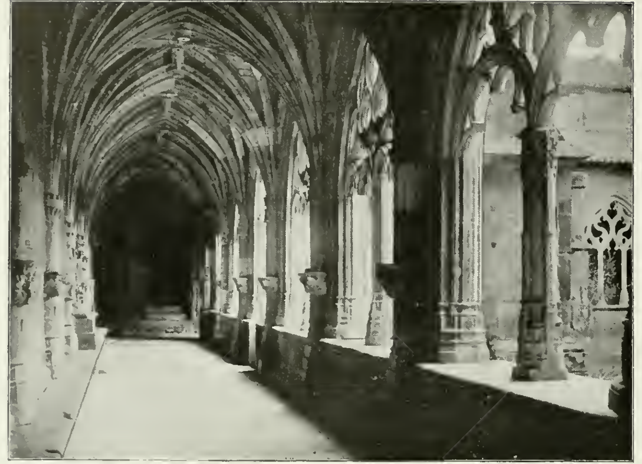
Cl. ND.

PÉRIGUEUX : MAISON DES CONSULS.

Périgueux. — Sous-préfectures : **Nontron, Ribérac, Sarlat, Bergerac.** — 47 cantons, 587 communes ; 12ᵉ corps d'armée (LIMOGES). Cour d'appel et Académie de BORDEAUX. Diocèse de PÉRIGUEUX suffragant de Bordeaux.

La *Dordogne* comprend la majeure partie de l'ancien *Périgord* avec des parcelles de l'Agénais, du Limousin et de l'Angoumois. Son territoire se rattache par le granitique *Nontronnais* aux plateaux limousins et au Massif Central.

L'auréole jurassique, immédiatement contiguë aux roches primitives du Limousin, ne présente plus qu'une surface réduite entre la Corrèze et l'Isle ; elle s'amincit encore jusqu'à disparaître presque sur le sillon de la Dronne. Au contraire, le terrain *crétacé* forme le fond du Périgord et, spécialement, du *Sarladais* ou *Périgord noir ;* mais la nature souvent sableuse du sol y favorise, par îlots, le développement des bois de pins ; tandis qu'en s'élevant vers la bordure jurassique du nord-ouest, l'horizon se découvre : c'est le *Périgord blanc*. Seulement l'argile à silex et les dépôts sableux, entraînés par le voisinage du Massif, y ont engendré, de l'Isle à la Dronne, une terre pauvre, à maigres cultures, des coteaux stériles et des fonds malsains. C'est la *Double*, *Sologne périgourdine*, que les travaux de dessèchement inaugurés par les Trappistes ont déjà rendue bien meilleure. Mais la *Double* n'est qu'une tache dans le *Périgord*, un contraste avec les riantes vallées aux grasses alluvions qui le découpent en multiples sillons.


Phot. de M. Dorsenne.
CLOITRE DE CADOUIN.

Il y eut sans doute, en des temps très éloignés, un premier établissement humain sur la rive gauche de l'Isle (coteau d'Ecorneboeuf), puis un oppidum gaulois sur le plateau voisin. Les *Petrocorii*, habitants de ce pays, étaient connus des Romains bien avant l'arrivée de César, et les Phéniciens de Marseille, venus de la Méditerranée par la Garonne, commerçaient avec eux. C'est peut-être aussi par cette voie que vint *saint Front*, l'un des disciples du Christ, pour évangéliser la contrée, dès le premier siècle de notre ère. Mais ces traditions un peu confuses se perdent dans le lointain des âges. Nous avons, de la cité, fondée ou agrandie par les Romains sur la rive droite de l'Isle, des témoignages plus sûrs : des pans de murs, une tour de défense, des arènes, la cella du temple dédié à *Vesuna*, déesse de la cité des *Petrocorii*, tout cela sans doute très mutilé, car on utilisa les matériaux des monuments antiques, pour édifier des constructions nouvelles. N'est-ce pas ainsi qu'à Rome, le Forum, durant des siècles, fut une carrière de pierres ouverte à tout venant ?

A la chute de l'empire romain, le pays des *Petrocorii*, le *Périgord*, connut tous les maîtres de l'Aquitaine à laquelle il était rattaché : les Barbares d'abord, *Wisigoths* et *Francs* de Clovis, *ducs d'Aquitaine* de race mérovingienne, *Charlemagne* et les *rois d'Aquitaine* de sa famille. A l'exemple des autres comtes investis du pouvoir sur les différents points de l'immense empire carolingien, ceux du *Périgord* mirent à profit l'impuissance du pouvoir central pour se rendre indépendants : de fonctionnaires qu'ils étaient ils se firent souverains, chacun dans le fief qu'il gouvernait. Le premier des comtes héréditaires du *Périgord* fut *Walgrin*, que sa bravoure fit surnommer Taillefer : il défendit vigoureusement sa terre contre les *Normands*. Ses successeurs, nichés dans les arènes romaines dont ils avaient fait une forteresse, y résidèrent, du moins par intervalles, jusqu'à la fin du XVIᵉ siècle. Mais la lignée directe des premiers comtes s'étant éteinte, leur héritage passa par mariage aux *comtes de La Marche*, maîtres ainsi du double versant, nord et sud, des monts du Limousin.

Cependant, autour du tombeau de *saint Front*, une cité s'était formée, rivale et bientôt égale de l'antique *Vésone* romaine ; le bourg de *Saint-Front* s'entoura de murailles pour échapper aux prétentions du comte de Périgord. Il y eut bataille. A la fin, les deux villes sœurs s'entendirent et scellèrent leur alliance par un traité solennel (1240) ; depuis,


MAISON DE LA BOETIE, A SARLAT.


Phot. de M. Dorsenne.
HOTEL DE MALEVILLE, A SARLAT.

Cl. ND.

LES BORDS DE L'ISLE A PÉRIGUEUX

elles ne formèrent plus qu'une même cité. Cependant le *Périgord* devenait, avec l'Aquitaine, un sujet de litige entre les rois anglais et le roi de France. On en sait la cause. *Éléonore d'Aquitaine*, épouse divorcée de Louis VII, avait porté ses États en dot à Henri Plantagenet d'Anjou, devenu roi d'Angleterre. La querelle ne s'éteignit qu'avec la terrible guerre de Cent ans. Plusieurs fois, depuis le début jusqu'en 1454, le *Périgord* changea de maître : *Périgueux* se défendit bravement contre les Anglais; *Sarlat* même ne fut jamais pris par eux. Le *Périgord* fut encore éprouvé par les guerres de religion. Périgueux, Bergerac devinrent des places de sûreté pour les huguenots; *Nontron*, qui avait plusieurs fois repoussé les Anglais, fut enlevé par Coligny et mis à sac. Enfin *Henri IV* parut pacifier toutes choses. La *Fronde*, ce renouveau d'une discorde mal éteinte, sévit également en *Périgord*. Mais *Sarlat* mit à la porte le prince de Condé, et son lieutenant Chanlost, qui opprimait le pays, fut tué par un groupe de citoyens conjurés pour s'en défaire (1653).



Cl. ND

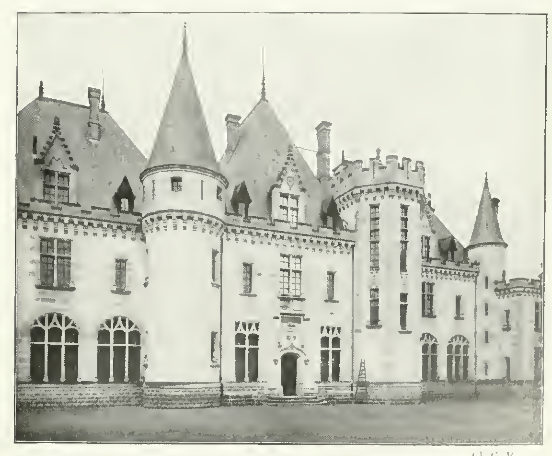
SOUS LES TERRASSES DE BOURDEILLES : LA DRONNE.

Périgueux (33 140 habitants). Il y a trois villes dans Périgueux : la ville *romaine*, qui a l'air d'un faubourg; la ville du *moyen âge*, groupée autour de Saint-Front, près de l'Isle; la ville *moderne*, qui réunit les deux autres. Remarquez l'analogie de ces trois groupements réunis, avec ceux qui ont formé Limoges. Les *arènes* romaines ont été dégagées : c'est maintenant un square. On retrouverait, mêlés aux assises des constructions voisines, ou noyés dans les murs comme ceux des remparts, des fragments de colonnes, des débris de marbre, d'inscriptions et de sculptures arrachés aux monuments antiques. Les religieuses de la *Visitation* (couvent de Sainte-Marthe), auxquelles la ville céda les *arènes* au XVIIe siècle, en tirent une carrière. C'était la règle : ainsi avaient fait les comtes de Périgord pour leur résidence. Des maisons fortes s'étaient établies de même à proximité du rempart gallo-romain : *Peyronne* ou Périgueux, château municipal; la *Tour*, château de l'évêque (chœur d'une chapelle Renaissance, enclavée dans le couvent de Sainte-Marthe); le palais fortifié de *Bourdeilles* (aujourd'hui manutention militaire); le château *Barrière* ou des Barrières, construction féodale, appuyée sur une base, et deux tours de l'enceinte romaine. Dans ses murs entrent des inscriptions antiques; le corps de place est du XIIe siècle, la chapelle et sa crypte sont romanes; les autres parties de l'édifice datent des XIVe, XVe et XVIe siècles. La *porte Normande*, dont l'arc s'étaye de débris en grand appareil, est encore un beau reste de l'enceinte gallo-romaine. La haute tour de *Vésone* (27 mètres), ouverte de haut en bas, rappelle la *cella* du temple consacré à *Vesuna*, déesse tutélaire des *Petrocorii*. Au cœur de l'ancienne cité, *Saint-Étienne*, autrefois cathédrale, n'a gardé qu'une seule de ses trois coupoles primitives, à laquelle on ajouta au XVIIe siècle une coupole plus grande, qui sert aujourd'hui de chœur à l'édifice. Depuis la dévastation qui en fut faite par les huguenots, son titre est passé à *Saint-Front*.

La ville du moyen âge était ceinte de remparts soudés à la tour Malaguerre; ils ont fait place à des squares et à des avenues bien plantées : cours *Fénelon*, place *Bugeaud*, avec la statue du maréchal; cours et place *Michel-de-Montaigne*, avec sa statue; place *Tourny*, magnifique esplanade qui s'étend de l'Isle à la statue de Fénelon. Au coin de l'esplanade, belle Préfecture, bâtie par le second Empire, en terrasse au-dessus de la rivière. Entre la ville gallo-romaine et celle du moyen âge, la place *Francheville* et, plus bas, en se rapprochant des quais, un beau jardin public, du lycée à l'avenue Lakanal. Une ceinture verdoyante enveloppe ainsi l'agglomération serrée de l'ancien bourg que domine Saint-Front. L'on s'attardera volontiers aux vieux logis, par l'enchevêtrement des rues qui conduisent à la place Daumesnil et à la cathédrale (place de la Mairie, rue des Farges, rue Saint-Roch, place de Coderc); mais Saint-Front domine tout : l'Isle et ses trois ponts (pont de Barris, pont de la Cité, pont Neuf), les quais et les boulevards.

Saint-Front de Périgueux et Saint-Marc de Venise trahissent la même origine : l'église des Saints-Apôtres, à Constantinople, fut leur commun modèle. Il y a une étroite parenté entre les deux édifices, mais c'est trop présumer que de rapporter Saint-Front à Saint-Marc, comme une copie à son original. L'église des Saints-Apôtres, bâtie au temps de Justinien, figurait essentiellement une croix grecque de deux bras égaux, coupés à angle droit et couronnés chacun d'une coupole hémisphérique sur pendentifs rachetant le carré des piles. Tel est le plan de Saint-Marc; sa filiation orientale n'est pas douteuse et s'explique par les relations fréquentes de Venise avec Constantinople. Tel est aussi le plan de *Saint-Front* : sa réalisation coïnciderait avec le retour d'un voyage en Terre sainte que fit l'évêque de Périgueux, et l'édifice aurait été consacré en 1047.

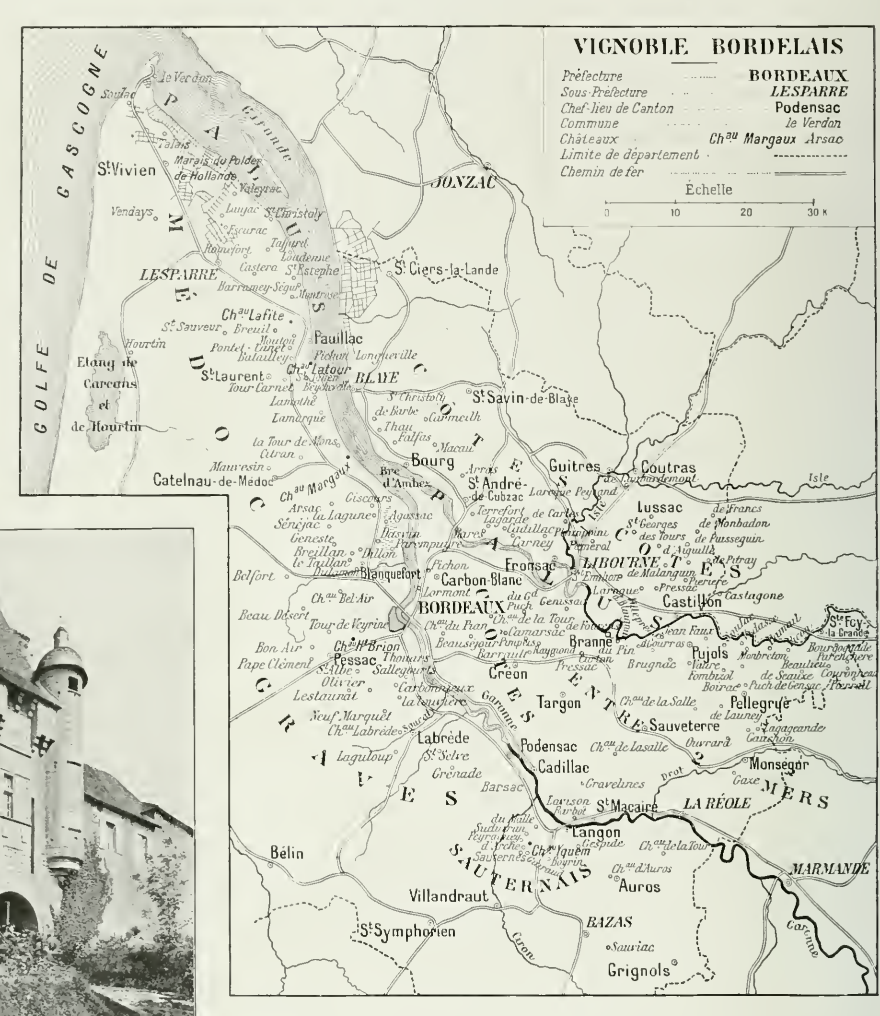
« Mais, tandis qu'à Saint-Marc la structure est toute romaine, c'est-à-dire faite d'éléments grossiers noyés dans le ciment pour former un bloc et revêtus ensuite d'une somptueuse décoration de marbre et de lumineuses mosaïques à fond d'or, *Saint-Front*, construit d'après les principes de l'architecture syrienne, présente des arcs, des pendentifs, des coupoles, admirablement appareillés et laissant partout la *pierre apparente* dans sa mâle simplicité. Ce n'est



Cl. C. B.

CHATEAU DE MONTAIGNE, A LA MOTHE-MONTRAVEL.

plus une agglomération de matériaux très habilement disposés, mais formant une sorte de concrétion moulée sur des cintres, puis décorée après coup comme l'église vénitienne. L'église périgourdine est, au contraire, une savante composition dont chaque partie a sa place marquée d'avance et dans laquelle les arcs, conservant leur force élastique, forment, par leur jonction combinée sur des points déterminés, un ensemble d'une solidité et d'une stabilité parfaites. *Saint-Front* est le berceau de l'architecture nationale. Ses pendentifs, appareillés normalement à la courbe, en passant du plan carré de la naissance des arcs au plan circulaire couronnant leurs clefs, sont les embryons de *l'arc ogif* ou *croisée d'ogives.* » (E. Corroyer, *Architecture romane.*) Les coupoles sont faites d'assises successives formant des cercles concentriques de plus en plus réduits. Il fallait, pour supporter un poids aussi lourd, des piliers énormes dont on allégea la masse par des arcades étroites et des fenêtres en plein cintre. Ce mode de construction nécessitant des supports très puissants, encombrants et coûteux, les architectes romans s'appliquèrent dès lors à modifier les voûtes et, en répartissant leur poids sur des étais plus nombreux, à donner plus d'ampleur et de légèreté à l'édifice.



VIGNOBLE BORDELAIS.

Cl. C. B.

PORTE DU CHATEAU D'EXCIDEUIL.

La basilique de *Saint-Front* est ajustée à une ancienne église latine qui remplaçait elle-même l'oratoire construit sur le tombeau de l'apôtre du Périgord. Doit-on croire que cette église fut celle que consacra, en 1047, l'évêque de Périgueux, Frotaire, et qu'un incendie ravagea plus tard? L'éminent archéologue périgourdin, M. Félix de Verneilh, a vu, au contraire, dans la basilique à coupoles, l'œuvre de l'évêque de Périgueux. On a retrouvé la façade de l'église latine décorée d'un appareil réticulé, les restes du porche antérieur avec des fragments de décoration primitive qui attestent une origine romaine, deux cryptes ou confessions : la grande nef était couverte d'une charpente lambrissée, les bas côtés voûtés, chaque travée en berceau, perpendiculaire à la nef. Sur deux travées de l'église latine, dont les piliers furent renforcés à cet effet, l'évêque Frotaire aurait élevé, à la fin du Xe siècle, le clocher, haut de 60 mètres, que couronne un dôme oblong, au-dessus d'une colonnade circulaire.

Les anciens bâtiments de l'*abbaye de Saint-Front* enveloppent un cloître des XIe et XIIIe siècles dont les galeries abritent des fragments d'architecture et de sculpture mis hors d'usage par les restaurateurs de la grande basilique, MM. Paul Abadie, Brugère, P. Boeswildwald. Un monumental *Musée* (place Tourny) renferme en outre les collections lapidaires et préhistoriques du Périgord. Préfecture, Palais de justice, théâtre, lycée sont essaimés le long des avenues. De-ci de-là : Sainte-Ursule ou église du Sacré-Cœur, en style du XIIIe siècle ; Saint-Martin, de style byzantin ; Saint-Georges, rive gauche, dans le faubourg de ce nom.

On ferait un volume des beautés monumentales et pittoresques qui se rencontrent à chaque pas dans le *Sarladais,* sur la *Dronne* sinueuse et dans la plantureuse région de la *Dordogne.*

Personnages historiques. — L'historien ecclésiastique *Sulpice-Sévère*, mort au début du Ve siècle; les troubadours *Bertrand de Born* (Hautefort), *Giraud de Borneil* (Excideuil), *Daniel Arnaud* (Ribérac), *Aimeric* de Sarlat; le maréchal *Armand de Gontaut*, baron *de Biron* (1524-1592);

le duc de *Caumont-Laforce* (1559-1652); le philosophe moraliste *Michel Eyquem de Montaigne* (1533-1592), conseiller au Parlement de Bordeaux et ami de La Boétie, dont les *Essais* ont révélé, en même temps qu'un érudit amateur des anciens, un fin observateur de son temps; *Étienne de La Boétie* (1530-1563), philosophe et moraliste; *Pierre de Bourdeilles*, seigneur de *Brantôme* (1540-1614), dont les *Mémoires*, écrits d'un style facile et pittoresque, offrent un malin tableau de son siècle; le poète romancier *La Calprenède;* François de *Salignac* de La Mothe-*Fénelon* (1651-1715), pieux et charitable archevêque de Cambrai, qui écrivit pour le duc de Bourgogne, son élève, le *Télémaque*, où sont enseignés sous une ingénieuse fiction les devoirs d'un roi; Mgr *de Belzunce*, évêque de Marseille (1670-1755); le poète dramatique *Lagrange-Chancel;* l'archevêque de Paris *Christophe de Beaumont* (1703-1781); l'archevêque d'Arles, *Dulau*, massacré aux Carmes en 1792; le métaphysicien *Maine de Biran* (1766-1824); le général *Daumesnil* (1776-1832), qui en 1814 défendit vaillamment le château de Vincennes contre les alliés; l'économiste *Léonce de Lavergne; Magne*, ministre des finances; *Mounet-Sully*, né à Bergerac.



Cl. ND.

PANORAMA DE BORDEAUX.

Gironde.

Superficie: 974 000 hectares (Cadastre), 1 077 600 (Service géographique de l'armée). Population: 819 400 hab. (1921). Chef-lieu: **Bordeaux.** Sous-préfectures: **Blaye, Lesparre, Libourne, La Réole, Bazas.** — 50 cantons, 554 communes; 18e corps d'armée. Cour d'appel et Académie de Bordeaux. Archevêché de Bordeaux, ayant pour suffragants: Agen, Périgueux, Poitiers, Angoulême, La Rochelle, Luçon, Fort-de-France, Basse-Terre et Saint-Denis.

A défaut de montagnes, le pays girondin possède un magnifique réseau fluvial. On appelle *Entre-Deux-Mers* le vaste triangle d'alluvions bordé de part et d'autre par la Garonne et la Dordogne, avant qu'elles ne se réunissent. C'est, au demeurant, une vaste et luxuriante presqu'île. Rien de plus attrayant que ce pays avec ses vignobles, ses vergers d'où surgissent à l'envi châteaux et villages. Déjà les deux fleuves qui dessinent et fécondent ce riche domaine sont de véritables estuaires. Mais, autant la vie est exubérante dans la coulée de la *Dordogne* et de ses tributaires, autant la région située au sud de la *Garonne*, à l'exception de quelques oasis, paraît dépourvue: là s'étendent à perte de vue les terres sablonneuses et la forêt des *Landes;* mais là aussi s'allonge, en bordure du fleuve, la terre d'or des *Sauternes* et du *Médoc*.

LE MÉDOC. — LES VINS

Le **Médoc** proprement dit est un pays de croupes médiocres, entrecoupées de pauvres ruisseaux, où la terre vaut de l'or parce qu'elle fut, de temps immémorial, le paradis de la vigne. Les *vignobles* du *Médoc* s'étendent de Blanquefort à Soulac, sur une longueur de 80 kilomètres environ et une largeur moyenne de 10 kilomètres (1). Cette série de croupes silico-graveleuses, parfois calcaires, se distingue, pour l'usage du commerce, en *Haut* et *Bas Médoc*, suivant que le terroir est situé en amont ou en aval, d'après le cours de la Garonne-Gironde. On trouve dans le *Bas Médoc* des croupes plus élevées que dans le *Haut Médoc*, et, à côté des *palus* ou prairies qui bordent le fleuve, des versants bien exposés dont les vins rivalisent avec les plus réputés. Au dire des Bordelais et de bien d'autres, il n'y a que d'excellents vins en *Médoc*. Cependant le goût et la tradition établissent entre eux une gradation. Ils se distinguent en *crus paysans, crus artisans, crus bourgeois ordinaires, bons bourgeois, bourgeois supérieurs* et *grands crus*, formant six catégories dites des *crus classés*. En tête, brillent les seigneurs de cet illustre aréopage: *Château-Lafite* (Pauillac), *Château-Margaux, Château-Latour* (Pauillac), *Château-Haut-Brion* (Pessac), un intrus de marque venu de la région des Graves, au sud-ouest de Bordeaux. Sur la valeur des *vins rouges du Médoc* tout le monde est d'accord; une belle couleur de rubis, une finesse, un moelleux, de l'arome, un bouquet exquis, de l'alcool et du tanin en proportion convenable qui permettent au vin de vieillir sans perdre sa belle tenue, un élément ferrugineux qui provient du tartrate de fer en dépôt dans le sous-sol: telles sont les caractéristiques du « premier des vins du monde ». Le *Médoc* délaissait la vigne blanche: on y revient; les vins blancs de *Blanquefort, Listrac, Saint-Laurent, Soulac*, sont délicats, secs, parfumés. Quelques crus ont été champanisés avec succès.



Cl. C. B.

SARLAT: CHAPELLE SÉPULCRALE.

(1) Voir *Bordeaux et ses vins*, par Ch. Cocks et Ed. Feret.

Vins des Graves. — On donne ce nom aux *vins rouges* récoltés dans les vignobles au sol graveleux qui s'étendent au sud-ouest de Bordeaux, jusqu'à environ 20 kilomètres : le sous-sol, très varié souvent sur un petit espace, se compose d'un conglomérat de sable durci, l'*aliès*, auquel un élément ferrugineux donne sa couleur foncée; ailleurs ce sont des cailloux coagulés en arène. Ces terrains, impropres par eux-mêmes à toute autre culture, sont merveilleux pour la vigne. Les *vins rouges* des Graves rivalisent avec ceux du Médoc pour la finesse, la couleur et la sève; l'un d'eux même, le *Château-Haut-Brion*, obtient une prime sur les prix accordés aux trois grands crus souverains du Médoc. Les *vins blancs* des *Graves*, autrefois très en faveur, tendent à reprendre, par les soins apportés au renouvellement des cépages, le terrain que leur avaient fait perdre les maladies parasitaires. Les meilleurs producteurs de *graves* sont *Pessac* (Haut-Brion), *Talence*, *Mérignac*, *Léognan*, *Martillac*.



Phot. de M. Sereni.
LE GRAND THÉATRE DE BORDEAUX.

Les produits récoltés dans la région qui s'étend à l'est jusqu'à Bazas, sur la rive gauche de la Garonne, sont qualifiés *secondes Graves* : ce sont les avant-coureurs des Sauternes. On les distingue en *vins* de *graves* ou vins de *palus*, ces derniers produits par les terrains alluvionnaires du fleuve. *Labrède*, *Cadaujac*, *Portets*, *Podensac* offrent des crus variés.

Les coteaux de **Sauternes** s'étalent au bon soleil, sur la rive droite du *Ciron*, modeste cours d'eau des Landes. Le vignoble de Sauternes s'étend, en dehors de cette localité, sur les communes de *Bommes*, *Fargues*, *Barsac* et *Preignac*. Un sol argilo-silico-calcaire, avec un peu plus d'argile sur les hauteurs, le choix méticuleux des cépages, des soins multipliés, non seulement pour la culture du cep, mais pour la récolte du raisin et la vinification : de là viennent, avec sa belle couleur d'or, le moelleux, le parfum, la sève spéciale qui font du vin de *Sauternes* un vrai nectar, le régal des yeux, de l'odorat et du goût les plus délicats. On vendange, en *Sauternes*, de la fin de septembre aux premiers jours de novembre; il faut que le raisin atteigne l'extrême limite de la maturité. Mais la cueillette se fait par fractions, quelquefois grain à grain pour le même raisin. Tout est sacrifié à la qualité : on conçoit la dépense. Il est vrai que les premiers crus peuvent se vendre de 800 à quelques milliers de francs le tonneau. Le *Château-Yquem*, pour sa qualité rare, obtient un quart ou un tiers en sus des autres crus.



Phot. de M. Sereni.
COIFFURE BORDELAISE.

Les **vignobles de la Dordogne** rivalisent avec ceux de la Garonne et de la Gironde : *Pomerol* rappelle le *Médoc*; le vin blanc de Sainte-Foy est un petit vin de Sauternes; pour le *Saint-Émilion*, c'est *le bourgogne* de la Gironde.

Il y a cinq communes, cinq sœurs dont celle de **Saint-Émilion** est l'aînée : elles sont assises sur une première ligne de coteaux, à 3 ou 4 kilomètres desquels la Dordogne coule dans la plaine. Cette ligne de hauteurs mesure près de 8 kilomètres sur une largeur moyenne de 3 kilomètres. Mais, au nord et à l'est, le pays accidenté et pittoresque de *Lussac* et de *Castillon* est tout enveloppé de vignobles dont les produits se rapprochent du Saint-Émilion, sans égaler toutefois cette belle couleur pourprée, cette sève généreuse qui le mettent au premier rang. Le terrain de la région est argilo-calcaire mêlé de quelques éléments ferrugineux, le sous-sol partout de roche ou de moellon. Au bas des coteaux se trouvent des sols silico-graveleux et silico-calcaires, sur une plate-forme qui rappelle l'*alios* du Médoc.



Cl. C. U.
VIGNOBLE BORDELAIS : CHATEAU-MARGAUX.

Le Saint-Émilion, vin chaud, capiteux et fin, gagne en vieillissant; il atteint sa perfection entre dix et vingt ans. Principaux crus : *Château-Ausone* (du nom de la villa que possédait ici le poète), *Château-Bel-Air*. Les vins de **Pomerol**, bien colorés mais moins capiteux que ceux de Saint-Émilion, plus moelleux, plus coulants, tiennent le milieu entre ce produit et les troisième ou deuxième crus classés du Médoc.

Saint-Émilion et Pomerol gravitent autour de *Libourne*. Il faudrait citer encore, après les vins blancs de **Sainte-Foy-la-Grande** (belle couleur jaune pâle, douceur, finesse, bouquet agréable), les crus de *Pujols*, sur la rive gauche de la Dordogne, et, en descendant la vallée, ceux du *Fronsadais* (Canon-Fronsac), de Guistres et de Coutras; ceux du *Cubzadais*, du *Bourgeais* (se rapprochent du Saint-Émilion, avec plus de légèreté), du *Blayais*, presque tous replantés en américain greffé de cépages français. Il n'est pas jusqu'au territoire d'*Entre-Deux-Mers* (entre Dordogne et Garonne) qui ne produise aussi une grande variété de vins, surtout blancs, mais chargés d'alcool et servant aux coupages.

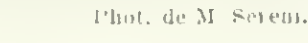
Bordeaux s'attache à la courbe harmonieuse du croissant que décrit la *Garonne*, au moment de former un estuaire. Cette rive est une création du fleuve : les gros blocs arrachés aux Pyrénées édifièrent en s'émiettant la plate-forme alluvionnaire où prit pied la première cité. Parmi les ruisselets émissaires des marécages riverains de la Garonne, la *Devèze* et la *Pengue* dessinaient entre elles une sorte de terrassement peu élevé, favorable à un établissement humain. Des travaux exécutés pour la réfection des égouts de Bordeaux ont ramené au jour les débris laissés par une peuplade venue on ne sait d'où, mais qui semble avoir été plus ancienne que les populations lacustres de la Suisse : elle vivait ici de pêche et de chasse, à l'abri de toute surprise, derrière ses marécages.

Au IVe ou au Ve siècle avant notre ère, une tribu gauloise, les *Bituriges Vivisques*, frères de ceux de *Bourges*, chassés du Nord on ne sait par qui, vinrent s'établir sur le terre-plein de la *Devèze*, et peut-être en chasser les premiers occupants ou se mêler à eux. Une fontaine jaillissait du sol; on honora en elle un génie bienfaisant ; elle fut divinisée : ce fut la *Divona*. Elle alimentait le ruisseau de la *Devèze*. Plus tard les Romains élevèrent au-dessus de la fontaine une coupole en marbre de Paros : c'est Ausone, un fils de Bordeaux, qui en témoigne. Il ne subsiste rien de cet édicule. Quant à la fontaine, résorbée peut-être en infiltrations souterraines, elle a disparu dans le réseau des égouts. L'esprit industrieux des *Bituriges* dut améliorer les conditions de la vie sur les rives peu à peu colmatées de la Garonne. Déjà Strabon qualifiait d'*emporium*, c'est-à-dire entrepôt, la cité naissante.

BORDEAUX

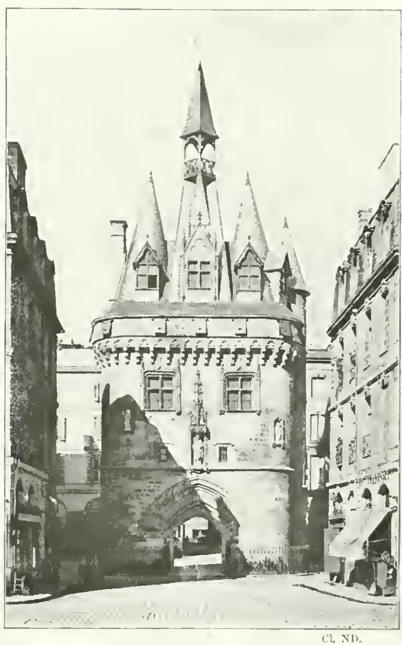

Bassins de radoub
Bassin à flot
Entrepôts
Gare du Médoc
Stuttenberg
Balguerie
St Martial
Bacalan
Captaou
Docks
Chartrons
Médoc
Cours du St Aubin
Cours Journu
Boulevard Godard
Bould Camille
BOSCAT
Bould du Bouscat
Parc Bordelais
Av. Carnot
Caudéran
Reserv
St Ferdinand
Jardin Public
Muséum
Palais Gallien
Eg des Carmes
St Louis
Archives
Temple Protestant
Allées de Chartres
PLACE DES QUINCONCES
Allées d'Orléans
GARONNE
Quai
Quai des Queyries
Entrepôts militaires
BASTIDE
Ste Marie
Avenue Thiers
Gare d'Orléans (Bastide)
Gare de l'État
Quai Deschamps
Lycée de Jeunes filles
Arènes
St Seurin
Sourdes Muettes
Allées Damour
Postes
Marché des Gr. Hom
Théâtre
Mus Bibl
N. Dame
Préfecture
Bourse
Douane
St Pierre
Pl. du Caillou
Th. des Arts
Judaïque
Église ptes Sœurs des Pauvres
École Bress
Usine à Gaz
Cimetière des Catholiques
Hôtel de Ville
Musée
St André
Fac. de Droit
St Paul
Grand Marché
Université
St Éloi
Tour de la Gr. Cloche
Lycée National
Synagogue
Cirque
St Michel
Pal. de Justice
Hôpl St André
Man. des Tabacs
Cours d'Aquitaine
Fac. de Médecine
Marché des Capucins
Grd Séminaire
Ste Croix
Ec. des Bx Arts
Abattoirs
Ec. de Santé Navale
Marché aux Bestiaux
Gare du Midi (St Jean)
Gare Maritime
Paludate
Caserne Xaintrailles
Réservoir
Hôp. militaire St Nicolas
Ste Croix
Caserne Nansouty
Chteau du Prince Noir
TALENCE
Boulevard
Chantiers
Bould Jean-Jacques Bosc
ST MANDÉ
Chemin de fer —— Tramway —— Bac - - - -
Échelle 1:22 000e
0 100 200 300 400 500 M 1K





Phot. de M. Sereni.

LA GROSSE CLOCHE.



Cl. ND.

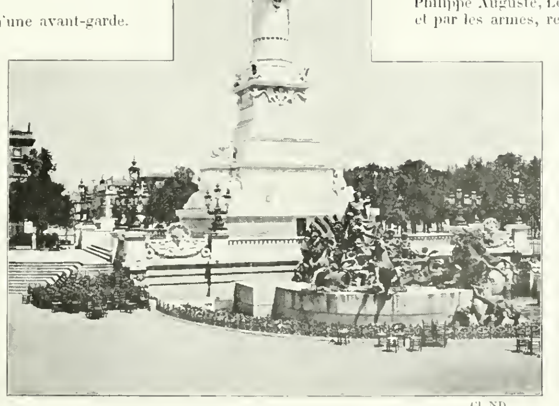
LA PORTE DU PALAIS.

Bordeaux, *Burdigala*, fut annexé comme le reste du Midi par les Romains, mais avec des privilèges particuliers ; on traita la cité en ville libre, c'est-à-dire qu'elle fut exempte d'impôts, *immunis*, et capable de se gouverner avec un collège de magistrats élus. Dans le partage de la Gaule en trois grandes provinces, *Belgique*, *Celtique* et *Aquitaine*, Bordeaux fut la capitale de cette dernière province. Elle eut, comme toute ville romaine, un réseau de routes rayonnantes vers l'Espagne, Toulouse, Lyon, Poitiers ; des arcs de triomphe, des colonnes, des monuments, des temples, on le croit du moins, des thermes, un amphithéâtre. Tout a péri ou à peu près. La tradition rapporte que l'empereur *Gallien*, dans une visite qu'il fit en Gaule, vers 253, passa par *Bordeaux* et ordonna de construire les magnifiques arènes dont il nous reste une porte et les arcades dites du *palais Gallien* : 15000 ou 20000 spectateurs pouvaient tenir dans cette enceinte : on y donnait des combats d'animaux et de gladiateurs : les Barbares en firent une ruine. *Bordeaux* avait une divinité tutélaire : on lui érigea un temple qui regardait le cours du fleuve. Il en restait quelques piliers en 1677, les *Piliers de Tutelle* : ils furent rasés. La prospérité de *Bordeaux*, ville romaine, semble avoir atteint son apogée au IIIe siècle ; plus de trois cent cinquante inscriptions, étudiées par M. Jullian, révèlent que de nombreux étrangers gaulois, espagnols, orientaux, habitaient la ville et qu'ils y ont été inhumés, puisque nous avons leurs épitaphes.

Le *christianisme*, prêché aux Bordelais par *saint Martial, saint Martin*, *saint Front*, fit rapidement de nombreux prosélytes : la vénérable église *Saint-Seurin*, la cathédrale *Saint-André*, dans ses premières substructions, rappellent ce temps.

Vers 276, sous le règne de Probus, les *Barbares*, débordant les frontières de l'empire, firent une première irruption sur la Garonne. Tout à la joie de vivre, *Bordeaux* ne se gardait pas : la frontière était loin, et la paix romaine régnait sur le monde : aucune grande ville n'était fortifiée, on comptait sur les légions. Toute la Gaule fut mise au pillage, *Bordeaux* comme le reste : temples, théâtres, monuments encore dans la fleur de leur jeunesse, les tombeaux même, tout fut mutilé, anéanti. La horde partie, les Bordelais s'entourèrent aussitôt d'une enceinte défensive ; mais la cité, attachée au terre-plein de son berceau, ne s'aventurait pas encore au bord du fleuve.

Les premiers *Barbares* n'étaient qu'une avant-garde. Avec le Ve siècle, la grande invasion se déchaîne (406) : *Alains*, *Suèves*, *Vandales*, *Hérules*, toutes ces bandes accourent de l'horizon, comme les lames du large, un flot poussant l'autre. D'Italie, les *Wisigoths* passent en Aquitaine : leur chef *Euric* fait de *Bordeaux* sa résidence ordinaire. Puis ce sont d'autres maîtres : *Clovis* après Alaric II, défait à Vouillé ; après les *Wisigoths*, les *Francs*, les ducs d'Aquitaine, de la famille de Caribert. Nouvelle invasion encore, mais du sud cette fois : les *Sarrasins* d'Espagne fondent sur *Bordeaux*, mais Charles Martel les arrête à Poitiers (732). *Charlemagne* donne à *Bordeaux* les bienfaits de la paix. Mais à peine le grand empereur disparu, voici les *Normands* : durant un siècle, ce sont des incursions et des pillages sans fin. Les pirates remontent la Garonne sur leurs légers esquifs : *Bordeaux* se garde. Un jour pourtant, ils y pénètrent par surprise : ce fut un désastre après tant d'autres. Avec le Xe siècle enfin, *Bordeaux* se rétablit.



Cl. ND.

MONUMENT DES GIRONDINS.

Les Croisades étaient proches. A l'appel d'Urbain II, l'Aquitaine se leva, une partie sous Raymond de Toulouse, l'autre sous Guillaume IX, duc d'Aquitaine. A son retour, le duc passe les Pyrénées pour combattre les Maures. Son fils et héritier, *Guillaume X*, avait une fille unique, *Aliénor* (Éléonore), qu'il fiança au roi de France Louis VII, dit le Jeune. Cette union, dont la portée politique était incalculable, puisqu'elle ralliait à la France du Nord la plus grande partie du Midi, des Pyrénées à la Loire, ne fut pas de longue durée : le mariage, célébré le 8 août 1137 dans l'église Saint-André de *Bordeaux*, fut rompu et le divorce proclamé, sur l'instance du roi de France, par le concile de Beaugency (1152). *Éléonore* donna sa main et les États qui constituaient sa dot à *Henri Plantagenet*, comte d'Anjou, bientôt roi d'Angleterre (1154).

Voilà les *Anglais* dans *Bordeaux*, par la duchesse d'Aquitaine : il faudra trois siècles pour les en déloger. D'abord Philippe Auguste, Louis VIII, saint Louis, par la politique et par les armes, ressaisissent une partie du patrimoine perdu. Saint Louis défait à *Taillebourg* (1242) les Anglais et Hugues de la Marche. La guerre de Cent ans remet tout en question. Non content de la Guyenne, l'Anglais veut le royaume tout entier (1328). L'épreuve fut terrible. Enfin la victoire de Jeanne d'Arc, la défaite et la mort de Talbot à *Castillon* (1453) marquent la fin de la domination anglaise sur le continent : ils n'ont plus que Calais. *Bordeaux* reste français, après avoir vécu durant trois siècles dans la dépendance de l'Ouest anglais : ses maîtres avaient eu l'habileté de lui concéder de larges franchises, en montrant un réel souci de ses intérêts.

Charles VII s'assura de *Bordeaux* par la construction des forts *Tropeyte* au bord du fleuve, et du *Far* (fort du Hâ) à l'ouest de la ville. Louis XI y institua un Parlement (1462) et confirma les

privilèges de l'Université bordelaise. La plupart des rois de France furent les hôtes de *Bordeaux :* Charles VIII, François Ier à son retour de Madrid, et Charles-Quint lui-même ; Louis XIII, à l'occasion de son mariage avec l'infante d'Espagne ; Louis XIV, au retour de l'île des Faisans, où avait été signé le *traité des Pyrénées*, à la grande satisfaction des Bordelais. La Réforme et la Fronde suscitèrent dans la ville de sanglantes équipées. Sous Henri IV, les *jurats* firent venir des Flamands pour dessécher les marais voisins. Le passage de Louis XIV fut signalé par la construction d'un quai devant le château « Trompette ». Déjà *Bordeaux* se lance dans les expéditions transatlantiques, commerce avec le Canada, la Guadeloupe, la Martinique, les Grandes Indes : en 1700, la ville élit ses premiers magistrats de Commerce. Le XVIIIe siècle vit *Bordeaux* se transformer : à M. de *Tourny*, intendant de Guyenne, revient l'honneur de ce grand œuvre. Au bord de la Garonne, la ligne des quais développe sa courbe harmonieuse, d'après le plan de Gabriel, avec la place de la Bourse et les trois pavillons qui la décorent. Mais l'œuvre gigantesque entreprise par M. de Tourny effraye les *jurats :* c'est presque malgré eux que l'architecte Louis bâtit le magnifique théâtre, depuis orgueil des Bordelais.



Cl. ND.

CATHÉDRALE ET TOUR PEY-BERLAND.



Cl. ND.

LA TOUR SAINT-MICHEL, A BORDEAUX.

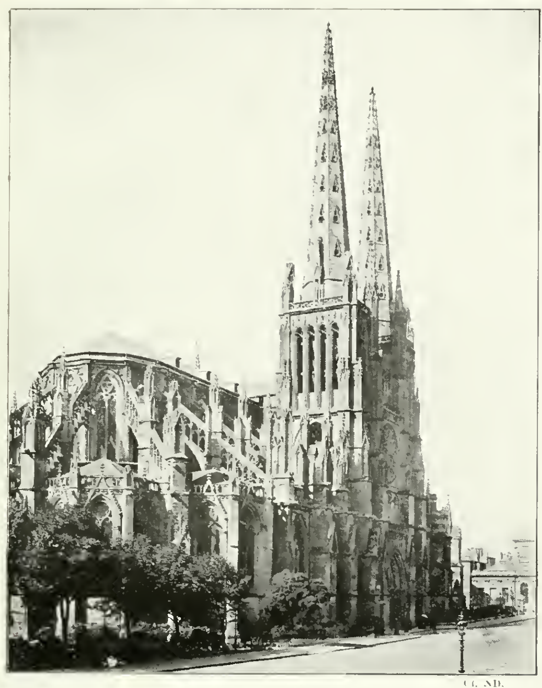
La Révolution sévit dans *Bordeaux* avec violence : elle dévora les meilleurs de ses enfants : Vergniaud, Guadet, Grangeneuve, Ducos, Fonfrède. C'est dans le couvent attenant à l'église Notre-Dame que s'était formé le groupement *girondin ;* ce bâtiment abrite aujourd'hui le *Musée des Antiques* et la *Bibliothèque* municipale (180 000 volumes) : dans l'église, les Terroristes avaient installé le culte de la déesse Raison. Tallien, Ysabeau, Garnier, de Saintes, firent tomber quelques centaines de têtes de Bordelais sur la place Dauphine.

Napoléon passa par *Bordeaux* à son retour d'Espagne, prescrivit l'exécution de grands travaux, parmi lesquels le grand pont, achevé seulement et inauguré le 29 septembre 1821. L'extension des moyens de communication rapide, les traités de commerce favorisèrent *Bordeaux*, sous le second Empire. Enfin, c'est en cette ville qu'en février 1871 l'Assemblée nationale siégea dans la salle du grand Théâtre, jusqu'à la conclusion de la paix.

Bordeaux (2[illegible]7 41[illegible] habitants) est une ville d'aspect moderne ; les grands travaux du XVIIIe siècle lui ont enlevé sa physionomie d'autrefois. Ses édifices religieux offrent un grand intérêt.

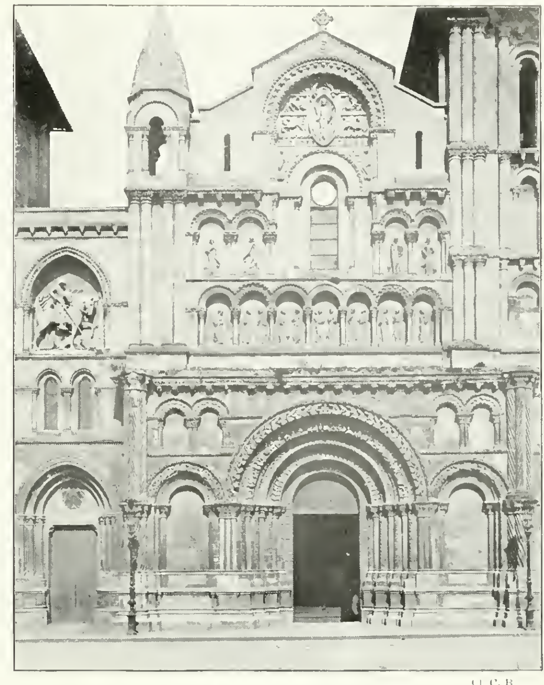
On trouverait difficilement rébus archéologique plus compliqué que **Saint-Seurin**. La crypte du VIIIe siècle appuie ses trois basses nefs sur une ancienne construction gallo-romaine dont témoignent les restes d'un hémicycle en briques. Les colonnes de marbre durent appartenir à un édifice antique. Dans la crypte se conservent des sarcophages des IVe et Ve siècles, entre autres celui qui contient les reliques de *saint Fort*. La sacristie est du XVe siècle ; la première partie de la nef, du XIe ; mais la voûte est du XIIIe siècle, et une partie, qui sombra, fut relevée en 1700. Vers la fin du XIIe siècle, on ajouta deux travées du chœur et un chevet plat, en même temps que deux collatéraux, et, du côté sud, un beffroi à côté du porche Renaissance. Dans le chœur : un siège épiscopal du XVe siècle, vanté par Viollet-le-Duc, un autel où sont incrustés de précieux bas-reliefs du XVe siècle ; derrière l'autel, trente-deux stalles fort intéressantes par leurs sculptures satiriques. Du dehors, *Saint-Seurin* est plus extraordinaire encore : à l'ouest s'élèvent un beau clocher roman du XIe siècle et une façade de même, reconstitués en 1828 ; au sud, une tour carrée du XIIIe siècle, jadis fortifiée, avec un magnifique portail à trois arcatures ogivales richement ouvrées ; au-dessus du portail, un porche Renaissance. Au nord, les cloîtres n'ont laissé que des traces. Les ducs d'Aquitaine recevaient l'investiture dans cette église ; les papes Urbain II (1096) et Clément V (1306) l'honorèrent de leur présence.

Sans être aussi disparate que Saint-Seurin, la *cathédrale* **Saint-André** ne laisse pas de déconcerter d'abord. Il y a là comme deux édifices juxtaposés, l'un plus ancien, la nef sans bas côtés ; l'autre, le chœur et le transept ajoutés au XIVe siècle. Un grand mur sert de façade ; il attend que se réalise le portail rêvé pour lui. Ce grand vaisseau sans annexe, avec ses murs largement ajourés de fenêtres disparates, étonne plus qu'il ne plaît. Le mur du jubé, joli placage Renaissance qui brisait la perspective, a été relégué en arrière sous la tribune de l'orgue : pour comble d'infortune, on l'a badigeonné. La construction du chœur, au début du XIVe siècle, est due à l'initiative de l'archevêque *Bertrand de Got ;* l'envolée de cette nef à doubles bas côtés et chapelles rayonnantes est superbe, digne des plus belles cathédrales du Nord. Chaque extrémité du transept s'ouvre par deux portails, l'un au sud, plus sobre de décoration, l'autre au nord, tout resplendissant de la magnifique statuaire qui anime les voussures et le tympan : c'est la porte Royale. Deux tours la surmontent, couronnées par deux flèches, tandis que les tours de la façade méridionale attendent encore leur couronnement. L'abside offre un beau spécimen de l'architecture ogivale, à la fin du XIIIe et au XIVe siècle. Elle est dominée par la tour *Pey-Berland*, détachée en avant-garde, à la manière des campaniles italiens. Cette tour fut commencée en 1440 par l'archevêque dont elle porte



Cl. ND.

BORDEAUX : CATHÉDRALE SAINT-ANDRÉ.



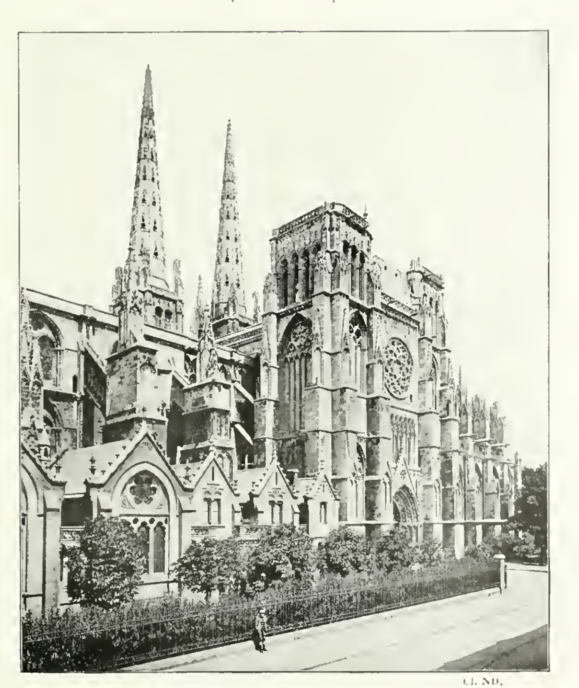
Cl. C. B.

PORTAIL DE L'ÉGLISE SAINTE-CROIX.

le nom, sur la chapelle antérieure du cimetière Saint-André; sa flèche s'élançait à 80 mètres de haut. Un ouragan de 1617 l'ayant décapitée, 1793 l'acheva. La flèche rasée, on vendit la tour pour 5 050 francs à un industriel qui installa dans l'intérieur une fabrique de plomb. Mgr Donnet, en 1854, la rendit à sa destination primitive et, sur la flèche tronquée, fit ériger une statue colossale de la Vierge. On imagine ce que serait la cathédrale si elle était complète.

La vie de *Bordeaux* gravite dans l'attraction de son fleuve; les monuments ont fait comme elle : **Saint-Michel** avoisine le quai de la Grave. Il y eut une chapelle romane sous l'abside et, sous l'église, un cimetière, au VIe siècle. La chapelle, reconstruite en 1149, fut remaniée successivement, du chevet à la façade, en style ogival flamboyant (fin XIVe et XVe siècles). C'est l'un des édifices les plus complets de la région : on admire avec raison sa façade. L'intérieur, bien qu'un peu froid, ouvre une belle perspective entre ses trois nefs, de largeur presque égale, éclairées de nombreuses verrières. La merveille de *Saint-Michel*, c'est sa tour, détachée, comme celle de la cathédrale, en vedette; elle s'élève sur un ancien charnier dont le sol eut la propriété de parcheminer les corps, en les sauvant de la destruction : quelques-uns sont déposés dans une chapelle souterraine. La tour *Saint-Michel* fut bâtie de 1472 à 1492; avec la flèche et la croix, elle mesurait 300 pieds. Par insouciance ou manque de ressources, le monument se dégrada : l'ouragan de 1768 mit à bas 72 pieds de la flèche et précipita les cloches au pied de la tour. Ce n'était plus qu'une ruine en 1822; on rasa la flèche, et la tour servit de poste télégraphique. En 1864, tout est relevé par M. Abadie, et la tour, sur ses six contreforts dégagés, s'élance à 109 mètres en l'air, avec une incroyable légèreté.

Sainte-Croix est l'héritière d'une très ancienne construction que l'on voudrait faire remonter au Ve siècle : dévastée par les Sarrasins (729), rétablie par Charlemagne (778), ruinée par les Normands (848), relevée par le duc d'Aquitaine Guillaume le Bon (1037), reconstruite enfin, du moins en partie, à la fin du XIIe siècle et depuis remaniée, la vénérable église a repris son air d'autrefois, depuis la restauration faite en 1865 par M. Abadie. Ce beau spécimen de l'époque romane prend rang à côté de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers : la tour du nord est d'addition récente. *Sainte-Eulalie* appartient encore à la lignée des plus vieux monuments bordelais.



Cl. ND.

BORDEAUX : LA CATHÉDRALE SAINT-ANDRÉ.

L'ancien *Hôtel de ville* de Bordeaux survit dans la porte Saint-Éloi ou de la **Grosse Cloche**. Cette porte, d'un beau caractère, ouvre son ogive un peu lourde entre deux tours, formant corps de logis, qui se reliaient aux premières fortifications de la ville ; la construction remonte au milieu du XIIIe siècle. Montmorency fit découronner les tours au XVIe siècle, à la suite des troubles de la Gabelle ; on les restaura vers 1557. La grosse cloche est de 1775. *Bordeaux* possède encore un beau reste du XVe siècle, la **porte du Palais**, appelée aussi porte Royale, porte Cailhau (hôtel voisin appartenant à la famille de ce nom); pour le peuple, *porte du Caillou*. Cette porte s'ouvrait devant le palais de l'*Ombrière*, où résidèrent les ducs d'Aquitaine et, après eux, les rois d'Angleterre.

L'**Hôtel de ville** est l'ancien palais archiépiscopal, construit en 1770-1781 par Mgr de Rohan-Guéménée ; siège du tribunal criminel en 1791, préfecture en 1802, palais impérial en 1808, château royal en 1815, c'est enfin la Mairie, depuis 1825. Deux ailes bâties dans le jardin renferment le *Musée de peinture et de sculpture*. Dans la rue d'Albret, 3000 objets, groupés avec goût, forment le *Musée Bonie*.

Le **Palais de justice** remplace, depuis 1839-1846, l'ancien fort du *Hâ*, dont il reste deux vieilles tours, enclavées dans les bâtiments de la prison départementale : quatre statues colossales, Montesquieu, Malesherbes, d'Aguesseau, l'Hôpital, surmontent l'édifice. Face au palais, l'Hôpital *Saint-André*, fondé en 1390 par le vénérable Vital Carles, chanoine de la cathédrale, date, dans son état actuel, de 1829.



Cl. C. B

PORTAIL DE L'ÉGLISE DE SAINT-ÉMILION.

Les *Facultés* sont dans le voisinage : celle de *Droit*, au flanc de la cathédrale ; les facultés des *Lettres et Sciences*, dont la vaste salle des Pas-Perdus renferme le cénotaphe de *Montaigne*. La faculté de *Médecine et de Pharmacie* loge place d'Aquitaine. A citer encore : l'*École supérieure du Commerce et de l'Industrie*, rue Saint-Sernin ; l'*École de Médecine navale*, l'Institution des *Sourdes-muettes*.

Le **Grand Théâtre**, dû à l'architecte Louis (1777-1780), mesure 88 mètres de long sur 47 de large et présente en façade douze colonnes d'ordre corinthien qui supportent une balustrade ornée de douze statues colossales représentant les Muses : le vestibule avec seize colonnes ioniques, un vaste escalier éclairé par la coupole, complètent heureusement cet extérieur grandiose. Sous l'impulsion de M. de Tourny, l'architecte Gabriel dressa les plans de l'hôtel de la *Bourse* et de la *Douane* qui dominent les quais de leur noble, mais froide ordonnance. Depuis la démolition du château *Trompette*, construit par Louis XIV (1660-1676), en remplacement du fort *Tropeyte* de Charles VII (1453), la magnifique *Esplanade des* **Quinconces** dresse au grand soleil, sur le fleuve, ses colonnes rostrales (1828), les deux statues de *Montaigne* et de *Montesquieu*, et le superbe monument élevé aux *Girondins*, en 1895.

Sur l'ampleur, la beauté des promenades de *Bordeaux*, tout le monde est d'accord ; aucune ne vaut celle du quai pour l'animation et la variété du spectacle.

La *Garonne* est traversée par un double pont : la cage en treillis pour voie ferrée, qui est un trait d'audace, et le **Grand Pont**, construit en pierre, de 1808 à 1821 : il a dix-sept arches et mesure 427 mètres entre les culées de soutènement ; la largeur est de 14m,85 d'un parapet à l'autre ; une galerie intérieure file au-dessus des voûtes.

Personnages historiques. — Le poète *Ausone* (309-394), né à Bordeaux, précepteur de l'empereur Gratien ; *saint Paulin* (353-431), poète chrétien, Bordelais également ; *saint Prosper* d'Aquitaine, qui fut ami de saint Augustin ; *Bertrand de Got*, archevêque de Bordeaux en 1300, élu pape à Pérouse en 1305, sous le nom de Clément V, mort en 1314 à Avignon, où il avait fixé provisoirement le siège apostolique ; *Jean de Grailly*, captal de Buch, adversaire de Du Guesclin, mort à Paris, prisonnier (1377) ; *Richard II* d'Angleterre, fils du prince Noir, né à Bordeaux ; Henri d'*Escoubleau de Sourdis*, archevêque de Bordeaux, qui eut l'intendance de l'artillerie au siège de La Rochelle en 1628 et reprit les îles Sainte-Marguerite aux Espagnols (1594-1645) ; *Charles de Secondat de Montesquieu*, né au château de la Brède (1689-1755), l'un des bons penseurs de son temps ; *A. Berquin* (1747-1791), l'« ami des enfants », qui écrivit pour eux ; les girondins *Grangeneuve*, *Gensonné*, *Ducos*, *Boyer-Fonfrède*, nés à Bordeaux, exécutés le 31 octobre 1793, et *Guadet*, de Saint-Émilion, qui, repris après son évasion, fut à son tour mis à mort à Bordeaux, le 17 juillet 1794 ; *Romain de Sèze*, avocat au parlement de Bordeaux, qui eut le courage de défendre Louis XVI devant la Convention ; *César* et *Constantin Faucher*, « les Jumeaux de La Réole » (1759-1815), fusillés à Bordeaux, au début de la Restauration ; le duc *Decazes* (1780-1860), ministre de Louis XVIII ; *de Martignac* et *de Peyronnet*, ministres de Charles X ; *Carle Vernet* (1758-1835), peintre de batailles ; Marie-Rosalie, dite *Rosa Bonheur* (1822-1899), qui acquit une grande réputation comme peintre d'animaux ; le chirurgien physiologue *Broca*, né à Sainte-Foy la Grande (1824-1880) ; le géographe Élisée *Reclus*, né à Sainte-Foy.



Phot. de M. Tesson.

CHIEN DES PYRÉNÉES.

VILLEFRANCHE (PYRÉNÉES ORIENTALES) : ANCIENNES FORTIFICATIONS.

LITTORAL DE LA MÉDITERRANÉE

I. — Des Pyrénées au Rhône.

CÔTE PYRÉNÉENNE

COURS D'EAU CÔTIERS

Tous les cours d'eau pyrénéens, à l'est de l'Ariège, descendent à la Méditerranée. Les plus importants d'entre eux prennent naissance dans la haute région du Carlitte : au sud, le torrent de *Carol*, qui va grossir le *Sègre* espagnol, affluent de l'Èbre ; au sud-est, la *Tet*, qui dévie au seuil de la *Perche*, vers le nord-est, entre le môle du *Canigou*, projeté par la grande chaîne pyrénéenne sur la plaine roussillonnaise, et les masses calcaires du contrefort septentrional des *Corbières*. Le versant du Canigou, qui regarde au sud, est drainé par le *Tech*, sur le front des *Albères*, promontoire terminal des Pyrénées. Au nord, la masse calcaire des Corbières est profondément entaillée par l'*Agli*. Ni cette rivière ni le Tech ne prennent jour au flanc du Carlitte, mais dans des massifs secondaires, tandis que l'*Aude* y puise au voisinage même de la Tet et, après avoir accompagné son cours supérieur, tourne brusquement au nord, enveloppant d'un vaste chemin de ronde tout le massif d'avant-garde des Corbières. L'*Aude* recueille en même temps les eaux de la *montagne Noire*, proue des Cévennes et du Massif Central. Par sa vallée inférieure, le *canal du Midi*, ajusté à la Garonne, ouvre, entre l'Océan et la Méditerranée, une ligne d'eau ininterrompue, longue douve d'écoulement de la digue pyrénéenne et du Massif Central.

Le **Sègre** (Sicoris-Sigoris, flumen Segor, flumen Segure, Segor et Sègre à la fin du XIIe siècle) prend jour dans la haute vallée de Llo, à la *freda y regalada font de Segre*, au pied du pic de Sègre (2 795 mètres). Le torrent creuse sa route dans une étroite gorge, traverse *Saillagouse*, l'enclave de *Llivia*, reçoit la *Rahur* ou Régur au détour de Bourg-Madame et entre presque immédiatement en Espagne, à la hauteur de Puycerda. Grand collecteur de la Cerdagne, il reçoit les eaux du Carlitte et du Puig Mal : sur sa gauche, la rivière d'*Err*, toujours impétueuse, qui conflue sous les murs de *Llivia*; le torrent de *Nahuja*, près de Bourg-Madame; le *Varena*, en Espagne, près du village d'Aja; sur la rive droite, la rivière d'*Eyne*, qui rallie le Sègre sous le nom d'*Angoust*; au-dessous d'Estavar, la rivière d'*Egat*, celle d'*Angoustrine*, qui, accrue du ruisseau des Escaldes, prend à partir d'Ur le nom de *Rahur* ou *Régur*; enfin l'*Arabo*, rivière de la vallée de Carol, qui ouvre les communications de la Cerdagne avec le pays de Foix. La rivière de *Carol* recueille les



Phot. de M. Jansou

MONT-LOUIS : PORTE DE LA CITADELLE.



Phot. de M. Jansou

VUE GÉNÉRALE D'UR, EN CERDAGNE FRANÇAISE.

eaux du col de *Pimorent* (Puymorens) et, par le ruisseau de Font-vive, sert d'écoulement à l'étang de *Lanos*, le plus considérable des Pyrénées, à 2 154 mètres d'altitude. L'*Arabo* atteint le Sègre en aval de Puycerda, métropole de la Cerdagne espagnole.

A 1 200 mètres d'altitude moyenne, la **Cerdagne** forme, dans le haut bassin du Sègre, un petit monde à part : on y distingue deux régions, l'une montueuse au nord, sur la rive droite de la Tet ; l'autre, ancien lac vidé par le Sègre, bassin riche en troupeaux et en prairies, dans un cercle de hautes montagnes. Sous un manteau d'argile ont été retrouvés des feuillages fossiles et, dans les mines de lignite, des débris d'animaux, vestiges d'un monde disparu.

Avant la conquête romaine, un peuple d'origine ibérique, les *Cerretani*, occupait ce plateau. Ceré ou *Cerre*, en basque euskarien, serait l'équivalent de « montagne » : l'espagnol en a tiré *sierra*, le catalan *serre*. Les *Cerretani* étaient donc des peuples de la montagne et *Ceré* aurait été l'ancien nom de Llivia, qui fut longtemps la capitale du pays. *Julia Llivia* est un nom d'origine romaine. Deux pays formaient alors toute la contrée Cerretane : le *pagus* de Llivia et le *pagus* de Barida. La débâcle de l'empire romain, sous la poussée des Barbares, en fit un *comté* qui s'étendait depuis le cours supérieur du Tet jusqu'aux environs de la Seo de Urgel. A la mort du dernier comte de Cerdagne (1117), ses domaines passèrent au comte de Barcelone qui, en 1172, hérita encore du Roussillon. Ainsi les comtés voisins de Barcelone, Cerdagne et Roussillon, se trouvèrent unis en un puissant État, bien avant la fin du XIIe siècle. Le 7 novembre 1659, don Luis de Haro, pour le roi d'Espagne Philippe IV, et le cardinal Mazarin, pour le roi de France Louis XIV, signèrent dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, le *traité des Pyrénées* qui mettait fin à la longue animosité des deux pays et rectifiait leurs frontières. Le Roussillon, le Vallespir, le Capcir, le Conflent et une partie de la Cerdagne revenaient à la France ; mais l'article 42 du traité brouilla les plénipotentiaires chargés de faire le départ du comté de *Cerdagne*. On se réunit à Llivia, le 12 novembre 1660, et une explication du fameux article fut enfin rédigée : la vallée de *Carol* restait à la France avec une portion de la Cerdagne, comprenant en tout trente-trois villages. Or *Llivia* ayant qualité de cité et même de capitale, depuis un temps immémorial, ne pouvait être traitée comme un simple village : le commissaire espagnol obtint de la conserver. Ainsi s'explique cette enclave de 12 kilomètres carrés qui reste à l'Espagne, en plein territoire devenu français. La route qui unit Llivia et Puycerda est neutre ; elle coupe la route française de Bourg-Madame à Ur et passe, sur un pont de pierre, la rivière de la *Rahur* qui fait limite, de ce côté, entre la France et l'Espagne.

L'enclave espagnole de **Llivia** comprend, avec la bourgade de ce nom, deux hameaux, l'un au nord, *Saréja*, l'autre au sud, *Gorguja*. L'ensemble a la forme d'un croissant que traverse le Sègre. *Llivia* n'a que 1200 habitants : la grande rue, la *Mercadal*, ne rappelle guère celle d'une ancienne capitale ; mais il faut voir l'église, dont le principal retable plie sous le faix des colonnes torses, des statues, des grappes de raisin, des oiseaux et des roses d'or : tout cela d'un luxe immodéré, tout à fait à l'espagnole. L'ancien *château* de *Llivia* s'élevait, au temps des Romains, sur le monticule que forme l'extrémité méridionale d'un chaînon descendu du Carlitte ; ce fut, au moyen âge, la principale forteresse de



Cl. ND.

AMÉLIE-LES-BAINS : ÉTABLISSEMENT THERMAL.



Phot. de M. Jansou.

LE CANIGOU ; ROCHER DE L'AIGUILLE.



Cl. ND.

PANORAMA DE VERNET-LES-BAINS.

la Cerdagne. Louis XI la fit démanteler. Le peu qui reste permet d'en reconstituer l'ensemble : donjon rectangulaire d'une grande épaisseur, lié, par des courtines d'environ 40 mètres de long, à quatre tours d'angle de 6 mètres de diamètre. *Llivia* est au pied du château : la ville fait partie du district de Puycerda, province de Gerona.

Les grasses prairies de l'enclave nourrissent un bétail recherché. L'été venu, des troupeaux de bœufs, de chevaux, de moutons gravissent les pentes du Carlitte, car, de temps immémorial, les gens de *Llivia* jouissent du droit de pacage indivis, avec plusieurs communes françaises, sur les hauts pâturages; de là sont nés bien des conflits. Il se fait aussi, dans la ville, grâce à l'immunité douanière qui favorise ces pratiques, un commerce assez fructueux d'articles prohibés : poudre, allumettes, cartes à jouer, tabac, alcool, malgré la surveillance des douaniers français, impuissants contre une contrebande aussi facile, puisque aucun obstacle ne sépare l'*enclave* du territoire voisin.

Au centre même du rayonnement des eaux sur le bassin du Sègre et comme un belvédère hissé sur le rebord de la plaine cerdane, au dos de la *Tet*, l'ermitage de **Font-Romeu** s'abrite dans le retrait d'une mystérieuse forêt. Les pins sont hauts, droits et lisses comme des mâts de navire : ils se pressent, les jeunes en vigoureuses poussées, les vieux avec des barbes de lichen grisâtres, incrustées à leurs troncs qui s'écaillent. Sous le couvert, des mousses spongieuses, où germent au frais les semences des plantes, forment un tapis vert sombre piqué des plumets bleus de l'aconit.

Font-Romeu est le « Delphes » de la Cerdagne et du Capcir, comme *Nuria* est celui de la Catalogne. Il y vient jusqu'à trois mille personnes, le 8 septembre : alors ce lieu si calme, si austère, s'anime, la forêt se peuple; un flot continu de gens monte et descend. Aux foulards, aux fichus jaunes ou bleus des Cerdanes et des Capcinoises se mêlent la rouge *barretina*, les souliers de corde des Catalans, presque tous de la Cerdagne espagnole. A *Font-Romeu*, Espagnols et Français se sentent chez eux; ce sanctuaire appartient à tous, et la Vierge, qui ne distingue pas les nationalités, est bonne pour tous indistinctement. (P. VIDAL, *Pyrénées orientales.*)

La **Tet** entraine la majeure partie des eaux du Carlitte lacustre. (Voir : *région lacustre du Carlitte*, p. 253.) Née d'une petite fontaine qui sourd de la roche granitique au pied du *Puig Péric*, elle happe au passage plusieurs petits étangs, réservoirs des neiges suspendues aux flancs des montagnes voisines, se faufile au milieu des rochers en bonds tapageurs, glisse à travers les gras pâturages du *vall Maran*, où les troupeaux du Capcir et de la Cerdagne s'éparpillent, en été, sur les pelouses et les buttes saillantes : parfois les isards se mêlent aux brebis, aux vaches et aux juments et tondent avec elles tranquillement le gazon.

Cependant le torrent de la *Grave*, issu d'un étang de la *Pica Roja*, rallie la *Tet* : leurs eaux réunies tracent un sillon d'argent à travers la nappe verdâtre des *Bouillouses*. Enfin la *Tet*, au débouché de l'étang de *Pradeilles*, prend joyeusement sa course dans une large crevasse, sous les pins et les noisetiers sauvages : c'est le *Mal Pas*. L'inclinaison à peine visible du seuil de la Perche fait dévier la *Tet* en aval de Montlouis; elle tourne franchement au nord-est, jusqu'à la Méditerranée.

Quand le traité des Pyrénées nous eut donné la Cerdagne, Vauban édifia la forteresse de **Montlouis**, au débouché de la Perche, sur le Conflent et le Roussillon. C'est la place la plus élevée de France. Elle s'accroche à une croupe raboteuse au-dessus de la *Tet* : une citadelle, de grosses murailles grises qui paraissent inhabitées, des casernes rigides autour d'une grande place vide : cela n'est pas pour donner à la ville une grande séduction, en hiver surtout, quand les nuages bas l'isolent de la campagne voisine et se fondent en pluie froide et continue. Avec l'été, tout s'anime aux alentours; aux berges de la rivière bruissent les trembles, les frênes, les peupliers noirs; le sorbier des oiseleurs égaye de ses bouquets de corail la sombre armature des murailles de granite. Monument au général Dagobert : bataille de la Perche, 28 août 1793.

A **Thuès-les-Bains**, la *Tet*, en quittant son frais bassin de prairies, s'engouffre dans une cluse étroite : ici, une muraille abrupte; en face, une conque verdoyante, suspendue jusqu'aux maisons de Canaveilles. *Thuès* est sœur de Barèges, de Cauterets, de Bagnères. Il y a 2 kilomètres, de Thuès-les-Bains au village de *Thuès*. Un sentier taillé dans le roc, au-dessus des eaux grondantes, conduit par d'interminables lacets, puis à travers une forêt de hêtres, de bouleaux et de noisetiers, à un plan incliné de pâturages, avenue sans ombre du grand *étang de Carenca* (2 266 mètres d'altitude). Les



Phot. de M. Jans...

SAINT-MARTIN-DU-CANIGOU.

Graus de Canaveilles, perdus dans le fond d'une entaille creusée par la Tet, ne voient du ciel qu'une bande lumineuse découpée sur les murailles de leur prison (eaux sulfureuses alcalines). **Olette** suspend ses maisons au-dessus de la *Tet* : une rue étroite et raide, pavée de cailloux pointus, compose la vieille ville : par là descendait le chemin de Cerdagne, sur la rive gauche de la rivière de *Cabrils*,



Phot. de M. Janson.

VUE GÉNÉRALE DE PORT-VENDRES.



Phot. de M. Janson.

LE VIEUX PONT DE CÉRET.

qu'elle traversait sur un vieux pont aujourd'hui en lambeaux, dominé par une vieille tour fauve et délabrée.

Villefranche, au cœur du *Conflent*, n'est qu'un étroit défilé entre la *Tet* et les hauteurs de Bélarvay ou de Saint-Jacques, sur l'une des issues de la Cerdagne. Pour cette raison, *Villefranche* fut fortifié par Guillaume-Raymond, son fondateur (1095), et les souverains aragonais, après lui, ne firent qu'accroître ses défenses. Vauban y ajouta le château et bastionna la place. A 180 mètres au-dessus de la Tet, le château s'accroche à un ressaut calcaire d'où, par un escalier souterrain de 999 marches et le vieux pont de Saint-Pierre (XIIIe siècle), il communique avec la place.

Vernet-les-Bains donne un admirable paysage. Un pêle-mêle de toits gris et rouges, groupés autour de l'église et du vieux château, un dédale de ruelles aux maisons noires et balcons branlants, tel est le vieux Vernet. L'autre, le vrai, s'allonge en bas sur la route, au bord de la rivière de *Cadi* : là sont les bains, les hôtels, les magasins, les maisons banales de toute ville moderne. *Vernet* tenait ses franchises de l'abbaye de **Saint-Martin-du-Canigou**. Dans la région déserte, autrefois couverte de forêts, où le *Cadi* précipite ses eaux écumantes au fond d'une gorge sauvage, *l'abbaye de Saint-Martin-du-Canigou* n'est plus qu'un amas de ruines dans un site d'une mélancolique beauté.

Prades (3 860 habitants) est une agréable petite ville, dont le terroir, bien arrosé par des canaux dérivés de la *Tet*, se transforme en vrai jardin d'abondance. Cette douce et riante nature contraste avec le délaissement et la solitude du délicieux vallon où s'élevait, au IXe siècle, la fameuse abbaye de *Saint-Michel-de-Cuxa*. On reconnaît à peine l'admirable construction romane. La dévastation n'en a laissé subsister que la porte de la maison abbatiale et ses sculptures en marbre blanc, doré par les siècles. De Prades, par le vallon d'un affluent de la *Tet*, ou mieux de Villefranche, on accède au triste plateau où reposent les étangs dits **Gorchs** (*gouffres*) **de Nohèdes** : l'étang bleu, tout petit ; l'étang étoilé, son voisin ; l'étang noir, qu'assombrissent de vieux pins aux membres décharnés, décapités par les orages.

La vallée de la *Castellane*, ouverte sur la plaine de Prades, remonte en vue du petit plateau verdoyant de **Molitg-les-Bains** (sources thermales à 2 kilomètres plus bas, au fond d'un vallon), jusqu'à *Mosset* : région de pacages et de forêts, lambeaux épars de la sylve antique qui couvrait les pentes jusqu'au col de *Jau*, seuil de partage des eaux de la *Tet* et de la Boulzane, affluent de l'Agli. Dans ces parages, l'ancienne abbaye cistercienne de *Sainte-Marie-de-Jau* ou de Clariana fut le Saint-Bernard des Pyrénées-Orientales. Au col de Jau s'arrête le domaine de la langue catalane.

Vinça, sur la *Tet*, fut la porte du Conflent sur le Roussillon, comme, dans le bassin supérieur, Montlouis ouvrait la Cerdagne. **Ille**, cité industrieuse, dont les vieux remparts survivent en quelques pans noircis, gardait la rive droite de la *Tet*. Le torrent du *Boulès*, qui conflue ici dans la *Tet*, descend des sommets de Batère par une pauvre vallée, où s'élèvent les restes de l'ancien prieuré de *Serrabona*, monument de la belle époque romane, le plus curieux du pays, après le cloître d'Elne : colonnes, chapiteaux historiés, arcatures, tout est de marbre blanc, et les colonnes qui ouvrent la nef du midi, au-dessus d'un précipice, ont pris, sous l'ardeur du soleil, une admirable teinte jaune orange semée de paillettes d'or.

Au delà de *Millas*, où elle se grossit de la Basse, la *Tet* longe à gauche la plaine de la *Salanque*, passe près de Canet, et atteint la mer par une large embouchure obstruée, durant l'été, de sables et de cailloux. Appauvrie par les nombreuses saignées qui détournent une partie de ses eaux dans les canaux d'irrigation, la *Tet* n'est ni navigable ni flottable, dans aucune partie de son cours (120 kilomètres).

L'espace compris entre la Tet et le Tech appartient au **Canigou**, dominateur du Roussillon. Il n'est pas de montagne française mieux mise en valeur : on la prit jadis pour la plus haute des Pyrénées, alors qu'elle monte seulement à 2785 mètres, tandis que le *Puig Mal* atteint 2909 mètres et le pic de *Carlitte* 2921 mètres. Mais ces grands massifs, à peine dégagés des masses encaissantes, paraissent en effet moins hauts qu'ils ne le sont en réalité. Le *Canigou*, au contraire, détaché en sentinelle sur le front des Pyrénées, au-dessus de la plaine basse du littoral, s'enlève d'une pièce, sans rien perdre de sa magnifique stature; on dirait qu'il surgit de la mer. Le regard l'embrasse d'un trait, de la base au sommet, et de tous les points de l'horizon : le matin, radieux sous l'azur du ciel; le soir, pétri de mauve et de bleu pâle, quand il se découpe à l'emporte-pièce sur le brasier du soleil couchant. Le *Canigou* se détache des Pyrénées, non pas au pic de *Costabona* (2464 mètres), mais au *Roc Couloum* (2500 mètres), d'où l'énorme éperon de la Serra, dite *Las Esquerdas de Roja*, s'épanouit pour former le *Canigou*, qui culmine à 2785 mètres.



Cl. C. B.

PRATS-DE-MOLLO.

« Le sommet du **Canigou** n'a guère que 8 mètres de long sur 5 de large; il est formé par la rencontre de deux arêtes, l'une s'abaissant vers le nord-est (pic Barbet), l'autre se dirigeant vers le nord, en se maintenant d'abord à la même hauteur, pour plonger ensuite tout à coup dans la plaine. L'arête orientale donne au *Canigou*, vu de la plaine, l'apparence d'une montagne à double tête. Les deux arêtes sont formées de couches de micaschistes redressées verticalement et coupées sous tous les angles imaginables par des filons de quartz d'une éclatante blancheur. Cette roche se désagrège sous l'influence des agents atmosphériques : le *Canigou* diminue de hauteur. Mais le sommet surplombe des escarpements verticaux qui plongent dans un gouffre où la neige persiste tout l'été. La masse du *Canigou* repose sur un immense gisement de minerai de fer. » (P. VIDAL.)

Cette fière montagne a les pieds en Algérie, la tête en Sibérie; toutes les zones de végétation s'échelonnent de sa base au sommet. En bas : l'oranger, l'agave, le grenadier, le laurier-rose, puis l'olivier jusqu'à 400 mètres, la vigne jusqu'à 550. A 800 mètres s'arrête le châtaignier; les rhododendrons se montrent de 1320 à 2450 mètres; la pomme de terre va jusqu'à 1650; le sapin monte à 1950 mètres, le bouleau à 50 mètres plus haut; enfin le genévrier, rabougri et rampant, atteint presque le sommet.

Le **Tech**, à peine né de trois minces filets d'eau issus de trois petites fontaines, plonge presque aussitôt sous terre pour reparaître 20 mètres plus bas. C'est un fantasque; il s'engouffre, au delà des pâturages, dans une forêt de hêtres, où on l'entend mugir sur les blocs de granite; à la *Cagnola*, il fait un bond prodigieux. Cette partie de la haute vallée du *Tech* est « un des pays les plus affreusement pittoresques de nos Pyrénées ». Si vous ne croyez pas aux bergers de Virgile jouant du chalumeau ou de la flûte à l'ombre d'un hêtre, remontez les pâturages de l'Ollat et du *coll Prégon*, vous trouverez mieux encore.

Prats-de-Mollo (Prats, voisin de *Mollo*, village situé de l'autre côté de la montagne) commande l'entrée du *Vallespir*, par la haute vallée du *Tech*. Ce poste valait qu'on le fortifiât. Deux fois ses remparts furent renversés, en 1429 par un tremblement de terre, en 1670 par les *Angelets;* on les releva et ils existent encore. Mais leur utilité est fort problématique. Un souterrain voûté les unit au fort La Garde. Dans cette région élevée du Vallespir, la terre est peu prodigue : des châtaigniers partout, mais pas de vignes ni d'oliviers. Il n'y a plus de grandes forêts aux environs; les habitants, au XV[e] siècle, obtinrent le droit de les abattre, dans le circuit d'un kilomètre, pour éloigner



Phot. de M. Jansou.

GALERIE DU CLOITRE D'ELNE.

les loups et les ours qui pullulaient : les scieries et les forges ont dévoré le reste. Des torrents tumultueux sillonnent les pentes. Le petit hameau de *La Presle* attire quelques baigneurs en ce coin écarté. Entre Prats-de-Mollo et Arles-sur-Tech, un vallon monte à *Coustouges*, pauvre pays stérile et désolé, mais riche en gisements fossiles et métallifères et remarquable par sa flore originale. L'église, consacrée en 1132, est un spécimen très remarquable d'architecture romane.

Amélie-les-Bains est un délicieux séjour : on l'appelait jadis *Bains-d'Arles* ou *Bains-sur-Tech;* en 1840, la petite cité prit le nom de la reine Amélie. Des médailles impériales en grand nombre, des meules à grain, des poteries romaines, un four à briques prouvent que les anciens y fréquentaient. Les thermes romains ont été rétablis et complétés. Une douce nature ajoute à l'attrait d'Amélie-les-Bains.

Céret (4 470 habitants) s'appuie au dos du Bolaric, montagne modeste qui dépasse de peu un millier de mètres, une misère, en face du Canigou. Le pont du *Tech* fait l'orgueil de Céret. Une seule arche (45m,45 d'ouverture) enjambe hardiment la rivière : elle fut construite en 1321. Au-dessous de Céret, le *Tech* s'attarde entre des prairies et des champs cultivés qu'il ravage parfois, laisse à gauche le *Boulou* et débouche en plaine, pour atteindre la mer, après 82 kilomètres de cours, où il n'est nulle part navigable.



DANS LA FORÊT DES FANGES. Cl. C. B.

LE LITTORAL

Au cap de Creus, la longue digue pyrénéenne s'effondre brusquement dans les flots de la Méditerranée. De ce belvédère admirable la vue plane sans obstacle sur l'immensité bleue. (Voir *L'Espagne et le Portugal illustrés*, p. 293.) Le *cap de Creus* est espagnol : la France finit au cap *Cerbère*. Au fond des petites baies ouvertes dans les escarpements de la côte, les torrents des *Albères* ont ourlé de jolies plages, pour de gracieuses petites cités : *Banyuls*, à l'embouchure de la *Vallauria ; Port-Vendres*, au débouché de la *Pinta ; Collioure*, sur le *Doui* ou *Dohi* qui baigne les pieds de son vieux château. Si, d'aventure, une pluie d'orage, au printemps, ne les rendait à la vie, les pauvres cours d'eau de cette côte ne seraient qu'une traînée de cailloux.

La baie de **Banyuls** est ouverte à l'est, mais le cap *Béar* (ou Biar) la défend du nord, et la pointe de l'*Abeille* se dresse contre les houles du sud. C'est une coupe marine large de 400 à 500 mètres, profonde de 250 mètres, dont la plage intérieure se développe en deux concavités : celle de *Banyuls* et celle de *Fontaule*, bornées au centre par un îlot granitique qui émerge de quelques mètres au-dessus des eaux. *Banyuls* est un charmant séjour d'été : des bains de mer y sont organisés entre la Vallauria et le laboratoire *Arago*. C'est aussi une cité d'avenir : des vins délicieux, une huile excellente, un miel parfumé, la pêche surtout lui assurent un fructueux trafic (3 216 habit.).

De Banyuls à Port-Vendres, la *côte* offre des aspects infiniment variés : les lauriers-roses, les oliviers, l'aloès aux raquettes effilées d'où s'élance une longue tige fleurie, cela fait penser à l'Afrique, non pas à la terre de braise dévorée par un soleil implacable, mais aux jardins embaumés où, sous l'action de l'eau rafraîchissante et de la chaleur qui féconde, la vie jaillit avec une incomparable vigueur.

Au détour du *cap Béar*, extrême saillie des Albères, la baie de **Port-Vendres** ouvre l'un des abris les plus sûrs de la Méditerranée contre les tempêtes qui balayent le fond du golfe du Lion. La tour *Madaloch* et la tour de *Massanne*, postes de vigie construits par les Maures, et le fort Saint-Elme, signalent l'entrée du port. Les anciens avaient consacré là un temple à Vénus.

Port-Vendres (*Portus Veneris*) fut un abri, non une cité, car il se trouvait à l'écart du grand mouvement qui passait de Gaule en Espagne par la voie du Perthus. Ses excellentes conditions nautiques donnèrent à Vauban l'idée d'en faire un port militaire, à portée de l'Espagne et de l'Afrique : les travaux furent commencés. Quand nous primes pied en Algérie, *Port-Vendres*, plus rapproché que Marseille et Toulon, parut tout désigné pour en devenir le port d'attache : un nouveau bassin, des quais, un brise-lames, des magasins furent construits. Mais cet excellent port de refuge n'a pas d'arrière-pays dont l'activité agricole, industrielle ou commerciale puisse alimenter un trafic important. Le bassin rectangulaire, large de 300 mètres et dépassant 1 kilomètre de long, présente des fonds de 13 mètres et de 19 dans le chenal maritime (3 100 habitants).

Collioure est séparé de Port-Vendres par le cap *Gros* (3 120 habitants). Des monnaies découvertes sur son territoire attestent une haute antiquité. C'est l'antique *Koukllh-Berri* (*Caucoliberis*, *Collioure*), d'origine



GORGES DE GALAMUS. Cl. C. B.

ibérique, porte de sortie de la plaine de Perpignan sur la Méditerranée : il y avait ici, au xve siècle, des consuls de Gênes, de Venise, de Florence. Le port est formé de deux anses ouvertes entre deux promontoires enveloppants : l'une étalée au nord, le long d'une plage formée par le *Douy* (Doui ou Dohi) qui longe les murs du pittoresque château des Templiers (aujourd'hui quartier militaire); l'autre au sud, mieux abritée, dite le *port d'Avall*. On n'imaginerait guère plus séduisant aspect que celui de la petite cité maritime, assise au bord d'une nappe tranquille où cinglent, les ailes ouvertes à la brise, les balancelles et les barques qui reviennent du large, où elles vont pêcher le thon, l'anchois et la sardine.



Phot. de M. Jordy

SAINT-ANTOINE-DE-GALAMUS : SENTIER DE L'ERMITAGE.

Ici tombe le relief de la côte : elle s'allonge désormais à perte de vue jusqu'au promontoire de Leucate, en traînées sablonneuses dont la plate uniformité offre à peine deux ou trois points de repère avec les musoirs du Tech, de la Tet et de l'Agli.

Argelès-sur-Mer (2 850 habitants) est loin du rivage; elle y touchait autrefois. La petite rivière de la *Massanne*, descendue des Albères, l'a enveloppée de ses alluvions, faite prisonnière et, déviant au sud, a séparé de la mer, par un bourrelet de débris de formation récente, une plaine marécageuse qui bientôt deviendra champ ou prairie.

Ainsi a fait le *Tech* pour la ville d'**Elne**, l'antique *Illiberis*, héritière d'une première colonie phénicienne, peut-être aussi l'une de ces cités lacustres élevées sur pilotis par les peuplades primitives, à l'embouchure des fleuves ou sur les rives marécageuses, à l'abri d'un coup de main. Le *Tech* qui baignait autrefois cette ville en est maintenant à plus d'un kilomètre : il se jetait dans l'étang de *Saint-Cyprien*, peut-être une lagune vive, aujourd'hui bas-fond en train de disparaître. Les historiens romains vantent la splendeur de la cité d'*Elne* : à 3 kilomètres plus loin, vers le rivage, *Tour-bas-Elne* en était un faubourg. *Elne* a vu passer Annibal; les Volkes-Tectosages en étaient maîtres. A l'époque de Constantin, *Illiberris* déjà menaçait ruine; ce prince la releva, la défendit, lui donna le nom de sa mère, Hélène (d'où Elne). Depuis le vie siècle, la ville possédait un siège épiscopal (transféré à Perpignan, en 1602). Le *cloître* de la cathédrale occupe l'ancienne acropole; c'est l'un des plus beaux ouvrages romans du Midi; des retouches et une reconstruction partielle au xive siècle l'ont modifié, sans trop en altérer la beauté. C'est un véritable musée d'épigraphie. La cathédrale offre aussi un grand intérêt, malgré bien des remaniements. Il ne reste rien des constructions romaines, mais les remparts du moyen âge, éventrés en vingt endroits, les vieilles portes massives, celle de Balaguer avec son ogive en marbre blanc, attestent qu'*Elne* n'est pas de commune origine. Une plage lagunaire, semée de flaques d'eau, triste et monotone, emplit l'intervalle du Tech à la Tet. Le Tech a presque comblé l'étang de Saint-Cyprien; celui de *Saint-Nazaire* aura vraisemblablement le même sort : un petit cours d'eau, le *Réart*, y travaille. L'étang communique avec la mer par un grau de sortie ouvert dans le *lido* qui l'en sépare. *Saint-Nazaire* et *Saint-Cyprien* ne formaient sans doute qu'une seule nappe d'eau, sorte de port intérieur.

Canet, le Trouville de Perpignan, confine à l'embouchure de la *Tet*; la plage est à 2 kilomètres du village. Cette côte, ordinairement



Cl. C. B.

ENTRÉE DU DÉFILÉ DE PIERRE-LIS (VALLÉE DE L'AUDE).


Phot. de M. Jordy.

AXAT (HAUTE VALLÉE DE L'AUDE).

céréales y ont partout cédé le pas à la vigne. Avant l'invasion du phylloxéra, l'or coulait comme le vin dans le canton de Rivesaltes.

Barcarès, petit port de Saint-Laurent de la Salanque, embarquait autrefois la plus grande partie des vins de la région côtière et de la vallée de l'Agli; ce trafic est bien tombé, mais la plage, animée par les bateaux de pêche, est encore, l'été, très fréquentée pour ses bains.

Salses doit son nom à deux sources salines qui jaillissent au pied des Corbières : l'une, la *Font Dama;* l'autre, plus éloignée, la *Font Estramer* (extrema); un canal porte leurs eaux à l'étang de Leucate. Là s'attache à la rive le vieux château de *Salses*, que Charles-Quint fit construire pour l'opposer à celui de Leucate; c'était la sentinelle avancée du Roussillon espagnol. Encore que mutilé et plusieurs fois condamné à disparaître, il tient ferme et ne manque pas d'allure. La défense de la frontière espagnole se complétait par plusieurs châteaux forts dressés sur les ressauts des Corbières : celui d'*Opoul*, dont les ruines se détachent, avec une majesté sauvage, d'un bloc calcaire, aux parois tranchées à vif; le *Castell-Vell*, squelette d'une citadelle flanquée d'une tour à chacun de ses angles. Salses, depuis un siècle, s'est beaucoup assaini.

L'étang de Salses et de **Leucate** était un golfe où la vague venait mourir au pied même des Corbières. Dans l'intervalle colmaté qui sépare aujourd'hui le flot de la montagne, glisse la voie ferrée de Narbonne à Perpignan-Barcelone. Rien de plus aride que cette traînée plate, grillée par le soleil, entre des roches pelées et les eaux verdâtres du lac de Leucate; au loin, la nappe de la Méditerranée miroite en reflets aveuglants.

déserte, l'hiver surtout, n'offre aucun intérêt : les barques passent au loin de ses parages inhospitaliers. A mi-chemin de Perpignan au Canet, **Castell-Rossello**, village sans importance, fut le *Ruscino* des Sardons (Roscino, Rossilio, d'où Castel-Roussillon); la lagune vive venait jusque-là, et la *Tet* coulait sous les murs de la ville. Les Phéniciens y firent escale; il y eut là sans doute une colonie ibérienne comme à *Illiberris* (Elne); les Romains l'érigèrent en colonie; Annibal y fut reçu. Plus tard, les Sarrasins, au VIIIe siècle les Normands saccagèrent *Ruscino;* elle ne s'est plus relevée. Il n'en reste qu'une tour, la Torre de Castell-Rossello, tour du *Château-Roussillon*, donjon peut-être d'un ancien château féodal. On a retrouvé aux environs de nombreuses médailles ibériennes, grecques, carthaginoises, romaines, arabes. Les alluvions de la *Tet* ont enveloppé et terré tout cela sous les prairies et les vignes.

Une plage basse, parsemée de quelque végétation rabougrie et salée, conduit, par le littoral, de la *Tet* à l'*Agli :* c'est une terre en formation. Mais à l'intérieur, la plaine grasse d'alluvions, bien irriguée, chauffée comme une serre sous l'ardent soleil, s'est transformée par le labeur de l'homme en un véritable jardin : c'est la *Salanque*. Les

La lagune de *Leucate* est séparée de la mer par un bourrelet de sable. « Dans sa plus grande dimension du nord au sud, elle n'a pas moins de 15 kilomètres; sa largeur moyenne est de 6 à 7 kilomètres. C'est, on le voit, une sorte de petite mer, qui a été navigable autrefois et ne l'est plus aujourd'hui, par l'exhaussement très sensible du fond. Ses eaux sont un peu plus salées que celles de la mer; cet excès de salure ne tient pas seulement à l'active évaporation qui se produit sous cette latitude, mais il est dû en grande partie aux apports des deux sources sursaturées de sel qui surgissent au milieu des rochers formant le soubassement du bourg et du fort de Salses. » (Ch. LENTHÉRIC.)

Il ne faut pas être grand clerc pour deviner que la blanche falaise de **Leucate** (λευκός, blanc), presque entièrement circonvenue par la mer et le double étang de Salses-Lapalme, à pic sur le large, et escarpée d'étages assez raides en vue de la terre, fut une île, soudée au continent par des apports tout à fait récents. Cette plate-forme à peu près circulaire, nue, aride, balayée par des vents terribles, mesure environ 9 kilomètres carrés de superficie, à l'altitude de 50 ou 60 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'était une forteresse naturelle, opposée au fort de Salses, sur la frontière franco-espagnole : elle commande la route de Narbonne en Espagne, entre le Rhône et l'Èbre, au débouché de l'Aude et du chemin ouvert par la Garonne, de la Méditerranée à l'Océan. Son importance a été beaucoup amoindrie par l'éloignement de notre frontière au sud. L'ancien fort qui défendait *Leucate* est ruiné, mais on a construit sur les escarpements du plateau plusieurs redoutes; il y a deux batteries aux grand et petit Cap, une vigie et le petit fort de Mattes sur le promontoire qui regarde la mer.


Phot. de M. Jordy.

DÉFILÉ DE PIERRE-LIS : LE TROU DU CURÉ.

L'Agli (non *Agly*) est l'égouttoir des Corbières, qu'il ravine profondément. Né au *Pech de Bugarach* (1 231 mètres), dans le département de l'Aude, il entre dans celui des Pyrénées-Orientales par une gigantesque porte de rochers, la gorge de *Saint-Antoine-de-Galamus*. Un ermite de ce nom vivait là-haut : un filet d'eau fraîche perlant en gouttes limpides, un pauvre gîte de troglodyte, une chapelle ou mieux une caverne dans la roche vive : voilà l'ermitage. On y accède par une route qui traverse


Phot. de M. Boussenac.
DÉFILÉ D'ABLE (GORGES DU RÉBENTY).


Phot. de M. Boussenac.
ERMITAGE DE SAINT-ANTOINE-DE-GALAMUS.

d'abord un terrain plat et noir, pénètre dans la gorge d'un vilain torrent, se tord et monte, desséchée, triste, monotone, sans un arbre, sans un ombrage. Seuls les touristes mélancoliques suivent cette route moderne; les autres vont par l'antique chemin, celui que de rudes anachorètes avaient jadis tracé de leurs pieds nus et saignants, chemin historique où passèrent nos pères et leurs ancêtres.

« Là-haut le sentier rejoint la nouvelle route qui se développe en corniche sur le flanc de la montagne. A l'entrée de la « petite Thébaïde », la forêt s'ouvre fraîche et silencieuse; les fleurs abondent; sous les feux du soleil levant, elles ouvrent leurs corolles humides de rosée. Voici l'oratoire de « Priez sans cesse », au-dessus d'un abîme. En bas le gouffre s'enfonce jusqu'à des profondeurs que l'œil ne peut mesurer; de tous les côtés la montagne s'élève droite et haute : à gauche elle est creusée de ravines où croissent des genièvres qui tombent de vétusté. C'est là que l'aigle fait son nid, loin de la main de l'homme qui ne saurait l'atteindre. Ces hautes cimes sont bien à lui et l'homme lui en a reconnu la possession en appelant le torrent *flumen aquilæ*, fleuve de l'Aigle, *Agli*. Enfin paraît l'ermitage, au dévalé d'un sentier ombreux : chênes, berceaux de chèvrefeuilles odoriférants, houx épineux, frênes, érables, buis et genévriers croissent selon leur caprice, vigoureux et sains, entourés de violettes parfumées, de narcisses, de jonquilles jaunes et d'iris bleus. » (P. VIDAL.)

Saint-Paul-de-Fenouillèdes est bâti sur la rive gauche de l'*Agli*, au versant de deux collines. Son territoire, intermédiaire entre la montagne et la plaine, produit des céréales, la vigne aussi et l'olivier sur les coteaux ensoleillés. La ville, située au confluent de la *Boulzane* et de l'*Agli*, eut à soutenir plus d'un siège. Ancienne abbaye.

Au-dessous de Saint-Paul-de-Fenouillèdes, l'*Agli* pénètre dans un nouveau défilé : la gorge de la *Fo* ou de la **Fou**, brèche ouverte par le torrent dans l'épaisseur du chaînon de Lesquerde. Des falaises dont les bords s'écartent de 50 mètres à peine au-dessus du précipice s'élancent à 160 mètres vers le ciel; leurs assises se superposent avec la régularité d'un édifice construit par des géants : dans les interstices, des arbousiers, des genêts, des genévriers cramponnés, dont les tiges s'usent au perpétuel va-et-vient du vent qui mugit dans cet étroit couloir. On ne saurait trouver nature plus grandiose et plus impressionnante.


Phot. de M. Jordy.
GORGES DE SAINT-GEORGES (VALLÉE DE L'AUDE).

Ansignan et son pont voûté qui rappelle celui de Lucerne, *Caramany* sur un mamelon rocheux, la *Tour-de-France* et son donjon féodal, en amphithéâtre sur la rivière; *Estagel*, où vint se fixer Pierre Arago, originaire de Tautavel, conduisent l'*Agli* sous *Rivesaltes*, dans la plaine. La *Tour-de-France* marque un élargissement central de la vallée. Avant la cession du Roussillon par le traité des Pyrénées, *Estagel* était la dernière ville de Catalogne, et la *Tour* la première du Languedoc français. L'*Agli* atteint la mer un peu au dessous et à l'est de Saint-Laurent. *Cours*, 80 kilomètres. Il est seulement flottable à partir du confluent de la Boulzane, mais le flottage est dérisoire et l'*Agli* n'est vraiment qu'une coulée utile à l'irrigation.

BASSIN DE L'AUDE

L'**Aude** vient de la région où la Tet prend sa source. Aux flancs d'un plateau escarpé, *Lo Lloret*, deux ruisselets, dévalés du *Pic d'Aude* (2328 mètres) et du *Roc d'Aude* (2377 mètres), s'unissent



Cl. C. B.

LE CANAL, A NARBONNE.



Cl. C. B.

RUINES DE LA CATHÉDRALE D'ALET.

pour former un lac modeste, l'*Estany d'Aude*, et c'est de là que le ruisseau s'épanche, d'abord vers l'est, comme s'il voulait suivre la Tet, puis, brusquement coudé vers le nord, par un bourrelet de terrain qui lui barre la route. L'*Aude* se promène indécis, s'attarde dans la conque du *Capcir*, descend les pâturages des Angles et, franchissant le ressaut du haut bassin qui le retenait, bondit dans un couloir qu'il tranche à travers l'épaisseur calcaire des Corbières.

Adossé au plateau de Cerdagne, le **Capcir** est, comme son voisin, un ancien lac vidé peu à peu. De hautes crêtes boisées l'enveloppent : au nord-ouest, le *Puig Péric* (2800 mètres) ; au nord, le seuil du *col des Ares* et la sombre forêt du *Carcanet* bornent son horizon. L'ancienne cuvette lacustre mesure, d'est en ouest, 16 à 18 kilomètres, et 14 kilomètres dans l'autre sens, avec une étendue plate de 3 à 5 kilomètres. C'est une conque allongée, à 1600 mètres d'altitude moyenne, l'une des contrées habitées les plus froides qui soient en France. Quelquefois, à la fin de septembre, les seigles, quand il en vient, sont encore verts ; la chaleur et la lumière manquent à la terre, car, hormis pendant les mois de juin, juillet, août, l'atmosphère est ordinairement brumeuse et le soleil voilé. Avec un pareil climat, les champs sont rares et cèdent la place aux pâturages, campagne pauvre et monotone, dont la mélancolie se reflète sur la physionomie des habitants. Même en été, on ne quitte guère les gros habits de bure dont l'épaisseur défend contre les atteintes du *carcanet*, sorte de mistral accouru du nord par les gorges sauvages de l'Aude, qui multiplient sa force en le comprimant. Il fait bon, dans les mois chauds, retrouver le coin du feu au déclin du jour, car les soirées sont froides. En septembre, il arrive que les flocons de neige interrompent les danses de la Saint-Michel, au village des Angles. On imagine la rigueur des hivers interminables. Avant la construction de la route de Montlouis, les six villages du *Capcir* étaient souvent isolés du reste du monde. Aussi, durant la saison froide, les pauvres gens émigrent-ils dans la plaine, descendant à Perpignan, où ils gagnent leur pain comme portefaix, commissionnaires ou domestiques. Le *Capcinois* est déluré, méfiant, âpre au gain, sans être pour cela méchant; son langage le rapproche du Languedocien plus que du Catalan, car l'inclinaison de son plateau le portait, par l'Aude, vers Alet, dont la juridiction épiscopale s'étendait jusqu'à lui.



Phot. de M. Jordy.

ALET : UNE VIEILLE RUE.

Formiguères, sur les deux rives de la *Lladure*, affluent de l'Aude, possède peut-être la plus ancienne église du pays; il est probable du moins que l'abside, en partie, remonte au IXe siècle. Le travail du bois et de la laine y fait vivre plusieurs scieries et une filature. Une immense forêt couvrait la contrée; ce qui en reste, la forêt de *la Matte*, est admirable. La capitale du Capcir, siège de la sous-viguerie, fut, à partir du XIIIe siècle, *Puig-Valador*, village situé à 1468 mètres d'altitude, sur la rive gauche de l'*Aude*, à l'endroit précis où cette rivière, quittant son allure paisible, s'élance avec la vigueur d'un torrent : un château fortifié défendait cette porte du Capcir.

Alors l'*Aude*, rompant l'étrave qui l'étreint par le pic de Carcanet et le roc du Peyrou, se déchaîne, fouille la roche, va et vient par de nombreux lacets sous la route en corniche qui pénètre par la déchirure de sa vallée; le torrent baigne en courant les bains d'*Escouloubre* (Aude) et de *Carcanières* (Ariège), suspendus au rocher. Au fond de la gorge, les bains d'*Usson*, et, sur un piton rocheux, au confluent de la Sonne, les ruines évocatrices du château d'*Usson* (ou du *Son*), autrefois gardien du passage.

L'*Aude* s'encaisse de plus en plus. Au débouché du sillon de l'*Aiguette* s'ouvre l'admirable **défilé de Saint-Georges** : pendant 900 mètres la route s'insinue dans un étroit et sombre couloir où l'*Aude* bouillonne et gronde entre de gigantesques parois. Une puissante usine hydro-électrique, tapie dans l'enfoncement de la rive, reçoit par un canal souterrain les eaux emmagasinées au barrage de *Gesse*; leur force est de 6000 chevaux pour une chute de 103 mètres. Alors s'écartent les énormes pinces de la montagne.

Axat paraît dans un épanouissement : ses maisons sont échelonnées sur une butte que dominent les ruines d'un vieux château. C'est là seulement un carrefour : bientôt les



Cl. C. B.

GORGES DU REBENTY

Phot. de M. Jordy.

LA CITÉ DE CARCASSONNE, VUE DES BORDS DE L'AUDE.

rochers se rapprochent et s'allongent, entr'ouverts par une fissure sauvage, le **défilé de Pierre-Lis**, où le chemin s'enfourne avec le torrent, ici accroché à des récifs pointus, plus loin glissant dans l'ombre de trois tunnels, dont l'un, appelé le *Trou du Curé*, fut ouvert, au prix d'incroyables efforts, par l'abbé Félix Armand, curé de *Saint-Martin-de-Teissac* (1742).

L'*Aude*, sortie de sa prison, arrive à **Quillan**, ville animée, bâtie sur sa rive gauche, dans un riant bassin de verdure : un ancien château ruiné domine la rive droite au-dessus d'un vieux pont (2 830 habitants).

Le **Rébenty** (35 kilomètres), comme l'Aude, qu'il rejoint à gauche, au-dessous d'Axat, est un travailleur infatigable : il passe d'un bassin à l'autre par une succession de défilés : ceux des *Adouxès*, d'*Able*, de *Joucou*, le plus digne d'admiration. Par la vallée du *Sals*, qui conflue dans l'Aude à Couiza, en aval de Quillan, l'on monte à *Rennes-les-Bains*, charmante station en enfilade le long du torrent. *Couiza* possède un vieux pont et un château du XVIe siècle, flanqué de tours.

Alet (Electa), fréquenté par les Romains, eut, au temps de Charlemagne, une abbaye bénédictine et devint le siège d'un évêché supprimé par la Révolution (1318-1790) ; l'ancienne cathédrale Saint-Pierre, détruite en 1577 par les Huguenots, n'est plus qu'une ruine désolée : quelques restes de remparts et plusieurs maisons du XIIIe ou XIVe siècle subsistent encore. Les eaux minérales d'*Alet* sont fort appréciées, ses fruits savoureux, ses vignobles productifs.



Phot. de M. Boussenac.

ABBAYE DE FONTFROIDE, PRÈS NARBONNE.

Au-dessous d'Alet, l'*Aude* baigne **Limoux** (6 640 habitants), avec une place centrale entourée d'arcades sur trois côtés (piliers des XVe et XVIe siècles) et une église dont la belle flèche, du XVe siècle, jaillit d'une base romane du IXe. La *blanquette de Limoux*, vin mousseux dont le raisin mûrit sur les coteaux environnants ; le *nougat*, dit *touron de Limoux*, sont connus des gourmets.

L'*Aude*, au confluent du *Lauquet* (rive droite), a perdu sa fougue. La rivière s'élargit, babille sur un lit de cailloux roulés, gagne par de multiples détours la plaine de *Carcassonne*, où elle passe entre la vieille Cité et la ville nouvelle ; enfin, prenant vers l'est, elle s'avance de concert avec le canal du Midi.

De gauche lui vient le *Fresquel*, dont l'émergence est voisine du seuil de Naurouse. La montagne Noire envoie à l'*Aude* : l'*Orbiel*, rivière de Lastours (où jaillit dans son lit même la fontaine du *Pristil*), l'*Argentdouble* et l'*Ognon*, la *Cesse*, au confluent de laquelle une partie de ses eaux alimente le canal de dérivation, dit *Robine de Narbonne*.

A partir de Sallèles, près le confluent de la Cesse, l'*Aude* poursuit vers l'est, passe à Coursan et prend la mer au delà du relief isolé de la *Clape*, par deux embouchures, dont l'une est le *grau de Vendres ;* l'autre, à 1 200 mètres sud-ouest, est un bras presque mort. *Cours* de l'*Aude :* 223 kilomètres. Sa rapidité en temps de crue, sa pauvreté ordinaire rendent la rivière inutilisable pour la navigation : elle est seulement flottable en aval de Quillan.

DELTA DE L'AUDE

L'Aude est une rivière fantasque, parfois terrible : la campagne narbonnaise en a souffert cruellement. De 5 mètres cubes à l'étiage, son débit peut monter à 3000 mètres cubes; ses eaux sont deux fois plus chargées que celles du Rhône qui, pourtant, est un terrible rongeur.

Aussi le **Delta** de la rivière s'est-il peu à peu colmaté sous les apports accumulés d'une longue suite de siècles. L'*Aude* (*Atax* des anciens) atteignait la mer par deux bras formant triangle dont le sommet, c'est-à-dire l'embouchure primitive, devait se trouver près de *Sallèles* d'Aude ; l'un des deux bras débouchait à *Vendres*, l'autre descendait par *Narbonne* pour se perdre dans le golfe intérieur qui baignait les murs de cette ville. Là le massif montagneux de la **Clape** formait sur le front de mer une base



Phot. de M. Boussenac.

VIEUX MOULIN DE LABÉCEDE-LAURAGUAIS.

Phot. de M. Boussenac.

SAINT-FERRÉOL : LA GRANDE CASCADE.

propice aux atterrissements. Ce môle crétacé émerge à présent, de 100 à 214 mètres au-dessus d'une plaine encombrée de sables, de limon et de flaques marécageuses, restes attardés de la grande nappe lacustre qu'il clôturait. Les îles de *Gruissan* et de *Licci* (*Lecci*, *Sainte-Lucie*) prolongeaient au sud cette chaussée préservatrice. Le grau du *Grazel* séparait le massif de la Clape de l'île de Gruissan, et celle-ci était isolée au sud par le grau appelé depuis *Vieille-Nouvelle*; entre Sainte-Lucie et la côte, la *Nouvelle*; plus bas, la *Franqui*, entre l'île de Leucate et l'étang de Lapalme. A l'intérieur de la lagune vive, des îlots surgissaient : groupe des *Oulloas*, la *Planasse*, île d'*Aute* (*Alta* élevée), et c'étaient autant de points d'attache pour les alluvions de l'Aude : un véritable archipel de terres solides ou encore peu consistantes, les unes verdoyantes, d'autres en formation, peuplait le grand lac narbonnais.

Narbonne (28 000 habitants) fut, comme Venise, édifiée d'abord sur pilotis au bord de sa lagune. Bien avant les Phéniciens, les Grecs et les Romains, une peuplade celtique s'y était établie. Hécatée, qui vivait près de 600 ans avant Jésus-Christ, est très affirmatif à cet égard. Il désigne Narbon (Ναρβών) comme le marché le plus important de la côte entre l'Èbre et le Rhône ; son golfe, avivé et assaini par le flux et le reflux de la mer, s'étendait entre les deux bras de l'*Aude* dont les eaux troubles lui donnaient une teinte rougeâtre : c'était, au dire des historiens, la *mer de Narbonne* ou *lac Rouge* (*lacus Rubresus* ou *Rubrensis*). Les embarcations phéniciennes et grecques pouvaient mouiller sous les murs de *Narbonne*; mais celles des Romains, surtout les vaisseaux de guerre et les lourdes gabares marchandes, exigeaient des fonds plus stables, des eaux plus profondes.

Quand Rome eut vaincu les Arvernes et soumis à ses armes le riche territoire du midi de la Gaule, elle voulut affermir sa conquête. Une flotte partie d'Ostie vint débarquer, à l'embouchure de l'*Atax*, des colons conduits par Licinius Crassus (118 av. J.-C.). La métropole des Volkes fut consacrée à Mars et prit le nom de *Narbo-Martius*. Une nouvelle expédition de colons compléta bientôt la première : elle était conduite par Tiberius Claudius Nero (45 av. J.-C.), deux ans avant la mort de César : la ville prit de ce fait les noms de *Claudia*, en l'honneur de Claudius, et de *Julia Paterna*, en l'honneur de Jules César; elle s'appellera désormais *Colonia Julia Paterna, Claudia, Narbo Martius*.

Le premier soin des Romains fut d'assurer les communications de la ville avec la mer par un *canal maritime* creusé à travers sa lagune, de jour en jour plus envahie par l'*Atax* infatigable. On retrouve dans l'étang de Sigean, sur plusieurs centaines de mètres de développement, les gros blocs rectangulaires qui formaient les murs du canal et que dix-huit siècles n'ont pu abattre. Les vaisseaux remontaient jusqu'aux portes de la ville : l'usage en a conservé le nom si caractéristique de « port des galères », appliqué encore au quai de la *Robine*. Les bateaux marchands allaient plus haut et s'amarraient à des quais en gradins, bordés de magasins et d'entrepôts ; cet endroit s'appelle aujourd'hui encore le « plan des barques » ou « port des Catalans ». Pour régler le débit du fleuve et, par lui, la profondeur du canal, on barra le bras septentrional de l'*Aude* : un courant vigoureux chassa désormais les dépôts vers la mer, en préservant la passe des envasements.

Alors la prospérité de *Narbonne* se développa rapidement : palais et temples s'édifièrent à côté des entrepôts. *Narbonne* eut son forum entouré d'arcades avec un autel central dédié à Auguste ; des temples à Jupiter tonnant, Bacchus, Minerve; un marché encadré de portiques, un hôtel des monnaies, une teinturerie de pourpre, des bazars, des hôtelleries, des fontaines aux carrefours, et, comme à Rome, un bel arc de triomphe,



Phot. de M. Boussenac.

RAVIN DE GLANDÈS, PRÈS CASTELNAUDARY.

un théâtre analogue à ceux d'Arles et d'Orange, et dont il reste quelques arceaux voûtés dans les caves de plusieurs maisons aux environs de la cathédrale; hors de la ville, un amphithéâtre qui, à en juger par les fragments de son mur d'enceinte, devait égaler ceux d'Arles et de Nîmes. *Narbonne* avait peut-être alors de 60 000 à 70 000 habitants.

La décadence vint avant celle du monde romain : un grand incendie (145) détruisit une partie de ses monuments. Les barbares, Vandales, Wisigoths, Sarrasins, firent le reste; ils n'ont presque rien laissé. On retrouverait dans la mosquée de Cordoue des colonnes enlevées à *Narbonne* par les conquérants de l'Espagne. Alors le canal cessant d'être entretenu, la vase monta. *Sidoine* vante le climat très sain de *Narbonne*, quand le flux avivait les eaux de sa lagune; peu à peu les effluves salins firent place aux exhalaisons malsaines; le golfe, transformé en lac par l'obstruction des passes de communication, devint un marécage, laboratoire de pestilence. L'*Aude*, ne trouvant plus sa route au travers des atterrissements sans cesse accumulés, rompit au nord la digue de Sallèles qui détournait ses eaux et reprit l'ancien chemin de la mer par Coursan et l'étang de Vendres. La lagune narbonnaise devint un *cloaque :* c'est du moins ainsi que la traitent les géographes du XVIe siècle; à la fin du XVIIe siècle, Chapelle et Bachaumont appellent *Narbonne* une « ville de fange ».



Cl. C. B.

BASSIN DU LAMPY.



Phot. de M. Boussenac.

CLOITRE DE SAINT-PAPOUL.

Quand l'illustre Riquet réalisa son grand projet du *canal des Deux-Mers*, la pensée lui vint de le diriger sur *Narbonne* par l'ancien bras de l'Aude et de l'amorcer en mer par le grau de la *Nouvelle*. Mais l'Aude lui parut trop torrentiel et d'un tirant ordinaire trop faible pour qu'il pût le canaliser. Les États du Languedoc reprirent plus tard ce projet : un canal de *Jonction*, dit *canal de la Robine*, permet à la batellerie de passer du canal du Midi, par *Narbonne*, dans la Méditerranée.

La **Nouvelle** est le port de Narbonne : c'est par là que débouchait le canal maritime des Romains. On y importe les oranges des Baléares; le voisinage des marais salants et d'étangs poissonneux y a développé l'industrie du sel et de la pêche. Mais il est douteux que ce petit port puisse être jamais le point d'attache d'un commerce important. Au sommet du grand arc qui forme le fond du golfe du Lion, les coups de mer sont terribles, les approches fertiles en naufrages, l'abri insuffisant.

Combien plus favorable serait le grau de la **Franqui**, par où l'étang de *Lapalme* prend jour sur la mer. Vauban le fit sonder : on n'y a jamais constaté d'ensablements appréciables. Il est en effet hors du champ de la Robine : l'écran de la montagne de Leucate l'abrite des bourrasques du sud-est et en éloigne le courant littoral venu du sud.

Les deux cuvettes stagnantes de *Gruissan* et de *Sigean* sont les restes attardés de l'ancien golfe de Narbonne. Pour **Sigean**, les salines qu'il possède fournissent 2 500 000 kilogrammes de sel par an ; de petits villages s'échelonnent dans les anses nombreuses découpées sur sa rive occidentale par les extrêmes remous des Corbières. La rive orientale est plate, à l'exception du dos insulaire de Sainte-Lucie. D'une rive à l'autre en largeur, l'étang mesure 1 200 à 5 500 mètres; en longueur, de 15 à 18 kilomètres; superficie totale : 4 350 hectares environ.

L'étang de **Gruissan** se divise en deux nappes d'eau : le grau du *Grazel* et celui de *Vieille-Nouvelle*, fort ensablés, leur ouvrent le chemin de la mer, de part et d'autre du relief qui, comme plus haut le massif insulaire de la Clape, défendait du large le golfe narbonnais. Une langue de terre édifiée par les alluvions de l'Aude, et sur laquelle filent côte à côte la Robine de Narbonne et le chemin de fer de Perpignan, le sépare de Sigean; si on le desséchait, 2 500 hectares seraient gagnés à la culture.

Le bas-fond de **Capestang**, au-dessus du bras septentrional de l'Aude, était la tête de la *lagune narbonnaise* (*caput stagni :* tête de l'étendue stagnante). Les atterrissements de l'*Aude* eurent tantôt fait de l'isoler, du jour où la rivière reprit sa route artificiellement interrompue par le barrage romain. La grande voie Domitienne traversait ce lac; des fragments en sont reconnaissables. L'étang de *Capestang* a 7 kilomètres de long, 1 à 3 kilomètres de large et une superficie voisine de 1 893 hectares, dont 1 226 seulement toujours couverts d'eau : quelques filets de communication le rattachent à l'Aude; il reçoit un ruisseau, la *Nazoure*.

L'étang de **Vendres**, ancien estuaire de la branche septentrionale de l'*Aude*, était autrefois beaucoup plus étendu et en communication avec la mer. Un temple de Vénus avait été bâti sur sa rive : de là le nom de l'estuaire et, depuis, de la nappe d'eau qui le remplace. L'étang de *Vendres* n'est plus qu'un bas-fond mouillé.

Le **canal du Midi**, creusé entre la *montagne Noire*, éperon terminal du Massif Central, et les *Corbières*, contreforts des Pyrénées, sert



Phot. de M. [illegible]

CASTELNAUDARY ET LE GRAND BASSIN.

de douve d'écoulement aux deux grands systèmes montagneux. C'est du nord surtout que lui vient l'aliment. Il mesure 241664 mètres de long, 52291 pour le versant de l'Océan, 5190 pour le bief de Naurouze, 184183 sur le versant de la Méditerranée. Vingt-six écluses d'un côté, soixante-treize de l'autre, le conduisent de Toulouse à l'étang de Thau; l'illustre *Riquet* en fut le maître ouvrier (1666-1680). Du bassin de l'Embouchure, où il prend son origine, le *canal du Midi* contourne Toulouse, gagne, par la vallée du Lhers et d'un affluent, le seuil de *Naurouze* (190 mètres d'altitude), ample percée que domine l'obélisque élevé en l'honneur de Riquet. Comme le *canal* côtoie l'Aude et le chemin de fer, en prenant par la traverse les torrents dévalés de la *montagne Noire*, de nombreux ouvrages d'art le portent, du bassin de *Castelnaudary* à celui de *Carcassonne*, relié au canal depuis sa construction, et, plus loin, jusqu'à Béziers. C'est comme une sorte de chassé-croisé entre l'Aude, le *canal* et le chemin de fer : partout des ponts à double emploi.

Passé la Cesse, le *canal* alimente la *Robine de Narbonne*; il dévie au nord, puis à l'est, en laissant Argeliers sur sa gauche, longe l'étang de *Capestang* et débouche, du souterrain de *Malpas* par le gigantesque escalier hydraulique de Béziers, dans l'*Orb*, qui coule à 25 mètres au-dessous de lui. Le *canal* finit dans l'étang de Thau.



Cl. ND.

PERPIGNAN : LA LOGE.

Il est alimenté par la *Rigole de Naurouze* (30 kilomètres), faisceau d'une double dérivation : *Rigole de la Plaine* (12 kilomètres), venue du Sor; *Rigole de la Montagne* (38 kilomètres), émissaire du bassin de *Saint-Ferréol*, où confluent le trop-plein du *Lampy* et la prise d'eau de l'*Alzau*.

Le réservoir du **Lampy-Neuf** retient 1675000 mètres cubes d'eau par une digue haute de 16^{m},20 dans un bassin long de 773 mètres, large de 584 et profond de 16; le site est ombragé et charmant. Pour le réservoir de **Saint-Ferréol**, le plus grand de tous, il mesure 1558 mètres de long, 800 de large à la digue de retenue, 32^{m},14 au plus creux. Pour le former, on a barré la vallée du *Laudot*, et le barrage, fait de trois murs espacés, a près de 800 mètres de long : le grand mur mesure 32^{m},50 de haut, 6 mètres d'épaisseur. A 32^{m},35, le trop-plein du lac artificiel se décharge en cascade dans la vallée du Laudot. Des vannes, puis des robinets, permettent d'abaisser successivement le niveau de la masse liquide. En huit jours, le réservoir se vide; il faut soixante jours pour le remplir (6374000 mètres cubes). Une magnifique futaie enveloppe le bassin de *Saint-Ferréol*; la vue que l'on découvre, par temps clair, sur les Pyrénées ajoute à l'enchantement du site.

Pyrénées-Orientales.

Superficie : 414000 hectares. Population : 217500 hab. (1921). Chef-lieu : **Perpignan**. Sous-préfectures : **Céret** et **Prades**. — 17 cantons, 232 communes; 16e corps d'armée (Montpellier). Cour d'appel et Académie de Montpellier. Diocèse de Perpignan (suffragant d'Albi).

Le territoire des Pyrénées-Orientales se noue au massif du *Carlitte* (2921 mètres); de là se prolonge au sud-est le remous de la grande chaîne avec le *Puig Mal* (2909 mètres), le pic de *Sègre* (2795 mètres), le pic d'*Eyne*, qui commande le col de Nuria; la *Roque Couloum*, d'où se détache en avant le bastion du *Canigou* (2785 mètres); enfin, après l'affaissement du col du *Perthus* (290 mètres), sous le fort de Bellegarde, le chaînon des *Albères* qui, du pic de Noulos (1257 mètres), s'abaisse par une suite de degrés jusqu'au cap *Cerbère* et s'effondre dans les flots de la Méditerranée.

Par la *Tet* s'écoulent la plupart des réservoirs lacustres du Carlitte. Le *Tech*, dont le cours est sensiblement parallèle à celui de la Tet, puise à l'angle d'attache de la jetée du Canigou avec la chaîne des Pyrénées : l'âpreté de sa vallée lui fit donner le nom de *Vallespir* (*vallis aspera*, vallée rude).

L'*Aude*, sœur de la Tet, née comme elle au revers du Carlitte, traverse la haute cuvette du *Capcir*, dont elle a drainé les eaux, plonge par des défilés pittoresques et, prenant à l'est, au delà de Carcassonne, dessine sur le front des Corbières un vaste chemin de ronde. L'*Aude* finit en marécage, comme l'Agli, la Tet, le Tech. Un chapelet d'étangs s'échelonne le long de cette côte.

Perpignan (53740 habitants). Bien que d'origine relativement peu éloignée, puisque les premiers documents écrits qui en parlent ne datent que du xe siècle, *Perpignan*, cité maîtresse du Roussillon et ancienne capitale du royaume de Majorque, se raconte par ses monuments.



Cl. ND.

PERPIGNAN : LE PALAIS DE JUSTICE.



Cl. ND.

PERPIGNAN : PORTES DE L'HOTEL DE VILLE.

Une *villa Perpiniani*, c'est-à-dire un grand domaine où se trouvaient groupés autour du maître un certain nombre de clients, laboureurs et artisans, existait ici. Ce groupe, s'étant accru, forma une paroisse dont l'église, vouée à *saint Jean Baptiste*, fut consacrée en 1025. Il ne reste de l'antique edifice, berceau de *Perpignan*, qu'une porte de grès rouge.

La *cathédrale Saint-Jean*, qui remplace aujourd'hui l'ancienne, fut bâtie seulement en 1324 et terminée au début du XVIe siècle. Sa nef unique est d'une belle envolée : la chapelle de la Conception, par son retable finement ouvré, trahit le voisinage de l'Espagne.

C'est qu'en effet l'Espagne fut ici maîtresse, de 1172 à 1659, plus de cinq cents ans. Le comte héréditaire de Roussillon, *Guinard*, étant mort sans enfants, laissa son domaine au roi d'Aragon, Alphonse II (1172). *Perpignan*, devenue vedette avancée des États aragonais, de ce côté des Pyrénées, reçut de ses nouveaux maîtres des privilèges particuliers : on améliora les terres basses et marécageuses qui l'entouraient, la ville s'agrandit, l'on pourvut à sa défense, et le roi Pierre II, confirmant les *Usages et coutumes* de la communauté perpignannaise, déjà ratifiés par ses prédécesseurs, lui reconnut le droit d'élire cinq *consuls* ou magistrats chargés de l'administrer et de faire la police : les libertés communales de *Perpignan* furent toujours respectées par ses souverains.

La ville s'étant fort agrandie, à partir de 1300, il fallut englober ses faubourgs dans une nouvelle enceinte (1270-1320) dont quelques restes subsistent. Alors fut édifié le palais des rois de Majorque, enveloppé depuis d'une citadelle. « Quand fut créé le *royaume de Majorque* (1276), *Perpignan* devint sa capitale effective ; les rois résidèrent au château et y entretinrent une cour brillante. C'est la belle époque de l'histoire de *Perpignan*. La ville alors prit une physionomie qu'elle gardera plusieurs siècles. Elle est alors pleine de vie ; le marché établi aux environs de l'Hôtel de ville, que l'on vient de bâtir, est actif et bruyant. Les étrangers affluent ; les beaux-arts et les lettres sont cultivés ; il y a des écoles privées ; une Université est créée en 1349, puis un *Consulat de mer* (la Loge, en 1387). Le commerce et l'industrie prospèrent. Les copistes, les relieurs, les libraires, les orfèvres, les sculpteurs, les peintres, les architectes multiplient leurs œuvres à côté des tisserands, des teinturiers, des fabricants de drap. » (P. VIDAL.)

Cette prospérité dura deux siècles environ. La longue place de la *Loge* était alors le *forum* de la cité ; c'est encore le centre de la vie publique : là se groupèrent, avec la Loge, l'Hôtel de ville et le Palais de justice.

La *Loge*, où siégeait, au premier étage, le *Tribunal de mer*, et dont le rez-de-chaussée servait de Bourse, fut construite à la fin du XIVe siècle et complétée au milieu du XVIe : on l'a restaurée en 1843. Pourquoi faut-il qu'un café dépare ce charmant édifice ?

L'ancien *Hôtel de ville* sert de péristyle à la mairie actuelle : un beau plafond à caissons orne la « Salle consulaire ». Aux murs du vieux *Palais de justice*, devenu, avant l'annexion de 1659, palais de la Députation locale, s'ouvrent trois belles fenêtres à meneaux dont les arcs reposent sur de sveltes colonnettes qui font penser aux graciles appareils *ajimez* de l'Hôtel de ville de Barcelone. Avant que ne fût ouverte au centre de la ville la grande place de la République, c'est sur la grande place allongée de la *Gallineria* (maintenant la Barre), voisine et parallèle de la Loge, que se tenait le marché : ses boutiques sous auvents appuyés de colonnes, aussi bizarres que variées, invitent à la flânerie. Toutefois, les belles maisons anciennes sont rares à *Perpignan* : dans la rue *Main-de-Fer* il s'en trouve une remarquable.

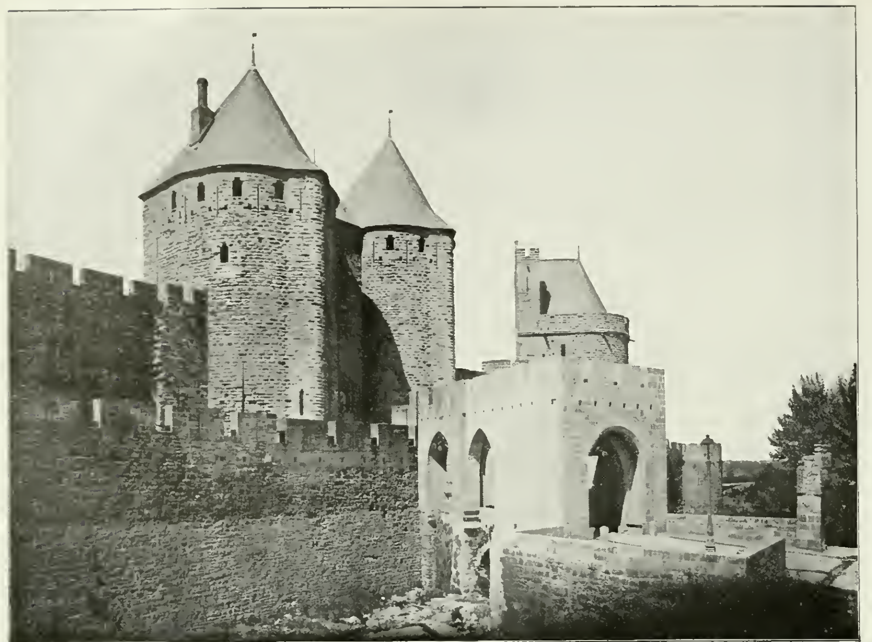
Tandis que la vie populaire évoluait de la Loge à la Cathédrale, le quartier des études se groupait autour de la colline ou Puig-Saint-Jacques : là se trouvait l'*Université*. Celle-ci fut supprimée en 1794 : dans ses bâtiments logent le *Musée* de peinture et de sculpture ainsi que la *Bibliothèque* publique, fondée en 1759 (25 000 volumes) : un *Muséum d'histoire naturelle* et un *Musée archéologique* régional complètent les collections scientifiques de la ville.

Des couvents qui s'élevaient au voisinage de l'Université, celui de la Victoire abrite la Manutention, celui de Saint-Dominique les bureaux du génie et, dans son église monumentale du XIIe siècle (le cloître est détruit), on entasse des fourrages. L'*arsenal* lui-même est



Cl. ND.

PERPIGNAN : L'ÉGLISE SAINT-JACQUES.



Phot. de M. Jordy.

CITÉ DE CARCASSONNE : PORTE NARBONNAISE.

logé dans un couvent des Grands-Carmes (fondé au XIIIe siècle) dont l'église conserve un portail très orné, le cloître (du XIVe siècle) ayant été transporté dans l'Aude.

Une grande place, l'*Esplanade*, sépare l'arsenal de la *citadelle*, lourd massif de constructions étoilées autour de l'ancien château des rois de Majorque. Par un pont jeté sur le fossé, l'on accède, au sortir d'un passage voûté, dans la cour intérieure de la place : là une galerie étage ses belles arcades ogivales; c'était l'ancien palais. Sous la nef gothique de la chapelle on a installé une salle d'armes, mais la porte, bien conservée, passe avec raison pour l'une des plus belles œuvres d'art du Roussillon. Après les rois de Majorque, Louis XI, Charles-Quint, Philippe II d'Espagne et Vauban multiplièrent les travaux autour de la citadelle. C'était le réduit défensif de la ville, fortifiée elle-même, et dont les remparts venaient se nouer au front du Castillet, premier obstacle dressé contre l'assaillant, sur la rive de la *Basse*.

Le *Castillet*, tout en briques rouges sous une couronne de mâchicoulis très allongés, est de belle apparence : il remplaça, en 1368, l'ancienne porte du Vernet. Louis XI le répara en l'appuyant d'une construction nouvelle, la *porte Notre-Dame*; le bastion qui couvrit l'ouvrage au nord fut l'œuvre de Charles-Quint : un pont de guerre complétait cet appareil défensif. L'existence du *Castillet* est fort compromise : ce n'est plus qu'un décor, mais il est original et, à ce titre, il mériterait d'être conservé, tout en réduisant, s'il est possible, sa masse encombrante. Car il n'y a pas à se faire illusion : la citadelle et l'enceinte de solides remparts qui faisaient de *Perpignan* la gardienne de toutes les routes d'invasion, à cette extrémité des Pyrénées, ont singulièrement perdu de leur valeur défensive. Beaucoup de Perpignanais souhaitent de voir disparaître cette contrainte.

Déjà les bords de la *Basse*, modeste rivière qui conflue dans la Tet sous les murs de la ville, ont été aménagés, bordés de quais le long desquels s'échelonnent sur la rive droite : *Collège*, *Palais de justice*, *Préfecture*, de part et d'autre de la belle place *Arago*. De là un pont, franchissant la rivière, conduit par une avenue mouvementée à la gare. Sur la même rive, mais à l'opposé et dans l'angle que forment la *Basse* et la *Tet* à leur confluent, le *faubourg Notre-Dame* est un quartier remuant de manœuvres, de jardiniers, de rouliers et de *gitanos :* là, sur l'aire du *Marché aux herbes*, s'entassent les fourrages, à côté des bestiaux; les *hortas* (jardins) des environs y expédient les légumes et les fruits par milliers, ceux du moins que n'enlève pas l'exportation. Peu de villes en France peuvent rivaliser avec *Perpignan* pour les somptueux ombrages de sa magnifique *Avenue des Platanes*.



Phot. de M. Jansou.

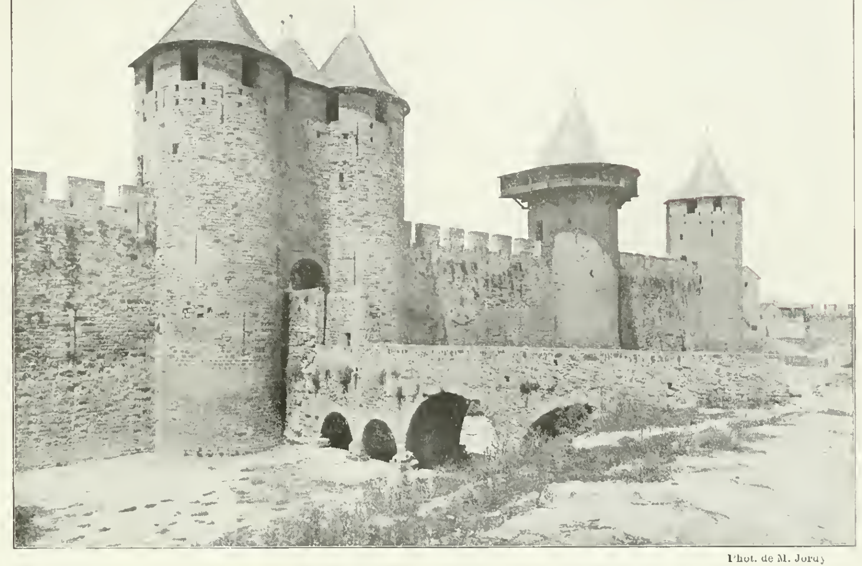
LE CASTILLET, A PERPIGNAN.

Le *Cerdan* est laborieux, âpre au gain, mais passionné pour la musique, le jeu et la danse.

Personnages historiques. — Au XIIIe siècle, *Gui de Terrena*, général des Grands-Carmes en 1318, évêque d'Elne, patriarche de Jérusalem : au XVIe siècle, *André Bosch*, jurisconsulte et historien ; *Thomas Carrère* (1714-1764), qui le premier fit connaître les eaux minérales du Roussillon ; son fils, *Joseph Carrère* (1740-1802), médecin distingué : il donna une description du Roussillon dans le *Voyage pittoresque de la France*, qui parut à Paris en 1787 : *Fossa* (1715-1789), jurisconsulte et érudit éminent ; *dom Brial* (1743-1828), de l'ordre des bénédictins de Saint-Maur : l'un des plus savants de son temps, il contribua au *Recueil des historiens des Gaules ; Hyacinthe Rigaud* (1659-1743), le fameux portraitiste de Louis XIV, Bossuet, Mignard, etc. ; au XIXe siècle, *Albert Saissel* (1842-1894) : il publia des poésies catalanes sous le pseudonyme de *Oun Tal* (Un tel) ; *Étienne Arago* (1802-1892), né à Perpignan, littérateur et homme politique, frère de l'illustre astronome *François Arago* (1786-1853) et de *Jacques Arago*, nés au village d'Estagel, dans les Corbières ; *Louis Companyo* (1780-1871), naturaliste, créateur du Muséum de Perpignan : le sculpteur *Alexandre Oliva* (1823-1890), né à Saillagouse.

Aude.

Superficie : 631 300 hectares (Cadastre), 634 100 (Service géographique de l'armée). Population : 287 050 hab. (1921). Chef-lieu : **Carcassonne.** Sous-préfectures : **Narbonne, Castelnaudary, Limoux.** — 31 cantons, 440 communes ; 16e corps d'armée (MONTPELLIER). Cour d'appel et Académie de MONTPELLIER. Diocèse de CARCASSONNE (suffragant de Toulouse).



Phot. de M. Jordy.
CITÉ DE CARCASSONNE : LE CHATEAU COMTAL.

Phot. de M. Jordy.
DÉFENSES DU CHATEAU : L'ÉCHAUGUETTE.

Le Massif Central par les gradins de la *montagne Noire*, les Pyrénées par le contrefort calcaire des *Corbières* se donnent la main dans la dépression de l'*Aude*. La montagne Noire culmine au *pic de Nore* (1 210 mètres), croupe de pâturages qui domine un plateau en partie boisé ; les Corbières culminent au *pic de Bugarach* (1 231 mètres), en sorte que les deux sommets, dominateurs de la plaine où s'affaissent leurs collines de soutènement, sont d'altitude à peu près égale.

C'est au *pic de Madres* (2 471 mètres) que la jetée calcaire des *Corbières* se dégage de l'épaisseur du Carlitte. Ses derniers moutonnements viennent mourir à l'est, sur l'étang de *Sigean*, autrefois partie intégrante du golfe de Narbonne que défendaient du large les archipels rocheux de la montagne de la Clape (20 kilomètres de long, y compris l'île Saint-Martin, sur 11 dans sa plus grande largeur). Sous les atterrissements de l'Aude, l'ancien golfe marin s'est transformé.

Entre les deux grands soulèvements du Massif Central et des Pyrénées, la rupture est complète à l'est ; à l'ouest, au contraire, la liaison se découvre par les contreforts du Carlitte, soulevés entre le bassin de l'Ariège et celui de l'Aude : ils se prolongent par la crête des *Pailhères*, dont l'altitude est voisine de 2 000 mètres.

L'*Aude* puise aux plateaux lacustres du *Carlitte*, traverse la cuvette du *Capcir*, et plonge dans les défilés sauvages des Corbières, d'où elle s'échappe par la plaine de Carcassonne et tourne à l'est, de concert avec le canal du Midi, trait d'union de l'Océan à la Méditerranée, qu'alimente le réservoir de *Saint-Ferréol*.

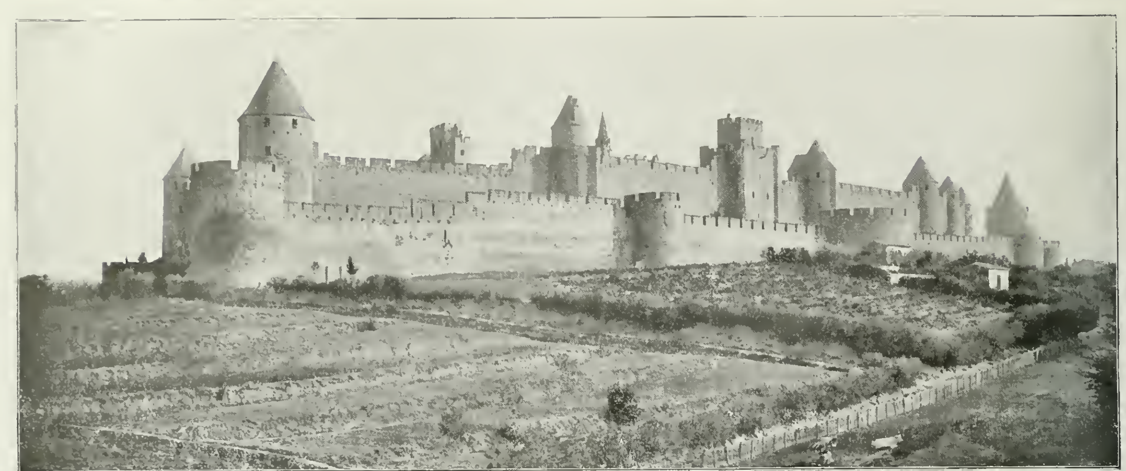
Carcassonne et *Narbonne*, la nouvelle et l'ancienne métropole de l'Aude, ont éprouvé, si près l'une de l'autre et dans le même bassin, de semblables vicissitudes.

Après les Volkes Tectosages, ses premiers maîtres, les Phéniciens et les Grecs qui ne firent qu'aborder, les Romains qui la portèrent au plus haut point de prospérité, *Narbonne* vit arriver les hordes barbares : Alains, Suèves, Vandales de la grande invasion qui franchit le Rhin en 406. Puis ce furent les *Wisigoths*, maîtres du Midi, que la victoire de Clovis à Vouillé refoula dans la Narbonnaise et à Barcelone. Peu après s'être emparés de l'Espagne, les *Maures*, débordant les Pyrénées, prennent *Narbonne* et la mettent à sac. Charles-Martel arrête cette nouvelle invasion (732), mais ne peut expulser les Sarrasins de Narbonne ; ce fut l'œuvre de Pépin le Bref : il s'établit en maître dans la Narbonnaise et déblaye le pays jusqu'aux Pyrénées. Arrivent les *Normands* : Narbonne est prise et pillée par eux. L'orage passé, mais l'empire carolingien disloqué au profit des barons féodaux, les comtés de Narbonne, de Carcassonne et de Rasez doivent accepter la suzeraineté des comtes de Toulouse, ducs de *Septimanie* (Carcassonne, Narbonne, Elne, Maguelone, Lodève, Agde, Béziers).

Entre les souverains de *Toulouse* et ceux de *Barcelone* et *Aragon*, qui étendaient leur domination sur la Cerdagne, le Roussillon et une partie de la Provence, les pays intermédiaires de l'Aude eurent souvent à souffrir. La guerre des *Albigeois* les éprouva cruellement. Le comte de Toulouse s'était fait le champion de l'hérésie albigeoise, peut-être plus par esprit d'indépendance que par conviction. Simon de Montfort enleva *Béziers* (1209), qui fut horriblement saccagé ; la cité de Carcassonne, où *Raymond Roger*, comte de Béziers, s'était réfugié, fut prise à son tour. Trois ans plus tard, après avoir infligé à Raymond VI, comte



Phot. de M. Jordy.
CORBIÈRES : LE BÉNITIER D'ALARIC.



Phot. de M. Jordy.

LA CITÉ DE CARCASSONNE, VUE GÉNÉRALE PRISE DU SUD.

de Toulouse, une défaite décisive, Simon de Montfort s'avançait vers Toulouse : la défaite, à Muret (1213), de Raymond VI, de Pierre II d'Aragon et de la féodalité du Midi, groupée autour d'eux, devait, croyait-on, mettre fin à la guerre.

Raymond VII, fils et héritier de Raymond VI, incapable de résister seul au roi de France, dut abandonner une partie de ses États : *Narbonne*, le *Rasez*, *Carcassonne* furent réunis à la Couronne. Une dernière tentative du vicomte de Trancavel, fils et héritier de Raymond Roger, vicomte de Béziers, échoua devant Carcassonne. Saint Louis résolut d'en faire une place de guerre, tête de la France contre l'Espagne aragonaise : pour cette raison, les faubourgs furent rasés et une nouvelle ville fut fondée dans la plaine, de l'autre côté de l'Aude (1247). C'est le chef-lieu actuel du département. Les Anglais du prince Noir incendièrent Carcassonne en partie (1355). Un levain fermentait contre la domination du Nord : la révolte du maréchal de Montmorency, battu près du Fresquel, non loin de Castelnaudary, et décapité à Toulouse ; la conspiration de Cinq-Mars et de Thou, à Narbonne, contre Richelieu furent les manifestations de rancunes mal éteintes.

La **cité de Carcassonne** était le boulevard de l'Aude, au coude que forme cette rivière lorsque, échappée à l'étreinte des hautes murailles qui enserrent son cours supérieur, elle prend le large dans la plaine.

Aussitôt passé le vieux pont de l'Aude babillarde et rageuse, un formidable hérissement de tours et de remparts crénelés se déploie sous le regard, au sommet de la colline prochaine. Depuis les vieux *Celtes*, qui s'étaient fortifiés sur cette crête, tous les conquérants ont travaillé à la défendre : les *Romains*, reconnaissables à leur petit appareil de blocage, d'apparence indestructible ; les *Wisigoths*, dont les chaînages de briques relient les assises des murs ; après eux, les Sarrasins d'Espagne, Pépin le Bref, la féodalité.

Place de guerre sans rivale, la *Cité* vécut dans le fier isolement de ses remparts ; mais son rôle prit fin du jour où, par le traité des Pyrénées (1659), la frontière de l'Espagne fut reculée au delà du Roussillon. Sur les hautes terres de la Cerdagne, une autre forteresse, *Montlouis*, prit la garde à sa place, et la Cité n'étant plus qu'un décor, on cessa de l'entretenir. Atteinte peu à peu dans ses œuvres vives, l'intangible forteresse devint une carrière de pierres ; de hideuses masures s'accrochèrent aux remparts ou s'insinuèrent dans les brèches avec les herbes parasites. La pauvre Cité ne fut bientôt plus qu'un champ de débris, dans une enceinte vermoulue, condamnée à périr.

Mérimée, qui la vit (1835), en eut pitié, jeta un cri d'alarme sur l'effondrement de cette chose unique et admirable. L'archéologue Crost-Mayreville fit de la restauration de la Cité l'œuvre de sa vie, et, le mouvement romantique aidant, les pouvoirs publics finirent par s'y intéresser. *Viollet-le-Duc*, le maître artisan et, après lui, P. Bœswillwald ont remis sous nos yeux la fantastique vision de la *Cité*, dans sa couronne de remparts et de tours.

L'enceinte extérieure, plus massive, mais moins haute que l'enceinte intérieure, fait 1500 mètres de tour. Entre les deux, une grande voie, ouverte à la circulation de la défense, prend le nom de *lices*. On entre par la barbacane avancée de la *porte Narbonnaise*, où grimace toujours la figure énigmatique de Dame *Carcas*. L'impression d'un autre âge est subite, au pied des deux grosses tours saillantes en carène dont les meurtrières battent les détours de l'entrée. On croirait voir dans



Phot. de M. Jordy.

CITÉ : TOUR DES WISIGOTHS.



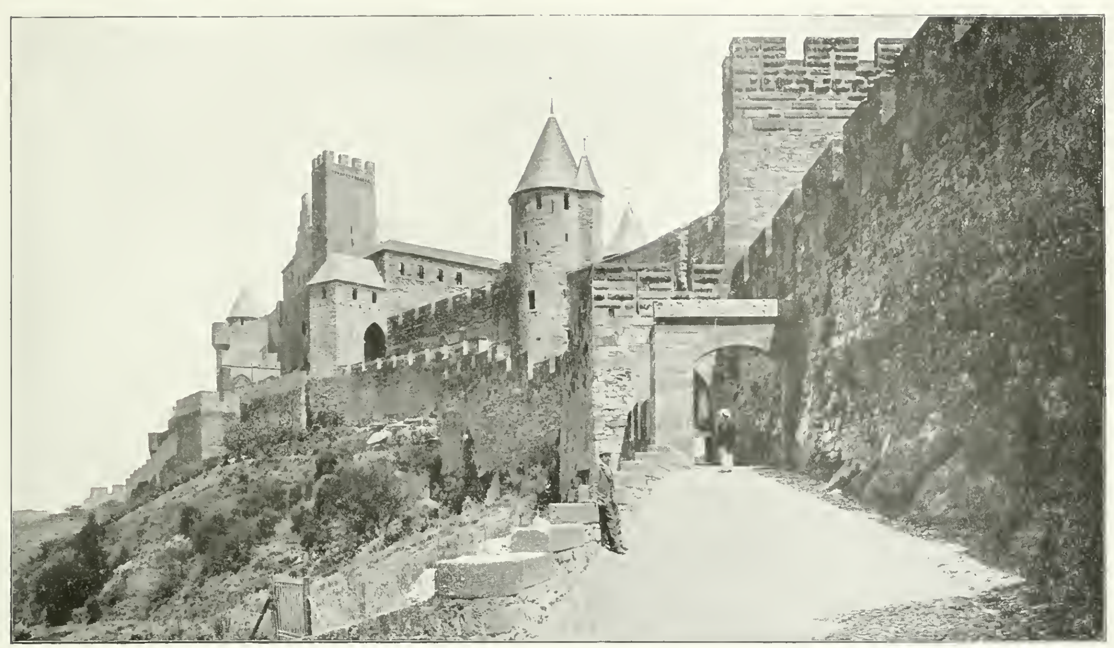
Phot. de M. Jordy.

CARCASSONNE : BOULEVARD DE LA PRÉFECTURE.



Phot. de M. Jordy.

CITÉ DE CARCASSONNE : PERSPECTIVE DU CHATEAU



Phot. de M. Jordy.

CITÉ DE CARCASSONNE : PORTE DE L'AUDE.

l'ombre les hommes de garde bardés de fer, prêts à relever le pont-levis, à faire tomber la herse et pousser la porte aux lourds vantaux chargés de gros clous. Dans la rue montante, sous l'oppression des tours géantes et des épaisses murailles, l'illusion du passé s'accentue, obsédante : les maisons se tassent où elles peuvent, comme des casemates dans un fort. A droite surgit le *château*. C'était, dans une place de guerre, le réduit suprême; aussi en avait-on soigneusement hérissé les approches : un large fossé tenait à l'écart l'enceinte quadrangulaire flanquée de tours qui fut la résidence des Trancavel. Dans la haute tour sarrasine, dont la puissante silhouette se détache du côté de l'Aude, Adélaïde, femme de Raymond-Roger Trancavel, conviait les troubadours. Dans la mystérieuse retraite de la tour Pinto, son mari serait mort empoisonné. Il plane sur cette sombre demeure, ses souterrains, ses prisons, d'attristants souvenirs.

Le *château* formait une troisième forteresse enclavée dans les deux autres : des échafauds de bois enveloppaient le couronnement de plusieurs tours; de là-haut, les hommes d'armes faisaient pleuvoir sur l'assaillant toutes sortes de projectiles meurtriers, des pierres, des poutres, de l'huile enflammée, des flèches barbelées. Ces échafauds s'appelaient des *hourds*; on les remplaça depuis par des ouvrages en pierre, ou *mâchicoulis*, soudés à la muraille, au dessous des créneaux qui s'échelonnaient le long de la courtine (intervalle des tours), boucliers toujours prêts pour les défenseurs de la place.

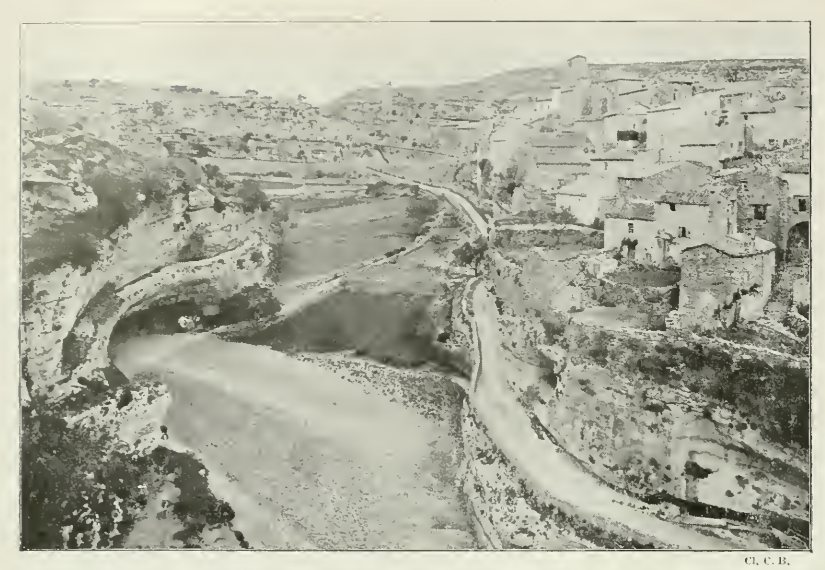
Un étroit chemin de ronde, coupé d'escaliers et de portes d'accès, court à l'abri des murs, tout autour de l'enceinte. Les tours elles-mêmes pouvaient se défendre, ou du moins certaines d'entre elles, indépendamment de tout le reste : un four pour cuire le pain et les aliments, un puits creusé au centre, témoignent ici et là d'une minutieuse prévoyance. L'on ne peut voir sans émotion, à travers les voûtes trouées, les escaliers tournants et rompus par intervalles, les meurtrières, largement évasées à l'intérieur, dirigées à chaque étage contre tous les points de l'horizon, les échauguettes, les tours de guet, les dalles épaisses en guise de toit qui pouvaient braver l'incendie, la foudre et les coups les plus formidables. La *porte d'Aude* n'était qu'une poterne, puisque les piétons seuls peuvent s'insinuer dans ses détours. Ce fut la contre-partie de la *porte Narbonnaise*, sur le front opposé de la place ; elle défendait l'entrée du côté de la rivière : aussi l'avait-on cuirassée comme à plaisir d'une armature compliquée où, par une série de tangentes, de tournants et de replis, un étroit passage monte en zigzags sous la menace embusquée de tous côtés.

Dans l'angle sud de la *Cité*, sur un parvis désert et mélancolique où des ruines affleurent sous l'herbe et que circonvient l'étreinte des remparts, l'ancienne cathédrale *Saint-Nazaire* surgit, bijou digne de l'écrin unique où il est serti. Derrière une façade toute guerrière qui fit jadis corps avec l'enceinte, une triple nef romane arrondit sa voûte en berceau brisé, sur d'épais arcs-doubleaux, sur des piliers à la puissante carrure, couronnés d'étranges chapiteaux : certains d'entre eux avec leurs lotus d'Orient et leurs sphinx d'Égypte disent



Cl. ND

CITÉ DE CARCASSONNE : ÉGLISE SAINT-NAZAIRE.



Cl. C. B.

MINERVE ET LE COURS SOUTERRAIN DU BRIAN, SOUS-AFFLUENT DE L'AUDE.

l'antiquité du temple primitif d'où ils proviennent. « Et cette nef aux lignes solides et austères est comme le vestibule sombre d'un lumineux palais, comme une caverne ouvrant sur une forêt enchantée. Quand de là on débouche dans le merveilleux chœur gothique, c'est la sensation du plein air que l'on éprouve soudain, tant la voûte s'envole, aérienne, sur les mille ramifications des colonnettes, tant la lumière entre à flots dans cette immense maison de verre : la légèreté en est si surprenante, la pierre s'y réduit à des linéaments si ténus que ce sont les vitraux, semble-t-il, qui soutiennent l'édifice. Selon les heures du jour et la marche des nuages, tous les jeux de lumière s'irradient à travers les milliers de gemmes de ces inimitables verrières du XIIIe et du XIVe siècle. » (MONMARCHÉ.)

La Cité n'est plus qu'un village niché dans une étroite place de guerre. **Carcassonne** (29 310 habitants), la vraie ville, celle qui s'éleva sur la rive gauche de l'Aude, quand le roi de France fut maître de la cité d'en haut (1217), groupe le damier de ses rues monotones autour d'une place centrale ombragée d'arbres magnifiques, à l'ombre desquels s'épanche une belle fontaine de marbre blanc. La ville fut bâtie tout d'une pièce et d'après un plan d'une régularité géométrique comme les *bastides* du Midi ou les villes américaines d'aujourd'hui. Deux de ses églises offrent un vif intérêt : *Saint-Vincent*, dont la voûte gothique est d'un élan superbe (XIVe siècle) : *Saint-Michel* (cathédrale depuis 1803), à nef unique, qui fut bâtie à la fin du XIIIe siècle et restaurée par Viollet-le-Duc en 1849. L'élancement des voûtes et des chapelles latérales donne à la nef une grandeur imprévue.

Carcassonne possède un Musée intéressant. Mais rien ne vaut la splendeur de ses promenades : les immenses platanes du boulevard de la Préfecture rappellent ceux de Perpignan. Même exubérance au square Gambetta et sur la promenade du jardin des Plantes. Si le boulevard de la Préfecture atteignait au nord le canal du Midi, ce serait, entre le bassin animé par les bateaux et la gare bruyante qui s'élève à côté, une voûte ininterrompue de verdure jusqu'au seuil du Pont-Vieux jeté sur l'*Aude*, que domine, du haut de son piédestal, la vieille Cité couronnée de tours.

Personnages historiques. — *Publius Terentius Varro*, poète latin, né près de Limoux (82 av. Jésus-Christ); *M. Cornelius Fronto*, rhéteur et érudit originaire de cette même ville (IIe siècle), précepteur de Marc-Aurèle; *saint Sébastien*, né à Narbonne vers 250, d'abord officier de la maison de Dioclétien, percé de flèches comme chrétien, puis assommé dans le cirque (288); au XIIe siècle, les troubadours *Raymond de Miravals*, *Arnaud de Carcassès*, *Bérenger de Puivert*; *Pierre de Castelnau*, né à Castelnaudary, religieux de Cîteaux, archidiacre de Maguelone, légat du pape Innocent III, dont le meurtre (1208) détermina la croisade contre les Albigeois; *saint Pierre Nolasque*, né près de Saint-Papoul (1189-1256), fondateur de la *Merci* pour le rachat des captifs; le chansonnier-poète *Giraud Riquier*, de Narbonne; *Arnaud Vidal*, premier lauréat des Jeux floraux (né à Castelnaudary); l'historien dominicain *Pierre Benoist*; le savant bénédictin *D. Bernard de Montfaucon*, né près de Limoux (1655-1741) : après avoir servi avec distinction sous Turenne, il entra dans la congrégation de Saint-Maur, et laissa des ouvrages d'une érudition abondante et solide; *François Andréossi*, l'un des maîtres ouvriers du canal des Deux-Mers (1633-1688), et son petit-fils *Ant.-Fr. Andréossi*, général d'artillerie et écrivain (1761-1828), nés à Castelnaudary; le comique *Brueys*, né à Narbonne (1640-1723); *Fabre d'Églantine* (1755-1794); *Alex. Soumet* de Castelnaudary, 1788-1845); *Alex.* baron de *Guiraud*, né à Limoux (1788-1847), qui écrivit de touchantes élégies, « le Petit Savoyard »; le paléographe *Louis de Mas-Latrie* (1815-1897).



Cl. C. B.

SAINT-PONS : SOURCE DU JAUR.

CÔTE CÉVENOLE

COURS D'EAU CÔTIERS

Avant qu'elles n'eussent été dépouillées en partie de leurs sédiments et déchirées par les eaux, les *Cévennes* faisaient rivage au-dessus de la Méditerranée et du fjord rhodanien. Peu à peu les débris de la montagne déchiquetée par les eaux torrentielles se sont étendus au pied de ses talus, formant de vastes plages devant lesquelles le flot recule encore tous les jours. Çà et là, parmi les étendues sablonneuses, des filets d'eau cherchent leur voie, au milieu des sables et des cailloux roulés : ce sont les torrents, prisonniers de leurs propres alluvions, qui tout à l'heure dégringolaient en furieux du sommet des monts. Leur calme en plaine n'est qu'apparent. Que des nuages, enlevés par une ardente évaporation à la surface de la Méditerranée ou venus de l'Océan, se heurtent au front de l'*Aigoual*, du *Mézenc* ou du *Pilat* : un déluge se précipite, l'eau s'abat et roule en avalanches par les défilés, mordant la roche, la culbutant en gigantesques projectiles. Ce régime instable et violent est commun à tous les cours d'eau issus de la crête des *Cévennes méridionales*.

L'**Orb** puise au rebord du Larzac oolithique, à une douzaine de kilomètres nord-nord-ouest de *Lodève*. Laissant à gauche Romiguières, il entre dans une série de ravins sans grand caractère; mais d'*Avène* à *Cazilhac*, par des failles ouvertes au vif de la roche granitique, la rivière s'est frayé des défilés étroits et sinueux d'une sauvage grandeur : elle plonge de 12 mètres à la cascade de *Canellou*, au milieu d'un



Cl. C. B.

OLARGUES SUR LA RIVE DROITE DU JAUR.

étrange chaos, glisse devant les bains d'*Avène*, s'enroule et file dans une sorte de canal entre des parois de 25 à 30 mètres, s'épanouit enfin dans le petit bassin verdoyant de *Cazilhac*, dernière étape de la région montagneuse. Une étroite cluse engage l'*Orb* dans le petit causse de *Bédarieux*, ville jadis importante, bâtie à 250 mètres d'altitude, au confluent de la rivière et du torrent de *Vèbre*. Des tanneries, des manufactures importantes de drap de troupe, des gâteaux réputés (biscotins) composent l'industrie de Bédarieux; la digue élevée en 1797, sur l'ordre des États du Languedoc, contre les inondations de la rivière, lui forme une belle promenade, ombragée de platanes, la *Perspective*.

Alors la vallée de l'*Orb* se développe large et riante entre des montagnes boisées; elle rencontre à droite la *Mare*, émissaire du bassin houiller de *Graissessac*; le *Bitoulet*, ruisseau de *Lamalou-les-Bains*; la *Madale*, issue des escarpements grandioses du *Caroux*. La vallée de **Lamalou**, perpendiculaire aux monts de l'Espinouse, s'ouvre dans un cadre de pentes douces et fertiles que couronnent de beaux bois de châtaigniers: longue environ de 4 kilomètres, d'une largeur moyenne de 600 mètres, son horizon s'épanouit sur le débouché de l'*Orb*. Le sol est riche en sources minérales : thermes, hôtels, magasins, cafés, bazars s'allongent en une longue rue de 2 kilomètres sans interruption, sous divers noms : Lamalou-le-Bas, Lamalou-le-Centre, Lamalou-le-Haut. Chaque section possède des sources et un établissement de bains. A *Lamalou-le-Bas*, la *Stoline*, l'*Usclade* (carbonatée sodique et calcique hyperthermale), avec un parc de 15 hectares, aux allées bordées de lauriers-roses. A *Lamalou-le-Centre*, établissement reconstitué en 1892 : source *Capus* (très ferrugineuse), dans un coin délicieux; *buvette de Bourges* (intermittente, gazeuse, très alcaline); *source Nouvelle*, très gazeuse lithinée; source *Marie*, purgative et diurétique. A *Lamalou-le-Haut*, dans un site calme et reposant, source et parc du *Petit-Vichy* (gazeuse, alcaline, contre la goutte et la gravelle); la *Mine* (très ferrugineuse, contre l'anémie), encaissée entre deux murailles arides couronnées de verdure. Il faut mettre à part la source de la Vernière, au centre d'un beau parc, sur l'autre rive de l'*Orb*.

Le *Caroux* fait saillie de 800 mètres au-dessus de l'*Orb* : la hardiesse de ces grandes murailles, le contraste de leur sauvagerie avec le riant tapis de prairies semées d'arbres, tendu à leurs pieds, donnent au paysage de *Colombières* un caractère comparable à certains sites réputés des Alpes, bien que les cascades y soient un peu maigres, faute de l'aliment des neiges permanentes. Deux torrents viennent à l'*Orb* : l'**Héric**, jailli au travers des rocs éboulés d'un vertigineux couloir, fendu entre des murailles nues de 300 mètres ; dans ces abîmes noirs, quelques bassins étroits, où s'endort un instant l'eau de cristal, reflètent un ruban de ciel bleu. Après l'Héric, le **Jaur**, qui débouche à la Trivalle ou carrefour des Trois-Vallées : il puise au nord de Saint-Pons; mais dans la ville même, une nappe abondante, véritable source nourricière du *Jaur*, lui verse plus de 1000 litres par seconde, au seuil d'une caverne ouverte dans le roc vif.

L'*Orb*, toujours sinueux, enveloppe le promontoire de *Vieussan*, échappe enfin aux étranglements montagneux sous des talus où se chauffent la vigne, le figuier, l'olivier, recueille en passant la terrible *Vernazobres*, pour atteindre enfin la base de la haute terrasse où s'érige *Beziers*. La **Vernazobres,** issue de la caverne de *Cauduro*, prête d'abord ses eaux, par des rigoles de captage, à des jardinets et des prairies qu'elle féconde; elle resterait anhydre, si la fontaine de *Poussarou*, née de la même roche calcaire que celle de Cauduro, ne lui fournissait un nouvel aliment : dans un val élargi, elle traverse la ville de *Saint-Chinian*, au climat d'une exceptionnelle douceur, enfin va se perdre dans l'*Orb*, sur un vaste champ de grèves. Cette rivière, qui n'a pas 20 kilomètres, est sujette à des emportements terribles. En septembre 1875, soulevée par une trombe, elle monta de 8 mètres en un quart d'heure : c'était la nuit; Saint-Chinian fut en partie noyé ou écrasé sous les maisons effondrées.

Béziers dresse au-dessus de l'Orb l'imposante façade fortifiée de son antique cathédrale Saint-Nazaire. La magnifique avenue *Paul-Riquet* conduit à un jardin esplanade, d'où la vue tombe sur le canal du Midi. Par le magnifique escalier d'eau de *Fouserannes*, les eaux



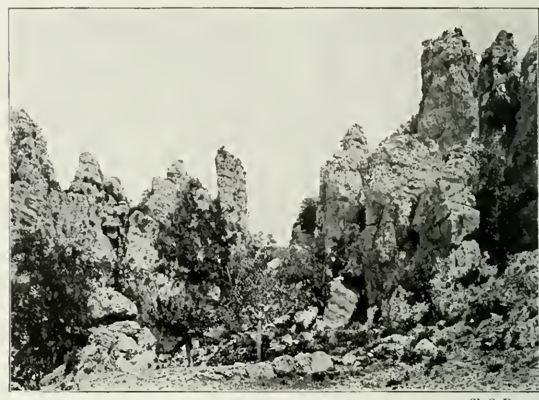
Cl. C. B.

GORGES D'HÉRIC.

du canal de Riquet descendent de 25 mètres, au moyen de huit écluses, dans le lit de l'*Orb* qui lui prête un instant son cours jusqu'au Pont-Rouge. Pour la rivière, elle gagne, par le double grau de *Sérignan*, dont l'un est presque obstrué, une mer sans profondeur. Son cours, de 145 kilomètres, inutile à la navigation, sauf sur


Cl. C. B.

GORGES DE L'HÉRAULT


Cl. C. B.

CIRQUE DE MOURÈZE.

3 kilomètres 1/2 pour batelets, de Sérignan à la mer, alimente de nombreuses voies d'irrigation le long de la vallée.

L'Hérault. — Au flanc de l'*Aigoual* naît l'*Hérault*, d'une modeste fontaine, sous une motte de gazon, dans un repli de terrain boisé. Pour un torrent aussi désordonné, on ne soupçonnerait guère un début si tranquille. Son eau filtre à 1 413 mètres d'altitude. Mais plus haut qu'elle (à 1 500 mètres), le *Valat de Mazuc*, issu des vastes hêtraies de la Dauphine, plonge d'un bond de 50 mètres dans un couloir inaccessible de roches démantelées : des ruisselets inconnus et innomés multiplient son élan; bien que venu de plus haut, ce torrent, sauvage et rageur, qui se défend de l'homme, ne peut être qu'un étranger. Tel n'est point l'*Hérault*, aimé du Languedocien : bergers, chasseurs, touristes s'approchent sans crainte de la bonne petite source. Mais presque aussitôt le ruisselet change d'allure, attiré par le vide : à peine formé, il ne court plus, il bondit. *Valleraugue*, où il tombe, n'est plus qu'à 364 mètres d'altitude, au lieu que l'Aigoual culmine à 1567 mètres. En 10 kilomètres à peine à vol d'oiseau, le torrent s'est écroulé de plus de 1 000 mètres; aussi le sentier, taillé dans l'escarpement schisteux qui descend de l'Observatoire au hameau de Malet, sur la route de Valleraugue, s'appelle-t-il l'escalier des *Quatre-Mille marches* : on juge par là de la chute du sentier et du torrent. Et comme l'*Aigoual* est l'un des sommets les mieux arrosés de France (*aqualis*, aqueux), il arrive qu'une pluie d'orage précipite l'*Hérault* devant Valleraugue avec la violence d'un fleuve déchaîné.

Mais déjà la pente s'adoucit, l'*Hérault* se déroule tantôt dans des cluses étroites, impropres à l'habitat humain, tantôt dans un val élargi semé de cultures et de belles châtaigneraies. A Pont-d'Hérault, il reçoit l'*Arre*, venue du Vigan, émissaire d'un bassin plus vaste, mais non plus abondant que le sien. Plus bas conflue la **Vis**, aux eaux claires et abondantes, l'une des plus glorieuses fontaines de France : aux 35 kilomètres parcourus par l'*Hérault*, elle en oppose 65, en comptant sa course à l'origine de la Virenque; un bassin de 40 000 hectares contre 27 000; un débit en belles eaux de 5 000 litres contre 1 200 seulement à son partenaire.

Dès lors l'*Hérault* est formé : à 1 200 mètres du confluent de la Vis, il s'épand dans la coupe de *Ganges*, où meurt le lit de grèves du Rieutort. Alors recommencent dans la roche oolithique les beaux défilés d'amont aux parois dorées par le soleil et mouchetées de buissons verts. Le torrent frôle de sa rive gauche l'escarpement de la montagne de *Thaurac* (150 à 200 mètres) percée de cavernes, parmi lesquelles la célèbre grotte des Fées ou Baume-des-Demoiselles, merveille sans égale, avant que ne fussent explorées les prodigieuses galeries souterraines de Padirac et de Dargilan.


Cl. C. B.

LE VIGAN : VIEUX PONT SUR L'ARRE.

En aval de *Saint-Bauzile-le-Putois*, et par delà l'épanouissement causé par la rencontre de l'*Alzon*, les défilés reprennent. C'est extrêmement beau, très simple, très sévère et adorablement éclairé. Si des remous, des rapides nombreux ne créaient de multiples entraves à la navigation, l'on aimerait à parcourir et admirer d'en bas ces sites presque dignes du Tarn : crête du sommet Baudran (257 mètres), moulin des Figuières et sa vieille tour, muraille de Puéchabon, longue de 3 kilomètres pour un à-pic de 400 mètres. Dans ce parcours, la *Buèges*, issue d'une source jaillissante de la Serrane, et le *Lamalou* (quand il coule), par la gorge des Arcs, se joignent à l'*Hérault*.

Dans un cirque de grandes roches, tout hérissé d'aiguilles, étrange et sauvage, où débouche l'escalier de pierre par où dégringole parfois le *Verdus*, l'*Hérault* baigne **Saint-Guilhem-le-Désert.** Guillaume d'Aquitaine (Guilhem, petit-fils de Charles-



Cl. C. B

GORGES DE L'HÉRAULT, A SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT.

Martel) ne pouvait souhaiter plus sauvage retraite. « Comment a-t-on pu bâtir, en 802, dans ce coin reculé, la charmante église d'une abbaye? Comment a-t-on pu y attirer d'autres hommes que des stylites? C'est à ne pas comprendre; et moins encore que le géant Gelboro, un chef sarrasin, ait perché son château près de la pointe d'une des aiguilles, à 275 mètres de haut. Il fallait être un saint ou un bandit pour vivre en pareil lieu. » (A. LEQUEUTRE.)

Saint-Guilhem est bâti en contre-bas de grands escarpements dolomitiques : aussitôt les gorges reparaissent, se développent en aval jusqu'à la Clamouse. Moins belles toutefois, moins lumineuses que celles de Saint-Bauzile-le-Putois, ces fissures n'en sont pas moins justement célèbres : « la pierre, l'eau vive, le soleil sont tout, l'homme n'est rien ou peu de chose. De rapide en rapide, le courant dévale très pur entre des parois hautaines, parfois surplombantes et si resserrées au-dessus de certains gouffres qu'un vigoureux sauteur tenterait de franchir l'abîme. » Pourtant cette gorge, toute en profondeur, entre des escarpements qui n'ont rien d'excessif, est loin de répondre à ce que l'on pourrait attendre.

Au *Pont-du-Diable*, l'Hérault entre en plaine, passe à gauche d'*Aniane*, d'où vient la *Corbière*, rallie la *Lergue*, rivière de Lodève, et la *Dourbie* (ne pas confondre avec l'affluent du Tarn), émissaire du cirque de *Mourèze*, amphithéâtre de 6 à 7 kilomètres sur 4 à 5 de large, dont les rochers montent brusquement au centre en pyramides, colonnades, obélisques. Cazouls, au confluent de la *Boyne;* Montagnac, *Pézenas*, le jardin de la région et l'embouchure de la *Peyne;* Saint-Thibéry et *la Tongue* (arches du pont romain de Cessero), Florensac, *Bessan*, où commence la navigation fluviale (6500 mètres); *Agde*, où commence la navigation maritime (4920 mètres), conduisent l'*Hérault* jusqu'à son embouchure, sur une plage sablonneuse, où il se traînait autrefois pour gagner la mer, avant que des digues ne lui eussent assuré une issue régulière.

Le cours de l'*Hérault* est d'environ 160 kilomètres, son étiage de 6 mètres cubes au minimum, ses crues de 4000. Dans les défilés ouverts en aval de Saint-Guilhem, on l'a vu monter de 20 mètres. C'est que les affluents supérieurs du petit fleuve, soulevés par les avalanches d'eau en même temps que lui, superposent en un clin d'œil leurs crues à la sienne. Si l'on restituait aux montagnes leur manteau forestier, les eaux sauvages, contraintes par ces retenues naturelles, n'auraient pas causé, en 1890, pour près de 3 millions de dommages dans le haut bassin de l'Hérault et à peu près 15 millions dans la plaine, à la veille même de la récolte annuelle.

La fougue du **Vidourle** est, à certains jours, formidable : c'est le type des torrents cévenols. Mince filet perdu dans les sables au temps sec, il débite alors une dizaine de litres à peine. « Lors de ses furies soudaines, ou *vidourlades*, c'est un fleuve débordé roulant trente fois plus d'eau que la Seine à Paris pendant l'étiage. » (E. RECLUS.) Et son cours ne dépasse pas 85 kilomètres!

Par les deux maîtresses branches qui le composent, *Gardon d'Anduze*, *Gardon d'Alais*, et les multiples torrents qui les alimentent, le **Gard** draine les vraies Cévennes, entre l'*Aigoual* et le *Lozère*. Dans la roche friable et déchirée, les Gardons de *Frézal* et de *Dèze* rallient celui d'*Alais;* les Gardons de *Saint-Jean*, de *Sainte-Croix* et *Mialet* vont grossir le *Gardon d'Anduze :* par les grandes pluies d'orage, c'est un déluge universel.

Le *Gardon de Saint-Jean* naît à 1000 mètres environ, au pied de la *can de l'Hospitalet*, lambeau calcaire agrippé de bizarre façon au socle archéen des Cévennes. Il se précipite en un défilé sauvage, court par *Peyrolles*, *Saint-Jean-du-Gard*, dans une cluse pittoresque ouverte à travers les schistes micacés; enfin il joint son parte-



Cl. C. B.

LUNEL : PONT ROMAIN SUR LE VIDOURLE.

Cl C. B.

BAGNOLS : LE SAUTADET, CHUTES DE LA CÈZE.

naire, le Gardon de Mialet, à 2 kilomètres 1/2 au-dessus d'Anduze. Son cours n'atteint pas 50 kilomètres. Il y a peu de temps encore les orpailleurs de Peyrolles gagnaient 2 à 3 francs par jour à explorer ses sables qui rouleraient des paillettes d'or.

Le *Gardon de Mialet*, voisin par sa source du Gardon de Saint-Jean, s'appelle d'abord le *Gardon de Sainte-Croix* et ruisselle, à plus de 850 mètres, des hauteurs de l'Hospitalet; il plonge, rapide, prend au passage la *Devèze*, passe à *Sainte-Croix-de-Vallée française* ou de *Valfrancesque* (qui lui donne son nom et bientôt rallie le Gardon de *Saint-Étienne*, ou Gardon de Calberte, formé lui-même de deux torrenticules : Gardon de *Saint-Martin* et Gardon de *Saint-Germain*. Doublé ou peu s'en faut par le Gardon de Saint-Étienne, celui de *Sainte-Croix*, devenu *Gardon de Mialet*, arrose *Mialet* et rencontre, en amont d'Anduze, le *Gardon de Saint-Jean*, après une course de 45 kilomètres. Tandis que le *Gardon de Saint-Jean* creuse sa route à travers des schistes solides et roule, en temps de crue, des eaux presque claires, celui de *Mialet* entraine des masses considérables de terre et de cailloux roulés, arrachés aux schistes profondément altérés de ses rives.

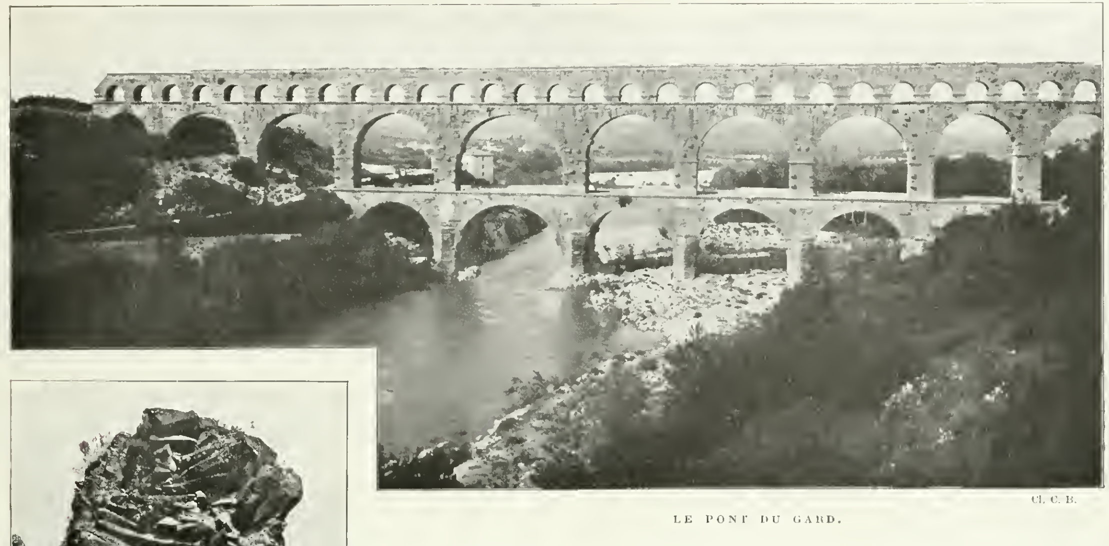
A l'issue des escarpements de Peyremale et de Saint-Julien, le **Gardon d'Anduze**, enfin formé, frôle les murs de cette ville, passe à 2 kilomètres en aval, sous les ruines du château de Tornac, enfin débouche hors des Cévennes dans la plaine de la *Gardonnenque;* bientôt sur un lit de graviers largement étalés, il rejoint, entre de riantes collines, le *Gardon d'Alais*, après un cours de 68 kilomètres. Malgré une infime largeur de 20 mètres, ses emportements subits ou « gardonnades » ont causé d'incalculables dommages.



Phot. de M. J. Giletta

LE PONT DU GARD.

Le **Gardon d'Alais**, frère de celui d'Anduze, vient du col de *Jalcreste* (entre Alais et Florac), ouvert au seuil du *Bougès* (1424 mètres) qui lui envoie son premier affluent, le *Gardon de Saint-Frézal*. A *Collet-de-Dèze*, la vallée du *Gardon d'Alais* prend un coloris admirable : ses rochers sont de schiste, ses saulaies vertes. Le bourg est dans une situation charmante, sur un roc, que la rivière, étalée sur une large grève de cailloux, entoure de trois côtés. « De là jusqu'à Saint-Cécile-d'Andorge, le large lit du *Gardon* fut, jusqu'à ces dernières années, l'unique voie charretière; ses galets servaient de macadam. » (E. Mark.) Accru du *Gardon de Dèze*, il entre dans la région de la houille et des usines, baigne *Alais* et rencontre le *Gardon d'Anduze*, après 56 kilomètres de cours, dont le débit varie entre 450 et 3500 litres. Gardon d'Alais et Gardon d'Anduze réunis forment le **Gard** : celui-ci s'étale, divague d'une rive à l'autre pour la moindre crue, ronge ses berges, tantôt gronde dans un couloir sauvage troué de cavernes, tantôt file insaisissable ou s'arrête, sans une goutte pour mouiller ses cailloux, sous le pont élevé de Saint-Nicolas-de-Campagnac. C'est qu'à partir de Moussac, le *Gard* a perdu



Cl. C. B.

LE PONT DU GARD.

Cl. C. B.

ROCHER BASALTIQUE DU FROMAGE, A ANTRAIGUES-SUR-VOLANE.

par les fissures du sol une partie de ses eaux. Mais bientôt elles reparaissent en sources comme celles des Frégeires, en fontaines jaillissantes au milieu des cailloux de son lit ou en ruissellements riverains, comme ceux des environs de *Collias*. Là survient l'*Alzon*, abondante petite rivière que nourrit la *fontaine d'Eure*, sous les grands rochers de la ville d'*Uzès*. A peine né, l'Alzon reçoit le tribut des fontaines d'*Airan* et se triple par le surcroît de la *fontaine d'Eure*. C'est pour amener à Nîmes les belles eaux de cette source que les Romains construisirent le superbe aqueduc improprement appelé **pont du Gard**, long de 269 mètres, haut de 48 à 49 mètres. L'aqueduc avait un développement de 41 kilomètres; on croit qu'il fut bâti par Agrippa, gendre d'Auguste. Trois étages superposés enjambent la vallée du *Gard :* le premier, haut de 20 mètres au moins, compte six arches dont la plus grande, celle qui livre passage au torrent, mesure $21^{m},50$ d'ouverture; un second étage, aussi haut que le premier, lui superpose onze arcades en retrait; le troisième étage enfin, qui s'élève à plus de $8^{m},50$, comprend trente-cinq petits arcs qui supportent les dalles de la rigole d'écoulement. De grosses pierres posées sans ciment, pour les deux premiers étages, donnent à la construction cet air de force et de grandeur qui est comme la marque distinctive de tous les monuments romains en ce genre. Un pont moderne, accoté à l'aqueduc romain, gâte assez piteusement, d'un côté, cette simple et magnifique ordonnance.

Après avoir fourni 2500 litres à la prise d'eau du canal d'irrigation de Beaucaire, le *Gard*, enrichi des belles sources de *Saint-Bonnet* et de la rivière d'*Orgues*, atteint la rive droite du Rhône près de *Comps*, à 5 ou 6 kilomètres au-dessus de Beaucaire-Tarascon, 20 kilomètres en aval d'Avignon. *Cours :* 113 kilomètres jusqu'à l'origine du Gardon de Saint-Jean. De 3 et même 2 mètres cubes par seconde au-dessous du confluent de l'Alzon, le débit du *Gard* peut monter à 7000 mètres cubes. Ses crues sont subites et terribles, non pour les gorges arides du cours supérieur, mais en aval de Campagnac, dans les plaines d'Alais, d'Anduze et de Dions. Des syndicats de défense ont entrepris la lutte contre le *Gard* en protégeant ses rives par des clayonnages et des fascines. Ce n'est là qu'un palliatif : la cause du mal est plus haut, dans la dénudation des montagnes, leur déclivité rapide et parfois leur subit effondrement, et il ne paraît pas qu'on puisse jamais remédier sérieusement à de tels inconvénients.

La **Cèze** draine l'intervalle du Gard à l'Ardèche. Sa haute vallée, très sinueuse, est semée d'usines (hauts fourneaux, fonderies, verreries), qu'alimente le bassin houiller de *Bessèges*, aux extraordinaires végétations fossiles. En aval de Rivières où débouche l'*Auzon*, de Rochegude où tombe la *Claysse*, la rivière pénètre dans des défilés tortueux et souvent boisés, par où s'est vidé un ancien lac. Le massif crayeux du *Bouquet* (631 mètres) distille pour elle les eaux de ses lagunes qui rejaillissent en fontaines sur sa rive : sources de Beaumetz, de Méjannes, d'Ussel, de Goudarques, de la Bastide. Toutes ces eaux, grossies encore par l'afflux de l'*Aiguillon*, s'engagent, avec la *Cèze*, dans la gorge de Saint-Sauveur, et, au-dessous du confluent de la *Valbonne*, se brisent en cascatelles qui jaillissent dans les profonds couloirs, les cirques, les tourbillons de la *Cascade du Sautadet*,



Cl. C. B.

CHAUSSÉE BASALTIQUE AUX ENVIRONS DE BURZET.

l'une des plus curieuses de France, non par l'ampleur de sa chute, mais par la multiplicité des filets rapides qui mêlent leurs fusées tourbillonnantes sur une longueur de plusieurs centaines de mètres.

Bientôt la *Cèze* s'étend dans une large vallée, passe sous la colline de *Sabran*, sous le vieux pont élargi de *Bagnols*, enfin va se perdre dans le Rhône (rive droite), après un cours de 115 kilomètres.

L'**Ardèche**. — A peu de distance de la Loire naissante, l'*Ardèche* file d'un cours rapide par Mayres (553 mètres), sur un lit de granite et de gneiss, et rencontre à *Thueyts* les épaisses couches éruptives émises par d'anciens volcans dont les cratères se reposent aujourd'hui : gravennes de Montpezat et de Soulhiol, coupe de Jaujac, conque tranquille et solitaire qu'ombrage une belle châtaigneraie. L'*Ardèche* et ses premiers affluents, à droite l'*Alignon*, à gauche la *Fontaulière* et le ruisseau de *Burzet*, son tributaire, ont sculpté la lave, dégagé les basaltes, et produit d'étranges paysages à travers la houle volcanique à peine refroidie. Entre l'Alignon et l'Ardèche, le promontoire de la *gravenne de Soulhiol* s'abaisse, avec *Neyrac-les-Bains*, vers la rivière. De tous côtés se révèle l'activité volcanique par des mofettes ou crevasses du sol d'où s'échappent des gaz méphitiques auxquels les oiseaux et les chiens ne peuvent résister plus de quelques minutes. Vous trouverez même ici la fameuse grotte du Chien, des environs de Pouzzoles et de Naples ; l'acide carbonique, gaz lourd, qui tombe, atteint une épaisseur de 1m,25 au-dessus du sol ; toute lumière s'y éteint et il ne serait pas difficile d'en mourir. Neyrac possède, on le devine, des eaux minérales, les unes *thermales* bicarbonatées, légèrement ferrugineuses ; les autres *tièdes* ou presque froides, bicarbonatées, sodiques ou calciques.



Cl. C. B.

VALS-LES-BAINS ET LA VOLANE.

Cl. C. B.

CHAUSSÉE BASALTIQUE, PRÈS DE BURZET.

L'*Ardèche* a sculpté un chef-d'œuvre sous l'entablement volcanique du haut duquel *Thueyts* commande sa vallée ; cette chaussée basaltique est le plus beau *Pavé de Géants* du Vivarais : les fûts prismatiques se dressent en noires dentelures comme des remparts bastionnés, à 65 mètres environ sur la rive gauche de la rivière. Un sentier, une échelle plutôt, dite *Echelle du roi*, grimpe à la paroi d'une ancienne cheminée de feu, à plus de 80 mètres de hauteur. Toute cette nature frémit encore des convulsions qui l'ont bouleversée, et que l'on dirait d'hier. Sous un pont à double rang d'arcades superposées, le *pont du Diable*, le torrent *Médéric* saute par belles eaux en deux bonds de plus de 100 mètres. On gravit, à travers des débris pulvérulents de laves rouges et noires, le cône de la *gravenne de Montpezat*, d'où s'épanchèrent sur les environs ces immenses torrents de lave qui, édifiant au sud la plate-forme de Thueyts, épandirent au nord, dans la vallée où court la *Fontaulière*, une longue coulée de 800 mètres ; dans l'armature détritique, le torrent a découpé des remparts de 50 à 100 mètres de haut et aiguise un promontoire croulant, sous les ruines du vieux château de Pourqueyrolles où tombe en cascades la Pourseille, dans un cirque revêtu de colonnades basaltiques. Étranges sites, extraordinaire pays ! Par la vallée du *Burzet* l'on gagnerait la cascade du *Ray-Pic* qui se précipite en deux chutes, l'une trois fois brisée sur le rempart ébréché des basaltes, l'autre qui jaillit d'un seul bond de 30 mètres. Entre Burzet et Thueyts, *Montpezat* conserve les restes d'une ancienne voie romaine, dite *chemin de César*. Serait-ce la route suivie par le proconsul pour gagner l'intérieur du Massif Central, lorsqu'il vint assiéger Gergovie ? Au *pont de la Beaume* se rallient toutes les eaux tributaires de l'Ardèche supérieure. En aval conflue la *Volane*, rivière d'Antraigues et de Vals : Antraigues, au point de concentration de deux torrents : la *Bise*, le *Mas* ; **Vals**, encaissé entre des monts volcaniques au flanc desquels s'échelonnent, sur des terrasses ensoleillées, le mûrier, la vigne, le châtaignier. Il suffit de sonder le sol à une trentaine de mètres pour amener au jour l'eau minérale, tellement le sol en est imprégné. Les sources dont l'exploitation est autorisée dépassent la centaine : c'est à l'exportation que *Vals* doit principalement sa réputation et sa fortune, car la clientèle des baigneurs qui fréquentent cette station est surtout régionale. Il y a des sources froides bicarbonatées sodiques, les unes ferrugineuses, les autres sans fer, et de plusieurs variétés. Certaines d'entre elles rappellent les sources non ferrugineuses de Vichy. La source de la *Madeleine* est la plus riche en carbonate de soude que l'on connaisse. Les sources *Saint-Louis* et *Dominique* offrent de précieuses ressources à la thérapeutique ; l'eau de *Saint-Jean* fait une excellente eau de table. Dans le parc de l'établissement thermal, une source intermittente jaillit, toutes les 2 heures 1/2, d'un lit de rocailles, à 7 ou 8 mètres de haut. Par là se dégage l'activité



Cl. C. B.

LE CHASSEZAC, AU BOIS DE PAÏOLIVE.



Cl. C. B.

DÉFILÉS DE L'ARDÈCHE, A RUOMS

du sous-sol. Entre Vals (4114 habitants) et Antraigues, et sur la dépression du *Bezorgue*, tributaire de la Volane, le cratère d'un ancien volcan, la *Coupe d'Ayzac*, se creuse en une sorte d'entonnoir de 200 mètres de profondeur sur 280 à 300 mètres de diamètre : au fond prospère une belle futaie de châtaigniers; par une brèche ouverte à l'ouest, une ancienne coulée de lave s'est ouvert un débouché naturel.

Aubenas (6680 habitants) s'élève sur la rive droite de l'*Ardèche*, non loin du confluent de la Volane. C'est une ville de lointaine origine, et longtemps elle vécut sous des seigneurs à peu près indépendants, les Montlaur; l'une des premières déclarée pour la Réforme, elle fut prise et reprise par les Ligueurs et les Huguenots, qui en restèrent maîtres : une violente sédition lui fit perdre tous ses privilèges en 1670. *Aubenas*, ville active, industrieuse, peu éloignée de *Prades*, au centre du bassin de Labégude (bains résineux), est encore l'une des métropoles de la soie dans le Midi. Son château, forteresse massive des Montlaur, des Ornano, des Vogué (pron. Voguë), abrite aujourd'hui la municipalité, le tribunal de commerce, la justice de paix, la gendarmerie.



Cl. C. B.

JAUJAC, SUR L'ALIGNON.

L'*Ardèche*, en face d'Aubenas, n'est plus qu'à 200 mètres d'altitude; elle serpente à travers des prairies et des champs complantés de mûriers, frôle de sa rive gauche de beaux escarpements, baigne *Vogué*, s'engage entre de hautes parois de strates liasiques semblables à des blocs gigantesques posés de main d'homme : c'est le *cañon de Ruoms*, où conflue la Ligne, ruisseau de *Largentière*, pittoresquement situé en amphithéâtre au versant d'une gorge (ancienne mine d'argent). En aval de Ruoms, la *Baume*, rivière de Joyeuse (ville antique qui serait héritière d'un château fort construit par Charlemagne) et de Valgorge, adossé au Tanargue.

Le **Chassezac**, rival de l'Ardèche, lui vient, à moins de 3 kilomètres en ligne droite des sources de l'Allier, des hauts pâturages que domine le *Maure de la Gardille* (1 501 mètres). Après avoir contourné la montagne du *Goulet*, il serpente dans des gorges tortueuses, s'enfonce en de sauvages défilés creusés dans le gneiss et le granite, happe au passage l'*Altier* et, dans une cluse très profonde, la *Borne* venue du Tanargue. Il passe à 1 kilomètre de la ville des *Vans*, roule dans un large lit entre des collines où il recueille la *Salindre*, s'engage dans un lumineux défilé entre les falaises d'Endieu et le promontoire qui porte la chapelle de Saint-Eugène, tourne Casteljan et creuse la douve du superbe chaos calcaire de 1 500 hectares appelé *Bois de* **Païolive**.

« Figurez-vous une immense table de calcaire à grain très fin, qui, soulevée par de gigantesques pressions latérales, se serait étoilée en retombant sur place, et dans les fissures de laquelle se serait développée une magnifique végétation. Entre des roches grises aux strates régulières, modelées par le gel et par les eaux, des rues conduisent à des cirques aux gradins en retrait, à des théâtres antiques, aux ruines de temples hindous, kmers ou javanais. Ici ce sont de larges boulevards à la chaussée parfaitement nivelée, bordés de frênes, de chênes, de tilleuls et traversant des cités en ruine; plus loin, c'est la *Rotonde*, grande salle de forme ovale : au fond, entre deux monolithes, s'élève une estrade ombragée de grands arbres, assez rapprochés pour donner de l'ombre, assez espacés pour ne pas gêner le regard. C'est là sans doute que les fées décrivent leurs rondes lorsque la lune est dans son plein. Quelques ruines informes, confondues avec le rocher, composent le château des *Trois-Seigneurs*. Çà et là de petites plantations de mûriers, au gai feuillage, entourées ici d'un cercle de rochers, là d'une futaie de chênes, animent cette solitude.



Cl. C. B.

BOIS DE PAÏOLIVE.

« Mais voici le *bois de Gagniet*, immense labyrinthe enfoui sous une végétation merveilleuse. D'étroites rues montent et descendent tour à tour dans un demi-jour tamisé par la frondaison des grands arbres. Tantôt la roche s'élève en falaises et tantôt elle forme des ponts, des arceaux, des tunnels. Souvent les strates dures seules ont résisté aux agents atmosphériques : sur un étroit piédestal s'élève un chapiteau; ici la roche forme un abri; là se montre un tout petit bout du monde. Parfois, en approchant du *Chassezac*, l'on trouve sur le bord de l'abrupte falaise, haute de 80 mètres, des blocs de grès jaunâtre semblables à ceux du lit de la rivière et égarés là, on ne sait comment.

« Plus loin, il semble qu'il y ait eu effondrement; le dédale se change en *chaos*; on se trouve au bord de gigantesques fissures au fond desquelles sont des obélisques,



Cl. C. B.

LE PONT D'ARC, SUR L'ARDÈCHE (CÔTÉ AMONT).

des tables, tout cela en abîme et rempli de ronces, de plantes et d'arbustes. Il faut éviter avec soin les fentes, sonder le terrain, puis, franchissant une roche en portail, longer une ruelle, traverser des ruines, pour arriver au *Salon*, réduit de verdure où des roches se dressent éparses au milieu de pelouses garnies de grands arbres. Puis ce sont des monolithes : la *Religieuse*, la *Femme de Loth*, des aiguilles avec leurs aigrettes d'arbustes. Au sortir de l'oasis, voici de grands rochers nus. Peu à peu les roches deviennent moins hautes, les arbres chétifs et plus clairsemés; de maigres taillis, des buissons leur succèdent, et bientôt, sortant du *bois de Païolive*, on entre dans un désert de pierres blanches, peuplé de dolmens, qui descend vers Berrias. » (A. Lequeutre.)

Un peu en aval du bois de Païolive, le *Chassezac* rencontre l'*Ardèche*. Presque égal à celle-ci en longueur (75 kilomètres), mais inférieur par le bassin qu'il draine, c'est pourtant le *Chassezac* qui pousse dans sa direction les eaux de la rivière principale. Aucun régime n'est plus inconstant que le sien; de 2 mètres cubes à l'étiage, 6 à 8 mètres cubes en eaux ordinaires, il peut rouler des centaines et des milliers de mètres cubes par seconde, à la suite d'un violent orage. La Seine elle-même ne rivaliserait pas avec ce torrent tumultueux perdu dans les montagnes.

Presque doublée par le tribut de la Baume et du Chassezac, l'*Ardèche* alors entre dans le bassin de *Vallon*, franchit le pont suspendu de Salavas et pénètre dans de très beaux défilés qui la conduisent jusqu'à l'horizon du Rhône.

Gorges de l'Ardèche. — Du goulet que domine Vieux-Vallon, les barques descendent l'*Ardèche* au fil de l'eau, « avec la majestueuse lenteur d'une belle nappe dont la transparence et la limpidité rappellent, non les teintes vigoureuses de l'émeraude, mais bien plutôt les nuances pâles et douces de l'aigue-marine ». Passé la *grotte de la Chaire*, que suivent un gué et un rapide, « les rochers de gauche affectent les formes élégantes et sveltes d'une colonnade; çà et là ils sont percés à jour ou troués de grottes profondes que le lierre, la vigne sauvage, les figuiers, les térébinthes tapissent d'une verdure aux tons variés ». Voici la *grotte du Temple*, aux vastes proportions, qui servit, dit-on, aux assemblées religieuses des Camisards. Puis la *grotte aux Ours* : « Dans cette caverne ont été trouvés des objets de bronze, mêlés aux vestiges de l'habitat humain, à des débris d'animaux que les fouilles de l'archéologue ont mis à jour dans un grand nombre de ces réduits profonds qui se superposent à des hauteurs variant de 20 à 60 mètres au moins au-dessus du niveau de la rivière. » Ces cavernes, celle dite « aux Ours » principalement, sont hantées par des loutres que le chasseur vient épier lorsqu'elles descendent au bord de l'eau. Sur ce point, la végétation arbustive est assez abondante : le micocoulier, le figuier, le térébinthe s'y mêlent aux lianes vigoureuses dont le lacis inextricable envahit les troncs nerveux.

De gros blocs de calcaire blanc, aux tons variés, gisent dans le lit de l'*Ardèche*, où ils semblent pousser. C'est le *Creyt*, un archipel de rochers, écueil dangereux lorsque les eaux sont plus élevées et que le péril est plus caché. Sur les terrasses en pente qui s'élèvent de la rive vers la falaise, des troupeaux de moutons, munis de clochettes, paissent dans la brousse et donnent quelque animation à cette thébaïde, dont la sereine tranquillité

Cl. C. B.

GORGES DE L'ARDÈCHE.



Cl. C. B.

LE PONT D'ARC, SUR L'ARDÈCHE (CÔTÉ AVAL).

n'est que rarement troublée. Ces troupeaux sont rassemblés, à nuit close, dans des bergeries naturelles, formées par les nombreuses grottes qui s'ouvrent dans les parois des deux rives. Ici émerge, par une embouchure mystérieuse, la *goule de Foussoubie*, rivière à demi souterraine. Alors l'*Ardèche* décrit un coude très brusque dans la direction de l'ouest à l'est, jusqu'au *pont d'Arc*, pour redescendre ensuite non moins brusquement du nord au sud. Bientôt pointe l'aiguille ou *Roche du Moine*, sentinelle pétrifiée qui, de loin, indique le point précis où s'élève le *pont d'Arc*.

« Suivant les hypothèses les plus vraisemblables, le **pont d'Arc** est le squelette d'une de ces cavernes gigantesques formées dans le calcaire néocomien de l'étage supérieur, après l'abandon de nos contrées par la mer tertiaire et par l'érosion puissante des eaux fluviales et torrentielles, à une époque fort reculée. Cette caverne, dont le fond a été également corrodé et ouvert par l'action des eaux qui la battaient avec une force irrésistible, est devenue une arche, évasée sur son pourtour par les mêmes agents physiques qui la découpaient à jour.

« Le *pont d'Arc* n'est pas complètement dénudé. Dans les innombrables fissures de sa roche peu compacte, des arbustes rabougris et toute une végétation de la flore méridionale se sont développés. Le chêne yeuse, le chêne vert, le buis, y tiennent une large place ; le thym, le serpolet, la lavande, la sariette, forment le fond de la végétation non arbustive, mais si odorante, qui donne au gibier de la région un fumet pénétrant et caractéristique.

« L'arche du pont mesure 58m,90 d'ouverture; sa hauteur totale au-dessus du niveau moyen de la rivière est de 64 mètres à un peu plus de 66 mètres. Une petite forteresse qui s'élevait sur le faîte fut vivement disputée, au temps des guerres de religion, entre catholiques et huguenots : Louis XIII la fit démolir et rompre en même temps l'étroite corniche qui servait de passage à l'endroit le plus dangereux. Un sentier monte de la terrasse escarpée de la rive droite à cette brèche sur laquelle les pâtres jettent des troncs de genévriers qui servent de passerelle au-dessus de l'abîme.

« Au delà du *pont d'Arc*, le paysage prend un caractère solennel, imposant. La gorge s'évase à gauche et s'étend en forme de cirque au pied des rochers de l'Estré et du pas de la Cadenne. C'est une solitude délicieuse, dont l'aspect évoque invinciblement le souvenir des scènes bibliques, et c'est à peine si le silence est troublé par le clapotement de l'eau sous la rame du batelier ou par le tintement de clochettes lointaines. L'hirondelle des rochers, qui abonde en ce point, s'y démène dans l'air avec une fiévreuse agilité, en jetant ses petits cris aigus si doux à l'oreille, alors que toute manifestation de la vie semble éteinte et que le sentiment d'un isolement profond vous frappe et vous émeut.

« On jette encore un regard sur la superbe voûte du *pont d'Arc* dont l'œil a peine à se détacher. Les barques glissent sur une surface unie et calme : des bois de chênes verts s'étagent à droite. Voici la grotte et les ruines de ce qu'on est convenu d'appeler le *château d'Ebbou* (Ebbo) : sous une haute falaise s'ouvre une caverne très vaste, à quelque 15 ou 20 mètres au-dessus du niveau de la rivière, et, dans cette cavité que l'on dirait creusée de main d'homme et comme blanchie à la chaux, une construction carrée et proprette est comme blottie. Le château, ou plutôt la pêcherie, appartenait à la seigneurie de Salavas et servait de poste de surveillance pour l'exploitation des eaux si poissonneuses de l'*Ardèche*.

« A peu de distance d'Ebbou, la rivière décrit une boucle fort développée autour d'un promontoire aigu et allongé, le *pas du Mousse*. Ici s'ouvre la vallée du *Tiouré*, dont le petit cours d'eau prend sa source aux abords de Saint-Remèze; elle est sauvage et riante à



Cl. C. B.

SUR LA ROUTE DU PONT D'ARC.

la fois : tout y est fraîcheur et confusion, comme dans un de ces vallons de l'Attique ou de la Thessalie où les lauriers-roses, les figuiers, les oliviers enchevêtrent leurs rameaux et marient leurs verdures disparates sous des flots de lumière.

« Vers le flanc droit de la vallée du Tiouré, la masse rocheuse se relève, et c'est dans ce massif qu'est découpée à pic, jusqu'à une hauteur de 200 à 250 mètres au moins, l'imposante falaise contre laquelle les eaux de l'*Ardèche* viennent opérer leur brusque conversion, en détachant ces curieux édifices qu'on appelle le *Rocher des Cinq-Fenêtres* et le *Rocher des Trois-Aiguilles*. Le premier est une haute muraille taillée d'aplomb et dans laquelle s'ouvrent, en forme de fenêtres ou d'embrasures de fortifications, cinq grottes principales qui, de loin, donnent à cette falaise l'aspect d'une fortification cyclopéenne en ruine. Ces grottes-fenêtres, placées à une hauteur de 60 ou 80 mètres, ne peuvent être que l'asile des colombes ou des oiseaux de proie. Sous le *Rocher des Trois-Aiguilles*, colossal obélisque détaché de la falaise sur la rive gauche, s'ouvre un cirque merveilleux, où le *genévrier-sabine* revêt les formes les plus charmantes et se mêle aux saules de cette fraîche oasis. La falaise de droite surplombe l'*Ardèche*. Puis, c'est le rapide de la *Dent-Neyre :* des aiglons et des gypaètes Jean-le-Blanc décrivent dans l'air leurs vastes spirales, avec la majestueuse lenteur qui convient aux souverains de l'air. Sur une terrasse de la rive gauche, une maisonnette flanquée de deux tourelles hexagonales, et n'ayant que trois fenêtres de façade : c'est le *Castel de Gaud*, petit pavillon moderne de pêche et de chasse, dont les murs blancs contrastent avec la couleur jaune des roches et le vert un peu sombre des taillis de chênes. En ce coin retiré du monde, tout est solitude et silence, paix et oubli comme dans un profond désert.

« Entre le rapide de *Tempesta* et celui de *Figueras*, les falaises sont superbes, l'eau est d'un vert admirable : la rivière, encaissée, s'engage dans un étroit et curieux couloir, glisse au pied de la *grotte du Pigeonnier*, grande paroi criblée de trous innombrables, franchit le *gué de Guitard*, formé par les atterrissements d'un ruisseau de droite, file dans un goulet, entre deux bancs de rochers tellement rapprochés qu'ils ne laissent entre eux que le passage d'une barque de pêcheur, incline tantôt à droite, tantôt à gauche. Enfin, après une succession de rapides étroits, l'*Ardèche* vient se heurter à une grande muraille qui semble fermer la vallée et sur laquelle se découpent en gris bleu, comme un décor de féerie, le promontoire et les ruines de la *Madeleine*.

« Le tableau que forme en cet endroit la gorge de l'*Ardèche*, ses rives escarpées, ses eaux calmes et claires, les verdures intenses ou tendres qui chamarrent les pentes, les rochers gris clair du promontoire de la *Madeleine*, avec lesquels se confondent presque les pans de murs de l'antique maladrerie, tout cela est d'un charme indescriptible. Le soleil, ce grand magicien, jette à profusion sur ce paysage idéal ses paillettes d'or qui s'accrochent à toutes les feuilles, à tous les cailloux, aux moindres rides de l'eau, et les font étinceler et vibrer, tandis que, baignées par des flots de lumière, les grandes roches jaunes ou grises s'illuminent et s'enlèvent avec plus de vigueur, par leurs crêtes ou par leurs ombres, sur ce ciel d'une pureté et d'une transparence qui font rêver de l'Orient. » (P.-J. d'Albigny.)

On a fort exagéré l'importance des ruines de la Madeleine. L'aire du Castel-Vieil, les *grottes de Saint-Marcel* terminent le défilé de l'*Ardèche*. La longue et magnifique galerie de Saint-Marcel, large partout de 5 mètres au moins, de 20 mètres au plus, fut peut-être le



Phot. de M. Artige.

LA CATHÉDRALE OU ROCHER DES TROIS-AIGUILLES.



Cl. C. B.

SUR LA ROUTE DU PONT D'ARC.

lit, aujourd'hui abandonné, d'une rivière qui drainait les infiltrations du causse voisin et s'écoulait, par les couloirs mystérieux du sous-sol, jusqu'à l'*Ardèche*. La grotte s'ouvre à environ 40 mètres au-dessus du niveau moyen de la rivière et se prolonge par quatre paliers en retrait formant une dénivellation de 75 mètres, pour un développement de plusieurs kilomètres. Des concrétions calcaires se montrent dans la troisième partie du souterrain, mais surtout dans la dernière galerie, où stalactites et stalagmites offrent le plus étonnant spectacle. Un vandalisme stupide a mutilé un trop grand nombre des chefs-d'œuvre distillés goutte à goutte par la nature dans les mystérieuses profondeurs de cette grotte : on a dû défendre le peu qui reste.

Saint-Martin marque le débouché de l'*Ardèche* dans la plaine : de là elle gagne le Rhône en amont de *Pont-Saint-Esprit*. — *Cours :* 112 kilomètres. Les crues de l'*Ardèche* sont terribles comme celles du Gard : ne la vit-on pas un jour se gonfler en trombe à 21 mètres au-dessus de son niveau ordinaire! Il faut en chercher la cause dans la déclivité rapide des montagnes déboisées, dans l'imperméabilité du sol, la soudaineté et la puissance des orages. Le cours torrentiel de la rivière pourrait être amélioré à Thueyts, en amont de Ruoms et au-dessous du pont d'Arc, par de puissants barrages qui calmeraient la fougue des eaux et constitueraient, à la saison sèche, des réserves précieuses pour l'irrigation des campagnes riveraines.

L'**Érieux**, le *Doux*, la *Cance* achèvent, sur la douve commune du Rhône, le drainage des Cévennes orientales. Ces trois cours d'eau s'alimentent au massif des Boutières, prolongement des hautes régions que dominent le Mézenc et le Gerbier de Jonc. Très sinueux comme tous les torrents de montagnes primitives, l'*Érieux*, à peine formé, à 4 ou 5 kilomètres de sa source, frôle la base d'un haut promontoire, le mont *Chiniac* (1 120 mètres), dont le sommet porte le château de Clavière et le versant méridional de la ville de *Saint-Agrève*, belvédère jeté sur le chaos découpé par les profondes fissures du torrent. L'air pur et vif des hauteurs, tout embaumé de senteurs résineuses, fait de *Saint-Agrève* une agréable retraite pendant les grandes chaleurs de l'été.

L'*Érieux* presque aussitôt reçoit l'*Aigue-Neyre*, dont la coupure ouvre carrière au chemin de fer de la Voulte-sur-Rhône à la Voulte-sur-Loire, dans l'escalade des Cévennes. Accru de la *Rimande*, puis de l'*Eysse* qui lui viennent de la région phonolithique de Mézenc et du Gerbier de Jonc, l'*Érieux* prend figure de véritable rivière à partir de *Saint-Martin-de-Valamas*. Au voisinage, se hérissent, au-dessus de la rive gauche, les rochers, les tours et les remparts décharnés que couronne la ruine romantique du vieux château de *Rochebonne* : près de Saint-Martin, les sources ferrugineuses bicarbonatées de *Bois-Lantal*.

Cependant le torrent précipite sa course, creuse ses replis, laisse à droite, à 1 kilomètre sur la *Dorne* limpide, la petite ville du *Cheylard*, puis au delà du petit bassin de Pailhès, où la vigne et le mûrier prennent la place des châtaigniers, c'est le désert d'une gorge aux parois abruptes où bondissent en cascades la *Glueyre*, l'*Auzenne* dont la faille est si profondément encaissée que le soleil y pénètre à peine. Avec Ollières, la gorge s'épanouit pour se contracter encore au défilé de *Pontpierre* (non Pontpeyre), où persistent les vestiges, bien amoindris, d'un pont romain. Dans cette passe, l'*Érieux* monta de 17 à 18 mètres, en septembre 1857.

Enfin la vallée s'ouvre : au châtaignier succèdent les arbres fruitiers; grâce aux travaux d'irrigation et au soleil du Midi, la basse vallée devient un véritable verger. L'*Érieux* finit dans le Rhône, à



Cl. C. B.

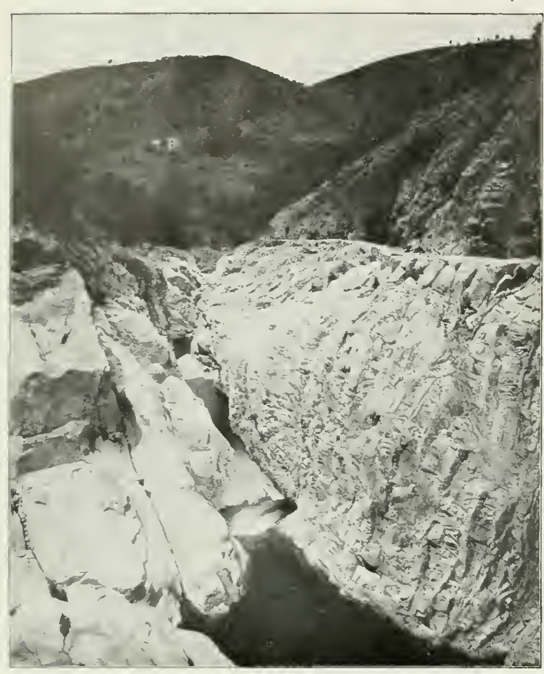
DESCENTE DE L'ARDÈCHE.

1 kilomètre en amont de la Voulte, après un cours de 85 kilomètres. Entre les plaines ardentes du Rhône et les froides régions des hautes crêtes cévenoles, condensatrices de nuages, l'*Erieux* est sujet à des crues terribles : il a roulé jusqu'à huit fois l'étiage du Rhône.

Le **Doux**, rivière de Tournon; la *Cance*, rivière d'Annonay, s'alimentent à la même région de Saint-Bonnet-le-Froid, pour descendre en formant les deux côtés d'un triangle, sur la base commune du Rhône. Très pur, très clair, peu abondant à l'ordinaire, excessif en crues (1 430 mètres cubes en 1857), le *Doux* fait 66 kilomètres pour franchir l'espace de 30 kilomètres qui sépare sa source de son embouchure. Accru de torrents en éventail dont l'un dérive des hauteurs de Lalouvesc (pèlerinage), le *Doux* roule au fond d'un vaste cirque boisé, ouvert sur la Bâtie-d'Andaure et *Désaignes* (sources minérales connues des anciens, soubassements d'un temple antique, porte moyenâgeuse du Bourg-de-l'Homme, pays de chasse et de pêche). De ravissants sous-bois conduisent la route et le torrent jusqu'à *Lamastre*.

Alors le *Doux* s'encaisse dans une étroite vallée que suit en tournoyant d'une rive à l'autre, par de hardis viaducs accrochés à toutes les saillies, appuyés sur des arcs ou des murs de soutènement, la voie ferrée de Lamastre à Tournon, l'une des plus pittoresques qui se puissent voir. Dans le détour où il reçoit la Daronne, le *Doux* circonvient une haute colline dont il a rompu l'isthme de communication avec la rive. Son dernier affluent, le *Duzon*, précède de peu la sortie des gorges au *Grand-Pont*, dont l'arc de 50 mètres, bâti sur les ruines d'un pont romain, ouvre comme un arc de triomphe sur le passage des eaux. (A Troye, point de départ pour la visite des *cuves* du Duzon.) *Le Doux* se perd dans le Rhône, à 500 mètres en amont de Tournon. — *Cours* : 66 kilomètres; largeur moyenne, 30 mètres; étiage, 500 litres.

La **Cance**, née des Boutières à Saint Bonnet-le-Froid (1 160 mètres), dévale par une gorge étroite, frôle le grand monolithe de la *Roche Péréandre* (40 mètres), baigne, de concert avec la *Déôme*, le pied du promontoire qui porte l'industrieuse ville d'*Annonay* (16660 habitants : papeteries, tanneries, mégisseries). Puis, dans un cañon raviné et désert, la *Cance* cherche une issue en grondant, enfin gagne le Rhône, près de Sarraz, après une course de 30 à 40 kilomètres. Le barrage du *Ternay*, torrent qui dérive à la Déôme, donne, par sa retenue de 2800000 mètres cubes, quelque régularité au cours inférieur de la *Cance* au-dessous d'Annonay.



Cl. C. B.

LES CUVES DU DUZON.



Cl. C. B.

LA ROCHE PÉRÉANDRE, SUR LA CANCE.

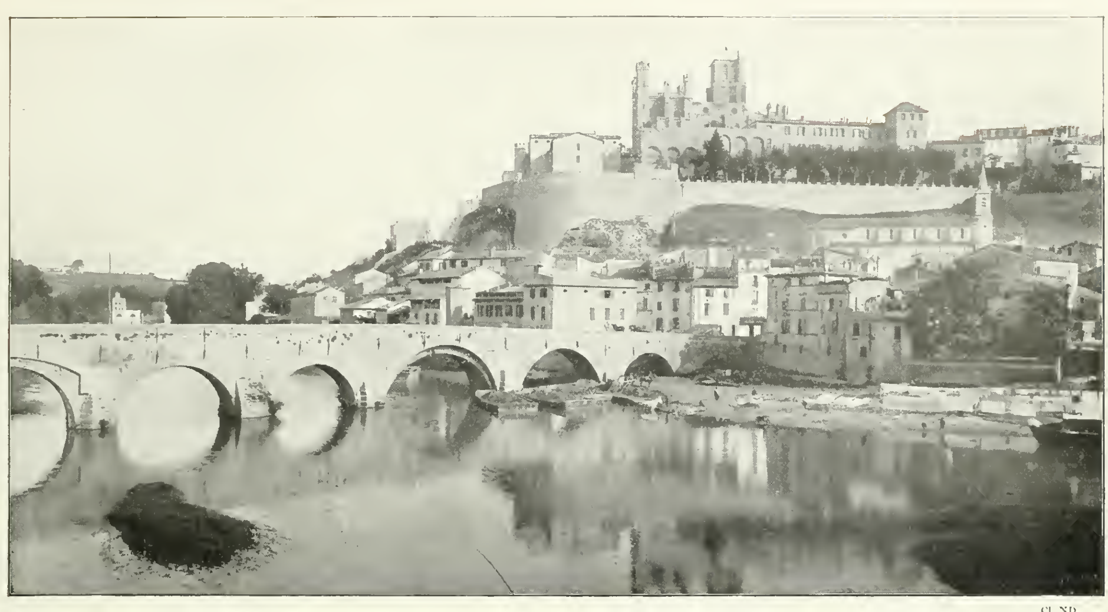
A mesure que la crête des *Cévennes* s'amincit, les deux grands fleuves voisins, Rhône et Loire, la pénètrent davantage et se tendent la main par leurs affluents ajustés bout à bout. A la base du *Pilat*, borne-frontière des Cévennes méridionales, le *Furens* vers la Loire, le *Gier* vers le Rhône, ouvrent la trouée de Saint-Étienne à Lyon. L'érosion a poussé assez loin dans cette dépression pour que la houille affleure : d'interminables usines hérissent de leurs cheminées les bords du *Furens*, car les eaux du torrent, contenues par le puissant barrage du *Gour d'Enfer*, donnent à toutes la force motrice et alimentent en même temps la ville de Saint-Étienne.

Par un singulier concours, l'éperon terminal de gneiss et de granite que projette le *Pilat* au-dessus du Rhône a pour parallèle, de l'autre côté du fleuve et sur la même ligne d'horizon, l'extrême talus du *Bugey*, qui abaisse les *crêts* du Jura dans un triangle de l'Isère : on dirait deux systèmes ajustés à l'encontre l'un de l'autre, sur les deux flancs de la vallée du Rhône. Mais déjà les Cévennes, à l'approche de Lyon, n'ont plus figure de grandes montagnes; les sommets deviennent rares et sont d'un tiers moins élevés que le Pilat : ainsi la masse porphyrique du *Tarare* dépasse à peine 1 000 mètres.

Entre les fragments soudés des montagnes : *Lyonnais*, *Beaujolais*, *Charolais*, *Mâconnais*, les torrents partout s'insinuent, comme des couloirs de communication d'un fleuve à l'autre : par la vallée du *Rhins*, affluent de la Loire, et celle de l'*Azergues*, affluent du Rhône, passe la route de Roanne à Lyon, autrefois courue de Paris en Provence et de Provence en Italie.

Dans les *Cévennes septentrionales*, presque tous les cours d'eau dérivent du *Saint-Rigaud* (1 012 mètres) : le *Rhins*, le *Sornin*, l'*Arconce*, vers la Loire; l'*Azergues*, rivière de Beaujeu, l'*Ardière* vers le Rhône. Aux seuils des vallées correspondantes finissent les groupes montagneux : celui du *Lyonnais*, sur le bassin commun à la *Brevenne* et à l'*Azergues*; le *Beaujolais*, sur le *Sornin* et la *Grosne*, dans un horizon de bois et de prairies où la fameuse abbaye de *Cluny* élève ses blanches tours. Entre le *Charolais* et le *Morvan*, la *Dheune* et la *Bourbince* unis par le canal du Centre, de Digoin-sur-Loire à Chalon-sur-Saône : sur les pentes, *Monceau-les-Mines* et le *Creusot*, la houille aux extrémités des Cévennes du nord.

Enfin, dernier rayonnement du *Massif* et du *Morvan*, l'*Yonne* réunit la Loire à la Seine par le canal du Nivernais; l'*Armançon*, affluent de l'Yonne, unit la Seine à la Saône par le canal de Bour-



Cl. ND.

BÉZIERS : L'ORB ET LA CATHÉDRALE.

gogne et l'*Ouche*, rivière de Dijon. Ainsi, autour du cap avancé qui termine le *Massif Central* vers le nord, trois grands fleuves de France : la *Loire*, la *Seine* et, par la Saône, le *Rhône* se donnent la main.

LITTORAL CÉVENOL

De l'embouchure de l'Aude à celle de l'Orb et de l'Hérault, la **côte** est un désert sans abri contre les ardeurs d'un ciel brûlant et les ouragans qui tournoient avec une force irrésistible au fond du golfe du Lion; les deltas de débris que charrient les torrents cévenols se sont soudés en formant une immense plaine ridée de petites dunes sablonneuses roulées par le flot. Il n'en fut pas toujours ainsi. Lorsque **Béziers,** la *Biterris* ibérique, sœur par la race d'Illiberis (Elne) et de Ruscino, florissait, vers le xe siècle avant notre ère, *Sérignan* servait d'escale aux bateaux qui, remontant le cours de l'*Orb*, venaient se ranger, à 8 ou 10 kilomètres de la mer, sous la colline rocheuse qui porte la ville. C'était là, sur le littoral tendu entre l'Italie et l'Espagne, une étape importante et un poste occupé dès l'origine par les *Ibères*. Après eux, les *Volkes Tectosages*, puis les Romains s'y établirent. *Béziers* dominait le cours inférieur de l'*Orb*, comme Narbonne celui de l'Aude : elle eut son port en rivière, des remparts de gros blocs pour la défendre, des monuments, des temples; mais sa prospérité, entretenue par les ressources variées d'un territoire fertile, a survécu à l'atterrissement de ses approches et à son isolement de la mer. Les Grecs, en abordant ce rivage, y auraient importé l'olivier et la vigne qui couvrent les coteaux voisins.



Cl. C. B.

UNE RUE D'ANNONAY.

La cathédrale de *Béziers* surplombe la coulée pittoresque de l'*Orb* et de son vieux pont (XIIIe siècle) ; elle était fortifiée contre les surprises des pirates; il reste deux tours crénelées sur sa façade. L'édifice actuel est du XIVe siècle, le chœur et le transept sont du XIIe (beaux vitraux du XIVe et cloître gothique servant de musée lapidaire). Le clocher monte comme le donjon d'une citadelle à 46 mètres au-dessus de l'esplanade qui le porte. La gloire de *Béziers*, ce sont les allées Paul-Riquet, aux somptueux ombrages (statue de Riquet par David d'Angers) ; de là le regard se repose sur un beau jardin, appelé le Plateau des poètes ; plus bas, sur le cours de l'*Orb* : le Port-Neuf et le pont-aqueduc du canal du Midi (56 010 habit.).

L'*Hérault* atteignait la mer autrefois par deux bras dont l'un s'est colmaté et l'autre subsiste, grâce à d'incessants dragages. Dans le delta du fleuve, l'îlot volcanique d'**Agde** émergeait, protégeant un golfe intérieur aux eaux tranquilles. Ce fut, comme l'écueil de la Clape à l'embouchure de l'Aude, le point d'attache des sédiments transportés par l'Hérault, et peu à peu l'île, circonvenue, se trouva reliée au continent. *Agde* est aujourd'hui à 4 kilomètres de la mer.

Le **volcan d'Agde** se coordonne à une série de soulèvements éruptifs (Saint-Thibéry, etc.) dans la dépendance du Mézenc, géant des Cévennes volcaniques ; il trouve d'autre part sa répercussion dans les groupes de même origine qui flanquent les rivages d'Espagne : groupe d'Olot-Castelfullit, au revers des Albères; archipel des Columbretes, en face de Valence; promontoires de Palos




Mon. hist.

ANCIENNE CATHÉDRALE D'AGDE.



Cl. C. B.

CETTE ET LE MONT SAINT-CLAIR.



Cl. ND.

ÉGLISE SAINT-PIERRE, A MAGUELONE.

et de Gata. Jusqu'au prodigieux édifice disloqué de la *Sierra Nevada*, tout ce littoral mal assuré tremble encore parfois (tremblement de terre du 2 décembre 1884). Le cratère d'*Agde*, à moitié comblé de scories, porte le sommet de son cône d'éruption à 115 mètres. A peine si une mince couche végétale recouvre le sous-sol basaltique de ses versants. L'îlot de *Brescou*, qui se détache en vue du cap d'Agde, est lui-même de création volcanique : une coulée de lave qui s'épanche du cratère d'Agde aboutit directement à ce dépôt.

Les Grecs, en pénétrant dans la rade abritée, par la saillie du cap d'*Agde*, contre les vents du large et, par la masse du rocher, contre les furies du mistral, donnèrent à ce mouillage tranquille le nom d'Ἀγαθὴ Τύχη, heureuse fortune (*Agathé* — Agde). La colonie qu'ils fondèrent eut Marseille pour métropole : elle était consacrée à Diane d'Éphèse. Un oratoire dédié à saint Loup et un phare qui porte à 27 milles au large couronnent à présent la montagne. L'ancien mouillage, qui correspondait à l'emplacement des étangs de *Luno* et de *Saint-Martin*, à peu près atterris, se maintint à l'abri du cap durant le moyen âge. Richelieu, vivement frappé des avantages que présentait cette saillie en face de l'îlot de *Brescou*, forma le hardi projet d'unir l'îlot à la terre au moyen d'une digue de 2 kilomètres. L'ouvrage, aussitôt commencé, fut suspendu à la mort du cardinal : la jetée n'avait que 700 mètres.

Lorsque, en 1724, la communauté d'*Agde* livra au défrichement les forêts de pins qui protégeaient les deux rives de l'Hérault, les sables, sous la poussée des vents du nord-ouest, vinrent s'amasser contre le môle et, peu à peu, comblèrent le fond de la grande rade militaire que Richelieu projetait. Ce qui reste du *port d'Agde*, aujourd'hui se terre avec la ville au milieu des campagnes cultivées. Bâtie des matériaux de son volcan, la ville d'*Agde* contraste avec la lumineuse atmosphère qui l'enveloppe. Son temple citadelle, la cathédrale, bâti pour la défense, comme ceux de Maguelone, Béziers, Narbonne, est entièrement crénelé et pourvu d'un clocher-donjon à mâchicoulis, dont la plate-forme, à 100 pieds au-dessus du sol, surveillait la mer (9 265 habitants).

Au cap d'Agde confinaient deux races : à l'ouest, les *Ibères;* à l'est, les *Ligures* et, après l'invasion celtique, à gauche les *Volkes Tectosages*, à droite les *Arékomiques*. C'est qu'en effet, à partir de ce point, le littoral change de caractère et entre dans la sphère d'influence du grand delta rhodanien. « Il est manifeste qu'aux époques éloignées, les étangs de *Thau*, de *Maguelone*, de *Pérols*, de *Mauguio*, et d'*Aiguesmortes* n'en faisaient qu'un seul et que les branches atterries du Rhône dont on retrouve aujourd'hui les vestiges aux environs de la Cité de Saint-Louis, et que l'on désigne sous le nom de *Rhônes morts*, venaient se jeter dans le dernier de ces étangs et, par voie de suite, pénétraient dans tous les autres jusqu'au pied des montagnes de Cette et d'Agde. Ce groupe d'étangs, que les anciens appelaient les *étangs des Volkes*, constituait en réalité une immense rade intérieure abritée de la mer par le *lido* sablonneux qui commence au cap d'Agde et se termine aux confins de la Camargue actuelle. » (Ch. Lenthéric.)

Il y eut alors comme un double rivage : l'ancien suivait le bord des golfes, aujourd'hui lacs intérieurs. *Mèze*, *Bouzigues*, *Balaruc-les-Bains*, *Mèze* surtout, que les ruines d'un temple de Pallas apparentent manifestement à Marseille, ouvraient sur l'étang de Thau et la mer l'action de Montpellier. La longue dune séparative étirée au front des lagunes égrenées jusqu'au Rhône formait un second rivage, en bordure de la mer, aussi aride que la rive intérieure fut peuplée et prospère. A ce rebord littoral, *Cette* et *Maguelone* s'attachèrent.

En 1623, le *grau* de Frontignan s'obstrua, isolant le lac de Thau et privant la région de Montpellier de toute issue vers la mer. Le Languedoc ne pouvait demeurer ainsi clos. Louis XIV, sur la proposition de Colbert, désigna le chevalier de Clerville pour choisir l'emplacement favorable à l'établissement d'un port. Cette fut désigné, et la première pierre de ses ouvrages posée le 29 juillet 1666. Ce fut alors, contre la mer, un combat sans répit. Après Clerville, Riquet, Vauban s'employèrent à l'organiser. On construisit une jetée (Saint-Louis),



Cl. ND.

SAINT-GILLES DU GARD : PORTAIL LATÉRAL.

DELTA DU RHONE

MER MÉDITERRANÉE

AVIGNON
NÎMES
ARLES
MARSEILLE
Tarascon
Beaucaire
St Gilles
Aiguesmortes
Stes Maries
Salon
Martigues
Istres
AIX
APT
Cavaillon
Châteaurenard
St Remy
Lunel
Vauvert
GARRIGUES
CHAÎNE DES ALPINES
MONTAGNES DU LUBÉRON
LA CRAU
ILE DE LA CAMARGUE
ÉTANG DE VACCARÈS
ETANG DE BERRE
CHAÎNE DE L'ESTAQUE
Grand Rhône
Petit Rhône
Golfe de Fos
Golfe de Beauduc
Golfe d'Aiguesmortes

DELTA DU RHÔNE

Chemin de fer
Route
Canal

Echelle 1 : 430 000

0 5 10 15 20 K

H Demoulin Sc

puis une autre (Frontignan), une troisième (en 1701), un brise-lames (1821-1833) flanqué d'un double môle. Et pour maintenir des fonds de 5 mètres au moins, la drague dut extraire annuellement 100 000 mètres cubes de sable. Par gros temps, la passe d'entrée de l'ouest est difficilement praticable. Malgré des conditions nautiques assez peu favorables, le port de *Cette*, création tout artificielle, n'a cessé de se développer. La Venise du Languedoc, qui ne comptait pas dix masures il y a deux siècles et demi, veut aujourd'hui rivaliser avec les plus vieilles cités maritimes : elle a près de 34 000 habitants. Les vins, les céréales, les huiles, le bois, le charbon, le minerai, les produits manufacturés composent le fret de ses navires (33 050 habitants).

Sur son îlot soudé au bourrelet sablonneux du littoral, **Maguelone** n'est plus qu'une épave. A côté de cette ville, qui fut, pendant quinze siècles, l'un des grands entrepôts maritimes du golfe du Lion, *Montpellier* semble d'hier.

Après avoir brisé l'élan de l'invasion arabe dans les plaines de Poitiers, Charles Martel donna la chasse aux fuyards, balaya le littoral du Languedoc, enleva Béziers, Agde, d'où les pirates tenaient le pays sous la terreur.



Cl. ND.

GRAND PORTAIL DE SAINT-GILLES DU GARD.

Ces places furent démantelées; *Maguelone*, un véritable repaire, centre de ravitaillement et point d'atterrissement commode pour les Barbaresques, ruiné de fond en comble (737). Ce qui restait, campé sur un petit massif insulaire de tuf volcanique, garda le nom de Port-Sarrasin. Un lido sablonneux s'étant formé du côté du large, l'îlot se trouva bientôt emprisonné dans la lagune. Cependant, l'évêque de Maguelone s'était réfugié sur l'autre rive de l'étang, à Villeneuve, et le siège épiscopal fut transféré à *Sextantio* (Castelnau), près de Montpellier, sur la voie Domitienne. Trois siècles durant, *Maguelone* resta déserte. L'un de ses évêques, *Arnaud*, résolut, au XIe siècle, de la relever de ses ruines : une ville neuve s'éleva, entourée de remparts, flanquée de tours, et reliée au rivage par une digue coupée de ponts de bois faciles à détruire en cas d'alerte. Comme les pirates africains pouvaient reparaître à l'improviste, l'ancien *grau* de l'étang sur la mer fut obstrué, un autre passage ouvert plus près de l'île et de défense plus facile. La ville épiscopale vécut cinq siècles d'une étonnante fortune. Sur cette côte dépourvue de refuges contre la tempête et les écumeurs de mer, *Maguelone* s'ouvrit aux naufragés, aux proscrits, à toutes les misères, dans un pays trop souvent ensanglanté par les meurtres et dépeuplé par les pillages. La cathédrale, réduit de la défense, était enveloppée d'un mur d'enceinte continu et l'on y accédait par un pont-levis comme dans une véritable place forte ; la toiture dallée pouvait résister à tous les engins de guerre; son périmètre, entièrement crénelé, se soudait à un donjon du haut duquel une garde de jour et de nuit surveillait l'horizon. Après les guerres de religion qui désolèrent le Midi, Louis XIII fit abattre les fortifications de *Maguelone* : le peu qui restait devint plus tard une carrière de pierre d'où les constructeurs du canal du Midi tirèrent les blocs tout taillés.

DELTA DU RHÔNE

Du Vidourle à l'Ardèche, le *Rhône* creuse une douve de 150 kilomètres. Au-dessus d'Arles se produit la diramation du fleuve : à l'est coule le *grand Rhône;* à l'ouest, le *petit Rhône* et le *Rhône mort* se traînent jusqu'à la mer. Entre ceux-ci et l'étang de Mauguio



Cl. ND.

PORTAIL DE SAINT-GILLES DU GARD.

se développe le **littoral** du Gard : c'est une création du fleuve. Au début de notre ère géologique, la mer déferlait jusqu'aux derniers terrassements des Cévennes : Mèze, Pérols, Mauguio, peut-être *Saint-Gilles*, marquent l'ancien rivage, du temps où les alluvions, charriées par le courant marin d'est en ouest, n'avaient pas encore barré les golfes, isolé des étangs et colmaté peu à peu les intervalles. Ce travail combiné des eaux torrentielles et de la mer continue sous nos yeux. Si, du haut de la tour de Constance, belvédère d'Aigues-mortes, on observe l'immense étendue plate de ce littoral, quatre cordons de dunes se détachent en relief : ils marquent par étapes le recul de la mer, comme ces petits bourrelets de sable que laisse la vague sur la plage, à mesure qu'elle se retire. Peu à peu, les bourrelets, soudés entre eux, se sont englués dans une gaine de transport, mais on les reconnaît sans peine, le premier surtout, à la végétation de pins d'Alep, de peupliers blancs et de pins parasols qui en dessinent le trait, de la plage de Mauguio à la montagne de Fos.

En 1840, le *Rhône*, ayant rompu ses digues, reflua par-dessus les courbes sinueuses des anciens bourrelets littoraux et reprit d'un coup possession de son ancien domaine; bloqués derrière leurs épaisses murailles, les habitants d'*Aiguesmortes* virent de gros bateaux accoster à leurs portes pour les ravitailler. Enfin, le *Rhône* se retira, non sans laisser entre les dunes un nouvel aliment aux flaques stagnantes, et une nouvelle couche d'alluvions aux terres voisines. On juge par là du travail accompli par le fleuve durant une longue suite de siècles. Les grandes crues sont devenues plus rares depuis que le *Rhône* est contenu par de puissantes digues; mais le travail de comblement de son delta ne laisse pas de se poursuivre par les traînées des bras morts.

Deux golfes : ceux d'*Aiguesmortes* et des *Saintes-Maries*, ou de *Beauduc*, et la plage de *Faraman* frangent la côte entre les trois saillies de l'*Espiguette*, de *Beauduc* et du promontoire détritique projeté sur le front du *grand Rhône*. Le fleuve gagne sur la mer et me-

nace d'envaser le golfe de Fos. Par contre, la plage de *Faraman* recule : le phare qui l'éclaire, construit, en 1836, à 200 mètres du rivage, n'en est plus qu'à une cinquantaine de mètres, et l'ancienne pointe de Faraman, qui émergeait voilà un siècle et demi, dort maintenant à 25 mètres de profondeur.

Même travail, mais inverse, pour la pointe de *Beauduc* et le golfe des *Saintes-Maries :* la pointe avance, le golfe se creuse. Là se trou-



Cl. ND.

AIGUESMORTES : TOUR DES BOURGUIGNONS.

vait une île à l'embouchure du petit Rhône, l'île d'*Orgon :* les coups de mer l'ont complètement balayée. La pointe de l'*Espiguette* avance de 10 mètres à peu près par an ; mais le golfe d'*Aiguesmortes* recule comme celui des Saintes-Maries, et l'on peut prévoir l'époque, encore éloignée, où, certainement, des cordons sablouneux, euroulés d'une pointe à l'autre par le courant littoral, transformeront les golfes d'aujourd'hui en lagunes vives avec des *graus* de sortie, puis en lagunes mortes par l'obstruction des passages, enfin en étangs marécageux et en terres cultivées. Mais il faudra des siècles pour l'accomplissement de ce travail.

Il est admis, et les recueils les plus récents le répètent, contre l'évidence même, qu'*Aiguesmortes*, au temps de saint Louis, se trouvait au bord de la mer : les anneaux d'amarre scellés dans la muraille, de part et d'autre de la porte Marine, ne s'expliqueraient pas autrement. D'abord *Aiguesmortes* n'a pas été construit par saint Louis. Il suffisit d'ailleurs que l'étang de la *Ville* et celui de la *Marette* fussent plus profonds à cette époque (et ils l'étaient en effet), praticables par conséquent aux navires, et cela explique les anneaux, mais ne prouve pas que la mer était là. Si d'ailleurs les navires accostaient sous les murs de la ville, pourquoi saint Louis eût-il fait creuser le chenal d'accès ou *Canal Vieil*, que des débris de pilotis et des enrochements conduisent, à travers l'étang du *Repausset*, jusqu'au grau *Louis*, ouvert sur la mer? Là se sont embarqués les croisés : le grau depuis s'est obstrué; il est désert, et le fond des étangs, considérablement exhaussé, est encombré de mares, de joncs et de broussailles, coupés de petites dunes sablonneuses. (V. Ch. LENTHÉRIC : *Villes mortes du golfe de Lyon*.

Quand Charles-Quint vint à *Aiguesmortes*, pour y rencontrer François Ier (1538), ses galères y parvinrent, non par le chenal des Croisés, alors obstrué, mais par un nouveau canal d'accès creusé au grau de *la Croisette*. Celui-ci, à son tour, s'est atterri. Pour débloquer *Aiguesmortes*, une voie nouvelle fut creusée en 1725, presque en ligne directe, de la ville à la mer : c'est le *chenal actuel;* il mesure 5600 mètres, sur une largeur croissante de 40 à 60 mètres entre deux chaussées, jusqu'au grau du *Roi*. Les tartanes espagnoles y apportent les oranges des Baléares ; là aussi s'est groupée une petite bourgade de pêcheurs, faubourg maritime d'*Aiguesmortes*.

Saint Louis, en 1244, ayant fait vœu d'entreprendre une croisade, se préoccupa d'un port d'embarquement sur le littoral de la Méditerranée. Or, au milieu des bois et des marécages de la région d'*Aiguesmortes*, quelques moines, bravant la fièvre des marais et la menace des incursions barbaresques, avaient édifié un abri et un sanctuaire d'où le chant des psalmodies sacrées montait comme un appel dans le désert : c'était le « Saint-Bernard » des marais. Saint Louis acheta de l'abbé de *Psalmodi* le territoire d'Aiguesmortes : la vieille tour *Matafère*, qui servait d'avant-poste et de signal, fut réparée et appelée tour de *Constance* (du nom de la princesse de Toulouse promise à son frère). On approfondit les étangs de Marette et de la Ville, le *Canal Vieil* fut creusé. Philippe le Hardi construisit la

Cl. ND.

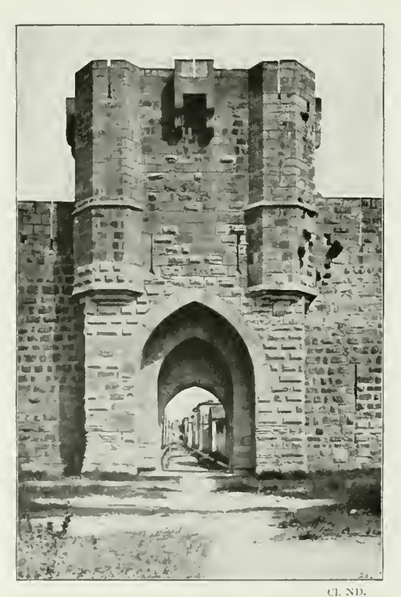
LA TOUR DE CONSTANCE ET LE CANAL.

ville elle-même, l'entoura d'épaisses courtines en bossages, flanquées de quinze tours rondes : pas de mâchicoulis, mais des créneaux, des meurtrières et des tours carrées permettant d'y ajuster ces *hourds* de bois d'où les assiégés empêchaient de saper les murs et d'y appliquer des échelles, en jetant sur les assiégeants des nuées de projectiles.

La place d'*Aiguesmortes* forme un parallélogramme de 346 mètres sur 332, avec 11 mètres de haut pour la courtine. On escomptait un peuplement qui ne s'est pas produit, car un tiers environ de l'espace enfermé par les remparts n'est pas habité. *Aiguesmortes* rappelle les villes fortifiées d'Orient, au XIIIe siècle : Damiette, Saint-Jean-d'Acre, surtout Antioche ; sa beauté robuste s'harmonise admirablement avec les grandes lignes simples et la mélancolie pénétrante des campagnes voisines.

La diramation du Rhône en deux bras principaux, *grand Rhône* et *petit Rhône*, se produit dans le voisinage d'Arles, en amont de *Fourques* (fourche). Le **grand Rhône** entraînant 86 pour 100 des eaux fluviales, 14 pour 100 seulement restent au *petit Rhône*. C'est dire sa pauvreté et sa lenteur : il s'en va, large de 150 à 300 mètres en moyenne, à travers une plaine nue, presque déserte, engluée dans des terres molles, piquées çà et là de fermes (*mas*) de plus en plus nombreuses, qui s'entourent peu à peu de cultures. Au mas de Sylvéréal (la sylve godesque), se détache le canal de *Peccais*, trait d'union des Rhônes morts et du *Bourgidou* qui débouche sur le canal d'Aiguesmortes à Beaucaire. La traînée du Peccais glisse, par un Rhône mort et le bras de Saint-Roman, dans l'étang du *Repos*, vers le grau du *Roi* et, par le *Rhône Vif*, aussi paresseux que les autres, à la rive plate de la Méditerranée. Quant au *petit Rhône* proprement dit, il descend, par de multiples détours, de la fourche de Sylvéréal au grau d'*Orgon*, dans le voisinage de l'étang des Launes et à portée de la plage des Saintes-Maries. Sa longueur totale est d'environ 58 kilomètres.

Ce fut autrefois le Rhône principal ; ses dépôts ont créé le vaste territoire alluvionnaire qui s'étend jusqu'au lac de Mauguio. On remontait le fleuve jusqu'à Beaucaire par **Saint-Gilles**, autrefois sur les bords du Rhône, maintenant à près de 2 kilomètres dans les terres : les navires de Gênes, de Pise, d'Alexandrie, mouillaient sous ses murs, dans la rade sûre que formait la lagune vive des étangs du *Scamandre* et de l'*Hermitane*. Saint-Gilles vit de



Cl. ND.

PORTE DE L'ARSENAL.

souvenirs ; sa célèbre abbaye a été détruite, et ce ne sont ni le canal de Beaucaire, ni le chemin de fer qui lui rendront la vie, éloignée qu'elle est de la mer par les atterrissements du Rhône.

A 3 kilomètres vers l'est de l'embouchure du petit Rhône, les **Saintes-Maries-de-la-Mer** furent, au xve siècle, une station prospère : le roi René et les rois de France lui accordèrent de nombreux privilèges. Sur cette plate-forme non encore atterrie, les Romains



Phot. de M. Tourel.

CABANE DE GARDIENS, EN CAMARGUE.

campèrent; ils y auraient même, du temps d'Auguste, construit un temple, à la place qu'occupe aujourd'hui l'église. L'assiette du village est peu élevée, et la mer s'étale tout près, sur une longue plage de sable fin que borde un retroussis de petites dunes piquées de tamaris et de salicornes. Rien de mélancolique comme cette rive silencieuse et presque déserte. Sous la menace perpétuelle des pirates, on l'avait fortifiée ; les remparts ne sont plus, mais l'église-citadelle profile encore sur l'horizon de la mer et des marécages ses épaisses murailles crénelées qu'enveloppent un chemin de ronde et de larges mâchicoulis. Il y a trois édifices dans ce temple : une crypte, une nef unique de sept travées en berceau brisé, enfin, au-dessus du chemin de ronde et hors d'atteinte, la chapelle qui renferme les reliques des *saintes Maries*.

Une tradition ininterrompue de vingt siècles veut que les membres principaux de cette famille de Béthanie, qui eut durant trois ans le Christ pour hôte et pour ami, poussés par la persécution de l'an 40, se soient confiés à la mer et aient pris terre sur cette plage déserte : la pieuse caravane comptait *Marie Jacobé*, mère de saint Jacques le Mineur; *Marie Salomé*, mère des apôtres Jacques et Jean, et leur servante noire, *Sarah* l'Égyptienne, ainsi que les disciples *Maximin*, *Lazare*, *Marthe* et *Marie-Madeleine*. Celle-ci se serait retirée dans la retraite de la *Sainte-Baume;* sa sœur, à Tarascon; Lazare aurait gagné Marseille; Maximin, Aix; les deux autres *Maries* auraient vécu et seraient mortes en cet endroit. Ce sont leurs reliques que contiennent les grandes châsses de la chapelle; la crypte conserve celles de Sarah. Le puits qui s'ouvre dans la nef aurait servi, soit à l'approvisionnement d'eau pour l'administration du baptême, soit aux défenseurs de l'édifice, dans lequel se réfugiait la population en cas d'alerte. L'église des *Saintes-Maries* n'est pas la seule qui possède un puits intérieur. Cela se voit à Ratisbonne.

Ceux qu'insurge le seul fait d'une tradition, fût-elle aussi raisonnable qu'universelle, nient que les contemporains du Christ aient pu aborder sur cette plage, puisque, disent-ils, elle n'existait pas : les navires ne mouillaient-ils pas sous les murs d'Avignon et de Saint-Gilles? Autant nier le

Lido, parce que les gros navires de Trieste viennent à travers la lagune jeter l'ancre devant les quais de Saint-Marc, à Venise. Un îlot d'ailleurs suffisait pour aborder, et son existence est plus que vraisemblable, puisque les Romains s'en seraient servis.

Il est certain qu'au début de notre ère les atterrissements du Rhône entravaient la marche des navires par le lit du fleuve; sans cela, Marius n'eût pas fait creuser par ses soldats un canal latéral qui permit de ravitailler avec certitude son armée campée sur le plateau des

Cl. ND.

ÉGLISE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER.

Alpines, dans l'attente des barbares Ambro-Teutons.

On sait, d'autre part, que les apports du Rhône étaient poussés principalement vers l'ouest (des cailloux, roulés des Alpes, ont été retrouvés au delà de Cette ; cette partie du delta fut la première colmatée : l'ancienne nappe marine circonvenue par les sables, découpée en vastes lacs intérieurs, les uns communiquant avec la mer, les autres totalement isolés, ouvrait, par la *lagune vive*, une voie libre vers les ports de l'intérieur, avec des profondeurs suffisantes pour les navires peu exigeants de l'antiquité. La tradition provençale du débarquement des saintes femmes à l'embouchure du *petit Rhône* n'est donc en contradiction ni avec les données de l'histoire, ni avec celles de la science géographique.

Chaque année, les 24 et 25 mai, l'église solitaire des *Saintes-Maries* s'emplit de mouvement et de bruit; les pèlerins affluent, et, parmi eux, les plus étranges et les plus inattendus : des tziganes, ces errants de toutes les routes du monde, vieillards à barbe hirsute, femmes au regard profond traversé d'éclairs, enfants presque nus, affublés de haillons sordides, hommes vigoureux au teint cuivré, portant beau, fiers de leur indépendance, véritable tribu nomade, campée autour de véhicules de toutes formes et de toutes couleurs. Cette bohème bariolée, à l'œil flambant, la main preste, démonstrative et bavarde, vient honorer *Sarah*, patronne de la race : il faut voir, dans la crypte, devant les reliques exposées, l'exubérant témoignage de leur piété non désintéressée. La fête religieuse dure un jour plein : descente des châsses saintes, chemin de la croix à minuit dans la petite église, trop petite pour contenir la foule des pèlerins, procession sur la plage au grand soleil miroitant de la mer et des lacs; on trouverait peu de spectacles d'une aussi pittoresque originalité.

Des réjouissances profanes accompagnent la fête religieuse. On revient aux *Saintes-Maries* le dimanche qui suit le 22 octobre ;



Phot. de M. Tourel.

FEMMES DE GARDIENS.



Phot. de M. Tourel.

MAS DE CAMARGUE.

mais cette réunion, plus intime, plus recueillie, est plutôt réservée aux gens du pays. La population du village est presque entièrement composée de pêcheurs. On vient d'Arles prendre des bains sur le velours fauve de la plage en pente douce.

Entre le grand et le petit Rhône, s'étend l'île de **Camargue** (du petit Rhône au Rhône Vif, la petite Camargue), plaine de 75 000 hectares, dont 15 000 en vignobles, prairies et cultures, le reste en vagues pâtures, marais, étangs, terres saturées de sel, qui pourraient devenir, par le dessèchement et l'irrigation, un jardin fertile. De grands progrès ont été réalisés depuis un demi-siècle en *Camargue*. Dans les grands domaines, le gibier abonde. « Plus de 200 000 bêtes à laine, placées sous la conduite de quelques pâtres, paissent, pendant six mois d'hiver, l'herbe salée qui croît en assez grande abondance sur tous les lambeaux de terre émergés. Des « manades » de taureaux et de chevaux errent librement et sont les seuls habitants de cette plaine étrange, à demi noyée, dont le silence solennel et les horizons lointains produisent une impression d'indéfinissable tristesse. Le sel, qui est le grand fléau agricole de la *Camargue*, se montre partout; la terre en est imprégnée, et ses efflorescences blanchâtres étincellent au soleil comme les facettes microscopiques de cristaux pulvérisés. La flore des dunes et des marais est terne et pauvre. Quelques arbustes rugueux et tourmentés se détachent çà et là sur le fond gris et fangeux des bancs de vase et des étangs. Des plantes ligneuses aux saveurs amères, des salicornes, des joncs, des soudes, quelques chétives graminées, composent un tapis végétal très clairsemé. Seuls les oiseaux indigènes et ceux de l'Afrique et de l'Orient peuvent se plaire sur cette terre abandonnée des hommes. Ils y émigrent en foule. Les longues files de flamants roses, les mouettes blanches au vol circulaire, les compagnies de perdrix et d'outardes animent par leur présence l'immense surface de ces étangs endormis, et, dans le grand silence de la plaine déserte, leurs cris rauques ou joyeux se détachent en notes perçantes sur la plainte éternelle de la mer. » (Ch. Lenthéric.)

Au cœur de la *Camargue*, la nappe isolée du grand lac de *Valcarès* (ou *Vaccarès*) rappelle l'ancienne occupation des eaux. La voie ferrée d'Arles aux *Saintes-Maries-de-la-Mer* se dédouble audessus du lac et pousse à l'est jusqu'au *Salin de Giraud*, dans le voisinage du grand Rhône.

Si les bas quartiers d'Arles n'étaient défendus par une solide barrière, le **grand Rhône** les couvrirait de ses eaux. C'est alors, malgré la défection du petit Rhône, un fleuve puissant, large de 500 à 800 mètres, même 1000 mètres, long d'un peu plus de 50 kilomètres, profond de 17 à 19 mètres. Sa profondeur diminue, s'il s'élargit, mais elle n'est jamais inférieure à 3 mètres. Resserré entre des digues près de la tour Saint-Louis, le fleuve s'épanouit aux approches de la mer; il y pénètre par des *graus* ou passages que séparent des hauts-fonds bourbeux essentiellement variables.



Phot. de M. Tourel.

LES RIVES DU RHÔNE, EN CAMARGUE.

« Le *Rhône*, dit Surell, apporte annuellement à la mer 21 millions de mètres cubes de limon, dont 17 passent par le bras principal, le *grand Rhône*. Les hauts-fonds constituent, dans le tronc du fleuve, de véritables barres; mais il y a, entre ces barres fluviales et la barre maritime qui existe à l'embouchure, cette différence capitale que les barres de l'intérieur peuvent être facilement draguées et ne se manifestent que dans les basses eaux; que le passage, s'il est gênant, n'est jamais dangereux. Tout autre est la barre des embouchures.

« Les *graus* sont séparés par des îles très basses, ou plutôt par des hauts-fonds vaseux et instables, rarement émergés, et sur lesquels les moindres vagues brisent toujours : ce sont les *theys*. A mesure que le fleuve



Phot. de M. Tourel.

GARDIENS DE TAUREAUX.


Phot. de M. Tourel.
CHEVAUX DE CAMARGUE.

les bras gonflés du *Rhône* et se réfugient, pendant l'inondation, dans les steppes de la Camargue et du Plan-du-Bourg. Le niveau des *theys* se relève sur les bords et s'abaisse au centre. Du côté de la mer, l'îlot est fermé par une digue naturelle que les vagues consolident sans cesse en retroussant les sables, et ce bourrelet atteint quelquefois la hauteur de un mètre. Dès que le dépôt commence à se former, il ne tarde pas à grandir; l'atterrissement s'élève bientôt jusqu'à la surface du fleuve; les plantes marines s'y fixent et le consolident, et les crues du *Rhône* le couvrent de nouvelles couches de limon. Le *they* est alors constitué. » Le delta de *Camargue* s'est formé par la liaison des *theys*.

De là vient l'insécurité des embouchures du *Rhône*. Les Marseillais en assurèrent l'entrée par des

avance ses berges vers la mer, la pente s'adoucit, la vitesse du courant diminue, les matières tenues en suspension dans les eaux se déposent sur place; et il se forme ainsi des *îlots éphémères* qu'une cause futile en apparence développe rapidement, qu'une autre fait disparaître plus rapidement encore. Un navire naufragé, une épave, un simple piquet, peuvent donner naissance à un de ces îlots. C'est ainsi que se sont formés successivement les *theys* d'Eugène, de Saint-Antoine, de Roustan, d'Annibal, qui portent le nom de bateaux échoués aux embouchures. Le moindre obstacle sert ainsi de noyau aux atterrissements du *Rhône*. Une perche plantée récemment dans la passe de Roustan fut, quelques mois après, reliée à la terre par une mince flèche de sable qui est devenue bientôt une presqu'île. C'est, en petit, le même phénomène qui a soudé au continent les rochers isolés de Gibraltar, de Saint-Malo, le rocher de la presqu'île de Giens, près d'Hyères, et le cap de Cette, au sud de l'étang de Thau.


Phot. de M. Tourel.
MOUTONS AU PATURAGE.

« Ces *theys*, entre lesquels s'écoulent les eaux du fleuve, sont des îles plates et marécageuses, couvertes çà et là d'une assez pauvre végétation de plantes salines à l'aspect triste, au feuillage terne, aux fleurs indécises et incolores. Ils émergent à peine de quelques centimètres au-dessus des basses eaux et sont souvent submergés, soit par le *Rhône*, soit par les coups de mer. Ces invasions successives, leur isolement, leur instabilité, la salure extrême du sol, empêchent toute culture durable. Ce n'est ni la mer ni le fleuve, et ce n'est pas encore la terre. Seuls les taureaux noirs et les chevaux blancs à demi sauvages de la *Camargue* viennent en toute liberté brouter de temps en temps sur ces îlots provisoires un maigre pâturage imprégné de sel; ils y vivent en maîtres, devinent instinctivement l'approche des crues et des tempêtes, traversent alors à la nage et en longues files

fanaux. La tour *Saint-Louis* est la dernière de ces tours-sémaphores : jadis au bord de la mer, plus de 7 kilomètres l'en séparent aujourd'hui, tellement le *Rhône* a progressé sur le flot. Par les tours de vigie que le fleuve a successivement emprisonnées, on pourrait


Phot. de M. Tourel.
TAUREAUX POUSSÉS VERS LEUR MANADE.


Phot. de M. Tourel.
GARDIENS TOMBANT UN TAUREAU.

calculer la vitesse de sa marche en avant. Il y avait encore quatre ou cinq tours sur chaque rive, au milieu du XVIIIe siècle. Celle de *Saint-Louis* étant, en 1737, sur le rivage même dont la séparent aujourd'hui plus de 7000 mètres, les atterrissement du *Rhône* se sont donc avancés d'au moins 40 mètres par an. Si l'on retient d'ailleurs qu'un puits artésien, creusé à plus de 100 mètres de profondeur, près d'Aiguesmortes, n'a traversé que des terrains d'apport, sans atteindre le roc qui leur sert de base, on comprendra la puissance de comblement du *Rhône*.

Toutefois ce progrès est inégal. Non seulement le fleuve obstrue ou déplace ses *graus* de sortie, comme il est arrivé à celui de Pégoulier, qui a été reporté à 3 kilomètres vers l'est, en trente-cinq ans; mais, ici, le littoral s'avance avec les apports fluviaux; là, au contraire, la mer démontée par les vents du sud-est fait reculer le rivage. Ainsi le golfe d'Aiguesmortes et celui de Beauduc tendent à se creuser, la plage des Saintes-Maries à reculer au lieu d'avancer, comme on l'a cru faussement. De même, le phare de *Faraman*, édifié en 1836 à 700 mètres du bord, n'en était plus qu'à 50 mètres quarante ans après.


Phot. de M. Tourel.
GARDIENS ET AMATEURS PARTANT POUR LA FERRADE.

Pour échapper à tant d'incertitudes et tourner l'obstacle des embouchures du Rhône, un *canal* de communication de 4000 mètres relie le lit du fleuve à l'anse du Repos, dans le golfe de Fos. Ce *canal*, accessible aux navires calant de 5 à 6 mètres, aboutit au fleuve par une écluse creusée à 7m,50 de fond et débouche sur la grande rade intérieure de *Fos* par un avant-port de 100 hectares, à l'abri de deux digues longues, celle du nord de 17[illegible] mètres, celle du sud de 2000 mètres : c'est là un port de refuge précieux. Le *port* de *Saint-Louis* est assez prospère. Beaucoup de navires étrangers y viennent débarquer leur cargaison pour l'intérieur. Mais c'est la Compagnie générale de navigation du Rhône qui retient la meilleure part du trafic maritime et fluvial.

Le terrain s'élève, sur la rive gauche du *grand Rhône*, vers la plaine caillouteuse de la Crau; la longue bande de terre tendue entre cette rive et le *canal d'Arles à Port-de-Bouc* (débouché de Martigues et de l'étang de Berre) s'appelle le *Plan du Bourg*.


Phot. de M. Tourel.
LE PHARE DE LARAMAN.

La Crau. — La débâcle diluvienne qui suivit les dernières convulsions géologiques de notre sol précipita, par les couloirs de la Durance et du Rhône, des avalanches d'eau, de terres et de rochers dans l'ancien golfe marin qui pénétrait jusqu'à leur issue des montagnes. Mais la rapidité du cataclysme ne laissa pas aux torrents démontés le temps nécessaire pour fragmenter les quartiers solides, les rouler, les réduire en sable fin et en limon. Ce fut, dans le golfe, un entassement de blocs à peine dégrossis, de cailloux et de pierrailles dont l'épaisseur était considérable. Cette immense nappe s'épandit à travers le delta du fleuve, en aval de Beaucaire, et du golfe de Fos à Cette, en longeant les Cévennes : elle forme le fond, ou, comme l'on dit, le *diluvium* de la Camargue et de la Crau. La *Crau* visible d'aujourd'hui : celle qui s'étend à l'est du grand Rhône et la Crau de Saint-Rémy ou *petite Crau*, de proportions plus modestes, formée par la Durance, au nord de la chaîne des Alpines, ne représente qu'un diminutif de la *grande Crau* primitive. Sur cette couche solide, les inondations périodiques du Rhône, dans la *Camargue*, ont étalé lentement le manteau limoneux qui forme son épiderme cultivable.

La *Crau* cependant demeurait stérile, hors du fleuve et de la Durance dont les eaux troubles s'en allaient à la dérive vers l'ouest. Un gentilhomme provençal, *Adam de Craponne*, né à Salon au début du XVIe siècle, dévoua sa fortune et sa vie au creusement d'un canal qui devait faire dévier les eaux fertilisantes de la *Durance* sur le stérile désert de la *Crau*. D'autres canaux, ceux des Alpines, d'Istres, de Langlade, ont élargi de proche en proche le manteau des alluvions fluviales : partout où va l'eau s'épanouissent les prés, les champs, les céréales.

« Le climat de la *Crau* est extrême; l'été y est aussi rude qu'en Afrique et la température de l'hiver se maintient très souvent au-dessous de zéro, pendant plusieurs nuits consécutives. Pendant l'été, le phénomène du mirage est à peu près continu. La couche d'air en contact avec les cailloux polis et brûlants de la surface s'échauffe et se dilate, et l'horizon est frangé de tous côtés de nappes d'eau fictives qui charment les yeux, mais trompent souvent le voyageur le mieux averti. Comme le Sahara, la *Crau* a aussi ses oasis ombragées, non par des palmiers, mais par des peupliers séculaires, des mûriers, des figuiers, de magnifiques rideaux de cyprès, et rafraîchies par des sources assez abondantes. » (LENTHÉRIC.)

Hérault.

Superficie : 621 000 hectares (Cadastre), 622 300 (Service géographique de l'armée). Population : 488 220 hab. (1921). Chef-lieu : **Montpellier**. Sous-préfectures : **Lodève, Saint-Pons, Béziers**. — 36 cantons, 341 communes; 16ᵉ corps d'armée (MONTPELLIER). Cour d'appel et Académie de MONTPELLIER. Diocèse de MONTPELLIER (suffragant d'Avignon).

Le département de l'Hérault s'adosse au versant méridional des Cévennes. Dans l'intervalle des roches granitiques et schisteuses qui constituent la masse principale de ces montagnes, entre le pylône de l'*Aigoual* et les crêtes de l'*Espinouse*, le haut plateau de **Larzac** introduit un fragment de dépôt calcaire, enclavé par les mers jurassiques dans un golfe de terres primitives, et depuis découpé par l'érosion ou le tassement en compartiments distincts : causse de *Sauveterre*, causse *Méjean*, causse *Noir* et causse du *Larzac*. Sur le front de cette table de pierre de 65 900 hectares, tendue à 750 ou 800 mètres d'altitude, les *Garrigues* échelonnent au sud leurs crêtes décharnées.

A l'ouest s'arc-boutent en contrefort le bombement de l'*Escandorgue*, le mont de *Marcou* (Graissessac), l'échine ravinée de l'*Espinouse*, et, sur le Jaur, dont le fossé s'ajuste à celui de l'Orb, le soulèvement du *Saumail* (Sommail). A l'est du Larzac surgissent, entre les profondes entailles de la *Vis* et de l'*Hérault*, les beaux escarpements de la *Serrane;* plus loin, le pic de *Saint-Loup* (633 m.).

Le *Larzac* est aussi triste, aussi dénudé que les causses du Gévaudan, du Rouergue et du Quercy. Le sol, criblé de fissures et, dès lors, incapable de retenir les eaux nécessaires à la végétation, les absorbe aussitôt : elles s'éloignent par des couloirs mystérieux en multiples filets, forment des nappes souterraines, rejaillissent au jour en fontaines admirablement pures, à la base même ou sur les flancs des remparts calcaires. A ce grand filtre-réservoir du Larzac puisent la *Dourbie*, affluent du Tarn; l'*Orb*, la *Vis*, affluent ou plutôt source de l'Hérault.

Mais au-dessus du Larzac, et sur la rive même du golfe jurassique, moulé à ses flancs, l'*Aigoual* (1567 mètres), à la limite des départements de la Lozère et du Gard, est le vrai nœud hydrographique de la région, le château d'eau d'où rayonnent, vers le Tarn, le *Tarnon* et la *Jonte;* au sud, l'*Hérault*.

Ce magnifique belvédère plane sur l'horizon de la Méditerranée, dont la nappe miroitante sous le ciel azuré déroule au regard le gracieux hémicycle du golfe *de Lyon* (ou *du Lion*), entre le Canigou, avant-coureur des Pyrénées, et le Ventoux, phare des Alpes sur le delta du Rhône.

Dans le relief tourmenté qui forme la dorsale du département de l'Hérault, les eaux torrentielles ont découpé à l'infini, creusé de mille façons la roche friable : cirques et défilés, grottes et cascades se présentent à chaque pas. La région moyenne déployée au pied des monts offre avec eux un vivant contraste; elle se voit bien, du haut du plateau dénudé du *Caroux :* de fraîches vallées, d'exubérantes clairières ouvertes au grand soleil, se déroulent entre les collines ondoyantes chargées de cultures. Avec de l'eau, ce sol fait merveille, la sève est généreuse : c'est le Midi, presque l'Afrique. Mais aussi les rivières sont d'un débit trop incertain et sujettes à des emportements terribles. Ce sont elles qui, en déchiquetant la montagne, l'ont émiettée, traînée en galets dans la plaine, étalée en plages sablonneuses et stériles; elles qui ont étiré contre la mer de longs bourrelets, emprisonné des golfes, mis à sec des ports jadis florissants.

Cl. ND.

LE PONT DE CASTELNAU, PRÈS DE MONTPELLIER.



Cl. ND.

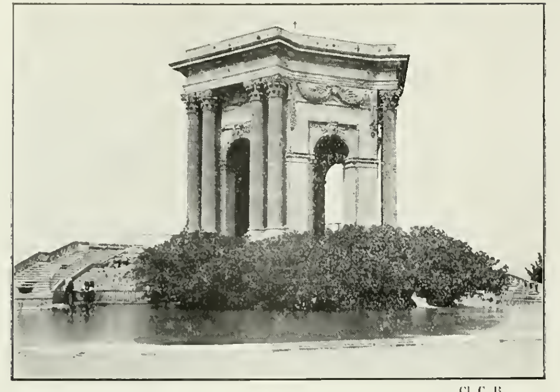
MONTPELLIER : ABSIDE DE LA CATHÉDRALE.

Montpellier, au xᵉ siècle, n'était qu'un pauvre village à un kilomètre de *Sextantio*, siège de l'évêché de Maguelone, après la première destruction de la place par Charles Martel. L'évêque suzerain céda le village en *fief* à la famille des *Guilhem* ou *Guillaume*, dont l'ultime héritière porta cette seigneurie en dot à *Pierre d'Aragon* (1204) : ce fut la mère de Jacques Iᵉʳ.

Philippe de Valois racheta ses droits au roi de Majorque (1349), issu d'une branche cadette d'Aragon, qui possédait en même temps *Montpellier*, Perpignan et les îles Baléares. Comme l'évêque avait, d'autre part, cédé les siens à Philippe le Bel (1292) sur le village annexe de Montpelliéret, tout *Montpellier*, en qui survivait jusqu'à ce jour l'attirance de l'Espagne comme au temps des Ibères, des Wisigoths, des Sarrasins, fut acquis définitivement à la couronne de France.

Montpellier, au xııᵉ siècle, était déjà un centre d'études prospères. En 1292, le pape Nicolas IV érigea ses Écoles en Université. Grâce aux immunités que Louis VIII et saint Louis avaient conférées à son commerce, la ville grandit rapidement et devint la métropole du Languedoc par l'intelligence et la richesse.

Montpellier, d'ailleurs, bien que dans la mouvance des comtes de Toulouse, avait traversé sans trop de dommages la néfaste guerre des *Albigeois;* mais les troubles religieux qui bouleversèrent le Languedoc au XVIe siècle la mirent à rude épreuve. En 1561, Beziers, puis Montpellier, Agde, Lodève, Saint-Pons, sont enlevées par les troupes calvinistes et mises au pillage; les abbayes de Saint-Chinian et d'Aniane sont détruites, les religieux massacrés. La vengeance des catholiques fut terrible. La *paix de Nérac*, qui accordait à *Montpellier* le droit de s'administrer comme une vraie république, ne fut qu'une trêve : trop d'ambitions songeaient à profiter du trouble. En 1615, nouveau soulèvement : « les prêtres sont jetés dans les fers, les couvents forcés, les moines exposés aux outrages de la soldatesque, les églises changées en écuries, les vases sacrés profanés et fondus ». BRIEC, *Histoire du département de l'Hérault.*) Louis XIII assiégea et prit *Montpellier* en 1622 : la liberté religieuse accordée par l'édit de Nantes aux protestants fut confirmée, mais on abolit la république. Cinq ans après, l'ambitieux duc de Rohan provoquait de nouveaux troubles : il fut battu sous les murs de *Montpellier*, la ville démantelée. En 1709, les Anglais, sous prétexte de tendre la main aux Camisards, s'emparèrent d'Agde et de Cette. Les troupes de Bâville, du duc de Noailles, de Roquelaure les rejetèrent à la mer. Malgré cette agitation de surface que les intéressés eussent voulue plus profonde, le Languedoc prospérait, le canal du Midi reliait l'Océan à la Méditerranée, la Garonne et le Rhône. Les grands travaux qui firent de *Montpellier* la cité maîtresse du Languedoc datent de ce temps. Saint-Pons, Lodève, Agde et Beziers ont perdu leur évêché à la Révolution.



Cl. C. B

MONTPELLIER : LE CHATEAU D'EAU.



Cl. ND.

LE THÉATRE.

Tout **Montpellier** (81 550 habitants gravite de la promenade de l'Esplanade à la place du Peyrou. Entre la citadelle construite par Louis XIII et le musée *Fabre*, l'un des plus riches de province, l'*Esplanade* se noue à la place mouvementée de la *Comédie*, sur laquelle se dresse le *théâtre*, émule de ceux de Bordeaux et de Marseille (rebâti de 1885 à 1888). A l'extrémité de la rue Nationale, qui conduit de l'Esplanade au Peyrou, le *Palais de justice*, autrefois siège des États du Languedoc (XVIIe siècle), remplace l'ancien château seigneurial qui, de cette hauteur, commandait la double vallée du Lez et du Merdanson, au confluent desquels la ville est assise. Là s'ouvre la magnifique place ou promenade du *Peyrou*, vaste rectangle de 175 mètres sur 125, dont la belle ordonnance est due aux architectes d'Aviler, Giral et Donnat. Des avenues plantées la complètent, au nord et au sud, dans un cadre de constructions régulières : au centre, la statue de Louis XIV par Debay; çà et là, des groupes, des statues. L'arc de triomphe, qui ouvre l'avenue du côté de l'est, est orné de bas-reliefs par Bertrand. A l'ouest, un pont-aqueduc, jeté par l'ingénieur Pitot, à l'imitation du pont du Gard, au-dessus d'une dépression de 22 mètres, capte les eaux du Lez et de la fontaine Saint-Clément, qu'il apporte, sur la longue théorie de ses doubles arcades superposées (183 petites et 53 grandes), jusqu'au château d'eau du *Peyrou*. De cette terrasse, la vue s'étend par-dessus la campagne jusqu'à la Méditerranée, qui scintille au soleil.

Montpellier possède encore de vieux quartiers, des maisons du XVIIe siècle, du XVIe, voire du XVe; quelques fontaines originales (celle des Licornes, place de la Canourgue, devant l'Hôtel de ville). Mais, d'édifices religieux comparables à nos grandes cathédrales, il n'en faut pas espérer, après les terribles déprédations des guerres de religion. Toutefois la cathédrale *Saint-Pierre*, ancienne église d'une abbaye bénédictine fondée par Urbain V au XIVe siècle, offre l'assemblage intéressant d'une nef de cette époque flanquée de quatre tours en carré, ajustée à un chœur magnifique, mais récent, bâti par l'architecte Révoil dans le style des églises gothiques du Nord. On retrouve dans *Montpellier* la physionomie d'une ancienne capitale de province qui fut surtout par destination une ville de loisir et d'études.

Son **École de médecine**, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye dont la *cathédrale* fut une dépendance, comptait dès le XIIe siècle parmi les émules de Paris et de Salerne. « La médecine s'enseignait à Montpellier dès 1137, et Guilhem VIII, par sa déclaration de 1181, consacrait le libre exercice de cet enseignement. Mais, s'il y avait déjà des leçons de médecine, il n'y avait point une École. A la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe, les médecins juifs espagnols, persécutés par la dynastie fanatique des *Almohades*, émigrèrent en nombre vers le

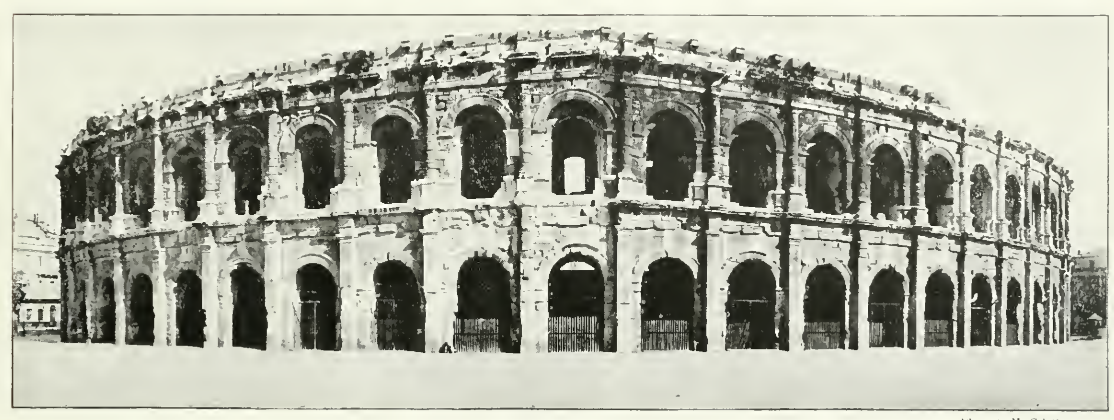


Cl. ND.

L'ARC DE TRIOMPHE.

Languedoc et la Provence, où les attiraient les synagogues alors célèbres de Lunel, Béziers, Narbonne. Ils se fixèrent de préférence à *Montpellier*, en raison de la rapide organisation commerciale de cette ville. Le foyer scientifique déjà existant s'enrichit de leur expérience. »

Mais il ne faut pas exagérer cette influence. « Cordoue, au xiᵉ siècle,



Phot. de M. Giletta.

LES ARÈNES DE NIMES.

était bien plus près de Bagdad que de Burgos, et les vrais compatriotes des médecins de l'Andalousie sémitique sont les médecins perses Rhazès, Avicenne, Messué. La culture arabe, malgré son prestige, n'était guère originale : elle procédait essentiellement des Grecs, d'Hippocrate et surtout d'Aristote et de Galien. Nulle découverte anatomique, aucun progrès en physiologie ; quelques observations neuves sur le pouls, les fièvres éruptives, les affections chroniques de la peau, les paralysies partielles, l'emploi d'une pharmacopée nouvelle et surtout chimique : tel est à peu près le bilan médical de la science arabe. »

Arnaud de Villeneuve (né à Cervera, en Catalogne, 1240) fut un des premiers régents de l'École de médecine de Montpellier, et c'est en grande partie grâce à son intervention que le pape Clément V dicta sa bulle de protection du 8 septembre 1309, à laquelle nous devons le plus ancien programme d'études médicales qui nous soit parvenu. » (M. Dusolier.)

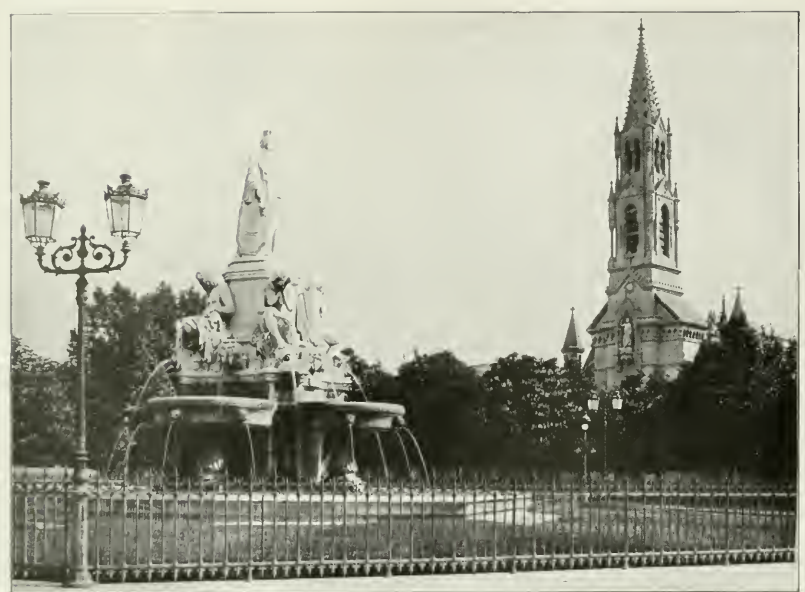


Cl. ND.

CATHÉDRALE DE MONTPELLIER.

A l'exemple d'Arnaud de Villeneuve, qui laissa de nombreux écrits sur la médecine et la botanique, *Raymond Lulle*, né à Palma en 1235, dont le savoir fut prodigieux, eut le mérite d'appliquer l'un des premiers la chimie à la médecine. *Raymond de Sébonde*, bien connu des lecteurs de Montaigne, encore un Espagnol qui enseigna la médecine dans le Midi, où il mourut en 1342. Les Arabes, en effet, connaissaient très mal la structure du corps humain, partant la fonction des organes, le Coran leur interdisant l'ouverture des cadavres, tandis que dans le même temps les rois catholiques autorisaient la dissection, par décret de 1488. Au xviᵉ siècle, *Rabelais* substitua l'observation directe à l'arabisme empirique. On conserve dans les archives de l'École de *Montpellier* son acte de réception, qu'il signa. La salle des Actes, celle du Conseil, le grand amphithéâtre, le musée anatomique de l'École, sa bibliothèque (très riche : 50000 volumes, 600 manuscrits) offrent encore un vif intérêt. Les anciens bâtiments conventuels où elle logeait ont été remaniés, mais il en subsiste quelques salles voûtées et le couronnement à mâchicoulis. La tour des Pins voisine (xiiᵉ et xvᵉ siècles) rappelle les anciennes fortifications. L'École de médecine groupe toute une cité du travail : *École forestière*, *Institut botanique*, avec pépinières; *Jardin des plantes*, créé par Henri IV en 1593, avec des arbres rares et magnifiques. A l'enseignement scientifique se rattache la collection lapidaire de l'Université, le *Musée archéologique* (objets de l'époque romaine, de Murviel, de Balaruc, etc.).

Personnages historiques. — *Saint Maixent* d'Agde (vᵉ siècle); saint *Benoît d'Aniane* (viiiᵉ siècle); *Jacques* ou *Jayme Iᵉʳ*, roi d'*Aragon*, conquérant de Valence et des Baléares sur les Maures, né à Montpellier (m. en 1276); *Jacques Iᵉʳ*, roi de Majorque, fils puîné de Jayme Iᵉʳ, né à Montpellier (1248-1311), ainsi que *saint Roch* (fin du xiiiᵉ siècle); le médecin naturaliste *G. Rondelet* (1507-1566); *Pierre-Paul Riquet*, baron *de Bonrepos*, créateur du canal du Midi, né à Béziers (1604-1680); l'écrivain *P. Pelisson* ou *Pellisson-Fontanier* (1624-1693); le cardinal *André-Hercule de Fleury*, précepteur, puis ministre d'État de Louis XV, né à Lodève (1653-1743) : en obtenant au traité de Vienne (1738), pour Stanislas Leckzinski, les duchés de Lorraine et de Bar, il préparait l'acquisition de ces deux pays à notre profit; *Dortous de Mairan* (1678-1771), physicien et littérateur; le maréchal *de Castries* (1727-1801), qui se distingua durant la guerre de Sept ans; *J. Cambon* (1754-1820), qui présida la Convention, créa le Grand-Livre de la Dette publique (24 août 1793) et fut l'un des promoteurs du 9-Thermidor; *Jean-Jacques Régis de Cambacérès*, duc de Parme (1753-1824), archichancelier de l'empire; *Pierre-Ant. Bruno*, comte *Daru* (1767-1829), poète, historien, homme d'État; le géologue *Marcel de Serres* (1780-1862); le physiologiste *Flourens* (1794-1867); le créateur du positivisme, *Auguste Comte* (1798-1857), né à Montpellier; le pharmacien-chimiste *Antoine-J. Balard* (1802-1876), qui le premier isola le brome et sut extraire de l'eau de mer le sulfate de soude; les peintres *Glaize* et *Alex. Cabanel* (1823-1889), nés à Montpellier; le vulgarisateur *Louis Figuier* (1819-1894).



Phot. de M. Giletta.

NIMES : LA FONTAINE PRADIER.

Gard.

Superficie : 585500 hectares (Cadastre), 588000 (Service géographique de l'armée). Population : 396170 hab. (1921). Chef-lieu : **Nîmes.** Sous-préfectures : **Alais, Uzès, Le Vigan.** — 40 cantons, 351 communes; 15e corps d'armée (Marseille). Cour d'appel de Nîmes. Académie de Montpellier. Diocèse de Nîmes (suffragant d'Avignon).

La *Garrigue* et la *Cévenne* soulèvent par gradins le département du Gard jusqu'à la double protubérance granitique de l'*Aigoual* et du mont *Lozère*, vedettes dressées au rebord du Massif Central, sur la Méditerranée. Entre ces deux pylônes s'étend la *vraie Cévenne*, pénéplaine archéenne, étrangement tourmentée, dont les sédiments jurassiques, sculptés par l'érosion, ne subsistent que par lambeaux sur lesquels sont juchées les *Cans* cévenoles.

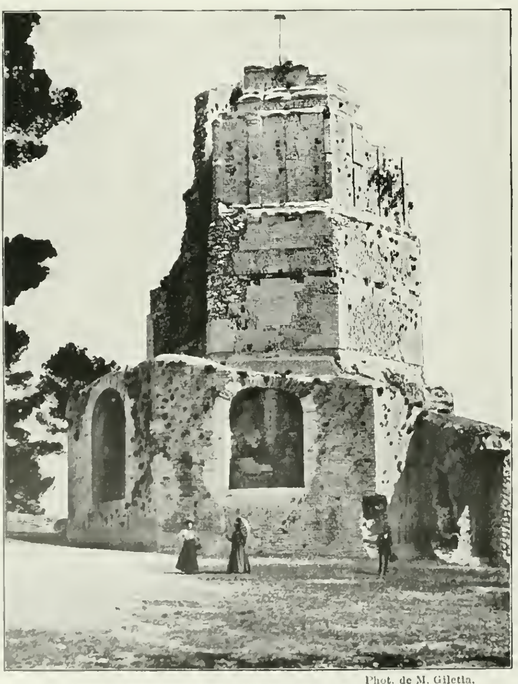
Vues de la plaine du Rhône, les **Cévennes** ont l'air d'une chaîne continue soudée par ses extrémités, d'une part à l'Aigoual (1567 mètres), de l'autre au truc de Finiels (1702 mètres), dans le massif du Lozère. (Pour l'*Aigoual*, voir page 7.) Quant au **Lozère**, dont la masse cristalline, entièrement dépouillée de sa calotte jurassique, surgit d'un empâtement de micaschistes limités de tous côtés par des failles profondes, c'est un plateau ondulé, « le *Plô de Louzero* », long de 24 kilomètres, large à peine de 15. Plus de pics sur cette aire élevée, mais de simples protubérances ou *trucs*, très semblables les uns aux autres : trucs de l'*Aire*, signal des *Laubies* (1660 mètres), de *Finiels*.

Le *Liron*, contrefort de l'*Aigoual*, est l'aridité même, un éboulis de schistes, sur des versants ravinés. C'est que depuis vingt siècles 100000 moutons montent par là, du bas pays, pour « estiver » sur les croupes verdoyantes des hauteurs. Sur leur passage toute sylve a été détruite; cette traînée aride marque l'une des grandes *drailles* des troupeaux transhumants du Languedoc. Mais du *Liron* sourd une source fraîche, la *Salendre*, dont la vallée, avec celle du *Vigan*, compte parmi les plus pittoresques de la région cévenole. A travers le feuillage des robustes châtaigniers qui grimpent aux pentes jusqu'à 700 mètres, transparaissent d'innombrables hameaux accrochés aux flancs de la vallée; sur les terrasses ou *traversiers*, étayés de murs en pierres sèches, partout les « arbres d'or », mûriers, qui produisent l'une des plus belles soies du monde.

Entre la montagne et la plaine du Rhône et presque à la porte de Nîmes s'étagent les terrassements de la *Garrigue*. Un sol rocailleux d'où perce, à chaque pas, la roche calcaire; dans les fissures du terrain calciné, entre les massifs de cailloux, partout où peut s'abriter un peu de terre végétale, des buissons ratatinés de chênes verts, de vastes espaces uniformément revêtus d'une broussaille piquante qui voile la roche aride d'une sorte de maquis : telle est la **Garrigue,** paysage aride s'il en fut, mais non sans ressources ni beauté. De ses chênes rabougris, la tannerie tire une écorce estimée; les moutons y trouvent, entre les pierrailles, de fines graminées; mille plantes embaument l'air : le thym, la mélisse, le romarin, la lavande, où les abeilles butinent le suc d'un miel délicieux. Jusque dans les environs de Nîmes, le labeur opiniâtre de nombreuses générations a créé une ceinture d'oliviers. Et quelle lumière sur cet étrange paysage! C'est l'Orient, son air sec et parfumé, son azur profond. Quand les Grecs abordèrent à cette rive, ils pensaient retrouver la patrie absente.

Le **Gard** et les Gardons qui le forment : *Gardon d'Alais* et *Gardon d'Anduze*, drainent le cœur des Cévennes. Alimentée par les eaux d'infiltration de la Garrigue, la *Fontaine de Nîmes* surgit d'un gouffre ouvert sous la colline de la Tour-Magne, à côté d'anciens thermes, dits temple de Diane. Un orage, une pluie sur la Garrigue grossit son débit, mais aussi une sécheresse prolongée l'anémie au point de ne plus fournir que 6 à 7 litres par seconde.

Nîmes regarde au sud : tous les routiers de la Méditerranée abordèrent à ses rivages : là vivaient les *Volkes Arécomiques*, d'origine cel-



Phot. de M. Giletta.

NIMES : LA TOUR-MAGNE.

tique, qui s'étaient imposés aux Ligures : autour de la cité de *Nemausus* (Nîmes), se groupaient vingt-quatre *oppida*. *Nîmes* fut incorporé, avec tout le littoral, du Rhône aux Pyrénées, à la *Province romaine* : aucune conquête ne marqua cette ville d'une aussi forte empreinte. Après les Romains, les *Wisigoths*, les *Sarrasins*, les *Francs de Charles-Martel*, commandèrent en Narbonnaise, devenue la Septimanie. Charlemagne à peine disparu, les *Normands*, remontant le Rhône, mettaient *Nîmes* au pillage. L'émiettement de l'empire carolingien déchaîna une véritable anarchie. A peine si un concile réuni à Saint-Gilles réussit à imposer la *trêve de Dieu* aux plus turbulents (1042). Un maître leur vint avec les *comtes de Toulouse*, dont la suzeraineté s'étendit bientôt jusqu'au Rhône ; le prestige religieux de la grande abbaye de *Saint-Gilles* dont ils se recommandaient servit leur pouvoir. *Raymond IV de Saint-Gilles* reçut à Nîmes le pape Urbain II (1096), avant de partir pour la première croisade.

Jaloux de fortifier les approches de leurs États par le Rhône, les *comtes de Toulouse* bâtirent sur une croupe élevée de la rive du fleuve une citadelle rectangulaire, le Beau-Carré, *Beaucaire* : une ville se groupa, fut munie de remparts; pour la récompenser de sa fidélité dans la querelle des Albigeois, *Raymond VII* lui accorda le privilège d'une foire qui devint l'une des plus célèbres de l'Europe (1217).



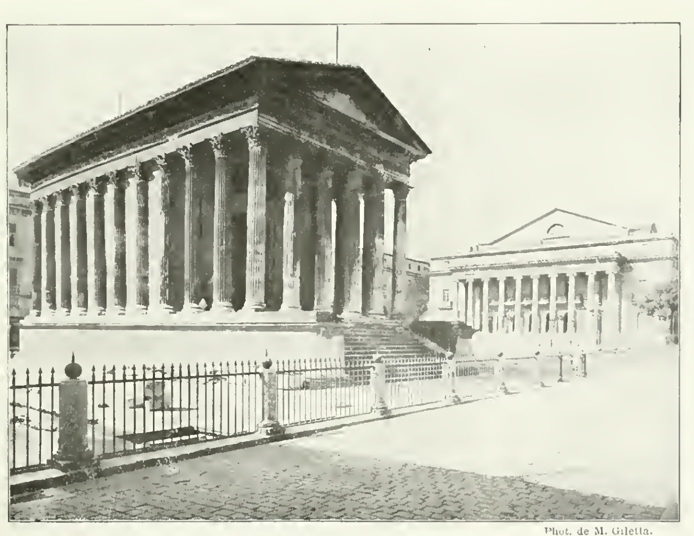
NIMES : LE JARDIN DE LA FONTAINE.

Nîmes et Beaucaire passèrent, par l'héritière de Raymond, au frère de saint Louis, *Alphonse de Poitiers*, et, par lui, à la couronne de France. La funeste guerre de Cent ans y amena les Anglais. François I[er] passa par *Nîmes* lorsqu'il alla recevoir Charles-Quint à Aiguesmortes (1538) : l'industrie de la soie dans le pays doit à ce prince de sérieux encouragements.

Nîmes fut, avec Montpellier et Montauban, l'une des capitales calvinistes du Midi : aucune région ne fut plus éprouvée par les dissensions religieuses. L'*Édit de Nantes* (1598) ramena la paix : on le croyait du moins, lorsque l'ambition du duc de Rohan provoqua un nouveau soulèvement; dans son zèle, la petite ville d'*Uzès* abattit sa propre cathédrale (1624). Par la *paix d'Alais* (1629), tout rentra dans l'ordre : les protestants conservaient la liberté du culte, mais leur organisation politique, qui faisait échec au pouvoir, fut abolie. En 1685, révocation de *l'Édit de Nantes*, nouvelle insurrection. Il fallut, pour réduire les *Camisards*, l'habile ténacité de Villars. Enfin le vieux levain de discorde civile qui avait causé tant de malheurs inaugurait la Révolution par un massacre des catholiques (1790); mais, à son tour, la Restauration se montra impitoyable (1815). Bientôt, l'intervention du duc d'Angoulême ramenait la paix dans le pays.

Le sol du département du *Gard* est particulièrement riche en minéraux : *houille* à Bességes et à la Grand'-Combe, riches mines de *fer* dans la région d'Alais. Les *marais salants* du littoral couvrent près de 12 000 hectares. Alais et Aubenas sont les principaux marchés de l'industrie séricicole française. Nombreuses filatures et manufactures à Nîmes, Uzès, au Vigan, papeteries à Anduze...

Aucune ville de France n'est aussi riche que **Nîmes** (82 770 habitants) en monuments romains. Un rempart l'enveloppait, flanqué d'une soixantaine de tours : la *Tour-Magne* se dresse encore sur le mont Cavalier. Ses trois étages, superposés en retrait l'un de l'autre, commandent, à 28 mètres de hauteur, un bel horizon; cette tour eut autrefois 35 mètres : elle est décapitée. Deux portes ouvraient l'enceinte pour le tracé de la voie Domitienne : l'une, la *porte d'Auguste*, élève ses deux grandes arcades entre deux autres plus petites; de larges dalles gardent encore l'usure des roues qui depuis longtemps ont cessé de faire retentir ces voûtes; l'autre porte, celle de *France*, n'a qu'une arcade en plein cintre, surmontée d'un attique. *Nîmes* eut son Forum, ses temples et ses thermes. Du *Forum* il ne reste que les substructions; par un bonheur exceptionnel, le temple dédié aux Princes de la Jeunesse, Caius et Lucius César, fils adoptifs de l'empereur Auguste, n'a pas trop souffert de la malice des hommes : ce chef-d'œuvre de proportion et de grâce hellénique, la *Maison Carrée*, a survécu à toutes les révolutions. C'est un temple rectangulaire, orné de vingt colonnes



Phot. de M. Giletta.

LA MAISON CARRÉE.

engagées dans les murailles, dix sur le front. L'intérieur, converti en *Musée* des antiques, renferme des bustes, des bronzes, des statues, des médailles.

Aux *Arènes*, le génie romain se révèle par la robustesse et les proportions grandioses de la construction : c'est une ellipse de 131 mètres sur grand axe, 100 mètres sur l'autre; les blocs tiennent par leur pesanteur, sans ciment, ni mortier, ni attache d'aucune sorte : 22000 spectateurs, assis sur les trente-cinq gradins, assistaient aux combats d'animaux et de gladiateurs. Il s'y donne aujourd'hui de grandes représentations tauromachiques. Quatre portes ouvrent l'enceinte aux points cardinaux; cent vingt arcades en plein cintre se superposent jusqu'à 21m,50 de hauteur.

Des *Thermes*, qu'alimentait la fontaine sacrée de *Nemausus*, le XVIIIe siècle a tiré les matériaux de la belle promenade de la *Fontaine*; il nous reste les *hémicycles* de la source, reconstruits comme les anciens, qui dataient de 25 ans avant Jésus-Christ. Sous le travestissement dont il est affublé, le *Nymphée* se reconnaît à peine; mais le prétendu *Temple de Diane*, une ancienne salle de bains, est fort heureusement une ruine authentique. Les eaux conduites à Nîmes par l'aqueduc-pont du Gard aboutissaient au *Château d'Eau* (castellum divisorium), dont le bassin se voit encore rue de la Lampeze. *Nîmes*, trésor d'art antique, possède un *Musée des beaux-arts* et un *Musée d'histoire naturelle*, avec une galerie de moulages et de curieuses réductions en liège des monuments romains par Aug. Pelet. Depuis plus de dix-huit siècles, les fondements de la Basilique de Plotine servent de soubassement à l'actuel *Palais de justice*, vingt fois rebâti sur place. N'étaient quelques églises modernes : *Saint-Paul*, édifice romano-byzantin (fresques d'Hippolyte Flandrin), *Saint-Baudile* (style ogival, avec deux hautes flèches), *Nîmes* serait assez pauvre en monuments religieux, car la cathédrale *Saint-Castor* est un mélange assez confus de tous les styles : le roman, le byzantin, le gothique s'y coudoient; la moitié inférieure de la tour et les deux tiers de la façade sont du XIe siècle. De belles promenades animées de groupes et de statues : sur l'Esplanade, *Fontaine de Pradier* (Nîmes dominant le Rhône, le Gardon, la source d'Eure et la Fontaine); *Alphonse Daudet*, par Falguière, au square de la Couronne; le monument des *Enfants du Gard*, place d'Assas, bronze par Mercié; au square *Antonin*, la statue de cet empereur, enfant de Nîmes, par son grand-père; enfin des squares verdoyants, des boulevards, de l'air, de la lumière, font de *Nîmes* une ville moderne, crûment méridionale, écrin vivant de précieux restes qui évoquent un monde disparu.


Cl. C. B.
CHATEAU DE LARGENTIÈRE (ARDÈCHE).

Personnages historiques. — *Domitius Afer* (mort en 59 avant J.-C.), orateur, maître de Quintilien; saint *Castor*, né à Nîmes (IVe siècle); au XIIIe siècle, *Raymond VII* de Toulouse, né à Beaucaire (1197-1271); Gui Foulques, né à Saint-Gilles, pape sous le nom de *Clément IV*; *Jean Nicot*, seigneur de Villemain, né à Nîmes, qui introduisit le tabac en France (1539-1604); le fameux capitaine *Merle*, chef calviniste, que ses excès rendirent tristement célèbre (1548-1590); *Charles*, marquis d'*Albert*, duc *de Luynes*, connétable de France (1578-1621); le maréchal de *Toiras*, héroïque défenseur de Casal (1585-1636); le prédicateur abbé *Cassagne* (1636-1679); le prédicateur protestant *Jacques Saurin*, de Nîmes (1677-1730); les chefs camisards *Roland* et *Jean Cavalier*, le plus habile et le plus brave (1680-1740); le chevalier *d'Assas*, né au Vigan, capitaine au régiment d'Auvergne, qui se fit tuer, pour sauver l'armée française, à Klostercamp (1738-1760); *Jacques Bridaine*, fameux prédicateur (1701-1767); le peintre *Ch. Natoire* (1700-1777); *Louis-Joseph de Montcalm*, marquis *de Saint-Véran*, qui, avec une petite troupe, défendit glorieusement *Québec* contre 80 000 Anglais (1712-1759); le charmant conteur *Jean-Pierre Claris de Florian* (1755-1794); l'amiral *Brueys*, tué à la journée d'Aboukir (1753-1798); *Antoine* comte *de Rivarol* (1753-1801); *Pelet*, dit de la Lozère, qui fut successivement de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents, préfet et conseiller d'État, enfin pair de France (1759-1842); *Fr. Guizot*, historien et homme d'État (1787-1874); le poète boulanger *Jean Reboul* (1796-1864); le chimiste *J.-B. Dumas*; le naturaliste *Louis de Quatrefages*; *Alphonse Daudet*, né à Nîmes (1840-1899).


Phot. de M. Giletta
RUINES DITES DU TEMPLE DE DIANE.

Ardèche.

Superficie : 552 700 hectares (Cadastre), 331 800 (Service géographique de l'armée). Population : 294 310 hab. (1921). Chef-lieu : **Privas**. Sous-préfectures : **Largentière** et **Tournon**. — 31 cantons, 347 communes; 15e corps d'armée (MARSEILLE). Cour d'appel de NIMES. Académie de GRENOBLE. Diocèse de VIVIERS (suffragant d'Avignon).

Le **Mézenc**, géant à double tête, se dresse à 1 754 mètres d'altitude entre les hauts plateaux du Massif Central où se déroule la Loire, le sillon abrupt au fond duquel coule le Rhône et les ver-



Cl. C. B.

RUINES DU CHATEAU DE BOULOGNE, PRÈS PRIVAS.

sants bouleversés qu'entaille l'Ardèche. C'est un belvédère incomparable par le rapprochement et la diversité des horizons qu'il découvre à la vue : les Alpes neigeuses à l'est; au nord et au nord-ouest, la sombre chevauchée des monts du Forez; au delà du Meygal et bien loin détachant leurs massives silhouettes, les volcans éteints de l'Auvergne. Au sud, le regard tombe du Gerbier de Jonc (1554 mètres) au Suc de Bauzon et au Tanargue, dans l'intervalle desquels se meut, autour de l'Ardèche et de ses premiers affluents, une ronde de feu d'anciens cratères assoupis : coupe d'Ayzac, Ray-Pic, Gravenne de Montpezat, coupe de Jaujac, émissaires adventifs de la fournaise intérieure qui grondait sous les flancs étalés du Mézenc. Vers l'est, la longue échine du *Coiron*, soudée aux flancs du Mézenc, par le nœud de Mézilhac, sépare deux domaines hydrographiques : d'un côté, l'Ardèche et le Chassezac, son principal affluent; au nord, l'Erieux, le Doux, la Cance.

La **Loire** appartient par sa source au département de l'Ardèche; elle sourd au pied du *Gerbier de Jonc*, pauvre ruisselet qui semble vouloir descendre au sud, mais, devant l'obstacle du Suc de Bauzon, reflue vers le nord et quitte le département au-dessous du lac d'*Issarlès*, vaste coupe d'eaux bleues et profondes (90 hectares 38 ares), sans issue apparente, la plus élevée de France (997 mètres d'altitude).

Le département de l'Ardèche, ancien *Vivarais*, doit à la variété de son relief, à ses volcans, aux coulées de laves et aux dépôts basaltiques sculptés par ses eaux torrentielles les sites les plus inattendus : pavés de géants, orgues basaltiques, remous de laves, cascades échevelées, roches calcinées par le feu, abîmes creusés dans des murailles de gneiss ou de granite, chaos de ruines ouvertes au milieu des roches calcaires, et, pour cadre à cette nature bouleversée, les cultures qui grimpent avec les châtaigniers, jusqu'à la gueule des volcans éteints; dans la plaine, les abricotiers, les cerisiers, les pêchers, les amandiers et l'olivier, le Midi et son éclatante lumière.

Privas, au confluent de l'Ouvèze et de deux ruisseaux, a recueilli la primauté de l'antique cité d'*Aps*, capitale des Helviens, dont Viviers était la porte de sortie sur le Rhône, à l'embouchure de l'Escoutay. Par là s'est incliné, de l'autre côté de la chaîne du Coiron, le centre de gravité du pays. Les *Helviens* commandaient la route de la plaine du Rhône vers le haut pays de la Loire : aussi étaient-ils clients des Arvernes et, quand se prononça l'attaque des Romains, prirent-ils rang parmi les défenseurs de la Gaule. La défaite qu'ils subirent, avec *Bituit*, non loin du Rhône (121 av. J.-C.), les contraignit à se soumettre : ils furent compris dans la *Province romaine*, et c'est par le chemin qui monte du Rhône à travers la région volcanique soulevée autour du Mézenc que les Romains firent passer les légions pour déboucher dans le bassin du Puy et, de là, au cœur de l'Arvernie. De nombreuses médailles exhumées, des pierres milliaires, des autels votifs retrouvés jalonnent l'ancienne voie romaine, depuis le chemin du Roi, entre *Alba Helviorum* (Aps), ou, de Viviers au Puy, par Aubenas, Montpezat.

Le *christianisme* fut prêché aux Helviens par un disciple de saint Polycarpe, *Andéol*, martyrisé au IIIe siècle sur le territoire voisin de Viviers qui a gardé son nom, *Bourg-Saint-Andéol*.

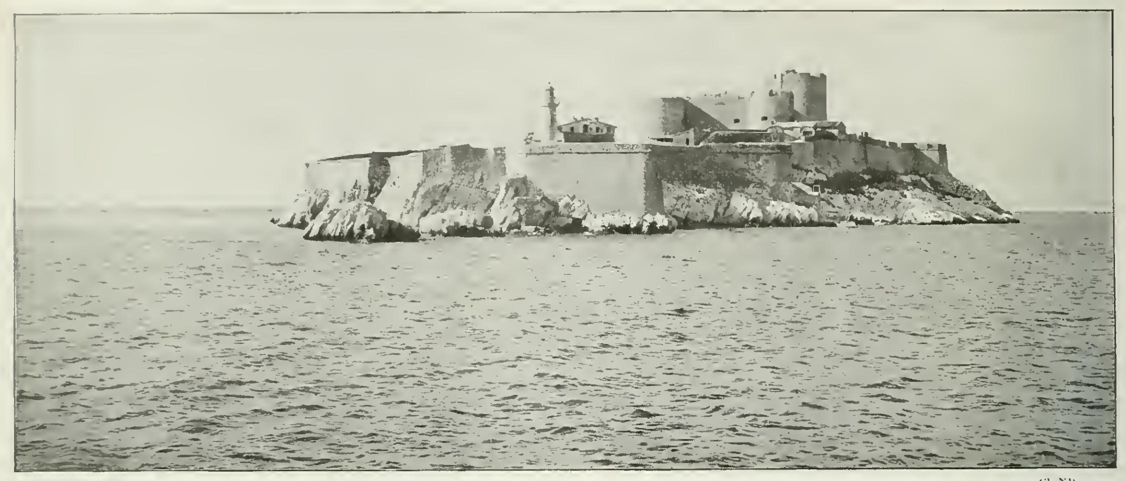
A la portée des *Burgondes*, descendus par la vallée du Rhône, et des *Wisigoths*, venus par la Garonne, le pays des Helviens eut fort à souffrir des invasions : sa capitale ruinée de fond en comble, les habitants se réfugièrent dans *Vivarium* (Viviers), mieux à l'abri des coups de force. Survinrent les *Sarrasins*, pourchassant devant eux, le long de la Méditerranée, les Wisigoths d'Es-



Cl. C. B.

UZÈS : CHATEAU DUCAL.

pagne, puis les *Francs* de Charles-Martel, vainqueurs de l'invasion musulmane. Charlemagne créa sur cette frontière éloignée un *Comté du Vivarais* (comes Vivariensis) que le démembrement de l'empire carolingien fit souverain comme tant d'autres. L'abbaye de *Cruas* fut fondée par l'un des premiers comtes, non loin du Rhône (crypte du IXe siècle, église romane remarquable, donjon). De tous côtés s'élevaient des forteresses féodales : *Sampzon*, la plus formidable de toutes, au confluent du Chassezac et de l'Ardèche ; *Rochebonne*, dont la silhouette romantique domine le cours supérieur de l'Érieux, non loin de Saint-Martin-de-Valamas.



Cl. ND.

AU LARGE DE MARSEILLE ; LE CHATEAU D'IF.

Mais, quel que fût son morcellement, le *Vivarais*, clef des communications entre le Massif Central et la vallée du Rhône, se trouvait, par cette situation même, dans la dépendance de ses voisins. Le plus puissant d'entre eux, *Boson*, que son mariage alliait à la famille de Charlemagne, s'étant fait proclamer *roi de Provence* (879), mit la main sur le *Vivarais*. Cette suzeraineté toutefois n'allait pas sans restrictions, car, outre les archevêques de Vienne et de Lyon, qui, chacun pour son compte, faisaient valoir des droits sur Annonay, Argental, Tournon, les bouillants comtes du Valentinois régnaient sans conteste entre l'Érieux et le Doux.

Avec la Provence, le *Vivarais* s'étant trouvé assujetti, par le jeu des successions, aux rois de la *Bourgogne Transjurane*, et, par eux, à l'empire germanique, fit retour au pays gallo-franc, du moins dans sa partie méridionale, en se ralliant au Languedoc, sous la domination des *comtes de Toulouse*. Les grands événements qui troublèrent le Midi au moyen âge, guerre des Albigeois, guerre de Cent ans, eurent leur répercussion dans le *Vivarais*, bien qu'il fût un peu oublié dans ses montagnes. Mais la *Réforme* calviniste y déchaîna des fureurs comparables, par les ruines qu'elles firent, aux grandes convulsions qui secouèrent autrefois ce malheureux pays. Les conflits sanglants étaient de chaque jour : *Privas*, où il semblait que toutes les passions se fussent concentrées, fut assiégé par Louis XIII, pris et ruiné (mai 1629). Ce qui restait des habitants fut chassé avec défense de revenir. Peu à peu cependant, quelques fugitifs étant rentrés dans les ruines de leur ville, l'intendant du Languedoc laissa faire : *Privas* fut rebâti.

C'est à présent le chef-lieu, bien que Viviers, héritière d'Aps et Tournon sur le Rhône, mais surtout Aubenas, au cœur même du département, fussent peut-être plus qualifiés pour ce rôle. On ne s'étonnera guère de trouver si peu de monuments anciens à **Privas** (7 290 habitants) : c'est une ville moderne, avec un Palais de justice sur place ombragée, une bibliothèque provenant pour le fonds de l'abbaye bénédictine de Mazan, une promenade, l'Esplanade, une fontaine au Champ-de-Mars, quelques maisons éparses à façades archaïques. Pour **Aubenas**, étape de la grande route du Puy, elle couronne une colline plantée d'oliviers, à 210 mètres au-dessus de l'Ardèche. Son château, commencé au XIIIe siècle par les Montlaur, terminé par les Ornano, au XVIe, et propriété des comtes de Vogüé jusqu'à la Révolution, abrite presque tous les services publics. Un clocher du XVe siècle, des maisons du XVIe, mais surtout l'extraordinaire région volcanique soulevée au-dessus de cette ville, Montpezat, Thueyts, retiendront les touristes (7 206 habitants).

Viviers dresse sa cathédrale (clocher roman et octogonal, chœur du XIVe siècle, nef du XVIIIe) à l'appui d'un rocher qui domine le Rhône et servit autrefois à la défense. D'anciens hôtels Renaissance, une maison des Chevaliers, l'arbre de Sully : voilà pour l'intérêt. Un beau pont suspendu traverse le Rhône (3 460 habitants).

Rochemaure, que domine un puissant donjon, audacieusement planté à la pointe d'un dyke volcanique, fut, un peu en amont de Viviers, la gardienne du fleuve, entre le Vivarais et la Provence.

Personnages historiques. — Le *cardinal de Tournon*, protecteur des lettres (1489-1562) ; l'agronome *Olivier de Serres* (1539-1619) ; son frère *Jean*, théologien calviniste ; à Tournon, l'historien-géographe *Pierre Davity* (1573-1635) ; le marquis de *La Fare*, poète bel esprit (1644-1712) ; le *cardinal Fr. de Bernis*, né à Saint-Marcel-d'Ardèche, homme d'État et poète (1715-1794) ; les frères *Joseph* (1740) et *Étienne* (1745) *Montgolfier*, constructeurs du premier aérostat ; *Boissy d'Anglas* (1756-1826), dont la fermeté et le courage tinrent tête à l'émeute, aux plus mauvais jours de la Convention ; le jurisconsulte *Abrial* (1750-1828) ; l'écrivain-poète *Vict. Fabre* ; le général *Rampon* ; le savant *Auguste Bravais* ; l'ingénieur *Marc-Séguin* (1786-1875).



Phot. de M. G. Maurice.

TABLE DES MATIÈRES

FORMATION DU SOL

MASSIF CENTRAL

Départements du haut massif Central et du versant de la Loire.

MASSIF DE L'OUEST

STRUCTURE DU MASSIF

LA CÔTE

COURS D'EAU

CLIMAT ET PRODUCTIONS

ETHNOGRAPHIE DU PEUPLE BRETON

Départements du massif de l'Ouest.

APPROCHES DU MASSIF DE L'OUEST

Au nord de la Loire.

BASSIN DE LA MAINE

Au sud de la Loire.

SEUIL DU POITOU

LE BOCAGE ET LA GATINE

LA CÔTE

Pages

Départements.

Région charentaise.

Pages

CÔTES ET ILES

Départements.

LES PYRÉNÉES

GÉNÉRALITÉS

GLACIERS PYRÉNÉENS

LACS PYRÉNÉENS

COURS D'EAU PYRÉNÉENS

Domaine de la Garonne supérieure.

PRODUITS DU SOUS-SOL

CLIMATS

FLORE ET FAUNE PYRÉNÉENNES

Pages

POPULATION PRIMITIVE

VOIES DE COMMUNICATION

La Garonne.

DE TOULOUSE A LA MER

Départements de la région de la Garonne.

LITTORAL DE LA MÉDITERRANÉE

1° Des Pyrénées au Rhône.

CÔTE PYRÉNÉENNE

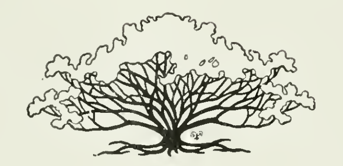
LE LITTORAL

Départements.

CÔTE CÉVÉNOLE

LE LITTORAL

Départements.



CARTES ET PLANS

CARTES EN COULEURS

PLANS EN NOIR

PLANS EN COULEURS

CARTES EN NOIR

HORS-TEXTE



Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse.



